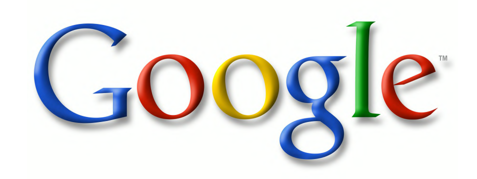
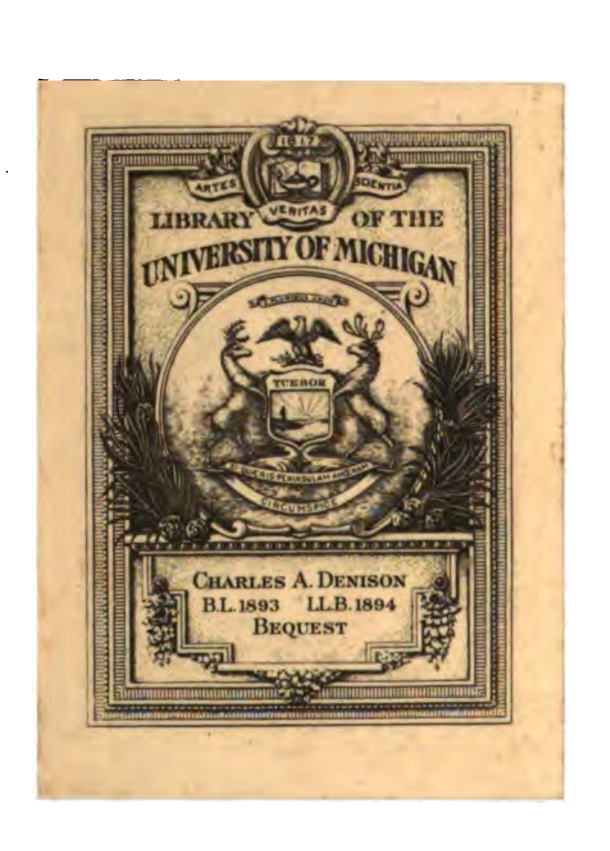



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE
CHARLES A. DENISON
B.L. 1893 LL.B. 1894
BEQUEST

[26]

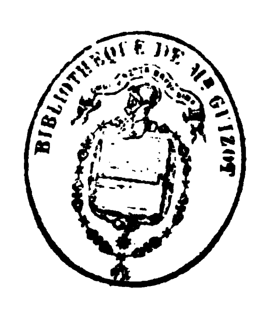
à Monsieur Guizot,
membre de l'académie des Inscriptions
et belles lettres.
Hommage de son dévoué confrère.

EXPLICATION

D'UNE

INSCRIPTION GRECQUE

DE L'ILE D'ÉGINE.



Extrait du tome II des *Nouvelles Annales* publiées par la section française de l'*Institut archéologique*.

EXPLICATION

D'UNE

INSCRIPTION GRECQUE

DE L'ILE D'ÉGINE

PAR

M. PH. LE BAS,

MEMBRE DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES),
MAÎTRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE NORMALE, ETC.

PARIS,

[TYPOGR]APHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, 56.

1842.

EXPLICATION

D'UNE

INSCRIPTION GRECQUE

DE L'ILE D'ÉGINE.

De tous les monuments épigraphiques recueillis en Grèce par la commission de Morée, le plus important par son étendue, sinon par le sujet dont il traite, est sans contredit la grande inscription trouvée à Égine près du Lazaret, par M. Mustoxidi, conservateur du Musée de cette île.

D'après les renseignements fournis par M. Trézel, l'un des membres de la commission, elle est gravée sur une table en calcaire gris compacte de la formation crayeuse, semblable à celle sur laquelle se trouve l'inscription de Salamine, publiée pour la première fois par M. Raoul Rochette (1), et qui forme aujourd'hui le n° 108 du *Corpus inscriptionum græcarum*. Cette table, qui va en s'élargissant un peu vers la base, a la forme d'une stèle. Sa hauteur totale est de 1,37; sa largeur, à la partie supérieure, de 0,48; à la base, de 0,53; son épaisseur, de 0,12. Au haut de la stèle, ainsi que sur les deux côtés, se trouve un petit filet qui a 0,003 de saillie. L'inscription consiste en cinquante-trois lignes, qui, à l'exception de la

(1) *Antiquités du Bosphore Cimmérien*, p. 204 et suiv.

dernière, occupent toute la largeur de la pierre, et cinq autres beaucoup plus petites. L'intervalle des grandes lignes aux petites est de 0,10, et la distance de la dernière ligne à la base, de 0,32.

Cette inscription, qui n'est pas restée inconnue à M. Boeckh (1), a été publiée par la commission de Morée, p. 60 du t. III de son grand ouvrage. Des circonstances indépendantes de ma volonté ne m'ayant pas permis de joindre aux copies qu'on en a données l'explication dont je m'occupais alors, je saisis avec empressement l'occasion qui m'est offerte de mettre mon travail sous les yeux des archéologues.

Quelques mots suffiront pour indiquer le plan que je me suis proposé de suivre : 1° je reproduirai avec plus d'exactitude les copies de l'inscription, et j'y joindrai la restitution que je propose; 2° je donnerai la transcription en caractères courants et la traduction en français du monument restitué; 3° je passerai en revue ma restitution dans un examen philologique et critique; 4° je m'occuperai ensuite d'un décret d'Égine, découvert par Fourmont et déjà publié plus d'une fois; je tenterai d'en offrir une nouvelle restitution, parce que celle que contient le *Corpus* est loin d'être satisfaisante de tout point, et que d'ailleurs ce monument, comparé à notre inscription, peut conduire à des résultats historiques assez curieux; 5° je déterminerai l'âge des deux décrets; 6° j'examinerai au point de vue historique les différentes données de l'inscription trouvée par M. Mustoxidi; 7° je ferai le même travail pour l'autre document; 8° je constaterai les modifications que la domination des rois de Pergame avait apportées dans l'état politique d'Égine; 9° je rechercherai ce que devint l'île lorsque l'héritage d'Attale III échut aux Romains; 10° enfin, dans un résumé rapide, je m'attacherai à faire ressortir ce que l'archéologie et l'histoire doivent de nouvelles lumières aux deux décrets dont j'ai fait le sujet de cette dissertation.

(1) M. Boeckh paraît en avoir reçu une copie, car il en fait mention t. II, p. 656 *b*, et p. 668 *b* du *Corpus inscriptionum græcarum*.

§ I. *Restitution de l'inscription découverte par M. Mustoxidi.*

Trois copies de ce monument ont été rapportées. La première, due à M. Trezel, est généralement d'une grande exactitude, bien qu'elle contienne moins que les deux autres, le copiste n'ayant reproduit que ce qui lui paraissait parfaitement distinct; la seconde, celle de M. Virlet, est la plus complète, mais la plus confuse des trois; enfin, la moins exacte est celle de M. Quinet, qui, entre autres erreurs graves, a réuni en une seule ligne, les lignes 38 et 39; et cependant je dois reconnaître qu'elle ne m'a pas été sans utilité. De ces trois éléments de critique, je n'ai eu d'abord que le premier à ma disposition. C'était assurément bien peu pour arriver à une entière restitution. Déjà mon travail était fort avancé, quand le texte de M. Virlet et celui de M. Quinet me furent confiés. Je vis alors avec une vive satisfaction que la plupart de mes conjectures étaient confirmées par l'une ou par l'autre de ces deux copies qui les reproduisaient sinon intégralement, du moins en partie; et que les passages abandonnés par moi comme désespérés pouvaient, au moyen des nouvelles ressources qui venaient de m'être offertes, donner lieu à de nouvelles tentatives et être rétablis, sinon aussi facilement, du moins aussi sûrement que les autres.

Dire par quels procédés je suis parvenu à remplir les nombreuses lacunes de cette inscription est chose assez difficile; je tenterai néanmoins de le faire, afin qu'il soit bien démontré que je n'ai pas adopté une seule restitution avant de m'être assuré qu'elle remplissait avec une rigueur mathématique le vide fait par le temps, et qu'elle avait pour elle l'autorité de plusieurs exemples fournis par les monuments épigraphiques de même nature.

Avant tout, je me suis rendu compte du nombre des lettres que devait contenir chaque ligne. L'inscription n'étant pas écrite στοιχηδόν, il est évident que ce nombre n'a pas dû être constamment le même; et c'est en effet ce qu'on reconnaît en comparant les lignes restées à peu près intactes, et dont la res-

titution ne peut laisser le moindre doute, telles que les cinq premières et les lignes 46 et 47, 51 et 52. On reconnait que de la ligne 1 à 42, chaque ligne se composait de 40 à 45 lettres environ; que dans les lignes 43-51, écrites en caractères un peu plus petits, le nombre s'élève de 50 à 57, et que pour les deux suivantes il est moindre, sans doute parce que le lapicide voyant qu'il arrivait à la fin de son texte a un peu plus espacé les caractères. Je me suis attaché dans mes restitutions à ne jamais dépasser ces différentes limites (1), adoptant en cela le procédé suivi par M. Boeckh pour la restitution de plusieurs inscriptions, et notamment du n° 75 du *Corpus* (2).

(1) Le tableau suivant indique le nombre de lettres que contient chaque ligne après les lacunes remplies.

N° des lig.	Nombre des lettres contenues dans chaque ligne.	N° des lig.	Nombre des lettres contenues dans chaque ligne.
1	39	28	46 dont huit I.
2	41	29	48 dont six I.
3	44	30	44
4	44	31	44
5	42	32	46
6	40 avec ΕΤΗ, 42 avec ΜΗΝΑΣ	33	45
7	43 avec ΠΡΑΓ, 42 avec ΧΡΗ	34	48
8	48 dont huit I.	35	51 dont cinq I.
9	42	36	49
10	44	37	47
11	48 dont cinq I.	38	48
12	44	39	47
13	46	40	45
14	45	41	46
15	47	42	45
16	44	43	50 dont neuf I.
17	44	44	58 dont sept I et un seul M.
18	44	45	53 dont six I et trois M.
19	45	46	55 dont cinq I.
20	44	47	53
21	44	48	51
22	44	49	54
23	49 dont cinq I.	50	50
24	51 dont onze I.	51	50
25	46	52	45
26	50 dont sept I.	53	33 ligne non remplie.
27	46 dont huit I.		

(2) T. I, p. 113, col. 2; et p. 114, col. 1.

L'inscription d'Égine contenant évidemment un décret honorifique, comme on peut s'en convaincre, dès la première vue, par les lignes 54-58, j'ai relu avec un grand soin toutes les inscriptions du même genre que le temps nous a conservées. J'ai dû à cette étude de pouvoir justifier, par des autorités respectables, les restitutions à l'aide des quelles j'ai rempli toutes les lacunes, et de me croire par conséquent autorisé à regarder mon texte comme assez solidement établi pour en tirer toutes les déductions historiques et archéologiques dont il paraît susceptible.

En comparant les trois copies que j'avais entre les mains, je me suis promptement convaincu qu'il serait presque impossible de signaler toutes les variantes d'après la méthode ordinaire. J'ai donc eu recours à un autre moyen qui m'a paru bien préférable. J'ai, comme on va le voir, mis à la suite l'une de l'autre les trois copies de chaque ligne, et j'ai placé au-dessous ma restitution. Par là, on jugera d'un seul coup d'œil des ressources dont je pouvais disposer et du parti que j'ai su en tirer. T, indique la copie de M. Trézel; V, celle M. Virlet; Q, celle de M. Quinet; R, la restauration tentée par moi (1).

(1) L'artiste chargé de graver la planche qui, dans le tome III de l'*Expédition scientifique de Morée*, reproduit synoptiquement les trois copies a eu le tort de vouloir indiquer par des *hachures* les lacunes qui existent dans chacun des textes. Il en résulte que le burin a, contre le gré de celui qui le dirigeait, figuré parfois des lettres ou des traces de lettres là où il n'en existait pas sur la copie. Je me suis attaché, dans les pages qui suivent, à reproduire les trois transcriptions avec la plus rigoureuse exactitude.

Chacune des trois copies donnant parfois plus de lettres qu'il n'y en avait évidemment sur la pierre, je me suis vu forcé, pour ne pas faire disparaître la correspondance qui existait entre tout le reste, de laisser dans ma restitution et dans les copies non fautives des vides qui ne devraient pas y subsister. Voyez par exemple l. 6 ou T donne ΣΩΜΑΤΟΦΥΛΑΚΑΤΩΝ au lieu de ΣΩΜΑΤΟΦΥΛΑΚΩΝ; l. 9 ou Q donne ΤΑΣΤΗΝ au lieu de ΤΑΤΗΣ; voyez encore l. 13, 24, 25, 36 et 37. Avec la méthode comparative que j'ai adoptée, il m'était impossible d'éviter cet inconvénient.

1\. (T.) ΑΓΑΘΗΙΤΥΧΗΙΔ
(V.) ΑΓΑΘΗΙΤΥΧΗΙΔ ΤΑΙΤΕΙΒΟΥΛΕΙΚΑΙ Ω ΔΗΜΩΙ
(Q.) ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ Δ ΛΙΛΕΙΣ ΛΕΙΚΑ ΩΙΑ
(R.) ΑΓΑΘΗΙΤΥΧΗΙΔΕΔΟΚΤΑΙΤΗΙΒΟΥΛΗΙΚΑΙΤΩΙΔΗΜΩΙ

2\. ΤΟΥΔΗΜΟΥΠΑΣΙΝΜΕΝΤΟΙΣΑΠΕΣΤΑΛΜΕΝΟΙΣΕΠΙ
ΤΟΥΔΗΜΟΥΠΑΣΙΝΜΕΝΤΟΙΣΑΠΕΣΤΑΛΜΕΝΟΙΣΕΠΙΣ
ΟΥΔΗΜΟΥΠΑΣΙΝΜΕΝΤΟ ΣΑΠΕΣΤΑΛΜΕΝΟΝ ΕΠΙ
ΤΟΥΔΗΜΟΥΠΑΣΙΝΜΕΝΤΟΙΣΑΠΕΣΤΑΛΜΕΝΟΙΣΕΠΙΤΗΝΠΟ

3\. ΛΙΝΡΙΕΠΕΙΘΑΡΧΗΚΟΤΟΣΤΕΚΑΙΕΦΟΣΟΝΗΝΔΥΝΑΤΟΝΚΑΤΗ
ΛΙΝΠ ΕΠΕΙΘΑΡΧΗΚΟΤΟΣΤΕΚΑΙΕΦΟΣΟΝΗΝΔΥΝΑΤΟΝΚΑΤΕ
ΛΙΝΠ ΕΠΕΙΟΑΡΧΗΚΟΤΟΣΤΕΚΑΙΕΦΟ ΝΗΝΔΥΝΑΤΟΝΚΑΤ
ΛΙΝ Π ΕΠΕΙΘΑΡΧΗΚΟΤΟΣΤΕΚΑΙΕΦΟΣΟΝΗΝΔΥΝΑΤΟΝΚΑΤΗΚΟ

4\. ΛΟΥΘΗΚΟΤΟΣΤΑΙΣΕΚΑΣΤΩΝΑΥΤΩΝΒΟΥΛΗΣΕΣΙΜΚΑ
ΛΟΥΘΗΚΟΤΟΣΤΑΙΣΕΚΑΣΤΩΝΑΥΤΩΝΒΟΥΛΗΣΕΙΣΙΝΚΑΤ
ΛΟΥΘΗΚΟΤΟΣΤΑΙΣΕΚΑΣΤΟΝΑΥΤΩΝΒΟΥΛΗΣΕΣΙΝΚΑ
ΛΟΥΘΗΚΟΤΟΣΤΑΙΣΕΚΑΣΤΩΝΑΥΤΩΝΒΟΥΛΗΣΕΣΙΝΚΑΤΑΠΕΜΦ

5. (T.) ΘΕΝΤΟΣΔΕΚΑΙΚΛΕΩΝΟΣΤΩΝΤΟΥΒΑΣΙΔΕΩΣΑΤΤΑΔΑ
(V.) ΘΕΝΤΟΣΔΕΚΑΙΚΛΕΙΟΝΟΣΤΩΝΤΟΥΒΑΣΙΛΕΩΣΑΤΤ
(Q.) ΘΕΝΤΟΣ ΚΑΙΚΛΕ ΙΝΟΣΤΩΝΤΟΥΒΑΣΙΛΕΩΣΑΤΤ
(R.) ΘΕΝΤΟΣΔΕΚΑΙΚΛΕΩΝΟΣΤΩΝΤΟΥΒΑΣΙΛΕΩΣΑΤΤΑΛΟΥΤΟΥ

6. ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥΕΩΜΑΤΟΦΥΛΑΚΑΤΩΝΚΑΙΜΕΙΝΑΝΤΟΣ
ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥΣΩΜΑΤΟΦΥΛΑ Κ ΩΝΚΑΙΜΕ ΝΑΝΤΟΣ
ΛΑΔΕΛΦΟΝΤΩΜ ΚΑΙΜΕΙΝΑΝΤΟΣ
ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥΣΩΜΑΤΟΦΥΛΑ Κ ΩΝΚΑΙΜΕΙΝΑΝΤΟΣΕΤΗΔΕ

7. ΚΑΕΞΚΑΙΕΝΤΟΥΤΟΙΣΑΓ ΝΤΙΕΓΟΙΗΜΕΝΟΥΤ
ΚΑΕΞΚΑΙΕΝΤΟΥΤΟ ΑΤΟΔ ΝΓΕΓΟΙΗΜΕΝΟΥΤ
ΚΑΕΞΚΑΙΕΝΤΟΥΤΟΙΣΤΟΙΣΑΓΩΣΙΝΓΕΓΟΙΗΜΕΝΟΥΤ
ΚΑΕΞΚΑΙΕΝΤΟΥΤΟΙΣΑΓΟΔΕΙΞΙΝΓΕΓΟΙΗΜΕΝΟΥΤΗΣΓΡΑΓ

8. ΜΑΤΙΚΗΣΚΑΙΤΗΣΚΑΤΑΤΟΝΒΙΟΜΕΥ ΣΙΑΣΙΣΩΣΤΕΚΑΙ
ΜΑΤΙΚΗΣΚΑΙΤΗΣΚΑΤΑΤΟΝΒΙΟ ΕΥΤΑΞΙΑΣΙΣΩΣΤΕΚΑΙΔ
ΜΑΤΙΚΗΣΚΑΙΤΗΣΚΑΤΑΤΟΝΚ Α ΣΑΞΙΑΣΙΣΩΣΤΕΚΑΙ
ΜΑΤΙΚΗΣΚΑΙΤΗΣΚΑΤΑΤΟΝΒΙΟΝΕΥΤΑΞΙΑΣΙΣΩΣΤΕΚΑΙΔΙΚΑΙΩΣ

(T.) ΓΡΟΣΕΝΗΝΕΓΜΕΝΟΥΓΑΣΙΝΜΕΤΑ ΤΗΣΓΑΣΗΣΚΑΘΑΡΕΙ
(V.) ΓΡΟΣΕΝΗΝΕΓΜΕ ΑΣΙ ΜΕΤΑ ΤΗΣΓΑΣΗΣΚΑΘΑΡΕΙ
(Q.) ΓΡΟΣΕΝΗΝΕΓΜΕΝΟΥΣ Γ ΤΑΣΤΗΝΓΑΣΗΣΚΑΘΑΡ
(R.) ΓΡΟΣΕΝΗΝΕΓΜΕΝΟΥΓΑΣΙΝΜΕΤΑ ΤΗΣΓΑΣΗΣΚΑΘΑΡΕΙΟΤΗ

10. ΤΟΣΟΥΘΕΝΕΦΕΛΚΟ ΔΙΩΓ ΩΝΟΥΔΑΓΟΡΟΗΣ
ΤΟΣΟΥΘΕΝΕΦΕΛΚΟ ΤΙΚΩΝΟΥΔΑΓΟΡΘΗΣ
ΤΟΣΟΥΘΕΝΕΦΕΛΚΟΜΕΝ ΔΡΩΤ ΩΝΟΥΔΑΓΟΡΘΗΣ
ΤΟΣΟΥΘΕΝΕΦΕΛΚΟΜΕΝΟΥΤΩΝΙΔΙΩΤΙΚΩΝΟΥΔΑΓΟΡΘΗΣΚΑΙ

11. ΜΕΤΕΞΟΥΣΙΑΣΘΕ ΕΙΝΑΛΛΑΤΑΜΕΝΓΑΕΙΣΤΑ
ΜΕΤΕΞΟΥΣΙΑΣΘΕ ΤΤΕΙΝΑΛΛΑΤΑΜΕΝΓΛΕΙΣΤΑ
ΜΕΤΕΞΟΥΣΙΑΣΘΕΙ ΝΑΛΛΑ ΙΙΙΕΝΓ ΕΙΣΤΑ
ΜΕΤΕΞΟΥΣΙΑΣΘΕΛΟΝΤΟΣΔΙΚΑΖΕΙΝΑΛΛΑΤΑΜΕΝΓΛΕΙΣΤΑΓΡΟΑΙ

12. ΡΩ ΜΕΝΟΥΣΥΛΛΥΕΙΝΤΟΗΣ ΟΜΕΝΟΥΣΑΝΑΓΕΝΓΟΝ
ΡΟΥΜΕΝΟΥΣΥΛΛ ΕΙΝΤΟ ΛΛΥΟΜΕΝΟΥΣΑΝΑΓΕΝΓΟΝ
Ρ ΜΕΝΟΥΣΥΛΛΕΥΙΝΤΟ Σ\ Ρ ΟΜΕΝΟΥΣΑΝΑ⁻ΕΝΓΟΝ
ΡΟΥΜΕΝΟΥΣΥΛΛΥΕΙΝΤΟΥΣΔΙΑΛΥΟΜΕΝΟΥΣΑΝΑΓΕΜΓΟΝΤΟΣ

13. (T.) ΕΓΙΤΑΚΑΛΩΣΚΑΙ ΔΚΑΙΩΣ ΝΕ ΝΟΜΟΘΕΤΗΜΕΝΑΗΜΙΝΥΓΟΤΩ
(V.) ΕΓΙΤΑΚΑΛΩΣΚΑΙ ΚΑΙΩΣ ΜΟΘΕΤ ΜΕΝΑΗΜΙΝΥΓΟ
(Q.) ΕΤΙΤΑΚΑΛ ΚΑΙΛΙΚΑΙΟΣΥΝΗΣΝΟΜΟΘΕΤ Ι ΜΕΝΑΗΜΙΝΥΓΟΤΩΝΒΑ
(R.) ΕΓΙΤΑΚΑΛΩΣΚΑΙΔΙΚΑΙΩΣ ΝΕ ΝΟΜΟΘΕΤΗ ΜΕΝΑΗΜΙΝΥΓΟΤΩΝΒΑ

14. ΣΙΛΕΩΝΚΑΤΑΤΕΤΑΣ ΚΡΗΜΑ· Γ ΣΜΕΝΑΓΡΟΔΙΑ
ΣΙΛΕΩΝΚΑΤΑΤΕΤΑΓ ΘΕΙΟΝΤΕΧΡΗΜΑΤΗΣΜΕΝΑΥ
ΣΙΛΕΩΝΚΑΤΑΤΕΤΑΕΤ ΟΝΟΚΕΧΡΗΜΑΤ Ι ΣΜΕΝΑ
ΣΙΛΕΩΝΚΑΤΑΤΕΤΑΓΑΡΑΤΩΝΘΕΩΝΚΕΧΡΗΜΑΤ Ι ΣΜΕΝΑΓΡΟΔΙΑ

15. ΤΑΤΜΑΤΑΚΑΙΤΟΥΣΝΟΜΟΥΣ ΑΙΤΩΙΑΣΘΕΝΕΣΤΑΤΩ
ΤΑΡΜΑΤΑΚΑΙΤΟΥΣΝΟΔΟΥΣ ΑΙΤΩΙΑΣΟΕΝΕΣΤΑΤΩ
ΤΑΓΜΑΤΑΚΑΙΤΟΥΣ ΑΣΘΕΝΕΣΤΑΤΩΝ
ΤΑΓΜΑΤΑΚΑΙΤΟΥΣΝΟΜΟΥΣΗΜΩΝΟΥΔΕΤΩΙΑΣΘΕΝΕΣΤΑΤΩΙΓΡΟΣ

16. ΤΟΝΔΥΝΑΤΩΤΑΤΟΝ ΓΡΟΣΤΟΝΕΥΓΟΡΟΝ
ΤΟΝΔΥΝΑΤΩΤΑΤ ΔΝΗ ΓΚΩΤΑΤΩΙΓΡΟΣΤΟΝΕΥΓΟ
ΤΟΝΔΥΝΑΤΩΤΑΤΟΝ ΔΗΝΟ ΝΕΟΤΙΣΤΟΝ ΡΟΣ ΕΥΓΟ
ΤΟΝΔΥΝΑΤΩΤΑΤΟΝ ΟΥΔΕΤΩΙΓΕΝΕΣΤΑ ΤΩΙΓΡΟΣΤΟΝΕΥΓΟΡΩ

17. (T.) ΩΑΤΟΝΗΙΣ ΩΣΤΕΑΓΕΝΕΝΧΘΕΙΣ
(V). ΘΑΤΟΝΗΙΣ ΗΥΑΡ Θ ΧΙΟΣ ΟΕΙΑΤΩΣΙΤΕΑΤΕΝΕΝΧΘΕΙΣ
(Q.) ΤΑΤΟΝΗΙΣ ΗV ΜΟΣ Α ΩΝΤΕΑΝΕΝΕ ΧΘΕΙΣ
(R.) ΤΑΤΟΝΠΙΣΤΗΝΑΡΝΟΥΜΕΝΟΥΒΟΗΘΕΙΑΝΩΣΤΕΑΓΕΝΕΝΧΘΕΙΣ

18. ΕΝΤΟΥΤΟΙΣ ΣΜΕΝΓΛΕ ΤΑΣΕΙΣΣΥΛ
ΕΝΤΟΥΤΟΙΣΘ ΔΙΚΟ ΟΛΣΜΕΝΠΑΡΕΤΛΣΕΙΣΣΥΜ
ΕΝΤΟΥΤΟ Σ ΡΟ ΑΣ ΕΝΠΑΣΕΤΑΣΕΙΣ Α
ΕΝΤΟΥΤΟΙΣΟΡΘΩΣΤΑΣΔΙΚΑΣΤΑΣΜΕΝΠΛΕΙΣΤΑΣΕΙΣΣΥΛΛΥ

19. ΣΙΜΑΓΗΠΩΧ ΜΕΝΕ ΧΟΕΙΣΑΣΔΙΕΞΑΓΗ
ΣΙΜΑΓΗΓΟΧ ΑΥ ΟΝΕ ΕΙ ΧΟΕΙΣΑΣΔΙΕΞΑΓΙ
Ν:ΜΑΓ ΓΟΧΟ ΑΥΡ ΝΕΝΕΡΧ ΕΙΣΑΣΔΙΕΞΑΓΙ
ΣΙΝΑΓΗΓΟΧΩΣΤΑΣΔΕΕΙΣΑΥΡΙΟΝΕΝΕΝΧΘΕΙΣΑΣΔΙΕΞΑΓΗΓΟ

20. ΧΩΣΩΣΤΕΚΑΙ ΚΑΣΕ ΟΝΤΑΣΕ ΔΟΚΕΙΝ
ΧΩΣΩΣΤΕΚΑΙ ΑΣΟΙΚΑΣΕΥΟΝΤΑΣΕΥΔΟΚΕΙΝΤ
ΧΩΣΩΣΤΕΚΑΙΝΥ ΑΣΣΙΧΑΣΕΙΟΝΤΑΣΕΥΔΟΚΕΙΝΤ
ΧΩΣΩΣΤΕΚΑΙΠΑΡΑΤΟΥΣΤΑΣΔΙΚΑΣΕΧΟΝΤΑΣΕΥΔΟΚΕΙΝΤΗΝ

21. (T.) ΤΕ ΛΗΝΑΝΑΣ ΝΟΣΕΥΣΧΗΜΟΝΩΣΚΑΙΑ
(V.) ΤΕ ΛΛΗΝΑΝΑ ϽΓΟΙΝ ΝΟΣΕΥΣΧΗΜΟΝΩΣΚΑΙΑ
(Q.) ΤΕ Λ ΛΑΝΑΣ ΕΝΟΣΕΥΣΧΗΜΟΝΩΣΚΑΙΕΙΙ
(R.) ΤΕΑΛΛΗΝΑΝΑΣΤΡΟΦΗΝΓΕΓΟΙΗΜΕΝΟΣΕΥΣΧΗΜΟΝΩΣΚΑΙΑΞΙ

22. ΩΣ!ΟΥΤ ΑΣΙΑ ΩΣΚΑΚΟΥΜΕΝΕΙΣΤΟΔΥ
ΩΣΑΟΥΤΕΥΑΣΙΑΡΑΚΚΑΥΓΗ ΟΛΕΩΣΚΑΓΟΥΜΕΝΕΙΣΤΟΔΥ
ΣΤΟΥΤΙΜΑΣ Ω ΑΙ ΔΤΩΣΚΑΛΟΥΜΕΝΕΙΣΤΟΔΥΝΑΙ
ΩΣΤΟΥΤΕΒΑΣΙΛΕΩΣΚΑΙΤΗΣΓΟΛΕΩΣΚΑΚΟΥΜΕΝΕΙΣΤΟΔΥΝΑ

23. ΤΟΝΟΥΘΕΝΙΡΟΥΛΗΘΕ ΓΑΡΑ ΝΕΣΘΑΙ ΑΘΟΥΔΕΚΑΤ
ΤΟΝΟΥΘΕΝΙΡΟΥΛΗΘΕΩΓΑΓΑΝ ΟΣΤ ΝΕΣΘΑΙ ΓΑΘΟΥΔΕΚΑΤ
ΤΟΝ ΥΘΕΝΙΒΟΥΛΗΘΕΙΩ ΕΑ ΤΙΝΕΣΘΑΙ ΑΘΟΥΔΕΚΑΤΟΥ
ΤΟΝΟΥΘΕΝΙΒΟΥΛΗΘΕΙΣΓΑΡΑΙΤΙΟΣΓΕΝΕΣΘΑΙΑΓΑΘΟΥΔΕΚΑΤΑΤΟ

24. ΔΙΚΑΙΟΝΚΑΙΚΟΙΚΗ ΓΩΙ Α ΟΥΘΗΚ
ΔΙΚΑΙΟΝΚΑΙΚΟΙΚΗ ΥΑΙΟC ΔΙΑ ΕΚΑΣΤΩΙΓΑΟΝΚΟΑΟΧΘΗΚ
ΔΙΚ Ι ΙΝΚΑΙΚΟΙΝΗΣΕΚΑΣΤΟΝΤΟΝΔΙ ΣΤΩΙ ΑΤΤΑΛΛΟΥΘΗΚ
ΔΙΚΑΙΟΝΚΑΙΚΟΙΝΗΙΑΓΑΣ·ΙΝΚΑΙΙΔΙΑΙΕΚΑΣΤΩΙΚΑΤΗΚΟΛΟΥΘΗΚΕΝ

25. (T.) Η ΕΧΟΝΤΕΣ ΟΙΒΑΣΙΛΕΙΣ ΛΟΥΣΙΝΠΡΟΣΤΗΝΠΟ
(V.) ΕΧΟΝΤΕΣ ΟΙΒΑΣΙΛΕΙ7 ΝΩΝ ΣΥ ΛΟΥΣ ΝΠΡΟΣΤΗΝΠΟ
(Q.) ΕΧΟΝΤΕΣΚΟΙ ΙΝ Τ ΛΟΥΣ ΝΠΡΟΣΤΗΝΠΟΛΙΝ
(R.) ΗΙΕΧΟΝΤΕΣ ΟΙΒΑΣΙΛΕΙΣΗΜΩΝΔΙΑΤΕΛΟΥΣΙΝΠΡΟΣΤΗΝΠΟΛΙΝ

26. ΠΡΟΑΙΕΕΣΕΙΕΥΑΠΑ ΝΟ ΣΤΟΙΣΤΕ
ΠΡΟΑΙΡΕΣΕΙΕΥΑΠΑΝΤ ∠ΠΙ ΙΙΕΝΟ ΣΤΟΙΣΤΕ \ΙΑΤΗ
ΠΡΟΑΙΡΕΣΕ ΕΥΑΠΑΝΤΑΣ ΤΟΙΣΤΕΧΡΩΜΕΝΟΙΣΤΟΙΣΤΕΦΙΛΤΑΤΗΣ
ΠΡΟΑΙΡΕΣΕΙΕΥΑΠΑΝΤΗΤΟΣΤΟΙΣΤΕΧΡΩΜΕΝΟΙΣΤΟΙΣΤΕΦΙΛΙΑΖΟΥ

27. ΙΝΚΑΙΤΟΙΣΠΑΡΑΠΙΝ ΑΤΟΥΒΑΣΙΛΕΩΝΚΑΙΤΩ
\ΙΝΚΑ ΠΟΙΣΠΑΡΑΓΙΝΓΝ Υ ΣΕΔΓΑΤΑΥΒΑΣΙΛΕΑ ΚΑΙΤΩ
ΣΙΝΚΑΙΤΟΙΣΠΑΡΑΓΙΝΟΜΕΝΟΙΣ Λ ΑΙΟΥΒΑΣΙΛΕΑ ΚΑΙΤ
ΣΙΝΚΑΙΤΟΙΣΠΑΡΑΓΙΝΟΜΕΝΟΙΣΠΑΡΑΤΟΥΒΑΣΙΛΕΩΣΚΑΙΤΟΙΣ

28. ΕΝ ΙΣΠΑΡΕΠΙΔΙ ΔΙΑΚΑΙΓΛΕΙΟΝΑΚΑΙΟΔΙΜΟ
ΕΝΙΟΝΕΟΙΣΠΑΡΕΓΙΔ ΟΝΔΙΑΚΑΙΠΑΕΙΟΝΑΚΙΕΟΔΗΜΟ
ΕΝΙΟΝΕΟΙΣΠΑΡΕΠΙΔΗΜΟΥΣ ΔΙΑΚΑΙΠΛΕΙΟΝΑΚΑΙΟΔΗΜΟΣ
ΞΕΝΟΙΣΤΟΙΣΠΑΡΕΠΙΔΗΜΟΥΣΙΝΔΙΑΚΑΙΠΛΕΙΟΝΑΚΙΣΟΔΗΜΟΣ

29. (T.) ΟΥΤΟΥΣΒΑΣΙΛΕΙΣ ΑΣΩΣΜΕΓΙΣΤΟΝΑΥΤΩ
(V.) ΜΥΤΟΥΣΒΑΣΙΛΕΙΣΜΕΠΑΠΡΟΣΤ ΙΑΣΩΣΜΕΓΙΣΤΟΝΑΥΡΩ
(Q.) ΙΟΥΤΟΥΣΒΑΣΙΛΕΙΣΜΕΤ ΠΑΣΩΣΜΕΓΙΣΤΟΣΑΥΤΩ Π
(R.) ΗΞΙΟΥΤΟΥΣΒΑΣΙΛΕΙΣΜΕΤΑΠΡΟΣΤΑΣΙΑΣΩΣΜΕΓΙΣΤΟΝΑΥΤΩΙΠΑ

30. ΑΡΙΟΥΜΕΝ ΧΩΡΗΣΩΣΙΝΜΕ
ΑΡΙΟΥΜΕΝΩ ΥΓΩ ΙΥΘΙΜ ΕΦΙΧΩΡΗΣΩΣΙΝΜΕΝΣ ΑΥ
ΑΡΙΩ ΜΕΝΟΥ Ω ΧΩΡΙΣΩΣ ΜΕ
ΡΑΙΤΟΥΜΕΝΩΙ ΕΥΕΡΓΕΤΗΜΑΕΠΙΧΩΡΗΣΩΣΙΝΜΕΝΕΙΝΑΥΤΟΝ

31. ΙΤΗΣΠΟΛΑ ΚΑΙΛΙΑΤΟΣΙΣΤΑ Β
ΙΙΤΜΣΤΟΑ_ΟΣΑΙΑΤΣΔΗΤΑΥΤΑΚΑΙΑΙΑΤΟΕΙΣΤΑΥΟΥΒ ΕΙ
ΕΠΙΤΗΣΠΟΛΕΩΣ ΚΑΙΛΙΑΤΟΣ ΕΤΑ Β
ΕΠΙΤΗΣΠΟΛΕΩΣΔΙΑΤΕΔΗΤΑΥΤΑΚΑΙΔΙΑΤΟΕΙΣΤΑΤΟΥΒΑΣΙ

32. ΛΕΩΣ
ΕΩΣΠΝ ΓΝΑ Κ Ν Α ΩΣΑ ΣΤΠΦΘΑΙΙ ΝΕ
ΕΩΣΠΕ ΩΣΑΡΙΣΤ ΦΘ
ΛΕΩΣΠΡΑΓΜΑΤΑΔΙΑΚΕΙΣΘΑΙΩΣΑΡΙΣΤΑΦΘΑΝΕΙΝΔΕΣΥΝΕΧΩΣ

33. (T.) . . . .
(V.) ΛΝΤΟΙΣΑ Γ Υ ΩΛΛΟΚΑΓΑΘΑΧΚΑΙΣΙΚΑΙΟ
(Q.) ΝΤΟΙΣΑ ΚΑΛΟΚΑΓΑΘΟΣΚΑΙ Σ ΚΑ
(R.) ΕΝΤΟΙΣΑΓΑΣΙΝΠΟΛΕΙΤΕΥΜΑΣΙΚΑΛΟΚΑΓΑΘΟΣΚΑΙΔΙΚΑΙΟΣ

34. . . . .
ΙΣΜΔΕΔΟΚΘ ΟΥΛ ΩΙΦΗΜ ΕΠΑΙΝΕΣΑΙΡΛΕC
- ΣΧΔΕΔΩΧΘΛΙ ΩΙΔΗΜΩΙ ΔΕ
ΕΙΝΑΙΔΕΔΟΧΘΑΙΤΗΙΒΟΥΛΗΙΚΑΙΤΩΙΔΗΜΩΙΕΠΑΙΝΕΣΑΙΚΛΕΩΝΑ

35. . . . . ΗΣΠΟΛΕΩΣΚΑ
ΑΤΑΓΑ ΠΟΝ ΑΙ Υ ΝΑΧΟΡ ΝΤΑWΤΗΣΓΟΛΕΩΣΚΑC
ΑΤ ΤΑΣΤΗΣΠΟΛΕΩΣΚΑΙ
ΕΙΝΑΙΔΕΑΥΤΟΝΚΑΙΕΚΓΟΝΟΥΣΑΥΤΟΥΕΥΕΡΓΕΤΑΣΤΗΣΠΟΛΕΩΣΚΑΙΤΙ

36. . . . . Π ΑΡΕΤΗΣΕΝΕΚΕΝ
ΧΑΣΑΙΧΟΙΣΑ ΑΕ ΝΕ ΚΟΜΧΑΛΓ ΗΙΑΡΕΤΗΣΕΝΕΚΕΝΙ
ΥΔΩ Σ ΝΙΧΑΛΕΠΗΙΑΡΕΤΗΣΕΝΕΚΕΝ
ΜΗΣΑΙΧΡΥΣΩΙΣΤΕΦΑΝΩΙΚΑΙΕΙΚΟΝΙΧΑΛΚ ΗΙΑΡΕΤΗΣΕΝΕΚΕΝΚΑΙ

37. (T.) ΟΙ ΑΣΗ ΟΝΒΑΣΙΛΕΑΣ
(V.) Υ ΟΙ ΑΣΗΝΕΧΥΣΝ ΑΤΤΑΥ ΣΛΩ ΤΟΝΒΑΣΙΛΕΑΕΝΥΕΝΗΚΑ Τ
(Q.) ΟΙΣΑΣΗ ΒΑΣΙΛΕΑΕ ΑΤΤΑΛΟΝ
(R.) ΕΥΝΟΙ ΑΣΗΝΕΧΩΝΔΙΑΤΕΛΕΙΠΡΟΣΤΟΝΒΑΣΙΛΕΑΕΥΜΕΝΗΚΑΙΤΟΝ

38. ΛΕΛΑΤ ΝΒΑΣΙΛΙΣ ΤΡΑΤΟ
Τ ΛΕΑΑΤΣ ΟΚ ΑΔ ΥΟΤΩ· ΙΤ¯ΝΒΑΣΙΑΙΣΥΩΝΧΤΡΑΤΟ
ΛΕΑΑΤΤΑΛΟΝ
ΒΑΣΙΛΕΑΑΤΤΑΛΟΝΦΙΛΑΔΕΛΦΟΝΚΑΙΤΗΝΒΑΣΙΛΙΣΣΑΝΣΤΡΑΤΟΝΙ

39. ΚΑΙΑΤ ΝΟΥΚΑΙΤ
ΝΚΑΙΑΤΣ ΩΚ Σ ΡΑ ΤΙ ENΟΥΚΑΙΤΟΔ ΙΟΝΣΟ
ΝΟΥΚΑΙΤΟ ΟΝΤΟ
.ΚΗΝΚΑΙΑΤΤΑΛΟΝΦΙΛΟΜΗΤΟΡΑΤΟΝΕΥΜΕΝΟΥΚΑΙΤΟΝΣΤΕΦΑΝΟΝ

40. ....
ΟΝΤΩΝ ΙΑΚ ΙΝΝ Ο ΔΑΤΤΑΛΕΙΥ ΩΧΙΓΥΝΕΑ
ΗΤ ΝΚΑΓ ΑΤΤΑΛΕΙ
ΤΟΥΤΟΝΑΝΑΓΟΡΕΥΣΑΙΕΝΤΩΙΤΩΝΑΤΤΑΛΕΙΩΝΓΥΜΝΙΚΩΙΑΓΩ

41. (T.) ΚΑΙΝΙΚΗΦΟΡΙΩ ΑΜΙΟΝΥΣ
(V.) ΓΝΚΑΙΝΙΚΗΦΟΡΙΩΙΟΥ Δ Α ΑΙΔΙΟΝΨΣΚΟΝ ΣΗΓΟΜ Τ
(Q.) ΝΚΑΙΝΙΚΗΦΟΡ ΟΙ ΑΙΔΙΟΝΥΣ Ο
(R.) ΝΙΚΑΙΝΙΚΗΦΟΡΙΩΝΘΥΜΕΛΙΚΩΙΚΑΙΔΙΟΝΥΣΙΩΝΤΡΑΓΩΙΔΟΙΣ

42. ΤΗΝΕΓΤΜΕΛΕΙΑ ΧΕΙΟΝΤΩ
ΤΗΝΕΓΙΜΕΑΕΙΑΝΙ ΕΦ Ν ΧΕΙΟΝΤΩΝΣΓΑΤΗΓΩΝ
ΤΗΝΕΓΙΜΕΛΕΙΑΝ Ν ΧΕΙΟΝΤΟΣ ΗΓΩΝ
ΚΑΙΤΗΝΕΓΙΜΕΛΕΙΑΝΕΙΝΑΙΤΩΝΕΝΤΕΛΕΙΟΝΤΩΝΣΤΡΑΤΗΓΩΝ

43. ΑΙΛΕΑΥΤΟΜΚΑΙΓ Ο ΥΤΟΥ
ΙΙΝΑΙΔΕΑΥΤΟΝΚΑΙΓ ΟΥΜ ΓΗ ΔΕΥΤΟΥΚΑ ΑΨΑΣΘΑ
ΙΑΙΔΕΑΥΤΟΝΧΟ‾ Ο ΤΟ ΛΙ ΑΨΑΣΘΑΙ
ΕΙΝΑΙΔΕΑΥΤΟΝΚΑΙΓΡΟΣΤΑΤΗΝΔΙΑΒΙΟΥΚΑΙΕΞΕΙΝΑΙΓΡΑΨΑΣΘΑΙ

44. ....
ΙΥΛΗΣΚΑΙΔΗΜΟΥΟΥΑΧΟ Ι ΥΑΙΥΙΤΑ Ε ΙΔΕΑΥ ΝΚΑΙΣΙΤΗ
ΥΛΗΣΚΑΙ ΟΥΣ ΑΙΥΓΑ Τ ΔΕΑ Ι ·ΙΣΙΤΗ
ΦΥΛΗΣΚΑΙΔΗΜΟΥΚΑΙΦΡΑΤΡΙΑΣΗΣΑΝΒΟΥΛΗΤΑΙΔΕΧΕΣΘΑΙΔΕΑΥΤΟΝΚΑΙΣΙΤΗ

45. (T.) ΝΕΝΓΡΥΤΑΝΕΝ ΔΙΑΒΙΟ ΕΓΡΑΜΜΑ ΟΥΔΗΝΟΥ ΓΡΑΨΑ
(V.) ΙΝΕΝΓΡΥΤΑΝΕΙΩΙΔΙΑΒΙΟ Τ Ι ΔΕΓΗΑΜΜΑ ΩΥΔΗΝΟΥΔ ΑΓΡΑΨΑΙ
(Q.) ΝΕΝΓΡΥΤΑΝΕΙΩΙΔΙΑΒΙΟΥΤ ΓΡΑΜΜΑ ‾ΟΥΔΗΛΟΥ. ΑΓΡΑΨΑΙ
(R.) ΣΙΝΕΝΓΡΥΤΑΝΕΙΩΙΔΙΑΒΙΟΥΤΟΝΔΕΓΡΑΜΜΑΤΕΑΤΟΥΔΗΜΟΥΑΝΑΓΡΑΨΑΙ

46. ΤΗΛΡΙΝΗ Ν ΣΤΑΘ ΟΔΕΓ ΜΟΜΕΝ ΑΝΑ
ΤΗΛΗΝΗ Ν ΣΤΑΘΙ Δ ΙΑΙ ΝΤΩΥΑΓΤΑΛΕΙΩ ΟΔΕΓΓΝΟΝΕΝΟΝΑΝΑΛ
‾ΤΗΛΗΝΝ ΗΗΣΤΑΘΜΟΝ ΕΝΤΩΙΜΕΤΑΛΕΙΩΙΤΟΔΕ Χ ΟΜΕΝΟΝΑΝΑΛΩ
ΕΙΣΣΤΗΛΗΝΗΑΝΑΣΤΑΘΗΣΕΤΑΙΕΝΤΩΙΑΤΤΑΛΕΙΩΙΤΟΔΕΓΕΝΟΜΕΝΟΝΑΝΑΛΩ

47. ΤΕΤΗΝΑΝΑΓΡΑΦΗΝΚΑΙΣΗΝ ΝΤΑΜΙΑΝΤΗΣ
Κ Σ C ΤΕΤΗΝΑΝΑΓΡΑΦΗΝΚΑΧΓΗΝΩΝΑΘΕΣΙΛ ΕΡΙ ΓΟΝΤΑΜΙΑΝΤΗΣ
ΜΑΚΑΤΑΤΕΤΗΝΑΝΑΓΡΑΦΗΝΚΑΙΤΗΝΑΝΑΘΕΣΙΝΔ Ρ ΝΤΑΜΙΑΝΤΗΣ
ΜΑΚΑΤΑΤΕΤΗΝΑΝΑΓΡΑΦΗΝΚΑΙΤΗΝΑΝΑΘΕΣΙΝΜΕΡΙΣΑΙΤΟΝΤΑΜΙΑΝΤΗΣ

48. ΑΝΑΟ ΕΩΣΤΗΝΕ ΤΡΑΤΗ ΟΥΣ
ΑΝΑΘΕΣΕΩΣΤΗΝΕΓΙΜΕΛΕΙ ΓΟ ΗΣΑC ΥΣΣΤΡΑΤΗΕΟΥΣ
‾ΑΝΑΘΕΣΕΩΣΤΗΝΕΓΙΜΕΛΕΙΑΝΓΟΙΗΣΑ ΜΕΝ ΟΥΣΣΤΡΑΤΗΓΟΥΣ
ΔΕΑΝΑΘΕΣΕΩΣΤΗΝΕΓΙΜΕΛΕΙΑΝΓΟΙΗΣΑΙΜΕΝΤΟΥΣΣΤΡΑΤΗΓΟΥΣΚΑΙ

49.(T.) ΤΟΥΤΩΝΣΥΝ ΤΑΕΙΩΣΤΙΗ
(V.) ΤΟΥΤΩΝΣΥΝFFΛΟΥΜΕΝΟΙ ΦΑΜΕΡΟΣΗΙΟΔ ΩΣΚΑΤΑΞΙΩΣΤΡΙ
(Q.) ΤΟΥΤΩΝΣΥΝΤΕΛΟΥΜΕΝΗΝ ΓΡΟΣΙΟ ΜΟΣΚΑΤΑΞΙΩΣΤΙΜΗ
ΤΟΥΣΤΟΥΤΩΝΣΥΝΤΕΛΟΥΜΕΝΟΥΣΚΑΤΑΜΕΡΟΣΗΙΟΔΗΜΟΣΚΑΤΑΞΙΩΣΤΙΜΑΙ

50. ΚΑΤΑΤΗΝΕΑΥΣΟΥΔΥΝΑΜ ΝΙΟΥΣΑ ΜΕΝΤΟΥΡΑΣΙΛΕΟΣ
ΩΝΚΑΤ ΤΗΝΕΑΜF ΥΙΔΥΝΑΛ ΝΓΟΥΣΑ Β ΩΣΜΕΝΤΟΥΒΑΣΙΑΕΩ
ΝΚΑΤΑΤΗΝΣΑ ΟΥ ΥΝ ΟΥΣ Ω ΜΕΝ ΒΑΣΙΛΕΩΝ
ΚΑΙΚΑΤΑΤΗΝΕΑΥΤΟΥΔΥΝΑΜΙΝΤΟΥΣΑΞΙΩΣΜΕΝΤΟΥΒΑΣΙΛΕΩΣΗΜΩΝ

51. ΩΣΔΕΚΑΙΔΙΚΑΙΩΣΓΡΟΣ ΕΡΟΜΕΝΟΥ
ΩΣΔΕΚΑΙΔΙΚΑΙΩΣΠΡΟΣΦΕΡΟΝΕΝΟΥΣΡΝ ΟΥΩΙΑΓΑΣΕΜΨΑΙΔΙ
ΩΣΔΕΚΑΙ ΙΚΑΙΩΣΠΡΟΣΦΕΡΟΜΕΝΟΥΣ ΑΤΤΑΛΛΣ ΥΑΙΛ
ΚΑΛΩΣΔΕΚΑΙΔΙΚΑΙΩΣΠΡΟΣΦΕΡΟΜΕΝΟΥΣΤΗΙΝΗΣΩΙΔΙΑΠΕΜΨΑΙΔΕ

52. ΡΙΣΜΕΝΟΥΣ ΤΡΑΤΗΓΟΥΣΠΡΟΣΤΟΝΒΑΣΙΛΕΑ
ΦΙΣΧΑΣΓΟΥ ΣΤΡΑΤΗΓΟΥΣΠΡΟΣΤΟΝΒΑΣΙΛΕΑΜΑΤΗΣΕ
ΑΡΙΣΤΟΝΟΥΣΣΤΡΑΤΗΓΟ ΣΠΡΟΣΤΟΝΒΑΣΙΛΕΑΝΤΙΜΗΣΕ
ΤΟΥΣΩΡΙΣΜΕΝΟΥΣΣΤΡΑΤΗΓΟΥΣΠΡΟΣΤΟΝΒΑΣΙΛΕΑΙΝΑΤΗΣΕ

53. (T.) ΥΓΝΩΜΗΣΣΥΝΤΕΛΗΤΑΙΤΑΕ ΦΙΣΜΕΝ
(V.) ΥΓΝΩΜΗΣΣΥΝΤΕΛΗΤΑΙΤΑΕΨΗΦΙΣ Ι ΕΝΑΤ
(Q.) ΥΓΝΩΜΗΣΣΥΝΤΕΛΕ ΣΑΙΓΑΡΨΗΦΙΣΜΕΝΑ
(R.) ΑΥΤΟΥΓΝΩΜΗΣΣΥΝΤΕΛΗΤΑΙΤΑΕΨΗΦΙΣΜΕΝΑ

54. ΗΒΟΥΛΗ
Η ΟΥΛΗ
ΗΒΟΥΛΗ
ΗΒΟΥΛΗ

55. ΟΔΗΜΟΣ
ΟΔΗΜΟΣ
ΟΔΗΜΟΣ
ΟΔΗΜΟΣ

56. ΚΛΕΩΝΑ
ΚΛΕΩΝΑ
ΛΕΩΝΑ
ΚΛΕΩΝΑ

57. ΣΤΡΑΤΑΓΟΥ
ΣΤΦΑΤΑΓΟΥ
ΣΤΡΑΤΗΓΟΝ
ΣΤΡΑΤΗΓΟΝ

58. ΓΕΡΓΑΜΗΝΟΝ
ΓΕΡΓΑΜΗΝΟΝ
ΓΕΡΓΑΜ Ι ΝΟΝ
ΓΕΡΓΑΜΗΝΟΝ

§ II. *Transcription en caractères courants et traduction française de l'inscription restituée.*

Ἀγαθῇ τύχῃ. Δέδοχται τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ· τοῦ δήμου πᾶσιν μὲν τοῖς ἀπεσταλμένοις ἐπὶ τὴν πόλιν πεπειθαρχηκότος τε καὶ, ἐφ' ὅσον ἦν δυνατὸν, κατηκολουθηκότος ταῖς ἑκάστων αὐτῶν βουλήσεσιν, καταπεμφθέντος δὲ καὶ Κλέωνος τῶν τοῦ βασιλέως Ἀττάλου τοῦ Φιλαδέλφου σωματοφυλάκων, καὶ μείναντος ἔτη δεκαὲξ, καὶ ἐν τούτοις ἀπόδειξιν πεποιημένου τῆς πραγματικῆς καὶ τῆς κατὰ τὸν βίον εὐταξίας, ἴσως τε καὶ δικαίως προσενηνεγμένου πᾶσιν μετὰ τῆς πάσης καθαρειότητος, οὐθὲν ἐφελκομένου τῶν ἰδιωτικῶν οὐδ' ἀπ' ὀρθῆς καὶ μετ' ἐξουσίας θέλοντος δικάζειν, ἀλλὰ τὰ μὲν πλεῖστα προαιρουμένου συλλύειν τοὺς διαλυομένους, ἀναπέμποντος ἐπὶ τὰ καλῶς καὶ δικαίως νενομοθετημένα ἡμῖν ὑπὸ τῶν βασιλέων κατά τε τὰ παρὰ τῶν θεῶν κεχρηματισμένα προδιατάγματα καὶ τοὺς νόμους ἡμῶν· οὐδὲ τῷ ἀσθενεστάτῳ πρὸς τὸν δυνατώτατον, οὐδὲ τῷ πενεστάτῳ πρὸς τὸν εὐπορώτατον πιστὴν ἀρνουμένου βοήθειαν· ὥστε ἀπενενχθεὶς ἐν τούτοις ὀρθῶς τὰς δίκας, τὰς μὲν πλείστας εἰς σύλλυσιν ἀγηγοχὼς, τὰς δὲ εἰς αὔριον ἐνενχθείσας διεξαγηγοχὼς, ὥστε καὶ παρὰ τοὺς τὰς δίκας ἔχοντας εὐδοκεῖν, τήν τε ἄλλην ἀναστροφὴν πεποιημένος εὐσχημόνως καὶ ἀξίως τοῦ τε βασιλέως καὶ τῆς πόλεως, κακοῦ μὲν εἰς τὸ δυνατὸν οὐθενὶ βουληθεὶς παραίτιος γίνεσθαι, ἀγαθοῦ δὲ κατὰ τὸ δίκαιον, καὶ κοινῇ ἅπασιν καὶ ἰδίᾳ ἑκάστῳ καθηκολούθηκεν ᾗ ἔχοντες οἱ βασιλεῖς ἡμῶν διατελοῦσιν πρὸς τὴν πόλιν προαιρέσει, εὐαπάντητος τοῖς τε χρωμένοις τοῖς τε φιλιάζουσιν καὶ τοῖς παραγινομένοις παρὰ τοῦ βασιλέως καὶ τοῖς ξένοις τοῖς παρεπιδημοῦσιν· δι' ἃ καὶ πλειονάκις ὁ δῆμος ἠξίου τοὺς βασιλεῖς μετὰ προστασίας ὡς, μέγιστον αὐτῷ παραιτουμένῳ εὐεργέτημα, ἐπιχωρήσωσιν μένειν αὐτὸν ἐπὶ τῆς πόλεως· διά τε δὴ ταῦτα καὶ διὰ τὸ εἰς τὰ τοῦ βασιλέως πράγματα διακεῖσθαι ὡς ἄριστα, φθάνειν δὲ συνεχῶς ἐν τοῖς ἅπασιν πολιτεύμασι καλοκαγαθὸς καὶ δίκαιος εἶναι, δεδόχθαι τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ ἐπαινέσαι Κλέωνα, εἶναι δὲ αὐτὸν καὶ ἐκγόνους αὐτοῦ εὐεργέτας τῆς πόλεως, καὶ τι-

μῆσαι χρυσῷ στεφάνῳ καὶ εἰκόνι χαλκῇ ἀρετῆς ἕνεκεν καὶ εὐνοίας ἣν ἔχων διατελεῖ πρὸς τὸν βασιλέα Εὐμένη καὶ τὸν βασιλέα Ἄτταλον Φιλάδελφον καὶ τὴν βασίλισσαν Στρατονίκην καὶ Ἄτταλον Φιλομήτορα τὸν Εὐμένου· καὶ τὸν στέφανον τοῦτον ἀναγορεῦσαι ἐν τῷ τῶν Ἀτταλείων γυμνικῷ ἀγῶνι καὶ Νικηφορίων θυμελικῷ καὶ Διονυσίων τραγῳδοῖς· καὶ τὴν ἐπιμέλειαν εἶναι τῶν ἐν τέλει ὄντων στρατηγῶν· εἶναι δὲ αὐτὸν καὶ προστάτην διὰ βίου, καὶ ἐξεῖναι γράψασθαι φυλῆς καὶ δήμου καὶ φρατρίας ἧς ἂν βούληται· δέχεσθαι δὲ αὐτὸν καὶ σίτησιν ἐν Πρυτανείῳ διὰ βίου, τὸν δὲ γραμματέα τοῦ δήμου ἀνάγραψαι εἰς στήλην ἣ ἀνασταθήσεται ἐν τῷ Ἀτταλείῳ, τὸ δὲ γενόμενον ἀνάλωμα κατά τε τὴν ἀναγραφὴν καὶ τὴν ἀνάθεσιν μερίσαι τὸν ταμίαν, τῆς δὲ ἀναθέσεως τὴν ἐπιμέλειαν ποιῆσαι μὲν τοὺς στρατηγοὺς καὶ τοὺς τούτων συντελουμένους κατὰ μέρος, ᾗ ὁ δῆμος καταξίως τιμᾷ καὶ κατὰ τὴν ἑαυτοῦ δύναμιν τοὺς ἀξίως μὲν τοῦ βασιλέως ἡμῶν καλῶς δὲ καὶ δικαίως προσφερομένους τῇ νήσῳ· διαπέμψαι δὲ τοὺς ὡρισμένους στρατηγοὺς πρὸς τὸν βασιλέα, ἵνα τῆς ἐκείνου γνώμης συντελῆται τὰ ἐψηφισμένα.

ἡ βουλὴ
ὁ δῆμος
Κλέωνα
στρατηγὸν
Περγαμηνόν.

A la fortune propice !

Le sénat et le peuple ont rendu le décret suivant.

Considérant que le peuple d'Égine a toujours obéi aux stratéges qui ont été chargés de venir gouverner la ville et a obtempéré autant qu'il était possible aux volontés de chacun d'eux;

Que Cléon, l'un des gardes du corps d'Attale Philadelphe, envoyé à Égine, a, pendant les seize ans qu'il y a séjourné, fait preuve de modération et dans sa gestion administrative et dans sa conduite privée, qu'il s'est montré impartial, équitable, incorruptible, dans ses rapports avec tous les citoyens, qu'il

n'a jamais cherché à attirer à lui les affaires qui intéressent les particuliers, ni à les juger en s'écartant du droit chemin et en recourant à l'arbitraire, mais que la plupart du temps il a préféré réconcilier les parties qu'il avait amenées à une transaction, s'en referant aux dispositions législatives que nous devons à la sagesse et à la justice des rois qui en les rédigeant se sont conformés aux ordres des dieux énoncés par les oracles et aux lois qui nous ont régis de tout temps; qu'il n'a jamais refusé un fidèle secours ni au plus faible contre le plus puissant, ni au plus pauvre contre le plus riche; qu'ainsi pendant ce temps, dans les procès qui lui ont été à bon droit déférés, tantôt il a amené les parties à une conciliation, tantôt renvoyant la cause au lendemain, il a accommodé le différend dans l'intervalle, en sorte qu'il a mérité l'estime de tous ceux qui ont des procès;

Qu'enfin, dans tout le reste de sa conduite, il a fait preuve de sentiments nobles et dignes du roi et de la ville; que ne voulant, autant qu'il était en lui, être la cause d'aucun mal pour qui que ce fût, mais cherchant à faire tout le bien que permet la justice, dans sa conduite soit publique, soit privée, il a agi envers tous et envers chacun conformément aux dispositions bienveillantes que nos rois ont toujours montrées pour la ville; d'un abord facile pour ceux qui ont recours à lui, pour ceux qui recherchent son amitié, pour ceux qui viennent à Égine de la part du roi et pour les étrangers qui se trouvent accidentellement dans l'île; et qu'en conséquence, à diverses reprises, le peuple a demandé solennellement aux rois, comme le plus grand bienfait qu'ils pussent lui accorder, de consentir à ce que Cléon restât chargé du gouvernement de la ville:

Pour tous ces motifs et parce qu'en outre il a servi les intérêts du roi avec le plus grand zèle, s'efforçant, d'ailleurs, dans tous les actes de son administration, d'être constamment honnête et juste,

Le sénat et le peuple ont décrété ce qui suit:

L'éloge de Cléon sera fait publiquement; lui et ses descendants seront déclarés bienfaiteurs de l'État. Il sera honoré d'une

couronne d'or et d'une statue d'airain en récompense du dévouement qu'il a constamment montré et pour le roi Eumène, et pour le roi Attale Philadelphe, et pour la reine Stratonice, et pour Attale Philométor, fils d'Eumène;

La couronne sera proclamée aux jeux gymniques des Attalies, et aux jeux thyméliques des Nicéphories, et à la représentation des tragédies dans la fête des Dionysiaques.

Le soin d'assurer l'exécution de ces différentes mesures appartiendra aux stratégès en fonction.

En outre Cléon sera protecteur à vie de la république; il lui sera permis de se faire inscrire dans la tribu, dans le dème et dans la phratrie qu'il voudra; il sera, sa vie durant, nourri dans le prytanée.

Le greffier du peuple fera inscrire ce décret sur une stèle de pierre qui sera dressée dans l'Attaleium; et la dépense occasionnée par l'inscription et par l'érection de la statue sera acquittée par le trésorier; quant au soin de veiller à l'érection de la statue, il appartiendra aux stratéges et à ceux d'entre eux qui contribuent par portions (égales à cette dépense);

Afin que le peuple honore dignement et selon son pouvoir, ceux qui, se montrant dignes de notre roi, se conduisent avec droiture et justice envers l'île.

Il est en outre décidé que les stratéges désignés plus haut seront envoyés au roi afin que les dispositions de ce décret soient exécutées lorsqu'elles auront été revêtues de sa sanction.

Le sénat
et le peuple (récompensent)
Cléon
stratége
pergaménien.

§ III. *Examen philologique et critique de la restitution de l'inscription grecque.*

Avant d'examiner les différentes questions que soulève ce curieux monument, je crois devoir, comme je m'y suis engagé,

justifier le sens que je lui donne, en mettant sous les yeux de mes lecteurs les observations qui viennent à l'appui du texte que j'ai constitué.

Ligne 1. Ἀγαθῇ Τύχῃ. Cette formule qui précède ordinairement le dispositif des actes officiels (1) est aussi quelquefois, comme dans notre décret, placée avant les considérants (2). On rencontre encore dans un ordre différent τύχῃ τῇ ἀγαθῇ (3) ou d'autres formules équivalentes qui varient suivant les localités (4). Mon savant confrère M. Ch. Lenormant a le premier (5) signalé ce qu'avait d'inexact la traduction : *A la bonne fortune!* employée jusqu'ici par tous les érudits français qui se sont occupés d'épigraphie grecque ; mais je n'ai pas cru devoir adopter celle qu'il propose: *Sous l'invocation de la Fortune,* parce qu'elle me paraît trop rappeler les dédicaces qu'on lit sur la façade des temples chrétiens, et parce que l'intention des Grecs en recommandant à la protection de la fortune le succès des mesures qu'ils décrétaient, était loin d'être la même que celle des chrétiens lorsqu'ils donnent à un temple le nom du saint qui doit y être particulièrement invoqué. La formule elliptique *à la fortune propice!* que j'ai préférée, me paraît plus exacte et plus conforme aux idées de l'antiquité. Du reste, le temps me manque en ce moment pour examiner à quelle époque on commença à employer cette formule. Je ne crois pas être loin de la vérité en pensant qu'elle n'est pas de beaucoup antérieure à l'époque de Xénophon et de Platon. Jusqu'ici je ne connais aucun exemple de son emploi dans les décrets d'Athènes qui ont été rendus avant Démosthène.

(1) Voyez *Corpus inscr. gr.*, n. 107, 108, 109, etc., l'inscription de Rosette, ligne 36, le décret des habitants de Sigée, l. 19, p. 51 des *Antiquitates asiaticæ* de Chishull ; les inscriptions de Malte et d'Agrigente publiées par Gruter, p. cccc et cccci, et reproduites par Torremuzza, *Siciliæ et objacentium insularum veterum inscriptionum nova collectio*, cl. VIII, n. 2 et n. 1; *Inscriptions grecques et latines recueillies par la commission de Morée*, n. 155, 46, etc.

(2) Voyez *Corp. inscr. gr.*, n. 1693, 1710, 1732, etc. ; et M. Franz, *Elementa epigraphices græcæ*, p. 319.

(3) Comme au n. 2334 du *Corpus*.

(4) Elles ont été recueillies par M. Franz, ouvr. cité, p. 318.

(5) *Essai sur le texte grec de l'inscription de Rosette*, p. 28.

Ibid. δέδοκται n'a son complément qu'à la ligne 33 : c'est le verbe δεδόχθαι. Tout ce qui se trouve entre ces deux mots compose les considérants du décret. Les constructions de ce genre ne sont pas rares dans les actes officiels; mais presque toujours c'est ἔδοξε qui précède δεδόχθαι (1).

Ibid. La leçon ΤΕΙ ΒΟΥΛΕΙ que donne V., et que semble confirmer Q., doit surprendre dans un monument postérieur à l'année 403 avant J. C. Mais cette orthographe se rencontre dans plusieurs copies de décrets athéniens publiés longtemps après l'époque où il fut ordonné d'employer les voyelles longues dans la transcription des actes publics. Voyez le *Corpus inscr. gr.*, nº 124, l. 10. L'usage antique, comme le remarque M. Boeckh, avait, pour ces mots et pour quelques autres, résisté à la réforme opérée par Euclide (2).

Ibid. La copie de M. Quinet porterait à croire qu'après τῷ δήμῳ il reste une lacune à remplir, ce qui serait facile au moyen du mot Αἰγινητῶν; mais comme, après cette addition, la première ligne surpasserait la seconde de sept lettres, et comme d'ailleurs sur la copie de M. Trézel les caractères de cette ligne sont plus forts que ceux de toutes les autres, je suis porté à croire que la lacune n'est qu'apparente et qu'elle n'existait pas sur le monument.

Ligne 2. τοῖς ἀπεσταλμένοις. Les rédacteurs des décrets employaient de préférence l'aoriste 2 (3). On rencontre même dans ces monuments l'aoriste 1 (4). Le parfait, sous ses deux

(1) Voyez *Corp. inscr. gr.*, n. 124, 2056, 2060, 2671, 3053, 3065, 3066, 3067, 3068, A, B, etc. L'emploi de δέδοκται est très-rare dans les décrets; ma mémoire ne m'en fournit qu'un seul exemple. Il se trouve dans le décret de Démosthène cité au § 55 du discours *de Corona*, p. 244, et encore tout porte à croire avec Taylor qu'il faut lire δεδόχθαι.

(2) « ΤΕΙ ΒΟΥΛΕΙ et ΑΓΑΘΕΙ ΤΥΧΕΙ ex antiquo usu retenta vel in recentissimis decretis sunt. » T. I, p. 170, col. 1.

(3) Décret cité par Démosthène *de Corona*, § 34, p. 238 Harless : Χαρίδημος, ὁ ἐπὶ τῶν ὁπλιτῶν ἀποσταλεὶς εἰς Σαλαμῖνα; *Corp. inscr. gr.*, n. 2353, l. 8 : οἱ σύνδικοι οἱ ἀποσταλέντες ὑπὸ τῆς πόλεως; n. 2671, l. 8, οἱ δικασταὶ οἱ ἀποσταλέντες εἰς Κάλυμναν. Cf. l. 21, n. 3048, l. 18, et *Inscriptions recueillies par la commission de Morée*, n. 155, l. 58.

(4) *Corp. inscr. gr.*, n. 3053. ἀποσταλθέντες πρεσβευταί.

formes, n'y est cependant pas sans exemples (1). Le double composé ἐξαποστέλλω est également usité dans le style officiel (2).

Ligne 3. πεπειθαρχηκότος. Ce verbe, qu'Hérodote emploie au moyen (3), et qu'on chercherait, je crois, vainement dans Thucydide, commence à paraître avec la forme active au temps de Xénophon. On le rencontre en effet plus d'une fois dans cet auteur, et Démosthène s'en est servi. Mais c'est surtout à l'époque macédonienne qu'il devient d'un usage fréquent, comme on peut s'en convaincre en ouvrant Polybe et les Septante.

Ibid. ἐφ' ὅσον ἦν δυνατόν. Formule assez usitée (4). Elle se présente encore, mais avec des variantes, dans deux autres passages de ce décret (5).

Ibid. κατη[κο]λουθηκότος. Ce verbe, qu'on retrouve l. 24, et le simple ἀκολουθέω, appartiennent à la langue officielle de ce temps. Les inscriptions (6) et les auteurs de l'époque alexandrine (7) en offrent plus d'un exemple. Il en est de même de l'adverbe ἀκολούθως et du pluriel neutre ἀκόλουθα (8).

(1) *Ibid.*, n. 2852. ἀφεστάλκαμεν et ἀφεσταλμένων, formes insolites sur lesquelles on peut voir la grammaire grecque de Buttmann, t. I, p. 323, ou 316, édit. Lobeck; n. 348, l. 5: Πρεσβευτὰς ἀπέσταλκαν.

(2) *Corp. inscr. gr.*, n. 3069, l. 18: Καὶ νόμον ἱερὸν ἀπολιπὼν ὃν ἐξαπέστειλεν ἡμῖν βασιλεὺς Ἄτταλος. *Inscriptions recueillies par la commission de Morée*, n. 175, l. 25: Εξαποσταλεὶς δικαστής.

(3) Liv. V, ch. 91.

(4) *Corp. inscr. gr.*, n. 99, III, l. 7: Ὅσον δύναται· n. 101, l. 5: Ὅ τι δύναται· n. 107, l. 12: Ὅ τι ἂν δύνηται· n. 2335, l. 42: Κατὰ τὸ δυνατὸν ὅσον ἐπ' αὐτῷ· n. 3048, l. 32: ἐφ' ὅσον κ' ἔωμεν δυνατοί· etc.

(5) L. 22: εἰς τὸ δυνατόν, et l. 50: κατὰ τὴν ἑαυτοῦ δύναμιν.

(6) *Corp. inscr. gr.*, n. 2095, 12: Ἠκολούθησεν ὁ ἀνὴρ τῷ τῶν προγόνων ἀξιώματι. M. Raoul-Rochette, *Antiquités grecques du Bosphore*, p. 179, regarde cette locution comme élégante et oratoire; il croit en outre qu'il n'en existe pas d'exemple sur les marbres. On en trouve plus d'un, par exemple, dans les *Antiquitates asiaticæ* de Chishull, p. 139 (*Corp. inscr. gr.*, n. 3065), où on lit: Καὶ βουλόμενοι κατακολουθεῖν τῇ ἑαυτῶν προθέσει· sur un marbre de la collection Choiseul, (n. 182 du catal. Dubois, 584 du catal. de M. Clarac, 3067 du *Corp. inscr. gr.*), l. 18: Κατακολουθοῦντες τοῖς τοῦ Ἀπόλλωνος χρησμοῖς· dans l'appendix des marbres d'Oxford, n. 2, (*Corp. inscr. gr.*, n. 3068, B, l. 12): Καὶ τοῖς νόμοις ἀκολουθήσας. Une inscription d'Aphrodisiade en Carie (n° 2771) reproduit presque textuellement les termes de l'inscription d'Olbia. On y lit en effet: Κα[τ]ακολουθο[ῦ]ντα τῷ τοῦ γένους ἀξιώματι.

(7) Voyez les exemples cités dans le *Nouveau trésor de la langue grecque*, t. IV, vol. 1098 et suiv.

(8) *Corp. Inscr. gr.*, n. 3045, l. 7: Ἀκολούθως τούτῳ· n. 3047, l. 9: Ἀκολούθως... τοῖς

Ligne 4. Κατ[απεμφ]θέντος δὲ καὶ Κλέωνος. On peut rapprocher de ce passage le décret des Éleuthernéens (1) où on lit : Περδίκκας ὁ παρὰ τῶ βασιλέως Φιλίππου πέμφθείς.

Ligne 6. [ἔτη δε]καέξ. J'exposerai au paragraphe 5 les raisons qui m'ont fait préférer ἔτη à μῆνας pour remplir la lacune que présente la fin de cette ligne.

Ligne 7. Ἐν τούτοις. *Corp. inscr. gr.*, n° 2356, l. 4 : Ἐπειδὴ Φιλόθηρος... [τέτ]αγμένος ὑπὸ τὸν βασιλέα Πτολεμαῖον, παραγινομένος πλεονάκις εἰς τὴν πόλιν Καρ[θαιέων] ἐπὶ τὴν κομιδὴν τῶν [χρημά]των (?) ἐν τούτοις τε συνπεριφέρεται καὶ τὴν ἐνδημίαν ποιεῖται καλῶς καὶ εὐτάκτως.

Ibid. Ἀπόδ[ειξ]ιν πεποιημένου τῆς κ. τ. λ. Je regarde cette restitution comme certaine, et je citerai à l'appui ce passage du décret des Attalistes, publié par Chishull (2) : Καὶ μεγάλας ἀποδείξεις ἐποιεῖτο τῆς πρὸς τοὺς Ἀτταλίστας εὐνοίας· et cet autre de Polybe (3) : Ἕως τοῦ λαβεῖν ἀφορμὰς πρὸς ἀπόδειξιν τῆς αὐτοῦ πρᾳότητος καὶ καλοκαγαθίας.

Lignes 7 et 8. Τ[ῆς πραγ]ματικῆς.... εὐταξίας. Des deux restitutions qui se présentaient [χρη]ματικῆς et [πραγ]ματικῆς, j'ai cru devoir préférer la dernière. M. Letronne (4) a établi d'une manière concluante qu'à partir de l'époque d'Alexandre la locution οἱ πραγματικοὶ s'entendait de *tout employé du gouvernement* civil ou militaire, et par conséquent l'adjectif πραγματικὸς, joint à un substantif, désigne tout ce qui a rapport à l'administration, à la gestion des affaires. L'expression πραγματικὴ εὐταξία convient parfaitement à Cléon, gouverneur de l'île, et réunissant tous les pouvoirs, tandis que χρηματικὴ

ἐν τῷ ψηφίσματι; 3048, l. 8 : Ἀκολούθως τοῖς γεγραμμένοις. *Journal archéologique d'Athènes*, inscr. n. 1, p, 14, l. 16 : Βασιλεὺς Πτολεμαῖος ἀκολούθως τῇ τῶν προγόνων καὶ τῇ τῆς ἀδελφῆς πρ[οαι]ρέσει; n. 3048, l. 15 : Ἀκόλουθα... τᾷ τε πορτὶ Θεῖον εὐσεβείᾳ· n. 2344, l. 11 : Ἀκόλουθα πράττων τ[ῇ] πρὸς τὸ κοινὸν τῶν [νησιωτῶν ε]ὐνοίᾳ. Voyez le *Nouveau trésor de la langue grecque* aux mots ἀκόλουθος et ἀκολούθως.

(1) *Corp. inscr. gr.*, n. 3047, l. 18.

(2) *Antiq. asiat.*, p. 140 (*Corp. inscr. gr.*, n. 3069).

(3) Liv. V, ch. 10, § 3.

(4) *Recherches pour servir à l'histoire d'Égypte*, p. 307 et suiv.

εὐταξία ne pourrait s'appliquer qu'à un comptable, à un collecteur d'impôts. La distinction entre les deux locutions est parfaitement sensible dans ce passage d'une inscription d'Olbia (1) : Ἐπειδὴ Ἥροσῶν . . . πολλὰς καὶ μεγάλας χρείας παρέσχηται τῇ πόλει καὶ εἰς χρημάτων καὶ εἰς πραγμάτων λόγον.

Ligne 8. Τῆς κατὰ τὸ[ν] βίον εὐταξίας. *Corp. insc. gr.*, n° 3053 A, l. 6 et 7 : Τὰν ἀπὸ τᾶς ἀναστροφᾶς εὐταξίαν [ἀπ]εδείξαντο.

Ibid. Ἴσως τε καὶ δ[ικαίως] προσενηνεγμένου πᾶσιν. *Corp. inscr. gr.*, n° 2693, d. 12 : Προσενεχθεὶς π[ᾶσιν] ἴσως καὶ μισοπονή[ρως]. On sait que l'adverbe ἴσως, qui chez les bons écrivains attiques n'a pas d'autre sens que celui de *peut-être*, commence vers le temps d'Alexandre à prendre celui d'*également*, *avec équité* (2). C'est cette dernière signification qu'il a dans le style épigraphique, où il est presque toujours joint comme ici à δικαίως (3).

Ligne 9. μετὰ τῆς πάσης καθαρει[ότη]τος. Une locution analogue se retrouve dans le *Corp. inscr. gr.*, n° 2059, l. 25 : Καθαρῶς ἅπαντα καὶ δικαίως διοικῶν. Quant à la formule μετὰ τῆς πάσης etc., l'épigraphie en offre plus d'un exemple, surtout avec omission de l'article (4).

Ligne 10. Οὐθέν. La présence de cette forme sur un monument prouve qu'il n'appartient pas à l'époque attique, et qu'il n'est pas antérieur à Aristote (5), à moins qu'il ne soit écrit dans un dialecte dorien (6).

(1) *Corp. inscr. gr.* n. 2058. A, l. 4 et 5.

(2) On ne le trouve avec ce dernier sens que dans un petit nombre de passages de Platon et de Démosthène. Voyez le *Nouveau trésor de la l. gr.* au mot ἴσως.

(3) *Inscr. rec. par la comm. de Morée*, n. 155, l. 56 : Ἴσως καὶ δικαίως καὶ εὐσεβῶς· n. 175, l, 7 et 8 : [ἴ]σως καὶ δικ[αίως]. Dans l'inscription inédite d'Éolie, dont j'ai donné une traduction t. II, p. 75 des *Inscr. rec. par la comm. de Morée*, on lit aussi : Ἴσως κ[αὶ δικαί]ως.

(4) N° 2271, l. 26 : Μετὰ πάσης προθυμίας καὶ φιλοτιμίας· n. 3045, l. 9 : Μετὰ πάσης προθυμίας· n. 3048, l. 18 : Μετὰ πάσας σπουδᾶς καὶ προθυμίας· n. 3050, l. 7 et n. 3051, l. 12 : Μετὰ πάσας σπουδᾶς καὶ φιλοτιμίας, etc.

(5) Voyez le dictionn. gr. de Passow au mot οὐθείς ; Matthiæ Gr. gr., § 137 ; M. Lobeck, sur Phrynichus, p. 181 et suiv. Voyez encore le n. 2058 A, regardé par M. Boeckh comme du premier ou du deuxième siècle avant J. C. ; le n. 2254, qui est du temps de Lysimaque, roi de Thrace, etc.

(6) M. Ahrens, *de dialectis æolicis*, regarde οὐθείς comme une forme béotienne et

Cette assertion est confirmée par plus d'un monument. Ainsi on rencontre οὐθὲν dans la lettre de Titus Quintius Flamininus, adressée aux Tyrétiens (1), laquelle est de l'an 193 avant J. C.; dans l'inscription des artistes dionysiaques (2), qui date du règne d'Attale II (159-138); dans celle des Attalistes (3), qui est de la même époque; dans une inscription trouvée à Varna (4), et que M. Boeckh serait disposé à croire du deuxième siècle avant notre ère, etc.

Ligne 10. Ἀπ' ὀρθῆς. C'est l'éloge que donne à l'orateur Chiredius le poëte Léonce le Scholastique (5) :

Χειρεδίου τόδε σῆμα, τὸν ἔτρεφεν Ἀτθὶς ἄρουρα,
εἰκόνα ῥητήρων τῆς προτέρης δεκάδος,
ῥηϊδίως πείθοντα δικασπόλον· ἀλλὰ δικάζων
οὔποτε τῆς ὀρθῆς οὐδ' ὅσον ἐτράπετο.

Ce tombeau est celui de Chiredius, nourrisson de l'Attique, image vivante de la première décade d'orateurs. Avocat, il persuadait facilement le juge; juge, il ne s'écarta jamais en rien de la ligne droite.

Hérodote (6) a dit par une ellipse semblable : Ἀπέστησαν ἐκ τῆς ἰθείης (7).

Ligne 11. μετ' ἐξουσίας θέ[λοντος δικάζ]ειν. Le complément de δικάζειν est οὐθέν qui précède, l. 10. J'avais d'abord songé

dorienne, contrairement à l'opinion de ceux qui, d'après l'autorité d'un passage mal compris d'Eustathe (*ad Odyss.*, p. 1841), veulent que cette forme soit éolienne. Voyez M. Lobeck, loc. cit.; Boeckh, *Staatshaushaltung der Athener*, t. II, p. 381; *Corpus inscr. gr.* t. I, p. 881, *b*, et t. II, p. 23 *b*. Les preuves qu'il apporte à l'appui de cette opinion paraissent décisives.

(1) Voyez Journal des Savants, 1816, p. 21 et suiv., et *Corp. inscr. gr.*, n. 1770.

(2) *Ibid.*, 3068, B. l. 10.

(3) *Ibid.*, 3069, l. 9.

(4) *Ibid.*, 2056, l. 9.

(5) Analect., t. III, p. 107; Anth. Lips., t. IV, p. 77, XIX, Anth. Pal. VII, 573.

(6) Liv. II, ch. 161.

(7) Voyez les Ellipses de Lambert Bos aux mots γραμμή et ὁδός, p. 90 et 331 de l'éd. de Schæfer; aux exemples cités ajoutez Polybe, t. XV, chap. 27, § 8 : Τὸ μὲν πρῶτον ἐξ ὀρθῆς ἀνεκρίνετο περὶ τῶν προςπεπτωκότων, et voyez la note de Schweighæuser sur ce passage.

à me régler sur V. pour la restitution de ce passage, et par conséquent à lire τάττειν, et mieux διατάττειν (1), bien que le simple semble pouvoir se défendre à l'aide de Démosthène (2) et de Polybe (3); mais comme cette copie est très-incertaine et que les deux autres ne donnent pas les lettres qui doivent précéder la terminaison ΕΙΝ, je me suis cru suffisamment autorisé à lire [δικάζ]ειν qui est ici le mot propre.

Ibid. Προαιρουμένου συλλύειν το[ὺ]ς [δια]λυομένους. Je ne crois pas qu'il soit possible de remplir autrement les lacunes de ce passage, ni de lui donner une signification différente de celle qui lui a été attribuée dans ma traduction. Sans doute, dans le sens de *réconcilier*, les Grecs employaient plus souvent διαλύειν (4) ou διαλύεσθαι (5) que συλλύειν; mais indépendamment de notre inscription, les exemples ne manquent pas pour justifier l'acception dans laquelle je prends ici ce mot. Je me contenterai de citer ce passage de Diodore de Sicile (6): Διόνυσος συλλύων τὰ νείκη τῶν πόλεων πολλὴν εἰρήνην παρεσκεύαζε. Quant à διαλυομένους, suppléez τὰς ἔχθρας, ou mieux τὰ πρὸς ἀλλήλους, comme dans ce passage d'Isocrate (7): Βουληθέντες μετὰ λόγου, ἀλλὰ μὴ μετὰ βίας διαλύσασθαι τὰ πρὸς ἀλλήλους.

Ligne 13. καλῶς καὶ δ[ι]καίως. Ces deux adverbes sont fréquemment réunis. Voyez ligne 51; Epictète, *Ench.* § 31; *Corp.*

(1) Polybe, liv. III, ch. 19, § 12 : Καὶ πάντα διατάξας κατὰ τὴν αὐτοῦ προαίρεσιν.

(2) *De Falsa legat.*, § 41, p. 382, l. 14 Reiske : Ὃς τὰ ὑμέτερα οὕτως αἰσχρῶς, τῶν νόμων τὰ ἔσχατα ταττόντων ἐπιτίμια, ἐάν τις ταῦτα ποιῇ · *adv. Leptin.*, § 29, p. 498, l. 7 : Εἰ, ἐφ' ᾧ τοῖς ἄλλοις θάνατον τὴν ζημίαν ἐτάξατε, τοῦτ' αὐτοὶ ποιοῦντες φανήσεσθε · *ibid.*, § 30, p. 500, l. 25 : Εἴ τις μεγάλας τὰς τιμωρίας τῶν ἀδικημάτων τάττοι· *contra Midiam*, § 12, l. 5 : Τῷ δράσαντι δ' οὐκ ἴσην τὴν ὀργήν, ἄν θ' ἑκὼν ἄν τ' ἄκων, ἔταξεν ὁ νόμος, etc.

(3) Τάξας ἡμέραν, liv. III, chap. 61, § 10. etc.

(4) *Corp. inscr. gr.*, 2671, l. 34 : [Οἵ τι]νες παραγενόμενοι μάλιστα μὲν διαλυσεῦντι τοὺς [ἀντ]ερομένους τῶν πολιτᾶν, εἰ δὲ μή, κρινεῦντι διὰ ψάφου. Voyez les nombreux exemples cités dans le *Nouv. trésor de la langue grecque* au mot διαλύειν, t. II, p. 1227 et suiv.

(5) *Ibid.*, col. 1228.

(6) Liv. III, chap. 63. Cf. Soph. Aj. v. 1317 et la note de M. Lobeck.

(7) *Panégyr.*, p. 48, D. On peut encore sous-entendre τὰ ἐγκλήματα, que Thucydide, liv. I, chap. 140 joint à διαλύεσθαι.

inscr. gr., n° 99, l. 5, n° 2378, l. 4, et *passim*. Souvent un autre adverbe est joint à καλῶς; *Corp. inscr. gr.*, n° 109 : Καλῶς καὶ προθύμως· n° 2356, l. 5, et 3053, l. 15 : Καλῶς καὶ εὐτάκτως· n° 3065, l. 20 : Καλῶς καὶ ἐπιφανῶς, etc. Thucydide, substituant ὀρθῶς à καλῶς, a dit (1) : Ὀρθῶς καὶ δικαίως τοῖς πατρίοις νόμοις χρώμενοι, et c'est ainsi que s'exprime l'inscription inédite provenant de Lampsaque, dont j'ai donné une traduction dans mon *Explication des inscriptions recueillies par la commission de Morée* (2) : Δικάσσαντα ταὶς δίκαις ὀρθῶς καὶ δικαίως καὶ καττοὶς νόμοις.

Ligne 14. Κατά τε τὰ [παρὰ τῶν] θε[ῶ]ν κεχρηματισμένα προδιατάγματα καὶ τοὺς νόμους [ἡμῶν]. Je ne doute pas de l'exactitude de cette restitution. Les rois de Pergame, sans doute afin de rendre leur joug le plus léger possible aux Éginètes, s'en référaient dans leurs ordonnances à ces anciens oracles qui formaient une partie essentielle de la législation des Grecs, ou bien encore au droit coutumier de l'île. On sait qu'Égine attachait une grande importance à ses lois, qu'elle prétendait tenir d'un fils de Jupiter, d'Éaque (3), et plus tard de Dracon (4), et que, comme on le voit par les odes de Pindare, elle avait, dès les temps les plus anciens, une grande réputation de justice (5).

(1) Liv. IV, chap. 118.

(2) T. II, p. 75.

(3) Pind., *Ol.*, VIII, 25, Diss. :

> Ὀρθᾷ διακρίνειν φρενὶ μὴ παρὰ καιρὸν
> δυσπαλές, τεθμὸς δέ τις ἀθανάτων καὶ τάνδ' ἁλιερκέα χώραν
> παντοδαποῖσιν ὑπέστασε ξένοις
> κίονα δαιμονίαν,...
> Δωριεῖ λαῷ ταμιευομέναν ἐξ Αἰακοῦ.

Ném., VIII, 8 :

> ..... Ἔβλαστεν δ' υἱὸς Οἰνώνας βασιλεὺς
> χειρὶ καὶ βουλαῖς ἄριστος...
> Ἀβοατὶ γὰρ ἡρώων ἄωτοι περιναιεταόντων
> ἤθελον κείνου γε πείθεσθ' ἀναξίαις ἑκόντες.

(4) Voyez K. Ottfr. Muller, *Æginetica*, cap. IV, § 1, p. 131.

(5) *Ol.* VIII, 21 :

> Ἔνθα Σώτειρα, Διὸς ξενίου
> πάρεδρος, ἀσκεῖται Θέμις
> ἔξοχ' ἀνθρώπων.

Le sens que j'ai donné à προδιατάγματα, mot qui manque dans les lexiques, où l'on ne rencontre que προδιατάσσω, ne peut, je crois, donner lieu à aucune contestation.

Ligne 17. [π]ισ[τ]ὴ[ν] ἀρ[νουμέν]ο[υ βοήθ]εια[ν]. La construction de ἀρνεῖσθαι avec l'accusatif n'est peut-être pas, je le sais, la plus commune; elle se rencontre cependant, et dans de bons écrivains (1). Du reste, l'éloge que les Éginètes accordent ici à Cléon est aussi donné à L. Aufidius Bassus, dans une inscription de Ténos (2) : Καὶ τοῖς ἀδίκως ἐπι[βαρη]θ[εῖ]σιν (?) δικαίαν παρέχεται βοήθειαν.

Ligne 17. ἀπενενχθείς. Occupons-nous d'abord de la forme de ce mot que nous retrouvons encore l. 19, et disons avant tout, que l'accord de deux copies dans ce premier passage ne permet pas de mettre en doute l'exactitude de sa transcription. Un ancien décret attique (3) que M. Boeckh (4) place dans la deuxième année de l'Olympiade xc (419 av. J. C.), contient le parfait passif ἐνήνεγκται. La même orthographe, que reproduisent quelques manuscrits de Démosthène (5), se retrouve constamment à l'aoriste 1er passif dans la grande inscription d'Olbia (6), qui d'ailleurs n'offre aucune trace d'un atticisme rigoureux, tandis que dans d'autres inscriptions cer-

Pyth. VIII, 22 :

Ἀ δικαιόπολις ἀρεταῖς
κλειναῖσιν Αἰακιδᾶν
θίγοισα νᾶσος· τελέαν δ' ἔχει
δόξαν ἀπ' ἀρχᾶς.

Nem. IV, 11 :

.... Δέξαιτο δ' Αἰακιδᾶν
ἠΰπυργον ἕδος, δίκᾳ ξεναρκέϊ κοινὸν
φέγγος.

(1) Hérod., liv. III, chap. 1 : Οὐκ εἶχε οὔτε δοῦναι οὔτε ἀρνήσασθαι s. e. θυγατέρα. Dém. *de Cor.*, § 96, p. 319, 24, R. : Ἀρνούμενος πάντα τὸν ἔμπροσθεν χρόνον ταύτην τὴν χρείαν, etc.

(2) *Corp. inscr. gr.*, n. 2335, l. 52. Dem. *contra Midiam*, § 22, p. 539 : Ὡς βεβαιούντων ὑμῶν καὶ φυλαττόντων τὰς ἐν τοῖς νόμοις κατὰ τῶν ἀδικούντων τοῖς παθοῦσι βοηθείας.

(3) N° 76 *du Corp. inscr. gr.*, l. 4.

(4) *Ibid.*, t. I, p. 117.

(5) *Ad Leptin.*, § 27, p. 496 : Οὔτε ἐνεγχθεὶς αὐτοῖς ἄλλος οὐδεὶς ἀντιδοῦναι.

(6) N° 2058, A, 31 et 78, B, 72.

tainement plus anciennes que cette dernière (1), c'est la forme ordinaire qui est adoptée. Il est à présumer que lorsqu'on la rencontre dans des inscriptions d'une époque voisine de notre ère, c'est uniquement parce que le rédacteur a voulu indiquer d'une manière rigoureuse l'étymologie du mot, en rappelant à l'oreille le son du radical. Voilà sans doute pourquoi nous avons ici un ν à la place d'un γ. Mais comment faut-il entendre le mot ἀπενεγχθείς? Évidemment cet aoriste 1[er] passif a pour complément direct l'accusatif τὰς δικάς (2), et signifie dans ce passage, *celui auquel on a déféré une affaire*, et conserve ainsi le sens qu'a si souvent l'actif dans le langage juridique.

Ligne 18. εἰς σύλ[λυ]σιν ἀγηγοχ[ώς]. Le substantif σύλλυσις a ici la même signification que le verbe συλλύω à la ligne 12. Diodore de Sicile l'emploie souvent dans cette acception (3). Le parf. διεξαγηγοχώς que les grammairiens regardent comme une ancienne forme restée dorienne (4), se rencontre dans plusieurs monuments de l'époque macédonienne (5). On sait que le verbe διεξάγω a par lui seul la signification de *dirimere litem*.

Ligne 19. [τὰς δὲ εἰς αὔ]ρι[ον]. La locution εἰς αὔριον se trouve dans plusieurs inscriptions attiques (6). On disait aussi εἰς τὴν αὔριον (7), que j'aurais préféré comme plus récent, si l'espace l'eût permis.

(1) P. ex. *Corp. inscr. gr.*, 2693, *d*, l. 4 et 12.

(2) Un habile grammairien qui, dans un ouvrage destiné à l'enseignement secondaire, s'élève souvent jusqu'à une rigoureuse et savante analyse, a parfaitement prouvé que dans ces sortes de constructions il faut considérer deux choses : 1° le radical qui exprime l'idée active; 2° la terminaison qui exprime l'idée passive, et que par conséquent l'accusatif doit être considéré comme le complément direct de l'idée d'action contenue dans le verbe.

(3) Liv. XII, chap. 4 : Διαλέγεσθαι περὶ συλλύσεως· *ibid.*, chap. 20 : Ὡς ἥξοντα πάλιν εἰς σύλλυσιν καὶ φιλίαν· *ibid.*, chap. 25 : Διεπρεσβεύσαντο πρὸς ἀμφοτέρους περὶ συλλύσεως. *Corp. inscr. gr.*, n. 2265, l. 14 : [Ὁ]ποτέρα δ' ἂν τῶν πόλεων ἢ ἰ[διωτικῶν ὅστις ἐναντίον τι ποιῆ τῆ]δε τῆ συλλύσει.

(4) Voyez Matthiæ, *Gr. raisonnée de la l. gr.*, § 222, t. I, p. 456 de la trad. franç.

(5) Notamment l. 15 de l'inscription de Sigée, publiée par Chishull, *Ant. asiat.*, p. 51.

(6) *Corp. inscr. gr.*, n. 83, l. 5, et n. 87, l. 28. Voyez Sturz, *de dialecto Alexandrina*, p. 209.

(7) Polyb., liv. I, chap. 60, § 5. On disait aussi εἰς τὴν ἐπαύριον, le même liv. XX, ch. 17.

Ligne 20. καὶ πρὸς τοὺς etc. Cléon, pour sa conduite sage et modérée, était en bon renom comme administrateur auprès de tous les habitants de l'île; il l'était *aussi* auprès des plaideurs *eux-mêmes*, qu'il était beaucoup moins facile de satisfaire. Le datif avec παρὰ est assurément plus usité dans cette locution; mais l'accusatif n'a pas pour lui que notre exemple (1). Il est inutile d'ajouter que εὐδοκεῖν a ici le sens de εὐδοκιμεῖν. Du reste, les éloges donnés ici à Cléon comme juge, sont attribués aussi par une inscription métrique de Gortyne (2) à un préfet romain qui, postérieurement à Constantin, avait eu l'île de Crète sous sa dépendance, et qui s'était distingué par son amour pour la justice.

Εἰκόνα τήνδ' ἐσάθρει· πέλεται δὲ τοῦ ἁγνοῦ ὑπάρχου
  Ἐς Κρητῶν πόλιν, ἣν μοῦνος ἔθηκα νέην.
Ἀγχίθυρος δ' ἕστηκα Δίκης πέλας· εἰμὶ κριτὴς γὰρ
  Ἤπιος ἰθυδίκοις, τοῖς δ' ἀδικοῦσι δέος.
Στῆσε δὲ Καλλείνικος ἐνηὴς δόγματι νήσου
  Γαίης Ἰλλυρίδος δεύτερον ἠέλιον.

Regarde cette statue; c'est celle d'un sage gouverneur. Seul j'ai relevé cette ville des Crétois où tu vois mon image. On l'a placée près du sanctuaire de la justice; car je suis un juge plein de douceur pour les bons, et terrible pour les méchants. Le vertueux Callinicus, obéissant à un décret de l'île, a élevé ce monument au deuxième soleil de la terre d'Illyrie (3).

Des éloges analogues et des honneurs semblables sont décernés pour les mêmes causes à un questeur romain dans

(1) Voyez Schweighæuser, *Lexicon Polybianum*, p. 423.

(2) *Corp. inscr. gr.*, n. 2592. Anth. Pal. *App.* 151.

(3) C'est-à-dire de la préfecture du prétoire d'Illyrie de laquelle dépendait la Crète. Voy. M. Boeckh, t. II, p. 431 *b*. — Cette métaphore rappelle involontairement ces vers de Racine dans ses *Plaideurs* (acte III, scène 3):

Devant le grand Dandin l'innocence est hardie;
Oui, devant ce Caton de basse Normandie,
Ce *soleil d'équité* qui n'est jamais terni,
Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.

une inscription de la même ville, antérieure à celle que nous venons de citer (1).

Ἑσπερίης πάσης χθονὸς ὄβριμον ἰθυντῆρα
Μαρκελλῖνον ἄθρει θαῤῥαλέως ταμίην,
Ἑλλάδος ἀγλαὸν ἔρνος, ὃς εὐδικίῃ καὶ ἀρωγῇ
Κουφίζων πόλιας θῆκεν ἐλαφροτέρας.
Τοὔνεκα καὶ προθύροισι Δίκης ἐπιμάρτυρα θεσμῶν
Βουλῆς καὶ Πύῤῥου στῆσεν ἐφημοσύνη.

Regarde sans crainte le questeur Marcellinus, le puissant gouverneur de toute la terre à laquelle la fille d'Hespérus a donné son nom (2). *Brillant rejeton de la Grèce, il sait par sa justice et son appui rendre plus douce et plus supportable la condition des villes. Voilà pourquoi un ordre du sénat et de Pyrrhus a fait élever près du sanctuaire de la justice l'image de ce défenseur des lois.*

Lignes 20 *et* 21. τ[ήν] τε [ἄ]λλην ἀνασ[τροφὴν πεποιημ]ένος. Les exemples ne manquent pas pour justifier cette restitution. Je les emprunte tous à l'épigraphie : Ἐπαινέσαι δὲ καὶ τοὺς πρεσβευτὰς ἐπί τε τ[ᾷ] ἐνδαμίᾳ καὶ τᾷ ἀναστροφᾷ [ᾷ π]επόηνται ἀξίως ἑκατέρων [τῶν] πολίων (3). — [Ἐπὶ τᾷ ἐνδ]αμίᾳ καὶ ἀναστροφᾷ ᾇ πε[ποίηται ἐν τᾷ πόλει ἀμῶν] (4). — Ἐπιδημήσας τε ἡμῶν ἐν τῇ πόλει πλείονα χρόνον σώφρονα καὶ σεμνὴν καὶ πᾶσιν προσηνῆ τὴν ἀναστροφὴν ποιεῖται (5). — Ἔν τε ταῖς ἀρχαῖς, ἐφ' ἃς ἐχειροτονήθη, καλῶς καὶ ἐνδόξως ἀναστραφείς (6). Polybe a dit aussi (7) : Κατὰ τὴν λοιπὴν ἀναστροφὴν τεθαυμασμένος.

Lignes 21 et 22. ἀ[ξί]ως τοῦ τε [β]ασι[λέ]ω[ς]. Formule moins fréquente que ἀξίως τῆς πατρίδος ou τῆς πόλεως (8).

(1) *Corp. inscr. gr.*, n. 2589. Anth. Pal. *App.* 179.
(2) C'est-à-dire de la Crète. Voyez Meursius, *Creta* I, 2.
(3) *Corp inscr. gr.*, n. 1193, l. 15, 20.
(4) N. 1339, l. 14.
(5) N. 2335, l. 45. Cf. 3053, l. 5 et suiv.
(6) N. 2270, l. 8. Cf. *Inscr. rec. par la comm. de Morée*, n. 175, l. 54.
(7) Liv. IV, chap. 82, § 1.
(8) *Corp. inscr. gr.*, n. 106, 1356, etc.

Ligne 23. παρα[ίτι]ος [γε]νέσθαι. Polybe a dit de même (1) : Τοῖς πλείστοις κακῶν παραίτιος πέφυκε γενέσθαι. Cette locution est fréquemment employée dans les actes officiels (2).

Ligne 24. καὶ κοινῇ [π]ᾶσι[ν ὡς ἰ]δίᾳ ἑκάστῳ. Cette antithèse, si fréquente dans les orateurs grecs, n'est pas moins souvent employée dans les inscriptions honorifiques (3). La copie de M. Virlet et celle de M. Quinet offrent ici des confusions de lettres qui prouvent à quel point les copistes se font illusion quand un monument est aussi mutilé que l'est le nôtre en cet endroit, à en juger par la longue lacune qu'offre ici la copie de M. Trezel, qui ne reproduit jamais que ce qui est parfaitement distinct.

Ligne 26. προαιρέσει. Dans plusieurs autres monuments de la même époque, ce mot est employé avec le sens favorable qu'il a bien évidemment ici ; par exemple, dans la lettre de Titus Quinctius Flamininus aux tages et à la ville des Cyrétiens (4) et dans celle de Quintus Fabius Maximus aux magistrats et aux synèdres de Dymes (5). On trouve aussi αἵρεσις avec la même signification (6).

Ibid. εὐαπάντ[ητος]. Notre monument prouve que ce mot, dont le *nouveau trésor de la langue grecque* (7) ne donne que des exemples de l'époque byzantine, était déjà usité au milieu

(1) Liv. XVIII, ch. 24, § 3. Conf. liv. IX, ch. 34, § 4, et liv. XII, ch. 26, § 2

(2) Voyez le décret des Chersonésiens, inséré dans Démosthène, *de Cor.*, p. 526, l. 6; le décret de Délos en l'honneur de Patron, fils de Dorothée, *Corp. inscr. gr.*, n° 2271, l. 5; les n°s 2268, l. 6 et suiv., 2335, l. 15; 3048, l. 14, et 3067, l. 15; les inscriptions de Sicile publiées par Torremuzza, p. 79 et 82, et reproduites par Harless sur Démosthène, *de Cor.*, l. c.; M. Boeckh, *Corp. inscr. gr.*, t. II, p. 229 *b*, etc.

(3) *Corp. inscr. gr.*, n. 105, l. 13 et suiv. : Ἰδίᾳ τε περὶ Ἀθηναίους τοὺς ἀφικνουμένους εἰς τὴν χώραν τὴν ἑαυτοῦ καὶ κοινῇ περὶ τὸν δῆμον τὸν Ἀθηναίων· n° 2332. l. 3 : Καὶ κατὰ κοινὸν τῇ πόλει καὶ καθ' ἰδίαν (sic) ἑκάστῳ τῶ[ν] πολιτῶν, etc. Voyez M. Raoul-Rochette, *Antiq. du Bosph.*, p. 175.

(4) Publiée pour la première fois dans le *Journal des Savants*, sept. 1816, p. 21 et suiv., et ensuite *Corpus inscr. gr.*, n. 1770. On y lit, ligne 3 et suiv. : Φανερὰν πεποιήκαμεν τήν τε ἰδίαν καὶ τοῦ δήμου τῶν Ῥωμαίων προαίρεσιν ἣν ἔχομεν εἰς ὑμᾶς.

(5) *Corp. inscr. gr.*, n. 1543, l. 15 : Ἀλλὰ καὶ [τ]ῆς ἀποδεδομένης κατὰ [κ]οινὸν τοῖς Ἕλλ[ησιν ἐ]λευθερίας ἀλλοτρία καὶ τῆ[ς] ἡμετέ[ρα]ς προαιρέσεως.

(6) Voyez le décret des habitants de Sigée, dans Chishull, *Antiq. Asiat.*, p. 50, l. 4 ; et dans le *Corp. inscr. gr.*, les n°s 2268, l. 12 ; 2347 *c*. l. 46, etc.

(7) t. III, col. 2191 et suiv.

du deuxième siècle avant notre ère. Si je ne me trompe, ce mot a dû être, ainsi que tant d'autres adjectifs verbaux, employé aussi comme nom propre. Peut-être est-ce lui qu'il faut attribuer à un personnage qui, sur le vase scénique des *Studj* de Naples dont je dois donner incessamment une explication (1), est désigné par les deux groupes ΕΥΑ et ΠΑΝ lesquels évidemment ne peuvent être que le commencement ou l'abréviation d'un nom plus long.

Ibid. τοῖς τε χρωμένοις. Il est rare de rencontrer ce verbe sans un complément. Mais cette ellipse a pour elle l'autorité de Lucien (2).

Ibid. τοῖς τε φιλιά[ζου]σιν καὶ τοῖς, etc. Le verbe φιλιάζω ne s'était trouvé jusqu'ici que dans la Bible (3). Notre inscription, si ma restitution n'est pas détruite par une meilleure copie, prouverait que l'usage n'en était pas restreint à l'Égypte. Comparez ce mot à ἀδελφίζω· formé d'après la même analogie (4), quoiqu'avec un régime différent, à πατερίζω (5), à παππάζω, à ἑταιριάζω et à ἑταιρίζω.

Remarquez dans la terminaison de ce verbe, quel qu'il soit, le ν ἐφελκυστικόν devant une consonne. Nous le retrouverons encore, lignes 28 et 30 (6). Les philologues varient d'opinion sur la question de savoir s'il faut maintenir ou rejeter cette lettre quand elle est ainsi placée (7). Notre inscription et

(1) Voyez *Bulletin de l'Inst. de corresp. arch.*, 1837, p. 85 et 102.

(2) *Calumn. non tem. cred.* § 8, t. III, p. 134, Reitz : Ἔπειτα δὲ ὡς ἄδικος ὁ τοιοῦτος, καὶ παράνομός ἐστι, καὶ ἀσεβὴς καὶ τοῖς χρωμένοις ἐπιζήμιος.

(3) *Par.*, 19, 2 : μισουμένῳ ὑπὸ κυρίου φιλιάζεις; cf. *Par.*, 20, 38, *Jud.*, 5, 30. Suidas φιλιάζω· φίλος γίνομαι.

(4) Phot. Lex. p. 10 : Ἀδελφίζειν· τὸ ἀδελφόν τινα πυκνῶς καὶ θεραπευτικῶς καλεῖν. Οὐ μόνον ἡ κωμῳδία, ἀλλὰ καὶ οἱ ῥήτορες τῇ λέξει ταύτῃ χρῶνται· οὕτως Ἰσοκράτης (*Ægin.*, 15, p. 391, Cor.).

(5) Aristoph., *Guêpes*, 652.

(6) Ἐπιδημοῦσιν· δι' ἃ καί, etc. Ἐπιχωρήσωσιν μένει. αὐτόν, etc.

(7) M. Boissonade se prononce pour l'affirmative dans ses notes sur Aristénète, p. 455, et sur Eunape, p. 464. M. Jacobs, dans les prolégomènes de son édition d'Achilles Tatius, p. xcv, et dans son commentaire sur cet auteur, p. 397, est d'un avis contraire. M. Poppo (Proleg. de son éd. de Thucydide, t. I, p. 219), sans rien affirmer sur cette question, fait remarquer que, dans les manuscrits, le ν précède plus particulièrement καί (observation confirmée par les inscriptions), et qu'on le rencontre non-seulement là où doit se placer un signe de ponctuation, mais même dans des endroits où il ne saurait y avoir de repos pour la voix.

d'autres plus anciennes (1) prouvent que l'usage de l'intercaler ainsi sans nécessité apparente, est bien antérieur à notre ère.

Ligne 27. [παρ]ὰ τοῦ βασιλέως. Corp. inscr. gr., n°87 : Ἥκοντι παρὰ τοῦ Σιδωνίων βασιλέως.

Ligne 28. τοῖς ξένο[ις τ]οῖς παρεπιδημοῦσ[ι]ν. Les copies de MM. Virlet et Quinet portant ΕΝΙΟΝ sont évidemment fautives, à moins qu'on n'admette que le lapicide avait par erreur écrit l'adjectif ΞΕΝΙΟΙΣ au lieu du substantif ΞΕΝΟΙΣ qu'on trouve si souvent joint au participe de παρεπιδημεῖν (2). Il resterait toujours constant qu'on a confondu ΙΣ avec Ν. Quant au sens de ce dernier mot, voyez M. Letronne, *Rech. pour servir à l'hist. d'Ég.* p. 306 et suiv.; M. Raoul-Rochette, *Lettres à Lord Aberdeen*, p. 131, et *Antiq. du Bosph. Cimm.*, p. 178; *Journ. des Sav.*, mars 1830, p. 173, etc. Ἐπιδημεῖν a souvent la même signification (3).

Ibid. Δι' ἅ. Cette formule se trouve dans d'autres décrets (4) où elle sert à résumer le *considérant* (5). Au lieu de δι' ἅ on rencontre encore δι' ὅ (6), ἐφ' οἷς (7), ὅθεν (8).

Ligne 28. πλειονάκις. Cette forme ionienne est aussi employée dans le n° 2271 du *Corpus*, l. 24. Les copies T. et Q. porteraient à croire qu'il faudrait lire δι' ἃ καὶ πλείονα, *pour ce motif et pour plusieurs autres;* mais ce qui s'oppose à ce qu'on admette cette leçon, c'est que la conjonction καί, qui viendrait

(1) *Corpus inscr. gr.*, n°s 71, 80, 93, 96, etc.

(2) Plutarque, *Vie de Timoléon*, § 38 : Τῶν ξένων οἱ παρεπιδημοῦντες. *Corp. inscr. gr.*, n° 2286 : Καὶ τῶν ἄλλων ξένων οἱ κατοικοῦντες καὶ παρεπιδημοῦντες ἐν Δήλῳ· n° 2059, l. 13 : Καὶ τῶν ἐπιδημούντων παρ' ἡμᾶς ξένων· n° 1338, l. 5 et suiv. : Καὶ τῶν ἄλλων ξένων κατοικοῦντες καὶ παρεπιδαμοῦντες ἐν [Ἀμύ]κλ[α]ις. Inscription de Nacrasite publiée dans Chishull, *Antiq. Asiat.* p. 147 : Καὶ τοὺς παρεπιδημοῦντας ξένους, etc.

(3) Voyez l'exemple du n. 2059, cité note (2), et n. 1193, l. 32 : Καλέσαι δὲ τοὺς ἄρχοντας ἐπὶ τὰν κοινὰν ἑστίαν τοὺς πρεσβευτὰς ὅσας κὰ ἁμέρας ἐπιδαμῶντι.

(4) N° 1626, l. 70, et 2060, l. 24; n. 2061, l. 10, et 2062, l. 8.

(5) Voyez, sur cette construction, M. Boeckh, *Corp. inscr. gr.*, t. II, p. 128, col. 2.

(6) Voyez le décret cité dans Dém. *de Cor.*, p. 344 Harless., *Corp. inscr. gr.*, n. 2954. A, l. 17; n. 3045.

(7) *Ibid.*, n. 2335, 47.

(8) *Ibid.*, n. 1625, 68.

ensuite, serait une grave cause d'embarras; en effet, on ne pourrait l'admettre qu'autant qu'au commencement du premier membre de phrase suivant on retrouverait cette même conjonction précédant un substantif, ce qui n'a pas lieu; j'ai donc cru devoir m'en tenir à πλειονάκις, leçon que V. autorise pleinement, Σ et Ε étant souvent confondus par les copistes.

Ligne 29. μετὰ προστ[ασ]ίας. Polybe a dit de même (1) μετὰ πολλῆς σπουδῆς καὶ π ρ ο σ τ α σ ί α ς διαπεμπομένων ὑπὲρ τῶν τοιούτων · ailleurs (2): Ὁ Χάροψ τοῦτον μετὰ τῆς καθηκούσης π ρ ο σ τ α σ ί α ς εἰς Ῥώμην ἀπέστειλε; et ailleurs encore en parlant du mariage d'Antiochus (3) : προσδεξάμενος τὴν παρθένον μετὰ τῆς ἁρμοζούσης ἀπαντήσεως καὶ π ρ ο σ τ α σ ί α ς.

Ibid. Ὡς, μέγιστον αὐτῷ [παρ]α[ιτ]ουμέν[ῳ ε]ὐ[εργέτη]μ[α], ἐ[π]ιχωρήσωσιν μέν[ειν] αὐ[τὸν] ἐπὶ τῆς πόλεως. Cette phrase, un peu embarrassée en apparence, devient très claire à l'aide de la ponctuation que j'ai adoptée. Le membre contenu entre deux virgules est l'apposition de μένειν αὐτὸν ἐπὶ τῆς πόλεως, *qu'il reste chargé du gouvernement d'Égine*, car tel est ici le sens des mots ἐπὶ τῆς πόλεως, sens qu'ils ont encore ailleurs (4), tandis que sur certains monuments ils signifient *dans la ville*(5).

Ligne 31. [Δ]ι' ἃ τ[ε] δὴ ταῦτα καί, etc. Les formules dont nous avons parlé plus haut, et qui servent à résumer le *considérant*, sont souvent comme ici suivies de δή. Ainsi n° 1625, l. 70, on lit : δι' ἃ δὴ πάντα ἔδοξεν, etc. ; et n° 2060, l. 25 : δι' ἃ δὴ δεδόχθαι etc.

Lignes 31 et 32. Εἰς τὰ [τ]οῦ β[ασ]ιλέως π[ράγμ]α[τα δια]κ[εῖσθ]α[ι] ὡς ἄριστ[α]. Voyez, sur le sens de πράγματα, Chishull, *Ant. Asiat.*, p. 54. Les exemples de διακεῖσθαι suivi de εἰς sont rares; on le rencontre plus souvent accompagné de πρός.

(1) Liv. XXVII, chap. 7, § 9

(2) Liv. XXVII, chap. 13, § 4.

(3) Liv. V, chap. 43, § 3.

(4) Par exemple, dans l'inscription trouvée à Larnaka, près de l'ancienne Citium (n. 2617 du *Corpus*) : Ἡ πόλις Ἀγίαν Δαμοθέτου Κρῆτα, τὸν ἀρχισωματοφύλακα καὶ ἐπὶ τῆς πόλεως. Agias remplissait dans l'île de Cypre, au nom des rois d'Égypte (de Ptolemée VI), des fonctions analognes à celles que les rois de Pergame avaient confiées à Cléon dans l'île d'Égine.

(5) P. ex. n. 1625 du *Corpus*. Voyez, t. I, p. 792, col. *b.*, la note de M. Boeckh.

Ligne 32. φθά[νειν δὲ συ]νε[χῶς ἐ]ν τοῖς ἅ[πασιν πολιτε]ύ[μασιν] καλοκαγαθὸς καὶ [δ]ίκαιο[ς ε]ἶ[ναι]. Je douterais un peu du mot φθάνειν si V n'en donnait clairement les quatre premières lettres; toutefois on peut l'expliquer. Cléon, en faisant avec zèle les affaires du roi, pouvait se voir quelquefois exposé à violer la justice; mais il *parvenait* toujours à rester homme de bien, à concilier ses devoirs de gouverneur avec les lois de la morale et de la justice. L'éloge que les Éginètes accordent ici à Cléon est exprimé dans d'autres inscriptions par des formules équivalentes, mais plus concises. Ainsi on lit sur plusieurs monuments d'Argos ἄριστα πολιτευόμενον ou πολιτευσάμενον (1), ἄριστα καὶ φιλότιμα πολιτευόμενον (2), πολιτείας ἁπάσας ἐνδόξως ἐκτελέσαντα (3), sur des marbres de Sparte πολειτευόμενον καλῶς (4); enfin, de la locution ἄριστα πολιτευόμενος, on forma le substantif ἀριστοπολειτευτής (5), et le nom abstrait ἀριστοπολειτεία (6). Une inscription de Sparte (7) reproduit quelques-uns des termes qu'emploient ici les Éginètes, mais avec un luxe et une exagération d'épithètes fort peu *laconiques* : τῆς τε ἐν τοῖς ἄλλοις ἅπασιν αὐτοῦ πολιτεύμασιν μεγαλοπρεπείας καὶ τῆς ἐπὶ τῇ δευτέρᾳ γυμνασιαρχίᾳ ... ἀσυγκρίτου καὶ ἀνυπερβλήτου προνοίας τε καὶ φιλοτειμίας. Du reste, dans le passage de notre inscription qui nous occupe, il me paraît difficile de donner au mot πολίτευμα le sens général de *conduite*, de *genre de vie*, qu'Hésychius attribue aux mots de cette famille (8). Il est évident qu'il ne peut être question ici que des actes administratifs de Cléon.

Ligne 35. Nous arrivons à la partie du monument qui offre le plus de lacunes, mais de la ligne 35 à la ligne 37 il ne peut exister aucun doute sur mes restitutions. Elles contiennent en

(1) *Corp. inscr. gr.*, n. 1128, 1169. Cf. 1675, l. 85.
(2) N. 1124.
(3) N. 1224 et 1226.
(4) N. 1345, 1357, 1363, 1366.
(5) N. 1340, 1341, 1342, 1349.
(6) N. 1343, 1346.
(7) N. 1365.
(8) Πολιτεύεται, πράττει, ἀναστρέφεται. Πολιτεία, καὶ ἀναστροφὴ καὶ πρᾶξις.

effet l'énumération d'une partie des honneurs décernés à Cléon, et qui sont 1° un éloge public (1), prescrit par l'une des trois formules ἐπαινέσαι (2), ἐπαινεῖσθαι (3) ou ἐπηνῆσθαι (4); 2° le titre de bienfaiteur accordé à lui et à ses descendants (5); 3° une couronne d'or (6), la plus glorieuse de toutes les distinctions qu'accordait Athènes, et à son exemple le reste de la Grèce (7); 4° une statue d'airain (8).

Ligne 35. [κ]αὶ ἐ[κγόνους α]ὐτοῦ]. Le plus souvent le pronom n'est pas exprimé dans les décrets après le mot ἐκγόνους (9); cependant ma restitution a pour elle un certain nombre de monuments (10). Nous remarquerons aussi qu'avec ou sans αὐτοῦ, le mot ἐκγόνους n'est pas toujours précédé de de l'article (11).

Lignes 35 *et* 36. καὶ [τιμῆ]σαι χ[ρ]υ[σ]ῷ σ[τεφ]ά[νῳ]. Au lieu de τιμῆσαι, on rencontre presque toujours στεφανῶσαι; mais je n'ai pas cru devoir adopter cette restitution, d'abord parce que les dimensions de la pierre s'y opposaient; en se-

(1) Voyez Ant. Westermann *de publicis Atheniensium honoribus ac præmiis.* Lipsiæ, 1830, 8°, § 6, p. 23.

(2) *Corp. inscr. gr.*, n. 85, 90, 99; 101, 105, 107, 108, 115, 120; 1193, 1331; 1625, 1689, 1693; 2161; 2256, 2267, 2268, 2271; 2329, 23340, 2334, 2347 c., 2357; 2483, 2484; 2525 b., 2671; 3065, 3066, 3068.

(3) N. 2060, l. 25.

(4) 2675, 2676, 2678, 2693, et *Inscr. rec. par la comm. de Morée*, n. 155 et 175.

(5) *Ibid.*, § 8, p. 29. Voyez *Corp. inscr. gr.*, la plupart des exemples cités, notes 2, 3 et 4 et *passim.*

(6) *Ibid.*, § 14, p. 48; *Corp. inscr. gr.*, n. 85, 99, 101, 105, 107, 108, 1625, 2059, 2270, 2271, 2334, 2347 c., 2525. C et B, b. 2671.

(7) Pollux *Onomast.* VIII, 139, 72. Ce qui n'empêcha pas d'en accorder jusqu'à cinq et même sept au même individu. Voyez *Corp. inscr. gr.*, n. 2654 et n. 2376.

(8) Westermann, ouvr. cit., § 5, A., p. 14.—Je ne sais si Voltaire avait en vue les nombreuses statues décernées par Athènes à ses grands hommes, quand il écrivait les lignes suivantes. « C'est ce même Schullembourg, qui fut depuis général des Vénitiens, et à « qui la république a érigé une statue dans Corfou, pour avoir défendu contre les « Turcs ce rempart de l'Italie. Il n'y a que les républiques qui rendent de tels hon- « neurs; les rois ne donnent que des récompenses.» *Vie de Charles XII*, liv. III.

(9) *Corp. inscr. gr.*, n. 84, 2056, *a*, 2267, 2268, 2330, 2672, 2671, 2675; Ross, *Inscr. gr. inéd.*, n. 67 et 70, etc.

(10) *Ibid.*, n. 1335, 2060, 2329, 2331, 2673, 2676-2678, 2691 c.

(11) On le rencontre aux n. 2673, 2676-2678.

cond lieu, parce que je retrouvais les traces de la seconde syllabe ΜΗ dans la copie de V., qui a lu ΧΑ. Or, quiconque s'est rendu compte des confusions de lettres commises par les copistes, sait que le Μ est souvent pris par eux pour un Χ, et Η pour un Α. Nous avons une preuve incontestable de ce dernier fait à la l. 57, où T. et V. ont lu, l'un ΣΤΡΑΤΑΓΟΥ, et l'autre ΣΤΦΑΤΑΓΟΥ, au lieu de ΣΤΡΑΤΗΓΟΝ qu'a lu distinctement M. Quinet (1). Les copies T. et V. prouvent en outre que Ν peut quelquefois être pris pour un Υ, quand le premier jambage est un peu effacé (2). Quant à la première erreur, V. nous en fournit un exemple à la ligne 40, où il a lu ΩΧΙΓ au lieu de ΓΥΜΝΙ, prenant ΓΥ pour Ω et Μ pour Χ. Au reste τιμῆσαι ne peut donner lieu à aucune objection, car il n'est pas sans exemple de le trouver joint à στεφάνῳ (3). Les deux verbes sont même quelquefois réunis (4).

Ligne 37. ἣν ἔχ[ω]ν [δι]ατ[ελεῖ πρὸς] τὸν β. Sans le témoignage de la copie V, j'aurais préféré lire ἧ[ς] ἔχ[ω]ν, etc., l'attraction étant beaucoup plus fréquente que la construction rigoureusement grammaticale.

Ibid. [πρὸς] τὸν βασιλέα, etc. Les lignes 37-40 n'offraient que bien peu de ressources pour une restitution satisfaisante. Je crois cependant être parvenu à les rétablir d'une manière incontestable. J'y ai retrouvé l'énumération des trois derniers membres de la dynastie pergaménienne, ainsi que le nom de Stratonice, qui fut successivement femme d'Eumène II, puis d'Attale II. Je reviendrai sur cette partie de l'inscription quand je m'occuperai de déterminer l'âge du monument. Je me contenterai de faire remarquer que la forme Εὐμένου donnée par Polybe et par les inscriptions (5) au génitif de Εὐμένης (6),

(1) Voyez encore ligne 46 ou Q. a pris un A pour un H.

(2) Voyez encore sur ces confusions *Inscr. rec. par la comm. de Morée*, t. II, p. 220.

(3) Voyez dans le *Corpus* deux inscriptions de Paros, n. 2376 et 2377.

(4) *Ibid.*, n. 2378 : Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος ἐτίμη[σεν] κ[αὶ] ἐστεφάνωσεν χρυσῷ σ[τεφά]νῳ, κ. τ. λ.

(5) *Corp. inscr. gr.*, n. 122 et 3067-3070.

(6) Pour l'accent de ce nom, voyez Tzschucke, *sur Strab.*, liv. XIII, chap. 2, t. V, p. 459.

dénote un monument d'une date postérieure au troisième siècle avant J. C. (1).

Ligne 39. καὶ τὸ[ν στέφαν]ο[ν τ]ο[ῦ]τ[ο]ν [ἀν]αγ[ορεῦσαι]. Cette disposition se retrouve dans presque tous les actes officiels qui décernent des couronnes (2).

Ligne 40. [ἐν τῷ τῶν] Ἀτταλεί[ων γυμνικῷ] ἀ[γῶ]νι. On sait, par les deux discours de Démosthène et d'Eschine sur la Couronne, toute l'importance que les Athéniens attachaient aux lieux et aux jours où la proclamation devait avoir lieu; que cette proclamation se faisait, soit dans le dème auquel appartenait le citoyen couronné (3), soit dans le sénat, soit dans l'assemblée du peuple (4), soit enfin sur le théâtre, le jour des fêtes de Bacchus, lors de la représentation des tragédies (5), et que cette dernière distinction était considérée comme la plus glorieuse (6). Il en était de même chez les habitants du Pirée (7) et chez ceux de Salamine (8). Les autres peuples de la Grèce imitèrent Athènes, surtout les habitants des îles qui lui furent si longtemps soumises. Ainsi, c'est aux Dionysies, le jour de la tragédie, que sont proclamées les couronnes décernées par le peuple de Syros (9) et par celui de Ténos (10), par celui d'Astypalées (11), par celui de Calymna (12). Presque par-

(1) Voyez, sur cette forme, *Inscr. rec. par la comm. de Morée*, n. 8.

(2) Voyez le *Corpus inscr. gr.*, aux n^os indiqués plus haut, p. 41, notes 2-6.

(3) Ὅσους στεφανοῦσί τινες τῶν δήμων τὰς ἀναγορεύσεις τῶν στεφάνων ποιεῖσθαι ἐν αὐτοῖς ἑκάστους τοῖς ἰδίοις δήμοις. Dém. *de Cor.*, § 36.

(4) Ὁ γὰρ νόμος διαῤῥήδην κελεύει, ἐὰν μέν τινα στεφανοῖ ἡ βουλὴ, ἐν τῷ βουλευτηρίῳ ἀνακηρύττεσθαι, ἐὰν δὲ ὁ δῆμος, ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ, AEsch., *in Ctes.*, § 22.

(5) Ἐξουσίαν ποιεῖσθαι τὴν ἀνάῤῥησιν τοῦ στεφάνου τραγῳδοῖς ἐν τῷ θεατρῷ, ἐὰν ψηφίσηται ὁ δῆμος. *Ibid.*, § 24. (Οὓς) ὁ δῆμος ὁ τῶν Ἀθηναίων ἢ ἡ βουλὴ στεφανοῖ, τούτους ἐξεῖναι ἐν τῷ θεάτρῳ Διονυσίοις ἀναγορεύεσθαι. Dém. *de Cor.*, § 36. Voyez *Corp. inscr. gr.*, n. 107.

(6) Sur cette question, que nous ne pouvons examiner ici, voyez Westermann, ouvr cité, p. 52 et suiv.

(7) Voyez *Corp. inscr. gr.*, n. 101.

(8) *Ibid.*, n. 108.

(9) *Ibid.*, n. 2347 *c*.

(10) *Ibid.*, n. 2333.

(11) *Ibid.*, n. 2483.

(12) *Ibid.*, n. 2671.

tout où le jour de la proclamation est indiqué (1), ce jour est celui d'une fête solennelle (2). A Égine, au temps de son autonomie, c'était sans doute le jour de la fête d'Éaque ; sous la domination d'Athènes, aux Dionysies ; sous les rois de Pergame, c'est avant tout aux Attalies, jours où, comme à Salamine le jour de la fête d'Ajax, avait lieu un combat gymnique (3). J'examinerai plus bas quelle pouvait être cette fête des Attalies ; je ne m'occupe ici que de justifier mes restitutions.

Ligne 41. καὶ Νικηφορίω[ν θ]υ[μελικῷ]. Je renvoie également au paragraphe 6 la question de savoir quelle était cette fête des Nicéphories. Je dirai seulement ici que les combats thyméliques, c'est-à-dire scéniques, sont mentionnés dans une inscription de Thyatire (4), où ils sont rapprochés des combats gymniques (5) ; ils le sont aussi dans Athénée (6) et dans une inscription béotienne (7).

Ibid. καὶ Διονυσ[ίω]ν [τρα]γῳδ[οῖς]. Ainsi, la proclamation de la couronne décernée à Cléon aura lieu dans trois solennités différentes. De même à Syros la couronne d'or accordée à un certain Onésandre pour d'éminents services, doit être proclamée trois fois, d'abord aux Dionysies, Διονυσίων τε τῷ ἀγῶνι τῶν τραγῳδῶν ; puis aux Héraclies, καὶ Ἡρακλείων τῇ πομπῇ ; puis enfin à la fête des flambeaux des Démétries, τῶν Δημητριείων τῇ λαν[π]άδι (8). C'était encore moins que ce qui est

(1) Il ne l'est pas aux n°s 1625, 2059, 2334, 2270 ; les n°s 2347 *c* et 2525 C, au contraire, contiennent jusqu'aux formules de proclamation.

(2) A Tenos, dans le temple de Neptune, n. 2329 ; à Delos, le jour de la fête de ce dieu, n. 2271 (le décret est rendu par la corporation des marchands et des armateurs tyriens) ; à Rhodes, le lendemain des sacrifices annuels, n. 2525 *b*, C, l. 28.

(3) N. 108, l. 32 : καὶ Αἰαντείοις τῷ γυμνικῷ ἀγῶνι.

(4) Citée par Spon, *Voyages*, t. III, p. 111.

(5) Ἔν τε τῷ θυμελικῷ καὶ γυμν[ικ]ῷ ἀγῶνι, suivant la correction de M. Raoul Rochette, *Ant. du Bosph.*, p. 210, note 1.

(6) Liv. XV, p. 699 : Εἰσῆλθεν εἰς τοὺς ἀγῶνας τοὺς θυμελικούς.

(7) *Corp. inscr. gr.*, n. 1625, l. 56, t. I, p. 789. Le *Nouv. trésor de la langue grecque* renvoie à tort à la p. 786. Au n. 349 du *Corpus* il est question d'une troupe ambulante d'artistes scéniques qui prend le titre de Ἀντωνείνη θυμελικὴ περιπολιστικὴ σύνοδος.

(8) *Corp. inscr. gr.*, n. 2347 *c*. Une inscription de Ténos, n. 2333, ordonne que la proclamation soit faite sur le théâtre aux fêtes de Neptune et à celles de Bacchus.

prescrit par un décret trouvé près de Téos (1), lequel veut que la proclamation soit renouvelée tous les ans à une époque déterminée (2).

Ligne 42. [Καὶ] τὴν ἐπιμέλειαν [εἶναι τῶ]ν ἐ[ν τέλ]ει ὄντων [στρ]ατηγῶν. Le soin de veiller à l'exécution des décrets honorifiques, car je ne crois pas qu'il s'agisse uniquement ici de la proclamation de la couronne (3), était ordinairement confié aux magistrats en fonctions (4), et quelquefois à des magistrats nommés à cet effet (5). A Ténos, ce sont, comme à Égine, les stratéges en fonctions, et de plus le sénat, qui doivent remplir ce devoir: τὴν δὲ βουλ[ὴν καὶ τοὺς] στρατηγοὺς το[ὺς ἐν τ]έλει ὄντας ἐπιμελεῖσθαι (6).

Ligne 43. [εἶ]ναι δὲ αὐτὸν καὶ π[ρ]ο[στάτ]η[ν διὰ βί]ου. C'est le titre de προστάτης (7) que les Crétois donnèrent à Philippe II, quand ils le choisirent pour rétablir l'ordre dans leur île (8); mais ce n'était pas pour lui un titre purement honorifique, comme celui que décernait la reconnaissance des républiques grecques, car je crois que dans les décrets προστάτης est souvent synonyme de πρόεδρος, et que la προστατεία équivaut à la προεδρία. La restitution de ce passage m'a été suggérée par une inscription de Mégare (9), où la qualification de προστάτης διὰ βίου est donnée à un certain Curtius Proclus. Avant de connaître les copies V et Q, j'avais

(1) *Corp. inscr. gr.*, n. 3065, l. 28 et suiv.

(2) Ἀναγγέλλεσθαι δὲ τὸν στέφανον καθ' ἕκαστον ἔτος μετὰ σπονδὰς ὅταν ἡ[ὑπο]δοχὴ γίνηται. Au n. 3066 la fête est désignée par le nom de Leucathées, τοῖς Λευκαθέοις.

(3) Elle appartenait aux hérauts. Voyez le *Corpus*, n. 101, 107, 120. Le soin de veiller à ce qu'elle ait lieu est, aux n° 3065 et 3066, remis aux prostates annuels.

(4) *Corp. inscr. gr.*, n. 108.

(5) Décret en l'honneur de Zénon de Citium, dans Diogène de Laerte, liv. VII, chap. 1, § 9.

(6) *Corp. inscr. gr.*, n. 2330, l. 16.

(7) Voyez sur ce titre M. Raoul Rochette, *Antiq. du Bosph. cimm.*, p. 194-201.

(8) Polyb., liv. VII, chap. 12, § 9 : Ἐκφανέστατον δὲ καὶ μέγιστον δεῖγμα περὶ τοῦ, τί δύναται προαίρεσις καλοκαγαθικὴ καὶ πίστις, τὸ πάντας Κρηταιεῖς συμφρονήσαντας, καὶ τῆς αὐτῆς μετασχόντας συμμαχίας, ἕνα προστάτην ἑλέσθαι τῆς νήσου Φίλιππον, καὶ ταῦτα συντελεσθῆναι χωρὶς ὅπλων καὶ κινδύνων, ὃ πρότερον οὐ ῥᾳδίως ἂν εὕροι τις γεγονός.

(9) *Corp. inscr. gr.*, n. 1058.

pensé qu'on pourrait lire πο[λίτην τῆς π]ό[λεως] (1). Du reste, je ne prétends pas nier que le mot προστάτης n'ait souvent indiqué une magistrature, comme dans ce passage du décret auquel j'ai déjà fait allusion dans ce que j'ai dit sur la ligne 42 (2) : Τῆς δὲ ἀναγγελίας ἐπιμελεῖσθαι τοὺς καθ' ἕκαστον ἔτος γ[ι]νομένους προστάτας (3).

Ibid. κα[ὶ ἐξεῖνα]ι [γρ]αψάσθαι [φ]υλῆς καὶ δήμου [καὶ φρατρίας ἧς ἂν βούληται]. Cette restitution est confirmée par le décret d'Athènes en l'honneur d'Audoléon, roi des Péoniens (4), où les mêmes expressions se retrouvent presque textuellement et dans le même ordre (5) ; par une inscription de Ténos (6) où on lit : Καὶ πρὸς καὶ φρατρίαν προσγρα[φῆν]αι [ὁποί]αν ἂν βούλων[τα]ι, et par un décret des Byzantins (7) portant : Καὶ ποτιγραφῆναι ποθ' ἂν κα θέλῃ τᾶν ἑκατοστύων (8).

J'examinerai, paragraphe 6, à quelle époque Égine fut divisée, comme la république d'Athènes, en tribus, dèmes et phratries.

Ligne 44. [Δέχ]ε[σθα]ι δὲ αὐ[τὸ]ν καὶ σίτη[σ]ιν ἐν Πρυτανείῳ διὰ βίου. Il résulte de ce passage et de celui qui précède, qu'Égine délivrée du joug d'Athènes, avait conservé plusieurs des institutions athéniennes, fait curieux sur lequel j'aurai occasion de revenir. Le droit d'être nourri aux frais de l'État dans le Prytanée, durant toute sa vie (9), était regardé par les Grecs comme le plus grand des honneurs (10). Chose singulière, le *Corpus* ne contient aucune inscription

(1) Comme dans le n. 2357 *du Corpus* : Καὶ εἶναι αὐτὸν πολίτην καὶ τοὺς ἐκγόνους τῆς πόλεως.

(2) Page 45, note 3.

(3) *Corp. inscr. gr.*, n. 3065 et 3066.

(4) Voyez *Bulletin de l'Institut archéologique*, 1833, p. 153 et suiv.

(5) L. 47-50.

(6) *Corp. inscr. gr.*, n. 2330, l. 1.

(7) *Ibid.*, n. 2060, l. 29 et suiv.

(8) « Ἑκατοστύς est aliquid simile Atticis demis. » Boeckh.

(9) Voyez, sur cette récompense, Wachsmuth, *Hellenische Alterthumskunde*, t. II, p. 34; Boeckh, *Économie politique des Athéniens*, t. I, p. 402 de la trad. franç.; Westermann, ouvr. cité, § 13, p. 45 et suiv.; G. Fr. Schœmann *de Comitiis Atheniensium*, p. 335, et K. Fr. Hermann, *Lehrbuch der griechischen Staatsalterthümer*, § 127, 16.

(10) Voyez Westermann, ouvrage cité, *ibid.*

où soit mentionné ce genre de récompense (1) que d'autres États s'approprièrent. Une inscription de Sparte (2), appartenant à l'époque romaine, fait mention des éphores, nourris aux frais de la cité, οἱ σειτηθέντες ἔφοροι; deux autres de Paros (3) honorent de ce droit (ἐτίμησεν . . . τῇ σιτήσει ἐν Πρυτανείῳ), deux citoyens qui avaient bien mérité de l'île. Enfin, il résulte d'une inscription trouvée dans le royaume des Attales, à neuf milles de Thyatire, sur la route de Pergame (4), que l'usage en question existait dans cette dernière ville (5), sous les descendants de Philétère (6).

Ligne 45. τ[ὸν] δὲ γραμμα[τέα τ]οῦ δή[μ]ου [ἀν]αγράψαι. La mission de faire graver les décrets sur une stèle n'était pas partout, ni en toute circonstance, confiée aux mêmes magistrats. A Athènes, ce soin appartenait au greffier du sénat pour tous les actes d'administration civile (7); mais pour les actes qui concernaient la guerre, c'était à des inspecteurs militaires (ἐξετασταί) qu'il était remis (8). Quand le décret était rendu par un dème, c'était le démarque qui devait le faire inscrire sur la pierre (9). Enfin, si le décret avait pour objet de récom-

(1) Le n. 106 porte, l. 10 : Καλέσαι δὲ αὐτὸν καὶ εἰς Πρυτανεῖον ἐπὶ δεῖπνον. Mais ce décret émane des Trézéniens et non d'Athènes. Le peuple athénien ne fait que le confirmer.

(2) N. 1237.

(3) N. 2376 et 2377.

(4) Chishull., *Antiq. asiat.*, p. 146 et suiv.

(5) On y lit, l. 14 et suiv. : Εἶναι δὲ αὐτῷ καὶ σίτησιν ἐν Πρυτανείῳ.

(6) L'inscription commence par les mots βασιλεύοντος Ἀττάλου; mais rien n'indique quel est celui des trois rois ayant porté ce nom sous le règne duquel le monument a été gravé.

(7) *Corp. inscr. gr.*, nos 84, 87, 90, 92 (conj.); ailleurs, ce magistrat, suivant une opinion très-admissible de M. Boeckh, est appelé ὁ γραμματεὺς ὁ κατὰ πρυτανείαν. Nos 107, 112, 113, 125 (conj.).

(8) *Ibid.*, no 106. Voy. M. Boeckh, *Écon. pol. des Ath.*, liv. II, ch. 24, t. I, p. 477 de la tr. fr.

(9) *Ibid.*, nos 99, 100, 102. Dans le décret no 100, émané des habitants du Pirée, il est prescrit que l'acte sera gravé, mais on n'ajoute pas sous la surveillance de qui. Il est probable, par ce qui précède, que ce soin doit concerner le démarque, car le Pirée était un dème (Voyez Leake, *Dèmes de l'Attique*, traduction allemande, par Ant. Westermann, p. 25). A Salamine, la mission est confiée à des ἐπιμεληταί (Voy. *Corp. inscr. gr.*, no 108). Il est vrai que ces derniers sont aussi chargés de proclamer la couronne.

penser un membre de quelque collége, c'était à tous ses collègues, τὸ κοινὸν τῶν συναρχόντων, qu'il était réservé de faire consigner la décision sur le marbre (1). Ailleurs, l'usage est en ce point très-divers : à Hermione en Argolide, on désigne, pour s'acquitter de ce devoir, des magistrats spéciaux appelés νομογράφοι (2); à Thasos, les théores (3); à Délos, le sénat, pour la copie qui doit être exposée dans le lieu de ses assemblées, et les ministres chargés des sacrifices, ἱεροποιοί, pour celle qui doit être placée dans le temple (4); à Ténos, c'est le trésorier (5); à Syros, un homme doit être choisi à cet effet (6); il en est de même à Astypalée (7). A Rhodes, c'est le greffier, sans aucune autre indication (8); à Jasus, ce sont les magistrats chargés de surveiller les travaux du temple, νεωποίαι (9). Enfin, à Téos, on doit, comme à Syros, désigner des individus qui graveront le décret (10).

Ligne 46. [εἰς σ]τήλην. Les rédacteurs des décrets honorifiques emploient indifféremment εἰς στήλην (11) et ἐν στήλῃ (12).

(1) Comme dans le décret rendu, l'an 324 av. J. C., par les *convocateurs du peuple* (συλλογεῖς τοῦ δήμου). *Corp. inscr. gr.*, no 99.

(2) *Ibid.*, no 1193.

(3) *Ibid.*, no 2161. Ce nom était également donné à des magistrats étoliens. Voyez M. Boeckh, t. I, p. 857.

(4) *Ibid.*, nos 2267, 2268, 2269. Sur une autre inscription publiée par M. Ross, *Inscr. gr. inéd.*, no 67, l. 27 et suiv., on charge les archontes de faire graver le décret dans le lieu le plus en évidence de l'hiéron d'Apollon.

(5) *Ibid.*, no 2334. Aux nos 2329, 2331, 2332, on ne désigne personne pour surveiller cette mesure, dont cependant on prescrit l'exécution.

(6) Ἑλέσθαι δὲ ἄνδρα ὅστις ἐγδώσει τὴν στήλην καὶ στήσει καὶ ἐπιμελὲς ποιήσ[ε]ται ὅπως ἀναγραφῇ τόδε τὸ ψήφισμα. N° 2347 *c*.

(7) Ἄνδρα δε ἑλέσθαι ὅστις ἐπιμεληθή[σετα]ι τᾶς ἀναγραφᾶς. No 2483. Le nom de l'élu est indiqué à la fin de l'inscription : [ἡ]ρέθη ἀναγράψαι Φίλαρχος Ἀριστοκλεῦς.

(8) *Ibid.*, no 2525. C.

(9) *Ibid.*, nos 2675, 2677, 2678.

(10) Ἀναγράψαι τοὺς ἀποδειχθησομένους ἄνδρας τοῦ[το] τὸ ψήφισμα εἰς στήλην λιθίνην. N° 3066.

(11) *Corp. inscr. gr.*, nos 102, 108, 125; 1334, 1335; 2059; 2267 (εἰς τὸ βουλευτήριον ... εἰς τὸ ἱερὸν), 2270, 2271, 2272; 2329, 2331, 2332, 2334, 2360; 2693; 3066.

(12) *Ibid.*, nos 84, 90, 99; 100, 106, 107, 120; 2061, 2063; 2140; 2330, 2331, 2358, 2360, 2368, et Ross, *Inscr. gr. inéd.*, no 67, l. 28 et suiv. : Ἀναγράψαι δὲ τὸ ψ[άφι]σμα [τ]οὺς ἄρχοντας ἐν τῷ [ἱε]ρῷ τοῦ Ἀπόλλωνος ἐν τῷ ἐπιφανεστάτῳ τόπῳ.

Quelquefois même, comme l'a remarqué M. Letronne (1), on trouve ces deux locutions réunies sur le même marbre (2); quelquefois aussi on rencontre le datif seul (3); souvent même on n'indique pas où sera gravée l'inscription (4). La forme bien connue de notre monument (5) prouve que le mot στήλη ne désigne pas toujours une colonne (6).

Je crois devoir ajouter ici que, sur la plupart des monuments, au mot στήλη, se trouve jointe l'épithète λιθίνη (7), λαΐνη (8); cependant, il n'est pas rare qu'il soit employé seul (9). De ces différentes locutions, στήλη λιθίνη ou λαΐνη, et στήλη seul, ne désignent le marbre que dans les contrées où, comme à Athènes, on pouvait se procurer facilement ce genre de pierre. Partout ailleurs on employait la pierre que fournissait la localité, ou, si l'on se servait de marbre, on en faisait mention, comme d'un objet qui ajoutait de l'importance au monument, et on le désignait par l'adjectif λευκόλιθος (10) ou par les mots λευκοῦ λίθου (11), qu'on ajoutait à στήλη. Le marbre et la pierre n'étaient pas les seules matières employées; on se servait aussi de

(1) *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte*, p. 333.

(2) *Marm. Oxon.*, II, 30, 83, 107.

(3) *Corp. inscr. gr.*, n° 2134 *b*.

(4) *Ibid.*, nos 92, 1193; 2161, 2525; 2675, 2677, 2678; Ross, *Inscr. gr. ined.*, n° 67.

(5) Voyez page 1.

(6) Sur les différents sens de ce mot, voyez M. Letronne, *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte*, p. 334, 356, 379.

(7) *Corp. inscr. gr.*, nos 84, 87, 93, 100, 101, 102, 106, 107, 108, 112, 120, 125, 213, 214, 1334, 1335, 1570, 2140, 2270, 2271, 2272, 2329, 2331, 2332, 2347 *c*, 2557, 2715 *b*, 3065, 3066, 3067, 3068 B. Décret en l'honneur de Lycurgue, dans Plutarque, *Œuv. mor.*, après la Vie des dix orateurs, t. IX, p. 386, Reiske, etc.

(8) *Corp. inscr. gr.*, n° 1193.

(9) *Corp. inscr. gr.*, nos 90, 99, 2334, 2360, l. 41; 2693 *c*. Voy. le décret des amphictyons, cité dans Dém. *de Cor.*, § 51, p. 298, ed. Harless., et l'inscr. de Gela, publiée par Maffei, *Ant. Gall. Sel.*, ep. 1, p. 9; *Mus. Ver.*, p. 329; reproduite par Muratori, t. II, p. 642, et par Torremuzza, *Sicil. inscr.*, cl. VIII, n° 3, p. 84 et suiv.

(10) *Corp. inscr. gr.*, nos 2059, 2061 (conj.), 2134 *b*.

(11) Décret des Attalistes dans Chishull., *Ant. asiat.*, p. 146 (n° 3069 du *Corpus*). Voyez Franz, *Elem. epigr. gr.*, p. 314. On indiquait quelquefois l'espèce du marbre

cuivre. De là les expressions τὸ δὲ δόγμα τόδε κολάψαντας ἐς χαλκώματα (1), ἀναγράψαι ἐς χαλκώματα (2), κατέθεντο εἰς στήλην χαλκῆν γράψαντες εἰς ἀκρόπολιν (3), et γράψαι ἐν στήλῃ χαλκῇ (4). On employait aussi des planches recouvertes d'un enduit blanc, λεύκωμα (5). C'était sur ces planches ainsi préparées qu'on affichait les lois nouvelles qui étaient proposées au peuple (6).

Ibid. ἢ [ἀ]ν[α]σταθ[ήσετ]αι. Andocide (7) a dit de même : ἐφ' οἷς ὅρκοι τε ὁμοσθήσονται στῆλαί τε σταθήσονται γεγραμμέναι. C'est aussi [ἀνασταθήσε]ται plutôt que ἀνατεθήσεται qu'il faut rétablir dans un autre décret d'Égine (8), qui se rapporte à l'an 82 avant J. C., et qui, par conséquent, est postérieur au nôtre. On n'indique point par qui le décret sera exposé, je dirais presque affiché; mais sur d'autres monuments on désigne l'individu qui en sera chargé. D'ordinaire c'est celui-là même qui doit faire graver l'inscription (9), d'où l'on peut conclure que le décret d'Égine réserve implicitement ce soin au greffier du peuple (10). Cette double mission est ordinairement exprimée par les mots ἀναγράψαι καὶ στῆσαι (11), ou

comme dans l'inscription provenant de Tripoli en Afrique, publiée par Muratori, t. II, p. DCLXII : Τοὺς δὲ ἄρχοντας ἀναγράψαι τὸ ψήφισμα εἰς στήλην λίθου παρίου.

(1) Inscr. d'Agrigente, publiée par Gruter, p. CCCCI, reproduite par Torremuzza, ouvrage cité, cl. VIII, n° 1, p. 79.

(2) Inscr. de Malte, publiée par Gruter, p. CCCC, reproduite par Torremuzza, ouvrage cité, cl. VIII, n° 2, p. 82.

(3) Dem., *Phil.* III, § 9, p. 121, Reisk.

(4) Pseudo-Plutarque, Vie d'Antiphon dans les *Vies des dix Orateurs*, t. IX, p. 315, Reisk.

(5) Inscr. de Carthage, n° 2360, l. 40 du *Corpus*.

(6) Dém., *Contra Timocratem*, § 6, p. 707, Reiske : Ὁ δὲ τιθεὶς τὸν καινὸν νόμον ἀναγράψας εἰς λεύκωμα, ἐκτιθέτω πρόσθεν τῶν ἐπωνύμων. Voy. M. Jos. Vict. Leclerc, *Des journ. chez les Romains*, p. 84, et le *Nouveau Trésor de la langue grecque*, vol. V, col. 228, au mot λεύκωμα.

(7) *De Pace*, *c. Lacrit.*, § 7.

(8) *Corp. inscr. gr.*, n° 2140, l. 34.

(9) Voyez plus haut, p. 47.

(10) On peut en dire autant du n° 106, qui se tait sur ceux qui devront exposer le décret, et du n° 3065, comparé au n° 3066.

(11) *Corp. inscr. gr.*, nos 84, 92, 93, 99, 100, 101, 102, 106, 107, 108, 120, 214,

ἀναστῆσαι (1), ἀναγράψαι καὶ ἀναθεῖναι (2), ou καταθεῖναι (3), ou θεῖναι (4), quelquefois même sans qu'il soit dit à qui on la réserve (5). Enfin, il arrive que ἀναγράψαι se présente seul (6).

Ibid. ἐν τῷ Ἀτταλείῳ. C'était le temple auquel se rattachait la fête des Attalies. Les inscriptions honorifiques, comme tous les autres décrets, étaient exposées dans les lieux les plus en évidence, dans le temple, mais plus souvent encore dans l'hiéron ou dans le τέμενος du temple de la divinité principale. A Athènes, c'était d'ordinaire sur l'acropole, près de la statue de Minerve (7), au dème d'Æxone, dans l'hiéron d'Hébé (8), ou dans l'intérieur du temple et dans la *lesché* (9); au Pirée, dans l'hiéron de Vesta (10); à Hermione, dans le temple de Cérès Χθονία (11); à Lacédémone, dans l'hiéron de Neptune, au cap Ténare (12); à Acréphie en Béotie, dans le temple

2270, 2271, 2331, 2347 *c.*, 2360, 2693 *c.*, 3065, 3066, 3068. Démosthène a dit aussi, en se servant de la formule consacrée : τοῦτον τὸν νόμον γράψαντες ἐν στήλῃ λιθίνῃ ἔστησαν ἐν τῷ ἱερῷ τοῦ Διονύσου παρὰ τὸν βωμόν, p. 1370, Reiske.

(1) *Corp. inscr. gr.*, n° 2715, *b.*

(2) *Ibid.*, n°s 120, 1193, 1335, 1570, 2140, 2272, 2334, 2557; ou au passif, ἀναγραφῆναι καὶ ἀνατεθῆναι. *Ibid.*, 2059, 2061, 2271; ou bien encore, ἀναγραφῆναι καὶ στῆσαι, comme dans Démosthène, *contra Neæram*, § 25, p. 1381, Reiske : ἀναγραφῆναι ἐν στήλῃ λιθίνῃ καὶ στῆσαι ἐν ἀκροπόλει πρὸς τῇ θεῷ.

(3) *Ibid.*, n° 87.

(4) *Ibid.*, n° 76, et inscr. de Tripoli, l. 25 et 26.

(5) *Corp. inscr. gr.*, n°s 101, 120, 1625, 2059, 2140, 2270, 2271, 2329, 2331, 3065 et 3068

(6) *Ibid.*, n. 2267, 2268, 2269, 2357, 2483, 2671, 2672, 2673, 2675, 2676, 2678, 2715*b*. Je passe sous silence les n°s 2134 *b* et 2166; car si ἀναγραφῆναι s'y trouve seul, c'est uniquement parce que les lignes qui suivaient manquent sur la pierre.

(7) *Corp. inscr. gr.*, n°s 84, 86, 90 (conj.), 92, 107; Demosth., *contr. Neæram*, p. 1381, Reiske.

(8) *Ibid.*, n. 214.

(9) *Ibid.*, n. 93. Il s'agit de deux stèles, dont l'une sera exposée ἐν τῷ ἱερῷ τῆς Ἥβης ἔνδον, et l'autre ἐν τῇ λέσχῃ, c.-à-d., dans le lieu où l'on se rassemblait pour causer, usage existant encore aujourd'hui en Sicile, où les mœurs et les croyances de l'antiquité ont persisté plus longtemps que partout ailleurs. Voyez ma dissertation sur les *inscriptions grecques de la grotte de la Vipère* en Sardaigne, p. 8 et 23.

(10) *Corp. inscr. gr.*, n. 101.

(11) *Ibid.*, n. 1193.

(12) *Ibid.*, n. 1335.

d'Apollon Πτῷος et dans l'agora de la ville (1); à Olbia, dans le lieu le plus en évidence de la ville, ἐν τῷ ἐπισημοτάτῳ ou ἐπιφανεστάτῳ τῆς πόλεως τόπῳ (2); à Byzance, dans le lieu des assemblées du sénat (3); à Ténos, dans l'hiéron de Neptune et d'Amphitrite (4); à Délos, dans le τέμενος d'Hercule (5) ou dans le temple même du dieu (6), et plus souvent encore dans l'hiéron d'Apollon (7); à Paros, dans l'hiéron de Cérès (8); à Allarie en Crète, dans celui d'Apollon (9); à Carthæa, près du temple du même dieu (10); à Céos, dans son τέμενος (11); à Thasos, sur le temple de Minerve (12); à Téos, près de l'autel de la symmorie ou tribu qui a rendu le décret (13). Enfin, quand les décrets émanent de corporations religieuses, ils sont placés dans le temple même de la divinité dont elles relèvent; ainsi, celui des sarapistes d'Athènes doit l'être dans le Sarapeium (14). On choisissait encore des édifices publics qui n'étaient pas directement consacrés au culte, tels que lieu des assemblées du sénat, le Prytanée, le Gymnase, la Lesché, etc. Ainsi, à Athènes, un décret qui récompense un prytane sera placé dans le Prytanée (15); un autre, rendu en l'honneur du philosophe Zénon, sera gravé sur deux stèles, dont l'une sera placée dans l'Académie et l'autre dans le Lycée (16); à Salamine, une pareille décision en faveur d'un gymnasiarque sera expo-

(1) *Ibid.*, n. 1625.
(2) *Ibid.*, n°s 2059, 2061 et 2063. Cf. 2064.
(3) *Ibid.*, n. 2060.
(4) *Ibid.*, n°s 2329, 2331, 2334.
(5) *Ibid.*, n. 2271.
(6) *Ibid.*, n 2270.
(7) *Ibid.*, n°s 2267, 2268, 2269, 2272, 2334. Le n. 2272 étant relatif à plusieurs villes, ajoute καὶ τὰς [πόλ]εις ἑκάστας.... εἰς τὰ ἱερὰ οὗ ἔθος ἐστ[ὶ]ν αὐταῖς.
(8) *Ibid.*, n. 2557.
(9) *Ibib.*, *ibid.*
(10) *Ibid.*, n. 2357, suivant la restitution de M. Boeckh.
(11) *Ibid.*, n. 2360.
(12) *Ibid.*, n. 2161.
(13) N°s 3065, 3068.
(14) *Ibid.*, n. 120.
(15) *Ibid.*, n. 112.
(16) Décret de Zénon dans Diog. Laert., liv. VIII, ch. I, § 9.

sée aux regards dans le Gymnase et sur la place publique (1); à Byzance, un acte officiel qui accorde le droit de cité à un Olbiopolitain, sera inscrit sur la base de la statue dorée qui sera élevée à ce personnage dans un endroit privilégié de la salle du sénat, ἐν βουλευτηρίῳ ἐν τόπῳ ᾧ μὴ ἄλλος ἔχει (2); dans une inscription provenant de Tripoli (3), l'acte qui constate la reconnaissance publique des habitants de Bérénice envers un magistrat romain qui avait montré les mêmes vertus que Cléon, sera placé dans l'endroit le plus en vue de l'Amphithéâtre, εἰς τὸν ἐπισημότατον τόπον τοῦ Ἀμφιθεάτρου. Quelquefois l'endroit du monument où sera mise l'inscription est rigoureusement déterminé : sur l'exèdre du sénat, à droite, ἐν τῇ ἐξέδρᾳ τοῦ βουλευτηρίου ἐν δεξιᾷ (4), sur le jambage de la porte du tribunal de l'Agoranome, εἰς τὰν φλιὰν τοῦ ἀγορανομίου (5), sur le montant de la porte du lieu des séances des magistrats, ἐν τῇ παραστάδι τῇ πρὸ τοῦ ἀρχείου (6). Sur beaucoup d'inscriptions, au contraire, on se borne à dire qu'on choisira le lieu le plus en évidence, ce qui est exprimé par différentes formules, ἐν τῷ ἐπισημοτάτῳ τῆς πόλεως τόπῳ (7), ἐν τῷ ἐπιφανεστάτῳ τῆς πόλεως τόπῳ (8), εἰς τόπον ὡς ἐπιφανέστατον (9), οὗ ἂν δοχῇ ἐν καλλίστῳ (10), τόπον δὲ ἀποδεῖξαι τοὺς προστάτας τὸν ἐπιφανέστατον (11). Il arrive cependant quelquefois que ce lieu est déterminé par le voisinage d'un temple, d'un autel, etc.

(1) *Corp. inscr. gr.*, n. 108. Cf. 2483.

(2) *Ibid.*, n. 2060. Cf. 2715 *b*. C'est aussi dans le sénat que certains décrets de Délos doivent être placés. *Ibid.*, n. 2267-2269.

(3) Muratori, t. II, p. DLXII.

(4) A Stratonicée, n. 2715 *b*. du *Corpus*.

(5) *Corp. inscr. gr.*, n. 2483.

(6) Inscr. d'Iasos, n°s 2672, 2673, 2674, 2677. Les n°s 2676, 2677 et 2678 se trouvant sur une même pierre, et le décret n. 2678 portant qu'il sera exposé sur la place publique, ἐν τῇ ἀγορᾷ, M. Boeckh en conclut avec toute vraisemblance que la curie d'Iasos était située sur l'Agora.

(7) Inscr. d'Olbia, dans le *Corpus*, n°s 2059 et 2063.

(8) *Ibid.*, n°s 2061, 2064.

(9) Inscription de Syros, n. 2347 du *Corpus*, et de Mylasa, n. 2693 *a*.

(10) Inscr. d'Orope dans le *Corpus*, n. 1570.

(11) Inscr. d'Iasos, n. 2676.

Ainsi, à Calymna, le décret relatif aux juges envoyés par Iasos sera placé [ἐν] τῷ ἐπιφανεστάτῳ τόπῳ ἐν τῷ ἱερῷ τοῦ Διὸς ἢ τῆς Ἀρτεμίδος (1); de même, dans le décret d'Égine dont je m'occuperai paragraphe 4, εἰς τὸν ἐπιφανείστα[τον τόπον τᾶς π]όλιος παρὰ τὸ Ἀπόλλωνος (2), et dans celui des artistes dionysiaques πρὸς τῷ Διονυσίῳ ἐν τῷ ἐπιφανεστάτῳ τόπῳ (3). On peut, du reste, sur cette question, consulter les *Elementa epigraphices græcæ* de M. Franz (4).

Ibid. τὸ δὲ γ[ε]νόμενον ἀνάλωμα. Ce sont les termes consacrés (5). On trouve aussi les expressions suivantes : τὸ δὲ ἀνάλωμα (6), τὸ δὲ ἐσόμενον ἀνήλωμα (7), τὴν εἰς ταῦτα δα[πάνην] ἐσομένην (8), ὅ τι δ' ἂν ἀνάλωμα γίνηται εἰς ταῦτα (9), ou encore τὸ εἰς τὰς στήλας ἀργύριον (10).

Ligne 47. Κατά τε τὴν ἀναγραφήν. Εἰς est plus fréquemment employé que κατὰ dans cette formule (11). Quelquefois on

(1) *Ibid.*, n. 2671, l. 24

(2) *Ibid.*, n. 2140.

(3) *Ibid.*, n. 3068.

(4) P. 313 et suiv. Comme nous avons tous deux puisé à la source commune, le *Corpus inscript. gr.*, les autres recueils épigraphiques, les historiens et les orateurs grecs, on ne doit pas être surpris que je me sois rencontré avec ce savant dans quelques-unes de mes citations. Mon travail est terminé depuis 1836; son livre a paru en 1840.

(5) *Corp. inscr. gr.*, n°s 112 (ex conj.), 120, 1570, 1841, 1843, 1844, 1845, 2140 *a*, 2155 (ex conj.). Quelquefois l'ordre des mots est renversé. Voyez n°s 107, 2353 et 2357 (ex conj.). Voyez aussi l'inscription de Γαμβρεῖον, publiée par Fellows, *Journ. written during an excursion in Asia Minor*, London, 1838, in-4°, p. 31, et reproduite par M. Franz, dans une dissertation ayant pour titre : *Fünf Inschriften und fünf Städte in Kleinasien*; Berlin, 1840, p. 14 et suiv.

(6) *Ibid.*, n°s 106, 1193, 2272, 2483, 2715 *b*. L'inscription de Sicinos, publiée par M. Ross, dans sa dissertation grecque sur cette île.

(7) *Ibid.*, n°s 2347 *c* et 2271.

(8) *Ibid.*, n. 3066.

(9) *Ibid.*, n. 2161. Voyez encore l'inscription publiée par M. Pittakis, dans le *Journal archéologique d'Athènes*, n. 41, l. 45 (avril et mai 1838), reproduite par M. W. C. L. Clarisse, Lugd. Bat., 1840, in-8°.

(10) *Corp. inscr. gr.*, n. 2334, l. 40, et l'inscription de Paros, publiée par M. Thiersch, dans les Mémoires de l'Acad. de Munich, 1835, p. 599 et suiv.

(11) *Corp. inscr. gr.*, n°s 87, 92, 100, 2155 (conj.), 2272, 2334, 2347 *b* et *c*, et le décret en l'honneur de Zénon.

emploie seulement le génitif (1). On rencontre aussi la formule plus complète εἰς ἀναγραφὴν τῆς στήλης (2), et cette autre plus complète encore, εἰς στήλην καὶ τὴν ἀναγραφήν (3), ou bien encore la locution vague εἰς ταῦτα (4).

Ibid. καὶ τὴν ἀνάθεσιν. Je dirai plus bas pourquoi je sous-entends ici τῆς εἰκόνος et non pas τῆς στήλης. Je me contenterai d'apporter ici un exemple qui prouve que l'ellipse est quelquefois remplie conformément à mon interprétation. Dans un décret d'Athènes (5), postérieur à l'ol. CLII (172 av. J. C.), le sénat confirme un décret par lequel le collége des adorateurs de Jupiter Hospitalier, ἡ σύνοδος τοῦ Διὸς τοῦ Ξενίου, est autorisé à exposer le portrait en buste d'un certain Diodore, un de leurs proxènes, ποιήσασθαι τὴν ἀνάθεσιν τῆς γραπτῆς εἰκόνος ἐν ὅπλῳ Διοδώρου, dans le lieu même où il exerce sa magistrature (6) d'épimélète du port (7). Nous verrons plus bas (8) que dans une inscription de Paros se lisent les mots ἀνάθεσιν εἰκόνος, en parlant d'une statue.

Ibid. [μ]ερί[σαι]. Cette expression se rencontre dans la plupart des décrets attiques (9); elle était aussi employée ailleurs (10). Elle indique une répartition entre plusieurs parties prenantes (11). On se servait aussi de l'infinitif δοῦναι (12), des impé-

(1) *Ibid.*, n. 2715 *b*, τὸ δὲ ἀνάλωμα τῆς ἐπιγραφῆς.

(2) *Ibid.*, nos 87, 92, 100.

(3) *Ibid.*, nos 2272, 2347 *c*.

(4) *Ibid.*, nos 1193, 2271, 3066, et Muratori, DCVII. C'est cette formule qu'il faut restituer à la ligne 18 du n. 86 des inscriptions publiées dans le *Journal archéologique d'Athènes*.

(5) *Ibid.*, n. 124.

(6) *Ibid.*, ἐν τῷ ἀρχείῳ αὐτοῦ, *in Diodori curia Athenis*, Boeckh, t. I, p. 178 *b*.

(7) Τοῦ ἑαυτῶν προξένου κεχειροτονημένου δὲ καὶ ἐπιμελήτου ἐπὶ τὸν λιμένα.

(8) P. 530, note 3. Voyez encore la ligne 43 de l'inscription d'Athènes, citée note 7. Au lieu de ἀνάστασιν, que rétablit M. Pittakis, peut-être faut-il lire ἀνάθεσιν.

(9) *Corp. insc. gr.*, nos 84, 100, 107, 108, 112, 113. Voyez encore le décret en l'honneur de Zénon, rapporté par Diogène de Laerte, liv. VII, § 10 et suiv.

(10) A Délos; p. ex. *V. Corp. inscr. gr.*, n. 2271, l. 54.

(11) C'est aussi l'opinion de M. Boeckh, *Corp. inscr. gr.*, t. I, 185 *b*.

(12) *Ibid.*, nos 87, 92 (conj.), 106, 120, 1570, 1841, 1843, 1844, 2161, 2272, 2353, 2357 (conj.), inscr. de Sicinos, l. 21.

ratifs διδότω (1), δότω (2), δόντω (3), ἀνενεικάτω (4), de l'infinitif passif ἐξοδιασθῆναι (5), ou de l'actif ἐξοδιάσαι (6).

Ibid. τὸν ταμίαν. C'est ordinairement par un trésorier que doit être payée la dépense en question. A Athènes, c'était le trésorier du peuple (7). Dans un autre décret de l'époque de Démosthène (8), l'acquittement de ces frais est renvoyé *aux trésoriers* (δοῦναι τοὺς ταμίας). M. Boeckh (9) est d'avis que ces trésoriers ne diffèrent pas de ceux qui, dans d'autres inscriptions (10), sont désignés par les mots τοὺς ἐπὶ τῇ διοικήσει. « Il y a lieu d'être surpris, ajoute-t-il, de cette pluralité des trésoriers de l'administration, dont il n'y a de traces nulle part. En tous cas, elle ne put être que passagère, car avant et après ces décrets on ne trouve qu'un trésorier de l'administration (11). » Je n'ose émettre un avis après un juge si compétent ; mais ne serait-il pas possible que ces trésoriers n'eussent été autres que les *apodectes,* auxquels un décret de la 4e année de l'ol. C (377 av. J. C.) confie le payement des frais qu'entraîneront les honneurs décernés à Phanocrite de Parium (12) ? Qui empêcherait de croire que dans des circonstances graves, par exemple à la suite d'une prévarication de quelque trésorier du peuple, ils étaient, pendant quelque temps,

(1) *Corp. inscr. gr.*, n. 1570. C'est l'inscription relative au temple d'Amphiaraüs, à trois milles d'Orope, en Béotie; le passage mérite d'être rapporté : Ὁ δὲ συλλογεὺς ἀνοίξας τὸν θησαυρὸν ὡς νομίζεται, ἐξελέτω τὸ γινόμενον ἀνάλωμα καὶ διδότω τὰς δόσεις, etc.

(2) *Corp. inscr. gr.*, nos 1193, 2140, 2155 (conj.), 2334 (conj.), 2347 *c*, l. 55 et 63.

(3) *Ibid.*, n. 2483.

(4) Inscr. de Γαμβρεῖον, l. 33 : Ἀνενεικάτω δὲ ὁ ταμίας τὸ ἀνάλωμα τὸ γενόμενον εἰς ταστήλας (*sic*; Voy. Franz, *Elem. epigr. gr.*, p. 110, et *Corp. inscr. gr.*, n. 3044, l. 35;) τῷ πρώτῳ λογιστηρίῳ.

(5) *Corp. inscr. gr.*, n. 2715 *b*.

(6) Inscription d'Agrigente, dans Gruter, p. CCCCI, I.

(7) *Corp. inscr. gr.*, nos 92 et 106 (conj.).

(8) *Ibid.*, n. 87.

(9) *Œcon. pol. des Athén.*, liv. II, ch. 6.

(10) *Corp. inscr. gr.*, nos 107, 112 (ex conj.), 113.

(11) P. ex., dans le décret de Zénon, qui est d'une date postérieure à l'ol. CXXX, où il est désigné par les mots ὁ ἐπὶ τῆς διοικήσεως.

(12) *Corp. inscr. gr.*, n. 84.

chargés de sa caisse? C'est ce qui a lieu dans notre administration, où les inspecteurs des finances, dont les fonctions ont beaucoup d'analogie avec celles des apodectes (1), sont souvent appelés à remplacer provisoirement un comptable qui a mal géré. Sans doute, il est assez surprenant que ce fait se soit aussi souvent reproduit, puisque le *Corpus* en offre cinq exemples (2) sur sept (3). Mais, à partir du règne de Philippe, la corruption des magistrats athéniens devient telle, que les cas de prévarication peuvent s'être présentés plus d'une fois. Ce qui donne quelque probabilité à mon opinion, c'est que, après le décret n° 87, qui, suivant M. Bœckh, doit avoir été rendu entre les années 376 et 350, et dans lequel on lit τοὺς ταμίας, vient le décret n° 92, semblable de tout point à un autre acte que M. Boeckh paraît regarder comme promulgué en 356 ou 355, et un autre, mentionné par Démosthène dans son discours sur la couronne navale (4), où il est dit que le peuple a ordonné *à son trésorier* de remettre une couronne au tétrarque qui aura, le premier, équippé une galère, décret qui ne saurait avoir été rendu qu'entre les années 355 et 323. On peut placer ensuite le décret rendu sur la proposition de Trézène, pour un fait qui se rattache à l'an 315 (5), et où M. Boeckh, par une conjecture que j'accepte, lit τὸ[ν ταμίαν]. A ce décret succéderaient trois décrets où il est fait mention des ταμίαι οἱ ἐπὶ τῇ διοικήσει, savoir : le n° 107, promulgué entre 304 et 284, et les n°s 112 et 113, qui sont postérieurs à 287. Encore, rien n'empêcherait de regarder ces trois actes comme appartenant à une même année, ce qui ne leur laisserait la valeur que d'un seul. Enfin, le décret de Lycurgue et celui de Zénon, qui sont d'une date plus récente (6), por-

(1) Voyez M. Boeckh, *OEc. pol. des Ath.*, liv. II, ch. 4.

(2) N°s 84, 87, 107, 112 et 113. Ce nombre se réduit à trois, si l'on admet que le trois derniers n^os appartiennent à une même année. Voyez plus bas.

(3) Ajoutez aux cinq n^os cités dans la note précédente les n°s 92 et 106.

(4) § I, p. 1228, Reiske.

(5) *Corp. inscr. gr.*, n. 106.

(6) M. Boeckh place le premier ol. CXXV, 2 (279 av. J. C.), et le deuxième après l'ol. CXXX (260 av. J. C.).

tent, l'un ὁ ταμίας, l'autre ὁ ἐπὶ τῇ διοικήσει. Ainsi donc, pour me résumer, οἱ ταμίαι indiquerait l'exception, ὁ ταμίας l'usage commun. Du reste, c'est une question qui mérite un plus mûr examen, et sur laquelle je me propose de revenir. Dans le dème de Myrrhinunte (1), c'est le greffier (sans doute celui du dème) qui doit payer la dépense qu'occasionnera la stèle. Il en est de même à Salamine, pendant son indépendance (2), à Corcyre (3), à Égine (4), à Délos (5), à Ténos (6), à Syros (7), à Gambrium (8), etc. A Agrigente (9), à Astypalée (10), on en charge plusieurs trésoriers; à Sicinos (11), les πράκτορες; au temple d'Amphiaraüs, centre de la confédération béotienne, le collecteur de la confédération, ὁ συλλογεὺς τοῦ κοινοῦ τῶν Βοιωτῶν (12); à Stratonicée, les épistates du sénat (13); à Thasos, l'hiéromnémon (14). Ailleurs on ordonne le payement sans dire par qui il sera fait (15).

Sur quels fonds étaient imputées les dépenses dont il s'agit? C'est une question à laquelle nous pouvons répondre pour

(1) *Corp. inscr. gr.*, n. 100.

(2) *Ibid.*, n. 108.

(3) *Ibid.*, n°s 1841, 1843, 1844, 1845.

(4) *Ibd.*, n 2140.

(5) *Ibid.*, n. 2271. On ajoute au greffier l'archithiasite des Tyriens, qui sont intéressés au décret.

(6) *Ibid.*, n. 2334.

(7) *Ibid.*, n. 2347 *c*. Cf. n. 2353 et 2357. — Dans ces deux inscriptions, M. Boeckh a suppléé τὸν ταμίαν avec toute vraisemblance.

(8) Fellows, ouvr. cité, p. 31, et Franz, ouvr. cité, p. 16 et suiv.

(9) Gruter, p. CCCCI, 1.

(10) Ross, ouvr. cité, p. 10, l. 20 et suiv.

(11) Τὸ δὲ ἀνάλωμα δοῦναι τοὺς πράκτορας τοὺς περὶ Πασικράτην. Plus haut, on lit : Ἐπιμεληθῆναι τοὺς ἄρχοντας τοὺς περὶ Καλλίνικον. M. Ross, sur ces deux passages, fait la remarque suivante : Ἀμφίβολον μένει ἂν πρέπῃ ἐννοήσωμεν πλείονας ἄρχοντας (π. χ. τρεῖς) καὶ πλείονας πράκτορας, ἢ ἂν ἦναι μόνον τὸ γνωστὸν εἶδος περιφράσεως.

(12) *Corp. inscr. gr.*, n. 1570.

(13) *Ibid.*, n. 2715 *b*.

(14) *Ibid.* n. 2161.

(15) P. ex., dans l'inscription d'Amorgos, publiée par M. Ross, *Acta soc. gr.*, vol. II, p. 75, et n. 2272 du *Corpus*; encore, comme cette dernière inscription est de Délos, peut-on sous-entendre τὸν ταμίαν, qui se lit au n. 2271.

Athènes, ou elles étaient acquittées au moyen de ressources désignées par cette formule, ἐκ τῶν ἐς τὰ ψηφίσματα ἀναλισκομένων τῷ δήμῳ, dans le décret en l'honneur de Lycurgue(1), et par cette autre, κατὰ ψηφίσματα ἀναλισκομένων τῷ δήμῳ, suivant une inscription d'Athènes (2). Or, ces deux formules offrent des sens très-divers; car suivant la première, un crédit spécial aurait été ouvert pour acquitter les frais de gravure et de scellage des stèles sur lesquelles étaient reproduits les décrets; et, suivant l'autre, ces dépenses auraient été prélevées sur un crédit extraordinaire, destiné à l'acquittement de toutes les dépenses non prévues par la loi, et prescrites par les décrets du peuple. De ces deux significations, M. Boeckh avait d'abord préféré la première (3); mais il est revenu depuis à la seconde, et pense qu'il faut corriger le passage du décret rendu à l'occasion de Lycurgue, en rétablissant κατὰ devant ψηφίσματα, et le décret d'Athènes, en introduisant ἐς τὰ après ἐκ τῶν, d'où il résulte que la formule complète aurait été : ἐκ τῶν ἐς τὰ κατὰ ψηφίσματα ἀναλισκομένων τῷ δήμῳ. Cette correction admise, et je suis d'autant plus d'avis qu'on doit l'admettre, que les trois décrets conservés à la suite des Vies des dix orateurs, réclament, en plus d'un endroit, l'intervention de la critique; cette correction admise, il reste constant que le budget d'Athènes avait un chapitre consacré aux dépenses imprévues, et que ces dépenses étaient ordonnancées d'urgence par des décisions du peuple (ψηφίσματα), comme chez nous par des actes émanés du pouvoir exécutif. La formule préférée se retrouve d'ailleurs tout entière dans la grande inscription de Salamine (4), qui, comme nous l'avons vu, date de l'époque où l'île était devenue indépendante, et l'on en peut tirer plus d'une conséquence. En effet, on en peut déduire d'abord que les rectifications proposées sont légitimes; ensuite, que Salamine, aux temps dont il s'agit, avait conservé plus d'une trace

(1) Dans les Œuvr. mor., Plut., après les Vies des dix orat., t. IX, p. 386, Reiske.
(2) *Corp. inscr. gr.*, n. 92.
(3) *Œcon. pol. des Ath.*, l. II, ch. 6, note 97.
(4) *Corp. inscr. gr.*, n. 108.

des institutions de son ancienne métropole; et enfin, ce que d'autres faits confirment, que chaque dème de l'Attique avait une organisation calquée en quelque sorte sur celle d'Athènes. C'est ainsi qu'à Myrrhinunte (1) un décret honorifique est rendu par les habitants du dème, οἱ δημόται, lesquels prescrivent que le démarque fera graver le décret sur une stèle qui sera déposée dans le temple de Diane Colænis, et que les frais seront acquittés par le trésorier et par le contrôleur, ἀντιγραφεὺς, sur les revenus du dème, ἀπὸ τῆς προσόδου, de même que, dans une inscription d'Athènes, des dépenses de même nature doivent être payées par les apodectes, sur les revenus de l'État, ἐκ τῶν καταβαλλομένων (2). Bien plus, le prix de la gravure de la stèle est, comme dans un décret d'Athènes, fixé à trente drachmes (3).

Dans certains cas particuliers, les dépenses étaient acquittées sur les fonds mêmes que le bienfaiteur récompensé avait offerts à la république. L'inscription en l'honneur de Straton, roi de Sidon (4), nous offre un exemple remarquable de cet usage. Il y est dit que le greffier payera les trente drachmes d'usage, ἐκ τῶν δέκα ταλάντων que, suivant la conjecture de M. Boeckh, Straton avait donnés au peuple (5).

Pour les autres États de la Grèce, les données ne sont généralement pas aussi précises. La plupart des monuments se taisent sur la caisse d'où seront tirés les fonds nécessaires; quelques-uns seulement l'indiquent. A Syros (6), le trésorier Aristagoras doit payer la dépense sur les fonds consacrés aux frais annuels de l'administration, dès que l'entrepreneur aura terminé son travail, ἀπὸ τῆς ἐγκυκλίου διοικήσεως καθότι ἂν συντελέσῃ ὁ ἐγδότης. A Délos (7), une corporation religieuse assi-

(1) *Corp. inscr. gr.*, n. 100.

(2) Voyez M. Boeckh, *Œcon. pol. des Ath.*, l. III, ch. 8, t I, p. 362; t. II, p. 65 de la tr. fr.

(3 et 4) *Corp. inscr. gr.*, n. 87.

(5) « Non dubito Stratonem populo attico *decem* talenta dono dedisse, quibus hos honores nactus est. » T. I, p, 126 *b*.

(6) *Corp. inscr. gr.*, n. 2347 *c*.

(7) *Ibid.*, n. 2272.

gne à la dépense l'excédant des fonds dont dispose le συνέδριον : ἀπὸ τοῦ περιόντος τῷ συνεδρίῳ. A Ténos (1), une semblable corporation ordonne qu'on payera la dépense ἀπὸ τῶν προσόδων ἃ[ς περιεποίησε Τίμων], suivant la restitution de M. Boeckh.

Quant au montant de la dépense, il devait nécessairement être subordonné à l'étendue qu'avait le décret. Dans les inscriptions qui nous restent d'Athènes, elle varie de trente à cinquante drachmes (2). Le prix de trente drachmes est, comme nous l'avons vu plus haut, alloué par le dème de Myrrhinunte pour un travail de la même nature.

Parfois encore il arrivait, mais dans l'origine ce n'était pas le cas le plus fréquent, que des particuliers se chargeaient d'acquitter toutes les dépenses qu'entraîneraient les honneurs décernés aux citoyens qui avaient bien mérité de la patrie, lors même qu'elles devaient être considérables. Dans l'inscription de Paros, publiée par M. Thiersch (3), il est dit que le sénat et le peuple de cette île ayant décerné une couronne d'or et une statue de marbre à Cillus, fils de Démétrius, pour les services signalés qu'il a rendus pendant ses différentes magistratures, et notamment pendant les deux années de son agoranomat, Dexiochus, son fils, s'est présenté devant l'assemblée, et, après avoir témoigné sa reconnaissance pour les honneurs décernés à son père, s'est engagé à fournir l'argent que coûteraient la statue et sa pose (4). Au nº 3066 du *Corpus*, certains membres d'une symmorie de Téos, pour ne pas obérer *la commune*, se chargent de faire les frais des honneurs qu'on leur décerne (5).

Ces offres généreuses sont surtout fréquentes à l'époque

(1) *Corp. inscr. gr.*, n. 2334.

(2) *Ibid.*, n. 87, et décret en l'honneur de Lycurgue, à la fin.

(3) Mém. de l'Académie de Munich, 1835, p. 599 et suiv.

(4) [Ἐπ]ελθὼν δὲ καὶ Δεξίοχος ἐπὶ μὲν ταῖς τι[μαῖ]ς ταῖς ψηφιζομέναις τῷ πατρὶ αὐτοῦ ἔφη [εὐχ]αριστεῖν τῷ δήμῳ, τὸ δὲ ἀργύριον τὸ εἰς [τὴν] εἰκόνα καὶ τὴν ἀνάθεσιν τῆς εἰκόνος δώ[σει]ν αὐτός.

(5) Βουλ[ό]μενοι δὲ καὶ ἐν τούτοις ἀκόλουθοι (*conséquents avec eux-mêmes*) φαίνεσθαι καὶ ἀ[δ]άπανον καταστῆσαι τὸ κοινὸν, τὴν εἰς ταῦτα δα[πάνην] ἐσομένην ἐκ τῶν ἰδίων ἐνεδέξαντο ποιεῖν.

romaine, et ce sont les inscriptions de l'Argolide ainsi que celles de la Laconie qui en offrent les plus nombreux exemples. De là ces formules dont j'ai déjà eu occasion de parler (1) : τὰ ἀναλώματα παρασχόντος (2), προσδεξαμένου (3), προσδεξαμένων (4), προσδεξαμένης (5), προσεδέξαντο (6) τὸ ἀνάλωμα, ἐξοδιασάντων (7), ποιησαμένων (8) τὸ ἀνάλωμα, προσδεξαμένων τὸ ἀνάλωμα ἐκ τῶν ἰδίων (9), τοῖς ἰδίοις ἀναλώμασι (10), ἐκ τῶν ἰδίων προσόδων (11), ἐκ τῶν ἰδίων πόρων (12), ἐκ τῶν ἰδίων (13), ἐκ τοῦ ἰδίου (14). A la même classe appartiennent les inscriptions où il est dit qu'un particulier a élevé une statue à un personnage distingué, ψηφίσματι βουλῆς (15). Ajoutons que la plupart du temps ces actes de pieuse générosité émanent des parents de celui dont la statue doit perpétuer l'image (16).

Ibid. τῆς δὲ ἀναθέσεως τὴν ἐπιμέλειαν ποιῆσα[ι] μὲν [τ]οὺς στρατηγοὺς [καὶ τοὺς] τούτων συντελουμένο[υς κατ]ὰ μέρος. J'ai déjà dit plus haut (17) que je croyais devoir sous-entendre τῆς εἰκόνος et non pas τῆς στήλης après τῆς ἀναθέσεως. Ce qui me

(1) *Inscript. recueillies par la comm. de Morée*, t. I, p. 65 et suiv.

(2) *Corp. inscr. gr.*, n. 1318, et *Inscr. rec. par la comm. de M.*, n. 6, t. I, p. 26.

(3) *Ibid.*, n°s 1329, 1350, 1354, 1355, 1357 (*Inscr. rec. par la comm. de M.*, n. 23, t. I, p. 100), 1359, 1363, 1370, 1375, 1376, 1377, 1380, 1381 (*Inscr. rec. par la comm. de M.*, n. 25), 1402, 1426, 1435, 1436, 1437, 1443, 1445, 1446, 1452, 1453, 1495; Ross, *Inscr. gr. ined.*, n. 14.

(4) *Ibid.*, n°s 1340, 1345, 1353, 1368, 1382, 1400, 1417, 1442, 1456; Ross, *Inscr. gr. ined.*, n. 51; *Inscr. rec. par la comm. de M.*, n. 27.

(5) *Ibid.*, n°s 1344, 1360, 1365, 1372, 1379, 1398 (*Inscr. rec. par la comm. de M.*, n. 26), 1444. 1449, 1450, et *Inscr. rec. par la comm. de Morée*, n. 10, t. I, p. 61.)

(6) *Corp. inscr. gr.*, n. 1356.

(7) *Ibid.*, n. 1391.

(8) *Ibid.*, n. 1226.

(9) *Ibid.*, n. 1367.

(10) *Ibid.*, n. 1236.

(11) *Ibid.*, n. 2749.

(12) *Ibid.*, n. 3454.

(13) *Ibid.*, n°s 481, 491, 521, 1079 *b*, 1111 (ἐκ τῶν ἐμῶν), 1203, 1204, 1298, 1603, 2048, 2567, 2568, 2958; *Inscr. rec. par la comm. de M.*, n. 171, t. II, p. 53.

(14) *Ibid.*, n. 2641.

(15) *Ibid.*, n°s 1222, 1224, 1225, 1227, etc.

(16) Voyez *Inscr. rec. par la comm. de Morée*, t. I, p. 66.

(17) Page 55.

porte à adopter cette opinion, c'est que, s'il s'était agi de la stèle, on eût employé le substantif ἀναστάσεως, correspondant directement au verbe ἀνασταθήσεται, employé ligne 46 pour le même objet. Mais ce qui est bien plus concluant, c'est que nous avons déjà vu plus haut, ligne 42, que le décret remettait aux stratéges le soin de veiller à l'exécution des dispositions qui ordonnent qu'une statue d'airain sera élevée à Cléon, qu'une couronne d'or lui sera décernée, et que cette couronne sera proclamée dans trois solennités différentes. Ici ce sont les mêmes magistrats qu'on désigne, et parmi eux ceux qui contribuent par portions égales. Or, de quelle contribution peut-il s'agir, si ce n'est de celle qui aura pour objet d'acquitter les frais considérables qu'occasionnera une statue de métal? Car évidemment il n'était pas nécessaire que plusieurs personnages riches se cotisassent pour payer le scellage d'une stèle de pierre. C'est sans doute pour les récompenser de la libéralité dont ils ont fait preuve, qu'on les charge plus bas, ligne 51 et suiv., d'aller à Pergame soumettre le décret à l'approbation du roi.

Ligne 49. ἠ ὁ δ[ῆμ]ος καταξίως τιμ[ᾶ]. C'est le style ordinaire des décrets. N° 100 : καθότι τιμηθήσεται ἀξίως τῶν εὐεργημάτων· n° 108, l. 21 : ὅτι κατα[ξ]ίως τιμ[ηθ]ή[σ]ονται τῶν εὐεργεσιῶν· n° 120, l. 19 : ὅτι τιμ[η]θ[ή]σονται [ἀξίως] τ[ῶν εὐεργεσιῶν]· etc. Ce désir de constater aux yeux de tous, que le peuple qui rend le décret sait reconnaître le dévouement et récompenser les services, est souvent exprimé dans les inscriptions honorifiques (1); souvent aussi le rédacteur ajoute que l'État se propose par là d'exciter l'émulation des bons

(1) N. 101 : Ὅπως ἂν εἰδῶσι πάντες ὅτι ἐπίστανται Πειραιεῖς χάριτας ἀξίας ἀποδιδόναι τοῖς φιλοτιμουμένοις εἰς αὐτούς. N. 107, le 15 : Ὅπως οὖν [φ]αίνηται [ὁ δῆμος χάριτος μεμνη]μένος πρὸς τοὺς εὔνους. N. 2140, l. 20 (d'après ma restitution, voyez p. 542) : [Ὅπως κα οὖν καὶ ὁ] δᾶμος φανειρὸς [ᾖ πᾶσι τ]οῖς ἐ[πιδαμοῦσι παρ'] ἡμῶν τοὺς ἀγ[αθοὺς ἄνδ]ρ[α]ς [τᾶς ἀμετέρας πόλιος] καταξί[ω]ς τ[ιμῶν]. Voyez encore n°s 1629, l. 79; 2270, l. 22; 2271, l. 27; 2334, l. 17; 2335, l. 54; 2347 *c*, l. 41; 2525 *b*, C, l. 8; 2671, l, 46; 2693 *c*, l. 9; 3066, l. 16. Les corporations religieuses employèrent aussi ce moyen de stimuler le zèle de leurs bienfaiteurs. Voyez n°s 120, l. 17; 3068 B, l. 13; 3069, l. 32.

citoyens et des amis de la république (1). C'est surtout à Athènes que ces honneurs, promis à tous les hommes utiles, Athéniens ou étrangers, furent un puissant moyen politique (2); malheureusement on en abusa, comme cela arrive trop souvent. Athènes devint une fabrique de décrets honorifiques (3), et ses récompenses une fois avilies, elle n'eut plus de grands citoyens, mais des protecteurs qu'intéressaient encore son ancienne gloire (4), ou des flatteurs qui voulaient tirer parti de ses dernières ressources.

Ligne 50. [καὶ] κατὰ τὴν ἑαυ[τ]οῦ δύναμ[ι]ν. Cette formule se retrouve dans un ordre un peu différent à la ligne 43 du n° 2347 *c* : κατὰ τὴν δύναμιν τὴν ἑαυτοῦ.

Ibid. [τ]οὺς ἀ[ξί]ως μὲν τοῦ βασίλεως. N° 2693 *d* : ἀξίως τοῦ δήμου προσενεχθείς.

Ligne 51. [καλ]ῶς δὲ καὶ δικαίως προσφερομένους [τῇ νήσ]ῳ. J'ai préféré τῇ νήσῳ à τῷ δήμῳ, parce que je retrouvais la lettre **H** de l'article dans le **N** que donne V., et le **Σ** de νήσῳ dans le **Y** qui précède **ΩΙ** de la même copie. Rien n'est plus ordinaire que de voir les copistes confondre ces lettres (5). Le mot νῆσος substitué à πόλις ou au nom de l'île, n'est pas sans exemple dans les inscriptions des Cyclades (6) et des autres îles (7).

(1) *Corp. inscr. gr.*, n. 100 : Ὅπως ἂν καὶ οἱ ἄλλοι πάντες φιλοτιμῶνται εἰς τοὺς δημότας εἰδότες ὅτι χάριτας ἀπολήψονται παρὰ τῶν δημοτῶν ἀξίας τῶν εὐεργημάτων· n. 108, l. 20 : Ὅπως ἐφάμι[λ]λον ᾖ πᾶσι τοῖς βουλ[ο]μέν[οις] φιλοδοξεῖν· n. 2059, l. 45 : Εἰς προτροπὴν τῶν τὴν πόλιν φιλεῖν καὶ εὐεργετεῖν δυναμένων. Voyez encore n. 2671, l. 47.

(2) C'est ce que prouvent les discours d'Eschine contre Ctésiphon, celui de Démosthène *pour la couronne*, la Leptinéenne, etc. Voyez Paschalius *de Coronis*, et Westermann, ouvrage cité, § 14, p. 48 et suiv.

(3) Polybe, liv. V, chap. 106, § 8 : καὶ πᾶν γένος ὑπέμενον ψηφισμάτων καὶ κηρυγμάτων, βραχύν τινα λόγον ποιούμενοι τοῦ καθήκοντος, διὰ τὴν τῶν προεστώτων ἀκρισίαν.

(4) Voyez la plupart des décrets postérieurs à l'époque d'Alexandre.

(5) Voy. *Inscr. rec. par la comm. de M.*, n. 286, t. II, p. 220.

(6) *Corp. inscr. gr.*, n[os] 2298 et 2306 (Délos), ἐπιμελητοῦ δὲ τῆς νήσου. Ailleurs (n° 2286 et suiv.), on lit : ἐπιμελητὴν Δήλου, avec cette note de M. Boeckh, t. II, p. 237 *b* : Ἐπιμελητὴς Δήλου est curator insulæ et urbis Deli ab Atheniensium republica Delum missus. » Voyez encore les n[os] 2282 et 2335, l. 8 (Ténos), et les *Inscr. rec. par la comm. de M.*, n. 196, t. II, p. 136.

(7) Voyez l'inscription de Gortyne citée plus haut, p. 34.

Ibid. [δι]απέμψαι δ[ὲ τοὺς ὡ]ρισμένους στρατηγούς, etc. Je ne crois pas qu'il existe beaucoup d'exemples du participe ὡρισμένος appliqué à des individus. Il est cependant facile de comprendre que les locutions ὡρισμένοι χρόνοι (1), ὡρισμένη ἡμέρα, ὡρισμένα συνθήματα (2), et d'autres encore, aient conduit à dire οἱ ὡρισμένοι στρατηγοί. La copie V pourrait suggérer [ἐψη]φισμένους, mais la ligne 53, où on doit lire sans aucune incertitude τὰ ἐψηφισμένα, est trop voisine pour qu'on puisse admettre cette restitution, à laquelle s'opposent d'ailleurs les deux autres copies et l'interprétation que j'ai donnée de τοὺς τούτων συντελουμένους κατὰ μέρος, l. 49.

Ligne 52. πρὸς τὸν βασιλέα. Le *Corpus* offre plus d'un exemple de décrets soumis à l'approbation d'une autorité supérieure (3), ou envoyés à la ville où est né le personnage qu'on récompense, afin qu'elle confirme la décision prise à son égard, ou, du moins, pour qu'elle en ait connaissance (4). Au surplus, il ne paraît pas que cette formalité ait toujours été de rigueur (5). C'est ce qui résulte de deux inscriptions, l'une de Délos (6), l'autre de Carthæa (7), contenant toutes deux un décret honorifique relatif à un officier de Ptolémée Philadelphe, alors maître des Cyclades. Dans aucune des deux il n'est fait mention de mesures à prendre pour obtenir l'agrément du roi.

Ibid. [ἵν]α τῆς ἑ[αυτ]οῦ γνώμης συντελῆται τὰ ἐψηφισμένα. Devant la formule elliptique τῆς ἑαυτοῦ γνώμης, *de ejus sententia*,

(1) Dem. *adv. Aristocr.*, p. 643 Reiske. *Corp. inscr. gr.*, n. 2058 B, l. 74 : ἐν τοῖς ὡρισμένοις χρόνοις.

(2) Polyb., liv. X, ch. 48, § 6

(3) Le n. 2270 contient un décret de Délos, qui doit être soumis à l'approbation du sénat et du peuple d'Athènes, à une époque où l'île appartenait aux Athéniens. Voyez aussi le n. 2155, et M. Boeckh, *Œcon. pol. des Ath.*, t. I, p. 437, note 430, et t. II, p. 172 de la tr. fr.

(4) *Corp. inscr. gr.*, n°s 2060, l. 35; 2329, l. 25; 2347 *c*, l. 64.

(5) C'est aussi l'opinion de M. Boeckh. Voy. *Œcon. pol. des Athéniens* : « *Ausserdem ist die darin vorkommende Nachsuchung um Bestætigung eine freiwillige, nicht nothwendige.* » Pass. cit. plus haut, note 3.

(6) *Corp. inscr. gr.*, n. 2267.

(7) *Ibid.*, n. 2356.

il faut sous-entendre μετὰ, qu'on trouve plus d'une fois exprimé dans Polybe (1), ou mieux encore ἀπὸ ou ἐκ (2), de même qu'avec l'accusatif τὴν ἐμὴν γνώμην il faut suppléer κατά (3). Quant au verbe συντελεῖσθαι, il est souvent employé dans le langage épigraphique. N° 1625, l. 79 : ἵν[α ἐκ] τῶν οὕτως συντελουμέ[νων] ἡ πόλις ἡμῶν εὐχάριστος φαίν[η]ται ; n° 3065, l. 33 : ὅπως δὲ συντελεσθῇ τὰ ἐψηφισμένα˙ *Inscr. rec. par la comm. de Morée*, n° 175, l. 57 : τούτων οὕτ[ω]ς συντελεσθέντων (4).

Lignes 54 *et suiv.* ἡ βουλὴ ὁ δῆμος, etc. Suppléez ἐτίμησεν, ἐστεφάνωσεν (5) et gardez-vous de croire que καί ait disparu devant ὁ δῆμος ; le n° 125 du *Corpus* ne permet pas d'admettre cette conjecture. Il contient en effet un décret qui se termine ainsi :

ἡ βουλή,
ὁ δῆμος
Βύτταχον
Πύῤῥου
Λαμπτρέα.

ἡ βουλή, ὁ δῆμος tiennent la place des signatures dans nos actes officiels, et indiquent une résolution prise, non pas en commun par les deux réunions, mais isolément par chacune d'elles. Ces cinq dernières lignes, gravées à une certaine distance de la derniere ligne du texte, et en caractères plus forts, renferment en quelque sorte le titre, l'analyse du décret (6). C'était assez généralement l'usage d'indiquer ainsi sommairement, soit au haut,

(1) Μετὰ τῆς τοῦ Δημητρίου γνώμης, liv. II, ch. 11, § 5. Cf., liv. III, ch. 19, § 11, et liv. XXXII, ch. 7, § 2 et 4.

(2) Voyez le *Nouveau Trés. de langue gr.*, au mot γνώμη.

(3) Lambert Bos, *Ellipses grecques*, p. 442. (719, Schæfer).

(4) Voyez encore le n. 2058 B du *Corpus*, l. 40 et 60.

(5) Voyez ce que j'ai dit sur cette ellipse, *Inscr. rec. par la c. de M.*, t. I, p. 65.

(6) Voyez M. Franz, *Elem. epigr. gr.*, p. 319 ; *Corp. inscr. gr.*, n°s 99, 1841, 1843, 1844, 2059, 3067 ; 120 et 2155 conj.), et les monuments cités dans la note suivante.

soit au bas de la stèle, le contenu d'un acte dont la lecture aurait demandé trop de temps à ceux qui voulaient en connaître promptement les dispositions. Souvent ce résumé est renfermé dans une couronne (1), et peut-être faut-il considérer comme se rattachant à des décrets d'une certaine étendue les inscriptions qui offrent, contenus dans un semblable cadre, les mots qu'on lit d'ordinaire avant ou après un décret (2). Quelquefois aussi le nom inscrit en tête ou à la suite du monument, renfermé ou non dans une couronne, indique l'autorité de laquelle émane le décret (3).

Les rédacteurs de décrets ou plutôt, d'après leurs indications, les lapicides avaient encore un autre moyen pour faire connaître sur-le-champ aux lecteurs de quelle autorité émanait la décision gravée sur la stèle, la date ou même le sommaire de l'acte qu'ils avaient sous les yeux. Ce moyen consistait à rentrer de quelques lettres, tant à gauche qu'à droite, la ligne ou les lignes qui contenaient le commencement du dispositif, ou bien, au contraire, à les faire sortir un peu de l'alignement des lignes tant supérieures qu'inférieures. Uu exemple rendra ceci plus sensible. Je choisirai de préférence le n° 122 du *Corpus,* qui est relatif à Philétère, frère d'Eumène, et qui, par conséquent, n'est pas étranger au sujet de ce mémoire (4) :

(1) N°s 108, 115, 2270, 2271, 3065, et *Inscriptions recueillies par la commission de Morée,* n. 175.

(2) *Corp. inscr. gr.,* n. 116. J'aurai occasion de parler dans le § 4 d'un autre procédé usité par les lapicides pour faire distinguer sur le champ le sujet d'un décret.

(3) *Corp. inscr. gr.,* n°s 213, 2270, 2271, et *Journal archéologique d'Athènes,* n. 41.

(4) J'ai cru devoir, dans ce monument, adopter quelques restitutions qui diffèrent de celles qu'a admises M. Boeckh. L'espace me manque ici pour les justifier toutes ; je dirai seulement que, d'après les lacunes indiquées par Fourmont, il me paraît indubitable qu'on doit lire ligne 3 Πυανεψιῶνος et non Μουνυχιῶνος, et que, par conséquent, la lacune qu'offre la fin de la ligne 1 doit être rempli par ΠΕΜΤΗΣ, puisque Pyanepsion était le cinquième mois de l'année athénienne, et qu'à l'époque de notre inscription Athènes comptait autant de tribus que de mois dans l'année. J'ajouterai qu'à la ligne 1 [Ἰ]σονίχου qu'on lit dans d'autres inscriptions (n°s 2353 et 2356 du *Corpus*), me paraît mieux convenir que [Δημ]ονίχου proposé par M. Osann. Enfin οὖν que j'ai ajouté au commencement de la ligne 9 dans la supposition qu'elle dépassait l'alignement à droite et à gauche d'un nombre égal de lettres, n'est pas sans autorité, ainsi que j'aurai occasion de le prouver plus loin.

[ΕΠΙΠ]ΣΟΝΙΚΟΥΑΡΧΟΝΤΟΣΕΠΙΤΗΣΛΕΩΝΤΙΔΟΣ[ΠΕΜΤΗΣ]
[Π]ΡΥΤΑΝΕΙΑΣΗΙΠΑΥΣΑΝΙΑΣΒΙΟΤΕΛΟΥΠΕΡΙΘΟΙΔΗΣ
[ΕΓ]ΡΑΜΜΑΤΕΥΕΝ[ΠΥΑ]Ν[ΕΨ]ΙΩ[ΝΟΣΕ[Κ]ΤΕΙ[ΚΑΙ]Δ[ΕΚΑΤΕΙΕΚΤΕΙ]
[Κ]Α[Ι]ΔΕΚΑΤΕΙΤΗΣ[ΠΡ]ΥΤΑΝΕΙΑΣΕΚΚΛΗΣΙΑΚΥΡΙΑΕ[Ν]
[Τ]ΩΙΘΕΑΤΡΩΙΤΩΝΠΡΟΕΔΡΩΝΕΠΕΨΗΦΙ[Σ]ΕΝΕΡ[ΑΤΟΣ]ΘΕ
[Ν]ΗΣΕΥΘΥΚΛΕΟΥΣΠΡΟΒΑΛΙΣΙΟΣΚΑΙΣΥΜΠΡΟ[Ε]Δ[Ρ]Ο[Γ
ΕΔΟΞΕΝΤΕΙΒΟΥΛΕΙΚΑΙΤΩΙΔΗΜΩΙ
[Α]ΡΧΙΑΣΑΝΔΡΟΚΛΕΙΔΟΥΦΗΓΑΙΕΥΣΕΙΠΕΝΕΠΕΙΔΗ
[ΟΥΝ]ΦΙΛΕΤΑΙΡΟΣΟΤΟ[ΥΒΑΣΙΛ[ΕΩ[Σ]ΕΥΜΕΝΟΥΣΑΔΕΛΦΟΣΠΑΡΕ[Ι]
[Λ]ΗΦΩΣΤΗΝΠ[ΡΟΣΤΟΝΔΗ]ΜΟΝΕΥΝΟΙΑΝΚΑΙΕΠΑΥΞΩΝ
[ΕΥΕΡΓΕΣΙΑΙΣΠΟΛΛΑΙΣΚ]ΑΙΜΕΓΑΛΑΙΣΚΑΙ[ΤΑΙΣ]ΤΙΜ
..................................ΝΥ..........................
..................................Γ..........................

Je puis citer encore le décret en l'honneur du roi Spartocus, écrit στοιχηδόν, et figurant dans le *Corpus* sous le n° 107; mais je me contenterai de reproduire les lignes 18 — 21, qui contiennent l'exemple du fait que je signale (1).

[ΑΓΑΘΕΙΤΥΧΕΙΔΕ]ΔΟΧΘΑΙΤΩΙΔΗΜΩΙΕΠ[ΗΙΝΗΣΘΑΙ]
[ΒΑΣΙΛΕΑ]ΣΠΑΡΤΟΚΟΝΕΥΜΗΛΟΥ[ΚΑΙ]
[ΣΤΕΦΑΝΩ]ΣΑΙΧΡΥΣΕΩΙΣΤΕΦΑΝΩΙ[ΔΡΑ]
[ΧΜΩΝ.ΑΡΕΤΗΣ]ΕΝΕΚΑΚΑΙΕΥΝΟΙΑΣΗΝΕΧΩΝΔΙΑΤΕ
[ΛΕΙΠΡΟΣΤΟΝ]ΔΗΜΟΝΚΑΙΑΝΕΙΠΕΙΝΤΟΝΣΤΕΦΑΝΟΝ
κ. τ. λ. (2).

§. IV. *Restitution d'une autre inscription d'Égine.*

L'inscription dont je dois m'occuper avant de passer à l'examen historique du décret rendu par les Éginètes en l'honneur de Cléon, provient, comme ce dernier acte, de l'île d'Égine. Copiée par Fourmont dans l'église de la Sainte-Vierge dite Βιόλου, elle a été publiée pour la première fois par Ch. Ottfr.

(1) En lisant ἐπηνῆσθαι au lieu de ἐπαινέσαι, l. 18, ce qui était tout à fait licite, puisque ce mot remplit une lacune, j'ai pu distribuer les lignes suivantes beaucoup plus symétriquement.

(2) Voyez encore le n° 103 du *Corpus* où la date de l'Archontat est mise en évidence dans une ligne qui à droite et à gauche dépasse l'alignement de celles qui suivent, et le n° 124 où l'on voit du premier coup d'œil par les dimensions plus restreintes de la ligne 10 que le décret émane du sénat.

Müller, dans ses *Æginetica* (1); mais la restitution qu'il en a proposée, ouvrage de sa jeunesse, annonce une main encore peu exercée, et est d'une telle hardiesse qu'elle ne saurait être admise. M. Boeckh en a jugé ainsi lorsqu'il a reproduit la copie de Fourmont dans le *Corpus* (2), et a tenté un nouvel effort, qui (on devait s'y attendre) a amené un résultat beaucoup plus satisfaisant, bien qu'il ait lui-même reconnu que toutes ses conjectures n'avaient pas le même degré de certitude. En effet, s'appuyant sur cette supposition que toutes les lacunes de la transcription de Fourmont ne sont pas exactement indiquées, et que les lignes sont de longueur inégale, il s'est donné libre carrière et a rempli les vides avec tant d'arbitraire, que telles lignes contiennent jusqu'à 37 et 39 lettres, tandis que telle autre n'en renferme que 25. Du reste, on ne saurait rien trouver à reprendre dans l'interprétation générale de ce monument; on doit même de grands éloges à l'heureuse sagacité avec laquelle le savant éditeur a su déterminer la date du décret. C'est sans doute pour ce motif que M. Franz, en répétant cette inscription dans ses *Elementa epigraphices græcæ* (3), a reproduit textuellement le travail de son illustre maître, sans se préoccuper en aucune façon des objections auxquelles il pouvait donner lieu. Pour moi, convaincu qu'on ne saurait arriver à une restauration entièrement satisfaisante qu'à cette seule condition qu'on s'attachera, autant qu'il est possible, à reproduire le monument tel qu'il était en sortant des mains du lapicide, j'ai osé, non sans me reprocher plus d'une fois mon audace, tenter d'obtenir un résultat plus satisfaisant que celui auquel était parvenu l'arbitre de l'épigraphie grecque, et cela en soumettant l'inscription dont il s'agit au procédé que j'avais déjà employé pour restituer le décret de

(1) P. 136.

(2) N. 2140. « Titulum a Müllero meo paulo licentius tractatum quantum potui restitui, retentis magna ex parte correctionibus olim ante edita AEginetica tentatis : nec tamen omnia supplementa certa sunt; latitudo versuum videtur inæqualis fuisse; nec lacunarum spatia a Fourmonto diligenter notata esse plures docent loci, maxime vs. 20. »

(3) N. 92, p. 236 et suiv.

Cléon. Le succès a, si je ne me trompe, couronné mes efforts.

Ce qui s'est peut-être opposé à ce que M. Boeckh se maintînt plus scrupuleusement dans les justes limites du monument, c'est qu'il ne s'est pas aperçu que Fourmont n'avait eu sous les yeux qu'une partie de la pierre sur laquelle avait été gravée l'inscription, et cependant il a bien vu que l'article Α manquait devant ΠΟΛΙΣ. Or, comme la première lettre de ce mot s'aligne fort exactement avec la première lettre des mots qui commencent les lignes suivantes jusqu'à la ligne 11, il y a tout lieu de penser que la lettre Α se trouvait dans le principe sur une partie de la stèle qui a été brisée plus tard, lors de la chute de l'édifice où elle était scellée; mais elle ne pouvait s'y trouver seule, et si, comme tout porte à le présumer, elle était précédée de la formule si commune ΑΓΑΘΑΙ ΤΥΧΑΙ, on est conduit à admettre que la stèle a été fendue à peu près perpendiculairement vers le tiers, et qu'il manque de 10 à 12 lettres au commencement de chaque ligne. En partant de cette donnée, et de cette autre conjecture que si la correspondance des lettres de ligne à ligne est mal indiquée sur la copie de Fourmont, c'est surtout à la fin de chaque ligne (1), j'ai comparé ligne par ligne la restitution de M. Boeckh à la copie du voyageur français, rejetant tout ce qui ne pouvait pas se renfermer dans les limites fixées, et substituant aux conjectures du professeur allemand des formules autorisées par les monuments épigraphiques, et de dimension telle qu'elles ne dépassassent point l'étendue des lacunes qu'elles devaient combler. Du reste, je le répète, le sens général des deux restitutions reste le même; le texte seul se trouve modifié.

Afin de mettre le lecteur à portée d'apprécier les résultats que j'ai obtenus, je place sous ses yeux, ligne par ligne, comme je l'ai déjà fait plus haut, la copie de Fourmont, suivie de ma restitution. Je mettrai ensuite en regard la transcription en caractères courants de la restitution de M. Boeckh et de la mienne.

(1) Quiconque a l'habitude de copier des monuments épigraphiques ou de comparer des copies aux monuments eux-mêmes, doit reconnaître combien cette supposition est fondée.

1. ΠΟΛΙΣΔΙΟΔΩΤΟΝΜΡΑ
ΑΓΑΘΑΙΤΥΧΑΙΑΠΟΛΙΣΔΙΟΔΩΡΟΝΗΡΑΚΛΕΙΔΑ 34.

2. ΑΠΟΣΥΝΕΔΡΩΝΚΑΙΤΟΥΔΑΜΟΥΕ
ΕΣΤΕΦΑΝΩΣΕΝΑΠΟΣΥΝΕΔΡΩΝΚΑΙΤΟΥΔΑΜΟΥΕΠ 35.

3. ΤΩΝΠΟΛΙΤΑΝΔΙΟΔΩΡΟΣΗΡΑΚ
ΕΙΔΗΟΥ·ΝΥΠΟΤΩΝΠΟΛΙΤΑΝΔΙΟΔΩΡΟΣΗΡΑΚΛΕΙΔΑ 37.

4. ΚΑΤΑΣΤΑΘΕΙΣΑΓΟΡΑΝΟΜΟΣ
ΑΙΡΕΘΕΙΣΚΑΙΚΑΤΑΣΤΑΘΕΙΣΑΓΟΡΑΝΟΜΟΣΤΟΔΕΥ 37.

5. ΤΑΡΤΟΝ . . . ΕΤΗΚΟΣΤΟΝΕΤΟΣΤ/
ΤΕΡΟΝΕΙΣΤΟΤΕΤΑΡΤΟΝΚΑΙΕΞΗΚΟΣΤΟΝΕΤΟΣΤΑΝ 37.

6. ΜΕΛΕΙΑΝ ΟΠΟΙΗΤΑΙΤΑΣΑΡΧΑΣΑ
ΜΕΓΙΣΤΑΝΕΠΙΜΕΛΕΙΑΝΠΕΠΟΙΗΤΑΙΤΑΣΑΡΧΑΣΑ 36.

7. ΕΓΧΕΙΗΣ . . . . . . ΑΥΤΩΙΥΙΟΤΟΥ
ΓΑΣΑΣΤΑΣΔΙΣΕΓΧΕΙΡΙΣΘΕΙΣΑΣΑΥΤΩΙΥΓΟΤΟΥ 36.

8. ΓΙΣΤΙΟΣ . . . . ΩΝΙΚΟΥΚΑΤ
ΔΑΜΟΥΜΕΤΑΓΙΣΤΙΟΣΤΟΥΜΕΝΞΙΤΩΝΙΚΟΥΚΑΤ 34.

9. ΙΕΝΟΥΕΙΣ . . . . ΗΡΑΣΟΙΟΝΟ
ΑΝΑΛΙΣΚΟΜΕΝΟΥΕΙΣΦΕΡΩΝΣΤΑΤΗΡΑΣΩΤΩΝΔΕ 35.

10. ϽΛΕΜΟΝΕ . . . . ΤΕΡΑ ΤΑΝΕΓΙ
ΛΗΙΣΤΩΝΤΟΝΓΟΛΕΜΟΝΕΓΙΤΑΝΑΜΕΤΕΡΑΝΓΑΝΕΓΕ 37.

11. ΚΑ ΚΑΤΑΤΡΕΧ — — ΝΤΑΝΧΩΡΟΝΑΝ
ΙΣΦΕΡΟΝΤΩΝΚΑΙΚΑΤΑΤΡΕΧΟΝΤΩΝΤΑΝΧΩΡΑΝΧΡ 36.

12. Ε ΑΣΟΥΣΑΣΔ . . . . . ΙΕΙΣΕΟΙΑ
ΗΜΑΤΩΝΤΕΕΝΔΕΙΑΣΟΥΣΑΣΔΙΑΤΑΝΕΙ

13. ΑΡ. ΧΩΝΙΚΑΝΟΝΣ--ΙΙ — Ρ
ΓΡΟΓΕΝΟΜΕΝΑΝΓΑΡΕΧΩΝΙΚΑΝΟΝΣΙΤΗΡΕΣΙΟΝΚΑ 36.

14. ΤΟΝΧΡΟΝΟΝΤΟΥΣΔΕΟΜΕΝΟΙΣΔΕ
ΙΓΑΡΑΓΑΝΤΑΤΩΝΧΡΟΝΟΝΤΟΙΣΔΕΟΜΕΝΟΙΣΑΕΙΔΕ 37.

15. ΓΟΝΩΝΓΟΤΙΤΟΝΔΑΛ
ΚΑΙΓΑΝΤΑΧΟΥΦΙΛΟΓΟΝΩΝΓΟΤΙΤΟΝΔΑΜΟΝΚΑΙΟΥ 37.

16. ΔΥΝΩΝΟΥΔΕΒΛΑΒΑΛΟΥΔΕ..Α
ΔΕΝΑΓΩΓΟΤΕΚΙΝΔΥΝΟΝΟΥΔΕΒΛΑΒΑΝΟΥΔΕΜΙΑΝ 36.

17. ΞΑΛΛΑΓΕΡ..ΙΔΕΙΣΤΟΥ.....Μ
ΦΥΛΑΣΣΟΜΕΝΟΣΑΛΛΑΓΕΡΙΓΛΕΙΣΤΟΥΓΟΙΕΥΜΕΝΟΣ 36.

18. ΜΦΕΡΟΝΤΟΙΣΓΟΛ ΓΟΥ
ΤΟΜΑΛΙΣΤΑΣΥΜΦΕΡΟΝΤΟΙΣΓΟΛΙΤΑΙΣΚΑΙΣΓΟΥ 36.

19. ΧΟΥΣΕΝΕΝΔΕΙΓΩΝ ΤΩΙΒΙ
ΔΑΣΕΝΑΓΑΣΙΝΟΥΔΕΝΕΝΛΕΙΓΩΝΕΙΝΤΩΙΒΙΩΙΙΔ 34.

20. ΓΟΤΙΦΕΡΕΤΑΙΦΙΛ ΝΩΙΩΓΩΣΟ
ΙΑΙΤΕΚΑΙΚΟΙΝΑΙΓΟΤΙΦΕΡΕΤΑΙΦΙΛΑΝΘΡΩΓΩΣ 36.

21. ΔΑΜΟΣΦΑΝΕΙΡΟΣ ΟΣΕ
ΓΩΣΚΑΟΥΝΚΑΙΟΔΑΜΟΣΦΑΝΕΙΡΟΣΗΙΓΑΣΙΤΟΙΣΕ 37.

22. ΗΜΩΝΤΟΥΣΑΓ ΑΡΙΣ
ΓΙΔΑΜΟΥΣΙΝΓΑΡΗΜΩΝΤΟΥΣΑΓΑΘΟΥΣΑΝΔΡΑΣΤΑΣ 36.

23. ΚΑΤΑΞΙΟΣΤ ΟΧΟΑΙ
ΑΜΕΤΕΡΑΣΓΟΛΙΟΣΚΑΤΑΞΙΩΣΤΙΜΩΝΔΕΔΟΧΘΑΙ 36.

24. ΣΚΑΙΤΩ ΔΕ ΣΑΙΔΙ
ΤΟΙΣΣΥΝΕΔΡΟΙΣΚΑΙΤΩΙΔΑΜΩΙΕΓΑΙΝΕΣΑΙΔΙ 35.

25. ΚΛΕΙΔΑ.........................
ΟΔΩΡΟΝΗΡΑΚΛΕΙΔΑΕΠΙΤΑΙΑΡΕΤΑΙΚΑΙΤΑΙ 33.

26. ΑΙΕΧΩΝΔΙΑΤΕΛΙ.........Ο
ΦΙΛΑΝΘΡΩΠΙΑΙΑΙΕΧΩΝΔΙΑΤΕΛΕΙΠΟΤΙΤΟΥΣ 35.

27. ΦΑΝΩΣΑΙΑΥΤΟΥ ΣΩΙ
ΠΟΛΙΤΑΣΚΑΙΣΤΕΦΑΝΩΣΑΙΑΥΤΟΝΧΡΥΣΩΙΣΤΕ 34.

28. ΡΥΣΩΝΕΚΑΤΟΝΤΟΔΕΓΕΝΟ
ΦΑΝΩΙΤΩΙΑΠΟΧΡΥΣΩΝΕΚΑΤΟΝΤΟΔΕΓΕΝΟΜΕ 33.

29. ΔΟΤΩΟΤΑΜΙ.............ΚΑ
ΝΟΝΑΝΑΛΩΜΑΔΟΤΩΟΤΑΜΙΑΣΑΝΑΓΟΡΕΥΣΑΙΔΕ 34.

30. ΤΕΦΑΝΟΝΕΙΝΤ.........ΤΟΙΣ
ΤΟΥΤΟΝΤΟΝΣΤΕΦΑΝΟΝΕΙΝΤΩΘΕΑΤΡΩΙΟΙΣΔΙΟ 37.

31. ϽΕΙΟΙΣΚΑΙΒΩΜ.... Σ Ι Θ
ΝΥΣΙΟΙΣΚΑΙΑΙΑΚΕΙΟΙΣΚΑΙΒΩΜΟΝΙΔΡΥΣΑΣΘΑΙ 37.

32. ΕΥΓΟΛΛΩΝ..........ΡΩΜ
ΛΙΘΙΝΟΝΤΩΙΤΕΑΓΟΛΛΩΝΙΚΑΙΤΩΙΡΩΜΑΙΩΝΔΑ 34.

33. ΜΕΛΗΤΑΣΣΤΑΛΑΝΔΙΟΝ
ΜΩΙΤΟΥΣΔΕΕΓΙΜΕΛΗΤΑΣΣΤΑΛΑΝΛΙΘΙΝΑΝΓΟΙΗ 36.

34. ΗΣΕΤΑΙΤΟΔΕΤ ΕΙΣ
ΣΑΙΕΙΝΑΙΑΝΑΓΡΑΦΗΣΕΤΑΙΤΟΔΕΤΟΨΑΦΙΣΜΑΑ 35.

35. ΤΑΙΕΙΣΤΟΝΕΓΙΦΑΝΕΙΣΤΑ
ΤΕΑΝΑΣΤΑΘΗΣΕΤΑΙΕΙΣΤΟΝΕΓΙΦΑΝΕΙΣΤΑΤΟΝ 35.

36. ΟΛΙΟΣΓΑΡΑΤΟΑΓΟ ΝΟΜΟ
ΤΟΓΟΝΤΑΣΓΟΛΙΟΣΓΑΡΑΤΟΑΓΟΛΛΩΝΟΣΤΟΔΕΕΙΣ 36.

37. NONANAΛΩMAΔOTΩO

TAYTAΓENOMENONANAΛΩMAΔOTΩOTAMIAΣ 34.

On voit que dans cette restitution la longueur des lignes varie de 33 à 37 lettres, ce qui est assez la proportion dans les inscriptions qui ne sont pas gravées στοιχηδόν. La différence, comme j'ai déjà eu occasion de le dire (1), tient à ce que les lignes offrant le chiffre le plus faible contiennent plus de M ou de Ω, lettres qui, en raison de leurs dimensions, occupent plus de place que toutes les autres; ou bien encore, il faut l'attribuer à ce que les lignes dont le chiffre est plus élevé renferment un plus grand nombre de I. Ce point une fois constaté, je mets sous les yeux du lecteur la transcription en caractères courants de la restitution due à M. Boeckh et de celle que je propose.

(1) Voyez le tableau contenu dans la note 1 de la page 4.

Restitution de M. Boeckh.

[Ἁ] πόλις Διόδω[ρ]ον[Ἡ[ρα[κλείδα ἐτίμασεν]
ἀπὸ συνέδρων καὶ τοῦ δάμου. Ἐ[πειδὴ ὑπὸ]
τῶν πολιτ[ᾶν] Διόδωρος Ἡρακ[λείδα]
κατασταθεὶς ἀγορανόμος [τὸ τε-]
ταρτον [καὶ] ἑ[ξ]ηκοστὸν ἔτος τ[ὰν ἐπι-]
μέλειαν [πε]ποίηται τᾶς ἀρχᾶς ἁ[πάσας τᾶς]
ἐγχει[ρι]σ[θείσας] αὐτῷ ὑ[π]ὸ τοῦ [δάμου μετὰ]
πίστιος, [τοῦ σιτ]ωνικοῦ κατ[αναλισκο-]
[μ]ένου εἰσ[φέρων στατ]ῆρας.. [τῶ]ν [δὲ λῃστῶν? κατὰ τὸν]
[π]όλεμον ἐ[πὶ τὰ ἁμέ]τερα [π]ᾶν ἐπι[φερόντων κακόν?]
κα[ὶ] κατατρεχ[όντω]ν τὰν χώρ[α]ν, ἅμα δὲ χρημάτων]
ἐνδε[ί]ας οὔσας διὰ τὰν εἰσ[φ]ο[ρ]ὰ[ν τὰν προτέραν,]
παρ[έ]χων ἱκανὸν [σῖτο]ν [πα]ρ[ὰ πάντα]
τὸν χρόνον το[ῖ]ς δεομένοις· [ἀ]ε[ὶ δὲ]
[φιλό]πονῶν ποτὶ τὸν δᾶ[μον οὐδένα]
[κίν]δυνον οὐδὲ βλάβα[ν] οὐδε[μί]α[ν φεύ-]
[γων], ἀλλὰ περ[ὶ πλ]είστου [ποιού]μ[ενος τὸ]
[συ]μφέρον τοῖς πολ[ίταις καὶ σ]που-
[δᾶς] οὐ[δ]ὲν ἐν[λ]είπων [ἐν] τῷ βί[ῳ ἅ-]
[παντι] ποτιφέρεται φιλ[α]ν[θρ]ώπως· [ὅπως]
[οὖν ὁ] δᾶμος φανειρὸς [ᾖ πᾶσι τ]οῖς ἐ[πιδαμοῦ-]
[σι παρ'] ἡμῶν τοὺς ἀγ[αθοὺς ἄνδ]ρ[α]ς [τι-]
[μῶν] καταξί[ω]ς τ[ᾶς ἀρετᾶς, δεδ]όχθαι [συνέ-]
[δροι]ς καὶ τῷ δ[άμῳ ἐπαινέ]σαι Δι[όδωρ-]
[ον Ἡρα]κλείδα [ἐπὶ τᾷ ἀρετᾷ καὶ τᾷ εὐνοί-]
[ᾳ] ᾇ ἔχων διατελ[εῖ ποτὶ τὸν δᾶμ]ο[ν, καὶ]
[στε]φανῶσαι αὐτὸ[ν στεφάνῳ χρυ]σῷ [ἀ-]
[πὸ χ]ρυσῶν ἑκατόν· τὸ δὲ γενό[μενον ἀνά-]
[λωμα] δότω ὁ ταμί[ας· ἀνειπεῖν δὲ] κα[ὶ τὸ-]

Nouvelle restitution.

[Ἀγαθᾷ τύχᾳ. Ἁ] πόλις Διόδω[ρ]ον [Ἡ]ρα[κλεί]δα [ἐστεφάνωσεν] ἀπὸ συνέδρων καὶ τοῦ δάμου. Ἐ- [πειδὴ οὖν ὑπὸ] τῶν πολιτᾶν Διόδωρος Ἡρακλ[είδα] [αἱρεθεὶς καὶ] κατασταθεὶς ἀγορανόμος [τὸ δεύ-] [τερον εἰς τὸ τέ]ταρτον [καὶ] ἑ[ξ]ηκοστὸν ἔτος τὰν] [μέγισταν ἐπι]μέλειαν [πε]ποίηται τᾶς ἀρχᾶς ἁ- [πάσας τᾶς δὶς] ἐγχει[ρι]σ[θείσας] αὐτῷ ὑ[π]ὸ τοῦ [δάμου μετὰ] πίστιος, [τοῦ μὲν σιτ]ωνικοῦ κατ- [αναλισκομ]ένου εἰσ[φέρων στατ]ῆρας [ω'· τῶ]ν [δὲ] [λῃστῶν τὸν π]όλεμον ἐ[πὶ τὰν ἡμε]τέρα[ν γ]ᾶν ἐπ[ε-] [ισφερόντων] κα[ὶ] κατατρεχ[όντω]ν τὰν χώρ[α]ν, [χρ-] [ημάτων τε ἐνδ]ε[ί]ας οὔσας δ[ιὰ τὰν] εἰσ[φ]ο[ρ]ὰ[ν τὰν] [προγεγονυῖαν π]αρ[έ]χων ἱκανὸν σ[ιτηρέσιον κ-] [αὶ παρὰ πάντα] τὸν χρόνον το[ῖ]ς δεομένοις, [ἀ]ε[ὶ δὲ] [καὶ πανταχοῦ φιλο]πονῶν ποτὶ τὸν δᾶ[μον καὶ οὐ-] [δένα πώποτε κίν]δυνον οὐδὲ βλάβα[ν] οὐδε[μί]α[ν] [φυλασσόμενος], ἀλλὰ περὶ [πλ]είστου [ποιεύ]μ[ενος] [τὸ μάλιστα συ]μφέρον τοῖς πολ[ίταις καὶ σ]που- [δᾶς ἐν ἅπασιν] οὐδὲν ἐν[λ]είπων, [ειν] τῷ [βίῳ ἰδ-] [ίᾳ τε καὶ κοινᾷ] ποτιφέρεται φιλ[α]ν[θρ]ώπως· [ὅπως κα οὖν καὶ ὁ] δᾶμος φανειρὸς [ᾖ πᾶσι τ]οῖς ἐ- [πιδαμοῦσιν παρ'] ἡμῶν τοὺς ἀγ[αθοὺς ἄνδ]ρ[α]ς [τᾶ-] [ς ἁμετέρας πόλιος] καταξί[ω]ς τ[ιμῶν, δεδ]όχ[θ]αι [τοῖς συνέδροι]ς καὶ τῷ δ[άμῳ ἐπαινέ]σαι Δι- [όδωρον Ἡρα]κλείδα [ἐπὶ τᾷ ἀρετᾷ καὶ τᾷ] [φιλανθρωπίᾳ] ᾇ ἔχων διατελ[εῖ ποτὶ τ]ο[ὺς] [πολίτας καὶ στε]φανῶσαι αὐτὸ[ν χρυ]σῷ [στε-] [φάνῳ τῷ ἀπὸ χ]ρυσῶν ἑκατόν, τὸ δὲ γενό[με-] [νον ἀνάλωμα] δότω ὁ ταμί[ας, ἀναγορεῦσ]α[ι]

[ν σ]τέφανον εἰν τ[ῷ θεάτρῳ?] τοῖς [Αἰ-]
[ακ]είοις? καὶ βωμ[ὸν ἱδρυ]σ[ασ]θ[αι]
[τῷ τ]ε [Ἀ]πόλλων[ι] κ[αὶ δάμῳ τῷ] Ῥωμ[αίων· τοὺς δ']
[ἐπι]μελητὰς στᾶλαν [λ]ιθ[ίναν ποιήσασθαι, ἐν ᾇ ἀνα-]
[γραφ]ήσεται τόδε τ[ὸ ψάφ]ισ[μα καὶ ἀνατεθή-]
[σε]ται εἰς τὸν ἐπιφανείστα[τον τόπον τᾶς]
[π]όλιος παρὰ τὸ Ἀπό[λλων]ο[ς· τὸ δὲ γενό-]
[με]νον ἀνᾶλωμα δότω ὁ [ταμίας.]

A LA FORTUNE PROPICE!

LA VILLE D'ÉGINE A RÉCOMPENSÉ DIODORE, FILS D'HÉRACLIDE, PAR DÉCRET ÉMANÉ DES SYNÈDRES ET DU PEUPLE.

Considérant que Diodore, fils d'Héraclide, ayant été élu et constitué agoranome pour la seconde fois, l'an 64, *s'est acquitté avec le plus grand soin et en fidèle magistrat de tous les devoirs de la charge qui lui a deux fois été confiée par le peuple; qu'ainsi tous les fonds destinés aux approvisionnements s'étant trouvés épuisés, il a contribué pour une somme de* 800 *statères; que les pirates ayant transporté la guerre dans notre île et ravagé nos campagnes, et le besoin d'argent s'étant fait sentir par suite de la contribution exigée précédemment, il a, et cela pendant toute la durée de la disette, fourni des subsistances en quantité suffisante à tous ceux qui étaient dans le besoin, bravant toujours et partout les fatigues pour servir le peuple, n'évitant aucun danger, aucun dommage, mais plaçant avant tout l'intérêt de ses concitoyens, et ne laissant échapper aucune occasion de montrer son zèle; que durant toute sa vie, dans ses*

[δὲ τοῦτον τὸν σ]τέφανον εἰν τ[ῷ θεάτρῳ] τοῖς [Διο-]
[νυσίοις καὶ Αἰακ]είοις καὶ βωμ[ὸν ἱδρύσασ]θ[αι]
[λίθινον τῷ τ]ε [Ἀ]πόλλων[ι] κ[αὶ τῷ] Ῥωμ[αίων δά-]
[μῳ τοὺς δὲ ἐπι]μελητὰς στάλαν [λ]ι[θί]ν[αν ποιῆ-]
[σαι εἰν ᾇ ἀναγραφ]ήσεται τόδε τ[ὸ ψάφ]ισ[μα ἅ]
[τε ἀνασταθήσε]ται εἰς τὸν ἐπιφανείστα[τον]
[τόπον τᾶς π]όλιος παρὰ τὸ Ἀπό[λλων]ο[ς, τὸ δὲ εἰς]
[ταῦτα γενόμε]νον ἀνάλωμα δότω ὁ [ταμίας.]

rapports privés comme dans ses rapports publics, il a fait preuve d'une grande générosité;

Afin qu'il soit également manifeste aux yeux de tous les étrangers qui séjournent à Égine que le peuple sait honorer les hommes vertueux d'une manière digne de notre ville,

Les synèdres et le peuple ont décrété ce qui suit :

L'éloge de Diodore, fils d'Héraclide, sera fait publiquement, en récompense de sa vertu et de la générosité qu'il a constamment montrée envers le peuple.

Il sera en outre couronné d'une couronne d'or, et la couronne sera de la valeur de cent pièces d'or.

La dépense qui en résultera sera acquittée par le trésorier.

La couronne en question sera proclamée sur le théâtre aux fêtes de Bacchus et à celles d'Éaque.

En outre, un autel de pierre sera élevé à Apollon et au peuple romain.

Les épimélètes de l'île feront préparer une stèle de pierre sur laquelle sera gravée le présent décret et qu'on exposera près du temple d'Apollon.

Les frais nécessaires seront payés par le trésorier.

Je me propose d'examiner plus loin pourquoi dans cette inscription, postérieure à celle de Cléon, puisque, comme je l'exposerai au paragraphe suivant, elle date de l'année 66 avant notre ère, on a employé le dialecte dorien tandis que la première est écrite dans le dialecte hellénique; pourquoi aussi, au milieu des dispositions relatives aux honneurs décernés à l'agoranome Diodore, il est dit qu'un autel sera élevé à Apollon et aux Romains. Je ferai de plus connaître les motifs qui m'ont déterminé à lire, ligne 30 [Διονυσ]ίοις et ligne 31 [Αἰακ]είοις, et pour quelle raison il n'est pas fait mention des fêtes d'Éaque dans le décret rendu en l'honneur du stratége pergaménien. Enfin je dirai, comme j'en ai déjà pris l'engagement, ce que, selon moi, on peut déduire de ces deux monuments pour les annales d'Égine, à une époque où les historiens se taisent. Mais, quant à présent, je me bornerai à justifier quelques-unes des conjectures que j'ai substituées à celles de mon savant prédécesseur.

Ligne 2. [ἐστεφάνωσεν.] J'ai préféré ce verbe à ἐτίμασεν parce qu'il remplit mieux l'espace que je suppose libre au commencement de la ligne. Une inscription de Salamine, publiée dans l'*Expédition de Morée,* t. III, pl. 45, fig. III, porte : Τού[ς]δε ἐστεφάνωσεν τὸ κοινὸν τ[ῶ]ν Θιασω[τ]ῶν ἀρετῆς ἕνεκα κα[ὶ δ]ικαιοσύνης τῆς εἰς τὸ κοινὸν τῶν Θιασωτῶν; puis viennent douze noms à l'accusatif sur deux colonnes. C'est évidemment, comme ici, le résumé d'un décret. On peut en dire autant des nos 2380-2382 du Corpus où le verbe στεφανοῖ se trouve dans un semblable titre entouré, comme tous les autres, d'une couronne d'olivier. Ce qui me porte d'ailleurs à admettre que ἐστεφάνωσεν est la véritable leçon, c'est que le seul honneur accordé à Diodore consiste dans une couronne. C'est, selon moi, ce verbe qu'il faut, la plupart du temps, sous-entendre devant les noms à l'accusatif renfermés dans une couronne d'un feuillage quelconque (1).

Ligne 2. Ἐ[πειδὴ οὖν]. Si, comme tout porte à l'admettre, je ne me suis pas trompé sur les dimensions que je suppose

(1) Voyez *Inscr. recueillies par la comm. de M.* no 79.

avoir été celles de notre inscription dans son état primitif, il a dû exister trois lettres entre ἐπειδή et ὑπό. On ne saurait penser à μέν, signe le plus ordinairement employé pour marquer la protase, attendu que dans aucune des inscriptions publiées jusqu'ici dans le *Corpus*, comme dans aucune de celles qui nous ont été conservées par les auteurs anciens, cette particule ne se trouve après ἐπειδὴ (1) ou ἐπεὶ (2) indiquant le début des *considérants* (3). Οὖν que j'ai préféré a pour lui l'autorité de l'inscription de Paros, commentée par M. Thiersch, dans les Mémoires de l'Académie de Munich (4); on y lit ligne 2, et de la manière la plus distincte : Ἔδο]ξεν τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ· Μυρμιδονεὺς ...ου εἶπεν· ἐπεὶ οὖν Κίλλος Δημητρίου κ. τ. λ. Comme l'a fort bien vu M. Thiersch (5), οὖν suppose qu'une proposition préalable a été faite par le sénat relativement aux honneurs à accorder, et que le décret rendu par le sénat et le peuple est la conséquence de cette première mesure.

Lig. 4. [αἱρεθεὶς καὶ] κατασταθεὶς ἀγορανόμος. Un seul participe suffirait, mais les deux peuvent avoir été réunis. L'un et l'autre sont employés dans des inscriptions qui concernent, comme la nôtre, des agoranomes (6). A Athènes, les agoranomes étaient

(1) Voy. *Corp. inscr. gr.*, n. 85, 96, 99 II et III, 101, 102, 106, 107, 108, 109, 120, 122, 123, 1052, 1567, 2161, 2256, 2268, 2270, 2271, 2329, 2335, 2347 *c*, 2352, 2353-2357, 2483, 2484, 2525 *b* C, 2671, 2673, 2675, 2677, 3047, 3048, 3050-3053, 3058, 3065, 3066, 3067, 3068, 3069; les *Inscr. gr. inéd. de M. Ross*, n. 67; le *Journ. arch. d'Athènes*, n. 1 et 41; le décret de Zénon cité par Diogène de Laerte; le décret des Athéniens rapporté par Josèphe, A. J., liv. XIV, ch. 8, § 5; les décrets conservés dans le discours de Démosthène *pour la couronne*, § 9, 23, 26, 34, 35, 51, 52; l'inscription de Sigée publiée par Chishull, *Ant. asiat.*, p. 51; la seconde partie de l'inscription de Paros, etc., etc.

(2) Voy. *Corp. inscr. gr.*, n. 2059, 2060; l'inscription de Tripoli dans Muratori, t. II, p. DLXII; la première partie de l'inscription de Paros publiée par M. Thiersch; les *Inscr. rec. par la comm. de Morée*, n. 175.

(3) Si elle se présente dans la protase, c'est seulement lorsque, chose assez rare, cette partie du décret débute par un génitif absolu. Voyez *Corp. inscr. gr.*, n. 2908 l'inscription de Cléon, l. 2.

(4) T. I, p. 599 et suiv.

(5) *Ibid.*, p. 605 et 606. — Le préambule de plusieurs diplômes de Louis VI est ainsi conçu : *In nomine patris*, etc. *Ego* IGITUR *Ludovicus*, etc.

(6) *Corp. inscr. gr.*, n. 2483 et 2484, αἱρεθεὶς ἀγορανόμος. Inscr. de Paros, l. 7 et 8,

désignés par le sort (1); dans d'autres pays ils étaient élus (2). Κατασταθεὶς seul ne désigne pas le mode de nomination, mais seulement la mise en activité. C'est ainsi qu'Aristophane (3) fait dire par Dicéopolis, en parlant des trois magistrats qu'il prépose à son marché, Ἀγορανόμους δὲ τῆς ἀγορᾶς καθίσταμαι τρεῖς τοὺς λαχόντας.

Le nombre de ces magistrats devait varier suivant l'importance des lieux où ils étaient appelés à exercer leurs fonctions. D'après Aristote, cité par Harpocration, il y en avait cinq au Pirée et cinq à Athènes (4). Nous voyons par notre inscription qu'il n'en existait qu'un seul à Égine; deux inscriptions du *Corpus* prouvent qu'il en était de même à Astypalée. On ne saurait donc admettre avec M. Thiersch (5) que Paros en possédait plusieurs, d'autant plus que la conjecture sur laquelle il appuie cette opinion est loin d'être aussi certaine qu'il le pense. En effet, l'inscription porte que la stèle où l'on doit graver le décret sera déposée ἐν τῷ ἀγορανο... puis vient une lacune de trois lettres qu'il remplit en lisant ἀγορανό[μων]; mais n'est-il pas évident que la véritable leçon est ἐν τῷ ἀγορανο[μίῳ], restitution à laquelle conduisent d'ailleurs les n°s 2483 et 2484 du *Corpus*.

Lignes 4 et 5. ἀγορανόμος [τὸ δεύτερον]. J'avais d'abord pensé à remplir le vide qui se trouve après ἀγορανόμος en lisant τᾶς πόλιος, mais j'ai dû m'abstenir de cette restitution, attendu que

κατασταθεὶς τε... τὴν αὐτὴν ἀρχήν; il est dit plus haut qu'il avait été agoranome, ἀγορανομήσας. Cf. Aristoph. *Acharn.* 723.

(1) Harpocration, au mot Ἀγορανόμος.

(2) *Corp. inscr. gr.*, n. 2483 et 2484.

(3) Passage cité, note 6 de la page 83.

(4) C'est le nombre qu'adoptent M. Boeckh (*Écon. pol. des Ath.* t. I, p. 52, note 193. Cf. *Corp. inscr. gr.* t. I, p. 337 *b*) et M. Schubert (*de Romanorum ædilibus*, liv. I, ch. 3, p. 87, et 106) d'après Harpocration au mot ἀγορανόμοι. M. Meier (*der Attische Process*, p. 89), trompé par l'édition d'Harpocration, donnée par Blanckaert, édition dont l'autorité est suspecte, admet vingt agoranomes, cinq au Pirée et quinze à Athènes; mais cette opinion, qui a contre elle tous les manuscrits connus (voyez l'Harpocration de Bekker), est réfutée par MM. Boeckh et Schubert aux passages cités plus haut.

(5) Ouvrage cité, page 607.

ces deux mots ne se rencontrent pas sur d'autres inscriptions à la suite de celui qui indique la magistrature à laquelle un citoyen a été élevé. Ainsi, pour nous restreindre aux agoranomes, on lit au n° 2483 [Ἐπει]δὴ Ἀρχεσίλας Μοιραγένευς αἱ-[ρεθεὶς] ἀγορανόμος ἐπεμελήθη τοῦ δάμου, etc. Et la même formule se retrouve au n° 2484. On conçoit que l'addition de τᾶς πόλιος n'ait jamais été jugé nécessaire lorsqu'il s'agissait d'un magistrat nommé pour la localité, tandis qu'elle était indispensable dans les formules πρόξενος τῆς πόλεως, εὐεργέτης τῆς πόλεως, etc. La seule infraction à cette loi est celle qui se présente dans les inscriptions de Délos, où on lit ἐπιμελητὴς τῆς νήσου Δήλου (1); mais encore n'est-elle qu'apparente, car il s'agit d'un fonctionnaire nommé et envoyé par Athènes, alors maîtresse de Délos. Forcé de renoncer à cette conjecture, j'ai pensé que le meilleur moyen de remplir la lacune c'était de supposer que Diodore avait déjà été nommé antérieurement agoranome. Il est bien vrai qu'on ne revient pas dans le décret sur cette première magistrature, mais rien n'empêche d'admettre que Diodore l'ayant remplie dans des temps réguliers où il n'avait eu à montrer que de l'exactitude, le souvenir en avait été effacé par les actes de dévouement et de libéralité dont il avait fait preuve dans des moments plus difficiles. On voit par d'autres monuments que cette charge pouvait être confiée au moins deux fois au même individu. L'inscription de Paros, publiée par M. Thiersch (2), dit que Cillus avait déjà été agoranome avant d'être appelé à ces mêmes fonctions, sous l'archontat de Gorgus : Πρότερόν τε ἀγορανομήσας ἦρξεν τὴν αὐτὴν ἀρχὴν [καλ]ῶς τε καὶ δικαίως, etc., κατασταθείς τε καὶ ἐπ' ἄρχοντος Γόργου τὴν αὐτὴν [ἀρχ]ήν, etc. Une autre inscription de Paros (3) est ainsi conçue : Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος ἐτίμη[σεν κ[α]ὶ ἐστεφάνωσεν χρυσῷ σ[τεφά]νῳ Γώρυτον Θεοκλέους ἀ[γορ]α-νομήσαντα δὶς καλῶς, etc. Notre inscription, si l'on adopte

(1) Voyez plus haut, page 64, note 6.
(2) Mém. de l'Acad. de Munich, année 1835.
(3) *Corp. inscr. gr.*, n° 2378.

ma conjecture τὸ δεύτερον, et ma restitution de la ligne 7, apporterait un nouveau fait à l'appui de cette observation.

Ligne 5. [εἰς τὸ τέ]ταρτον [καὶ] ἑ[ξ]ηκοστὸν ἔτος. La seule modification que j'ai apportée ici à la restitution de M. Boeckh, consiste dans l'addition de εἰς, rendue nécessaire par τὸ δεύτερον qui autrement serait suivi immédiatement de τὸ τέταρτον, ce qui rendait la phrase obscure. Elle est d'ailleurs autorisée par ce passage du n° 108 du *Corpus* : Χειροτονηθεὶς γυμνασίαρχος εἰς τὸν ἐν[ιαυτὸν] τὸν ἐπὶ [Ἐργ]οκλέους. Nous verrons plus bas quelle était cette 64ᵉ année.

Lignes 5 et 6. τ[ὰν μεγίσταν ἐπι]μέλειαν. Le mot ἐπιμέλεια est rarement accompagné d'une épithète (1); on le rencontre cependant avec πᾶσα (2), et d'ailleurs Platon a dit (3) : ἐπιμελείας μεγίστης δεόμενον, ce qui me paraît justifier suffisamment ma restitution.

Ligne 7. [τᾶς δὶς] ἐγχει[ρι]σ[θείσας]. Il est évident que, pour combler la lacune, il faut, au lieu de ἐγχερισθείσας, adopté par M. Boeckh, admettre que le rédacteur du décret avait employé un verbe surcomposé tel que ἐπεγχειρίζω, κατεγχειρίζω (4) etc., ou introduire entre les deux génitifs l'adverbe δὶς autorisé par τὸ δεύτερον, et par le n° 2378 cité plus haut sur les lignes 4 et 5. C'est à ce dernier parti que j'ai cru devoir m'en tenir.

Ligne 8. [τοῦ μὲν σιτ]ωνικοῦ, etc., La particule μὲν, que ne donne pas M. Boeckh, était cependant réclamée par τ[ῶν] δ[ὲ] λῃστῶν de la ligne suivante.

Ligne 9. εἰ[σφέρων στατ]ῆρας [ω']. M. Boeckh a laissé en blanc la somme pour laquelle Diodore avait contribué. C'est

(1) Voyez les exemples cités par le *Nouveau Trésor de la langue grecque*, t. III col. 1689.

(2) *Ibid.* Platon, *Pol.* V, p. 451 D : πᾶσαν ἐπιμέλειαν ἔχειν περὶ τὰ ποίμνια. Xen. Eph. liv. V, ch. 9 : πᾶσαν προσάγων ἐπιμέλειαν, etc.

(3) Pol. II, 374 E.

(4) Georg. Pachym. *Mich. Pal.* p. 303 B : Τὴν ἀρχὴν τῷ μηδένος ἀξίῳ κατεγχειρίσασαν.

qu'en effet ce passage donne lieu à une difficulté réelle. Est-il ici question de statères d'Égine, monnaie d'argent, égale au didrachme attique, c'est-à-dire à 1 fr. 92 c. (1)? Mais alors si avec la copie on lit ο′ a la suite de στρατῆρας, il est évident qu'on ne peut récompenser Diodore pour avoir donné dans un besoin pressant une modique somme de 134 fr. 40 c. Corrigera-t-on ο′, et supposera-t-on, ce qui est très-admissible, qu'il faut lire ω′, mais la somme de 1,536 fr. qu'on obtient est encore bien faible surtout si l'on considère que la seule couronne décernée à Diodore doit être de cent pièces d'or, qui à raison de 19 fr. 17 c. (2), donne une somme de 1917 fr., plus forte que le don patriotique de l'agoranome. Évidemment il faut lire ici ω′, et entendre par στατῆρας non pas l'antique pièce d'argent d'Égine, mais le statère d'or ayant cours alors dans toute la Grèce, et que l'on désigne plus bas, à la ligne 28 de notre décret, par le mot χρυσοῦς qui est en quelque sorte l'équivalent (3). Il en résulterait que Diodore avait versé dans la caisse consacré aux subsistances une somme de 15,336 fr. qui certes ne devait être qu'à peine suffisante pour faire face aux premiers besoins d'une île telle qu'Égine.

Ligne 10. [τὸν π]όλεμον ἐ[πὶ τὰν ἁμε]τέρα[ν γ]ᾶν ἐπεισφερόντων]. Ma restitution diffère essentiellement, dans ce passage, de celle de M. Boeckh, laquelle dépasse de beaucoup les dimensions de la pierre, et paraît d'ailleurs ne pas avoir satisfait pleinement le savant académicien. Je renvoie au paragraphe suivant la justification de celle que j'ai adoptée, parce qu'elle exige un développement historique qui serait ici hors de propos; je me bornerai à faire remarquer en ce moment qu'elle remplit convenablement les lacunes que je suppose, et, de plus, que le verbe ἐπεισφέρω rétabli par moi dans ce passage a, suivi de son complément τὸν πόλεμον, un sens analogue à celui de συνεπεισφέ-

(1) Voyez M. Boeckh, *Metrologische Untersuchungen*, p. 81 et suiv. où il revient sur l'opinion qu'il avait émise, t. I, p. 809 *b*, du *Corpus*, que le statère d'Égine était un tétradrachme.

(2) Voyez Saigey, *Traité de Métrologie*, p. 40 et suiv.

(3) Voyez *Inscr. rec. par la comm. de Morée*, t. I, p. 212 et 221.

ρεσθαι dans ce passage de Xénophon (1) : Ὧν γε καὶ οἱ ταχθέντες ἐν Θερμοπύλαις ἅπαντες εἵλοντο μαχόμενοι ἀποθανεῖν μᾶλλον ἢ ζῶντες συνεπεισφέρεσθαι τὸν βάρβαρον (lisez τῷ βαρβάρῳ συνεπεισφέρεσθαι (2)) τῇ Ἑλλάδι.

Ligne 12. [τὰν] εἰσ[φ]ο[ρ]ὰ[ν τὰν προγεγονυῖαν]. A l'appui de ma restitution je me contenterai de citer ce passage de Xénophon (3) : Ἐκ δὲ τούτων κίνδυνος, μείζω τε ἀπέχθειαν γίγνεσθαι, καὶ τὴν προγεγονυῖαν χάριν μειοῦσθαι · et cet autre (4) : Τῶν δὲ προγεγονυιῶν εὐεργεσιῶν ἥδιον μεμνημένοι, τὴν ἀπ' ἐκείνων χάριν αὐξήσετε.

Ibid. [π]αρ[έ]χων ἱκανὸν σ[ιτηρέσιον]. Au n° 1845 du *Corpus* ce mot est employé au pluriel dans plusieurs passages ; p. ex. l. 24 : Διδόσθω δὲ καὶ τὰ σιτηρέσια τοῖς τεχνίταις · l. 33 : Ἢ μὴ διδοίη τὸμ μισθὸν τὸν ὑπογεγραμμένον, ἢ τὰ σιτηρέσια τὰ ἔννομα. Voyez encore l. 88 ; mais dans les bons écrivains, le singulier est plus fréquemment employé, quelque soit le sens donné au mot, celui de *vivres militaires* qu'il a plus particulièrement dans Démosthène (5), celui de *viaticum* indiqué par Hésychius (6) ou le sens plus général de *vivres* que lui attribuent Harpocration, Photius et Suidas (7), et qu'il a incontestablement dans ce passage de Plutarque (8) : Καὶ τὸν δῆμον ἑστιάσας,

(1) *Hellen.* liv. VI, ch. 5, § 43.

(2) Morus corrige ζῶντες ἰδεῖν ἐπεισφέρεσθαι ou ἐπεισφερόμενον, correction ingénieuse, mais que je n'adopterais pas, parce que συνεπεισφέρεσθαι, comme l'a remarqué Schæfer, contient un amère reproche pour les Thébains qui s'étaient associés aux Perses.

(3) *Mem. Socr.* liv. II, ch. 7, § 9.

(4) *Ibid.*

(5) *Phil.* I, p. 48, Reiske : Ἵνα δέκα τοῦ μηνὸς ὁ στρατιώτης δραχμὰς σιτηρέσιον λαμβάνῃ· *ad Polyclem.*, § 3, p. 1209 : Παρὰ τῶν στρατηγῶν σιτηρέσιον μόνον λαμβάνων. *Ibid.* § 7, p. 1214 : Τῷ παρὰ τοῦ στρατηγοῦ σιτηρεσίῳ εἰς τὴν ναῦν διδομένῳ. Voyez M. Boeckh, *Écon. pol. des Ath.* liv. II, ch. 22 ; t. I, p. 444 de la tr. fr.

(6) Σιτηρέσιον· ἐφόδιον. C'est ainsi qu'il faut l'entendre dans ce passage de Xénophon, *Anab.*, liv. VI, ch. 2, § 3 (ou liv. V, ch. 10, § 4) : Θαυμάζω μὲν... τῶν στρατηγῶν, ὅτι οὐ πειρῶνται ἡμῖν ἐκπορίζειν σιτηρέσιον· τὰ μὲν γὰρ ξένια οὐ μὴ γένηται τῇ στρατιᾷ τριῶν ἡμερῶν σῖτα.

(7) Σιτηρέσιον· τὸ διδόμενόν τισιν εἰς τροφήν.

(8) *Crassus.* ch. 2 ; t. III, p. 410 et 411, Reiske.

εἰς τρεῖς δὲ μῆνας ἑκάστῳ Ῥωμαίων σιτηρέσιον ἐκ τῶν αὐτοῦ παρασχών.

Ligne 13. [καὶ παρὰ πάντα] τὸν χρόνον. L'addition de καὶ était réclamée par le sens et par l'intervalle à combler. Diodore avait fourni des vivres à tous les citoyens dans le besoin, et ce qui ajoutait encore au service, il l'avait fait pendant toute la durée de la disette, sans se laisser décourager par les frais énormes qui avaient dû en résulter pour lui.

Ligne 14. [Ἀ]ε[ὶ δὲ καὶ πανταχοῦ]. Ces deux adverbes sont souvent rapprochés. Platon a dit dans sa République (1) : Βίον καὶ χρηστὸν καὶ πονηρὸν διαγιγνώσκοντα, τὸν βελτίω ἐκ τῶν δυνατῶν ἀεὶ (lis. ἀεὶ καὶ) πανταχοῦ αἱρεῖσθαι ; dans les Lois (2) : Τέταρτον ἀρετῆς ἀλλ' οὐ πρῶτον τὴν ἀνδρίαν κτῆμα τιμῶντα ἀεὶ καὶ πανταχοῦ ἰδιώταις τε καὶ ξυμπάσῃ πόλει. *Ibid.* (3) : Ἀκούειν τε λεγόντων ἀεὶ καὶ πανταχοῦ ταῦτα · et avec plus de développement encore dans le premier Hippias (4) : Λέγω τοίνυν ἀεὶ καὶ παντὶ καὶ πανταχοῦ κάλλιστον εἶναι, etc. Démosthène a aussi employé cette locution (5) : Ἀεὶ καὶ πανταχοῦ θεοῖς ἐχθρὸν καὶ βδελυρόν.

Lignes 15 *et* 16. [Οὐδένα πώποτε κίν]δυνον. Si cette restitution avait besoin d'être justifiée, j'invoquerais entre autres autorités Xénophon qui a dit (6) : Σωκράτης δὲ ἐπηγγείλατο οὐδενὶ πώποτε τοιοῦτον οὐδέν · et (7) : Οὐδὲν πώποτε ἕνεκα χρημάτων ἡμᾶς ἠδίκησεν.

Ligne 17. [φυλασσόμενος]. Les traces de la dernière lettre qui précède ἀλλὰ, sur la copie de Fourmont, indiquent plutôt un Σ qu'un N, par conséquent le participe qui a pour complément κίνδυνον et βλάβαν doit être de forme moyenne et non de forme active, et de tous ceux qui conviennent ici pour le

(1) Liv. X, § 14, p. 618 C.
(2) Liv. II, § 10, p. 667 A.
(3) Liv. VIII, § 6, p. 838.
(4) P. 291 D.
(5) *Contre Midias*, § 54, p. 57
(6) *Mem. Socr.* I, 2, 8.
(7) *Hellen.* liv. II, ch. 4, § 40.

sens φυλασσόμενος est évidemment celui qui remplit le mieux l'espace vide. Plutarque a joint à ce verbe κίνδυνον (1) : Φράσον αὐτῷ φυλάττεσθαί τινα κίνδυνον. C'est pour un semblable dévouement et pour avoir couru de grands dangers dans des circonstances analogues, peut-être même à la même époque, que les habitants de Mylases décernent des honneurs publics à Léon, fils d'Aristoclite, dans le décret n° 2693 du *Corpus*. Il y est dit, l. 1 : [Ἐπειδὴ Λέων Ἀριστοκλείτου .... ὑπεδύσατ]ο [κ]ινδ[ύ]νους τοὺς μεγίστο[υ]ς.

Ibid. περὶ [πλ]είστου [ποιεύ]μ[ενος]. J'ai substitué la forme commune, l'inscription étant écrite en dialecte dorien. Au n° 1693 du *Corpus*, l. 5, où le même dialecte est employé, on lit aussi : καὶ περὶ πλείστου ποιε[ύ]μενος τὰν [ποτ' αὐτοὺς εὔνοιαν, κ. τ. λ.

Ligne 18. [καὶ σ]που[δᾶς ἐν ἅπασιν οὐδὲν ἐν[λ]είπων. Rien de plus fréquent que cette formule dans l'épigraphe grecque. N° 108 du *Corpus*, l. 15 : Φιλοτιμίας καὶ σπουδῆς οὐδὲν ἐλλείπων · n° 2056, l. 9 : Σπουδῆς οὐθὲν ἐπιλείπων ἐν πᾶσι τοῖς ἀξιουμένοις, passage ou Rose (2) a corrigé ἐλλείπων, avec raison selon moi ; n° 2256, l. 7 : [Φιλοτιμίας καὶ σπουδῆς οὐδὲν] ἐλλε[ίπε]ι, χρήσ[ιμος ὢν ἅπασικαὶ κοινῇ κ]αὶ ἰδίᾳ · n° 3069, l. 7 : Σπουδῆς καὶ φιλοτιμίας οὐθὲν ἐλλείπων. Eschyle avait dit longtemps auparavant (3) : Προθυμίας γὰρ οὐδὲν ἐλλείπεις.

Lignes 19 *et* 20. Καὶ ἰδίᾳ καὶ κοινᾷ. Voyez l'exemple du n° 2256 cité sur la ligne 18. N° 2263, l. 9 : Καὶ χρ[εί]ας διατελεῖ παρεχόμενος Δηλίων τοῖς ἐντυγχάνουσιν [αὐτῷ] καὶ κοινῇ καὶ ἰδίᾳ · n° 2329, l. 5 : Καὶ διατελεῖ χρεία[ς] παρεχόμενος καὶ κοινῇ τῇ πόλει καὶ καθ' ἰδίαν (sic) τοῖς ἐντυγχράνουσιν αὐτῷ. Voyez ce que j'ai dit plus haut sur la ligne 24 de l'inscription de Cléon.

Ligne 21. [Ὅπως καοὖν καὶ ὁ] δᾶμος. C'est ici que commence

(1) *Du Démon de Socrate*, t. VIII, p. 319 Reiske.
(2) *Inscr. gr.* p. 292 et suiv.
(3) *Prométh.*, 349.

l'apodose, et dans les décrets honorifiques le dispositif, ou quelqu'une de ses parties, est souvent annoncé par cette formule. Ainsi, dans le décret d'Athènes en l'honneur du roi Spartocus (1) on lit : Ὅπως ἂν οὖν [φ]αίνηται [ὁ δῆμος χάριτος μεμνη]μένος πρὸς τοὺς εὔνους· et plus bas (2) : Ὅπω]ς ἂν δὲ καὶ εἰδῇ ὁ βασιλεὺς Σπάρτ[οχος τὰ ἐψηφισ]μένα τῷ δήμῳ, χειροτονῆσαι πρέσ[βεις τρ]εῖς, etc. Dans ces formules, ἂν n'accompagne pas toujours ὅπως, ὡς ou ἵνα (3); on peut même dire par comparaison qu'il ne s'y rencontre que rarement (4).

On trouve καὶ employé avec le sens que je lui donne ici dans le décret de Iasus (5), où, après avoir fait l'éloge des juges envoyés par cette ville, on ajoute : ὅπως οὖν καὶ ὁ δᾶμος ὁ Καλυμνίων φαίνηται χάριν ἀποδιδοὺς τοῖς εὐεργετοῦσιν αὐτόν. Voyez encore les nos 2344, l. 12; 2335, l. 54 et suiv.; et 2347, *c*, l. 41; 2693, *d*, l. 14; et l'inscription de Paros publiée par M. Thiersch, l. 42.

Lignes 23 et 24. [Δεδ]όχ[θ]αι [τοῖς συνέδροι]ς. M. Boeckh ne veut pas qu'on place ici l'article devant συνέδροις, attendu qu'il manque, l. 2, devant συνέδρων; mais, si je ne me suis pas trompé sur les dimensions de la lacune qui existe au commencement de chaque ligne, il est évident que si l'on omet τοῖς, il est impossible de remplir le vide de la ligne 24. Je ne crois pas d'ailleurs que ce genre de formules soit aussi irrévocablement arrêté que paraît l'admettre le savant éditeur du *Corpus*. L'article, on ne saurait le nier, est bien plus fréquemment employé qu'il n'est omis (6); et il n'est pas sans exemple que les deux cas se présentent dans une même inscription. J'en donnerai quelques exemples : au n° 2484 du *Corpus* on lit, sans lacune,

(1) *Corpus inscr. gr.* n° 107, l. 15.

(2) L. 28. Cf. n. 2155, l. 22.

(3) Ὅπως οὖν n° 2270, l. 22; 2334, l. 12; 2335, l. 54; 2525 *b*. C, l. 8. 2671, l. 46; 2693 *c*, l. 9, et *d*, l. 14; 3065, l. 22; et l'inscription de Paros publiée par M. Thiersch, l. 42. Ὅπως seul n° 108, 3065, l. 33. Ἵνα οὖν, n. 2271, l. 27; 3066, 3068, B, l. 13; 3069, l. 32. Ἵνα seul n. 1628, l. 78.

(4) Ὅπως ἄν, n. 101, 2271, l. 33; ὡς ἄν, n. 120.

(5) *Corp. inscr. gr.* n° 2671, l. 46.

(6) *Corp. inscr. gr.* n° 1052 : Ἐγραμμάτευε βουλᾷ καὶ δάμῳ· n. 2058 : Ἔδοξε βουλῇ καὶ δήμῳ· n. 2264 : Ἔδοξεν ἄρχουσι, βουλῇ, δήμῳ, γνώμη στρατηγῶν καὶ δεκαπρώτων.

ligne 1 : Ἔδοξε βουλᾷ καὶ τῷ δάμῳ, et ligne 11 τὰν βουλὰν καὶ τὰν ἐκκλησίαν· au n° 2350 : Ἔδοξεν τοῖς Αἰτωλοῖς, etc.; et un peu plus bas : καὶ μηθένα ἄγειν Αἰτωλῶν· au n° 2554, l. 1 et 2 : Συνέθοντο Λάτιοι καὶ Ὀλόντιοι· et l. 15 : Καἴ τίς κ' ἐμβέῃ εἰς τὰν τῶν Λατίων χώραν· l. 24 : Ὡσαύτως δὲ καὶ οἱ Ὀλόντιοι, et enfin l. 29 : Ἑρπόντων δὲ ἐς τὰς ἑορτὰς οἱ μὲν Λάτιοι ἐς Ὄλοντα, etc., ὡσαύτως δὲ καὶ Ὀλόντιοι. D'ailleurs, l'article accompagnant toujours σύνεδροι dans les autres inscriptions connues (1), je me crois suffisamment autorisé à le rétablir ici. Peut-être même ne manque-t-il plus haut que par une erreur de lapicide, comme dans le préambule du n° 2484 que je viens de citer, et où M. Boeckh propose de rétablir l'article, bien qu'il manque à n'en point douter sur l'original copié par Villoison.

Ligne 28. [τῷ ἀπὸ χ]ρυσῶν ἑκατόν. L'article manque d'ordinaire dans les inscriptions, en petit nombre d'ailleurs, où le prix de la couronne est indiqué (2). Si cependant on admet qu'une couronne de la valeur de mille pièces d'or était la plus précieuse qu'Égine pût légalement accorder, surtout à cette époque, τῷ ἐκ τοῦ νόμου μεγίστῳ, comme il est dit dans une inscription de Rhodes(3), on conçoit qu'on ait voulu la désigner d'une manière plus précise en ajoutant l'article, comme dans la formule que je viens de citer.

Ligne 30. Εἰν τ[ῷ θεάτρῳ τ]οῖς Διο[νυσίοις καὶ Αἰακ]είοις. J'avais d'abord pensé à lire εἰν τοῖς Αἰακεί]οις [καὶ τοῖς Διονυσ]ίοις, mais aucune inscription n'offrant d'exemple de la préposition dans les formules de ce genre (4), j'ai cru, bien qu'on

(1) *Corp. inscr. gr.* n. 1625 : Τοῖς συνέδροις· n. 2334, l. 7 : Ὑπὸ τῶν συνέδρων· l. 12 : Οἱ σύνεδροι· l. 14 : Δεδόχθαι τοῖς συνέδροις· n. 2352 : Πρὸς τοὺς συνέδρους τοὺς Αἰτώλων.

(2) *Corp. inscr. gr.* n. 99, II, l. 8 et III, l. 9 : Ἀπὸ :X : δραχμῶν ἀργυρίου· n. 2671 : [Ἀπὸ μνᾶ]ν πέντε. Décret des Chersonésites dans Démosthène, *sur la Couronne*, § 27 : Ἀπὸ ταλάντων ἑξήκοντα. Décret de Minoa dans l'île d'Amorgos, publié par M. Ross, *Act. Soc. gr.* t. II, p. 75 : Ἀπὸ δραχμῶν ἑκατόν. Journ. Archéolog. d'Athènes, n° 32, p. ϵ8 : Ἀπὸ πενταχοσίων δρ[αχμῶ]ν.

(3) *Corp. inscr. gr.* n° 2525 C. et B. *b*.

(4) Voyez les exemples cités dans les notes des pages 43 et 44.

trouve dans la vie des Dix orateurs faussement attribuée à Plutarque (1) καὶ τριταγωνιστῶν Ἀριστοδήμῳ ἐν τοῖς Διονυσίοις διετέλει, devoir modifier ma conjecture et la remplacer par une autre qui se rapproche un peu plus de la copie de Fourmont. Le même motif m'engagerait à lire, l. 40 du décret en l'honneur de Cléon, τῷ τε τῶν Ἀτταλείων γυμνικῷ ἀγῶνι, au lieu de ἐν τῷ τῶν Ἀττ., etc., si un décret des Athéniens, conservé par Josèphe (2) et d'autres monuments épigraphiques (3) n'autorisaient l'emploi de la préposition ἐν dans cette formule.

Au moment (4) où je termine l'examen philologique des deux monuments qui font l'objet de cette dissertation, mon confrère et mon ami M. Ch. Lenormant me communique les années 1839 et 1840 du journal archéologique d'Athènes (5), et je vois que dans le cahier de novembre et de décembre 1839, M. Pittakis a publié, sous le n° 343, l'inscription relative à Cléon. L'espace me manque pour comparer le travail du savant archéologue d'Athènes avec le mien. Les juges compétents décideront quelle est, de ces deux restaurations très-différentes l'une de l'autre, celle qui doit mériter la préférence; je me bornerai à dire que la plupart de mes conjectures reçoivent une entière confirmation de la nouvelle copie due aux soins du

(1) Vie d'Eschine, t. IX, p. 341 Reiske.

(2) *Ant. Jud.* liv. XIV, ch. 8, § 5 : Ἀνειπεῖν δὲ τὸν στέφανον ἐν τῷ θεάτρῳ, Διονυσίοις, τραγῳδῶν τῶν καινῶν ἀγομένων, καὶ Παναθηναίων καὶ Ἐλευσινίων, καὶ ἐν γυμνικοῖς ἀγῶσιν.

(3) *Corp. inscr. gr.* n. 2483 : Ἐν ἀγῶνι τῶν τραγῳδῶν.

(4) 28 mai 1842.

(5) Je n'en connaissais que les années 1837 et 1838 rapportées d'Athènes par M. Saint-Marc Girardin, membre du conseil royal de l'instruction publique, qui a eu l'obligeance de me les confier.

conservateur du musée athénien, et que dans le petit nombre d'endroits où cette copie diffère de mes conjectures, je crois devoir, jusqu'au moment où j'aurai sous les yeux un estampage de la pierre, persister dans l'opinion que ma restitution, à quelques détails près qui n'affectent en rien le sens général, reproduit avec toute l'exactitude possible le texte officiel du décret (1).

Du reste, comme le journal archéologique d'Athènes est fort peu répandu en France, je reproduis ici avec une exactitude scrupuleuse la restitution de M. Pittakis, afin qu'on soit en état, dès à présent, de la comparer à la mienne, et d'apprécier les objections auxquelles elle peut donner lieu.

Ἀγαθῇ τύχῃ δεδ[όχθαι τῇ βου]λῇ κα[ὶ τ]ῷ δ[ή]μῳ [τῶν Αἰγινητῶν]
τοῦ δήμου πᾶσιν μὲν τοῖς ἀπεσταλμένοις ἐπὶ [τὴν πό-]
λιν πεπειθαρχηκότος (2) καὶ ἐφ' ὅσον ἦν δυνατὸν κατη[κο-]
λουθηκότος ταῖς ἑκάστων αὐτῶν βουλήσεσιν, κα[ὶ σταλ-]
θέντος δὲ καὶ Κλέωνος τῶν τοῦ βασιλέως Ἀττά[λου τοῦ]
Φιλαδέλφου σωματοφυ[λ]άκων καὶ μείναντος [ἔτη δέ]-
κα ἓξ καὶ ἐν τούτοις τὴν ἀ[π]όδειξιν πεποιημένου τ[ῆς τε χρη-]
ματικῆς (3) κατὰ τὸν [νόμον] εὐ[τ]αξίας ἴσως τε καὶ δ[ικαίως]
προσενηνεγμένου πᾶσ[ιν] μετὰ τῆς πάσης καθαρει[ότη-]
τος, οὐθὲν ἐφελκ[όμενος πρὸς ἑαυτὸν τῶν ἰ]διω[τ]ῶν οὐδ' ἀπόρθη[σεν]
μετεξουσίας θέ[λων πράττ]ειν, ἀλλὰ τὰ μὲν πλεῖστα [αἱ-]

(1) La planche lithographiée jointe au texte de M. Pittakis ne donne pas une idée exacte de la stèle, à laquelle elle suppose la même largeur à la base et au sommet, ce qui est contraire à la description que j'en ai faite p. 470, d'après M. Trézel. Elle n'indique pas non plus le filet en saillie qui règne au haut de la stèle et sur les arètes latérales. J'ajouterai que le texte qui y est gravé me paraît, en grande partie, être la reproduction moins du monument que de la copie que M. Virlet avait prise et dont il avait laissé un double à Égine.

(2) M. Pittakis omet τὰ donné par son *fac-simile*.

(3) Le *fac-simile* donne καὶ τῆς avant κατά.

ρωμένου συλλύειν τὸν δ[ῆμον δι]λυομένους (1) ἀναπέμπ[ω]ν ἐπὶ τὰ καλῶς καὶ δικαίως [νε]νομοθετ[η]μένα [ἡ]μῖν ὑπὸ τ[ῶν βα-] σιλέων κατά τε τὰ ἔ[μπροσθεν κατὰ ν]όμον κε[χ]ρηματισμένα [δια-] τάγματα καὶ τοὺς [νόμο]υς [καὶ κανόνας] καὶ τῷ ἀσθενεστάτῳ τὸν δυνατότατ[ον καὶ τῷ πτωχ]οτάτῳ πρὸς τὸν εὐπο[ρώ-] τατον ἴση (2) ὑπάρ[χειν τὴν δύναμιν πρὸς ἕκαστ]α, τῶν τε ἀπενεχθεισ[ῶν] ἐν τούτοις [οἱ πρυτάνεις τὰς διαφορὰς τὰ]ς μὲν πλ[είσ]τας εἰς σύλ[λογον πᾶ-] σιν ἀγηγοχω[κότας. .]α[. . .] με[τ]έ[σ]χ[ε] εἴσας [δ]ὲ ἐξάγ[ηγο-] χέως ὥστε καὶ [τοὺς ἡττηθέντας καὶ] τὰς νίκας ἔχοντας εὐ[δ]οκεῖν τ[ῶν.... τε καλ[ὴ]ν ἀνασ. . . . . . .νος εὐσχημόνως καὶ ἀ[δε-] ῶς, [τ]οῦ τε βασι[λέως] κ[αὶ τ[ῆ]ς πόλ]εως κακοῦ μὲν εἰς τὸ δυ[να-] τὸν οὐ[δ]ενὶ βουληθέντα [παραγ]ίνεσθαι, ἀγαθοῦ δὲ κατ[ὰ τὰ] δίκ[αια] καὶ κοινὰ [καὶ ἰ[δ]ί[α] ἑκά]στῳ [παρη]κολούθηκ[εν] ἔχοντες οἱ βασιλεῖς [ἡ]μῶ[ν ἀν[α]κα]λοῦσ[ι]ν πρὸς τὴν [πό[λιν τῆ] προαιρέσει εὖ ἅπαν[τας παρεχό]μενος τοῖς τε κ[ατ]ὰ τ[ὴν πό-] λιν καὶ [τ]οῖς παραγι[νομένοις [παρ]ὰ τ[ο]ῦ βασιλέως καὶ τῶ[ν] [ξ]ένων τοῖς παρεπι[δημοῦσιν ταῦτ]α καὶ π[λ]είονα κ[αὶ] ὁ δῆμο[ς. . .] [π]ου τοὺς βασιλεῖς [μ]ε[τ. . . . . . .] ασως μέγιστο[ν] αὐτῶ[ν] χαριουμένω[ν] τῷ [δήμῳ παρα]χωρήσωσ[ι]ν με[τὰ ταῦτα] [ἐπ]ὶ τῆς πόλεως διατελ[εῖ] τ[αῦ]τα καὶ διὰ τὸ εἰς τὰ τοῦ βασι- [λ]έως πρά[γματα καλῶς καὶ δι]καίως [δια]στρ[ε]φ[ό]μ[ενος ἀ]ε[ὶ ἕκασ-] [το]ν τοῖς ἄλ[λοις πᾶσι δείγματα] καλοκαγαθίας καὶ δικαιο[σύ-] νη]ς. Δεδό[χ]θαι [τῇ β]ουλῇ [καὶ] τῷ δήμῳ ἐπαινέσαι Κλέ[ωνα] [στρ]ατ[η]γ[ὸν. . . . .]ν[. .χ]ορ[η]ται. .τῆς πόλεως κα[ὶ στεφ-] α[νῶ]σαι χ[ρ]υσ[ῷ στεφάνῳ ἀπὸ χιλίων δραχμῶν] ἀρετῆς ἕνεκεν κ[αὶ εὐ]- νοίας [ἣν ἔχων διατελεῖ πρός τε] τὸν βασιλέα Ε[ὐμενῆ] Ἀτ[τάλου βα-] σιλέα Ἄτ[ταλον καὶ πρὸς] τ[ὸ]ν βασι[λικὸν] στρατό-

(1) *Sic*. C'est sans doute λυομένους qu'aura lu M. Pittakis.

(2) Le *fac-simile* porte ΗΙΣΗ.

ν καὶ Ἀττάλο[υ. . . . .]ένου καὶ τ[οὺς. . .] όντ[ας]
[μ]ητῶν καὶ [Εὐμενείων ἑορτῶν καὶ] Ἀτταλεί[ων. . . .] υνεα
. . ν καὶ Νικηφορίων. . . . α. . αι Διον[ύ]σι[ο]ν. . ο. . .
τὴν ἐπιμέ[λ]ειαν κ[αὶ στῆσαι εἰς τὸ ἀρ]χεῖον [τῶν στρα]τηγῶν [εἶ-]
[ν]αι δὲ αὐτὸν καὶ πο[λίτην τοῦ δήμου το]ύτου καὶ [ἀναγρ]άψασθα[ι]
[β]ουλῆς καὶ δήμου οὗ [ἂν βούλητ]αι· ὑπά[ρχειν] δὲ αὐ[τῷ] καὶ σίτη[σι-]
ν ἐν πρυτανείῳ διὰ βίο[υ· καὶ τὸν](1) γραμμ[ατέα τ]οῦ δή[μο]υ ἀναγράψαι
[εἰς σ]τήλην ἣν σταθῆναι [ἐ]ν τῷ Ἀτταλείῳ τὸ δὲ γενόμενον ἀνάλ[ω-]
[μα διά] τε τὴν ἀναγραφὴν καὶ τὴν ἀνάθεσιν [π]ερὶ [τούτ]ο[υ τὸν ταμίαν τῆς
ἀναθέσεως τὴν ἐπιμέλεια[ν] ποιῆσαι [το]ὺς στρατηγούς [τε καὶ]
τούτων συντελουμένων [πλη]ρ[ώ]σῃ [ὁ δῆ]μος καταξίως τ[αλάντων τρ]ι-
ῶν κατὰ τὴν ἑαυτοῦ δύνα[μι]ν [το]ὺς ἀ[ξ]ίως μὲν τοῦ βασιλέως
[ὀρθ]ῶς δὲ καὶ δικαίως προσφερομένους ἑαυτῷ· ἀναπέμψαι δ[ὲ σὺν]
[τῷ ψηφ]ίσ[ματι] τοὺς [σ]τρατηγοὺς πρὸς τὸν βασιλέα [ἵν]α [μ]ετὰ τῆς ἐ[κείνου]
[ἐγκρίσεως καὶ συγ]γνώμης συντελ[εῖ]ται τὰ ἐψηφισμένα

Ἡ βουλὴ
ὁ δῆμος
Κλέωνα
στρατ[η]γὸ[ν]
Περγαμηνόν.

(1) Sur le *fac-simile* on lit δὲ avant γραμμ....

§ 5. *Date des deux inscriptions.*

On sait que trois rois de Pergame ont porté le nom d'Attale. Le premier, qui est le troisième prince de la dynastie pergaménienne, était fils d'Attale, frère de Philétère, fondateur du royaume, et n'est désigné dans l'histoire par aucun surnom. Le second, fils d'Attale Ier et successeur d'Eumène II, son frère, reçut le surnom de *Philadelphe*, pour avoir constamment montré à ce frère un dévouement que Plutarque exalte (1), mais dont on pourrait révoquer en doute la sincérité (2). Le troisième enfin, fils d'Eumène II, dut aux tendres sentiments qu'il manifesta toujours pour sa mère Stratonice l'épithète de *Philometor* (3). C'est donc sous le règne d'Attale II, c'est-à-dire entre les années 159 et 138 avant notre ère, qu'a été promulgué le décret en l'honneur de Cléon, garde du corps de ce prince (4).

Avant de préciser plus rigoureusement la date de ce monument, il convient, ce me semble, de rendre compte des motifs qui m'ont porté à lire, ligne 6 et 7 : μείναντος [ἔτη δε]καὲξ, plutôt que μείναντος [μῆνας δε]καὲξ, en d'autres termes à supposer que Cléon, alors qu'Égine voulut récompenser sa bonne administration, gouvernait l'île depuis *seize ans*, et non pas depuis seize mois. D'abord quelque large que soit la part qu'on doit faire à l'adulation dans les témoignages de gratitude décrétés par les Grecs à partir du troisième siècle avant J. C., il

(1) *De fraterno amore*, t. VII, p. 908 et suiv. Reiske.

(2) S'il eût poussé l'amour fraternel aussi loin que semblerait l'indiquer son surnom, se serait-il empressé, comme il le fit, de monter sur le trône d'Eumène et d'épouser la femme de ce prince? Bien plus, après le généreux pardon de son frère, eût-il accueilli aussi facilement les conseils qu'on lui donna lors de son ambassade à Rome en 167, et qui ne tendaient à rien moins qu'à renverser du trône le roi qui avait si facilement oublié ses torts? Voy. Polybe, liv. XXX, ch. 1 et suiv.; et Tite-Live, liv. XLV, ch. 19.

(3) Strabon, liv. XIII, p. 624; Plut. *Demetr.* ch. 20, t. V, p. 34, Reiske.

(4) Je ne crois pas qu'on ait encore jusqu'ici déterminé le sens du mot σωματοφύλαξ, l'origine et l'importance des fonctions qu'il sert à désigner. Je me propose donc de faire incessamment de cette question l'objet d'un travail spécial.

est peu vraisemblable qu'un gouverneur étranger eût, en seize mois, acquis assez de titres à la reconnaissance publique des Éginètes, pour qu'ils lui accordassent, avec une prodigalité sans bornes, des honneurs aussi dispendieux qu'une couronne d'or, qu'une statue d'airain, et que le droit d'être nourri aux frais de l'État. Quelque disposés que fussent ces insulaires à s'assurer la protection de leurs maîtres, ils ne poussaient certainement pas la générosité jusqu'à l'aveuglement. De plus à cette époque où Rome allait terminer sa lutte contre la Macédoine et même accomplir l'asservissement de la Grèce, les rois de Pergame, encore maîtres d'Égine, avaient besoin d'un lieutenant habile pour conserver cette position avancée, et il est très-probable qu'ayant rencontré dans Cléon les talents nécessaires pour remplir cette importante mission, Attale II s'était bien gardé de rappeler un gouverneur plein de zèle pour les intérêts de son maître (1), et qui dans ces circonstances difficiles avait su lui concilier l'affection de ses nouveaux sujets. Mais ce qui me paraît décider la question, c'est qu'à diverses reprises les Éginètes avaient demandé *aux rois* de Pergame de leur laisser le stratège qui avait si bien mérité de tous les habitants sans distinction (2), prière qui n'avait pu se renouveler qu'à de certains intervalles, tous les ans peut-être, ou même tous les deux ans, d'autant plus que cette démarche était faite avec une certaine solennité, μετὰ προστασίας (3), ce qui devait entraîner des frais considérables. La restitution [ἔτη δε]καὲξ me paraît donc hors de doute.

Il résulte du passage auquel je viens de faire allusion que Cléon avait été nommé gouverneur de l'île par Eumène II, c'est-à-dire antérieurement à l'année 159, car τοὺς βασιλεῖς ne peut s'entendre que d'Eumène II et d'Attale II, puisque Eumène régna 38 ans, et que Cléon ne gouvernait l'île que depuis 16 ans. D'ailleurs, dans l'énumération des princes auxquels le stratége a montré son zèle (4), il n'est pas fait mention d'Attale Ier.

(1) Voyez l'inscription, l. 28 et suiv.
(2) L. 15 et suiv., 26 et suiv.
(3) L. 29.
(4) L. 37 et suiv.

Si donc, comme tout porte à le penser, le décret est antérieur à la prise de Corinthe, puisqu'il n'y est fait aucune mention des Romains, je ne crois pas être loin de la vérité en supposant qu'Eumène avait envoyé Cléon à Égine vers 171, peut-être à son retour de cette île, qui lui avait offert un asile contre les embûches du roi de Macédoine (1), et dont il avait pu apprécier l'importance pendant le séjour forcé qu'il y avait fait. En conséquence, l'acte qui récompense son mandataire serait de l'année 155 environ. Ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est qu'à la suite d'Eumène II, d'Attale II et de la reine Stratonice, le décret cite *Attale-Philométor*. Or, pour que les Éginètes crussent devoir insister sur le dévouement dont Cléon avait donné des preuves à ce jeune prince, il fallait, ce me semble, qu'il fût déjà parvenu à l'adolescence et qu'on vît en lui l'héritier présomptif du roi régnant. Il ne s'agit donc plus que de déterminer l'âge que pouvait avoir alors le neveu d'Attale.

On voit par un passage de Tite-Live (2) qu'à l'époque où Attale Philadelphe fut envoyé en ambassade à Rome, c'est-à-dire en 167, Eumène II n'avait pas encore reconnu le fils que lui avait donné Stratonice : *necdum enim agnoverat eum qui postea regnavit*, ce qui n'est que la traduction de ce passage de Polybe (3) : οὐδέπω γὰρ ἀναδεδειγμένος ἐτύγχανε κατὰ φύσιν υἱὸς ὢν αὐτῷ, ὁ μετὰ ταῦτα διαδεξάμενος τὴν ἀρχήν. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les motifs qui avaient déterminé la conduite du roi; mais il est constant, quoi qu'on ait pu dire à cet égard (4), que le jeune Attale était alors déjà né. De fortes raisons que j'exposerai ailleurs et dans un autre temps, me portent à croire qu'Attale III était né en 170; il n'avait donc qu'environ 11 ans lorsque son oncle fut nommé son tuteur (5)

(1) Tite-Live, liv. XLII, ch. 16.

(2) Liv. XLV, ch. 19.

(3) Liv. XXX, ch. 2, § 6.

(4) Voyez Schweighæuser sur Polybe, pass. cit., et les commentateurs de Tite-Live sur le ch. 19 du livre XLV.

(5) Il résulte clairement des paroles de Strabon, pass. cit., qu'il était fort jeune lorsque Attale II succéda à Eumène : Ἐπίτροπον δὲ κατέστησε καὶ τοῦ παιδὸς νέου τελέως ὄντος καὶ τῆς ἀρχῆς τὸν ἀδελφὸν Ἄτταλον. Mais ce qui est plus concluant encore, c'est le passage où Polybe (liv. XXXIII, ch. 16) parle du voyage qu'Attale Philométor

et monta sur le trône, et par conséquent, en 155, il était âgé de 17 ans, et avait pu, depuis quelques années, par des actes venus à la connaissance de tous, mériter le surnom de Philométor (1).

Je sais que par les mots ὑπὸ τῶν βασιλέων qui se trouvent dans le décret des Attalistes (2), monument de la même époque se rapportant à la même dynastie, Chishull (3), approuvé par M. Boeckh (4), entend non pas Eumène II et Attale II, mais Attale II et Attale III Philométor, auquel Attale II, d'après le témoignage de Plutarque (5), avait même pendant son règne, *etiam tum regnans*, suivant les expressions de M. Boeckh, accordé le diadème et le titre de roi. Mais d'abord est-ce bien là le sens du passage de Plutarque dont voici les termes exprès : Ἀλλὰ τὸν ἐκείνου παῖδα θρέψας καὶ ἀνδρώσας, ἔτι ζῶν ἐπέθηκε τὸ διάδημα καὶ βασιλέα προσηγόρευσεν. Mais ἔτι ζῶν ne signifie pas posivement *etiam tum regnans*, il serait mieux rendu par *cum adhuc viveret*, et même rien ne s'oppose à ce qu'on y voie cet autre sens, *jam jam moriturus*. Quoi qu'il en soit, notre inscription où Philométor est mentionné sans qu'on lui donne le titre de roi, prouve qu'Attale II ne lui avait conféré ce titre que postérieurement à l'époque où fut rendu le décret relatif

fit à Rome postérieurement à la mort d'Eumène : Παραγεγόνει γὰρ, ἔτι παῖς ὤν, κατὰ τὸν καιρὸν τοῦτον εἰς Ῥώμην, χάριν τοῦ τῇ τε συγκλήτῳ συσταθῆναι, καὶ τὰς πατρικὰς ἀνανεώσασθαι φιλανθρωπίας καὶ ξενίας. Cette ambassade dut avoir lieu peu de temps après l'avénement d'Attale II, qui monta sur le trône en 159. C'est donc à tort que les éditeurs de Polybe la placent en l'an de Rome 602 (151 av. J. C.). M. l'abbé Sévin, dans son Mémoire sur les rois de Pergame, t. XII, p. 296, des *Mém. de l'Acad. des inscriptions*, est plus près de la vérité en supposant qu'elle se rapporte à la troisième année de l'année de l'Ol. CLVI, c'est-à-dire en 154 av. J. C.; mais sa supputation manque évidemment d'exactitude; car Attale Philométor avait 16 ans en 154, et on ne pouvait dire de lui alors : ἔτι παῖς ὤν.

(1) Dans le passage déjà cité Strabon dit, en parlant du dernier roi de Pergame : Βασιλεύσας δὲ οὗτος ἔτη πέντε, καὶ κληθεὶς Φιλομήτωρ, ἐτελεύτα νόσῳ τὸν βίον, d'où l'on pourrait conclure, si notre inscription n'attestait le contraire, qu'Attale III avait reçu le surnom en question, après son avénement au trône.

(2) *Corp. inscr. gr.*, n. 3069.

(3) *Antiquitates asiaticæ*, p. 148, note 3.

(4) *Corp. inscr. gr.*, t. II, p. 667, col. 1.

(5) *De fraterno amore*, ch. 18, t. VII, p. 90.

à Cléon, c'est-à-dire à sa dix-septième année. J'ajouterai que le fait dont il s'agit n'avait pas encore eu lieu la huitième année du règne d'Attale II, c'est-à-dire en $\frac{152}{151}$, alors que Philométor avait 18 ou 19 ans., car une inscription de cette époque, la lettre de Craton aux Attalistes (1), lettre antérieure au décret des Attalistes où il en est fait mention (2), porte pour date [βασι-λε]ύοντος Ἀττάλου Φιλαδέλφου, ἔτους ἑβδόμ[ου], et non pas Βασιλευόντων Ἀττάλου Φιλαδέλφου καὶ Ἀττάλου Φιλομήτορος. C'est donc plus tard qu'il faut de toute nécessité placer l'acte en question, et c'est d'ailleurs une conséquence à laquelle conduit le passage de Plutarque où il est dit qu'Attale III était homme fait quand son oncle le désigna officiellement pour son héritier. Or, l'âge viril ne commençait qu'à 30 ans (3), et si, comme j'espère le prouver un jour, Philométor ne reçut le diadème que l'année même de la mort d'Attale II, c'est-à-dire en 138, il avait alors 32 ans, et pouvait à bon droit être considéré comme homme fait. N'est-il pas raisonnable de supposer qu'Attale II, afin de ne pas exposer son neveu chéri aux hasards d'une succession, surtout à une époque où les Romains ne gardaient pas de ménagements avec lui (4), crut sage, lorsqu'il sentit sa fin prochaine, de lui conférer les insignes du pouvoir et de le proclamer roi. S'il ne le fit pas plus tôt, c'est que connaissant l'esprit ambitieux de son pupille, il prévoyait bien qu'une fois assuré du sceptre, rien ne lui coûterait, pas même un crime (5), pour en rester seul possesseur.

(1) *Corp. inscr. gr.*, n. 3070.

(2) L. 16 et 17 : Καὶ γράψας ἐπιστολὴν πρὸς τοὺς Ἀτταλιστάς.

(3) Ἀκμάζει δὲ τὸ σῶμα ἀπὸ τῶν τριάκοντα ἐτῶν μέχρι τῶν πέντε καὶ τριάκοντα. Aristote, *Rhet.*, liv. II, ch. 14 à la fin. Suivant Plutarque (*Vie de Faminius*, ch. 2) les tribuns du peuple Fulvius et Manlius s'opposèrent à l'élection, comme consul, de Titus Quintius qui n'avait pas encore *trente ans*, οὔπω τριάκοντα ἔτη γεγονότα, en alléguant qu'on ne saurait tolérer qu'un *jeune homme* qui n'avait pas encore été initié aux premiers mystères du gouvernement, s'emparât de vive force de la plus haute magistrature : Δεινὸν εἶναι λεγόντων, ἄνδρα νέον εἰς τὴν μεγίστην ἀρχὴν εἰσβιάζεσθαι παρὰ τοὺς νόμους, οἷον ἀτέλεστον ἔτι τῶν πρώτων ἱερῶν καὶ μυστηρίων τῆς πολιτείας.

(4) Voyez la dissertation de l'abbé Sévin *sur les rois de Pergame*, dans les Mém. de l'Acad. des inscrip. et belles-lettres, t. XII, p. 307.

(5) On sait que suivant une tradition rapportée par Lucien (*Icaromen.*, ch. 15, t. II,

Il résulte évidemment de cette discussion que par les mots ὑπὸ τῶν βασιλέων, les Attalistes n'ont pu désigner Attale Philadelphe et son neveu, et que dans cette inscription, comme dans la nôtre, le pluriel βασιλεῖς, ne saurait se rapporter qu'à Eumène II et au frère qui lui succéda.

Je ne puis m'empêcher de rappeler ici la singulière observation que Chishull (1) fait à propos du début de la lettre de Craton : βασιλεύοντος Ἀττάλου Φιλαδέλφου κ. τ. λ. « Caute hic « ut in sequente lapide (2) βασιλεύοντος, non βασιλέως dicitur, « id est *regnante*, non autem *rege* Attalo. Nam veri et recti « amantissimus scriptor Strabo pari modo et βασιλεύσαντα eum « dixit, non βασιλέα. Quippe quia Eumenes nonnisi tutorem « regni et filii admodum parvuli, hunc fratrem suum, Attalum « reliquerat. Reipsa tamen regem egit, unde apud Attalistas « nostros, aliosque incautius loquutos, interque eos et ipsum « alibi Strabonem prævaluit *regis* Attali Philadelphi nomen. » N'est-il pas étrange de supposer qu'Attale ait gardé vingt et un ans la tutelle de son neveu qui, comme nous l'avons vu, avait environ 32 ans quand il lui succéda? Ne fallait-il pas, pour qu'il conservât si long-temps le pouvoir suprême qu'il s'en considérât comme l'unique dépositaire? D'ailleurs notre inscription prouve bien évidemment qu'il portait le titre de roi (3). Quant à la distinction que Chishull veut établir entre le sens de βασιλεύοντος et de βασιλέως, elle est inadmissible et contredite comme l'a remarqué M. Boeckh (4) par les nos 2691 *c. d. e.* (5), 2692 (6) et 2919 (7); par la chronique de Paros (8), par les

p. 770, Reitz), Attale II mourut à l'âge de 82 ans, empoisonné par Philométor. Voyez Sévin, ouvrage cité.

(1) *Antiquitates asiaticæ*, p. 148.

(2) Le décret des Nacrasitains commençant par ces mots : Βασιλεύοντος Ἀττάλου, πρώτου ἔτους κ. τ. λ. Voy. Chishull., ouvr. cit., p. 146.

(3) L. 5 et 6 : Βασιλέως Ἀττά[λου, τοῦ] Φιλαδέλφου · l. 37 et 38 · [τὸν βασι]λέα Ἄτταλον [Φιλ]άδ[ελφ]ο[ν].

(4) Sur le n. 3070 du *Corpus*.

(5) Contenant trois décrets dont la date est indiquée par les mots. Ἔτει.... Ἀρταξέρξευς βασιλεύοντος.

(6) On y lit, ligne 3 : Βασιλεύοντος Φιλίππου. Il s'agit, suivant M. Boeckh, de Philippe Aridée, successeur d'Alexandre le Grand.

(7) L. 1, Ἔτεος IIIIII μηνὸς ἑ[β]δόμ[ου β]ασιλε[ύ]οντος Ἀρτασέσσεω.

(8) *Corp. inscr. gr.*, n. 2374.

papyrus égyptiens (1), et par beaucoup d'autres monuments. De plus, l'autorité de Strabon qu'invoque le docte anglais n'est ici d'aucun poids, car si le géographe grec emploie βασιλεύσας en parlant d'Attale II, il s'en sert aussi pour Attale Ier, Eumène II et Attale III, qui furent tous bien réellement *rois*, tandis qu'au sujet d'Emène Ier, il se contente de dire : Δύο δὲ καὶ εἴκοσι ἄρξας ἔτη, τελευτᾷ τὸν βίον (2). Ainsi donc, dans le décret des Nacrasitains, βασιλεύοντος Ἀττάλου πρώτου ἔτους, peut se rapporter non pas seulement à Attale II, mais aussi à son successeur qui régna cinq ans (3).

Passons à l'inscription en l'honneur de Diodore. M. Boeckh a parfaitement reconnu que la ligne 5 contenait une date, τὸ τέταρτον καὶ ἑξηκοστὸν ἔτος, qui se rapportait, non à l'âge de l'agoranome récompensé, mais à une ère adoptée à Égine ainsi que dans les États voisins. Il pense que cette ère n'est autre que celle qui part de l'an 607 ou 608 de Rome, 146 avant J. C., où la Grèce, sous le nom d'Achaïe, fut réduite en province romaine. En effet, en partant de cette base, l'an 64 correspond à l'an 82 avant J. C., c'est-à-dire, à la deuxième année de la seconde guerre contre Mithridate. Cette coïncidence est trop frappante pour que la conjecture de M. Boeckh puisse soulever le plus léger doute. Elle reçoit d'ailleurs une double confirmation de l'opinion émise par ce savant sur les lignes 9 et suiv., où il suppose qu'il est question d'une invasion faite par les pirates dans l'île d'Égine (4). Sans doute le théâtre de la guerre en question fut l'Asie, et c'est vraisemblablement ce que veut faire entendre M. Boeckh, lorsqu'il dit, en parlant de cette lutte,

(1) Voy. le papyrus publié par M. Boeckh. Berlin, 1821 (*Erklærung einer ægyptischen Urkunde auf Papyrus*), p. 4 et 6; et Peyron, *Illustrazione d'una stele greca del R.° museo di Torino*, p. 11, etc.

(2) Livre XIII, ch. 4, § 2, p. 624.

(3) Il ne peut être question d'Attale I, qui gouverna de 241 à 197 et ne prit le titre de roi qu'en 239, après sa victoire sur les Gaulois. Strabon, loc. cit. : Καὶ ἀνηγορεύθη βασιλεὺς οὗτος πρῶτος νικήσας Γαλάτας μάχῃ μεγάλῃ. Voyez Justin, liv. XXVII, ch. 3

(4) « Bellum vs. 10 memoratum debet *Mithridaticum secundum* esse, quod etsi Græciam non afflixit, tamen commoto Oriente probabile est crevisse piratarum audaciam', ad quos vss. 9 sqq. pertinere conjicio. »

Græciam non afflixit. Mais le contre-coup dut se faire ressentir en Grèce, notamment sur les côtes et dans les îles, Mithridate, pour opérer une utile diversion, ayant, dès l'origine, selon l'expression d'Appien (1), lancé les pirates sur la mer : Ἡγούμενος οὐκ ἐς πολὺ καθέξειν τῆς Ἀσίας.... καὶ ἐς τὴν θάλασσαν πειρατὰς καθῆκεν. Plutarque, dans la vie de Pompée (2), les représente aussi comme les auxiliaires du roi de Pont, et ajoute qu'ils ravagèrent les îles et les villes du littoral (3). Il ne parle pas de la ville d'Égine, qui, défendue par ses murs et par la difficulté de ses abords (4), parvint sans doute à leur résister; mais il dit expressément que des villes ou des contrées voisines, Hermione, Épidaure, Argos, l'isthme de Corinthe, Calaurie ne furent pas à l'abri de leurs incursions et de leurs pillages. Le rédacteur du décret relatif à Diodore put donc écrire, si toutefois ma restitution est, comme je l'espère, préférée à celle de M. Boeckh, qu'ils avaient transporté la guerre jusque dans les campagnes de l'île d'Égine (5).

Quoi qu'il en soit, ce ne fut sans doute qu'après leur défaite par Pompée, en 66, qu'Égine, délivrée de toute crainte, songea à récompenser le magistrat qui l'avait soulagé dans sa détresse. Ce qui ne permet guère d'adopter un sentiment opposé, c'est qu'il est dit dans le décret qu'un autel sera élevé à Apollon et aux Romains; à Apollon, sans doute, comme dieu ἀλεξίκακος (6), aux Romains comme ayant été les ministres de la justice divine en châtiant les brigands qui infestaient les mers (7). On s'éton-

(1) Guerre de Mithr. ch. 92.

(2) Ch. 24, t. III, p. 752, Reiske : Ἡ γὰρ πειρατικὴ δύναμις .... φρόνημα.. καὶ τόλμαν ἔσχεν ἐν τῷ Μιθριδατικῷ πολέμῳ, χρήσασα ταῖς βασιλικαῖς ὑπηρεσίαις ἑαυτήν.

(3) Ἀλλὰ καὶ νήσους καὶ πόλεις παραλίους ἐκκόπτοντας. *Ibid.*

(4) Προσπλεῦσαι δὲ Αἰγινά ἐστι νήσων τῶν Ἑλληνίδων ἀπορωτάτη· πέτραι τε γὰρ ὕφαλοι περὶ πᾶσαν καὶ χοιράδες ἀνεστήκασι. Μηχανήσασθαι δὲ ἐξεπίτηδες ταῦτα Αἰακόν φασι λῃστειῶν τῶν ἐκ θαλάσσης φόβῳ, καὶ πολεμίοις ἀνδράσι μὴ ἄνευ κινδύνου εἶναι. Pausan., liv. II, ch. 29, 5.

(5) Voyez ma restitution l. 9 et 10.

(6) Voyez *Monum. d'ant. fig. recueillis en Gr. par la comm. de Morée*, p. 38.

(7) « Nec dissimile vero *Apollini et populo Romano* esse aram statutam. ... Quod nostro loco, non ob merita Romanorum ara ponitur, sed Diodori, nihil interest; honori hoc Diodori tribuitur, quod ob benefacta ab illo in populum collata ara iis statuitur quibus plurima debebant Æginetæ. » BOECKH.

nera peut-être que les Éginètes aient attendu aussi longtemps pour donner à leur magistrat un témoignage si mérité de la reconnaissance publique ; mais si l'on réfléchit que de l'an 82 à l'an 66 la puissance des pirates alla toujours croissante, que le seul avantage obtenu sur eux dans cet intervalle fut la défaite que leur fit essuyer Servilius Vatia en 71, avantage dont tout le fruit se réduisit presque, comme le remarque un historien, au surnom d'*Isauricus*, que reçut le vainqueur, on comprend que, durant les 16 années dont il s'agit, les îles de la Grèce durent être continuellement sur le *qui-vive*, uniquement occupées à repousser les attaques des brigands et à se ravitailler dès qu'elles en pouvaient trouver l'occasion. Ce fut seulement lorsque Pompée eut détruit complétement les flottes et les repaires de ces *rois de la mer*, que l'on put songer à acquitter les dettes contractées envers les bons citoyens qui s'étaient dévoués pour le salut commun. Rome dut nécessairement avoir une large part dans ces témoignages de gratitude, et nous voyons qu'à Égine le peuple romain divinisé devient πάρεδρος d'Apollon.

Nous devons reconnaître en passant que ce n'est pas ici le premier exemple d'un autel élevé par un peuple à un autre peuple. M. Boeckh cite à ce propos le décret des habitants de la Chersonèse (1) portant, qu'afin de reconnaître les services qui leur ont été rendus par les Athéniens, un autel sera élevé à la Reconnaissance et au peuple d'Athènes, καὶ Χάριτος βωμὸν ἱδρύονται καὶ δήμου Ἀθηναίων. Il ajoute qu'au lieu de sa restitution [καὶ δάμῳ τῷ] Ῥωμ[αίων], on pourrait suppléer [καὶ θεᾶς] Ῥώμ[ης]. Mais d'abord il faudrait écrire Ῥώμ[ας], puisque l'inscription est en dialecte dorien. De plus le génitif ne serait pas admissible rapproché du nom d'Apollon au datif. La véritable leçon serait donc [θεᾷ] Ῥώμ[ᾳ], s'il n'était pas constant d'abord qu'elle ne remplirait pas la lacune, et de plus que l'on ne rencontre de traces de la divinisation de Rome sur les mo-

(1) Conservé dans le discours de Démosthène *pour la couronne*, § 27, p. 198 Harless (p. 256, 25. Reiske).

numents épigraphiques qu'à partir du règne d'Auguste (1). En 66 avant J. C., c'est encore au nom du *peuple romain* que le sénat gouverne le monde, c'est au *peuple romain* que les nations vaincues rendent hommage, c'est lui qu'elles flattent, c'est lui seul ou ses représentants (2) qu'elles doivent adorer. Plus tard quand le peuple s'est personnifié dans le *prince* dépositaire de la puissance tribunitienne, c'est à la ville éternelle et à son maître que s'adresse le culte des provinces conquises, de là les inscriptions Θεᾷ Ῥώμῃ καὶ Σεβαστῷ, comme, par exemple, l'inscription d'Athènes si souvent citée (3) et qui commence par ces mots : **ΟΔΗΜΟΣΘΕΑΙ ΡΩΜΗΙ ΚΑΙ ΣΕΒΑΣΤΩΙ ΚΑΙΣΑΡΙ**, etc.; celle du temple d'Auguste à Mylasa que Spon, le premier, a fait reconnaître (4) et qui est ainsi conçué : **ΟΔΗΜΟΣ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ ΚΑΙΣΑΡΙ-ΘΕΟΥ ΥΙΩΙ ΣΕΒΑΣΤΩ ΑΡΧΙΕΡΕΙ ΜΕΓΙΣΤΩ ΚΑΙ ΘΕΑΙ ΡΩΜΗΙ**, et enfin celle de Nysa (5) où on lit : **[Ι]ΕΡΕΩΣ ΡΩΜΗΣ ΚΑΙ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΚΑΙ-ΣΑΡΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟ[Υ]**. Quant aux inscriptions latines

(1) Il est question dans Tacite, *Ann.* liv. IV, ch. 56 et dans Tite-Live, liv. XLIII, 6, de temples *Urbis Romæ* élevés le premier en 195 av. J. C. par les Smyrnéens, le deuxième, vingt-quatre ans plus tard, par les habitants d'Alabanda. Mais en quels termes étaient conçues les dédicaces de ces temples? Portaient-elles Ῥώμῃ, Θεᾷ Ῥώμῃ, Πόλει Ῥώμῃ, ou Ῥωμαίων? ou bien encore Δήμῳ Ῥωμαίων, c'est ce qu'on ne peut décider, puisque le fait ne nous a été conservé que par des écrivains latins. On ne saurait donc tirer de ce fait aucun argument contre mon assertion.

(2) Comme par exemple Flamininus, le libérateur de la Grèce, associé par les habitants de Chalcis à Apollon et à Hercule. Au temps de Plutarque on lisait encore sur le gymnase de cette ville l'inscription suivante : Ὁ δῆμος Τίτῳ καὶ Ἡρακλεῖ τὸ γυμνάσιον· et cette autre sur le temple d'Apollon : Ὁ δῆμος Τίτῳ καὶ Ἀπόλλωνι τὸ δελφίνιον· Plut., *Vie de Flamin.*, ch. 16.

(3) Voyez la lettre de J. Fr. Séguier à Hagenbuch, publiée pour la première fois par M. Orelli, t. I, p. 558 de son *Inscr. lat. select. ampliss. collectio.* C'est le n° 478 du *Corpus inscr. gr.*

(4) *Voyage d'Italie, de Dalmatie*, etc., t. I, p. 362. C'est le n° 2696 du *Corpus*.

(5) *Corp. inscr. gr.*, n° 2943. Cf. *Expl. des inscr. de Morée*, n° 36, t. I, p. 136. Cf. *Corp. inscr. gr.* n° 3074. Si la conjecture de M. Boeckh était fondée, les Grecs asiatiques auraient associé Rome à Jupiter, dans les années qui suivirent la défaite d'Aristonique, c'est-à-dire 130 av. J. C. Mais la forme des lettres du monument est peu favorable à cette opinion.

où on lit *Romæ et Augusto,* je ne crois pas devoir les énumérer, puisque presque aucune d'elles ne peut se rattacher à mon sujet (1).

Au reste, je conviens que dans une inscription d'Astypalée (2) contenant un traité entre les habitants de cette île et les Romains, il est question d'un autel élevé à Rome et à un dieu dont le nom manque, à Jupiter, suivant M. Boeckh. Mais là il ne s'agit pas d'un acte de reconnaissance envers les Romains; il est uniquement question d'une transaction conclue entre les deux peuples, et mise sous la protection de leurs divinités respectives; et en supposant même, ce qui est assez vraisemblable, que les Astypaléens aient voulu se rendre agréables aux Romains en associant dans leur culte la déesse protectrice de ce peuple à Jupiter, il y aurait toujours une grande différence entre le but qu'ils voulaient atteindre et celui que se proposaient les Éginètes après la victoire de Pompée.

On pourrait encore tirer une objection d'une médaille d'argent portant au droit la tête de Jupiter couronnée, au-dessous de laquelle on voit le monogramme NE; au revers une femme assise appuyée sur un bouclier, près de laquelle on lit ΡΩΜΗ, et que couronne une femme debout désignée par le mot ΠΙΣΤΙΣ (3). On sait qu'Eckhel, avec beaucoup de vraisemblance, a attribué cette médaille à la ville de Locres dans la Grande-Grèce, et la rapporte à l'année où, pour faire oublier aux Locriens les cruautés de Pleminius, les Romains leur accordèrent la liberté et l'autonomie (4). Suivant lui, ce serait en reconnaissance de ce bienfait, et pour offrir à Rome un gage de leur fidélité à venir, qu'ils auraient fait frapper ces médailles. Il appuie son opinion sur un passage où Plutarque (5) rapporte que, de son temps, les Chalcidiens rendaient encore à Flamininus, libérateur de leur ville, des honneurs presque

(1) Voy. Gruter CV, 7, 8, 10; CCXX, 6, 7, etc. Spon, *ouvr. cité*, t. I, p. 82, etc.
(2) *Corp. inscr. gr.*, n° 2485.
(3) Eckhel *D. N.* t. I, p. 176.
(4) Tite-Live, liv. XXIX, p. 6 et 16. Diodore de Sic. liv. XXVII, Ier extrait.
(5) *Vie de Flamininus*, ch. 16, t. II, p 698, Reiske.

divins, et chantaient à sa louange une hymne qui se terminait par ces vers :

Πίστιν δὲ Ῥωμαίων σέβομεν,
τὰν μεγαλαλκεστάταν
ὅρκοις (mieux ὅρκοισι) φυλάσσειν.
Μέλπετε, κοῦραι, Ζῆνα μέγαν, Ῥώμαν τε,
Τίτον τε (lisez θ') ἅμα, Ῥωμαίων τε Πίστιν.
Ἰήϊε Παιὰν,
ὦ Τίτε σῶτερ.

Le rapprochement est fort ingénieux, et la situation des deux villes offre une grande ressemblance. Dans le premier cas, les Locriens qui avaient abandonné la cause de Rome pour celle d'Annibal, promettent une fidélité plus constante à la ville-reine qu'ils ont offensée et qui leur pardonne; dans le deuxième, les habitants de Chalcis qui, flattés de la préférence que leur avait témoigné Antiochus, ont osé embrasser la cause de ce roi, βασιλίσαι, ont aussi beaucoup à se faire pardonner et ne peuvent trop invoquer la Fidélité comme veillant au maintien de leurs serments envers Rome, serments dont Titus s'est fait le garant. Quant au mot Ῥώμη qui figure sur la médaille comme dans le chant religieux, il prouve que le nom de Rome a pu être quelquefois associé par les peuples alliés ou subjugués, au nom de leurs divinités locales, fait que je ne saurais contester; mais, ce qui est important pour mon opinion, il n'est pas accompagné du mot θεά, qui, je le répète, ne l'accompagne, du moins sur les monuments connus jusqu'à ce jour, qu'à partir du règne d'Auguste.

Je ne parle pas de l'ode εἰς τὴν Ῥώμην, vulgairement attribuée à Érinne(1), mais qui est bien réellement de Mélinno. Cette ode *à Rome* et non *à la Valeur,* comme d'habiles criti-

(1) Stobée, *Florileg.* tit. VII, § 13, et *Poetriarum Græcarum, carmina et fragm.* ed. A. Schneider, Grisæ, 1802, in-8°, p. 90 et suiv.

ques l'ont pensé (1), fut sans doute composée vers l'an 195 où Flamininus fit proclamer aux jeux olympiques que la Grèce était libre. Rome y est appelée fille de Mars; mais un élan poétique n'est pas une preuve historique, et des mots Ῥώμα θυγάτηρ Ἄρεος, employés par la poétesse, on ne saurait conclure que l'expression θεὰ Ῥώμη était alors employée dans la langue épigraphique ou comme formule numismatique.

J'ajouterai en finissant que notre inscription n'est pas la seule où il soit fait mention des terribles auxiliaires de Mithridate. Dans un décret de l'île de Ténos (2) que M. Boeckh attribue à l'époque de Pompée, des honneurs dont l'énumération a disparu sont décernés, après un très-long considérant, à Lucius Aufidius Bassus, dont le père, pendant la *guerre commune* (3), et *alors que les fréquentes attaques des pirates réduisaient l'île aux dernières extrémités financières* (4), était venu, de sa bourse, au secours des habitants. Un autre décret (5) rapporté par M. Boeckh à la même époque que le précédent, énumère les faits par lesquels Onésandre, habitant de Siphnos, a bien mérité de l'île de Syros, et insiste sur ce point qu'il s'est distingué par son zèle dans une circonstance où l'île était menacée par une flotte nombreuse de pirates (6), et où même quelques esclaves avaient été enlevés par eux (7). Remarquons en terminant que toutes ces inscriptions proviennent des îles qui, comme nous l'avons dit plus haut, eurent particulièrement à souffrir de ces *écumeurs de mer*.

(1) F. Ch. Welcker, *De Erinna et Corinna*, dans F. Creuzer, *Meletemata discipl. antiq.* part. II, p. 18, et Ad. G. Lange dans les *Acta Monac.* t. II, p. 591 et suiv.

(2) *Corp. inscr. gr.* n° 2335.

(3) Καθ' ὃν καιρὸν ἐπιγενόμενος ὁ κοινὸς πόλεμος, l. 7 et 8. Il s'agit évidemment de la guerre contre Mithridate qui eut pour théâtre la Grèce, et qui, par conséquent, fut *commune* aux Grecs et aux Romains.

(4) Καὶ συνεχεῖς πειρατῶν ἐπίπλοι τὴν νῆσον οὐχ ὡς ἔτυχεν συνηνάγκασαν ὑπὸ τῶν δανείων ἐπιβαρηθῆναι, l. 8 et 9.

(5) *Corp. inscr. gr.* n° 2347 *c.*

(6) Ἀγγελίας γενηθείσης διότι κακοῦργα πλοῖα καὶ πλείονα ἐπιβάλλειν ἡμῶν ἤμελλεν ἐπὶ τὴν χώραν καὶ τὴν πόλιν ... ἃ καὶ ἀπηγγέλη προσωρμικέναι πρὸς τὴν Σιφνίων χώραν.

(7) Ἀφαρπαγέντων καὶ οἰκετικῶν σωμάτων ὑπὸ πειρατῶν.

§. 6. *Examen historique de l'inscription en l'honneur de Cléon.*

L'acte officiel dont Cléon est l'objet donne lieu à deux questions principales qui toutes deux intéressent l'histoire : 1° En quoi consistaient les fonctions de Cléon? 2° quelle était l'organisation politique d'Égine sous les rois de Pergame? Il fournit en même temps, si je ne me trompe, le moyen sûr de résoudre l'une et l'autre. Occupons-nous d'abord de la première.

Les historiens qui nous ont conservé quelques notions éparses sur les rois de Pergame, Polybe, Tite-Live, Strabon, Appien, Plutarque, Justin, etc., ne font aucune mention du gouverneur d'Égine dont notre marbre est venu révéler le nom; mais le titre de *garde du corps du roi* qu'il porte, prouve, comme je l'établirai dans un travail spécial, qu'il devait être un des principaux personnages de la cour, et peut-être même parent du roi. Un poste aussi important que le gouvernement d'Égine, dont la possession assurait aux rois de Pergame une grande prépondérance dans les affaires de la Grèce, ne pouvait être confié qu'à un personnage éminent, initié aux secrets de la politique de ses maîtres, et capable, par sa haute influence, de leur concilier l'affection des Éginètes, qui n'avaient pu se voir sans déplaisir détachés violemment de la ligue achéenne et vendus par les Romains à un roi asiatique. Les contacts fréquents qu'il devait avoir avec Rome exigeaient une habileté diplomatique qu'on n'aurait pu rencontrer dans un officier subalterne. Enfin, il est constant que le nom de stratége, appliqué à des personnages relevant des rois successeurs d'Alexandre, indique un haut fonctionnaire (1), et dans les Septante, comme l'a remarqué M. Letronne (2), ce mot signifie souvent *satrape, gouverneur de province.*

(1) Voyez M. Letronne, *Rech. pour servir à l'hist. de l'Égypte*, p. 278 et suiv.
(2) Ouvr. cité p. 279.

Si je pouvais être plus sûr que je ne le suis de la restitution que j'ai proposée pour la ligne 26, je verrais encore dans τοῖς τε φιλιά[ζουσιν] une preuve du rang élevé qu'occupait Cléon auprès du roi de Pergame. On sait par les monuments épigraphiques (1), par Polybe, le livre des Machabées, Josèphe et Plutarque (2), que les chefs des différents royaumes formés du démembrement de l'empire d'Alexandre avaient auprès d'eux un conseil intime, dont les membres portaient le nom d'*amis*, φίλοι (3). Or, n'est-il pas naturel de croire que dans les provinces, autour des gouverneurs qui devaient presque tous porter ce titre honorifique, il se soit formé une petite cour, un conseil privé dont les membres étaient aussi désignés par le mot φίλος, et que cette distinction, à laquelle étaient attachés de grands avantages, et notamment celui d'approcher souvent le dépositaire de l'autorité souveraine, ait été assez recherchée pour qu'un verbe spécial, φιλιάζω (4), servît à indiquer les démarches que l'on faisait pour y parvenir.

Ce qui viendrait encore à l'appui de mon opinion, ce sont les honneurs insignes décernés au stratége pergaménien : éloge public, couronne d'or, statue d'airain, proclamation de la couronne dans trois fêtes différentes, titre de bienfaiteur de la république pour lui et ses descendants, droits de cité et nourriture dans le prytanée aux frais de l'État; enfin, ce qui me paraît concluant, il est déclaré protecteur à vie de l'île d'Égine, sans doute afin que s'il lui arrivait d'être rappelé auprès de son maître, il persévérât dans sa bienveillance pour ses anciens administrés, et n'émît dans le conseil du roi que des avis qui leur fussent favorables.

J'ajouterai encore une considération qui me semble d'un

(1) Voyez le décret des habitants de Sigée dans Chishull, *Antiq. asiat.*, p. 50, l. 9 et la note de Chishull p. 54.

(2) Voyez les exemples rassemblés par M. Letronne, *Rech. hist. sur l'Égypte*, p. 58 et suiv.

(3) M. Letronne croit, avec toute vraisemblance, que cette institution, comme celle des *parents*, συγγενεῖς, est un emprunt fait par Alexandre à la cour des rois de Perse.

(4) Voyez p. 31 la note sur le mot φιλιά[ζουσιν].

grand poids. On vante dans le décret d'Égine le dévouement de Cléon pour le roi qui l'a nommé, Eumène II, pour celui qui l'a maintenu dans ses fonctions, Attale Philadelphe (1). Il semble même que ce soit pour ce seul motif qu'on le récompense (2). Bien plus, au nom des deux rois qu'il a servis on ajoute celui de leur épouse, la reine Stratonice, et même celui du prince héréditaire Attale Philométor. Les Éginètes insisteraient-ils aussi fortement sur ce point, si Cléon n'appartenait pas par quelque lien à la famille royale, s'il n'était pas d'un rang à inspirer des inquiétudes, à faire craindre, en un mot, à Philadelphe qu'à cette époque de bouleversement et d'intrigues, qui vit naître et tomber tant d'empires, Cléon, fort de son importance et de sa position, et suivant d'ailleurs l'exemple que lui-même lui a donné, en prenant la couronne d'Eumène au premier bruit de sa prétendue mort, ne profite de l'éloignement où il se trouve pour se rendre indépendant. Animés du vif désir de conserver un gouverneur qui n'a signalé son séjour auprès d'eux que par des bienfaits, ils vont, par tous les moyens possibles, au-devant des inquiétudes que pourrait concevoir le prince; ils honorent dans Cléon le zèle qu'il a déployé pour les intérêts de ses maîtres, ils soumettent à la sanction du roi le décret qu'ils viennent de rendre, et ils confient le soin de le lui porter à des magistrats indigènes qui seront comme autant de garants de l'amour de Cléon et de ses administrés pour le roi qui a consenti à le maintenir auprès d'eux. Bien plus, prévoyant le cas où Attale déjà vieux viendrait à mourir, et où Philométor ceindrait le diadème sous la régence de sa mère, on les dispose tous deux favorablement en faveur de Cléon, afin que, sûrs de sa fidélité, ils ne songent pas à le rappeler.

Mais en quoi consistaient les attributions d'un stratége gouverneur de province? Si, comme l'indique le sens donné par les Septante au mot στρατηγός, et comme tout porte à le croire, les stratéges des rois d'Égypte, de Syrie, de Pergame, etc.,

(1) Lignes 41 et 42.
(2) Ligne 31.

avaient remplacé les satrapes des rois de Perse, ils devaient, comme représentants du souverain, réunir les trois pouvoirs, le militaire, le civil et le judiciaire. L'inscription d'Égine nous apprend en effet que Cléon rendait la justice, et le décret insiste sur ce point; c'est surtout à son intégrité, à son impartialité comme juge, à la sagesse de son administration civile qu'il doit la reconnaissance des habitants; c'est là ce qui leur fait désirer de le conserver le plus longtemps possible, c'est là ce qui les décide à envoyer des ambassades, quelque coûteuses qu'elles soient, pour demander aux rois de Pergame qu'ils le prorogent dans ses fonctions.

Passons à la seconde question. Avant tout nous voyons que la constitution de l'île était alors démocratique. En effet, la décision en faveur de Cléon est prise par le peuple sur la proposition du sénat, car c'est ainsi qu'il faut entendre la formule ἔδοξε ou δέδοκται τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ (1). L'enregistrement et la transcription des actes officiels étaient confiés à un greffier portant le titre de greffier du peuple, γραμματεὺς τοῦ δήμου (2); un trésorier, ταμίας, était chargé de l'acquittement des dépenses publiques; enfin l'administration est attribuée à des stratéges, magistrature éminemment démocratique (3), dont le nombre n'est pas indiqué et qui devaient être annuels, puisque οἱ ἐν τέλει est évidemment employé pour distinguer les magistrats en charge des magistrats sortant de fonction. Enfin nous voyons par la ligne 44 que la population de l'île était divisée en tribus, dèmes et phratries, ou peut-être seulement en tribus et en dèmes si, comme semble l'indiquer la planche lithographiée du Journal archéologique d'Athènes, où notre inscription est reproduite, au lieu de φυλῆς καὶ δήμου καὶ φρατρίας ἧς ἂν βούληται, il faut lire seulement φυλῆς καὶ

(1) Tittmann, *Darstellung der griechischen Staatsverfassungen*, p. 178; K. Fr. Hermann, *Lehrbuch der gr. Staatsaltershümer*, § 125, 8; Hullmann, *Staatsrecht der Alterthums*, p. 306-308.

(2) Voyez l. 45.

(3) Wachsmuth *Hellenische Alterthumskunde*, t. I, part. 2, p. 7: « *Strategen*, ein æcht demokratischer Magistrat. »

δήμου οὗ ἂν βούληται, ce dont je douterai fortement jusqu'au jour où je recevrai une empreinte du monument qui me convaincra de mon erreur.

Quoi qu'il en soit, lors même que les mots καὶ φρατρίας devraient être omis, il est impossible de ne pas être frappé des rapports qu'offre l'organisation de l'île avec celle d'Athènes. Ce qui les rend plus sensibles encore, c'est la mention d'un prytanée (1) où les hommes qui se sont distingués par d'utiles services sont nourris, leur vie durant, aux frais de l'État. Mais ce qui leverait toute incertitude à cet égard, c'est le passage (2) relatif aux solennités dans lesquelles se fera la proclamation des honneurs décernés à Cléon; car si elle doit avoir lieu aux Attalies et aux Nicéphories, fêtes qui, comme j'aurai lieu de le prouver bientôt, ne pouvaient dater que de l'époque où les rois de Pergame étaient devenus maîtres de l'île, on devait aussi, à l'exemple d'Athènes (3), la faire lors de la représentation des tragédies aux fêtes dionysiaques.

D'où pouvait venir cette influence athénienne? Suivant l'opinion généralement reçue (4), Égine était restée constamment libre, depuis 405 avant J. C., où elle avait été délivrée par les Spartiates après la bataille d'Ægos Potamos et était redevenue dorienne (5), jusqu'en 211, époque où elle fut vendue à Eumène par les Étoliens et par P. Sulpicius. Mais notre inscription rend cette opinion insoutenable, et prouve que dans l'intervalle Égine était retournée sous la domination d'Athènes, qu'elle avait de nouveau subi l'influence de son ennemie, et que toute trace de son origine dorienne avait disparu. Il s'ensuit qu'il ne peut plus rester de doute sur la question de savoir si Charès en 367, profitant de sa victoire

(1) Ligne 45.

(2) Lignes 40 et 41.

(3) Voyez plus haut, p. 43, note 5.

(4) Voyez K. Ottfr. Müller, *Æginetica*, ch. V, § 6 et 7, p. 186 et suiv.

(5) Xen. *Hell.* liv. II, ch. 2, § 9; Strabon, liv. VIII, p. 376. Plut. *Vie de Lysandre*, ch. 14, t. III, p. 28, Reisk. Dodwell, *Chron. de Xen.*, p. 10.

sur les Argiens (1), s'était emparé d'Égine (2), et que cette question, encore incertaine à l'époque où M. K. Ottfr. Müller écrivait ses *Æginetica* (3), doit être résolue aujourd'hui affirmativement. Charès, après avoir rendu à sa patrie cette position si importante, d'où ses ennemis menaçaient constamment le Pirée, changea sans doute la constitution de l'île et y rétablit la démocratie. Le mauvais succès de la tentative faite pendant le séjour de Charès dans le but de renverser le nouveau gouvernement (4) dut avoir pour effet de consolider la domination d'Athènes. Plus tard, quand après la mort d'Alexandre différents rois ou généraux s'emparèrent d'Égine (5), ils se contentèrent de l'occuper militairement, et l'occupation ne fut jamais assez permanente pour modifier les institutions politiques de l'île. La démocratie et l'influence des idées athéniennes y persistèrent donc jusqu'au jour où elle entra dans la ligue achéenne (6), et même pendant toute la durée de la domination des rois de Pergame; car il résulte de notre monument que ces derniers, en réunissant Égine à leur empire, conservèrent l'ordre de choses qu'ils y trouvèrent établi, sûrs par là de plaire à Athènes qui, de son côté, se montra largement reconnaissante (7) et poussa la flatterie à leur égard jusqu'à donner le nom d'Attalide à une de ses tribus (8), et même jusqu'à faire d'Attale I[er], un de ses héros éponymes (9).

(1) Xenoph. *Hell.* liv. VII, ch. 2, § 19 et suiv. Diod. de Sic. liv. XV, ch. 74. Dodwell, *Chron. de Xen.* p. 83.

(2) Aristote est le seul auteur ancien qui autorise à admettre cet exploit de Charès. On lit en effet dans sa Politique, livre V (VIII, selon M. Barthélemy Saint-Hilaire), ch. 5, § 6 : Καὶ ἐν Αἰγίνῃ ὁ τὴν πρᾶξιν πρὸς Χάρητα πράξας ἐπεχείρησε μεταβαλεῖν τὴν πολιτείαν.

(3) « *An Chares Æginam ceperit, incertum quidem.* » K. O. Müller, ouvr. cité, ch. V, § 7, p. 191.

(4) Voyez la note 2.

(5) K. O. Müller, ouvr. cité, ch. V, § 8, p. 191.

(6) Plut. *Aratus* ch. 34. Cf. Polybe liv. XXIII, ch. 8.

(7) *Honores regi primum Attalo immodici.* Tite-Live, liv. XXXI, ch. 15.

(8) Polyb. liv. XVI, ch. 25, § 9. Tite-Live, pass. cité. Pausan. liv. I, ch. 5, § 5. Etienne de Byzance au mot Ἀτταλίς.

(9) Pausanias, ibid. ch. 8, § 1.

Il résulte de ce qui précède que si l'on pouvait admettre l'attribution faite à Égine des médailles, avec type athénien et le monogramme AIΓI ou AI, dont on trouve la première mention dans les œuvres de Sestini (1), ces médailles devraient être attribuées au temps de la deuxième domination d'Athènes, c'est-à-dire, à l'espace compris entre 367 et 211, et non pas comme le pensait M. K. Ottfr. Müller (2), à l'époque où Antoine, triumvir, donna Égine, Icos, Céos, Sciathos et Péparèthe au peuple athénien, en échange de l'île de Ténos (3); mais il paraît admis aujourd'hui que ces médailles n'ont rien de commun avec Égine et qu'elles appartiennent à Ægialé d'Amorgos (4).

Il me reste à parler des solennités religieuses dont il est question dans le décret en l'honneur du stratége pergaménien. Des fêtes de l'île d'Égine énumérées par Meursius (5)

(1) 1° *Lettere* VI, p. 31 : « *Caput Palladis galeatum*. ℞. AIΓI *noctua* AE. III. »
2° *Descr. Numm. ex mus. Ainslie, Bellini*, etc., p. 179 : « *Caput Palladis galeatum*. ℞. AIΓ. *Noctua diotæ insistens, in area spica, omnia intra lauream*. AR. III. *ex museo Cousinery*. » Sestini ajoute : « Si arrichische quest' isola di una medaglia nuova, « che sembra appartenergli e nella quale si osserva un tipo del tutto Ateniese, per « essere stata sottoposta ad Atene. Io trovo notato nel mio Mss. AEΓ in vece di AIΓ, « ma io credo che la medaglia porti come ho sopra descritto. » Plus tard, déterminé sans doute par l'ouvrage de M. Cadalvène (*Rec. de méd. gr. inéd.* Paris, 1828, in-4°), qui (p. 223) attribue les médailles en question à Ægialé d'Amorgos, Sestini disait dans sa *Descrizione d'alcune medaglie greche del museo del barone Chaudoir*, p. 63 : « Nelle « nostre lettere riportammo una medaglia colla testa di Pallade da una parte e la « civetta d'all' altra con AIΓI; ma fu a torto data a Egina. »

(2) *Æginetica*, p. 93 et 193.

(3) Appien. G. Civ. liv. V, ch. 7 : Ἀθηναίοις δ' ἐς αὐτὸν ἐλθοῦσι, μετὰ Τῆνον Αἴγιναν ἔδωκε, καὶ Ἴκον, καὶ Κέω καὶ Σκίαθον καὶ Πεπάρηθον.

(4) Je crois devoir reproduire ici la description de trois nouvelles médailles d'Ægialé telle que M. Borell l'a donnée dans les *Proceedings of the Numismatic society*, 1842, p. 58 :

1. Tête de Jupiter. ℞ AIΓI, figure de Pan avec ses symboles accoutumés. AR 3.
2. Tête de femme tourrelée. ℞ AIΓIA, type comme au n° 1. AR 1 1/2.
3. Pan debout tenant le pedum. ℞ AI, un symbole incertain. Æ 4.

La légende AIΓIA du n° 2 ne permet plus d'attribuer les pièces en question à Égine. La matière des deux premières pièces prouve, comme me le fait remarquer M. Ch. Lenormant, l'importance de l'atelier monétaire d'Ægialé.

(5) *Græcia feriata, sive de festis Græcorum*. Lugd. Bat., 1619, in-4°.

et par M. K. Ottfr. Müller (1), les Αἰάκεια (2), les Πανελλήνια (3), les Ποσειδώνια (4), les Ἀφροδίσια (5), les Δελφίνια (6), les Ἥραια (7) ou Ἑκατομβαῖα, auxquels il convient d'ajouter les Ὑδροφόρια (8), aucune n'est rappelée dans notre inscription. En revanche nous en retrouvons trois dont ne fait mention aucun des auteurs qui se sont occupés de cette île, les Ἀττάλεια (9), les Νικηφόρια (10) et les Διονύσια (11). La dernière, les Διόνύσια, n'a rien qui puisse nous surprendre. Le culte de Bacchus devait être fort ancien à Égine; c'est ce que semble prouver l'antique nom d'Οἰνώνη (12) et la statue en style archaïque qu'on voyait dans le temple de ce dieu. Cette statue représentait Bacchus, non pas sous la figure d'un jeune homme nu et imberbe, mais sous celle d'un homme fait, vêtu, et le menton garni d'une barbe épaisse (13). Toutefois je ne pense pas que les Διονύσια mentionnées dans notre inscription aient une origine aussi ancienne. Des mots Διονυσ[ίω]ν [τρα]γῳδ[οῖς] on peut conclure qu'elles ne différaient pas des fêtes de ce nom célébrées à Athènes, et, par conséquent, qu'instituées dans l'île d'Égine lors de la première conquête athénienne, puis abolies après le retour des Doriens qui suivit la bataille d'Ægos Potamos, elles avaient été rétablies lors de la deuxième conquête due à Charès, et s'étaient maintenues jusqu'aux temps de la domination pergaménienne, à laquelle il est presque certain qu'elles survécurent (14). Dans quel temple de l'île

(1) *Æginetica*, ch. IV, § 4 — 6, p. 148 et suiv.
(2) Meursius, ouvr. cit., p. 8 et suiv. Müller, ouvr. cit., chap. IV, § 5, p 161.
(3) Müller, p. 155.
(4) Meursius, p. 9; Müller, p. 149.
(5) Les mêmes, passages cités.
(6) Meursius, p. 82; Müller, p. 150.
(7) Meursius, p. 135; Müller, p. 149.
(8) Meursius, p. 272; Müller, p. 150.
(9) L. 40 : [Ἐν τῷ τῶν] Ἀτταλεί[ων γυμνικῷ] ἀ[γῶ]νι.
(10) L. 41 : Καὶ Νικηφορίω[ν θ]υ[μελικῷ].
(11) *Ibid.* : Καὶ Διονυσ[ίω]ν [τρα]γῳδ[οῖς].
(12) Voyez les autorités rapportées par Müller, ouvr. cit., ch. I, § 1, p. 7.
(13) Pausan., liv. II, ch. 30, § 1.
(14) Voyez l'inscription de Diodore, l. 30.

était le siége principal de ce culte? Incontestablement dans celui de Bacchus qui, bien que Pausanias ne le dise pas explicitement, devait, à en juger par la place qu'il occupe dans l'énumération que fait le voyageur des monuments de la ville d'Égine, être situé non loin du théâtre (1), ce qui avait également lieu à Athènes (2) et dans d'autres villes de la Grèce (3).

Passons aux Ἀττάλεια qui, on le conçoit, occupent le premier rang, et dataient sans doute du règne d'Attale Ier. Faut-il les regarder comme une institution créée lorsque l'île passa sous l'autorité de ce roi, ou bien seulement comme une fête à laquelle on aurait retiré le nom qu'elle portait dans les temps antérieurs pour lui donner celui du nouveau maître de l'île? c'est ce que je vais examiner brièvement.

Et d'abord je remarquerai que ces fêtes se rattachaient sans aucun doute au sanctuaire désigné dans notre inscription sous le nom d'Ἀττάλειον. Rien ne dit où ce monument a été situé; mais nous savons que ce fut dans l'hiéron de ce monument que dut être déposée la copie du décret en l'honneur de Cléon; d'où l'on peut conclure que l'endroit où la stèle a été retrouvée devait former autrefois l'enceinte sacrée du temple dont il s'agit. Or, j'ai dit au commencement de ce mémoire que cette stèle provient des fouilles exécutées sous la direction de M. Mustoxidi dans le voisinage du lazaret, lequel, d'après une note que m'a remise M. Blouet, occupe l'emplacement de l'ancien port non loin duquel on voit les ruines du temple de Vénus: ce qui est entièrement conforme au témoignage de Pausanias; et comme, après avoir parlé de ce dernier édifice, le voyageur passe immédiatement à la description de l'Αἰάκειον, on peut en tirer cette conséquence que ce monument était voisin du port, et que, par conséquent, l'Ἀττάλειον

(1) Après avoir fini le chap. 29 par ces mots : Τοῦ λιμένος δὲ οὐ πόρρω τοῦ κρυπτοῦ θέατρόν ἐστι θέας ἄξιον, etc., il commence ainsi le chap. 30 : Ναοὶ δὲ οὐ πολὺ ἀλλήλων ἀφεστηκότες, ὁ μὲν Ἀπόλλωνός ἐστιν, ὁ δὲ Ἀρτέμιδος, Διονύσῳ τε αὐτῶν ὁ τρίτος.

(2) Paus, liv. I, ch. 20, § 2 et 3.

(3) Par ex. à Sicyone, Paus., liv. I, chap. 7, § 6; à AEgium, liv. VII, chap. 23, § 7; à Mégalopolis, liv. VIII, chap. 32, § 2; à Téos, *Corp. inscr. gr.*, n. 3060, l. 20, etc.

n'était autre que l'Αἰάκειον, ou en d'autres termes que le héros local de l'île avait fait place au nouveau maître dont les habitants, par cet acte d'adulation, espéraient se concilier la protection et la faveur. Ce qu'il y a de bien certain c'est qu'on ne saurait guère autrement expliquer comme quoi notre inscription ne fait aucune mention d'un monument aussi important, et dont les fêtes, avant l'époque pergaménienne, comme postérieurement, durent toujours figurer en première ligne parmi les solennités religieuses de l'île (1). De pareilles substitutions de nom, faites pour un pareil motif, ne sont pas sans exemple dans l'antiquité. Occupons-nous d'abord de l'époque contemporaine de notre décret.

On sait par une inscription (2) que des artistes dionysiaques avaient, dans le royaume de Pergame, pris le nom d'Attalistes, de même qu'en Égypte une inscription dont la date ne peut être de beaucoup antérieure à l'an 117 avant notre ère, fait mention d'une corporation du même genre qui s'était appelée βασιλισταί, parce que, comme l'a fort bien conjecturé M. Letronne (3), elle s'était placée sous les auspices du roi Ptolomée Évergète II et de sa famille. Ajoutons que dans le désir de témoigner sa reconnaissance à ce même prince qui dépossède à Égine le fils de Jupiter, et au roi d'Égypte dont elle avait également à se louer, Athènes, retire à deux de ses tribus les noms d'Ἀντιγονὶς et de Δημητριάς (4), pour leur donner ceux d'Ἀτταλὶς et de Πτολεμαΐς (5). Si nous remontons plus haut, nous pourrons citer d'abord les Amphipolitains dépossédant l'Athénien Hagnon du titre de leur fondateur pour attribuer cette distinction à Brasidas (6); puis enfin les Mégalopolitains, lesquels, voulant flatter Philippe, fils d'Amyntas, sans doute après l'expédition de ce roi dans le Péloponnèse en 344, expédition dont le résultat fut d'affranchir le Péloponnèse du joug

(1) Voy. l'inscr. en l'honneur de Diodore, l. 31.
(2) *Corp. inscr. gr.*, n. 3069.
(3) *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte*, p. 482.
(4) Plut., *Demetr.*, ch. 10; t. V, p. 18, Reiske.
(5) Paus., liv. I, chap. 5, § 5.
(6) Thucyd., liv. V, ch. 11.

de Sparte, donnèrent le nom de Φιλίππειον à un portique qui décorait leur place publique et qui probablement portait antérieurement un autre nom (1).

Je dois encore mentionner les statues élevées à Miltiade et à Thémistocle perdant leur nom pour être attribuées, suivant Pausanias (2), par un changement d'inscription, à un Romain et à un Thrace (3). C'est ainsi que dans le temple de Junon, à quinze stades de Mycènes, la statue d'Oreste était devenue celle de l'empereur Auguste (4). Du reste cet usage ne se bornait pas à des statues et à des temples. Les villes elles-mêmes quittaient leur nom pour prendre celui d'un personnage puissant, témoin Mantinée devenant Antigonie par suite du désir qu'avaient ses habitants de se montrer reconnaissants envers Antigone, tuteur du roi de Macédoine, Philippe, père de Persée (5), et tant de villes de l'Asie Mineure renonçant, soit volontairement, soit par force (6) à leur antique dénomination pour y substituer celle de Séleucie, d'Antioche, d'Attalie, d'Euménie, etc.

Mais jusqu'ici nous n'avons point parlé de fêtes qui, comme les Attalies, se substituent à des fêtes anciennes et vénérées. Deux exemples me suffiront. Le premier, comme le fait qui donne lieu à ces recherches, appartient à l'époque des suc-

(1) Paus., liv. VIII, ch. 30.

(2) Liv. I, ch. 18, § 3.

(3) Τὰς γὰρ Μιλτιάδου καὶ Θεμιστοκλέους εἰκόνας ἐς Ῥωμαῖόν τε ἄνδρα καὶ Θρᾷκα. — On pourrait, sur la foi de M. Kruse, *Hellas*, 2ter Th., 1ste Abth., p. 117, note 689, ranger dans la classe des monuments perdant leur nom pour des raisons politiques, les *Theseia* que Cimon par son amour pour Sparte et dans le désir de faire cesser l'antagonisme des Doriens et des Ioniens, en les rapprochant, aurait changé en *Heracleia.* Mais ce changement attribué au fils de Miltiade est une supposition purement gratuite de l'auteur qui a mal compris ou qui s'est mal rappelé le passage de la vie de Thésée par Plutarque où l'on trouve ces mots (ch 35) : Αὐθεὶς (par Hercule) ὁ Θησεὺς ἐπανῆλθε μὲν εἰς τὰς Ἀθήνας, . . . καὶ ὅσα ὑπῆρχε τεμένη πρότερον αὐτῷ ἅπαντα καθιέρωσεν Ἡρακλεῖ καὶ προσηγόρευσεν ἀντὶ Θησείων Ἡράκλεια, πλὴν τεσσάρων, ὡς Φιλόχορος ἱστόρηκεν.

(4) Paus., liv. II, ch. 17, § 3 : Τὸν γὰρ ἐπίγραμμα ἔχοντα, ὡς εἴη βασιλεὺς Αὔγουστος Ὀρέστην εἶναι λέγουσιν.

(5) Paus., liv. VIII, ch. 8, § 6.

(6) Comme la ville de Sicyone s'appelant *Démétriade* par l'ordre du fils d'Antigone. Voyez Plut., *Demetr.*, ch. 25.

cesseurs d'Alexandre. Il s'agit de ce dernier acte de servilité par lequel les Athéniens, non contents d'avoir transformé le mois de Munychion en mois de Démétrion, et d'avoir nommé Démétriade le dernier jour du mois, voulurent que la fête de Bacchus devint la fête de Démétrius (1). L'autre est plus récent, c'est celui des fêtes en l'honneur de Marcellus, abolies en Sicile pendant la préture de l'infâme Verrès, pour être remplacées par les *Verrea* (2).

Ce qui semble prouver encore que les Ἀττάλεια ne sont autres que les Αἰάκεια, c'est qu'on y célèbre des jeux gymniques. Or, à Salamine ce genre de jeux fait aussi partie du programme de la fête du héros local, d'Ajax, des Αἰάντεια (3), fête dont il serait superflu de faire ressortir la similitude avec celle du héros local d'Égine. Je conviendrai sans peine que, dans l'inscription d'Égine, γυμνικῷ ἀγῶνι ne se tire pas sans un peu d'audace de la copie de M. Virlet (4), la seule qui nous guide pour ce passage (5); mais, indépendamment du rapprochement que je viens d'établir entre les Αἰάκεια et les Αἰάντεια, j'ai en ma faveur les scholiastes de Pindare. En effet, à propos du dernier de ces vers du poëte (6) sur Diagoras de Rhodes, *vainqueur au pugilat :*

Τῶν ἄνθεσι Διαγόρας
ἐστεφανώσατο δὶς, κλεινᾷ τ' ἐν Ἰσθμῷ τετράκις εὐτυχέων
Νεμέᾳ τ' ἄλλαν ἐπ' ἄλλᾳ, καὶ κρανααῖς ἐν Ἀθήναις·
ὁ τ' ἐν Ἄργει χαλκὸς ἔγνω μιν, τά τ' ἐν Ἀρκαδίᾳ

(1) Τέλος δὲ τῶν τε μηνῶν τὸν Μουνυχιῶνα Δημητριῶνα, καὶ τῶν ἡμερῶν τὴν ἕνην καὶ νέαν Δημητριάδα προσηγόρευσαν, καὶ τῶν ἑορτῶν τὰ Διονύσια μετωνόμασαν Δημήτρια. Plut., *Démétr.*, ch. 12.

(2) Cicéron, *Verr.*, liv. II, *De jurid. sicil.*, § 21 et 46; liv. IV, *De signis*, § 10.

(3) Κα[ὶ Α]ἰαντείοις τῷ γυμνι[κ]ῷ ἀγῶνι. Inscription de Salamine dans le *Corpus*, n° 108.

(4) Voyez p. 511.

(5) La copie de M. Pittakis porte ΑΤΤΑΛΕΙ (espace de 5 à 6 lettres) ΥΝΕΑ...... où l'on retrouve quelques éléments de γυμνικῷ, si toutefois les distances sont bien indiquées, ce dont je doute.

(6) Olymp. VII, vers 80 et suiv., édit. Dissen.

ἔργα καὶ Θήβαις, ἀγῶνές τ' ἔννομοι
Βοιώτιοι,
Πελλανά τ'· Αἴγινά τ' νικῶνθ' ἑξάκις κ. τ. λ.,

un de ces scholiastes fait la remarque suivante : ἐν δὲ Αἰγίνῃ τὰ Αἰάκεια, ὧν τὸ ἆθλόν ἐστι κρατήρ· et un autre Αἴγινα ἔνθα ἐτελεῖτο ἀγὼν τὰ Αἰάκεια. D'où l'on serait en droit de conclure, abstraction faite de tout autre document, que les jeux des Αἰάκεια étaient des jeux gymniques puisqu'un lutteur s'y est distingué.

Ce qu'il y a de certain, c'est que ce changement de nom ne survécut pas chez les Éginètes à la domination des rois de Pergame. L'inscription de Diodore, postérieure au testament d'Attale III, fait mention des Αἰάκεια, et Pausanias (1), parmi les monuments qui de son temps décoraient encore la ville d'Égine, cite au premier rang l'Αἰάκειον.

Il nous reste à parler des Νικηφόρια. Pausanias, à cet égard, ne nous offre aucun secours ; mais nous savons par Strabon (2) qu'il existait dans le royaume de Pergame un bois sacré portant le nom de Νικηφόριον (3). A qui la plantation de ce bois était-elle due et à quelle occasion avait-elle eu lieu, c'est ce qu'il est indispensable d'examiner avant tout.

Strabon semble l'attribuer à Eumène II, ce qui la placerait entre les années 197 et 157 avant J. C. Mais il est évident qu'il se trompe; car nous savons par Diodore de Sicile (4) que Philippe III, roi de Macédoine, en guerre contre Attale Ier, ravagea les États de ce roi, qu'il vint jusque dans les environs de Pergame, renversa tous les temples qui s'élevaient aux environs de cette ville, et exerça même ses ravages sur le Nicéphorium, plantation somptueuse et décorée de sculptures justement ad-

(1) Liv. II, ch. 29, § 6.
(2) Liv. XIII, ch. 2, § 2, p. 624.
(3) Καὶ τὸ Νικηφόριον ἄλσος κατεφύτευσε. *Ibid.*
(4) T. II, p. 573, 24, Wess.; t. IX, p. 384, ed. Bip.; vol. II, part. II, p. 109 ed. Dind.

mirées (1). Ce fait, également attesté par Polybe (2), est rapporté par les chronologistes à l'année 202 avant J. C. D'où il suivrait que le *Nicephorium* aurait été ravagé six ans avant l'avénement du roi auquel Pergame devait cette merveille de l'art. Évidemment il y a là une contradiction qui ne peut provenir que d'une erreur de Strabon. J'ai la conviction que le géographe grec aura confondu les deux Eumènes en attribuant au deuxième du nom une création due au premier. En effet on se rappelle qu'en 263 Eumène Ier défit à Sardès Antiochus Ier qui, alarmé de voir s'élever en Asie un nouvel empire, avait passé le Taurus pour en faire la conquête (3). Or, ce fut cette victoire qui, en assurant à Eumène Ier et à ses descendants la possession de Pergame, les fit rois de fait en attendant qu'ils le devinssent de nom. N'est-il pas naturel de croire que le souvenir d'un événement de cette importance fut consacrée par une fondation religieuse et que le *Nicephorium* date de cette époque? Une preuve qui semble concluante c'est le type qu'offre le revers des tétradrachmes frappés par les premiers des successeurs de Philétère (4). Or, ce type représente Pallas *assise, tenant de la main droite une couronne de laurier au-dessus du nom de Philétère, le coude gauche appuyé sur un bouclier dont le centre porte une tête de Méduse, et ayant près d'elle sa lance posée transversalement* (5). Visconti (6) pense que la couronne fait allusion aux

(1) Τό τε Νικηφόριον πολυτελῶς κατεσκευασμένον, καὶ τἆλλα γλυφὰς ἔχοντα θαυμαζομένας εἰς τέλος παρφύνησε. Tel est le texte admis par tous les éditeurs ; mais il me paraît évident qu'au lieu de ἔχοντα il faut lire ἔχον; *et cæteroquin operibus cælatis ornatum quæ admirationem habebant.*

(2) Liv. XVI, ch. 1 : Τὸ Νικηφόριον ἐλυμήνατο, τὸ μὲν ἄλσος ἐκτεμὼν, τὸν δὲ περίβολον διαῤῥίψας, τούς τε ναοὺς ἐκ θεμελίων ἀνέσκαψε. Cf. Tite Live, XXXI, ch. 46.

(3) Strabon, liv. XIII, ch. 4, § 2 : Καὶ περὶ Σάρδεις ἐνίκησε μάχῃ συμβαλὼν Ἀντίοχον τὸν Σελεύκου.

(4) Je ne saurais admettre qu'aucune monnaie à l'effigie de Philétère ait été frappée du vivant de ce prince. J'exposerai ailleurs les motifs sur lesquels je fonde mon opinion.

(5) Voy. Trésor de numismatique, IVe série : *Numismatique des rois grecs*, pl. XXX, n° 5 à 12, et Expl. des pl, p. 68 et suiv.

(6) *Icon. gr.*, t. II, p. 266, de la tr. ital.

jeux solennels que l'on célébrait à Pergame en l'honneur de la déesse. M. Ch. Lenormant (1), de son côté, fait remarquer avec raison que par la manière dont Pallas tient la couronne de laurier, elle semble la poser sur le nom même du prince, dont elle paraîtrait ainsi consacrer l'autorité royale. J'irai un peu plus loin : il me paraît impossible de ne pas reconnaître dans ce type Pallas *Nicéphore* couronnant le nom de celui qui, par son habileté, a fondé un empire qu'elle vient de consolider par la victoire accordée à son successeur. Ce qui ne saurait laisser d'incertitude à cet égard, c'est une médaille trouvée à Pergame et décrite par le comte de Choiseul-Gouffier (2), laquelle porte au droit la tête de Pallas, et au revers un trophée avec ces mots : ΑΘΗΝΑΣ ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ et en monogramme ΠΕΡ; et d'autres encore offrant la même légende, le même type et le même monogramme, qu'on a voulu à tort attribuer à Athènes (3).

Je sais que l'abbé Sévin (4), et après lui M. de Choiseul (5), rattache le Nicéphorium au culte de Jupiter; mais ni l'un ni l'autre ne citent les autorités sur lesquelles repose leur assertion. Elle se fonde peut-être uniquement sur ce fait que l'épithète de Νικηφόρος est souvent donné à Jupiter, ou plutôt encore sur une note de Cuper dans le commentaire qu'il a consacré à Lactance (6), note où ce savant émet, non sans quelque réserve, cette idée que le Nicéphorium a pu tirer son nom d'un temple ancien de Jupiter Nicéphore (7). D'ailleurs, M. de Choiseul lui-même reconnaît dans un autre passage (8) que Minerve Nicéphore était adorée à Pergame. Je sais en outre

(1) *Trésor de numism.*, part. citée, p. 69 de l'explication des planches.

(2) *Voyage en Grèce et en Asie Mineure*, t. II, 1re part., pl. V, n. 5.

(3) Voyez Eckhel, *D. N.*, t. II, p. 215.

(4) *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. II, p. 228.

(5) Ouvr. cit., p. 26 et 34. Il en fait un temple qui s'avançait sur la place, près du temple d'Esculape, tandis qu'il est bien constant que c'était un bois sacré, situé hors de la ville. Voy. plus bas.

(6) *De mortibus persecutorum*, ch. XLIV, p. 234, ed. Bauldri, Traj. ad Rhed., 1693.

(7) *Hinc* VIDEOR *affirmare posse lucum a templo primario quod* POTUIT *fuisse Jovis* Νικηφόρου *nomen accepisse.*

(8) *Ibid.*, p. 50.

que Pallas Nicéphore est le plus souvent représentée avec des ailes (1) et qu'elle n'en a pas sur les tétradrachmes de Pergame; mais les médailles en bronze où elle porte le nom de Nicéphore la représentent sans cet attribut, et de plus il est constant que toutes les Victoires ne portaient pas des ailes.

Quoi qu'il en soit, il est hors de doute que le *Nicephorium* date du règne d'Eumène Ier. Ravagé par Philippe III sous le règne d'Attale Ier, il fut sans doute replanté par Eumène II, et c'est peut-être pour ce motif que Strabon en attribue la plantation à ce roi qu'il désigne aussi, mais cette fois avec raison, comme le fondateur des bibliothèques (2) et de la plupart des monuments les plus importants de Pergame (3).

Du reste, il serait encore possible que Strabon, se taisant sur la première plantation, n'ait fait mention que de la seconde (4), passant encore sous silence la troisième, qui dut avoir lieu sous Attale II à l'occasion des nouveaux dégâts, sans doute moins considérables, que Prusias, en 156, commit dans cette enceinte (5); mais il n'en resterait pas moins constant que le nom de *Nicephorium* a une origine antérieure au règne d'Eumène II (6).

Quoi qu'il en soit, le *Nicephorium* de 262 à 202 s'était embelli successivement d'un grand nombre de monuments précieux; mais il avait un rival dans l'hiéron de Vénus que Philippe n'épargna pas non plus. On sait que lors des négociations pour la paix, Titus Quintius ayant exigé, entre autres conditions, que ce lieu fût rétabli, ainsi que le Nicéphorium (7),

(1) Voyez Eckhel, *D. N.*, t. I, p. 261; t. II, p. 214 et suiv.; t. III, p. 230.

(2) Voy. Wegener, *de Aulâ Attalica litterarum artiumque fautrice*, lib. VI, vol. 1, p. 51, Havniæ 1836, in-8°.

(3) Καὶ τὸ Νικηφόριον κατεφύτευσε, καὶ ἀναθήματα, καὶ βιϐλιοθήκας, καὶ τὴν ἐπὶ τοσόνδε κατοικίαν τοῦ Περγάμου τὴν νῦν οὖσαν ἐκεῖνος προσεφιλοκάλησε. Strab., l. c.

(4) Polyb., liv. XVII, ch. 2, § 2.

(5) Polyb., liv. XXXII, ch. 25, § 3: Καταστήσας τὴν δύναμιν ἐπὶ τὸ Νικηφόριον, τούς τε νεὼς ἅπαντας διέφθειρε, καὶ τὰ τεμένη τῶν θεῶν, κ. τ. λ.

(6) Toute incertitude disparaîtrait si l'on pouvait lire ἀνεφύτευσε au lieu de κατεφύτευσε.

(7) Polyb. *l. c.* Ἀποκαταστῆσαι δὲ καὶ τὸ τῆς Ἀφροδίτης ἱερὸν ἀκέραιον, καὶ τὸ Νικηφόριον ἃ κατέφθειρε.

par le Macédonien, celui-ci répondit plaisamment : « Que quant à la destruction du *Nicephorium* et de l'*hiéron de Vénus*, il ne voyait, dans l'impossibilité où il était de réparer lui-même le dommage, d'autre remède que d'envoyer de nouveaux plants d'arbres et des jardiniers (1), » ce qui prouve évidemment que ces deux sanctuaires n'étaient autre chose que des bois sacrés (2).

Je crois avoir établi dans ce qui précède que le Nicéphorium se rattachait au culte de *Pallas Nicéphore* (3), culte dont l'existence à Pergame est d'ailleurs attestée par un passage formel de Polybe (4). On est donc autorisé à en conclure que ce lieu sacré rappelant à la fois la fondation et la consolidation du royaume de Pergame devait avoir aux yeux des souverains de ce pays une importance toute particulière, Cela explique la présence d'un monument semblable à Égine. Les habitants de cette île en imitant ainsi la capitale de l'empire, étaient certains de complaire à leurs nouveaux maîtres, et ce genre de flatterie dynastique leur fut d'autant plus facile, que possédant déjà un temple de Pallas (5), véritable chef-d'œuvre de l'art éginétique, de Pallas présidant à la victoire des Grecs sur les

(1) *Ibid.*, ch. 6, § 4 : Τὴν δὲ τοῦ Νικηφορίου καταφθορὰν καὶ τοῦ τῆς Ἀφροδίτης τεμένους ἄλλως μὲν οὐκ εἰμὶ δυνατὸς ἀποκαταστῆσαι · φυτὰ δὲ καὶ κηπουροὺς πέμψω, τοὺς φροντιοῦντας θεραπείας τοῦ τόπου καὶ τῆς αὐξήσεως τῶν ἐκκοπέντων δένδρων.

(2) C'est donc à tort que Tite Live, en reproduisant (liv. XXXII, ch. 33 et 34) les deux passages de Polybe que nous venons de citer, a traduit *Nicephorium Venerisque templum*. Schweighæuser aurait dû éviter de répéter cette faute dans sa version latine de Polybe.

(3) On sait que Ἀθηνᾶ avait reçu le surnom de Νίκη dans plusieurs villes de la Grèce, notamment à Mégare. Voyez Paus., liv. I, ch. 42, § 4. Cf. Eurip. Ion., 1529.

(4) Liv. IV, ch. 49, § 3 : Βυζαντίους πρὸς μὲν Ἄτταλον εἰς τοὺς τῆς Ἀθηνᾶς ἀγῶνας τοὺς συνθύσοντας ἐξαπεσταλκέναι.

(5) On comprend que je veux parler du fameux temple situé à l'ouest de l'île d'Égine (Voyez Stackelberg, *Temple d'Apollon à Bassæ*, p. 106 et suivants; *Annales de l'institut archéologique*, etc., 1829, p. 209 et 342; 1830, p. 314 et suiv.), et dans lequel on a longtemps vu, à tort, le temple de Jupiter Panhellénien, mais qui est bien véritablement celui de *Minerve* dont parle Hérodote, liv. III, ch. 59. — Le savant M. Creuzer, *Gelehrte Anzeigen*, 1838, n. 96, col. 772, m'a reproché d'avoir partagé l'erreur commune à l'égard de ce monument, dans mon travail sur le temple de Phigalie. Qu'il me soit permis de lui répondre qu'en me servant de l'expression de

Troyens (1), ils purent sans aucuns frais rattacher à ce temple la fête des Nicéphories. Si la distance d'environ douze kilomètres, qui sépare ce temple de la ville d'Égine, fait envisager ma conjecture comme difficile à admettre, qu'on se rappelle que la procession qui chaque année partait d'Athènes pour se rendre à Eleusis, avait au moins la même distance à parcourir.

Les Nicéphories ne paraissent pas plus que les Attalies avoir été maintenus après la mort d'Attale III, car autrement le décret en l'honneur de Diodore, promulgué à la suite d'une victoire éclatante, n'eût pas manqué d'en faire mention. J'essaierai d'en donner la raison dans le § suivant.

§ 7. *Examen historique de l'inscription en l'honneur de Diodore.*

En comparant le décret de Diodore avec celui de Cléon on est frappé des changements qui, dans un espace de 89 ans, de 155 à 66 avant J. C., se sont opérés dans la forme du gouvernement d'Égine, dans l'idiome national, et dans le culte public de cette île. En effet, au sénat (βουλή) a succédé un conseil aristocratique (συνέδριον); la magistrature démocratique ou plutôt municipale des stratéges (2) n'est plus mentionnée, elle paraît avoir fait place à celle des épimélètes; au dialecte hellénique a été substitué le dialecte dorien; Éaque, le héros local, a repris ses anciens droits; et enfin le dieu principal de l'île, celui auquel on élève des autels, celui dans le sanctuaire duquel sont conservés les actes publics, c'est Apollon, le dieu de la race dorienne, Apollon, dont il n'est pas dit un mot dans le décret de l'époque pergaménienne. Que s'était-il donc passé pour que de semblables modifications eussent été apportées à la consti-

temple de Jupiter Panhellénien, je n'ai pas prétendu m'inscrire en faux contre l'opinion si fondée de M. Stackelberg; je n'ai fait autre chose que me servir de la dénomination vulgaire adoptée par les membres de la section d'archéologie de la commission de Morée, dans l'ouvrage desquels je publiais mon travail. Voyez *Expédition scient. de Morée, Architecture et sculpture*, t. III, p. 23.

(1) Voyez *Expéd. scient. de Morée*, t. III, p. 27 et suiv.

(2) Voy. p. 113.

tution et à la physionomie tant politique que religieuse des Éginètes? L'histoire se tait sur cette question qui n'est pas sans intérêt. Nous essayerons dans le § 9 de suppléer à son silence. Bornons-nous à constater ici ce point important qu'en 66 il n'existait plus rien à Égine des institutions athéniennes rétablies par Charès (1) et maintenues par les rois de Pergame, que l'île était devenue dorienne. Ajoutons encore qu'Égine en élevant des autels aux Romains, comme jadis Chalcis à Flamininus (2), cherche à se concilier la bienveillance du peuple roi, autant au moins qu'à lui témoigner sa gratitude pour avoir rétabli la liberté des mers si nécessaire à son commerce.

Voilà les deux faits principaux qui, si l'on passe sous silence les données relatives à la guerre des pirates, données sur lesquelles je crois avoir suffisamment insisté plus haut (3), voilà, dis-je, les deux faits principaux qui ressortent du décret en l'honneur de Diodore. Aucun des savants qui se sont occupés de ce monument ne les avait jusqu'ici signalés. Je le fais, et ferai mieux encore, je l'espère: j'en donnerai bientôt une explication satisfaisante.

Ces deux points réservés, je me bornerai ici à discuter une opinion de M. Boeckh que, malgré mon respect pour l'autorité de ce savant, je ne saurais admettre sans restriction. Il s'agit du sens à donner au mot σύνεδροι. Suivant mon illustre confrère : « Synedrorum institutum haud dubie ab Achæis repetitum est (Cf. n. 1543) quibus olim accesserunt Æginetæ (Müller, Ægin., p. 191). » Il est bien vrai qu'Egine s'était, en 229, réunie a la ligue achéenne (4), mais cet état de choses avait duré trop peu de temps (5) pour laisser de profonds souvenirs, et d'ailleurs en 130 avant J. C., époque où, suivant

(1) Voy. p. 115, note 2.

(2) Voy, p. 106, note 2.

(3) P. 103 et suiv.

(4) Plut., *Arat.*, ch. 34. Cf. Polyb., liv. XXIII, ch. 8. C'est à tort que Müller dans ses *Æginetica*, p. 191, rapporte cet événement à l'ol. CXXVI (v. 276 av. J. C.). Il a sans doute confondu l'accession d'Égine à la ligue achéenne avec celle d'Égire qui eut lieu en effet en 275, la 2ᵉ année de l'ol. CXXVI.

(5) De 229 à 197 av. J. C.

toute vraisemblance, elle cessa d'appartenir aux rois de Pergame (1), et où probablement la constitution de l'île subit une entière modification, il n'était plus question depuis 13 ans de la ligue achéenne : la prise de Corinthe l'avait dissoute pour toujours. Égine n'avait donc pu lui rien emprunter. D'ailleurs M. Boeckh me semble ici en contradiction avec lui-même. En effet, à l'occasion du nº 1543 du *Corpus* dont le texte contient une lettre de Q. Fabius Maximus, proconsul, aux archontes, aux synèdres et à la ville de Dymes, lettre qui, comme le décret de Diodore, est évidemment postérieure à la réduction de la Grèce en province romaine, quelle que soit la date qu'on lui assigne, 609, 612, 633 ou 638 de Rome (2), le savant académicien dit positivement qu'on ne doit pas voir dans les *synèdres* en question les membres du conseil de la ligue achéenne, non plus sans doute qu'une magistrature instituée à l'imitation de celle-ci, mais bien les synèdres de la confédération des Dyméens. Je suis donc convaincu que si les synèdres d'Égine, dont l'institution est nécessairement plus récente que celle des synèdres de Dymes, furent institués à l'imitation d'une confédération, on ne se proposa certainement pas pour modèle la confédération des Achéens (3). Je dirai plus loin quel peuple

(1) Voyez p. 139 et suiv.

(2) La date de 609 ne peut être admise. En effet, les confédérations κατὰ ἔθνος abolies par Mummius en 146 ne furent rétablies que quelques années après, ἔτεσιν οὐ πολλοῖς ὕστερον (Paus. liv. VII, chap. XVI. § 5), ce qui dans aucun cas ne peut s'entendre de l'année suivante. Il reste donc à opter entre 612, 633 et 638 que propose encore M. Boeckh. C'est à M. Borghesi qu'il appartient, plus qu'à tout autre, de décider cette question.

(3) Je ne nie pas toutefois que l'origine du *Synedrium*, chez tous les peuples qui adoptèrent dans le troisième siècle avant notre ère cette forme de conseil, ne remonte à la ligue achéenne, alors toute puissante; mais au premier siècle les Achéens n'ont plus d'existence politique. Pausanias dit expressément que les Patréens furent les seuls d'entre eux auxquels Auguste donna la liberté : Καὶ ἔδωκε μὲν ἐλευθέροις Ἀχαιῶν μόνοις τοῖς Πατρεῦσιν εἶναι. Liv. VII, ch. 18, § 5. Des inscriptions de l'époque impériale où il est fait mention de τὸ κοινὸν τῶν Ἀχαιῶν (*Corp. inscr. gr.*, 1124, 1186, 1307, 1318, etc.), aucune n'est antérieure à notre ère, et il est fort probable que le rétablissement de cette ancienne organisation date de l'année où Néron rendit la liberté à l'Achaïe. Voy. Paus., liv. VII, ch. 17, l. 1. Du reste, comme le remarque fort bien

on dut avoir en vue, car avant de m'occuper de cette question je veux, comme j'en ai pris l'engagement (1), revenir encore une fois sur le décret de Cléon.

§. 8. *Modifications apportées par la domination des rois de Pergame dans l'état politique d'Egine.*

Quand Attale Ier, en 211, acquit Égine des Étoliens (2), il trouva dans cette île, qui depuis 367 était retournée sous la

Siebelis sur Pausan., liv. VII, ch. 16, § 5, t. III, p. 146, toutes ces confédérations, rétablies par les Romains, n'étaient plus qu'un vain simulacre des anciennes ligues.

(1) P. 2.

(2) Polyb. liv. XXIII, ch. 8. Suivant M. Müller, il semblerait résulter d'un passage de Valérius Antias, cité par Tite-Live, liv. XXXIII, ch. 30, qu'Attale, l'an 196, à la paix conclue entre les Romains et Philippe, reçut en présent Égine que le roi de Macédoine avait occupée précédemment (*Æginam accepisse dono quam ante Philippus tenuerit*), ce qui serait en contradiction avec l'histoire, puisqu'il est constant qu'Attale avait acheté cette île des Étoliens dès l'année 211; mais cette contradiction n'est qu'apparente. Il est probable que Valérius Antias rapportait seulement en cet endroit la clause du traité qui confirmait le roi de Pergame dans la possession d'Égine dont il avait sans doute mentionné, à la date convenable, l'acquisition faite par ce roi. Un reproche plus fondé en apparence qu'on pourrait adresser au vieil annaliste, c'est d'avoir dit que l'île fut donnée à Attale, tandis qu'à l'époque où les conditions de la paix furent rédigées, Eumène II, suivant Valérius lui-même, venait de succéder à son père (*novus is tum rex erat*). Mais d'abord il est constant que ce don, ou plutôt cette reconnaissance des droits du roi de Pergame sur Égine, était le prix des services rendus par Attale. Ensuite rien ne dit que cette clause n'ait pas été convenue et arrêtée avant la rédaction définitive du traité, c'est-à-dire avant la mort du roi. On peut même, des mots *Attalo absenti*, conclure qu'il en avait été ainsi, et qu'Attale, en se retirant à Pergame, atteint de la maladie dont il mourut, avait reçu, avant d'expirer, cette récompense de son zèle pour Rome. Du reste, M. Müller n'est pas lui-même exempt de blâme. Si l'on s'en rapportait à sa citation, on se croirait autorisé à tirer du texte de Tite-Live la preuve que Philippe occupait Égine avant 197; or, Tite-Live n'a rien dit de semblable. Voici en quels termes il s'exprime: *Adjicit Valerius Antias Attalo absenti Æginam insulam elephantosque dono datos, et Rhodiis Stratoniceam Cariæ atque alias urbes, quas Philippus tenuisset.* Évidemment, quelque effort qu'on fasse, il est impossible de rapporter à Égine, comme l'a fait M. Müller, les mots *quas Philippus tenuisset.* Du reste, il est probable qu'Égine, au moment où les Étoliens s'en emparèrent, était occupée par une garnison macédonienne, comme le furent plusieurs autres îles, soit alors, soit un peu plus tard. Voyez Tite-Live, liv. XXVII, ch. 30; XXVIII, 5; XXXI, 15; et Polybe, liv. XV, ch. 24.

domination d'Athènes (1), des institutions démocratiques conformes en tout point à celles de cette république (2). Comme nous l'avons déjà dit plus haut (3), la population était divisée en tribus, dèmes et phratries; le pouvoir législatif était aux mains du sénat et du peuple, l'administration confiée à des stratéges, peut-être au nombre de six comme à Ténos (4) et à Andros (5). Le greffier du peuple avait dans ses attributions tout ce qui concernait la transcription et la conservation des actes publics; enfin un trésorier acquittait les dépenses ordonnancées par les autorités compétentes.

De plus, Égine, comme Athènes, avait un prytanée où les personnages qui s'étaient distingués par d'éminents services étaient, pendant toute leur vie, nourris aux frais de l'État. Comme à Athènes les récompenses décernées par la république étaient proclamées aux fêtes de Bacchus, à la solen-

(1) Voyez plus haut, p. 114 et suiv.

(2) Voyez p. 113.

(3) Voyez *ibid.*

(4) *Corp. inscr. gr.*, n. 202-206. Cf. t. II, p. 250.—Sur les modifications que subit à Athènes la magistrature des Stratéges, voyez Fr. H. L. Ahrens, *De Athenarum statu inde ab Achaici fœderis interitu usque ad Antoninorum tempora.* Pars I, cap. 3, § 20, p. 42.

(5) Voyez *Inscr. rec. par la comm. de Morée*, t. II, p. 171. Une copie plus exacte, publiée par M. L. Ross (*Inscr. gr. ined.* Fasc. II, Athenis 1842, 4°, n° 87, p. 1), prouve qu'il manque une dernière ligne à cette inscription; par conséquent la conjecture que j'avais émise sur les greffiers et sous-greffiers ne saurait être admise, et le monument doit être ainsi traduit:

Les stratéges en charge sous l'archontat d'Aristéas :
Nicanor, fils de Nicanor,
Hebdomisque, fils d'Aristée,
Ménandre, fils de Persée,
. . . .
Déméas, fils de Diogène,
Démétrius, fils d'Énée ;
et le greffier :
. . . .
et le trésorier :
Uliade, fils de Pamphile,
et le sous-greffier :
. . . .

nité desquelles ajoutait encore un nouvel éclat la représentation des tragédies mises au concours.

Attale, sans doute jaloux comme Alexandre de mériter les éloges des Athéniens, de ces dispensateurs de toutes les gloires, ne changea rien à une organisation calquée sur la leur. C'était complaire à une ville, sanctuaire révéré des belles-lettres et des sciences, dont Pergame, par sa royale influence, était aussi devenue un foyer; à une ville qu'il lui importait d'ailleurs de ménager pour conserver son influence en Grèce; c'était sans doute aussi respecter les intérêts de cette même ville, car la population, qui existait alors à Égine, comme celle que Périclès y établit en 431 (1), devait en grande partie se composer de colons athéniens (κληροῦχοι). D'ailleurs il ne faut pas oublier qu'Égine ne s'était pas vu sans déplaisir détacher de la ligue achéenne. C'est ce qu'atteste le discours de l'Éginète Casandre, en réponse à l'offre qu'Eumène fit, en 186, à la ligue achéenne d'une somme de 120 talents qui serait placée à intérêt et dont le produit devait être employé à défrayer les députés qui assisteraient aux assemblées publiques (2); ce qui était une manière honnête de les acheter. « Ce n'est pas à prix d'argent, disait le généreux Éginète, « qu'Eumène doit s'assurer la bienveillance des Achéens; c'est « en leur rendant Égine, cette ville dont les malheureux habi- « tants n'ont eu autant à souffrir, et n'ont été réduits en escla- « vage que parce qu'ils s'étaient réunis à la ligue. » — « Et vous, « ajoutait-il, en s'adressant aux Achéens, gardez-vous d'ac- « cepter un don qui enlève pour toujours aux Éginètes tout « espoir de salut (3). » Si de pareils sentiments animaient encore les Éginètes vingt-cinq ans après que leur île avait été vendue aux rois de Pergame, qu'on juge des dispositions dans lesquelles ils se trouvaient, au moment même où cet acte d'iniquité fut accompli. Ces dispositions hostiles imposaient à Attale les plus grands ménagements et l'obligation de faire oublier

(1) Voyez Müller, *Ægin.* ch. V, § 4, p. 182.
(2) Polyb. liv. XXIII, ch. 7, § 3.
(3) *Ibid.* ch. 8, § 9 et suiv.

à ces insulaires, autant qu'il était en son pouvoir, les tristes souvenirs qui se rattachaient au nom de leur nouveau maître.

Je sais que d'un passage du discours de Casandre que je viens de résumer, Πόπλιος Σουλπίκιος ἐπιπλεύσας τῷ στόλῳ, πάντας ἐξηνδραποδίσατο τοὺς ταλαιπώρους Αἰγινήτας, on pourrait, surtout si l'on accepte le sens que donne à ces mots la version latine de Schweighæuser : *miseros Æginetas venum dedisse omnes*, conclure que tous les habitants d'Égine avaient été vendus à l'encan par le proconsul P. Sulpicius Galba ; il faut même convenir que les clauses du traité conclu entre Rome et les Étoliens prêtent un certain appui à cette opinion. Suivant Polybe, qui nous les fait connaître, *les personnes et les biens mobiliers pris sur les ennemis communs devaient être le partage des Romains, les villes et les terres celui des Étoliens* (1). Bien plus, les Rhodiens, qui rappellent ces dispositions dans le discours qu'ils adressent à la ligue étolienne pour la détacher de l'alliance romaine, ajoutent que le sort des Oritains et *des infortunés Éginètes* a prouvé à quel but tendaient les Étoliens. Il est donc bien difficile de ne pas croire qu'à la suite de la prise d'Égine, dont malheureusement le récit manque dans ce qui nous reste de Polybe, et n'a pas été reproduit par Tite-Live, le traité fut mis à exécution, et que Sulpicius réclama pour sa part les habitants, tandis que les Étoliens s'attribuaient la ville et le territoire. Mais je ne saurais admettre que le proconsul romain ait vendu les Éginètes en détail, quand il pouvait trouver dans le roi de Pergame un acquéreur disposé à les lui payer en masse, et quand il voyait par l'exemple des Étoliens combien il était facile d'obtenir de ce prince des conditions avantageuses et de l'argent comptant. D'ailleurs, je le répète, si les choses s'étaient ainsi passées, Attale, en achetant l'île des Étoliens, se serait vu dans la nécessité d'en renouveler la population. Et, dans ce cas, n'eût-il pas été naturel qu'il y appelât des colons asiatiques plutôt que des colons athéniens ?

(1) Εφ'ᾧ τὰ μὲν σώματα καὶ τὰ ἔπιπλα Ῥωμαίων ὑπάρχειν· τὰς δὲ πόλεις καὶ τὴν χώραν Αἰτωλῶν. Pol. liv. XI, ch. 6, § 3.

C'eût été un moyen bien plus sûr de conserver la possession de l'île et de tirer de cette nouvelle acquisition tous les avantages qu'il pouvait en attendre, mêlé comme il l'était aux débats de la Grèce, et devant sans cesse contre-balancer, dans l'intérêt de Rome, inséparable de son propre intérêt, tantôt la ligue achéenne, tantôt les rois de Macédoine. La supposition d'une vente partielle de tous les habitants d'Égine disparaîtra si l'on donne au verbe ἐξηνδραποδίσατο sa véritable signification, *in servitutem redegit* (1). Ainsi donc, quand Casandre se plaint de ce que tous les Éginètes ont été réduits en servitude, il fait uniquement allusion au crime politique commis par les Étoliens et par l'avare proconsul en livrant une île grecque et tous ses habitants à un roi asiatique, et en les lui livrant pour devenir ses esclaves. C'est bien ainsi que l'a entendu Polybe, qui ajoute comme en parenthèse : « J'ai parlé plus haut de ces événements ; « j'ai montré comment les Étoliens, devenus maîtres de la ville « d'Égine, en vertu d'un traité avec les Romains, la livrèrent « à Attale, en échange de trente talents (2). » Remarquez même que Polybe, sans doute pour ménager l'aristocratie romaine, ne dit rien de ce que fit Sulpicius dans cette circonstance. Ce qui permet de supposer que la vente des habitants à Attale n'eut rien d'officiel, qu'elle fut même tenue secrète, et qu'elle doit être ajoutée à ces nombreuses exactions dont les généraux romains se rendaient coupables, mais qu'ils avaient l'habileté de cacher (3).

J'admettrai volontiers que quelques Éginètes tels que Casandre, appartenant peut-être à l'ancienne population dorienne,

(1) Voyez le *Nouveau trésor de la langue grecque*, sous le mot ἐξανδραποδίζω.

(2) Ὑπὲρ ὧν διεσαφήσαμεν, τίνα τρόπον Αἰτωλοί, κύριοι γενόμενοι τῆς πόλεως κατὰ τὰς πρὸς Ῥωμαίους συνθήκας, Ἀττάλῳ παραδοῖεν, τριάκοντα τάλαντα παρ' αὐτοῦ λαβόντες. Polyb. liv. XXIII, ch. 8, § 10.

(3) Les exemples d'avidité ne sont pas rares dans la *gens Sulpicia*, témoin ce Ser. Sulpicius Galba, préteur en Lusitanie l'an 144, laissant incertain ce qui l'emportait en lui de l'avarice ou de la cruauté (Freinshem. *Suppl. in loc. lib. XLVIII Liviani*, ch. 29 à la fin); et ce P. Sulpicius Rufus qui, en 88, fort de l'appui de Marius, vendait sur la place publique le droit de cité aux affranchis et aux étrangers et en recevait le prix à la vue de tous (Plut. *Vie de Sylla*, ch. 8).

indignés de passer sous la domination d'un roi, s'exilèrent volontairement pour se soustraire à l'esclavage et saisirent toutes les occasions possibles de réclamer contre une mesure qui les avait dépouillés de leur influence, et peut-être de leurs richesses; mais je demeure convaincu que les colons athéniens restèrent à Égine, qu'ils furent réintégrés dans leurs biens-fonds par le nouveau maître, et c'est peut-être là le motif, bien plus encore que sa victoire navale sur Philippe, qui fit accueillir Attale avec tant d'enthousiasme par les Athéniens lorsqu'il vint les visiter en 201, et qui lui fit accorder, entre autres honneurs, le titre de héros éponyme (1).

Mais, tout en cherchant à complaire aux Athéniens et à s'assurer l'affection de ses nouveaux sujets, Attale dut comprendre qu'il fallait qu'il eût sur les lieux un représentant de son autorité, un autre lui-même, et il le choisit sans doute, comme ses successeurs, parmi les personnages les plus éminents de sa cour; car tout porte à croire que Cléon avait eu des prédécesseurs comme gouverneur de l'île, et que la création de cette charge datait de l'année même de la vente d'Égine. Peut-être Attale confia-t-il ce poste éminent à l'un des deux frères Dionysodore et Dinocrate, qui tous deux commandèrent la flotte pergaménienne à la bataille de Chios, en 202 (2), et vers la fin de sa vie à l'un de ses fils, à Philétère, qu'Eumène maintint sans doute dans cette charge. Ce qui me porterait à croire que Philétère occupa ce poste, c'est l'inscription d'Athènes qui lui décerne des honneurs pour avoir prouvé par de nombreux et d'importants bienfaits qu'il avait hérité des dispositions généreuses de son père à l'égard des Athéniens (3). Or, dans quelle position Philétère avait-il pu leur être plus utile, si ce n'est

(1) Pausan liv. I, ch. 5, § 5, et ch. 8, § 1.

(2) Polyb. liv. XVI, ch. 3, § 7 et suiv. On sait que Dionysodore fut plus tard envoyé par Attale à l'entrevue de Flamininus avec Philippe. Polyb. liv. XVII, ch. 1 et suiv.

(3) *Corp. inscr. gr.* n. 122 : Ἐπειδὴ Φιλέταιρος ὁ το[ῦ βασιλ]έω[ς] Εὐμένους ἀδελφὸς παρε[ιλ]ηφὼς τὴν π[ρὸς τὸν δῆ]μον (peut-être : π[ατρὸς πρὸς τὸν δῆ]μον) εὔνοιαν καὶ ἐπαύξ[ω]ν......

dans le gouvernement d'Égine qui devait le mettre continuellement en rapport avec eux? De plus, nous voyons par l'exemple de Cléon que la charge de stratége d'Égine était confiée à l'un des gardes du corps du roi; et nous savons par Plutarque que Philétère, ainsi que ses deux autres frères Attale et Athénée, remplissait ces hautes fonctions auprès du roi son frère(1). Ces fonctions et sa naissance devaient lui imposer l'obligation de paraître de temps en temps à la cour de Pergame, et c'est sans doute dans un de ces voyages qu'il témoigna à Eumène sa surprise du peu d'empressement qu'il montrait à accueillir les avances que lui faisait le roi de Syrie, Antiochus (2). Ce qu'il y a de certain, c'est que, s'il fut réellement gouverneur d'Égine, il avait cessé de l'être en 171, puisque Tite-Live (3) nous apprend qu'à cette époque Eumène partant pour la Grèce avec Attale et Athénée ses frères, dans le dessein de s'unir aux Romains contre Persée, l'avait laissé à Pergame pour veiller à la sûreté du royaume (4). Dans toute autre circonstance peut-être se le fût-il adjoint; mais la promptitude avec laquelle Attale, tout récemment, sur la fausse nouvelle de sa mort, s'était emparé de son trône et de sa couche, lui avait sans doute inspiré une juste défiance, et il avait préféré rappeler Philétère et lui confier la régence. C'était d'ailleurs ce dernier que l'ordre de la naissance désignait pour remplir cette mission.

Obligé de reconstituer l'histoire sur les données les plus insignifiantes en apparence, j'espère qu'il me sera permis de voir encore une preuve du long séjour de Philétère à Égine

(1) Polyb. liv. XXXII, ch. 23, § 6. Ἀδελφοὺς ἔχων τρεῖς καὶ κατὰ τὴν ἡλικίαν καὶ πρᾶξιν (Suppl. ἀκμάζοντας avec Valois), πάντας τούτους συνέσχε πειθαρχοῦντας αὐτῷ καὶ δορυφοροῦντας. Plut. *de Frat. amor.*, t. VII, p. 875, l. 13 : Ἀπολλωνίδα (lisez Ἀπολλωνιάδα cf. Polyb. liv. XXIII, ch. 18, § 1, et Reiske sur ce passage) . . . λέγουσι μακαρίζειν ἑαυτὴν ἀεὶ καὶ τοῖς θεοῖς χάριν ἔχειν... ὅτι τοὺς τρεῖς υἱοὺς ἑώρα τὸν πρεσβύτατον δορυφοροῦντας, κ. τ. λ

(2) Appien, *Syr.* ch. 5.

(3) Liv. XLII, ch. LVI.

(4) *Per idem tempus Eumenes ad Chalcidem navibus accessit cum Attalo atque Athenæo fratribus, Philetæro fratre relicto Pergami ad tutelam regni.*

dans le silence que les historiens gardent sur son compte toutes les fois qu'ils parlent du roi Eumène et de ses actes politiques. A une seule exception près, ce n'est jamais lui, c'est Attale ou Athénée qu'il charge des ambassades (1), ce sont eux qu'il s'associe dans ses expéditions militaires (2) ou qu'il choisit pour ses lieutenants (3). Enfin je tirerai encore un argument en faveur de ma conjecture des quelques lignes où Polybe (4) nous apprend que l'audace et l'avidité du béotarque Pythéas, qui entraîna ses concitoyens à s'unir imprudemment aux Achéens dans la dernière année de leur lutte contre Rome, devaient être surtout attribuées à la faveur qu'Eumène et Philétère lui avaient accordée. Com-

(1) En 192 Attale est envoyé à Rome pour annoncer qu'Antiochus a passé l'Hellespont (Tite-Live, liv. XXXV, ch. 23). En 183, il vient se plaindre à Rome de ce que Pharnace, roi de Pont, s'est emparé de Sinope (Polyb. liv. XXV, ch. 4, § 4 et 11). Il y retourne en 181 avec ses frères, Athénée et Philétère (liv. XXV, ch. 6, § 3). Il négocie plus tard, en 170 ou 169, auprès de la ligue achéenne pour qu'elle restitue à Eumène les honneurs dont elle l'avait dépouillés (liv. XXVII, ch. 15 et liv. XXVIII, ch. 7). Il part de nouveau pour Rome en 167 et songe à se substituer à son frère, projet dont le médecin Stratius le détourne (Polyb. liv. XXX, ch. 1 et suiv. Tite-Live, liv. XLV, ch. 19). Il y est envoyé de nouveau en 165, cette fois avec Athénée, pour répondre aux plaintes de Prusias (Polyb. liv. XXXI, ch. 9, et liv. XXXII, ch. 3).

Athénée de son côté, sous le règne d'Eumène II, est envoyé à Rome en 183 pour se plaindre de Philippe et des secours qu'il fournissait à Prusias (Polyb. liv. XXIV, ch. 1, § 4 et 7. Tite-Live, liv. XXXIX, ch. 46). Puis en 165 il vient à Rome avec Attale (liv. XXXI, ch. 9). Sous Attale II, en 157, il se rend à Rome pour se plaindre de Prusias (liv. XXXII, ch. 26).

(2) Attale accompagne Eumène dans sa guerre contre Antiochus (Tite-Live, liv. XXXVII, ch. 43); il prend le commandement dans la guerre contre Pharnace. (Polyb. liv. XXV, ch. 6, § 1). En 171 il se rend avec Eumène à Chalcis pour attaquer Persée (Tite-Live, liv. XLII, ch. 56).

(3) C'est ainsi qu'Athénée, qui paraît avoir eu en partage les fonctions d'amiral (voyez Tite-Live, liv. XXXVIII, ch. 40), va en 155, avec la flotte dont il a le commandement, ravager les côtes soumises à l'empire de Prusias (Polyb. liv. XXXIII, ch. 11). En 171 Athénée accompagne aussi Eumène contre Persée (Tite-Live, liv. XLII, ch. 56).

(4) Liv. XL, ch. 1 : Πυθέας ἦν μὲν ἀδελφὸς Ἀκατίδους τοῦ σταδιέως, υἱὸς δὲ Κλεομένους· κακῶς δὲ βεβιωκὼς, καὶ δοκῶν ἑαυτῷ παρακεχωρῆσθαι τὴν πρώτην ἡλικίαν. Ὁμοίως δὲ καὶ κατὰ τὴν πολιτείαν θρασὺς καὶ πλεονέκτης, καὶ δι' Εὐμένους καὶ Φιλεταίρου σωματοποιησάμενος τὰς προειρημένας αἰτίας. (Lisez κακίας, cf. Polyb. liv. IV, ch. 27, § 3, où on lit τὰς τοιαύτας κακίας. Il est possible cependant que l'abréviateur de Polybe ait employé αἰτίας avec le sens de κακίας).

ment des rapports intimes avaient-ils pu s'établir entre le roi de Pergame et cet homme obscur, frère d'un coureur? Le peu de mots que Polybe prononce à son sujet prouvent qu'il était né pour l'intrigue. Sans doute il avait dû la faveur de Philétère à des services qu'il lui avait rendus comme agent secret, soit à Thèbes, soit auprès des Achéens dans les rapports continuels que d'Égine il devait entretenir avec les différents peuples de la Grèce. Philétère avait appelé sur lui la reconnaissance de son frère, et la protection de ces deux princes avait été le principe de son élévation.

Quelle que doive être l'opinion de mes lecteurs sur cette conjecture, il est hors de doute que le gouverneur d'Égine pour les rois de Pergame était un personnage éminent, qui réunissait les trois pouvoirs, militaire, judiciaire et civil, et qui avait une cour à l'exemple du roi son maître; mais, toutefois, il n'avait pas le pouvoir législatif. Notre inscription prouve que le code d'Égine, qu'on me passe cette expression, avait été renouvelé par les rois de Pergame, lesquels, dans le désir de faire accepter plus facilement leur joug à leurs nouveaux sujets, s'en référaient dans leurs ordonnances, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer (1), aux oracles anciens qui jusqu'alors avaient eu force de loi dans l'île, et à cet ancien droit coutumier que les habitants faisaient sans doute remonter jusqu'à Éaque. De plus, toutes les décisions importantes étaient, à en juger par la ligne 52, soumises à la sanction royale, et les souverains de Pergame se montraient en cela plus jaloux de leur pouvoir que les rois d'Égypte (2).

Telles sont les modifications politiques qu'Attale Ier avait fait subir à la constitution de l'île d'Égine. De leur côté, les habitants, traités avec bonté par leurs maîtres et enrichis par la présence presque continuelle de la flotte pergaménienne (3), introduisirent dans leur culte quelques changements qui tendaient

(1) Page 31.

(2) Page 65.

(3) Voyez les passages de Tite-Live cités dans le tableau chronologique que contient la note 1, page 149 et suiv.

à prouver aux Attalides leur gratitude et leur amour. C'est ainsi que le temple d'Éaque devint celui d'Attale; que les Éacies devinrent les Attalies; qu'Égine enfin, comme Pergame, eut un *Nicephorium*, qui rappelait la consolidation de l'empire dont elle était devenue une des plus précieuses annexes.

§ 9. *Causes des changements politiques survenus dans l'île d'Égine après la mort d'Attale III.*

Nous avons vu plus haut (1) qu'à l'époque où fut rendu le décret en l'honneur de Diodore, l'île d'Égine, d'athénienne qu'elle était encore sous les rois de Pergame, était devenue entièrement dorienne. Le moment est arrivé d'indiquer la cause de cette révolution.

D'après ce que j'ai dit dans les paragraphes précédents, on peut admettre qu'à l'époque où Charès reconquit l'île d'Egine, les Doriens qui y avaient été appelés par les Spartiates après la bataille d'Ægos-Potamos n'en furent pas bannis immédiatement, suivant l'usage, puisqu'une révolte éclata dans l'île peu de temps après. Les chefs de l'insurrection furent sans doute punis, soit de la mort, soit de l'exil, mais un fond de population dorienne dut se maintenir. Quand l'île passa sous le sceptre des rois de Pergame, quelques hommes appartenant à cette race abandonnèrent, soit forcément, soit de leur propre gré, une île qui redevenait plus que jamais athénienne; d'autres, et ce fut sans doute le plus grand nombre, voyant dans les Achéens les véritables défenseurs de l'indépendance hellénique, restèrent fidèles à leur cause et crurent devoir se soustraire à l'autorité d'un roi, qui se faisait l'auxiliaire d'un peuple barbare dont les vues ambitieuses n'avaient pu échapper aux esprits les plus clairvoyants. Ils se réfugièrent sans doute dans des villes du littoral telles qu'Épidaure, Argos, etc., doriennes d'origine et de langage, épiant avec cette persistance dont l'histoire des émigrés de tous les pays, et notamment de ceux de

(1) § 7.

la Grèce nous offre tant d'exemples, le moment où ils pourraient rentrer dans leur patrie et y ressaisir l'influence qu'ils avaient perdue.

La mort d'Attale III en 133 fut pour eux cette occasion si désirée. Mais sans doute ils ne purent, dès le principe, réaliser leurs desseins. Égine, tout engage à le croire, était restée fidèle au fils naturel d'Eumène, à Aristonique, qui se portait l'héritier d'Attale III; elle l'avait même, suivant toute vraisemblance, secondé dans sa lutte contre Rome, car on peut inférer d'un passage de saint Augustin (1), qu'il avait auprès de lui

(1) *De civit. Dei*, liv. III, ch. 11 : *Apollo ille Cumanus, cum adversus* Achæos regemque Aristonicum *bellaretur, quatriduo flevisse nuntiatus est.* Saint Augustin est le seul auteur qui donne les Achéens, alors sans puissance, pour auxiliaires à Aristonique. S'ensuit-il pour cela qu'on doive rejeter son témoignage et regarder cette mention des Achéens comme une *lapsus* de mémoire du saint évêque d'Hippone, ainsi que l'a fait M. Dubner dans sa note sur ce passage (Paris, 1838, gr. in-8°)? C'est ce qu'il n'est pas inutile d'examiner. D'abord il est constant que saint Augustin, en écrivant, avait sous les yeux un texte où le fait était raconté en détail; le passage lui-même le prouve. En effet, dans les six meilleurs manuscrits de la *Cité de Dieu*, conservés à la Bibliothèque royale de Paris, et notamment dans le plus ancien, lequel est écrit en lettres onciales et postérieur de quatre-vingts ans seulement à la mort de l'évêque d'Hippone, M. Dubner, qui les a tous collationnés, a trouvé *Stratonicum* au lieu d'*Aristonicum*. Or, le soin extrême que le copiste a apporté dans son travail ne permet pas de lui attribuer cette erreur. Elle est donc due, comme l'a parfaitement établi M. Dubner, à saint Augustin lui-même, qui aura confondu le nom du fils naturel d'Eumène II avec celui de la ville de *Stratonicé* où l'ennemi des Romains se réfugia, au témoignage de Paul Orose : « *Aristonicum*, recenti victoria « feriatum, improviso bello adortus (Perperna consul) nudatumque omnibus copiis in « fugam vertit; cumque *Stratonicen* urbem ad quam ille confugerat, obsidione cinxis« set, trucidatum fame ad deditionem coegit. » Mais cette erreur même de saint Augustin prouve qu'il avait sous les yeux un texte où les deux mots étaient assez rapprochés pour qu'ils pussent être confondus, et ce texte n'était peut-être autre que celui de Tite-Live, à en juger par le passage de Paul Orose que je viens de transcrire; car on sait qu'Orose ne fait souvent que copier, en l'abrégeant, l'historien romain. On peut donc en inférer que, dans ce dernier, les *Achéens* étaient indiqués comme les principaux auxiliaires d'Aristonique, puisque pour ce mot il n'y a pas de confusion admissible. C'est ce que reconnaît aujourd'hui M Dubner à qui j'ai soumis mes objections à cet égard. Il admet 1° que si saint Augustin s'est entièrement trompé, il est très-difficile de le prouver aujourd'hui dans l'état actuel des données historiques; 2° que l'évêque d'Hippone a pu écrire *Achæos* au lieu de *Græcos*, et que la guerre d'Aristonique *a pu être considérée* par les Romains comme une guerre grecque, puisque la plupart des alliés de leur adversaire étaient Grecs de nation et parlaient grec; 3° que

des auxiliaires achéens. Or à cette époque l'Achaïe n'existait plus, ou du moins réduite en esclavage, n'était pas en position d'appuyer un prince asiatique qui voulait se soustraire à la tyrannie romaine. Il est beaucoup plus vraisemblable que le gouverneur d'Égine, resté fidèle à la cause du fils d'Eumène, lui envoya une partie de la garnison de l'île, et que, pouvant disposer de sommes considérables, puisque Aristonique avait encore en son pouvoir les trésors d'Attale, il embaucha en Grèce, et notamment parmi les malheureux Achéens (1), un très-grand nombre de mercenaires qu'il lui

si, comme je le suppose, *Achæos* a ici sa véritable signification, il faut convenir avec moi qu'Aristonique, qui avait auprès de lui des mercenaires thraces, ce qu'on ne saurait révoquer en doute (voyez la note suivante), pouvait en avoir aussi qui eussent été levés dans la Grèce et notamment dans l'Achaïe récemment subjuguée et ruinée par Rome. Les habitants de cette malheureuse contrée devaient être, plus que tous les autres, animés contre les Romains et disposés à seconder quiconque résistait à leurs oppresseurs, comme cela eut lieu plus tard dans la guerre de Mithridate. On sait en effet que ce roi compta des Achéens parmi ses auxiliaires (voyez p. 611). S'il en fut ainsi, de 133 à 130, si les Achéens accoururent en foule pour soutenir Aristonique, s'ils prirent une part d'autant plus active à la guerre qu'ils détestaient plus cordialement les Romains, on conçoit que l'historien consulté par saint Augustin, et saint Augustin d'après lui, aient placé le nom de ce peuple avant celui du prince qu'ils appuyaient, ce qui, au premier aperçu, avait dû choquer vivement M. Dubner et devenir l'objet de sa principale objection relativement à l'exactitude de la leçon *Achæos*.

Je puis encore, à l'appui de mon opinion, ajouter que l'on ne voit par aucun témoignage que les généraux romains aient eu avec eux des Achéens ou des Grecs dans la guerre contre Aristonique; ils n'eurent pour eux que les rois asiatiques. A cette occasion je dois dire que mon savant ami a reconnu, avant même que je lui en fisse la remarque, qu'il avait par inadvertance, dans sa note, donné à Aristonique des soutiens que Paul Orose, liv. V, ch. 10, attribue à Crassus marchant contre ce prince, *cum instructissimo exercitu, præterea a magnis regibus, hoc est, Nicomede Bithyniæ, Mithridate Ponti et Armeniæ, Ariarathe Cappadociæ, Pylæmene Paphlagoniæ, eorumque maximis copiis adjutus*. Ce même fait est attesté par Eutrope, liv. IV, ch. 20 : *Adversus eum missus Pont. P. Licinius Crassus, infinita regum habuit auxilia. Nam et Bithyniæ, etc.*

(1) C'est ainsi que paraît l'avoir entendu Freinsheim dans son Suppl. au liv. LIX, ch. 33 : *Nam et Aristonici magnæ vires erant, non ex Asia tantum sed etiam Thracum et Achaiæ studiis auxiliisque utebatur.* L'idée des auxiliaires thraces est empruntée à l'anecdote rapportée par Valère-Maxime, liv. III, ch. 2 : *P. Crassus, cum Aristonico bellum in Asia gerens, a Thracibus quorum is magnum numerum in præsidio habebat inter Elæam et Smyrnam exceptus ne in ditionem ejus perveniret, dedecus arcessita ratione mortis effugit*, etc. Cf. Justin, liv. XXXVI, ch. 4 et Paul Orose *l. c.*

expédia (1). Cet affaiblissement des forces qui gardaient Égine, et le rétablissement des confédérations κατὰ ἔθνος du Péloponèse (2), doriennes pour la plupart, expliqueraient peut-être la facilité avec laquelle les bannis parvinrent à se rétablir dans l'île. Ils trouvèrent sans doute les habitants très-disposés à les seconder; car après la défaite et la prise d'Aristonique il n'y avait plus pour eux d'autre parti que de se soumettre à Rome ou de se laisser faire violence pour recouvrer l'autonomie, sous un régime timocratique, il est vrai, mais toujours préférable à la servitude. Les émigrés doriens, en ressaisissant l'autorité dans l'île, n'avaient probablement pas manqué de se faire un mérite de leur conduite auprès du proconsul romain, et de donner pour prétexte à cette usurpation le désir de châtier d'anciens partisans de la ligue achéenne, qui avaient ajouté à leurs premiers torts celui de combattre pour les ennemis de Rome. Les Romains, toujours sûrs de pouvoir s'établir à Egine quand ils le jugeraient convenable, et alors occupés d'apaiser l'Asie et de l'organiser en province romaine, virent sans doute avec plaisir cette île importante en proie à des dissensions civiles qui leur en assuraient la possession bien plus efficacement que ne l'aurait pu faire la force des armes (3). La révolution dorienne ne rencontra donc

(1) Les rois de Pergame avaient toujours eu des partisans parmi les Achéens. C'étaient des troupes achéennes qui étaient venues au secours d'Attale assiégé dans Pergame par Séleucus et qui avaient contraint ce prince à se retirer. Voyez Tite-Live, liv. XXXVII, ch. 20 et 21. La générosité avec laquelle les rois de Pergame payaient leurs soldats mercenaires dut jusqu'au dernier moment favoriser singulièrement leurs levées de troupes. D'ailleurs la présence d'un grand nombre de Thraces dans l'armée d'Aristonique (voyez la note 1 de la page 141) prouve qu'il avait recruté partout où il avait pu.

(2) L'appui prêté par les Achéens à Aristonique fut, selon moi, l'une des principales raisons qui déterminèrent les Romains à rétablir les confédérations κατὰ ἔθνος (voyez p. 597), à l'exception des Achéens proprement dits. C'était isoler plus que jamais ces derniers du reste de la Grèce, en rendant à leurs voisins une apparence de vie politique, ou du moins en faisant cesser une communauté d'infortune qui pouvait rendre encore redoutable cette pépinière de soldats valeureux formés à l'école de Philopœmen. Certes une pareille décision était bien dans la politique du sénat romain.

(3) C'est peut-être dans une semblable intention que Cythère, dont Auguste avait fait don aux Spartiates en l'an 11 avant J. C., leur fut retirée par cet empereur pour être livrée en toute propriété à un certain Euryclès qui avait su mériter sa faveur, et

pas d'obstacles. Elle s'accomplit entièrement. Tout fut donc changé, constitution, magistratures, dialecte même. L'un des premiers soins des exilés en rentrant dans leur patrie dût être d'assimiler leur gouvernement à celui des villes qui leur avaient offert un asile, à Épidaure surtout, leur antique métropole dorienne (1), dont l'organisation devait peu différer de celle d'Argos à laquelle elle était unie (2) comme faisant partie du συνέδριον Ἀργολικόν (3). De plus, l'ancien héros local Éaque reprit ses droits, il rentra en possession de son temple longtemps usurpé par Attale, et ses fêtes furent rétablies. Celles de Bacchus furent maintenues, il est vrai : c'était alors le culte privilégié du monde antique (4); mais elles furent dégagées de tous les accessoires qui rappelaient l'influence athénienne, et Apollon, le dieu des Doriens, redevint le dieu principal de l'île.

Du reste, les Doriens saisirent toutes les occasions qui s'offrirent de témoigner à Rome leur reconnaissance. Ils résistèrent aux généraux de Mithridate, qui trouvèrent un appui dans Athènes (5), dans les Lacédémoniens, dans les Béotiens, dans les Achéens (6), et auxquels plusieurs îles, Délos entre autres, se virent, non sans une lutte vigoureuse, contraintes

qui y exerça un pouvoir si tyrannique qu'une révolte éclata dans l'île. Voyez Strabon, liv. VIII, p. 363 C et p. 366 A. Cf. Josèphe, *Ant. jud.* liv. XVI, ch. 10, § 1 et *G Jud.* liv. I, ch. 26, § 4.

(1) Voyez K. O. Müller, *Ægin.* p. 43 et *Dorier*, t. I, p. 81.

(2) Pausanias range Épidaure parmi les villes de l'Argolide, liv. II, ch. 26 et liv. X, ch. 29. Xénophon l'appelle (*Hellen.* liv. VII, ch. 1, § 25) Ἐπίδαυρος τῶν Ἀργείων. Ce qu'il y a de certain c'est que ces deux villes étaient doriennes de mœurs et de langage.

(3) Voyez *Inscr. gr. et lat. rec. par la comm. de Morée*, t. I, p. 219.

(4) Témoin les rois de l'Asie, les rois d'Égypte et Antoine, à leur exemple, se faisant appeler le *nouveau Bacchus*, et tant d'autres faits qu'il serait trop long d'énumérer ici. Voyez Rolle, *Recherches sur le culte de Bacchus*, t. III, p. 469; M. Letronne, *Recherches pour servir à l'histoire de l'Egypte*, p. 135, 137, 139 et surtout 144 et 145; Ch. Keil, *Specimen Onomatologici græci*, p. 10 et suiv. Lipsiæ, 1840, 8°. J. Franz, *Funf Inscriften*, etc., p. 5, note (*).

(5) Voyez Fr. H. L. Ahrens, *de Athenarum statu politico et literario inde ab Achaici fœderis interitu usque ad Antoninorum tempora*. Gottingæ 1829, 4° § 3, p. 3 et suiv.

(6) Appien, *G. de Mithrid.*, ch. 29.

de se soumettre (1); ils résistèrent aussi aux incursions des pirates (2), et quand cette guerre, qui, pendant seize ans, les avait exposés à de si grands dangers, eut été enfin terminée par les armes de Pompée, ils associèrent Rome, dans leur pieuse reconnaissance, au dieu libérateur, et un autel fut consacré par eux à Apollon et au peuple romain.

Cet état de choses dura sans doute jusqu'en 41; mais dans l'intervalle Égine, affaiblie par les incursions des pirates, dut perdre beaucoup de son importance. A cette époque, Antoine, maître de tous les pays à l'orient de l'Italie, qui lui étaient échus en partage, passa à Athènes en se rendant en Asie (3), et flatté de s'entendre appeler l'ami des Grecs et plus encore celui des Athéniens (4), fit à ces derniers de grands présents; et leur ayant retiré Ténos pour la céder aux Rhodiens avec Andros, Naxos et Myndos, leur remit en échange de Ténos, Égine et de plus Icos, Céa, Sciathos et Péparèthe (5). Il est probable qu'Égine, en rentrant sous la domination des Athéniens, renonça aux institutions et au dialecte des Doriens pour reprendre la constitution et l'idiome d'Athènes; et c'est peut-être à cette époque qu'il faut rapporter deux inscriptions recueillies par la commission de Morée (6), lesquelles contiennent des décisions du sénat et du peuple de l'île, exprimées dans le dialecte commun. Plus tard, l'an 30 avant notre ère, après la prise d'Alexandrie, Auguste, comme on le sait, se rendit en Asie (7) et, chemin faisant, s'arrêta à Égine où il passa même l'hiver. De cette île, suivant Plutarque, il écrivit aux Athéniens dont il n'avait pas oublié le dévouement pour

(1) Plut. *Vie de Sylla*, ch. 11; Pausan. liv. III, ch. 23, § 2 et suiv.

(2) Ils avaient, pendant la guerre de Mithridate, établi un de leurs repaires dans l'île de Sciathos. Appien, *G. de Mithr. l. c.*

(3) Plut. *Vie d'Antoine*, ch. 23.

(4) Plut. loc. cit. : Καὶ φιλέλλην ἀκούων ἔχαιρε· ἔτι δὲ μᾶλλον φιλαθήναιος προσαγορευόμενος, καὶ τῇ πόλει πλείστας δωρεὰς ἔδωκε.

(5) Appien, *G. C.* liv. V, ch. 7.

(6) *Exped. scient. de Morée, archit. et sculpt.*, n. 12 et 13 des inscr. d'Égine, p. 61.

(7) Dion Cassius, liv. LI, ch. 18-21. Cf. Plut. *Vie d'Antoine*, ch. 68.

Antoine (1), qu'ils ne pouvaient douter de son courroux contre eux, puisque, autrement, il n'eût pas choisi Égine pour y passer l'hiver; et ce fut à cela, ajoute Plutarque, que se borna sa vengeance (2). Mais lors de son second voyage en Asie, l'an 11 avant J. C., toujours mécontent des Athéniens qui peut-être ne lui avaient pas témoigné un assez vif repentir, peut-être aussi touché du sort malheureux des Éginètes (3) et de l'empressement qu'ils n'avaient pas dû manquer de mettre à l'accueillir, il enleva à Athènes Érétrie et Égine à laquelle il accorda probablement l'autonomie. Cette faveur, confirmée sans aucun doute par Néron (4), dut être maintenue pendant quelque temps, puisque Pline dit que de son temps Égine était libre : *Ægina liberæ conditionis* (5). Fut-elle comprise dans la mesure par laquelle Vespasien assujettit de nouveau les Grecs au tribut et les soumit à un préteur, donnant pour raison qu'ils avaient désappris la liberté (6)? C'est ce qu'on peut conjecturer sans trop d'invraisemblance. Du reste, nous savons par une inscription que

(1) Ὅτι τὸν Ἀντώνιον ἐσπούδασαν, Dion Cass. liv. LIV, ch. 7. Pour les preuves de dévouement données par Athènes à Antoine, voyez Plut. *Vie d'Antoine*, ch. 23, 33, 57; Dion Cassius, liv. XLVIII, ch. 39 et Appien *G. C.* liv. V, ch. 7 et 75 et suiv.

(2) *Apophth.* p. 207 F, t. VI, p. 781, Reisk. Τοῦ δ' Ἀθηναίων δήμου ἐξημαρτηκέναι τι δόξαντος, ἔγραψεν ἀπ' Αἰγίνης οἴεσθαι μὴ λανθάνειν αὐτοὺς ὀργιζόμενος· οὐ γὰρ ἂν ἐν Αἰγίνῃ διαχειμάσειν. Ἄλλο δ' οὐδὲν οὔτ' εἶπεν αὐτοὺς, οὔτ' ἐποίησε. Wyttenbach, dans ses notes sur ce passage, pense que l'anecdote en question se rapporte à l'an de Rome 733 où Auguste vint en Grèce et en Asie, et il ne s'arrête point à cette difficulté que l'empereur passa l'hiver de 733 à Samos. Il admet cependant qu'on puisse la placer dans l'hiver qui suivit la bataille d'Actium. C'est certainement à cette dernière opinion qu'il faut s'en tenir.

(3) Plusieurs érudits ont vu une preuve de l'état malheureux où Égine était alors réduite, ainsi que toute la Grèce, dans ce passage d'une lettre de Sulpicius à Cicéron (ad Fam. IV, 5) : *Ex Asia rediens, cum ab Ægina Megaram versus navigarem, cœpi regiones circumcirca prospicere. Post me erat Ægina ; ante Megara, dextra Piræus, sinistra Corinthus ; quæ oppida quodam tempore florentissima fuerunt, nunc prostrata et diruta ante oculos jacent.* Mais il est évident que ces paroles ne doivent pas être prises dans un sens rigoureux : toutes ces villes étaient, il est vrai, déchues de leur ancienne splendeur ; Corinthe seule était détruite de fond en comble.

(4) Pausan. liv. VII, ch. 17, § 2.

(5) *H. N.* liv. IV, ch. 19, § 12.

(6) Pausan. *l. cit.* Καὶ σφᾶς ὑποτελεῖς τε αὖθις ὁ Οὐεσπασιανὸς εἶναι φόρων καὶ ἀκούειν γεμόνος, ἀπομεμαθηκέναι φήσας τὴν ἐλευθερίαν τὸ Ἑλληνικόν.

Fourmont a copiée à Athènes et que M. Müller cite dans ses *Æginetica* (1) qu'Égine jouissait de l'autonomie sous Hadrien, l'ami des Grecs (2) lequel, suivant toute probabilité, la lui avait rendue dans un de ses voyages en Grèce (3); mais la forme du gouvernement intérieur de l'île s'était modifiée, puisque sous lui les décisions y sont rendues au nom de la ville ἡ πόλις ἡ Αἰγινητῶν. Elle la conserva sous les règnes suivants, ainsi qu'on peut en juger par trois inscriptions trouvées dans l'île postérieurement au travail de M. Müller, et qui sont gravées sur les bases de statues élevées à Marc Aurèle, à Septime Sévère et à Caracalla (4).

Je m'arrêterai ici, parce qu'ici les monuments épigraphiques me manquent, et que mon but était surtout de montrer de quel secours peuvent être ces documents pour remplir les lacunes malheureusement trop nombreuses que nous offre l'histoire ancienne (5).

(1) Page 194.

(2) On sait qu'on lui avait donné le surnom de *Græculus*. Spartian. *Vie d'Adrien*, ch. 1.

(3) C'est sans doute sous le règne de ce prince qu'Aulu-Gelle fit à Égine une excursion dont il parle dans le ch. 21 du liv. II de ses Nuits attiques : *Ab Ægina in Piræum complusculi earumdem disciplinarum sectatores Græci Romanique homines eadem in navi transmittebamus*. Il paraît qu'Égine alors avait un peu réparé ses désastres, puisque les *hommes de loisir* d'Athènes én faisaient le but de leurs excursions.

(4) *Expéd. scient. de Morée*, sculpt. et arch., t. III, p. 61, n. 14, 17 et 18 des inscriptions d'Égine.

(5) On trouvera dans la savante monographie de M. Müller, p. 194 et 195, un aperçu des destinées de cette île pendant le moyen âge; et une Notice de M. Henri la Blanchetais, *sur le commerce, la navigation et les colonies d'Égine*, insérée dans les *Annales des Voyages*, t. LXII, p. 132 et suiv., fera connaître, p. 158 et suiv., le rôle qu'elle a joué récemment dans la guerre de l'indépendance. Cependant l'auteur n'indiquant pas ses sources, ce dernier travail ne doit être consulté qu'avec beaucoup de réserve. Ainsi, p. 158, M. la Blanchetais admet sans discussion l'opinion d'après laquelle Égine aurait été ruinée par un tremblement de terre sous le règne de Tibère, opinion qui ne repose que sur un passage de Tacite (Ann. liv. IV, ch. 13); où au lieu d'*Æginensi* (*civitati*) il faut lire *Ægiensi*, avec le manuscrit et toutes les bonnes éditions. Il s'agit d'une ville d'Achaïe et non d'une île. M. Müller se trompe quand il pense que c'est le ch. 47 du liv. II des Annales qui a donné lieu à l'erreur que n'a pas évitée M. la Blanchetais.

§ 10. *Conclusion.*

Il me reste à résumer en peu de mots dans ce dernier paragraphe les différentes questions qui ont été discutées dans ce mémoire, et à constater quelles nouvelles lumières l'archéologie et l'histoire doivent aux deux décrets que je viens d'examiner.

On ignorait jusqu'ici quelles avaient été les destinées politiques de l'île d'Égine depuis 405 avant J. C. jusqu'à l'époque où elle s'associa à la ligue achéenne. On savait bien qu'en 376 elle était encore dans la condition où l'avait placée Lysandre après la bataille d'Ægos-Potamos, puisque le Spartiate Pollis vint y mouiller, et tint de là Athènes assiégée (1). On avait bien aussi quelque soupçon, d'après un passage d'Aristote (2), que Charès, en 367, l'avait rendue à Athènes (3); et l'Éginétique d'Isocrate, qui suppose des relations intimes entre Égine et Athènes, l'exil de Démosthène à Égine, d'où il fut, par ordre du gouvernement, ramené en Attique sur une galère de l'État (4), enfin l'asile qu'Hypéride, Aristonique de Marathon, Himérée, frère de Démétrius de Phalère, et d'autres encore vinrent chercher dans l'*Æaceium* d'où Archias les arracha, soit par force, soit par ruse (5), prêtaient à cette opinion quelque vraisemblance; mais comme ensuite l'histoire montrait Égine occupée par ceux des successeurs d'Alexandre qui furent en guerre avec Athènes, et leur servant d'arsenal et de point d'attaque (6), les uns avaient supposé que le fait en question se rapportait à une autre époque (7), d'autres l'avaient considéré comme incertain (8).

(1) Xen. *Hell.* liv. V, ch. 4, § 61.
(2) Voyez plus haut, p. 115, note 2.
(3) Voyez plus haut, p. 114 et suiv.
(4) Plut. *Vie de Dém.*, ch. 26 et 27.
(5) *Ibid.*, ch. 28 et Arrien, *succ. d'Alex.*, dans la Bibl. de Photius, Ms. XCII.
(6) Voyez plus haut, p. 115.
(7) Voyez Casaub. sur Polyb., p. 185. Gronov. Wesseling sur Herod., p. 479; Schneider sur Xen. *Hell.*, p. 209.
(8) Voyez M. Müller, ouv. cit., p. 191.

Aujourd'hui, ce me semble, d'après les nouvelles lumières que jette sur cette question le décret en l'honneur du stratége pergaménien, il n'est plus permis de douter qu'Égine ait été reconquise par Athènes en 367, grâce au courage et aux talents militaires de Charès, et conservée, malgré les tentatives de révolte des habitants, grâce à la fermeté et à l'énergie de ce général; que dans ces jours malheureux où Antipater persécuta les derniers défenseurs de la liberté d'Athènes, cette île appartenait encore aux Athéniens; qu'à partir de cette époque, souvent occupée de vive force, mais toujours temporairement, tantôt par Cassandre, tantôt par Démétrius, Égine dut relâcher de plus en plus le lien qui l'unissait à Athènes sans cependant le rompre entièrement. Aussi la voyons-nous, dès qu'Athènes est délivrée par Aratus s'unir, sans doute, à son exemple, aux Achéens, dont le chef héroïque vient de rendre l'indépendance à la ville de Périclès. Bien qu'affranchie en quelque sorte par l'extrême faiblesse où est tombée Athènes, et par ce dernier acte qui la fait entrer comme état libre dans une confédération puissante, Égine n'en conserve pas moins l'organisation et les institutions que Charès lui a données, et la prudente politique des rois de Pergame, quand ils l'achètent des Étoliens, ne change rien en apparence à cet état de choses qui se maintient pendant tout le temps de leur domination. Seulement un gouverneur militaire, envoyé par eux, représente leur autorité dans l'île et leur en garantit l'obéissance. De leur côté, les habitants apportent à leurs institutions religieuses quelques modifications qui ont pour but de flatter leurs dominateurs. Lorsque, en 130 avant J. C., le dernier rejeton des Attalides eut succombé sous les efforts de Rome, Égine, qui sans doute lui était restée fidèle, est envahie par les anciens partisans de la ligue achéenne, probablement Doriens pour la plupart, qui s'étaient exilés lors de l'arrivée d'un maître. Une révolution politique s'opère dans l'île : elle redevient dorienne, et reste dans cette situation malgré la guerre de Mithridate, malgré les incursions des pirates, jusqu'au jour où Antoine la rend aux Athéniens,

qu'Auguste en dépouille peu de temps après. Alors l'île recouvre l'autonomie jusque sous Vespasien qui la lui enlève encore une fois; mais Hadrien la lui rend, et elle en jouissait encore sous le règne de Caracalla.

Ainsi, avec le seul secours de quelques inscriptions, passablement mutilées, j'ai pu, avec une certaine certitude, restituer aux Éginètes près de six cents années de leur histoire (1).

(1) C'est ce qui rendra sensible le tableau chronologique suivant où j'indique par par un astérisque les dates qui ne sont que conjecturales :

Av. J. C.

367 Égine est reconquise par Charès qui y reste probablement quelques années en station avec la flotte athénienne. — Rétablissement de la démocratie et des institutions athéniennes.

* 366 Une conspiration éclate, elle est comprimée.

324 Démosthène exilé à Égine. Plut. *Dém.* ch. 26.

323 Il est rappelé et ramené sur un vaisseau envoyé par le gouvernement. *Ibid.* ch. 27.

322 Hypéride est tué à Égine. *Ibid.* ch. 28.

318 Cassandre force les Éginètes à s'associer à lui. Diod. Sic. liv. XVIII, ch. 69.

307 Démétrius sorti d'Égine et de Salamine s'empare du Pirée. Polyen, liv. IV, ch. 7, § 5. Cf. Plut. *Dém.* ch. 8.

229 Athènes est délivrée du joug macédonien par Aratus. Égine s'unit à la ligue achéenne. Plut *Arat.* ch. 34.

211 Elle est prise par Sulpicius et par les Étoliens qui en chassent sans doute une garnison macédonienne.

211 Égine et ses habitants sont achetés par Attale Ier au proconsul Sulpicius et aux Étoliens. Polybe, XXIII, 8. Voyez p. 600. et suiv. — Émigration de la population dorienne. Voyez p. 134 et 139.

* 210 Attale envoie un de ses gardes du corps pour gouverner l'île en son nom. Voyez p. 135.

208 Attale vient à Égine. Tite-Live, XXVII, 30. Il y passe l'hiver avec P. Sulpicius. *Ibid.* 33 et XXVIII, 5,

207 P. Sulpicius ramène la flotte à Égine Tite-Live, XXVIII, 7.

201 Attale et les Rhodiens, après avoir poursuivi Philippe III qui se retire en Macédoine, vont mouiller à Égine, et de là le roi se rend à Athènes où il est comblé d'honneurs. Polyb. XVI, 25, et Tite-Live, XXXI, 14. Il retourne auprès de sa flotte et va chasser les garnisons macédoniennes qui occupent les îles. Tite-Live, *ibid.* 15. Il s'arrête ensuite à Égine pour attendre les députés que de cette île il a envoyés en Étolie. *Ibid.*

* 200 Philétère, fils d'Attale, est envoyé comme stratége à Égine. Voyez p. 135.

198 Attale passe l'hiver à Égine. Tite-Live, XXXII, 39.

197 Attale est confirmé dans la possession d'Égine à la paix conclue par les Romains avec Philippe III. Voyez p. 130, note 2.

Je m'estime d'autant plus heureux d'un pareil résultat, que jusqu'ici la plus grande obscurité avait régné sur cette époque, malgré les recherches consciencieuses du savant à jamais regrettable qui le premier s'est occupé de reconstituer les archives d'une contrée non moins illustre dans les fastes de la régénération de la Grèce que dans l'histoire de cette lutte solennelle et décisive où ses guerriers méritèrent le prix de la valeur à Salamine.

Av. J. C.

192 Eumène s'arrête longtemps à Égine incertain s'il doit retourner en Asie pour défendre ses États contre Antiochus ou rester auprès des Romains. Tite-Live, XXXVI, 42.

186 Casandre proteste contre la vente d'Égine et demande que l'île soit rendue à la ligue achéenne. Polyb. XXIII, 8, 9.

172 Eumène attaqué et blessé par les émissaires de Persée se réfugie à Égine. Tite-Live, XLII, 16.

* 171 Philétère est rappelé; il est remplacé par Cléon, garde du corps du roi. Voyez p. 135.

* 155 Décret des Éginètes en l'honneur de Cléon. Voyez p. 97 et suiv.

* 132 Le stratége pergaménien d'Égine se déclare pour Aristonique. Voyez p. 140.

* 131 Il lui envoie des secours levés en Achaïe. *Ibid.*

* 130 Défaite d'Aristonique. — Les Romains rétablissent en Grèce les confédérations κατὰ ἔθνος, celle des Achéens exceptée. Ces confédérations, qui sont doriennes, favorisent le retour des bannis d'Égine.

* 129 Retour des Doriens à Égine; révolution dans l'île. Voyez p. 141.

82 et suiv. L'île d'Égine est envahie par les pirates; la ville résiste. Voyez p. 104.

* 66 Décret en l'honneur de l'agoranome Diodore. Voyez p. 105.

41 Antoine donne Égine aux Athéniens. Réaction athénienne. Voyez p. 142.

30 Auguste hiverne à Égine; il écrit de cette île aux Athéniens. *Ibid.*

11-74 Auguste enlève Égine aux Athéniens. Elle reste libre jusque sous Vespasien. Voyez p. 143.

74 Égine perd son autonomie sous Vespasien. *Ibid.*

122 Elle la recouvre sous Adrien. Voyez p. 144.

161-180 Elle en jouit encore sous Marc-Aurèle. *Ibid.*

196-211 Sous Septime-Sévère. *Ibid.*

211-217 Sous Caracalla. *Ibid.*

FIN.

Η ΣΗΡΟΤΡΟΦΙΑ

Imprimerie de A. HENRY, rue Git-le-Cœur, 8.

Η ΣΗΡΟΤΡΟΦΙΑ

ἤτοι

Η ΤΕΧΝΗ ΤΗ͂Σ ΜΕΤΑΞΟΠΟΙΪΑΣ,

Ἐκ διαφόρων ἐρανισθεῖσα

ὑπὸ

ΣΤΕΦΆΝΟΥ ΜΑΡΤΖΈΛΛΑ,

Μέλους πολλῶν Ἑταιριῶν πεπαιδευμένων καὶ πρώην συμβούλου
Τῆς Αὐλῆς καὶ τοῦ ὑπουργείου,

Καὶ ἐκδοθεῖσα φιλοτίμῳ δαπάνῃ

ΤΗΣ ΕΝ ΠΑΡΙΣΙΩ ΕΛΛΗΝΙΚΗΣ ΕΤΑΙΡΙΑΣ

Διὰ πρόοδον τῆς χωρικῆς βιομηχανίας ἐν τῇ Ἑλλάδι.

ΜΕΡΟΣ ΠΡΩΤΟΝ.

αωμϛ ΕΝ ΠΑΡΙΣΙΩ 1846.



Η ΣΗΡΟΤΡΟΦΙΑ

Ητοι ἡ τέχνη τῆς Μεταξοποιΐας.

ΠΑΡΑΤΗΡΗΣΕΙΣ ΠΡΟΗΓΟΥΜΕΝΑΙ.

Περὶ τῶν ἁρμοζόντων κλιμάτων εἰς τὴν σηροτροφίαν.

§ 1. Τὸ πολυτιμότερον προϊὸν μιᾶς ἐπικρατείας, καὶ τοῦ ὁποίου ἡ ἐργασία ἀνήκει ὑπὲρ πάντα τὰ λοιπὰ εἰς ὅλους κοινῶς, πλουσίους τε καὶ πτωχοὺς, νέους καὶ γέροντας καὶ παιδία, ἄνδρας τε καὶ γυναῖκας, ἐστὶν ἡ ἀνατροφὴ τῶν σηρῶν ἤτοι σκωλήκων τοῦ μεταξίου. Αὕτη τελεσφορεῖ εὐτυχῶς εἰς ὅλους τοὺς τόπους, εἰς ὅλα τὰ κλίματα, ὅπου δύνανται νὰ φυτευθῶσι συκαμινέαι, δίδουσαι τὰ πρὸς τροφὴν τῶν σηρῶν ἀναγκαῖα φύλλα· Τὴν σήμερον ἀπεδείχθη οὐχὶ μόνον ὅτι ἡ συκαμινέα εὐθαλεῖ κάλλιστα εἰς τὰς πλείους τῶν ἀρκτικῶν (1) τῆς Γαλλίας ἐπαρχιῶν· ἀλλ' ὅτι, ὡς ἀπέδειξεν ὁ Κ. κόμης Γασπαρίνος ἐν τῇ ἱστορίᾳ

(1) Ἡ Γαλλία ἀρχίζει εἰς τὸν 20' βαθμὸν τὸ' τοῦ βορείου πλάτους καὶ ἐκτείνεται ἕως τοῦ 51°,5'.

τῆς εἰσαγωγῆς τοῦ μεταξίου, ὅτι δύναται νὰ χρησιμεύσῃ πρὸς σηροτροφίαν παντοῦ, ὅπου το δένδρον, ἀπὸ τοῦ καιροῦ τῆς φυλλολογίας (συνάξεως τῶν φύλλων), ἕως ὅτου σταματᾷ ὁ χυλός του, ἔχει διάστημα τοὐλάχιστον δύο μηνῶν, διὰ νὰ γένῃ ἱκανὸν νὰ περάσῃ τὸν χειμῶνα.

§ 2. Ὅσον δὲ διά το κλίμα καθ' αὐτὸ, οἱ λέγοντες ὅτι δὲν ἁρμόζει ἡ σηροτροφία εἴς τινα μέρη τῆς Γαλλίας, οὐδεμίαν ἰδέαν εἶχον τῆς σηροτροφίας. Διότι εἰς κἀνὲν μέρος τῆς μεσημβρινῆς Γαλλίας δὲν δύνανται νὰ σηροτροφῶσιν εἰς τὸν ἔξω ἀέρα, χωρὶς νὰ θερμαίνωσιν ἐνίοτε τὸ σηροτροφεῖον ἤτοι τὸν πρὸς ἀνατροφὴν τῶν σηρῶν θάλαμον. Ἡ διαφορὰ τῶν θερμῶν καὶ τῶν ψυχροτέρων ταύτης κλιμάτων ἐστὶν, ὅτι εἰς ταῦτα θερμάινουσι περισσότερον. Αὐτὰ μάλιστα ἔχουσι μίαν ὑπεροχὴν, ἐπειδὴ οὐδὲν ὑπόκεινται εἰς τὰς πνιγηρὰς θερμότητας καὶ εἰς τὰς πνιγμονὰς, αἱ ὁποῖαι εἰς τὰ μεσημβρινὰ μέρη πολλάκις κατερημόνουσι τὰ σηροτροφεῖα.

Σημείωσις.

Εἰς τὴν Κίναν, ἀρχομένην εἰς τὸν 18ον βαθμὸν τοῦ βορείου πλάτους καὶ ἐκτεινομένην ἕως τοῦ 32ου, καλλιεργοῦσι πανταχοῦ τὴν συκαμινέαν. Ὁ Κ. Στανισλάβος Ἰουλιανοῦ ἔδωσε τῷ Κ. Μπωβὲ σπόρον σηρῶν ἐκ Σεράγγ πρωτευούσης τῆς Μογγολίας, ὅπου τὸ θερμόμετρον καταβαίνῃ τὸν χειμῶνα εἰς τὸν 36ον βαθ-

μὸν τοῦ Ρεωμούρου ὑπὸ τὸ σημεῖον τοῦ παγετοῦ.

Περὶ τῶν δυναμένων νὰ ἐνασχοληθῶσιν εἰς τὴν σηροτροφίαν.

§ 3. Οἱ παραδεδομένοι εἰς τὴν καλλιέργειαν τῆς γῆς, καὶ ἔχοντες διὰ ἄλλα ἐπιτηδεύματα γαίας, κτήρια, ἐργάτας, ἄλογα, ἁμάξια, κοπρίαν, πρὸ πάντων δύνανται νὰ ἐνασχοληθῶσι μετ' εὐκολίας εἰς τὴν σηροτροφικὴν βιομηχανίαν. Διότι μεταχειριζόμενοι τὰ μέσα, ἅ τινα ἤδη ἔχουσιν, ἀπολαμβάνουσιν ἐν ταὐτῷ καὶ τοὺς καρποὺς μιᾶς νέας βιομηχανίας, τὴν ὁποίαν προσθέτουσιν εἰς τὰς λοιπάς. Αὕτη δ' ἐστὶν ἔτι εὐκολώτερη, ἐπειδὴ προηγουμένη πάντων τῶν γεωπονικῶν ἔργων, δὲν ἐπιφέρει οὐδεμίαν δυσκολίαν οὐδ' ἐμπόδιον εἰς αὐτά.

§ 4. Οἱ κατοικοῦντες εἰς τὴν ἐξοχὴν μόνον πρὸς διασκέδασιν, καὶ μὴ ἔχοντες παρὰ κτήματα πολυτελῆ, εἰσὶ βέβαιοι ὡσαύτως, ὅτι θέλουσιν ὠφεληθῆ, φυτεύοντες συκαμινέας καὶ καταγινόμενοι εἰς σηροτροφίαν. Ὅθεν τοῦτο ἐστὶν ἓν μέσον νὰ καταστήσῃ τις ἐπικερδῆ περιβόλια, κήπους, γαίας καὶ κτήρια, τὰ ὁποῖα εἰσὶ πάντη ἄκαρπα, καὶ νὰ ἀποκτήσῃ ἓν εἰσόδημα σημαντικὸν ἀπὸ κτήματα ἀπαιτοῦντα ἔξοδα ἄφθονα καὶ ἀνωφελῆ. Πρὸς τούτοις θέλει εὕρει καὶ μίαν ἐνασχόλησιν πολλὰ ευφρόσυνον, ἡ ὁποία μᾶς εὐχαριστεῖ ἔτι μᾶλλον, ἐπειδὴ δὲν ὑπάρχει πολυχρόνιος, ἀλλ' ἀρκοῦσι δὶ αὐτὴν καθ' ἕκαστον χρόνον ἡ

φροντὶς καὶ ἡ ἐπιστασία εἰς διάστημά τινων ἑβδομάδων.

§ 6. Οὐχὶ μονον οἱ εὔποροι ἐμποροῦσι νὰ ἐνασχοληθῶσιν εἰς τὴν σηροτροφίαν, ἀλλὰ καὶ οἱ ἔσχατοι τῶν πτωχῶν εὑρίσκουσιν εἰς ταύτην ἕνα πόρον τῶν πρὸς τὸ ζῆν ἀναγκαίων. Διότι αὐτὴ ἡ βιομηχανία ἐμπορεῖ νὰ διαιρεθῇ καὶ νὰ ὑποδιαιρεθῇ, ὡς εἰπεῖν, ἐπ' ἄπειρον· καθεὶς κατὰ τὰ μέσα του, καὶ τὴν ἐργασίαν του ἀπολαμβάνει τοὺς καρπούς της. Καὶ μαλιστα αἱ μικραὶ σηροτροφίαι ἔχουσι πολλὰ περισσοτέραν βεβαίοτητα, ὅτι θέλουσι τελεσφορέσει· ἐπειδὴ ὑπόκεινται ὀλιγώτερον εἰς ἀῤῥωστίας, καὶ γίνονται σχεδὸν ἀνεξόδως ὑπὸ γυναικῶν, παίδων τε καὶ γερόντων, μὴ ἐχόντων σχεδὸν ἄλλο ἔργον. Διὰ τοῦτο αὗται αἱ οἰκειακαὶ σηροτροφίαι πληθύνουσιν ἀκαταπαύστως, καὶ εἰσιν αἱ κυρίαι πηγαὶ τῆς μετάξης καὶ τοῦ ἐθνικοῦ πλούτου. Ἀλλὰ παντοῦ οἱ γενναῖοι τῶν πλουσίων πρὸ τῶν ἄλλων τὰς ενθαῤῥύνουσι, καὶ δίδουσι τὸ ἀξιέπαινον παράδειγμα, καταστaίνοντες μεγάλα σηροτροφεῖα καὶ κλωστήρια ἤτοι ἐργοχειρεῖα δὶα νὰ κλώθωσι τὸ μετάξιον, οὐχὶ μονον πρὸς ὄφελος αὐτῶν, ἀλλὰ καὶ ἵνα πλουτίσωσι τὴν πατρίδα, καὶ γένωσιν ἄιτιοι τῆς εὐτυχίας τοῦ φιλοπόνου λαοῦ καὶ ὅλων τῶν ὁμογενῶν.

§ 6. Ὅσον διὰ τὸ κέρδος τῆς τε φυτείας τῶν συκαμινεῶν καὶ τῆς καθ' αὐτὸ σηροτροφίας, λογιζό-

μενός τις κατά τινα παραδείγματα, εὐκόλως βεβαιοῦται, ὅτι οὐδὲν ἀγρονομικὸν ἐπιχείρημα εὑρίσκεται ἐπωφελέστερον. Ὡς ἀπέδειξεν ὁ Κ. Φεῤῥιέρος κατὰ τὸ 1841 ἔτος, ἐν τῇ Γαλλίᾳ ἐμπορεῖ τις νὰ λάβῃ κέρδος, 10 καὶ 15 τα 100 εἰς περί που δύο μῆνας ὁμοῦ καὶ ὅλα τά γινόμενα ἔξοδα. Τὸ αὐτὸ εὕρομεν καὶ ἡμεῖς κατὰ τοὺς γενομένους λογαριασμοὺς εἰς τὰς Μάνδρας τοῦ Σενάρ.

ΤΜΗΜΑ Α. — ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ Α΄.

Περὶ φυτεύσεως συκαμινεῶν.

Περὶ Γαιῶν τε καὶ θέσεως.

§ 7. Ἀποφασίζων τις νὰ κάμῃ κατάστημα σηροτροφίας, πρὸ πάντων καὶ ἀνυπερθέτως πρέπει νὰ φυτεύσῃ συκαμινέας. Τοῦτο τὸ δένδρον ἐπιτυχαίνει σχεδὸν εἰς πᾶσαν ἔκθεσιν ἤτοι θέσιν ὡς πρὸς τὰ διάφορα μέρη τοῦ ὁρίζοντος. Ἀλλ' αἱ ἀμμώδεις γαῖαι καὶ αἱ πετρώδεις, καὶ αἱ θέσεις αἱ ὁπωσδήποτε σκεπόμεναι ἀπὸ μέρους τῆς ἄρκτου καὶ τῆς ἀνατολῆς, ἁρμόζουσιν αὐτῷ πρὸ πάντων. Φευκτέον δὲ κατὰ πάντα τρόπον τὰς χαμηλὰς καὶ ἀργιλώδεις γαίας,

αἱ ὁποῖαι διαμένουσι κάθυγροι. Ἄλλως ὅσον ἡ γῆ καρποφορεῖ περισσότερον, τοσούτῳ μᾶλλον καὶ αἱ συκαμινέαι θέλουσιν εἶναι εὐφορώτεραι.

Περὶ ἐκλογῆς συκαμινεῶν.

§ 8. Πάντες εἰσὶ σύμφωνοι ὅτι αἱ κεντρωμέναι συκαμινέαι πρέπει νὰ προκρίνωνται τῶν ἀγρίων. Ὀνομάζομεν δὲ ἀγρίας τὰς γενομένας ἁπλῶς συκαμινέας ἐκ τοῦ σπόρου, καὶ μὴ κεντρωθείσας. Τὰ φύλλα των εἰσὶν ἐν γένει μικρά, πολυλοβώδη, δυσσύλλεκτα καὶ λεπτά· τὸ δὲ ξύλον ἀκανθῶδες, καὶ ἔχον πλῆθος κλαδίσκων. Τοὐναντίον τὸ ξύλον τῶν καλῶς καλλιεργημένων συκαμινεῶν ἐστὶν ἴσον καὶ ὁμαλόν· τὸ δὲ φύλλον πλατὺ εὐσύλλεκτον, καὶ ἠμπορεῖ νὰ διαφυλαχθῇ παλλὰς ἡμέρας εἰς ἕνα τόπον δροσερόν, χωρὶς νὰ χάσῃ τι τῆς ποιότητός του. Τὰ δένδρα αὐτῶν γίνονται ὡσαύτως ἐκ σπόρου, ἀλλ' ἐκλέγονται, κεντρόνονται καὶ καλλιεργοῦνται ἐπιμελῶς.

§ 9. Οἱ σπόροι τῶν συκαμινεῶν ὑπάρχουσι πολλῶν εἰδῶν, ἀλλ' οἱ φυτευταὶ πρέπει νὰ ἐνασχοληθῶσι μόνον εἰς τὰ καλῶς ἐγνωσμένα εἴδη, τὰ ὁποῖα εἰσὶν ὅλα κεντρωμένα. Ταῦτα δέ εἰσιν ἡ συκαμινέα, καλουμένη ῥόδον τῆς Μπαγνιὸλ, ἡ κρινόχροος, ἡ φυλλόροδος, ἡ ἐλάτη, ἡ ἄσπρη τῆς Ἰταλίας, ἡ πλατύφυλλος λεγομένη, κτλ. Αὐταὶ αἱ συκαμινέαι εἰσὶν αἱ καλήτεραι πρὸς σηροτροφίαν, καὶ τὰ φύλλα των κάμνουσι τὰ πολυτιμότερα μετάξια.

Σημείωσις.

Καίτοι τῆς κεντρωμένης συκαμινέας ἐχούσης τοσαύτας ὑπεροχάς, δὲν πρέπει νὰ ἐξοβελίσωμεν παντελῶς ἀπὸ τῶν φυτευτηρίων τὴν ἀγρίαν συκαμινέαν· τῆς ὁποίας τὸ φύλλον ἐστὶ πλέον τρυφερὸν καὶ πλέον πρώϊμον, καὶ ἑπομένως ὠφελιμώτερον διὰ τὰς πρώτας ἡλικίας τῶν σηρῶν. Πρέπει λοιπὸν νὰ φυτεύσωμεν ἀριθμόν τινα ἀγρίων, ὁ ὁποῖος νὰ ἐξαρκέσῃ διὰ τοὺς σῆρας ἕως εἰς τὸ ἥμισυ τῆς τρίτης ἡλικίας. Τότε δὲ δυνάμεθα νὰ ἀρχίσωμεν ἵνα δώσωμεν φύλλα κεντρωμένων συκαμινεῶν, ἀνακατόνοντές τα μὲ τὰ ἄγρια εἰς τὴν ἀρχὴν, καὶ αὐξάνοντες αὐτὰ κατὰ πρόοδον.

Περὶ σχήματος συκαμινεῶν.

§ 10. Δυνάμεθα νὰ σχηματίσωμεν τετραχῶς τὰς συκαμινέας, καλλιεργοῦντες αὐτὰς ὑψοκόρμους, ἡμικόρμους, μικροκόρμους καὶ φρακτοειδεῖς. Ἡ ὑψόκορμος ἔχει κορμὸν δύο μέτρων (1) ἕως τῶν κλάδων· ἡ ἡμίκορμος ἔχει κορμὸν κοντότερον ταύτης ἕως ἑνὸς μέτρου· ἡ δὲ μικρόσωμος καὶ ἡ φρακτοειδὴς ἔχουσι κορμὸν 33 ἑκατοστημορίων. Μόνον κεντρωμένας συκαμινέας φυτεύουσιν ὑψοκόρμους καὶ

---

(1) Τὸ μέτρον ἐστὶ τὸ ἑκατομυριοστὸν τοῦ περιεχομένου τόξου τοῦ μεσημβρινοῦ ἀπὸ τε τοῦ βορείου πόλου καὶ τοῦ ἰσημερινοῦ, καὶ περιέχει περί που τρεῖς πόδας γεωμετρικοὺς καὶ 11 1/2 γραμμάς.

μικροκόρμους· τὰς δὲ ἀγρίας φυτεύουσι φρακτοειδῶς, αἱ ὁποῖαι οὖσαι εὐροστότεραι καὶ ἀπαιτοῦσαι ὀλιγωτέραν ἐπιμέλειαν, αὐξάνουσι κάλλιστα τοιουτοτρόπως.

Περὶ συκαμινεῶν ἡμικόρμων κεντρωμένων.

§ 11. Ἔκ τινων χρόνων τοῦτο τὸ σχῆμα προκρίνεται τῶν ἄλλων, καὶ μάλιστα εἰς τὰ νέα φυτευτήρια. Αἱ οὕτω καλλιεργούμεναι συκαμινέαι ὑπόκεινται ὀλιγώτερον εἰς τοὺς παγετοὺς τῆς ἀνοίξεως παρὰ αἱ μικρόσωμοι καὶ αἱ φρακτοειδεῖς, τῶν ὁποίων οἱ κλάδοι εἰσὶ πολλὰ χαμηλοὶ καὶ πλησίον τῆς γῆς. Πρὸς τούτοις φυτεύονται πολλὰ εὔθηνά, καρποφοροῦσι γρηγορώτερα, καὶ φυλλολογοῦνται εὐκολώτερα παρὰ αἱ ὑψόκορμοι.

§ 12. Διὰ νὰ σχηματίσωσι συκαμινέας ἡμικόρμους κεντρωμένας, ἀγοράζουσι φυτάρια τριῶν χρόνων, ἑνὸς χρόνου, ἀφ' οὗ ἐσπάρθη, ἑνὸς χρόνου φυτεύσεως καὶ ἑνὸς μετὰ τὸ κέντρωμα. Εἰσὶ δὲ χονδραὶ τοὐλάχιστον ὡς τὸ δάκτυλον καὶ μακραὶ δύο μέτρων Ἔτι κάλλιον δὲ νὰ τὰ ἀγοράσῃ τις τούτου τοῦ μεγέθους ἀπὸ τὰ φυτευτήρια, παρὰ νὰ τὰ σπείρῃ ὁ ἴδιος, ἐπιφορτιζόμενος μὲ τὸ σπάρσιμον, τὸ φυτευτήριον καὶ τὸ κέντρωμα. Ἡ τέχνη τοῦ φυτουργοῦ ἐστὶ χωριστὴ, καὶ ἀπαιτεῖ ἐμπειρίαν καὶ σπουδὰς εἰδικάς. Θέλων τις νὰ τὴν ἐπιχειρισθῇ ἐκ τοῦ προχείρου, θέλει κινδυνεύσει νὰ κάμῃ πλεῖστα λάθη,

πολλάς δαπάνας ἀνωφελεῖς, καὶ θέλει χάσει τὸν καιρόν του. Ὅμως ὁ κτηματίας θέλει κάμει καλὰ, καίτοι ἀγοράζων δενδρίδια, νὰ ἔχῃ ἓν μικρὸν φυτεύτήριον, τὸ ὁποῖον θέλει τῷ χρησιμεύσει διὰ διδασκαλεῖον, καὶ θέλει τῷ προμηθεύσει φυτὰ πρὸς ἀναπλήρωσιν τῶν φθειρομένων.

§ 13. Κάλλιον δὲ ὑπάρχει νὰ ἀγοράσωμεν εἰς φυτευτήρια τοῦ τόπου, παρὰ νὰ τὰ φέρωμεν παλλὰ μακρόθεν, καὶ νὰ πάσχωσιν ἀπὸ ψύχραν ἢ ἀπὸ τὸ μῆκος τοῦ δρόμου. Αἱ ἡμίκορμοι δύνανται νὰ φυτευθῶσιν εἰς ἀπόστημα τεσσάρων μέτρων. Ἐμπορεῖ δὲ καὶ νὰ διαφέρῃ ἡ ἀπόστασις κατὰ τὴν εὐκαρπίαν τῆς γῆς. Ὅσον ἡ γῆ ἐστὶ πλέον εὔγονος, τοσούτῳ περισσότερον τὰ δένδρα αὐξάνουσιν, ὅθεν πρέπει νὰ τὰ ἀπομακρύνωμεν ἀναλόγως. Τοὐναντίον ὅσον ἡ γῆ ἐστὶ πλέον ἄκαρπος, τοσοῦτον ὀλιγώτερον πρέπει νὰ ἀπέχωσιν, ἐπειδὴ οἱ κλάδοι αὐτῶν δὲν θέλουσιν ἐκτανθῆ πολύ.

Σημείωσις.

Πολλοὶ ἐν τῷ καιρῷ τῆς φυτεύσεως σκάπτουσιν ὅλην τὴν γῆν εἰς βάθος πέντε ἢ ἕξ δεκατημορίων μέτρου· κάλλιον δὲ νὰ τὴν σκάψωσιν ἐν μέρει· δηλ· νὰ φυτεύσωσι τὰ δένδρα εἰς ἕνα λάκκον περιέχοντα ἓν μέτρον τετραγωνικόν, καὶ ἔπειτα καθ' ἕκαστον χρόνον νὰ σκάψωσιν ἓν μέτρον τριγύρω τῆς ἐσκαμμένης γῆς, ἕως νὰ σκαφθῇ ὅλη ἡ γῆ.

Περὶ συκαμινεῶν ὑψοκόρμων.

§ 14. Αἱ ὑψόκορμοι συκαμινέαι ἔχουσι τὴν κεφαλὴν ἤτοι τοὺς κλάδους, ὡς εἴπαμεν, ἀπέχοντας δύο μέτρα ἀπὸ τῆς γῆς. Δύναταί τις νὰ σχηματίσῃ τοιούτου εἴδους συκαμινέαν μὲ φυτάριον κεντρωμένον εἰς τὸν ἴδιον τόπον· ἀλλά κάλλιόν ἐστι νὰ τὸ ἀγοράσῃ εἰς τὸν φυτουργὸν διὰ τὰς ῥηθείτας αἰτίας. Τὰ τοιαῦτα φυτάριά εἰσιν ἑπτὰ ἢ ὀκτὼ χρόνων, καὶ ἔχουσι τὸ χόνδρος δύο τρίτων γρόθου. Τὰ φυτεύουσιν εἰς ἀγρὸν, ἀπέχοντα τὸ ἓν τοῦ ἄλλου 10 ἕως 15 μέτρα, διὰ νὰ καλλιεργήσωσι τὸ ἐν μέσῳ διάστημα, ἢ εἰς τὰς ἄκρας τῶν ὑποστατικῶν, ἢ ἀμφοτέρωθεν διὰ περίπατον. Φυτεύονται δὲ εἰς λάκκους δύο μέτρων κατὰ τὰ πλευρὰ, καὶ βαθεῖς τὸ πολὺ ἕως ἑνὸς μέτρου. Ὅτε τοῦτο γίνεται εἰς πεδίον (κάμπον), προσαρμόζομεν εὐκόλως τὸ σύστημα τῆς συνεχοῦς σκαφῆς, φανερωθείσης διὰ τὰς ἡμικόρμους συκαμινέας.

Περὶ τῆς μικροκόρμου συκαμινέας.

§ 15. Ἡ μικρόκορμος δὲν διαφέρει ἀπὸ τὴν ἡμίκορμον, παρὰ κατὰ τὴν κεφαλὴν ἤτοι τοὺς κλάδους, οἱ ὁποῖοι ἀρχίζουσι πλησιέστερον τῆς γῆς. Ἡ τε φύτευσις καὶ ἡ καλλιέργεια ταύτης εἰσὶν αἱ αὐταὶ μὲ τὰς τῆς ἡμικόρμου. Ὅμως ἀρχίζουσι νὰ παραιτῶσι τὴν φύτευσιν τῆς μικροκόρμου, ἐπειδὴ ὑπόκειται καταπολλὰ εἰς τοὺς παγετοὺς τῆς ἀνοίξεως.

Περὶ τῆς φρακτοειδοῦς συκαμινέας.

§ 16. Αἱ φρακτοειδεῖς εἰσι χαμηλαὶ ὡς ἡ μακρόκορμος, καὶ ὑπόκεινται ὁμοίως εἰς τοὺς παγετούς. Ἁρμόζει δὲ ἡ τοιαύτη καλλιέργεια γενικῶς εἰς τὰς ἀγρίας, αἱ ὁποῖαι οὖσαι πλέον εὔρωστοι πάσχουσιν ὀλιγώτερον ἀπὸ τῶν παγετῶν καὶ τῆς πάχνης, ὅθεν ἐπιτυγχαίνουσι κάλλιστα. Εἰς εὐκάρπους γαίας τὰς φυλλολογοῦσι κατ' ἔτος, καὶ ἔπειτα τὰς κλαδεύουσιν εὐθὺς ἕως τοῦ κορμοῦ, ὡς τὰς ἰτέας. Ἀλλὰ δὲν πρέπει νὰ κλαδευθῶσι τόσον ἀργά, ὥστε τὰ νέα βλαστοράκια νὰ μὴν ἔχωσι καιρὸν διὰ νὰ ὡριμάσωσι. Τοῦτο δὲ εὔκολον, ἐπειδὴ τὰ φύλλα των χρησιμεύουσι διὰ τὰς πρώτας ἡλικίας τῶν σηρῶν, καὶ ἡ χρεία ἀπαιτεῖ ἵνα τὰς φυλλολογήσωσι πρὸ τῶν ἄλλων.

Σημείωσις.

Εἰς τὰς Μάνδρας του Σενάρ εἰσι συκαμινέαι φρακτοειδεῖς ἄγριαι, αἱ ὁποῖαι πρὸ δέκα χρόνων ἄρχισαν νὰ καλλιεργηθῶσι τοιουτοτρόπως, καὶ διατηροῦνται εὔρωστοι καὶ εὐθαλεῖς. Τὰ δένδρα ἀπέχουσι τὸ ἓν τοῦ ἄλλου ἓν δεκατόμετρον (1), ἡ δὲ κεφαλὴ αὐτῶν οὐδὲν ἀπέχει τῆς γῆς ὑπὲρ τὰ τρία δεκατόμετρα. Ἀπὸ καιροῦ εἰς καιρὸν τὰς σκάπτουσι καὶ τὰς κοπρίζουσιν, ὡς τὰς ἄλλας συκαμινέας.

---

(1) Συμφέρει δὲ περισσότερον να φυτευθῶσιν εἰς ἀπόστημα ἑνὸς μέτρου.

Προφυλακαὶ διὰ τὴν φύτευσιν.

§ 17. Οἱ κανόνες τῆς φυτεύσεως τῶν συκαμινεῶν εἰσὶ γενικῶς οἱ αὐτοὶ μὲ ἐκείνους, οἱ ὁποῖοι χρησιμεύουσι διὰ ὅλα τὰ ἄλλα δένδρα. Λοιπὸν τοσούτῳ κάλλιον θέλουσιν ἐπιτύχει, ὅσο ἐπιμελέστερον ἡ γῆ θέλει προετοιμασθῆ, ὅσον μὲ περισσοτέραν προσοχὴν θέλουν πλησιάσει καὶ διαθέσει τὰς ῥίζας εἰς τὴν γῆν, καὶ ὅσον ὁ καιρὸς θέλει εἶναι ἁρμοδιώτερος. Συνήθως φυτεύουσι πρὸ τοῦ χειμῶνος ἢ τὴν ἄνοιξιν· ἡμεῖς δὲ προκρίνομεν τὴν ἄνοιξιν, καὶ μάλιστα εἰς τὰ βόρεια μέρη, διὰ νὰ ἀποφύγωμεν τὴν αὐστηρότητα τοῦ χειμῶνος, ἡ ὁποία ἐνίοτε ὑπερβάλλει.

Σημείωσις.

Ἡ ἐποχὴ τῆς φυτεύσεως, ὡς καὶ διὰ τὰ λοιπὰ δένδρα κρέμεται ὀρθῷ τῷ λόγῳ ἀπὸ τοῦ κλίματος καὶ τοῦ τόπου.

Περὶ φυτεύσεως καὶ καλλιεργείας.

§ 18. Η συνεχὴς φυλλολογία ἐπιφέρει μεγάλην βλάβην, διότι ἐστὶν ἔργον ἐνάντιον τῇ φύσει, ἡ ὁποία ἐπροσδιώρισε τὸν καιρὸν τῆς φυλλοῤῥοΐας. Διὰ νὰ τὸ καταλάβωμεν ἐντελῶς, ἂς ἐνθυμηθῶμεν τὴν ἀθλίαν κατάστασιν τῶν δένδρων, ὅταν αἱ κάμπαι τρώγουσι τὰ φύλλα των. Πόσον πάσχει τὸ δένδρον! Μετὰ ποίας δυσκολίας ἀναλαμβάνει, καὶ φύει νέα φύλλα! Οὐδεμία ἀμφιβολία ὅτι ἤθελε ξηρανθῆ, ἐὰν ἤθελε δοκιμάσει ταύτην τὴν μάστιγα πολλοὺς χρόνους κα-

ΠΡΟΛΕΓΟΜΕΝΑ ΑΝΑΓΚΑΙΑ.

Τὰ ἀναγκαιότερα εἰς ἓν γένος πρὸς δόξαν καὶ εὐτυχίαν του εἰσὶν ἡ καλὴ καὶ τακτικὴ διοίκησις, οἱ δίκαιοι καὶ σοφοὶ νόμοι, τὰ πολιτικὰ δίκαια ἑκάστου τῶν ἰδιωτῶν, αἱ ἐπιστῆμαι καὶ αἱ τέχναι. Ἀλλὰ ταῦτα πάντα οὐδὲν ἐξαρκοῦσιν, ἐπειδὴ ἡ ἀφθονία καὶ ὁ πλοῦτος πρὸς τούτοις ἀπαιτοῦνται ἀπαραιτήτως. Ὁ δὲ πλοῦτος τοῦ γένους κατὰ τὴν πολιτικὴν οἰκονομίαν συνίσταται ὑπὸ τῆς χρηματικῆς περιουσίας, τῆς γῆς καὶ τῆς ἐργασίας αὐτοῦ. Ἐκ τούτων τὰ μὲν χρήματα λείπουσιν εἰς τὴν Ἑλλάδα, ἡ δὲ γῆ ἐστὶν εὔκαρπος καὶ πλουσία εἰς πᾶν εἶδος προϊόντων, καὶ οἱ κάτοικοι νοήμονες, δραστήριοι καὶ φιλόπονοι· ἡ ἐργασία λοιπὸν τῶν Ἑλλήνων ὑπὲρ πάντα πρέπει καὶ δύναται νὰ πλουτίσῃ τὴν Ἑλλάδα, δηλ· ἡ βιομηχανία.

Αἱ δὲ ἐργασίαι διαιροῦνται γενικῶς, ὡς ἡ βιομηχανία, εἰς ἀστικὴν ἤτοι ἐργοχειρεῖα, καὶ χωρικήν. Ὅμως διὰ τὰ ἐργοχειρεῖα ἀπαιτοῦνται ἐπιστῆμαι καὶ τέχναι, ἀτελῶς ἐγνωσμέναι ἐν τῇ Ἑλλάδι, πρὸς δὲ ἐργάται ἐξησκημένοι καὶ ἐπιτήδειοι, καὶ μεγάλαι ποσότητες χρημάτων, ὧν ὑστερεῖται ἡ Ἑλλάς. Ἀποσιωπῶ τοὺς μεγάλους κινδύνους καὶ συνεχεῖς τῶν τοιούτων ἐπιχειρημάτων. Ἡ δὲ χωρικὴ βιομηχανία ἐστὶν εὐχερὴς καὶ εὐεπιχείρητος καὶ διὰ τοὺς ἁπλουστέρους καὶ ἀπειροτέρους ἐργάτας, καὶ διὰ τὴν πτωχοτέραν κατάστασιν. Πρὸς τούτοις ἐστὶν ἀσφαλεστέρα πάντων τῶν ἄλλων ἐπιχειρημάτων, φέρουσα πάντοτε τὴν ἀφθονίαν εἰς τὴν ἐπικράτειαν, καὶ πολλάκις μεγάλα πλούτη, ὡς πᾶσαι αἱ ἐποχαὶ καὶ πάντα τὰ μέρη τῆς γῆς ἀποδείχνουσιν. Οἱ βασιλεῖς τῆς Περσίας, τῆς Αἰγύπτου κτλ. ἐκαλλιεργοῦσαν τὸ πάλαι τὴν γῆν μετὰ τῶν μεγιστάνων καὶ μετὰ λαμπροτάτης πομπῆς, διὰ νὰ παρακινήσωσι τὸν λαὸν εἰς τοῦτο τὸ ἀναγκαῖον καὶ ἀξιέπαινον ἔργον. Τὸ αὐτὸ πράττουσι τὴν σήμερον οἱ βασιλεῖς τῆς Κίνας, ἐν ᾧ αἱ βασίλισσαι μετὰ τῶν ὑπερτέρων δεσποινῶν συνάζουσι φύλλα συκαμινέας καὶ ἀνατρέφουσι σῆρας.

Ἀλλὰ διαφέρει τὰ μέγιστα τὸ νὰ ἀποτελέσῃ τις τὰς ἐργασίας τῆς ψυχῆς μετ' ἐπιτηδειότητος καὶ ἐμπειρίας, ἢ ἀπείρως, καὶ ὡς τύχῃ. Τὴν σήμερον μάλιστα τὰ φῶτα ηὔξησαν, αἱ παρατηρήσεις ἐπανε-

λήφθησαν, τὰ πολλαπλάσια πειράματα πολλῶν πεπολισμένων ἐθνῶν μᾶς ἐφώτισαν, ὥστε της χωρικῆς βιομηχανίας ἕκαστος κλάδος· γεωργία, κηπουρία, μελισσοτροφία, σηροτροφία, ἀμπελουργία, κτηνοτροφία, κτλ., ἔγιναν τέχναι χωρισταί. Αὗται δὲ κατ' εὐτυχίαν ἔχουσι πρὸς τοῖς ἄλλοις καὶ ἄλλο μεγάλον προτέρημα· καθεὶς δὲν ἔχει χρείαν ἀπαραίτητον νὰ τὰς ἠξεύρῃ ἐντελῶς ἵνα ἐργάζηται, ἀλλ' ἀρκεῖ νὰ ἔχωσιν ἰδέαν πλήρη αὐτῶν οἱ ἔφοροι τῆς διοικήσεως, καὶ οἵ τε ἐπιχειρισταὶ καὶ οἱ ἐπιστάται τῶν μεγάλων ἐπιχειρημάτων, ἵνα διευθύνωσι καὶ ὁδηγήσωσι τοὺς ἐργάτας εἰς τὴν πρᾶξιν. Οὗτοι θέλουν ἐξασκηθῆ εὐκόλως, θέλουσι πράξει κατ' ὀλίγον, καὶ πάντα προοδεύσουσι καὶ εὐτυχήσουσιν εἰς ὀλίγον καιρόν.

Ἀληθέστατον κατὰ δυστυχίαν ὅτι ὁ ἀμαθὴς ὡς ἐπὶ τὸ πλεῖστον οὐδὲν γνωρίζει τὴν ἀσθένειάν του. Πιστεύει μάλιστα εἶναι ὁ ἐμπειρότερος, καίτοι ἀνάξιος καὶ ἄθλιος, καὶ περιφρονεῖ καταγελῶν τὰς συμβουλὰς τῶν ἐμπείρων καὶ πρακτικῶν. Ἀλλὰ μετέπειτα ἡ ἐπιτυχία τῶν ἄλλων διὰ τῶν καλῶν μεθόδων, καὶ αἱ ἴδιαι ζημίαι καὶ ἀποτυχίαι τοὺς φωτίζουσι, παιδεύουσι τὴν ἀμαθῆ αὐτῶν ἰσχυρογνωμίαν, καὶ τοὺς ἰατρεύουσι. Προσθετέον ὅτι ἡ πρόοδος τῆς βιομηχανίας οὐχὶ μόνον πλουτίζει τό τε βασίλειον καὶ τὸ γένος· ἀλλ' ἔτι καταπείθει τὸν γεωργόν, ὅτι μεγίστη

χρεία ἐστὶν ἵνα διδαχθῶσι τὰ παιδία του νὰ διαβάσωσι, νὰ γράψωσι καὶ νὰ λογαριάσωσιν ὀλίγον. Τὸ ὁποῖον ἀναπτύσσει τὴν νόησιν αὐτῶν, τοὺς κάμνει νὰ γνωρίσωσι τὰ πρὸς τοὺς ἄλλους χρέη, τοὺς φωτίζει καὶ τοὺς ἀποκαθιστᾷ πολίτας τιμίους καὶ εἰρηνικούς.

Διὰ αὐτοὺς τοὺς λόγους ἐπρόκρινα τὴν χωρικὴν βιομηχανίαν τῆς ἀστικῆς, καὶ μάλιστα εἰς τὴν Ἑλλάδα, ὅπου ὑπὸ τὸν ζυγὸν τῶν Μωαμεθάνων τὰ ἐννέα δέκατα τῶν κατοίκων τοὐλάχιστον ἐξωλοθρεύθησαν, καὶ ἑπομένως ἡ γῆ ἐστὶ κεχερσωμένη, μικρὸς δὲ ὁ ἀριθμὸς τῶν ἐργατῶν καὶ τῶν γεωργούντων. Ὅθεν πολλοὶ μοὶ ἐσυμβούλευον ἵνα προσπαθήσω νὰ σταλθῶσιν εἰς τὴν Ἑλλάδα τὰ καλήτερα βιβλία περὶ τῶν διαφόρων κλάδων τῆς χωρικῆς βιομηχανίας, διὰ νὰ μεταφρασθῶσι νεοελληνιστί. Ἀλλ' οἱ συγγραφεῖς τῶν σοφωτέρων πονημάτων, καὶ πολλοὶ τῶν πεπαιδευμένων τὸ ἀπεδοκίμαζον, λέγοντες· 1° ὅτι τὰ βιβλία εἰς τὴν Γαλλίαν καὶ αἱ τελειοποιήσεις διαδέχονται ἓν τὸ ἄλλο καθ' ἑκάστην, ὥστε ἕως νὰ μεταφρασθῇ ἓν βιβλίον, συμβαίνει πολλάκις νὰ τελειοποιηθῇ περισσότερον, καὶ ἐν μέρει νὰ διορθωθῇ ὑπ' ἄλλων συγγραφέων· 2° ὅτι κἀνὲν πόνημα δὲν περιέχει ὅλας τὰς εὑρισκομένας ἐπωφελεῖς ἰδέας εἰς πολλὰ ἄλλα· 3° ὅτι δὲν ἠμποροῦσι νὰ τὰ ἐξηγήσωσιν εἰς τὴν Ελλαδὰ ἐντελῶς καὶ ἀπταίστως.

Διότι εὑρίσκονται εἰς αὐτὰ πολλαὶ λέξεις τε καὶ φράσεις τεχνικαὶ, καὶ περιγραφαὶ πολλῶν ἐργασιῶν, ἐργαλοίων καὶ οἰκοδομημάτων νέων καὶ ἀγνωρίστων ἐκεῖ· 4° ὅτι δὲν θέλουσιν εὑρεθῆ ἐκεῖ, ὡς εἰς Παρίσιον, ὑποκείμενα γνωρίζοντα ἐντελῶς τὰς διομηχανίας, ἵνα διορθώσωσι τὰ ἐσφαλμένα, καὶ ἀναπληρώσωσι τὰ ἐλλείποντα.

Διὰ αὐτὰς τὰς αἰτίας ἠναγκάσθην νὰ διευθύνωμαι εἰς πολλοὺς Ἕλληνας, καὶ φιλέλληνας, καὶ οὕτως ἐσυστήσαμεν ἐν Παρισίῳ Ἑλληνικὴν Ἑταιρείαν τῆς χωρικῆς διομηχανίαν, ὁ δὲ σκοπὸς ἡμῶν ἐστὶ πρὸ πάντων ἵνα συνθέσωμεν νεοελληνιστὶ ἐγχειρίδια περὶ ὅλων τῶν εἰδῶν ταύτης τῆς διομηχανίας. Καί τινες ἤδη τῶν τε Ἑλλήνων καὶ τῶν φιλελλήνων καταγίνονται εἰς τὴν σύνθεσιν πολλῶν ἀναγκαίων ἐγχειριδίων, ὧν μέρος θέλει σταλθῆ ἀναργύρως εἰς τὰ σχολεῖα καὶ εἰς τοὺς καθηγητὰς, τὰ δὲ λοιπὰ πωληθήσονται, ὡς οἷόν τε εὐθηνότατα. Εγὼ δὲ 1° εἰδὼς ὅτι οἱ Κινέζοι πρὸ τεσσαράκοντα αἰώνων ἄρχισαν νὰ καταγίνωνται εἰς τὴν μεταξοποιΐαν, τὴν ὁποίαν στοχάζονται ὡς τὴν πλουσιωτέραν πηγὴν τοῦ ἐθνικοῦ πλούτου τῆς Κίνας· ὅτι ἐθεοποίησαν τὴν αὐτοκρατόρισσαν αὐτῶν, ἡ ὁποία ἐνησχολήθη ἡ πρώτη εἰς τὴν σηροτροφίαν· καὶ ὅτι αἱ αὐτοκρατόρισσαι καὶ αἱ πρωτεύουσαι δέσποιναι τῆς Κίνας, ἵνα δώσωσι καλὸν παράδειγμα εἰς τὸν λαὸν, στοχάζονται ἱερὸν

αὐτῶν χρέος νὰ σηροτροφῶσιν αὐταὶ αἱ ἴδιαι καθ' ἕκαστον χρόνον· 2ο ἀνεγνωκὼς ὅτι ὁ Κόμης Δάνδολος γράφει, πῶς ἡ Ἰταλία ἐκέρδιζε δύο φορὰς περισσότερον διὰ τῆς ἐξαγωγῆς τοῦ μεταξίου παρὰ διὰ τῆς ἐξαγωγῆς ὅλων τῶν ἄλλων προϊόντων ὁμοῦ, χωρὶς νὰ λογαριάσῃ τὸ μένον μετάξι εἰς τὸν τόπον· 3ο οὐκ ἀγνοῶν ὅτι ἡ Γαλλία κάμνει κατ' ἔτος μετάξην 200 ἑκατομμυριάδων (μιλλιουνίων), καὶ ὅτι οἱ Ἕλληνες ὡσαύτως ἐνασχολοῦνται πολὺ εἰς τὴν σηροτροφίαν εἴς τε τὴν Ἄνδρον, καὶ εἰς τὴν Θεσσαλονίκην, Μιστρᾶν, Βόλον, κτλ.; ἀλλ' ὑστερούμενοι βιβλίων, δὲν ἠξεύρουσιν οὐδὲ τὴν θεωρίαν, οὐδὲ τοὺς πρακτικοὺς κανόνας ταύτης τῆς βιομηχανίας· Διὰ ταῦτα πάντα ἀποφάσισα νὰ συνθέσω ἐγχειρίδιον περὶ σηροτροφίας, ὡς οἷόν τε, σύντομον, ὅμως ἐντελές.

Ἀφ' οὗ λοιπὸν ἐξέταξα τὰ καλήτερα βιβλία, ἐδιάλεξα τὸ τοῦ Κ. Μπουλλενσά, Γραμματέως τῆς ἐν Παρισίῳ θηρικῆς ἑταιρείας, ὂν συντομώτερον καὶ μεθοδικώτερον τῶν ἄλλων, καὶ περιέχον ἱκανὰς ἰδέας περὶ πάντων τῶν μερῶν τῆς βιομηχανίας ταύτης: Ἀλλ' ἀρχίσας νὰ μεταφράσω συνήντησα ἐξ ἀμαθείας τῆς τέχνης πλείστας δυσκολίας, ὡς μοὶ εἶχαν προειπεῖ. Λοιπὸν ἐπεσκέφθην πολλὰ σηροτροφεῖα καὶ κλωστήρια, ὅπου εἶδα τὴν κατασκευὴν καὶ τὴν διάταξιν τῶν οἰκοδομημάτων, τοὺς ἀνατρεφομένους σῆρας, τὰ διάφορα ἐργαλεῖα, τὸ κλάδευμα τῶν συκα-

μιναῶν, κτλ. Ἀλλ' ἔτι εἶχον δυσκολίαν νὰ μεταφράσω, ἕως ὅτου ὁ ἴδιος συγγραφεὺς ἐσυγκατάνευσε νὰ μοὶ ἐξηγήσῃ ὅλας τὰς ἀσαφείας (1). Ἔπειτα ἐπρόσθεσα μερικὰς σημειώσεις καὶ ἐπιδιορθώσεις νεωτέρας εἰς τοῦτο τὸ ἐγχειρίδιον, καὶ διὰ νὰ γένῃ τὸ ἔργον μου τέλειον ἐπρόσθεσα καὶ ἓν παράρτημα, ὡς δεύτερον μέρος, περιέχον τὰς ἀναγκαιοτέρας καὶ ἐπωφελεστέρας ἰδέας, εὑρισκομένας εἰς τὰ καλήτερα βιβλία, τῆς Κίνας, τῆς Ἰταλίας καὶ τῆς Γαλλίας. Κοινοποιῶ προσέτι ὅτι, ἐπειδὴ ἡ ἑταιρία δὲν ἔχει ἄλλον σκοπὸν ἐκτὸς τῆς κοινῆς ὠφελείας, ἐπιτρέπεται τῷ βουλομένῳ νὰ τυπώσῃ τὰ βιβλία της διὰ λογαριασμόν του, χωρίς τινος ἀπαιτήσεως ἀπὸ μέρους ἡμῶν.

Ὅσον δὲ διὰ τὸ ὕφος τοῦ παρόντος βιβλίου, στοχάζομαι χρέος μου νὰ φανερώσω, ὅτι ἐφύλαξα τοὺς ἑπομένους κανόνας· α΄ ἀπέφυγα τάς τε ξένας καὶ τὰς χυδαϊκὰς ἢ διεφθαρμένας λέξεις· β΄ ὅτε δὲν εὑρίσκω τεχνικὰς λέξεις ἑλληνικὰς, συνθέτω νέας κατὰ τὴν φύσιν τῶν πραγμάτων· γ΄ ὅταν ἡ χρεία ἀπαιτῇ, μεταχειρίζομαι τὰς σαφεστέρας καὶ εὐληπτοτέρας λέξεις Ἑλληνικάς· δ΄ ὅταν ὁ κοινὸς λαὸς καταλαμβάνῃ, συντάττω ἑλληνικῶς καὶ οὐχὶ χυδαϊκῶς· π. χ. ἀντὶ

(1) Αὕτη δὲν ὑπάρχει μετάφρασις, ἀλλ' ἐκλογὴ τῶν ἀναγκαίων καὶ ἐπωφελῶν διὰ τὴν Ἑλλάδα.

ξύλου· ε΄ σχηματίζω καὶ κλίνω κατὰ τὴν γραμματικήν· ς τὰς διεφθαρμένας λέξεις διορθόνω· σκαφεῖον ἀντὶ τζαπί· ζ΄ πλησιάζω εἰς τὴν ἀττικὴν, ὅταν μὴ ὦ ἀσαφής· η΄ συντάττω τὸ θέλω μετὰ ἀπαρεμφάτου, ὡς εἰς ὅλας τὰς διαλέκτους τῶν Ἑλλήνων. Τὸ δὲ ἀπαρέμφατον τῆς νεοελληνικῆς ἐστὶ πλησιέστερον τῆς ἀττικῆς παρὰ τὸ τῶν ἄλλων διαλέκτων· τὸ μὲν εἰς ειν ἀποβάλλει μόνον τὸ ν, τὸ δὲ εἰς ῆναι ἀποβαλλει τὸ ναι· π. χ. θέλω γράψει ἢ γραφθῆ. Μεταχειρίζομαι δὲ τὸ ἀπαρέμφατον, ὁσάκις εἰμὶ σαφής·

θ΄ Οὐδὲν ἀποδοκιμάζω τὰς εἰσαχθείσας μεταλλαγάς τῆς νεοελληνικῆς ἀναλόγως μὲ τὰς τῶν παλαιῶν διαλέκτων· π. χ. τὴν μετάθεσιν τῶν τόνων, κόκκινη ἀντὶ κοκκίνη ὡς ὄφεως· Καταβαίνω, κατεβαίνω ἢ καταιβαίνω, ὡς καταίβασις κατὰ πρόσθεσιν, κτλ. ι΄ ἀποφεύγω τοὺς βαρβαρισμοὺς καὶ σολοικισμοὺς, καὶ μάλιστα κατὰ τῆς γενικῆς γραμματικῆς ὅλων τῶν γλωσσῶν· π. χ. 1° τὸ οὐδὲν σύγκειται ἐκ τριῶν λέξεων, οὐ-δὲ-ἕν, λαμβανόμενον δὲ ἐπιῤῥηματικῶς σημαίνει οὐ, οὐδαμῶς, ὥστε τὸ δὲ καὶ ἓν εἰσὶν ἀσήμαντα· οἱ δὲ χυδαῖοι ἀπέκοψαν τὸ οὐ σημαντικὸν, καὶ ἀπέδωκαν τὴν σημασίαν του εἰς τὰ ἀσήμαντα ἢ φύσει ἑτεροσήμαντα δὲ-ἓν=δέν· 2° τὸ ὑπαρκτικὸν ῥῆμα ἐστὶν ὑπάρχει τὸ μόνον καὶ κύριον ῥῆμα, ὅπερ εἰς πᾶσαν γλῶσσαν συνδέει τὸ ὑποκεί:

μενον μετὰ τοῦ κατηγορουμένου, καὶ συνιστᾷ τὴν πρότασιν καὶ πάντα λόγον· ἐν ᾧ ἡ πληθὺς τῶν ἄλλων ῥημάτων ὅλων τῶν γλωσσῶν δὲν δύναται νὰ ὑφίσταται χωρίς αὐτοῦ εἴτε συντιθεμένου ἢ παρατιθεμένου. Οἱ δὲ χυδαῖοι, ἢ μᾶλλον εἰπεῖν οἱ κυριεύσαντες βάρβαροι τὴν Ἑλλάδα, ἐξηφάνισαν τὸ ἑλληνικὸν ὑπαρκτικὸν, ὥστε ἡ χυδαϊκὴ δὲν ἔχει σχεδὸν παρὰ τὸν χρόνον εἶμαι, λαμβανόμενον καὶ μάλιστα τὸ εἶναι ἀντὶ πάντων τῶν χρόνων, πασῶν τῶν ἐγκλίσεων, κτλ. Διὰ δὲ τῶν τοιούτων βαρβάρων σολοικισμῶν χάνεται καὶ ἡ ἐτυμολογία τῶν ῥημάτων, τῶν ὁποίων αἱ καταλήξεις σχηματίζονται ὑπὸ τοῦ ἑλληνικοῦ ὑπαρκτικοῦ. Οὗτοι εἰσὶν οἱ κυριώτεροι κανόνες μου, ἀλλὰ δὲν φυλάττω πάντοτε αὐτοὺς, ἀφίνων εἰς τὴν κρίσιν τῶν ἐμμαθεστέρων τὸ νὰ τοὺς δεχθῶσιν ἢ νὰ τοὺς ἀποδοκιμάσωσι, καὶ μὴ θέλων νὰ προσκρούσω εἰς τὴν κοινὴν συνήθειαν διὰ τῆς καταχρήσεως τῶν διορθώσεων.

Ἐν τέλει φανερόνω ὅτι τὰ νῦν ἐγὼ μὲν καταγίνομαι εἰς τὴν σύνθεσιν ἐγχειριδίου τῆς γεωργίας, ἄλλοι δὲ εἰς ἄλλα ἐπωφελῆ πονήματα. Ἔῤῥωσθε, καὶ συγγινώσκοντες διορθώσατε τὰ ἐσφαλμένα.

Ο Διευθυντὴς, Σ. ΜΑΡΤΖΕΛΛΑΣ,

Μέλος πολλῶν Ἑταιρειῶν πεπαιδευμένων, κτλ.

ΨΗΦΟΙ ΤΩΝ ΒΟΥΛΕΥΤΩΝ ΤΗΣ ΕΤΑΙΡΙΑΣ.

Ἀνέγνων τοῦτο τὸ ἐγχειρίδιον μετὰ προσοχῆς τε καὶ εὐχαριστήσεως, καί εἰμι βέβαιος ὅτι ἐστὶν ἱκανὸν, ἵνα διαδώσῃ εἰς τὴν Ἑλλάδα τὴν καλὴν μέθοδον τῆς γηροτροφίας.

Μπρουνὲ ΔΕΛΑΑΓΓΡΑΝΖ,
Ἔφορος τῆς μεταξοποιΐας ἐν τῇ Γαλλίᾳ.

Τῇ 19 νοεμβρίου 1845, ἐν Παρισίῳ,

Κατὰ τὰς ἰδέας, ἃς ἔλαβον ζῶν εἰς τὰ ἀνατολικὰ μέρη, καὶ κατὰ τὰς σχέσεις μου μετὰ τῶν Ἑλλήνων εἰς τριάκοντα ἔτη, εὖ πέποιθα ὅτι ἡ τελειοποίησις τῆς σηροτροφίας ἐν τῇ Ἑλλάδι ἔσται ἐπωφελεστάτη καὶ ἐπικερδεστάτη.

ΛΕΖΕΝ (Lejeune),
Γραμματεὺς τῆς ἑλληνικῆς Προξενίας.

Τῇ 26 νοεμβρίου 1845.

Αἱ πηγαὶ ἐξ ὧν τὸ πόνημα τοῦτο ἐξηντλήθη, καὶ ἡ ἐπιμέλεια, μεθ' ἧς συνελέχθησαν πάντα τὰ ἁρμόζοντα τῇ Ἑλλάδι, καταπείθουσί με, ὅτι πάντες οἱ ἀγαπῶντες ταύτην τὴν εὐγενῆ ἐπικράτειαν, πρέπει νὰ ἐπιθυμήσωσι τὴν ἔκδοσίν του.

ΛΟΥΡΜΑΝΟΣ,
Γραμματεὺς τῆς Ἑταιρίας, κτλ.

Ἐξ ὅλων τῶν κλάδων τῆς βιομηχανίας ἡ σηροτροφία ἐστὶν ἡ ἀναγκαιοτέρα διὰ τὴν Ἑλλάδα. Τὸ δὲ ἐγχειρίδιον τοῦ Κ. Μπουλλενοὰ περὶ ταύτης ἄξιον προτιμήσεως. Ταῦτ' ἄρα ἀποδέχομαι τὴν μετάφρασίν του, καὶ τὴν ἐγκρίνω ὡς ὀρθῶς γενομένην.

Ο Μπαρῶνος ΜΠΟΡΥ δὲ ΣΕΝΒΕΝΣΑΝ,

Μέλος τῆς Ἀκαδημίας, κτλ.

Τῇ 20 Δεκεμβρίου 1845.

Τὸ βιβλίον τοῦ Κ. Μπουλλενοὰ Γραμματέως τοῦ τε Θεματάρχου τῆς Σένας καὶ τῆς σηρικῆς ἑταιρείας, μετὰ λόγου προκρίνεται τῶν ἄλλων. Ὅθεν τὸ μετέφρασα νεοελληνιστὶ τῇ συνεργείᾳ τοῦ συγγραφέως, προσθέτων πολλὰς σημειώσεις καὶ νεωτέρας τελειοποιήσεις, Ἔπειτα δὲ ἀνεθεωρήθη ὑπὸ τοῦ Κ. Μπρουνὲ Δελαγρὰνζ, ἐπιδιορθώσαντος αὐτό. Διὰ τούτους τοὺς λόγους, καὶ ἐπειδὴ εὑρίσκονται ἐν τῇ Ἑλλάδι ἄπειρον πλῆθος ἐργατῶν, μὴ ἐχόντων καμμίαν ἐργασίαν, εἰμὶ βέβαιος ὅτι τοῦτο τὸ πόνημα ἔσται ἐπωφελές.

Σ. ΜΑΡΤΖΕΛΛΑΣ.

Ἐκτὸς τῆς μαρτυρίας ἀνδρὸς ἱκανωτάτου, οἷος ὁ Κ. Δελαγρὰνζ, εὖ πέποιθα ὅτι ἡ ἔκδοσις τούτου τοῦ βιβλίου ἔσεται ἐπωφελεστάτη διὰ τὴν Ἑλλάδα.

ΛΑΝΔΟΑ,

Καθηγητὴς, κτλ.

Ἐν Παρισίῳ τῇ 30 Δεκεμβρίου 1845.

Ἐπιστηριζόμενος εἰς τὰς μαρτυρίας τοῦ τε Κ. Δελαγρὰνζ, κριτοῦ ἁρμοδιωτάτου, καὶ τοῦ Κ. Μαρτζέλλα, εἰμὶ καταπεισμένος, ὅτι ἔσται ἐπωφελέστατον νὰ τυπωθῇ καὶ νὰ διαδοθῇ τοῦτο τὸ πόνημα ἐν τῇ Ἑλλάδι.

ΜΠΕΡΝΑΡΔΟΣ,
Θησαυροφύλαξ τῆς Ἑταιρίας, κτλ.

Μαθημάτων φρόντιζε καὶ μὴ χρημάτων·
Τὰ γὰρ μαθήματα φέρουσι τὰ χρήματα.

Τοῦ πολισμοῦ προβαίνοντος ἡ βιομηχανία θάλλει·
Ἡ δὲ πτῶσις ταύτης ἀεί ποτε τὸν πολισμὸν συσφάλλει.

τὰ συνέχειαν. Λοιπὸν πρέπει νὰ προσπαθήσωμεν παντοίῳ τρόπῳ πρὸς θεραπείαν ταύτης τῆς φθοροποιᾶς ἐργασίας. Διὰ ταῦτα πρὸς τοῖς ἄλλοις ἐστὶν ἀναγκαῖον νὰ μεταχειρισθῶμεν ἕνα τρόπον πρόσφορον κλαδεύσεως. Ἡ κλάδευσις τῆς συκαμινέας, ὡς καὶ ἡ τῆς ἀμπέλου, διαφέρει κατά τε τὸ κλίμα καὶ τὸν τόπον. Ὁ δὲ σκοπός ἐστι πάντοτε νὰ τὴν ἀποκαταστήσωμεν πολύφυλλον καὶ πολύχρονον, τὰ δὲ μέρη της ἴσα καὶ ἀνάλογα, νὰ τὴν διαφυλάξωμεν εὔρωστον, καὶ νὰ θεραπεύσωμεν τὸ κατὰ δύναμιν τὴν ἐκ τῆς φυλλολογίας βλάβην.

§ 19. Εἰς τὸ τοῦ Παρισίου κλίμα (1) ὁ καλήτερος τρόπος τῆς κλαδεύσεως πράττεται εἰς τὰς Μάνδρας τοῦ Σενάρ· πρῶτον μὲν φυτεύουσιν, ἔπειτα καθ' ἕκαστον χρόνον, ἀρχίζοντες ἀπὸ τοῦ δευτέρου χρόνου μετὰ τὴν φύτευσιν ἕως τοῦ χρόνου τῆς φυλλοκοπίας, κλαδεύουσι τὴν ἄνοιξιν τὰ βλαστάρια τοῦ περασμένου χρόνου ἕως ἑνὸς καὶ ἡμίσεως ἢ δύο καὶ ἡμίσεως δεκατημέτρων, σχηματίζοντες τὸ φυτάριον ὡς μονόποδον ποτήριον. Ὁ Κ. Μπωβὲ ἀφίνει πλείω ἢ ὀλιγώτερα ὀμμάτια κατὰ τὴν εὐρωστίαν τοῦ δένδρου· ἔπειτα δὲ διαφυλάττουσι τὰ δύο εὐμορφότερα βλαστάρια πρὸς δεξιὰν τὸ ἕν, καὶ τὸ ἄλλο πρὸς ἀριστε-

(1) Τὸ Παρίσιον κεῖται εἰς τὸν 48ον βαθμὸν καὶ 50ον λεπτὸν τοῦ βορείου πλάτους.

ράν τοῦ κλαδεύοντος, ὅθεν φυτρόνουσι μακρύτερα βλαστάρια καθ' ἕκαστον χρόνον.

§ 20. Τὰ φύλλα μὲν εἶναι ἀναγκαῖα πρὸς αὔξησιν τῶν δένδρων, ἀλλὰ καὶ ἡ κανονικὴ φυλλοκοπία οὐδὲν χρησιμεύει ὀλιγώτερον. Ἡ πεῖρα ὡδήγησεν ἵνα φυλλολογήσωμεν τὸν δεύτερον χρόνον· οὕτω τὰ δένδρα πάσχουσι πολλὰ ὀλιγώτερον, καὶ φυλλοφυοῦσι δύο φορὰς περισσότερον. Τοῦτο ἐδοκίμασαν καὶ εἰς τὰ μεσημβρινὰ μέρη τῆς Γαλλίας, καὶ εὐχαριστοῦνται κατὰ πολλά. Τοιουτοτρόπως γινομένης τῆς φυλλολογίας, κλαδεύουσι μόνον τὸν δεύτερον χρόνον κατὰ τὴν ἄνοιξιν τὴν ἐπομένην μετὰ τὴν φυλλοκοπίαν. Γίνεται δὲ ἡ κλάδευσις τῶν φυλλοκοπουμένων δένδρων, ὡς καὶ ἡ τῶν φυταρίων, τῶν ὁποίων κόπτουσι πάντοτε τὰ βλαστάρια τοῦ περασμένου χρόνου, ἀφίνοντές τα μόνον 1 1/2 ἢ 2 1/2 μέτρων κατὰ τὴν εὐρωστίαν τοῦ δένδρου. Συμβουλεύομεν τοὺς σηροτρόφους νὰ ὑπάγωσιν, ἵνα ἰδῶσι φυτευτήρια καλῶς σχηματισθέντα καὶ ἐμπείρως καλλιεργούμενα (Πιν. ά).

Περὶ μεγέθους τοῦ φυτευτηρίου.

§ 21. Ἡ πληθὺς τῶν φυτευομένων δένδρων πρέπει ἵνα ἦ ἀνάλογος μὲ τὴν ποσότητα τῆς μετάξης, τὴν ὁποίαν θέλομεν νὰ κάμωμεν. Λογαριάζουσιν ὅτι ἡ ἡμίκορμος δίδει 12 ἕως 15 χιλιόγραμμα φύλλων, οὖσα ἑπταετὴς ἢ ὀκτωετής· ἡ δὲ ὑψόκορμος

30 ἕως 40 χιλιόγραμμα (1), οὖσα ὀκτωετὴς ἢ ἐνναετής. Διὰ δὲ τὰς μικροκόρμους καὶ τὰς φρακτοειδεῖς ὁ λογαριασμός ἐστιν ὀλίγον πιθανός. Λογαριάζουσιν ἔτι ὅτι μὲ 1,000 χιλιόγραμμα φύλλων μὴ καθαρισθέντων δύνανται νὰ θρέψωσι 30 ἕως 40 γραμμὰς σπορῶν· καὶ νὰ κάμωσι 50 ἕως 60, ἢ καὶ 70 ἕως 80 χιλιόγραμμα κουκουλίων κατὰ τὴν ἐπιτυχίαν καὶ κατὰ τὴν μέθοδον. Ἓξ χιλιόγραμμα κουκουλίων δίδουσι μισὸν χιλιόγραμμον μετάξης, πωλουμένης 30 ἕως 50 φράγγων (2).

§ 22. Τὰ ἔξοδα τῆς νήσεως ἤτοι κλώσεως (filature) εἰσὶν ἀνάλογα μὲ τὴν ποσότητα τῶν κουκουλίων καὶ τὴν ποιότητα τοῦ μεταξίου. Ἐνίοτε μὲν ἐξοδεύουσι 3 φράγγα διὰ μισὸν χιλιόγραμμον, ἄλλοτε δὲ 5, 6 ἢ 7. Ἐργάται δὲ χρειάζονται δύο εἰς τὴν πέμπτην ἡλικίαν διὰ 31 γραμμὰς (μίαν οὐγγίαν) σπόρου· ὁ ὁποῖος δύναται νὰ κατέχῃ 24 πλεκτὰ ἑνὸς μέτρου καὶ 7 δεκατημέτρων κατὰ μῆκος, κατὰ δὲ πλάτος ὀκτὼ δεκατημέτρων καὶ ἑνὸς πεμπτημορίου, δηλ· 31 μέτρα καὶ 44 δεκατοστημέτρα τετραγωνικά.

---

(1) Τὸ χιλιόγραμμον περιέχει 1000 γραμμάς, ἡ δὲ γραμμὴ ἰσοδυναμεῖ σχεδὸν μὲ 19 σπειρία.

(2) Εἰς τὰ 1843 ἡ τιμὴ τῆς ἄσπρης μετάξης πρώτης ποιότητος ἀνέβη εἰς τὴν Γαλλίαν ἕως 60 φραγγῶν καὶ ἔτι μᾶλλον.

Σημείωσις.

Μόνον εἰς τὴν πρώτην ἡλικίαν δυνάμεθα νὰ λογαριάσωμεν ἀκριβῶς τὸν ἀριθμὸν τῶν ἐργατῶν διὰ 31 γραμμάς. Εἰς δὲ τὰς λοιπὰς ἡλικίας λογαριάζομεν ἀναλόγως μὲ τὰ αὐτὰ μέτρα, ἐπὶ τῇ βάσει δύο ἐργατῶν διὰ 24 πλεκτὰ τοῦ εἰρημένου μεγέθους.

§ 23. Κατ' αὐτὰ τὰ πιθανὰ δεδομένα, δύναταί τις νὰ προσδιορίσῃ τὸν ἀριθμὸν τῶν φυτευθησομένων συκαμινεῶν. Ἀλλ' ἤθελεν εἶναι συνετὸν νὰ κάμωσι τὰ φυτευτήρια ὀλίγον μεγαλήτερα, διὰ νὰ ἠμπορέσωσι νὰ αὐξήσωσι τὴν σηροτροφίαν, ἐὰν τὸ ἀπαιτήσῃ ἡ χρεία. Πρὸς τούτοις δύνανται καὶ νὰ πωλήσωσι τὰ φύλλα, ἅντινα περισσεύουσιν, ἢ νὰ τὰ δώσωσι συντροφικῶς εἰς σηροτρόφους ἐξ ἡμισείας. Βεβαιότατον δὲ, ὅταν ἡ βιομηχανία τῆς σηρατροφίας διαδοθῇ, ὅτι ἡ φυτουργία τῶν συκαμινεῶν θέλει γένῃ χωριστὸν ἐπιτήδευμα, μὴ συνενούμενον μὲ τὴν σηροτροφίαν, ὡς συνέβη εἰς τὰς μεσημβρινὰς ἐπαρχίας τῆς Γαλλίας.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΔΕΥΤΕΡΟΝ.

Περὶ τῆς πολυκόρμου συκαμινέας.

§ 24. Λέγομεν περὶ τῆς πολυκόρμου συκαμινέας, ὅ τι εἴπομεν καὶ περὶ τῆς συνήθους ἄσπρης συκαμινέας, ἡ ὁποία, ὡς λέγουσιν, ἐμπορεῖ νὰ φυτρώσῃ ἀπὸ κλαδοῤῥίζου· Ἀλλὰ τὴν σήμερόν ἐστιν ἀδύνατον νὰ ἐπιχειρισθῇ τις φυτευτήριον μὲ ἄλλας συκαμινέας ἐκτὸς ἐκείνων, τὰς ὁποίας γνωρίζομεν καλῶς, καὶ ἐδοκιμάσαμεν ἀκριβῶς. Ἐὰν ἡ πολύκορμος συκαμινέα δύναται νὰ φυτρώσῃ ἀπὸ κλαδοῤῥίζου καὶ νὰ φυλλοφορῇ γρήγορα, ὅμως ὑπόκειται πολλὰ εἰς τοὺς παγετούς, τὰ φύλλα τῆς διασχίζονται εὐκόλως ὑπὸ τοῦ ἀέρος ἢ καταβιβρώσκονται ὑπὸ εἴδους ἐρυσίβης, καὶ μαραίνονται γρήγορα μετὰ τὴν συλλογήν. Πρὸς τούτοις τινὲς οὐδὲν πιστεύουσι νὰ ἁρμόζῃ εἰς τοὺς σῆρας, οὐδὲ νὰ κάμνῃ μετάξιον τόσον ὡραῖον, ὅσον αἱ ἄλλαι συκαμινέαι.

§ 25. Η πολύκορμος ἐμπορεῖ νὰ καλλιεργηθῇ, ὡς τὰ λοιπὰ δένδρα, ἀλλ' ἀδύνατον οὕτω νὰ διαφυλαχθῇ ἀπὸ τοῦ παγετοῦ. Ο τρόπος νὰ διαφυλαχθῇ, τοὐλάχιστον εἰς τὴν ἄρκτον καὶ εἰς τὸ κέντρον τῆς Γαλλίας, φαίνεται εἶναι νὰ καλλιεργηθῇ εἰς

σχῆμα βατοτόπου, φυτευομένων τῶν δένδρων εἰς ἀπόστημα 1 μ. καὶ 30 ἕως 60 ἑκατοστημέτρων πρὸς ὅλα τὰ μέρη. Ἔπειτα καθ' ἕκαστον χρόνον τὸ φθινόπωρον κλαδεύουσι τὸν κορμὸν εἰς τὴν ῥίζαν, καὶ τὴν λοφίζουσιν ἤτοι τὴν περιτριγυρίζουσι μὲ γῆν, διὰ νὰ τὴν προφυλάξωσιν ἀπὸ τὴν ψύχραν τοῦ χειμῶνος. Τὴν δὲ ἄνοιξιν, ὅτε δὲν φοβοῦνται πλέον τοὺς παγετούς, διασκορπίζουσι τὴν γῆν. Ἡ πολύκορμος, ὅτε οὐδὲν πάσχει ἀπὸ τῆς ψύχρας, καὶ εὑρίσκεται εἰς γῆν καρποφόρον, καίτοι περικοπεῖσα εἰς τὸ κάτω τοῦ κορμοῦ δύναται νὰ βλαστήσῃ πολλὰ φύλλα καὶ βλαστάρια τὸν ἰούνιον· καὶ ἐὰν συνάξωσι τὰ φύλλα τότε, δύναται νὰ δώσῃ καὶ δευτέραν φορὰν φύλλα πρὸ τοῦ χειμῶνος (1). Τινὲς ἐπιστηρίζονται βεβαίως εἰς τὴν πολύκορμον, ἐλπίζοντες σιτοτροφίας βραδυτέρας. Διὰ τούτου βέβαια ἤθελεν ἐξουδενωθῆ ἡ ἰσχυροτέρα ἀντιλογία εἰς ταύτας, ἤτοι ἡ ἔλλειψις τῶν φύλλων τὸ φθινόπωρον· ἀλλὰ κατὰ δυστυχίαν μένουσιν ἄλλαι δυσκολίαι ουχὶ μικρότεραι, ὡς τινες στοχάζονται.

---

(1) Ἐμποροῦσι νὰ δώσωσι ταῦτα τὰ φύλλα εἰς τὰ κερασφόρα ζῶα. Εἰς τὰς Ἰνδίας συνάζουσι τὰ φύλλα τέσσαρας φορὰς τὸν χρόνον.

ΤΜΗΜΑ ΔΕΥΤΕΡΟΝ. ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΠΡΩΤΟΝ.

Περὶ σηροτροφείου.

§ 26. Ὅτε τὰ φύλλα εἶσιν ἀρκετὰ μεγάλα, πρέπει νὰ ἑτοιμάσωσι τὸ σηροτροφεῖον, τὸ ὁποῖον πρέπει νὰ διαταχθῇ οὕτως, ὥστε νὰ δυνάμεθα πάντοτε νὰ τὸ θερμαίνωμεν, νὰ τὸ χρυσώσωμεν καὶ νὰ τὸ ἀερίσωμεν. Ταῦτα δὲ θέλομεν ἀποτελέσει εὐκολώτερα εἰς μικρὰς σηροτροφίας, καὶ ὅτε οἱ σῆρες οὐδὲν κατέχουσιν ὅλον τὸν θάλαμον. Διότι ὁ ὄγκος τοῦ ἀέρος, ὢν πολλὰ μεγάλος ὡς πρὸς τοὺς σῆρας, δυσκόλως διαφθείρεται. Πολλάκις ἀρκοῦσιν αἱ θύραι καὶ τὰ παράθυρα διὰ νὰ τὸν καθαρίσωσι, καὶ καθὲν μέσον θερμάνσεως δύναται νὰ μεταχειρισθῶσιν ἀφόβως. Ὁ θάλαμος, ὅπου εἰσὶν ὀλίγοι σῆρες, δὲν κυβερνᾶται δυσκολώτερον, ὡς πρὸς τὴν θερμότητα καὶ τὸν ἀερισμὸν, παρὰ ὁ θάλαμος ἑνὸς ἀῤῥώστου ἢ καὶ ἡ συνήθης κατοικία, ὅπου ἤθελαν διαφυλάξει τὴν αὐτὴν θερμότητα καὶ ἀέρα πάντοτε καθαρὸν, τὸ ὁποῖον γίνεται εὐκόλως διὰ τοῦ θερμομέτρου καί τινος ἐπιμελείας.

§ 27. Τοιαῦται σηροτροφίαι δὲν λογίζονται παρὰ ὡς πρωτοπειρίαι. Ὅτε δὲ ἀποφασίζουσι νὰ ἀναθρέψωσι τὴν κατὰ τὸ δυνατὸν μεγαλητέραν ποσότητα

σηρῶν εἰς ἓν ἐργοχειρεῖον, διὰ νὰ ἐξοικονομήσωσι τὰ ἔξοδα τῆς οἰκοδομῆς κτλ· τὰ ὁποῖα ἄλλως δὲν ἤθελαν εἶναι ἀνάλογα, ἀναγκάζονται νὰ μεταχειρισθῶσι μέσα ἐνεργητικώτερα, διὰ νὰ μὴ φθαρθῶσιν οἱ σῆρες ὑπὸ τῶν ἀσθενειῶν. Τὸ ἀναγκαιότερον διὰ νὰ ἐπιτύχωμέν ἐστιν ὁ καθαρὸς ἀήρ· οἱ δὲ σηροτρόφοι πρότερον ἔκλειον ἐνίοτε ἀπνεύστως τὰ ἐργοχειρεῖα των, ὥστε σχεδὸν οἱ ἐργάται δὲν ἠμποροῦσαν νὰ ὑποφέρωσι τὰς δυσωδίας. Ἄλλοι δὲ ἐδοκίμαζον νὰ διορθώσωσι τὰς νοσώδεις ἀναθυμιάσεις, καίοντες ἀρώματα, ἢ παλαιὸν δέρμα ἢ πάχος γουρουνίου, κτλ.

Περὶ σηροτροφείων κατὰ τὸν τρόπον τοῦ Κ. δ'Ἀρσέ.

§ 28. Ἡ χρῆσις ἀδιακόπου ἀνεμιστηρίου μόνον δύναται νὰ συντηρῇ τὸν ἀέρα καθαρόν. Ὁ Ὀλιβιέρος δὲ Σέῤῥε τὸ ἐπροεῖπε, προβάλλων νὰ κάμωσι θύρας σηκωτὰς εἰς τὸ κάτω σανίδωμα, καὶ νὰ ἐπάρωσι μίαν σειρὰν κεραμιδίων τῆς σκέπης. Ὁ δὲ Δάνδολος πρὸς τελειοποίησιν διορίζει ἀνεμοκαπνοδόχους ἤτοι ἀερεστίας (cheminées d'appel) εἰς ὅλας τὰς γωνίας, καὶ περισσότερα ἀνοίγματα εἰς τὸ πάτωμα καὶ εἰς τὴν σκεπαστήν. Ἔπειτα ὁ Κ. δ'Ἀρσὲ εὗρε νέαν μέθοδον πολλὰ καλλιωτέραν· αὕτη ἔχει τὰς αὐτὰς βάσεις, ἀλλ' ἀνεμίζει συνεχῶς, καὶ πολὺ δραστικώτερον, καὶ δύναται νὰ προσαρμοσθῇ εἰς ὅλα τὰ ἐργοχειρεῖα.

Σημείωσις ά.

Τοῦτο τὸ σύστημα διάζει τὸ ἀνέμισμα εἰς ὁποίαν δήποτε περίστασιν κατὰ τὴν χρείαν, καὶ ὅσον θέλομεν νὰ ἀερίσωμεν. Πρὸς τούτοις ἐξισόνει τὴν θερμότητα καὶ τὸ ἀνέμισμα, διαδίδον αὐτὰ ἐξίσου καὶ συμμέτρως εἰς τὰ διάφορα μέρη τοῦ σηροτροφείου, τὸ ὁποῖον δὲν ἠμποροῦσαν νὰ κάμωσι πρότερον.

Σημείωσις 6.

Πρέπει νὰ προετοιμάσωσι τὰ μέσα διὰ νὰ κάμωσιν ἵνα ἔμϐῃ ὁ ἔξω ἀὴρ εἰς τοὺς ἀεραγωγοὺς ἀμέσως, καὶ χωρὶς νὰ περάσῃ διὰ τῆς θερμάστρας. Διότι οὗτος ὁ ἀὴρ ἐμπορεῖ ἐνίοτε νὰ ἔχῃ τὸν ἀπαιτούμενον ϐαθμὸν τῆς θερμότητος. Πρὸς τούτοις ἀναγκαῖον ἐστὶ νὰ προνοήσωσιν, ἵνα δυνηθῶσι νὰ ϐάλλωσιν εἰς τὸ κατώγαιον καλάθια γεμάτα πάγους, τὸ ὁποῖον ὠφελεῖ πολλὰ εἰς καιρὸν ὑπερϐολικῆς ζέστης καὶ πνίγους.

Σημείωσις γ.

Ὅτε ἡ θερμότης τοῦ σηροτροφείου ὑπερϐαίνει τὴν ἐξωτερικὴν, ἡ ἀεροπνοὴ γίνεται φυσικῶς· ὅτε δὲ ἡ ἐξωτερικὴ ὑπερϐαίνει τὴν ἐσωτερικὴν, ἡ πρὸς τὰ ἐπάνω ἀεροπνοὴ δὲν ἠμπορεῖ νὰ κινῆται παρὰ διὰ μέσου τοῦ στρεφανέμου ἢ τοῦ ἀνεμοκαπνοδόχου.

Σημείωσις δ.

Ἐὰν δὲν ἠμπορῇ τις ἢ δὲν θέλῃ νὰ κάμῃ ἔξοδα, τὸν συμϐουλεύομεν τοὐλάχιστον νὰ κατασκευάσῃ

σηκωτὴν θύραν εἰς τὸ πάτωμα, καὶ νὰ βάλλῃ ἕνα στρεφάνεμον ἢ ἀεροκαπνοδόχον εἰς μίαν ἄκραν τῆς κατὰ μάκρος σκέπης. Ταῦτα γίνονται μὲ πολλὰ ὀλίγας δαπάνας, καὶ χρησιμεύουσι διὰ νὰ ἀνανεώσουν τὸν ἀέρα διὰ ὅλας, ἐὰν μὴ ἦ δυνατὸν φυσικῶς.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΔΕΥΤΕΡΟΝ.

Περὶ ἐπίπλων.

Περὶ σανιδίων ἢ πλεκτῶν, κτλ.

§ 29. Διὰ νὰ θέσωσι τοὺς σῆρας μεταχειρίζονται σανίδια, εἶδος καλαθίων ἐπιπέδων, καὶ πλεκτὰ (Πίν. 6. Α. 2), τὰ ὁποῖα εἰσὶν ἁρμοδιώτερα τῶν λοιπῶν. Πρέπει ὅμως νὰ ἐπιθέσωσι χαρτίον, ἵνα μὴ πέσωσιν οἱ σῆρες καὶ τὰ μερόλοιπα (résidus) διὰ τῶν διαστάσεων τῶν ξυλαρίων ἐπάνω τῶν ὑποκάτω πλεκτῶν. Τὸ χαρτίον μὲν καθυγραίνεται ὀλίγον, διά τινος δὲ προσοχῆς καὶ συνεχῶν μεταθέσεων ἐμποροῦμεν νὰ τὸ προφυλάξωμεν ἀπὸ τῆς ὑγρασίας· ἐν ᾧ ἡ ὑγρασία τῶν σανιδίων ἐστὶ πολὺ μεγαλητέρα.

§ 30. Τὰ πλεκτὰ γίνονται ἀπὸ λυγαριῶν, καλάμων, ξυλαρίων, κτλ. (σχ. 3), καὶ ἐπιστηρίζονται εἰς

περιβάζια πλάτεια μὲ ἐξώχειλα (rebords). Τὰ βάζουσιν ἐπάνω στυλαρίων στερεῶν, μετατιθέμενα καὶ μεταφερόμενα εὐκόλως· τὰ δὲ σανίδιά εἰσι γενικῶς προσηλωμένα. Αὕτη ἡ μετάθεσις συμφέρει πολλάκις, π. χ. ὅταν τὰ διάφορα ὕψη τοῦ σηροτροφείου μὴ ὦσιν ἰσόθερμα· ἀρκεῖ τότε νὰ μεταθέσωμεν τὰ κάτω πλεκτὰ ἐπάνω, καὶ τὰ ἐπάνω κάτω.

§ 81. Τὰ πλεκτὰ εἰσι διαφόρου μεγέθους κατὰ μῆκος καὶ κατὰ πλάτος· ἐπιτίθενται δὲ πολλὰ κατὰ τὸ ὕψος τοῦ σηροτροφείου, καὶ σχηματίζουσι κατὰ τὸ πλάτος διαφόρους σειράς. Ὅμως πρέπει νὰ μὴ προσηλωθῶσιν, ἀλλὰ νὰ ἠμπορέσωσι νὰ τὰ μεταθέσουν κατὰ τὴν χρείαν· μήτε νὰ προσεγγίσωσιν εἰς τοὺς τοίχους, ἀλλὰ νὰ μονάσωσι πανταχόθεν. Ἀνάμεσον τῶν σειρῶν ἀφίνουσι πέρασμα διὰ τὰς ἐργασίας· τὸ δὲ πλάτος τῶν τε περασμάτων καὶ τῶν διαστάσεων τῶν πλεκτῶν μιᾶς σειρᾶς διαφέρουσι κατὰ τὴν εὐκολίαν, τὴν ὁποίαν οἱ σηροτρόφοι θέλουσι νὰ ἔχωσιν οἱ ἐργάται.

§ 82. Ἐπειδὴ δὲ οἱ ἐργάται δὲν φθάνουσιν εἰς τὰ ἀνυψωμένα πλεκτά, διὰ νὰ ἀναβῶσιν ἔχουσι κλίμακας ἢ ἐπιπετάσματα ἀνοικτὰ (σχ. 4), θεμένα εἰς δύο ἢ τρία μέρη τοῦ ὕψους τοῦ σηροτροφείου· καθ' ἡμᾶς τὰ διαπεραστὰ (σχ. 5), ἐφ' ὧν βάζουσι τὰ πλεκτά, πρέπει νὰ διαπερνῶσι σταυροειδῶς τὰ στυλάρια (σχ. 6). Ἡμεῖς ἠθέλαμεν ἀφήσει διάστημα

40 ἕως 45 ἑκατοστημέτρων ἀνάμεσον τῶν πλεκτῶν (σχ. 7), πέρασμα δὲ ἑνὸς μέτρου και 30 ἑκατοστημέτρων ἀνάμεσον τῶν σειρῶν τῶν πλεκτῶν (σχ. 8). Καὶ ἐν τέλει ἠθέλαμεν κάμει ἐπιπατώματα ἀνοικτά, ἐπιστηριζόμενα εἰς τὰ στυλάρια (σχ. 4) τῶν πλεκτῶν (σχ. 3), καὶ ἠθέλαμεν βάλλει ἐπάνω τοῦ τε πατώματος καὶ τῶν ἐπιπατωμάτων τοῦ ἐργοχειρείου ἕδρας (escabeaux), κινουμένας ἐπὶ ξυλίνων τροχίσκων. Κατὰ τοῦτο τὸ σύστημα χρειάζονται δύο ἐργάτιδες πρὸς ἐπιμέλειαν τῶν σηρῶν, μία εἰς καθὲν τῶν δύο μερῶν. Τοιουτοτρόπως ὅλαι αἱ ἐργασίαι, ὡς διαμοίρασις τῶν φύλλων, μετάστρωσις, ἀποχωρισμὸς τῶν σηρῶν, κτλ., γίνονται γρηγορώτερα καὶ εὐκολώτερα, παρὰ γινόμεναι ὑπὸ μιᾶς ἐργάτιδος καὶ ἀπὸ ἑνὸς μέρους μόνον.

§ 33. Οὐ πρὸ πολλοῦ ἐφηῦραν πλεκτὰ γυριστά· κατὰ τοῦτον τὸν τρόπον εἰσὶ δύο τροχοὶ παράλληλοι, ἀνάμεσον τῶν ὁποίων εὑρίσκονται κρεμάμενα πλεκτά τινα, εἰς τρόπον ὥστε νὰ ἰσοῤῥοπῶσι, καὶ νὰ πλησιάσωσιν εἰς τὴν ἐργάτιν χωρὶς κλιμάκων καὶ ἐπιπατωμάτων, ὅταν γυρίζωσιν τοὺς τροχούς. Ὁ πλέον γνωστὸς τῶν γυριστῶν μηχανισμῶν ἐστὶν ὁ τοῦ Κ. Βασσέρ· οὗτοι εὐκολύνουσι τὴν ἐργασίαν καὶ ὀλιγοστεύουσι τὸν κόπον τῶν ἐργατῶν· ἀλλὰ δύναται νὰ εἴπῃ τις ὅτι ὁ ἀπαιτούμενος καιρὸς ἵνα φορτώσωσιν ἐξ ἴσου τὰ πλεκτά, ἵνα βάλλωσιν ἰσοῤῥό-

πως τοὺς σῆρας, καὶ ἵνα προσέχωσιν εἰς τὴν κίνησιν τῆς μηχανῆς, οὐδέν ἐστιν ὀλιγώτερος τοῦ ἀναγκαίου καιροῦ νὰ μεταφέρωσι τὰς κλίμακας, καὶ νὰ ἀναίβωσι, τὸ ὁποῖον ἀπαιτεῖ μικρὸν κόπον· Πρὸς τούτοις, ἡ καλύβωσις (le boisement) γίνεται πολὺ δυσκολώτερον· ἐπειδὴ δὲν ἔχουσι θόλον ἤτοι σκεπαστὴν οὐδὲ ἐπιπατώματα διὰ στήριγμα, τὰ ὁποῖα νὰ βαστῶσι τὰ ξυλάρια τῶν καλυβῶν, στηριζόμενα εἰς τὰ ἀνώτερα πλεκτά. Τέλος πάντων αἱ γυρισταὶ μηχαναὶ ἀπαιτοῦσι περισσότερα ἔξοδα, καὶ χαλῶσιν εὐκόλως.. Προσθετέον καὶ ὅτι δὲν ἀνανεοῦσι τὸν αέρα, ἀλλά μόνον διασκορπίζουσι τὰς δυσωδίας μέσα εἰς τὸ σηροτροφεῖον.

Περὶ θερμομέτρων καὶ ὑγρομέτρων.

§ 34. Χρειάζονται πολλὰ θερμόμετρα (Πιν.γ, σχ. 1), διὰ νὰ ἠξεύρωμεν τὴν θερμότητα ὅλων τῶν μερῶν τοῦ σηροτροφείου. Καλὸν νὰ ἔχωμεν καὶ ἓν ὑπέρθερμον (thermomètre à maxima), φανερόνον τὸν ὑπέρτερον βαθμὸν (σχ. 2), εἰς τὸν ὁποῖον ἡ ζέστη ἔφθασε, καὶ ἓν ὑπέρψυχρον (thermomètre à minima), φανερόνον τὸν ὑπέρτερον βαθμὸν (σχ. 3) τῆς ψύχρας ἢ τὸν κατώτερον τῆς ζέστης, διὰ νὰ κρίνωμεν τὴν ἐπιμέλειαν τοῦ ἐργάτου, ὁ ὑποῖος ἐπιφορτίσθη μὲ τὴν συντήρησιν τῆς θερμότητος τὴν νύκτα. Βάζουσι ταῦτα εἰς μίαν θήκην (σχ. 4) κιγκλιδωτὴν, καὶ κλειομένην μὲ κλειδίον. Ἤθελεν εἶναι ἐπωφελὲς

νὰ ἔχωμεν καὶ ἔξω θερμόμετρα, ἵνα συγκρίνωμεν τὴν ἔσω θερμότητα μὲ τὴν ἔξω.

§ 35. Τὸ ὑγρόμετρον χρησιμεύει νὰ γνωρίσωμεν ἀκριβῶς τὸν βαθμὸν τῆς ὑγρότητος τοῦ σηροτροφείου (σχ. 5). Διότι καὶ ὁ πολλὰ ξηρὸς καὶ ὁ πολλὰ ὑγρὸς ἀὴρ βλάπτει τοὺς σῆρας. Λογαριάζουσιν ὅτι τὸ ὑγρόμετρον πρέπει νὰ φανερώσῃ εἰς τὸ σηροτροφεῖον 70 ἕως 85 βαθμῶν ὑγρότητος.

Περί Φυλλοκοπίδος.

§ 36. Οἱ σῆρες τρώγουσι μὲ περισσοτέραν ευκολίαν τὸ κομμένον φύλλον, καὶ τοῦτο διαμοιράζεται ἐξίσου εὐκολώτερον παρὰ τὸ ἄκοπον. Αὕτη δὲ ἡ ἐξίσωσις ὑπάρχει ἀναγκαιοτάτη. Ὁ Κ. Μπωβὲ καὶ ἄλλοι πολλοὶ κόπτουσι διὰ ὅλας τὰς ἡλικίας τῶν σηρῶν, οἱ ὁποῖοι πολλὰ ὠφελοῦνται ἐκ τούτου. Εὑρῆκαν δὲ ἐργαλεῖα ἐπίτηδες διὰ νὰ κόψωσι τὰ φύλλα· τὰ τῶν Κυρίων Δαμῶν, δὲ Βιβιέρ, Καντίνου Δουρὰν, Κλέρου δὲ Παρὶς, εἰσὶν εὐφυέστατα, καὶ διὰ κινητῶν ἐλασμάτων (lames), ἅ τινα βάζουσι καὶ ἐκβάλλουσι, κόπτουσιν ὡς θέλουσι τὰ φύλλα διαφόρου μεγέθους κατὰ τὰς διαφόρους ἡλικίας τῶν σηρῶν. Πρὸς τούτοις, ὅτε ἡ φυλλοκοπὶς κατασκευάζεται καλῶς, καὶ τὸ φύλλον κόπτεται μετὰ προσοχῆς, δὲν μαραίνεται γρήγορα.

Περὶ Φυλλοκοσκίνου.

§ 37. Τὸ φυλλοκόσκινον (σχ. 7), πρὸς διαμοί-

ρασιν τῶν φύλλων ὑπάρχει ἓν τετράπλευρον μικρὸν κατασκευασμένον ἀπὸ τεσσάρων σανιδίων, καὶ ἔχον ὑποκάτω πλέγμα ὀρειχάλκινον. Τὸ μέγεθος τῶν τρυπῶν πρέπει νὰ γένῃ ἀνάλογον μὲ τὸ κοφθὲν φύλλον, ὥστε μικρὸν τείναγμα μὲ τὸ χέρι νὰ τὸ κάμῃ νὰ πέσῃ. Ὁ Κ. Μπωβὲ ἔβαλλε δύο πλέγματα εἰς ἀπόστημα ἑκατοστημορίου μέτρου τὸ ἓν τοῦ ἄλλου· αἱ δὲ τετραγωνικαὶ τρύπαι τοῦ κατωτέρου πλέγματος εἶσι μικρότερα μὲ ἓν ἑκατοστημόριον μέτρου παρὰ αἱ τοῦ ἐπάνω. Αὕτη ἡ κατασκευὴ καθιστᾷ τὴν ἐργασίαν πλέον κανονικὴν καὶ πολλὰ εὐκολωτέραν. Τὸ φυλλοκόσκινον δὲν χρησιμεύει παρὰ εἰς τὴν πρώτην καὶ τὸ πολὺ εἰς τὴν δευτέραν ἡλικίαν. Διότι τότε τὸ φύλλον ὂν πολλὰ μικρὸν δὲν ἠμπορεῖ νὰ διαμοιρασθῇ μὲ τὴν χεῖρα.

Περὶ Πλεγμάτων ἤτοι σηροπλεγμάτων.

§ 38. Εἴπαμεν ὅτι ἐπισωρεύουσι τοὺς σῆρας ἐπὶ τῶν πλεκτῶν, ὅθεν αὐτῶν ἡ κόπρος ὁμοῦ μὲ τὰ μερόλοιπα τῶν φύλλων κάμνει χονδρὰς στιβάδας, αἱ ὁποῖαι εἰς ὀλίγον καιρὸν μεταβάλλονται εἰς κοπριάν, ἀπὸ τὴν ὁποίαν ἐκβαίνουσιν ἀναθυμιάσεις ὀλέθριοι, καὶ προξενοῦσιν ἀσθενείας παρευθύς. Πρὸς τούτοις μετὰ πᾶσαν ἀποδερμάτωσιν (mue), πρέπει νὰ μεταφέρωσι τοὺς σῆρας εἰς ἄλλα πλεκτά, ὅπου τοῖς ἀφίνουσι τόπον τοὐλάχιστον διπλάσιον ἐκείνου, τὸν ὁποῖον κατεῖχον ἐπι τοῦ προηγουμένου πλεκτοῦ. Τέ-

λος πάντων ἐν τῷ καιρῷ τῆς καλυβώσεως ἤτοι φωλεύσεως (montée des vers), πρέπει ὡσαύτως νὰ τοὺς μεταφέρωσιν εἰς τὰς καλύβας.

§ 39. Ὅλαι αὐταὶ αἱ μετατοπίσεις ἐγίνοντο μὲ τὸ χέρι πρότερον, ἢ μὲ κλαδία, ἢ μὲ δίκτυα, τὰ ὁποῖα ἔβαζον ἐπάνω τῶν σηρῶν, οἱ ὁποῖοι ἀνέβαινον ἐπ' αὐτῶν· ὁ δὲ Κ. Μπωβὲ τὰ ἐτελειοποίησε πολλά. Ἔκαμε τὰς τρύπας τῶν πλεγμάτων τετραγωνικάς, αἱ ὁποῖαι μένουσι πάντοτε ἀνοικταὶ εἰς τὸν καιρὸν τῆς μετατοπίσεως. ὁ δὲ τρόπος τῆς κατασκευῆς ἁπλούστατος· ἀρχίζουσιν ἀπὸ μιᾶς τρύπας, καὶ εἰς πᾶσαν σειρὰν προσθέτουσιν ἔτι μίαν ἕως τῆς μέσης τοῦ πλέγματος· ἔπειτα τοὐναντίον ἀφαιροῦσι μίαν τρύπαν ἀπὸ τὰς ἑπομένας σειράς, ἕως νὰ τελειώσωσι μὲ μίαν τρύπαν. Ἡ ἑρμηνεία καὶ τὸ σχέδιον εὑρίσκονται εἰς τὸν ά τόμον τῶν χρονικῶν.

§ 40. Ταῦτα τὰ πλέγματα (σχ. 8) διὰ τὰ φύλλα χρησιμεύουσιν, οὐχὶ μόνον μετατοπίζοντα γρήγορα τοὺς σῆρας, οἱ ὁποῖοι ἀναβαίνουσιν εὐθὺς εἰς τὰ φύλλα, ἀλλ' ἔτι καὶ ἀφίνοντα εἰς τὴν στιβάδα ὅλους τοὺς ἀδυνάμους καὶ ἀῤῥώστους σῆρας, τὸ ὁποῖον ὠφελεῖ καταπολλὰ πρὸς διαφύλαξιν ἀπὸ τῶν ἀῤῥωστιῶν. πρὸς τούτοις δὲν ἠμπορεῖ νὰ εὑρεθῇ καλλιωτέρα μέθοδος παρὰ τὸ πλέγμα, διὰ νὰ ἐξισώσωμεν τὰς ἀνισότητας τῶν σηρῶν. Καὶ ἐν τέλει ἡ χρῆσις τῶν πλεγμάτων χρησιμεύει πολὺ διὰ νὰ τοὺς

χωρίσωμεν καὶ νὰ τοὺς διαμοιράσωμεν, ὅτε τὸ ἀπαιτεῖ ἡ αὔξησις αὐτῶν. Πρέπει δὲ νὰ κάμωμεν τὰ πλέγματα μὲ νῆμα καλῆς ποιότητος καὶ μετά τινος προσοχῆς.

§ 41. Τὰ ἔξοδα τῶν πλεγμάτων εἰσὶν ὀλίγα, ἀλλ' ὁ Κ. Εὐγένιος Ρομπέρτος διὰ νὰ τὰ ὀλιγοστεύσῃ ἀκόμη, ἐπενόησε πλέγματα ἀπὸ χαρτίου. Δὲν γίνονται ὀλιγώτερα ἔξοδα μὲ ταῦτα· ἐπειδὴ πρέπει νὰ τὰ ἀλλάξωμεν καθένα χρόνον ἢ τὸ πολὺ πᾶσαν διετίαν, ἐν ᾧ τὰ ἐκ νήματος βαστῶσι πολλοὺς χρόνους. Ὅμως τὰ ἔξοδα τῶν χαρτίνων γίνονται κατ' ὀλίγον, διαιρούμενα εἰς πολλοὺς χρόνους, τὸ ὁποῖον τὰ ἀποκαθιστᾷ ἀνεπαίσθητα. Γίνονται δὲ ἁπλῶς ἐκ χαρτίου μὲ τρύπας ἀνοικτάς, ὡς καὶ τὰ ἄλλα, καὶ τὰ σκεπάζουσι μὲ φύλλα, ἀφ' οὗ βαλθῶσιν ἐπάνω τῶν σηρῶν (σχ. 9).

§ 42. Τὰ ἀπὸ νήματος πλέγματα ἁρμόζουσιν εἰς μεγάλα σηροτροφεῖα, ἐπειδὴ βαστῶσι περισσότερον· τὰ δὲ χάρτινα εἰς τὰ μικρά, ἐπειδή εἰσιν εὔθηνά. Προσθετέον ὅτι ταῦτα προκρίνομεν καὶ εἰς τὰ μεγάλα ἐν καιρῷ τῆς καλυβώσεως ὑπ' αὐτὰς τὰς καλύβας. Διότι τότε δὲν δύνανται νὰ μεταχειρισθῶσι τὰ ἐκ νήματος· ἐν ᾧ ἐμποροῦσι νὰ μεταχειρισθῶσι χάρτινα, κομμένα κατὰ τὸ πλάτος τῶν καλυβῶν, καὶ διὰ τούτων νὰ μεταστρώσωσιν ἕως τέλους, καὶ νὰ διαφυλάξωσι τοὺς κάτω σῆρας ἀπὸ τῆς κόπρου

λος πάντων ἐν τῷ καιρῷ τῆς καλυϐώσεως ἤτοι φωλεύσεως (montée des vers), πρέπει ὡσαύτως νὰ τοὺς μεταφέρωσιν εἰς τὰς καλύϐας.

§ 39. Ὅλαι αὐταὶ αἱ μετατοπίσεις ἐγίνοντο μὲ τὸ χέρι πρότερον, ἢ μὲ κλαδία, ἢ μὲ δίκτυα, τὰ ὁποῖα ἔϐαζον ἐπάνω τῶν σηρῶν, οἱ ὁποῖοι ἀνέϐαινον ἐπ' αὐτῶν· ὁ δὲ Κ. Μπωϐὲ τὰ ἐτελειοποίησε πολλά. Ἔκαμε τὰς τρύπας τῶν πλεγμάτων τετραγωνικάς, αἱ ὁποῖαι μένουσι πάντοτε ἀνοικταὶ εἰς τὸν καιρὸν τῆς μετατοπίσεως. ὁ δὲ τρόπος τῆς κατασκευῆς ἁπλούστατος· ἀρχίζουσιν ἀπὸ μιᾶς τρύπας, καὶ εἰς πᾶσαν σειρὰν προσθέτουσιν ἔτι μίαν ἕως τῆς μέσης τοῦ πλέγματος· ἔπειτα τοὐναντίον ἀφαιροῦσι μίαν τρύπαν ἀπὸ τὰς ἑπομένας σειράς, ἕως νὰ τελειώσωσι μὲ μίαν τρύπαν. Ἡ ἑρμηνεία καὶ τὸ σχέδιον εὑρίσκονται εἰς τὸν ά τόμον τῶν χρονικῶν.

§ 40. Ταῦτα τὰ πλέγματα (σχ. 8) διὰ τὰ φύλλα χρησιμεύουσιν, οὐχὶ μόνον μετατοπίζοντα γρήγορα τοὺς σῆρας, οἱ ὁποῖοι ἀναϐαίνουσιν εὐθὺς εἰς τὰ φύλλα, ἀλλ' ἔτι καὶ ἀφίνοντα εἰς τὴν στιϐάδα ὅλους τοὺς ἀδυνάμους καὶ ἀῤῥώστους σῆρας, τὸ ὁποῖον ὠφελεῖ καταπολλὰ πρὸς διαφύλαξιν ἀπὸ τῶν ἀῤῥωστιῶν. πρὸς τούτοις δὲν ἠμπορεῖ νὰ εὑρεθῇ καλλιωτέρα μέθοδος παρὰ τὸ πλέγμα, διὰ νὰ ἐξισώσωμεν τὰς ἀνισότητας τῶν σηρῶν. Καὶ ἐν τέλει ἡ χρῆσις τῶν πλεγμάτων χρησιμεύει πολὺ διὰ νὰ τοὺς

χωρίσωμεν καὶ νὰ τοὺς διαμοιράσωμεν, ὅτε τὸ ἀπαιτεῖ ἡ αὔξησις αὐτῶν. Πρέπει δὲ νὰ κάμωμεν τὰ πλέγματα μὲ νῆμα καλῆς ποιότητος καὶ μετά τινος προσοχῆς.

§ 41. Τὰ ἔξοδα τῶν πλεγμάτων εἰσὶν ὀλίγα, ἀλλ' ὁ Κ. Εὐγένιος Ρομπέρτος διὰ νὰ τὰ ὀλιγοστεύσῃ ἀκόμη, ἐπενόησε πλέγματα ἀπὸ χαρτίου. Δὲν γίνονται ὀλιγώτερα ἔξοδα μὲ ταῦτα· ἐπειδὴ πρέπει νὰ τὰ ἀλλάξωμεν καθένα χρόνον ἢ τὸ πολὺ πᾶσαν διετίαν, ἐν ᾧ τὰ ἐκ νήματος βαστῶσι πολλοὺς χρόνους. Ὅμως τὰ ἔξοδα τῶν χαρτίνων γίνονται κατ' ὀλίγον, διαιρούμενα εἰς πολλοὺς χρόνους, τὸ ὁποῖον τὰ ἀποκαθιστᾷ ἀνεπαίσθητα. Γίνονται δὲ ἁπλῶς ἐκ χαρτίου μὲ τρύπας ἀνοικτάς, ὡς καὶ τὰ ἄλλα, καὶ τὰ σκεπάζουσι μὲ φύλλα, ἀφ' οὗ βαλθῶσιν ἐπάνω τῶν σηρῶν (σχ. 9).

§ 42. Τὰ ἀπὸ νήματος πλέγματα ἁρμόζουσιν εἰς μεγάλα σηροτροφεῖα, ἐπειδὴ βαστῶσι περισσότερον· τὰ δὲ χάρτινα εἰς τὰ μικρά, ἐπειδή εἰσιν εὐθηνά. Προσθετέον ὅτι ταῦτα προκρίνομεν καὶ εἰς τὰ μεγάλα ἐν καιρῷ τῆς καλυβώσεως ὑπ' αὐτὰς τὰς καλύβας. Διότι τότε δὲν δύνανται νὰ μεταχειρισθῶσι τὰ ἐκ νήματος· ἐν ᾧ ἐμποροῦσι νὰ μεταχειρισθῶσι χάρτινα, κομμένα κατὰ τὸ πλάτος τῶν καλυβῶν, καὶ διὰ τούτων νὰ μεταστρώσωσιν ἕως τέλους, καὶ νὰ διαφυλάξωσι τοὺς κάτω σῆρας ἀπὸ τῆς κόπρου

ἐκείνων, οἱ ὁποῖοι ἀνέβησαν, καὶ ἀπὸ ὅλας τὰς λοιπὰς ἀκαθαρσίας.

Περὶ Καλαθίων, Σακκίων καὶ Βαλαντίων (Poches).

§ 43. Ἐὰν αἱ συκαμινέαι εὑρίσκωνται πλησίον τοῦ σηροτροφείου, τὰ καλάθια ἀρκοῦσι διὰ νὰ φέρωσι τὰ φύλλα. Συνήθως αὐτὰ ἔχουσι δύο χερούλια, καὶ περιέχουσι τριάντα χιλιόγραμμα φύλλων (σχ. 10). Ὅμως ὅταν τὰ δένδρα ἀπέχουσι πολὺ, χρειάζονται σάκκοι, εἰς τοὺς ὁποίους ἐμποροῦσι νὰ πιέζωσιν ἀφόβως τὰ φύλλα. Διότι οὕτω διαφυλάττονται καλήτερον μεταφερόμενα. Εὐθὺς δὲ μετὰ τὸ φέρσιμον πρέπει νὰ ἀδειάσωσι τοὺς σάκκους, νὰ μετασαλεύσωσι τὰ φύλλα μὲ τὸ χέριον, ἐξαπλοῦντες αὐτὰ εἰς μέρος δροσερὸν, καὶ σχηματίζοντες στρῶμα ὑψηλὸν περίπου 4 δεκατημορίων μέτρου, καὶ μίαν ἢ δύο φορὰς ἀνασαλεύοντές τα εἰς 24 ὥρας.

§ 44. Ἡ παραμικρὰ ἀνάβρασις τῶν φύλλων φθείρει τὴν μεταξοποιὸν ποιότητά των. Ὅταν δὲ φροντίζῃ τις περὶ πάντων τῶν ῥηθέντων, καὶ τὰ φύλλα ὦσι δένδρων κεντρωμένων, δύνανται νὰ διαφυλαχθῶσι τρεῖς ἢ τέσσαρας ἡμέρας, ἢ καὶ περισσότερον. Δὲν πρέπει νὰ φυλλοκοπῶσι, παρὰ ὅτε θέλουσι νὰ τὰ δώσωσιν εἰς τοὺς σῆρας, καὶ ὅσα χρειάζονται, ἄλλως κινδυνεύουσι νὰ μαρανθῶσι φύσει. Συνήθως ἀναβάζουσι τὰ φύλλα εἰς τὰ σηροτροφεῖα εἰς καλάθια·

ἀλλὰ διὰ νὰ τὰ διαμοιράσωσιν ἤθελεν εἶναι κάλλιον νὰ ἔχωσι ποδιὰς εἰς σχῆμα μεγάλων βαλανείων, καὶ πᾶσα ἐργάτις νὰ τὰ βάλλῃ ἔμπροσθέν της γεμάτας φύλλων. Αὐτὸς ὁ τρόπος διαφυλάττει κάλλιστα τὸ δροσερὸν αὐτῶν.

ΤΜΗΜΑ ΤΡΙΤΟΝ.

Περὶ σηροτροφίας.

Παρατηρήσεις προηγούμεναι.

§ 45. Εὐκολώτατον νὰ διατάξῃ τις ὅλα διὰ νὰ ἐξανοίξωσιν οἱ σῆρες, καὶ νὰ τοὺς ἀναθρέψῃ ὅπως τύχῃ· ἀλλὰ τοῦτο οὐδὲν ἐξαρκεῖ, χρειάζεται ἀκόμη; τὰ κουκούλια αὐτῶν νὰ ἔχωσιν ὅλας τὰς ἁρμοδίας ποιότητας. Πρὸς τούτοις ὁ σὴρ ἐστι πολλὰ εὐαίσθητος, καὶ ὑπόκειται εἰς τὰς πλέον ὀλεθρίους ἀῤῥωστίας, ὅτε ἀνατρέφεται μετὰ πλήθους ἄλλων ὁμογενῶν. Ὅτε λοιπὸν θέλουσι νὰ ἐπιτύχωσιν ὡραῖα κουκούλια, ἀνατρέφοντες μέγα πλῆθος σηρῶν ἐπισωρευμένων καὶ συμπιεζομένων, ὡς ἐξ ἀνάγκης συμβαίνει πολλάκις, χρειάζονται αἱ μεγαλήτεραι προφυλακαὶ εἰς τὰ παραμικρὰ καὶ εἰς τὰ πλέον ἀδιά-

φορα. Αὗται αἱ προφυλακαὶ ἠμποροῦσι νὰ φανῶσιν εἰς μερικοὺς ἀνωφελεῖς καὶ μάταιαι· ἀλλὰ μετά τινας δοκιμὰς σηροτροφίας, καί τινας ἀποτυχίας θέλουσι καταπεισθῆ περὶ τῆς ἀναγκαίας καὶ εὐτυχοῦς ἐπιῤῥοῆς αὐτῶν.

§ 46. Εἰς τὴν σηροτροφίαν πάντα εἰσὶν ἀναγκαῖα, ἡ ἐκλογὴ τοῦ σπόρου, ἡ καλὴ ποιότης αὐτοῦ, ἡ διαφύλαξίς του, ἡ προετοιμασία του, ἡ ἐπώασις (incubation), ἡ ἐξάνοιξις τῶν σηρῶν, ἡ διάταξις αὐτῶν ἐπάνω τῶν πλεκτῶν, ἡ διαμονὴ τῶν διαφόρων ἡλικιῶν, ἡ παντοειδὴς ἐπιμέλεια τῶν σηρῶν, ἡ διάταξις καὶ εὐταξία ὅλων τῶν ἀργασιῶν. Ἐν ἑνὶ λόγῳ τίποτε δὲν εὑρίσκεται ἀδιάφορον, ὅλα συνενοῦνται καὶ συνδέονται, καὶ ἑνὸς μέρους ἀμελουμένου, δύνανται νὰ ἀκολουθήσωσιν αἱ πλέον λυπηραὶ διαταράξεις τῆς σηροτροφίας, καὶ ἡ ἀποτυχία μετὰ μεγάλης ζημίας.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΠΡΩΤΟΝ.

Περὶ σπόρου.

§ 47. Ονομάζουσι σπόρον τὰ αὐγίδια τῶν σηρῶν, οἱ ὁποῖοι, ὡς πᾶσαι αἱ κάμπαι, μεταμορφοῦνται εἰς χρυσαλίδας, καὶ αὗται εἰς πεταλούδας, αἱ

ὁποῖαι ὠοτοκοῦσι, τὰ δὲ αὐγὰ γεννῶσι νέους σῆρας τὴν ἄνοιξιν τοῦ ἑπομένου χρόνου. Ἡ ἐκλογὴ λοιπὸν τοῦ σπόρου ἐστὶν ἡ βάσις τῆς σηροτροφίας.

§ 48. Ἔχομεν πολλὰ εἴδη σηρῶν, διαιρουμένων γενικῶς εἰς δύο εἴδη ἄσπρον καὶ κίτρινον. Τοῦτο περιέχει τοὺς τῆς Βαλάντζας, τοὺς μικροὺς τοῦ Μιλάνου κτλ. Τὸ ἄσπρον εἶδος ὑποδιαιρεῖται εἰς τὰ εἴδη τοῦ Ἀννονάϋ, τοῦ Νοβίου, τοῦ Μποργαρζαντὰλ, κτλ. Τὸ δὲ εἶδος τοῦ Σινᾶ ὑπερέχει τῶν ἄλλων, καὶ κάμνει ἄσπρον μετάξιον ὡραιότερον πάντων των ἄλλων.

§ 49. Ὁ Κ. Φεῤῥιὲ ἔκαμε κρίσεις ὀρθοτάτας εἰς τὰς διαφόρους προτερήσεις τῆς τε ἄσπρης μετάξης καὶ τῆς κιτρίνης, καὶ ἐσυμπέρανεν ὅτι ἡ ἄσπρη καίτοι ἀκριβωτέρα πρέπει νὰ σπουδάζηται ὀλιγώτερον· ἐπειδὴ ἀπαιτεῖ ἰδιαιτέρας προφυλακὰς εἰς τὴν κλῶσιν ἤτοι νῆσιν (filature), καὶ ἐπειδὴ ἡ χρῆσις της δὲν ὑπάρχει μεγάλη. Τὸ δὲ κίτρινον ὂν εὐκολώτερον εἰς τὴν κλῶσιν, καὶ εἰς χρῆσιν περισσότερον, καὶ πωλούμενον εὐκολώτερα πρέπει νὰ προκρίνηται. Εἶμαι τῆς αὐτῆς γνώμης, καὶ προσθέτω ὅτι οἱ σῆρες τῆς κιτρίνης μετάξης εἰσὶ πλέον εὔρωστοι, καὶ ὑπόκεινται ὀλιγώτερον εἰς τὰς ἀσθενείας (1). Πρὸς τούτοις κάμνουσι περισσότερον μετάξιον, τὸ ὁποῖον τὸ

---

(1) Ἐξαιρέσει τὴν κιτρινάδαν, ἀπὸ τῆς ὁποίας πάσχουσι πολὺ οἱ σῆρες τοῦ κιτρίνου εἴδους.

καθιστᾷ ἰσόῤῥοπον μὲ τὴν μεγαλήτερην τιμὴν τοῦ ᾄσπρου.

Περὶ τῆς καλῆς ποιότητος τοῦ σπόρου.

§ 50. Πρέπει νὰ προσπαθῶμεν διὰ νὰ εὕρωμεν σπόρον κάλλιστον· πρᾶγμα δυσκολώτατον. Λοιπόν ἐστιν ἀπαραίτητον νὰ τὸν πάρωμεν παρὰ ὑποκειμένων, περὶ τοῦ χαρακτῆρος τῶν ὁποίων εἴμεθα βεβαιωμένοι. Πρὸς τούτοις δὲν πρέπει νὰ προσμείνωμεν τὸν καιρὸν τῆς σηροτροφίας, ἀλλὰ νὰ τὸν ἀγοράσωμεν τὸν προηγούμενον χρόνον εὐθὺς μετὰ τὴν ᾠοτοκίαν. Διότι τότε ἡ ὁδοιπορία ἐπιῤῥέει ὀλιγώτερον εἰς τὸ κύημα (germe). Διὰ ταύτης τῆς προφυλακῆς στέλλουσι σπόρον ἀπὸ τῆς Κίνας καὶ τῶν Ἰνδιῶν, χωρὶς νὰ ἐξανοίξῃ. Τὸ καλήτερον ἤθελεν εἶναι νὰ εὕρωσιν ὡραῖα κουκούλια νέα, καὶ νὰ κάμωσιν οἱ ἴδιοι τὸν σπόρον. Ὅπως καὶ ἂν ᾖ, ἀναγκάζονται σχεδὸν πάντοτε νὰ κάμωσιν οἱ ἴδιοι ὀλίγον σπόρον, καὶ μάλιστα ὅπου δυσκόλως δύνανται νὰ εὕρωσι.

Περὶ διαφυλάξεως τοῦ σπόρου.

§ 51. Χρειάζεται διάστημά τι χρόνου διὰ νὰ ἀναπτυχθῇ τὸ κύημα, καὶ ὅλοι οἱ κόποι διὰ νὰ ἐπιταχύνωμεν ταύτην τὴν ἀνάπτυξιν ἤθελαν εἶναι μάταιοι· ὅμως ἐνίοτε οἱ σῆρες ἐξανοίγουσι πρὸ καιροῦ. Ἐν γένει εἰς τὴν Γαλλίαν ὁ σηρόσπορος ἐξανοίγει μίαν φορὰν τὸν χρόνον, καὶ χρειάζονται ἑπτὰ ἢ ὀκτὼ μῆνες, διὰ νὰ ὡριμάσῃ καὶ νὰ ἐξανοίξῃ.

Σημείωσις.

Πιθανὸν ὅτι ἐκ σπόρων γεννηθέντων ἀσυνήθως ἔχομεν τὸ λεγόμενον εἶδος τριφόριοι (trivoltins), ἐξανοίγον πολλάκις τοῦ χρόνου, εἰς τοὺς ὁποίους ἐπιστηρίζονται πολλὰ οἱ ἐπιθυμοῦντες πολλῶν σηροτροφιῶν εἰς ἕνα χρόνον. Ἀλλ' ἕως τῆς σήμερον οὐδὲν εἴμεθα πληροφορημένοι περὶ τούτου τοῦ εἴδους, τὸ ὁποῖον χάνει τοῦτο τὸ προτέρημα πολλάκις, μεταφερόμενον εἰς ἄλλο κλίμα, καὶ κάμνει ὡς ἐπὶ τὸ πλεῖστον ἀτελῆ κουκούλια. Πρὸς τούτοις μερικοὶ διὰ νὰ πολλαπλασιάσωσι τὰς σηροτροφίας, προσπαθοῦσι νὰ ἀναβάλλωσιν ἀπροσδιορίστως τὴν ἐξάνοιξιν τοῦ κοινοῦ σπόρου· τὸ ὁποῖον ὑπάρχει δυσκολώτατον, καὶ σπανίως οἱ ἀργοῦντες σπόρες τοιουτοτρόπως ἐπιτυγχάνουσι.

§ 52. Πρὸ πάντων ἡ χρεία ἀπαιτεῖ νὰ κρέμηται ἀφ' ἡμῶν ἡ ὥρα τῆς ἐξανοίξεως, καὶ ἔπειτα νὰ πράξωμεν ὅλας τὰς ἐργασίας ταύτης εἰς ὀλίγας ἡμέρας συμφώνως καὶ ὁμοιοτρόπως. Τὸ καλήτερον μέσον διὰ νὰ τὸ κατορθώσωμεν θέλει εἶναι τὸ νὰ βαστῶμεν τὸ κύημα (germe) εἰς μεγίστην ἀνενεργησίαν, ἕως τῆς διωρισμένης ὥρας διὰ τὴν ἐπώασιν. Διὰ τοῦτο πρέπει εὐθὺς μετὰ τὴν ὠοτοκίαν νὰ σφαλίζωμεν τὸν σπόρον εἰς θήκας ἀπὸ σιδηροκασσιτέρου (fer-blanc), ἢ εἰς ἄλλα ἀγγεῖα πρὸς φύλαξιν ἀπὸ πυρτικῶν καὶ ὑγρότητος, καὶ ἔπειτα νὰ τὰ βάλλω-

μεν εἰς κατώγαιον ἢ εἰς τόπον δροσερὸν, ὅπου ἡ σύγκρασις τοῦ ἀέρος ἤθελε μείνει πάντοτε ἡ αὐτή· ἐὰν ἤθελαν τὸν βάλλει εἰς κάποιον βαθμὸν θερμότητος πρὸ καιροῦ, ἤθελαν βάλλει εἰς κίνησιν τὸ κύημα, καὶ ἐμποδίσει τὴν ἀσφάλειαν καὶ τὸ σύγχρονον τῆς ἐκλεπίσεως. Αὐτὸς ὁ ἐρεθισμὸς τοῦ κυήματός ἐστιν ἀχώριστος τῆς μεταθέσεως, καὶ κάμνει νὰ ἐξανοίγῃ ὁ ταξιδεύων σπόρος πάντοτε πλέον ἄτακτα καὶ πλέον ἀσυγχρόνως.

Σημείωσις.

Ὁ Κ. Μπωβὲ συμβουλεύει νὰ ἐκθέσωσι τὸν σπόρον τὸν χειμῶνα εἰς τὸν παγετὸν, διὰ νὰ ἀργήσῃ ἡ ἀνάπτυξις τοῦ κυήματος καὶ ἡ ἐκλέπισις· ἡ ὁποία γνώμη φαίνεται ὀρθοτάτη. Τέλος πάντων μία προφυλακὴ ἀπαραίτητος ὑπάρχει, ὅτε ὁ σπόρος εὑρίσκεται εἰς τὸν τόπον, ὅπου διαφυλάττεται, νὰ ἀνοίξωσιν ἀπὸ καιρὸν εἰς καιρὸν τὰς σποροθήκας, διὰ νὰ τὸν ἀερίσωσι καὶ νὰ τὸν φυλάξωσιν ἀπὸ τοῦ μοχλιάσματος.

Περὶ τῆς ἐξανοίξεως.

§ 53. Ὁ ἁρμόδιος καιρὸς τῆς ἐξανοίξεως κρέμεται ἀπὸ τὸ φύτρωμα τῶν συκαμινεῶν, τὸ ὁποῖον πρέπει νὰ παρατηρήσωσιν ἐπιμελῶς. Πρέπει νὰ λογαριάσωσι τὸν ἀναγκαῖον καιρὸν διά τε τὰς διαφόρους ἡλικίας καὶ διὰ τὴν ἐμφώλευσιν ἤτοι καλύβωσιν· καὶ νὰ διαθέσωσιν οὕτως ὥστε ἡ τετάρτη καὶ ἡ πέμ-

πτη ἡλικία, ὅτε οἱ σῆρες καταναλίσκουσι περισσότερα φύλλα, νὰ ἀνταποκρίνωνται μὲ τὸν καιρὸν, ὅτε τὰ φύλλα αὐξάνουσι καὶ γίνονται μεγαλήτερα.

§ 54. Εὐκόλως καταλαμβάνομεν ἐκ τούτων πόσον ἀπαιτεῖται νὰ μὴν ἀναγκασθῶμεν νὰ συνάγωμεν τὰ φύλλα πολλὰ πρώϊμα. Διότι ἐὰν δὲν ηὔξησαν ἀρκετὰ, ἤθελε γένει μεγάλη ζημία, ἐξ αἰτίας τῆς πρὸ καιροῦ σηροτροφίας καὶ τῆς καταναλώσεως τῶν φύλλων, ἔτι μικρῶν ὄντων. Τοὐναντίον, ἐὰν ἡ σηροτροφία ἀργῇ, καὶ τὰ φύλλα αὐξάνωσι πολὺ, ἤθελαν εἶναι πολλὰ σκληρὰ διὰ τοὺς σῆρας τῶν πρώτων ἡλικιῶν, καὶ ἤθελαν χάσει τὴν ἀναγκαίαν αὐτῶν ποιότητα. Ὁ ἁρμόδιος καιρὸς λοιπόν ἐστι τοσοῦτον περισσότερον δυσεύρητος, ὅσον καὶ αἱ διάφοροι μεταβολαὶ τοῦ καιροῦ. Μόνον ἡ κρίσις, ἡ πρᾶξις καὶ ἡ γνώρισις τοῦ κλίματος ἐμποροῦσι νὰ μᾶς ὁδηγήσωσιν εἰς τοῦτο. Ἀλλ' ἐὰν ἀπατηθῶμεν, μένει ἀκόμη καταφύγιον· δηλ· τὸ νὰ ἐπιταχύνωμεν ἢ νὰ βραδύνωμεν τὴν ἐξάνοιξιν, αὐξάνοντες ἢ ὀλιγοστεύοντες τὴν ζέστην, καὶ δίδοντες τροφὴν συχνότερον ἢ βραδύτερον.

Προπαρασκευὴ τοῦ σπόρου.

§ 55. Ὅτε θέλουσι νὰ βάλλωσιν ἵνα ἐξανοίξῃ ὁ σπόρος, δὲν πρέπει νὰ τὸν ἐκβάλλωσι παρευθὺς ἀπὸ τοῦ κατωγαίου· ἀλλὰ νὰ τὸν φέρωσι βαθμηδὸν εἰς τὸν ἔξω ἀέρα, καὶ ἔπειτα νὰ τὸν βάλλωσιν εἰς τὴν

θερμάστραν. Ἐὰν ὁ σπόρος εὑρίσκηται ἐπάνω πανίου, ἠμποροῦσι νὰ τὸν ἀφήσωσιν εἰς τὸ πανίον ἢ νὰ τὸν ἐκκολλήσωσιν. Εἴδαμεν πολλοὺς ἐκλεπισμοὺς μετὰ πανίων καὶ χωρὶς πανίων, καὶ ἐπαρατηρήσαμεν ὅτι καὶ κατὰ τοὺς δύο τρόπους οἱ σῆρες εὑρίσκουσι στήριγμα διὰ νὰ ἠμπορέσωσι νὰ ἐκβῶσι ἀπὸ τῶν αὐγιδίων, καίτοι διϊσχυριζομένων τῶν ἀρεσκομένων εἰς τὸν δύο τούτων τρόπων, ὅτι κατὰ τὸν ἴδιον αὐτῶν τρόπον οἱ σῆρες ἐκβαίνουσιν εὐκολώτερον.

§ 56. Βέβαιον δὲ ὅτι συμφέρει περισσότερον νὰ ἐκκολλήσωσι τὸν σπόρον· ἐπειδὴ διὰ τοῦτο χρειάζεται νὰ τὸν βρέξωσι, καὶ τὸ ὄστρακον μαλακόνει ὁ σὴρ τὸ τρυπᾷ εὐκολώτερον. Πρὸς τούτοις τοιουτοτρόπως χωρίζουσιν εὐκολώτατα τοὺς ἐπισωρευμένους, καὶ ἐπομένως γνωρίζουσιν ἀκριβέστερον τὸ βάρος τοῦ σπόρου χωρὶς τοῦ πανίου. Προσθετέον ὅτι χωριζόμενος ὁ σπόρος, ὁ μὲν καλὸς πίπτει εἰς τὸ βάθος τοῦ ἀγγείου, ὁ δὲ χαλασμένος ἤτοι ὑπηνέμιος ἐπιπλέει ὡς ἐλαφρώτερος. Οὕτω λοιπὸν γνωρίζομεν εὐκόλως τὸν καλὸν σπόρον, καὶ ἀκριβῶς πόσον ζυγιάζει.

§ 57. Ὅτε ὁ σπόρος ἐπωάζεται ἐπάνω τοῦ πανίου, ἐπειδὴ εὑρίσκεται ἐπισωρευμένος εἴς τινα μέρη, καὶ ἀραιὸς εἰς ἄλλα· ἐπομένως καὶ τὰ ἐπιτιθέμενα φύλλα εἰς τὸ ἀνέβασμα τῶν σηρῶν θέλουσιν εἶναι τὰ μὲν ἐπιφορτισμένα μὲ σῆρας, τὰ δὲ ἔχοντα πολλὰ ὀλίγους. Ὅταν δὲ ἐκκολλῶσι τὸν σπόρον, καὶ σχη-

ματίζει εἰς τὴν θήκην ἓν στρῶμα πυκνὸν καὶ πολλὰ ἴσον, τὰ φύλλα ἐπιφορτίζονται ἐξίσου μὲ σῆρας, οὗτοι δὲ ἀναβαίνουσιν ἐξίσου εἰς τὰς καλύβας, τὸ ὁποῖον συμφέρει καθ' ὑπερβολήν.

§ 58. Διὰ νὰ ἐκκολήσωμεν τὰ αὐγίδια, πρέπει νὰ τὰ ἀφήσωμεν μισὴν ὥραν εἰς ἓν ἀγγεῖον μὲ νερόν. Τινὲς προκρίνουσι τὸ κρασόνερον, ἀλλ' ἡμεῖς δὲν ηὕραμεν εἰς τοῦτο κἀνὲν ὄφελος. Ἔπειτα μὲ ἓν μαχαίριον ξύλινον ἢ κοκκαλένιον ξύουσιν ἀγάλια τὸ πανίον, καὶ ὁ σπόρος χωρίζεται εὐκολώτατα. Τὸ νερὸν δὲν πρέπει ἵνα ᾖ πολλὰ ψυχρὸν, ἀλλὰ νὰ ἔχῃ τὴν συγκρασίαν τοῦ ἔξω ἀέρος. Ἀφ' οὗ χωρισθῇ ὁ σπόρος, ἐκχύνουσι τὸ νερὸν, τὸν σπογγίζουσι μὲ ἓν πανίον, τὸν ἀφίνουσι νὰ στεγνώσῃ εἰς τὴν σκιὰν, ἀλλ' οὐχὶ εἰς τὸν ἥλιον, καὶ διὰ νὰ στεγνώσῃ γρήγορα, τὸν ἀνεμίζουσι μὲ χονδρόχαρτον.

Περὶ ἐπωάσεως τοῦ σπόρου.

§ 59. Ὁ σπόρος μόνος του φυσικὰ ἐξανοίγει, ἀλλ' αὕτη ἡ ἐκλέπισις ἤθελεν εἶναι οὐχὶ μόνον ἀσύγχρονος, ἀλλὰ ἤθελε γένει προσέτι καὶ ἀνελπίστως, πρὸ τοῦ νὰ ἑτοιμασθῶσι τὰ ἀναγκαῖα εἴτε πρὸς τροφὴν ἢ διὰ τὸ κατοίκημα, ὅπου νὰ βάλλωσι τοὺς σῆρας.

§ 60. Οἱ περισσότεροι τῶν μικρῶν σηροτρόφων εἰς τὰ μεσημβρινὰ μέρη βαστῶσιν ἐπάνω των τὸν σπόρον εἰς σακκούλια, ἢ τὸν βαστῶσιν αἱ γυναῖκες

αὐτῶν· ἐπειδὴ ἡ θερμότης τοῦ σώματος ἐπιῤῥέει γρήγορα εἰς τὴν ἀνάπτυξιν τοῦ κυήματος. Εἰς δὲ τὰ σημαντικὰ σηροτροφεῖα μεταχειρίζονται κλωσσαρίαν ἢ θερμάστραν· ἡ κλωσσαρία ἢ τὸ ἐπωαστήριόν ἐστι θήκη μὲ σκεῦος θερμαινόμενον μετὰ λαδίου, καὶ κατασκευασμένον ἀπὸ σιδηροκασσιτέρου. Ἡ δὲ θερμάστρα ἐστὶ μικρὸς θάλαμος, τὸν ὁποῖον ζεσταίνουσι κατὰ τὴν χρείαν δι' ἑνὸς θερμοποιοῦ (calorifère), ἢ διὰ καμίνου ἐκ φαϊέντζας, καὶ οὐχὶ ἐκ χαλκομίγματος (fonte). Ἡ θερμάστρα δὲν ἔχει δυσκολίαν, καὶ συμφέρει περισσότερον εἰς τὴν ἐπώασιν (incubation).

Σημείωσις.

Οὐδὲν ὑπάρχει χειρότερον τῶν σακκουλίων, τὰ ὁποῖα ἀποτελοῦσι συχνότατα κακὰς ἐκλεπίσεις (éclosions). Ἤθελεν εἶναι εὐχῆς ἄξιον νὰ κάμωσι θερμάστρας δημοσίους ἐκεῖ, ὅπου εὑρίσκονται πολλαὶ μικραὶ σηροτροφίαι, ἵνα δυνηθῶσι διὰ μικρᾶς πληρωμῆς νὰ ἐπωάσωσι τὸν σπόρον μετὰ τρόπου καλοῦ.

§ 61. Ἀφ' οὗ ὁ σπόρος μετεφέρθη βαθμηδὸν ἀπὸ τοῦ κατωγαίου εἰς τὴν ἔξω συγκρασίαν (température), τὸν ἐμβάζουσιν εἰς τὴν θερμάστραν. Ἐὰν ἦ χωρισμένος ἀπὸ τῶν πανίων, τὸν βάζουσιν εἰς ἐλάτινας θήκας, αἱ ὁποῖαι δὲν πρέπει νὰ γένωσι πολλὰ μεγάλαι. Γενικῶς ἔχουσιν ὕψος τριῶν ἢ τεσσάρων

δεκατημέτρων (3 ou 4 décimètres) καὶ ὕψος ἑνὸς δεκατημέτρου· καὶ δύο σκεπάσματα, ἓν μὲ τρύπας διὰ νὰ ἔμβῃ ἡ ζέστη εἰς τὸν καιρὸν τῆς ἐπωάσεως, τὸ δὲ ἄλλο ἀτρύπητον, μὲ τὸ ὁποῖον σκεπάζουσι μετὰ τὸ ἐκλέπισμα τῶν αὐγιδίων, ἵνα μὴν ἔκβωσιν οἱ σῆρες ἀπὸ τὴν θήκην.

§ 62. Τὸ στρῶμα τῶν αὐγιδίων εἰς τὰς θήκας δὲν πρέπει νὰ ἔχῃ ὕψος ὑπὲρ δύο χιλιοστημέτρα. Τὸ σκεπάζουσι δὲ μὲ χαρτίον, ἔχον πλῆθος τρυπῶν, ἢ μὲ ἓν χαναβόπανον πολλὰ ἀραιὸν, οὐχὶ μόνον διὰ νὰ εὐκολύνωσι τὸ ἔκβασμα τῶν σηρῶν· ἀλλ' ἔτι καὶ διὰ νὰ ἐμποδίσωσι τὰ ὄστρακα τῶν αὐγιδίων ἀπὸ τοῦ νὰ ἀνακατωθῶσι μετὰ τῶν φύλλων εἰς τὸν καιρὸν τῆς ἐκλεπίσεως. Ἐὰν ὁ σπόρος εὑρίσκηται προσκολλημένος εἰς πανίον, πρέπει νὰ τὸ ἐξαπλώσωσιν ἐπάνω τραπέζης ἢ σανιδίων εἰς τὴν θερμάστραν.

§ 63. Πολλοὶ σηροτρόφοι ἀρχίζουσι τὴν ἐπώασιν μὲ ζέστην 15 βαθμῶν Ρεωμούρου, καὶ ἔπειτα τὴν αὐξάνουσι καθ' ἡμέραν μὲ ἕνα βαθμὸν, αὕτη ἡ ἐργασία ἀπαιτεῖ μεγάλην προσοχὴν καὶ ἐπιστασίαν. Ὅτε ὁ σπόρος διαφυλάττεται καλῶς, ἡ ἐκλέπισις γίνεται ἐνίοτε εἰς 8 ἢ 9 ἡμέρας. Διὰ νὰ ἐπιταχύνωσι τὴν ἐκλέπισιν, ἤθελαν κάμει καλὰ νὰ καθυγραίνωσι τὸν ἀέρα τοῦ θαλάμου, καὶ ἐνίοτε μάλιστα νὰ σκεπάσωσι τὰς θήκας μὲ βρεγμένον πανίον. Διὰ τούτου τοῦ τρόπου μόνον ἐμπόρεσαν εἰς τὰς

Μάνδρας τοῦ Σενὰρ νὰ ἐκλεπίσωσι σπόρον δύο χρόνων.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΔΕΥΤΕΡΟΝ.

Περὶ ἐξανοίξεως τῶν σηρῶν.

§ 64. Μερικαὶ ἐξανοίξεις γίνονται εἰς μίαν στιγμήν· εἰς τὰς μάνδρας τοῦ Σενὰρ εἴδαμεν 66 γραμμὰς σπόρου νὰ ἐξανοίξωσι σχεδὸν εἰς ἓν τέταρτον ὥρας. Ἀλλὰ συνήθως ὁ καλῶς γινόμενος καὶ φυλαττόμενος σπόρος ἐξανοίγει εἰς τρεῖς ἡμέρας, ὅμως ἡ ἐξάνοιξις τῆς πρώτης ἡμέρας ἐστὶ σχεδὸν πάντοτε ἀσήμαντος· Αὐτοὺς τοὺς πρώτους σῆρας σχεδὸν ποτὲ δὲν τοὺς φυλάττουσι, καὶ δὲν τοὺς στοχάζονται παρὰ ὡς προδρόμους τῆς ἀληθοῦς ἐξανοίξεως. Παρατηροῦσι δὲ ὅτι οἱ περισσότεροι σῆρες ἐξανοίγουσι τὸ ταχύ.

Σημείωσις.

Μερικαὶ ἐξανοίξεις γίνονται εἰς 4, 5, 6 ἡμέρας καὶ περισσότερον, αἱ ὁποῖαι εἰσὶ πολλὰ ἐνοχλητικαὶ καὶ πολυέξοδοι· τοῦτο δὲ συμβαίνει, ὅταν ὁ σπόρος γίνεται καὶ φυλάττηται ἀτάκτως. Ὅσον ὁ σπό-

ρος ἀσπρίζει, τόσον πλησιάζει εἰς τὸν ἀναγκαῖον βαθμὸν τῆς ὡριμότητος ἵνα ἐκλεπισθῇ.

Περὶ ἀναβάσεως ἤτοι κουκουλώσεως τῶν σηρῶν.

§ 65. Δὲν πρέπει νὰ βιασθῶσι βάζοντες φύλλα συκαμινέας ἐπάνω τοῦ σπόρου διὰ νὰ ἀναίβωσιν οἱ ἐκλεπισθέντες σῆρες. Διότι τοῦτο ὂν τὸ πρῶτον φαγίον αὐτῶν, χρειάζεται νὰ προσμείνωμεν ἕως νὰ ἐκλεπισθῶσιν ὅλοι καὶ νὰ πεινῶσιν· εἰς τοῦτο συνίσταται ἡ βάσις τοῦ συγχρονισμοῦ, τὸν ὁποῖον πρέπει νὰ προσπαθήσωμεν ἵνα διαφυλάξωμεν εἰς ὅλον τὸν καιρὸν τῆς σηροτροφίας. Ἡ διαφορὰ τινῶν ὡρῶν εἰς τὴν πρώτην τροφὴν τῶν σηρῶν ἔχει δεινὰ ἐπακόλουθα. Διότι ὅσον περισσότερον οἱ σῆρες τῆς αὐτῆς ἀναβάσεως καὶ τοῦ αὐτοῦ πλεκτοῦ εἰσὶ σύγχρονοι κατὰ τὰς διαφόρους ἡλικίας, τοσοῦτον περισσότερον εἴμεθα βέβαιοι περὶ τῆς εὐτυχοῦς ἐπιτυχίας.

Σημείωσις.

Ὁ συγχρονισμὸς τῶν ἀποδερματισμῶν ἐστὶν ἀναγκαιότατος, καὶ τὸ πλέον χαρακτηριστικὸν σημεῖον τῆς καλῆς σηροτροφίας· χωρὶς τούτου ἀκολουθοῦσι δυσκολίαι παντὸς εἴδους ἀνυπέρβλητοι, καὶ ἐπιζήμιος ἀποπλάνησις τῶν σηρῶν.

§ 66. Διὰ νὰ ἠμπορέσωμεν νὰ ἀναβάλλωμεν τὴν πρώτην τροφὴν ἤτοι δόσιν τῶν φύλλων, ἕως νὰ πεινῶσιν ὅλοι οἱ σῆρες; πρέπει νὰ ἔχωμεν σπόρον ἐκ-

κολλημένον, καὶ καλῶς σφαλισμένον εἰς θήκας. Διότι ἄλλως οἱ σῆρες μὴν εὑρίσκοντες φύλλα μετὰ τὸ ἐκλέπισμα, ἤθελαν διασκορπισθῆ εἰς ὅλον τὸ χειροτεχνεῖον. Ἐπειδὴ αὐτὰ τὰ ἔντομα φύσει μένουσι πάντοτε σχεδὸν ἀκίνητα ἐπάνω τῶν πλεκτῶν, ὅπου τὰ βάζουσιν· ὅμως περιπλανῶνται πολὺ εἰς δύο περιστάσεις, ὅτε ἐκβαίνουσιν ἀπὸ τὰ αὐγίδια, καὶ ὅτε μέλλουσι νὰ κάμωσι τὰ κουκούλια.

§ 67. Ὅτε τὰ φύλλα εἰσὶν ἐξίσου ἐπιφορτισμένα μὲ σῆρας, τοὺς πέρνουσι καὶ τοὺς διατάττουσιν ἐπάνω τῶν πλεκτῶν. Αὕτη ἡ ἐργασία γίνεται πᾶσαν ἡμέραν, καὶ χρειάζεται μεγάλη προσοχὴ διὰ νὰ μὴ συγχέωμεν τοὺς ἀναβαίνοντας ἐπὶ τῶν φύλλων μίαν ἡμέραν μὲ τοὺς ἀναβαίνοντας ἄλλην ἡμέραν. Διότι ἠθέλαμεν εἰσάξει τὴν ἀταξίαν ἀπ᾽ αὐτῆς τῆς ἀρχῆς, καὶ ἠθέλαμεν ἐξουδενώσει πᾶσαν ἰσότητα εἰς τὸ ἑξῆς.

Διάταξις τῶν σηρῶν εἰς τὸ σηροτροφεῖον, καὶ ἐπάνω τῶν πλεκτῶν.

§ 68. Πρέπει νὰ προσέχωμεν πολλὰ διατάττοντες ἐπὶ τῶν πλεκτῶν τὰ φύλλα μετὰ τῶν σηρῶν. Πρέπει νὰ σχηματίσωμεν μικρὰ τετράπλευρα δι᾽ αὐτῶν ἕως τῆς μέσης τῶν πλεκτῶν, εἰς τρόπον ὥστε νὰ μείνῃ τόπος τριγύρω, διὰ νὰ ἐμπορέσωσιν οἱ σῆρες αὐξάνοντες νὰ ἐξαπλωθῶσι. Τὸ ἐπωφελέστερον πρὸς τοῦτο ἤθελεν εἶναι τὸ νὰ ἰσοσταθμίσῃ τις ταῦτα τὰ

τετράπλευρα οὕτως, ὥστε εἰς πάντα ἀποδερματισμὸν νὰ τὰ χωρίσῃ, κάμνων ἀπὸ ἑνὸς δύο τετράπλευρα. Ὅποιος λοιπὸν ἔχει εἰς τὴν πρώτην ἡλικίαν ἓν πλεκτὸν ἤτοι ἓν τετράπλευρον σηρῶν, θέλει ἔχει δύο εἰς τὴν δευτέραν, τέσσαρα εἰς τὴν τρίτην, ὀκτὼ εἰς τὴν τετάρτην, καὶ δεκαὲξ εἰς τὴν πέμπτην. Ἀλλὰ χρειάζεται πολλὴ πρᾶξις διὰ νὰ ἐκτελέσῃ τις ἀκριβῶς ταύτην τὴν ἐργασίαν.

§ 69. Τέλος πάντων πρέπει οἱ σῆρες νὰ διαχωρισθῶσιν ἐξίσου ἐπάνω τῶν πλεκτῶν. Διότι ὄντες πολλὰ πυκνοὶ δὲν ἤθελαν αὐξήσει καλῶς· καὶ ὄντες πολλὰ ἀραιοὶ ἤθελαν χαθῆ εἰς τα φύλλα καὶ εἰς τὴν στιβάδα. Οἱ πρῶτοι θέλουσι φάγει τὰ φύλλα πολλὰ γρήγορα, ἐν ᾧ οἱ ἄλλοι θέλουσιν ἔχει ὑπέρπολλα φύλλα, καὶ ἑπομένως θέλουσι φθείρει πολλά. Πρὸς τούτοις λέγομεν, ὅτι εἴς τε τὸν χωρισμὸν ἢ διχασμὸν τῶν πλεκτῶν καὶ εἰς ἄλλα πολλὰ ἡ θεωρία οὐδὲν ἐξαρκεῖ· ἀλλ' ἡ χειροποίησις καὶ ἡ πρᾶξις ἀπαραιτήτως ἀπαιτοῦνται.

§ 70. Τινὲς σηροτρόφοι στοχάζονται προσφορώτερον νὰ ἔχωσιν ἰδιαίτερον ἐργοχειρεῖον (atelier) μικρὸν διὰ τὴν πρώτην, μάλιστα καὶ διὰ τὴν δευτέραν ἡλικίαν τῶν σηρῶν. Ομως τοῦτο ἐστὶν ἀδιάφορον, τὸ δὲ ἀναγκαῖον ἐστὶ νὰ μὴ τοὺς ἐμβάσωσι παρευθὺς ἀπὸ τῆς θερμάστρας εἰς τὸ χειροτεχνεῖον (atelier), ἀλλὰ βαθμηδόν. Ὑποθετέον ὅτι οἱ σῆρες

ἐξάνοιξαν εἰς 24 βαθμοὺς θερμότητος κατὰ Ρεωμοῦρον, πρέπει τὴν πρώτην ἡμέραν νὰ κάμωμεν τοιαύτην ζέστην, τὴν δὲ δευτέραν ἡμέραν ἕνα βαθμὸν ὀλιγώτερον, καὶ ἀκολούθως οὕτως ὀλιγοστεύοντες πᾶσαν ἡμέραν ἕως τοῦ βαθμοῦ, εἰς τὸν ὁποῖον θέλομεν ἵνα σηροτροφήσωμεν. Τοῦτο χρησιμεύει οὐχὶ μόνον πρὸς ἀποφυγὴν τῆς γινομένης βλάβης τῶν σηρῶν διὰ ἐξαφνικῆς μεταβολῆς· ἀλλὰ προσέτι καὶ ἐπειδὴ ἡ μεγαλητέρα θερμότης ἁρμόζει καθ' ὑπερβολὴν εἰς τὴν ἀρχὴν τῆς ὑπάρξεώς των.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΤΡΙΤΟΝ.

Περὶ τῆς διαμονῆς τῶν ἡλικιῶν.

§ 71. Ἀριθμοῦσι πέντε ἡλικίας σηρῶν συνήθως ἀπὸ τῆς ἐκλεπίσεως ἕως τῆς κουκουλώσεως κατὰ τοὺς διαφόρους ἀποδερματισμούς· δηλαδὴ τὴν πρώτην ἡλικίαν ἀπὸ τῆς ἐκλεπίσεως ἕως τοῦ πρώτου ἀποδερματισμοῦ, τὴν δευτέραν ἀπὸ τοῦ πρώτου ἀποδερματισμοῦ ἕως τοῦ δευτέρου, τὴν τρίτην ἀπὸ τούτου ἕως τοῦ τρίτου ἀποδερματισμοῦ, τὴν τετάρτην ἀπὸ τούτου ἕως τοῦ τετάρτου, καὶ τὴν πέμπτην ἀπὸ τούτου ἕως τῆς ἀναβάσεως ἤτοι ἐμφωλεύσεως.

§ 72. Η διαμονὴ ἑκάστης ἡλικίας καὶ ἑπομένως ὅλης τῆς σηροτροφίας κρέμεται ἀπὸ τῆς θερμότητος τοῦ χειροτεχ.είου καὶ ἀπὸ τὸ σύχνασμα τῶν δείπνων ἤτοι θρέψεων. Μετὰ πολλὰ μεγάλης ζέστης, δηλ· 22 ἢ 23 βαθμῶν, καὶ μὲ συχνὰ δεῖπνα ἐμποροῦμεν νὰ ἀποτελέσωμεν τὴν σηροτροφίαν εἰς 19 ἢ 20 ἡμέρας. Κατεβάζοντες δὲ τὴν ζέστην εἰς 15 ἢ 16 βαθμοὺς, καὶ δίδοντες ὀλιγώτερα δεῖπνα, θέλομεν τὴν τελειώσει εἰς 40 ἕως 50 ἡμέρας. Ὅσον γρηγορώτερα τελειόνει, τόσον εὐκολώτερα ἐλευθερούμεθα ἀπὸ τῶν κόπων καὶ ὅλων τῶν ἐνοχλήσεων αὐτῆς τῆς βιομηχανίας. Ὅμως δὲν πρέπει ἡ βία τῶν σηροτρόφων νὰ ἐπιφέρῃ βλάβην εἰς τὴν ποιότητα τῶν κουκουλίων· ἐπειδὴ ὅταν οἱ σῆρες βιάζωνται πολλὰ, δὲν κάμνουσι μετάξην ἀρκετὰ ὡραίαν. Μετὰ πολλὰς δοκιμὰς τὸ διάστημα 27 ἢ 28 ἡμερῶν ἐκρίθη κοινῶς τὸ ἁρμοδιώτερον.

§ 73. Εν τῶν περιεργοτέρων τῆς σηροτροφίας ἐστὶ κατὰ ἀλήθειαν, τὸ νὰ δυνηθῇ νὰ τὴν περιορίσῃ τις, ὡς θέλει, βραδύνων ἢ ἐπιταχύνων αὐτὴν κατὰ τὴν χρείαν. Ὅταν αὕτη κυβερνᾶται μὲ τρόπον κανονικὸν, ὅταν ἔχωσι καλὸν σύστημα ἀνεμισμοῦ καὶ θερμάνσεως, ὅταν ἐπιμελῶνται νὰ διαφυλάξωσι μεγίστην ταυτότητα θερμότητος, καὶ ἰσότητα διατάξεως τῶν σηρῶν, ἐμπορεῖ τις σχεδὸν νὰ προειπῇ τὸ διάστημα τοῦ καιροῦ τῶν διαφόρων ἡλικιῶν καὶ

ὅλης τῆς ἀνατροφῆς αὐτῶν. Ὁ ἔμπειρος σηροτρόφος διευθύνει τὸ χειροτεχνεῖόν του, ὡς ὁ ἁμαξᾶς τὸ ζεῦγος, ἐπιταχύνων ἢ βραδύνων κατὰ τὰς διαφόρους περιστάσεις.

§ 74. Ὁ Κ. Μπρουνὲ δε-λα-Γρὰνζ εἰς τὸν συνοπτικόν του πίνακα τῆς σηροτροφίας ἔλαβε διὰ μέσον ὅρον 24 ἡμέρας. Κατὰ ταύτην τὴν ὑπόθεσιν ἡ θερμότης πρέπει ἵνα ᾖ 20 βαθμῶν· ὁ δὲ ἀριθμὸς τῶν δείπνων ἐστὶν 24 εἰς τὴν πρώτην ἡλικίαν, 18 εἰς τὴν δευτέραν, 12 εἰς τὴν τρίτην, 12 εἰς τὴν τετάρτην, καὶ 8 εἰς τὴν πέμπτην. Αἱ δὲ 24 ἡμέραι διαιροῦνται εἰς 4 τῆς πρώτης ἡλικίας, 3 τῆς δευτέρας, 4 τῆς τρίτης, 5 τῆς τετάρτης, καὶ 8 τῆς πέμπτης. Αὐτὸς ὁ λογαριασμὸς ὑπάρχει πιθανός, ἀλλ' οὐχὶ μαθηματικός. Ἐὰν στοχασθῶσιν ὅτι ἡ διορία 24 ἡμερῶν ἐστὶ πολλὰ μικρά, καὶ ἂν ἤθελαν ἀντ' αὐτῆς νὰ βάλλωσιν 27 ἢ 28, ἐπὶ τούτῳ ἤθελεν ἐξαρκέσει νὰ καταιβάσωσι τὴν θερμότητα, καὶ νὰ δώσωσιν ὁπωσδήποτε ὀλιγώτερα δεῖπνα.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΤΕΤΑΡΤΟΝ.

Περὶ τῆς ἐπιμελείας τῶν σηρῶν.

§ 75. Καίτοι μεγάλης διαφορᾶς οὔσης ἀνάμεσον μεγάλου σηροτροφείου καὶ μικροῦ πρὸς χρῆσιν τῶν χωρικῶν, ὅμως χρειάζεται ἡ ἰδία ἐπιμέλεια. Οἱ αὐτοὶ κανόνες πρέπει νὰ φυλάττωνται περὶ ἀνεμισμοῦ, ταυτότητος τῆς ζέστης, διαμοιράσεως τῶν δείπνων, ἐκστρώσεως ἤτοι μεταθέσεως καὶ καθαρότητος. Πρὸ πάντων εἰς τὴν πρώτην ἡλικίαν, ὅτε οἱ σῆρες εἰσὶ πλέον τρυφεροὶ καὶ πολλὰ μικροί, πρέπει νὰ τοὺς ἐπιμεληθῶμεν μετὰ προσοχῆς· τὰ φύλλα πρέπει νὰ ἐκλεχθῶσι, νὰ κοπῶσι καὶ νὰ διαμοιρασθῶσι μετὰ μεγάλης ἐπιμελείας, ἡ δόσις τῆς τροφῆς νὰ γένῃ συνεχῶς, κτλ. Ὅμως κατὰ δυστυχίαν τοὐναντίον τινὲς τῶν σηροτρόφων τοὺς ἐμπιστεύουσιν εἰς ἀνθρώπους ἀπείρους καὶ ἀπράκτους.

Σημείωσις.

Τὰ φύλλα δὲν πρέπει νὰ κοπῶσι πρὸ τῆς χρείας· διότι ἀρχίζει εὐκόλως ἡ ἀναζύμωσις αὐτῶν μετὰ τὸ κόψιμον, καὶ τὸ ἀναζυμωθὲν φύλλον γίνεται ὀλέθριον εἰς τοὺς σῆρας.

Περὶ Ἀνεμισμοῦ καὶ ἰσότητος τῆς ζέστης.

§ 76. Τὴν σήμερον κατασκευάζονται σηροτροφεῖα ὑγιεινὰ παντοῦ εἰς τὴν Γαλλίαν, καὶ αἱ ἀληθεῖς ἀρχαὶ διαδίδονται καθ' ἑκάστην περισσότερον. Μετ' ὀλίγον καιρὸν ἡ πτωχοτέρα σηροτρόφος, διὰ νὰ ἐπιτύχῃ, θέλει στοχασθῆ ἀπαραίτητα τὴν καθαρότητα τοῦ ἀέρος καὶ τὴν ἰσότητα τῆς θερμότητος, καὶ θέλει προσπαθήσει παντοίῳ τρόπῳ διὰ νὰ τὰς διαφυλάξῃ.

Περὶ τῶν δείπνων.

§ 77. Ἀπαραίτητόν ἐστι νὰ βάλθωσι φύλλα εἰς ὅλα τὰ πλεκτὰ, καὶ νὰ διαδίδωνται εἰς ὅλους τοὺς σηρὰς ταυτοχρόνως καὶ μὲ τὴν αὐτὴν ἀναλογίαν. Ἀνίσως κατὰ δυστυχίαν λησμονήσωσιν ἓν πλεκτὸν, ἢ δώσωσι δύο φορὰς φύλλα εἰς ἓν μέρος τῶν σηρῶν, ἐν ᾧ οἱ ἄλλοι δὲν ἔλαβον παρὰ μίαν φορὰν, ἢ ἐὰν τὰ ῥίπτωσιν ἀτάκτως ἐπάνω τῶν πλεκτῶν, ὥστε ἓν μέρος τῶν σηρῶν νὰ ἔχωσιν ὑπέρπολλα, καὶ οἱ ἄλλοι νὰ μὴν ἔχωσιν ἀρκετὰ, παρευθὺς θέλουσιν ἐπακολουθήσει αἱ ἐπιβλαβέστεραι ἀνωμαλίαι καὶ ἀνισότητες εἰς τὸ σηροτροφεῖον.

§ 78. Ἐφηῦραν τὸν τρόπον τοῦ νὰ κόψωσι τὰ φύλλα διὰ νὰ τὰ διαμοιράσωσιν ἐξίσου, καὶ μᾶς φαίνεται κάλλιστον τοῦτο τὸ μέσον· χρειάζεται δὲ ἓν ἐργαλεῖον καλοκαμωμένον. Ἡ δὲ προφύλαξις διὰ νὰ μὴ μαραίνωνται τὰ φύλλα ἀπαιτεῖ νὰ τὰ κόψω-

στὶ ὅτι ἡ μεγάλη ὑγρότης τοῦ σηροτροφείου, ἡνωμένη μὲ τὴν θερμότητά ἐστι τὸ πλέον ἐνεργητικὸν ἄιτιον τοῦ μυκητισμοῦ· καὶ ὅτι τίποτε δὲν ἠμπορεῖ νὰ προξενῇ τοσαύτην ὑγρότητα, ὅσην τὸ βρεγμένον φύλλον.

§ 83. Διὰ νὰ ἔχωμεν πάντοτε φύλλα στεγνὰ ἀρκοῦσιν αἱ ἐφεξῆς προφυλάξεις· ὅτε αἱ συκαμινέαι ἐκεντρώθησαν, τὰ φύλλα των διαφυλάττονται εὐκόλως εἰς τόπον δροσερὸν δύο καὶ τρεῖς ἡμέρας· πρέπει λοιπὸν νὰ ἔχωμεν ἀκαταπαύστως εἰς τὴν ἀποθήκην ἀρκετὴν ποσότητα φύλλων. Ὅτε δὲ συμβαίνει ἐξαίφνης ἀνεμοζάλη μετὰ βροχῆς συνεχοῦς, πρὸ τοῦ νὰ δώσῃ τις φύλλα εἰς τοὺς σῆρας πρέπει νὰ ὀλιγοστεύσῃ τὴν θερμότητα, καὶ νὰ ἀναβάλλῃ μερικὰς ὥρας τὴν τροφὴν διὰ νὰ στεγνώσωσιν. Ἐὰν ὅμως ἡ βροχὴ δὲν παύῃ, ἡ χρεία ἀπαιτεῖ νὰ τὰ στεγνώσῃ διὰ μηχανικῶν μέσων. Ἀλλὰ μετά τινος προφυλάξεως σπανίως θέλομεν καταφύγει εἰς ταῦτα.

Χρῆσις τῶν σηροπλεγμάτων πρὸς ἀπόστρωσιν (délitement).

§ 84. Εἰς τὴν πρώτην ἡλικίαν ἡ μετάθεσις ἤτοι ἀπόστρωσις οὐδὲν ἀπαιτεῖται. Διότι τότε ἡ κόπρος τῶν σηρῶν ὑπάρχει τόσον ἀνεπαίσθητος, καὶ τὰ φύλλα κόπτονται τόσον λιανῶς, ὥστε δὲν γίνεται οὐδ' ἀναθυμίασις, οὐδὲ ἀναζύμωσις, καὶ ὅλα στεγνόνουσι γρήγορα ἐξ αἰτίας τῆς μεγάλης ζέστης. Πρὸς τοὐ-

ἀπαραλλάκτως· τὸ δὲ βέβαιόν ἐστιν ὅτι ἀποτελοῦνται τοσοῦτον γρηγορώτερα ὅσον ὁ συγχρονισμὸς καὶ ἡ ἰσότης εἰς ὅλα διεφυλάχθη περισσότερον. Πρὸ πάντων δὲ χρειάζεται κατ' ἀρχὰς, εἰς τὸν καιρὸν τῆς ἀποδερματώσεως, κατ' ὀλίγον νὰ ὀλιγοστεύσωσι τὰ δεῖπνα, ἵνα οἱ βραδύνοντες σῆρες ἔχωσι φύλλα, ὅμως νὰ προσέχωσι διὰ νὰ μὴ ταφῶσιν εἰς τὴν στιβάδα ἐκεῖνοι, οἱ ὁποῖοι ἀπεκοιμήθησαν. Ἔπειτα μετὰ τὴν ἀποδερμάτωσιν πρέπει νὰ προσμείνωσιν ἕως νὰ ἐξυπνήσωσιν ὅλοι οἱ σῆρες, καὶ νά ἔχωσι χρείαν νὰ φάγωσιν. Αὕτη ἡ ἀναβολὴ ἐστιν ἀπαραίτητος διὰ νὰ ἀποφύγωμεν τὴν ἀνισότητα, καὶ ἀβλαβὴς, ἐπειδὴ οἱ σῆρες μετὰ τὴν ἀποδερμάτωσιν ἐμποροῦσι νὰ μὴ φάγωσι 24 ἕως 30 ὥρας, χωρὶς νὰ πάσχωσιν ἐκ τούτου.

Περὶ βρεγμένων φύλλων.

§ 82. Τινὲς διισχυρίσθησαν ὅτι οἱ τρεφόμενοι σῆρες μὲ βρεγμένα φύλλα κάμνουσι κουκούλια ὡραιότερα παρὰ οἱ ἄλλοι. Ἡμεῖς δ'ἀποκρινόμεθα πρῶτον πῶς ἀμφιβάλλομεν περὶ τῆς πείρας, ὅτι ἐπαναλήφθη ἱκανῶς, καὶ ὅτι ἔγινε μὲ ἱκανὴν ἔκτασιν, διὰ νὰ ἀποδείξῃ μὲ βεβαιότητα. Ἔπειτα ἀντιθέτωμεν εἰς τοῦτο τὴν πρακτικὴν ἐμπειρίαν ὅλων τῶν σηροτρόφων, οἱ ὁποῖοι ἐγνώρισαν ὅτι τὰ βρεγμένα φύλλα εἰσὶ σχεδὸν πάντοτε φθοροποιά. Ἐν τέλει προσθέτομεν ὅτι πολυάριθμοι παρατηρήσεις ἐβεβαίωσαν νεω-

στὶ ὅτι ἡ μεγάλη ὑγρότης τοῦ σηροτροφείου, ἡνωμένη μὲ τὴν θερμότητά ἐστι τὸ πλέον ἐνεργητικὸν ἄιτιον τοῦ μυκητισμοῦ· καὶ ὅτι τίποτε δὲν ἠμπορεῖ νὰ προξενῇ τοσαύτην ὑγρότητα, ὅσην τὸ βρεγμένον φύλλον.

§ 83. Διὰ νὰ ἔχωμεν πάντοτε φύλλα στεγνὰ ἀρκοῦσιν αἱ ἐφεξῆς προφυλάξεις· ὅτε αἱ συκαμινέαι ἐκεντρώθησαν, τὰ φύλλα των διαφυλάττονται εὐκόλως εἰς τόπον δροσερὸν δύο καὶ τρεῖς ἡμέρας· πρέπει λοιπὸν νὰ ἔχωμεν ἀκαταπαύστως εἰς τὴν ἀποθήκην ἀρκετὴν ποσότητα φύλλων. Ὅτε δὲ συμβαίνει ἐξαίφνης ἀνεμοζάλη μετὰ βροχῆς συνεχοῦς, πρὸ τοῦ νὰ δώσῃ τις φύλλα εἰς τοὺς σῆρας πρέπει νὰ ὀλιγοστεύσῃ τὴν θερμότητα, καὶ νὰ ἀναβάλλῃ μερικὰς ὥρας τὴν τροφὴν διὰ νὰ στεγνώσωσιν. Ἐὰν ὅμως ἡ βροχὴ δὲν παύσῃ, ἡ χρεία ἀπαιτεῖ νὰ τὰ στεγνώσῃ διὰ μηχανικῶν μέσων. Ἀλλὰ μετά τινος προφυλάξεως σπανίως θέλομεν καταφύγει εἰς ταῦτα.

Χρῆσις τῶν σηροπλεγμάτων πρὸς ἀπόστρωσιν (délitement).

§ 84. Εἰς τὴν πρώτην ἡλικίαν ἡ μετάθεσις ἤτοι ἀπόστρωσις οὐδὲν ἀπαιτεῖται. Διότι τότε ἡ κόπρος τῶν σηρῶν ὑπάρχει τόσον ἀνεπαίσθητος, καὶ τὰ φύλλα κόπτονται τόσον λιανῶς, ὥστε δὲν γίνεται οὐδ᾽ ἀναθυμίασις, οὐδὲ ἀναζύμωσις, καὶ ὅλα στεγνόνουσι γρήγορα ἐξ αἰτίας τῆς μεγάλης ζέστης. Πρὸς τού-

τοις οἱ σῆρες εἰσὶ τόσον μικροί, καὶ τόσον ὁμοιάζουσι μὲ τὴν στιβάδα, ὥστε ἤθελαν τοὺς ῥίψει μαζύ. Λοιπὸν εἰς τὴν πρώτην ἡλικίαν δύνανται νὰ τοὺς ἀφήσωσιν ἐπάνω τῆς αὐτῆς στιβάδος· εἰς δὲ τὴν δευτέραν ἀρκεῖ νὰ τοὺς μεταθέσωσι μίαν φοράν· ἀλλ' εἰς τὴν τρίτην καὶ μάλιστα εἰς τὴν τετάρτην καὶ πέμπτην πρέπει αἱ μεταθέσεις νὰ ἐπαναλαμβάνωνται, καὶ νὰ γίνωνται μὲ τρόπον κανονικὸν καὶ κατὰ τάξιν.

§ 85. Ἡ ἀπόστρωσις γίνεται θαυμασίως μὲ τὸ πλέγμα ἤτοι σηρόπλεγμα· τοῦτο θέτεται ἐπάνω τῶν πλεκτῶν, καὶ ῥίπτουσιν ἐπάνω φύλλα, εἰς τὰ ὁποῖα ἀναβαίνουσιν εὐθὺς οἱ σῆρες. Τότε σηκώνουσι τὸ πλέγμα καὶ ῥίπτουσι τὰς ἀπαστρίας, αἱ ὁποῖαι ἔμειναν κάτω ἀπὸ τοὺς σῆρας. Ἀλλὰ δὲν πρέπει νὰ τοὺς μεταθέσωσι παρὰ μετὰ δύο ἢ τρία δεῖπνα, διὰ νὰ ἐμπορέσωσιν ὅλοι νὰ διαπεράσωσι τὸ πλέγμα καὶ νὰ ἀναβῶσι. Καλὸν δὲ νὰ μεταχειρισθῶμεν πλέγματα μὲ μικρότερας τρύπας εἰς τὰς τρεῖς πρώτας ἡλικίας· διότι οἱ σῆρες ὄντες μικροὶ κατέχουσιν ὀλίγον τόπον.

§ 86. Διὰ νὰ ἐκστρώσωσι τινὲς κρεμῶσι τὸ πλέγμα μὲ τὰ φύλλα καὶ τοὺς σῆρας ἐπάνω τῶν πλεκτῶν, καὶ ἔπειτα σηκόνουσι τὴν στιβάδα, ἀλλάζουσι τὸ χαρτίον, καὶ πάλιν βάζουσι τὸ πλέγμα εἰς τὸν τόπον του. Ἄλλοι δὲ εἰς πᾶσαν σειρὰν πλεκτῶν ἀφίνουσιν

ἄδειον ἓν πλεκτόν· ὥστε, παίρνοντες τὸ πλέγμα μὲ τοὺς σῆρας ἀπὸ τὸ δεύτερον πλεκτόν, τὸ βάζουσιν εἰς τὸ πρῶτον ὂν ἄδειον, καὶ οὕτως ἐφεξῆς ἕως τῆς ἄλλης ἄκρας, ὅπου μένει ἄδειον τὸ ὑστερινὸν πλεκτόν. Μερικοὶ διὰ νὰ σηκώσωσι τὰ πλέγματα μεταχειρίζονται ῥαβδία μετὰ καρφίων ἀγκιστρωτῶν· ἄλλοι δὲ μεταχειρίζονται περιβάζια ὡσαύτως μὲ καρφία ἀγκιστρωτά. Τὰ ῥαβδία θέτονται εἰς τὰ δύο μέρη τοῦ πλεκτοῦ κατὰ μάκρος, καὶ σηκόνοντες τὸ πλέγμα τὸ κρεμῶσιν εἰς αὐτά, καὶ ὅτε τὸ βάζουσι πάλιν εἰς τὸν τόπον του, τὰ ἐκβάζουσι καὶ παίρνουσιν εἰς ἄλλο πλεκτόν· Ἡ μόνη ἀναγκαία προφύλαξις μὲ τὰ ῥαβδία ἐστὶ νὰ τὰ τραβίζωσιν εἰς τὰ ἐναντία μέρη, ἵνα ἐκτανθῇ τὸ πλέγμα, καὶ νὰ μὴ βαθύνηται εἰς τὴν μέσην. Πρὸς τούτοις πρέπει νὰ προσέχωσι, βάζοντες τὸ πλέγμα εἰς τὸν τόπον του, νὰ μὴ τὸ σύρωσι διὰ νὰ μὴ καταπιέζωσι τοὺς εὑρισκομένους σῆρας ὑποκάτω αὐτοῦ.

§ 87. Μὲ τὸ περιβάζιον ἢ τετράπλευρον κάμνουσι σχεδὸν τὸ αὐτό· ἀλλὰ τὸ πλέγμα κρεμᾶται ἀπὸ τὰ τέσσαρα μέρη, καὶ μένει πλέον ἴσιον παρὰ μὲ ῥαβδία. Ὅμως ἡ χρῆσις ἐστὶ δυσκολωτέρα, καὶ τὰ περιβάζια κατέχουσι περισσότερον τόπον εἰς τὸ σηροτροφεῖον. Ὅπως καὶ ἂν κάμωσι τὴν ἀπόστρωσιν, δύο ὑποκείμενα θέλουσιν ἐκτελέσει τὰς διαφόρους ἐργασίας εὐκολώτερον παρὰ μόνον ἓν ὑποκείμενον.

§ 88. Οὐχὶ πρὸ πολλοῦ ἄρχισαν νὰ μεταχειρισθῶσιν ἀντὶ πλεκτῶν μεγάλας πλάκας 25 ἢ 30 ποδῶν, καμωμένας ἀπὸ καννάβιον, ἐπάνω τῶν ὁποίων βάζουσι πλέγματα τοῦ αὐτοῦ μεγέθους. Διὰ νὰ ἀποστρώσωσι σηκόνουσι τὰ πλέγματα, κρεμῶντες τα ἐπάνω εἰς τὰς πλάκας, ἔπειτα διὰ μέσου κυλίνδρων εὑρισκομένων εἰς τὴν ἄκραν, γυρίζουσι τὸ καννάβινον, καὶ αἱ ἀπαστρίαι πίπτουσιν εἰς ἓν καλάθιον. Ἀλλὰ ταῦτα τὰ μακρὰ πλέγματά εἰσι δύσχρηστα, εἰς δὲ τὴν τετάρτην καὶ πέμπτην ἡλικίαν εἰσὶ βαρύτατα. Τὸ εὐκίνητον τῶν καννα6ίνων (canevas) καὶ τὸ ἀστήρικτον φέρουσι μεγάλην δυσκολίαν εἰς τὸν καιρὸν τῆς καλυβώσεως. Δὲν ἠμποροῦσι νὰ ἐπιστηρίξωσι τὰ ξυλαράκια παρὰ εἰς τὸ ἐξώχειλον ἢ περιβάζιον τοῦ καννα6ίνου, εἰς δὲ τὴν μέσην του δὲν ἠμποροῦσι νὰ στήσωσι καλύβας, ὥστε μένουσιν ἐκεῖ μεγάλα διαστήματα ἄχρηστα, καὶ ἡ ἀνάβασις τῶν σηρῶν γίνεται δυσκόλως καὶ ἔστιν ἄνισος. Τέλος πάντων οὗτος ὁ τρόπος ἀπαιτεῖ περισσότερα ἔξοδα παρὰ τὰ πλεκτά, καὶ εὐκόλως ἀτακτεῖ. Προσθετέον ὅτι αἱ ἀπαστρίαι πίπτουσαι εἰς τὸ καλάθιον, διαδίδουσιν εἰς τὸ σηροτροφεῖον ἄτομα καὶ δυσωδίας βλαβερὰς εἰς τοὺς σῆρας.

Χρῆσις τῶν πλεγμάτων διὰ χωρισμὸν τῶν σηρῶν.

§ 89. Τὰ πλέγματα χρησιμεύουσιν ὡσαύτως ἵνα

διαχωρίσωμεν τοὺς σῆρας, ἵνα τοὺς ἐξισώσωμεν, καὶ ἵνα ἐμποδίσωμεν τὴν πρόοδον τῶν ἀῤῥωστιῶν. Ὁ χωρισμὸς γίνεται μετὰ τὸν ἀποδερματισμόν· διπλώνουσι κατὰ μάκρος δύο πλέγματα καὶ τὰ βάζουσιν ἐπάνω τῶν σηρῶν πλησίον τὸ ἕν τοῦ ἄλλου, εἰς τρόπον ὥστε νὰ διαιρέσωσιν εἰς δύο μέρη καθὲν πλεκτόν· βάζουσιν ἐπ' αὐτῶν φύλλα, καὶ ἔπειτα μεταθέτουσι καθὲν πλέγμα ἐπάνω χωριστοῦ πλεκτοῦ. Πρέπει νὰ προσπαθήσωσιν ἵνα μὴ χωρίσωσι, παρὰ μίαν φορὰν εἰς πᾶσαν ἡλικίαν, ἀφίνοντες ἀρκετὸν τόπον ἐπάνω τοῦ νέου πλεκτοῦ, διὰ νὰ ἐξαπλωθῶσιν οἱ σῆρες μετὰ τοὺς ἀποδερματισμούς.

§ 90. Διὰ νὰ θέσωσι δὲ μὲ ἰσότητα τοὺς σῆρας πράττουσιν οὕτως· ὅταν ἕν μέρος τῶν σηρῶν ἀπεκοιμήθη, βάζουσιν ἡσύχως τὸ πλέγμα ἐπάνω τοῦ πλεκτοῦ, καὶ δίδουσιν ἕν δεῖπνον. Τότε οἱ ἔτι ἔξυπνοι σῆρες ἀναβαίνουσιν εὐθὺς, ὅθεν πέρνοντες τους κάμνουσιν ἕν πλεκτὸν χωριστόν. Ἐὰν ἡ χρεία ἀπαιτεῖ, ἐπαναλαμβάνουσι τοῦτο δὶς καὶ τρίς· ὅμως κάλλιον νὰ μὴν ἐπαναλάβωσι, εἰ δυνατόν. Εἰς τὰς ἀσθενείας τὰ πλέγματα χρησιμεύουσι διὰ νὰ χωρίσωσι τοὺς ὑγιεῖς ἀπὸ τῶν ἀῤῥώστων· ἐπειδὴ οὗτοι μὴν ἐμποροῦντες νὰ διαπεράσωσι τὸ πλέγμα, καὶ νὰ ἀναβῶσιν εἰς τὰ φύλλα, μένουσιν εἰς τὴν στιβάδα. Πολλάκις διὰ δύο ἢ τριῶν τοιούτων χωρισμῶν ἐλευθεροῦνται ἀπὸ ὀλεθρίων ἀσθενειῶν.

Περὶ τῆς πάστρας καὶ τῆς τάξεως τῶν ἐργασιῶν καὶ τῶν ἐργατῶν.

§ 91. Οὐδὲν θέλομεν ὁμιλήσει περὶ τῆς λεπτομεροῦς πάστρας τοῦ ἐργοχειρείου, οὐδὲ περὶ τῆς τάξεως, τὴν ὁποίαν πρέπει νὰ διαφυλάττωσιν εἰς ὅλας τὰς ἐργασίας. Ὡς πρὸς ταῦτα συμβαίνει εἰς τὰ σηροτροφεῖα, καθὼς καὶ εἰς ὅλα τὰ ἄλλα βιομηχανικὰ καταστήματα, ὅτι ἡ ἐπιτυχία ἀναλογεῖ μὲ τὴν ἐπιμέλειαν τῶν ἐπιστατῶν. Θέλομεν εἰπεῖ μόνον, ὅτι πρέπει νὰ προκρίνωμεν τὰς γυναῖκας ἀπὸ τῶν ἀνδρῶν εἰς τὰς ἐσωτερικὰς ἐργασίας τῶν σηροτροφείων. Οἱ σῆρες χρειάζονται ἐπιμέλειαν ἀδιάκοπον πρὸ πάντων εἰς τὰς πρώτας ἡλικίας. Πρέπει νὰ ἔχωσι μέριμναν αὐτῶν, οὕτως εἰπεῖν, μὲ τοιοῦτον ζῆλον, ὁποῖον ἔχουσι διὰ ἀῤῥώστους ἢ μικρά παιδία· φανερὸν δὲ ὅτι κατὰ τὴν ἐπιμέλειαν καὶ προσπάθειαν αἱ γυναῖκες ὑπερβαίνουσιν ἡμᾶς. Διὰ δὲ τὰς μᾶλλον ἐπιπόνους ἐργασίας, τὴν σύναξιν καὶ τὸ κόψιμον τῶν φύλλων, τὸ γύρισμα τοῦ στρεανέμου (tarare), ζέσταμα τοῦ θερμοποιοῦ, μετάθεσιν τῶν πλεκτῶν καὶ καλύβωσιν (boisement), ἤθελεν εἶναι χρεία νὰ ἔχωσιν ἄνδρας εἰς τὰ μεγαλήτερα ἐργοχειρεῖα· εἰς δὲ τὰ μικρὰ αὗται αἱ ἐργασίαι δὲν ἀπαιτοῦσι μεγάλον κόπον.

Περὶ συνεχείας τῆς τροφῆς.

§ 92. Διὰ τὴν τροφὴν ἐν τῷ καιρῷ τῆς νυκτὸς λέγομεν; ὅτι οἱ νηστεύοντες τὴν νύκτα σῆρες θέλουσι

κάμει κουκούλια, ἀλλ' οἱ τρεφόμενοι θέλουσι τὰ κάμει ὡραιότερα, καὶ τελειώσει γρηγορώτερα τὰς ἐποχὰς τῆς ἀνατροφῆς των. Συμβουλεύομεν λοιπὸν νὰ ἔχωσιν ἐργάτας διὰ τὴν νύκτα, ὡς καὶ διὰ τὴν ἡμέραν. Ἐὰν θέλωσι δὲ νὰ διακόπτωσι τὴν τροφὴν καθ' ἕν μέρος τῆς νυκτὸς, παύοντες τοῦ νὰ δώσωσι φύλλα εἰς τὰς 11 ὥρας τὸ βράδυ, καὶ ἀρχίζοντες πάλιν εἰς τὰς 4 ὥρας τὸ ταχύ· τότε θέλει ἀρκέσει νὰ ἔχωσί τινα διὰ νὰ φροντίσῃ περὶ τοῦ βαθμοῦ τῆς θερμότητος, ὀλιγοστεύων αὐτὴν ὀλίγον, διὰ νὰ ἠμπορέσωσιν οἱ σῆρες νὰ προσμείνωσιν εὐκολώτερα.

Περὶ τῆς ποσότητος τῶν φύλλων, τὰ ὁποῖα οἱ σῆρες πρέπει νὰ φάγωσι, καὶ περὶ τοῦ τόπου αὐτῶν.

§ 93. Ἡ φύσις οὐδὲν ἐργάζεται δύο φορὰς ἀπαραλλάκτως· π. χ. ἕνα χρόνον τὰ ἐκ τοῦ αὐτοῦ σπόρου ὠΐδια ζυγιάζουσιν ὀλιγώτερον, καὶ χρειάζεται μεγαλήτερος ἀριθμὸς διὰ νὰ κάμωσι τὸ αὐτὸ βάρος· ἄλλον χρόνον τὰ φύλλα εἰσὶ πλέον θρεπτικὰ, καὶ χρειάζονται ὀλιγώτερα πρὸς θρέψιν τῆς αὐτῆς ποσότητος σηρῶν, κτλ. Πῶς λοιπὸν νὰ δώσωμεν λογαριασμοὺς ἀμεταβλήτους περὶ πραγμάτων τόσον μεταβλητῶν; Βεβαίως εἰς τοιαύτας περιστάσεις οὐδὲν ἄλλο δυνάμεθα νὰ κάμωμεν παρὰ προσλογισμοὺς (approximations) ἤτοι λογαριασμοὺς πλησιάζοντας εἰς τοὺς ἀληθεῖς. Οὕτω λοιπὸν δυνατὸν νὰ εἴπωμεν ὅτι μὲ 1,000 χιλιόγραμμα φύλλων μὴ καθα-

ρισμένων ἠμποροῦσι νά θρέψωσι 30 ἕως 40 γραμμάς σηρῶν· καὶ ὅτι οἱ ἐκ μιᾶς οὐγγίας σπόρου σῆρες κατέχουσι πλεκτὰ κατὰ μάκρος, 1 μέτρου καὶ 62 ἑκατοστῶν, κατὰ δὲ πλάτος 41 ἑκατοστῶν,

Εἰς τὸ τέλος τῆς α' ἡλικίας περίπου 1 πλεκτὸν, ἤτοι 1μ. 31 ἑκ. τετραγωνικά.

Εἰς τὸ τέλος τῆς β' ἡλικίας περίπου 2 ἕως 3 πλεκτῶν, ἤτοι 2μ. 62 ἕως 3μ. 63 τετραγωνικῶν.

Εἰς τὸ τέλος τῆς γ' ἡλικίας 4 ἕως 6 πλεκτῶν, ἤτοι 5μ. 24ἑκ. ἕως 7μ. 86ἑκ. τετραγωνικῶν.

Εἰς τὸ τέλος τῆς δ' ἡλικίας 8 ἕως 12 πλεκτῶν, ἤτοι 10μ. 48ἑκ. ἕως 14μ. 72ἑκ. τετραγωνικῶν.

Εἰς τὸ τέλος τῆς ε' ἡλικίας 16 ἕως 24 πλεκτῶν, ἤτοι 20μ. 96ἑκ. ἕως 31μ. 44ἑκ. τετραγωνικῶν.

§ 94. Ὅ τι εἴπῃ τις περισσότερον οὐδέν ἐστιν ἄλλο παρὰ πλάνη καὶ ματαιοπονία. Ἀλλ', ὅπως καὶ ἂν ᾖ, αὐτοὶ οἱ δοθέντες προσλογισμοὶ ἐξαρκοῦσιν ἐντελῶς διὰ νὰ ὁδηγήσωσιν ἀσφαλῶς τοὺς σηροτρόφους περὶ τῆς ποσότητος τῶν φύλλων, τὰ ὁποῖα ἀπαιτοῦνται, καὶ περὶ τοῦ ἀναγκαίου σπόρου διὰ νὰ ἐπωάζωσι, καὶ περὶ τοῦ ἐργοχειρείου καὶ τῶν πλεκτῶν, τῶν ὁποίων ἔχουσι χρείαν. Ὅθεν' ὑποθέτων τις 1,000 χιλιόγραμμα φύλλων μὴ καθαρισμένων, καὶ 31μ. 44 τετραγωνικὰ διὰ 1 οὐγγίαν (31 γραμμάς) σπόρου, ἐμπορεῖ νὰ μὴν ἀμφιβάλλῃ ὅτι θέλουσιν εἶναι ἀρκετά. Ὁ Δάνδολος ἐλογαρίαζεν

800 χιλιόγραμμα φύλλων και 15 μ. τετραγωνικὰ διὰ 1 οὐγγίαν σπόρου.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΠΕΜΠΤΟΝ.

Περὶ ἀσθενειῶν τῶν σηρῶν.

Περὶ Γαλοπρήσματος (vacherie ou grasserie).

§ 95. Ὀνομάζουσι γαλοπρησμένους (gras, vaches, porcs) τοὺς πάσχοντας σῆρας ἀπὸ ἑνὸς εἴδους ὑδρωπισίας. Ζῶσι παλὺν καιρὸν, τρώγουσι, περνῶσιν ἐνίοτε ὅλους τοὺς ἀποδερματισμοὺς, καὶ ἔπειτα ψοφοῦσι, μὴ δυνάμενοι νὰ κάμωσι μετάξιον οὐδὲ κουκούλια. Ὁ πάσχων σὴρ ἀπὸ γαλοπρήσματος ἔχει χρῶμα ἄσπρον ἀλαμπὲς, καὶ ἔστιν ὀλίγον πρησμένος. Τὰ δακτύλια ἤτοι οἱ διάφοροι κύκλοι τινῶν εἰσὶν ὀλίγον πιεσμένοι, τὰ ἄρθρα πρησμένα, καὶ οἱ πόδες τόσον ἀδύναμοι, ὥστε δὲν ἠμποροῦσι νὰ βαστῶσι τὸ σῶμα. Ὁ πρακτικὸς βλέπων καὶ ψηλαφῶν διακρίνει βεβαίως, ἐὰν ὁ σὴρ πάσχει ἀπὸ γαλοπρήσματος, ἐν ᾧ ὁ ἄπρακτος τὸν στοχάζεται πάντη ὑγιῆ. Τὸ σύμπτωμα ταύτης τῆς ἀῤῥωστίας, τὸ ὁποῖον τὴν

χαρακτηρίζει σαφέστατα, ἐστὶν ὅτι ὁ πάσχων σὴρ ἐκβάζει ἓν ὑγρὸν, ὁμοιάζον πολὺ μὲ τὸ γάλα.

Περὶ Κιτρινάδας (jaunisse).

§ 96. Ἡ κιτρινάδα διαστέλλεται εὐκολώτερα· εἰς τὸ ἥμισυ τῆς δευτέρας ἡλικίας ἀρχίζει νὰ γνωρισθῇ, καὶ ἕως τῆς πέμπτης ἡλικίας οἱ χαρακτῆρες οὐδὲν ἀλλάζουσι. Τὰ πρῶτα συμπτώματα φαίνονται τριγύρω τῶν στιγμάτων τοῦ σηρὸς, ἔπειτα φθάνουσιν εἰς τὰ ἄρθρα, καὶ γρήγορα ὅλον τὸ σῶμά του γίνεται κίτρινον ζωηρὸν, καὶ ὁ σὴρ κινεῖται μετὰ δυσκολίας, ἀδυνατίζει καὶ ψοφᾷ πρησμένος. Ὅτε ἀνατέμνουσιν ἕνα σῆρα ἄῤῥωστον, τὸ ἐκβαῖνον ὑγρὸν ἐστι κεχρωματισμένον. Οἱ σῆρες τοῦ κιτρίνου εἴδους ὑπόκεινται ὡς ἐπὶ τὸ πλεῖστον εἰς ταύτην τὴν ἀσθένειαν, τὴν ὁποίαν τινὲς μὲν στοχάζονται κολλητικὴν, ἄλλοι δὲ πιστεύουσιν ὅτι προέρχεται ἀπὸ τῶν πολλὰ ὡρίμων φύλλων.

Περὶ ὑαλισμοῦ (des luisants).

§ 97. Τὸ πάθος ὀνομαζόμενον ὑαλισμὸς φανεροῦται εἰς τὰς πρώτας ἡλικίας. Οἱ πάσχοντες σῆρες δὲν ἠμποροῦσι νὰ ἀλλάξωσι τὸ δέρμα, ψοφοῦσιν ἢ μακρύνονται χωρὶς νὰ χονδραίνωσιν, ὁμοιάζοντες περισσότερον μὲ τὰς κάμπας παρὰ μὲ τοὺς σῆρας. Εὐκόλως δὲ γνωρίζονται, διότι τὸ δέρμα των ὑαλίζει, ἡ προβοσκὶς αὐτῶν μένει πάντοτε κοντὴ, καὶ αὐτοὶ περιπλανῶνται συνεχῶς. Αὕτη ἡ ἀσθένεια

μὸς προέρχεται ἀπὸ τῆς αὐξήσεως ἑνὸς φυτοῦ κρυπτογάμου, τοῦ βοτρύτου ὀνομαζομένου χυδαιστὶ μαντάριον. Τοῦτο φυτρόνον καὶ αὐξάνον μέσα εἰς τὸν σῆρα, ἐκρουφᾷ εἰς ὀλίγον καιρὸν ὅλα τὰ παχέα ὑφάσματα, καὶ σκοτόνει τὸ ἔντομον. Ὅσον δὲ διὰ τὰ ἄσπρα ἐπανθίσματα, ἅ τινα φαίνονται ἐπάνω εἰς τὸ πτῶμα τοῦ σηρὸς σκληρυνθὲν, εἰσὶν ἡ ἐπάνθισις ἤτοι οἱ σπόροι τοῦ φυτοῦ. Οὗτοι ἐξανοίγοντες διασπέρνονται εἰς τὸν ἀέρα, καὶ ἐμβολιζόμενοι εἰς τὰ σώματα τῶν σηρῶν, διαδίδουσι μακρὰν τὸ μίασμα καὶ τὸν ὄλεθρον. Ὁ μυκητισμὸς δύναται νὰ ἐμφανισθῇ καὶ αὐτομάτως παντοῦ· Ἀλλ' ὡς ἐπὶ τὸ πλεῖστον ἀναπηγάζει ἀπὸ τῆς θερμότητος, τῆς ὑγρότητος καὶ τῆς ἀκινησίας τοῦ ἀέρος (ἰδὲ τὸ β' τετράδιον τοῦ Κ. Βίκτωρος Ἀντουΐνου.

Μέσα πρὸς διαφύλαξιν τῶν σηρῶν ἀπὸ τῶν ἀσθενειῶν.

§ 102. Ὅταν οἱ σῆρες πάσχουσιν ἀπὸ ἀῤῥωστίας τινὸς, ἐστὶ δυσκολώτατον νὰ τοὺς θεραπεύσωμεν, καὶ τὰ ἰατρικὰ ἅπαντα σχεδὸν εἰσι πάντη ἀβέβαια. Οὐδὲν δυνάμεθα νὰ κάμωμεν κάλλιον, παρὰ νὰ ἐλευθερωθῶμεν τὸ γρηγορώτερον ἀπὸ τῶν ἀῤῥώστων, καὶ μάλιστα ὅταν πάσχωσιν ἀπὸ ἐπιδημιῶν. Πρὸς τοῦτο χρησιμεύουσι πρὸ πάντων τὰ πλέγματα, χωρίζοντα τοὺς ζωντανοὺς ἀπὸ τῶν ψοφησάντων, καὶ μὴ ἐνδίδοντα καιρὸν εἰς τὰ νεκρὰ σώματα νὰ

σκεπάζουσι τὰ πλεκτὰ καὶ τὰ μέρη τοῦ σηροτροφείου, ὅπου περιπλανῶνται.

Περὶ Μυκητισμοῦ (de la muscardine).

§ 100. Ἡ πλέον ἐπικίνδυνος καὶ ἡ ὀλεθριωτέρα πασῶν τῶν ἀσθενειῶν τῶν σηρῶν ἐστὶν ὁ μυκητισμός. Τὰ ἀποτελέσματά του εἰσὶν ἔκτακτα, καὶ σχεδὸν ἀπίστευτα, ἐὰν ἡ πεῖρα δὲν τὰ ἀπέδειχνεν. Ὁ μυκητισμὸς (calcino, ou mal des segno) δὲν φανεροῦται διὰ κἀνενὸς συμπτώματος ἐξωτερικοῦ· ἀλλὰ τὸ ἔντομον τρώγει, καὶ φαίνεται πάντη ὑγιὲς ἕως τῆς στιγμῆς τοῦ νὰ ψοφήσῃ, τὸ ὁποῖον ἀκολουθεῖ ἐξαίφνης καὶ σπασμωδῶς. Τὸ πτῶμα του κατ' ἀρχὰς μένει μαλακὸν καὶ ἐκλελυμένον, μετὰ δέ τινας ὥρας συστέλλεται καὶ σκληρύνεται, καὶ τὸ χρῶμα του γίνεται πρῶτον μὲν λευκόφαιον, ἔπειτα δὲ κυάνεον· Τέλος πάντων ἓν ἀπάνθισμα ἄσπρον φαίνεται ὀλίγον κατ' ὀλίγον, καὶ ἐπεκτεινόμενον σκεπάζει ὅλην τὴν ἐπιφάνειάν του. Ὁ μυκητισμὸς διαφθείρει εἴς τινας ἡμέρας, καὶ ἐνίοτε εἴς τινας ὥρας ὁλοκλήρως τοὺς σήρας.

§ 101. Οὐχὶ πρὸ πολλοῦ αἱ πεῖραι τοῦ πληρομάθοῦς (docteur) Μπασσῆ ἀπὸ τοῦ Λοδίου (Lodi), ἐπιβεβαιωμέναι ἔπειτα ὑπὸ τοῦ περιφήμου ἐντομολόγου Βίκτωρος Ἀντουΐνου, ἀπέδειξαν τὸ πλέον ἀπίστευτον φαινόμενον τῆς φυσιολογίας· ὅτι ὁ μυκητισ-

μὸς προέρχεται ἀπὸ τῆς αὐξήσεως ἑνὸς φυτοῦ κρυπτογάμου, τοῦ βοτρύτου ὀνομαζομένου χυδαιστὶ μαντάριον. Τοῦτο φυτρόνον καὶ αὐξάνον μέσα εἰς τὸν σῆρα, ἐκρουφᾷ εἰς ὀλίγον καιρὸν ὅλα τὰ παχέα ὑφάσματα, καὶ σκοτόνει τὸ ἔντομον. Ὅσον δὲ διὰ τὰ ἄσπρα ἐπανθίσματα, ἅ τινα φαίνονται ἐπάνω εἰς τὸ πτῶμα τοῦ σηρὸς σκληρυνθὲν, εἰσὶν ἡ ἐπάνθισις ἤτοι οἱ σπόροι τοῦ φυτοῦ. Οὗτοι ἐξανοίγοντες διασπέρνονται εἰς τὸν ἀέρα, καὶ ἐμβολιζόμενοι εἰς τὰ σώματα τῶν σηρῶν, διαδίδουσι μακρὰν τὸ μίασμα καὶ τὸν ὄλεθρον. Ὁ μυκητισμὸς δύναται νὰ ἐμφανισθῇ καὶ αὐτομάτως παντοῦ· Ἀλλ' ὡς ἐπὶ τὸ πλεῖστον ἀναπηγάζει ἀπὸ τῆς θερμότητος, τῆς ὑγρότητος καὶ τῆς ἀκινησίας τοῦ ἀέρος (ἰδὲ τὸ β' τετράδιον τοῦ Κ. Βίκτωρος Ἀντουΐνου.

Μέσα πρὸς διαφύλαξιν τῶν σηρῶν ἀπὸ τῶν ἀσθενειῶν.

§ 102. Ὅταν οἱ σῆρες πάσχουσιν ἀπὸ ἀῤῥωστίας τινὸς, ἐστὶ δυσκολώτατον νὰ τοὺς θεραπεύσωμεν, καὶ τὰ ἰατρικὰ ἅπαντα σχεδόν εἰσι πάντη ἀβέβαια. Οὐδὲν δυνάμεθα νὰ κάμωμεν κάλλιον, παρὰ νὰ ἐλευθερωθῶμεν τὸ γρηγορώτερον ἀπὸ τῶν ἀῤῥώστων, καὶ μάλιστα ὅταν πάσχωσιν ἀπὸ ἐπιδημιῶν. Πρὸς τοῦτο χρησιμεύουσι πρὸ πάντων τὰ πλέγματα, χωρίζοντα τοὺς ζωντανοὺς ἀπὸ τῶν ψοφησάντων, καὶ μὴ ἐνδίδοντα καιρὸν εἰς τὰ νεκρὰ σώματα νὰ

σκληρυνθῶσι, καὶ εἰς τὰς λευκὰς ἐπανθήσεις (efflorescences blanchâtres) νὰ χωρίζωνται ἀπὸ τῶν σωμάτων, καὶ νὰ διαδώσωσι τὸ μόλυσμα εἰς τὸ σηροτροφεῖον.

§ 103. Ἀλλ' ἔτι ὠφελιμώτερόν ἐστιν, ἀντὶ νὰ ἐμποδίσωμεν τὴν διάδοσιν τῆς ἀῤῥωστίας, νὰ προφυλάξωμεν ἀπ' αὐτῆς. Εἴμεθα ὅμως βέβαιοι νὰ μὴν ἔχωμεν σχεδὸν κἀνένα φόβον ἀῤῥωστιῶν δι' ἑνὸς καλοῦ ἀερισμοῦ, διαφυλαττομένου ἀδιακόπως, διὰ τῆς ἰσότητος τῆς θέρμης, διὰ τῆς μετὰ προσοχῆς διαμονῆς της τροφῆς, διὰ τῶν συνεχῶν ἀποστρώσεων (délitements), διὰ τῆς λεπτομεροῦς καθαρότητος τοῦ σηροτροφείου, καὶ ἐν ἑνὶ λόγῳ διὰ τῆς παρτηρήσεως καὶ διαφυλάξεως ὅλων τῶν δοθέντων κανόνων. Ἡ ἀπόδειξις τῶν λεγομένων παρ' ἡμῶν ἐστὶν, ὅτι εἰς πολλὰ σηροτροφεῖα τῆς τε ἀρκτικῆς καὶ τῆς μεσαίας Γαλλίας, ὅπου φυλάττουσιν ἀκριβῶς τὰς ἀληθεῖς ἀρχὰς, δὲν ἐφάνη ἕως τῆς σήμερον ὁ μυκητισμὸς οὐδὲ ἡ κιτρινάδα.

Ἰδιώτεραι προφυλάξεις διὰ τὸν μυκητισμόν.

§ 104. Διὰ νὰ προφυλάξωμεν ἀπὸ τοῦ μυκητισμοῦ δυνάμεθα νὰ μεταχειρισθῶμεν καὶ ἄλλας τινὰς προφυλάξεις. Ὅταν οἱ θάλαμοι ὦσι πρό πολλῶν χρόνων μολυσμένοι, καὶ οἱ σπόροι τοῦ θανατηφόρου μύκητος (μανιταρίου) ἐκεῖ φαίνονται ἀνεξάλυπτοι· χρησιμεύει κάλλιστα νὰ καθαρίσωσι τοὺς

τοίχους, τὰ πάτωμα καὶ τὸν θόλον ἤτοι τὴν σκεπαστὴν τοῦ σηροτροφείου, ὡσαύτως καὶ τὰ πλαισιὰ καὶ ὅλα τὰ ἐργαλοῖα καπνίζοντές τα μὲ θειάφιον, καὶ πλύνοντές τα μὲ διαφόρους παρασκευάς· δηλ· ἀλυσίβας καυστικάς, συγκειμένας ἀπὸ ἑνὸς μέρους ἀλκαλικοῦ (potasse), ἀναλελυμένου εἰς μέτρον προσδιωρισμένον νεροῦ.

§ 105. Ὁ Κ. Μπεράρ, καθηγητὴς εἰς τὸ Μοντπελλιὲ καὶ ἄλλοι πολλοὶ ἔκαμαν περὶ τούτου τὰς πλέον σημαντικὰς παρατηρήσεις. Ὁ Κ. Μπεράρ ἀπέδειξε διὰ πειραμάτων, ὅτι καὶ ὁ σπόρος ἠμπορεῖ νὰ μολυνθῇ ἀπὸ τοῦ μυκητισμοῦ, καὶ ὅτι πρέπει ἀπαραιτήτως νὰ τὸν καθαρίσωμεν ἀπὸ αὐτοῦ τοῦ μολυσμοῦ. Μετεχειρίσθη δὲ πρὸς καθαρισμὸν αὐτοῦ σουλφάτον (sulfate) χαλκοῦ, μεμιγμένον μὲ πενήντα μέρη ἀλκοχολίου (alcool)· ἰδὲ περὶ πάντων τούτων τὸν Τ. β΄ τῶν χρονικῶν φ. 299.

§ 106. Ὁ δὲ Γοδιμπέρτος Μπαρρὲ συμβουλεύει, ἵνα μεταχειρισθῶμεν σκόνην ἀσβέστου, τὴν ὁποίαν αὐτὸς διαρρίπτει ἐπάνω εἰς τοὺς σῆρας. Πρὸ αὐτοῦ ὁ Κ. Μπλανκὰρτ ἐμεταχειρίσθη ταύτην τὴν μέθοδον, καὶ δι' αὐτῆς ἠλευθερώθη ἀπὸ τοῦ μυκητισμοῦ, ὅπου ἀδιαλείπτως ἐρήμονε τὸ σηροτροφεῖόν του. Πολλοὶ ἄλλοι μετεχειρίσθησαν τοῦτον τὸν ἐσβεσμένον ἀσβέστην καὶ ἐπέτυχον εὐτυχῶς. Πρὸς τούτοις ἡ πεῖρα ἀπέδειξεν ὅτι αὕτη ἡ χρῆσις τοῦ ἀσβέστου

δὲν βλάπτει οὐδὲ τοὺς σῆρας, οὐδὲ τὴν ποιότητα τῆς μετάξης (1).

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΕΒΔΟΜΟΝ.

Περὶ Κουκουλώσεως ἤτοι Φωλεύσεως (montée des vers).

§ 107. Ἑκάστη τῶν πρώτων τεσσάρων ἡλικιῶν τελειόνει διὰ τοῦ ἀποδερματισμοῦ, ὅ που φαίνεται νὰ συνεργῇ εἰς τὴν γρήγορον αὔξησιν τοῦ ἐντόμου. Εἰς δὲ τὸ τέλος τῆς πέμπτης ἡλικίας ὁ σκώληξ μεταβάλλεται εἰς χρυσαλλίδα, διὰ νὰ γένῃ ἔπειτα πεταλοῦδα. Εἰς ταύτην τὴν ἡλικίαν ὁ σὴρ λαμβάνει τὴν ἐντελῆ αὔξησίν του, καὶ διὰ τοῦτο καταναλίσκει τότε τέσσαρας φορὰς περισσότερα φύλλα, παρὰ εἰς ὅλας τὰς ἄλλας ἡλικίας ὁμοῦ (2). Ἀφ' οὗ δὲ φθάσῃ

---

(1) Πολλοὶ τῶν πεπαιδευμένων τὴν σήμερον ἐγνώρισαν διὰ τῆς πείρας, καὶ συμβουλεύουσι τὸ αὐτὸ μέσον καὶ κατὰ τοῦ μυκηλισμοῦ τῶν γαιομήλων, ὁ ὁποῖος τὰ διέφθειρε τὸν περασμένον χρόνον εἰς πολλὰ μέρη τῆς Εὐρώπης.

(2) Ὁ Κ. Μπρουνὲ δὲ Λαγκρὰνζ λογαριάζει ὅτι 31 γραμμαὶ σηρῶν καταναλίσκουσιν εἰς τὰς τρεῖς πρώτας ἡλικίας 45 χιλιόγραμμα φύλλων, εἰς τὴν τετάρτην 185, καὶ εἰς τὴν πέμπτην περίπου 800.

εἰς τὴν ἀκμὴν τῆς πολυφαγίας (1) ἡ μεγάλη του ὄρεξις ὀλιγοστεύει, οὗτος σμικρύνεται ὀλίγον, τὸ χρῶμα του ἀλλάζει, γίνεται διαφανὴς σχεδόν, καὶ ἐν τέλει παύει τοῦ νὰ φάγῃ. Ἀλλ' ἀντὶ νὰ μείνῃ ἀκίνητος, ὡς εἰς τὴν ἀρχὴν τῶν ἐκδύσεών του (mues), ἀρχίζει νὰ τρέχῃ ἔνθεν κἀκεῖθεν ἐπὶ τῶν πλεκτῶν, γυρεύων τόπον ἐπιτήδειον πρὸς κατασκευὴν τοῦ κουκουλίου.

§ 108. Προηγοῦνται πάντοτέ τινες πρόδρομοι φανερόνοντες τὸν καιρὸν τῆς κουκουλώσεως. Τότε πρέπει νὰ βιασθῶμεν διὰ νὰ στήσωμεν εὐθὺς τὰ κλαδία ἢ καλύβας. Διότι, ἐὰν τὸ σηροτροφεῖον κυβερνᾶται καλῶς, ὅλοι οἱ λοιποὶ ὁμήλικες σῆρες ἀκολουθοῦσιν εὐθὺς τοὺς πρώτους, καὶ προσπαθοῦσι νὰ κάμωσι τὰ κουκούλια. Διὰ νὰ κατευοδώσωμεν ταύτην τὴν ἐργασίαν, πρέπει νὰ ἔχωμεν ἤδη καλῶς προητοιμασμένα τὰ ἀναγκαῖα ξυλαράκια εἰς τοῦτο (2). Πρὸς τούτοις ἀπαιτεῖ ἡ χρεία νὰ προετοιμάσωμεν ὅλους τοὺς ἐργάτας διὰ νὰ ἀρχίσωσι παρευθὺς τοῦτο τὸ ἄργον. Τέλος πάντων συμφέρει καταπολλὰ νὰ οἰκονομήσωμεν οὕτως τοὺς σῆρας, ὥστε νὰ ἠμπορῶμεν νὰ χωρί-

---

(1) Αὕτη ἡ πολυφαγία ὀνομάζεται γαλλιστὶ μπριὸ (briffe) ἢ γρὰνδ φρὲζ (grande fraise), καὶ ἡ πολυφαγία τῶν ἄλλων ἡλικιῶν ὀνομάζεται ἁπλῶς φρὲζ (fraise).

(2) Ἰδὲ τὸν πίνακα τοῦ Κ. Φιδέλλη (Fideli).

σωμεν τὰ σηροτροφεῖον εἰς δύο ἢ τρία μέρη, ἀρχίζοντες τὴν καλύδωσιν 24 ὥρας τὸ ἓν μετὰ τὸ ἄλλο, διὰ νὰ μὴν ἀρχίσωσι τὴν κατασκευὴν τῶν κουκουλίων ὅλοι ὁμοῦ.

§ 109. Διὰ νὰ δυνηθῶμεν νὰ κατορθώσωμεν τοῦτο, πρέπει νὰ βάλλωμεν τοὺς μᾶλλον αὐξηθέντας σῆρας εἰς τὸ ἀνώτερον μέρος. Διότι εἴμεθα διασμένοι πάντοτε νὰ στήσωμεν τὰ ξυλάρια πρῶτον εἰς τὸ ἐπάνω μέρος τοῦ θαλάμου, ὡς κατωτέρω θέλομεν εἰπεῖ· καὶ διὰ τοῦτο ἡ χρεία ἀπαιτεῖ νὰ ἀρχίσωσι τὰ κουκούλια οἱ ἐπάνω σῆρες πρὸ τῶν ἄλλων, ἀλλέως θέλομεν ἐνοχληθῆ καθ' ὑπερβολήν. Τινὲς συμβουλεύουσι νὰ ὀλιγοστεύσωμεν τὴν θερμότητα ἐν τῷ καιρῷ τῆς κουκουλώσεως, διὰ νὰ ἐμποδίσωμεν τὴν ζύμωσιν τῶν ἀκαθαρσιῶν. Ἐπειδὴ δὲ διὰ τοῦ ἀερισμοῦ καὶ τῶν χαρτίνων πλεγμάτων ἀποκαθιστῶμεν ἀκίνδυνον τὴν ζύμωσιν· ἡμεῖς συμβουλεύομεν τοὐναντίον νὰ αὐξήσωσιν ὀλίγον τὴν θερμότητα. Διότι ἐπαρατηρήθη ὅτι αὔτη ἡ αὔξησις κάμνει τοὺς σῆρας πλέον δραστηρίους καὶ πλέον φιλοπόνους πρὸς κατασκευὴν τῶν κουκουλίων.

Περὶ Καλυδώσεως (boisement).

§ 110. Ἡ καλύδωσις χρησιμεύει ἀντὶ τῶν δένδρων, εἰς τὰ ὁποῖα ὅλαι αἱ κάμπαι κρεμῶσι τὰ κουκούλια ἢ τὰς φωλεὰς εἰς τὴν κατὰ φύσιν ὕπαρξίν των. Γίνεται δὲ μὲ ἐρείκας (bruyères), σαμύδας (bou-

leaux), σπαρτία (genêts), ἀγριοκράμβην, μὲ κλαδάκια ἐλαίας, ἅτινα προέρχονται ἀπὸ κλάδευμα, κτλ· κάμνουσιν ἐκ τούτων δεματάκια εἰς σχῆμα κύκλου ἢ καλύβας, ὅθεν ἡ ἑτοιμασία των ὀνομάζεται καλύβωμα. Ἡ σημύδα χρησιμεύει πρὸς καλύβωσιν περισσότερον παρὰ ὅλα τὰ λοιπά. Πρέπει δὲ νὰ θέσωσι τὰς καλύβας κατ' εὐθεῖαν γραμμὴν, διὰ νὰ φυσήσῃ ὁ ἀὴρ πανταχόθεν, καὶ νὰ μὴ πνίγωνται οἱ σῆρες ὑποκάτω. Εἰς τὰς ποίμνας τοῦ Σενὰρ ἔχουν ῥαβδία μὲ τρύπας, εἰς τὰς ὁποίας σταίνουσι διὰ κόλλας τὰ κλαδάκια μακρὰν τὸ ἓν ἀπὸ τοῦ ἄλλου ὀκτὼ ἢ δέκα χιλιοστημέτρα. Αἱ σημύδαι πρέπει νὰ ἔχωσι πολλὰ βλαστεράκια, οὖσαι κάτω χονδραὶ ὡς τὸ κονδύλιον, καὶ ἀρκετὰ μακραὶ διὰ νὰ λυγίσωσι πρὸς τὰ κάτω ὑπὸ τὰ ἀνώτερα πλεκτά (1).

§ 111. Τὸ μάκρος τῶν τρυπορέβδων ἐστὶ κατὰ τὸ πλάτος τῶν πλεκτῶν. Διατάττουσιν αὐτά, προητοιμασμένα ἤδη, ἐπάνω τῶν πλεκτῶν ἀπὸ δύο, εἰς τρόπον ὥστε αἱ καλύβαι ἔχουσι πλάτος 30 ἢ 35 ἑκατοστημέτρα (centimètres). Οὗτος ὁ τρόπος τῆς καλυβώσεως γίνεται πολλὰ εὐκόλως καὶ γρήγορα, πρᾶγμα ἀναγκαιότατον εἰς τὸν καιρὸν τῆς φωλεύσεως, ἡ ὁποία πρέπει νὰ ἑτοιμασθῇ μὲ μεγάλην βίαν,

(1) Πρέπει αἱ καλύβαι νὰ κλίνωσιν ὀλίγον εἰς ἓν μέρος, ἵνα ἀναβαίνωσιν οἱ σῆρες εὐκολώτερον.

καὶ χρειάζεται πολὺν κόπον καὶ ταχύτητα τῶν ἐργατῶν· πρὸς τούτοις ἐστὶ στερεὸς καὶ ὀλιγοδάπανος. Ἔχουσιν εἰς τὰς μάνδρας τοῦ Σενὰρ τρυπόραβδα μὲ τὰ ξυλάρια πρὸ δέκα χρόνων κατασκευασμένα. Ἀρκεῖ μόνον καθ' ἕκαστον χρόνον νὰ τὰ περάσῃ τις διὰ τῆς φλογὸς, διὰ νὰ τὰ καθαρίσῃ ἀπὸ τὰ κροκίδια τοῦ περασμένου χρόνου. Πρὸς τούτοις πρέπει νὰ τὰ ἐκθέσωμεν εἰς τὸν ἀέρα καὶ εἰς τὸν ἥλιον πρό τινων ἡμερῶν. Διότι ἡ δυσωδία τοῦ μοχλιάσματος καὶ τῆς ζυμώσεως, τὴν ὁποίαν ταῦτα τὰ ξύλα ἐμποροῦσι νὰ λάβωσιν, ὅπου διαφυλάττονται, ἀπαρέσκει πολὺ εἰς τοὺς σῆρας.

§ 112. Πρέπει νὰ ἀρχίσωσι τὴν θέσιν τῶν ξυλαρίων εἰς τὸ ἐπάνω μέρος, διὰ νὰ εὕρωσι στήριγμα στερεὸν εἰς τὸν θόλον ἤτοι σκεπαστὴν τοῦ σηροτροφείου, ὥστε τὰ λυγισμένα ἄκρα αὐτῶν νὰ μὴν ἐμπορῶσι νὰ τὸ σηκώσωσιν· ἔπειτα καλυβόνουσιν ἓν μετὰ τὸ ἄλλο τὰ ἄλλα πλεκτά. Ἐπειδὴ εἰς τὸ σύστημα τῶν γυριστῶν πλεκτῶν δὲν δύνανται νὰ δώσωσι στήριγμα τοιοῦτον, ἀναγκάζονται νὰ ἀφήσωσιν ἄδεια τὰ ἐπάνω πλεκτά.

§ 113. Οἱ σῆρες πρὸ τῆς φωλεύσεως περιέρχονται τὰς καλύβας, διὰ νὰ εὕρωσι τόπους ἁρμοδίους· καὶ ἔπειτα ἀφ' οὗ ἐκκενῶνται ἀπὸ τῶν ξένων ὑλῶν, τῶν περιεχομένων εἰς τὸ σῶμα αὐτῶν, ἀρχίζουσι τὴν κατασκευὴν τῶν κουκουλίων. Ἀλλ' ὅλοι δὲν ἀνα-

θόντων ἐξ αὐτοῦ. Οὗτος ὁ λογαριασμὸς φανερόνει ἂν ἐχάθησαν πολλοὶ σῆρες ἐν τῷ καιρῷ τῆς σηροτροφίας. Πρὸς τούτοις πρέπει ἀναγκαίως νὰ ἐξεύρωμεν τὴν ποσότητα τοῦ ἐπωαζομένου σπόρου κατ' ἀκρίβειαν, διὰ νὰ γνωρίσωμεν ἂν ἀναλογῇ μὲ τὴν ποσότητα τῶν φύλλων, ἅ τινα ἔχομεν. Ἀπαιτεῖ ἡ χρεία ὡσαύτως νὰ ἐξεύρωμεν τὴν ποσότητα τῶν καταναλωθέντων φύλλων, πρῶτον μὲν ἐπειδὴ τὰ φύλλα χρειάζονται πολλὰ ἔξοδα, τὰ ὁποῖα πρέπει ἵνα ὦσι γνωστά. Δεύτερον δὲ, ἐπειδὴ διὰ νὰ φανῇ τὸ καλήτερον σύστημα τῆς σηροτροφίας, πρέπει νὰ ἐξετάσωμεν ποῖον σύστημα μὲ τὴν αὐτὴν ποσότητα τῶν φύλλων δίδει περισσότερα κουκούλια κατὰ τὸν μέσον ὅρον.

§ 119. Ἡμεῖς συμβουλεύοντες ταῦτα δὲν διανοούμεθα νὰ λογαριάσωμεν μὲ μαθηματικὴν βεβαιότητα, ἡ ὁποία δὲν ὑφίσταται εἰς καμμίαν ἐκτίμησιν προϊόντων τῆς χωρικῆς βιομηχανίας· ἀλλ' ὁ σκοπὸς ἡμῶν ἐστὶ νὰ κάμωμεν λογαριασμοὺς, ὅσον δυνάμεθα ἀκριβεστέρους. Ὅθεν συμβουλεύομεν τοὺς σηροτρόφους ἵνα ζυγιάσωσι τὰ φύλλα, μάλιστα δὲ καὶ νὰ σημειώσωσι τὸν ἀριθμὸν τῶν φυλλοκοπεισῶν συκαμινεῶν, τὴν ἡλικίαν αὐτῶν, τὸ μερικὸν βάρος τῶν φύλλων αὐτῶν, τὴν πληρωμὴν τῆς φυτεύσεως καὶ τῆς καλλιεργείας, τὰ εἴδη τῶν συκαμινεῶν καὶ τὴν φύσιν τῆς γῆς. Ὅλαι αἱ σημειώσεις τῶν τοιούτων εἰσὶ πολύτιμοι, καὶ θέλουσι χρησιμεύσει διὰ νὰ κά-

Πότε πρέπει νὰ συλλεχθῶσι τὰ κουκούλια.

§ 114. Ὅτε ἡ σηροτροφία διευθύνεται κανονικῶς, καὶ ἡ ἀνάβασις τῶν σηρῶν γίνεται εὐτυχῶς, ἕξ ἡμέραι ἀρκοῦσι διὰ νὰ ἀποτελέσωσιν οὗτοι ἐντελῶς τὰ κουκούλια· μετὰ ταύτας λοιπὸν δυνάμεθα νὰ τὰ συνάξωμεν. Ἀλλ' ἐὰν ἡ ἀνάβασις ἔγινεν εἰς 48 ὥρας, πρέπει νὰ προσμείνωμεν δύο ἢ τρεῖς ἡμέρας περισσότερον. Διότι ἐστὶν ἀναγκαιότατον νὰ ἤμεθα βέβαιοι, ὅτι τὰ χρυκούλια ἀπετελέσθησαν ἐντελῶς, καὶ μετὰ ταῦτα νὰ τὰ συνάξωμεν· ἄλλως οἱ σκώληκες δύνανται νὰ μὴ γένωσι χρυσαλίδες, ἀλλὰ νὰ διαφθαρθῶσι παρευθύς, καὶ νὰ λερώσωσι τὰ κουκούλια.

Περὶ ἀποκλοναρίσματος (du déramage).

§ 115. Ὅτε εἴμεθα βέβαιοι ὅτι τὰ κουκούλια ἀπετελέσθησαν, κάμνομεν ἕνα θάλαμον, γειτονεύοντα μὲ τὸ σηροτροφεῖον ἢ χειροτεχνεῖον (atelier) τοῦ ἀποκλοναρίσματος. Ἐκεῖ δὲ ἐξαπλόνουσιν ἓν μεγάλον πανίον, βάζουσι τριγύρω αὐτοῦ καλάθια διαφόρου μεγέθους, καὶ αἱ ἐργάτιδες στέκονται πλησίον αὐτῶν, διὰ νὰ μὴ ρίψωσιν εἰς αὐτὰ μακρόθεν ἢ ἀπὸ ὑψηλὰ τὰ κουκούλια. Αὗται πρέπει νὰ ἔχωσι ποδιὰν καὶ ψαλίδι, ἐργαζόμεναι ὀρθαί. Ἕνας ἄνδρας ἀρχίζει νὰ ἀποσπᾷ τὰς καλύβας, εἰς τὰς ὁποίας ἀνέβησαν οἱ πρῶτοι σῆρες. Μία δὲ γυνὴ πέρνει τὰ ξυλάρια μετὰ προσοχῆς, καὶ τὰ ἀποθέτει εἰς τὴν

τὰ διπλᾶ κουκούλια διὰ σπόρον. Διότι δυσκολώτερον διακρίνει τις τὸ σχῆμα καὶ τὴν λεπτότητά των, καὶ αἱ πεταλοῦδαι τὰ τρυποῦσι μὲ περισσοτέραν δυσκολίαν. Στοχάζονταί τινες ὅτι τὰ στρογγυλὰ ἢ ᾠοειδῆ κουκούλια φανερόνουσι τὸ ἀνδρόγυνον τῶν πεταλούδων· ἀλλὰ χρειάζεται μεγάλη ἐπιτηδειότης ἵνα γνωρίσῃ τις τὸ γένος τοῦ ἐμπεριεχομένου ζωϋφίου ἐκ τοῦ σχήματος, καὶ ἐνίοτε δὲν ἠμποροῦμεν νὰ τὸ γνωρίσωμεν. Πρὸς τούτοις οὐδὲν συμφέρει αὕτη ἡ προφύλαξις, ἐπειδὴ εἰς ἕνα ἀριθμὸν ὁποῖον δήποτε κουκουλίων εὑρίσκονται ἐν γένει ἴσοι οἱ ἀριθμοὶ τῶν τε θηλυκῶν καὶ τῶν ἀρσενικῶν. Λογαριάζουσι δὲ ὅτι συνήθως διὰ νὰ κάμωμεν μίαν οὐγγίαν σπορῶν χρειάζονται 16 οὐγγίαι κουκουλίων.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΤΡΙΤΟΝ.

Περὶ τῆς πωλήσεως τῶν κουκουλίων.

§ 122. Εἰς τὸ μεσημβρινὸν μέρος τῆς Γαλλίας (1) ἡ νῆσις ἤτοι κλῶσις (γνέσιμον) τῶν κουκουλίων χω-

(1) Ἀπὸ τοῦ 42 βαθμοῦ τοῦ πλάτους ἕως τοῦ 46 βαθμοῦ. Ἡ δὲ τῶν Ἑλλάδος ἀπὸ τοῦ 36° 20′ ἕως τοῦ 40° σχεδόν.

ΤΜΗΜΑ ΤΕΤΑΡΤΟΝ.

Περὶ τῆς ἐκ τῶν κουκουλίων ὠφελείας.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΠΡΩΤΟΝ.

Πῶς νὰ ζυγιάσῃ τις καὶ νὰ λογαριάσῃ τὸ προϊὸν τῆς σηροτροφίας.

§ 117. Ὅτε οἱ διὰ τὰ κουκούλια χρησιμεύοντες κάλαθοι περιέχουσι περίπου εἴκοσι λίτρας κουκουλίων, τὰ ζυγιάζουσιν ἀκριβῶς, καὶ ἔπειτα τὰ ἐξαπλόνουσιν ἐπάνω εἰς πλεκτὰ, πιάνοντες αὐτὰ μετὰ προσοχῆς καὶ βάζοντές τα κατὰ στρώματα 14 ἢ 15 ἑκατοστημέτρων βάθους. Μετὰ ταῦτα συγκρίνουσι τὸ βάρος, ὅπου ηὗραν γενικῶς κατ' ἀρχὰς μὲ τὸ βάρος τοῦ σπόρου, ὅ που ἐπωάσθη, καὶ ἔπειτα μὲ τὰ καταναλωθέντα φύλλα. Ἐν τέλει συνιστῶσι τὸ προϊὸν, λογαριάζοντες 31 γραμμὰς σπόρου (μίαν οὐγγίαν) διὰ 1,000 χιλιόγραμμα φύλλων.

§ 118. Πολλοὶ δὲ ζυγιάζουσι μόνον τὸν σπόρον, καὶ ἔπειτα λογαριάζουσι τὴν ἀναλογίαν τῆς ποσότητος τοῦ σπόρου καὶ τῶν κουκουλίων τῶν προελ-

θόντων ἐξ αὐτοῦ. Οὗτος ὁ λογαριασμὸς φανερόνει ἂν ἐχάθησαν πολλοὶ σπῆρες ἐν τῷ καιρῷ τῆς σηροτροφίας. Πρὸς τούτοις πρέπει ἀναγκαίως νὰ ἐξεύρωμεν τὴν ποσότητα τοῦ ἐπωαζομένου σπόρου κατ' ἀκρίβειαν, διὰ νὰ γνωρίσωμεν ἂν ἀναλογῇ μὲ τὴν ποσότητα τῶν φύλλων, ἅ τινα ἔχομεν. Ἀπαιτεῖ ἡ χρεία ὡσαύτως νὰ ἐξεύρωμεν τὴν ποσότητα τῶν καταναλωθέντων φύλλων, πρῶτον μὲν ἐπειδὴ τὰ φύλλα χρειάζονται πολλὰ ἔξοδα, τὰ ὁποῖα πρέπει ἵνα ὦσι γνωστά. Δεύτερον δὲ, ἐπειδὴ διὰ νὰ φανῇ τὸ καλήτερον σύστημα τῆς σηροτροφίας, πρέπει νὰ ἐξετάσωμεν ποῖον σύστημα μὲ τὴν αὐτὴν ποσότητα τῶν φύλλων δίδει περισσότερα κουκούλια κατὰ τὸν μέσον ὅρον.

§ 119. Ἡμεῖς συμβουλεύοντες ταῦτα δὲν διανοούμεθα νὰ λογαριάσωμεν μὲ μαθηματικὴν βεβαιότητα, ἡ ὁποία δὲν ὑφίσταται εἰς καμμίαν ἐκτίμησιν προϊόντων τῆς χωρικῆς βιομηχανίας· ἀλλ' ὁ σκοπὸς ἡμῶν ἐστὶ νὰ κάμωμεν λογαριασμοὺς, ὅσον δυνάμεθα ἀκριβεστέρους. Ὅθεν συμβουλεύομεν τοὺς σηροτρόφους ἵνα ζυγιάσωσι τὰ φύλλα, μάλιστα δὲ καὶ νὰ σημειώσωσι τὸν ἀριθμὸν τῶν φυλλοκοπεισῶν συκαμινεῶν, τὴν ἡλικίαν αὐτῶν, τὸ μερικὸν βάρος τῶν φύλλων αὐτῶν, τὴν πληρωμὴν τῆς φυτεύσεως καὶ τῆς καλλιεργείας, τὰ εἴδη τῶν συκαμινεῶν καὶ τὴν φύσιν τῆς γῆς. Ὅλαι αἱ σημειώσεις τῶν τοιούτων εἰσὶ πολύτιμοι, καὶ θέλουσι χρησιμεύσει διὰ νὰ κά-

μωσι τὰς συγκρίσεις καὶ τοὺς λογαριασμοὺς τοὺς πλέον ἐπωφελεῖς πρός τε οἰκονομίαν καὶ πρόοδον τῆς χωρικῆς διαμηχανίας.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΔΕΥΤΕΡΟΝ.

Περὶ ἐκλογῆς κουκουλίων διὰ σπόρον.

§ 120. Ἀφ' οὗ συνάξωσι τὰ κουκούλια, καὶ τὰ ζυγιάσωσι, πρέπει νὰ ἐκλέξωμεν ἐκεῖνα, τὰ ὁποῖα χρειάζονται διὰ σπόρον. Ὁ δὲ ἐκλέγων πρέπει ἵνα ᾖ ἔμπειρος εἰς τοῦτο τὸ ἔργον, καὶ νὰ ἐξεύρῃ καὶ πόσος σπόρος χρειάζεται. Τὰ τοιαῦτα κουκούλια ἔστωσαν λεπτόσπειρα (d'un grain fin). Ὅσον δέ εἰσι πλέον πεπυκνωμένα, τόσον ὑγιέστερα ἦσαν τὰ κατασκευάσαντα ζωΰφια. Πρέπει ἵνα ὦσι στερεά, καὶ μάλιστα εἰς τὰ δύο ἄκρα, ὄντα κατὰ τὸ σχῆμα, ὅσον γίνεται, ἐντελέστερα.

Σημείωσις.

Ὅτε τινὰ κουκούλιά εἰσι τῆς αὐτῆς ποιότητος, τὰ κηλιδωτὰ προκριτέα διὰ οἰκονομίαν. Διότι νήθονται δυσκολώτερα, αἱ δὲ κηλίδες δὲν βλάπτουσι τὰς πεταλούδας.

§ 121. Ἐν γένει συμβουλεύουσι νὰ ἀποφύγωσι

τὰ διπλᾶ κουκούλια διὰ σπόρον. Διότι δυσκολώτερον διακρίνει τις τὸ σχῆμα καὶ τὴν λεπτότητά των, καὶ αἱ πεταλοῦδαι τὰ τρυποῦσι μὲ περισσοτέραν δυσκολίαν. Στοχάζονταί τινες ὅτι τὰ στρογγυλὰ ἢ ὠοειδῆ κουκούλια φανερόνουσι τὸ ἀνδρόγυνον τῶν πεταλούδων· ἀλλὰ χρειάζεται μεγάλη ἐπιτηδειότης ἵνα γνωρίσῃ τις τὸ γένος τοῦ ἐμπεριεχομένου ζωϋφίου ἐκ τοῦ σχήματος, καὶ ἐνίοτε δὲν ἠμποροῦμεν νὰ τὸ γνωρίσωμεν. Πρὸς τούτοις οὐδὲν συμφέρει αὕτη ἡ προφύλαξις, ἐπειδὴ εἰς ἕνα ἀριθμὸν ὁποῖον δήποτε κουκουλίων εὑρίσκονται ἐν γένει ἴσοι οἱ ἀριθμοὶ τῶν τε θηλυκῶν καὶ τῶν ἀρσενικῶν. Λογαριάζουσι δὲ ὅτι συνήθως διὰ νὰ κάμωμεν μίαν οὐγγίαν σπρῶν χρειάζονται 16 οὐγγίαι κουκουλίων.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΤΡΙΤΟΝ.

Περὶ τῆς πωλήσεως τῶν κουκουλίων.

§ 122. Εἰς τὸ μεσημβρινὸν μέρος τῆς Γαλλίας (1) ἡ νῆσις ἤτοι κλῶσις (γνέσιμον) τῶν κουκουλίων χω-

(1) Ἀπὸ τοῦ 42 βαθμοῦ τοῦ πλάτους ἕως τοῦ 46 βαθμοῦ. Ἡ δὲ τῆς Ἑλλάδος ἀπὸ τοῦ 36° 20′ ἕως τοῦ 40° σχεδόν.

ρίζεται παντελῶς ἀπὸ τῆς κατασκευῆς αὐτῶν· τινὲς μὲν ἐνασχολοῦνται ἵνα γένῃ τὸ φυσικὸν προϊὸν, ἄλλοι δὲ τὸ ἐργάζονται, καὶ καθεὶς κερδίζει. Ἡ κλῶσις τῶν κουκουλίων ἐστὶν ἰδιαιτέρα τέχνη, ἀπαιτοῦσα πολυχρόνιον πεῖραν, πολλὰ χρήματα, καὶ προκαταβολὰς μεγάλας ἀργυρίων· καὶ τόσον πρὸς ὄφελος τῶν ἐργοχειριστῶν, ὅσον καὶ διὰ τὴν τελειοποίησιν τῆς μετάξης, ἀνήκει εἴς τινας μόνον, δηλ· εἰς τοὺς πλουσίους, καὶ οὐχὶ εἰς τὸν καθένα. Η δὲ προπαρασκευὴ τῶν κουκουλίων ἀνήκει τοὐναντίον εἰς ὅλους· καθεὶς ἐμπορεῖ κατὰ τὸ μᾶλλον καὶ ἧττον νὰ καταγίνηται μετ' ὠφελείας εἰς αὐτὰ, καὶ νὰ κερδίσῃ τι. Ἐὰν δ' οὗτοι ἤθελαν ἐπιχειρισθῆ ἵνα κλώθωσιν οἱ ἴδιοι, οὐχὶ μόνον ἤθελαν κάμει μετάξην παρακατινὴν, ἀλλὰ προσέτι ἤθελαν δυσκολευθῆ διὰ νὰ τὸ πωλήσωσιν ἀζημίως.

§ 123. Τὰ κουκούλια δὲν πωλοῦνται εἰμὴ πρόσφατα ὄντα. Λοιπὸν πρέπει νὰ ἐπιμεληθῶμεν περὶ τῆς πωλήσεως αὐτῶν εὐθὺς μετὰ τὴν ἀποτελεσίν των, ἤτοι ἑπτὰ, ὀκτὼ ἢ τὸ πολὺ δέκα ἡμέρας, ἀφ' οὗ ἀναβῶσιν οἱ σῆρες καὶ ἀρχίσωσι τὴν ὕφανσιν αὐτῶν. Πολλαχοῦ οἱ ἀγορασταὶ δὲν ἀπαιτοῦσι νὰ μείνωσι προσκολλημένα παρὰ τέσσαρας ἢ πέντε ἡμέρας, ἀφ' οὗ καθαρισθῇ ἡ στρῶσις (litière) παντελῶς. Τότε τὰ κουκούλια ἔχουσι τὴν μεγαλητέραν βαρύτητα, καὶ ἐπὶ ταύτης τῆς βάσεως τόσον οἱ ἀγορασταὶ,

ὅσον καὶ οἱ πωληταὶ συνηθίζουσι νὰ κάμωσι τὸν λογαριασμὸν αὐτῶν. Ὅθεν δὲν εὑρίσκουσιν εὐκόλως ἀγοραστὰς διὰ κουκούλια προβεβηκότα πολὺ, καὶ ἔτι δυσκολώτερον εὑρίσκουσι μετὰ τὸ πνίξιμον τῶν πεταλουδῶν. Οἱ πωληταὶ φέρουσιν εἰς τοὺς ἀγοραστὰς ἕνα κλαδίσκον μυρίκης μὲ κουκούλια, καὶ οὗτοι τὸν φυλάττουσι διὰ νὰ τὸν συγκρίνωσι μὲ τὴν πωλουμένην ποσότητα. Εἴς τινα μέρη οἱ μικροὶ σηροτρόφοι μεταφέρουσι τὰ κουκούλια εἰς τὰς πόλεις, εἰς τὰς ἐπὶ τούτῳ πανηγύρεις ἢ εἰς τοὺς ἀγοραστάς.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΤΕΤΑΡΤΟΝ.

Περὶ κοινῶν κλωστηρίων ἤτοι ἐργοχειρείων κοινῶν τῆς νήσεως.

§ 124. Εἰς τὰ μέρη, ὅπου ἀρχίζουσι νὰ καταγίνωνται εἰς τὴν μεταξοποιΐαν, ὑστερούμενοι καὶ ἀγορᾶς, καὶ ἐργοχειρείων νήσεως, καὶ ἀγοραστῶν, οἱ σηροτρόφοι ἀναγκάζονται νὰ νήθωσιν οἱ ἴδιοι τὰ κουκούλια. Ἀλλ' ἐν ᾧ τὰ προϊόντα εἰσὶν ὀλίγα, πῶς νὰ εὕρῃ τις ἐργάτας ἐπιτηδείους; Πῶς νὰ ἀγοράσῃ στρόφιγγας (tours), καὶ νὰ διατάξῃ πολυεξόδους μηχανάς; Τὰ ἔξοδα ἤθελαν ὑπερβῆ τὸ ὄφελος. Εἰς

τοιαύτας περιστάσεις δὲν μένει ἄλλο μέσον, παρὰ νὰ ἑνωθῶσι πολλοί, ἵνα συστήσωσιν ἓν ἐργοχειρεῖον συντροφικόν. Τοιουτοτρόπως τὰ ἔξοδα γίνονται ἀναισθητα, καὶ εὐκόλως δύνανται νὰ εὕρωσι γυναῖκας ἐπιτηδείους νὰ κλώθωσι, νὰ ἀποκτήσωσι καλὰς μηχανάς, καὶ νὰ κάμωσι μεγάλην ποσότητα μετάξης, καλῶς εἰργασμένης, κατὰ πάντα ὁμαλῆς, ὁμοειδοῦς, καὶ τοιαύτης ποιότητος, ὥστε νὰ τὴν πωλήσωσιν εὐκόλως. Μετὰ καιρὸν δὲ ὅταν τὰ προϊόντα πολλαπλασιασθῶσι, καὶ ἡ ἐμπειρία τῶν καταγινομένων εἰς τὴν σηροτροφίαν αὐξήσῃ, θέλουσι συστηθῆ χωρὶς τινος δυσκολίας καὶ ἰδιωτικὰ ἐργοχειρεῖα.

§ 125. Ὁ ὀργανισμὸς τῶν κοινῶν ἢ συντροφικῶν κλωστηρίων δὲν διαφέρει τοῦ τῶν ἰδιωτικῶν ὀργανισμοῦ, χρειάζονται ἡ αὐτὴ εὐταξία, οἰκονομία καὶ ἐπιστασία. Προσέτι πρέπει κατ' ἀρχὰς νὰ κάμωσι τινὰς θυσίας, διὰ νὰ ἐξασκήσωσι τὰς μιτοποιοὺς ἤτοι κλώστρας, ὥστε νὰ γένωσιν ἐπιτήδειαι εἰς ὅλα τὰ εἴδη τῆς νήσεως (filature), καὶ διὰ νὰ προετοιμάσωσιν ὅλα τὰ ἀναγκαῖα, καὶ νὰ ἀποκτήσωσιν αὐτοὶ οἱ ἴδιοι ἱκανὴν ἐμπειρίαν. Μετὰ ταῦτα βεβαίως θέλουσιν ἀποζημιωθῆ, θέλουσιν ἀπολαύσει καρποὺς ἀνταξίους τῶν κόπων αὐτῶν, καὶ πρὸς τοῖς ἄλλοις θέλουσι γένει ἐπωφελεῖς εἰς τὸ γένος καὶ εἰς τὴν πατρίδα, εἰσάγοντες ἕνα νέον θησαυρόν, καὶ ἓν μέσον πλουσιώτατον πρός τε αὔξησιν τῆς δυνάμεως τῆς

ἐπιμαρτυρίας, καὶ πρὸς ζωοτροφίαν τοῦ λαοῦ. Καὶ διὰ τίνων ἐκτελεῖται τοῦτο τὸ πολύτιμον ἔργον; Διὰ τῶν παίδων, τῶν γυναικῶν καὶ τῶν γερόντων, τῶν ἀνικάνων διὰ ἄλλας ἐργασίας, καὶ τὸ πολὺ εἰς διάστημα δύο μηνῶν.

§ 126. Πρὸ πάντων ἐστὶν ἀναγκαῖον εἰς τὰ συντροφικὰ κλωστήρια νὰ ἀποφασίσωσι πῶς νὰ λάβωσι τὰ κουκούλια, ἀγοράζοντες αὐτὰ, ἢ μόνον διὰ νὰ τὰ κλώθωσι. Ἐὰν τὰ ἐργασθῶσι μετὰ πληρωμῆς, πρέπει νὰ βαστῶσι καθενὸς τὰ κουκούλια κατὰ μέρος, καὶ νὰ χωρίσωσι τὰ διάφορα εἴδη τῆς μετάξης, τὸ ὁποῖον ἐστὶν ἀδύνατον, ἂν πολλοὶ φέρωσι κουκούλια, ἢ τὰ ἔξοδα ἔσονται μεγάλα διὰ τὰς διαφόρους ταύτας ἐργασίας. Πρὸς τούτοις τὰ μετάξια νηθόμενα εἰς πολλὰς μικρὰς ποσότητας δὲν θέλουσιν ἔχει οὐδὲ τὴν αὐτὴν λεπτότητα, οὐδὲ τὴν αὐτὴν ποιότητα, καὶ ἑπομένως θέλουσι πωληθῆ, ὡς εἴπαμεν, μετὰ μεγάλης δυσκολίας.

§ 127. Τοὐναντίον, ἀγοράζοντες τὰ κουκούλια θέλουσιν ἐργασθῆ μεγάλας ποσότητας, καὶ ἑπομένως μετὰ μεγάλης εὐταξίας καὶ ἐπιμελείας. Καὶ τότε ἔσονται βέβαιοι διὰ τὴν ἐπικερδῆ πούλησιν αἵ τε σηροτρόφοι καὶ οἱ μεταξοποιοί. Φανερὸν ἐκ τούτου ὅτι πρέπει νὰ προκρίνωσι τὴν ἀγορὰν τῶν κουκουλίων. Πρὸς τούτοις σημειωτέον ὅτι θέλομεν ἀπαντήσει μεγάλας δυσκολίας, μεταφέροντες μακρόθεν αὐτὰ, καὶ πολλάκις

ἐμποροῦσι νὰ βλαφθῶσι πολύ· καὶ ὅτι ἀπαιτεῖ ἡ χρεία νὰ τὰ ἀγοράσωμεν πρόσφατα, καὶ νὰ τὰ πρωϊδῶμεν ἡμεῖς οἱ ἴδιοι, ἢ νὰ ἔχωμεν ἐπὶ τούτῳ ἀνθρώπους ἐμπείρους καὶ πιστούς. Ταῦτα πάντα μᾶς καταπείθουσιν ἔτι μᾶλλον, ὅτι δὲν συμφέρει νὰ ἀγοράσωμεν τὰ κουκούλια ἀπὸ τόπους πολλὰ μακρινούς.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΠΕΜΠΤΟΝ.

Περὶ πνιγμοῦ τῶν χρυσαλλίδων.

§ 128. Εἰσὶ διάφοροι τρόποι πνιγμοῦ· πρῶτον μὲν εἰς τοῦτο χρησιμεύει ἡ κάμινος, ἀλλ' οὗτος ὁ τρόπος ἔχει πολλὰς δυσκολίας. Διότι ἐὰν δὲν τὴν θερμαίνομεν ἀρκετά, αἱ χρυσαλλίδες δὲν πνίγονται· καὶ ἂν τὴν θερμαίνωμεν πολύ, τὸ μετάξιον χαλᾷ πολλάκις. Ἡ χρῆσις τοῦ ἀτμοῦ προκρίνεται μετὰ λόγου, ὅμως ἡ ὑγρότης, ἡ ὁποία διαδίδεται εἰς τὰ κουκούλια, φέρει ὡσαύτως βλάβην τινὰ εἰς τὸ μετάξιον. Τὸ ξηρόβραστον δὲν ἔχει κἀνὲν ἐλάττωμα, ἀλλὰ χρησιμεύει μόνον διὰ μικρὰς ποσότητας κουκουλίων· πρὸς τοῦτο μεταχειρίζονται σωλῆνας ἐκ θηλαντιμωνίου (zinc), τοὺς ὁποίους γεμίζουσι μὲ κουκούλια,

καὶ σφαλίζοντες αὐτοὺς πανταχόθεν, τοὺς βράζουσιν εἰς νερόν· οὗτος ὁ τρόπος εἰς μίαν ὥραν ἀσφυξιᾷ ἐντελῶς τὰς χρυσαλλίδας.

§ 129. Ὁ Κ. Μπωδὲ ἐφηῦρε τρόπον εὐκολώτερον καὶ ἀσφαλέστερον, ὁ ὁποῖος δὲν πνίγει ἀλλὰ καταξηραίνει πολλὰ γρήγορα τὰς χρυσαλλίδας δι' ἀέρος θερμοτάτου, ὅ που διαμένει πάντοτε ἀπὸ 75 ἕως τοῦ 80 ἑκατοστη βάθμου ἤτοι βαθμοῦ ἑκατοστοῦ (degré centigrade). Ἀποτελοῦσι δὲ τοῦτο βάζοντες τὰ κουκούλια εἰς πλεκτὰ κινητὰ, τὰ ὁποῖα γυρίζουσιν ὡς τὰ τοῦ Κ. Βασσιώρου· τοιουτοτρόπως δὲν χαλῶσι παντελῶς ἀλλὰ διαφυλάττονται πάντη ἀναλλοίωτα. Ἡ εὐκολία καὶ ἡ ταχύτης τοῦ τρόπου τούτου εἰσὶ τοιαῦται, ὥστε εἰς τὰς μάνδρας τοῦ Σενὰρ με μίαν μηχανὴν μετρίου μεγέθους δύνανται νὰ πνίξωσι 4,000 λίτρας καὶ περισσότερον εἰς μίαν ἡμέραν.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΕΚΤΟΝ.

Περὶ κλώσεως τῶν κουκουλίων.

§ 130. Εἰς μίαν τοιαύτην σύνοψιν δὲν ἠμποροῦμεν νὰ δώσωμεν ἰδέαν ἐντελῆ τῆς δυσκόλου τέχ-

σεως τῆς κλώσεως τῶν κουκουλίων· ἀλλὰ θέλομεν διαφέρει μόνον ἰδέας τινὰς γενικάς. Πρὸ πάντων ἡ χρεία ἀπαιτεῖ νὰ κατασκευασθῇ τὸ κλωστήριον (filature) μετὰ πάντων τῶν ἀναγκαίων αὐτῷ. Τότε ἡ ἐπιστασία καὶ αἱ ἐργασίαι ἀποκαθίστανται εὐκολώτεραι καὶ δραστηριώτεραι, καὶ τὰ προϊόντα πλέον ἀλλογενῆ. Ἀναγκαιότατόν ἐστι τὸ κλωστήριον νὰ ἀερισθῇ καὶ νὰ διαταχθῇ εἰς τρόπον ὥστε νὰ ἀποῤῥίφῃ ἔξω ὅλας τὰς ὑγρὰς ἐξατμίσεις, αἱ ὁποῖαι ἐκβαίνουσιν ἀπὸ τοὺς βαθύνους (bassines). Πρὸς τούτοις πρέπει τὸ νερὸν νὰ εὑρίσκηται πλησίον· διότι εἷς βάθυνος ὁμοῦ μετὰ τοῦ θερμαντῆρος αὐτοῦ (générateur) ἀπαιτεῖ 333 λίτρας νεροῦ τὴν ἡμέραν. Ἐστὶ δὲ γνωστὸν πόσον τὸ ζέσταμα διὰ τοῦ ἀτμοῦ ὑπερέχει τὸ ζέσταμα διὰ τῆς φωτίας πρὸς χρῆσιν τῶν βαθύνων, καὶ πόσον οἰκονομεῖ ὑπὲρ τοῦτο. Ὅθεν εἰς ὅλα τὰ σημαντικὰ καταστήματα εἰσήχθη ἡ ἀτμοθέρμανσις.

§ 131. Ὑφίστανται τροχοὶ πολλῶν εἰδῶν (tours), δύο δὲ εἴδη εἰσὶ τὰ καλήτερα, τὸ τοῦ Καρόλου Ρωμανοῦ, τελειοποιηθὲν ὑπὸ τοῦ Ζεφρέη δὲ Μονζερὸν· ἐστὶ δὲ (à la tavelle) ἐν εἴδει συρτίου μετὰ περιστροφῆς (croisure) τῆς αὐτῆς ἄκρας. Τὸ δὲ ἄλλο ἐστὶ τὸ τοῦ Σχαμπὸν δ' Ἀλὲς, τελειοποιημένον παρὰ τοῦ Ἰούλη Μπουρσιέρου ἀπὸ Λυονίου, τὸ ὁποῖον ἔχει ἐμπαριστροφὰς (encroisures) καὶ ἀπὸ τὰ δύο

Σχῆμα η'.

Ἡ κλῶστρα πέρνει μίαν κλωστὴν διὰ νὰ βάλλῃ εἰς τὸν τόπον ἐκείνης, ἡ ὁποία ἐκόπη.

Σχῆμα θ'.

Η κλῶστρα μεταφέρει τὴν νέαν κλωστὴν εἰς τὸ δεικτικὸν τῆς ἀριστερᾶς, ὅπου τὴν προσηλόνει δι' ἑνὸς γύρου καὶ τὴν κόπτει, ἀφίνουσα αὐτὴν μακρὰν 5 ἢ 6 ἑκατοστημέτρων.

Σχῆμα ι'.

Η κλῶστρα ῥίπτει τὴν νέαν κλωστὴν ἐπάνω ἐκείνων, τὰς ὁποίας τυλιγιάζει, καὶ αὕτη προσκολλᾷ παρευθύς.

Σχῆμα ια.

Ἡ κλωστὴ πρέπει νὰ ῥιφθῇ, ὅσον δυνατόν, κατώτερα. Τοῦτο τὸ σχῆμα παρίστησι μίαν κλωστὴν ἐῤῥιμμένην πολλὰ ὑψηλά. Τότε ἡ κλωστὴ δὲν προσκολλᾷ, ἢ νήθεται διπλασιαζομένη καὶ στριφογυρίζουσα εἰς τρόπον, ὥστε νὰ ἑνωθῇ μὲ τὰς ἄλλας ἢ νὰ κάμῃ ἐμπλοκήν.

Σημείωσις.

Ὅταν αἱ δύο ἄκραι, ἀντὶ νὰ στριφογυρίζωσιν ἐπ' ἀλλήλων, ἑνόνονται καὶ προσκολλῶνται ὁμοῦ, τότε ἡ μία ἐξ αὐτῶν κόπτεται παρευθύς.

§ 133. Διὰ δὲ τὰ κουκοῦλια λέγομεν, ὅτι ἐστὶν ἀναγκαιότατον νὰ τὰ βαστῶσιν αἱ κλῶστραι ἐπιμελῶς εἰς νερὸν ζεστὸν ἁρμοδίου βαθμοῦ· οὗτος δὲ ἀναβαίνει ἢ καταβαίνει κατὰ τὰς διαφόρους ἐργασίας τοῦ κτυπήματος ἢ τῆς ζητήσεως τῶν κλωστῶν, τοῦ καθαρισμοῦ ἀπὸ τῶν κροκιδίων, καὶ τοῦ τυλιγιάσματος τῶν κουκουλίων.

§ 134. Πρέπει αἱ κλῶστροι νὰ ἀνανεώσωσι συνεχῶς τὸ νερὸν τοῦ βοθύνου, ἵνα ᾖ πάντοτε καθαρόν. Ζητοῦσαι τὰς κλωστὰς χρειάζεται νὰ μὴν ἐπάρωσι παρὰ τὰς ἀναγκαίας, καὶ νὰ τὰς συστρέφωσι δυνατά, διὰ νὰ κάμωσι νῆμα στρογγυλὸν καὶ δυνατόν· πρὸς τούτοις προσεκτέον ἵνα κτυπήσωσι σιγανά. Ἡ δὲ ἄκρα καὶ τὸ νῆμα ὅλον πρέπει νὰ συστρέφηται πολλὰ ἴσον καὶ μὲ τὸν αὐτὸν ἀριθμὸν τῶν κουκουλίων, καὶ νὰ μὴν ἐπάρωσι ποτὲ ἀπὸ καθενὸς περισσότερον ἀπὸ μίαν κλωστήν. Τέλος πάντων ἐξαποστέλλωμεν εἰς τὸ ἀξιόλογον ἐγχειρίδιον τοῦ Κ. Φεῤῥιέρου, τυπωμένον ξεχωριστά, καὶ ἔτι εἰς τὸν τρίτον τόμον τῶν χρονικῶν· ὅπου θέλουσιν εὑρεῖ πάντα σαφῶς τε καὶ λεπτομερῶς. Ὁ Κ. Φεῤῥιέρος ἐξέδωκε καὶ ἕνα πίνακα, εἰς τὸν ὁποῖον παρέστησε τὰς ἀναγκαιοτέρας ἐργασίας τῆς κλώσεως· ὅθεν τὸν ἐπροσθέσαμεν καὶ ἡμεῖς εἰς τὸ τέλος τοῦ βιβλίου, καὶ τὸν ἐξηγοῦμεν εἰς τὸ ἑπόμενον κεφάλαιον.

Σημείωσις.

Ὀνομάζομεν κτύπημα τὴν ἐργασίαν διὰ νὰ εὕρωσι τὴν κλωστὴν τοῦ κουκουλίου, καὶ διὰ νὰ κλώθωμεν ἤτοι νὰ τυλιγιάσωμεν ὅλον τὸ κουκούλιον· ἐπὶ τούτῳ μεταχειριζόμεθα ἕνα μικρὸν σαρὸν ἀπὸ μυρίκης. Κροκίδια δὲ ὀνομάζομεν ἐδῶ τὸ μετάξιον, ὅ που χωρίζουσιν ἀπό τῶν κουκουλίων διὰ νὰ εὕρωσι τὴν κλωστήν. Ἡ δὲ ἄκρα, ὡς καὶ τὸ νῆμα, σύγκειται ἀπὸ πολλῶν κλωστῶν, 4, 5, 6 κτλ.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΕΒΔΟΜΟΝ.

Ἐξήγησις τοῦ πίνακος τοῦ Κ. Φεῤῥιέρου.

Πίν. δ. σχῆμα α.

§ 135. Ἡ κλῶστρα κτυπᾶ τὰ κουκούλια μὲ ἕνα σαρὸν (balai) διὰ νὰ τὰ καθαρίσῃ ἀπὸ τὰ κροκίδια, καὶ νὰ εὕρῃ τὰν κλωστήν. Πρέπει τὰ κουκούλια νὰ μὴν ὦσι παράπολλα.

Σχῆμα 6΄.

Ὅτε τὰ κουκούλια ἐκτυπήθησαν ἀρκετὰ, καὶ αἱ κλωσταὶ ἐχωρίσθησαν, ἡ ἐργάτις τὰς ἀποσπᾷ ἀπὸ τὸν σαρόν.

Σχῆμα γ΄.

Ἡ κλῶστρα χωρίζει τὰ κουκούλια ἀπὸ τὰ κροκίδια.

Σχῆμα δ΄.

Ἡ κλῶστρα ἐκτείνει τὰ κροκίδια εἰς σχῆμα ταινίας ἤτοι κορδέλλας.

Σχῆμα ε.

Ἡ κλῶστρα χωρίζει τὰς κλωστὰς, ἐχούσας ἔτι τινὰς ἐμπλοκὰς (bouchons). Ἐπὶ τούτῳ αὐτὴ πιάνει τὰς κλωστὰς μὲ τρία δάκτυλα τῆς δεξιᾶς, καὶ τὰ ἀναιϐάζει εἰς τὴν ἀριστερὰν, ἕως νὰ πιασθῶσι καλῶς.

Σχῆμα ϛ΄.

Αἱ κλωσταὶ ἐχωρίσθησαν ἐντελῶς ἀπὸ τὰ κροκίδια, καὶ ἡ ἐργάτις τὰς ἔδεσεν εἰς ἓν καρφίον (cheville), ϐαλμένον διὰ τοῦτο ἐπὶ τῆς ἄκρας τοῦ ϐοθύνου.

Σχῆμα ζ΄.

Τοῦτο τὸ σχῆμα παρίστησι δύο ἄκρας συντεθειμένας ἑκάστην ἐκ πέντε κουκουλίων, αἱ ὁποῖαι ἀντὶ νὰ στρέφωνται ἑκάστη ξεχωριστὰ εἰς σχῆμα συρτίου ἤτοι κορδέλλας, συστρέφονται ἡ μία ἐπὶ τῆς ἄλλης εἰς σχῆμα χιαστόν· ἡ περιστροφὴ γίνεται διὰ νὰ στρογγυλώσῃ ἑκατέραν τῶν δύο ἄκρων· καὶ νὰ προσκολλήσῃ ἁρμοδίως τὰς κλωστὰς, ἐξ ὧν σύγκεινται.

χιστον ἕν δέκατον μέτρου. Διότι ἄλλως τὰ ἀρσενικὰ διὰ τοῦ παλμοῦ τῶν πτερύγων ἀποζεύγονται, καὶ ὄντα φύσει ἄστατα, ζητοῦσι νέους ἔρωτας· τὸ ὁποῖον πρέπει νὰ τὸ ἐμποδίσωμεν, διὰ νὰ ἔχωμεν σπόρον ἐντελῶς καρποφορηθέντα.

§ 141. Ὅμως μεθ' ὅλων τῶν προφυλακῶν τινὲς τῶν σηρῶν διαζεύγονται, ταράττοντες τὴν εὐγονίαν. Τούτου γενομένου πρέπει παρευθὺς νὰ ἐπάρωσι τὸν ταραχοποιὸν ἀπὸ τῶν πτερυγίων, καὶ νὰ τὸν συζεύξωσι μὲ τὸ θηλυκόν του πάλιν. Διότι ἐκ τούτου κρέμεται ὁ εὔγονος σπόρος, καὶ χρειάζεται δι' αὐτὸ ἡ μεγαλητέρα προσοχὴ καὶ ἐπαγρύπνησις. Ἡ συζευξις πρέπει νὰ διαμείνῃ 8 ἕως 10 ὥρας, μεθ' ὃ χωρίζουσι τὸ ἀρσενικὸν ἀπὸ τοῦ θηλυκοῦ μετὰ μεγίστης προσοχῆς, διὰ νὰ μὴ πληγώσωσι τὸ θηλυκόν. Τὰ ἀρσενικὰ δὲν πρέπει νὰ συζεύγωνται δύο φορὰς, ἀλλὰ νὰ ῥίπτωνται μετὰ τὸν χωρισμόν. Τὰ δὲ θηλυκὰ θέτονται ἐπιμελῶς ἐπάνω τῶν πανίων, εἰς ἀπόστημα 8 ἢ 10 ἑκατοστημορίων μέτρου πρὸς ἀποφυγὴν τῆς ἐπισωρεύσεως τοῦ σπόρου. Ἡ ὠοτοκία γίνεται εἰς 36 ὥρας ἕως 38, καὶ, ὡς στοχάζονταί τινες, ὁ γεννώμενος σπόρος ἐπὶ τῶν πρώτων 24 ὡρῶν ἐστὶν ὁ γονιμώτερος.

§ 142. Μετὰ τὴν ὠοτοκίαν δίδουσι τὰ θηλυκὰ εἰς τὰς ὄρνιθας, αἱ ὁποῖαι τὰ ἀγαπῶσι πολύ. Ὅτε δὲ ὁ σπόρος ἀπὸ καναρίνιος χρωματίζεται ὡς τὸ λι-

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΟΓΔΟΟΝ.

Περὶ σποροποιΐας.

§ 136. Η̉ σποροποιΐα ἐστὶν ἡ βάσις τῆς σηροτροφίας, ἄν αὕτη ἡ ἀρχὴ γένῃ καλῶς, ὅλα τὰ λοιπὰ γίνονται εὐκόλως, καὶ δυνάμεθα νὰ προσαρμόσωμεν κανονικῶς τὰς καλὰς μεθόδους. Αἱ χρυσαλλίδες μεταμορφοῦνται εἰς πεταλούδας εἰς διάστημα διάφορον κατὰ τὴν θερμότητα τοῦ χειροτεχνείου· εἰς θερμότητα ἀκατάπαυστον 18 ἢ 20 βαθμῶν δύνανται νὰ μεταμορφωθῶσιν εἰς διάστημα 11 ἢ 12 ἡμερῶν. Ἐὰν ἡ θερμότης ὀλιγοστεύῃ τὸ διάστημα αὐξάνει· βάζοντες δὲ τὰς χρυσαλλίδας εἰς τόπον κατάψυχον δύνανται νὰ ἀναβάλλωσι τὴν μεταμόρφωσιν ἕως τοῦ ἐρχομένου χρόνου. Διὰ τούτου τοῦ μέσου εἰς τὰς Μάνδρας τοῦ Σενὰρ αἱ πεταλοῦδαι γεννῶνται καὶ ὠοτοκοῦσι καθ᾽ ὅλας τὰς ἐποχὰς τοῦ χρόνου.

§ 137. Ὅτε ἔρχεται ὁ ἁρμόδιος καιρὸς διὰ τὸ ἐξάνοιγμα τῶν κουκουλίων, τὰ διαπερνῶσι μὲ ἓν νῆμα εἰς σχῆμα κομπολογίου, τοῦ ὁποίου τὸ μάκρος ἐστὶ μισῆς ὀργυιᾶς. Τὸ δὲ νῆμα πρέπει νὰ περάσῃ μετὰ μιᾶς βελόνης διὰ τοῦ ὑφάσματος τῶν κουκουλίων χωρὶς νὰ τὰ τρυπήσῃ. Ἔπειτα βάζουσι τὰς ἁρμάθας ταύτας εἰς τὸν θερμὸν θάλαμον, ὅπου μέλ-

Αἱ δυσκατάληπτοι λέξεις.

Αγρονομικον, τῆς ἐξοχῆς, χωρικόν.
Ἀεραγωγὸς, ἀγωγὸς ἀέρος.
Ἀεροστία, καπνοδοχεῖον διὰ ἀέρα.
Ἀνάπτυξις, ξετύλιγμα· ἐξήγησις.
Ἀντιπροσκόλλημα, κόλλημα καὶ ἀπὸ τὰ δύο μέρη.
Απαιτεῖ, ζητῇ ἀφεύκτως.
Ἁπαλὸς, μαλακός.
Απαυδῶ, ἀποκάμνω.
Αποδερματισμὸς, ἄλλαξις δέρματος.
Αποκαθιστῶ, κάμνω.
Αποκλωναρίζω, χωρίζω ἀπὸ τοὺς κλάδους.
Αποσσπῶ, ξεσπῶ.
Απόστρωσις, σήκωμα στρώματος.
Α τινα, τὰ ὁποῖα.
Βαλάντιον, τζέπη.
Βελτίωσος, δάσος βάτων.
Βόθυνος, μικρὸν σκάμμα, λακάνη.
Βιομηχανία, βάναυσος τέχνη.
Γαῖα, ἡ γῆ εἰδικῶς.
Γραμμὴ (gramme), ὀλίγον ὀλιγώτερον 19 σπειρίων.
Δεκατημέτρον, δέκατον μέτρου.
Διαστέλλω, χωρίζω.
Διατηρῶ, φυλάττω.
Διευθύνω, κυβερνῶ
Διισχυρίζομαι, καταβεβαιῶ.
Δυσσύλλεκτος, δυσκολοσυνάθροιστος.
Ἐὰν ᾖ, ἐὰν ὦσι, ἂν εἶναι.
Ἐὰν μὴ ᾖ, ἂν δὲν εἶναι.
Εἰσάγω, φέρω μέσα.
Εἰσὶ, εἶναι.
Ἕκαστος, καθείς.
Ἑκατοστημέτρον, τὸ ἑκατοστὸν τοῦ μέτρου.
Ἐκκένωσις, ἀδείασμα.
Ἐκκενῶ, ἀδειάζω.
Ἐκκολλῶ, ξεκολλῶ.
Ἐκλέπισις, ξετζέπλισμα.

Ἐμβολίζεται, ἐγκεντρίζεται.
Ἐμπεριστροφὴ, γύρισμα μέσα.
Ἐμπλοκὴ, ἐμπέρδευμα νήματος, κόμπος.
Ἐξάνοιξις, ἄνοιγμα τοῦ τζεφλίου.
Ἐξοβελίζω, ἀποβάλλω.
Ἐξουδενῶ, ἀφανίζω.
Ἐξώχειλα, τὰ ἔξω χείλη.
Ἐπάνθισμα, ἄνθισμα ἐπάνω.
Ἐπιπάτωμα, τὸ ἐπάνω πάτωμα.
Ἐπιῤῥέει, ἔχει ἐπιῤῥοήν.
Ἐπὶ τούτῳ, διὰ τοῦτο.
Ἐπώασις, κλώσσημα.
Ἐργοχειριστὴς, φαμπρικάντης.
Ἐρυσίβη, πάθος φυτῶν.
Ἔσεται, ἔσται, θέλει εἶναι.
Ἔσονται, θέλουν εἶναι.
Ἐστὶν, εἶναι.
Ἔστω, ἂς εἶναι,
Ἔστωσαν, ἂς εἶναι.
Ἔυγονος, καρποφόρος.
Εὐθαλεῖ, καλῶς διάκειται, πρασινίζει, ἀνθεῖ.
Εὔρωστος, γερός.
Εὐσύλλεκτος, εὐκολοσυνάθροιστος.
Θάλαμος, ὀντᾶς, κάμερα.
Θεραπεία, ἰατρεία.
Θερμαντὴρ, καζάνι.
Θερμάστρα, ἰδὲ φύλ. 44.
Θερμοποιὸν, εἶδος καμίνου.
Θερμός, ζεστός.
Θηλαντιμώνιον, μέταλλον λευκόφαιον, κιτρινίζον τὸν χαλκόν.
Θόλος, τὸ ἐπάνω πάτωμα, σκεπαστή.
Ἵνα, διὰ νὰ, νά.
Καθιστᾷ, κάμνει.
Καθυγραίνεται, γίνεται πολλὰ ὑγρὸς.
Κάθυγρος, πολλὰ ὑγρός.
Καλύβωσις, ἡ ἑτοιμασία τῶν καλυβῶν ἤτοι φωλευτηρίων.

§ 139. Ὅσα εἴπαμεν περὶ τῆς ἐξανοίξεως τοῦ σπόρου, τὰ αὐτὰ νοοῦνται καὶ εἰς τὴν γέννησιν τῶν πεταλούδων. Ὅταν αἱ χρυσαλλίδες κυβερνῶνται καλῶς, αἱ πεταλοῦδαι ἐκβαίνουσιν ἀπὸ τῶν κουκουλίων εἰς τρεῖς ἡμέρας· τὴν πρώτην ἡμέραν φαίνονταί τινες πρόδρομοι, τὸ δὲ πλῆθος ἐκβαίνει τὴν δευτέραν καὶ τὴν τρίτην ἡμέραν. Εὐθὺς μετὰ τὴν ἔξοδον τῶν πεταλούδων ἀπὸ τῶν κουκουλίων, τὰς πιάνουσιν ἀπὸ τῶν πτερύγων, εὐρυθμίζουσιν ἀσυμπαθῶς ἐκείνας, αἱ ὁποῖαι κακοσχηματίζονται, καὶ ἔπειτα χωρίζουσι τὰ ἀρσενικὰ ἀπὸ τῶν θηλυκῶν. Τὰ ἀρσενικὰ διαστέλλονται διὰ τοῦ σχήματος τοῦ σώματος, τὸ ὁποῖον ἐστὶ λεπτὸν καὶ μακρὺ, καὶ διὰ τοῦ παλμοῦ τῶν πτερύγων· τὰ δὲ θηλυκά εἰσι μεγαλήτερα, καὶ μάλιστα κατὰ τὸ ὑπογάστριον, ἀλλὰ κινοῦσιν ὀλιγώτερον τὰς πτέρυγας· εἰσὶ δὲ σχεδὸν δύο φορὰς βαρύτερα παρὰ τὰ ἀρσενικά.

§ 140. Πρῶτον μὲν βάζουσι τὰ ἀρσενικὰ ἐπάνω τοῦ πλεκτοῦ τοῦ πλέον σκοτεινοῦ, διὰ νὰ τὰ ἐμποδίσωσι κατὰ τὸ δυνατὸν ἀπὸ τοῦ νὰ διαταράττωνται, προσέχοντες νὰ μὴ τὰ βάλλωσι τὸ ἓν ἐπὶ τοῦ ἄλλου, καὶ βάζοντες καὶ τὰ θηλυκὰ ἐπάνω ἄλλου πλεκτοῦ. Ἔπειτα, ἀφ' οὗ τὰ ἀφήσωσι νὰ ἐκκενωθῶσιν ἀπὸ τοῦ ὑγροῦ, τοῦ ὁποίου εἰσὶ γεμάτα τότε, τὰ συζεύγουσιν. Αἱ δυάδες ἀρσενικὸν καὶ θηλυκὸν πρέπει νὰ θέτωνται μακρὰν ἡ μία τῆς ἄλλης τοὐλά-

χιστον ἓν δέκατον μέτρου. Διότι ἄλλως τὰ ἀρσενικὰ διὰ τοῦ παλμοῦ τῶν πτερύγων ἀποζεύγονται, καὶ ὄντα φύσει ἄστατα, ζητοῦσι νέους ἔρωτας· τὸ ὁποῖον πρέπει νὰ τὸ ἐμποδίσωμεν, διὰ νὰ ἔχωμεν σπόρον ἐντελῶς καρποφορηθέντα.

§ 141. Ὅμως μεθ' ὅλων τῶν προφυλακῶν τινὲς τῶν σηρῶν διαζεύγονται, ταράττοντες τὴν εὐγονίαν. Τούτου γενομένου πρέπει παρευθὺς νὰ ἐπάρωσι τὸν ταραχοποιὸν ἀπὸ τῶν πτερυγίων, καὶ νὰ τὸν συζεύξωσι μὲ τὸ θηλυκόν του πάλιν. Διότι ἐκ τούτου κρέμεται ὁ εὔγονος σπόρος, καὶ χρειάζεται δι' αὐτὸ ἡ μεγαλητέρα προσοχὴ καὶ ἐπαγρύπνησις. Ἡ συζευξις πρέπει νὰ διαμείνῃ 8 ἕως 10 ὥρας, μεθ' ὃ χωρίζουσι τὸ ἀρσενικὸν ἀπὸ τοῦ θηλυκοῦ μετὰ μεγίστης προσοχῆς, διὰ νὰ μὴ πληγώσωσι τὸ θηλυκόν. Τὰ ἀρσενικὰ δὲν πρέπει νὰ συζεύγωνται δύο φορὰς, ἀλλὰ νὰ ῥίπτωνται μετὰ τὸν χωρισμόν. Τὰ δὲ θηλυκὰ θέτονται ἐπιμελῶς ἐπάνω τῶν πανίων, εἰς ἀπόστημα 8 ἢ 10 ἑκατοστημορίων μέτρου πρὸς ἀποφυγὴν τῆς ἐπισωρεύσεως τοῦ σπόρου. Ἡ ὠοτοκία γίνεται εἰς 36 ὥρας ἕως 38, καὶ, ὡς στοχάζονταί τινες, ὁ γεννώμενος σπόρος ἐπὶ τῶν πρώτων 24 ὡρῶν ἐστὶν ὁ γονιμώτερος.

§ 142. Μετὰ τὴν ὠοτοκίαν δίδουσι τὰ θηλυκὰ εἰς τὰς ὄρνιθας, αἱ ὁποῖαι τὰ ἀγαπῶσι πολύ. Ὅτε δὲ ὁ σπόρος ἀπὸ καναρίνιος χρωματίζεται ὡς τὸ λι-

νάρι, τότε τὸν ὑποβάλλουσιν εἰς ὀλιγωτέραν θερμότητα, καὶ ἔπειτα τὸν βάζουσιν εἰς κατώγαιον ἢ εἰς τόπον κατάψυχον, καὶ ἐκεῖ ἀπὸ καιροῦ εἰς καιρὸν τὸν ἀερίζουσιν ἀνοίγοντες τὰς θήκας. Ἴσως τινὲς στοχάζονται περιττὰς ταύτας τὰς προφυλακάς· ἀλλὰ διὰ νὰ κρίνωσιν ὀρθῶς πρέπει νὰ παρατηρήσωσι τὴν διαφορὰν τῆς καλῶς ἐπιμελουμένης ᾠοτοκίας καὶ τῆς ἀνεπιμελήτου. Ὁ ἀκριβῶς ἐπιμελημένος σπόρος καὶ καλῶς πεφυλαγμένος ἐστὶ στερεὸς καὶ σκληρὸς διὰ ἐκλέπισμα, καὶ περιέχει κυήματα δίδοντα εὐρώστους σῆρας. Πρὸς τούτοις ἐκλεπίζεται συγχρόνως, ὅλος πάντοτε ἐξανοίγων εἰς τρεῖς ἡμέρας. Ὁ δὲ κακῶς ἐπιμελούμενος καὶ φυλαττόμενος σπόρος ἐξανοίγει ἀτάκτως, καὶ γεννᾷ σῆρας ὡς ἐπὶ τὸ πλεῖστον ἀδυνάμους καὶ ὑποκειμένους εἰς πάσας τὰς ἀσθενείας.

Αἱ δυσκατάληπτοι λέξεις.

Αγρονομικον, τῆς ἐξοχῆς, χωρικόν.
Ἀεραγωγὸς, ἀγωγὸς ἀέρος.
Ἀεριστία, καπνοδοχεῖον διὰ ἀέρα.
Ἀνάπτυξις, ξετύλιγμα· ἐξήγησις.
Ἀντιπροσκόλλημα, κόλλημα καὶ ἀπὸ τὰ δύο μέρη.
Ἀπαιτεῖ, ζητῇ ἀφεύκτως.
Ἁπαλὸς, μαλακός.
Απαυδῶ, ἀποκάμνω.
Αποδερματισμὸς, ἄλλαξις δέρματος.
Αποκαθιστῶ, κάμνω.
Αποκλωναρίζω, χωρίζω ἀπὸ τοὺς κλάδους.
Αποσπῶ, ξεσπῶ.
Απόστρωσις, σήκωμα στρώματος.
Α τινα, τὰ ὁποῖα.
Βαλάντιον, τζέπη.
Βατβόπος, δάσος βάτων.
Βόθυνος, μικρὸν σκάμμα, λακάνη.
Βιομηχανία, βάναυσος τέχνη.
Γαῖα, ἡ γῆ ειδικῶς.
Γραμμὴ (gramme), ὀλίγον ὀλιγώτερον 19 σπειρίων.
Δεκατημετρον, δέκατον μέτρου.
Διαστέλλω, χωρίζω.
Διατηρῶ, φυλάττω.
Διευθύνω, κυβερνῶ
Διϊσχυρίζομαι, καταβεβαιῶ.
Δυσσύλλεκτος, δυσκολοσυνάθροιστος.
Ἐὰν ᾖ, ἐὰν ὦσι, ἂν εἶναι.
Ἐὰν μὴ ᾖ, ἂν δὲν εἶναι.
Εἰσάγω, φέρω μέσα.
Εἰσὶ, εἶναι.
Ἕκαστος, καθείς.
Ἑκατοστημετρον, τὸ ἑκατοστὸν τοῦ μέτρου.
Ἐκκένωσις, ἀδείασμα.
Ἐκκενῶ, ἀδειάζω.
Ἐκκολλῶ, ξεκολλῶ.
Ἐκλέπισις, ξετζέφλισμα.
Ἐμβολίζεται, ἐγκεντρίζεται.
Ἐμπεριστροφὴ, γύρισμα μέσα.
Ἐμπλοκὴ, ἐμπέρδευμα τήματος; κόμπος.
Ἐξάνοιξις, ἄνοιγμα τοῦ τζεφλίου.
Ἐξοβελίζω, ἀποβάλλω.
Ἐξουδενῶ, ἀφανίζω.
Ἐξώχειλα, τὰ ἔξω χείλη.
Ἐπάνθισμα, ἄνθισμα ἐπάνω.
Ἐπιπάτωμα, τὸ ἐπάνω πάτωμα.
Ἐπιῤῥέει, ἔχει ἐπιῤῥοήν.
Ἐπὶ τούτῳ, διὰ τοῦτο.
Ἐπώασις, κλώσσημα.
Ἐργοχειριστὴς, φαμπρικάντης.
Ἐρυσίβη, πάθος φυτῶν.
Ἔσεται, ἔσται, θέλει εἶναι.
Ἔσονται, θέλουν εἶναι.
Ἐστὶν, εἶναι.
Ἔστω, ἂς εἶναι,
Ἔστωσαν, ἄς εἶναι.
Ἔυγονος, καρποφόρος.
Εὐθαλεῖ, καλῶς διάκειται, πρασινίζει, ἀνθεῖ.
Εὔρωστος, γερός.
Εὐσύλλεκτος, εὐκολοσυνάθροιστος.
Θάλαμος, ὀντᾶς, κάμερα.
Θεραπεία, ἰατρεία.
Θερμαντὴρ, καζάνι.
Θερμάστρα, ἰδὲ φύλ. 44.
Θερμοποιὸν, εἶδος καμίνου.
Θερμὸς, ζεστός.
Θηλαντιμώνιον, μέταλλον λευκόφαιον, κιτρινίζον τὸν χαλκόν.
Θόλος, τὸ ἐπάνω πάτωμα, σκεπαστή.
Ἵνα, διὰ νὰ, νά.
Καθιστᾷ, κάμνει.
Καθυγραίνεται, γίνεται πολλὰ ὑγρός.
Κάθυγρος, πολλὰ ὑγρός.
Καλύβωσις, ἡ ἑτοιμασία τῶν καλυβῶν τῶν φωλευτηρίων.

Καταναλίσκω, καταδαπανῶ.
Καταβιβρώσκω, κατατρώγω.
Κεχαυνωμένος, κατααδυνατισμένος.
Κηλὶς, λέρα.
Κλαδόῤῥιζον, κλαδὶ ῥιζωμένον.
Κλώστρια, ἰδὲ φύλ. 44.
Κλῶσις, γνέσιμον.
Κλωστήριον, τόπος διὰ κλῶσιν.
Κοπρία, μίγμα κοπριῶν καὶ χόρτων διὰ κόπρισμα.
Κουκούλιον, φωλεὰ σηρός.
Κουκούλωσις, ἐργασία κουκουλίου.
Κρυπτόγαμον, τοῦ ὁποίου τὰ αἰδοῖα εἶναι κρυφά.
Κυάνεος, μαβύς.
Κύημα, τὸ ἔμβρυον.
Λευκόφαιον, ὡς τὸ χρῶμα τῆς στάκτης.
Λορίζω, κάμνω λόρους, ὑψόνω γῆν.
Μερέλοιπον, σύντριμμα, ὅπου μένει.
Μέσος ὅρος, τὸ προκύπτον πηλίκον ἐκ τῆς διαιρέσεως τοῦ κεφαλαίου διὰ τοῦ ἀριθμοῦ τῶν συνιστώντων ποσοτήτων.
Μεταξοποιΐα, κατασκευὴ τῆς μετάξης.
Μέτρον, 3 πόδες, 11 γραμμαὶ καὶ κάτι περισσότερον τετάρτου γραμμῆς, ἤτοι τὸ $\frac{1}{40,000,000}$ τοῦ μεσημβρινοῦ κύκλου.
Μῆκος, μάκρος, μέγεθος.
Νεόχερσος, ἡ περιοδικῶς μὴ καλλιεργημένη γῆ.
Νῆσις, γνέσιμον.
Ξηρόβραστον, ὃ που βράζει χωρὶς νὰ βαλθῇ εἰς νερόν.
Ὅν, ὄντας.
Οὐγγία, ὀκτὼ δράμια, τὸ $\frac{1}{16}$ τῆς γαλλικῆς λίτρας.
Οὐ, οὐκ, οὐχ, δέν.
Οὐδὲν, τίποτε, δέν.
Οὖσα, ὄντας.
Παγετὸς, παγωσία.
Παλμὸς, τιναγμός.
Παρ' ἡμῶν, ἀπὸ ἡμᾶς.
Πεδίον, κάμπος.
Πεῖρα, δοκιμή.
Περιβάζιον, περβάζι.
Περιστροφὴ, γύρισμα τριγύρω.
Πνιγμονὴ, πνίξιμον.
Πολύκορμος, multicaule.
Πολυλοβώδης, μὲ πολλοὺς λοβούς.
Πρόσφορον, ἁρμόδιον, εὔχρηστον.
Προτομὴ, μούτζουνον.
Προτέρησις, ὑπεροχή.
Σαρὸς, σκούπα.
Σὴρ, σκώληξ μετάξης.
Σηροτροφία, ἡ ἀνατροφὴ τῶν σηρῶν.
Σηροτροφῶ, ἀνατρέφω σῆρας.
Σκεπαστὴ, τὸ ἐπάνω μέρος τοῦ ἐνδά.
Σποροποιΐα, ἡ γέννησις τοῦ σπόρου.
Στίγματα, ὄργανα ἐξωτερικὰ ἀναπνοῆς τινῶν ἐντόμων.
Στροβάνεμος, μηχανὴ ἡ ὁποία γυρίζουσα κάμνει ἄνεμον.
Στροφεὺς, Στρόφιγξ, μηχανὴ ἡ ὁποία στρέφει τὴν κλωστήν.
Συζεύγω, ἑνόνω.
Συντηρῶ, διαφυλάττω.
Συγκρασία, ἡ στάσις τοῦ ἀέρος.
Συστέλλεται, συσφίγγεται.
Τελεσφορεῖ, ἐπιτυχαίνει, φέρει εἰς καλὸν τέλος.
Τετραγωνικὸν, μὲ τέσσαρας γωνίας καὶ πλευρὰς ἴσας.
Τριφόριοι, σῆρες γεννῶντες τρίς.
Ὑπάρχει, εἶναι.
Ὑπὲρ, περισσότερον.
Ὑπηνέμιος, χωρὶς κυήματος.
Ὑφίσταται, εἶναι.
Φαινόμενον, πρᾶγμα τι ἔκτακτον.
Φυλλοκοπία, σύναξις φύλλων.
Φυλλοκοπὶς, μηχανὴ διὰ κόψιμον φύλλων.

Φυλλοσυλλογία, σύναξις φύλλων.
Φυλλολογῶ, συνάζω φύλλα.
Φυλλοῤῥοΐα, πέσιμον τῶν φύλλων.
Φυλλοφορεῖ, Φυλλοφυεῖ, κάμνει φύλλα·
Φυτεία, φύτευσις.
Φυτευτήριον, τόπος ὅπου φυτεύουν.
Φυτουργία, ἡ καλλιέργεια τῶν φυτῶν.
Χειροτεχνεῖον, ὁ τόπος ὅπου ἐργάζονται τέχνην τινά.
Χιλιόγραμμον, χίλιαι γραμμαί.
Χνοῦς, χνοῦδι.
Ὠοτοκεῖ, γεννᾷ αὐγά.
Ὡς εἰπεῖν, διὰ νὰ εἰπῶ οὕτως.
Ὤν, ὄντας.

Σημείωσις.

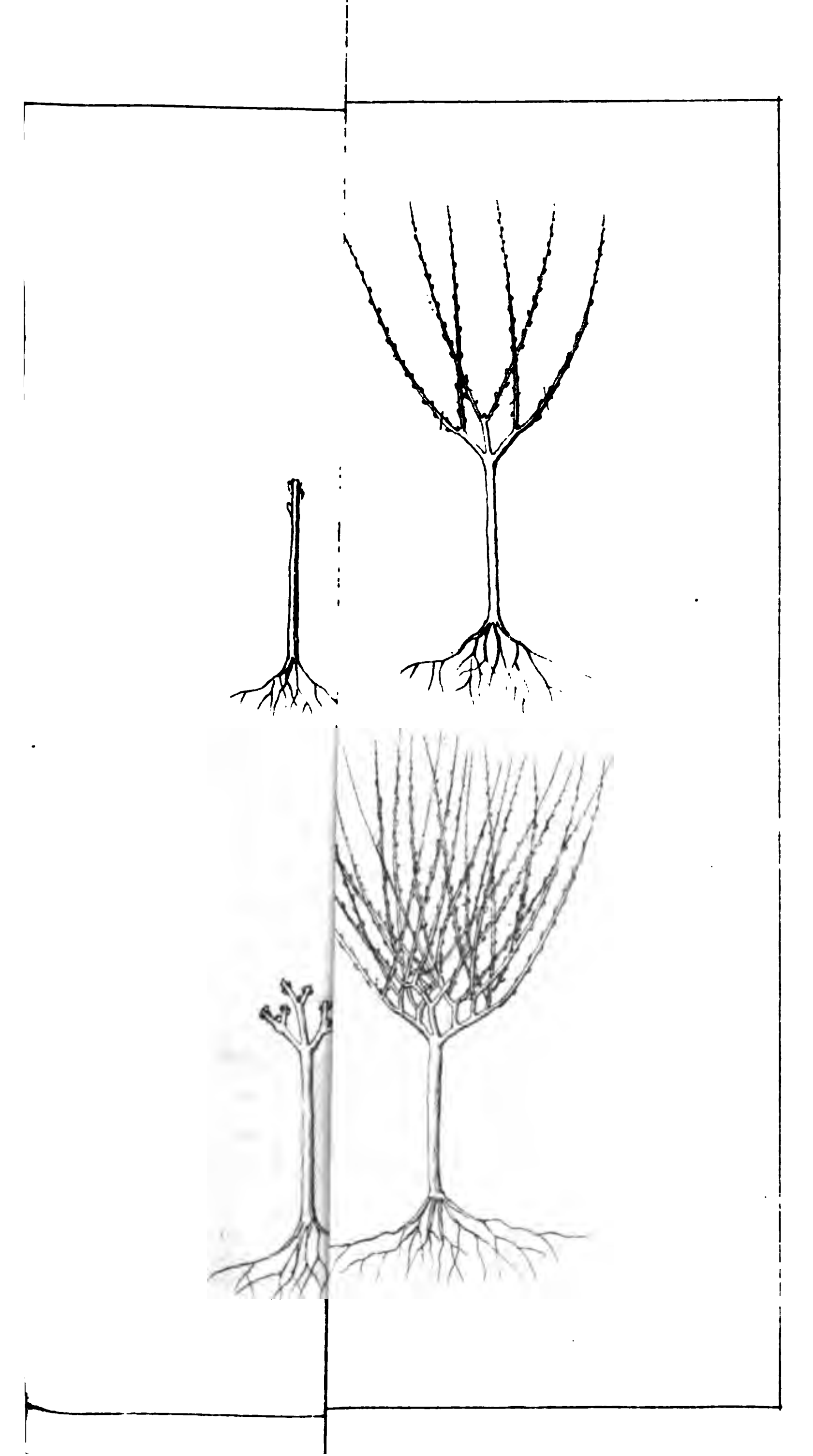
Ἡμεῖς διὰ τῶν ἐγχειριδίων τούτων δὲν διδάσκομεν γλῶσσαν, οὐδὲ τὸν τρόπον τοῦ γράφειν ἢ τὸ συνηθισμένον ὕφος εἰς τὴν Τραπεζοῦντα, εἰς τὴν Πόλιν, εἰς τὸ Βουκουρέστιον, εἰς τὴν Σμύρνην, κτλ. Ἀλλὰ διὰ τῆς βοηθείας πολλῶν φιλελλήνων, περιφήμων εἰς ὅλα τὰ πεφωτισμένα ἔθνη διὰ τὴν αὐτῶν ἐμπειρίαν εἰς τοὺς διαφόρους κλόνους τῆς βιομηχανίας, καὶ συμβουλευόμενοι ὅλας τὰς περὶ τούτων πραγματείας, πάντα τὰ βιβλία τῆς σοφῆς Ἐρώπης, προσπαθοῦμεν νὰ κοινοποιήσωμεν τὰς ἀναγκαιοτέρας ἰδέας ὅλων τῶν χωρικῶν ἐπιτηδευμάτων, τὰ ὁποῖα ἀποκατεστάθησαν τανῦν τέχναι χωρισταὶ διὰ τῆς πολυπειρίας καὶ τῶν μεγάλων προόδων.

Λοιπὸν δὲν δυνάμεθα νὰ εὐχαριστήσωμεν τοὺς ἀποτόμως ἀπαιτοῦντας παρ' ἡμῶν νὰ φυλάξωμεν πάντοτε τὸ ταύτης ἢ ἐκείνης τῆς πόλεως ὕφος. Ἡμεῖς γράφομεν βέβαια διὰ τὴν Ἑλλάδα, ὅμως ἐπιθυμοῦμεν νὰ μᾶς καταλάβωσιν οὐχ' ἧττον καὶ πάντες οἱ ἑκασταχοῦ εὑρισκόμενοι Ἕλληνες. Καὶ πῶς δυνάμεθα νὰ βιάσωμεν ὅλους τοὺς συγγραφεῖς νὰ

γράψωσι μόνον καὶ μόνον κατὰ τὸ ὕφος μιᾶς πόλεως, ὅταν δίδοντες αὐτοῖς πᾶσαν ἐλευθερίαν τοῦ γράφειν, δὲν ἠμποροῦμεν νὰ τοὺς εὕρωμεν, ὥστε γέρων καὶ φιλάσθενος βιάζομαι ἐγὼ ὁ ἴδιος νὰ καταγίνωμαι μέχρι τοῦδε εἰς σύνθεσιν τοιούτων βιβλίων; Ζητῶ δὲ συγχώρησιν, ἀλλὰ δὲν ἠμπορῶ νὰ μεταχειρισθῶ λέξεις ξένας, φιλατοῦρα κτλ· οὐδὲ λέξεις διεφθαρμένας, ὁποῦ ὁ ἢ ὃ καὶ ποῦ, ἀντὶ ἐπιῤῥήματος καὶ ὀνόματος, τριῶν ἀριθμῶν, καὶ τριῶν γενῶν, κα πέντε πτώσεων, κτλ., τὸ ὁποῖον ἐστὶν ἐναντίον ὅλων τῶν γλωσσῶν τοῦ κόσμου, κτλ.

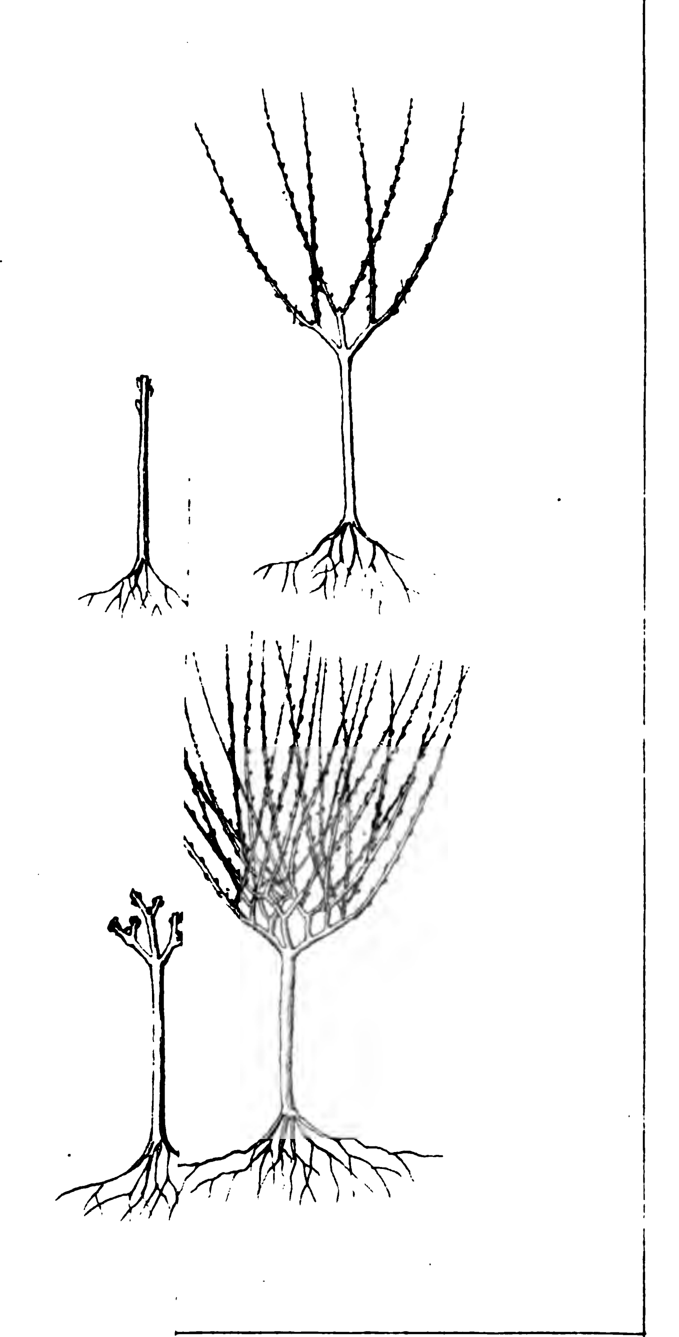
Πρὸς τούτοις λέγομεν τοῖς ἀσχάλλουσιν, ἐπειδὴ δὲν καταλαμβάνουσι τὰς τεχνικὰς λέξεις, καὶ φράσεις, καὶ σχήματα, καὶ ἐργασίας, ὅτι τὰ τοιαῦτα βιβλία παραδίδονται εἰς τὸ Παρίσιον καὶ εἰς ὅλα τὰ πεφωτισμένα ἔθνη. Διότι ἀδύνατόν ἐστιν ὁ ἄτεχνος νὰ καταλάβῃ ἐντελῶς τὰ τεχνικὰ βιβλία. Πρὸ πάντων πρέπει πρὸς κατάληψιν νὰ ἔχῃ τις ἰδέαν τοῦ σηροτροφείου, τοῦ ὁποίου ἡ περιγραφὴ λείπει εἰς τὸν Μπουλλενοὰ, εὑρίσκεται δὲ εἰς τὸ β΄ μέρος προσθεμένον.

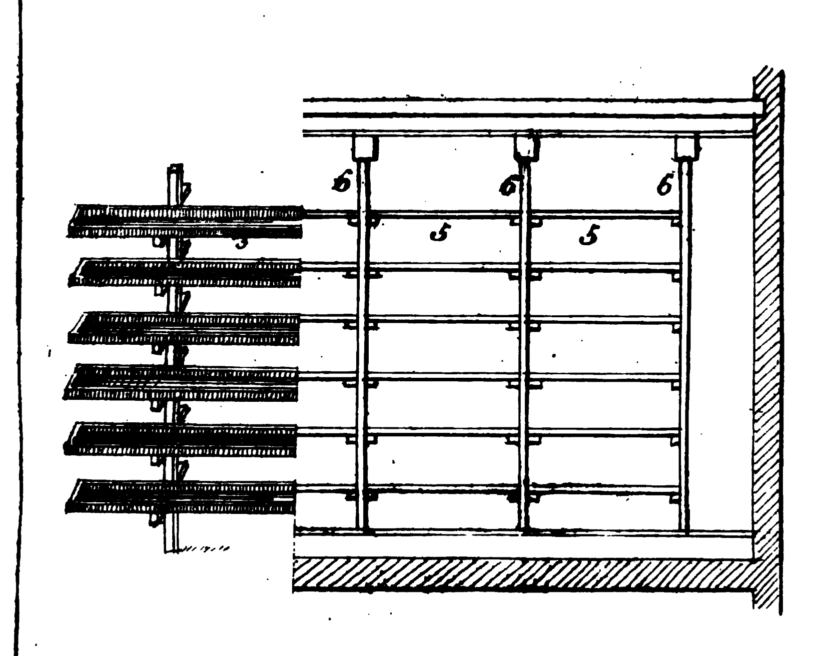
Ἐν τέλει παρακαλοῦμεν αὖθις νὰ διορθώσωσι τὰ ἐσφαλμένα καὶ νὰ ἀναπληρώσωσι τὰ ἐλλείποντα οἱ πεπαιδευμένοι ὁμογενεῖς, συγγινώσκοντες τῇ ἡμετέρᾳ ἀσθενείᾳ. Ἐὰν θέλωσι νὰ ἀνταποκριθῶσι μὲ τὴν εταιρίαν, βεβαίως θέλομεν ὠφεληθῆ πολὺ, καὶ ἴσως οὐκ

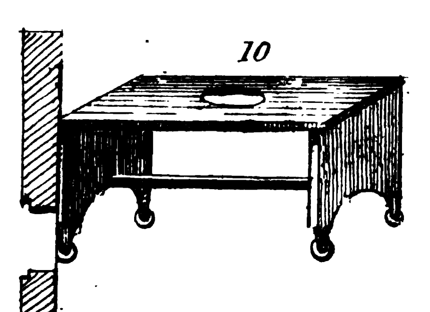


32	6,	ἔλαβε
35	2,	βαλαντίων
	10,	, ὅπως τύχῃ
37	24,	ἐξαιρετέον
39	6,	ὁποῖον
51	1,	Ἡ διαμονὴ
	18,	Ἓν τῶν περιεργοτέρων
56	4,	εἰς
	6,	ἵνα
60	20,	Προσθετέον
62	19,	στρεφανέμου
67	19,	ἐξασθενισμέν
68	16,	ἐπάνθισμα
70	14,	παρατηρήσεως
72	3,	ἕκτον pour ἕβδομον
74	11,	ἄλλων
75	22,	ἀναγκαιότατον
78	26,	καὶ τὰ
79	8,	μαύρου καὶ δυσώδους.
85	25,	τροχοὺς (tours), καὶ οὐχὶ στρόφιγγας.
89	8,	ἑκατοστηβάθμου
93	15,	τὴν κλωστήν.
96	17,	ὁ ἁρμόδιος
100	4,	τινὲς

ΠΙΝΑΞ ΤΩΝ ΚΕΦΑΛΑΙΩΝ.







Πίν. 2, σχ. 3. Αρ. 26 τοῦ β' Μέρους

1

Thermomètre

24
23
22
21
20
19
18
17
16
15
14
13
12

1re mue
2e mue
3e mue
4e et 5e mue

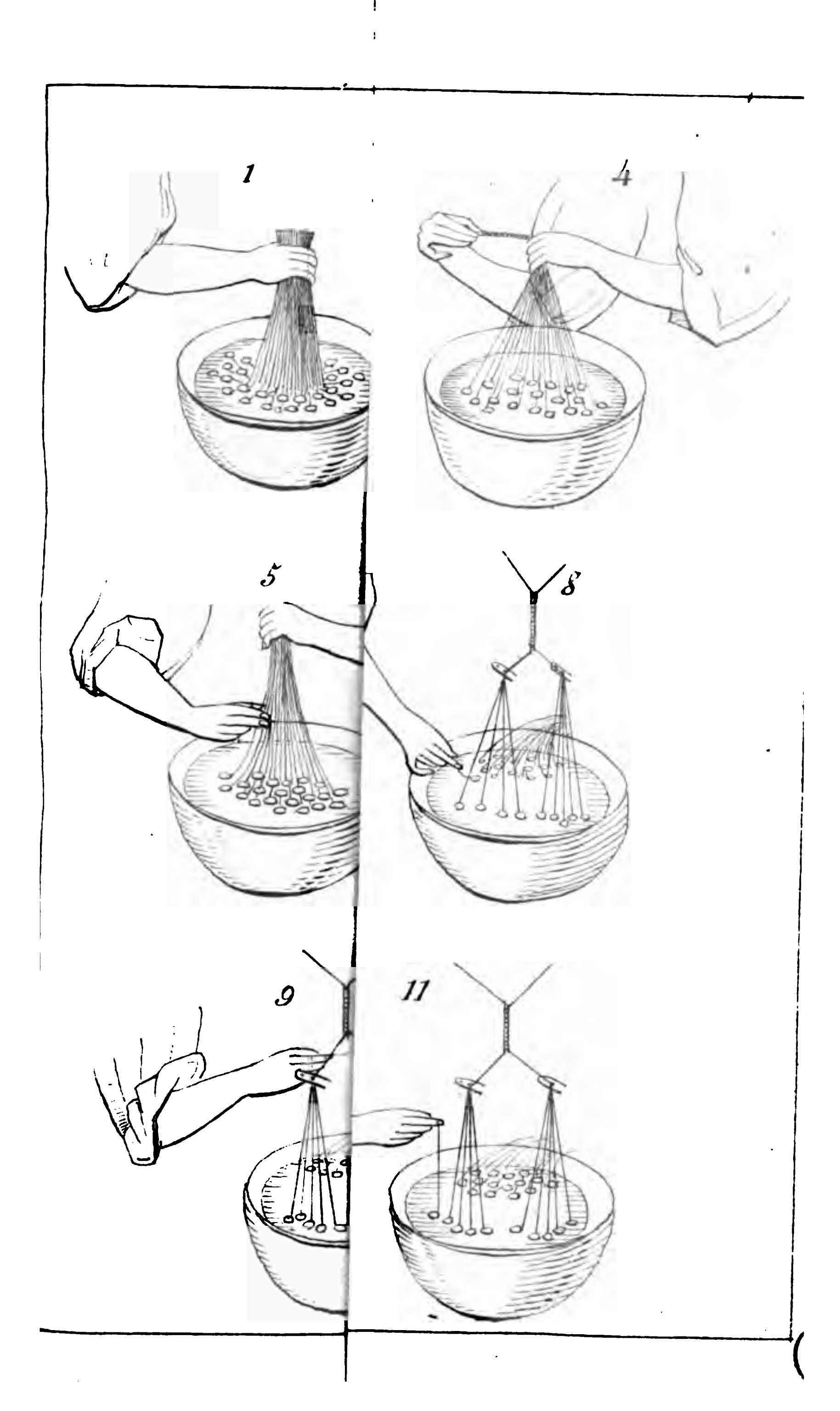
6

6

6

7




1
4
5
8
9
11



Η ΞΗΡΟΤΡΟΦΙΑ

Typographie A. HENRY, rue Git-le-Cœur, 8.

Η ΣΗΡΟΤΡΟΦΙΑ

ἤτοι

Η ΤΕΧΝΗ ΤΗΣ ΜΕΤΑΞΟΠΟΙΪΑΣ,

Ἐκ διαφόρων ἐρανισθεῖσα

ὑπὸ

ΣΤΕΦΑΝΟΥ ΜΑΡΤΖΕΛΛΑ,

Μέλους πολλῶν ἑταιριῶν πεπαιδευμένων καὶ πρώην συμβούλου
Τῆς Αὐλῆς καὶ τοῦ ὑπουργείου,

Καὶ ἐκδοθεῖσα φιλοτίμῳ δαπάνῃ

ΤΗΣ ΕΝ ΠΑΡΙΣΙΩ ΕΛΛΗΝΙΚΗΣ ΕΤΑΙΡΙΑΣ,

Διὰ πρόοδον τῆς χωρικῆς οἰκονομίας ἐν τῇ Ελλάδι.

ΜΕΡΟΣ ΔΕΥΤΕΡΟΝ.

αωμς ΕΝ ΠΑΡΙΣΙῼ 1846.

Η ΣΗΡΟΤΡΟΦΙΑ

Ἤτοι ἡ τέχνη τῆς Μεταξοποιΐας.

ΙΔΕΑΙ ΓΕΝΙΚΑΙ ΠΕΡΙ ΥΓΙΑΣΜΟΥ ΤΩΝ ΣΗΡΟΤΡΟΦΕΙΩΝ, ΚΑΤΑ ΤΟΝ Κ. ΔΑΡΣΕ, ΜΕΛΟΥΣ ΤΗΣ ΑΚΑΔΕΜΙΑΣ, ΚΤΑ.

§ 1. Οἱ σῆρες, ὡς καὶ τὰ λοιπὰ ζῶα, διαλύουσι τὸν ἀναπνεόμενον ἀέρα, καὶ τρεφόμενοι μὲ φύλλα, περιέχοντα πολὺ ἄζωτον, ἐκπέμπουσι πρὸς τούτοις διὰ τῆς διαπνοῆς ἀδιακόπως πλεῖστον ἀμμονιακὸν, καὶ τοιουτοτρόπως πολλὰ γρήγορα καταμολύνουσι τὸν ἀέρα. Φανερὸν ὅτι ὁ περιεχόμενος ἀὴρ εἰς ἓν σηροτροφεῖον μὴ ἀνεμισμένον, γεμίζων κατ' ὀλίγον ἀπὸ ἀμμωνιακοῦ, ὀξανθράκου, μιασμάτων καὶ ὑγρασίας, πρέπει νὰ εὐκολύνῃ τὸν μυκητισμὸν (muscardine), ἢ νὰ γένῃ αἴτιος ἄλλων ἀῤῥωστιῶν, αἱ ὁποῖαι συνεχῶς ἀφανίζουσι τὰ σηροτροφεῖα εἰς ὀλίγας ἡμέρας. Ταῦτα τὰ φθοροποιὰ ἀποτελέσματα αὐξάνουσιν ἔτι περισσότερον διὰ τοῦ ἐπισωρευμοῦ τῶν

στιβάδων μέσα εἰς τὰ στηροτροφεῖα, καὶ διὰ τῆς συνηθείας νὰ ἀνάψωσι φωτίαν εἰς τὴν μέσην τῶν ἐργοχειρείων, νὰ καίωσιν ἀρωματικά, καὶ νὰ ἀνατρέψωσι τους σῆρας σχεδὸν εἰς τὸ σκότος παντελῶς. Πρέπει νὰ ἀποφύγωσι ταύτας τὰς κακὰς συνηθείας, καὶ ἀντὶ νὰ δοκιμάσωσι διὰ νὰ καθαρίσωσι τὸν ἀέρα εἰς τὰ σηροτροφεῖα διὰ χυμικῶν ἀντενεργητικῶν, π.,χ., δι ἀσβέστου, καρβούνων, χλώρου, χλωρώσεων (chlorures), καὶ ἄλλων τοιούτων μέσων κατὰ τῆς δυσωδίας ἀνικάγων ἢ κινδυνωδῶν, χρειάζεται νὰ καταφύγωσιν εἰς τὸ φυσικὸν μέσον, δηλαδὴ τὸ τεχνικὸν ἀνέμισμα.

§ 2. Ἡ ἰδιότης τῆς μηχανῆς διὰ ἀνέμισμα, τὴν ὁποίαν ἐσυμβούλευσα νὰ μεταχειρισθῶσιν, ἐστὶ τὸ νὰ μὴ κρέμηται ἀπὸ τῶν ἀλλοιώσεων τῆς ἀτμοσφαίρας, ἀλλὰ νὰ ὑπόκηται κατὰ πάντα εἰς τὴν θέλησιν τοῦ ἀνθρώπου κατὰ τρεῖς τρόπους· διὰ νὰ ζεσταίνη καὶ νὰ ψυχραίνη τὸ ἀνέμοσμα, νά τὸ ἐπιταχύνη, ὡς θέλει, καὶ νὰ διαφυλάττη τὴν ἁρμόζουσαν ὑγρασίαν. Αὐτὴ κάμνει κύριον τὸν σηροτρόφον νὰ προσδιορίσῃ τὸ ἀνέμισμα, νὰ διευθύνῃ πάντοτε πρὸς τὰ ἄνω τὴν ἀνεμοπνοὴν, καὶ νὰ τὴν ἐπιταχύνῃ κατὰ τὴν θέλησίν του.

Ἰδοὺ τὸ σχέδιον τοῦ τε ἐπιγαίου καὶ τοῦ ἀνωγαίου (Πίν. 1, σχ. 1,) πατώματος τοῦ εὑρισκομένου σηροτροφείου εἰς τὸ Βιλμόνπλιον. Τοῦτο σύγκειται ἐκ

δύο χειροτεχνείων, διατεταγμένων συμμέτρως εἰς τὰ δύο πατώματα· ὅθεν θέλω ὁμιλήσει μόνον διὰ τὸ ἥμισυ τῶν σχεδίων, τὸ ὃν πρὸς δεξιάν, καὶ ὅσα εἰπῶ, πρέπει νὰ ἐννοῶνται καὶ διὰ τὸ πρὸς ἀριστερὰν μέρος.

§ 3. Σχ. 1ον. Σχέδιον τοῦ ἐπιγαίου (Fig. 1re, Plan du rez-de-chaussée). Τὸ ἐργοχειρεῖον M M χωρίζεται ἐν μέρει κατὰ μάκρος ὑπὸ τῶν στύλων I, I, I, οἱ ὁποῖοι ὑποστηρίζουσι τὴν σκεπαστὴν τοῦ ά πατώματος. Περὶ τὴν ἄκραν τοῦ ἐργοχειρείου εὑρίσκεται τὸ διάφραγμα 2, 2, 2, τὸ ὁποῖον διαπερνῶν αὐτὸ κατὰ πλάτος, χωρίζει τὸ διάστημα 3, 3, χρησιμεῦον διὰ κάμεραν ἀέρος θερμοῦ ἢ ψυχροῦ, ἔνθεν διαδίδεται τὸ ἀνέμισμα τοῦ σηροτροφείου. Εἰς ταύτην εὑρίσκεται τὸ θερμοποιὸν 4, τοῦ ὁποίου ὁ σωλὴν 5 ἐμβαίνει εἰς τὸ κοινὸν καπνοδοχεῖον 6.

Εἰς τοῦτο τὸ ἐπίγαιον ἐργοχειρεῖον ἀποτελοῦνται ἡ θερμότης, ἡ ψυχρότης καὶ ἡ διάταξις τοῦ ἀνεμισμοῦ· τὸ δὲ ἐπίλοιπον μέρος χρησιμεύει ἵνα στεγνώσωσι τὰ ὑγρὰ φύλλα, καὶ ἵνα κλώθωσι τὰ κουκούλια. Ἡ περιγραφὴ τῶν κατὰ κάθετον χωρισμῶν τοῦ σηροτροφείου, ὅπου τὰ αὐτὰ γράμματα παριστῶσι τὰ ἴδια ἀντικείμενα, θέλει γνωστοποιήσει ἐντελῶς μετέπειτα τὰς διατάξεις τούτου τοῦ σχεδίου.

§ 4. Σχ. 2ον. Σχέδιον τοῦ ἀνωγαίου (Fig. 2, Plan du 1er étage). Εἰς τοῦτο τὸ ἐργοχειρεῖον ἀνατρέφου-

σι τοὺς σῆρας. Οἱ ἀριθμοὶ, 7, 7, φανερόνουσι τὴν ἀρχὴν τεσσάρων ἀγωγῶν ἐκ ξύλου, διὰ τῶν ὁποίων ὁ θερμανθεὶς ἢ ψυχρανθεὶς ἁρμοδίως ἀὴρ περνᾷ ἀπὸ τῆς καμέρας τοῦ ἀέρος (3 σχ. 1) εἰς τὸ σηροτροφεῖον. Οἱ τόποι 8, 8, εἰσὶ τὰ πλεκτὰ, ἐπάνω τῶν ὁποίων ἀνατρέφουσι τοὺς σῆρας. Οἱ ἀριθμοὶ 9, 9, παριστῶσι τὸ διάφραγμα, ὅ που χωρίζει τοῦτο τὸ μέγα οἴκημα εἰς δύο ἐργοχειρεῖα ὅμοια παντελῶς.

Δὲν θέλομεν ὁμιλήσει ἐδῶ λεπτομερέστερον, διότι θέλει εἶναι εὔκολον νὰ καταλάβῃ τις τοῦτο τὸ σχέδιον καλῶς, ἀφ' οὗ παρατηρήσῃ τὴν περιγραφὴν τῶν κατὰ κάθετον χωρισμάτων τοῦ κτηρίου.

§ 5. Πίν. 2, σχ. 1, Ἡ κατὰ πρόσωπον θεωρία τοῦ διαφράγματος 2, εἰς τὸ ἐπίγαιον τοῦ σηροτροφείου. Τοῦτο ἐστὶ χώρισμα ἤτοι τομὴ κατὰ τὴν γραμμὴν γχ τοῦ σχεδίου, σχ. 1, Πίν. 1.

10, θύραι τῆς ἑστίας καὶ τῆς στακτοθήκης τοῦ θερμοποιοῦ.

11, θύρα ἵνα ἔμβωσιν εἰς τὴν ἀεροκάμεραν 3 καθ' ἕκαστον χρόνον, ἵνα παστρεύσωσι τοὺς σωλῆνας τοῦ θερμοποιοῦ. Ἡ αὐτὴ χρησιμεύει καὶ διὰ νὰ βάλλωσιν ἐπ' αὐτοῦ ἓν ἀγγεῖον ἀπὸ χαλκοῦ ἢ θηλαντιμωνίου, γεμάτον νεροῦ ἢ πάγου κατὰ τὴν χρείαν.

12, φεγγίται ἤτοι ἀνοίγματα μετὰ θυρῶν ἀνοιγοσφαλουσῶν, διὰ νὰ ἔμβῃ εἰς τὴν ἀεροκάμεραν ἡ

ἀναγκαία ποσότης τοῦ ἀέρος ἵνα ἀεριωθῇ τὸ σηροτροφεῖον.

13, Θύραι ἵνα εἰσάξωσιν εἰς τὴν ἀεροκάμεραν ἀγγεῖα γεμάτα νεροῦ ἵνα θεραπεύσωσι τὴν μεγάλην ξηρασίαν τοῦ ἀνεμοῤῥεύματος, ἢ πάγου διὰ νὰ καταψύχωσι τὸν ἀέρα κατὰ τὴν χρείαν, ὅταν ἡ ἔξω θερμότης ὑπερβάλλῃ, ἢ ὅτε ζεσταίνουσι παράπολυ τὸ θερμοποιόν.

14, Αεραγωγοὶ ξύλινοι προσηλωμένοι ὑπὸ τὸ πάτωμα τοῦ ἀνωγαίου. Οὗτοι παίρνουσι τὸν ἀέρα, συγκερασμένον κατὰ τὸν ἁρμόζοντα βαθμὸν τῆς θερμότητος καὶ τῆς ὑγρασίας ἀπὸ τῆς ἀεροκαμέρας 3, καὶ τὸν διαδίδουσιν εἰς τὸ σηροτροφεῖον.

15. Τομαὶ τῶν ἀνοιγμάτων ἤτοι τρυπῶν, διὰ τῶν ὁποίων ἡ ἀεροπνοὴ περνᾷ ἀπὸ τῶν ξυλίνων ἀεραγωγῶν 14 εἰς τὸ σηροτροφεῖον O.

16, Ἔδαφος χωρίζον τὸ κατώγαιον ἀπὸ τοῦ ἀνωγαίου O, ὅπου ἀνατρέφουσι τοὺς σῆρας.

§ 6. Σχ. 2, Τομὴ κατὰ κάθετον τῆς ἀεροκαμέρας 3, κατὰ τὴν γραμμὴν Ε Φ τοῦ σχ. 1, Πίν. 1. Αὕτη ἡ τομὴ, ὅπου τὸ διάφραγμα δὲν φαίνεται, φανερόνει τὰς ἐσωτερικὰς διατάξεις τῆς ἀεροκαμέρας 3.

4, Ὁ ὄγκος τοῦ θερμοποιοῦ.

5, Σωλὴν τοῦ θερμοποιοῦ. Οὗτος σχηματίζει γωνίαν δύο φορὰς πρὸς δεξιὰν ἢ πρὸς ἀριστερὰν, ἵνα θερμαίνῃ εὐκόλως τὴν ἀεροπνοὴν, ἡ ὁποία διαπερνᾷ

τὴν ἀεροκάμεραν 3. Ἀναβαίνει δέ τινα μέτρα, ἐκβαίνων ἀπ' αὐτῆς εἰς τὸ γενικὸν καπνοδοχεῖον, ὅπου τραβᾷ τὸν ἀποτελοῦντα ἀέρα τὸ διαυμένον ἀνέμισμα τούτου τοῦ συστήματος.

Ὁ σωλὴν 5 πρέπει νὰ ἔχῃ κλειδίον εἰς τὸ ἐπάνω μέρος, πλησίον τοῦ ἐδάφους 16. Ἐπειδὴ τοῦτο χρησιμεύει διὰ νὰ προσδιορίσῃ τὴν χρῆσιν τοῦ θερμοποιοῦ, ἡ χρεία ἀπαιτεῖ νὰ ἠμπορῶσι νὰ τὸ μεταχειρισθῶσιν εἰς τὸ ἔμπροσθεν τοῦ διαφράγματος, ὅπου εὑρίσκεται ὁ καμινεύτης.

17, Τράπεζαι, ἐπὶ τῶν ὁποίων βάζουσι, πρός τε δεξιὰν καὶ ἀριστερὰν τοῦ θερμοποιοῦ, τὰ χάλκινα ἀγγεῖα ἢ ἐκ θηλαντιμωνίου, γεμάτα ζεστοῦ νεροῦ ἢ πάγου κατὰ τὴν χρείαν. Αὗται κατέχουσι τὸ ἥμισυ τοῦ πλάτους τῆς ἀεροκαμέρας 3.

18, Αγγεῖα χάλκινα ἢ ἐκ θηλαντιμωνίου, τὰ ὁποῖα γεμίζουσι μετὰ νεροῦ ζεστοῦ ἢ πάγου κατὰ τὴν χρείαν, ἵνα αὐξήσωσι τὴν ὑγρασίαν τῆς ἀτμοσφαίρας, ἢ διὰ νὰ ὀλιγοστεύσωσι τὴν θερμότητά της.

Ἀναλαμβάνω ἐδῶ πρὸς εὐκολωτέραν κατάληψιν ταύτης τῆς τομῆς, ὅτι εὑρίσκεται εἰς τὸ διάφραγμα 2, σφαλῶν τὸ ἔμπροσθεν τῆς ἀεροκαμέρας 3, μία θύρα ἔμπροσθεν παντὸς ἀγγείου πρὸς ὑπηρεσίαν του, καὶ ἀνάμεσον τῶν ποδῶν τῶν τραπεζῶν ἀνοίγματα ἐν εἴδει γαλοτρύπας, διὰ νὰ εἰσέλθῃ ἔξωθεν ὁ ἀναγκαῖος ἀήρ.

§ 7. Σχ. 3, Τομὴ κατὰ μῆκος τοῦ σηροτροφείου κατὰ τὴν γραμμὴν ΚΛ τοῦ σχ. 1, Πίν. 1, Ἐν ᾧ ὅλον τὸ σύστημα τοῦ ἀνεμισμοῦ εὑρίσκεται ἐντελῶς ἀνεπτυγμένον.

2, Διάφραγμα χωρίζον [illegible] τὸ διάστημα τοῦ ἐργοχειρείου Μ καθ' ὅλον τὸ πλάτος τοῦ κτηρίου.

4, Ὁ ὄγκος τοῦ θερμαστοῦ.

5, Ὁ σωλὴν αὐτοῦ.

8, Πλακαὶ ἢ πλέγματα, ἐπὶ τῶν ὁποίων βάζο[illegible] τοὺς σῆρας.

12, Ἄνοιγμα ἢ γαλοτρύπα, διὰ τῆς ὁποίας ἀναβαίνει εἰς τὴν ἀεροκάμεραν ἔξωθεν ὁ ἀήρ, περνῶν ὑπὸ τὰς τραπέζας καὶ διὰ τῶν [illegible] αὐτῆς 17. Τὸ διάφραγμα 2 ἔχει ἀρκετὰς τοιαύτας γαλοτρύπας.

13, Θύρα διὰ χρείαν τοῦ ἀγγείου 18, τὸ ὁποῖον δύναται νὰ κατασκευασθῇ εἰς τρόπον ὥστε νὰ περιτριγυρίζῃ ἀπὸ τριῶν μερῶν τὸν σωλῆνα 5, ἢ νὰ πλησιάζῃ μόνον εἰς τὸ ἐπάνω μέρος του. Εὑρίσκονται ἔτι τέσσαρες θύραι μικρότεραι πρὸς τὸ δεξιὸν καὶ ἀριστερὸν ταύτης, πρὸς ὑπηρεσίαν τῶν ὀκτὼ μικρῶν ἀγγείων, βαλμένων ἐπὶ τῶν τραπεζῶν 17.

14, Στόμα ἑνὸς ξυλίνου ἀεραγωγοῦ 14, φέροντος τὸν ἀέρα ἀπὸ τῆς ἀεροκαμέρας 3 εἰς τὸ γενικὸν σύστημα τοῦ ἀνεμισμοῦ τοῦ σηροτροφείου.

Εἶναι τέσσαρες ἀεραγωγοὶ, στιγματισμένοι ἐν τῷ σχεδίῳ εἰς τὰ σχ. 1 ἢ 2 Πίν. 1. Ταῦτα δὲ παριστῶσι καλῶς τὴν διάταξιν τῶν ἀνίσων τρυπῶν 15, διὰ τῶν ὁποίων ἡ ἀεροπνοὴ περνᾷ ἀπὸ τῶν ἀεραγωγῶν εἰς τὸ σηροτροφεῖον ὑποκάτω τῶν πλακτῶν.

15, Τομαὶ τῶν ἀνίσων τρυπῶν, διὰ τῶν ὁποίων ὁ ἀὴρ ἐμβαίνει εἰς τὸ σηροτροφεῖον, ἐκβαίνων ἀπὸ τῶν ὁριζοντείων ἀεραγωγῶν 14. Τὸ μέγεθος τῶν στομάτων τούτων τῶν τρυπῶν ἐστὶν εἰς ἕκαστον ἀεραγωγὸν ὡς πρὸς τὴν πλαγίαν τομήν του, ὡς 5 πρὸς 4. Εἰς τὸ σηροτροφεῖον τοῦ Κ. Γριμωδὲ εἰς τὸ Βιλλμόμπλ, τὸ ὁποῖον περιγράφω, καθεὶς τῶν τεσσάρων ἀεραγωγῶν 14 ἔχει τομὴν 0, 165 μέτρ. τετραγ., ὅθεν τὸ μέγεθος τῶν ἀνίσων τρυπῶν 15 καθενὸς ἀεραγωγοῦ, πρέπει νὰ ἐξισωθῇ μετὰ 0, 206 μέτ. τετραγ. Φαίνεται ἐδῶ εἰς τὴν τομὴν καὶ εἰς τὸ σχέδιον, σχ. 2. Πίν. 613, πῶς αἱ ἄνισοι τρύπαι αὐξάνουσι κατὰ τὴν διάμετρον ἀναλόγως μὲ τὴν ἀπόστασιν ἀπὸ τῆς ἀεροκαμέρας 3 (1).

16, Τομὴ τοῦ ἐδάφους τοῦ σηροτροφείου.

---

(1) Δὲν ἠμπόρεσαν νὰ δείξωσιν εἰς τὸ σχέδιον διὰ τὴν σμικρότητα τοῦ μέτρου σμίκρυνσεως τὸν ἀριθμὸν οὐδὲ τὸ μέγεθος τῶν ἀνίσων τρυπῶν ὑπὸ τῶν ἀεραγωγῶν 14 καὶ ὑπὸ τοὺς ἀεραγωγοὺς 20. Εἰς τὸ σηροτροφεῖον τοῦ Βιλλμόμπλ, καθεὶς ἀεραγωγὸς θέλει ἔχει 60 τρύπας ἀνίσους. Ἡ πρώτη, πλησίον τῆς εἰσόδου τοῦ ἀέρος, θέλει

17, Ποδάρι μιᾶς τῶν περιεχομένων τραπεζῶν εἰς τὴν ἀεροκάμεραν 3, διὰ νὰ βαστῶσι τὰ χάλκινα ἀγγεῖα διὰ τὸ νερὸν ἢ τὸν πάγον.

18, Λεκάναι ἤτοι ἀγγεῖα χάλκινα ἢ ἐκ θηλαντιμωνίου.

19, Τομαὶ τῶν ἀνίσων τρυπῶν τῶν ἐπάνω ἀεραγωγῶν· ἐδῶ τίποτε δὲν διαφέρει τῶν λεχθέντων περὶ τῶν ἀεραγωγῶν 14 καὶ τῶν ἀνίσων τρυπῶν αὐτῶν 15· μόνον αἱ ἄνισοι τρύπαι των ἐνεργοῦσιν ἀντιστρόφως, πέρνουσαι τὸν ἀέρα ἀπὸ τοῦ ἄνω μέρους τοῦ σηροτραφείου, τὸν μεταφέρουσιν εἰς τοὺς ξυλίνους σωλῆνας 20, καὶ ἐκεῖθεν εἰς τὸ κοινὸν καπνοδοχεῖον 21 διὰ τοῦ ἀνοίγματος 23, ἢ εἰς τὸν στρεφάνεμον 22, ὁ ὁποῖος τὸν ἀπωθεῖ εἰς τό μεγάλον καπνοδοχεῖον.

20, Τομὴ κατὰ μῆκος ἑνὸς τῶν τεσσάρων ξυλίνων ἀεραγωγῶν, οἱ ὁποῖοι χρησιμεύουσιν ἵνα διευθύνωσι τὸν ἐπαρμένον ἀέρα ἀπὸ τοῦ ἐπάνω μέρους τοῦ σηροτροφείου πρὸς τὸν στρεφάνεμον καὶ τὸ μεγάλον καπνοδοχεῖον 21. Οὗτοι οἱ τέσσαρες ἀεραγωγοὶ εἰ-

---

ἔχει διάμετρον 18 χιλιοστόμετρον, αἱ δὲ ἄλλαι 59 αὐξάνουσι κατὰ ἀριθμητικὴν ἀναλογίαν, εἰς τρόπον ὥστε τὸ συμποσούμενον αὐτῶν τῶν 60 τρυπῶν θέλει εἶναι ἴσον μὲ 0, 206 μ. τέτρ. Δύνανται νὰ εὕρωσι τὸ μέγεθος ἑκάστης τρύπας ἢ διὰ τοῦ λογαριασμοῦ, ἢ μετρῶντες μηχανικῶς. Ὁ λεπτουργὸς, ὀλίγον νοήμων, ἠμπορεῖ χωρὶς δυσκολίας νὰ ἐκτελέσῃ ταύτην τὴν ἐργασίαν.

25, Ἀνεμοκάμινος μαρκή, κατασκευασμένη ἔξω τοῦ κτηρίου καὶ εἰς τὸ κάτω μέρος τῆς μεγάλης, ὁ σωλὴν αὐτῆς προχωρῶν ἑνοῦται μὲ τὸν σωλῆνα τοῦ θερμοποιοῦ, ὡς φαίνεται εἰς τὸν Ἀριθ. 5. Αὕτη ἡ ἀνεμοκάμινος, ὡς καὶ ὁ στρεφάνεμος κατεσκευάσθησαν διὰ τὸ αὐτὸ τέλος, ἵνα δυνηθῶσι πάντοτε νὰ ἀερίσωσι τὸ σηροτροφεῖον· ὅτε ἡ ἔξω ἀτμοσφαῖρα εὑρίσκεται εἰς τὸν ἁρμόδιον βαθμὸν τῆς θερμότητος, καὶ ὅτε ἡ θερμότης αὐτῆς ὑπερβαίνει τὸ μέτρον, καὶ ἡ ἀνάγκη ἀπαιτεῖ νὰ τὴν κρυώσωσι κατὰ τὴν χρείαν διὰ τοῦ πάγου, πρὸ τοῦ νὰ τὴν εἰσάξωσιν εἰς τὸ οἴκημα, ὅπου εὑρίσκονται οἱ σῆρες.

26, Σανιδώματα χωρίζοντα τὸ σηροτροφεῖον κατὰ τὸ ὕψος εἰς τρία πατώματα. Αὐτὰ τὰ σανιδώματα χρησιμεύουσι διὰ νὰ περιέρχωνται οἱ ἐργάται τριγύρω εἰς τὰ πλεκτά, καὶ νὰ κάμωσι τὰ ἀναγκαῖα εὐκόλως.

27, Μικραὶ κλίμακες ἵνα ἀναίβωσιν εἰς τὰ διάφορα σανιδώματα 26, 26.

§ 8. Πίν. 3, σχ. 1, χώρισμα πλάγιον ὅλου τοῦ κτηρίου κατὰ τὴν γραμμὴν II τῶν σχ. 1 καὶ 2 τοῦ Πίν. 1.

8, Πλεκτὰ ἢ πλέγματα, ἐπὶ τῶν ὁποίων βάζουσι τοὺς σῆρας.

14, Χωρίσματα πλάγια τῶν τεσσάρων ἀεραγωγῶν, διὰ τῶν ὁποίων ὁ ἀὴρ περνᾷ ἀπὸ τῆς ἀεροκαμέρας εἰς τὸ σηροτροφεῖον.

ὁποίου ἠμπορεῖ νὰ κατασκευασθῇ ἁπλῶς, ὡς τὰ καπνοδοχεῖα τῶν οἴκων. Ἡ δὲ ὁριζόντειος τομὴ δύναται νὰ ἔχῃ ἐπιφάνειαν τριπλασίαν μόνον ἐκείνης, τὴν ὁποίαν πληροῖ ἡ ποσότης τῶν κατὰ κορυφὴν τομῶν τῶν τεσσάρων ἀγωγῶν 20, 20.

22, Στρεφάνεμος ἢ ἀνεμιστὴρ μηχανικός· δὲν πρέπει νὰ τὸν μεταχειρίζωνται, παρὰ ὅταν δὲν ἠμποροῦσι νὰ ζεσταίνωσι τὴν ἀνεμοδόχον εἰς τὴν κάμεραν 31, καὶ ὅταν μὴ θελήσωσι νὰ μεταχειρισθῶσι τὴν μερικὴν ἀνεμοκάμινον, κατεσκευασμένην εἰς τὸν ἀριθμὸν 25, πλησίον τοῦ κάτω μέρους τῆς γενικῆς καμέρας. Ἠμποροῦσι δὲ νὰ κάμωσιν ἵνα ἐνεργῇ ὁ στρεφάνεμος, ἤτοι ἄνωθεν ἀμέσως, ἢ κάτωθεν δι' ἑνὸς σχοινίου ἀπεράντου διὰ δύο τροχιλιῶν.

23, Ἄμεσος συγκοινωνία τοῦ ἀεροδοχείου, ὅπου ἑνοῦνται οἱ τέσσαρες ἀεραγωγοὶ μὲ τὸ μεγάλον καπνοδοχεῖον. Ἡ κατὰ κορυφὴν τομὴ τρύπου τοῦ περάσματος, πρέπει νὰ ἔχῃ, ὡς καὶ ἡ τομὴ τοῦ ξυλίνου δοχείου, ὅπου τελειόνει ἐκεῖ, ἐπιφάνειαν πενταπλασίαν τῆς πλαγίας τομῆς ἑνὸς τῶν τεσσάρων ἀγωγῶν 20, 20.

24, Ἀγωγὸς, διὰ τοῦ ὁποίου περνᾷ ὁ μολυσμένος ἀὴρ τοῦ σηροτροφείου ἀπὸ τοῦ στρεφανέμου εἰς τὸ μεγάλον καπνοδοχεῖον. Οὗτος ὁ ἀγωγος πρέπει ἵνα ἔχῃ ἐπιφάνειαν ἴσην μὲ τὴν δοθεῖσαν εἰς τὸ πέρασμα 23·

25, Ἀνεμοκάμινος μερική, κατεσκευασμένη ἔξω τοῦ κτηρίου καὶ εἰς τὸ κάτω μέρος τῆς μεγάλης, ὁ σωλὴν αὐτῆς προχωρῶν ἑνοῦται μὲ τὸν σωλῆνα τοῦ θερμοποιοῦ, ὡς φαίνεται εἰς τὸν Ἀριθ. 5. Αὕτη ἡ ἀνεμοκάμινος, ὡς καὶ ὁ στρεφάνεμος κατεσκευάσθησαν διὰ τὸ αὐτὸ τέλος, ἵνα δυνηθῶσι πάντοτε νὰ ἀερίσωσι τὸ σηροτροφεῖον· ὅτε ἡ ἔξω ἀτμοσφαῖρα εὑρίσκεται εἰς τὸν ἁρμόδιον βαθμὸν τῆς θερμότητος, καὶ ὅτε ἡ θερμότης αὐτῆς ὑπερβαίνει τὸ μέτρον, καὶ ἡ ἀνάγκη ἀπαιτεῖ νὰ τὴν κρυώσωσι κατὰ τὴν χρείαν διὰ τοῦ πάγου, πρὸ τοῦ νὰ τὴν εἰσάξωσιν εἰς τὸ οἴκημα, ὅπου εὑρίσκονται οἱ σῆρες.

26, Σανιδώματα χωρίζοντα τὸ σηροτροφεῖον κατὰ τὸ ὕψος εἰς τρία πατώματα. Αὐτὰ τὰ σανιδώματα χρησιμεύουσι διὰ νὰ περιέρχωνται οἱ ἐργάται τριγύρω εἰς τὰ πλεκτὰ, καὶ νὰ κάμωσι τὰ ἀναγκαῖα εὐκόλως.

27, Μικραὶ κλίμακες ἵνα ἀναίβωσιν εἰς τὰ διάφορα σανιδώματα 26, 26.

§ 8. Πίν. 3, σχ. 1, χώρισμα πλάγιον ὅλου τοῦ κτηρίου κατὰ τὴν γραμμὴν II τῶν σχ. 1 καὶ 2 τοῦ Πίν. 1.

8, Πλεκτὰ ἢ πλέγματα, ἐπὶ τῶν ὁποίων βάζουσι τοὺς σῆρας.

14, Χωρίσματα πλάγια τῶν τεσσάρων ἀεραγωγῶν, διὰ τῶν ὁποίων ὁ ἀὴρ περνᾷ ἀπὸ τῆς ἀεροκαμέρας εἰς τὸ σηροτροφεῖον.

18, Τομὴ μιᾶς σειρᾶς ἀνίσων τρυπῶν, δι' ὧν ἡ ἀεροπνοὴ περᾷ ἀπὸ τῶν ἀγωγῶν 14, 14, εἰς τὸ σχῆμα O, ὅπου εἰσὶ τὰ πλεκτά.

19, Τομὴ μιᾶς σειρᾶς ἀνίσων τρυπῶν, εὑρισκομένων εἰς τὴν σκεπαστὴν τοῦ σηροτροφείου, καὶ διατεθειμένων, ὡς αἱ τρύπαι 15, 15, εἰς τὸ πάτωμα αὐτοῦ.

20, Τομαὶ πλάγιαι τῶν τεσσάρων ἀγωγῶν ἐκ ξύλου, διὰ τῶν ὁποίων ὁ μολυσμένος ἀὴρ περᾷ ἀπὸ τοῦ ἄνω μέρους τοῦ σηροτροφείου διὰ τῶν τρυπῶν 19, 19, ἐκβαίνων εἰς τὸ μεγάλον καπνοδοχεῖον, εἴτε ἀμέσως διὰ τοῦ περάσματος 23, σχ. 3 Πίν. 2, ἢ διὰ τοῦ στρεφανέμου 22 καὶ τῆς τρύπας 24 τοῦ αὐτοῦ σχήματος.

26, Τομαὶ τῶν σανιδωμάτων, τὰ ὁποῖα εἰσὶ τριγύρω τῶν σειρῶν τῶν πλεκτῶν διὰ τὴν εὐκολίαν τῆς ὑπηρεσίας.

28, Θεωρία κατὰ πρόσωπον τοῦ ξυλίνου δοχείου, ὅπου τελειόνοντες ἑνοῦνται οἱ τέσσαρες ἀγωγοὶ 20,20.

29, Σκέπασμα τοῦ στρεφανέμου, συγκοινωνοῦν ἀπὸ ἑνὸς μέρους μὲ τὸ δοχεῖον 28, καὶ ἀπὸ τοῦ ἄλλου μὲ τὸ ἐσωτερικὸν τοῦ μεγάλου καπνοδοχείου.

§ 9. Σχ. 2, θεωρία κατὰ πρόσωπον ὅλου τοῦ κτηρίου, περιέχοντος δύο σηροτροφεῖα ὅμοια κατὰ πάντα, τὸ πρὸς δεξιὰν παριστάνανεται ἀνοικτὸν

καὶ χωρισμένον κατὰ τὴν γραμμὴν Κ Λ τοῦ σχ. 1 πίν. 1. Ἡ αὐτη τομὴ περιεγράφθη εἰς τὸ σχ. 3, πίν. 2, ὅπου παρεστάθη διὰ μεγαλητέρας μετροκλίμακος.

§ 10. Σχ. 3, Ὕψος ἑνὸς τῶν δύο μικροτέρων πλευρῶν τοῦ σηροτροφείου τοῦ Βιλμόμπλ.

Ἐστοχάσθησαν ὅτι, ὑπὸ τὴν ἐπιῤῥοὴν τοῦ θέματος τῆς Σένης, ἐμπορεῖ νὰ συμβῇ συνεχῶς βροχὴ, ὥστε νὰ βιασθῶσι νὰ συνάξωσι τὰ φύλλα κάθυγρα ἢ ὀλίγον βρεγμένα. Ἐχρειάσθη λοιπὸν νὰ προετοιμάσωσι τὰ μέσα διὰ νὰ στεγνώσωσι ταῦτα τὰ φύλλα κατὰ τὴν χρείαν, ὅταν ἀπαιτῇ ἡ χρεία, καὶ χωρὶς νὰ ἀναβάλλωσι τὰς ἐργασίας τῆς σηροτροφίας.

§ 11. Αυτη ἡ ἐργασία θέλει γένει εἰς τὸ μέρος Μ (σχ. 1. πίν. 1.) τοῦ ἐπιγαίου· τὰ βρεγμένα φύλλα τίθενται εἰς ἓν μακρὺ κιβώτιον ἐκ ξύλου ἐπάνω περιβαζίων σκεπασμένων μὲ πλέγματα, καὶ βαλμένων ὁριζοντικῶς, δύο δεκατημέτρα ὑψηλότερον τοῦ βάθους τοῦ κιβωτίου. Ἀφ' οὗ ἐξαπλώσωσι τὰ φύλλα ἐξίσου ἐπάνω τῶν περιβαζίων, καὶ σφαλίξωσι τὸ κιβώτιον μὲ τὸ ἐπίβλημα, κάμνουσι νὰ περάσῃ ἀπὸ τὴν μίαν ἄκραν του εἰς τὴν ἄλλην διὰ τοῦ στρεφανέμου μία δυνατὴ ἀεροπνοὴ, τὴν ὁποίαν ἤθελαν θερμαίνῃ ἁρμοζόντως, ἐὰν τὸ καλῇ ἡ χρεία. Ἡ δὲ ἀεροπνοὴ διαπερῶσα τὸ κιβώτιον καθ' ὅλον τὸ

μάχρος, περνᾷ ἐπάνωθεν καὶ κάτωθεν τῶν πλεγμάτων καὶ δι' ὅλων τῶν φύλλων, στεγνόνει αὐτὰ κατὰ τὴν χρείαν, καὶ ἀπωθεῖται ἔπειτα ἀπὸ τοῦ κτηρίου δι' ἑνὸς ἁπλοῦ ἀεραγωγοῦ (1).

§ 12. Τὸ περιγραφόμενον σηροτροφεῖον τοῦ Βιλμόμπλ ὑπάρχει διατεταγμένον τοιουτοτρόπως, ὥστε νὰ ἠμπορῶσι νὰ μεταχειρισθῶσι μόνον ἓν τέταρτον τοῦ μεγάλου ἐργοχειρείου εἰς τὴν ἀρχὴν τῆς σηροτροφίας. Ἐπὶ τούτῳ ἀρκεῖ νὰ χωρίσωσι τὸ σηροτροφεῖον εἰς δύο μέρη ἴσα, δι' ἑνὸς χονδροῦ πανίου σκεπασμένου μὲ χονδροχάρτην σταχτόχροον, καὶ νὰ σφαλίξωσι τὰς ἐπάνω καὶ τὰς κάτω ἀνίσους τρύπας, τὰς εὑρισκομένας πρὸς ἀριστερὰν τούτου τοῦ διαφράγματος (2). Τοῦτο δὲ ἐκτεινόμενον καθ' ὅλον τὸ ὕψος καὶ τὸ πλάτος τοῦ ἐργοχειρείου κατὰ τὴν γραμμὴν ΡΣ τοῦ σχ. 2, Πίν. 1 θέλει σχηματίσει πρὸς δεξιὰν ἓν ἐργοχειρεῖον τέλειον ὡς πρὸς τὸν ὑγιασμὸν

---

(1) Διὰ στέγνωμα τῶν φύλλων μεταχειρίζομαι ἓν μέσον εὔκολον, τὸ ὁποῖον εἶναι ἓν σανίδωμα ἀραιὸν, ἐπάνω τοῦ ὁποίου βάζουσι τὰ φύλλα. Κεῖται δὲ ἕνα πόδα ὑψηλότερον τοῦ πατώματος, καὶ τὰ ἀνοίγματά του εἰσὶ τόσον μικρὰ, ὥστε νὰ μὴ πέσωσι τὰ φύλλα δι' αὐτῶν.

(2) Τινὲς μεταχειρίζονται διὰ τὸ χώρισμα τοῦτο παραβάζια ἐλαφρὰ, σκεπασμένα μὲ πανίον καὶ μὲ χαρτίον χονδρὸν, ἃ εἰσὶ τὰ σανιδώματα, τὰ ὁποῖα μεταχειρίζονται πρὸς στολισμὸν τοῦ θεάτρου (décorations).

(assainissement) (1). Ὅτε οἱ σῆρες θέλουσι χρειασθῇ περισσότερον τόπον, πέρνοντες τὸ διάφραγμα, καὶ ἀνοίγοντες ὅλας τὰς ἀνίσους τρύπας τοῦ ἀριστεροῦ μέρους, θέλουσιν ἀποκαταστήσει διπλάσιον τὸ σηροτροφεῖον, μὴ χρειαζόμενοι μηδὲν ἄλλο διὰ νὰ τὸ ἀερίσωσιν ἐντελῶς.

Μεταφέροντες δὲ τὸ διάφραγμα εἰς τὴν γραμμὴν ΤΥ. τοῦ σχ. 2, πίν. 1, θέλομεν τριπλασιάσει τὸ σηροτροφεῖον. Καὶ εἰς τὰς ὑστερινὰς ἡλικίας θέλομεν τὸ τετραπλασιάσει, ἐκβάλλοντες μὲ τελειότητα τὸ διάφραγμα.

§ 13. Αὐτοὶ οἱ χωρισμοὶ τοῦ σηροτροφείου θέλουν συντρέξει πολὺ πρὸς ἐπιτυχίαν τοῦ ἐπιχειρήματος. Διότι θέλουσιν οἰκονομήσει πολλὰ τὴν ὑπηρεσίαν καὶ τὰ ἔξοδα τοῦ τε πάγου καὶ τῆς φωτίας, καὶ ἐν ταὐτῷ δίδουσι τὸ μέσον νὰ αὐξήσωμεν τὸ ἐργοχειρεῖον τῆς σηροτροφίας ἀναλόγως μὲ τὴν αὔξησιν τῶν σηρῶν ἀπὸ τῆς πρώτης ἡλικίας ἕως τῆς ἐσχάτης.

Διὰ νὰ ἦμαι πλέον σαφὴς, ὑποθέτω ὅτι ἓν τῶν

---

(1) Τοῦτο τὸ μέρος τοῦ σηροτροφείου, οὕτω προετοιμασμένον, χρησιμεύει κάλλιστα οὐχὶ μόνον πρὸς ἀνατροφὴν τῶν σηρῶν εἰς τὰς πρώτας ἡλικίας, ἀλλὰ ἀκόμη καὶ διὰ τὴν ἐξάνοιξιν τοῦ σπόρου. Τότε τοῦτο γίνεται μία θερμάστρα ἤτοι ζεστὴ κάμερα, τῆς ὁποίας προσδιορίζομεν εὐκολώτερα τὸν βαθμὸν τῆς θερμότητος παρὰ διὰ τῶν συνηθισμένων μέσων διὰ τὴν ἐκκόλαψιν ἤτοι κλώσσημα.

δύο σηροτροφείων μεταχειριζόμεθα ολόκληρον, καὶ θέλω εἰπεῖ πῶς πρέπει νὰ ἐκτελεσθῇ τὸ ἀνέμισμα. Τὸ αὐτὸ δὲ θέλει προσαρμοσθῆ εἰς τὸ ἄλλο σηροτροφεῖον, τὸ ὁποῖον συνιστᾶ τὸ ἀριστερὸν μέρος τοῦ κτηρίου· ὅτε τὸ μεταχειριζόμεθα διὰ σηροτροφίαν.

§ 14. Ὑποθέτω ὅτι ἐπροδιωρίσθη ὁ βαθμὸς τῆς ζέστης, τῆς ὑγρασίας καὶ τοῦ ἀνεμισμοῦ, ὁ ὁποῖος πρέπει νὰ διαμείνῃ εἰς τὸ σηροτροφεῖον παντοτινά. Ἰδοὺ λοιπὸν τί θέλω κάμει.

Ἀφ' οὗ βάλλω θερμόμετρα εἰς τὰ γυαλία δύο θυρῶν τῆς ἀεροκαμέρας, καὶ ἀφ' οὗ θέσω συμμέτρως εἰς ὕψος 1,6 μέτρ. ἀπὸ τὸ ἔδαφος τοῦ σηροτροφείου δύο θερμόμετρα καὶ δύο ὑγρόμετρα ὅμοια, θέλω ἀνάψει φωτίαν εἰς τὸ θερμοποιὸν 4, ἐὰν ἔξω κάμνῃ πολλὰ κρύον, ἢ θέλω βάλει πάγον εἰς τὰ κιβώτια 18, ἐὰν κάμνῃ πολλὴν ζέστην, καὶ τέλος πάντων θέλω χύσει εἰς αὐτὰ ἢ εἴς τινα αὐτῶν νερὸν, ὅταν ὁ ἀὴρ, τὸν ὁποῖον μεταχειρίζονται διὰ ἀέρισμα, ἤθελεν εἶναι πολλὰ ξηρός. Καθεὶς καταλαμβάνει, ὅτι τοιουτοτρόπως θέλω ἠμπορέσει νὰ διαδώσω εἰς τὴν ἀεροπνοὴν τὸν ἁρμόζοντα περισσότερον εἰς τὴν ὑγείαν τῶν σηρῶν βαθμὸν τῆς θερμότητος καὶ τῆς ὑγρότητος, καὶ νὰ κάμω νὰ αὐξήσωσιν εἰς τὸν ὑπέρτατον βαθμόν (1).

---

(1) Ἡ περισσοτέρα ἢ ὀλιγωτέρα θερμότης ἐμποδίζει βεβαίως τὴν

§ 15. Ὅσον διὰ τὸν βαθμὸν τοῦ ἀνεμισμοῦ τοῦ σηροτροφείου, ἡ ὕπαρξις τῶν σηρῶν εἰς τὴν Κίναν ἐπάνω τῶν δένδρων ἀποδείχνει, ὅτι δὲν βλάπτει, ἐὰν ἀνεμίσωμεν ὑπὲρ τὸν ἁρμόζον μέτρον εἰς τὸ ὑγίασμα τοῦ ἐργοχειρείου. Ὅμως κάλλιον νὰ μὴν ὑπερβαίνωμεν τὸ μέτρον. Διὰ νὰ ἐπιτύχωμεν τούτου, ἀρκεῖ νὰ ἀνεμίζωμεν, ἕως ὅτου τὸ ἐπάνω μέρος τοῦ σηροτροφείου ἐκμολυνθῇ (ξεμολυνθῇ). Τὸ ὁποῖον εὐκόλως ἐμποροῦσι νὰ γνωρίσωσιν, ὅταν θελήσωσιν, ἀναβαίνοντες ἐπάνω τοῦ ἀνωτάτου σανιδώματος, ὅπου εὑρίσκονται αἱ ἔσχαται σειραὶ τῶν πλεκτῶν (1), καὶ κρίνοντες διὰ τῆς ὀσφρήσεως.

§ 16. Γνωστόν (2) ἐστιν ὅτι εἰς οἴκημα διατε-

αὔξησιν των σηρων. Ἀλλ' ἡ θερμότης βλάπτει περισσότερον· 1° διερεθίζουσα την ὄρεξιν τῶν σηρῶν ὑπὲρ τὴν χωνευτικήν των δύναμιν· 1° αὐξάνουσα τὴν ἀνάβρασιν τῆς στιβάδος αὐτῶν. Σηροτρόφοι τινὲς, ἀκολουθοῦντες τινὰ ἀστόχαστον συνήθειαν, φαντάζονται ὅτι ἡ χονδρὴ στιβὰς πρέπει νὰ ζεσταίνῃ τοὺς σῆρας· πλάνη ἐναντιωτάτη εἰς τὴν ἐπιτυχίαν τῆς σηροτροφίας. Ἡ χρεία ἀπαιτεῖ οὐχὶ μόνον νὰ ἀποστρώσωσι συνεχῶς, ἀλλ' ἔτι, ἀντὶ νὰ ῥίπτωσι κατὰ γῆς την στιβάδα τῶν πλεκτῶν, ὡς κάμνουσι συνήθως, πρέπει νὰ τὴν ἐπάρωσι μετὰ προσοχῆς καὶ νὰ τὴν μεταφέρωσι μακρὰν του ἐργοχειρίου· εἶδα εἰς τὸ σηροτροφεῖον μου νὰ παύσῃ ὁ ψόφος διὰ μόνης τῆς ἀποστρώσεως.

(1) Οἱ μένοντες εἰς τὸ σηροτροφεῖον πολὺν καιρὸν, ὀλίγον κατ' ὀλίγον συνηθίζουσι μὲ τὴν ἐκεῖ δυσωδίαν, δὲν πρέπει λοιπὸν νὰ ἐμπιστευθῶσιν εἰς τὴν ὄσφρησίν των.

(2) Δια να καταλάβῃ τις καλᾶς τα λεγόμενα, πρέπει να ἐνθυ-

τσιμένον, ὥστε ὁ ἀὴρ ἐμβαίνων κάτωθεν, δύναται νὰ ἐκβῇ διὰ τρυπῶν ἰσαρίθμων εὑρισκομένων εἰς τὸ ἐπάνω μέρος, ἀρκεῖ μία διαφορὰ τὸ πολὺ ἡμίσεως βαθμοῦ θερμομέτρου ἑκατοστηβάθμου (centigrade) ἀνάμεσον τοῦ ἔσω καὶ τοῦ ἔξω ἀέρος, διὰ νὰ ἐπιταχύνῃ τὴν ἀεροπνοήν, ὅσον χρειάζεται, ἵνα καθαρίσῃ τὸν ἀέρα τοῦ ἐργοχειρείου, ὅταν ὁ ἀὴρ εὑρίσκῃ ἀνοίγματα ἀρκετὰ διὰ νὰ ἔμβῃ καὶ νὰ ἐκβῇ. Λοιπὸν εἰς κλίμα τοιοῦτον, ὁποῖον ὑπάρχει τὸ τῆς Σένας (1), εὐκόλως θέλουν καταστήσει εἰς τὰ σηροτροφεῖα τὸ ἁρμόζον ἀνέμισμα, σπανίως θέλουσι χρειασθῆ πάγον δία νὰ καταψύχωσι τὸν ἔξω ἀέρα, καὶ ἐπομένως σχεδὸν ποτὲ δὲν θέλουν ἔχει χρείαν στρεφανέμου ἢ ἀνεμεστίας, διὰ νὰ δώσωσιν εἰς τὴν ἀεροπνοὴν τὴν πρὸς τὰ ἄνω κίνησιν (2).

μαθῇ ὅτι τὸ σύστημα τοῦ ἀνεμισμοῦ δὲν ὑπάρχει ἐντελές, παρὰ ὅταν ὅλαι αἱ θύραι καὶ ὅλα τὰ παράθυρα τοῦ σηροτροφείου ὦσι σφαλισμένα παντελῶς. Ὁ ἐπιστάτης (contre-maître) δὲν πρέπει ν' ἀνοίξῃ πολὺ τὰ παράθυρα, καὶ εἰς τὰς θύρας χρειάζεται νὰ βάλλωσιν ἀντισήκωμα (contre-poids) διὰ νὰ μὴ μείνωσι πολὺ ἀνοικταὶ χωρὶς χρείας.

(1) Σένα ὀνομάζεται ὁ ῥέων διὰ τοῦ Παρισίου ποταμός.

(2) Εἰς τὰ μέρη, ὅπου δυσκόλως ἢ πολυδαπάνως εὑρίσκουσι πάγον, ἠμποροῦσι πρὸς τοῖς ἄλλοις νὰ ἀναπληρώσωσι ταύτην τὴν ἔλλειψιν, ἐκτείνοντες εἰς τὰ σηροτροφεῖα μεγάλα πανία βρεγμένα, τὰ ὁποῖα ἐμβάπτουσιν εἰς νερὸν, ὁσάκις τὸ στοχάζονται ἀναγκαῖον. Αἱ ἐξατμιζόμεναι ψυχραὶ ἀναθυμιάσεις ἐξ αὐτῶν ὀλιγοστεύουσι

§ 17. Εἰς τὸ Βιλμὸνδ, σχεδὸν πάντοτε χρειάζεται νὰ ζεσταίνωσι τὸν ἔξω ἀέρα πρὸ τοῦ νὰ τὸν εἰσάγωσιν εἰς τὸ σηροτροφεῖον. Τοῦτο δὲ γίνεται εὐκόλως διὰ τοῦ θερμοποιοῦ (calorifère) 4· τοιουτοτρόπως ὁ ἀνεμισμὸς θέλει ἀρχίσει ἀφ' ἑαυτοῦ του, καὶ δὲν θέλει χρειασθῆ ἄλλο τι παρὰ νὰ τὸν διατάξωσιν, ὡς ἁρμόζει.

Ὅταν ὁ ἔξω ἀὴρ ἦ ἀρκετὰ ζεστὸς, θέλουσι τὸν βιάσει νὰ περάσῃ διὰ τοῦ σηροτροφείου, ἀνεμίζοντες εἴτε διὰ τοῦ στρεφανέμου 22, ἢ διὰ τῆς εἰδικῆς ἀεροκαμίνου 25, τῆς κατασκευασμένης εἰς τὸ κάτω τοῦ μεγάλου καπνοδοχείου. Οταν δὲ ἦ πολλὰ ζεστὸς, θέλουσι τὸν ψυχραίνει κατὰ τὴν χρείαν διὰ τοῦ πάγου εἰς τὴν ἀεροκάμεραν, καὶ θέλουσι ἀνεμίσει εἴτε μηχανικῶς διὰ τοῦ στρεφανέμου 22, ἢ διὰ τῆς εἰδικῆς ἀεροκαμίνου 25, τῆς εὑρισκομένης εἰς τὸ κάτω τοῦ μεγάλου καπνοδοχείου. Ὅταν δὲ ἦ πολλὰ ζεστὸς, θέλουσι τὸν ψυχραίνει κατὰ τὴν χρείαν διὰ τοῦ πάγου εἰς τὴν ἀεροκάμεραν, καὶ θέλουσι ἀνεμίσει εἴτε μηχανικῶς διὰ τοῦ στρεφανέμου 22, ἢ διὰ τῆς φωτίας, μεταχειριζόμενοι τὴν εἰδικὴν ἀεροκάμινον 25. Ἂς ἰδῶμεν τώρα ποῖος ἐστὶν ὁ τρόπος νὰ μὴν ἀνεμίσωμεν, εἰμὴ ὅσον ἀπαιτεῖ ἡ χρεία.

πολλὰ τὴν ζέστην. Πολλάκις ὠφελήθην πολὺ διὰ τούτου τοῦ μέσου.

§ 18. Τρία μέσα χρησιμεύουσι ἵνα διατάξωμεν τὸν ἀνεμισμὸν ὅσον ἁρμόζει· τὸ πρῶτον ὑπάρχει νὰ κάμωμεν τὰ ἀνοίγματα ἤτοι τρύπας 12 μεγάλας, ὅσον χρειάζεται, ἵνα εἰσάγωμεν εἰς τὴν κάμεραν 3 ἕνα ἁρμόδιον ὄγκον ἀέρος.

Τὸ δεύτερον μέσον εὑρίσκεται εἰς τὴν ἁρμόζουσαν χρῆσιν τῆς συρτοσανίδος, ἡ ὁποία εὑρίσκεται ἀνάμεσον τοῦ στραφανέμου καὶ τοῦ μεγάλου καπνοδοχείου, καὶ σφαλνᾷ ὅλον τὸ πέρασμα 23 ἢ ἐν μέρει κατὰ τὴν χρείαν, διὰ τοῦ ὁποίου ὁ μολυσμένος ἀὴρ, ἐκβαίνων ἀπὸ τοῦ σηροτροφείου δύναται νὰ ἔμβῃ εἰς τὸ μέγα καπνοδοχεῖον 21.

Τέλος πάντων ἡ ταχυτέρα ἢ βραδυτέρα χρῆσις τοῦ στρεφανέμου ἐστὶν ἓν τρίτον μέσον ἵνα διατάξωμεν κατὰ τὴν χρείαν τὸν ἀνεμισμὸν μηχανικῶς καὶ χωρὶς φωτίας (1).

§ 19. Αἱ φανερωθεῖσαι λεπτομέρειαι ἀρκοῦσιν ἵνα καταλάβῃ καθεὶς ἐντελῶς, τὶ πρέπει νὰ κάμῃ διὰ νὰ ἀναθρέψῃ τοὺς σῆρας εἰς τοιοῦτον σηροτροφεῖον. Ὁ ὑπέφορος ἤτοι ἐπιστάτης παρατηρῶν τὰ θερμόμετρα, θέλει δυνηθῆ εὐκόλως νὰ κάμῃ τὴν ἁρμόζουσαν χρῆσιν τῆς φωτίας ἢ τοῦ πάγου, διὰ νὰ

---

(1) Πρέπει δι' ἑνὸς τῶν δύο πρώτων μέσων νὰ διατάξωσι τὸν ἀνεμισμὸν, ὁσάκις ἡ θερμότης τοῦ σηροτροφείου ὑπερβαίνει τὴν θερμότητα τοῦ ἔξω ἀέρος.

δώση εἰς τὴν ἀεροπνοὴν τὴν χρειαζομένην θερμότητα. Τὰ μὲν ὑγρόμετρα θέλουσι τὸν διδάξει, ἐὰν πρέπῃ νὰ προσθέσῃ ὑγρὰς ἐξατμίσεις, ἢ οὐχὶ, εἰς τὴν ἀνεμοπνοήν. Ἡ δὲ ὀσμὴ (μυρωδία) τοῦ ἀέρος εἰς τὸ ἐπάνω μέρος τοῦ σηροτροφείου θέλει τῷ φανερώσει τὸ ἀναγκαῖον ἀνέμισμα διὰ τὴν ὑγείαν τῶν σηρῶν (1). Ὅταν λοιπὸν δώσωσι τῷ ἐπιστάτῃ τὰς ἀναγκαίας παραγγελίας, θέλει ἔχει ὅλα τὰ μέσα ἵνα τὰς ἐκτελέσῃ, καὶ ἑπομένως αὐτὸς θέλει εἶναι ὑπεύθυνος διὰ τὰ λάθη του, καὶ ὁ κτηματίας βέβαιος διὰ τὴν ἐπιτυχίαν τῆς ἐπιχειρήσεως του.

§ 20. Φανερὸν ὅτι ὁ ἐπιφορτισμένος ἐπιστάτης, νὰ διευθύνῃ ὑγιεινῶς τὰς ἐργασίας τοῦ σηροτροφείου, θέλει δοκιμάσει κατ' ἀρχὰς μεγαλητέραν δυσκολίαν, παρὰ διευθύνων, ὡς κάμνουσι τὴν σήμερον εἰς τὴν μεσημβρινὴν Γαλλίαν· Ὅταν ὅμως συνηθίσῃ, ἡ σμικρὰ δυσκολία του διὰ νὰ κυβερνήσῃ θέλει ἀνταμειφθῇ ὑπὲρ τὴν ἐλπίδα του. Διότι θέλουσιν ὀλιγοστεύσει πολὺ ἡ ἀνησυχία του καὶ ὁ φόβος ὁ ἀκατάπαυστος, τὸν ὁποῖον αἰσθάνεται τώρα καθ' ὅλον

(1) Στοχάζομαι ὅτι, ἐὰν κυβερνῶσι καλὰ τὰς ἐργασίας τοῦ σηροτροφείου, ἡ εὐκρασία του θέλει εἶναι τοιαύτη, ὥστε νὰ μὴ χρειασθῶσι τὸ κάπνισμα μὲ χλῶρον (chlore gazeux) πνευστόν. Ἐὰν θελήσωσι δὲ νὰ τὸ μεταχειρισθῶσι, πρέπει να βάλλωσιν εἰς τὴν ἀεροκάμεραν τὰ καπνιστικὰ ἀγγεῖα διὰ καθαρισμὸν τοῦ ἀέρος τοῦ σηροτροφείου.

τὸν καιρὸν τῆς σηροτροφίας, καὶ θέλει εὐχαριστηθῆ μὴ φοβούμενος πλέον τὰς ἐπιπλήξεις τοῦ κτηματίου, καὶ ὢν βέβαιος ὅτι θέλει ἐπιτύχει εἰς τὴν ἐμπιστευμένην αὐτῷ ἐπιχείρησιν.

§ 21. Δὲν ἀπαιτεῖ ἡ χρεία νὰ εὕρωμεν ἄνθρωπον εὐφυῆ, ἵνα διευθύνῃ τὰς ἐργασίας τοῦ ὑγιεινοῦ σηροτροφείου· φθάνει νὰ ἐπιμελῆται, καὶ νὰ ἐκτελέσῃ ἀκριβῶς τὰς διδομένας αὐτῷ παραγγελίας. Ἡ χρῆσις τῶν ἀτμομηχανῶν, καὶ ἄλλων μηχανῶν ἔτι μᾶλλον συμπεπλεγμένων, ἀπέδειξεν ὅτι παντοῦ εὑρίσκουσιν εὐκόλως καμινάυστας διακριτικοὺς καὶ καλοὺς ἐπιστάτας. Λοιπὸν θέλουσιν εὕρει παντοῦ ἀνθρώπους, ἵνα διευθύνωσι σηροτροφεῖα, ἀκόμη εὐκολώτερον. Διότι δὲν ὑφίσταται χωρίον, ὅπου νὰ μὴν εὕρωσιν ἐργάτιδα προσεκτικὴν καὶ ἐπιμελῆ, ἢ στρατιώτην τινὰ ἀποστρατευτὴν (retraité), ἐκτελεστὴν ἀκριβῆ τῶν ἐπιταγῶν· καὶ ὅπου ἑπομένως νὰ μὴν εὑρεθῇ ἐπιστάτης, ὁ ὁποῖος νὰ συγκατανεύσῃ ἵνα ἐνασχοληθῇ μῆνας τινὰς καθ' ἕκαστον χρόνον εἰς βιομηχανίαν ἔντιμον, περίεργον καθ' ὅλα τὰ περιστατικά, καὶ τόσον ἀξιέπαινον, ὅσον καὶ σημαντικὴν διὰ τὰ μέγιστα ἀποτελέσματά της.

§ 22. Πρέπει νὰ προσθέσω τώρα, ὅτι ὁ Κ. δ'Ἀρσὲ ἐπερίγραψεν ἐδῶ τὰ σηροτροφεῖα τῶν πλουσίων καὶ εἰδημόνων, οἱ ὁποῖοι δὲν φοβοῦνται νὰ κάμωσί τινα ἔξοδα, ὄντες καταπεισμένοι, ὅτι βεβαίως θέ-

λουσιν ἀποζημιωθῆ ἔπειτα, διὰ τῆς ἀναποφεύκτου ἐπιτυχίας, διὰ τῆς ὑπεροχῆς τῶν προϊόντων καὶ διὰ τῆς αὐξήσεως τῶν εἰσοδημάτων.

Οσον δὲ διὰ τοὺς μικροὺς σηροτρόφους, φθάνει νὰ βάλλωσιν, ὅσον δύνανται, περισσοτέρας κλαβανὰς μικρὰς εἰς τὸ ἔδαφος τῆς κάμερας, καὶ ἕνα στρεφάνεμον δεκαπέντε φράγγων, ἐπάνω τῆς σκεπαστῆς εἰς μίαν ἄκραν. Τοιουτοτρόπως θέλουσι καταστήσει τὴν βάσιν τοῦ συστήματος τοῦ Κ. δ'Αρσὲ, λέγω τὸ διὰ βίας ἀνέμισμα, καὶ θέλουσιν ἐμπορέσει νὰ καθαρίσωσι τὸν ἀέρα κατὰ τὴν χρείαν. Επὶ τούτῳ φθάνει νὰ γυρίσωσι τὸν στρεφάνεμον, ὁ ὁποῖος θέλει ἐκρουφήσει τὸν μολυσμένον ἀέρα, καὶ θέλει βιάσει τὸν ἔξω καθαρὸν ἀέρα νὰ ἔμβῃ διὰ τῶν κλαβανῶν.

§ 23. Εὰν ἡ κάμερα τῆς σηροτροφίας δὲν ἔχει ἐπίγαιον κάμεραν, ἢ ἐὰν αὕτη δὲν ἀνήκει εἰς τὸν σηροτρόφον, τότε πρέπει νὰ κάμωσι τὰς κλαβανὰς εἰς τὰ πλάγια μέρη ἤτοι εἰς τοὺς τοίχους τοῦ σηροτροφείου, ὅσον ὑπάρχει δυνατὸν πλησιέστερον τοῦ ἐδάφους. Αὐτὴ ἡ θέσις τῶν κλαβανῶν δὲν συμφέρει τόσον, ὅσον ἡ πρώτη, ὅμως ὠφελεῖ πολύ. Διότι τί ποτε δὲν βλάπτει περισσότερον, παρὰ νὰ ἀναθρέψῃ τις τοὺς σῆρας εἰς κάμεραν, ὅπου δὲν ἠμπορεῖ νὰ ἀνανεώσῃ τὸν ἀέρα κατὰ τὴν χρείαν. Διὰ τούτου τοῦ ἁπλοῦ ἀνεμισμοῦ, μέ τινα ἐπιμέλειαν ἵνα διαφυλά-

ξωσι τὴν ἰσότητα τῆς ζέστης, διὰ τῆν χρήσεως τῶν πλεγμάτων εἴτε ἀπὸ νήματος ἢ ἀπὸ χαρτίου, καὶ μὲ θρέψεις συνεχεῖς, ἡ ἐπιτυχία τῶν μικρῶν σηροτροφιῶν ἐστὶ βεβαία σχεδὸν πάντοτε. Διότι ἡ μικρὰ σηροτροφία μιᾶς ἢ μισῆς οὐγγίας ἀπαντᾶ ὀλίγα ἐμπόδια, αἱ δὲ μεγάλαι ἔχουσι χρείαν ὅλων τῶν μέσων, τὰ ὁποῖα ἡ ἐπιστήμη καὶ ἡ ἐμπειρία δύνανται νὰ ἐφεύρωσι.

Σημείωσις α.

Μετὰ ταῦτα ἔκαμαν τινὰς μεταβολάς, 1° ἡ κάμερα τοῦ θερμοῦ ἀέρος ἦτον μέσα εἰς τὸ ἐπίγαιον, καὶ τώρα εὑρίσκεται ἔξω πάντη μονάζον, διὰ νὰ μὴν ἐπιῤῥέῃ ἐπιβλαβῶς εἰς τὸ σηροτροφεῖον, ὅταν ἡ χρεία δὲν τὸ ἀπαιτεῖ· 2° ἐπρόσθεσαν ἕνα μεγάλον ἀγωγὸν διαπεραστικὸν, ἓν εἶδος δοχείου, ὅ που δὲν εὑρίσκεται εἰς τὸ σχέδιον, καὶ διὰ τοῦ ὁποίου ἐμποροῦσι νὰ συγκεράσωσι τὸν ἀέρα τοῦ κατωγαίου ἢ τῆς ψυχρᾶς κάμερας, τὸν ἐξωτερικὸν ἀέρα καὶ τὸν ἀέρατῆς θερμῆς καμέρας, κατὰ τὴν χρείαν τοῦ σηροτροφείου· 3° ἔβαλαν μίαν κάμεραν διὰ ἐπώασιν (κλώσσημα) ἐπάνω τῆς θερμῆς καμέρας.

Σημείωσις β.

Τὸ ἄνοιγμα τῶν ἀεραγωγῶν ἐλογαριάσθη ἐδῶ ἀναλόγως μὲ ἓν σηροτροφεῖον 1356 μέτρων κυβικῶν, διὰ ταχύτητα ἑνὸς μέτρου εἰς ἓν δεύτερον λεπτὸν, καὶ διὰ νὰ ἀδειάσωσι τὸν ἀέρα εἰς ἓν τέταρτον ὥρας.

Καθεὶς τῶν κάτω ἓξ ἀγωγῶν πρέπει νὰ ἔχῃ 25,1 δε κατημέτρα (décimètres) τετραγωνικὰ κατὰ τὸ ἄνοιγμα ἤτοι πλάτος, καὶ καθεὶς τῶν τεσσάρων ἀγωγῶν τοῦ ἐπάνω μέρους πρέπει νὰ ἔχῃ 37,7 δεκατημέτρα τετραγωνικά. Ἐὰν εἰς τόσον μεγάλον σηροτροφεῖον ἤτοι 1356 μέτρων τετραγωνικῶν, καὶ μὲ τὴν αὐτὴν ταχύτητα θέλωσι νὰ ἐκβάλλωσι τὸν ἀέρα εἰς μισὴν ὥραν, πρέπει νὰ ἔχωσιν οἱ ἀγωγοὶ τὸ ἥμισυ τοῦ ῥηθέντος μεγέθους κατὰ πλάτος. Ἐὰν τουναντίον εἰς τὸ αὐτὸ σηροτροφεῖον καὶ μὲ τὴν αὐτὴν ταχύτητα θέλωσι νὰ ἐπιταχύνωσι τὴν ἀνανέωσιν τοῦ ἀέρος, ἐκβάλλοντές τον εἰς 7 1/2 ἑξηκοστὰ (μινοῦτα) καὶ οὐχὶ εἰς 15 πρέπει νὰ διπλασιάσωσι τὸ ἄνοιγμα τῶν ἀγωγῶν. Ὅθεν φανερὸν ὅτι τὸ πλάτος αὐτῶν δὲν ὑπάρχει ἀδιάφορον, διότι κρέμεται πάντοτε ἀπὸ τοῦ μεγέθους τοῦ σηροτροφείου, τῆς ταχύτητος τῆς ἀνεμοπνοῆς, καὶ τοῦ καιροῦ, εἰς τὸν ὁποῖον θέλουσι νὰ ἐκβάλλωσι τὸν μέσα ἀέρα.

Μεθερμηνεία τῶν περὶ σηροτροφίας βιβλίων τῶν Κινέζων ὑπὸ τοῦ Κ. Στανισλᾶ Ἰουλλίου δι' ἐπιταγῆς τοῦ Κ. Μαρτίνου διοὺ Νὸρδ ὑπουργοῦ τοῦ ἐμπορίου καὶ τῆς γεωργίας.

§ 1. Εἰσαγωγή. — Εἰσὶν ὑπὲρ τεσσαράκοντα αἰῶνες, ἐξ οὗ οἱ Κινέζοι θεωροῦσι τὴν σηροτροφίαν ὡς τὴν πολυτιμοτέραν πηγὴν τοῦ πλούτου τῆς Κίνας.

§ 2. Οἱ Κινέζοι εἰσάγουσιν εἰς τὰ σηροτροφεῖα τὸν ἀέρα διὰ σωλήνων, οἱ ὁποῖοι τίθενται ἀπὸ διάστημα εἰς διάστημα, καὶ ἀνοίγουσι πλησίον τῆς γῆς. Ὅτε δὲ ὁ ἀὴρ τοῦ σηροτροφείου δὲν ὑπάρχει ὑγιεινός, τὸν ἀφίνουσιν ἵνα ἐκβῇ διὰ μικρῶν παραθυρίων, κειμένων εἰς τὴν στέγην ἤτοι σκεπαστήν. Οἱ αὐτοὶ σωλῆνες χρησιμεύουσι καί διὰ νὰ ὀλιγοστεύσωσι τὴν θερμότητα τοῦ χειροτεχνείου. Ὅτε δὲ ἡ χρεία ἀπαιτεῖ, τοὺς σφαλῶσιν ἵνα αὐξήσωσι τὴν θερμότητα.

§ 3. Ὁ μεθερμηνευτής. — Ὁ Αὐτοκράτωρ Ἰουλλιανὸς ὁμιλεῖ περὶ σηρῶν εἰς τὴν κδ' ἐπιστολήν, ὀνομάζων αὐτοὺς περσικοὺς σῆρας.

§ 4. Ἡ συσταθεῖσα βιβλιοθήκη διὰ προσταγῆς

τοῦ Αὐτοκράτορος Κινλόγγου ἐν τῷ ᾳψογ. ἔτει ἀπὸ χριστοῦ, περιέχει 160,000 τόμους εἰς τὴν τῶν Κινέζων γλῶσσαν. Ἡ δὲ ἐν Παρισίῳ βασιλικὴ βιβλιοθήκη κέκτηται 12,000 τόμους εἰς τὴν αὐτὴν γλῶσσαν.

Συγκρασία τῆς Κίνας.

§ 5. Ἡ σύγκρισις τῆς συγκρασίας τῆς Κίνας μὲ τὴν συγκρασίαν (température) τινῶν μερῶν τῆς Εὐρώπης καὶ τῆς Ἀφρικῆς δύναται νὰ χρησιμεύσῃ. Ὁ Κ. Οὐμβὸλτ ἀπέδειξεν, ὅτι εἰς τὸ αὐτὸ πλάτος ἡ μεσαία θερμότης ἦτο πολὺ μεγαλητέρα εἰς τὴν Εὐρώπην καὶ εἰς τὴν Ἀφρικὴν παρὰ εἰς τὴν Ἀσίαν καὶ εἰς τὴν Ἀμερικήν. Ἡ Κίνα ἐκτείνεται ἀπὸ τοῦ 22° ἕως τοῦ 41° βαθμοῦ τοῦ βορείου πλάτους· τὸ δὲ μεσημβρινὸν μέρος τῆς Εὐρώπης ἀρχίζει ἀπὸ τοῦ 36°.

	Πλάτος	συγκρ. μεσαία.
Πεκὶν,	39° 50′	10° 7′
Ναγγαζάκι,	32° 45′	16° 0′
Καντὸν,	23° 8′	22° 9′
Μακάο,	22° 12′	23° 0′
Ἀθῆναι,	37° 58′	
Λυόνη,	48° 50′	13° 2′
Ῥώμη,	41° 53′	15° 8′
Ἄλγερ,	36° 58′	21° 1′
Κάϊρον,	30° 2′	22° 4′

Ἐκ τούτων λοιπὸν δυνάμεθα νὰ συμπεραίνωμεν, ὅτι ἡ μεσαία θερμότης τοῦ Πεκὲγγ καὶ τοῦ ἀρκτικοῦ τῆς Κίνας ἐστὶ σχεδὸν ἴση μὲ τὴν τοῦ Λυονίου. Ἡ σηροτροφία διεδόθη παλαιόθεν εἰς τὰ ἀρκτῷα μέρη τῆς Κίνας.

Δοκίμιον (spécimen) κειμένου τῆς τῶν Κινέζων γλώσσης.

§ 6. Οἱ Κινέζοι δὲν ἔχουσιν ἀλφάβητον ἤτοι χαρακτῆρας κινητοὺς τῆς τυπογραφίας, καὶ τὰ βιβλία των τελειόνουσιν, ὅπου τὰ ἰδικὰ ἡμῶν ἀρχίζουσιν. Αἱ δὲ λέξεις αὐτῶν εἰσὶ πᾶσαι σχεδὸν μονοσύλλαβοι, μὴ ἔχουσαι καταλήξεις, διὰ νὰ φονερώσωσι τὰ γένη, τὰς πτώσεις καὶ τοὺς ἀριθμοὺς τῶν ουσιαστικῶν, οὐδὲ τὰς διαθέσεις, τοὺς χρόνους καὶ τὰ πρόσωπα τῶν ῥημάτων.

Περὶ καλλιεργείας τῶν συκαμινεῶν.

§ 7. Ὁ Τζινιοὺ Κυβερνήτης τοῦ Κιεντὲ ἐπρόσταξε, καθεῖς τῶν χωριατῶν νὰ φυτεύσῃ 15 δένδρα συκαμινέας. Τὰ χρονικὰ τῆς μεσημβρινῆς Κίνας περιέχουσιν, ὅτι, ὅταν ἡ καλλιέργεια τῆς γῆς τελειόνῃ, καὶ ἡ κακοκαιρία δὲν συγχωρῇ οὐδεμίαν ἐργασίαν, πρέπει νὰ διδάξωσι τὴν καλλιέργειαν τῶν συκαμινεῶν. Ὁ Αὐτοκράτωρ τῆς Κίνας Χιεντζόνγγ ἐπρόσταξε, καθεῖς τῶν χωριατῶν νὰ φυτεύσῃ δύο συκαμινέας εἰς πᾶν πλέθρον γῆς.

Δι' ἐπιταγῆς βασιλικῆς εἰς τὰ 960 ἀπὸ Χριστοῦ

ἀπηγορεύθη τὸ νὰ κόψωσιν συκαμινέαν ἢ ζιζιφίαν, τῆς ὁποίας τὰ φύλλα ὡσάυτως τρέφουσι τοὺς σῆρας.

§ 8. Διὰ νὰ σπείρωσι συκαμινέας, ἀποκόπτουσι τὰς δύο ἄκρας τοῦ συκαμίνου διὰ ψαλιδίων, καὶ μεταχειρίζονται τὸν σπόρον τοῦ μέσου μέρους πρὸς φυτοποιΐαν. Διότι ἐστὶν ὡριμώτερος, καὶ στερεώτερος, καὶ κάμνει φύλλα πυκνὰ καί θρεπτικά. Οἱ ἔμπειροι φυτευταὶ ἐν τῇ Εὐρώπῃ πράττουσι τὸ αὐτό.

§ 9. Πρέπει νὰ ἐκλέξωμεν ἐκ τῶν πρωΐμων συκαμινεῶν ἐκείνας, αἱ ὁποῖαι θέλομεν ἵνα γένωσι μικρόκορμοι ἄγριαι. Ὅταν ἡ γῆ φύῃ χόρτα κοντὰ εἰς τὴν ῥίζαν, τὰ ἐπαναστρέφουσι μὲ τὸ λισγάρι. Ἐν δὲ καιρῷ ἀβροχίας ποτίζουσι, καὶ ὅταν γεννηθῶσιν οἱ σῆρες, ἐὰν ποτίσωσι τρεῖς φορὰς τὴν ἡμέραν, τὰ φύλλα αὐξάνουσι γρήγορα.

§ 10. Διὰ νὰ φυτεύσωσι κλαδόῤῥιζα, χαμηλόνουσιν ἕνα κλάδον ἕως τῆς γῆς, καὶ τὸν κατέχουσι κάτω, ἐπιβάλλοντες ἕνα βῶλον ἀργίλου. Τότε καθὲν ἐκ τῶν ὀμμάτων βλαστάνει ἕνα κλάδον, ὁ ὁποῖος γενόμενος δύο ἢ τριῶν ποδῶν, ἔχει ἤδη ῥίζαν ἀρκετὰ μεγάλην. Ὅθεν κόπτουσι χωρίζοντες τὸν φυτευθέντα κλάδον ἀπὸ τῆς συκαμινέας, καὶ μεταφυτεύουσιν ἀλλοῦ τὸ δενδρίδιον, ὅ που γρήγορα αὐξάνον γίνεται δένδρον. Ὅτε δὲ οἱ κλάδοι αὐτοῦ βλαστάνουσι παραφυάδας τινῶν δακτύλων κατὰ τὸ μάκρος,

τὰς περικυκλόνουσι μὲ γὴν στεγνὴν καὶ πολλὰ πεπυκνωμένην, διὰ νὰ μὴ σαπίσωσιν ἐκ τῆς ὑγρασίας τῆς γῆς.

§ 11. Αἱ ἔχουσαι συκαμινέαι φλούδαν ῥυτιδωμένην, κάμνουσι φύλλα μικρὰ καὶ λεπτά. Αἱ δὲ ἔχουσαι φλούδαν ἄσπρην, τοὺς κόμπους ἀπομεμακρυμένους καὶ μεγάλα ὄμματα, φύουσι πλατέα καὶ πυκνὰ φύλλα, καὶ τὰ κουκούλια γίνονται στερεά, καὶ δίδουσι πολὺ μετάξιον.

Αἱ ἄσπραι καὶ ὑψηλαὶ συκαμινέαι ἐπιτυχαίνουσιν ἐπὶ τῶν κατηφορικῶν τόπων, εἰς τὰς γωνίας τῶν τειχῶν καὶ κατὰ μάκρος τῶν φραγμῶν.

Αἱ μὴ ὑψηλαὶ συκαμινέαι μὲ φλούδαν μάυρην ἀγαπῶσι γῆν ὑγράν.

Αἱ ἔχουσαι συκαμινέαι φλούδαν μάυρην, καὶ μὴ γεννῶσαι σπόρον, μηδὲ φύλλα πολλὰ χονδρά, ἁρμόζουσιν εἰς τοὺς νεογεννηθέντας σῆρας.

Ἡ ἄσπρη συκαμινέα γεννᾷ ὀλίγον σπόρον, καὶ πολλαπλασιάζεται διὰ κλαδοῤῥίζων· ὁ σπόρος της ἐπιτυχαίνει εἰς τόπον, ὅπου δὲν κτυπᾷ ὁ ἥλιος· τὰ δὲ κουκούλια γίνονται βαρέα καὶ πολυμέταξα, δίδοντα πολὺ περισσότερον μετάξιον παρὰ τὰ κοινὰ κουκούλια.

§ 12. Πλύνουσι καλὰ τὸν σπόρον τῆς συκαμινέας καὶ τὸν στεγνόνουσιν εἰς τὸν ἥλιον, ἔπειτα τὸν σπέρνουσιν εἰς γὴν ὀργωμένην καλῶς. Πρέπει ὅμως

νὰ προκρίνωμεν τὰ κλαδόῤῥιζα, ἐπειδὴ αὐξάνουσι γρηγορώτερα· τὰ δὲ φύλλα τῶν ἐσπαρμένων εἰσὶ θρεπτικώτερα τῶν ἄλλων. Προσθετέον ὅτι ὁ παλαιός σπόρος ὡς ἐπὶ τὸ πλεῖστον ἐστὶν ἄγονος, καὶ ὅτι δὲν πρέπει νὰ σκάψωμεν τὰς φυτείας (plantations) περὶ τὴν μεσημβρίαν.

§ 13. Οταν ὀμμάτια μαῦρα ἀρχίζουσι νὰ φανῶσιν ἐπάνω τῶν κλάδων τῶν πλατυφύλλων συκαμινεῶν, κόπτουσιν ἕνα κλάδον μακρὸν ὑπὲρ ἕνα πόδα γεωμετρικὸν, ἀποκόπτουσι τὰς δύο ἄκρας του καὶ καίουσι τὰ κοπέντα μέρη. Ἕνα ἢ δύο τοιούτως κλάδους φυτεύουσιν εἰς ἕνα λάκκον, ὀλίγον κεκλιμένους. Ὅτε φυτρόνουσιν οἱ βλαστοὶ, περιτριγυρίζουσι τὴν ῥίζαν μὲ ἓν ὕψωμα γῆς ἐλαφρᾶς τριῶν ἢ πέντε δακτύλων, καὶ εἰς καθένα καρμὸν ἀφίνουσι μόνον ἕνα κλάδον. Τὸν ἐρχόμενον χρόνον τὰ φύλλα του χρησιμεύουσιν εἰς τὴν σηροτροφίαν. Αὗται αἱ συκαμινέαι δὲν φοβοῦνται παρὰ τὸν ἥλιον περὶ τὸ μέσον τοῦ καλοκαιρίου.

§ 14. Οἱ Κινέζοι μετὰ τὴν έ ἀπριλλίου ἐκλέγουσι συκαμινέαν, ὑπὲρ δύο χρόνους οὖσαν, σκάπτουσιν εἰς τὸ πλάγιον ἓν αὐλάκιον μακρὺ καὶ βαθὺ, καὶ πλαγιάζουσι ταύτην εἰς αὐτὸ καθ' ὅλον τὸ μάκρος της, καὶ τὴν κατέχουσιν εἰς ταύτην τὴν θέσιν διὰ στερεῶν παλουκίων, ἀφίνουντες ἔξω τῆς γῆς τοὺς μικροὺς κλαδίσκους, οἱ ὁποῖοι ἐφύτρωσαν ἐκ τῶν

κλάδων, καὶ σκεπάζοντες καλῶς μὲ γῆν τοὺς χονδροὺς κλάδους καὶ τὸν κορμὸν τοῦ δένδρου. Ὁλοτριγύρω δὲ τοῦ δένδρου κάμνουσιν ἐξώχειλον μὲ γῆν, ὥστε νὰ σχηματίσωσιν ἓν εἶδος λεκάνης, διὰ νὰ βαστᾷ τὸ νερὸν, καὶ ἐν καιρῷ ἀνομβρίας ποτίζουσι συνεχῶς. Ἐὰν δὲν ἔχωσι δένδρον ἁρμόδιον διὰ τάυτην τὴν ἐργασίαν, σκάπτουσιν εἰς τὴν ῥίζαν ἑνός δένδρου αὐλάκια, ὅπου θάπτουσι τοὺς ὁριζοντικοὺς κλάδους, κατέχοντές τους διὰ παλουκίων ἀγκιστρωτῶν. Τὸν δὲ ἰούλλιον δὲν πρέπει νὰ παραχώσωσι δένδρον ὁλόκληρον.

§ 15. Ὠφέλιμόν ἐστι νὰ κεντρώσωσι κλαδία ὑψοκόρμων συκαμινεῶν ἐπάνω τοῦ κορμοῦ τῶν μικροκόρμων. Ἀλλὰ τοῦτο πρέπει νὰ γένῃ εἰς τὸν καιρον τῆς κινήσεως τοῦ χυλοῦ τῶν δένδρων, καὶ μάλιστα ὅτε μαυρίζουσι τὰ ὀμμάτια τῶν κλάδων. Κεντρόνουσι δὲ σχίζοντες τὸν κλάδον ἢ μόνον τὴν φλοῦδαν.

§ 16. Οἱ καρποὶ τῶν συκαμινεῶν καλητερεύουσι διὰ τοῦ ἐγκεντρισμοῦ. Ὅτε κεντρόνουσι κλάδους πρέπει νὰ διαλέξωσι τοὺς ὡραιοτέρους, καὶ μάλιστα τοὺς προβλαστήσαντας καὶ κεκλιμένους πρὸς μεσημβρίαν· διότι εἰσὶ πλέον δυνατοὶ καὶ ἀνθοῦσι κάλλιον. Οἱ πρὸς τὸν βορέαν κείμενοι νέοι κλάδοι εἰσὶ πλέον ἀδύνατοι, καὶ δυσκόλως πιάνουσι.

Διὰ νὰ κεντρώσωσι τὰ κλαδία, τὰ ἔχοντα μικροὺς

ἀνθοὺς (les pousses), κόπτουσιν εἰς ὕψος δύο δακτύλων ἀπὸ τῆς γῆς τὰ βλαστάρια τῶν μικροσώμων συκαμινεῶν, τῶν φυτευθεισῶν τὸν περασμένον χρόνον, σχηματίζοντες τὸ κόψιμον ὡς αὐλόν. Ἔπειτα ἐπαίρνουσιν ἐμβόλιον τοῦ αὐτοῦ χόνδρους, καὶ κόπτοντές το κατὰ τὸν ἴδιον τρόπον, τὰ προσαρμόζουσι τὸ ἓν ἐπὶ τοῦ ἄλλου, καὶ τὰ δένουσι στερεῶς μὲ φλοῦδαν.

§ 17. Τὰ ἐγκεντριζόμενα δένδρα ἀπαιτοῦσιν ἐμβόλια, ἔχοντα παρόμοιον κορμὸν καὶ ῥίζαν. Ὅμως δύνανται νὰ ἐγκεντρίσωσι τὴν μικρόσωμον συκαμινέαν ἐπάνω τῆς ἀμυγδαλίας, καὶ τὴν ῥοδακηνέαν ἐπὶ τῆς ἀπιδίας.

Σημείωσις.

Οἱ ἐγκεντρισμοὶ εἰσὶν ἓξ εἰδῶν· α΄ μὲ σχίσμα, β΄ ἐπὶ τῆς ῥίζης, γ εἰς τὴν φλοῦδαν, δ΄ ἐπὶ κλάδου, ε ὑπὸ τὴν φλοῦδαν, ς΄ εἰς σχῆμα αὐλοῦ.

Περὶ σηροτροφίας.

§ 18. Οἱ Κινέζοι ἄρχισαν νὰ διαλαμβάνωσιν εἰς τὰ βιβλία των περὶ φυτεύσεως συκαμινεῶν καὶ περὶ σηροτροφίας 4438 χρόνους πρὸ τοῦ 976 ἔτους ἀπὸ Χριστοῦ.

Ἡ σύζυγος τοῦ αὐτοκράτορος Οὐαγγτὶ, ὀνομαζομένη Σιλιγγτὶ ἄρχισε νὰ σηροτροφήσῃ κατὰ τὸν 2602 χρόνον πρὸ Χριστοῦ... διὰ τοῦτο οἱ ἀπόγονοι τὴν ὕψωσαν εἰς τὸν βαθμὸν τῶν πνευμάτων, καὶ τὴν τι-

μῶσιν ὀνομάζοντές την θεὰν τῶν σηρῶν.... Ὅθεν αἱ αὐτοκρατόρισσαι τῆς Κίνας, ἀφ' οὗ τῇ ἐπρόσφερον θυσίαν, ἔκοπταν κλαδία συκαμινέας διὰ νὰ θρέψωσι σῆρας.

Ὁ αὐτοκράτωρ Χιαοβδεντὶ ἐπρόσταξε διὰ διατάξεως κατὰ τὸν 163 χρόνον ἀπὸ Χριστοῦ τὴν αὐτοκρατόρισσαν, ἵνα συνάζῃ αὐτὴ ἡ ἰδία φύλλα συκαμινέας διὰ νὰ θρέψῃ σῆρας. Ὁ αὐτοκράτωρ Κιγγτὶ ἐξέδωκεν ὡσάυτως παρομοίαν διαταγήν.

Ἡ μήτηρ τοῦ αὐτοκράτορος Ὑουεντὶ ἐπεσκέπτετο τὸ οἰκοδομημένον κτήριον ἐπὶ τάυτοῦ διὰ τοὺς σῆρας, καὶ συνοδευομένη ὑπὸ τῆς αὐτοκρατορίσσης καὶ τῶν ἀρχοντισσῶν τοῦ ἀνακτορείου, ἐπήγαινε νὰ συνάζῃ φύλλα διὰ τροφὴν τῶν σηρῶν. Πολλαὶ ἄλλαι αὐτοκρατόρισσαι ἔκαμνον τὸ αὐτό.

§ 19. Πᾶν εἶδος δένδρου ἔχει χρείαν ἰδιωτέρας γῆς, ἡ δὲ συκαμινέα φυτρόνει εἰς πᾶσαν γαίαν· ὅθεν δὲν ὑπάρχει κἀνὲν μέρος τῆς Κίνας, ὅπου νὰ μὴν ἐμπορέσωσι νὰ καταγίνωνται εἰς τὴν σηροτροφίαν.

§ 20. Ὁ αὐτοκράτωρ καὶ οἱ ὑποτελεῖς ἔχουσι μίαν φυτείαν συκαμινεῶν κατὰ χρέος, ἀνήκουσαν εἰς τὴν ἐπικράτειαν, καὶ ἓν σηροτροφεῖον... ἐν δὲ τῷ ἁρμοδίῳ καιρῷ ἐκλέγουσιν ἐκ τῶν ἀρχοντισσῶν τῶν τριῶν ἀνακτορείων διὰ τῶν κλήρων τὰς καθαρωτέρας καὶ μᾶλλον εὐοιωνίστους, καὶ τὰς στέλλουσιν εἰς τὸ

σηροτροφεῖον διὰ νὰ τρέφωσι τούς σῆρας, φροντίζουσαι διὰ ὅλα τὰ ἀναγκαῖα πρὸς σηροτροφίαν.

§ 21. Τὸ σηροτροφεῖον πρέπει νὰ ἔχῃ παράθυρα καὶ εἰς τὰ τέσσαρα μέρη· ἔσωθεν δὲ κολλοῦσι χαρτίον, ἵνα προφυλάξωσι τοὺς σῆρας ἀπὸ τοῦ ἐξωτερικοῦ ἀέρος, καὶ ἀνάπτουσι φωτίαν εἰς τὰς τέσσαρας γωνίας. Οὗτοι εἰσὶ φιλόθερμοι, καὶ πάσχουσιν ἐκ τῆς ὑγρασίας, διὰ τοῦτο πρέπει νὰ κατασκευασθῇ τὸ σηροτροφεῖον ἐκ σανίδων. Τὸ ὁποῖον καλῶς ὂν σφαλισμένον, θέλει τοὺς διαφυλάξει ἀπὸ τοῦ ἀνέμου, καὶ ὂν ἐκ σανιδίων θέλει τοὺς διαφυλάξει ὡσάυτως ἀπὸ τῶν ἀναθυμιάσεων, καὶ ἀπὸ τῶν ὑγρῶν ἀτμίδων τῆς γῆς. Ἡ κατοικία των πρέπει νὰ εὑρίσκηται μακρὰν τῶν κοπριῶν, τῶν ἀκαθαρσιῶν, καὶ πάντων τῶν ἐχόντων δυσωδίαν τινά, ὡς σταῦλοι, σταθμοί, κτλ.

§ 22. Πρόσεχε τὴν νύκτα καμμία λάμψις κηρίου, κτλ. νὰ μὴ προσβάλλῃ ἐξαίφνης εἰς αὐτοὺς διὰ τῶν σανιδίων, καὶ νὰ μὴ φωτίσῃ αἰφνηδίως εἰς τὸ σηροτροφεῖον. Μὴ σβύσῃς μέσα ἐνάυσματα ἐκ χαρτίου, τὰ ὁποῖα κάμνουσι πολὺν καπνόν. Εἰς τὰς πρώτας ἡλικίας οἱ σῆρες ἀποστρέφονται τὸν κονιορκτόν, καὶ δὲν ἀγαπῶσιν ἐν γένει τὸν καπνόν.

Σημείωσις.

Ἡ κόπρος τῆς ἀγελάδας διαδίδει μίαν ὀσμὴν ἐπωφελεστάτην εἰς τοὺς σῆρας. Ὁ δὲ καπνὸς ταύτης

τῆς κόπρου, γενομένης κόνεως, πνίγει ὅλα τὰ βλαβερὰ ἔντομα (1).

Κατασκευὴ τοῦ σηροτροφείου.

§ 23. Ὅτε χρειάζεται ἐργοχειρεῖον διὰ τοὺς σῆρας, διαλέγουσι τόπον ὁμαλὸν καὶ ἔχοντα εὐάρεστον θέσιν. Ἡ ἔκθεσις πρὸς τὸ μεσημβρινοδυτικὸν δὲν ὑπάρχει ἀρκετὰ καλὴ, ἡ δὲ πρὸς ἀνατολάς ἐστιν ἔτι χειροτέρα. Ἐὰν τὸ κτήριον ἦ παλαιὸν, πρέπει νὰ σκουπισθῇ καλῶς, καὶ νὰ τὸ ἀσβεσταμμώσωσι πολὺ πρὸ τοῦ καιροῦ τῆς σηροτροφίας. Ἄλλως οἱ τοῖχοι ἤθελαν διαφυλάξει ὑγρότητα ὀλεθρίαν. Κάλλιστα συμφέρει νὰ ἀσβεσταμμωθῇ καὶ μέσα καὶ ἔξω ἡ ξυλικὴ διὰ νὰ προφυλαχθῇ ἀπὸ πυρκαϊᾶς. Ἐπάνω τῆς σκέπης θέλουσιν ἀνοίξει φεγγίτας μικροὺς, διὰ νὰ φωτίσωσι περισσότερον, ὅτε ἡ χρεία ἀπαιτεῖ, κτλ. Πλησίον δὲ τῆς γῆς χρειάζεται νὰ βάλλωσιν εἰς διάφορα μέρη σωλῆνας ἤτοι ἀεραγωγοὺς (tuyaux ou conduits d'air), κοινωνοῦντας μὲ τὸ ἔξω μέρος, καὶ εὐκόλως ἀνοιγομένους καὶ σφαλιζομένους, ἵνα διασκορπίσωσι τὴν ὑγρασίαν, καὶ ἐκβάλλωσι τὰ κινδυνώδη μιάσματα. Εἰς τὰς τέσσαρας γωνίας κατασκευάζουσι μικρὰς ἑστίας, ἵνα ζεσταίνωσιν ἰσοθέρμως. Αἱ ἀκτῖνες τοῦ ἡλίου, ὅταν

(1) Οἱ Εὐρωπαῖοι δὲν ηὗραν κανὲν ὄφελος ἐκ ταύτης, οὐδὲ βάζουσι βάσιν εἰς τὰ περιεχόμενα εἰς τοῦτο τὸ παράγραφον.

βασιλεύῃ, καὶ ὁ μεσημβρινοδυτικὸς ἄνεμος βλάπτουσι καταπολλά.

§ 24. Μετὰ τὸν γ΄ ἀποδερματισμὸν οἱ σῆρες χρειάζονται δροσερότητα. Ὁ ἄνεμος, ἡ βροχὴ, ἡ σκοτεινάδα, ὁ λαμπρὸς καιρὸς συνεχῶς ἐπέρχονται ἀιφνηδίως· ἡ δὲ συγκρασία ἐνίοτε διαφέρει πολὺ τὸ ταχὺ καὶ τὸ βράδυ, τὴν ἡμέραν καὶ τὴν νύκτα. Ἐὰν κατὰ ταύτας τὰς πολυτρόπους μεταλλαγὰς ἀμελῶσι τὰς ἀναγκαίας προφυλακὰς, οἱ σῆρες γρήγορα ἀῤῥωστοῦσι. Διὰ νὰ τοὺς προφυλάξωσιν, ἡ χρεία ἀπαιτεῖ νὰ ἐξακολουθῶσι τοὺς δοθέντας κανόνας· δηλ. νὰ βάλλωσι παραπετάσματα εἰς τὰ παράθυρα, καὶ νὰ ἀνάψωσι τὸ ὑπόκαυστον ἤτοι τὴν ὑπόγαιον φωτίαν εἰς τὴν μέσην τοῦ σηροτροφείου. Ἐὰν οἱ σῆρες χρειάζονται ζέστην, καταιβάζουσι τὰ παραπετάσματα, καὶ διαδίδουσι τὴν θερμότητα εἰς τὸ σηροτροφεῖον. Εἰ δὲ καὶ ἡ ψύχρα γένῃ μεγάλη, ἀνάπτουσιν ἔξω ἀγελάδας κόπρον, καὶ ὅτε δὲν καπνίζει πλέον, τὴν βάζουσι μέσα εἰς τὰς τέσσαρας γωνίας, ἐξ αὐτῆς δὲ μία γλυκεῖα θερμότης διαδίδεται παντοῦ. Ὅτε δὲ ἡ ψύχρα ἔπαυσε, ἐπαίρνουσι τοὺς βώλους τῆς ἀναμμένης κόπρου.

§ 25. Ὅτε οἱ σῆρες ἔχουσι χρείαν δροσερότητος, σφαλῶσι τὰ ἐπιστόμια τῶν καμίνων ἢ ἑστιῶν, καὶ σηκώνουσι τὰ παραπετάσματα τῶν παραθυρίων. Ἐὰν ἡ ζέστη ὑπερβάλλῃ πολύ, ἐπαίρνουσι τὸ χαρ-

τίον τῶν παραθυρίων, ἀνοίγουσι τοὺς φεγγίτας καὶ ἀεραγωγοὺς τοὺς πλησίον τῆς γῆς, καὶ διαχύνουσι νερὸν δροσερὸν ἔξω τῶν παραθυρίων. Ὅτε δὲ αὕτη ἡ πνιγηρὰ ζέστη πάυει, σφαλίζουσι τοὺς ἀεραγωγοὺς, καὶ ἀνακολλῶσι τὸ χαρτίον. Ἡ ἐπιτυχία τῆς σηροτροφίας κρέμεται ἀπὸ τῆς φυλακῆς τούτων τῶν παραγγελιῶν. Ὅμως δὲν πρέπει ἡ θερμότης νὰ διαδεχθῇ παρευθὺς τὴν ψύχραν· διότι τότε οἱ σῆρες ἀῤῥωστοῦσιν ἀπὸ κιτρινάδαν καὶ ἀδυναμίαν. Μήτε νά εἰσάνωσι παρευθὺς τὸν δροσερὸν ἀέρα, τὸ ὁποῖον τοὺς ἀσπρίζει καὶ τοὺς σκοτόνει.

Προετοιμασία τοῦ σπόρου.

§ 26. Εἰς τὴν περιοχὴν τοῦ Ναΐάγγ οἱ σῆρες κάμνουσι τὰ κουκούλιά των ὀκτὼ φορὰς τὸν χρόνον· ὅμως οὐχὶ μὲ τὸν αὐτὸν σπόρον, ἀλλὰ μὲ σπόρους ἁρμόζοντας εἰς τοὺς διαφόρους καιροὺς τοῦ χρόνου.

Εἰς τὴν περιοχὴν τοῦ Ὑεγγκία εἰσὶν ὀκτὼ εἰδῶν σῆρες· τὸ πρῶτον κάμνει τὰ κουκούλια τὸν ἀπρίλλιον, τὸ β΄ καὶ τὸ γ΄ τὸν μάϊον, τὸ δ΄ τὸν ἰούνιον, τὸ ε΄ τὸν ἰούλλιον, τὸ ς΄ τὸν ἄυγουστον, τὸ ζ΄ τὸν ὀκτώβριον, καὶ τὸ η΄ τὸν νοέμβριον.

Ἡ κατεπείγουσα αἰτία ἵνα σηροτροφήσωσι τὸ φθινόπωρόν ἐστιν ἡ χρεία νὰ ἀναπληρώσωσι τὰς ἐπισυμβάσας ἤδη ζημίας, καὶ νὰ προμηθεύσωσι τὰ ἀναγκαῖα κουκούλια διὰ τὸν ἐρχόμενον χρόνον.

§ 27. Οἱ σῆρες οἱ ὁποῖοι γεννώμενοι συστέλλονται ἐφ' ἑαυτῶν εἰς σχῆμα κυκλοειδές, ὁμοιάζοντες βουνὸν φαινόμενον μακρόθεν, εἰσὶν ἐκεῖνοι, τοὺς ὁποίους πρέπει νὰ φυλάξωσιν ἀπαραιτήτως. Ἀλλὰ δὲν πρέπει νὰ τρέφωσι τοὺς ἔχοντας τὴν κεφαλὴν πλακωτὴν, οὐδὲ τοὺς ὄντας ξηρώδεις καὶ ὡς κεκαυμένους, οὐδὲ τοὺς ἔχοντας χρῶμα γαλάζιον ὡς ὁ οὐρανὸς, ἢ κίτρινον, ἢ σαρκοειδές. Ὁ βρεγμένος σπόρος μὲ νερὸν θαλάσσιον γεννᾷ τοὺς ἐξαιρετωτέρους σῆρας. Πρὸς τούτοις σημειωτέον, ὅτι πρέπει νὰ προφυλάξωμεν τοὺς σῆρας παντοίῳ τρόπῳ ἀπὸ τῶν μειῶν καὶ τῶν κωνώπων.

Σημείωσις α.

Τὸ χαρτίον, ἐπὶ τοῦ ὁποίου ἀποθέτουσιν οἱ σῆρες τὰ ὠΐδια, πρέπει νὰ κατασκευασθῇ ἀπὸ βαμβακίου ἢ ἀπὸ φλοιοῦ συκαμινέας. Οἱ Κινέζοι ἀποβάλλουσιν ἀπὸ τῶν σηροτροφείων πάντα τὰ κατασκευαζόμενα ἀπὸ καναβίου, χαρτίον καὶ ὅλα τὰ λοιπά.

Σημείωσις β.

Οἱ θέλοντες νὰ ἐκλεπισθῶσι γρήγορα τὰ ὠΐδια, ἐκτυλίττουσι συνεχῶς καὶ τυλίττουσι ταῦτα τὰ χαρτία καθὲν χωριστά. Οἱ δὲ θέλοντες νὰ βραδύνωσι τὴν ἐκλέπισιν, τὰ ἐκτυλίττουσιν ἀργότερα, καὶ τὰ τυλίττουσι σφικτότερα, μὴ ἀφίνοντες διάστασιν εἰς τὸ κέντρον τοῦ τυλίγματος.

§ 28. Ὁ κακῶς διαφυλαχθεὶς σπόρος, περνῶν ἀμέσως ἀπὸ ψύχρας εἰς ζέστην ὑπερβολικὴν, διατίθεται ὀλεθρίως. Τότε οἱ σῆρες γεννῶνται κίτρινοι, καὶ οἱ τοιοῦτοι δὲν ἀξίζουσι τὸν κόπον τοῦ νὰ τρέφωνται. Οἱ ἐκλεπιζόμενοι σῆρες τὴν πρώτην καὶ τὴν τελευταίαν ἡμέραν ὡσάυτως δὲν πρέπει νὰ τρέφωνται.

Ὅτε οἱ σῆρες δὲν ἐκλεπίζονται, καὶ δὲν ἀλλάζουσι τὸ χρῶμα των ὅλοι εἰς τὸν ἴδιον καιρόν· καὶ ἐὰν δὲν ἐξυπνῶσι συγχρόνως ἀπὸ τοῦ πρώτου ὕπνου αὐτῶν· τοῦτο προέρχεται, ἐπειδὴ δὲν ἐφυλάχθησαν καλῶς οἱ δοθέντες κανόνες διὰ τὴν φύλαξιν τοῦ σπόρου.

Θρέψις τῶν σηρῶν.

§ 29. 1° Ὅτε οἱ σῆρες εἰσὶ χρώματος ἄσπρου λαμπεροῦ, θρέψε τοὺς μετρίως.

2° Ὅτε εἰσὶ χρώματος κυανοῦ λαμπεροῦ, θρέψε τους ἀφθόνως.

3° Ὅτε τὸ δέρμα των ρυτιδοῦται, πεινῶσι (1).

4° Ὅτε εἰσὶ χρώματος κιτρίνου λαμπεροῦ, ὀλιγόστευσον τὴν τροφήν των κατ' ὀλίγον· Διότι μέλλουσι νὰ ἀλλάξωσι τὸ δέρμα.

---

(1) Οἱ δὲ Εὐρωπαῖοι λέγουσιν, ὅτι τοῦτο προμηνύει ὅτι οἱ σῆρες μέλλουσι να ἀλλάξωσι τό δέρμα αὐτῶν.

Σημείωσις α.

Ὅταν τοῖς δίδῃς τροφὴν, σήκωσον τὰ παραπετάσματα, καὶ καταίβασέ τα εὐθὺς ἀφ' οὗ φάγωσι· δίοτι τὸ φῶς τοῖς δίδει ὄρεξιν. Εὐθὺς ἀφ' οὗ οἱ σῆρες τοῦ φθινοπώρου τελειώσωσι τὰ φύλλα, πρέπει νὰ τοῖς δώσῃς ἄλλα· δίοτι ἄλλως ἀῤῥωστοῦσι·

Σημείωσις β.

Τινὲς τῶν σηρῶν ἀποδερματίζονται τρεῖς φορὰς καὶ ἄλλοι τέσσαρας. Ὅτε ἀρχίζουσι νὰ φάγωσι μετὰ τὸν ἀποδερματισμὸν ἤτοι τὸν ὕπνον, διασκόρπισον σιγανὰ τὰ φύλλα ἐπάνω των. Διότι ὅταν τὰ ρίπτωσιν ἐπάνω, οὗτοι δοκιμάζουσι ταραχήν τινα, ἡ ὁποία κόπτει τὴν ὄρεξίν των.

§ 30. Περὶ τὰ τέλη τοῦ φθινοπώρου, πρὶν νὰ κιτρινίσωσι τὰ φύλλα, σύναξε μεγάλην ποσότητα, ξήραινέ τα καὶ σύντριψον αὐτὰ σχεδὸν εἰς κονιορτόν. Ἔπειτα φύλαξέ τα εἰς τόπον ζεσταινόμενον, ἀλλ' ἀκάπνιστον· τὴν ἐρχομένην ἄνοιξιν θέλουσι χρησιμεύσει πρὸς τροφὴν τῶν σηρῶν μετὰ τὰς ἀποδερματώσεις.

Σημείωσις.

Ὅμως εἰς τὴν Εὐρώπην δὲν ηὗραν κἀνὲν ὄφελος ἐκ τούτου.

§ 31. Τὴν 8ην ἡμέραν τοῦ ἰαννουαρίου ἐμβρέχουσιν εἰς νερὸν πρόσφατον πισὸν (de petits pois),

ἔπειτα τὸν ἐξαπλόνουσιν ἐπάνω πλεκτῶν εἰς στρώματα οὐχὶ βαθέα, καὶ τὸν στεγνόνουσιν εἰς τὸν ἥλιον. Πρὸς τούτοις πλύνουσιν εἰς καθαρὸν νερὸν ῥίζιον ἐκφλουδισμένον καὶ τὸ στεγνόνουσι. Ταῦτα πρέπει νὰ τὰ φυλάξωσιν εἰς τόπον σκιερὸν, τὸ ἐξ αὐτων ἀλεύριον χρησιμεύσει διὰ νὰ θρέψωσι τοὺς σῆρας μετὰ τὴν ὑστερινὴν ἀποδερμάτωσιν. Ἐπὶ τούτῳ τὸ διαχύνουσιν ἐξίσου ἐπάνω τῶν φύλλων, τὰ ὁποῖα τοῖς δίδουσι.

Σημείωσις.

Οὐδὲ αὕτη ἡ δοκιμὴ ἐπέτυχεν εἰς τὴν Εὐρώπην.

§ 32. Ὅτε οἱ σῆρες γηράσκουσιν εἰς 25 ἡμέρας, ἓν πλεκτὸν ἐμπορεῖ νὰ δώσῃ 25 οὐγγίας μετάξης. Ὅτε δὲ γηράσκουσιν εἰς 28 ἡμέρας, δίδει μόνον 20 οὐγγίας· καὶ ὅτε γηράσκουσιν εἰς 30 ἢ 40, ουδὲν δίδει ὑπὲρ τὰς 10 οὐγγίας.

§ 33. Εὐθὺς ἀφ' οὗ δώσωσι νὰ φάγωσι, πρέπει νὰ περιέλθωσιν ὅλα τὰ πλεκτὰ, ἵνα ἰδῶσιν, ἐὰν τὰ φύλλα ἐμοιράσθησαν ἐξίσου. Ἐὰν ὁ καιρὸς ἦ συννεφιασμένος καὶ βροχερὸς, καὶ ἐὰν ὁ ἔξω ἀὴρ ἦ ψυχρὸς, πρὸ τοῦ νὰ δώσωσι φύλλα ἐπαίρνουσι κλαδία ξηρὰ συκαμινέας, ἢ μίαν χερίαν ἀχύρων ῥιζίου χωρὶς φύλλων, τὰ ἀνάπτουσι καὶ περιφέρουσιν αὐτὴν τὴν φλόγα τριγύρω καὶ ἐπάνω τῶν πλεκτῶν, ἵνα διασκεδάσωσι τὴν ψύχραν καὶ τὴν ὑγρότητα, αἱ ὁποῖαι κάμνουν νὰ αἱμωδιάσωσιν οἱ σῆρες, καὶ ἔπειτα τοῖς

δίδουσι τροφὴν, τοιουτοτρόπως δεν ἀῤῥωστοῦσι. Μετὰ δὲ τὸν ὕπνον δὲν τοῖς δίδουσι νὰ φάγωσι, παρὰ ὅταν ὅλοι ἐξυπνήσωσιν. Ἐὰν τοῖς δώσωσι φύλλα εὐθὺς, ὅταν ἐξυπνήσωσιν, ὀκτὼ ἢ ἐννέα δέκατα αὐτῶν δὲν ἠμποροῦσι νὰ φθάσωσι συγχρόνως εἰς τὸ γῆρας των, καὶ πρὸς τούτοις πολλοὶ ψοφοῦσι.

Σημείωσις.

Διάδωσον τὰ φύλλα εἰς στρώματα οὐχὶ βαθέα· διότι ἐὰν τοῖς δώσῃς παράπολλα, τρώγουσι χωρὶς ὀρέξεως καὶ ἀῤῥωστοῦσι. Ἡ τροφὴ τοὺς ἐνδυναμόνει καὶ τοὺς ζωογονεῖ, πρέπει λοιπὸν νὰ προσέχωμεν πολὺ, διὰ νὰ ἔχῃ ὅλας τὰς καλὰς ποιότητας. Δυσαρέσκονται καθ' ὑπερβολὴν εἰς τὰ βρεγμένα φύλλα ὑπὸ τῆς βροχῆς ἢ τῆς δρόσου· ἐὰν φάγωσιν οἱ περισσότεροι ἀῤῥωστοῦσι.

§ 34. Ὅταν βάζωσι τοὺς σῆρας ἐπάνω τῶν πλεκτῶν, πρέπει νὰ τοὺς θέσωσι μακρὰν ἕνα τοῦ ἄλλου ἓν δάκτυλον. Τότε ἐπαίρνουσι τὸν φυλαχθέντα πράσινον πισὸν τὸν ἰαννουάριον μῆνα, καὶ τὸν βάζουσιν εἰς τὸ νερὸν ἕως νὰ βλαστήσῃ, καὶ ἔπειτα τὸν ξηραίνουσιν εἰς τὸν ἥλιον, καὶ τὸν κάμνουσιν ἀλεύριον, Κάμνουσι τὸ ἴδιον μὲ τὸ φυλαγμένον ρίζιον τὸν ἰαννουάριον, ἀλέθοντές το, ἀφ' οὗ τὸ βράσωσι μὲ τὸν ἀτμόν. Εἰς τὴν τετάρτην τροφὴν διαχύνουσιν ἐξίσου τοῦτο τὸ ἀλεύριον ἐπάνω τῶν φύλλων, τὸ ὁποῖον δροσίζει τοὺς σῆρας, καὶ διασκεδάζει

εἰς τὸν ἥλιον, ὥστε νὰ ἔχωσι καλὴν ὀσμὴν· διότι ἀφρωστοῦσιν οἱ σῆρες.

§ 40. Ὁ ἐπιμελούμενος τοὺς σῆρας πρέπει νὰ φορῇ ἓν μόνον φοῦχον, καὶ νὰ διατάξῃ τὴν θερμοκρασίαν τοῦ ἐργοχειρείου κατὰ τὴν αἴσθησιν τῆς ζέστης ἢ τῆς ψύχρας, τὴν ὁποίαν ἤθελε δοκιμάσει, αὐξάνων ἢ ὀλιγοστεύων τὴν φωτίαν· ὅμως ἡ χρῆσις τῶν θερμομέτρων ἐστὶν ὠφελιμωτέρα. Ὅτε δὲ ὅλοι οἱ σῆρες ἀπεκοιμήθησαν, καὶ ὁ οὐρανὸς γαληνιάζει ὢν λαμπρὸς, ἀνάμεσον 10 ὡρῶν τὸ ταχὺ καὶ δύο μετὰ τὸ μεσημέριον, ἂς σηκώσωσι τὰ παραπετάσματα εἰς τὸ μέρος τὸ ἐναντίον τῷ ἀνέμῳ, διὰ νὰ εἰσάξωσιν ἀέρα καὶ φῶς.

Σημείωσις.

Οἱ χωριανοὶ λέγουσιν, ὅτι ὁ ἀπόπατος τῶν σηρῶν, ὢν ξηρὸς καὶ διασκορπισμένος, σημαίνει ὅτι ὑγιαίνουσιν. Ὅταν δὲ σχηματίζῃ πλάκας ὑγρὰς χρώματος ἀσπροῦ καὶ λαμπεροῦ, τότε οἱ σῆρες ἀσθενοῦσι, καὶ πρέπει παρευθὺς νὰ ἀλλάξωμεν τὰ πλακτά.

Περὶ Κουκουλίων.

§ 41. Τὰ μακρουλὰ, λαμπερὰ καὶ ἄσπρα κουκούλια δίδουσι μετάξιον λεπτότατον. Τὰ μεγάλα, ἀμαυρὰ χρώματος γαλαζίου, ὡς τὸ κρομμύδιον, δίδουσι μετάξιον χονδροειδές. Τὰ δὲ λεπτὰ καὶ συνθέτου χρώματος δίδουσι μετάξιον κοῦφο καὶ χο-

λερωμένων καὶ ἀκαθάρτων εἰς τὸ σηροτροφεῖον·
8° οὐδεμίαν ἀπαστρίαν καὶ ἀκαθαρσίαν πλησίον αὐτοῦ.

§ 37. Ἐὰν, ὁπόταν οἱ ἀργοῦντες σῆρες κοιμῶνται, ἀναβάλλῃς τὴν τροφὴν ἐκείνων, οἱ ὁποῖοι ἐξύπνησαν· οὗτοι θέλουσιν ἀδυνατήσει, καὶ πολλοὶ ἐξ αὐτων θέλουσιν ἀῤῥωστήσει ἐκ τῆς πείνας καὶ ἀδυναμίας. Ἀλλ' ἰδὲ περὶ τούτου καὶ τὰ προγραφθέντα.

§ 38. Οἱ σῆρες ἐκλεπιζόμενοί εἰσι μαῦροι, καὶ πρέπει τότε νὰ αὐξήσωσι κατ' ὀλίγον τὴν τροφήν των. Μετὰ δὲ τρεῖς ἡμέρας γίνονται βαθμηδὸν ἄσπροι, καὶ ἡ ὄρεξίς των αὐξάνει. Τότε τὰ φύλλα πρέπει νὰ κοπῶσιν οὐχὶ τόσον λεπτά. Ὅταν δὲ γίνωνται γαλάζιοι, ἔχουσι τὴν μεγαλητέραν ὄρεξιν. Ὅτε πάλιν ἀσπρίζουσι, ἀρχίζουσι νὰ χάσωσι τὴν ὄρεξιν. Γενόμενοι δὲ κίτρινοι ἔχουσιν ὀλιγωτέραν ὄρεξιν, καὶ πρέπει νὰ ὀλιγοστεύσωσιν ἀκόμη περισσότερον τὰ φύλλα. Κιτρινίζοντες δὲ παντελῶς πάυουσι τοῦ νὰ φάγωσι. Ὅτε δὲ ἐξυπνοῦσι, πάλιν περνοῦσιν ἀπὸ τοῦ κιτρίνου χρώματος εἰς τὸ ἄσπρον, ἀπὸ τοῦ ἄσπρου εἰς τὸ γαλάζιον, ἀπὸ τούτου δὲ πάλιν εἰς τὸ ἄσπρον, καὶ ἀπὸ τούτου εἰς τὸ κίτρινον. Μετὰ πάντα ὕπνον δοκιμάζουσι ταύτας τὰς ἀλλοιώσεις.

§ 39. Τὰ φύλλα δὲν πρέπει νὰ βρέχωνται ὑπὸ τῆς δρόσου, οὔτε νὰ στεγνώσωσιν εἰς τὸν ἄνεμον ἢ

εἰς τὸν ἥλιον, ὥστε νὰ ἔχωσι κάποιαν ὁρμήν· διότι ἀρρωστοῦσιν οἱ σῆρες.

§ 40. Ὁ ἐπιμελούμενος τοὺς σῆρας πρέπει νὰ φορῇ ἓν μόνον ροῦχον, καὶ νὰ διατάξῃ τὴν θερμοκρασίαν τοῦ ἐργοχειρείου κατὰ τὴν αἴσθησιν τῆς ζέστης ἢ τῆς ψύχρας, τὴν ὁποίαν ἤθελε δοκιμάσει, αὐξάνων ἢ ὀλιγοστεύων τὴν φωτίαν· ὅμως ἡ χρῆσις τῶν θερμομέτρων ἐστὶν ὠφελιμωτέρα. Ὅτε δὲ ὅλοι οἱ σῆρες ἀπεκοιμήθησαν, καὶ ὁ οὐρανὸς γαληνιάζει ὢν λαμπρός, ἀνάμεσον 10 ὡρῶν τὸ ταχὺ καὶ δύο μετὰ τὸ μεσημέριον, ἄς σηκώσωσι τὰ παραπετάσματα εἰς τὸ μέρος τὸ ἐναντίον τῷ ἀνέμῳ, διὰ νὰ εἰσάξωσιν ἀέρα καὶ φῶς.

Σημείωσις.

Οἱ χωριανοὶ λέγουσιν, ὅτι ὁ ἀπόπατος τῶν σηρῶν, ὢν ξηρὸς καὶ διασκορπισμένος, σημαίνει ὅτι ὑγιαίνουσιν. Ὅταν δὲ σχηματίζῃ πλάκας ὑγρὰς χρώματος ἄσπρου καὶ λαμπεροῦ, τότε οἱ σῆρες ἀσθενοῦσι, καὶ πρέπει παρευθὺς νὰ ἀλλάξωμεν τὰ πλεκτά.

Περὶ Κουκουλίων.

§ 41. Τὰ μακρουλά, λαμπερὰ καὶ ἄσπρα κουκούλια δίδουσι μετάξιον λεπτότατον. Τὰ μεγάλα, ἀμαυρὰ χρώματος γαλαζίου, ὡς τὸ κρομμύδιον, δίδουσι μετάξιον χονδροειδές. Τὰ δὲ λεπτὰ καὶ συνθέτου χρώματος δίδουσι μετάξιον κοῦφον καὶ χο-

δρόν. Μὴν ἀφίνῃς τὰ κουκούλια πολὺν καιρὸν ἐκτεθειμένα εἰς τὰς ἀκτῖνας τοῦ ἡλίου· διότι τὸ μετάξιον καίεται καὶ δύσκολα τυλιγιάζεται. Τὸ αὐτὸ συμβαίνει, καὶ ὅτε καίουσι μυρωδικὰ εἰς τὸν θάλαμον, ὅπου εὑρίσκονται τὰ κουκούλια.

Σημείωσις.

Ὅτε ἔχουσι μεγάλην ποσότητα κουκουλίων, καὶ δὲν ἠμποροῦσι νὰ τὰ τυλιγιάσωσιν εὐθὺς, τὰ φυλάττουσιν ὑπὸ στρώματα ἅλατος· διότι τότε οἱ σῆρες δὲν ἠμποροῦσι νὰ ἐκδῶσι.

Ἀναπλήρωμα εἰς τὸ περὶ σηρῶν βιβλίον τῶν Κινέζων.

§ 1. Ὁ σὴρ ὠοτοκεῖ ἕως διακοσίων ὠϊδίων.

§ 2. Δύνανται νὰ ἀσπρίσωσι τὸ κίτρινον μετάξιον, πλύνοντές το καὶ ἐμβρέχοντές το εἰς τὸ εὑρισκόμενον πάχος εἰς τὴν μέσην τῶν νεφρῶν τοῦ γουρουνίου. Τοῦτο τὸ μετάξιον δὲν δέχεται μόνον δύο χρώματα, ἀσπροπράσινον ὡς τὸ τοῦ ἀπιδίου ἢ τὸ τοῦ ἀμυγδάλου, καὶ τὸ χρῶμα τοῦ ἄνθους τῆς ῥοδακηνίας. Ὁ Κ. Δαρσὲ ἐξεχρωμάτισεν οὕτως κουκούλια κίτρινα μὲ πάχος γουρουνίου.

διαμένει πολὺν καιρὸν χωρὶς νὰ κόπῃ. Ὅταν δὲ τυλιγιάζωσι τὸ μετάξιον, θέτουσιν εἰς ἀπόστημα 5 ἢ 6 δακτύλων ἀπὸ τοῦ τυλιγαδίου δύο μικροὺς θερμαντῆρας, περιέχοντας ἕκαστον 4 ἢ 5 οὐγγίας καρβούνων ἀναμμένων. Ἡ κίνησις τοῦ τρόχου φυσᾷ τὴν φωτίαν, καὶ στεγνόνει γρήγορα τὸ τυλιγιασμένον νῆμα. Ὅτε ὁ καιρὸς ὑπάρχει καθαρὸς καὶ λαμπερός, καὶ περιέρχεται πολὺς ἀὴρ εἰς τὸ ἐργογειρεῖον, δὲν ἔχουσι χρείαν φωτίας. Ἐὰν τὸ νῆμα τοιουτοτρόπως στεγνόνει, ἀναμφίβολόν ἐστιν, ὅτι τὰ νήματα τοῦ σταμένου δὲν θέλουσι κοπῇ, ὅταν θέλωσιν ὑφαίνει.

Ὑπόμνημα τοῦ Κ. Ινκαρβίλλου περὶ ἀγρίων σηρῶν.

§ 1. Πλίνιος ὁ φυσικὸς λέγει, ὅτι οἱ κάτοικοι τῆς νήσου Κῶ ἐπορίζοντο τὴν μετάξην αὐτῶν ἀπὸ τῶν καμπῶν τῆς κυπαρίσσου, τῆς τερεβίνθου, τῆς μελίας καὶ τῆς βαλανιδίας... τὰ κουκούλια τῶν ἀγρίων σηρῶν εἰσὶ συνήθως μεγάλα ὡς τὰ αὐγὰ τῶν ὀρνίτων.

§ 2. Οἱ ἄγριοι σῆρες ἀποδερματοῦνται τέσσα-

εἰς τοὺς σῆρας, τὰ μετάξιον αὐτῶν θέλει θαλίζει καὶ λάμψει.

§ 7. Ὅταν ὁ σὴρ μέλλῃ νὰ ἀῤῥωστάσῃ, τὸ ἐπάνω τῆς κεφαλῆς του γίνεται λαμπερὸν, τὸ δὲ σῶμά του ὅλου κιτρινίζει, καὶ ἡ μὲν κεφαλή του μεγαλόνει, ἡ δὲ οὐρά του λεπτύνεται. Πρὸς τούτοις ἐὰν εἰς τὸν καιρὸν, ὅτε ὅλοι ἀποδερματοῦνται, τινὲς αὐτῶν περιπλανῶνται καὶ δὲν ἀποκοιμῶνται, ἢ ἐὰν τρώγωσιν ὀλίγον, ὅτε οἱ ἄλλοι τρώγουσι μὲ ὄρεξιν, ὅλα ταῦτα σημαίνουσιν ὅτι ἀσθενοῦσι. Πρέπει λοιπὸν νὰ τοὺς ἐπάρωσιν εὐθὺς, διὰ νὰ μὴ διαδώσωσι τὴν ἀσθένειαν εἰς τοὺς ἄλλους.

§ 8. Ὅτε ὁ σὴρ μέλλει νὰ ἀναίβῃ διὰ νὰ φωλεάσῃ, τὰ δύο βαλανίδια ὑποκάτω τοῦ λαιμοῦ εἰσὶ καθαρὰ καὶ διαφανῆ. Ὅτε γίνεται μαβῆς, τοῦτο σημαίνει ὅτι μέλλει νὰ ἀναίβῃ. Ὅτε εἰσὶν ἔτι νέοι ἓν δέκατον τοῦ προσήκοντος καιροῦ, ὅταν τοὺς βάλλωσιν ὑπὸ τὴν καλύβαν, κάμνουσιν ὀλίγον μετάξιον. Ἐὰν δὲ ὦσιν ἓν δέκατον περασμένοι, καὶ ἀρχίσωσι νὰ ῥίψωσι νήματα μετάξης, τότε τὰ κουκούλια γίνονται πολλὰ λεπτά. Οἱ ἔχοντες σηροτρόφοι τὸ ὄμμα ἐντελῶς ἐξησκημένον δὲν ἀπατῶνται εἰς τὸν ἁρμόδιον καιρὸν τῆς ἀναβάσεως οὐδενὸς σηρός.

§ 9. Ὅτε οἱ σῆρες ῥίπτουσι τὴν μετάξην, αὕτη στεγνόνει καὶ σκληρύνεται εὐθὺς, ἐὰν τότε αὐξάνωσι τὴν ζέστην· πρὸς τούτοις ἐγδυναμοῦται καὶ

Ἡ τέχνη τῆς σηροτροφίας ὑπὸ τοῦ Κόμητος Δανδόλου.

Πρὸς τοὺς ἐφημερίους καὶ τοὺς κτηματίας.

§ 1. Οἱ σηροτρόφοι ὁμιλοῦσιν ἀκαταπαύστως περὶ ἀσθενειῶν τῶν σηρῶν, αἱ ὁποῖαι τοῖς προξενοῦσι μεγάλας ζημίας. Ἐγὼ δὲ ἀποδείχνω ὅτι ἄυται δὲν προέρχονται εἰ μὴ ἀπὸ τοῦ κακοῦ τρόπου τῆς ἀνατροφῆς· ὥστε ποτὲ δὲν θέλουσι φανῆ, ἐὰν ἀκολουθήσωσιν ἀυτοὶ τὴν μέθοδόν μου.

§ 2. Δὲν εὑρίσκεται κἀνὲν προϊὸν, δὲν ὑφίσταται καμμία διομηχανία, κτλ., τὰ ὁποῖα νὰ φέρωσι περισσότερον κέρδος παρὰ ἡ σηροτροφία καὶ εἰς τοὺς κτηματίας, καὶ εἰς τοὺς ἐργάτας. Τόσον τὸ γένος, ὅσον καὶ οἱ ἰδιῶται ἠμποροῦσι νὰ ἀυξήσωσι καθ' ἕκαστον χρόνον τὴν περιουσίαν των διὰ τῶν εὐκόλων μέσων, τὰ ὁποῖα ἐνταῦθα φανερόνω.

§ 3. Αἱ κάμπαι γενικῶς ἔχουσι τὸ σῶμα σχηματισμένον ὑπὸ δώδεκα κύκλων ὑμενωδῶν, οἱ ὁποῖοι, ὅταν κινῆται τὸ ζωΰφιον, πλησιάζουσιν ἢ ἀπομακρύνονται ἀμοιβαίως. Ἔχουσι κεφαλὴν λεπιδωτὴν ἀπὸ ὕλης ἀναλόγου μὲ τὸ κέρας, καὶ ἔχουσαν δύο σιαγόνας εἰς σχῆμα πριονίου, αἱ ὁποῖαι κινοῦνται παρ-

ρας φοράς, καὶ καθεὶς τῶν ἀποδερματισμῶν ἀφίσταται σχεδὸν τέσσαρας ἡμέρας ἀπὸ τοῦ προηγουμένου. Τὴν τρίτην ἡμέραν τρώγουσιν ὀλίγον· τὴν δὲ τετάρτην μετὰ τὴν ἀποδερμάτωσιν ἔχουσι μεγίστην ὄρεξιν. Αἱ σφῆκες, οἱ σέρφοι, οἱ μύρμηκες, οἱ κόρακες καὶ ὅλα τὰ μικρὰ πτηνὰ, τοὺς γυρεύουσι καὶ τοὺς κατατρώγουσι.

§ 3. Οἱ ἄγριοι σῆρες γίνονται δύο φορὰς μεγαλήτεροι ἀπὸ τοὺς ἄλλους, ὄντες ἀσπροπράσινοι καὶ κοντόχνοες, καὶ ἔχοντες ἓξ φύματα ἐπάνω παντὸς κύκλου ἤτοι δακτυλίου. Τὸ δὲ χνοῦδι αὐτῶν τῶν φυματίων ἐστὶν ἐπιφορτισμένον μὲ ἓν εἶδος ἄσπρης κόνεως. Εἰσὶ δὲ κάμπαι τῆς α΄ κλάσεως κατὰ τὸ σύστημα τοῦ Ρεωμούρου· συνήθως μετὰ 18 ἢ 19 ἡμέρας χάνουσι τὴν ὄρεξιν, καὶ ἀναβαίνουσι διὰ νὰ κάμωσι τὰ κουκούλια, ὅπου μένουσιν ἕως τοῦ ἐρχομένου χρόνου. Τὰ ὑφάσματα ἐκ τῆς μετάξης αὐτῶν πλύνονται ἀβλαβῶς, ὡς τὸ πανίον. Διὰ νὰ τοὺς προφυλάξωσιν ἀπὸ τῶν ἐχθρῶν αὐτῶν, βάζουσιν ἐπάνω τῶν κλάδων τοῦ δένδρου ἓν εἶδος δικτύου ἢ πλέγματος πολλὰ πυκνοῦ, καὶ σκάπτουσι τριγύρω τῆς ῥίζης αὐλάκιον γεμάτον νεροῦ, διὰ νὰ μὴν ἐμπορέσωσι τὰ ζωΰφια νὰ ἀναβῶσιν εἰς τὰ δένδρα.

κάμπας τῶν λαχάνων πιάνουσι τὴν νύκτα φωτίζοντες.

§ 7. Οἱ σῆρες ἐφέρθησαν ἀπὸ Περσίας εἰς τὴν νῆσον Κῶ ὑπό τινος καλογήρου Ελληνος. Ὁ δὲ Αὐτοκράτωρ Ἰουστινιανὸς εἰς τὸν ἕκτον αἰῶνα τοὺς διέδωσεν εἰς τὸν λαὸν πρὸς ὄφελος πάντων.

§ 8. Αἱ δοκιμαὶ, τὰς ὁποίας ἔκαμα διὰ νὰ σηροτροφήσω δύο φορὰς τὸν χρόνον, μοὶ ἀπέδειξαν, ὅτι αὕτη ἡ ἐπιχείρησις δὲν ἔχει ἄλλο ἀποτέλεσμα εἰς τὰ κλίματα ἡμῶν; εἰμὴ νὰ διαφθείρωσι καὶ τοὺς σῆρας καὶ τὰς συκαμινέας.

§ 9. Εἰς τὴν Περσίαν δίδουσιν εἰς τοὺς σῆρας τοὺς κλάδους τῆς συκαμινέας. Τοιουτοτρόπως τὰ φύλλα δὲν μαραίνονται γρήγορα, καὶ οἱ σῆρες τὰ τρώγουσιν ὁλοκλήρως, ὥστε τί ποτε δὲν χάνεται.

§ 10. Ὁ σὴρ δὲν περιπλανᾶται παρὰ ἀφ' οὗ ἐκλεπισθῇ, ἕως νὰ εὕρῃ φύλλα. Δεύτερον, ὅταν μέλλῃ νὰ ἀναίβῃ διὰ νὰ κάμῃ κουκούλιον· καὶ τρίτον ὅταν ἀῤῥωστῇ. Ζῇ δὲ περίπου ἑξήντα ἡμέρας. Ἡ μεγάλη ζέστη βραχύνει τὴν σηροτροφίαν, ἀλλὰ γίνεται ὀλέθριος, ἐὰν δὲν ἔχωσι μεγάλην προσοχὴν, φυλάττοντες ἀκριβῶς τοὺς δοθέντας κανόνας.

Περὶ τῆς τροφῆς, τῆς γεννήσεως καὶ τῆς ἀνατροφῆς τῶν σηρῶν.

§ 11. Ἡ ἄσπρη συκαμινέα μετεφέρθη εἰς τὴν Ἰταλίαν ἀπὸ τῆς Ἑλλάδος· ἔχει δὲ τρεῖς ὑπεροχὰς

αλλήλως τῷ ὁρίζοντι. Ὑπὸ δὲ τὰς σιαγόνας κεῖται ἡ τρύπα, διὰ τῆς ὁποίας οἱ σῆρες ἐχχύνουσι τὴν μετάξην. Δὲν ἔχουσι ποτὲ αἱ κάμπαι ὀλιγώτερον τῶν ὀκτὼ ποδῶν, οὐδὲ ὑπὲρ τοὺς δεκαέξ, ὡς οἱ σῆρες. Ἀναπνέουσι δὲ διὰ δεκαοκτὼ τρυπῶν, αἱ ὁποῖαι κεῖνται ἐπὶ τῶν δύο πλαγίων τοῦ σώματος, καὶ ὀνομάζονται στίγματα.

§ 4. Ἐπαριθμοῦνται 13 εἴδη σηρῶν· α΄ οἱ ἀποκοιμούμενοι τρεῖς φοράς, καὶ γεννώμενοι μίαν φοράν· β΄ οἱ ἀποκοιμούμενοι τέσσαρας φοράς, καὶ γεννώμενοι δύο φορὰς τὸν χρόνον· γ΄ οἱ μαῦροι· δ΄ οἱ τεφρώδεις· ε΄ οἱ ἐργαζόμενοι ὁμοῦ δύο ἢ τρεῖς εἰς ἓν κουκούλιον, κτλ.

§ 5. Ἡ ἀποδερματουμένη κάμπη ἐστὶν ὠχρά, καὶ τὸ νέον της δέρμα πολλὰ ῥυτιδωμένον, τὸ δὲ παλαιὸν ἐστι ξηρόν, καὶ πολὺ τεντωμένον, ὥστε εὐκόλως τὰς διαστέλλουσιν. Ὅταν μέρος τοῦ δέρματος μένει ἐπάνω τῆς κάμπης, αὐτὴ ψοφᾷ, μὴ δυναμένου νὰ ἀποσπασθῇ.

§ 6. Ὅταν ὦσι πολλαὶ κάμπαι ἐπὶ τῶν δένδρων, πρέπει νὰ κάψωσι βρεγμένα ἄχυρα εἰς ἓν ἀγγεῖον σιδηρένιον ἢ χάλκινον μὲ μακρὸν χερούλι, βάζοντες καὶ ὀλίγον θειάφιον· καὶ νὰ καπνίσωσι πλησιάζοντές το ἕως τοῦ ἐπάνω μέρους τοῦ δένδρου, καὶ τινάζοντες τὸ δένδρον ἵνα πέσωσιν αἱ κάμπαι, τὰς ὁποίας συνάζοντες πρέπει νὰ τὰς κάψωσι. Τὰς δὲ

κατά τι ὀλιγώτερον θρεπτικά. Μετὰ ταῦτα τάττεται τὸ ἀρκετὰ μεγάλον φύλλον, χονδρὸν καὶ βαθέως πράσινον.

Τὸ καλήτερον φύλλον ἐστὶ τὸ ὀνομαζόμενον διπλοῦν, ὄν μικρὸν, ὀλίγον χυλῶδες, βαθὺ πράσινον, ὑαλιστερὸν καὶ περιέχον ὀλιγώτερον νερόν.

§ 14. Ἡ δεκαετὴς ἄγριος συκαμινέα, ἔχουσα μεγάλα φύλλα, πολλὰ ὀλίγον διακεκομμένα, κάμνει περισσότερα φύλλα παρὰ πέντε συκαμινέαι ταυτόχρονοι μὲ φύλλα πολὺ διακεκομμένα. Πρὸς τούτοις ἡ παλαιὰ συκαμινέα φύει καλήτερα φύλλα παρὰ ἡ νέα, καὶ ὅσον παλαίονει, τὰ φύλλα καλητερεύουσι.

Τὸ φύλλον τῆς ἀγρίας συκαμινέας περιέχει πολὺ περισσοτέραν ὕλην θρεπτικὴν καὶ μεταξοποιὸν παρὰ τὰ ἄλλα.

Τὸ χειρότερον φύλλον καὶ πάντοτε ὀλέθριον ἐστὶ τὸ σκεπασμένον ἀπὸ μάννης (manne). Ἐὰν τὸ δώσωσιν εἰς τοὺς σῆρας δι' ἔλλειψιν φύλλων, πρέπει νὰ τὸ πλύνωσι καὶ νὰ τὸ σπογγίσωσι καλῶς.

Τὸ δὲ ἐρυσιβωμένον φύλλον δὲν βλάπτει τοὺς σῆρας, διότι δὲν τρώγουσι τὸ βεβλαμμένον μέρος.

§ 15. Τὰ σημεῖα τῆς ἐκλεπίσεως ἤτοι ἐξαποίξεως τῶν σηρῶν εἰσὶ ταῦτα· τὸ λευκόφαιον χρῶμα τῶν ὠϊδίων πλησιάζει κατ' ὀλίγον εἰς τὸ γαλάζιον ἐν τῇ θερμάστρᾳ, ἔπειτα εἰς τὸ ἰοειδές. Μετὰ τὸ ὁποῖον γίνεται πάλιν λευκόφαιον, ὡς ἡ στάκτη;

ὡς πρὸς τὴν μαύρην· 1° φύει γρηγορώτερα τὰ φύλλα· 2° δίδει περισσότερα φύλλα εἰς ὀλιγώτερον καιρόν· 3° κάμνει τὸ καλήτερον μετάξιον διὰ τὰ ἐργοχειρεῖα.

§ 12. Τὸ φύλλον τῆς συκαμινέας περιέχει· α΄ τὸ στερεὸν παρέγχυμα, ἤτοι τὴν ἰνώδη οὐσίαν· β΄ τὴν χρωματίζουσαν ὕλην· γ΄ τὸ νερόν· δ΄ τὴν ζακχαρώδη ὕλην· ε΄ τὴν ῥητινώδη ὕλην. Ἐκ τούτων μόνον ἡ ζακχαρώδης ὕλη τρέφει καὶ μεγαλόνει τὸν σῆρα· ἡ δὲ ῥητινώδης ὕλη συνάζεται, ἐκκαθαρίζεται καὶ γεμίζει τὰ δύο δοχεῖα τῆς μετάξης τοῦ σηρός. Αἱ δὲ λοιπαὶ ὕλαι κυρίως δὲν χρησιμεύουσι πρὸς τροφὴν τοῦ σηρὸς ἐκτὸς τοῦ νεροῦ.

§ 13. Τὸ φύλλον τῆς μαύρης συκαμινέας κάμνει πολὺ μετάξιον, τοῦ ὁποίου τὸ νῆμα ἐστὶ μὲν δυνατόν, ἀλλὰ χονδροειδές. Τὸ δὲ φύλλον τῆς ἄσπρης συκαμινέας, φυτευμένης εἰς τόπον ὑψηλὸν, ἐκτεθειμένον εἰς ἄνεμον μὲν ψυχρὸν καὶ ξηρὸν, εἰς δὲ γαίας ἐλαφρὰς, δίδει ἐν γένει πολὺ μετάξιον δυνατὸν, πολλὰ καθαρὸν καὶ ὡραιοτάτης ποιότητος. Φυτευομένη δὲ εἰς μέρη ὑγρὰ, ἐπίπεδα, καὶ εἰς γαίας παχείας, δίδει ὀλιγώτερον μετάξιον, καὶ οὐχὶ τόσον καθαρὸν καὶ ὡραῖον. Πρὸ πάντων δὲ ὁ βαθμὸς τῆς ζέστης τοῦ χειροτεχνείου (atelier) ἔχει ἐπιῤῥοὴν εἰς τὴν λεπτότητα τῆς μετάξης.

Τὰ φύλλα τῆς πλατυφύλλου συκαμινέας εἰσὶ

τῶν ἑστιῶν ἐστὶν οὐχὶ τόσον τὸ νὰ ζεσταίνωσι; ὅσον τὸ νὰ βάλλωσιν εἰς κίνησιν καὶ νὰ καθαρίσωσι τὸν ἀέρα. Ἡ ζέστη τῆς θερμάστρας πρέπει ἵνα ᾖ 21 βαθμῶν, ἡ δὲ τοῦ χειροτεχνείου 19, τὴν ὁποίαν ἐμποροῦσι νὰ καταιβάσωσι βαθμηδὸν εἰς τὸν δέκατον ἕβδομον ἢ δέκατον ἕκτον βαθμὸν, οὐχὶ δὲ ὀλιγώτερον.

§ 19. Εὐκόλως ἐμποροῦσι νὰ χωρίσωσι ἓν τετράγωνον σηρῶν εἰς τέσσαρα, χώνοντες τὴν χεῖρα ὑποκάτω τῆς στιβάδος (litière), ἡ ὁποία βαστᾷ ἡνωμένους τοὺς σῆρας, καὶ διαπερῶντες τὰ δάκτυλα ὀλίγον εἰς τὴν μέσην τοῦ τετραγώνου, τότε τὸ ἥμισυ αὐτοῦ χωρίζεται, καὶ ὑποδιαιρεῖται, καθὼς θέλομεν.

§ 20. Διὰ νὰ μεταφέρωσι μακρὰν σῆρας, βάζουσιν εἰς μικρὰν θήκην διὰ μετάθεσιν φύλλα μὲ σῆρας, διατεθειμένα εἰς τρόπον, ὥστε νὰ ἀπέχωσι δύο δάκτυλα τὰ ἐπιτιθέμενα στρώματα. Ταύτην τὴν θήκην τὴν μεταφέρουσιν ὡς ἓν καλάθιον. Ἐμποροῦσι δὲ νὰ μεταχειρισθῶσι καὶ τὰ κοινὰ καλάθια, ἀλλὰ πρέπει ἵνα προσέχωσι·

α΄ Νὰ σκεπάσωσι καλὰ τριγύρω τὸ ἐσωτερικὸν τοῦ καλαθίου μὲ χαρτίον, διὰ νὰ μὴ κτυπᾷ ὁ ἄνεμος τοὺς σῆρας.

β΄ Νὰ χωρίσωσι τὰ διάφορα στρώματα μὲ ξυλάρια θεμένα παραλλήλως τῷ ὁρίζοντι, καὶ ἀπέχοντα τὸ ἓν τοῦ ἄλλου τέσσαρα δάκτυλα.

ἅπαντα κιτρινώδες, καὶ τέλος πάντων γίνεται χρώματος ἀσπρου σκοτεινοῦ. αὐταὶ δὲ αἱ μεταλλαγαὶ τῶν χρωμάτων ἔχουσί τινας ἐξαιρέσεις κατὰ τὸν τρόπον, τὸν ὁποῖον ἐμεταχειρίσθησαν, πλύνοντες τὸν σπόρον ἤτοι τὰ ὠίδια. Ὅτε γίνονται αὐτὰ ἀσπριδερὰ, ὁ σὴρ ἤδη ἐσχηματίσθη, καὶ δύναταί τις νὰ τὸν διαστέλλῃ διὰ τοῦ λεπτίου μὲ τὸ μικροσκόπιον.

§ 16. Ὅταν ἡ ζέστη ἀναβαίνῃ εἰς τὸν 19 βαθμὸν, ὠφελεῖ νὰ ἔχωσι δύο πινάκια, εἰς τὰ ὁποῖα χύνουσιν ἀρκετὸν νερὸν, διὰ νὰ σχηματίσωσιν ἐπιφάνειαν, ἔχουσαν διάμετρον περί που τεσσάρων δακτύλων. Τότε αἱ ἐκ τοῦ νεροῦ ἀναθυμιάσεις μετριάζουσι τὴν ξηρασίαν τῆς θερμάστρας, οὖσαν ἐναντίαν εἰς τὴν αὔξησιν τῶν σηρῶν.

Περὶ τοῦ χειροτεχνείου.

§ 17. Αἱ θῆκαι τοῦ σπόρου ἔχουσιν ἑκάστη ἴδιόν ἀριθμὸν, τὸν ὁποῖον πρέπει νὰ γράψωσιν ἐπάνω τῶν ἀνταποκρινομένων πλεκτῶν, ἐπὶ τῶν ὁποίων βάζουσι τοὺς ἐκ τούτου σῆρας.

§ 18. Τὸ χειροτεχνεῖον κατὰ τὸ μέγεθός του πρέπει νὰ ἔχῃ ἓν ἢ δύο θερμόμετρα, μίαν ἢ δύο ἑστίας (cheminées) εἰς τὰς γωνίας, ἕνα ἢ δύο φεγγίτας εἰς τὴν σκεπαστὴν (plafond), καὶ μίαν ἢ πολλὰς θύρας καὶ παράθυρα. Αἱ ἑστίαι διὰ νὰ ζεσταίνωσι τὸν θάλαμον καταναλίσκουσι δέκα φορὰς περισσότερα ξύλα παρὰ ἡ κάμινος. Τὸ πρώτιστον ὄφελος

ἡμέραν. Σφάλλουσι μεγάλως οἱ δίδοντες εἰς καθένα ἓν μέρος τῶν ἐκλεπισθέντων σηρῶν εἰς διαφόρους ἡμέρας.

§ 23. Τὰ καλήτερα ὠΐδια ζυγιάζουσιν 60 ἓν σπειρίον, καὶ τὰ κατωτέρας ποιότητος συνήθως ζυγιάζουσιν 70 ἓν σπειρίον. Πρὸς τούτοις 360 κουκούλια καλὰ ζυγιάζουσι 1 1/2 λίτραν (1). Μία δὲ οὐγγία σπόρου κάμνει 165 λίτρας κουκουλίων, καὶ ὅ τι λείπει ἐκ τούτων φανερόνει τὴν γενομένην φθορὰν τοῦ σπόρου ἢ τῶν σηρῶν.

§ 24. Ὅτε κάμνουσιν 110 ἢ 120 λίτρας κουκουλίων μὲ μίαν οὐγγίαν σπόρου, τότε κατηνάλωσαν περίπου 1650 λίτρας φύλλων. Ὅτε δὲ πορίζονται 55 ἕως 60 λίτρας, κατηνάλωσαν περίπου 1050 λίτρας, καὶ τὸ μετάξιον πρέπει νὰ γένῃ κατωτέρας ποιότητος.

Ἀνατροφὴ σηρῶν ἕως πέντε οὐγγιῶν σπόρου.

§ 25. Ἀναλόγως μὲ τὴν ἄυξησιν τῶν σηρῶν εἰς τὴν ε' ἡλικίαν, φανερόνονται κατ' ἀυτῶν τρεῖς ἐχθροί· ά ἡ ἀπίστευτος ποσότης τῶν ὑδατωδῶν ἀναθυμιάσεων ἔκ τε τῶν φύλλων καὶ τῆς διαπνοῆς τούτων τῶν ἐντόμων. β' αἱ βλαβεραὶ καὶ θανατηφόροι ἀποῤῥοαὶ, αἱ ὁποῖαι ἀναδίδουσιν ἐξ αὐτῶν, ἐκ τῆς

(1) Ἐδῶ νοοῦμεν τὴν λίτραν τῆς Γαλλίας, περιέχουσαν 16 οὐγγίας. Ἡ ἀναλογία ἐστὶν ἡ αὐτὴ μὲ πᾶν ἄλλο μέτρον.

γ' Να σκεπάσωσι καλῶς τὰ καλάθια μὲ πανία, διὰ νὰ τοὺς διαφυλάξωσιν ἀπὸ τῆς ψύχρας καὶ τοῦ ἡλίου.

δ' Ἵνα τοὺς μεταφέρωσιν ἀπὸ μεσημβρίας ἕως τριῶν ὡρῶν, ὅτε ὁ καιρός ἐστι ζεστότερος.

ε' Ἵνα δώσωσιν εἰς τοὺς σῆρας ὀλίγα φύλλα τρυφερὰ, καὶ πολὺ μικρὰ κομμένα, ἐὰν ἡ μεταφορὰ μέλλῃ νὰ γένῃ εἰς 2, 3 ἢ 4 ὡρῶν διάστημα.

§ 21. Ὡς ἐπὶ τὸ πλεῖστον ὁ σπόρος φθείρεται τὴν νύκτα. Διότι ἐκεῖνοι, οἱ ὁποῖοι τὸν ἐπιμελοῦνται, διὰ νὰ ἐμπορέσωσι νὰ κοιμηθῶσι, κάμνουσι φωτίαν περισσοτέραν τῆς ἁρμοζούσης, τὸ ὁποῖον βλάπτει καὶ φθείρει καὶ αὐτὰ τὰ ἔμβρυα.

Σημείωσις.

Ὁ σὴρ δὲν φοβᾶται τὴν θερμότητα, ἀλλὰ τὴν ἀιφνήδιον μεταλλαγήν. Ἐὰν ἤμεθα βιασμένοι νὰ ἐπιταχύνωμεν τοὺς σῆρας, ἐπειδὴ καὶ τὰ φύλλα ἤδη ἄυξησαν· πρέπει νὰ πράττωμεν τοῦτο βαθμηδὸν, εἰς τρόπον ὥστε μόλις νὰ αἰσθανθῶσι τὴν ἄυξησιν τῆς θερμότητος.

§ 22. Ὅτε θέλουσι νὰ δώσωσιν εἰς χωριανοὺς τοὺς σῆρας διὰ νὰ τοὺς ἀναθρέψωσι, πρέπει νὰ δώσωσι τοὺς πρωτογεννήτους εἰς ἐκείνους, οἱ ὁποῖοι ἔχουσι μεγαλήτερα φύλλα. Ἐὰν ἡ ἐξάνοιξις τῶν σηρῶν βαστᾷ τρεῖς ἡμέρας, δὲν βλάπτει τελείως. Ἀλλὰ καθεὶς ἂς λάβῃ σῆρας ἐκλεπισθέντας τὴν αὐτὴν

ἐξωτερικὸν ἀέρα, ὁ ὁποῖος ξηραίνεται περνῶν διὰ τῆς φλογός. ἡ δὲ κίνησις τοῦ ἀέρος ἐστὶ τοσούτῳ μεγαλητέρα, ὅσον καὶ ἡ φλόγα. Ἐὰν μεταχειρισθῶσι ξύλα, θέλουσιν ἐξοδεύσει περισσότερον, καὶ ἡ φωτία θέλει ἀργήσει καὶ ζεστάινει παράπολυ τὸ σηροτροφεῖον. Οἱ μὴ ἔχοντες πελεκούδια οὐδὲ ἄχυρα ξηρά, ἐμποροῦσι νὰ ματαχειρισθῶσι ξυλαράκια ξηρά.

§ 27. Ἓν ὑγρόμετρον θεμένον εἰς τὸν πλησίον θάλαμον ἢ ἔξω δείχνει τὴν στάσιν τῆς ἀτμοσφάιρας. Ὅτε ἐστὶν ὑγρά, φυσικὰ αὐξάνει τὴν ὑγρότητα τοῦ σηροτροφείου. πρέπει λοιπὸν νὰ ἀνάψωσι φλόγας συνεχέστερον, ἀλλὰ νὰ μὴ κάμωσι μεγάλας φωτίας, διὰ νὰ μὴν ἐφέλξωσι πολὺν ἀέρα ἐξωτερικόν. Διότι ὁ ἀὴρ τοῦ χειροτεχνείου, ἀπαιτεῖ ἡ χρεία, ἵνα ᾖ πάντοτε ξηρός.

§ 28. Τὸ εὐδιόμετρον τοῦ Κ. Μπελλάνη χρησιμεύει πολὺ διὰ νὰ γνωρίσωμεν, ἐὰν τὰ διάφορα στρώματα τοῦ ἐσωτερικοῦ ἀέρος δὲν περιέχωσιν ἀρκετὸν ὀξύγονον, καὶ ἐὰν εὑρίσκηται ἐν αὐτῷ πολὺ ὀξανθρακῶδες (acide carbonique). Τότε πέρνουσιν ἕξ οὐγγίας ἅλατος κοπανισμένου, τὸ ἀνακατόνουσι καλὰ μὲ δύο οὐγγίας κόνεως ὀξώδους μαύρου μαγνησίας (oxyde noir de magnésie). Ἔπειτα τὰ βάζουσιν εἰς μάυρην φιάλην, καὶ προσθέτουσι περί που δύο οὐγγίας νεροῦ, ἐμφράττοντες μὲ φελ-

κόπρου, ἐκ τῶν φύλλων, καὶ ἐκ τῶν μερολόιπων (restes) τῆς τροφῆς αὐτῶν. γ' ἡ ὑγρὰ καὶ θερμὴ ποιότης τοῦ ἀέρος τῆς ἀτμοσφαίρας καὶ ἡ κεκλεισμένη θερμότης τοῦ χειροτεχνείου, αἱ ὁποῖαι προξενοῦσι μεγάλην ἀνάδρασιν εἰς τὰς κοπριάς. Εἰς αὐτὰ τὰ ἄιτια τῶν ἀῤῥωστιῶν προστίθεται συχνάκις καὶ ἓν ἄλλο προερχόμενον ἐκ τοῦ ὑπερμέτρου συμπιεσμοῦ τῶν σηρῶν ἐπάνω τῶν πλεκτῶν καὶ μάλισα εἰς τὴν ὑστερινὴν ἡλικίαν. Διότι αὐτοὶ δὲν ἀναπνέουσι παρὰ διὰ τῶν στίγμάτων ἤτοι μικρῶν τρυπῶν, αἱ ὁποῖαι κεῖνται πλησίον τῶν ποδῶν αὐτῶν, καί εἰσι σχεδὸν σφαλισμέναι, ὅταν αὐτοὶ κείτωνται εἰς ἐπάνω τοῦ ἄλλου. Ἐὰν ἐξ ἀπειρίας δὲν γνωρίσωσι καὶ δὲν καταπολεμήσωσιν εὐθὺς τὰ ἄιτια τῶν ἀῤῥωστιῶν, συχνάκις ὅλος ὁ καρπὸς τῆς σηροτροφίας χάνεται. Τοῦτο δὲ ποτὲ δὲν θέλει ἀκολουθήσει, ἐὰν φυλάξωσι τοὺς δοθέντας κανόνας.

§ 26. Ἐὰν μὴ θέλωσι νὰ ἀγοράσωσιν ὑγρόμετρα, καὶ εὐχαριστῶνται μὲ παρατηρήσεις ὀλιγώτερον ἀκριβεῖς περὶ ἀντικειμένου τοσοῦτον σημαντικοῦ, ἐμποροῦσι νὰ μεταχειρισθῶσιν ἅλας χονδροκοπανισμένον, καὶ θεμένον ἐπάνω πιναχίου. Ὅτε τὸ ὑγρόμετρον δείχνει, ὅτι ὁ ἀὴρ ἐστι πολλὰ ὑγρὸς, ἢ ὅτε τὸ ἅλας φαίνεται ὑγρὸν, πρέπει νὰ ἀνάψωσι πελεκούδια ἢ ἄχυρα εἰς τὰς ἑστίας, διὰ νὰ ἐκρουφήσωσι τὸν ὑγρὸν ἀέρα, καὶ νὰ τραβῶσιν ἀντ' αὐτοῦ τὸν

ἐξωτερικὸν ἀέρα, ὁ ὁποῖος ξηραίνεται περνῶν διὰ τῆς φλογός. ἡ δὲ κίνησις τοῦ ἀέρος ἐστὶ τοσοῦτον μεγαλητέρα, ὅσον καὶ ἡ φλόγα. Ἐὰν μεταχειρισθῶσι ξύλα, θέλουσιν ἐξοδέυσει περισσότερον, καὶ ἡ φωτία θέλει ἀργήσει καὶ ζεστάινει παράπολυ τὸ σηροτροφεῖον. Οἱ μὴ ἔχοντες πελεκούδια οὐδὲ ἄχυρα ξηρὰ, ἐμποροῦσι νὰ ματαχειρισθῶσι ξυλαράκια ξηρά.

§ 27. Ἐν ὑγρόμετρον θεμένον εἰς τὸν πλησίον θάλαμον ἢ ἔξω δείχνει τὴν στάσιν τῆς ἀτμοσφαίρας. Ὅτε ἐστὶν ὑγρὰ, φυσικὰ αὐξάνει τὴν ὑγρότητα τοῦ σηροτροφείου. πρέπει λοιπὸν νὰ ἀνάψωσι φλόγας συνεχέστερον, ἀλλὰ νὰ μὴ κάμωσι μεγάλας φωτίας, διὰ νὰ μὴν ἐφέλξωσι πολὺν ἀέρα ἐξωτερικόν. Διότι ὁ ἀὴρ τοῦ χειροτεχνείου, ἀπαιτεῖ ἡ χρεία, ἵνα ᾖ πάντοτε ξηρός.

§ 28. Τὸ εὐδιόμετρον τοῦ Κ. Μπελλάνη χρησιμέυει πολὺ διὰ νὰ γνωρίσωμεν, ἐὰν τὰ διάφορα στρώματα τοῦ ἐσωτερικοῦ ἀέρος δὲν περιέχωσιν ἀρκετὸν ὀξύγονον, καὶ ἐὰν ευρίσκηται ἐν αὐτῷ πολὺ ὀξανθρακῶδες (acide carbonique). Τότε πέρνουσιν ἕξ ουγγίας ἅλατος κοπανισμένου, τὸ ἀνακατόνουσι καλὰ μὲ δύο ουγγίας κόνεως ὀξώδους μαύρου μαγνησίας (**oxyde noir de magnésie**). Ἔπειτα τὰ βάζουσιν εἰς μάυρην φιάλην, καὶ προσθέτουσι περί που δύο ουγγίας νεροῦ, ἐμφράττοντες μὲ φελ-

λὸν, καὶ θέτοντές την μακρὰν τῆς καμίνου καὶ τῶν ἑστιῶν. βάζουσιν εἰς ἄλλην φιάλην μίαν καὶ μισὴν λίτραν ἐλαίου χαλκάνθου, καὶ ὁσάκις αἰσθάνονται ὅτι ὁ ἀὴρ τοῦ χειροτεχνείου ἐστὶ δυσάρεστος, γεμίζουσιν ἐν ποτηράκιον ἢ τὰ δύο τρίτα χουλιαρίου μὲ λάδιον χαλκάνθου, καὶ τὸ χύνουσιν εἰς τὴν μεγάλην φιάλην, ἐκ τῆς ὁποίας εὐθὺς ἐκβαίνει ἄσπρος ἀτμός. Περιέρχονται δὲ μετ' αὐτῆς ὅλον τὸ χειροτεχνεῖον, ἵνα διαδοθῇ ὁ ἀτμὸς εἰς ὅλα τὰ μέρη· ὠφελεῖ ἡ ἐπανάληψις τούτου τοῦ καπνίσματος δύο καὶ τρεῖς φορὰς καθ' ἑκάστην, ἀλλ' ὅσον ἐπαναλαμβάνουσι τοῦτο, ἀναλόγως ὀλιγοστεύουσι τὴν δόσιν τοῦ χαλκανθικοῦ ἐλαίου. Εἰς δὲ τὰς ὑστερινὰς τέσσαρας ἡμέρας τῆς έ ἡλικίας ἐμποροῦσι νὰ ἀφήσωσιν ἀνοικτὴν τὴν φιάλην μίαν ἢ δύο ὥρας. Τὴν μεταχειρίζονται δὲ περὶ τὰ τέλη τῆς δ' ἡλικίας καὶ εἰς τὴν έ· ἀλλ' ὅτε κάμνουσι μικρὰς φωτίας εἰς ἑστίας, δὲν ἔχουσι χρείαν νὰ ἐπαναλαμβάνωσι τόσον συχνὰ τοὺς καπνισμούς. Προσθετέον ὅτι πρέπει νὰ προσέχωσιν, ἵνα μὴ πέσῃ ἔλαιον χαλκάνθου ἐπὶ τοῦ δέρματος, οὐδ' ἐπάνω τῶν ῥούχων, διότι καίει.

Σημείωσις ά.

Ὅτε τὸ σηροτροφεῖον κατασκευάζεται κατὰ τὸ φανερωθὲν σύστημα εἰς τὸ ἐγχειρίδιον τοῦ Κ. Μπουλ-

κόπον τῆς ἀναβάσεώς των, ὅμως δὲν πρέπει νὰ τοὺς ἐπιταχύνῃ τις παράπολυ. Διότι μένοντες ὥρας τινὰς περισσότερον ἐπάνω τῶν πλεκτῶν, ἐκκενοῦνται ἐντελῶς ἐπάνω τῆς στιβάδος.

§ 32. 24 ἢ 30 ὥρας ἀφ' οὗ ἀρχίσωσι νὰ ἀναβῶσιν οἱ σῆρες, καὶ ἀφ' οὗ ἀναβῶσι τοὐλάχιστον τὰ τέσσαρα πέμπτα αὐτῶν, οἱ λοιποὶ μένουσιν ἐπὶ τῶν πλεκτῶν, ὄντες ἀδύναμοι ἢ ὀκνηροί, μὴ τρώγοντες, καὶ μένοντες ἀκίνητοι. αὐτοὺς πρέπει νὰ ἐπάρωσι καὶ νὰ μεταφέρωσιν εἰς ἕνα μικρὸν θάλαμον καστρικόν, πολλὰ στεγνόν, ὅπου ἡ θερμότης ἐστὶ τοὐλάχιστον 18 βαθμῶν καὶ ὁ ἀὴρ κινεῖται ὀλίγον, καὶ ὅπου εὑρίσκονται τὰ ἀναγκαῖα πλεκτά, καὶ καλύβαι ἕτοιμαι. Τινὲς σῆρες ἀναβήσονται εὐθύς, ἄλλοι μετ' ὀλίγον, καὶ οἱ λοιποὶ θέλουσι φάγει ἀκόμη, καὶ ἔπειτα θέλουσιν ἀναβῆ. Ἐκεῖ πρέπει νὰ μεταφέρωσι καὶ τοὺς πίπτοντας ἀπὸ τῶν καλυβῶν. Ἐὰν ὦσιν ὀλίγοι οἱ ὀκνηροί, τοὺς σκεπάζουσι μετ' ὀλίγων φύλλων, βάζοντες ἐπάνω μερικοὺς κλαδίσκους. οἱ ἀναβαίνοντες ἐπ' αὐτῶν εἰσὶν ἕτοιμοι νὰ φωλεάσωσιν· ὅθεν πρέπει νὰ τοὺς ἐπάρωσι μὲ τὰς χεῖρας, καὶ νὰ τοὺς βάλλωσιν ἐπὶ τῶν καλυβῶν ἢ κλαδοδεμάτων (fagots de petites branches).

Σημείωσις.

Ὅτε οἱ σῆρες ἐσκεπάσθησαν ἐν μέρει μὲ τὴν μετάξην, ἐμποροῦσι νὰ ἀφήσωσι νὰ φυσήσῃ ὁ ἀέρας

ε' Πολλοὶ σῆρες πανταχόθεν ἐρχόμενοι ἀναβαίνουσιν ἐπάνω τῶν ἐξωχείλων.

ς' Τὸ δέρμα τοῦ τραχήλου ῥυτιδοῦται πολὺ, καὶ τὸ σῶμά των ψηλαφώμενον ἔχει μεγάλην ἁπαλότητα, ὡς τὸ μαλακὸν ζυμάρι.

ζ' ἡ κόπρος αὐτῶν γίνεται πρασινώδης.

η' Ἐν τέλει πέρνων τις εἰς τὰς χεῖρας σῆρα, καὶ παρατηρῶν αὐτὸν βλέπει, ὅτι ὅλον τὸ σῶμά του ἔγινε διαφανὲς, ὡς ἓν κίτρινον δαμάσκηνον, ἢ ὡς τὸ ἀσπροκοκκινῶδες σταφύλιον ἐντελῶς ὥριμον.

§ 30. Βλέποντες ταῦτα τὰ σημεῖα, πρέπει εὐθὺς νὰ προετοιμάσωσιν ὅλα τὰ ἀναγκαῖα εἰς τὴν καλύβωσιν, διὰ νὰ μὴ χάσωσιν οἱ σῆρες οὐδὲ τὸ μετάξιον, οὐδὲ τὰς δυνάμεις των, ζητῶντες τόπον διὰ νὰ φωλεάσωσι. σημειωτέον ὅτι ὅταν φωλεάζωσι πολλὰ πλησίον ὁ εἷς τοῦ ἄλλου, κάμνουσι κουκούλια κατωτέρας ποιότητος· ὅθεν αὕτη ἡ ἀπροσεξία προξενεῖ μεγάλας ζημίας.

§ 31. Βάζουσι πλησίον τῶν καλυβῶν τοὺς σῆρας, οἱ ὁποῖοι μελλουσιν ἵνα ἀναβῶσι. Πρὸς τούτοις θέτουσιν ἐπάνω τῶν πλεκτῶν κλαδίσκους ξηροὺς βαλανιδίας, πτελέας, καστανίας ἢ καρυδίας, ἐπὶ τῶν ὁποίων ἀναβαίνουσιν εὐθὺς οἱ σῆρες. Τότε ἐπαίρνουσι τοὺς κλαδίσκους καὶ τοὺς βάζουσι πλησίον τῶν καλυβῶν ἤτοι τῶν συνδεδεμένων ξυλαρίων διὰ ἀνάιβασμα τῶν σηρῶν. Τοῦτο ὀλιγοστεύει πολὺ τὸν

§ 36. Κατά τινας ὥρας, καὶ ἐνίοτε μετὰ μίαν ὥραν, ἀφ' οὗ μία ἄκρα τοῦ κουκουλίου ὑγρανθῇ, ἡ πεταλοῦδα τὸ τρυπᾷ καὶ ἐκβαίνει· ἡ ζωή της διαρκεῖ 10, 12 ἢ 15 ἡμέρας.

Ἐὰν τὰ κουκούλια εὑρίσκωνται εἰς ζέστην 15 βαθμῶν, αἱ πεταλοῦδες ἀρχίζουσι νὰ ἐκβῶσι μετὰ 15 ἡμέρας. Ἐὰν ἡ ζέστη ᾖ 17 ἕως 18 βαθμῶν Ῥεωμούρου, ἀρχίζουσι νὰ ἐκβῶσι μετὰ 11 ἢ 12 ἡμέρας. Αἱ περισσότεραι δὲ ἐκβαίνουσι μετὰ ταῦτα τὴν δ', ε', ς' καὶ ζ' ἡμέραν κατὰ τὸν βαθμὸν τῆς θερμότητος τοῦ ἐργοχειρείου.

§ 37. Τὸ θηλυκὸν διαστέλλεται εὐκόλως ἀπὸ τοῦ ἀρσενικοῦ διὰ τοῦ μεγέθους τοῦ σώματος καὶ μάλιστα τῆς κοιλίας, ἡ ὁποία ἐστὶ διπλῆ τῆς κοιλίας τοῦ ἀρσενικοῦ.

Τὸ ἀρσενικὸν καὶ τὸ θηλυκὸν δὲν πρέπει νὰ μείνωσι συνεζευγμένα ὑπὲρ τὰς ἕξ ὥρας· ἔπειτα τοὺς χωρίζουσι σιγανὰ πιάνοντές τους ἀπὸ τῶν πτερυγίων καὶ τοῦ σώματος.

Ὅτε ἔχουσι χρείαν ἀρσενικῶν, δὲν τοὺς ἀφίνουσι συνεζευγμένους ὑπὲρ τὰς πέντε ὥρας τὴν ά φοράν.

Σημείωσις.

Ἡ πεταλοῦδα ὠοτοκεῖ τὸ περισσότερον μέρος τῶν ἀυγῶν της εἰς τὰς πρώτας 36 ἢ 40 ὥρας. Μετὰ δὲ ταῦτα δὲν ὠοτοκεῖ εἰμὴ περίπου τὸ ἕκτον μέρος.

μέσα ἀπὸ καιροῦ εἰς καιρόν. Ὅτε δὲ τὸ κουκούλιον ἔχει τινὰ στερεότητα, δύνανται νὰ ἀνοίξωσιν ὅλα τὰ παράθυρα· διότι τὰ κουκούλια ἀγαπῶσι τὸν ἀέρα.

Σύναξις καὶ διαφύλαξις τῶν κουκουλίων.

§ 33. Οἱ ὑγιεῖς καὶ ἔυρωστοι σῆρες τελειόνουσι τὸ ὕφασμα τῶν κουκουλίων εἰς τρεῖς καὶ ἡμίσειαν ἡμέρας τὸ περισσότερον.

§ 34. Χρειάζεται τοὐλάχιστον τὸ ἑξηκοστὸν μέρος τῶν συναχθέντων κουκουλίων διὰ τὸν ἀναγκαῖον σπόρον. μία δὲ καὶ ἡμίσεια λίτρα κουκουλίων δίδει σχεδὸν δύο καὶ ἡμίσειαν οὐγγίας σπόρου·

Πρέπει δὲ νὰ ἐκλέγωσι διὰ σπόρον κουκούλια χρώματος ἀμαυροῦ ἀχύρου, καὶ μάλισα τὰ στερεώτερα εἰς τὰς δύο ἄκρας, ὅπου τὸ ὕφασμα φάινεται λεπτότερον, ὡσάυτως καὶ τὰ ἔχοντα εἰς τὴν μέσην ἐν εἶδος δακτυλίου ἢ κύκλου ἐνσκαμμένου (rentrant). Τὰ μικρὰ κουκούλια πολὺ στερεὰ εἰς τὰς ἄκρας, καὶ εἰς τὴν μέσην ὀλίγον συνεσφιγμένα, φανερόνουσιν, ὅτι ὁ σὴρ ἦτο πολλὰ ἔυρωστος.

§ 35. Τὰ μικρότερα κουκούλια σουβλοειδῆ εἰς μίαν ἢ εἰς τὰς δύο ἄκρας, καὶ συνεσφιγμένα εἰς τὴν μέσην περιέχουσι συνήθως σῆρα ἀρσενικόν. Τὰ δὲ στρογγυλὰ εἰς τὰς ἄκρας, χονδρὰ καὶ οὐχὶ συνεσφιγμένα, ἢ ὀλίγον συνεσφιγμένα εἰς τὴν μέσην, περιέχουσιν ἐν γένει θηλυκόν.

§ 36. Κατά τινας ὥρας, καὶ ἐνίοτε μετὰ μίαν ὥραν, ἀφ' οὗ μία ἄκρα τοῦ κουκουλίου ὑγρανθῇ, ἡ πεταλοῦδα τὸ τρυπᾷ καὶ ἐκβαίνει· ἡ ζωή της διαρκεῖ 10, 12 ἢ 15 ἡμέρας.

Ἐὰν τὰ κουκούλια εὑρίσκωνται εἰς ζέστην 15 βαθμῶν, αἱ πεταλοῦδες ἀρχίζουσι νὰ ἐκβῶσι μετὰ 15 ἡμέρας. Ἐὰν ἡ ζέστη ἢ 17 ἕως 18 βαθμῶν Ῥεωμούρου, ἀρχίζουσι νὰ ἐκβῶσι μετὰ 11 ἢ 12 ἡμέρας. Αἱ περισσότεραι δὲ ἐκβαίνουσι μετὰ ταῦτα τὴν δ', ε', ς' καὶ ζ' ἡμέραν κατὰ τὸν βαθμὸν τῆς θερμότητος τοῦ ἐργοχειρείου.

§ 37. Τὸ θηλυκὸν διαστέλλεται εὐκόλως ἀπὸ τοῦ ἀρσενικοῦ διὰ τοῦ μεγέθους τοῦ σώματος καὶ μάλιστα τῆς κοιλίας, ἡ ὁποία ἐστὶ διπλῆ τῆς κοιλίας τοῦ ἀρσενικοῦ.

Τὸ ἀρσενικὸν καὶ τὸ θηλυκὸν δὲν πρέπει νὰ μένωσι συνεζευγμένα ὑπὲρ τὰς ἓξ ὥρας· ἔπειτα τοὺς χωρίζουσι σιγανὰ πιάνοντές τους ἀπὸ τῶν πτερυγίων καὶ τοῦ σώματος.

Ὅτε ἔχουσι χρείαν ἀρσενικῶν, δὲν τοὺς ἀφίνουσι συνεζευγμένους ὑπὲρ τὰς πέντε ὥρας τὴν ά φοράν.

Σημείωσις.

Ἡ πεταλοῦδα ὠοτοκεῖ τὸ περισσότερον μέρος τῶν ἀυγῶν της εἰς τὰς πρώτας 36 ἢ 40 ὥρας. Μετὰ δὲ ταῦτα δὲν ὠοτοκεῖ εἰμὴ περίπου τὸ ἕκτον μέρος.

πάντοτε εὔρωστοι, καὶ ἔχουσιν ὄρεξιν· τὰ ῥηθέντα ἀποδείχνουσιν ὅτι αὐτὰ περιέχουσι περισσοτέραν ὕλην θρεπτικὴν καὶ ῥητινώδη.

Σημείωσις.

Ἡ θρεπτικὴ ὕλη πενῆντα λιτρῶν φύλλων κεντρωμένων ἐστὶν ἴση σχεδὸν μὲ τὴν θρεπτικὴν ὕλην 30 λιτρῶν ἀγρίων φύλλων καλῆς ποιότητος.

§ 42. Εἰσί τινα εἴδη ἀγρίων συκαμινεῶν πολλὰ κακῆς ποιότητος, βλαστάνοντα ὀλίγα φύλλα, πολλὰ διακομμένα, καὶ κλάδους γεμάτους ἀκανθίων. Πρέπει εἰς ταύτας νὰ ἐγκεντρώσωμεν συκαμινέας ἀγρίους καλοῦ εἴδους, αἱ ὁποῖαι φύουσι πολλὰ φύλλα, πολλὰ ὀλίγον διακεκομμένα. Ἐπειδὴ δὲ κάμνουσι πολλούς κλαδίσκους, πρέπει νὰ τοὺς κόψωσι· διότι τοῦτο καθιστᾷ τὰ δένδρα πλέον εὔρωστα.

§ 43. Διὰ νὰ κάμωμεν πολὺ μετάξιον, πρέπει νὰ πολλαπλασιάσωμεν τὰς συκαμινέας. Φύτευσον αὐτὰς ἐπὶ τῶν ὁρίων τῶν κτημάτων σου, εἰς τὰς ἄκρας τῶν δρόμων, εἰς εἶδος φρακτῶν, κτλ., καὶ θέλεις κάμει γρήγορα πλῆθος κουκουλίων.

Περὶ ἀῤῥωστιῶν τῶν σηρῶν.

§ 44. Ὅλαι αἱ ἀποδιδόμεναι ἀσθένειαι εἰς τὴν φύσιν τῶν σηρῶν εἰσὶν ἀποτέλεσμα τῆς κακῆς σηροτροφίας· Ὅθεν ἐπαναλαμβάνω, ὅτι ἐὰν φυλάξωσι τοὺς κανόνας μου, οἱ σῆρες δὲν θέλουσιν ἀῤῥωστήσει

ποτέ· ὅμως ἀνατρεφόμενοι κατὰ τὸν κοινὸν τρόπον, θέλουσι πάσχει.

§ 45. Τὰ κιτρινώδη φύλλα ἐκ τῆς κακοκαιρίας εἰσὶ νοσερά. ἐὰν ἡ κακοκαιρία αὐξάνῃ πολλά, καὶ τὰ φύλλα μὴ ὦσι καλῆς ποιότητος, χρειάζεται νὰ ὀλιγοστεύσωσι τὴν θερμότητα τοῦ σηροτροφείου εἰς 16 ἢ 15 βαθμούς, διὰ νὰ φάγωσιν ὀλιγώτερον οἱ σῆρες, καὶ δὰ νὰ παρατείνωνται αἱ πρῶται ἡλικίαι ἡμέρας τινὰς περισσότερον.

§ 46. Εἰς τὴν ε ἡλικίαν οἱ σῆρες ὑπόκεινται περισσότερον εἰς κινδυνώδεις ἀῤῥωστίας· ἐὰν ἡ διαπνοὴ ἐμποδισθῇ, προέρχονται ὁ μυκητισμὸς (Segno, ou calcino, ou muscardine), ἡ μαυράδα (negrone), etc.

Διὰ νὰ ἰατρεύσωμεν τὴν κοκκινάδαν καὶ τὴν κιτρινάδαν, πρέπει· α' ἀδιαλείπτως ἡ ἀεροπνοὴ (courant d'air) νὰ εὑρίσκηται τριγύρω τῶν πλεκτῶν, καὶ νὰ ῥαντίσωσι μὲ νερὸν τὸ πάτωμα ἐὰν τὸ ἐργοχειρεῖον ζεσταθῇ πολύ· β' νὰ καταψύχωσι τὸ ἐργοχειρεῖον· γ', ἐὰν ὑποπτεύωνται ἀῤῥωστίαν τινά, νὰ μεταθέσωσιν εὐθὺς τοὺς σῆρας πολλὰ συχνότερα· δ' νὰ τοῖς δώσωσι φύλλα, ὅσον τὸ δυνατὸν πλέον στεγνά· ε' νὰ ἐπεκτείνωσι τὴν ζωήν των τινὰς ἡμέρας περισσότερον, καὶ νὰ μὴ τοῖς δώσωσι τροφὴν ἀφθόνως μήτε συχνά. Λοιπὸν συμφέρει εἰς τοιαύτας περιστάσεις νὰ ὑπόκηνται οἱ σῆρες εἰς πολὺν ἀέρα, εἰς τὴν

πάντοτε εὔρωστοι, καὶ ἔχουσιν ὄρεξιν· τὰ ῥηθέντα ἀποδείχνουσιν ὅτι αὐτὰ περιέχουσι περισσοτέραν ὕλην θρεπτικὴν καὶ ῥητινώδη.

Σημείωσις.

Ἡ θρεπτικὴ ὕλη πενῆντα λιτρῶν φύλλων κεντρωμένων ἐστὶν ἴση σχεδὸν μὲ τὴν θρεπτικὴν ὕλην 30 λιτρῶν ἀγρίων φύλλων καλῆς ποιότητος.

§ 42. Εἰσί τινα εἴδη ἀγρίων συκαμινεῶν πολλὰ κακῆς ποιότητος, βλαστάνοντα ὀλίγα φύλλα, πολλὰ διακομμένα, καὶ κλάδους γεμάτους ἀκανθίων. Πρέπει εἰς ταύτας νὰ ἐγκεντρώσωμεν συκαμινέας ἀγρίους καλοῦ εἴδους, αἱ ὁποῖαι φύουσι πολλὰ φύλλα, πολλὰ ὀλίγον διακεκομμένα. Ἐπειδὴ δὲ κάμνουσι πολλούς κλαδίσκους, πρέπει νὰ τοὺς κόψωσι· διότι τοῦτο καθιστᾷ τὰ δένδρα πλέον εὔρωστα.

§ 43. Διὰ νὰ κάμωμεν πολὺ μετάξιον, πρέπει νὰ πολλαπλασιάσωμεν τὰς συκαμινέας. Φύτευσον αὐτὰς ἐπὶ τῶν ὁρίων τῶν κτημάτων σου, εἰς τὰς ἄκρας τῶν δρόμων, εἰς εἶδος φρακτῶν, κτλ., καὶ θέλεις κάμει γρήγορα πλῆθος κουκουλίων.

Περὶ ἀῤῥωστιῶν τῶν σηρῶν.

§ 44. Ὅλαι αἱ ἀποδιδόμεναι ἀσθένειαι εἰς τὴν φύσιν τῶν σηρῶν εἰσὶν ἀποτέλεσμα τῆς κακῆς σηροτροφίας· Ὅθεν ἐπαναλαμβάνω, ὅτι ἐάν φυλάξωσι τούς κανόνας μου, οἱ σῆρες δὲν θέλουσιν ἀῤῥωστήστει

ποτὲ· ὅμως ἀνατρεφόμενοι κατὰ τὸν κοινὸν τρόπον, θέλουσι πάσχει.

§ 45. Τὰ κιτρινώδη φύλλα ἐκ τῆς κακοκαιρίας εἰσὶ νοσερά. ἐὰν ἡ κακοκαιρία αὐξάνῃ πολλὰ, καὶ τὰ φύλλα μὴ ὦσι καλῆς ποιότητος, χρειάζεται νὰ ὀλιγοστέυσωσι τὴν θερμότητα τοῦ σηροτροφείου εἰς 16 ἢ 15 βαθμοὺς, διὰ νὰ φάγωσιν ὀλιγώτερον οἱ σῆρες, καὶ δὰ νὰ παρατείνωνται αἱ πρῶται ἡλικίαι ἡμέρας τινὰς περισσότερον.

§ 46. Εἰς τὴν ε' ἡλικίαν οἱ σῆρες ὑπόκεινται περισσότερον εἰς κινδυνώδεις ἀῤῥωστίας· ἐὰν ἡ διαπνοὴ ἐμποδισθῇ, προέρχονται ὁ μυκητισμὸς (Segno, ou calcino, ou muscardine), ἡ μαυράδα (negrone), etc.

Διὰ νὰ ἰατρέυσωμεν τὴν κοκκινάδαν καὶ τὴν κιτρινάδαν, πρέπει· α' ἀδιαλείπτως ἡ ἀεροπνοὴ (courant d'air) νὰ ἑυρίσκηται τριγύρω τῶν πλεκτῶν, καὶ νὰ ῥαντίσωσι μὲ νερὸν τὸ πάτωμα ἐὰν τὸ ἐργοχειρεῖον ζεσταθῇ πολύ· β' νὰ καταψύχωσι τὸ ἐργοχειρεῖον· γ', ἐὰν ὑποπτέυωνται ἀῤῥωστίαν τινὰ, νὰ μεταθέσωσιν ἐυθὺς τοὺς σῆρας πολλὰ συχνότερα· δ' νὰ τοῖς δώσωσι φύλλα, ὅσον τὸ δυνατὸν πλέον στεγνά· ε' νὰ ἐπεκτείνωσι τὴν ζωήν των τινὰς ἡμέρας περισσότερον, καὶ νὰ μὴ τοῖς δώσωσι τροφὴν ἀφθόνως μήτε συχνά. Λοιπὸν συμφέρει εἰς τοιάυτας περιστάσεις νὰ ὑπόκηνται οἱ σῆρες εἰς πολὺν ἀέρα, εἰς τὴν

ψύχραν, εἰς τὴν συχνὴν μετάστρωσιν, νὰ φάγωσι φύλλα μαραμένα σχεδὸν, μάλισα καὶ νὰ ὑποφέρωσι τὴν πεῖναν. Τοιουτοτρόπως ἡ κοκκινάδα καὶ ἡ κιτρινάδα θέλουσιν ἰατρευθῆ παντελῶς, ἢ θέλουσιν ὀλιγοστεύσαι πολύ.

Σημείωσις,

Τὸ ἐξώχειλον τῶν πλεκτῶν πρέπει νὰ γένη χαμηλὸν, διὰ νὰ μὴν ἐμποδίσῃ τὴν ἐκροὴν τοῦ ἀνθρακολεπτοῦ (gaz carbonique).

§ 47· Ἡ δυσδιαπνοὴ (harpions, passés, riccioni) προέρχεται ἀπὸ τῆς ἀταξίας τῆς διαπνοῆς. Διὰ νὰ ἰατρευθῶσιν οἱ σῆρες ἀπὸ τάυτης τῆς ἀῤῥωστίας, πρέπει νὰ τοὺς διαφυλάξῃς ἀπὸ τὴν ταραχὴν τοῦ ἀέρος, νὰ τοὺς ζεσταίνῃς, καὶ νὰ τοὺς θέσῃς εἰς ἀέρα ξηρόν. Ὁ ἀκίνητος ἀὴρ δὲν βλάπτει, ὢν ξηρὸς, καὶ μετρίως θερμός· ὅμως ἐστὶ θανάσιμος, ὢν θερμὸς καὶ ὑγρός.

§ 48. Ἡ κοκκινάδα (rouge) ὀνομάζεται οὕτως ἀπὸ τοῦ κοκκίνου χρώματος, ὀλιγώτερον ἢ περισσότερον βαθέος, τοῦ δέρματος τοῦ ἐντόμου, ὅτε ἐκλεπίζεται ἢ ὀλίγον ἔπειτα. Ὁ σὴρ φαίνεται αἱμωδιασμένος καὶ ὡς ἄσφυκτος· οἱ κύκλοι ἤτοι δακτύλιοι αὐτοῦ ξηραίνονται κατ᾽ ὀλίγον, ὁμοιάζουσι μὲ μούμιαν, καὶ τὸ κόκκινον χρῶμά των ἀσπρίζει.

§ 49. Οἱ πάσχοντες σῆρες ἀπὸ γαλοπρήσματος (vaches, ou gras, ou jaunes) ἔχουσι ά. τὴν

κάμνει κρότον ὡς ὅλα τὰ ξηρά, τὸν ὁποῖον δὲν κάμνουσι τὰ λοιπὰ κουκούλια.

§ 54. Ὁ μυκητισμὸς (muscardine, calcinaccio) δὲν ὑπάρχει κολλητικός. Οἱ καταγόμενοι σῆρες ἐκ πεταλουδῶν, πασχουσῶν ἀπὸ μυκήτισμοῦ, ἀνετράφησαν ὑπ' ἐμοῦ κατὰ τὸν συνηθισμένον τρόπον. Ὅλη ἡ ζωή των ἐχρημάτισεν, ὡς ἡ ζωὴ τῶν ἄλλων· ἦσαν εὔρωστοι ἕως τοῦ καιροῦ τῆς φωλεύσεως, καὶ ἔκαμα καλὰ κουκούλια. Δὲν πρέπει νὰ φοβηθῶμεν τὰς ἐκ τοῦ σπόρου προερχομένας ἀῤῥωστίας, εἰ μὴ ὅταν οἱ σῆρες ἐγεννήθησαν ὑπὸ πεταλουδῶν ἀδυνάτου κράσεως, ἢ ὅταν δὲν ἔλαβον τὴν ἀπαιτουμένην φροντίδα εἰς τὴν γέννησίν των, ἢ εἰς τὴν καλὴν συντήρησιν αὐτῶν.

Σημείωσις.

Ὁ Δάνδολος τελειόνει τὰ περὶ ἀῤῥωστιῶν λέγων· "Δὲν ὑφίσταται καμμία ἀῤῥωστία, ὅτε τὸ ἀυγὸν εὐγονήθη (il a été fécondé) καλῶς, διεφυλάχθη καλῶς, καὶ ὁ σὴρ ἀνετράφη καλῶς· τοῦτο ἐγνώρισα δι ἀπείρων πειραμάτων."

Περὶ σηροτροφείου.

§ 55. Ἐμποροῦμεν νὰ διατάξωμεν σιτοθήκας, ὑποσκέπας (galetas) καὶ ἄλλα τοιαῦτα μέρη, διὰ νὰ χρησιμεύσωσιν ὡς σηροτροφεῖα· καθὼς καὶ τὰ καθ' αὐτὸ σηροτροφεῖα ἐμποροῦσι νὰ χρησιμεύσωσι διὰ ἄλλας χρείας οἰκειακάς. Εἶδα ἓν μέγα σηρότρο-

ρίζουσι τοὺς πάσχοντας, ἃ διὰ τοῦ κιτρίνου χρώματος· ιϐ′ εἰσὶ μακρὸι καὶ λεπτοὶ, τὸ δὲ δέρμα ῥυτιδωμένον, καὶ κοντότεροι τῶν ὁμηλίκων· γ′ ἐξαπλόνουσι τὰ μακρολιανὰ πόδιά των· δ′ τρώγουσιν ὀλίγον, ἀδυνατίζουσι καὶ φθίνουσι. Πρέπει νὰ ῥίψωσι τοὺς ἀῤῥώστους, καὶ ἐὰν ὅλοι πάσχωσι, συμβουλεύω νὰ καταφύγωσιν εἰς δεύτερον ἐπωασμόν.

§ 52. Οἱ πάσχοντες ἀπὸ ὑαλισμοῦ (luzeite, louisette, clairette) τρώγουσι καλῶς, ἀλλ' αὐξάνουσι κατὰ μάκρος καὶ οὐχὶ κατὰ χόνδρος. οὗτος φανεροῦται μετὰ τὸν γ′ ἢ τὸν δ′ ἀποδερματισμὸν διὰ χρώματος κακκίνου ἀνοικτοῦ, καὶ ἔπειτα ἄσπρου λερωμένου. Ὁ σὴρ ἐκχύνει διὰ τῶν μεταξαγωγῶν (filières) ῥανίδας γλοιώδους νεροῦ, καὶ τὸ σῶμα του ἐστὶ διαφανὲς, τὴν δὲ νύκτα διαδίδει φῶς. Τούτους πρέπει νὰ τοὺς ῥίψωσιν εὐθύς. ἐὰν δέ τινες ἐξ αὐτῶν θέλωσι νὰ ἀναϐῶσι, διὰ νὰ φωλεάσωσι, βάζομεν εἰς καλάθιον κλάδους ξηροὺς, καὶ τοὺς σῆρας ἐπάνω τούτων, μὴν ἀφίνοντές τους νὰ ἐξαδυνατίσωσι περιπλανώμενοι διὰ νὰ ἀναϐαίνωσι.

§ 53. Τὸ ξηροφόρον κουκούλιον (cocon dragée) δὲν περιέχει χρυσαλίδα, ἀλλὰ σῆρα σινεσταλμένον καὶ ἄσπρον, ὡς ζαχαραμύγδαλον. Η μετάξη του ὁμοιάζει τὴν μετάξην τῶν ἄλλων, μόνον τὰ κουκούλιά εἰσιν ἐλαφρώτερα. Γνωρίζομεν τὸ ξηροφόρον κουκούλιον, σαλεύοντές το. Διότι ὁ ξηρανθεὶς σὴρ

Πρὸς τούτοις ἔχει 13 παράθυρα μὲ γυαλία καὶ μὲ κιγκλίδας (jalousies), καὶ μέσα μὲ ξυλοθύρια μετὰ χαρτίου· ὑποκάτω καθενὸς παραθυρίου εὑρίσκεται φεγγίτης τετραγωνικὸς περὶ πού 13 δακτύλων πλευρὰς ἔχων, καὶ ἀνοιγοσφαλιζόμενος ἐντελῶς διὰ κινητῆς σανίδος, καλῶς προσηρμοσμένης, διὰ νὰ εἰσάζωσιν ἢ νὰ ἐμποδίσωσι παντελῶς τὸν ἀέρα κατὰ τὴν χρείαν καὶ τὴν θέλησιν.

Ὅτε ὁ ἔξω ἀὴρ δὲν χρειάζεται, βαστοῦσι σφαλισμένα τὰ χάρτινα παράθυρα, τὰς δὲ κιγκλίδας σφαλικτὰς ἢ ἀνοικτὰς κατὰ τὴν χρείαν. Ὅτε δὲ ὁ ἀὴρ κινεῖται βραδέως, καὶ ἡ ἔξω θερμότης δὲν διαφέρει τῆς ἐσωτερικῆς σχεδόν, ἀνοίγουσιν ὅλα τὰ παράθυρα, σφαλίζοντες τὰς κιγκλίδας ἢ τοὐλάχιστον ἓν μέρος αὐτῶν.

§. 57. Ἔχαμα προσέτι ὀκτὼ φεγγίτας εἰς δύο σειρὰς εἰς τὴν σκέπην, οἱ ὁποῖοι ἀντιαποκρίνονται κατὰ κάθετον εἰς τὴν μέσην τῶν παρασμάτων, τὰ ὁποῖα εὑρίσκονται ἀνάμεσον τῶν πλεκτῶν· οὗτοι οἱ φεγγῖται σφαλνοῦσι μὲ γυαλία κινητὰ πρὸς φωτισμόν, καὶ, ὅτε ἡ χρεία ἀπαιτεῖ, τοὺς σφαλίζουσι μὲ ξυλοθύρια ἤτοι πανοθύρια μετὰ ἄσπρου πανίου, τὰ ὁποῖα πρέπει ὁμοίως νὰ ἠμπορῶσι νὰ ἀνοίξωσιν ἢ νὰ σφαλίζωσι κατὰ τὴν χρείαν. Ἔχαμα ὡσαύτως καὶ ἓξ φεγγίτας εἰς τὸ πάτωμα διὰ κοινωνίαν μὲ τὰ ὑπόγαια.

φεῖον, τὸ ὁποῖον ἦτο πρότερον σιτοθήκη, καὶ ὁ κτήτωρ τὴν προσήρμοσεν εἰς σηροτροφίαν, κάμνων ὅλα τὰ ἀναγκαῖα ἐργαλεῖα. Τοῦτο τὸ κτήριον χρησιμεύει ὡς σηροτροφεῖον, καὶ ἔπειτα ὡς σιτοθήκη τὸν ἐπίλοιπον καιρὸν τοῦ χρόνου.

§ 56. Ἰδοὺ πῶς κατεσκευάσθη τὸ ἐργοχειρεῖον μου, τὸ ὁποῖον ἐμπορεῖ νὰ χρησιμεύσῃ διὰ 20 οὐγγίας σπόρου, καὶ νὰ δώσῃ περί που 2400 λίτρας (1) κουκουλίων. Τὸ πλάτος του ὑπάρχει 30 ποδῶν, τὸ δὲ μάκρος 77 καὶ τὸ ὕψος 12· τὸ δὲ ὕψος ἕως τῆς σκέπης 21 ποδῶν.

Εἰς αὐτὸ χωροῦσι κατὰ πλάτος ἓξ σειραὶ πλεκτῶν, ἑκάστη 2 ποδῶν καὶ 6 δακτύλων κατὰ τὸ πλάτος. Ἐπειδὴ δὲ τὰ πλεκτὰ βάζονται πρὸς δύο, φαίνονται μόναι τρίαι σειράι. Ἔχουσι δὲ τέσσαρα περάσματα· δύο ἀνάμεσον αὐτῶν, καὶ δύο πρὸς τοὺς τοίχους, τὰ ὁποῖα εἰσὶ πλατέα τρεῖς πόδας. Ἀνάμεσον τῶν σειρῶν εὑρίσκονται στύλοι χονδροὶ τέσσαρας δακτύλους, ἐπὶ τῶν ὁπόιων προσηλώθησαν ἐγκαρσίως ξύλα, τὰ ὁποῖα ὑποστηρίζουσι τὰ πλεκτά. Εὑρίσκεται δὲ ἀνάμεσον τῶν δύο πλεκτῶν ἓν ἀπόστημα 5 1/2 δακτύλων διὰ ἐλευθέραν κυκλοφορίαν τοῦ ἀέρος.

---

(1) Λογαριάζομεν τὴν λίτραν 16 οὐγγίας ἤτοι 1/3 ὀκᾶς, ὡς εἰς τὴν Γαλλίαν.

Πρὸς τούτοις ἔχει 13 παράθυρα μὲ γυαλία καὶ μὲ κιγκλίδας (jalousies), καὶ μέσα μὲ ξυλοθύρια μετὰ χαρτίου· ὑποκάτω καθενὸς παραθυρίου εὑρίσκεται φεγγίτης τετραγωνικὸς περὶ πού 13 δακτύλων πλευρὰς ἔχων, καὶ ἀνοιγοσφαλιζόμενος ἐντελῶς διὰ κινητῆς σανίδος, καλῶς προσηρμοσμένης, διὰ νὰ εἰσάζωσιν ἢ νὰ ἐμποδίσωσι παντελῶς τὸν ἀέρα κατὰ τὴν χρείαν καὶ τὴν θέλησιν.

Ὅτε ὁ ἔξω ἀὴρ δὲν χρειάζεται, βαστοῦσι σφαλισμένα τὰ χάρτινα παράθυρα, τὰς δὲ κιγκλίδας σφαλικτὰς ἢ ἀνοικτὰς κατὰ τὴν χρείαν. Ὅτε δὲ ὁ ἀὴρ κινεῖται βραδέως, καὶ ἡ ἔξω θερμότης δὲν διαφέρει τῆς ἐσωτερικῆς σχεδόν, ἀνοίγουσιν ὅλα τὰ παράθυρα, σφαλίζοντες τὰς κιγκλίδας ἢ τοὐλάχιστον ἓν μέρος αὐτῶν.

§. 57. Ἔκαμα προσέτι ὀκτὼ φεγγίτας εἰς δύο σειρὰς εἰς τὴν σκέπην, οἱ ὁποῖοι ἀντιαποκρίνονται κατὰ κάθετον εἰς τὴν μέσην τῶν παρασμάτων, τὰ ὁποῖα εὑρίσκονται ἀνάμεσον τῶν πλευτῶν, οὗτοι οἱ φεγγῖται σφαλνοῦσι μὲ γυαλία κινητὰ πρὸς φωτισμόν, καὶ, ὅτε ἡ χρεία ἀπαιτεῖ, τοὺς σφαλίζουσι μὲ ξυλοθύρια ἤτοι πανοθύρια μετὰ ἄσπρου πανίου, τὰ ὁποῖα πρέπει ὁμοίως νὰ ἠμπορῶσι νὰ ἀνοίξωσιν ἢ νὰ σφαλίζωσι κατὰ τὴν χρείαν. ἔκαμα ὡσαύτως καὶ ἓξ φεγγίτας εἰς τὸ πάτωμα διὰ κοινωνίαν μὲ τὰ ὑπόγαια.

§ 58. Ἐκ τῶν 13 παραθυρίων τρία εὑρίσκονται εἰς μίαν ἄκραν τοῦ χειροτεχνείου, εἰς δὲ τὴν ἄλλην ἄκρην εἰσὶ τρεῖς θύραι, κατασκευασμέναι εἰς τρόπον ὥστε νὰ ἀνεμίσωσι κατὰ τὴν χρείαν. Διὰ δὲ τῶν θυρῶν περνῶσιν εἰς ἄλλο χειροτεχνεῖον κατὰ μὲν πλάτος 30 ποδῶν, κατὰ δὲ μάκρος 36, περιέχον ὡσαύτως πλεκτὰ ἱκανῶς ὑψηλά, διὰ νὰ ἠμπορῶσι νὰ ἐργάζωνται εἰς αὐτὸ ἐλευθέρως. Τοῦτο ἔχει ἓξ παράθυρα, καθὲν μὲ ἕνα φεγγίτην ὑποκάτω, κοντὰ εἰς τὸ πάτωμα, καὶ τέσσαρας φεγγίτας εἰς τὴν σκέπην.

§ 59. Τὸ μεγάλον σηροτροφεῖον ἔχει ἑστίας, μίαν εἰς πᾶσαν γωνίαν, καὶ μίαν εἰς τὴν μέσην τῶν κατὰ μάκρος τοίχων.

Εἰς δὲ τὴν μέσην τοῦ ἐργοχειρείου ἔβαλα μίαν μεγάλην κάμιναν στρογγυλήν, διαμέτρου τριῶν ποδῶν καὶ ὀκτὼ δακτύλων, καὶ ὕψους ἐννέα ποδῶν καὶ δύο δακτύλων, ἡ ὁποία χωρίζει εἰς δύο τὴν μεγάλην σειράν, ἥ τις εὑρίσκεται εἰς τὴν μέσην τῶν πλεκτῶν.

Μεταχειρίζομαι τὴν νύκτα μικροὺς κηροδόχους διὰ νὰ φωτίσωσιν, οἱ ὁποῖοι δὲν καπνίζουσι.

Τὸ πάτωμα τοῦ σηροτροφείου κατεσκευάσθη μὲ ἀσβεστόχωμα (ciment), τὸ δὲ πάτωμα τοῦ μικροῦ ἐργοχειρείου μὲ κεραμίδια, διὰ νὰ χρησιμεύσῃ

πρὸς στέγνωσιν τῶν φύλλων, ὅταν τὸ ἀπαιτῇ ἡ χρέια.

§ 60. Ἀνάμεσον τοῦ σηροτροφείου καὶ τοῦ ἐργοχειρείου ἤτοι τοῦ προδόμου εὑρίσκεται μία μικρὰ κάμερα μὲ δύο μεγάλας θύρας, μίαν διὰ τὸ σηροτροφεῖον καὶ ἄλλην διὰ τὸ ἐργοχειρεῖον. Εἰς δὲ τὴν μέσην ταύτης τῆς κάμερας ἐυρίσκεται ἓν μέγα ἄνοιγμα πρὸς κοινωνίαν μὲ τὸ κατώγαιον, καὶ τὸ ὁποῖον ἀνοιγοσφαλᾷ διὰ δικλίδος (deux battants) ἐκ σανίδων. Ρ'ίπτουσι δὲ ἀυτοῦ τὰς ἀπαστρίας τοῦ σηροτροφείου, καὶ ἀναιβάζουσι τὰ φύλλα ἀπὸ τοῦ κατωγάιου διὰ μιᾶς τροχιλίας.

Τοῦτο τὸ ἄνοιγμα βάζει εἰς κίνησιν πολὺν ἀέρα, ὅτε ἀνόιγουσι τὰ τρία παράθυρα, τὰ ὁποῖα ἐισὶν εἰς τὴν ἐναντίαν ἄκραν τοῦ σηροτροφέιου.

Ἕν κωδούνιον εὑρίσκεται ἔξω εἰς τὸ ὕψος τοῦ τοίχου, διὰ νὰ ἐκτελεσθῶσι γρήγορα ἀι προσταγάι.

§ 61. Δὲν βάζω τοὺς σῆρας εἰς τὸ μεγάλον ἐργοχειρεῖον παρὰ μετὰ τὸν δ' ἀποδερματισμόν. τῶν ἀδυνάτων ὑπάρχει νὰ ἀκινητῇ ἐκεῖ ὁ ἀὴρ, ἢ νὰ καθυγρανθῇ πολύ. Διότι ὂν μεμονωμένον τὸ κτήριον κατὰ τὰ τρία πλάγια, δύσκολόν ἐστι διὰ τὰς διαφόρους ἐκθέσεις τῶν φεγγιτῶν, ὁ ἔξω ἀὴρ νὰ μὴν ἐπιῤῥέῃ εἰς ἀυτὸ, καὶ νὰ μὴ διαφυλάξῃ μίαν γλυκεῖαν συγκρασίαν. Ἐὰν τύχῃ δὲ νὰ ἀκινητῇ πολὺ ὁ ἀὴρ, καὶ ἡ συγκρασία νὰ ἤθελεν ἶναι παντοῦ ἰσόῤ-

ῥοπος, ἐμποροῦσι νὰ βάλλωσιν εἰς κίνησιν μεγάλας πνοὰς ἀέρος, ἀνάπτοντες φλόγας εἰς τὰς ἓξ ἑστίας.

Ὅτε δὲ δὲν ἔχουσι χρείαν φωτίας, σφαλίζουσι τὰς ἑστίας μετὰ σανιδίων ἐπίτηδες κατασκευασμένων.

Σημείωσις.

Ὅταν ἡ μεγάλη ἀεροπνοὴ ἐμποροῦσι νὰ τὴν διευθύνωσιν, ὡς θέλουσι, σφαλίζοντες τοὺς κάτω φεγγίτας μὲ σανίδια. Τὸ αὐτὸ κάμνουσι καὶ μὲ τοὺς ἐπάνω, ἀλλ' ἐπειδὴ οὗτοι ἔχουσι ὑαλία καὶ χαρτοθύρια, ἠμποροῦσι νὰ σφαλίζωσιν ἢ νὰ ἀνοίξωσι καὶ τὰ πρῶτα καὶ τὰ δεύτερα κατὰ τὴν χρείαν.

§ 62. Δὲν θερμαίνουσι τὴν κάμινον, παρὰ ὅτε θέλουσι νὰ ζεσταίνωσιν. Ἐν ᾧ αὐτὴ ζεσταίνει τὸ σηροτροφεῖον, ὁ ἔξωθεν ἀὴρ ἐμβαίνει ἀκαταπαύστως εἰς ἓν μέρος της χωριστὸν ἐκείνου, εἰς τὸ ὁποῖον κάμνουσι τὴν φωτίαν, καὶ ὁπόθεν ἐκβαίνει ὁ καπνός. Αὐτὸς ὁ ἀὴρ ζεσταίνεται, ἐκβαίνει διὰ πολλῶν τρυπῶν εἰς τὸ σηροτροφεῖον, καὶ αὐξάνει τὴν ζέστην καὶ τὸν ἐσωτερικὸν ἀέρα.

Πρὸς τούτοις ἔβαλα εἰς διάφορα μέρη τοῦ σηροτροφείου, 4 βαρόμετρα, ἓξ θερμόμετρα, καὶ δύο θερμομετρόγραφα, διὰ νὰ δείξωσι τί ἀπαιτεῖ ἡ χρεία νὰ γένῃ, ὅταν αὐξάνει πολὺ ἡ ὑγρότης, ἢ ὅταν ὑπερβάλλῃ πολὺ ἡ αὔξησις καὶ ὀλιγόστευσις τῆς ἐσωτερικῆς θερμότητος.

§ 63. Τὸ μικρότερον ἐργοχειρεῖον ἐμπορεῖ νὰ

δώση 600 λίτρας κουκουλίων. Ἔστι δὲ σαράντα ποδῶν κατὰ μάκρος, δεκαοκτὼ κατὰ πλάτος καὶ 13 κατὰ τὸ ὕψος, καὶ βάζουσιν εἰς αὐτὸ ἓξ πλεκτά, ἓν ἐπὶ τοῦ ἄλλου εἰς ἴσον ἀπόστημα.

Διὰ ἐλευθέραν κυκλοφορίαν τοῦ ἀέρος, κατὰ μάκρος σχεδὸν δύο δακτύλους μακρὰν τῶν δύο τοίχων, εὑρίσκεται καὶ εἰς τὰ δύο μέρη μία σειρά πλεκτῶν, περί που 30 δακτύλων κατὰ τὸ πλάτος.

Εἰς δὲ τὴν μέσην τούτου τοῦ ἐργοχειρείου εἰσί δύο σειραὶ πλεκτῶν 33 δακτύλων κατὰ πλάτος, καὶ ἀπέχουσαι ἡ μία τῆς ἄλλης 1 πόδα καὶ 10 δακτύλους. Τοῦτο τὸ διάστημα ἀρκεῖ διὰ νὰ περάση τις καὶ νὰ ἀναβῇ. Διότι οἱ στύλοι, τὰ θεμένα ἐπ' αὐτῶν ξυλάρια κατὰ κάθετον, καὶ τὰ πλαγίως θεμένα διὰ νὰ ὑποστηρίζωσι τὰς δύο ἀράδας τῶν πλεκτῶν, σχηματίζουσιν ἓν εἶδος κλίμακος, διὰ τῆς ὁποίας ἀναβαίνουσιν ἕως τῆς σκεπαστῆς μὲ εὐκολίαν, καὶ δίδουσι τροφὴν εἰς τοὺς σῆρας ἕως τῆς μέσης τῶν πλεκτῶν, εἰς δὲ τὸ ἄλλο ἥμισυ αὐτῶν δίδουσιν, ἀναβαίνοντες διὰ κλίμακος. Εἰς τοῦτο τὸ ἐργοχειρεῖον ἔχουσι κυρίως μόνον δύο περάσματα.

Ἔχει τοῦτο 4 φεγγίτας εἰς τὴν σκεπαστὴν (plafond) ἤτοι θόλον τοῦ πατώματος, ἀνταποκρινομένους εἰς τὰ δύο περάσματα, διὰ νὰ μὴ κτυπᾷ ὁ ἔξω ἀὴρ κατ' εὐθεῖαν ἐπάνω τῶν πλεκτῶν, καὶ ὀκτὼ εἰς τοὺς τοίχους κάτω πλησίον τοῦ πατώμα-

τος. μία ἑστία εὑρίσκεται εἰς πᾶσαν γωνίαν, μία κάμινος εἰς τὴν μέσην, τῆς ὁποίας οἱ σωλῆνες ἐκτείνονται κατὰ μάκρος τῶν τοίχων, καὶ μία ἄλλη εἰς τὴν ἄκραν τοῦ ἐργοχειρείου ἀντίκρυ τῆς θύρας.

Σημείωσις ά.

Τοῦτο ἐστὶ μεμονωμένον κατὰ τὰ τρία πλάγια, ὡς τὸ μεγάλον· ἔχει δὲ 2 βαρόμετρα καὶ 4 θερμόμετρα, καὶ τὴν νύκτα φωτίζεται ὑπὸ δύο κηροδόχων, τὴν δὲ ἡμέραν ὑπὸ τεσσάρων παραθυρίων χωρὶς κιγκλίδος. Διότι εἰς αὐτὸ ὁ ἀὴρ κινεῖται ἄνω καὶ κάτω καὶ κάτωθεν ἐπάνω. Δὲν χρειάζονται δὲ φεγγῖται εἰς τὸ πάτωμα, ἀνταποκρινόμενοι μὲ τὸ ἐπάνω μέρος.

Σημείωσις 6.

Ὅσον ἥσυχος καὶ ἂν ᾖ ὁ ἀὴρ, τὸν κινοῦσιν ὡς θέλουσι, κάμνοντες φλόγα, καὶ ἀνοίγοντες περισσότερον ἢ ὀλιγώτερον τοὺς φεγγίτας.

§. 64. Ἔχω ὡσάντως μικρὰ ἐργοχειρεῖα, δυνάμενα νὰ περιέχωσι πλεκτὰ σχεδὸν 361 ποδῶν τετραγωνικῶν, καὶ νὰ κάμωσι 240 λίτρας κουκουλίων. Ταῦτα εἰσὶ μικραὶ κάμεραι χαμηλαὶ εἰς σχῆμα μακροῦ τετραγώνου, εἰς δὲ τὴν μέσην αὐτῶν εὑρίσκονται τέσσαρες σειραὶ διπλῶν πλεκτῶν 30 δακτύλων κατὰ πλάτος, καὶ θεμένων εἰς διάφορα

ὕφη τὸ ἓν ἐπὶ τοῦ ἄλλου, ὡς καὶ εἰς τὰ ἄλλα ἐργοχειρεῖα.

Ἔχει δὲ τέσσαρας φεγγίτας εἰς τὴν σκεπαστὴν, δύο ἑστίας εἰς δύο γωνίας κειμένας διαγωνίως, καὶ τρεῖς φεγγίτας ἐγγίζοντας τὸ πάτωμα.

Καθὲν τῶν μικρῶν ἐργοχειρείων ἔχει ἓν βαρόμετρον καὶ δύο θερμόμετρα. Οὐδὲν ὡμίλησα διὰ τὴν ἔκθεσιν τοῦ τόπου (exposition). Διότι ὅλαι αἱ θέσεις εἰσὶ καλαὶ ἐὰν τὰ σηροτροφεῖα ἠμπορῶσι νὰ δεχθῶσι πανταχόθεν τὸν ἀέρα, καὶ νὰ σφαλίσωσι τὰ διάφορα ἀνοίγματα πρὸς τὸ μέρος τοῦ ἡλίου. Τὰ ἰδικά μου ἐργοχειρεῖα ἔχουσι τὸ ἔμπροσθεν ἀδιαφόρως πρὸς ὅλα τὰ μέρη.

Σημείωσις.

Ἡ χειρότερη θέσις ὑπάρχει, ὅτε τὸ ἔμπροσθεν τοῦ κτηρίου κεῖται πρὸς μεσημβρίαν.

§ 65. Ἡ πάστρα τῶν σηροτροφείων μοῦ ἐστιν ὑπερβολική; δὲν αἰσθάνεταί τις καμμίαν δυσωδίαν, οὐδὲ χρειάζονται τελέως ἀρώματα. ἡ καλήτερη εὐωδία ἐστὶν ἡ μυρωδία τοῦ φύλλου τῆς συκαμινέας, ὅσον ζῶσιν οἱ σῆρες, καὶ ἔπειτα ἡ μυρωδία τῶν κουκουλίων.

Ἐὰν ὁ καιρὸς κρυώσῃ, αἱ ἑστίαι ἠμποροῦσιν ὄχι μόνον νὰ ἀνανεώσωσι τὸν ἀέρα· ἀλλὰ καὶ νὰ τὸν ζεστάινωσιν, ἐὰν κάυσωμεν χονδρὰ ξύλα. αἱ δὲ κάμινοι τὸν ζεστάινουσι πολὺ περισσότερον.

§ 66. Ηὗρα ὡς ἐπὶ τὸ πλεῖστον, ἐμβαίνων εἰς τὰς κάμερας, ὅπου οἱ χωρικοὶ σηροτροφοῦσιν, ὅτι ἦσαν ὑγραὶ, καὶ φωτισμέναι πάντοτε ὑπὸ τῆς φλογὸς δυσώδους ἐλαδίου· ὅτι ὁ ἀὴρ ἦτον ἀκίνητος καὶ μολυσμένος, ὥστε νὰ ἐμποδίζῃ τὴν ἀναπνοήν· ὅτι ᾐσθάνοντο βαρείας δυσωδίας, μεμιγμένας μετὰ τῆς ὀσμῆς ἀρώματός τινος, καὶ ὅτι τὰ πλεκτὰ ἦσαν πολλὰ πλησίον τὸ ἓν τοῦ ἄλλου, καὶ γεμάτα μὲ στιβάδας, εὑρισκομένας εἰς ἀνάβρασιν, κτλ.

§ 67. Καθεὶς τόπος ἐμπορεῖ νὰ χρησιμεύσῃ πρὸς σηροτροφίαν, ἀρκεῖ μόνον νὰ ἔχῃ κατὰ τὸ μέγεθός του μίαν ἢ δύο μικρὰς ἑστίας, πολλοὺς φεγγίτας εἰς τὴν σκεπαστὴν ἤτοι εἰς τὴν σκέπην, ἄλλους τόσους εἰς τὸν τοῖχον πλησίον τοῦ πατώματος, καὶ ἓν ἢ πολλὰ παράθυρα, διὰ νὰ δέχηται πάντοτε τὸ φῶς, ἀλλ' οὐχὶ τὰς ἀκτῖνας τοῦ ἡλίου.

§ 68. Τὰ χωρικὰ ἐργοχειρεῖά μου, περιέχοντα σπόρους τεσσάρων οὐγγιῶν σπόρου, ἔχουσι δύο μικρὰς ἑστίας, κειμένας διαγωνίως εἰς τὰς γωνίας, μίαν κάμινον, τέσσαρας φεγγίτας εἰς τὴν σκεπαστὴν καὶ τρεῖς κάτω εἰς τὸ ἔδαφος. Ἔχω ἐργοχειρεῖα καὶ διὰ τρεῖς οὐγγίας σπόρου, τὰ ὁποῖα ἔχουσι δύο μικρὰς ἑστίας, τρεῖς φεγγίτας ἐπάνω καὶ δύο κάτω, ἔχω δὲ καὶ διὰ δύο οὐγγίας, μὲ δύο μικρὰς ἑστίας, δύο φεγγίτας ἐπάνω καὶ δύο κάτω.

Εἰς καθὲν τούτων τῶν σηροτροφείων εὑρίσκεται

μία μεγάλη θύρα, εἰς τὴν ὁποίαν ἔκαμαν ἐν θυρίδιον, καὶ δύο παράθυρα ἢ ἀνοίγματα πρὸς φωτισμόν. Ὅτε αἱ ἀκτῖνες τοῦ ἡλίου διευθύνονται εἰς ἐν αὐτῶν, σφαλίζουσι τὰ ἀνθήλια (volets). Αὐταὶ αἱ μικραὶ μεταρρυθμίσεις εἰσὶν ἀναγκαιόταται, ἀξίζουσιν οὐχὶ ἀκριβά, καὶ τὸ ἀποτέλεσμά ἐστι μέγιστον.

§ 69. Εἰς τὴν κάμεραν διὰ τέσσαρας οὐγγίας σπόρου μία κάμινος ἐκ κεραμιδίων ἐστὶν ἀπαραίτητος. Διότι ζεσταίνει πολὺ περισσότερον ἀπὸ τὰς ἑστίας, καὶ χρειάζονται ὀλιγώτερα ξύλα. Αἱ ἑστίαι χρησιμεύουσι γενικῶς διὰ φωτιάς φλόγας, καὶ εἰς αὐτὰς δὲν καίουσι ξύλα, παρὰ ὅτε τὸ ἐξωτερικὸν κρύος διαμένει πολὺν καιρόν. Πρέπει δὲ νὰ τὰς ἐμφράξωσιν, ὅταν δὲν χρειάζωνται.

§ 70. Ὅταν ὁ χωρικὸς βλέπῃ ὅτι οἱ σῆρες κινοῦνται καὶ τρώγουσιν, εὐθὺς συμπεραίνει ὅτι ὑγιαίνουσιν. Αὐτὸς δὲν καταλαμβάνει ὅτι ἐκεῖνοι, οἱ ὁποῖοι συμπιέζονται, κακοτρώγουσι, καὶ γρήγορα ἢ ἀργότερα θέλουσι ψοφήσει.

Εἰς καθὲν χωρικὸν σηροτροφεῖον χρειάζεται νὰ κρεμάσωσιν ἓν ἢ δύο καλὰ θερμόμετρα.

Ὅτε οἱ σῆρες ἀναιβαίνουσι διὰ νὰ φωλεάσωσιν, ἐὰν τινὲς ἐξ αὐτῶν ἀργοῦσι, χρειάζεται νὰ τοὺς μεταφέρωσιν ἀλλοῦ.

§ 71. Ἤθελεν εἶναι ἐπωφελὲς ὁ κτηματίας νὰ

δώση τῷ χωρικῷ ἓν θερμόμετρον καὶ ἓν βαρόμετρον διὰ νὰ ἠξεύρῃ τοὺς βαθμοὺς τῆς θερμότητος καὶ τῆς ὑγρότητος τοῦ ἐργοχειρείου. Τότε θέλει ἠμπορέσει νὰ μεταχειρισθῇ καλήτερα τὰ μέσα τοῦ νὰ διαφυλάξῃ τὰς ποιότητας τοῦ ἀέρος, τὰς ὁποίας ἡ ὑγεία τῶν σηρῶν ἀπαιτεῖ, καὶ ἡ καθαρίζουσα τὸν ἀέρα φιάλη δὲν ὑπάρχει ἀπαραίτητος. Ἀλλ' ἐπειδὴ ἐνίοτε αἱ ἐξατμίσεις αὐτῶν κάμνουσι δυσωδίαν τινά, τότε μόνον ἡ φιάλη ἤθελε χρησιμεύσει τῷ χωριανῷ, ἐπειδὴ τὸ κάπνισμά της τὴν ἐξουδενοῖ.

Ἡ καλητέρα ἔκθεσις τῶν χωρικῶν ἐργοχειρείων ἐστὶν ἀναμφιβόλως πρὸς τὴν ψύχραν καὶ τὸ ἀνεμῶδες μέρος. ἡ δὲ θέσις των εἰς τὸ ἁ πάτωμα καλλίων ὑπάρχει παρὰ εἰς τὸ ἐπίγειον. Ἐὰν δὲ κάμωσι τὰς ἀνωτέρω μεταῤῥυθμίσεις, ὁποῖον δήποτε μέρος ἤθελεν ἶναι καλὸν, καὶ δύνανται ἶναι βέβαιοι, ὅτι δὲν θέλει ἶναι ἐκεῖ ποτὲ ἀὴρ ἀκινητῶν, ἢ ὑγρὸς, οὐδὲ μολυσμένος. Ἔχομεν παράδειγμα τῶν πλεονεκτημάτων τοῦ πάντοτε ξηροῦ καὶ κινουμένου ἀέρος εἰς τὰς καλύβας τῶν βουνησίων μερῶν· ἐκεῖ οἱ σῆρες ἐπιτυχαίνουσι πάντοτε μᾶλλον παρὰ εἰς τὰς πεδιάδας. Πρέπει δὲ νὰ κερδήσῃ ὁ κτηματίας οὐχὶ κατὰ τύχην, τὸ ὁποῖον συμβαίνει ἐνίοτε εἰς τὸν πλέον ἄπειρον καὶ ἀνεπιτήδειον ἄνθρωπον, ἢ ὀλίγον τι· ἀλλὰ διὰ λογαριασμῶν βεβαίων, διὰ τῆς τῶν πραγμάτων ἐμπειρίας, καὶ ὅσον ἐστὶ δυνατὸν νὰ ὠφε-

ληθῇ περισσότερον. Τοῦτο δὲ τελεσφορεῖ μόνον ἡ τέχνη.

Περὶ φυλάξεως ἀμαράντου τῶν φύλλων.

§ 72. Τὰ φύλλα πρέπει νὰ βάλθῶσιν εἰς κτήριον ἐπίγαιον ἢ εἰς ὑπόγαια, ὀλίγον ὑγρά. τὰ ὁποῖα νὰ σφαλνῶσιν εἰς τρόπον, ὥστε νὰ μὴν ἔμβῃ παρὰ τὸ ἀναγκαῖον φῶς, διὰ νὰ ἴδῶσι νὰ βάλλωσι τὰ φύλλα, νὰ τὰ σαλεύσωσι, καὶ νὰ τὰ καθαρίσωσιν. Αὐταὶ αἱ προφυλακαὶ ἀναγκάως ἀπαιτοῦνται.

Ὅτε τὸ κτήριον διὰ τὰ φύλλα ἐστὶ πολλὰ ὑγρὸν, δὲν τὰ χαλᾷ, ἐὰν ἦ κατάψυχον καὶ καλῶς ἐσφαλισμένον. Δίοτι δύο εἰσίν ἐκεῖνα, τὰ ὁποῖα τὰ χαλοῦσι, ἡ ζέστη καὶ τὸ ἐπισώρευμα. πρὸς τούτοις πρέπει νὰ εὑρίσκωνται ὑποκάτω τοῦ σηροτροφείου ἢ πλησίον αὐτοῦ· ἐπειδὴ τότε δὲν φοβοῦνται τὴν βροχὴν οὐδὲ τὴν κακοκαιρίαν διὰ νὰ τὰ φέρωσιν εἰς αὐτό.

Περὶ τῶν ἐργαλόιων.

§ 73. Ὁ ξύστης χρησιμεύει διὰ νὰ χωρίσωσι τὸν σπόρον ἀπὸ τὰ πανία. Ἡ δὲ κάμινος διὰ νὰ ζεστάινωσι. Ζεστάινει δὲ πολὺ κάλλιον, ἐὰν λαμβάνῃ τὸν ἔξω ἀέρα, ὁ ὁποῖος ἐμβάινει εἰς τὸ σηροτροφεῖον, ἀφ' οὗ ζεστάινηται διὰ τῆς καμίνου. αἱ τρύπαι, διὰ τῶν ὁποίων ἐμβαίνει ὁ ἀὴρ, ὅτε δὲν ἀνάπτουσι τὴν κάμινον; χρησιμεύουσιν ἵνα εἰσάξωσι ἀέρα δροσιστικόν.

§ 74. Αἱ θῆκαι χρησιμεύουσι διὰ νὰ ἐπωάσωσι

τὸν σπόρον. Μία οὐγγία σπόρου πρέπει νὰ ἔχῃ διάστημα ἤτοι τόπον 7 δακτύλων καὶ 4 γραμμῶν τετραγωνικῶν· Ἐὰν αἱ θῆκαι ὦσι μικραὶ, πρέπει νὰ τὰς κάμωσι ἀπὸ χάρτου χονδροῦ. Ἐὰν κατέχωσι δὲ ἀπὸ 10 ἕως 20 οὐγγιῶν σπόρου, ἤτοι διάστημα ἀπὸ 73 ἕως 146 δακτύλων (1) τετραγωνικῶν, πρέπει νὰ γένωσιν ἀπὸ σανίδος λεπτῆς. Πρὸς τούτοις χρειάζεται νὰ διαστέλλωνται διάριθμοῦ ἰδίου εἰς καθὲν πλευρόν.

§ 75. Τὰ πλεκτὰ ἐμποροῦσι νὰ γένωσιν ἀπὸ παντὸς εἴδους ξύλου, μόνον νὰ μὴν ὦσι πολλὰ πυκνὰ, διὰ νὰ λάβῃ τὸ χαρτίον, ὅπου τὰ σκεπάζει, τὸν ἀέρα ὑποκάτωθεν, ὁ ὁποῖος τὸ στεγνόνει ἀνεπαισθήτως. Ἐπάνω δὲ τοῦ ἐξωχείλου πρέπει νὰ γράψωσι πόσους πόδας τετραγωνικοὺς περιέχει τὸ πλεκτόν.

§ 76. Οἱ φεγγῖται πρέπει νὰ ἀνοιγοσφαλῶσι κατὰ τὴν χρέιαν διὰ τοῦ σανιδίου, τὸ ὁποῖον ἀναιβοκαταιβαίνει διὰ δύο χαραγμάτων. χρειάζεται δὲ νὰ ἠμπορῶσι νὰ τὸ προσηλώσωσι κατὰ τὴν θέλησιν εἰς τοὺς ἐπιγαίους φεγγίτας, καὶ νὰ τὸ ἀνοιγοσφαλῶσιν, ὅσον θέλουσιν, εἰς τοὺς ἄλλους.

§ 77. Τὸ τρυπητήριον χρησιμεύει διὰ νὰ τρυπήσωσιν ἐν ταὐτῷ πολλὰ φύλλα χαρτίου, κτυπῶν-

(1) Ὁ λόγος ἐστὶ περὶ δακτύλων γεωμετρικῶν.

τὴν ὀλίγην ἀκαθαρσίαν, ἡ ὁποία μένει. Ἄλλως δὲν ἠμποροῦσι νὰ παστρεύσωσιν εὐκόλως τὰ χαρτία εἰς τὴν πέμπτην ἡλικίαν.

§ 91. Αἱ θῆκαι διὰ τὰς πεταλούδας ἔχουσιν ἐν χεροῦλι, καί εἰσι σκεπασμέναι μὲ πανίον, τὸ ὁποῖον πέρνουσιν εὐκόλως, ὅταν ἦ λερωμένον, καὶ βάζουσιν ἄλλο ἀντ' αὐτοῦ. Μὲ αὐτὰς ἐμποροῦσι νὰ μεταφέρωσι καὶ ἄλλα πράγματα.

§ 92. Ἡ θήκη διὰ νὰ βάλλωσι τὰς πεταλούδας ἔχει τρύπας εἰς τὰ πλευρά της, καὶ χρησιμεύει πολὺ διὰ νὰ μὴν ἐνοχληθῶσιν ὑπὸ τοῦ φωτός, χωρὶς νὰ πάσχωσι, καὶ διὰ νὰ μὴν ἀδυνατήσωσι τὰ ἀρσενικὰ κλονούμενα καὶ συχνοκινοῦντα τὰ πτερά.

§ 93. Τὸ ἀβάκιον πρὸς θέσιν τοῦ σπόρου, ἀφ' οὗ τὸν συνάξωσι, σφαλνᾷ καὶ κατέχει μικρὸν τόπον ἐκεῖ, ὅπου τὸ φυλάττουσι διὰ τὸν ἐρχόμενον χρόνον.

§ 94. Ἡ θήκη μὲ σχοινία ὑπάρχει τὸ καλήτερον μέσον, διὰ νὰ φυλάξωσι τὸν σπόρον, ὅ που δέχεται πανταχόθεν τὸν ἀέρα, καὶ συντηρεῖται κατάψυχος καὶ ξηρός.

§ 95. Τὸ πλάγιον θερμόμετρον φανερόνει τὴν μεγαλητέραν καὶ ὀλιγωτέραν ζέστην τοῦ περασμένου καιροῦ, καὶ χρησιμεύει διὰ νὰ ἐξεύρωσιν, ἐὰν οἱ ἐργάται ἠμέλησαν νὰ κάμωσι φωτίαν τὴν νύκτα, ἢ ἂν ἔκαμαν ὑπὲρ τὴν χρέιαν.

Τὸ μεταχειζονται δὲ μετὰ τὸν β' ἀποδερματισμόν.

§ 83. Τὸ σαρώθριον (σκουπίτζα) ἀπὸ κέγχρου χρησιμεύει, ἵνα διαμοιράσωσιν ἐξίσου τὰ φύλλα ἐπάνω τοῦ πλεκτοῦ·

§ 84. Τὸ θυρίδιον εὑρίσκεται κάτω εἰς τὰς θύρας, καὶ τὸ ἀναιβοκαταιβάζουσιν ὡς τοὺς φεγγίτας.

§ 85. Τὸ τετραγωνικὸν καλάθιόν ἐστι πλατὺ, ἀλλ' οὐχὶ βαθὺ, καὶ ἔχει ἓν σίδηρον ἀγκιστρωτὸν εἰς τὸ ἥμισυ τῆς λαβῆς, διὰ τοῦ ὁποίου τὸ κινοῦσι κατὰ μάκρος τῶν πλεκτῶν, χωρὶς νὰ ἐγγίζῃ τὰς κάτω ἄκρας αὐτῶν.

§ 86. Αἱ μικραὶ κλίμακές εἰσιν ὀλίγον πλατύτεραι τῶν συνηθισμένων.

§ 87. Τὸ ὑγρόμετρον φανερόνει τὸν βαθμὸν τῆς ὑγρότητος.

§ 88. Ἡ καθαρίζουσα φιάλη τὸν ἀέρα ἐστὶ πλατυτέρα τῶν λοιπῶν εἰς τὸ ἐπιστόμιον, καὶ ἐμφράττεται ἀπνευστὶ μὲ ὕαλον ἐξωμαλισμένον ἐντελῶς, καὶ συνεσφιγμένον μὲ στροφέα (vis).

§ 89. Τὸ κοφίνιόν ἐστι πλατύτερον κάτω παρὰ τὰ ἄλλα, καὶ πυκνὰ πλεγμένον, διὰ νὰ μὴ πέσωσιν αἱ ἀκαθαρσίαι.

§ 90. Τὸ καθαρτήριόν ἐστιν ἐργαλεῖον οὕτως ὀνομαζόμενον, ἐπειδὴ ἀφ' οὗ παστρεύωσι τὰ πλεκτὰ, ρίπτουσιν εἰς αὐτὸ μὲ τὸ σάρωθρον (σκούπαν)

τὴν ὀλίγην ἀκαθαρσίαν, ἡ ὁπόια μένει. Ἄλλως δὲν ἠμποροῦσι νὰ παστρεύσωσιν εὐκόλως τὰ χαρτία εἰς τὴν πέμπτην ἡλικίαν.

§ 91. Αἱ θῆκαι διὰ τὰς πεταλοῦδας ἔχουσιν ἓν χεροῦλι, καί εἰσι σκεπασμέναι μὲ πανίον, τὸ ὁποῖον πέρνουσιν εὐκόλως, ὅταν ἦ λερωμένον, καὶ βάζουσιν ἄλλο ἀντ' ἀυτοῦ. Μὲ ἀυτὰς ἐμποροῦσι νὰ μεταφέρωσι καὶ ἄλλα πράγματα.

§ 92. Ἡ θήκη διὰ νὰ βάλλωσι τὰς πεταλοῦδας ἔχει τρύπας εἰς τὰ πλευρά της, καὶ χρησιμεύει πολὺ διὰ νὰ μὴν ἐνοχληθῶσιν ὑπὸ τοῦ φωτὸς, χωρὶς νὰ πάσχωσι, καὶ διὰ νὰ μὴν ἀδυνατήσωσι τὰ ἀρσενικὰ κλονούμενα καὶ συχνοκινοῦντα τὰ πτερά.

§ 93. Τὸ ἀβάκιον πρὸς θέσιν τοῦ σπόρου, ἀφ' οὗ τὸν συνάξωσι, σφαλνᾶ καὶ κατέχει μικρὸν τόπον ἐκεῖ, ὅπου τὸ φυλάττουσι διὰ τὸν ἐρχόμενον χρόνον.

§ 94. Ἡ θήκη μὲ σχοινία ὑπάρχει τὸ καλήτερον μέσον, διὰ νὰ φυλάξωσι τὸν σπόρον, ὅ που δέχεται πανταχόθεν τὸν ἀέρα, καὶ συντηρεῖται κατάψυχος καὶ ξηρός.

§ 95. Τὸ πλάγιον θερμόμετρον φανερόνει τὴν μεγαλητέραν καὶ ὀλιγωτέραν ζέστην τοῦ περασμένου καιροῦ, καὶ χρησιμεύει διὰ νὰ ἐξεύρωσιν, ἐὰν οἱ ἐργάται ἠμέλησαν νὰ κάμωσι φωτίαν τὴν νύκτα, ἢ ἂν ἔκαμαν ὑπὲρ τὴν χρείαν.

7

Περὶ τοῦ κατεχομένου τόπου ὑπὸ τῶν σηρῶν, καὶ τῶν καταναλωμένων φύλλων.

§ 96. Οἱ ἐκ μιᾶς οὐγγίας σπόρου σῆρες κατέχουσι πόδας καὶ δακτύλους τετραγωνικοὺς, καὶ τρώγουσι λίτρας καθαρισμένων φύλλων, ὡς ἐφεξῆς :

		πόδ.	δάκτ.	λίτρ.
Εἰς τὴν α' ἡλικίαν.		7	4	6
Εἰς τὴν β'	—	14	8	18
Εἰς τὴν γ'	—	34	10	60
Εἰς τὴν δ'	—	82	6	180
Εἰς τὴν ε'	—	183	4	1098
				1362

§ 97. Μία οὐγγία σπόρου ἐμπορεῖ νὰ δώσῃ 120 λίτρας κουκουλίων. Εἰς τὰς πρώτας ἡλικίας τῶν σηρῶν καθαρίζουσι τὰ φύλλα μὲ περισσοτέραν προσοχὴν, καὶ μάλιστα εἰς τὴν α' καὶ β', ῥίπτοντες ὅλους τοὺς κλαδίσκους καὶ τοὺς μίσχους τῶν φύλλων, καὶ κόπτοντες εἰς ταύτας τὰς ἡλικίας τὰ φύλλα πολλὰ λιανὰ, διὰ νὰ τὰ φάγωσιν οἱ σῆρες ὅλα. Ὅθεν ἀπὸ 1609 λιτρῶν καὶ ὀκτὼ οὐγγίων φύλλων συναγμένων μένουσι 1467 λίτραι καθαρισμένων φύλλων. Ἐκ τούτων δὲ ἀφαιρουμένων 105 λιτρῶν,

χαμένων διὰ τῆς ἐξατμίσεως καὶ ἄλλων περιστάσεων, μένουσι 1362 λίτραι.

Σημείωσις.

Διὰ νὰ κάμωμεν 1 1/2 λίτραν κουκουλίων, χρειάζονται περίπου 20 λίτραι καὶ 4 οὐγγίαι φύλλων μὴ καθαρισμένων, ἢ 16 λίτραι καὶ 8 οὐγγίαι καθαρισμένων καὶ ἐξατμισμένων. Εἰς τὰ θερμότερα κλίματα τῆς Λομπαρδίας οἱ σῆρες καταναλίσκουσιν ὀλιγώτερα φύλλα.

§ 98. 1000 οὐγγίαι κουκουλίων συντίθενται ἀπὸ

χρυσαλίδων ζωντανῶν	842 οὐγγ.
ἀπὸ ἐκδαρμῶν τῶν σηρῶν, ὅταν ἐγίναν χρυσαλίδες.	4 1/2
ἀπὸ κουκουλίων καθ' αὑτό.	153 1/2
	1000 οὐγ.

Η ἀναλογία τοῦ βάρους τῶν φύλλων πρὸς τὸ βάρος τῶν κουκουλίων ἐστὶ σχεδὸν ὡς 87 πρὸς 1, πρὸς δὲ τὸ βάρος τῆς μετάξης μετὰ τὴν νῆσιν (γνήσιμον) ὡς 152 πρὸς 1.

§ 99. Ὀνομάζουσι λείψανον (momie) τὸν σῆρα ἢ τὴν χρυσαλίδα, ἡ ὁποία ἔγινεν ἐν μέρει ἓν εἶδος μαύρου σαπωνίου. Ἐνίοτε τὸ λείψανόν ἐστι

πολλὰ μαῦρον, καὶ πότε μὲν ξεκολλημένον, πότε δὲ καὶ ὡς ἐπὶ τὸ πλεῖστον προσκολλημένον εἰς τὸ κουκούλιον. Τὸ μετάξιον των τοιούτων κουκουλίων οὐδέποτε ὑπάρχει τόσον ὡραῖον, ὅσον τὸ μετάξιον τῶν κουκουλίων, τῶν ὁπόιων ἡ χρυσαλὶς ὑγιάινει. 1000 κουκούλια καλὰ ζυγιάζουσι μίαν καὶ μισὴν λίτραν, καὶ 860 κουκούλια, τῶν ὁποίων ἡ χρυσαλὶς ἐφθάρθη, ἔχουσι τὸ αὐτὸ βάρος.

§ 100. Διαφέρουσιν ὑπερβαλλόντως ἡ ἐπιτηδεία κλῶστρα καὶ ἡ ἀνεπιτήδειος· π· χ· κλώθουσα ἑκατέρα 7 1/2 λίτρας κουκουλίων τῆς αὐτῆς ποιότητος, ἡ μὲν πρώτη θέλει κάμει 8 οὐγγίας μετάξης, ἡ δὲ ἀνεπιτήδειος θέλει κάμει 6 1/2 καὶ ἔτι ὀλιγώτερον. Μερικαὶ κλῶστραι εἰσὶ τόσον ἄπρακτοι, ὥστε κτυποῦσι πολλὰ συνεχῶς μὲ τὸ σαρώθριον, καὶ φθείρουσι πολλὰ στρώματα μετάξης, τὰ ὁποῖα περιτυλίττουσι τὸ κουκούλιον. ἄλλαι δὲ κάμνουσιν ὀλιγώτερον μετάξιον, ἐπειδὴ κλώθουσιν εἰς νερὸν πολλὰ θερμὸν, κτλ.

§ 101. Τὸ εὐγονηθὲν (fécondé) θηλυκὸν ζυγιάζει σχεδὸν 32 σπειρία. Εἰς δὲ 3, 4, 5 ἡμέρας πᾶσα πεταλούδα δίδει κατὰ μέσον ὅρον 310 αὐγίδια. 360 κουκούλια τῆς πρώτης ποίοτητος ζυγιάζουσι περίπου 25 οὐγγίας.

§ 102. Μία ἀποθήκη, ἢ ὑπόγαιον, ἢ πᾶν ἄλλο μέρος ἐπίγαιον δύναται νὰ φυλάξῃ τὸ φύλλον ἀμά-

ραντον δύο ἢ τρεῖς ἡμέρας· ἐὰν ᾖ ἀρκετὰ κατάψυχον, ὀλίγον ὑγρὸν, καὶ σφαλισμένον εἰς τρόπον, ὥστε οὐδὲ τὸ φῶς, οὐδὲ ὁ ἀὴρ νὰ μὴν ἐμπορέσῃ νὰ ἔμβῃ.

§ 103. Τὸ μετάξιόν ἐστι τὸ πλουσιώτερον προϊὸν τῆς Ἰταλίας, θεωρούμενον ὡς πραγματεία ἐξαγομένη εἰς τοὺς ξένους τόπους. Η τιμὴ τάυτης ἐστὶ διπλασία τῆς τιμῆς ὅλων τῶν ἄλλων ἐξαγομένων προϊόντων αὐτῆς, καίτοι δυναμένη νὰ αὐξήσῃ πολὺ περισσότερον, χωρὶς νὰ λογαριάσωμεν τὴν μεγάλην ποσότητα, τὴν ὁποίαν μεταχειρίζονται μέσα εἰς τὴν Ἰταλίαν. Ἐὰν δὲν ἤθελαν κάμει μετάξην ἕνα μόνον χρόνον, ἤθελεν εἶναι μεγάλη δυστυχία διὰ τὴν Ἰταλίαν.

Σημειώσεις ἐκ τῶν χρονικῶν τῆς ἑταιρίας τῆς μεταξοποΐας·

§ 1. Πολλὰ ἐπιζήμιόν ἐστι νὰ ἀφήσωσιν ἓν μέρος τῶν φύλλων ἐπὶ τῶν δένδρων. Τὸ πρῶτον ἀποτέλεσμα τάυτης τῆς συνηθείας ἐστὶ νὰ χάσωσι τᾶυτα τὰ φύλλα, καὶ τὸ δεύτερον μία διεύθυνσις ἀσύμμετρος καὶ ἄτακτος τῶν χυμῶν τοῦ δένδρου

καὶ τῆς βλαστήσεως αὐτοῦ τὸν ἐρχόμενον χρόνον. Ὅθεν ἀναγκαζόμεθα νὰ τὸ ἐπιδιορθώσωμεν μετὰ μεγάλης δαπάνης, ὡσάυτως βλάπτει καὶ νὰ συνάξωσι τὰ φύλλα πολλὰ πρώϊμα.

§ 2. Τὰ σηροτροφεῖά μου (λέγει σηροτρόφος τις), κείμενα εἰς τὸ πρῶτον πάτωμα, καὶ κατασκευασμένα κατὰ τὸ σύστημα τοῦ Δανδόλου, εἰσὶν ἐντελῶς ἀερισμένα καὶ ἀνεμισμένα. Πέντε χρόνοι εἰσὶν, ἐξοῦ ἐπιτυχαίνω κάλλιστα, ἀλλ' ἐπειδὴ δὲν ἠμπορῶ νὰ τὰ ζεστάινω ἀρκετὰ, οἱ σῆρες ζῶσι παράπολυ, καὶ καταναλίσκουσιν ἀναλόγως. Ἀποφάσισα λοιπὸν νὰ εἰσάξω τὸ σύστημα τῆς θερμάνσεως τοῦ δ' Ἀρσὲ, χωρὶς ὅμως νὰ ἀλλάξω τι ἄλλο·

§ 3. Συμβουλεύω τοὺς κατασκευάζοντας σηροτροφεῖα νὰ οἰκειοποιηθῶσι σύστημά τι ἀναμισμοῦ, πρὸ πάντων ἐπειδὴ τὰ ἔξοδά εἰσιν ὀλίγα. Ὅσον δὲ διὰ ἐκείνους, οἱ ὁποῖοι ἔχουσι παλαιὰ χειροτεχνεῖα καὶ εὐχαριστοῦνται, τοῖς συμβουλέυω νὰ διαμένωσιν οὕτως, ὅμως νὰ ἔχωσι μεγάλην προσοχὴν, καὶ νὰ φροντίσωσι διὰ τὰ ἀναγκᾶια εἰς τὴν σηροτροφίαν. Προσθέτω ὅτι ἤθελεν εἶναι ὠφελιμώτατον, τὸ ἐργοχειρεῖον νὰ μη κατασκευασθῇ μόνον διὰ τοὺς σῆρας, ἀλλὰ καὶ διὰ ἄλλας χρήσεις.

Αἱ μεγάλαι σηροτροφίαι ἐπιτυχαίνουσιν ολιγώτερον παρὰ άι μικραί. Διότι εἰς ταύτας ἐπιμελοῦνται εὐκολώτερα τοὺς σῆρας, και ἐκτελοῦσιν ὅλα με-

τά περισσοτέρας ἀκριβείας και καταλληλότητος.

§ 4. Ἀποδίδω τὴν εὐτυχῆ ἐπιτυχίαν τῆς σηροτροφίας μου εἰς τὰ ἀκόλουθα:

1° Ἀρχίζων ἀπὸ τῆς γ' ἡλικίας ἐπασπάλισα μὲ ἀσβέστην ἤτοι σκόνην ἐσβυσμένου ἀσβέστου, καὶ ἀέρισα καὶ ἔδωσα φύλλα βρεγμένα.

2° Εἶχε μείνει εἰς τὸ σηροτροφεῖον καὶ ἐπάνω τῶν ξύλων πολὺς ἀσβέστης ἀπὸ τοῦ περασμένου χρόνου.

3° Οἱ σῆρες ἔφαγαν φύλλα πασπαλισμένα ἕως τῆς ἀρχῆς τῆς ε' ἡλικίας, κτλ.

Στοχάζομαι ὅτι αἱ δύο πρῶται αἰτίαι εἶχαν τὴν μεγαλητέραν ἐπιῤῥοὴν εἰς τὴν ὑγείαν τῶν σηρῶν. Ἰδοὺ οἱ λόγοι μου· ά ἔβαλα εἰς μίαν κάμεραν σῆρας, χωρὶς νὰ τοὺς πασπαλίσω, οὐδὲ νὰ τοὺς ἀερίσω, φυλάττων ὅλους τοὺς λοιποὺς κανόνας. οὗτοι ἄρχισαν νὰ φθείρωνται ὑπὸ τοῦ μυκητισμοῦ, ὅτε δὲν ἐφαίνετο κἀνὲν σημεῖον αὐτοῦ εἰς τὸ σηροτροφεῖον. Εἰς τὸ τέλος τῆς δ' ἡλικίας μετέφερόν τινας σῆρας εἰς τὸ σηροτροφεῖον, πασπαλίζων καὶ ἀερίζων αὐτοὺς καθ' ἑκάστην, ὅπου διέμειναν ὑγιεῖς· οἱ δὲ λοιποὶ ἐψόφησαν εἰς τὴν κάμεραν. β' Ἄλλα πλεκτὰ μὲ σῆρας ἀερισμένους, ἀλλὰ μὴ πασπαλιζομένους, ἐφθάρθησαν ὁμοίως ὑπὸ τοῦ μυκητισμοῦ (muscardine). γ' Οἱ δὲ πασπαλισμένοι σῆρες εἰς τὴν ἀρ-

χὴν τῆς ε ἡλικίας, μὴ ἀερισμένοι ὅμως, καμμίαν ὠφέλειαν δὲν ἠσθάνθησαν ἐκ τοῦ πασπαλισμοῦ.

§ 5. Αὗται ἁι πεῖραι ἀποδείχνουσι τὴν δραστηριότητα τῆς ἀσβέστου καὶ τοῦ ἀερισμοῦ ἤτοι ἀνεμισμοῦ, πρὸ πάντων δὲ τῆς ἀσβέστου. Πιστεύω ὅτι ὁ ἀσβέστης πασπαλιζόμενος ἀπὸ τῆς ἀρχῆς τῆς σηροτροφίας, πρέπει νὰ διαφυλάξῃ ἀπὸ τοῦ μυκητισμοῦ, καὶ ἂν τὸ σηροτροφεῖον οὐδὲν ἀνεμίζεται. ἀρκεῖ ἐὰν ἦ παστρικὸν, καὶ ἂν ὁ ἀὴρ ἦ καθαρός. Τὰ δὲ ἔξοδα τοῦ πασπαλισμοῦ ἐισὶ σμικρότατα. Δὲν ἐχρειάσθην παρὰ τριῶν φράγγων ἀσβέστην, καὶ δύο ἐργάτιδες εἰς μίαν ὥραν μετὰ κοσκίνων ἐξ ἀλογοτρίχων 'επασπάλιζαν πλεκτά 300 ἕως 400 μέτρων τετραγωνικῶν. Προσθέτω ὅτι νομίζω ὅτι ὁ ἀσβέστης ἐστὶν ἓν διεγερτικὸν διὰ τοὺς σῆρας· ὁι μὴ πασπαλιζόμενοι σῆρες ἔτρωγαν ἀργότερα τὴν ἰδίαν ποσότητα φύλλων, ἐχαλοῦσαν πολλά, καὶ ἀνέβησαν πολλὰ βραδύτερον, ἵνα φωλεύσωσι.

Σημείωσις.

Ο λόγος ἐστὶ περὶ κόνεως σβυσμένου ἀσβέστου. Οσον δὲ διὰ βρεγμένα φύλλα οἱ σῆρες τοῦ ἀνεμιζομένου σηροτροφείου, οἱ ὁποῖοι ἔφαγαν, ὑγίαιναν, ὡς καὶ οἱ φαγόντες τὰ πασπαλισμένα, χωρὶς νὰ πάσχωσιν ἀπὸ μυκητισμοῦ.

§ 6. Στοχάζομαι ὅτι καὶ τὰ φύλλα τῶν πλησίον τοῦ δρόμου δένδρων ἐμποροῦσι νὰ προφυλάξωσιν

ἀπὸ τάυτης τῆς ἀῤῥωστίας. Διότι ὁ ἐπ' αὐτῶν κονιορκτὸς ὢν σχεδὸν ὁ αὐτὸς μὲ τὴν σκόνην τῆς ἀσϐεστοπέτρας, πρέπει νὰ ἐνεργήσῃ παρομοίως εἰς τὸν σῆρα, καὶ πρὸς τούτοις νὰ στεγνώσῃ τὰς στιϐάδας. Ὅσον δὲ διὰ τὰ ἰατρικὰ τὰ στοχάζομαι ὅλα προφυλακτικὰ, καὶ οὐχὶ θεραπευτικά.

§ 7. Κατὰ τὴν γενομένην πεῖραν ὑπὸ τοῦ Κ. Ῥέτζ οἱ σῆρες τῆς ά, ϐ΄, γ΄ ἡλικίας ὑπόφεραν πέντε ἡμέρας νηστείαν· οἱ δὲ σῆρες τῆς δ΄ ἡλικίας δέκα ἡμέρας. Οἱ σῆρες τῆς ά καὶ ϐ΄ ἡλικίας ἐψόφησαν ὀλίγον ἔπειτα· οἱ δὲ τῆς γ΄ καὶ τῆς δ΄ ἔκαμαν τὰ κουκούλιά των. Μετὰ δὲ τριήμερον νηστείαν ὅλοι μικρόι τε καὶ μεγάλοι δὲν ἔπασχαν παντελῶς.

§ 8. Ὁ Κ. Ῥέτζ προσθέτει ὅτι τὸ εἶδος τῶν σηρῶν χορὰ (cora) τῷ ἔδωσαν περισσότερον μετάξιον· καὶ ὅτι τὰ κουκούλια τῶν μυκητισμένων ἐζύγιαζαν ἓν τέταρτον τοῦ ϐάρους τῶν λοιπῶν.

§ 9. Ἐμποροῦσι νὰ προλαμϐάνωσι τὰς ἀῤῥωστίας τῶν ὑγιῶν σηρῶν ἢ νὰ ἐμποδίσωσι τὸ μόλυσμα αὐτῶν· διὰ δὲ τοὺς ἀῤῥώστους σῆρας οὐδὲν ηὗρον καλήτερον ἕως τῆς σήμερον, παρὰ νὰ τοὺς ῥίψωσι τὸ γρηγορώτερον. Ἐπειδὴ δὲ ὁ πνιγμός ἐστι μία θερμότης ὑπερβολικὴ καὶ ϐαρύπνοος, ἡ ὁπόια πνίγει τοὺς σῆρας δι' ἀσφυξίας, τὸ ἀσφαλέστερον μέσον, διὰ νὰ πάυσῃ τις τὰ συμπτώματά του, ὑπάρχει

τὸ νὰ ὀλιγοστεύσῃ τὴν ζέστην, ἀνεμίζων δραστηρίως.

§ 10. Η ὑπερβολικὴ ζέστη τοῦ καιροῦ (λέγει ὁ Κ. Δίϐ) ἔγινεν αἰτία ἑνὸς ϐιαίου πνιγμοῦ, ὥστε ἤμουν εἰς κίνδυνον νὰ χάσω 100000 σῆρας. Εὐθὺς ἐκάπνισα μὲ εὐφόρϐιον, ἓν εἶδος ῥητίνης πολλὰ παροξυντικῆς, μάλιστα σφοδρᾶς, ὥστε ἐχρειάσθην μεγάλας προφυλακὰς, διὰ νὰ ὑποφέρω τὴν δριμύτητα τοῦ καπνοῦ αὐτοῦ, ὁ ὁποῖος ἀμέσως ἐξύπνισε τοὺς σῆρας. Ἐπανέλαϐον τοῦτο τὸ κάπνισμα τετράκις τὴν αὐτὴν ἡμέραν διὰ νὰ τοὺς σώσω ἀπὸ τὸν θάνατον. Τὸν προλαϐόντα χρόνον εἶχα ἐπιτύχει νὰ τοὺς σώσω ἐκ τοῦ αὐτοῦ κινδύνου, μεταχειριζόμενος τὸ χλωρὸν (chlorure) τῆς ἀσϐέστου καὶ τὸ ἀμμωνιακὸν νερόν.

Σημείωσις.

Ὅσον δὲ διὰ τὴν διαφορὰν τοῦ χρώματος τοῦ σπόρου ἤτοι τῶν ὠϊδίων, ἕως τῆς σήμερον δὲν ἔχει μίαν σημασίαν βεϐαίαν, ὥστε νὰ δυνηθῶμεν νὰ βάλλωμεν βάσιν ἐπ' αὐτῆς.

§ 11. Ἐν μιᾷ τῶν ἡμερῶν ἡ θερμότης οὖσα ὑπερϐολικὴ ἦτον ἐπικίνδυνος. Ἐμποροῦσα νὰ σφαλίξω τὸ σηροτροφεῖον καὶ νὰ μεταχειρισθῶ τὸ ἀνεμιστήριον· ἀλλ' ἐπρόκρινα ν' ἀνοίξω θύρας καὶ παράθυρα, καταρχὰς μόνον τὴν ἡμέραν, ἔπειτα δὲ νύκτα καὶ ἡμέραν. Τοιουτοτρόπως ἐπρομήθευσα

λιναρίου ἤ καννάβεως, πλέγματα χάρτινα καὶ μάλιστα ἐκ καννάβεως, φυλλαχοπίδα μὲ κύλινδρον διὰ τὰς πρώτας δύο ἡλικίας, καὶ φυλλοχοπίδα κατὰ τὸν Κ. Δουρὰν διὰ τὴν γ' καὶ δ' ἡλικίαν, φύλλα καθαρισμένα ἕως τέλους τῆς δ' ἡλικίας, ἀποστρώσεις συνεχεῖς, τροφὰς διατεταγμένας οὕτως, ὥστε νὰ μὴ δοθῶσι τὴν νύκτα, καλυβώσεις διαφορετικὰς μὲ ῥαβδάκια κεκλιμένα καὶ μὲ σαρώθρια (σκουπίτζας) μυρίκης, ζέστην 18 ἤ 19 βαθμῶν Ρεωμούρου, καὶ 85 βαθμοὺς κατὰ τὸ ὑγρόμετρον. τοιαῦτα εἰσὶ τὰ μέσα, τὰ ὁποῖα μεταχειρίζεται ὁ Κ. Ῥεβερδίτος, καὶ διὰ τῶν ὁπόιον ἐπιτυχάινει κάλλιστα.

§ 18. Προσθετέον δὲ ὅτι μετὰ πλείστας δοκιμὰς εὗρε καλητέραν τὴν σηροτροφίαν εἰς 27, 28 ἤ 29 ἡμέρας τὸ περισσότερον, μετὰ θερμότητος 18 ἤ 19 βαθμῶν Ρεωμούρου, δίδων φύλλα δώδεκα φορὰς εἰς τὴν ά καὶ β' ἡλικίαν, δέκα φορὰς εἰς τὴν γ' καὶ τήν δ', καὶ ἕξ φορὰς εἰς τὴν ε'. Τοιυτοτρόπως καὶ ὁ κόπος δὲν ὑπάρχει μεγάλος, καὶ τὸ μετάξιόν ἐστι καλήτερον καὶ περισσότερον.

Σημείωσις.

Εἰς καιρὸν ὑγρὸν καὶ βροχερὸν ἐχρειάσθη 1760 χιλιόγραμμα φύλλων μὴ καθαρισμένων, καὶ εἰς καλὸν καιρὸν ἐχρειάσθη 1620 χιλιόγραμμα φύλλων στεγνῶν, διὰ νὰ κάμῃ 100 χιλιόγραμμα κουκουλίων.

§ 19. Ἡ Κ. Ῥεβερδίτη, ὡς καὶ ἄλλαι ΚΚ. τῆς

αυτῆς ἐπαρχίας καὶ τῆς μεσημβρινῆς Γαλλίας κάμνουσιν, ἐπιστατεῖ καὶ διευθύνει τὴν σηροτροφίαν. Λέγομεν λοιπὸν τοῖς σηροτρόφοις· κάμετε σηροτεχνεῖα ὡς τὸ τοῦ δὲ λ' Ἀρσὲ, ἀλλὰ μὴ λησμονήσατε νὰ ἐμπιστεύσητε τὴν αυτων ἐπιστασίαν εἰς Κυρίας, ἱκανὰς νὰ καταλάβωσι καὶ νὰ διευθύνωσι τὴν σηροτροφίαν. Διότι τὰ ἐντελέστερα σηροτροφεῖα χωρὶς λεπτομεροῦς φροντίδος τε καὶ ἐπιμελείας εἰσὶν ἐπιζήμια.

§ 20. Ἀπὸ ὅλους τοὺς στρεφανέμους ὁ τοῦ Κ. σαμπλουκόφ, τὸν ὁποῖον μία γυνὴ ἢ ἓν παιδίον ἐμπορεῖ νὰ κινήσῃ εὐκόλως, ἐστὶν ὁ καλήτερος· πωλεῖται δὲ 100 φράγγα διὰ πλεκτὰ 300 μέτρων κατὰ τὴν ἐπιφάνειαν. Ὁ δὲ στρεφάνεμος τοῦ Κ. Κόμπου ἔχει μὲν περισσοτέραν δύναμιν, ἀλλὰ πωλεῖται 300 φράγγα διὰ τὴν αυτὴν ἐπιφάνειαν, καὶ ἔστι πλεόν δυσκίνητος.

'Απόκρισις τῆς σηρικῆς Εταιρίας πρὸς τὸν Εξοχώτατον Πολέμαρχον, Δοῦκα τῆς Δαλματίας, ζητήσαντα τὴν γνώμην αὐτῆς περὶ τῆς ἐν 'Αλγερίῳ σηροτροφίας.

§ 1, Η συγκρασία τοῦ 'Αλγερίου εἰς τὸν καιρὸν τῆς παρελθούσης σηροτροφίας ἦτο 16 ἕως 18 βαθμῶν Ρεωμμύρου τὸ ταχὺ, 22 ἕως 25 περὶ τὴν μεσημβρίαν, καὶ 20 ἕως 22 τὸ βράδυ, σχεδὸν ὡς εἰς τὸ μεσημβρινὸν τῆς Γαλλίας.

§ 2. Τὸ λεγόμενον ὑπὸ τοῦ Κ. 'Αρδῆ, ὅτι ὁ πνιγμός ἐστι κινδυνώδης εἰς τὸ Ἄλγερ, συμβαίνει καὶ εἰς τὴν μεσημβρινὴν Γαλλίαν. Λοιπὸν ἐκεῖ χρειάζεται δραστήριον ἀνέμισμα, εἰς τοῦτο δὲ χρησιμεύει πρὸ πάντων τὸ σύστημα τοῦ Κ. δ' 'Αρσὲ, συνιστάμενον εἴς τινας ἀεραγωγοὺς ἐκ ξύλου μὲ ἀνεμεστίαν ἤτοι ἀεροκαπνοδόχον (cheminée d'appel) ἢ μὲ στρεφάνεμον (tarare).

§ 3. Διὰ νὰ μὴ γένη κἀνὲν λάθος εἰς τὴν διάταξιν τοῦ σηροτροφείου ἡ ἑταιρία συμβουλεύει νὰ σταλθῶσιν εἰς τὸ Ἄλγερ ἓν σχέδιον ξύλινον, ὅ που εὑρίσκεται εἰς τὸν Κ. Κλὲρ εἰς τὸ Παρίσιον ὁδὸν τοῦ Σχερσχμιδὶ 'Αρ. 93 (à Paris, rue de Cherche-Midi, n° 93), καὶ σχέδια τοῦ θερμοποιοῦ τοῦ Κ. δ' 'Αρσὲ, καὶ τῆς μηχανῆς διὰ πνίξιμον τῶν σηρῶν τοῦ Κ. Μπωβέ.

§ 4. Ὅσον δὲ διὰ τὴν προσπάθησιν διὰ νὰ φέρωσιν εἰς τὸν αὐτὸν βαθμὸν τοὺς ἐκλεπισθέντας σῆρας εἰς τέσσαρας ἡμέρας διὰ τῆς νηστείας τῶν πρωτογεννηθέντων καὶ διὰ τῆς ἀφθόνου τροφῆς τῶν ὑστερογεννηθέντων, ἡ ἑταιρία στοχάζεται ἁρμοδιώτερον νὰ κάμωσι κλάσεις ἑκάστης ἡμέρας· καὶ πιστέυει ὅτι τοῦτο ἐστὶν ὠφελιμώτερον εἰς ὅλον τὸν καιρὸν τῆς σηροτροφίας διὰ τὰς ἀποκοιμήσεις, καὶ ἐξυπνήσεις, καὶ μάλιστα εἰς τὸ τέλος διὰ τὴν φώλευσιν τῶν σηρῶν. Διότι τί ποτε δὲν ὑπάρχει δυσκολώτερον, παρὰ νὰ τοὺς ἐμφωλεύσωσιν ὅλους ἐν ταὐτῷ.

§ 5. Ὅσον διὰ τὰ εἴδη τῶν σηρῶν, ἡ ἑταιρία συστάινει πρὸ πάντων τοὺς κιτρίνους, ὡς πλέον εὐρώστους, καὶ κάμνοντας περισσότερον μετάξιον, καὶ εὐκολώτερον νὰ τὸ κλώθωσιν· ἐπειδὴ χρειάζονται μεγάλα ἔξοδα καὶ μεγίστη προσοχὴ διὰ νὰ κλώσωσι τὰ ἄσπρα κουκούλια, καὶ νὰ κάμωσιν ὡραῖον μετάξιον. Ἐξ αὐτῶν δὲ τῶν κιτρίνων σηρῶν προκριτέοι 1° τὸ εἶδος τῶν μικρῶν σηρῶν του Μιλάνου· 2° τὸ μέγα εἶδος τῶν Κεβέννων· 3° ὡς δοκιμὴν τοὺς σῆρας τῆς Πελοποννήσου.

§ 6. Πρὸς τούτοις αὐτὴ συσταίνει τὰς κεντρωμένας συκαμινέας, ὡς τὸ ἀνθόκρινον (la fleur de lis), τὸ μπαγνολόροδον (la rose des Bagnols), τὸ πλατύφολλον (le latifolia), etc. Προκρίνει δὲ

ἐκείνας, ἁι ὁποῖαι ἔχουσι τὸν κορμὸν ἕως τῶν κλάδων ἀπὸ 1 μέτρου καὶ τριῶν δεκατημορίων ἕως 2 μέτρων. Πρὸς τούτοις συμβουλεύει νὰ καλλιεργήσωσι τὴν ὀνομαζομένην συκάμινέαν λοὺ (lou), ἡ ὁποία πολλαπλασιάζεται διὰ κλάδων, ὡς ἡ πολύκορμος (multicaule), καὶ ἔστιν εὐρωστοτέρα καὶ προτιμοτέρα διὰ τὴν ποιότητα τῶν φύλλων παρὰ τὰ ἄλλα εἴδη τῶν συκαμινεῶν. Ἡ δὲ πολύκορμος αὐξάνει μὲν εἴς τινας τόπους, εἰς πολλοὺς δὲ δὲν ἐπιτυχαίνει.

§ 7. Διὰ τὰς σηροτροφίας αὐτὴ συμβουλεύει, νὰ ἀφήσωμεν τὰ μεγάλα σηροτροφεῖα διὰ τοὺς πολυανθρώπους τόπους, καὶ ὅπου τὸ ἡμεροκάματόν ἐστιν εὐθηνόν. Ἀλλὰ καὶ ἐκεῖ τὰ μεγάλα πρέπει ἵνα ὦσιν ὀλίγα, ὡς καὶ εἰς τὰ μέρη, ὅπου ἔχουσιν ἀφθόνως ὅλα τὰ ἀναγκαῖα. Τὰ δὲ μικρὰ καὶ τὰ μεσαῖα σηροτροφεῖα ἐμποροῦσι νὰ πολλαπλασιασθῶσιν ἀκινδύνως ἐπ' ἄπειρον, καὶ ἡ ἐπιτυχία των θέλει εἶναι πολὺ βεβαιοτέρα.

Σημείωσις.

Σημειωτέον δὲ ὅτι ὁ χωρικὸς μὲ τὴν οἰκογένειάν του δὲν ἠμπορεῖ νὰ σηροτροφήσῃ εὐτυχῶς περισσότερον ἀπὸ 6 τὸ πολὺ 8 οὐγγιῶν σπόρον. Κάλλιον δὲ νὰ σηροτροφήσωσιν ὀλιγώτερον καὶ ἀσφαλῶς.

§ 8. Ἡ ἑταιρία τελειόνει λέγουσα, ἡ κλῶσις ἢ νῆσις (γνέσιμον) τῶν κουκουλίων, Κύριε ὑπουργέ,

ἐστὶν ἀξία τῆς μεγαλητέρας ἐπιμελείας. Διότι ἀπὸ τάυτης κρέμεται ἡ μέλλουσα εὐτυχία τῆς σηροτροφίας. ἀλλ᾽ ὅσῳ μᾶλλον ἡ σηροτροφία ὑποδιαιρουμένη εὐτυχεῖ, τοσούτῳ περισσότερον ἡ κλῶσις τελεσφορεῖ ἐπωφελῶς συνενουμένη περισσότερον. Κανεὶς ἄλλος τρόπος δὲν ὑπάρχει διὰ νὰ κάμωμεν μετάξην καλὴν, ἴσην, ὁμαλὴν, ὁμογενῆ καὶ εὐπώλητον. Ὅθεν ἤθελεν εἶναι μεγίστη εὐεργεσία ἡ σύστασις εἰς Ἀλγέριον ἑνὸς κλωστηρίου (filature) κεντρικοῦ, ἤτοι δεχομένου τὰ κουκούλια ἀπὸ τῶν τριγυρινῶν μερῶν, διὰ νὰ τὰ κλώθωσιν ἐπιτηδείως. Τοιαῦτα κεντρικὰ κλωστήρια κατεστάθησαν πρὸ ὀλίγου εἰς πολλὰ μέρη, ὅπου νεωστὶ ἐπιχειρίσθησαν σηροτροφίας, καὶ ὠφελήθησαν ὑπερβαλλόντως. Ὅθεν ἡ ἑταιρία, Κύριε ὑπουργὲ, ἐπιμόνως ἐπικαλεῖται τὴν προσοχὴν ὑμῶν ἐπὶ τούτῳ.

Περὶ βρεγμένων Φύλλων.

Ἕως τῆς σήμερον δὲν ἔχομεν ἀκόμη ἀρκετὰς παρατηρήσεις διὰ νὰ ἀποφασίσωμεν πότε καὶ πῶς εἰσὶν ὠφέλιμα εἰς τοὺς σῆρας τὰ βρεγμένα φύλλα. Μόνον ὅταν ἦ μεγάλη ξηρασία εἰς τὸ σηροτροφεῖον, ἢ ὅτε τὰ πρὸ πολλοῦ συναγμένα φύλλα ἀρχίζουσι νὰ μαραίνωνται, ἴσως ὠφελεῖ νὰ τὰ βρέξωσι πολλὰ ὀλίγον. Πρὸς τούτοις ὅταν οἱ σῆρες κινδυνεύωσι τῆς πείνας, ἐμποροῦσι νὰ τοῖς δώσωσι φύλλα βρεγμένα· ἀλλὰ τότε ἀπαιτεῖ ἡ χρεία νὰ ἔχωσι περισσοτέραν ἐπι–

μέλειαν περὶ αὐτῶν καὶ τῆς καθαρότητος, περί τε τοῦ ἀνεμισμοῦ καὶ τῆς μεταστρώσεως.

Σύστημα ἀναμισμοῦ κατὰ τὸν Κ. Λυμπάχ.

Ο Κ. Λυμπὰχ κοινοποιεῖ πολλὰ ἀποτελέσματα ἐπωφελῆ τοῦ καθ' αὐτὸν συστήματος τοῦ ἀνεμισμοῦ, διὰ τὸ ὁποῖον ἔλαβεν ἐφευρετικὸν προνόμιον.

ά. Αὕτη ἡ μηχανὴ, ὡς λέγει, ἐνεργεῖ μόνη χωρὶς μηχανισμοῦ, καὶ διὰ τῆς ἀτμοσφαιρικῆς καταπιέσεως τελεσφορεῖ δραστικῶς καὶ κατὰ τὴν χρείαν.

β΄. Προσαρμόζεται χωρὶς πολλῶν ἐξόδων εἰς ὅλα τὰ ἐργοχειρεῖα; παλαιά τε καὶ νέα, ὁπόια δήποτε ἤθελεν εἶραι ἡ θέσις αὐτῶν.

Τρόπος διαδόσεως τῆς μεταξοποΐας.

Εν τῶν ἐπωφελεστέρων μέσων, ἅ τινα ἥ τε Γαλλία καὶ ἡ Προυσσία μεταχειρίζονται, ἵνα διαδώσωσι καὶ ἐπεκτείνωσι τὴν μεταξοποιΐαν ἐστὶ τὸ νὰ παρακινήσωσι καὶ νὰ ἐνθαῤῥύνωσι τοὺς χωροδιδασκάλους διὰ βραβείων καὶ ἀνταμοιβῶν, διὰ νὰ καταγίνωνται εἰς ταύτην, συμβοηθούμενοι ὑπὸ τῶν μαθητῶν, καὶ διδάσκοντες αὐτοῖς ταύτην. Τοιουτοτρόπως οὗτοι όι ἐπωφελέστατοι ἄνδρες εἰς τὰ πεφωτισμένα ἔθνη, οὐχ ἧττον δὲ εἰς τὰ ἐπιθυμοῦντα νὰ φωτισθῶσιν, ὠφελοῦνται καὶ όι ἴδιοι, πλουτίζοντες τὴν πατρίδα, καὶ δίδοντες κάλλιστον παράδειγμα τοῖς μαθηταῖς αὐτῶν, καὶ ἑπομένως παντὶ τῷ γένει.

NOMS

DE QUELQUES PHILHELLÈNES PENDANT LA RÉVOLUTION DE LA GRÈCE.

MM.
Le duc de Broglie;
Le vicomte de Châteaubriand;
Le duc de Choiseul;
Le duc de Dalberg;
Benjamin Delessert.
Le comte Matthieu Dumas;
Le chevalier Eynard;
André;
Cottier;
Amb.-Firmin Didot;
Le duc de Fitz-James;
Le duc Eug. d'Harcourt;
Le comte Alex. de Laborde;
Laffitte;
Louis Ternaux, fils;
Le comte H. de Lameth;

MM.
Le duc de La Rochefoucauld-Liancourt;
Le comte de Lasteyrie;
Le comte de Sainte-Aulaire;
Le comte Sébastiani;
Le baron de Staël;
D'Argenson, anc. député;
Ternaux;
De Grammont, anc. député;
Villemain;
Casimir Périer;
Le général comte Morice Gérard;
Mme la vicomtesse de Vintimille;
Mme la duchesse de La Rochefoucauld.

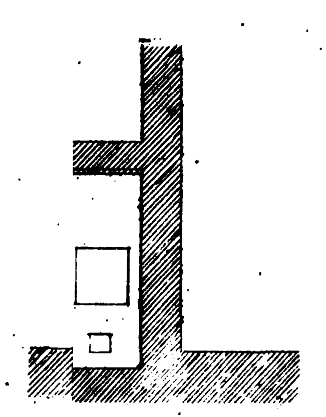
La Grèce a élevé une pyramide à Napoli de Romanie, où se trouvent tous les noms des Philhellènes.

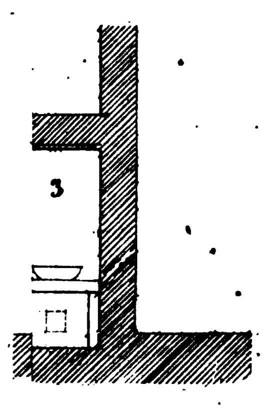
Πίν 1.

6

5

ιερια του Ωραίου ... Πιν. 2.





5


Πίν.3.
...ομὴ κατὰ ... τὴν γραμμὴν ΚΛ.

HISTOIRE POLITIQUE

DES

DUCHÉS DE SCHLESVIG-HOLSTEIN.

Paris. — Imprimerie de Ed. Bautruche, r. de la Harpe, 90.

HISTOIRE POLITIQUE

DES DUCHÉS

DE SCHLESVIG-HOLSTEIN

DANS LEURS RAPPORTS

AVEC LA MONARCHIE DANOISE.

PAR M. HAÜSSER,

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ D'HEIDELBERG.

Traduit de l'Allemand.

PARIS,

ALFRED BOUCHARD, LIBRAIRE,

RUE RACINE, 1, ET RUE DE LA HARPE, 82.

1847

INTRODUCTION.

L'opuscule qu'a publié récemment en Allemagne un professeur éminent de l'université d'Heidelberg, M. Haüsser, et dont nous donnons ici la traduction, touche à une question encore peu connue et très-imparfaitement appréciée en France, malgré son incontestable gravité. Cette question a trait aux duchés de Schlesvig-Holstein, placés depuis longtemps sous la domination du Danemarck, mais que les souverains de ce pays n'ont gouvernés jamais qu'en qualité de ducs ou de comtes, et qui, suivant les règles de successibilité, doivent, à l'extinction de la dynastie régnante, cesser d'appartenir à la souveraineté danoise. Constitution, lois, mœurs, langage, origine, tout, en effet, diffère entre ces contrées que les seuls liens du hasard ont rapprochées et réunies sur une même tête. Moralement, elles se trouvent séparées par des tendances contraires, des intérêts distincts, une sourde animosité qu'ont fait

naître et entretenue les longs et persévérants efforts de la monarchie danoise pour arriver à une fusion complète, à une absorption définitive. L'insurmontable résistance apportée par les duchés à l'accomplissement de cette combinaison qui devait, par une violation de tous les droits, faire disparaître leurs éléments de nationalité dans la grande unité scandinave, n'a point empêché ces tentatives spoliatrices de se renouveler de nos jours. Le souverain actuel, Christian VIII, corroborant, par ses lettres patentes du mois de juillet dernier, l'œuvre que son prédécesseur, Christian VII, avait commencée par les siennes du 6 septembre 1806, a ouvertement dévoilé ses intentions touchant l'annexion absolue des deux duchés. Ce qui le pousse irrésistiblement dans cette voie hâtive, où il a rencontré déjà les oppositions les plus menaçantes, est l'extinction probable de la branche masculine d'Oldembourg, extinction qui doit faire passer le Danemarck à la branche féminine, mais qui ne soumet point les duchés à la même obligation, puisqu'il ressort formellement des dispositions fondamentales qui ont réglé leur incorporation à la monarchie danoise, que ces deux Etats ne pourront être régis jamais que par la descendance masculine.

Cette séparation, rendue imminente par de pressantes éventualités, agite en ce moment l'Allemagne entière et les petits Etats germaniques en particulier. La population danoise s'en est, on le conçoit, profondément émue,

car elle ne saurait voir sans de justes appréhensions le pays à la veille de se trouver réduit territorialement aux deux tiers de son étendue, et privé, si le morcellement vient à s'accomplir, de nombreux éléments de force et d'une source féconde de prospérité.

Bien que cette question, comme nous l'avons dit, soit encore à peu près ignorée en France, qu'elle n'ait donné lieu qu'à des examens superficiels, que la presse de Paris se soit bornée à exposer de loin en loin ces faits, sans les discuter sérieusement, et que l'opinion, en conséquence, n'ait pu prendre à son égard d'attitude décisive, le gouvernement français, cependant, semble entraîné à désirer plutôt qu'à repousser la fusion définitive des deux duchés. Les motifs qui provoquent en lui cette tendance sont faciles à déterminer. Ils proviennent :

D'un sentiment instinctif de bienveillance qui le porte à souhaiter que le Danemarck, jusqu'à ce jour impuissant et faible, s'agrandisse et se fortifie ;

De ce qu'il juge l'unité politique indispensable à une bonne action gouvernementale ;

De ce qu'il suppose que cette unité permettrait au Danemarck de se soustraire plus aisément à l'ascendant du protectorat russe ;

De ce qu'il regarde l'isolement des duchés comme de nature à appesantir souverainement sur eux l'influence allemande ;

Enfin, de ce qu'il ne verrait dans la réussite des efforts tentés pour la séparation, que le succès d'une ambition privée, le triomphe d'intérêts de famille.

Tel est, selon toute vraisemblance, le point de vue où le cabinet français s'est placé. Ces considérations, toutefois, n'ont que l'apparence de la justesse ; mais avant d'indiquer les raisons majeures qui auraient dû le conduire peut-être à une appréciation toute différente, à une solution diamétralement opposée, il importe de s'arrêter sur un point qui a pu paraître accessoire et qui est capital dans la question : l'intérêt russe.

Quelques développements historiques deviennent ici indispensables.

L'importance politique des duchés de Schlesvig-Holstein consiste moins dans le chiffre de leur population que dans les avantages tout exceptionnels de leur situation géographique. Sans cette contrée, le Danemarck, ainsi que nous l'avons fait remarquer déjà, n'aurait plus que le tiers de son territoire actuel ; la Russie manquerait de pied-à-terre sur le Sund ; l'Allemagne serait découverte, Hambourg et Lubeck menacées. On comprend dès lors les mobiles distincts, l'action diverse de ces trois puissances, notamment de la Russie, qui exerçant une domination politique déguisée, mais toute puissante en Danemarck, ne peut que désirer voir ce royaume s'enrichir à son profit, contre l'Allemagne, de la possession des deux duchés.

Bien des assertions ridicules ou intéressées ont eu cours ; certains hommes d'état ont présenté l'empire russe comme peu redoutable, atteint de germes mortels, et, selon une expression consacrée, comme pourri avant d'être mûr. Ceci a été écrit et propagé, en dépit de mille preuves contraires, qui témoignaient de la vigueur de cet empire, de son esprit envahisseur, de son entreprenante et dangereuse vitalité. Son système s'est montré fixe, fatal, invariable : refouler insensiblement l'Europe vers le centre, et devenir ainsi l'arbitre du monde politique, à moins qu'une alliance nécessaire entre la France et l'Allemagne, qui sert à celle-ci de bouclier géographique, n'arrête sa marche ambitieuse et ne trace les limites qu'il ne doit jamais franchir.

La pensée de Louis XV, qui n'aurait pas dû être abandonnée, consistait à protéger les libertés du corps germanique et à unir, par une alliance perpétuelle, la Turquie, la Pologne, la Suède et la Prusse sous la médiation et l'accession de la France. Mais la Russie parvint à déjouer cette politique sage et profonde. En 1772, la Pologne subit un premier partage ; un second en 1791, un dernier et décisif en 1795. Catherine disait au prince Henri de Prusse : « J'épouvanterai la Turquie ; je flatterai l'Angleterre ; que la Prusse se charge de gagner l'Autriche, afin d'endormir la France. »

Plan astucieux et trop fidèlement suivi ! En 1784, la

Russie avait ajouté à ses précédentes conquêtes la libre navigation de la mer Noire et des autres mers qui baignent l'empire ottoman. La Crimée, le Cuban, l'île de Taman étaient devenus des possessions russes, et un traité avait solennellement consacré ces usurpations.

On ne saurait donc, sans un inconcevable aveuglement, se méprendre sur les intentions, et contester les ressources d'un empire qui, en moins de deux siècles, s'est indéfiniment étendu par la force et la ruse, par la diplomatie et les armes, qui touche d'une main à la Chine, et qui, de l'autre, pèse sur l'Allemagne et sur l'Occident tout entier.

Les alliances, à leur tour, ont été pour la Russie un moyen fécond de domination et d'influence : c'est ainsi qu'elle s'est insinuée en Prusse, dans le Wurtemberg, dans les duchés de Saxe-Veimar, de Saxe-Gotha, de Nassau, d'Oldenbourg, Hesse d'Armstadt, Altembourg, Leuchtenberg, en Bavière, en Hollande et dans les deux Mecklembourg, procédant de la sorte en Allemagne à un système de morcellement favorable à son ambition.

L'ascendant que le cabinet de Saint-Pétersbourg a dû se ménager sur les bords du Sund, grâce au mariage, aujourd'hui dissous par la mort, de la grande-duchesse Alexandra, troisième fille du tzar, avec le prince de Hesse, a une portée et peut avoir des résultats considérables. En effet, ce prince étant héritier collatéral du

trône de Danemarck, si le prince royal actuel qui s'est marié et divorcé deux fois, et qui semble résolu à ne point contracter une troisième alliance, n'a pas d'enfants, ainsi que tout paraît l'indiquer, l'influence russe se trouve établie pour jamais dans les pays scandinaves. L'empereur Nicolas tiendra les clefs de la Baltique, aussi bien pour les avantages de son commerce que pour les évolutions de ses armées; car il n'existe plus guère dans ces parages, au sud, qu'un seul port, celui de Kiel, pouvant abriter de grands vaisseaux. Or le port de Kiel est situé dans le duché de Holstein, qui, faisant partie de la confédération germanique, offrirait par là même à la Russie un surcroît d'action en Allemagne.

Ces points posés, on arrive aisément à se rendre compte de ce que doit gagner le gouvernement russe à l'incorporation à la couronne danoise des deux duchés dénationalisés, et aussi de ce qu'il peut perdre à ce que ces duchés, par suite de l'extinction de la branche masculine, viennent à conférer la couronne ducale à un prince de leur choix, et à se rapprocher de l'Allemagne, vers laquelle les entraînent les affinités géographiques, celles de race et de langage.

Quant à l'incorporation en elle-même, elle donnerait lieu parmi les habitants des Etats de Schleswig-Holstein aux résistances les plus énergiques, nées des incompatibilités les plus tranchées. Ce que disait M. No-

thomb à l'égard de la Belgique rencontre ici son exacte application. « Voyez les deux peuples danois et des duchés, adossés l'un à l'autre, le premier regardant le nord, le second le midi : chacun a sa civilisation, ses habitudes, son existence propre. » Nous ajouterons : chacun a une succession distincte, une législation particulière, une administration différente; tout en eux contraste, mœurs, physionomie, costumes, habitations même : l'un est régi par un gouvernement absolu; l'autre réclame une constitution, ébauchée déjà dans ses institutions politiques.

Nous résumerons ces considérations sommaires en faisant remarquer que ni le gouvernement, ni l'opinion en France ne sauraient demeurer indifférents dans un conflit auquel se rattache un intérêt pressant et considérable : l'équilibre territorial du Nord.

Ajoutons que la France est intéressée, non à la réunion des duchés à la couronne danoise, comme on semble généralement porté à le croire, mais à la conservation de leur isolement et de leur nationalité; puisque, par le maintien de leur indépendance, elle assurerait en même temps le maintien des traités qui forment la base du droit politique européen, la sécurité des peuples, l'action facile et calme des gouvernements ; elle empêcherait ainsi le retour de l'immense scandale que les puissances du Nord viennent de donner au monde par la suppression frauduleuse de la république de Craco-

vie. Elle arrèterait l'essor du périlleux ascendant que la Russie exerce sur le Danemarck, et qui tend à prendre pour les nations occidentales, et pour l'Allemagne en particulier, les plus menaçantes proportions; elle servirait enfin la cause de la civilisation, en s'opposant à ce que deux petits états, placés à la hauteur des progrès politiques modernes et que régit une sorte de forme représentative, n'aillent, par la violation flagrante des droits les moins contestables, rétrograder jusqu'au gouvernement absolu des vieilles monarchies.

HISTOIRE POLITIQUE

DES

DUCHÉS DE SCHLESVIG-HOLSTEIN.

I

Histoire ancienne des duchés de Schlesvig-Holstein. — Leur indépendance acquise par des traités.

Dans les premiers temps de l'histoire de ce pays, la partie entière de la presqu'île, jusqu'à la pointe du Nord, était habitée par des races allemandes. Etant venue à s'affaiblir par suite d'émigrations successives, elle fut, dès les cinquième et sixième siècles, envahie par les Danois. A partir de cette époque le Schlesvig offre une population mêlée; mais la plupart des habitants sont restés allemands. Bien auparavant déjà, les Danois qui s'étaient établis dans les îles du Belt convoitaient la possession de cette contrée. Ils parvinrent peu à peu à s'en rendre maîtres, soit que l'Allemagne l'eût oubliée ou n'y ait point alors attaché d'importance. Le Schlesvig et le Holstein, où régnaient les comtes de la Maison de Schaumbourg, semblaient succomber sous les efforts des envahisseurs; l'Allemagne était en proie aux troubles et aux guerres civiles, le Holstein avait ses mécontents et ses traîtres; c'est dans ces circonstances qu'un roi de Danemarck, puissant et belliqueux, ajouta

au Schlesvig la conquête du Holstein, dont il chassa les princes légitimes, qui étaient allemands.

Cela arriva en 1201. Le Holstein et le Schlesvig, passés de la sorte sous la domination du Danemarck, l'Allemagne se trouvait, comme elle l'est aujourd'hui, exposée à être instantanément privée de l'accès sur les côtes du Nord. Mais les Allemands du Holstein prévoyaient cette éventualité. Ayant subi le joug par force, ils eurent recours à la force pour le secouer. — En 1227, une seule bataille termina la courte période de la domination danoise : le Holstein redevint libre et ses comtes furent de nouveau des princes allemands.

Ces événements avaient profondément modifié les rapports politiques du Danemarck et des duchés. Le Danemarck, comme autrefois l'Allemagne, eut ses époques de troubles et de dissensions intestines. Occupés chez eux, les Danois durent renoncer au projet de reconquérir le Holstein. Bientôt même le Schlesvig, dont ils avaient formé un duché séparé en faveur d'un des membres de la famille royale (1237), leur échappa. Quoique parents de la maison royale, les nouveaux ducs cherchèrent à se rendre de plus en plus indépendants; leurs efforts trouvèrent un puissant appui en Holstein, dans les villes anséatiques, et dans le zèle empressé de la portion allemande de leurs sujets, décidée à recouvrer à tout prix la liberté. Le Danemarck se trouvait au milieu de ces embarras lorsque, du sein de la famille des comtes de

Holstein, surgit un homme aussi remarquable par ses lumières que par ses talents militaires, aussi habile que brave, le comte Gerhard, à qui, par reconnaissance, ses compatriotes décernèrent le nom de Gerhard le Grand. Les choses alors avaient bien changé de face, puisque ce même Gerhard, devenu par son ascendant chef dans le Danemarck et maître de l'élection, aida les Danois à se faire un roi.

L'occasion était belle : Gerhard en profita ; il avait porté le jeune roi sur le trône. L'affranchissement du Schlesvig fut le prix de ce service.

Le 15 août 1326, le duché tout entier fut donné au comte Gerhard de Holstein, à titre de fief héréditaire (als erbliches Lehen) ; et il fut légalement établi : « Que le Schlesvig ne devait jamais être réuni à la couronne de Danemarck de façon qu'un seul maître régnât sur les deux pays. » Les conseillers et les grands du royaume ratifièrent ces clauses par écrit et déclarèrent solennellement que le don était accordé en récompense des services rendus au Danemarck par le comte Gerhard, lorsqu'il en était l'administrateur.

Quelques années plus tard de nouveaux changements survinrent. Gerhard dut faire l'abandon provisoire de son fief. Pour l'en dédommager, on convint pareillement, par contrat (1330), qu'à l'extinction de la ligne collatérale royale, les descendants du comte Gerhard auraient la possession du Schlesvig.

C'est ainsi que les duchés de Holstein et de Schlesvig rentrèrent dans leurs anciens rapports nationaux. Conquis d'abord par le Danemarck, ils s'affranchirent d'eux-mêmes et d'un commun accord. Ils devaient être indépendants et jamais réunis au Danemarck; et comme garantie de cette indépendance et de cet isolement, un traité fut, il y à cinq siècles, solennellement signé par la couronne de Danemarck et ses conseillers.

En 1375 s'éteignit cette ligne collatérale de la maison royale de Danemarck qui avait régné sur le Schlesvig; les descendants de Gerhard-le-Grand, les comtes de Holstein, prirent possession de ce duché, possession qui leur avait été garantie par le traité de 1330. Alors le Schlesvig et le Holstein n'eurent qu'un seul maître. Les Danois virent cette transformation avec peine; mais ne pouvant éviter un état de choses nécessité par les circonstances, ils le reconnurent par une convention de 1386, et les comtes de Holstein furent investis par cette même convention et par la couronne danoise, eux et leurs héritiers.

L'accord toutefois ne fut pas de longue durée : dès 1397, la succession aux duchés ayant été ouverte, le Danemarck voulut, bon gré malgré, refuser l'investiture d'usage, et déclara le fief en forfaiture. De là une guerre sanglante à laquelle prirent part tous les Allemands du Nord. Cette guerre, qui se prolongea pendant 30 ans et fut féconde en vicissitudes, tourna contre le Dane-

marck. Malgré ses efforts pour éluder la convention qu'elle avait jurée, la couronne danoise fut de nouveau contrainte à accorder l'investiture du duché de Schlesvig à la maison des comtes de Holstein (1439).

Le revirement avait été si grand que le trône de Danemarck chancelait, tandis que la maison princière de Holstein était prospère et affermie. Il était même à craindre que le duc de Schlesvig-Holstein ne fût appelé à régner sur le Danemarck alors déchiré et affaibli. Aussi se montra-t-on très-accommodant, et dans un traité de 1440 porta-t-on sur les rapports nationaux du Schlesvig et du Holstein une décision non moins favorable que sur les prétentions de la maison princière de Holstein. Le duc Adolphe de Holstein obtint le Schlesvig à titre de *fief légitime* et *héréditaire* (rechtes Erblehn); tous les traités appuyant les prétentions de sa maison furent maintenus et confirmés; tous les traités contraires formellement abolis. Le conseil d'état danois approuva cet arrangement suivi bientôt d'une reconnaissance formelle des droits de la maison de Holstein par l'empereur allemand.

Pour la seconde fois depuis deux siècles, la séparation du Schlesvig-Holstein et du Danemarck fut légalement prononcée. Violences, ruses, intrigues, on avait mis tout en œuvre, mais en vain, pour faire prévaloir la domination danoise.

Le patriotisme des Allemands de ces contrées, le pressentiment des dangers attachés à la domination dont

il s'agit, une volonté forte et persistante firent justice de toutes les résistances et conduisirent au but. Deux traités de 1326 et 1440 reconnurent l'indépendance des duchés, leur nationalité allemande, et l'incompatibilité absolue de leur adjonction au royaume danois.

Le Danemarck était alors dans une fâcheuse situation : l'union des trois couronnes du Nord, les couronnes de Danemarck, de Suède et de Norwège qu'on avait le plus grand intérêt à maintenir, menaçait de se dissoudre; et il pouvait fort bien arriver que les Danois succombassent sous l'alliance alors existante entre la Suède et les duchés de Schlesvig-Holstein. Ils essayèrent donc de reconquérir, au moyen d'une politique pacifique, mais habile, ce qu'ils avaient perdu par leur faiblesse. Leur trône étant devenu vacant, ils invitèrent (1448) le duc Adolphe de Schlesvig-Holstein à y monter, croyant par là plus aisément parvenir à réunir les duchés au Danemarck et réparer leurs forces épuisées. Le duc Adolphe n'avait point d'enfants; sa politique n'eut d'autre but que la fortune de son neveu, le comte Chrétien d'Oldenbourg; il fit donc poser la couronne danoise sur la tête de ce neveu, contribuant ainsi lui-même à raffermir de nouveau le trône vacillant du Danemarck. Les Schlesvig-Holstenois jugèrent mieux leur position : ils s'aperçurent que sur cette pente, le danger longtemps conjuré, la réunion au Danemarck, les pressait davantage. Aussi exigèrent-ils de Chrétien, du nouveau roi danois, la

ratification des anciens traités existants et la promesse solennelle de ne jamais réunir le duché de Schlesvig au Danemarck sous un même chef. Il le promit, et pour la troisième fois (1448) l'on vit l'indépendance du duché allemand de Schlesvig assurée contre la convoitise incessante du Danemarck.

Mais de nouveaux embarras appelèrent de nouvelles précautions : le duc Adolphe de Schlesvig-Holstein mourut en décembre 1459 ; et avec lui s'éteignit la souche masculine de la maison des comtes de Holstein.

II.

Histoire des duchés depuis le traité de 1460. — Le Schlesvig-Holstein uni librement et volontairement au Danemarck.— Les duchés restent indépendants et inséparables entre eux.

Le duc de Holstein fut le dernier de la ligne princière de Schaumbourg qui avait régné depuis un siècle en Holstein, et depuis 1375 en Schlesvig. Il mourut sans enfants; mais il y avait encore des comtes de Schaumbourg, ses proches parents et par conséquent ses héritiers. A ceux-ci devait passer sans conteste le pays de Holstein. Quant au Schlesvig, qui avait été donné au comte de Schaumbourg en Holstein, à titre de fief héréditaire (erbliches Lehen) depuis 1326, les collatéraux d'Adolphe pouvaient fort bien le revendiquer; car il y avait eu des cas où un fief danois avait été conféré à ce même titre. C'était aussi l'opinion du peuple en Schlesvig et en Holstein. Unis et partageant durant des siècles la même destinée, habitués à se soutenir l'un l'autre

dans les circonstances difficiles, et redoutant également les coups de la puissance danoise, les deux pays ne songèrent qu'à cimenter davantage encore pour l'avenir leur union qui avait été reconnue en droit. Durant la vie d'Adolphe, il aurait été facile de régler leurs rapports par une loi et d'empêcher la communication dangereuse des duchés avec le Danemarck. Ainsi, à une époque où le Danemarck était réduit à l'extrémité, où Adolphe de Holstein s'en trouvait l'arbitre, à l'époque où il leur fit accepter son neveu pour roi, il n'eût pas été difficile au duc de Schlesvig-Holstein de faire sanctionner l'union indissoluble des duchés, en faveur des Schaumbourg ses parents, et de la faire reconnaître et ratifier par les Danois. Il pouvait compter avec certitude sur l'assentiment du peuple aussi bien que sur les secours des puissantes villes des Anses, qui depuis des siècles tenaient les yeux ouverts sur l'indépendance des deux pays et l'avaient même défendue de leur sang et de leurs biens. Car ce qui importait jadis à leur propre existence vis-à-vis du Danemark leur importe encore aujourd'hui.

Le duc Adolphe avait négligé ses devoirs envers son pays comme envers sa propre maison. Tandis qu'il mettait tout en œuvre pour faire obtenir la couronne danoise au fils de sa sœur, il ne fit rien pour assurer les duchés à ses parents les Schaumbourg; il ne fit rien pour assurer aux duchés eux-mêmes leur vieille indépendance et leur union. Quand il mourut, leurs rapports

politiques n'avaient point été réglés pour l'avenir, et les choses se compliquèrent bien davantage. Sans doute, on n'avait point à craindre une soumission du Schleswig-Holstein au royaume de Danemarck, ni au moyen de la force, ni au moyen du droit; mais il pouvait arriver que la politique danoise divisât les intérêts des duchés, et que par la ruse elle les jetât dans une situation pleine de dangers.

C'est ce qui eut lieu, en effet. Le roi de Danemarck imagina de réclamer le duché de Schlesvig comme étant un fief danois; cette réclamation qui réussit grâce à d'habiles artifices, réalisa ce qu'on avait empêché depuis si longtemps: le Holstein et le Schlesvig furent séparés, et ces deux duchés qu'on avait unis au prix de tant de sacrifices, furent partagés entre le roi Chrétien et les comtes de Schaumbourg. Si l'on avait cherché à les faire obtenir ensemble aux comtes de Schaumbourg, l'on aurait peut-être vu naître une guerre de succession. Car Chrétien de Danemarck et ses frères auraient certainement, comme fils de la sœur d'Adolphe, essayé de faire valoir leurs prétentions. Dans cette conjoncture, la politique qui considérait la non-division des duchés comme le point le plus essentiel et le plus important, avait gagné beaucoup d'esprits dans le Schlesvig-Holstein, dont il fallait à tout prix maintenir l'union, en préférant comme duc celui qui offrirait des garanties certaines pour leur union permanente.

C'était le moment, et la ruse du roi danois sut le mettre à profit. Quel autre que lui, disait-il aux Etats assemblés de Schlesvig-Holstein, pouvait mieux garantir l'union des deux pays, lui à qui le Schlesvig appartenait déjà, et qui avait encore à faire valoir sur le Holstein de légitimes prétentions? A la vérité, les duchés ne prêtèrent pas facilement l'oreille aux paroles insidieuses de Chrétien; la conscience de leurs droits était encore assez forte pour leur remettre en mémoire les justes prétentions des comtes de Schaumbourg; l'antipathie et la défiance qu'on avait contre le Danemarck étaient trop prononcées pour qu'on se décidât à nouer avec un royaume ennemi des relations qu'on avait d'ailleurs essayé de repousser par la force, et cela durant un siècle. Le Danois n'employa pas moins la séduction, sema l'or; il précipita perfidement l'élection, et avant même que les diètes convoquées ne fussent assemblées, le roi Chrétien de Danemarck, auparavant comte d'Oldenbourg, se fit proclamer en mars (1460) duc du Schlesvig et du Holstein.

Ainsi s'accomplit ce que depuis un siècle la politique des duchés s'était efforcée d'empêcher; les duchés allemands entrèrent en rapport avec le Danemarck et durent en soutenir la monarchie chancelante. On sacrifiait, comme dit Dahlmann, l'antique et banale protection d'un prince visible à un visiteur rare qui venait les poches vides pour les remporter pleines; on métamorpho-

sait une terre indépendante et libre, défendue par deux mers et par un fleuve sortant du cœur de l'Allemagne, en un pays accessoire et dépendant, l'offrant ainsi en holocauste à des tendances contraires. On forçait la plus importante ville du pays, Hambourg, qui, pendant les dernières luttes, avait spontanément versé le sang de ses citoyens pour la défense du Schlesvig-Holstein, tout en poursuivant sa route comme Lubeck pour arriver à son indépendance. Le bras droit du pays venait d'être frappé.

Les diètes du pays essayèrent de détourner par des traités le danger de voir annexer les duchés au Danemarck; ils voulurent fonder à toujours l'unité et l'indépendance du Schlesvig-Holstein par des parchemins et des titres; mais ces parchemins et ces titres semblent aujourd'hui dérisoires, pour établir le bon droit des duchés allemands.

Peu de jours après l'élection de Chrétien, on déclara solennellement que les Etats ou diètes de Schlesvig-Holstein l'avaient choisi de leur propre mouvement, et non en sa qualité de roi de Danemarck; il renonçait à toute succession personnelle; les diètes avaient le droit de choisir librement après sa mort, parmi ses enfants et ses descendants; les deux duchés devaient rester éternellement et inséparablement unis; (dat se bliven ewich tosamende ungedelt). Les habitants n'étaient point tenus de faire la guerre au dehors; ils ne pouvaient être tra-

duits devant une juridiction étrangère; en un mot, le Danemarck et les duchés ne devaient dépendre l'un de l'autre ni à l'égard de la politique extérieure, ni à l'égard de leur administration intérieure. La guerre ne pouvait être déclarée qu'avec l'assentiment des diètes, et les impôts n'être consentis que par elles. Les nationaux seuls étaient appelés au nom du roi à gouverner l'Etat.

Ainsi donc l'union des duchés et du Danemarck ne durait pas plus longtemps que la période pendant laquelle le duc de Schlesvig-Holstein se trouvait être en même temps roi de Danemark. Le droit de succession fut aboli et remplacé par celui d'élection des Etats. Le duché de Schlesvig, originairement fief danois, cessa de fait d'être tel, resta inséparablement uni au Holstein et choisit désormais son duc au lieu de le devoir à l'investiture danoise. La non séparation ou l'indivisibilité du Schlesvig et du Holstein, leur indépendance vis-à-vis du Danemarck, sont les deux grandes pensées fondamentales du traité de 1460. C'est pourquoi le Schlesvig et le Holstein choisissaient ensemble leur régent; c'est pourquoi lorsque le trône devenait vacant, le conseil du Schlesvig et du Holstein réunis était appelé à la régence des duchés; c'est pourquoi le régent qu'on élisait prêtait, à chaque nouvelle élection, serment à la constitution commune des duchés ; c'est pourquoi la politique intérieure et extérieure restait dans les mains de la représentation

nationale des deux duchés et n'était jamais exclusivement retenue par leur gouvernement ou les diètes d'un seul des duchés. En un mot, le Schlesvig et le Holstein étaient unis l'un à l'autre de la manière la plus intime et la plus indissoluble. Le Schlesvig-Holstein et le Danemarck n'étaient unis l'un vis-à-vis de l'autre que par une alliance purement volontaire et libre, laquelle ne pouvait jamais être modifiée sans leur accord respectif.

Toutes ces prérogatives, tous ces droits précieux, le duc nouvellement choisi jurait de les maintenir. Les duchés croyaient par là avoir conjuré pour toujours les dangers d'une séparation ou d'une fusion avec le Danemarck. Encore aujourd'hui ces principes fondamentaux, d'où résultent leurs droits et leurs traités, subsistent et conservent toute leur valeur, valeur inattaquable ; et malgré cela le Danemarck cherche à renverser violemment l'indépendance des deux pays allemands.

C'est pourquoi il était impolitique de se rapprocher du Danemarck au mépris des traités ; on en dut bientôt voir les tristes conséquences. On n'attaqua pas, il est vrai, l'indépendance des duchés, on ne fit ni traités, ni conventions verbales qui eussent pu porter atteinte aux anciens rapports politiques du Schlesvig-Holstein ; mais le voisinage du Danemarck ne laissa pas d'exercer involontairement ses effets ; et les duchés allemands liés d'amitié au Danemarck durent bientôt en partager la destinée, comme autrefois avec leurs frères allemands

des villes anséatiques. Les prérogatives garanties furent bien mal respectées du roi Chrétien; un malaise général pesait sur le pays, et déjà quelques années plus tard l'alliance étroite avec le Danemarck était devenue à charge à tout le monde. Les Danois le sentant bien n'ignoraient pas non plus que, d'après la loi d'élection de 1460, les duchés pouvaient choisir un prince de la maison d'Oldenbourg autre que celui qui était en même temps roi de Danemarck. Aussi cherchèrent-ils à favoriser par arrangement le retour du Schlesvig-Holstein vers leur ancien état d'indépendance. Un traité de 1466 entre le conseil-d'état de Danemarck et celui du Schlesvig-Holstein arrêta donc que, si le roi ne laissait qu'un fils, les deux parties, c'est-à-dire le Danemarck et les duchés, le choisiraient pour leur régent; que si, au contraire, le roi mourait sans enfants, ou laissait plusieurs fils, les conseils de Danemarck et de Schlesvig-Holstein délibéreraient en commun pour décider s'il serait préférable d'élire un chef unique ou chaque pays le sien propre. Mais que, dans tous les cas, aucun ne procéderait sans l'autre à l'élection. La constitution et les droits respectifs des deux pays devaient être ratifiés; les démêlés et les guerres entre les deux peuples réglés par l'accord amiable des conseils.

Le roi Chrétien laissa en mourant deux fils. Le cas prévu par le traité de 1466 s'étant ainsi réalisé, on agita l'importante question de savoir si les duchés de

Schlesvig-Holstein choisiraient ou non le même maître que les Danois; les premiers se montraient peu disposés à se laisser enchaîner plus longtemps avec leurs voisins; ils se rappelaient les années d'oppression et d'injustice du règne de Chrétien; ils envisageaient qu'il les avait rarement visités pour s'occuper de leurs intérêts et de leurs affaires; que lorsqu'il y était venu, ce n'avait été que pour les accabler de contributions et d'impôts de toutes sortes. Chrétien avait si audacieusement violé la constitution qu'ils avaient sujet d'appréhender le renversement de leur loi fondamentale et leur incorporation à l'état Danois. Les préliminaires de l'élection, qui durèrent un an et demi, prouvaient clairement que les Schlesvig-Holsteinois voulaient éluder une régence commune avec le Danemarck. En Danemarck, le prince aîné, Jean, pouvait monter sur le trône; c'est pourquoi, dans les duchés, on jeta les yeux sur le puîné, Frédéric. On voulait, dans tous les cas, élire celui qui ne serait point élu en Danemarck. Les Danois, de leur côté, menacés d'une séparation, tendirent de tout leur pouvoir à obtenir une élection commune; mais ils ne purent y parvenir. Craignant alors la nomination du prince Frédéric dans les duchés, ils eurent recours à un singulier moyen : ils amenèrent les Schlesvig-Holsteinois à élire les deux princes, afin que l'un, comme ils disaient, servît de contrepoids à l'autre.

Il était à regretter que les Schlesvig-Holsteinois

n'eussent pas plus fermement maintenu l'exercice de leur droit de libre élection par le choix exclusif du prince Frédéric. Cette manière de rompre l'union avec le Danemarck par une transaction peu digne eut cela de fâcheux qu'elle introduisit à la fois dans les duchés un partage et une double régence, empêchant ainsi le développement d'une nationalité puissante en Schlesvig-Holstein. Le principe d'unité et d'indivisibilité était certainement l'un des avantages les plus précieux à attendre de la métamorphose du Schlesvig-Holstein en un état électif; le partage entre des héritiers divers devenait impossible par le droit d'élection. Pourtant on n'oubliera pas que la loi fondamentale de l'unité du Schlesvig-Holstein n'a pu être ébranlée par les nouveaux rapports politiques introduits. Il n'y eut point séparation et partage des duchés, les deux régents et leurs successeurs les gouvernèrent simultanément. Les diètes étaient dites ensemble diètes Schlesvig-Holsteinoises. La délimitation des districts et des bailliages n'avait rien d'exact et de permis. Les villes étaient données à l'un ou à l'autre lot, sans avoir égard au voisinage et à la contiguité des pays, mais d'après une certaine mesure des revenus. Les territoires n'avaient point de limite déterminée.

Le Schlesvig et le Holstein demeurèrent ainsi sous l'autorité des frères Jean et Frédéric. A la mort de Jean, le roi Chrétien II, son fils, entra en possession de la part de son père. Les duchés défendirent avec opiniâ-

treté leurs droits légitimement acquis. Chrétien II ayant refusé de ratifier la constitution des duchés, ils l'y obligèrent en lui refusant eux-mêmes l'obéissance ; ayant voulu les contraindre à sacrifier leur personne à la défense des intérêts danois, ils résistèrent en répondant que les ennemis du Danemarck n'étaient point leurs ennemis.

Sur ces entrefaites, Chrétien II étant venu à perdre la double couronne de Danemarck et de Suède, son co-régent en Schlesvig-Holstein, Frédéric, son oncle, fut appelé à le remplacer en Danemarck (1523). Les anciens droits des duchés furent de nouveau garantis ; la constitution indépendante du pays, ainsi que les prérogatives des Etats reçurent de nouvelles sécurités et de nouvelles extensions (1544).

La mort de Frédéric (1533) amena d'importants changements. Chrétien, son fils aîné, adoptant le système d'hérédité et de partage qui commençait à devenir général en Allemagne, fit ses efforts pour l'introduire dans le Schlesvig-Holstein. Sans qu'on l'eût choisi, il exigea l'hommage en son nom et en celui de ses frères, chercha plus tard, dans l'intérêt de sa famille, à morceler le territoire, et fit prévaloir enfin, dans un pays où régnait le principe d'unité et d'élection, des principes tout-à-fait opposés, ceux d'hérédité et de partage. Ces innovations contribuèrent encore à changer les rapports des duchés avec le Danemarck. Dans ce-

lui-ci, en effet, le droit d'élection continua à être en vigueur, tandis qu'on eut dans les duchés le droit héréditaire. Alors, ou une séparation des deux pays devenait prochaine, ou le Danemarck devait continuer d'élire ses rois parmi les ducs de Schlesvig-Holstein. Pour prévenir les suites d'une séparation, les Danois, dans leur intérêt unique (1533), portèrent les duchés à faire un traité, en vertu duquel le Danemarck et les duchés s'engageaient à prendre des arbitres pour terminer leurs différends, et à s'assister réciproquement dans les guerres contre l'étranger. Ce traité eut des conséquences onéreuses pour les duchés qui se virent conduits à participer à des guerres ne concernant en rien leurs propres affaires; c'est ainsi que, par la politique inerte et maladroite du duc, par l'inhabileté et la molle condescendance des Etats de Schlesvig-Holstein, le pays allemand, forcé dans sa position indépendante, fut contraint de supporter les charges du royaume danois. On morcelait le pays sans plan, non suivant la nature et l'utilité du Schlesvig-Holstein, mais selon les intérêts du moment; ce fut Chrétien le premier, ses frères ensuite, puis les descendants de ceux-ci, qui opérèrent ces morcellements. Toutefois ils finirent par avoir un terme, les princes partageants s'étant aperçus que ces partages indéfinis leur étaient en définitive préjudiciables.

C'était merveille de voir dans ces temps malheureux la loi fondamentale des duchés survivre au sort des ré-

volutions qui renversent tout, même le dernier des droits qui nous reste. Ainsi, la séparation antérieure des intérêts du Schlesvig-Holstein d'avec ceux du Danemarck, l'indépendance de la politique extérieure des deux pays, avaient tourné au désavantage des duchés par suite de l'alliance offensive et défensive de 1533. Ainsi, sous le règne orageux et tourmenté de Chrétien IV, les charges et toutes les calamités d'une guerre qui n'intéressait que le Danemarck pesèrent de préférence sur le Schlesvig-Holstein, si l'on considère surtout que dans les districts formant les parts royale et gattorfienne, régnaient la discorde et la haine qui achevaient d'étouffer le vieil esprit de concorde nationale. Ainsi vint à s'effacer le droit d'élection qui n'était plus qu'une ombre depuis 1616 et 1650, et que remplaça le droit héréditaire. La politique égoïste des princes et l'apathie du peuple avaient amené les choses à ce point que le Danemarck aurait pu facilement, à cette époque, réaliser son rêve qui subsiste encore aujourd'hui, l'incorporation éternelle du Schlesvig-Holstein à son territoire. Les ressources du pays étaient épuisées; ses représentants avaient perdu confiance et courage; les deux lignes régnantes alors, la ligne royale et la ligne gattorfienne se faisaient une guerre acharnée qui ajoutait à toutes ces causes d'affaiblissement. Le Danemarck avait augmenté ses forces de toutes celles que les duchés avaient perdues; les vieilles traditions d'indépendance

Schlesvig-Holsteinoise s'effaçaient. Qui eût donc osé entreprendre de s'opposer au cours des événements, si le Danemarck avait décrété sous toutes les formes la réunion du pays allemand au pays danois? S'il avait aboli par de nouveaux traités fondamentaux les anciens traités de 1326, 1448 et 1460?

Une circonstance des plus favorables vint s'ajouter à ces conditions. Le roi Frédéric III avait renversé la vieille constitution danoise pour lui substituer le pouvoir le plus absolu, et remplacé le droit d'élection par une loi fixe de succession. Il ne tint donc qu'à lui d'unir pour toujours le Danemarck aux duchés.

Frédéric commença par introduire en Danemarck l'ordre de succession pratiqué en Schlesvig-Holstein, à savoir que la race masculine de toute la maison d'Oldenbourg succéderait à son rang; alors se trouva consommée l'union des duchés avec la monarchie danoise. Certainement, on avait ouvertement violé la loi fondamentale; mais les temps étaient devenus tels, que personne n'avait eu ni la volonté ni la force de défendre ce droit antique et sacré contre la violence. Pourtant il est à observer que l'hérédité établie en Danemarck par Frédéric III différait à quelques égards de celle qui existait dans les duchés. Dans l'intérêt de sa famille, qui l'emporta chez lui sur celui de son royaume, ce prince, désirant aussi favoriser les femmes de sa maison, arrêta qu'à l'extinction de la souche masculine, la

descendance féminine aurait droit de succéder au trône de Danemarck. D'après le droit allemand et la constitution du Schlesvig-Holstein, l'hérédité des femmes était au contraire formellement exclue dans le Schlesvig-Holstein, et, pas plus maintennut qu'autrefois, il n'est au pouvoir du Danemarck de détruire de son seul gré le principe de cette exclusion.

Cette diversité dans le mode successoral sauva les duchés, et en empêcha heureusement l'incorporation au moment même où elle semblait imminente. La politique maladroite de la couronne danoise aida à réparer le mal que l'ingratitude des temps, les intrigues des Danois et l'apathie de l'Allemagne avaient occasionné dans le Schlesvig-Holstein. Vers la même époque, les liens de féodalité qui existaient entre le Schlesvig et le Danemarck et qui étaient depuis longtemps sans force, furent légalement abolis ; de sorte que le Schlesvig n'eut plus de rapports politiques avec le Danemarck. On doit donc considérer cette circonstance comme un événement heureux, que les choses aient pris cette nouvelle face, et que le pouvoir ait été assez maladroit en n'employant pas toutes ses forces à combattre des droits solidement garantis; justement dans un moment où le pouvoir royal aurait pu, sous les formes apparentes de la légalité, anéantir tous les droits du Schlesvig-Holstein et fixer à toujours l'indivisibilité des deux pays allemand et danois. Car n'avait-il pas établi déjà une

loi de succession tendant à séparer dans l'avenir le pays danois du pays allemand? n'avait-il pas dissous le lien féodal qui attachait jadis le Schlesvig au Danemarck? Le bon vieux droit survécut donc en dépit de toutes les difficultés de cette déplorable époque; les points fondamentaux du traité de 1460, qu'aucun traité postérieur n'est venu attaquer, subsistaient donc encore : *l'indivisibilité du Schlesvig-Holstein, et l'indépendance de ces deux duchés vis-à-vis du Danemarck.* Assurément, le droit d'élection avait péri; mais l'ancien droit recevait en retour de nouvelles garanties. La différence des droits d'hérédité dans les deux pays fondait certainement dans l'avenir la pleine et entière séparation des duchés d'avec le Danemarck.

Telles sont les bases du droit sur lesquelles repose encore aujourd'hui toute l'affaire du Schlesvig-Holstein. Le Danemarck s'était donné toutes les peines du monde pour les ébranler; dès l'abord il entrevit clairement la situation défavorable où il s'était placé lui-même. Les sanglants démêlés des lignes royale et gattorfienne duraient toujours; le Danemarck essaya d'en profiter afin de bouleverser tous les rapports politiques des duchés entre eux. En 1712, la ligne gattorfienne faisait la guerre avec la Suède contre le Danemarck; le roi Frédéric IV saisit avidement cette occasion pour s'emparer de vive force de la part gattorfienne du Schlesvig. Une lettre-patente du 22 août 1721 exigea

l'hommage des habitants de cette portion du pays. Il y était dit : « En conséquence de la paix conclue avec la « Suède et des garanties données par les puissances « médiatrices, l'éternelle et paisible possession et domi- « nation de tout le duché de Schlesvig comme aussi de « la part auparavant ducale, nous ayant été garantie, « nous avons par ces motifs décidé de réunir cette « même part à la nôtre. » La lettre-patente invitait aussi les habitants à se délier de leur serment de fidélité envers la maison de Gattorf, et à se placer sous le gouvernement royal, souverain et unique de Frédéric et de ses successeurs. On devait, comme on disait alors, prêter le serment d'hommage ordinaire et dans la forme convenable (gewohnliche Erbhuldigungseid in behoriger Form) tant au roi qu'à ses successeurs *secundum tenoris legis regiæ*, etc. Ces mots latins, sans plus amples commentaires, signifiaient, d'après les Danois, que l'hommage devait être rendu aux successeurs de Frédéric IV *selon la teneur de la loi royale de Danemarck*. De sorte que la succession agnate aurait été changée dans les duchés, où la descendance féminine devait succéder, comme en Danemarck, à l'extinction de la souche masculine. Aujourd'hui l'on soutient presque généralement en Schlesvig Holstein que, sous les termes de *lex regia*, — loi royale, — on ne doit pas entendre la loi royale danoise, *lex regia danica*, mais le statut de succession du 24 juin 1650, que Frédéric III

nomma lui-même *la loi constante et éternelle de la ligne royale de la maison ducale de Schlesvig-Holstein.*

Si le Danemarck essaya réellement, comme on l'assure aujourd'hui, de renverser par ce peu de mots, c'est-à-dire d'un trait de plume, le gouvernement régulier des duchés, leur ordre de succession et leur constitution; s'il chercha à introduire la loi royale danoise, à séparer le Schlesvig et le Holstein, et à escamoter les droits de succession de la ligne masculine de la maison d'Oldenbourg; ce n'a jamais pu être que l'essai d'un coup d'État, n'ayant de valeur que comme essai, et qui, en droit, n'a jamais été reconnu. Alors même qu'on aurait concédé que le Schlesvig-Holstein a été incorporé au Danemarck comme pays conquis, la part royale n'en restait pas moins intacte; car le roi ne pouvait pas conquérir son propre bien et en user d'après le droit de conquête. Mais on est bien éloigné d'une telle concession, parce que les rapports politiques du Danemarck et du Schlesvig-Holstein étaient tellement bien établis qu'aucun des deux pays n'était autorisé d'aucune manière que ce fût à entreprendre d'opérer de changement chez l'autre par la violence. Tout changement, n'importe lequel, ne pouvait avoir lieu que d'un accord mutuel et par un traité.

De la part du Danemarck ou des duchés, un tel changement ne pouvait s'accomplir séparément. Il fallait le

consentement indispensable des diètes assemblées de Schlesvig-Holstein; il fallait le concours volontaire et libre des parents de la maison royale, à qui la lettre patente dont nous avons parlé plus haut ne pouvait ravir des droits bien établis d'ailleurs. Ces deux conditions n'ont jamais été remplies. Les représentants du pays n'ont jamais reconnu l'abolition du droit de 1460, non plus que l'introduction de la loi royale danoise dans le Schlesvig-Holstein. Loin de là, au jour de l'hommage de 1721, les prélats et les nobles ont expressément réservé leurs anciens droits, et dans aucun temps les parents de la maison royale n'ont renoncé aux leurs sur le Schlesvig. La preuve en est, qu'ils protestent encore en ce moment contre toute tentative ayant pour but de les entamer. Pas même en fait, encore moins en droit, cette usurpation n'a été consommée; l'hommage même ne fut rendu que par les prélats, la noblesse et les possesseurs de biens notables du Schlesvig-Holstein, parce qu'ils se trouvaient sous la régence commune; mais alors ils durent passer sous celle unique du roi (duc). L'hommage ne fut pas rendu comme il l'eut été sans cela, c'est-à-dire, de par les états de Schlesvig-Holstein, ensemble en leur qualité d'États, mais seulement en leur qualité privée. C'est alors qu'après eux les fonctionnaires et les notables prêtèrent aussi le serment de fidélité pour la part gattorfienne, et non pour la part royale. On voit donc qu'il n'a pu résulter de change-

ment légal dans les droits et les rapports politiques des duchés. Au surplus, ceux qui avaient rendu l'hommage invoquèrent les traités de 1460, de sorte qu'il n'y a pas même à songer à une abolition de ces mêmes traités. Ils subsistent encore et, ne cessons de le répéter, ils lient indissolublement le Schlesvig et le Holstein l'un à l'autre, leur garantissent l'organisation de leurs diètes et leur ordre de succession masculine. Il y a même peu d'années que Chrétien VIII les a confirmés et en a ratifié la validité.

Il y a peut-être eu une occasion favorable à un coup d'état par l'obtention du consentement des ayant-droit; mais le Danemarck n'en profita point; c'est-à-dire qu'en 1773, la longue lutte qui divisait la ligne royale et la ligne gattorfienne vint à cesser; et sur ces entrefaites, la ligne gattorfienne monta sur le trône de Russie, se laissant amener par suite de cet événement à renoncer à ses droits au gouvernement commun du Schlesvig-Holstein. Catherine II et Paul son fils convinrent qu'après une interruption de 283 ans, l'ancienne et unique régence serait définitivement rétablie. Les anciens rapports politiques des duchés sont donc restés comme auparavant inattaquables.

III

Histoire contemporaine du Schlesvig-Holstein.

Les faits historiques qui précédent donnent une idée claire et précise des rapports politiques qui existent entre les duchés allemands de Schlesvig et de Holstein et le Danemarck. Suivant les usages et les traités, tous deux sont indépendants du Danemarck ; tous deux ne sont unis à ce royaume que par la personne de leur duc qui est en même temps roi de Danemarck ; tous deux ont leurs droits à part, leur administration à part, et qui leur sont garantis depuis des siècles ; tous deux ne sont unis que temporairement au Danemarck, tandis qu'entre eux ils le sont d'une manière permanente. Le Schlesvig, pas plus que le Holstein, n'est un fief danois ; ce qui existait dans les anciens temps pour le Schlesvig a été aboli en fait et en droit depuis cinq siècles et par le traité de 1658. La constitution danoise et la loi de succession da-

noise ne concernent nullement les duchés. Le duc de Schlesvig-Holstein n'est point un prince absolu comme le roi de Danemarck l'est devenu depuis 1660. Dans le Schlesvig-Holstein, l'ordre de succession n'admet pas les femmes comme en Danemarck. Lorsque la souche masculine actuellement régnante en Danemarck viendra à s'éteindre, les duchés doivent passer inséparablement unis à la parenté masculine de la maison d'Oldenbourg, c'est-à-dire aux ducs d'Augustenbourg. C'est ainsi que l'établissent les anciens traités de 1326, 1440, 1448 et 1460, qu'aucune loi postérieure n'est venue abolir; ainsi que le comporte la constitution de la confédération allemande dont le Holstein fait partie, le Holstein *inséparablement uni* au Schlesvig. Ces mêmes traités s'appliquent à la comté de Pinneberg. Car là aussi se trouve en vigueur le même ordre de succession qui appelle à régner en cas de vacance les lignes masculines de la maison d'Oldenbourg, ainsi que l'attestent les historiens les plus dignes de foi.

Pour ce qui a trait au Lauenbourg, il fut cédé au Danemarck en 1816, en dédommagement, il est vrai, d'autres pertes; mais sa situation politique vis-à-vis de la confédération germanique et son ordre de succession masculine sont restés les mêmes. C'est pourquoi il ne peut être question ici d'une incorporation de cette province à la monarchie danoise.

Néanmoins, le Danemarck a osé attaquer ces anciens

droits si péremptoirement établis; il essaie d'opérer la fusion pleine et entière du Schlesvig-Holstein et du Lauenbourg avec le royaume de Danemarck, et de rendre ainsi étrangers à l'Allemagne, par la violence et la ruse, ces mêmes duchés de race et de langue allemandes! Sans doute, le royaume de Danemarck est un petit état sans le Schlesvig-Holstein; il n'a guère plus de 1,200,000 habitants, répartis tant sur les îles qu'en Jutland; et ce sont les duchés qui, jusqu'ici, ont dû soutenir le vaisseau chancelant de cette monarchie. Aujourd'hui, la ligne royale est sur le point de s'éteindre : le roi actuel Chrétien VIII et le prince royal, son fils, qui est sans postérité, sont les derniers rejetons mâles de la souche des Oldenbourg, qui ont régné en Danemarck depuis 1448, et depuis 1460 en Schlesvig. Le roi a 60 ans, le prince royal 38. Marié deux fois, ce dernier n'a eu aucun enfant de ses deux femmes. Ainsi, suivant toutes les probabilités, le cas se présentera prochainement où le Danemarck devra passer à la descendance féminine et les duchés à la ligne masculine des Oldenbourg. Le Danemarck et les duchés se sépareront aux termes des traités, à l'extinction de la ligne masculine des Oldenbourg, actuellement en possession du trône danois.

Or, cette séparation imminente, la politique danoise s'ingénie depuis longtemps à la prévenir. Après avoir été obligés d'abandonner la Norwège à la Suède, les

Danois veulent se dédommager au Nord de l'Allemagne, en s'appropriant les duchés comme compensation. A en croire les Allemands, jalouse de la prospérité de l'Allemagne, la politique des autres états ne serait pas étrangère à ces prétentions usurpatrices; elle agirait dans l'ombre, divisant pour affaiblir et excitant à dessein la convoitise danoise. La France, l'Angleterre, la Russie surtout seraient, en un mot, les protecteurs déclarés, sinon les fauteurs du projet qu'a formé le Danemarck d'arracher à l'Allemagne ces duchés.

Il y a longtemps que les Danois mettent tout en œuvre pour atteindre leur but. On a commencé à agir dans les duchés allemands, comme s'ils étaient des provinces danoises. Au mépris des coutumes et des traités, on a essayé d'introduire violemment la langue danoise dans le Schlesvig, qui parle la langue allemande; on a, par des usurpations sans nombre, dépecé, affaibli, maltraité la nationalité des Allemands du Schlesvig-Holstein. Contre la lettre jurée des traités qui établissaient une administration à part pour les duchés et le Danemarck, on a confondu les finances des deux pays, appliqué dans les duchés le système monétaire danois, amalgamé la flotte et l'armée des deux peuples. Dans des actes publics, le sujet du Schlesvig-Holstein est désigné comme sujet danois; et les Lauenbourgeois durent voir remplacer les vieilles armes de leur duché par celles des Danois. Le soldat des du-

chés allemands doit obéir à des officiers danois et au commandement danois. Le peuple doit porter les couleurs danoises ; les siennes sont défendues ! Par des invectives incessantes, la presse danoise demande que l'on remplace les derniers fonctionnaires publics, qui sont encore dans les duchés, par des fonctionnaires de Copenhague, c'est-à-dire des Danois. On ne se borne plus à de simples prétentions : on s'achemine vers la violence. On veut que dans ces pays allemands la langue danoise soit la langue des affaires ; on force les villages allemands à échanger leur culte, qui est Allemand, contre le culte danois.—On est allé bien plus loin, puisque l'on exige que les sourds-muets, nés dans les districts du Schlesvig, apprennent les langues des signes en danois.

Bien que tous ces actes vexatoires et tyranniques paraissent plus absurdes que révoltants, toujours est-il notoire que, dans ce qui touche au bien-être tant de l'ordre spirituel que du temporel, les duchés sont constamment opprimés en vue du profit du Danemarck. De même que l'on empêche Lubeck de se mettre en communication avec le Holstein par le moyen du chemin de fer de l'Allemagne, que l'on essaie de tarir la source de la prospérité de cette ville puissante, afin de la *daniser* plus tard, on laisse de même dépérir les duchés, pour ne pas déplaire à la politique ennemie de l'Allemagne. Ainsi, la continuation de la voie de fer du

Holstein à travers le Schlesvig a été défendue, parce qu'on espère ainsi affaiblir les provinces allemandes pour les détacher de l'Allemagne dans la suite et les asservir. On voit que depuis longtemps l'entière soumission des duchés est préparée. Corruption, ruses, intrigues, on a tout tenté pour dépouiller peu à peu les habitants allemands de leur langue, de leur nationalité, de leurs droits, de leur bien-être et de leur indépendance. Ce n'est pas que dans les peuples on ne rencontre une vigoureuse résistance. Le Holsteinois et l'habitant allemand du Schlesvig sont prêts à tous les sacrifices.

Le Danemarck a aussi, de nos jours, recherché l'alliance des grandes puissances. Voici, à cet égard, comment s'explique l'Allemagne :

« Les Danois se sont surtout adressés à la France et « à la Russie. Les Français sont toujours prêts à ap- « puyer des mesures qui tendent à humilier l'Allema- « gne. La Russie convoite en secret depuis longtemps « nos pays du Nord, qui leur livrent nos mers. La mai- « son de Russie descend des Oldenbourg, en Holstein « et en Danemarck ; ses prétentions à la succession sont « éloignées, il est vrai ; mais indépendamment de ces « prétentions, elle n'en cherche pas moins à se ména- « ger dans ces contrées une influence réelle. Le parent de « la maison royale danoise, qu'on considère comme l'hé- « ritier futur de la couronne de Danemarck, le prince Fré-

« déric de Hesse, épousa la fille de l'empereur de Russie :
« double lien de parenté qui l'associe naturellement aux
« intérêts du Danemarck avec lequel il a déjà formé de-
« puis longtemps une étroite liaison. Quand même la
« Russie ne voudrait pas faire valoir ses prétentions,
« elle essaiera à tout prix de se ménager un pied-à-
« terre sur nos côtes du Nord et à s'introduire bon gré
« malgré dans la confédération allemande. On cher-
« chera à contenir par tous les moyens les tendances
« scandinaves vers l'unité des trois couronnes du Nord,
« sans cesser d'attiser la convoitise danoise, et tout en
« procurant au Danemarck une alliance honorable, mais
« sans utilité. C'est ainsi qu'on arrivera peu à peu à jouer
« un rôle sur nos Côtes-Nord. On ne sera pas scrupu-
« leux sur les moyens : on laissera reposer ses prétentions
« héréditaires pour les faire valoir en leur temps avec plus
« d'efficacité. C'est ainsi que nous voyons déjà la Russie
« étendre en perspective son influence sur le Schlesvig-
« Holstein, aux embouchures de l'Elbe et de la Trave,
« et jusque sur le territoire de Lubeck. N'a-t-on pas vu
« dans ces derniers temps les Russes sonder nos ports ?
« Celui de Kiel, par exemple, a 55 pieds de profondeur.
« C'est la Russie qui nous l'apprend. Alors, qui entre-
« prendra d'arrêter la Russie, si elle réserve le même
« sort aux duchés Allemands qu'aux provinces de la
« mer de l'Est ? Si le Schlesvig-Holstein et le Lauen-
« bourg sont rendus étrangers à la mère-patrie, à la

« façon de la Livonie, de la Courlande et de l'Estho-
« nie ?

« De telles craintes se présentent naturellement à l'es-
« prit quand on voit sur quel ton le Danemarck annonce
« sa volonté de *daniser* les duchés. La politique danoise
« l'avait déjà essayé en petit ; mais tout récemment elle
« s'est déclarée contre l'indépendance des duchés avec
« une telle audace que cette audace ne peut se conce-
« voir qu'avec l'appui de secours étrangers et puissants.
« Il y a deux ans qu'un danois (Using), fit dans les états
« assemblés de Danemarck cette proposition que « le roi
« devait solennellement prononcer l'unité de la monar-
« chie danoise, l'indivisibilité du Danemarck et des
« duchés », en d'autres termes fouler aux pieds les
« traités et les coutumes qui ont régi un peuple de-
« puis cinq siècles. On devait croire que le gouverne-
« ment aurait repoussé une telle proposition : non, le
« ministre danois la porta devant les états en les enga-
« geant à pousser le roi à un coup d'état. Les états
« adoptèrent la proposition-Using presqu'à l'unani-
« mité.

« Le roi Chrétien VIII resta longtemps sans donner
« de réponse. Le 8 juillet 1846 enfin parut une lettre-
« patente qui vint mettre fin aux doutes que l'on avait
« encore sur les intentions définitives de la politique
« danoise. Dans cette lettre-patente, le roi dit que dans
« tous les cas le Lauenbourg et le Schlesvig sont unis

« inséparablement au Danemarck (unzertrennbar); que
« l'affaire n'est pas encore décidée avec le Holstein,
« mais qu'il dirigera constamment ses efforts pour apla-
« nir les difficultés qui s'y opposent, et qu'il fera en
« sorte que les portions de pays réunies sous son sceptre
« ne soient jamais séparées.

« Par cette lettre-patente, on voit que la guerre est
« ouvertement déclarée à l'indépendance du Schlesvig-
« Holstein ou au moins aux droits qui la fondent dans
« un avenir prochain. On y professe une politique en
« contradiction la plus flagrante avec l'histoire, les
« coutumes, les traités. Sans l'assentiment des diètes
« du Schlesvig-Holstein, le pouvoir entièrement absolu
« du roi de Danemarck ne peut disposer seul de l'avenir
« des pays allemands, en renversant ainsi par la violence
« les droits acquis des parents ayant-droits, qui n'ont
« point donné leur consentement. La lettre-patente en ap-
« pelle à de nouveaux traités faits avec la France et l'An-
« gleterre, et passe sous silence des traités beaucoup
« plus anciens fondant les droits constitutionnels du
« Schlesvig-Holstein. Elle invoque des conventions
« verbales avec des princes étrangers, et c'est ainsi
« qu'en s'y appuyant, elle porte le coup de mort à une
« partie de l'Allemagne, c'est-à-dire à l'Allemagne en-
« tière.

« Au surplus, les principes professés par la lettre-
« patente du 8 juillet ont été publiés après coup, et, dans

« un mémoire qui fut adressé à la confédération alle-
« mande, on expose que *ces principes ne changent en*
« *aucune façon l'état de la question*, et qu'ils sont vic-
« torieusement réfutés par les faits de l'histoire. Le
« principal argument sur lequel on s'appuie est le
« coup d'état de 1721. Mais il a été démontré plus
« haut que ce coup d'état était en droit une impossibilité.
« Encore une fois, cette soi-disant incorporation du
« Schlesvig n'a jamais pu se faire qu'avec l'assentiment
« des états et la ratification des parents du roi. L'événe-
« ment de 1721 que l'on veut poser comme un prin-
« cipe de droit, a quelque chose d'assez bizarre, de con-
« tradictoire même : par cet événement le roi cherche
« à concilier ce qu'il ne peut faire en suivant la lettre
« des traités de 1326 et 1460 ; il veut abolir ce qu'il ne
« peut faire seul et sans l'accord régulier des autres
« ayant-droits. Le gouvernement danois invoque une
« « *incorporation* » du Schlesvig à la couronne danoise ;
« mais on a déjà clairement démontré l'impossibilité,
« en droit, de cette incorporation, et l'histoire de 1721
« elle-même nous apprend qu'elle n'a jamais eu lieu en
« fait. Les anciens documents danois disent bien que le
« roi Frédéric IV a eu le projet de *daniser* le Schlesvig ;
« mais de ce projet conclure une métamorphose com-
« plète dans les principes d'un droit constitutionnel,
« n'est pas moins absurde que l'argumentation danoise
« qui a voulu prouver que l'hommage rendu par les

« prélats et la noblesse d'une partie du Schlesvig est suf-
« fisant pour abolir une loi de succession et des cons-
« titutions reconnues. Le Danemarck est donc tombé
« dans les plus étranges contradictions. Mais les bar-
« rières légales qui arrêtent ses prétentions sont restées
« debout : Sont restés debout les traités de 1326 et 1460,
« le statut de succession de 1650, les prétentions fon-
« dées des agnats. Que la première et la deuxième de
« ces deux choses ait été faite, le Danemarck lui-même
« ne le prétendra pas. Que la dernière — la renoncia-
« tion des agnats — ait eu lieu, c'est ce que l'on donne
« à entendre dans la *lettre-patente* et ce que l'on cherche
« à établir d'après les anciens documents danois par une
« sophistique habile; mais cette renonciation n'a jamais
« eu lieu ; et encore en ce moment on le prouve par la
« protestation émanée des trois lignes des ayant-droits.
« Augustenbourg, Glucksbourg et Oldenbourg ont hau-
« tement protesté contre une politique qui a toujours
« tendu, par des menées secrètes, à leur escamoter un
« droit qu'ils ont toujours su garder.

« Le Danemarck anéantit d'un coup de plume le droit
« de succession allemande établi par l'usage dans le
« Schlesvig ; il promet aussi de le faire disparaître en
« Holstein, procédé qui, s'il trouvait des complaisants
« et des imitateurs, ne tarderait pas à jeter le trouble
« dans tous les rapports et les droits politiques des pays
« allemands et à les bouleverser. Le Danemarck en appelle

« à la garantie de la France et de la Russie, comme si
« ces états pouvaient sanctionner des principes qui heur-
« tent violemment d'anciens droits, les droits sacrés d'un
« autre pays. Ces puissances n'ont pu garantir autre
« chose si ce n'est que les héritiers légitimes de la ligne
« royale danoise devaient succéder dans les duchés; ces
« héritiers ne se trouvent point ailleurs que parmi les
« agnats mâles de la maison d'Oldenbourg.

« Le Danemarck, sous toutes les formes, menace l'Al-
« lemagne de lui enlever trois provinces, et trouve qu'il
« ne vaut pas la peine de parler même de leur droit de
« succession allemande, non plus que de la loi constitu-
« tionnelle du Schlesvig-Holstein. Il en appelle à des
« alliances faites avec des puissances étrangères qui au-
« raient décidé du sort de ces provinces. De la politique
« allemande qu'on devait préalablement consulter, le
« Danemarck pense qu'on en peut impunément tenir
« aucun compte.

« Alors même que les termes de la déclaration royale
« danoise ne seraient que des mots, il ne saurait y avoir
« de devoir plus rigoureux pour l'Allemagne entière que
« de résister avec énergie à des mots par le bon droit.
« Mais on semble décidé en Danemarck à passer des pa-
« roles aux faits. A Itzeoe, par exemple, on a défendu
« aux diètes de se consulter sur les questions les plus
« importantes du pays. On a interdit le droit sacré de
« pétition. On commence à scruter les pensées de cha-

« cun et à sévir contre les opinions que tout homme a
« le droit d'émettre sur les droits de l'Allemagne et des
« duchés. On n'ose point parler de son amour pour la
« patrie. Encore un pas, et le gouvernement danois, qui
« s'achemine vers la violence, attirera un malheur sans
« nom et des ébranlements d'une issue inconnue sur le
« Danemarck, sur l'Allemagne et peut-être sur une
« grande partie de l'Europe.

« C'est notre devoir de prévenir de telles calamités,
« c'est le devoir du Schlesvig-Holstein. Le loyal et cou-
« rageux peuple des duchés saura opposer à la violation
« de ses droits, ses droits mêmes; à la passion et à l'a-
« veuglement, le calme qui se possède, la conscience
« qui se connaît; à des rumeurs d'enfants, le sérieux
« d'un homme; aux mots, des mots; aux faits, des faits.
« On ne se laissera point endormir par des phrases; on
« ne sacrifiera point le certain pour les assurances trom-
« peuses d'un droit incertain et précaire; on n'aban-
« donnera point pour des promesses de formes plus li-
« bérales, l'objet le plus important et le plus sacré d'un
« peuple, toute l'existence nationale. L'Allemagne en-
« tière jette avec confiance les yeux sur les habitants des
« duchés qui ont prouvé que l'honneur et la race alle-
« mande leur sont encore chers; mais toute l'Allemagne,
« peuples et rois, doit s'occuper de ces affaires comme
« des siennes les plus personnelles et les plus pres-
« santes.

« Malheureusement ce n'est pas la première entreprise « de ce genre sur nos droits, dont l'histoire ait fait « mention. Une seule est récente : c'est qu'un état aussi « faible que le Danemarck ose nous jeter arrogamment le « défi. Au temps de l'abaissement de l'Allemagne, « Louis XIV a de la même manière réuni à la France « des possessions allemandes ; on dut le laisser faire « parce qu'il avait la puissance. Dans les jours de sa « splendeur, Napoléon (1810) avait par un coup d'état, « et par conséquent sans droits, soumis à la France les « bouches du Rhin, de l'Elbe, de l'Ems et du Weser, « nous dûmes le souffrir : nous étions sans force. L'Al-« sace, le Luxembourg, la Belgique, la Hollande, les « provinces de la mer de l'Est ont été rendues étran-« gères à la mère patrie, nous ne pûmes point l'em-« pêcher, parce que les moyens nous manquaient en-« core.

« Louis XIV, Napoléon, la Russie, nous ont dépouillés, « le Danemarck l'oserait-il aussi ? Devons-nous nous « laisser enlever les duchés de Schlesvig-Holstein pour « raffermir à nos dépens les forces chancelantes de la « monarchie danoise ? Perdre un pays que notre mer « protège, dont les ports abritent nos vaisseaux, dont « les habitants, qui forment tout un peuple de matelots, « peuvent équiper un jour notre flotte allemande ? A « l'ouest, la France nous menace sur le Rhin ; à l'est, « quelques jours de marche peuvent porter les Russes

« sur la capitale de la Prusse ; devons-nous également « nous laisser interdire les fleuves allemands, les sources « de notre existence, et de sang-froid voir comment s'é- « tablit une colonie russe sur le sol de la patrie?

« L'affaire des duchés ne serait pas aussi évidente en « droit qu'elle l'est en vérité, que la politique de con- « servation aurait déjà dû nous obliger à résister de « toutes nos forces à cette attaque contre toute l'Alle- « magne. L'affaire des duchés est une question de vie ou « de mort pour l'Allemagne. La décision qu'on pren- « dra à l'égard du Schlesvig doit être inséparable de « celle du Holstein. L'ancien droit, les traités et le devoir « commandent impérieusement à notre propre conser- « vation de prendre l'offensive avec toutes nos ressources. « S'il arrivait au Danemarck de *daniser* même un seul « village, le sort de l'Allemagne serait en jeu, et alors, « en Europe, l'on pourrait ranger au nombre des na- « tions mortes toute autre brave population de ces « pays.

« Nos ancêtres l'avaient bien prévu. Honneur aux « villes des Anses! Honneur et gloire aux habitants du « Schlesvig-Holstein qui, dans les treizième et quator- « zième siècles, ont déjà fait tous leurs efforts pour dé- « tourner de la patrie un tel désastre! Nous, leurs des- « cendants, devons-nous rester en arrière de ce qu'ont « commencé nos ancêtres avec tant d'énergie et de pru- « dence? L'œuvre élaborée depuis cinq siècles avec

« tant de persévérance et de courage doit-elle succom-
« ber sous l'apathie du temps présent? Du sommet de
« sa splendeur (1813 et 1814), notre patrie doit-elle
« retomber dans son ancien abaissement? Tous les pré-
« ludes enivrants d'un sentiment de nationalité qui s'é-
« veille, tout cela ne doit-il être rien autre chose que de
« vaines clameurs et de vains rêves? »

Non, cela ne peut et ne doit pas être. Les princes et les peuples allemands sont ici solidairement responsables de tous les malheurs qui viendraient nous accabler. Dans un tel moment, il ne saurait plus y avoir de partis. Il ne s'agit plus ici de formes politiques sur lesquelles on peut différer d'opinions, il s'agit d'une question de vie ou de mort, et de la réponse à cette question : les princes et les peuples allemands doivent-ils rester debout ou tomber? Jamais un malheur national n'arrive par la faute seule des gouvernants ou des gouvernés. Qu'ils ne s'accusent donc point réciproquement, mais qu'ils supportent ensemble et gaîment le fardeau précieux du devoir, qu'ils rachètent en commun les fautes des temps passés. Bien souvent, dans notre histoire, les forces d'en haut et celles d'en bas se sont réciproquement fait défaut : sur tous les points de nos frontières, un grand avertissement est là, qui nous montre de combien d'affronts peut être abreuvé un peuple qui désespère de lui-même. Rappelons-nous tous les paroles que, dans les mauvais jours, notre Fichte adressa à sa patrie :

« Si jamais nous devons redevenir heureux, cela ne « dépend que de nous seuls, et certainement nous ne « recouvrerons le bien-être qu'à la condition de nous le « procurer nous-mêmes, de travailler et d'agir cha- « cun de son côté, comme s'il était seul et comme si « seul sur sa tête reposait tout le salut des généra- « tions à venir. »

IV

Importance actuelle des duchés de Schlesvig-Holstein (1).

Après avoir esquissé l'histoire des duchés et l'état de leurs rapports politiques avec la monarchie danoise, il nous a paru utile d'en faire connaître l'importance actuelle.

Sans Lubeck et Hambourg, la superficie de ces contrées est de 317 milles allemands carrés, et le recensement fait en 1835 porte leur population à 775,089 habitants. Le Shleswig a 64 milles carrés et 357,500 habitants, c'est-à-dire environ 2,057 âmes par mille carré. Le Holstein a 153 milles carrés et 435,600 habitants.

Le sol des duchés est de formation diluvienne. Le

(1) Ces notes nous ont été fournies sur les lieux mêmes par un savant du pays.

terrain, quoique le plus souvent argileux ou sablonneux, est pourtant assez fertile. La végétation y est vigoureuse. On y rencontre des lacs et des golfes pittoresques, des champs bien cultivés, tous clos de levées de terre garnies de haies vives. Sur le versant oriental, au pied duquel sont situées les villes d'Oldesloë, Ségebert, Schlesvig, Flensbourg, Apenrade, Hadersleben, etc.*, le sol est irrégulièrement entrecoupé de collines, dont quelques-unes s'élèvent à 300 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Sur le versant occidental qui se prolonge jusqu'à l'embouchure de l'Elbe et la mer du Nord, le sol est presque toujours plat, tantôt couvert de marécages et de bruyères, tantôt en pleine culture, affectant plus régulièrement la forme d'une petite vallée. Tout ce pays si plat, sauf quelques accidents de terrain sur la rive droite de l'Elbe, entre Hambourg et Schulau, n'est cependant point stérile. Aux environs des Marches, on trouve de gras pâturages, au milieu desquels s'élèvent des villages et de gros bourgs, souvent assez riches.

Les Marches se distinguent particulièrement des deux parties des duchés dont je viens de parler. Elles s'étendent depuis Schulau (3 milles nord-ouest de Hambourg), le long de l'Elbe et de la mer du Nord, jusqu'à la ville de Hoyer, à un mille à l'est de Toudern. La partie la plus élevée de Ditmarchen, jusqu'à deux milles de la frontière orientale, est entièrement entourée par

les eaux de la Stor et de l'Elbe, et par les Marches de l'Eider. Ce pays est horizontalement plat; de sorte que l'inondation des Marches a lieu à toute marée ordinaire, quand elles ne sont pas défendues par de fortes digues hautes en moyenne de 24 pieds, et aussi sur les bords des petites rivières par des écluses d'un entretien fort dispendieux. Du reste, les dépenses qu'elles occasionnent sont compensées par la fertilité du sol.

A cause de leur situation entre deux mers et des vents d'ouest qui y soufflent continuellement, le climat des deux duchés est plus tempéré que celui du sud de l'Allemagne. Le climat du Schlesvig est même plus doux que celui du Holstein, parce que, avant d'y arriver, les vents d'est doivent traverser une immense étendue d'eau. En été, la chaleur s'élève rarement à 25° R. La température est en général humide et variable, quoique parfois on y éprouve des sécheresses permanentes. La salubrité de l'air de la plus grande partie du pays est incontestable. Il résulte du recensement de 1835 précité que, sur le chiffre de la population, on comptait de 16 à 17 mille individus, c'est-à-dire 1/47 âgés de 71 à 81 ans; 3510 ou 1/220 âgés de 90 à 91 ans; 90 âgés de 91 à 100 ans, et trois qui avaient dépassé cet âge. Il n'y a guère que les terres basses du nord-est du Holstein, les Marches et l'île de Femarn qui soient exposées aux fréquents ravages des fièvres pernicieuses.

Navigation intérieure. — Le système de navigation

intérieure par bâtiments à voiles embrasse la Trave, navigable jusqu'à Lubeck, l'Elbe jusqu'à Hambourg, le Stor jusqu'à Itséec, l'Eider jusqu'à Rendsbourg, et de là, au moyen du canal de Schlesvig-Holstein, l'Hever jusqu'à Husum. La côte occidentale, à l'exception des trois derniers fleuves ci-dessus nommés, manque de ports commodes, à cause des bas-fonds qui en rendent l'accès très-difficile; mais, en retour, la côte orientale est riche en ports, parmi lesquels je me bornerai à citer Neustadt, Kiel, Eckenforde, Flensbourg, Sonderbourg, Apenrade, tous remarquables par leur sûreté et leur commodité.

Marine et vapeur. — Avant la barbare agression de l'Angleterre en 1807, la marine marchande du Schlesvig-Holstein était si florissante, qu'il n'était pas rare de trouver des maisons de commerce qui comptaient sur mer jusqu'à douze gros vaisseaux. Les pertes de ce désastre ne sont pas encore entièrement réparées.

On trouve aussi pour le service du pays plusieurs bateaux à vapeur qui parcourent diverses lignes depuis Copenhague jusqu'à Kiel et Hambourg. Les communications avec toutes les villes importantes de ces pays sont d'autant plus faciles, qu'il est, comme je l'ai déjà dit, sillonné partout par la mer. On n'y fait pas 20 milles sans la rencontrer.

Chemins de fer.—Un chemin de fer, qui se partage en

plusieurs artères, est établi de Kiel à Altona; de sorte que de la première de ces villes à la dernière qui n'est séparée de Hambourg que par les remparts, on fait le trajet en trois heures. A Neumunster, un convoi part tous les jours pour Rendsbourg; ce qui entretient une activité continuelle entre ces trois grandes villes, et leur donne une importance qui s'accroit sans cesse. Hambourg et Altona envoient aux duchés leurs denrées coloniales et tous leurs objets manufacturés, pour la plupart tirés d'Angleterre, tels que draps, quincaillerie, tissus lainés, etc. Les duchés expédient, en échange, leurs chevaux, leurs blés, leurs bestiaux et leurs beurres, si justement renommés.

Religion. La religion de la grande majorité est la religion de Luther, professée par 787 à 788,000 individus. Les Juifs sont les plus nombreux des dissidents, on en compte 3 à 4 mille. 417 temples sont desservis par 481 pasteurs répartis en 24 prévôtés et deux surintendances générales. Les îles d'Alsen et d'Arroe sont seules administrées par un évêque danois.

Education publique. L'éducation publique ne laisse rien à envier relativement aux autres pays, grâce aux soins du gouvernement. Indépendamment du gymnase académique d'Altona, il y a en Schlesvig et en Holstein

de nombreuses écoles pour l'étude des sciences, chacune divisée en quatre classes d'élèves. Ces derniers sont astreints à passer deux années à la célèbre université de Kiel ; mais ils y consacrent en général de trois à quatre années, et vont ensuite visiter les universités étrangères avant de se présenter aux examens. Les examens ont lieu : Pour la théologie, devant la régence provinciale, à Schlesvig ; pour le droit, devant le tribunal suprême, à Kiel, et pour la médecine, devant la faculté de cette université. Depuis un demi siècle la sévérité des examinateurs a exercé une heureuse influence sur la direction des études. Au nombre des hommes dont l'université de Kiel s'honore, je citerai MM. Isalck, connu par ses travaux historiques des duchés et ancien président de la diète de Schlesvig ; Tonsen, Hermann, Christiansen, Madai, Droysen, Weitz, Ravit et Stein ; j'aime à citer ces neuf professeurs, moins à cause des talents divers qui les distinguent tous, que parce qu'ils viennent de publier ensemble un écrit qui leur a attiré de la part du gouvernement danois des remontrances qui resteront comme autant de preuves de la force du droit des duchés et de l'injustice des prétentions du roi. Dévoués à la bonne cause, ils n'ont pas craint de s'exposer aux coups d'un pouvoir qui peut tout, et à l'heure où j'écris ces lignes, le pays et les diètes parlent des *neuf* des duchés avec la plus grande vénération.

Des écoles primaires pour les enfants depuis l'âge de

7 ans jusqu'à leur confirmation, c'est-à-dire pour les garçons jusqu'à 16 ans, et pour les filles jusqu'à 15, sont établies dans les duchés, placées sous la surveillance des pasteurs et dirigées presque toutes par des maîtres sortis des séminaires de Segebert et de Tondern. Il y a de ces écoles dans toutes les villes et dans tous les villages sans exception ; aussi l'on peut affirmer hardiment qu'il n'y a pas de pays au monde où la masse soit plus éclairée et où l'enseignement soit mieux organisé.

Langue. La langue commune dans toute la contrée qui s'étend depuis l'Elbe jusqu'à la Schley, est le bas-saxon; celle des classes élevées et qui est en usage dans les églises et les écoles, est la langue allemande. C'est ici que le gouvernement danois a fait tous ses efforts pour introduire la langue danoise et en vain. Depuis la Schley jusqu'à une ligne qu'on pourrait tirer à trois lieues au Nord de Flensbourg, on parle communément le danois et le bas-saxon. Ces deux langues et le frison sont en usage dans les Marches et dans les îles. Cependant l'allemand est exclusivement employé dans les cérémonies du culte et les établissements d'instruction publique. De ces points jusqu'aux frontières du Jutland, la langue des églises et des écoles est danoise ; mais les classes supérieures parlent partout la langue allemande. Il en est ainsi sur toutes les frontières des pays limitrophes. La langue allemande dans tous les duchés est aussi la lan-

gue des fonctionnaires en tout ce qui tient à leurs fonctions. C'est pour cela qu'il y a une chancellerie allemande à Copenhague.

Costumes. Architecture. La divergence d'origine des habitants, qui se révèle dans leurs langues et leurs idiômes, se montre aussi dans la différence des costumes nationaux qui tend pourtant chaque jour à s'effacer. On la remarque même dans l'architecture des maisons du pays et dans le caractère des physionomies. Depuis Hambourg jusqu'au dernier village du Schlesvig, la population est de pure origine saxonne; les premiers habitants des Marches du Holstein furent des colons néerlandais. Les Marches du Schlesvig et les îles ont été peuplées par les Frisons; les Danois ont occupé le reste du pays. La population des villes est en général d'origine allemande.

Lois et formes de procédure. Les lois et les formes de procédure en vigueur dans les duchés ne diffèrent pas moins, suivant les localités. Le Holstein est régi concurremment par le droit romain, les coutumes et le droit allemand, le droit saxon et le droit de Lubeck.

Dans le Schlesvig, au contraire, le droit romain est lettre morte et remplacé par le code Jutlandais du roi Valdemar II.

Dans les villes de ce duché, on suit aussi le droit de Lubeck et des coutumes particulières dans certains dis-

tricts. La jurisprudence est en outre chargée d'ordonnances royales nombreuses qui toutes ont force de loi. On parle d'introduire ici comme en France l'unité dans la législation comme dans tout ce qui a rapport au gouvernement des duchés; mais cette question, comme tant d'autres dont les diètes provinciales s'occupent, seront encore longtemps à attendre leur solution, vu les circonstances actuelles.

Les jugements rendus par les tribunaux inférieurs peuvent être infirmés par les arrêts des tribunaux supérieurs séant à Schlesvig et à Gluckstadt, et ceux-ci par le tribunal suprême d'appel institué à Kiel en 1835.

Ressources du pays. L'agriculture et l'éducation des chevaux occupent près de la moitié de la population. Ces deux objets fournissent les principaux articles d'exportation. Depuis cinquante années l'agriculture s'est considérablement améliorée. On attribue à bon droit cette amélioration à ce que le sol est devenu de plus en plus la propriété du cultivateur, au partage des biens communaux et à l'adoption générale d'un système de clôtures des héritages par des haies vives, à l'abolition de la main-morte sur les terres nobles, etc. La race chevaline, par l'emploi d'étalons pur sang pour la monte, a fait de rapides progrès, grâce aux infatigables et patriotiques efforts du duc de Schlesvig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg. Altona, Kiel et Flensbourg sont les principales places pour le commerce en gros.

Industrie. A l'exception des fabriques de drap établies à Neumunster, sur la voie de fer de Kiel à Altona, des distilleries et des tuileries assez importantes et nombreuses, il faut reconnaître que l'industrie manufacturière, proprement dite, n'a eu dans les duchés que peu de développement. Près du tiers de la population est agricole.

Système monétaire. Ceci est digne de remarque; le système monétaire des duchés est tout à fait différent de celui du Danemarck. Il en est de même pour toutes les institutions de ce pays. Ainsi, la chancellerie allemande, siégeant à Copenhague, n'a rien de commun avec le royaume, dont l'administration, la législation, la constitution, la succession, ainsi qu'on l'a déjà dit dans les chapitres précédents, diffèrent complétement des institutions analogues en vigueur dans les duchés. Cela vient de ce que le roi danois ne règne pas dans les duchés comme *souverain* danois, mais seulement comme *duc* du Schlesvig-Holstein.

Ressources financières des duchés. L'état des recettes et des dépenses du Danemarck et des duchés, qu'on ne publie que depuis deux ans sur les vives instances des deux pays (celui que j'ai sous les yeux est de 1846), présente le chiffre suivant :

16,008,440 Rixbankdales (1).

Le Danemarck donne.	10,315,370
Les duchés.	5,693,070
Somme égale.	16,008,440

La simple énonciation du chiffre que fournissent au Danemarck les duchés de Schlesvig-Holstein suffit déjà pour expliquer la ténacité avec laquelle les Danois veulent incorporer ces pays au royaume. Les duchés contribuent pour le tiers des revenus de la monarchie danoise, ni plus ni moins. Et comme ce tiers est employé en majeure partie à l'amélioration des ports et de la marine danoise, à l'embellissement de Copenhague et des villes du Danemarck, on ne sera point étonné de la proposition que les états des duchés ont déjà faite, et récemment encore la diète de Schlesvig, de séparer les finances des duchés de celles du Danemarck.

(1) Le rixbandale vaut environ 3 fr. de notre monnaie.

4

OBSERVATIONS

PHILOLOGIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

SUR L'ÉTUDE

DES

NOMS PROPRES GRECS,

SUIVIES DE

L'EXAMEN PARTICULIER D'UNE FAMILLE DE CES NOMS,

PAR M. LETRONNE,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

PARIS,

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

RUE JACOB, 56.

1846

OBSERVATIONS

PHILOLOGIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

SUR

L'ÉTUDE DES NOMS PROPRES GRECS;

SUIVIES

DE L'EXAMEN PARTICULIER D'UNE FAMILLE DE CES NOMS.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES.

On entend répéter tous les jours que l'étude de l'antiquité classique s'épuise; que, depuis trois siècles qu'elle est l'objet des recherches et des méditations d'un nombre infini d'hommes éminents, on a dit tout ce qu'il y avait à dire, tant sur l'histoire et la littérature anciennes que sur les monuments des Grecs et des Romains, et que, s'il y subsiste encore quelques questions obscures, il faut renoncer à les éclaircir, ou du moins se contenter de ces explications conjecturales et incertaines, après lesquelles tout reste à expliquer.

Ces assertions ont été bien souvent accueillies et le sont encore, principalement par ceux qui croient augmenter par là l'importance des études relatives à l'Orient et au moyen âge. Il faut, ajoute-t-on, que l'antiquité grecque et romaine cède enfin le pas à des études plus fécondes en résultats neufs et importants.

Il est assurément fort loin de ma pensée de vouloir en diminuer la valeur ni l'intérêt, surtout au moment où les décou-

vertes des voyageurs nous apportent de l'Égypte et de l'Asie tant de faits nouveaux, et où la connaissance plus approfondie des anciens documents de notre histoire, ainsi que des monuments de l'art au moyen âge, jette tant de lumières sur l'origine et les progrès de la civilisation moderne.

Mais, sans vouloir ralentir en rien le mouvement heureux qui porte maintenant vers ces études, j'ai toujours saisi avec empressement l'occasion de combattre un préjugé qui tend à s'établir, et de montrer que cette grande étude du monde grec et romain, qu'on prétend épuisée, reste toujours la plus féconde en questions neuves et intéressantes pour tout esprit bien fait. Elle est encore, après trois siècles, comme ces mines inépuisables, où les filons s'étendent à mesure qu'on y pénètre (1).

C'est ce qui devient surtout évident lorsque, descendant des hautes questions de la critique, on examine, en quelque sorte à la loupe, certains points de détail, perdus dans l'ensemble, et négligés, comme trop connus ou trop insignifiants. On voit alors fréquemment surgir une multitude de faits inaperçus jusqu'alors, qui se montrent et grandissent, comme les acarus ou les infusoires, sous le microscope du naturaliste, et rentrent dans les lois générales auxquelles on n'aurait pas cru pouvoir les soumettre.

Par exemple, qui penserait, au premier abord, qu'on peut retirer quelque fruit de l'étude des noms propres grecs, pour la connaissance de la langue, des usages ou de l'histoire, et qu'il peut y avoir quelque chose de neuf à dire sur la théorie de ces noms, après le LXVIe chapitre du *Jeune Anacharsis*?

Pourtant, avec un peu d'attention, on s'aperçoit bientôt que sur ce point, comme sur tant d'autres, on ignore une foule de choses intéressantes, et qu'il reste à résoudre un grand nombre de difficultés, tant sur l'étymologie de plusieurs d'entre eux que sur les règles de la dérivation ou de la composition des noms propres ; or, ces règles sont parfois indispensables à con-

(1) Voyez la préface de la *Statue vocale de Memnon*, p. XI.

naître pour parvenir à lire correctement les inscriptions et les médailles où ils sont fréquemment tronqués et illisibles.

Le champ de cette étude et de ces recherches s'est surtout fort agrandi depuis que la publication du *Corpus inscriptionum græcarum*, et des savants recueils du même genre qui l'ont suivi, a donné une impulsion nouvelle à l'*épigraphie grecque*. Ces recueils ont fait connaître une multitude de noms propres dont ne parle pas l'antiquité classique. Beaucoup d'entre eux, qui paraissaient singuliers et étranges, ont été habilement ramenés à l'analogie de la langue, tant par l'illustre auteur du *Corpus*, que par MM. Sturz (1), Lobeck (2) et Keil (3). Les noms propres ont éte réunis en *Dictionnaires*, d'abord par M. Crusius (4), plus complétement par M. Pape, dans un lexique spécial (5), et par les savants auteurs de la 2e édition du Thesaurus d'H. Estienne. Ces travaux rendent dès à présent cette étude plus facile, en épargnant beaucoup de recherches.

Elle n'aurait d'autre utilité que de servir à rectifier les légendes des médailles, et à mieux lire les inscriptions, qu'elle pourrait rendre de précieux services à des branches importantes de l'antiquité. Mais cette utilité peut s'élever plus haut, en nous révélant des faits inconnus qui intéressent l'histoire, la géographie et la connaissance des usages ou des monuments. C'est ce que je montrerai par l'étude d'*une seule* des nombreuses familles des noms composés, après avoir présenté quelques considérations générales, et quelques applications aux pierres gravées et aux médailles.

(1) *Opuscula nonnulla*. Lips., 1825.

(2) Dans le *Paralipomena Gramm. græc.*, Lips., 1837; et le *Pathologia Sermonis græci*, Lips., 1843.

(3) *Specimen onomatol. græc.*, Lips., 1840. — *Analecta epigraphica, etc.*, Lips., 1842.

(4) *Griech.-deutsches Wœrterbuch der Eigennamen*. Hanover, 1832.

(5) *Wœrterbuch der Griechischen Eigennamen*. Braunschw. 1842.

PREMIÈRE PARTIE.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES APPLIQUÉES A LA CRITIQUE DES MONUMENTS.

---

§ I. *Classification des noms propres; règles à remarquer dans la formation de quelques-uns.*

On peut proposer divers modes de classification. Voici celle que je préférerais, parce qu'elle se fonde sur celle que paraissent avoir admise les anciens eux-mêmes (1).

On les diviserait en deux classes :

Les ὀνόματα θεοφόρα, qui contiennent un nom de divinité seul, ou composé avec un autre mot, tels que Διονύσιος et Διονυσόδωρος;

Les ὀνόματα ἄθεα (*non divins*) *simples* ou *composés*, comme Ἄγγελος et Ἀγαθάγγελος.

Chacune de ces deux grandes classes peut se subdiviser en deux genres : les simples, ἁπλᾶ; les composés, σύνθετα, formés le plus souvent de deux termes. Ici s'arrête la classification des anciens, mais on peut l'étendre plus loin. Ainsi dans la classe des ἄθεα, on distinguera :

Les *simples* formant deux genres : les *primitifs* comme Ἄγγελος; les *dérivés*, comme Ἀγγελίων.

Les *composés* qui se forment:

1° D'un adjectif et d'un substantif, Ἀγάθανδρος ou Ἀνδράγαθος.

2° D'un substantif et d'un verbe, Ἀγησίδημος et Δημάγητος, ou Δημάγων.

(1) Athen., X, p. 448, E.

3° D'une particule, avec un substantif, un adjectif ou un verbe, Εὔαγρος, Εὔαθλος, Ἀείμνηστος, etc.

Dans la première classe, celle des θεοφόρα, on distinguera également :

Les *simples*, qui sont *primitifs*, tels que Ἄρτεμις, Ἀπόλλων, Ἑρμῆς, etc., ou *dérivés*, comme Δῖος, Δίων, Ἀρτέμων, Ἀρτεμίσιος, Ἀπολλώνιος, Ἑρμίας, Διονύσιος, etc.

Les *composés* se forment, 1° d'un nom de divinité avec un second terme, comme Ἀθηνόδωρος et Ἀθηναγόρας ; 2° de deux noms de divinités, comme Ἑρμαφρόδιτος, Σαραπάμμων, Ἑρμαπίων, etc.

On remarquera que, dans les composés ἄθεα, les deux termes peuvent toujours se renverser ; ainsi Αἰνησίδημος, et Δημαίνετος, Ἀρχέβουλος et Βούλαρχος, Ἱπποκράτης et Κράτιππος ou Κρατήσιππος, etc. Il faut toutefois excepter, parmi ces noms, ceux qui commencent par une particule, adverbe ou préposition, attendu que ces particules ne se mettent jamais à la fin.

Dans les composés θεοφόρα, les termes ne se renversent jamais ; par exemple, Ἀθηναγόρας, Διαγόρας, ne deviennent jamais Ἀγοραθήναιος, Ἀγοράδιος ou Ἀγοραδίων. Il n'existe, à cette règle, qu'une seule exception, qui sera indiquée plus bas.

Il est facile de comprendre tous les noms propres de la langue grecque dans cette classification, en y introduisant des subdivisions plus ou moins nombreuses ; ce que j'ai tâché de faire dans un travail particulier. Il en est résulté plusieurs règles de composition qui n'ont point été remarquées, et dont l'oubli a conduit M. Pape lui-même à introduire un bon nombre de noms barbares qui n'existent pas et ne peuvent exister. Je me borne à indiquer celle-ci :

Le terme final de tout nom composé de deux termes peut être de deux natures :

Ou c'est un substantif ou un adjectif usité dans la langue, comme κλειτός, πομπός, αἰνετός, ἄνθος, ἄριστος, ἀρατός, etc. Dans ce cas, le terme final peut être employé comme nom propre ; et, en effet, on trouve les noms de Κλεῖτος (*Clitus*), Ἄνθος, Πόμπος, Αἴνετος, Ἄρατος, etc.

Ou bien c'est un dérivé verbal qui n'existe pas sous cette forme, tels sont αγορας, αλκης, αλος, ανιας, βουλος, δικος, δοτος, δωρος, et soixante autres. Ces finales ne se trouvent qu'en composition, et ne forment point un nom propre à elles seules. Il est aussi difficile de trouver les noms de Ἀγόρας, Ἄλκης, Ἄλος, etc., que ceux de Βοῦλος, Δίκος, Δόκος, Δότος, Δῶρος, excepté le Δῶρος, chef de la nation dorienne, dont le nom n'a rien de commun avec le δωρος qui entre en composition.

D'après cette règle, il est fort douteux que l'inscription (précédée et suivie de **ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ**) du prétendu tombeau d'Homère, dans l'île d'Ios, sur laquelle on a tant disserté, soit *antique*, parce que difficilement un ancien Grec aurait employé le nom de Βοῦλος (1).

Je crois qu'elle est l'œuvre de quelque Grec *moderne* de l'île, qui aura voulu donner crédit à la tradition du tombeau d'Homère. Le fragment mutilé *antique*, découvert depuis, portant seulement les lettres **ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ**, débris d'une inscription plus longue, me paraît être l'original de l'autre. Je pense que ce nom de **ΒΟΥΛΟΣ** n'est ici que le reste du nom antique mutilé, qui devait être **ΕΥΒΟΥΛΟΣ**, **ΘΕΟΒΟΥΛΟΣ**, **ΚΛΕΟΒΟΥΛΟΣ**, ou tout autre composé de cette terminaison.

Une observation qu'il faut avoir devant les yeux, quand on veut déchiffrer un nom altéré ou tronqué sur une inscription ou une médaille, c'est que ce nom, quand il paraît avoir

(1) M. Ross croit à ce nom, *Reisen auf den Griech. Inseln*, I, S, 156, ff. — III, S. 152, 153. M. Welcker le juge possible, d'après les noms dérivés Βουλιεύς et Βούλων, auxquels on peut ajouter Βουλείδης, d'après une inscription du musée du Louvre, Βοῦλις (pour Βούλιος) et Βουλίας. Mais ces dérivés ne supposent pas plus Βοῦλος, que Νικίας et Δίκων ne supposent Νῖκος et Δίκος, qui n'existent pas. En faveur du nom de Βοῦλος, on a dernièrement essayé d'opposer le nom de Βῶλος, qui désigne un philosophe appelé aussi Δημόκριτος (Suidas, *v.* Βῶλος, *ibique* annotat.), et l'on a pensé que c'était la forme dorique de Βοῦλος. Mais, comme ce personnage était né en Égypte, à Mendès, il se serait appelé Βοῦλος, selon le dialecte commun, et non Βῶλος, forme dorique étrangère à l'idiome grec parlé en Égypte. Il est clair, comme l'a reconnu M. Pape, que Βῶλος n'est rien autre chose que le mot grec βῶλος (*gleba*), employé comme nom propre, ainsi que d'autres mots d'objets naturels, ἄνθος, ἀετός, βόλβος, κισσός, etc.

une physionomie grecque, doit pouvoir être facilement ramené à une racine de cette langue. Il y a des exceptions, mais en petit nombre, qui se trouvent principalement en Italie, en Thrace, en Macédoine, en Asie Mineure et au Bosphore, noms locaux qui probablement proviennent d'idiomes étrangers.

§ II. *Règle pour la restitution des noms altérés; son application aux légendes des médailles.*

Il faut remarquer encore que le bon sens a présidé à la formation des mots composés, en sorte qu'il y a toujours parfaite convenance entre les différents termes de la composition.

Il suit de là que, si l'on rencontre un nom propre de forme grecque, simple ou composé, qui paraisse s'éloigner de l'analogie ou blesser le sens commun, il y a beaucoup à parier qu'on l'aura mal lu, par suite de l'incertitude des lettres plus ou moins effacées; ce qui rend presque inévitable la confusion de celles dont la forme est semblable; comme Α, Δ et Λ; Ι, Γ, Τ et Υ; Ε, Σ, Ι, Ζ et Ξ ou Ξ; Η, Π, ΤΙ et ΓΙ; Є, C, Ο et Θ. Il convient donc, avant d'adopter de tels noms, de faire quelques efforts pour les ramener à leur véritable forme. Ma propre expérience me permet d'affirmer qu'on y réussira très-souvent, sinon toujours.

Si notre excellent Mionnet, parfait connaisseur en médailles, avait été plus versé dans la langue grecque, il n'aurait pas embarrassé son précieux catalogue d'une foule de noms impossibles, dans la forme qu'il leur a donnée, comme il me serait facile de le montrer, au moyen des rectifications que j'ai faites à la liste de ces noms. Je la réserve pour un autre travail, parce qu'elle est trop considérable pour être ajoutée à ce mémoire, déjà beaucoup trop long.

§ III. *Application aux légendes des pierres gravées et aux inscriptions lapidaires.*

Je vais à présent faire quelques applications des principes

que j'ai indiqués ci-dessus, à un certain nombre de noms propres qu'on n'a pas bien lus, ou de formules qu'on n'a pas bien comprises.

Si, des médailles, on passe à d'autres genres de monuments, on trouve beaucoup d'exemples à citer de noms que de très-légers changements peuvent rendre à toute leur intégrité.

Pausanias cite un artiste nommé ΑΡΡΑΧΙΩΝ (1), qui ne se rattache à aucune racine. Il faudrait ΑΡΑΧΝΙΩΝ, dérivé de Ἀράχνη, ou ΑΡΡΙΧΙΩΝ, venant de Ἄῤῥιχος (*panier*, *corbeille*). C'est donc avec toute raison que le dernier éditeur de Pausanias, M. L. Dindorf, ayant trouvé Ἀῤῥιχίων dans un manuscrit, a effacé l'ancienne leçon, dont cet habile homme ne pouvait qu'être choqué. La conjecture au moyen de laquelle on lisait le nom d'ΑΡΑΧΙΟΝ sur un vase, doit être abandonnée (2) définitivement.

Un autre nom inadmissible est celui d'un peintre grec que Pline appelle *Antorides* (Ἀντορίδης) (3), nom qui ne peut se rattacher à rien. Les copistes n'auront pas compris l'abréviation *Antorides* pour *Antenorides* (Ἀντ[ην]ορίδης).

Dans une inscription d'Éphèse, publiée par Pococke, et reproduite plusieurs fois d'après sa copie, et finalement par M. Bœckh (4), il est question du sculpteur *Pyrrhon*, *fils d'Hécatocalès* (ΠΥΡΡΩΝ ΕΚΑΤΟΚΑΛΕΟΥ ΕΠΟΙΗΣΕ). Le docte interprète, en marquant ce nom barbare d'un point d'interrogation, indique qu'il le croit altéré. Dans le fait, ce nom est impossible, et, pour le rendre excellent, il suffit de retrancher l'Α que Pococke a mis, par erreur, avant le Λ. L'original portait certainement ΕΚΑΤΟΚΛΕΟΥ (Ἑκατοκλέου pour Ἑκατοκλέους, selon l'orthographe du temps). Le nom d'*Hécatoclès* (Ἑκατοκλῆς) est celui que porte un ma-

(1) VIII, 40, 1.
(2) Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn*, p. 34.
(3) XXV, 10, 30.
(4) *Corp. inscr.*, n° 2987.

gistrat, sur une monnaie de la même ville (1); peut-être est-ce le même personnage ou quelqu'un de sa famille. La finale κλῆς se trouve souvent après un nom de dieu : Διοκλῆς, Ἀθηνοκλῆς, etc. Or, le premier membre ΕΚΑΤΟ est formé, comme on le verra plus bas, de l'épithète ἕκατος, qui est celle d'Apollon.

Entre les règles qui, chez les Grecs, ont présidé à la formation des noms composés, il en est une dont ils se sont bien rarement départis; c'est celle-ci : sauf les sobriquets ou noms ironiques, tout composé exprimait une idée *favorable* ou de *bon augure*. Tout nom qui exprime l'idée contraire est donc, par cela même, suspect.

En voici un exemple : Grégoire de Corinthe donne un nom propre (dont il n'est question nulle autre part), celui d'Ὑϐραγόρα (2), féminin de Ὑϐραγόρας. Ce nom est inadmissible, car il ne peut venir que de Ὕϐρις. Mais, d'abord, on aurait dit Ὑϐρισταγόρας, comme de Θέμις on avait formé Θεμισταγόρας, Θεμιστογένης, Θεμιστοκλῆς, etc. Ensuite, tous les noms composés de ce genre offrent un sens favorable à celui qui le porte, comme Εὐαγόρας, Πνυταγόρας, Ἀγναγόρας, Ἀρτεμαγόρας (3), Κυδραγόρα, sœur d'Agamemnon (4), etc.; celui-ci choquerait les habitudes grecques. Je lis donc sans hésiter Ἁϐραγόρας, parce que l'adjectif ἁϐρός est fort bien placé comme épithète laudative. Ἁϐρός, dans ce nom, signifiera, soit *magnifique*, *pompeux*, *élevé* (ainsi, ἁϐρὰ βαίνειν et ἁϐροδίαιτος, épithète ironique de Parrhasius); soit *mollis, delicatus;* tel est Ἁϐροκόμης, épithète de Bacchus, et nom propre d'un satrape persan cité par Xénophon (5) et Isocrate (6), ainsi que d'un

(1) Mionnet, t. III, p. 91.

(2) *De dialect.*, p. 602.

(3) Le premier terme est l'adjectif ἀρτεμής, non pas le nom d'Ἄρτεμις.

(4) Schol. in *Eurip. Orest.*, V, 33; et non Κυνδραγόρα, comme porte le texte. Le premier terme est l'adjectif κυδρός (*glorieux*). De même Κυδρογένης, que donne une inscription (Ross, *Inscr. ined.*, fasc. III, p. 26).

(5) *Anab.*, I, 4, 3 *et alibi.*

(6) *Panegyr.*, § 32.

des fils de Darius (1), dont les Grecs avaient très-probablement traduit, par un équivalent grec, le nom persan, trop dur pour leurs oreilles délicates. Par là s'explique naturellement ce nom d'Ἁϐροκόμης (qui étonnait Valckenaer), ainsi que ceux de Ὑπεράνθης, autre fils de Darius, et de Φαιδίμη, une de ses filles; ce sont des noms purement grecs, dont il faut se garder de dénaturer l'orthographe, en écrivant, comme l'ont fait quelques éditeurs, Ἀϐροκόμης (avec esprit doux), et Φαιδύμη, qu'un savant orientaliste a rapproché du nom moderne de *Fatime* (2), quoique le nom de Fatime soit arabe, non persan.

La règle dont je parle empêche d'admettre tout nom de ce genre, dont la composition serait d'ailleurs régulière. Ainsi Pline fait mention d'un peintre grec qu'il nomme *Mechopanes* (3). A la place de ce nom barbare, on a proposé de lire *Nicophanes*, qui est une conjecture très-vraisemblable. Je n'en dis pas autant de *Mœchophanes*, qu'on a aussi proposé (4), Quoique cette conjecture soit encore plus près du texte, et qu'elle donne d'ailleurs un nom bien formé, je la rejetterais, parce qu'un Grec aura difficilement porté un nom, dans la composition duquel entre le mot μοιχός, *adultère*. Les noms les plus voisins seraient *Menophanes* ou *Metrophanes*. L'un ou l'autre sans doute est caché sous le barbare *Mechopanes*.

D'un autre côté, il y a certains noms qu'on a crus faux, et qui ont, en conséquence, rendu suspect le monument qui les porte. Mais, comme ils sont à la fois excellents et très-rares, il n'est pas présumable qu'aucun faussaire s'en fût avisé.

Une pierre gravée, du musée de Florence, porte les lettres **ΑΜΦΟ**, que Gori a lues **ΑΜΦΟΤΕΡΟΣ**. Kœhler, s'écartant, sans motif, de cette leçon excellente, a imaginé diverses

(1) Herod., VII, 224.
(2) Hammer, *Geschichte das Osmanischen Reiches*, t. I, p. 565.
(3) XXXV, 11, 40.
(4) Raoul Rochette, *ouvr. cité*, p. 350.

manières fort étranges de lire ces quatre lettres. Il n'y a rien à changer au complément admis par Gori; encore moins faut-il le supprimer, comme on a proposé de le faire (1). D'abord le nom ΑΜΦΟΤΕΡΟΣ est excellent et se retrouve plusieurs fois, comme celui d'Ἑκατερός, qui paraît en être le synonyme (*Ambidextre?*); de plus, il n'y a que ce seul nom qui puisse se rapporter aux quatre lettres ΑΜΦΟ. Voilà pourquoi l'ancien artiste ou propriétaire aura pu s'en contenter. Pour un Grec, ce nom était aussi clairement exprimé par ces quatre lettres, que s'il eût été entier : c'est assurément là ce dont ne se serait avisé aucun faussaire moderne. Je n'ai point vu la pierre; mais, d'après ce seul indice, je la tiendrais pour antique.

J'en dis autant d'une pierre gravée de la même collection, également publiée par Gori, portant le nom de ΝΥΜΦΕΡΩC. C'est à tort qu'on a douté de ce nom (2); il est excellemment formé, comme Μουσέρως, Ἑρμέρως (3), Χρυσέρως, Παιδέρως, et tellement rare (puisque cet exemple est le seul connu), qu'il ne peut avoir été non plus inventé par un faussaire moderne. Le monument où il se trouve doit être sorti d'une main grecque ou romaine.

La même théorie s'applique à une intaille que possédait Lessing. On y lit le nom ΑΝΤΗΡΟΣ, sur lequel Kœhler s'était fort mépris. On a hésité sur l'étymologie de ce nom, qu'on a cru pouvoir rattacher à ἀντέω ou ἀντάω, comme ἀντήρης, ou considérer comme identique avec ἀνθηρός, *fleuri* (4), par le changement du Θ en T, dont il y a une foule d'exem-

(1) Le même, p. 116.

(2) Le même, p. 145.

(3) C'est la véritable forme de ce nom. Ἕρμερος, dans une ancienne épigramme, est une faute à corriger, comme l'a remarqué M. Jacobs (*Anth. Palat. App.*, n° 209). Il faut lire Ἑρμέρως δέ, au lieu de Ἕρμερος δέ. On a donné à Νυμφέρως la forme latine *Nympherus*, comme de Χρυσέρως (Theophil. *ad Aut.*, III, 26), on a fait *Chrysorus* et *Chryserus* (Voss., *Hist. gr.*, p. 416, West.). C'est *Chryseros*, *Nympheros*, *Hermeros*, qu'il faut écrire en latin, comme *Eros* et *Anteros*.

(4) Raoul Rochette, *ouv. cité*, p. 116.

ples. Cette dernière origine est la seule vraie ; mais c'est là une orthographe rare (comme Νεύαντος pour Νεύανθος), dont jamais aucun faussaire moderne ne se serait avisé. Il est donc certain que la pierre est antique.

On ne connaît point d'autre exemple du nom propre ΑΝΘΗΡΟΣ ; mais j'en découvre un du superlatif de ἀνθηρός, dans une inscription où se trouve un nom écrit ΑΝΘΗ......Σ (1); la lacune de cinq ou six lettres ne permet pas de lire ΑΝΘΗ[ρο]Σ ; mais, comme les lettres ΑΝΘΗ ne peuvent commencer que ce nom, ou ses dérivés, il n'y a point de doute qu'on ne doive lire ΑΝΘΗ[ΡΟΤΑΤΟ]Σ. On connaît bien d'autres exemples (2) de noms propres qui sont des superlatifs, Ἥδιστος, Κάλλιστος, Μακάρτατος, Φέρτατος, etc.

L'observation que je viens de faire sur le nom ΑΜΦΟτερος peut conduire à rectifier un autre nom qui a donné lieu à bien des interprétations différentes ; c'est celui qui est exprimé par les lettres ΣΙΤΤΟΣΗΟΚΑΙΛΥΜΑ sur un vase du musée de Naples. Zannoni lit ΚΙΤΤΟΣ ΗΟ ΚΑΙΛΥΜΑ. *Cittus, fils de Cœlymas.* Il n'y a rien à dire de Κίττος, forme attique de Κίσσος; mais ΚΑΙΛΥΜΑ serait un nom bien étrange. Je propose de lire ΚΙΤΤΟΣ ΗΟ ΚΑΙ ΛΥΜΑ[χος] : Κίττος ὁ καὶ Λύμα[χος], *Cissus appelé aussi Lymachus*. Ce nom est la syncope de Λυσίμαχος, dont on a un exemple sur une médaille rhodienne (Λύμμαχος) (3). Ainsi : Σώμαχος pour Σωσίμαχος, dans une inscription d'Olbiopolis, pour ne prendre que la finale μαχος, et sans parler de Σώμβροτος, Σώξενος, Σώπατρος, Σώπολις, Σωκράτης, pour Σωσίμβροτος, Σωσίξενος, Σωσίπατρος, Σωσίπολις, Σωσικράτης, etc. (4).

J'ignore s'il y a quelques lettres après ΛΥΜΑ, mais cela n'est pas plus nécessaire qu'après ΑΜΦΟ, parce que ΛΥΜΑ ne convenant qu'à Λύμαχος, comme ΑΜΦΟ à Αμ-

(1) *Corp. inscr.*, n° 2664.

(2) Keil, *Analecta epigraphica*, etc., p. 119.

(3) Mionnet, *Suppl.*, VI, 591.

(4) Probablement ΣΩΠΙΟΣ d'une médaille de Byzance (Mionnet, I, p. 378), se doit lire ΣΩΙΠΠΟΣ, comme il y a dans une inscription (*Corp. inscr.*, n° 834), pour ΣΩΣΙΠΠΟΣ.

φότερος, on pouvait abréger le nom sans laisser d'incertitude. En effet, sur une médaille d'Apollonie (1), Mionnet a lu les quatre lettres ΛΥΜΑ, qui sont évidemment le nom Λύμαχος.

Le nom ΘΕΟΞΟΤΟΣ, sur un vase autrefois de la collection Durand (2), est aussi contraire à toute analogie. M. Welcker (3), qui l'a bien senti, a proposé de lire ΘΕΟΔΟΤΟΣ; mais, comme le Δ ne peut guère, à l'œil, se confondre avec Ξ, tandis que cette confusion entre Ξ et I est facile et commune, je suis convaincu qu'il y a sur le vase ΘΕΟΙΟΤΟΣ, qui revient à ΘΕΟΔΟΤΟΣ, par suite de l'emploi du Ζ pour Δ (4), dont la prononciation était voisine (5).

On a douté, à tort, de la légitimité du nom Φάνοχος, à propos de ce fragment d'inscription copié à Athènes et récemment publié (6),

/ΟΝ
ΑΝΟΜΑΧΟ
ΕΠΟΕΣΕ

dont la première ligne contient évidemment la fin du nom d'un sculpteur, qui sera Μίκων, Γλύκων, Γλαύκων, Πείκων, ou tout autre nom ayant telle finale, sans qu'on puisse décider lequel.

Un savant helléniste d'Athènes prétend (7) que cette inscription n'a jamais existé. Cela ne paraît guère possible, puisque M. Raoul Rochette, qui l'a publiée, dit que la pierre est *une base de statue honorifique, au nombre des marbres antiques qui se trouvent sur l'acropole.* Le nom de ΦΑΝΟΜΑΧΟΣ,

(1) Le même, t. III, p. 317.
(2) De Witte, *Catalogue Durand*, n° 884.
(3) *Rhein. Mus.*, ann. 1839, p. 149.
(4) Bast. *ad* Greg. Corinth., p. 167.
(5) Depuis que ceci est écrit, M. de Witte m'a dit qu'en effet le vase port ΘΕΟΙΟΤΟΣ.
(6) Raoul Rochette, *ouvr. cité*, p. 162.
(7) Rangabé, *Lettre à M. de Saulcy*, dans la *Revue archéologique*, t. II, p. 123.

déjà connu par deux autorités *attiques*, une inscription (1) et Thucydide (2), est excellemment composé (de φανός, *flambeau*) ; c'est un synonyme de Δαΐμαχος. Mais ce n'est pas une raison pour le substituer à celui de ΦΑΝΟΧΟϹ, dans un passage du scholiaste d'Aristophane (3), à propos du père du sculpteur et peintre athénien *Micon*, (ἦν δὲ Φανόχου υἱός). M. Raoul Rochette a fondé cette substitution sur ce que Φάνοχος serait difficilement grec ; mais il n'est pas moins attique que Φανόμαχος. La finale des noms composés du verbe ἔχω est aussi fréquemment οχος que ουχος ; ainsi ἡνίοχος, γαιήοχος ; et, parmi les noms propres, Δεξίοχος, Μητίοχος, Ἀξίοχος, Δηΐοχος, qui est synonyme de Φάνοχος, comme Δαΐμαχος l'est de Φανόμαχος ; d'où il suit que le sculpteur cité dans l'inscription, s'il s'appelait *Micon*, ce qui est incertain, ne peut être (ainsi que l'a cru M. Raoul Rochette) le célèbre sculpteur et peintre athénien de ce nom, puisque le père de celui-ci se nommait Φάνοχος, et non Φανόμαχος.

Il est un autre nom, qui a été soupçonné, sur une médaille d'Acarnanie, à savoir ΒΑΘΥΟΣ, que M. Pape marque d'un point d'interrogation. Ce peut être le génitif inusité (pour βάθεος) de Βάθυς, pris de l'adjectif βαθύς, sans autre changement que le transport de l'accent ; tels sont les adjectifs θαρσύς et θρασύς, βραχύς, ἰσχύς, d'où se forment les noms propres Θάρσυς, Θράσυς, Βράχυς, Ἴσχυς, dont les dérivés ou diminutifs, ιλος, ύλος ou υλλος, se trouvent très-souvent. Ainsi, Ἰσχύλος se lit sur deux vases avec une aspiration, ΗΙΣΧΥΛΟΣ, comme sur un vase d'Athènes, ΗΙΛΙΝΟΣ pour Ἵλινος (ou Ἴλλινος, dérivé de ἰλλός, *louche*, qui existe comme nom propre, Ἴλλος) (4), et sur un troisième ΗΙΑΧΟΣ pour Ἴακχος. Cette observation sur le nom de Βάθυς nous con-

(1) *Corp. inscr.*, n° 115.

(2) II, 70.

(3) *Lysistr.*, 679.

(4) Gerhard, *Rapporto volcente*, n° 641. Quoique O. Müller ait vu dans cet ΗΙΣΧΥΛΟΣ une forme attique, l'aspiration me fait toujours difficulté. Je suis enclin à trouver, dans ces trois exemples, une faute de l'écrivain plutôt qu'une forme dialectique.

duit à la vraie origine du nom célèbre de Βάθυλλος, sur laquelle les anciens grammairiens eux-mêmes se sont trompés; ils le regardent comme un diminutif de Βαθυκλῆς (1).

Il me paraît clair que Βάθυλλος est tout simplement celui de Βάθυς, comme Ἰσχύλος de Ἴσχυς, Βράχυλλος de Βράχυς, Θράσυλλος ou Θάρσυλλος de Θράσυς, Πόλυλλος de Πόλυς (2). J'en dis autant de Ἀρίστυλλος, Ἄντυλλος (pour Ἄνθυλλος, comme Νεύαντος pour Νεύανθος), Φάνυλλος, Ἀγάθυλλος, Δίυλλος, Δάμυλλος, etc., qui sont dérivés, non de Ἀριστοκλῆς, Φανοκλῆς, Ἀγαθοκλῆς, Διοκλῆς, Δαμοκλῆς, etc., mais de Ἄριστος (ou Ἀρίστας), Ἄνθος, Φάνος, Ἄγαθος, Δῖος, Δᾶμος, etc., qui sont aussi des noms propres.

C'est particulièrement au jugement des pierres gravées que cette étude peut servir. En effet, ce genre de monuments est celui sur lequel les faussaires se sont le plus souvent exercés, et, par malheur, avec le plus de succès; à tel point qu'on voit d'habiles connaisseurs hésiter en présence de telle pierre, les uns la croyant très-bonne, les autres la jugeant douteuse, d'autres allant jusqu'à la déclarer fausse. Quant aux noms qu'elles portent, soit d'artistes, soit de propriétaires, ce qui reste douteux en bien des cas, il en est qui sont du même temps que la pierre, d'autres qui y ont été placés après coup, par une main moderne, ou, dans l'antiquité, par des gens qui voulaient mettre leur nom à une pierre qu'ils possédaient, ou lui donner du prix en y faisant graver celui d'un

(1) *Etymol. magn.*, p. 142, 56.

(2) M. Pape croit ce nom identique avec celui de Πολύλαος, un des fils d'Hercule, dans Apollodore (II, 7, 8). Cette conjecture ingénieuse est détruite par le patronymique Πολυλλίδης (*Corp. inscr.*, n° 747), et le féminin Πολύλλα qui se lit sur un vase (Raoul Rochette, dans le *Journal des Savants*, 1837, p. 527). Tous ces noms ont même origine, et dérivent de πολύς.

artiste connu. Quand le nom est antique, le sujet gravé l'est certainement ; quant il est moderne, la gravure du sujet peut être antique; cependant c'est le cas de l'examiner attentivement, car il est bien possible que la gravure soit moderne aussi; ce qui, en effet, a lieu bien souvent.

Maintenant, s'il arrive qu'un nom de forme grecque ou latine soit contraire à toute espèce d'analogie, on peut être à peu près assuré qu'il est de fabrique moderne; car une main antique n'a pu tracer qu'un nom *possible* grec ou latin.

La considération seule des noms propres peut donc fournir un caractère utile pour la critique de ces monuments; et il importe d'autant plus de le faire ressortir, qu'il a été à peu près négligé jusqu'à présent.

Ainsi une pierre appartenant à M. le comte de Montlezun, à Paris, portant le nom ΓΩΗΜΟΥ, a été citée récemment comme antique (1); mais ce nom est *impossible;* donc il est fort douteux et la pierre aussi. Conduit par cet indice, j'ai désiré de voir cette intaille, qui est un *saphir d'eau*, non une *améthiste*, comme on l'a dit. Je me suis assuré que nom et gravure, tout y est moderne. On y lit, non ΓΩΗΜΟΥ, mais ΓΩΜΗΟΥ, qui ne vaut pas mieux. Le sujet, d'un travail médiocre, représente un *Achille Citharœde*, copié d'une pierre publiée par Stosch (pl. XLVIII).

Une autre intaille, publiée par Bracci et Stosch, porte le nom de ΚΟΙΜΟΥ, que l'on a mis parmi ceux des artistes anciens. Pour avoir un nom grec ou romain, il faudrait au moins ΚΟΙΝΟΥ ou ΚΟΙΝΤΟΥ; et cette dernière leçon est proposée par Visconti (2). Mais il paraît bien que le nom ΚΟΙΜΟΥ, donné par ceux qui ont vu et publié la pierre, s'y trouve réellement; dans ce cas, il est moderne, et la pierre peut l'être aussi.

D'après cette conjecture de Visconti, l'intaille serait du même graveur qui a signé sur une autre pierre : ΚΟΙΝΤΟΣ

(1) Raoul Rochette, *ouv. cité*, p. 148.
(2) *Opere varie*, t. II, p. 121.

ΑΛΕΞΑ ΕΠΟΙΕΙ, *Quintus*, *fils d'Alexas, faisait.* Cette traduction de Visconti est exacte. Ceux qui, s'écartant de son avis, veulent traduire *Quintus Alexas* au lieu de *fils d'Alexas* (1), se trompent évidemment. Ἀλεξᾶ ne peut être qu'un génitif. Les exemples latins du nominatif *Dama*, *Alexa*, *Epaphra*, *Heracla*, que l'on a cités, ne sont pas applicables à un exemple grec, attendu que les Latins rendaient par *a* les nominatifs grecs en ας ou ᾶς. Ainsi il n'y a jamais eu d'autres nominatifs *grecs que* Ἀλεξᾶς, Δαμᾶς ou Δημᾶς, Ἐπαφρᾶς, Ἡρακλᾶς, etc., dont le génitif était en ᾶ, et très-fréquemment, dans le dialecte alexandrin, en ᾶτος; c'est ce qui me fait lire Ἀρτεμᾶτος un nom qu'on avait lu ΑΡΤΕΜΑΓΟϹ sur une médaille de Magnésie (2). La même observation s'applique aux pierres qui portent ΑΥΛΟϹ ΑΛΕΞΑ ΕΠΟΙΕΙ. Il n'y a pas davantage de graveur *Aulus Alexas*; le nom d'*Alexas* est celui du père des deux graveurs *Aulus* et *Quintus*.

Un autre nom qui a été le sujet de beaucoup de discussions est celui qui se présente, avec quatre formes différentes, sur quatre intailles publiées par Bracci. Ces formes sont ΑΛΛΙΟΝ, ΑΛΛΥΩΝ, ΑΛΛΙΩΝ, ΑΛΛΙΩΝΟΣ. Le nom ΑΛΛΙΟΝ est aussi sur une pierre du musée Worsléien (3); enfin on trouve sur une autre pierre du musée de la Haye le nom que M. Sillig écrit ΔΑΛΙΩΝ, et Kœhler ΔΑΛΙΟΝ. Il est évident que tous ces noms ne diffèrent que par la confusion des lettres semblables Δ, Λ et Α; qu'ils reviennent au même, et qu'ils ont dû être tirés de l'un d'eux, qui est l'ancien et le véritable. Or, il y en a trois qui sont *impossibles*, ΑΛΛΙΟΝ, ΔΑΛΙΟΝ ΑΛΛΥΩΝ, les deux premiers, parce qu'il n'y a point de nom propre masculin dont le nominatif soit en ΙΟΝ, et qu'ici ce ne peut être un accusatif; le troisième, parce qu'on n'y est amené par aucune analogie. D'autre part, ΑΛΛΙΩΝ est *singulier*, mais *possible*, comme dérivé de l'ΑΛ-

(1) Raoul Rochette, *ouvr. cité*, p. 123.
(2) Mionnet, t. IV, p. 81.
(3) Tav. XXIII, 6.

ΛΙΟΣ des médailles (1). Enfin ΔΑΛΙΩΝ est un excellent nom (d'ailleurs connu, puisque c'est celui d'un médecin (*Dalion*), qui avait remonté le Nil jusqu'à Méroé (2)), comme dérivé de ΔΑΛΟΣ ou ΔΗΛΟΣ et de ΔΑΛΙΟΣ (3).

C'est donc entre ΑΛΛΙΩΝ et ΔΑΛΙΩΝ qu'il reste à choisir. J'ai sous les yeux une très-bonne empreinte de l'intaille du musée de la Haye; c'est une pièce admirable de tout point, d'une indubitable authenticité. Le nom, gravé en assez grands caractères, avec beaucoup de finesse dans le trait, est antique; plusieurs lettres échappent à la loupe; il ne vient avec une complète certitude que les lettres ΔΑΛ.ΩΙ. Le Δ initial exclut la leçon ΑΛΛΙΩΝ; il ne peut y avoir que ΔΑΛΙΩΝ, aussi M. Sillig a eu raison de le choisir, et M. Raoul Rochette (4) tort de dire que la pierre de La Haye *porte certainement* ΑΛΛΙΩΝ (5); ce nom doit être l'original de tous les autres, ΑΛΛΙΟΝ, ΑΛΛΙΩΝ, ΑΛΛΙΩΝΟΣ, ΑΛΛΥΩΝ, qui doivent être regardés comme de fabrique moderne; ce qui n'empêche pas, ainsi que je l'ai dit, que les pierres qui les portent ne puissent être antiques. Mais c'est le cas de s'en défier, car il pourrait bien se faire que la pierre du musée de La Haye fût, des six, la seule antique; et il paraît que ce musée en possède fort peu qui soient dans ce cas (6).

(1) Δάλιος et Δάλις. Mionnet, III, p. 90 et 196.

(2) Plin., VI, 29, 35; 36, 31; XX, 18, 73.

(3) *Memorie dell' Instituto archeol.*, t. I, p. 110.

(4) *Ouvr. cité*, p. 110, 111.

(5) Probablement Δάλιος ou Δαλίων est caché sous les initiales ΔΑΛ et ΔΑΛΥ sur deux médailles de Métaponte (Mionnet, I, 158) et d'Alinda en Carie. (Le même, *Suppl.*, VI, 557.)

(6) Je consigne ici une note que m'a remise un des meilleurs connaisseurs en pierres gravées, M. J. J. Dubois, sous-conservateur des antiques du musée du Louvre. Dans son opinion, ce n'est qu'avec une grande défiance qu'on doit citer les pierres de la collection de la Haye. « Cette collection, dit-il, se compose, en général, des pierres qui existaient dans les cabinets suivants : 1° Cabinet de Thoms, rempli de copies et de pierres *signées*, dit-on, par Natter; 2° Cabinet d'Hemsterhuis. Cette collection, apportée en France vers 1810, ne put être vendue. Elle se composait presque entièrement de *copies* plus ou moins belles; 3° Cabinet de Smeth, autrefois publié par Gori; on y trouvait la superbe améthyste qui porte le nom du graveur Dalion; 4° Cabinet de Van-Hoorn. Cette suite, peu nombreuse et de très-bon choix, ne contenait

Une observation analogue peut être faite sur un nom qui a paru jusqu'ici fort embarrassant, quoique personne n'en ait douté; c'est celui de ΗЄΙΟΥ, gravé sur une pierre publiée par Stosch et expliquée par Winckelmann. Visconti, qui ne paraît pas avoir senti tout ce que ce nom a d'insolite, le traduisait en lain par *Eeus*, nom tout à fait barbare (1). M. Raoul Rochette (2) l'a rapproché, avec beaucoup de fondement, du nom latin *Hejus*, qui, dans Cicéron, désigne *C. Hejus*, un Mamertin établi à Messine, dépouillé par Verrès (3), et *Cn. Hejus*, probablement aussi Campanien d'origine, un des juges d'Oppianicus (4); et il a identifié ce nom avec celui qui est exprimé en grec par ΕΙΟΣ, dans une inscription trouvée à Cumes, dont il ne reste que ce fragment : ...ΟΔΕΚΜΟΣ ΕΙΟΣ ΓΑΚΙΟΥ ΙΣΙΔΩΡΟΣ ΝΟΥΜΗ...ΓΑΡΙΟΣ ΕΓΟΕΕ.

C'est probablement une dédicace, où manque le nom de la divinité. Le premier nom ne peut être, comme l'a cru M. Raoul Rochette, [ΘΕ]ΟΔΕΚΜΟΣ, par la raison qu'il n'y a ni ne peut y avoir de nom grec terminé en ΔΕΚΜΟΣ (5); ces lettres sont l'expression ordinaire du nom latin DECIMUS, comme le prouvent beaucoup d'exemples tirés des inscriptions et des médailles. Celle-ci doit se lire (si l'O est certain), ... [Π]ό[πλιος (6)] Δέκμος Εἶος Πακίου· Ἰσίδωρος Νουμη[νίου] Πάριος ἐπόει « [A telle divinité,] Publius Decimus Heius, fils de Pakius, [dédie cette statue]. Isidore, fils de Numenius de Paros, la faisait. »

qu'une seule pierre *signée;* c'était une cornaline brûlée, gravée par Carlo Costanzi, et sur laquelle on lisait le nom d'Onésas. M. Van-Hoorn était le premier à avertir de cette supercherie, à laquelle il n'avait pris d'ailleurs aucune part. »

(1) *Oper. Var.*, II, p. 116.

(2) Raoul Rochette, *ouvr. cité*, p. 140, 141.

(3) *Verr.* II, 5.

(4) *Pro Cluentio*, § 38.

(5) Sur une médaille de Smyrne, Mionnet a lu les lettres ΕΚΜΟ (t. III, p. 200). C'est là un nom *acéphale;* car je suis convaincu qu'il y a, ou qu'il y a eu sur la médaille [Δ]ΕΚΜΟ[Σ, ΟΥ], Δέκμος ou Δέκμου.

(6) *Publius* s'écrivait indifféremment en grec Πο, Πω et Πούβλιος.

On voit, par ces trois exemples, que le nom de *Hejus* est italique, tiré probablement de la langue osque, comme celui du père d'Heius, qui se nommait *Pakius*, nom usité, principalement en Campanie (1), sous la forme PAQVIVS, latinisé en PACVVIVS (*Pacuvius*), qui est aussi un nom campanien (2). L'inscription et une médaille de Sardes (3) où se trouve le nom de ΕΙΟΣ (ΕΙΟ · ΑΙΒΩΝΙΑΝΟΣ) montrent que le nom HEIVS était exprimé en grec par ΕΙΟΣ et non ΗΕΙΟΣ, qui serait ici un véritable barbarisme, puisqu'elle n'est plus du temps où l'aspiration s'exprimait par un H. L'orthographe ΗΕΙΟΣ, sur les pierres gravées, ne peut être qu'une traduction maladroite du latin HEIVS, par quelqu'un qui, n'ayant nulle notion de l'orthographe grecque, a fabriqué ce nom avec les deux passages de Cicéron. Si la pierre, d'un travail dur, sec et maigre, qui vise à l'archaïsme, est réellement antique, ce qu'on croit généralement, et ce que je ne serais pas éloigné de croire, à en juger d'après l'empreinte, l'antiquité du nom est, en tout cas, excessivement suspecte. Quant aux cinq autres pierres, portant le même nom, elles auront toutes été au moins *signées* d'après la première. L'une d'elles l'a même été très-tard; car, lorsqu'elle a été publiée par Choiseul-Gouffier (4), elle ne portait pas encore le nom qu'elle a maintenant.

Sur une pierre du musée de Worsley (5), à côté d'une tête de ville, se lit le nom ΑΙΠΑCΙΟΥ. On a proposé de changer ce nom en ΑCΠΑCΙΟΥ, et, sans doute, c'est ce dernier nom, mal lu, qu'un graveur maladroit a transporté sur cette pierre, sous la forme de ΑΙΠΑCΙΟΥ; car je ne doute pas que cette faute ne s'y trouve, le C ne pouvant avoir été pris pour un I par l'interprète du Musée. Le nom ΑΙΠΑCΙΟΥ est sorti d'une

(1) Raoul Rochette, *Mém. de numism.*, p. 113-119.
(2) Theod. Mommsen, *Oskische Studien*, p. 73.
(3) Mionnet, IV, 118.
(4) *Voy. pittor.*, t. II. p. 177.
(5) Pl. XIII, n° 4.

main moderne, comme le barbare ΜCΙΟΓCΙC, d'une pierre du même musée, comme ΑCΠΟΥ, d'une intaille de la collection de Thoms, et ΑCΠΑCΕΙΟΥ, d'une autre, décrite par Visconti (1), et qu'il pensait être de la main d'un graveur *di poche lettere*; je dirais d'une main moderne. La même observation s'applique au barbarisme ΣΩΤΡΑΤΟΥ pour ΣΩΣΤΡΑΤΟΥ, sur deux intailles, l'une publiée par Bracci. C'est à bon droit que M. Sillig a douté de ce nom; il est faux à coup sûr, ainsi que les quatre précédents. Les suivants, ΑΞΕΟΧΟΣ (pour Ἀξίοχος), ΒΕΙCΙΤΑΛΟΣ, aussi absurde que CΑΕΚΑΣ, dont Visconti a pris la peine de faire CASCAE; ΔΕΥΤΟΝ, que Natter changeait en ΛΕΥΚΟΝΟC, par conjecture, sont autant de noms qui ont pu difficilement sortir d'un burin antique (2).

Je doute encore beaucoup du nom ΑΡΙΣΤΟΤΕΙΧΗΣ, sur une pierre publiée par Amaduzzi. Ἀριστοτείχης ne peut avoir de sens en grec; si la pierre ne porte pas Ἀριστοτεύχης, Ἀριστοτέχνης ou Ἀριστότεχνος (noms propres inconnus, mais bien formés), le nom doit être d'une main moderne. C'est par cette raison que j'aurais hardiment rejeté le nom ΑΡΧΙΤΗΛΗΣ, barbarisme (au lieu de ΑΡΧΙΤΕΛΗΣ), dans une inscription rapportée par le faussaire Pirro Ligorio (ΑΡΧΙΤΗΛΗΣ ΕΥΝΟΜΟΥ ΜΥΚΑΛΗΣΣΙΟΣ), si cette inscription, suspecte d'après la source d'où elle émane, n'était, comme on l'a déjà remarqué fort à propos (3), évidemment fabriquée avec un passage d'Apollodore.

Une épigramme d'Agathias (4) est adressée à un *Heraclamus*

(1) *Mus. Pio Clem.*, t. VI, tav. 8. — *Opere Var.*, t. I, p. 194.

(2) Le nom ΑΧΙΩΦ sur une pierre de Beger est inexplicable. Amaduzzi en a fait *Achiophilos*, qui n'est pas possible. M. Raoul Rochette a pensé récemment que ce pouvait être ΑΞΙΟΧ[ος], qui donne au moins un nom grec; mais qui est bien loin de la leçon originale. En me bornant au seul changement de Χ en Ξ (si toutefois la pierre le permet), je lis ΑΞΙΩΦίλης, qui est un excellent nom, comme Δημωφέλης. Mais, si le Χ est réellement sur la pierre, l'inscription court le risque de n'être pas plus antique que d'autres que je viens de citer.

(3) Raoul Rochette, *ouvr. cité*, p. 217.

(4) *Epigr.* XLIII.

(comme lisent MM. Jacobs et Pape), sophiste auquel les habitants de Pergame avaient élevé une statue. Le nom d'*Heraclamus*, qui est impossible, se trouve, à la fin du quatrième vers, écrit Ἡράκλαμον, leçon que j'avais déjà changée en Ἡρακλάμων, avant de savoir que cette dernière leçon était dans les éditions antérieures, et que M. Jacobs y avait substitué Ἡράκλαμον, sur la foi de l'édition *princeps*. Ἡρακλάμων est, en effet, la seule bonne leçon; c'est un nom formé avec celui de deux divinités comme Σαραπάμμων, Κρονάμμων, Φοιβάμμων, etc. Le poëte n'a mis qu'un M, parce qu'il ne pouvait finir autrement son pentamètre; et la licence était ici d'autant plus permise, que le nom d'*Ammon* ne s'écrivait que par un M en égyptien, *Amen*. Aussi Hérodote (1) et le faux Plutarque (2) l'appellent-ils Ἀμοῦν; comme Jamblique, Ἀμῶν (3).

Il me semble encore que, sans nul changement, on peut rétablir un nom important sur une inscription trouvée à Galata (4), qui commence ainsi :

ΑΓΑΘΗΙΤΥΧΗΙ
ΘЄΑΜΑΤΙΒ.ΚΛ
ΧΑΙΡΗΜΩΝ κ. τ. λ.

La seconde ligne a paru embarrassante à l'illustre interprète du *Corpus*; il lit Ἀγαθῇ τύχῃ· Θεᾷ. . . Τιβέριος Κλαύδιος Χαιρήμων, κ. τ. λ. et sur le mot ΘЄΑΜΑ, il dit : *Credo corruptam esse vocem et aliquid excidisse*. Je crois qu'il ne manque rien, et qu'il faut lire simplement Θεᾷ Μᾷ, *à la déesse Mâ*. Μᾶ est une abrévation dorique de Μάτηρ (5), qui était devenu un des noms de la *mère des dieux* (6). C'est, je pense, la première fois que celui de la *déesse Mâ* (θεὰ Μᾶ) se montre

(1) II, 42.
(2) *De Isid. et Osir.*, p. 354.
(3) *De Mysteriis*, VIII, 3.
(4) *Corp. inscr.*, n° 2039.
(5) *Æschyl.*, *Suppl.*, 890, 899.
(6) Steph. Byz., v. Μάσταυρα .... Ἐκαλεῖτο δὲ καὶ ἡ Ῥέα Μᾶ.

dans une inscription ; ce qui donne quelque intérêt à la leçon que je propose (1).

Le nom de cette déesse me paraît se retrouver dans celui de Maës, Μάης, porté par un magistrat, sur une médaille rhodienne (2), et par un marchand voyageur cité par Ptolémée (3), *Maës Titianus* (Μάης ὁ καὶ Τιτιανός). La finale ης se retrouve encore dans Μάνης ou Μήνης, nom phrygien ou paphlagonien (4) fréquent à Athènes parmi les esclaves (5), dérivé du dieu *Men* ou *Lunus*, comme le Μανίτης d'une inscription de Mylasa (6). Le féminin est Μανία, nom d'une Phrygienne, femme du Satrape Zénis (7); d'une esclave (8) et d'une courtisane d'Athènes (9), toutes deux probablement d'origine asiatique. Une autre forme du même nom est Μῆνις (ις pour ιος), qui désigne un particulier d'Antioche du Méandre (10); car il faut se garder de voir dans ces deux noms, comme on l'a fait (11), les mots abstraits μανία et μῆνις, qui, par la raison déjà indiquée (12), ne peuvent guère entrer dans un nom propre, pas plus que λύπη (*chagrin*) ou ἀνία (*tristesse*); à moins que le sens n'en soit corrigé par l'autre partie du nom; comme dans Παυσίλυπος, Παυσανίας et Λυσανίας, où les verbes παύειν et λύειν indiquent la *cessation*. Μάννης sur une médaille de Sardes (13), doit avoir la même origine.

Je pourrais étendre ces observations, qui introduisent un

(1) Depuis que ceci est imprimé, mon savant confrère, M. Ph. Le Bas, m'a dit être arrivé de son côté à la même leçon.

(2) Mionnet, III, p. 415.

(3) *Geogr.*, I, xi, 7.

(4) Strab., XII, p. 553.

(5) Aristoph., *Pac.*, 1146; *Lysistr.*, 908, 1212, etc.

(6) *Corp. inscr.*, n° 2691, D, E.

(7) Xenoph., *Hellen.*, III, 1, 8.

(8) Aristoph., *Ran.*, v. 1345; *Thesm.*, v. 728, 739, 754.

(9) Machon, *ap.* Athen., XIII, p. 578.

(10) *Corp. inscr.*, n° 1584.

(11) Sturz, *Opuscula*, p. 50; Pape, *Wœrterb.*, p. 2. La première de Μανία, nom propre, est longue; tandis que celle du mot μανία est brève; différence décisive.

(12) Plus haut, p. 9.

(13) Mionnet, *Suppl.*, VII, 417. — Μανιάκης que cite M. Pape, d'après Suidas, n'est pas un nom propre; c'est un terme étranger qui signifie *collier*. En revanche, on peut ajouter MANIK (Mionnet, t. II, p. 127), qui doit être pour Μανικλῆς ou Μανοκλῆς.

criterium nouveau dans l'étude des pierres gravées. A ce titre, elles se recommandent à l'attention des antiquaires. Mais, comme je craindrais d'être entraîné trop loin, j'aime mieux faire quelques remarques d'un genre différent, qui porteront moins sur les noms propres que sur certaines formules qui n'ont pas été comprises, même par de très-habiles gens.

Une inscription de Paros, publiée récemment (1), porte **ΕΡΩϹ ΚΑΙΣΑΡΟϹ ЄΡΓЄΠΙΣΤΑΤΗΣ ΤΟΥΛΑΤΟΜΙΟΥΙΔΡΥΣΑΤΟ**. Le savant éditeur traduit *Eros, fils de Cæsar*, et voit, dans ces deux personnages, père et fils, deux affranchis. Mais un particulier de l'époque impériale n'a pu s'appeler *Cæsar* ou Καῖσαρ, pas plus qu'*Imperator* et *Augustus*, ou Αὐτοκράτωρ et Σεβαστός. Le sens est Ἔρως (δοῦλος) Καίσαρος. Dans le premier volume de mes *Inscriptions grecques*, j'ai cité des exemples qui montrent que l'ellipse de δοῦλος avec Καίσαρος ou de Καίσαρος avec δοῦλος (2) était admise, sans qu'il en résultât la moindre incertitude; ainsi Ἔρως Καίσαρος signifie *Éros, esclave de César*. Dans les inscriptions latines, le mot *servus* est quelquefois sous-entendu en pareil cas (3).

Sur une pierre gravée, publiée par Bracci et d'autres, on lit cette inscription, la plus longue peut-être de celles qui se trouvent sur un monument de ce genre: **ΚΑΛΠΟΥΡΝΙΟΥ ϹЄΟΥΗΡΟΥΦΗΛΙΞЄΠΟΙЄΙ**. On a cru (4) que ce graveur *Felix* était le fils ou l'affranchi de Calpurnius Severus; cela ne peut être; il y aurait eu, en ce cas, Φῆλιξ, Καλπουρνίου Σεουηροῦ ἀπελεύθερος, ἐποίει; il est évident qu'il faut mettre un point avant Φῆλιξ et lire: Καλπουρνίου Σεουηροῦ. Φῆλιξ ἐποίει: (cachet) *de Calpurnius Severus. Felix le faisait.* Ce qui donne quelque importance à cette inscription, ainsi entendue, c'est qu'elle est peut-être la seule où il soit impossible de méconnaître un nom de propriétaire. Les autres noms grecs ou latins, au génitif, peuvent désigner des *artistes*,

(1) Ross, *Inscr. gr. inedit.*, n° 149.
(2) P. 157.
(3) Orelli, n°s 2852, 2853.
(4) Raoul Rochette, *ouvr. cité*, p. 137.

aussi bien que des *propriétaires ;* et l'on est en droit de dire qu'à cet égard il n'y a point de *criterium* assuré; chacun se décide d'après son sentiment propre. De là des disputes continuelles; mais ici le doute n'est plus permis.

Une inscription, trouvée à Délos, et publiée par Villoison (1) en une seule ligne, porte ΑΠΟΛΛΩΝΙ ΛΥΣΙΠΠΟΣ ΛΥΣΙΠΠΟΥ ΗΡΑΚΛΕΙΟΣ ΕΠΟΙΕΙ. Ce savant helléniste (et M. Raoul Rochette après lui) a cru qu'il s'agit ici d'un sculpteur, fils de Lysippe, *natif d'Héraclée.* Si l'inscription n'avait pas été oubliée, dans le *Corpus*, parmi celles de Délos, l'éditeur aurait certainement rectifié ce faux sens, en faisant observer que l'ethnique des villes portant le nom d'*Héraclée* n'est pas Ἡράκλειος, mais Ἡρακλεύς, et plus fréquemment Ἡρακλειώτης (2) ou Ἡρακλεώτης (3); et que Ἡράκλειος ne peut être que le nom propre *Heraclius*, ou l'adjectif dérivé d'Ἡρακλῆς.

Il n'y a donc que deux manières d'entendre cette inscription : ou bien le sculpteur était *Lysippus Héraclius*, fils de Lysippus; ou bien Lysippus était le consécrateur de la statue, et Héraclius le statuaire. En ce cas, l'inscription était sans doute disposé en trois lignes.

Ἀπόλλωνι,
Λύσιππος Λυσίππου [s. e. ἀνέθηκε].
Ἡράκλειος ἐποίει.

A Apollon, Lysippe, fils de Lysippe (a dédié cette statue). Héraclius la faisait.

Selon la première hypothèse, le sculpteur aurait porté un double nom, ce qui est ordinaire à cette époque; dans la seconde, le sculpteur n'est plus *Lysippe*, mais *Héraclius*. Je préfère ce dernier sens.

Autre nom à retrancher de la liste des sculpteurs. Dans l'inscription athénienne, contenant la mention des offrandes faites à Minerve dans l'acropole, il est question d'un *Palla-*

(1) *Acad. des inscr.*, t. XLVII, p. 296.
(2) Steph. Byz., v. Ἡράκλεια.
(3) *Corp. inscr.*, n° 2660.

dium (figure de Minerve), d'ivoire et doré, ὃ Ἀρχίας ἐν Πειραεῖ ποιῶν ἀνέθηκε. L'illustre interprète a été fort embarrassé de ce ποιῶν, intolérable solécisme; et il a bien vu qu'il faudrait, en tout cas, ποιήσας (1). On n'en a pas moins fait de cet *Archias* un *toreuticien* (2); quoique j'aie montré, il y a huit ans, dans le Journal de Savants (3), que l'original (qui est altéré en cet endroit) ne peut porter que ΟΙ.ΩΝ, qu'il faut lire οἰκῶν, et non ποιῶν.

Les Athéniens donnent, en effet, l'indication des dèmes de deux manières; par exemple, Πειραιεύς, Κολλυτεύς, et ἐν Πειραιεῖ, ἐν Κολλύτῳ οἰκῶν. Archias n'est donc pas l'auteur du *Palladium*, il n'en est que le donateur. On n'a plus aucune raison de le considérer comme artiste.

Voici encore deux inscriptions attiques, dont il ne paraît pas qu'on ait compris la formule. On a cru qu'elles appartiennent à deux ouvrages d'art qu'a vus et cités Pausanias, ce qui serait curieux; mais, par malheur, il n'en est rien.

La première est sur une base carrée, trouvée à l'acropole d'Athènes, à l'ouest du Parthénon, dans le mur d'une citerne. Elle a été publiée d'abord par M. Ross (4), reproduite depuis plusieurs fois, et toujours expliquée de même :

ΗΕΡΜΟVΥΚΟΣ
ΔΙΕΙΤΡΕΦΟΣ
ΑΠΑΡΧΕΝ

ΚΡΕΣΙVΑΣ
ΕΠΟΕΣΕΝ

Ἑρμόλυκος Διειτρέφους ἀπαρχήν. Κρησίλας ἐπόησεν : « Hermo-

(1) Raoul Rochette, *ouvr. cité*, p. 216.
(2) *Corp. inscr.*, n° 150, l. 17.
(3) Année 1837, p. 371.
(4) *Lettre à M. Thiersch*, p. 12.

lycus, fils de Diitréphès [consacre cette statue, comme] prémice. Crésilas l'a faite. » Pausanias parle d'une statue du général athénien Diitréphès (1). Cette statue de bronze, placée à l'entrée de l'acropole, représentait ce général *percé de flèches*. Pausanias n'en dit pas l'auteur ; mais Pline cite, parmi les œuvres du sculpteur Ctésilas (qui doit être Crésilas (2)), *un homme blessé, défaillant* (*vulneratum, deficientem*). Il a paru en conséquence bien probable que cette statue est celle don Pausanias a parlé, et dont la base aura été conservée dans l'acropole. C'est une très-ingénieuse combinaison due à M. Ross, et dont le résultat a été adopté par tous ceux qui ont cité cette inscription. Cependant la contexture de l'inscription s'y oppose. Si le fils de Diitréphès, Hermolycus, l'avait placée sous la statue de son père, il devait absolument mettre, pour ne pas manquer son but, qui était d'en faire connaître le sujet : Ἑρμόλυκος Διϊτρέφους τὸν πατέρα, ou bien encore τὸν τοῦ πατέρος ἀνδριάντα, ou enfin Ἑρμόλυκος τὸν πατέρα Διϊτρέφη, comme dans cette autre inscription trouvée près de l'Érechthéum (3) : Κηφισόδοτος, Τίμαρχος Ἐρεσίδαι, τὸν θεῖον Θεοξενίδην, ἀνέθηκαν : « Céphisodote, Timarque, du dème d'Éréside, ont dédié [la statue de] leur oncle Théoxénide. » Il s'agit donc certainement ici d'une autre figure que celle de Diitréphès, élevée par Hermolycus et sculptée par le même

(1) Pausan., I, 23, 3.

(2) Plin., XXXV. Si *Ctesilas*, dans Pline, n'est pas une faute des copistes, cet auteur aura été entraîné à cette erreur par la rareté et l'incertitude du nom Κρησίλας ou Κρησίλαος, qu'il faut faire venir de Κρήσιος (*Crétois*) et de λαός, à moins qu'ici le K ait été mis pour le X, ce qui arrive souvent, comme ΚΑΡΙΛΑΣ pour ΧΑΡΙΛΑΣ (Mionnet, *Tables*, p. 40), ΣΩΣΙΛΟΚΟΥ, pour Σωσιλόχου (le même, *Tables*, p. 67), auquel cas le nom reviendrait a Χρησίλας ; c'est ainsi que ΧΑΧΡΥΛΙΟΝ, qui se montre sur deux vases de Vulci, devrait, selon la remarque d'O. Müller, s'écrire ΚΑΧΡΥΛΙΟΝ, venant de Κάχρυς ou Κάγχρυς. Ces noms en ΥΛΙΩΝ sont des diminutifs de diminutifs en ΥΛΟΣ, comme Μίκος, Μικύλος, Μικυλίων ; de même Κάχρυς, Καχρύλος, Καχρυλίων. C'est là, je crois, la filiation de ce nom singulier. En tout cas, Κρησίλας et Χρησίλας, quoique la composition en soit grecque, sont des noms excessivement insolites ; tandis que Κτησίλας se forme tout naturellement, comme Κτησιφῶν, Κτησικλῆς, Κτησίβιος, etc. L'analogie a donc pu conduire ici la plume de Pline.

(3) Cf. Schœll, *Mittheilungen aus Griechenland*, S. 128.

artiste Crésilas, statue représentant une divinité, dont il était, par conséquent, inutile d'indiquer le sujet.

Il en est ainsi de la deuxième inscription gravée sur un piédestal de marbre blanc trouvé entre les Propylées et le Parthénon.

ΕΠΙ.ΑΡΙΝΟ...Θ.ΙLΝΗΟ....Ο...Μ.
ΚΡΙΤΙΟΣΚΑΙΝΕΣΙΟΤΕΣΕΠΟ...ΑΤΕΝ,

que M. Ross a parfaitement rétablie (1) en lisant de cette manière :

Ἐπιχαρῖνος ἀνέθηκεν ὁ ὁπλιτοδρόμος·
Κριτίος (2) καὶ Νησιώτης ἐπο[ησ]άτην.

On a cru également que ce piédestal est celui de la statue de l'hoplitodrome Épicharinus, ouvrage de Critios, que Pausanias avait vu dans l'acropole (3); mais encore ici la teneur de l'inscription s'y oppose. Il s'agit d'une statue dédiée par le même Epicharinus ; mais ce n'était pas la sienne, conséquemment pas celle dont parle Pausanias. On voit dont que la contradiction qu'on a cru trouver entre cet auteur et l'inscription n'existe pas. La statue citée par Pausanias, qui représentait Épicharinus, avait pour auteur Critios seulement ; celle d'une divinité quelconque, à laquelle se rapporte l'inscription, avait été faite par Critios et Nésiotès. Il s'agit donc de deux statues différentes, mais du même temps.

Si l'on pouvait hésiter sur le vrai sens de l'inscription, il suffirait de citer ces deux-ci, l'une gravée sur un piédestal de marbre blanc, trouvé aussi dans l'acropole (4).

ΑΣΚΑΙΟ.Ο...ΕΘΕΤΕΝ
ΕΝΑΙΑ.ΑΠΑΡΧΕΝΟΑΘΕΝ

(1) Ross, *Lettre à M. Thiersch*, p. 14, 21.

(2) J'écris Κριτίος et non Κρίτιος, suivant une récente remarque de M. Gœttling. Ce n'est pas, comme on l'a cru, le seul exemple de ΚΡΙΤΙΟΣ, au lieu de l'usité ΚΡΙΤΙΑΣ. J'en trouve un autre sur une médaille de Tralles en Lydie, du règne de Gordien (Mionnet, IV, 192; *Suppl.*, VI, 471), M. ΑΥΡ. ΚΡΙΤΙΟΣ.

(3) I, 23, 11.

(4) Rangabé, *Antiq. Hellen.*, n° 24.

ΟΣΚΑΙΝΕΣΙΟΤΕΣΕΠΟΙΕΣΑΤΕΝ.

[Καλλί]ας καὶ Ὄ[ψι]ο[ς ἀν]ιθέτην
[Ἀθ]ηναίᾳ ἀπαρχὴν ὄαθεν
[Κριτί]ος καὶ Νησιώτης ἐποιησάτην.

« Kallias (?) et Opsius, du bourg d'Oà, ont dédié à Minerve [cette statue comme] prémice. Critios et Nésiotès l'ont faite.

La deuxième, sur un autre piédestal de marbre blanc, trouvé en 1837, non loin de l'acropole (1):

\ :ΚΙΒΙΟΣ
ΑΝΕΘΕΚΕΝ
ΚΙΘΑΡΟΙΔΟΣ
ΝΕΣΙΟΤΕΣ

[Ἀλ]κίϐιος ἀνέθηκεν κιθαρῳδός. Νησιώτης [ἐποίησεν]. Cette inscription est la seule où le sculpteur Nésiotès (2) soit cité comme ayant travaillé seul, et non en compagnie avec Critios.

Nul ne s'imaginera sans doute que ni Alcibius, ni Callias et Opsios ont dédié *leur propre statue.* C'était une statue de divinité, comme celles qu'avaient consacrées Hermolycus et Épicharinus. Y a-t-il une autre conséquence à tirer de celle-ci :

Μητρότιμος ἀνέθηκε Ὄηθεν
Δεινομένης ἐποίησεν (3) ?

et de celle-ci :

...χων Ἀπολ[λοδ]ώρου φρεάρρ[ιος
Ἀθηνᾷ Πολιάδι ἀνέθη[κεν.
Ἐξήκεστος (ou Ἐξηκεστίδης) ἐπόησεν (4) ?

Mais c'est assez d'exemples pour une explication certaine, sur laquelle je n'insiste un peu que parce que d'habiles gens s'y sont trompés.

De ces observations générales je passe à l'étude particulière d'une seule des nombreuses familles des noms grecs composés.

(1) Rangabé, *Antiq. Hellen.*, n° 23.

(2) A moins qu'on ne veuille lire .. ἀνέθηκεν κιθαρωδὸς νησιώτης. « Alcibius, *Citharœde, insulaire* (né dans les îles), a dédié. »

(3) *Corp. inscr.*, n° 470.

(4) Schœll, *Mittheil. aus Griechenland*, p. 128.

DEUXIÈME PARTIE.

ÉTUDE SPÉCIALE DES NOMS COMPOSÉS

TERMINÉS EN δωρος.

Les noms propres composés dont la finale est δωρος peuvent se diviser en deux classes.

1° Ceux que précède un nom ou une épithète de dieu ou de héros, comme Διόδωρος, Πυθόδωρος, Κηφισόδωρος, Αἰαντόδωρος.

2° Ceux qui sont précédés d'autres mots : un verbe, Φιλόδωρος ; un adjectif, Πολύδωρος ; une préposition, Ἀμφίδωρος ; un adverbe, Εὔδωρος.

PREMIÈRE CLASSE.

Cette classe, la plus nombreuse des deux, se subdivise en trois genres, selon la nature du premier des termes qui entrent dans la composition.

PREMIER GENRE.

NOMS PROPRES EN δωρος, PRÉCÉDÉS DE CELUI D'UNE DIVINITÉ.

La composition de ces noms indique que l'individu qui les portait était considéré comme ayant été donné à ses parents par l'intervention de telle ou telle divinité, et, en conséquence, qu'il se trouvait placé sous sa protection spéciale.

La finale δωρος semble donc avoir ici le sens de δῶρον. Aussi le nom qui la précède était considéré comme au génitif, ainsi qu'on le voit dans Ζηνό-δωρος, Μηνό-δωρος, Τριφιό-δωρος, Αἰαντό-δωρος, dont le sens doit être *présent* de Jupiter, de Mên, de Triphis, d'Ajax.

C'est d'ailleurs ce qui résulte de ce vers d'une épigramme sur un certain Apollodore :

Δῶρον Ἀπόλλωνος θεῖον ἔχων ἐπίκλην (1).

Cette formation, évidente en beaucoup de cas, paraît être douteuse et même fausse en quelques autres.

L'étude détaillée de ces noms doit avoir pour résultat de les ramener à la même origine, et de découvrir l'étymologie de ceux qui s'y refusent décidément.

Déjà dans mon premier volume des *Inscriptions grecques de l'Égypte* (2), conduit par cette même idée, j'ai trouvé la vraie étymologie du nom du poëte *Triphiodore* (*don de Triphis*), divinité égyptienne, que les inscriptions grecques seules nous font connaître. Ce résultat heureux du principe de composition que je viens d'indiquer va nous conduire à d'autres résultats semblables et non moins curieux.

Je n'ai point à m'arrêter en particulier sur la plupart de ces noms, tels que Ἀθηνόδωρος, Ἀπολλόδωρος, Διόδωρος, Ἀρτεμίδωρος, Ἀσκληπιόδωρος, qui, se rapportant aux grandes divinités de la Grèce, sont très-fréquents, se rencontrent en tous lieux, et ne présentent d'ailleurs aucune difficulté. Plus bas je ferai quelques observations générales sur l'histoire de plusieurs de ces noms. Ici, je me borne à trois noms excessivement rares, puisqu'il n'y a que deux exemples de l'un, et que les deux autres sont, quant à présent, des ἅπαξ λεγόμενα, c'est-à-dire, qui ne se sont rencontrés qu'une fois. Cette rareté annonce déjà qu'ils doivent se rapporter à quelque culte local, comme l'unique *Triphiodore*, déjà cité, qui atteste l'existence, en Égypte, d'une divinité dont nul auteur ancien n'a parlé.

Le premier est Βενδίδωρος, nom d'homme, et Βενδιδώρα, nom de femme, connus, l'un, par une inscription de Byzance (3), l'autre, par une inscription d'Athènes (4). On reconnaît

(1) Gruter, 25, 1. — D'Orvill. *ad* Chariton. p. 313. Lips.

(2) T. I, p. 283.

(3) *Corp. inscr.*, n° 2034.

(4) *Id.*, n° 496.

tout de suite, dans tous les deux, la déesse Βένδις, qui était l'*Artémis* des Thraces. Il est donc naturel de trouver l'un d'eux à Byzance, et l'autre à Athènes, puisque le culte de la déesse *Bendis* y fut amené, et s'y établit de bonne heure, ainsi que les fêtes dites *Bendideia* (1), dont parle déjà Platon. Ce culte local a dû s'y introduire à l'époque des colonies athéniennes en Thrace. Ainsi Βενδίδωρος, dans ce pays, comme dans l'Attique, était un synonyme d'Ἀρτεμίδωρος, le premier, dérivé d'un culte local, le deuxième, d'un culte commun à tout le monde grec.

Si l'étymologie de ce Βενδίδωρος n'est ni douteuse, ni difficile à trouver, il n'en est pas ainsi des deux autres.

Le premier, Ἀνδρανόδωρος, désigne, dans Polybe (2) et Tite-Live (3), un personnage sicilien éminent. C'était le gendre d'Hiéron, et le tuteur du jeune Hiéronyme.

Mais que peut signifier son nom *Andranodorus* (Ἀνδρανόδωρος)? Que faire de *Andrano*, qui échappe à toute analogie? La difficulté disparaît quand on sait qu'*Adranos* était un dieu vénéré dans toute la *Sicile* (θεός τις τιμώμενος διαφερόντως ἐν ὅλῃ Σικελίᾳ, dit Plutarque (4)). On le regardait comme le père des *Paliques*, autres divinités du pays. Il avait un temple célèbre au pied du mont Etna, tout près, ou peut-être autour duquel, Denys l'Ancien avait fait bâtir une ville, à laquelle il avait donné le nom d'*Adranos* (act. *Adrano*), d'après celui de la divinité du temple (5). On possède une médaille de cette ville (Ἀδρανιτῶν), dont Silius Italicus (6) et Étienne de Byzance mettent le nom au neutre *Hadranum* et Ἀδρανόν. Une autre ville de Sicile, appelée au neutre τὸ Παλικόν (7), avait également pris son nom du culte des Paliques,

(1) Ruhnken, *ad Tim. Lexic.*, p. 62. — Bœckh *ad Corp. inscr.*, p. 251, 252.
(2) Polyb., VII, II, 5.
(3) Tit. Liv., XXIV, 4 et 21-24.
(4) *In Timoleone*, c. 12.
(5) Diod. Sic., XIV, 37, ibique Wessel.; Ælian., *Hist. anim.*, XI, 20, ibique Jacobs.
(6) Sil. Ital., XIV, 251.
(7) G. Hermann, *Opusc.*, VII, 321.

fils du dieu Adranos. Si l'on peut être surpris d'une chose, c'est qu'un nom, tiré d'une divinité dont le culte fut si répandu en Sicile, ne se trouve appliqué qu'à un seul individu, et ne paraisse ni sur les inscriptions ni sur les médailles de Sicile. Il faut que ce culte ait été absorbé d'assez bonne heure.

Évidemment au lieu d'*Andranodorus*, qui ne signifie rien, il faut lire, dans tous les passages de Tite-Live et de Polybe, *Adranodorus*. Les copistes auront ici, comme toujours, changé un nom local, dont ils ignoraient l'étymologie, contre un autre dont l'origine, quoique fausse, paraissait naturelle (de ἀνήρ, ἀνδρός). C'est par la même raison que les copistes des manuscrits de Triphiodore avaient écrit Τρυφιόδωρος au lieu de Τριφιόδωρος, à cause de τρυφή, qu'ils connaissaient, tandis que la déesse Τρίφις leur était parfaitement inconnue. L'erreur a été répétée par les copistes de Tite-Live et de Polybe toutes les fois que ces historiens ont prononcé ce nom. On peut corriger leur texte en toute assurance; car, en présence du fait que je viens d'indiquer, l'autorité des manuscrits est nulle (1).

Le deuxième nom est encore un ἅπαξ λεγόμενον qui va nous révéler l'existence d'une autre divinité locale, plus cachée encore que l'*Adranos* de Sicile, puisqu'il n'en est fait mention nulle part, et qu'elle n'existe plus pour nous que dans les noms propres.

Ce nom est Μανδρόδωρος, qui ne se lit que dans un passage d'Arrien, où il désigne le père de Thoas, un des officiers d'Alexandre (2). Μανδρο, si on le faisait venir de μάνδρα, qui signifie *étable*, *grange*, *enclos*, n'aurait vraiment aucun sens devant δωρος. Il est déjà bien présumable, d'après la composition seule du nom, que ce dissyllabe, comme Τριφιο et Ἀδρανο, dans les noms Τριφιόδωρος et Ἀδρανόδωρος, nous cache encore ici celui de quelque divinité locale appelée Μάνδρος ou Μάνδρα, ce qu'il est impossible de décider, car on

(1) M. Keil (*Specim. onom. gr.*, p. 26) et M. Wladimir Brunet (*Hist. des villes grecques de la Sicile*, p. 354) ont fait de leur côté la même observation.

(2) *Anab.*, VI, 23, 2.

sait que la désinence du féminin, en composition, est ordinairement la même que celle du masculin, comme on le voit par les noms Ἀθηνόδωρος, Ἡρόδωρος, Ἡρόδοτος, Ἡρόφιλος, Ἑστιόδωρος, etc. Ainsi la première partie du nom Μανδρόδωρος ne nous apprend pas s'il s'agit d'un dieu ou d'une déesse; mais qu'il y eût réellement une divinité appelée Μάνδρος ou Μάνδρα, le fait résulterait du seul nom Μανδρόδωρος, quand il n'y en aurait pas d'autres; mais il acquiert toute la certitude désirable d'après les rapprochements qui suivent.

J'ai remarqué que, parmi la multitude des noms grecs composés, il n'en est qu'un petit nombre dans la composition desquels entre celui d'une divinité. Eh! bien, le dissyllabe *mandro* ne se trouve que dans des noms de ce genre, et toujours à la place qu'y occupent ceux des autres divinités. On en a la preuve si l'on passe en revue tous les noms où entre ce dissyllabe; à savoir :

Μανδροκλῆς, qui, dans Hérodote, désigne l'ingénieur ou l'architecte ionien du pont de Darius sur le Bosphore (1); et, dans Cornelius Nepos, un *Magnésien* à qui Datames remit le commandement (2).

Or, dans Μανδροκλῆς, le premier nom convient parfaitement à une divinité; témoin les noms analogues : Ἀθηνοκλῆς, Διοκλῆς, Διονυσοκλῆς, Ἑκατοκλῆς, Ἑρμοκλῆς, Μητροκλῆς, Πυθοκλῆς.

Ce nom lui-même de Μανδροκλῆς revient à Κλεόμανδρος ou Κλεύμανδρος qu'on trouve dans une inscription d'Amorgos (3). C'est le même nom retourné (4).

(1) IV, 37, 38.

(2) *In Datam.*, § 5.

(3) *Rhein. Mus.*, 1841, p. 208; Keil, *Anal. epigr. et onom.*, p, 168.

(4) L'inscription en vers du tableau peint par Mandroclès, représentant cet événement, a été rapportée par Hérodote (IV, 88), et reproduite dans l'Anthologie, d'après le manuscrit du Vatican. Mais le nom de Μανδροκλῆς y est altéré en Μανδοκρέων; déjà Brunck avait rétabli Μανδροκλέης, ainsi que M. Jacobs, dans la première édition (*Adespot.*, 154). Je ne sais pourquoi, dans la deuxième, il a remis Μανδοκρέων (au moins faudrait-il Μανδροκρέων ou Μανδροκλέων). J'en fais la remarque, parce que ce faux Μανδοκρέων a passé dans le lexique de M. Pape.

Μανδρογένης est le nom d'un bouffon, dans Athénée (1), d'un Magnésien, père de Mæandros, un des officiers qui faisaient partie de l'expédition de Néarque (2); c'est encore celui d'un magistrat d'Aphrodisias en Carie (3); Μανδρο y tient la même place que le nom des divinités dans Ἀθηνογένης, Διογένης, Ἑρμογένης, Ζηνογένης, et tant d'autres.

Μανδροκράτης, dans une inscription de Téos (4) comme Ἀπολλοκράτης et Ἑρμοκράτης.

Μανδρόπομπος, dans une inscription de Mylasa; la copie porte Μανδρόποτος; mais je lis Μανδρόποπος, ce qui revient à Μανδρόπομπος (par suite de l'omission du M qui est souvent absorbé par le Π (5); ainsi Νυφόδωρος pour Νυμφόδωρος; Ὀλύπιος pour Ὀλύμπιος). Le nom est analogue à Διόπομπος et Θεόπομπος.

Μανδρόβουλος, connu par le proverbe ἐπὶ Μανδροβούλου (6). Dans quelques manuscrits, il est écrit Μανδραβούλου, d'où l'on pourrait conclure que la divinité s'appelait Μάνδρα, s'il n'était pas probable que c'est une faute de copiste (7). Quoi qu'il en soit, Μανδρόβουλος est un nom analogue à Θεόβουλος, et se rapporte à l'idée de *conseil* donné par une divinité.

Μανδρόλυτος, nom d'un personnage mythique de Magnésie, qui avait fait donner à cette ville le surnom de *Mandrolyttia* (8). Il est analogue à Θεόλυτος et Ἑρμόλυτος, et doit indiquer qu'on avait été délivré d'une prison ou guéri d'une maladie par l'entremise d'un dieu.

Dès à présent, il est bien difficile de croire que ce soit par

(1) Athen., XIV, p. 614 D.
(2) Arrian., *Indic.*, 18, 17.
(3) Mionnet a lu ce nom ΜΥΩΝΔΡΟ· ΓΕΝΗΣ sur une médaille d'Aphrodisias (t. III, p. 322). Je présume qu'il y a Μανδρογένης, à moins que ce ne soit Μαιανδρογένης.
(4) Ælian., *Hist. var.*, II, 41; Plut., *in Dione*, c. 61.
(5) Keil, *Specim. onom. gr.*, p. 58.
(6) Lucian., *De Mercede cond.*, § 21.
(7) Cependant, comme on trouve Ἀνδράπομπος au lieu de Ἀνδρόπομπος (Ross, *Inscr. ined.*, fasc. III, p. 2) et même Ἑρμάφιλος pour Ἑρμόφιλος, qui est la forme régulière, celle de Μανδράβουλος pourrait subsister.
(8) Plin., V, 31.

un effet du hasard que *Mandro* se combine toujours avec les finales qui, dans les autres noms composés, sont précédées du terme qui exprime une divinité.

Le sens de divinité se retrouve non moins clairement dans le nom de Μανδρῶναξ, qui se lit sur une médaille de Clazomène appartenant à M. le duc de Luynes.

La finale Ἄναξ, on le sait, se trouve en composition, 1° avec des substantifs, des adjectifs, des particules et des verbes, toujours emportant l'idée de grand pouvoir, ou de royauté divine ou humaine, ce qui n'irait guère avec le terme Μάνδρα signifiant *enclos* ou *bergerie ;* 2° avec des noms de *divinités,* se rapportant alors au titre de ἄναξ, ἄνασσα, que portaient plusieurs d'entre elles. Ainsi on trouve *Zeus* dans Διῶναξ et Διώνασσα (1); *Apollon pythien* dans Πυθῶναξ ; *Kronos* dans Κρῶναξ; *Héra* dans Ἡρῶναξ; *Hermès* dans Ἑρμῶναξ; *Demeter* dans Δημῶναξ (2) pour Δημητρῶναξ (comme Δημᾶς est pour Δημήτριος) ; *Cybèle*, ou *la grande déesse*, dans Μητρῶναξ (3), sur une médaille d'Érythres en Ionie; *Poseidon*, dans Ποσειδῶναξ (4).

Il est à peu près certain que, dans Μανδρῶναξ, de la médaille de Clazomène, la première syllabe Μανδρ doit aussi désigner une divinité. Cet ἅπαξ λεγόμενον, outre qu'il achève de démontrer l'existence d'une divinité appelée Μάνδρος ou Μάνδρα, fait, de plus, connaître la vraie étymologie d'un nom célèbre dans l'antiquité, celui d'*Anaximandre*, qui fut porté par le grand philosophe ionien, par un historien (5) (con-

(1) Schol. Plat. *in Polit.*, p. 937, 42, ed. Baiter.

(2) Toutefois, Δημῶναξ pourrait venir de Δῆμος (*genium loci*) ; ce serait le correspondant d'Ἀναξίλαος, Ἀναξίδαμος.

(3) Mionnet, l. III, p. 133. — Sur une médaille de Samothrace (Mionnet, *Suppl.*, II, 544), ΜΗΤΡΩΝΑΟ pourrait être Μητρῶναξ, à moins que ce ne soient deux noms, Μήτρων Ἀθ[ηναίου] ce que je préfère. Le même nom est caché dans ΜΗΤΡΩΝΙΚΤΟΣ (Μητρώνακτος), d'une médaille d'Assos. (Mionnet, II, 524 ; *Suppl.*, V, 296.)

(4) Ce nom ne s'est pas rencontré jusqu'ici; mais je le découvre dans la leçon ΠΟΣΕΙΔ....ΑΚΙΟΣ que Mionnet a tirée d'une médaille de Smyrne (*Suppl.*, VI, 309) ; car c'est évidemment Ποσειδ[ών]ακτος.

(5) Bekk., *Anecd. gr.*, p. 783.

temporain d'Artaxerce) dont le père s'appelait ainsi (1), et par un commentateur d'Homère (2). M. Pape a cru pouvoir rapporter la finale de ce nom à la racine ἀνήρ, ἀνδρός ; mais elle donnerait Ἀνάξανδρος, qui se rencontre assez souvent, non Ἀναξίμανδρος. Ce doit être le même nom que Μανδρῶναξ retourné, pour Ἀναξ-μάνδρος. L'ι, inséré entre les deux termes, est simplement euphonique, et ne doit pas plus surprendre que dans Ἑρμησιάναξ, le même nom, sous une autre forme, qu'Ἑρμῶναξ, Ἀναξίθεμις, Ἀναξίπολις, Ἀναξικλῆς (Κλεάναξ), Ἐρασίξενος, Ἐρασίστρατος ou Ἀναξίλαος, le même que Δημῶναξ.

La notion de *divinité* se trouve clairement indiquée dans le Πυθόμανδρος d'un fragment d'Anacréon tiré d'Héphestion (3). Le dissyllabe Πυθο ou Πυθω est, dans tous les adjectifs ou noms propres dans lesquels il entre, l'épithète d'Apollon Πύθιος ou Πυθῷος, employé pour le *nom propre* du dieu. Ainsi Πυθόμανδρος, identique avec Μανδρόπυθος (comme Ἡρόπυθος), est un double nom de divinité, tel que Ἑρμηρακλῆς, Ἑρμέρως, Ἑρμάνουβις, Ἑρμαφρόδιτος.

Enfin cette notion résulte aussi du nom de Θεόμανδρος (historien cité par Athénée), car il est formé par la réunion de θεός avec le nom d'une divinité, comme dans Ἑρμόθεος, Ζηνόθεος et Ἡρόθεος. On pourra donc trouver plus tard Μανδρόθεος.

Ainsi Μανδρόδωρος est un nom tout à fait analogue aux autres ἅπαξ λεγόμενα, tels que Τριφιόδωρος d'Égypte et Ἀδρανόδωρος de Sicile. L'existence d'une divinité Μάνδρος ou Μάνδρα en ressort avec la même évidence, bien que l'histoire n'en parle pas plus que de la déesse *Triphis*.

(1) Vossius, *Hist gr.*, I, 6.
(2) Xenoph., *Symp.*, III, 6.
(3) Fragm., 60, ed. Bergck.

Ici deux questions se présentent, dont la solution donnerait un corps historique à ces inductions, tirées uniquement de quelques noms propres.

Dans quelle contrée le culte était-il établi?

D'où vient qu'on n'en trouve la mention dans aucun auteur, sur aucune inscription, ni sur aucune médaille?

Quant à la première question, il y a, je crois, un moyen de la résoudre; c'est de chercher quelle est la contrée où se rencontrent les noms dans la composition desquels entre le dissyllabe **ΜΑΝΔΡΟ**.

Sans doute, il peut arriver et il arrive souvent, en effet, qu'un nom, originaire d'un pays, se retrouve en d'autres pays où il aura été porté par l'effet d'émigrations; mais on peut être assuré qu'il se rencontrera presque toujours en *grande majorité* dans le pays où il a pris naissance. Partout ailleurs il se présentera ou isolément, ou, en quelque sorte, d'une manière *sporadique*. Guidé par cette règle, à laquelle ma propre expérience ne me fait pas connaître d'exception, j'ai cherché, dans l'histoire ou sur les monuments, la *patrie* des personnages qui ont porté des noms formés avec celui de cette divinité mystérieuse.

Voici ce que j'ai trouvé :

Les deux seuls *Mandroclès* connus sont, l'un d'Aphrodisias en Carie, l'autre de Magnésie du Méandre.

Les deux *Mandrogène* étaient, l'un de cette même ville et l'autre d'*Aphrodisias* (1).

Mandrodore était aussi de Magnésie, de même que *Mandrolytos*.

Mandropompus était de Mylasa en Carie.

Mandroboulos, de Samos.

Mandrolytos, de Magnésie.

Le *Pythomandros* d'Anacréon était un Ionien, tout au moins un Asiatique.

(1) Plus haut, p. 35.

Enfin, les quatre *Anaximandre*, sans exception, étaient de Milet.

On y peut encore joindre le nom de Μάνδρων, qui n'est qu'un dérivé de Μάνδρος, comme Δίων et Μήτρων, de Ζεύς et de Μήτηρ; Ἕρμων et Ἥρων, de Ἑρμῆς et de Ἥρα. Or, ce nom de Μάνδρων est celui d'un roi des Bébryces, en Bithynie, de l'époque mythique, et dont le nom était entré dans un ancien proverbe (1). Enfin, sur une médaille d'Alexandria Troas (2), je lis le nom d'un magistrat qui porte un nom commençant par ΜΑΝΔΡΟ... dont le second terme, qui manque, devrait être une des finales que nous avons précédemment trouvées. J'hésiterais à y joindre ΜΑΝΟΡΟΣ d'une médaille de Magnésie, que M. R. Rochette croit être le même que ΜΑΝΔΡΟΣ (3); parce que la confusion du Δ et de l'O me paraît peu admissible. Μάνορος me paraît être un nom acéphale, pour Τιμάνορος, génitif de Τιμάνωρ.

Il est donc remarquable que tous ces personnages appartiennent à la partie occidentale de l'Asie Mineure, principalement à l'Ionie et à la Carie, entre Éphèse et Mylasa; et il est difficile de n'en pas tirer la preuve que cette divinité inconnue était adorée dans cette région et point ailleurs.

Or, on peut immédiatement faire deux applications de ce résultat.

On y trouve, en premier lieu, une raison nouvelle pour adopter la leçon Ἀνδροκλείδας, proposée par Schæfer, en deux passages de Plutarque (4), à la place de Μανδροκλείδας ou de Μανδρικίδας, que Wyttenbach (5) s'est efforcé de défendre, ainsi que M. Dindorf, dans la nouvelle édition du *Thesaurus*. Ces deux savants critiques s'appuient uniquement sur d'autres noms commençant par *Mandro*; mais le personnage dont parle Plutarque étant de Sparte et non de l'Asie Mineure, aurait pu

(1) Polyæn., VIII, 36.
(2) Zenob., III, 44; Meineke, *ad fragm. choliamb. poet.*, p. 176.
(3) *Journal des Savants*, 1845, p. 582.
(4) *In Pyrrh.*, c. 26; *In Agid.*, c. 6.
(5) Ad Plut. *Moral.*, II, p. 1168.

difficilement s'appeler Μανδροκλείδας. C'est là un principe de critique qu'on ne pouvait songer à mettre en œuvre avant cette observation, qui ressort du simple rapprochement de ces noms.

Une autre application de ce genre peut se tirer du nom de la fameuse plante appelée *le mandragoras* (ὁ μανδραγόρας), car ce nom n'est jamais féminin en grec. On en a jusqu'ici ignoré l'étymologie. Appliqué à une plante, un nom de cette forme serait tout à fait inapplicable; car Μανδραγόρας est justement analogue à d'autres noms composés de même avec αγορας, précédé du nom d'une *divinité*, tels que Ἀθηναγόρας, Διαγόρας, Ἑρμαγόρας, Ἡραγόρας, Πυθαγόρας. Or, comme de tels noms, par leur essence même (αγορας, vient d'ἀγορεύω), ne peuvent être et ne sont jamais que des *noms propres d'hommes*, il n'y a nul doute que jamais aucun objet naturel n'a pu être appelé Μανδραγόρας, à moins qu'il n'ait pris celui qu'un homme portait auparavant; d'où nous pouvons induire avec certitude que ce nom est celui de quelque médecin, et qu'il aura été donné à cette plante; parce que ce médecin en avait découvert la propriété ou avait inventé la préparation médicinale qui s'en tirait. On disait donc le *mandragoras* comme l'*osiris*, préparation médicale dont on croyait Osiris l'inventeur. Dans les deux cas, le nom tenait lieu des adjectifs Ὀσίρειος, Μανδραγόρειος, Μανδραγορίτης, Μανδραγορῖνος, formes adjectives qui sont aussi employées, comme Ἀσκληπιάς, Ἀλκιβιάδειος, Ἀμμωνιανός, Ἀνθυλλίς, noms de médicaments dérivés de ceux d'Asclépios, d'Ammon, d'Alcibiade et d'Anthylla, ville d'Égypte.

Je suis donc convaincu que le nom de *Mandragoras* nous a conservé celui d'un médecin qui doit être assez ancien, puisque la boisson enivrante du mandragoras est déjà citée, dans la *République* de Platon (1) et le Banquet de Xénophon (2); et il se présente là comme un objet parfaitement connu. Il est également cité dans les trois traités hippocratiques Περὶ συρίγ-

(1) Platon, *De Republ.*, VI, p. 488 C, μανδραγόρᾳ ἢ μέθῃ.... συμποδίσαντες.
(2) *Sympos*, II, 24.

γων, Περὶ τόπων τῶν κατ' ἄνθρωπον et Περὶ γυναικείων; mais, comme on convient qu'ils ne sont pas d'Hippocrate, je m'en tiens à Platon, dont le texte donne une antiquité fort respectable pour l'époque de ce médecin.

Maintenant, on vient de voir que les noms composés avec *Mandro* appartiennent exclusivement aux côtes de l'Asie Mineure et principalement à celles de l'Ionie et de la Carie; nous sommes donc conduits naturellement à l'idée que *Mandragoras* était un de ces médecins de l'école de Cnide dont il ne nous reste qu'un seul nom, celui d'*Euryphon*, ou de celle de Cos, dont nous ne connaissons aucun nom authentique avant Hippocrate (1). D'autres applications utiles pourront sortir des résultats précédents. Je me borne à ceux-là, et je continue de suivre les traces de cette divinité *Mandros* ou *Mandra* dont les noms propres seuls viennent de nous révéler l'existence.

Déjà la seule considération de la patrie des personnages qui portent de tels noms nous a conduit à chercher le siége du culte de cette divinité dans l'ouest de l'Asie Mineure; une dernière observation nous permet de déterminer le siége principal de ce culte.

Il existait en effet, dans le sud de la Phrygie, une ville de *Mandropolis*, dont il n'est nullement question dans Strabon, Pline, Ptolémée ou les itinéraires anciens, mais dont l'existence est attestée par les médailles, par Tite-Live et Étienne de Byzance. Ce dernier auteur n'en spécifie pas autrement la position qu'en la qualifiant de πόλις Φρυγίας. Une médaille du règne de Titus semble en circonscrire un peu plus la position par la légende qu'elle porte, ΜΑΝΔΡΟΠΟΛΙΤΩΝΚΑΙΦΙΛΟΜΗΛΕΩΝΟΜΟΝΟΙΑ, puisqu'elle prouve une alliance entre *Mandropolis* et *Philomelium*.

Comme cette dernière ville était située au cœur de la Phry-

(1) Littré, *Œuvres d'Hippocrate*, t. I, Discours préliminaire, p. 7 et 8.

gie, soit à Ilghoun, selon le colonel Leake, soit à Ak-Sheer, selon M. Hamilton (1), au nord-est d'*Iconium*, on pourrait en induire que *Mandropolis* était dans le voisinage, si l'on n'avait des exemples d'ὁμόνοια entre deux villes fort éloignées l'une de l'autre; nous n'oserions donc rien conclure de ce fait pour la proximité des deux villes; mais Tite-Live vient à notre secours au moyen de l'itinéraire qu'il donne de l'expédition du consul Manlius (2). On y voit que l'armée du consul partit de *Cibyra*, se rendit, après deux jours de marche, à *Mandropolis*, en tirant vers l'Isaurie. D'après la situation assez bien connue de *Cibyra*, *Mandropolis* a dû se trouver dans la partie méridionale de la Phrygie, voisine des frontières de l'Isaurie, en remontant le Méandre.

Berkelius, dans ses notes sur Étienne de Byzance (3), avoue qu'il ne sait d'où vient Μανδρο dans le nom de *Mandropolis*. D'après les recherches précédentes, elle devait être dans le même cas que d'autres villes de l'Asie Mineure, telles que Pythopolis, Heliopolis, Diospolis (ou Dioshiéron), Couropolis et Dionysopolis, qui tiraient leur nom du culte d'Apollon, du soleil, de Jupiter, des Dioscures et de Dionysus. *Mandropolis* devait son nom à quelque divinité locale, qui y avait son principal siége, d'où le culte avait ensuite rayonné sur divers points de la Phrygie et de la côte occidentale, depuis la Bithynie jusqu'en Carie.

Il est permis de soupçonner que le nom de cette divinité est, au fond, le même que celui du fleuve *Méandre*, dont il ne diffère que par l'insertion de la diphthongue AI; et, dans ce cas, que le fleuve aura pris le nom de la divinité dont le culte était établi près de ses sources. Mais ce ne peut être là qu'une conjecture qu'il est, quant à présent, impossible d'établir sur autre chose que sur une ressemblance de nom, caractère toujours incertain quand il est seul.

Quant à la deuxième question, celle de savoir pourquoi le

(1) *Researches*, t. II, p. 181, 185.
(2) Liv. XXXVIII, 15.
(3) Voce Μανδρόπολις, p. 533.

nom de cette divinité n'est mentionné nulle part, les exemples cités plus haut, à défaut de tout autre renseignement, vont encore nous aider à la résoudre. On conçoit, en effet, que les noms propres originaires de tel ou tel pays, et tirés de quelque divinité locale, doivent diminuer de nombre à mesure que ce culte s'affaiblit; mais il peut s'en trouver encore quelques-uns, parce que les noms se transmettent, dans la même famille, pendant plusieurs générations. En tous cas, ils deviendront de plus en plus rares, jusqu'à ce qu'ils disparaissent tout à fait. C'est ce qui arrive pour la plupart des noms dont il s'agit, lesquels ont été portés par des personnages qui ont vécu avant Alexandre; deux se montrent comme contemporains, et un seul a dû vivre peu après ce prince.

Ainsi, en reprenant les noms cités plus haut, on trouve que les deux *Mandroclès* sont du cinquième siècle avant notre ère. Les quatre Anaximandre sont du sixième et du cinquième siècle. Pythomandros est aussi du sixième siècle. *Mandragoras* est antérieur à Platon. *Mandrolytos* est d'une époque mythique. Des deux *Mandrogènes*, l'un est déjà cité dans Hippolochus, disciple de Théopompe; l'autre est un des officiers d'Alexandre.

Mandronax est gravé sur une médaille qui ne peut descendre au delà de cette époque.

Mandrocrates est dans une inscription d'une époque incertaine, mais qui peut, selon M. Bœckh, remonter jusqu'au temps d'Alexandre.

Enfin *Mandroboulos* fait partie d'une expression proverbiale de la langue, qui peut être ancienne.

Rien ne paraît donc à présent mieux constaté que ces deux faits : le premier, qu'on ne trouve ces noms qu'en Asie Mineure (à deux exceptions près); le second, qu'on ne les trouve qu'avant Alexandre ou peu de temps après.

Si l'un annonce que le culte de la divinité était propre à l'Asie Mineure, et avait son siége principal à la frontière de la Phrygie et de la Carie, l'autre indique qu'il était ancien dans cette contrée, et qu'il avait cessé, ou du moins s'était affaibli

de bonne heure. On peut voir là une de ces disparitions de religions locales ou l'une de ces absorptions successives, dont le polythéisme grec offre plus d'un exemple. Ce culte aura cédé, dans le pays même, devant l'établissement de nouveaux cultes, par exemple, de ceux du dieu *Men* ou *Lunus*, et de Cybèle ou la *Grande Mère*, qui n'ont pris d'accroissement, dans cette même région de l'Asie Mineure, qu'à une époque comparativement récente.

Ces deux cultes avaient, depuis une époque fort ancienne, leur siége, l'un à Pessinonte, l'autre à Cabira dans le Pont. Venaient-ils de plus loin du côté de l'Orient? C'est un point que je laisse à décider à ceux qui le savent ou croient le savoir. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils sont partis de ces deux centres, pour se répandre dans l'ouest de l'Asie Mineure; celui du dieu *Lunus* paraît être resté en Asie; celui de la Grande Mère a passé en Grèce, puis dans l'Occident où il s'est lié avec le culte de Mithra. Leur extension dans l'ouest de l'Asie ne paraît pas être de beaucoup antérieure à Alexandre. Ce qui le prouve, entre autres indices, c'est que les noms de *Ménodore* et de *Métrodore* ne se montrent qu'à une époque tardive, ce que je ferai voir dans la suite, lorsque, quittant l'examen des détails, je réunirai quelques rapprochements sur la rareté comparative de tous ces noms.

Maintenant, si l'on pense que la plupart des anciens auteurs qui parlaient de cette même région sont perdus, et que les inscriptions antérieures à Alexandre y sont infiniment rares, on comprendra parfaitement pourquoi le nom de cette divinité, tombée de bonne heure en désuétude, ne subsiste plus pour nous que dans celui des personnages nés à l'époque où son culte était en vigueur. Cela nous explique encore pourquoi la ville de *Mandropolis* était déchue de bonne heure avec le culte qui avait fait sa célébrité, à tel point qu'elle n'est plus citée ni par Strabon, ni par Pline, ni par Ptolémée, ni par les anciens itinéraires (1).

(1) Si le nom du fleuve Σκάμανδρος est composé avec celui de cette divinité, on en concluerait qu'elle existait déjà au temps d'Homère.

DEUXIÈME GENRE.

NOMS EN δωρος, DONT LA PREMIÈRE PARTIE EST UNE ÉPITHÈTE DE DIVINITÉ.

En cherchant des applications du même principe, j'ai rencontré quelques noms dont je n'ai su d'abord que faire, parce qu'ils semblaient échapper à toute analogie; par exemple, les deux noms Πτοιόδωρος et Πανδοχόδωρος; ce dernier, dans une inscription des Syringes de Thèbes. Je ne pouvais reconnaître là des noms de divinité. Ayant pourtant quelque confiance dans le principe de composition qui m'avait assez bien conduit, je cherchai les moyens d'y ramener ces noms singuliers.

Je fis la remarque que plusieurs noms propres grecs étaient ou des épithètes de divinités, ou des dérivés de ces épithètes; tels sont les noms de Πύθιος, Ἑκήϐολος ou Ἑκηϐόλιος, Ἀλέξιος, Λοίμιος, Οὔλιος, qui sont des épithètes bien connues d'Apollon; Ἐνόδιος, épithète d'Hermès; Εὔοδος, de Pan; Λήναιος et Βρόμιος (1), de Bacchus. Tels sont encore les noms composés Ὀλυμπιόδωρος et Πυθόδωρος, où se trouvent les épithètes de Jupiter et d'Apollon, au lieu des noms de ces divinités. Tels sont encore les composés Ὀλυμπιοσθένης, Πυθαγόρας, Πυθάγγελος, Πυθάρχας, etc.

Cette remarque me donna la théorie des noms qui m'embarrassaient si fort. Je m'aperçus qu'ils sont composés avec des *épithètes* ou des *titres* de divinités, ordinairement très-rares, ou se rapportant à des cultes locaux, dont l'étendue était fort limitée; d'où il résulte que ces noms doivent à la fois être rares et appartenir à certaines localités. C'est en effet ce qui arrive pour la plupart d'entre ceux que j'ai pu recueillir. Je commence par Πτοιόδωρος, un des plus frappants entre ceux qui m'avaient embarrassé.

Ce nom est assez ancien chez les Grecs, puisqu'on le trouve

(1) Je ne le trouve que sous la forme latine, P. Clodius Bromius. Orelli, nº 4180.

dès le temps de Pindare et de Thucydide. Dans cet historien (1), il désigne un personnage banni de Thèbes. Ce nom provient évidemment de Πτοῖος ou Πτῷος, épithète qu'Apollon tirait du mont Πτοῖος, où il avait un temple, et qui appartenait au territoire de Thèbes (2), s'élevant au-dessus du lac Copaïs, près d'Acræphia. Aussi, près de cette ville, on a trouvé une dédicace Ἀπόλλωνι Πτῴῳ (3); et dans une autre, une Thébaine est appelée Πτωΐς (4). C'était donc un nom essentiellement thébain. Le *Ptœodore* de Pindare (5), aïeul de Xénophon de Corinthe, était sans doute un Thébain, et celui de Démosthène, *Mégarien* (6), tirait son origine de Thèbes, car l'épithète Πτῷος est purement locale. Une médaille de Béotie (7) porte les lettres ΠΤΟΙ, qui doivent être le commencement de Πτοῖος ou de Πτοι[όδωρος].

C'est au même dieu et au même pays qu'appartient le nom de Γαλαξίδωρος, qui, selon Xénophon, désignait un des Thébains corrompus par l'or du grand roi (8). Γαλάξιος est en effet une épithète qu'Apollon portait à Thèbes. Selon Proclus, ce dieu y prenait les titres d'Ἰσμήνιος καὶ Γαλάξιος (9). Il est vrai que M. Bekker, dans le texte de Photius, a voulu lire Χαλάζιος; mais O. Müller s'en tient à l'ancienne leçon (10). Son opinion se trouve à présent confirmée par le rapprochement que fournit le nom du Thébain Γαλαξίδωρος, qui annonce qu'un dieu recevait en Béotie le titre de Γαλάξιος, qu'il est inutile de changer, comme on a proposé de le faire, Γαλαξίδωρος en Ἀναξίδωρος.

Une autre épithète de ce dieu, celle de Ἕκατος, synonyme de

(1) IV, 76.
(2) Paus., IX, 23, 3,
(3) Keil, *Sylloge inscr. bœoticarum*, p. 38.
(4) *Id.*, *ibid.*
(5) *Olymp.* XIII, v. 58.
(6) *De Coron.*, p. 324. Il y a un Ptœodore dans Lucien, *Dialog. mort.* VIII, 1.
(7) Mionnet, t. II, p. 102.
(8) *Hellen.*, III, 5, 1.
(9) *Ap.* Phot., p. 321, col. 2.
(10) *Orchomen.*, S. 47.

Ἑκηβόλος, est entré en composition dans le nom de Ἑκατόδωρος, qui n'est pas du tout pour Ἑκατόνδωρος, comme le pense M. Pape, non plus que Ἑκατοκλῆς. Il est très-possible, néanmoins, que le premier terme, dans ces deux noms, soit Ἑκάτη (1); mais on trouvera peut-être difficile que le nom d'une divinité infernale soit suivi de δωρος; car il est fort probable que Πλουτογένης, Πλουτοκλῆς, Πλούταρχος, viennent de Πλοῦτος et non de Πλούτων, le *dieu Pluton*. Le nom propre Πλουτεύς ou Πλούτων doit avoir la même origine. C'est aussi de l'épithète d'Apollon qu'on peut faire dériver, outre les deux noms susdits, ceux d'Ἑκαταῖος (Hécatée) et d'Ἑκατόμνως, dont je parlerai plus bas. Je n'excepte même pas Ἑκατώνυμος, car il n'est pas probable qu'on ait appelé un individu *l'homme aux cent noms*; un *dieu*, à la bonne heure, parce qu'il pouvait recevoir une multitude d'épithètes différentes; ainsi, Isis μυριώνυμος. Ἑκατώνυμος est probablement formé comme Σκαμανδρώνυμος.

Le même *Apollon*, ou bien *Esculape*, se retrouve dans plusieurs noms formés avec des épithètes relatives à ces dieux *médicaux*.

Ainsi, Ἰατρόδωρος, sur une médaille de Smyrne (2), sera un synonyme de Ἀσκληπιόδωρος, puisque Esculape recevait par excellence le titre d'Ἰατρός (3). C'est probablement ΙΑΤΡΟΔΩΡΟΣ qu'il faut lire sur une inscription, au lieu de ΠΑΤΡΟΔΩΡΟΣ, que M. Bœckh croit suspect (4), et non sans raison.

Le nom de l'une ou de l'autre de ces deux divinités entre dans celui d'Ἀκεστόδωρος, porté par un ancien historien (5) et par un personnage d'Aristénète (6); car ἀκέστωρ (*le guérisseur*) est une épithète d'Esculape aussi bien que d'Apollon (ὦ Φοῖβ' ἀκέστωρ (7)). Quant à Ἀκεσόδωρος, nom d'un autre his-

(1) Cf. *Corp. inscr.*, n° 2727-28.
(2) Mionnet, III, p. 195, 201; S. VI, p. 370.
(3) Paus., II, 26, 7.
(4) *Corp. inscr.*, n° 3367.
(5) *Ap.* Plutarch. *Themist.*, c. 13.
(6) Aristæn., I, 13.
(7) Eurip., *Androm.*, 882.

torien (1), il faut peut-être lire, soit Ἀκεστόδωρος, soit Ἀκεσιόδωρος, l'adjectif Ἀκέσιος étant une épithète de Télesphore (2) et d'Apollon (3), qui se retrouve dans les noms simples Ἀκέσιος, Ἀκεσίας; comme Ἀκεστῖνος, Ἀκέστωρ, Ἀκεστορίδης et Ἀκεσώ, nom d'une fille d'Esculape et d'*Épione*, épouse de ce dieu (4).

Ce nom d'Ἠπιόνη nous mène naturellement à celui d'Ἠπιόδωρος, que portait une île de la mer Rouge (Ἠπιοδώρου νῆσος (5)). J'ai déjà eu occasion de remarquer ailleurs que tous les noms grecs que portent des localités de cette mer, leur avaient été imposés par des navigateurs qui les avaient découvertes ou qui y avaient formé les premiers établissements; tantôt ce sont des qualificatifs dus soit à quelque circonstance locale, comme Λευκός et βαθὺς λίμην, Σμάραγδος (ou Σμαράγδου), Πεντεδάκτυλον, Μονοδάκτυλον et Σατύρων ὄρος, etc.; soit à des noms de divinités, comme Ἀφροδίτης et Ἀστάρτης νῆσος, Ἀθηνᾶς βωμός, Ἴσιον ὄρος (6), Διοσκούρων λιμήν; soit à des noms de rois et de reines, tels que ceux de *Bérénice*, d'*Arsinoé*, de *Ptolémaïs*, de *Philotéra*; soit enfin à des particuliers, tels que les caps de *Sarapion*, de *Démétrius* et de *Diogène*, les ports d'*Antiochus* et de *Mys* (Μυὸς ὅρμος (7)), les îles d'*Agathon*, de *Timagène*, de *Myron*, de *Dioscoride*, l'autel de Charimotrus (Χαριμότρου βωμός (8)); enfin, l'île d'*Épiodore*, dont le nom nous occupe en ce moment. Ces diverses espèces de noms se retrouvent dans ceux que les navigateurs modernes

(1) Cf. Voss., *Hist. gr.* III, p. 376, Westerm.

(2) Paus., II, xi, 7.

(3) Bœckh., *ad Corp. insc.*, t. I, p. 477.

(4) Cependant Ἀκεσᾶς, nom d'un *brodeur*, pourrait avoir une origine différente, et se rattacher à ἀκέστρα. Vœlkell, *Nachlass*, S. 119; Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn*, p. 186, 187.

(5) *Peripl. mar. Erythr.*, p. 175. Blancard.

(6) L'adjectif dérivé de Ἶσις est ordinairement Ἰσιακός; cependant le nom des fêtes τὰ Ἴσια suppose la forme Ἴσιος; elle est aussi prouvée par Ἴσιον ὄρος.

(7) Je donne à ce nom le sens de *Port de Mys*, et non *de la Souris*, comme on l'a jusqu'ici entendu. Le nom propre Μῦς, génitif Μυός, est assez fréquent. On en connaît au moins trois exemples. On connaît aussi le diminutif Μυΐσκος.

(8) Χαριμότρου doit, je pense, se lire Χαριμόρτου, comme Ἀγέμορτος (*Corp. inscr.*, n° 2265 b), venant de μορτή (redevance). La finale μότρου ne s'explique pas.

imposent aux lieux nouvellement découverts. On voit qu'ils ne font en cela qu'imiter les anciens.

Il n'y a pas jusqu'aux *pierres de marque*, posées en divers lieux par les Portugais et les Espagnols, sur les côtes de l'Afrique et de l'Amérique, qui n'aient leur analogue dans l'inscription d'Évergète que Cosmas avait encore trouvée à Adulis; et, pour montrer ce qu'il peut y avoir d'histoire dans une induction tirée d'une simple observation relative à des noms propres, je vais en indiquer une qui a échappé à tout le monde, même à Gossellin, dont l'œil attentif et pénétrant a découvert tant de points curieux pour l'histoire des côtes de la mer Rouge. Cette observation, qui ressort de la seule inspection de la carte ancienne des côtes de cette mer, est celle-ci: Les noms grecs donnés à des villes, à des caps ou à des îles, ne se trouvent que sur la côte occidentale, celle d'Afrique. Il n'y en a pas un seul sur celles d'Arabie, au-dessous du 26e degré de latitude. Cette observation suffit pour établir un fait dont l'histoire ne parle pas; c'est que ni les Ptolémées, ni les empereurs romains n'ont formé d'établissement de ce côté, et qu'ils ont porté toutes leurs colonies sur la rive africaine.

Je reviens au nom d'*Épiodore*; il contient une épithète divine, soit de Vénus, qualifiée de ἠπιόδωρος (1), soit d'Esculape, qui était dit ἤπιος (*mitis*) et ἠπιόφρων (2). Un hymne lui donne même le titre de ἠπιοδώτηρ, qui est déjà une épithète de la langue, usitée dès le temps d'Homère avec le sens de ἤπια ou χρηστὰ δωρούμενος; et c'est à la même idée que tient le nom de Ἠπιόνη, que portait l'épouse de ce dieu.

Cérès ou Proserpine, et peut-être ces deux divinités à la fois, se reconnaissent dans le nom Ἁγνόδωρος, qui est celui d'un Athénien cité par l'orateur Lysias (3). On sait que Ἁγνά ou Ἁγνή est l'épithète de l'une ou de l'autre de ces deux déesses, qui recevaient même collectivement le titre de Ἁγναὶ θεαί (4).

(1) Stesichor., *ap. Schol. Eurip. Orest.*, v. 249.
(2) *Corp. insc.*, nº 511, l. 2.
(3) Lysias, *orat.* XIII, 55.
(4) Welcker, *Sylloge epigr.*, p. 178.

J'attribue la même origine au nom de Ἀγνόφιλος, que je crois un synonyme de Κορόφιλος, composé comme Ἡρόφιλος, Δίφιλος, etc., ainsi qu'à celui de Ἀγνόθεμις, formé comme Ζηνόθεμις, Ἀπολλόθεμις et Ἡρόθεμις.

Ce sont des épithètes de Jupiter qui ont servi à composer les noms suivants :

Βασιλεόδωρος, Athénien cité dans une inscription du temps de Marc-Aurèle (1). Son nom est dérivé du Jupiter βασιλεύς, appelé aussi Τροφώνιος, honoré en Béotie, spécialement à Orchomène et à Lébadée (2).

Ὑπατόδωρος, porté par un Tanagréen et deux Thébains, dont un statuaire, collaborateur d'Aristogiton. Car ce dieu suprême s'appelait, en divers lieux de la Grèce, ὕπατος (ὑπέρτατος), épithète qui revient à celle de ὕψιστος, employée fréquemment. Le nom de la fameuse Hypatie (Ὑπατία), fille de Théon, a même origine.

Κασσιόδωρος, Cassiodore, se tire d'une autre épithète du même dieu, Κάσιος ou Κάσσιος, qui provient du mont Casius ou Cassius en Syrie (3), voisine de Séleucie. Aussi le nom de Jupiter Casius se lit sur les médailles de cette ville (4). Κασσιόδωρος était donc un nom local, qui ne se trouve guère en grec que sur une inscription d'Antioche (5), ville voisine du Casius, comme le simple Κάσσιος (sans prénom), ne se lit que sur une médaille de la même ville (6), et sur une inscription d'Eumenia (7). Peut-être es -il bon d'observer que la nymphe Κασσιόπη ou Κασσιέπεια, femme de Céphée et mère d'Andromède, était la fille d'*Aradus;* ce qui nous amène fort près du mont Casius ou Cassius.

(1) *Corp. inscr.*, n° 276, l. 19.

(2) Boeckh, *ad Corp. inscr.*, t. I, p. 704; Müller, *Orchomen.*, S. 152.

(3) Le *sigma* se double indifféremment. Ainsi : Κάσσιος οἶνος (Erotian., p. 228); on disait de même Κασία et Κασσία, Κασάνδρα et Κασσάνδρα, Κηφισός et Κηφισσός.

(4) Eckhel, D. N. t. III, p. 326.

(5) Pocock., *Inscr. ant.*, p. 2, n° 1.

(6) Mionnet, t. V, p. 167.

(7) *Corp. inscr.*, n° 3902 m.

On peut conclure de là que le célèbre Cassiodore descendait d'une famille syrienne.

D'après ces exemples, le nom de Πανδοκόδωρος, qui a été pour moi la première cause de cette recherche, doit contenir une épithète de divinité; ce sera Jupiter, et l'épithète de Πάνδοκος fera allusion à ce que ce dieu recevait toute la Grèce dans son hiéron d'Olympie : Διὸς πανδόκῳ ἄλσει (on lirait Πανδόκω, si Πανδόκῳ n'était plus poétique), comme parle Pindare (1). Mais on voudra peut-être la rapporter à Pluton, qui était qualifié de Πολυδέκτης, Πολυδεγμών, Πανδοχεύς (synonyme de Πάνδοκος), parce qu'il recevait tous les mortels : πρόπαντας Ἅδης πανδοχεὺς ἀγρεύσεται, dit Lycophron (2). Eschyle emploie, dans le même sens, l'adjectif πάνδοκος (3). L'idée contenue dans ce mot, Callimaque (4) l'exprime avec une nuance différente par l'épithète ἁρπακτήρ, qui a suggéré à Horace son *rapax orcus* (5). Mais la première étymologie paraîtra peut-être préférable, d'après la remarque faite plus haut sur Ἑκκτόδωρος (6).

Ainsi, cet étrange nom de Πανδοκόδωρος n'est au fond qu'un synonyme de Ὀλυμπιόδωρος.

Un nom tout aussi rare que celui-là, et non moins extraordinaire, est Ἱππαρμόδωρος, qui désigne un Béotien dans l'orateur Lysias (7). Les trois première syllabes, ΙΠΠΑΡΜΟ, doivent être un composé de ἵππος et de ἅρμα, représentant l'adjectif ἵππαρμος, ou plutôt ἱππάρματος, qui devait s'appliquer à un char attelé de coursiers, ἵππιον ἅρμα, comme dit Euripide, en parlant du char des Dioscures. L'épithète dont je parle convient donc parfaitement, soit à Castor seul, qui, le premier, avait su attacher des chevaux à un char, ce qui lui

(1) *Olymp.* III, 30.
(2) *Alexandr.*, v. 655.
(3) *Sept. c. Theb.*, v. 860.
(4) *Epigr.* II, 6.
(5) II, *Od.*, 18, 30.
(6) Plus haut, p. 297.
(7) *Orat.* XXIII, 5.

avait valu l'épithète de χρυσάρματος, que lui donne Pindare (1), soit aux deux divins frères, qui recevaient en commun les épithètes de εὔιπποι, λευκόπωλοι, ἱππεῖς. Ce nom de Ἱππαρμόδωρος tient donc encore à quelque culte local des Dioscures.

Ce sont les mêmes dieux ou héros, appelés par excellence ἄνακες ou ἄνακτες, qui se retrouvent dans les noms de Ἀναξίδωρος, et de Ἀναξίθεμις.

C'est à raison de ce titre, spécialement donné aux Dioscures, qu'un de leurs fils portait le nom d'*Anaxias* (Ἀναξίας) (2). On peut attribuer même origine aux noms Ἀναξίδοτος, Ἀναξίβιος, (comme Ἑρμόβιος, Ζηνόβιος, Μητρόβιος), Ἀναξίβουλος.

Sur une médaille de Thessalie, un magistrat se nomme ΠΕΤΡΑΙΟΣ (3). Ce nom n'est que l'épithète que Neptune portait en ce même pays, dès le temps de Pindare (4).

Dans Ληναγόρας, nom d'un vigneron cité par Macedonius, comme Λήναιος d'une médaille de Milet, et Ληναϊτόχυστος, nom ironique d'une courtisane, il faut chercher l'épithète ληναῖος, qui appartient à Bacchus (5).

Voilà des exemples en nombre suffisant, je crois, pour autoriser mon opinion sur la formation de ces noms propres composés. C'en est assez pour suggérer à d'autres personnes l'explication de ceux du même genre que je n'ai point cités.

TROISIÈME GENRE.

NOMS COMPOSÉS AVEC CELUI D'UN FLEUVE OU D'UN HÉROS.

Ceux-ci forment la troisième espèce de noms *divins*, tirés de divinités d'un ordre inférieur.

(1) *Pyth.* V, 9.
(2) Paus., II, 22, 5; III, 18, 35.
(3) Mionnet, II, p. 5.
(4) *Pyth.* IV, v. 138; et Schol., h. l.
(5) Voyez la nouvelle édition du *Thesaurus*, t. V, p. 256, 257.

Les fleuves étaient, ainsi que les sources et les fontaines, l'objet d'un culte au moins héroïque. Plusieurs de ceux qui arrosent la Grèce et l'Asie Mineure, étaient consacrés dans les traditions mythiques, et furent de bonne heure honorés de temples ou d'autels. Dans ce nombre, on comptait principalement l'*Asopus* en Béotie, le *Céphissus* en Béotie et en Attique, l'*Acheloüs* en Acarnanie, le *Mélès* et le *Caystre* en Ionie, auxquels il faut ajouter le *Caïque*, le *Scamandre*, le *Simoïs*, le *Rhésus*, le *Granique*, l'*Évènus*, le *Méandre*, l'*Hermus*, le *Phase*, le *Strymon*, le *Pénée*, l'*Alphée*, qui sont cités déjà dans la Théogonie d'Hésiode (1), comme fils de l'Océan et de Téthys.

Ce sont précisément les noms de la plupart de ces fleuves qui entrent dans la formation de certains noms propres. Les personnages qui les ont portés étaient censés un présent des divinités des fleuves. Dans la plupart des cas, sans doute, ces noms ont dû leur origine à ce qu'une femme, jusque-là stérile, sera devenue féconde pour avoir bu des eaux du fleuve ou pour s'y être baignée.

Il est clair que, de leur nature, ils doivent être locaux et se trouver uniquement, ou du moins principalement, dans la contrée arrosée par le fleuve; c'est en effet ce qui a lieu. On peut les rencontrer ailleurs, parce qu'ils y auront été transportés plus tard, mais ce sera toujours par une exception assez rare.

Ainsi l'*Asopus*, fleuve de la Béotie et de la Sicyonie, avait donné le nom d'*Asopodoros* à deux Thébains, Hérodote (2) et Pindare (3); et à un Phliasien; en outre, ceux d'*Asopolaos* à un Platéen (4); et d'*Asopichos* à un Orchoménien. On lit le nom d'*Asopios* sur une médaille de *Parium* en Mysie; mais *Parium* était une colonie de Paros, où se trouvait aussi une rivière d'*Asopus*.

(1) V. 338-345.
(2) IX, 69.
(3) *Isthm.* I, 1.
(4) Athen., XIV, p. 631.

L'*Isménos*, fleuve qui coule au nord de Thèbes, avait donné son nom d'*Isménodoros* à deux Thébains, et celui d'*Isménodora* à une courtisane de Béotie. Le dérivé *Isménius* est porté par des Béotiens et par un Athénien, sans doute issu de la Béotie; et celui d'*Isménia* par une Thébaine; ceux d'Ἰσμήνιχος et Ἰσμηνικέτης par deux autres Thébains.

Je crois que le Ποταμόδωρος d'une inscription béotienne, est un synonyme de Ἰσμηνόδωρος.

Le nom de *Céphisodore* provient de deux fleuves de l'Attique et de la Béotie qui se nommaient *Cephisos* ou *Cephissos*; aussi le plus ancien personnage de ce nom est un Athénien. La plupart des autres : Κηφισόδοτος, Κηφισόδημος, Κηφισοφῶν, Κηφισοκλῆς, Κηφισόκριτος, Κηφίσανδρος, comme les dérivés Κηφισίας et Κηφισίων, sont portés par des *Athéniens* ou des *Béotiens*; ceux-ci nommés, d'après la forme dorique, Καφισόδωρος ou Καφισίας.

Parmi les magistrats de Chio, on trouve les noms de Κηφισόκριτος, Κηφισοκλῆς, et même Κῆφις, que Mionnet et Pape donnent comme un nom entier et complet, mais auquel il doit manquer la finale. D'après ces trois noms, on peut présumer qu'à Chio, comme à Paros, il y avait une rivière de *Céphissus*, que les auteurs auront passée sous silence.

Un nom très-rare est celui de Στρυμόδωρος, donné par Aristophane, dans les Acharniens (1) et la Lysistrate, à un bourgeois d'Acharnes (2); par Démosthène à un banquier d'Égine (3); ce qui indique qu'ils étaient nés (eux ou leur père) à *Éione* ou à *Amphipolis*, colonie athénienne arrosée par le Strymon. On sait que ce fleuve y était honoré d'un culte particulier, auquel étaient affectés les produits de certaines amen-

(1) Pape, *Wærterb.*, à ces noms.

(2) Dans la Lysistrate d'Aristophane, v. 256, un vieillard est appelé Στυμόδωρος, qui serait un nom *forgé*, d'un sens obscène (de στῦμα). Mais on ne comprend pas un tel nom appliqué à un respectable vieillard du chœur. Aussi, le Scholiaste dit-il ἢ Στρυμόδωρος. Ce qui montre que la leçon Στρυμόδωρος était dans les manuscrits. C'est, à coup sûr, la véritable.

(3) *Orat.* XXXVI, 29.

des (1). La première fondation d'Amphipolis est de la 3[e] année de la 77[e] olympiade (470), ou plutôt de la 3[e] année de la 78[e] (466), 29 ans avant la colonie d'Agnon. La comédie des Acharniens fut jouée la 6[e] année de la guerre du Péloponnèse (2), en 426; la Lysistrate le fut 14 ans après, dans la 1[re] année de la 92[e] (en 412), l'une 40 ou 44 ans, l'autre 54 ou 58 ans après la colonie de Cimon. Il y a donc ici le temps nécessaire pour qu'un Athénien, né sur les bords du Strymon, fût venu s'établir dans la métropole.

Le père de Corinne, la célèbre poëtesse de Thèbes, se nommait, selon Suidas(3), Ἀχελόδωρος ou Ἀχελῴδωρος, nom qu'Eudocie écrit, par erreur, Ἀρχελώδωρος. L'Acheloüs était l'objet d'un culte particulier, célèbre dans toute la Grèce, d'après le témoignage d'Éphore (4). Selon Pausanias, le temple d'Amphiaraüs, près d'Orope, contenait un autel, dont une partie était consacrée à Pan et aux deux fleuves *Cephissus* et *Acheloüs* (5). Il ne serait donc peut-être pas nécessaire de supposer que le père de Corinne fût originaire de l'Acarnanie.

6° Sur une médaille de Smyrne, Mionnet a lu ΙΣΤΡΟΔΟΤΟΣ (6), reçu dans le lexique de M. Pape. Comme je trouvais invraisemblable que le nom de l'*Ister* fût venu de si loin jusqu'à Smyrne, j'avais conjecturé que ce nom est *acéphale*, et qu'on doit lire [ΚΑ]ΥΣΤΡΟΔΟΤΟΣ; nom composé avec celui du fleuve *Caystrus*, qui se rend à la mer, près d'Éphèse; mais la vue de la médaille elle-même a fait évanouir cette conjecture; ΙΣ est à une ligne supérieure, précédé de Α, ce qui donne le nom abrégé ΑΙΣχρίων ou χίνης, υμνος, χύλος, ou tout autre commençant par ces trois lettres; et à la seconde ligne, ΤΡΟΔΟΤΟΣ, qui est le nom ΜΗΤΡΟΔΟΤΟΣ. Un nom formé avec celui de ce fleuve doit avoir existé sur un

(1) *Corp. inscr.*, n° 2007.
(2) *Acharn.*, v. 266.
(3) *Voce* Κόριννα.
(4) Ephor., *Fragm.* 27, p. 123, ed. Marx.
(5) Paus., I, 34, 2.
(6) Mionnet, III, p. 195.

cistophore de la même ville, où, selon la leçon de Sestini, se lisent deux noms de magistrats, ΕΡΜΙΑΣ ΚΑΙΥΣΤΡ (1), dont le dernier doit être Καΰστρ[ιος], Καϋστρόβιος, nom du père d'Aristéas de Proconnèse (2), Καϋστρόδωρος, ou toute autre finale.

Dans la même contrée, le nom du fleuve *Caïcus*, qui coule au sud de Pergame, se montre dans celui d'un Smyrnéen; car il n'y a aucune raison de douter du nom ΚΑΙΚΟΥ qui se lit dans une inscription de Smyrne (3). Le même nom désignait un habitant de Mitylène, le père du philosophe Pittacus (4), un des sept sages de la Grèce. Le nom de ce même fleuve *Caïcus*, va se retrouver bientôt dans un nom composé.

Le *Méandre* avait donné son nom à plusieurs personnages appelés, soit Μαίανδρος (5), sur une médaille de Magnésie (6), comme le fleuve, soit Μαιάνδριος, sur une médaille de Milet (7).

Le *Scamandre*, en Troade, donna aussi le sien plusieurs fois. Le fils d'Hector, Astyanax, avait été appelé par son père Σκαμάνδριος (8), qui est aussi le nom d'un Mitylénien (9). Un autre Mitylénien, le père de Sappho, se nommait Σκαμανδρώνυμος (10). Σκάμανδρος est dans une inscription athénienne du temps de Claude (11); dans Cicéron, *Scamander* (12). C'est encore celui de deux vainqueurs aux jeux Olympiques; l'un de Mitylène; l'autre d'Alexandria (13), peut-être *Troas*; ce qui est d'autant plus probable, qu'une médaille de cette ville porte le nom ΚΑΜΑΝΔΡΟ, qui est acéphale et doit se lire Σκάμανδρος ou Σκαμάνδρου (14). Enfin, Σκαμανδρόφιλος

(1) Mionnet, *Suppl.*, t. VI, p. 119.
(2) Herod., IV, 13.
(3) *Corp. inscr.*, n° 3243.
(4) Suid., *v.* Πίτταχος.
(5) Herod., IV, 13; Arrian., *Indica*, XVIII, 7.
(6) Mionnet, t. III, p. 143; *Suppl.*, t. VI, p. 233.
(7) Le même, t. III, p. 164; Keil, *Vindiciæ onomatol.*, p. 9 et 10.
(8) *Iliad.*, Z. 402.
(9) Diod. Sic., XI, 48.
(10) Herod., II, 135.
(11) *Corp. inscr.*, n° 266, l. 6.
(12) *Pro Cluentio*, § 16.
(13) Krause, *Olymp.*, p. 370.
(14) Mionnet, *Suppl.*, t. V, p. 509.

est le nom d'un Troyen sur un vase du musée de Berlin (1).

Le *Simoïs* avait donné son nom au Troyen Σιμοΐσιος (2).

Entre les fleuves de l'Ionie, le *Lycus*, le *Mélès* et l'*Hermus* paraissaient être restés jusqu'ici en dehors de l'*Onomasticon* grec, excepté le second dans le seul nom d'Homère, *Mélésigène*. Je crois pourtant les retrouver plusieurs fois tous les trois.

Le premier, dans Τιμόλυκος, que porte un magistrat sur une monnaie d'Érythres (3), ville située non loin du *Lycus*.

J'ai dit plus haut que les noms *composés* l'étaient toujours d'une manière conforme à la raison.

D'après cette observation, on ne s'étonnera pas, par exemple, de ce que, parmi les noms propres ou les adjectifs commençant par Φιλο (sens actif, *aimant*), il n'y en a que *deux* qui finissent par celui d'un *animal;* à savoir, Φιλοκύων et Φίλιππος (4). C'est qu'en effet le *chien* et le *cheval* sont les deux seuls animaux pour lesquels l'homme éprouve une *affection* qui ressemble à de l'*amitié*.

Mais il n'y a point d'exemple d'un nom composé avec Τιμο, et suivi d'un nom d'*animal;* ainsi on cherchera vainement Τιμοκύων ou Τίμιππος, Τιμασικύων ou Τιμάσιππος, de même que l'inverse Κυνότιμος ou Ἱππότιμος, parce que l'homme n'*honore* pas ces animaux (5). C'est ce qui me fait douter que le nom fameux de *Timoléon* vienne de λέων (*lion*). Je pense que, par une dérogation que permettait l'usage, les noms en λεων, venaient tantôt de λέων (lion), et tantôt de λεώς, peuple ; ce que le sens de ces noms paraît assez clairement démontrer. Ainsi, dans

(1) Gerhard, *Etrusc. und Kampan. Vasenbilder*, Taf. XXII.

(2) *Iliad.*, Δ, 474.

(3) Mionnet, *Suppl.*, t. VI, p. 570.

(4) Φιλόμηλος ou Φιλόμειλος (béotiquement) ne fait pas exception. Car, selon la remarque de M. Welcker (*der Epische Cyclus*, p. 274, n. 443), dans Φιλόμηλος et Τιμόμηλος (ou μειλος), la finale μηλος n'est que μέλος, dont la première syllabe est rendue longue, comme dans Εὔμηλος, Κλεόμηλος, etc. Alciphron nomme un *bouvier*, Φιλόμοσχος (l. 24); mais c'est un nom forgé, à l'usage d'Alciphron, pour la circonstance, comme celui d'Ἀμνίων, le correspondant fictif du fictif Φιλόμοσχος.

(5) Ἱπποτίων n'est pas un composé (ἱππο—τίων), comme l'a cru M. Pape; c'est un dérivé de ἱππότης.

Γοργολέων, Δηϊλέων, Ἀντιλέων, Λυκολέων, le disyllabe de la fin est bien le mot λέων, *lion;* mais c'est le mot λεώς qu'on doit reconnaître dans Ἀγρολέων, Ἀριστολέων, Τιμολέων et Εὐρυλέων, où l'idée de *lion* ne peut être comprise, tandis que celle de λεώς y est fort clairement indiquée ; ce que prouvent d'ailleurs les formes Ἀγρόλας, Ἀριστόλας ou Ἀριστολέως, Τιμόλαος ou Τιμόλας, qui ont leur synonyme dans Λέαγρος, Ἀριστόδημος et Λάτιμος, comme Εὐρυλέων dans Εὐρύδημος; l'emploi des deux formes se montre aussi dans Ἐπίλαος et Ἐπιλέων (1), dans Θρασύλαος, Θρασυλέως et Θρασυλέων, noms qui viennent également de λαός ou de λεώς, malgré la finale et la déclinaison du dernier. On a encore une preuve de la confusion des finales dans le nom d'un Carien appelé Τριχολέως (qui ne peut signifier que poil ou crinière de lion), dont le génitif est en ου pour ω. Ici λεως est évidemment pour λεων, comme ailleurs λεων pour λεως. Tout annonce que les finales λεων, λεως, λεος, λαος ou λας se transmutaient facilement dans ces noms composés.

Il est donc bien difficile de chercher le nom du *loup* dans Τιμόλυκος. Qui a jamais pu songer à *honorer un loup?* Il est au contraire naturel d'y voir celui du fleuve *Lycus*, tout voisin d'Érythres, où vivait le magistrat qui se nommait ainsi. Ce nom rappelle les honneurs héroïques rendus à ce fleuve; et le verbe τιμᾷν serait ici d'autant mieux placé, que c'est celui dont Maxime de Tyr se sert pour exprimer le culte que les habitants d'Apamée Cibotos rendaient aux deux fleuves Marsyas et Méandre (2). Aussi les images de l'un et de l'autre se voient-elles sur les médailles de cette ville (3), comme celles du Cenchrius et du Caystre sur les monnaies d'Éphèse (4). L'idée de Τιμή, jointe au nom d'un fleuve, se retrouve d'ailleurs dans Σκαμανδρότιμος et Κηφισότιμος dont l'un désignait un habitant d'*Ilium Recens* (5) ; l'autre, un Béotien (6), conséquemment deux noms

(1) *Schol.* Apol. Rhod., I, 156.
(2) *Orat.* VIII, 8, p. 30. Didot.
(3) Eckhel, *D. N.* III, p. 140.
(4) Mionnet, t III, p. 115; *Suppl.* t. VI, p. 136.
(5) *Corp. inscr.*, n° 3603, 6.
(6) Keil, *Inscr. Bœot.*, p. 34.

locaux. Ainsi Τιμόλυκος est l'inverse de Λυκότιμος qu'on pourra trouver plus tard. Λυκόλας, nom d'un Carien cité par Théopompe (1), tiré du fleuve Λύκος, serait tout à fait analogue à Ἀσωπόλαος, nom d'un Béotien, cité plus haut.

Le petit fleuve, *Mélès*, près de Smyrne, jouissait d'une grande célébrité qu'il devait à l'opinion qu'Homère était né sur ses bords, peut-être même qu'il était son fils (2). Ce fleuve était honoré d'un culte héroïque. Dans une inscription de Smyrne, un particulier le qualifie de *dieu*, et il reconnaît avoir été guéri de maladies contagieuses par sa protection puissante (3). Aussi trouve-t-on Μέλης (génitif Μέλητος) comme nom propre. Telle est l'origine du nom de Μελησιγένης, premier nom d'Homère, et celui de Μελησιάναξ qu'on lui donnait aussi (4). Μελήσανδρος pourrait, sans doute, comme Μελήσιππος, provenir du verbe μέλω, et l'on ne voit même pas de raison pour rejeter définitivement cette étymologie; mais on est en droit aussi d'y chercher le nom du fleuve, puisqu'on connaît le nom de l'Athénien Κηφίσανδρος (5) qui est tout semblable. La même observation peut s'appliquer encore à Μελησαγόρας (6), nom d'un historien, écrit aussi Ἀμελησαγόρας; mais cette dernière leçon ne peut être la bonne, parce qu'il en résulterait un sens défavorable à celui qui le portait, ce que les Grecs ont presque toujours évité, comme je l'ai déjà montré (7).

On peut rapprocher Μελησαγόρας de Λυκαγόρας, personnage cité par Arrien (8). Ce nom, composé avec λύκος, n'aurait aucun sens; tandis que, s'il s'agit du fleuve *Lycus*, le nom s'explique facilement et devient analogue à Μελησαγόρας. Ces deux noms s'appuient l'un l'autre; et leur étymologie commune devient bien probable.

(1) Theopomp. *ap.* Athen., XIII, 606 B.
(2) *Epigr. adesp.*, n° 491.
(3) *Corp. inscr.*, n° 3165.
(4) Tzetzes, *Exeg. Il.*, p. 36, 5.
(5) Isæus, *Orat.* XVI, § 28.
(6) Vossius, *Hist. gr.*, I, 1, p. 22, ed. Westerm.
(7) Plus haut, p. 259.
(8) *Anabas.*, I, 12, 14.

Ceci nous mène à expliquer un autre nom, celui de Μελήσερμος, sophiste athénien (1). On pourrait vouloir y chercher le nom d'*Hermès;* mais du nom d'*Hermès* on arriverait difficilement à la désinence en ος (ερμος). De tels noms conservent la désinence en ης, comme Ὠρέρμης. Il est donc très-probable que nous avons là le nom du fleuve *Hermus* (Ἕρμος), et que les deux fleuves voisins, l'*Hermus* et le *Mélès*, ont été réunis dans un même nom propre; d'autant plus qu'un autre exemple de cette réunion se trouve dans le nom d'Ἑρμόλυκος, personnage qui combattit à Mycale, dans les rangs des Athéniens (2), probablement l'*Hermolycos*, fils de Diitréphès, qui consacra une statue dont l'auteur était Crésilas (3). Hermolycos était peut-être né d'un père athénien, dans la contrée arrosée par l'*Hermus*, dont un des affluents est le *Lycus*. La réunion de ces deux noms nous empêche d'y chercher ceux de l'*Hermus* et du *loup*, alliance qu'il serait d'ailleurs difficile d'expliquer d'une manière satisfaisante; tandis que l'on conçoit très-bien que l'*Hermus* et le *Lycus*, deux fleuves voisins, aient été l'objet d'un culte ou d'honneurs héroïques dans les environs de Thyatira, ville près de laquelle ils coulaient, comme le Méandre et le Marsyas à Apamée Cibotos, le Mélès et l'Hermus à Smyrne. *Hermolycus* est donc un nom tout à fait analogue à *Méleshermos;* l'un de ces deux noms appuie l'autre; de même que *Mélésagoras* appuie *Lycagoras*, et réciproquement.

L'*Hermus* se retrouve encore dans trois noms terminés en ΕΡΜΟΣ, à savoir : Μίμνερμος, Πύθερμος et Χρύσερμος, et ce qui l'indique clairement, c'est que les deux premiers ne s'appliquent qu'à des *Ioniens*.

En effet, le premier est celui du célèbre poëte *Mimnerme*, de Colophon, en Ionie, entre Smyrne et Éphèse. Le préfixe Μιμν peut s'expliquer dans deux hypothèses; comme venant de μιμνήσκω ou bien de μίμνω. Dans le premier cas, il serait identique,

(1) Fabr., *Bibl. gr.*, t. I, p. 697; VI, p. 132; VIII, p. 259.
(2) Herod., IX, 105.
(3) Plus haut, p. 276.

pour le sens, avec Μνησι; qui indique, en composition, l'attention, le soin qu'on apporte à une chose, l'estime qu'on en fait, la vénération même qu'on porte à un dieu. Ainsi, l'adjectif μνησίθεος (employé souvent comme nom propre) est pris, dans le Cratylus de Platon, pour un synonyme de εὐσεβής (1). C'est même par ce moyen qu'on pourrait expliquer un nom qui n'a point jusqu'ici été ramené à l'analogie grecque; celui d'Ἑκατόμνως (gén. ω), roi de Carie, le père d'Artémise (2). La finale μνως, identique avec Μνησι, occupe cette place, comme μνηστος, parce que les noms de divinités ne se mettent ordinairement pas à la fin des mots (3). Ce nom, qui ne se trouve que dans la famille des rois de Carie, est donc purement grec, composé de Ἑκάτη ou de Ἕκατος, surnom d'Apollon (4), et de μνως (venant de μνάομαι.) Du même genre pourrait bien être Λυράμνως, nom d'un pythagoricien du Pont, cité par Jamblique, qui l'appelle Λύραμνος (5). Dans le second cas, que je préfère, μιμν, venant de μίμνω, *j'attends*, *je résiste*, comme μίμνομεν ὀξὺν Ἄρηα (6), dont le nom Μιμνόμαχος est une sorte de traduction. Μίμνερμος, en ce sens, pourrait se rapporter aux inondations de l'Hermus, qu'un particulier aurait *affrontées* ou *contenues*.

Le deuxième nom, Πύθερμος, a été porté par trois *Ioniens*, un envoyé de Phocée à Sparte (7), un poëte de Téos (8), et un écrivain d'Éphèse (9). Il offre la réunion du nom d'Apollon, ou plutôt de son épithète principale (Πυθῷος), avec celui du fleuve *Hermus*. C'est une alliance dont nous avons un autre exemple bien frappant dans le nom de Ἡροσκάμανδρος, qui désigne, dans le Théagès de Platon (10), le père d'un certain

(1) P. 394 E.

(2) *Corp. inscr.*, n° 2691; Diod., XIV, 48; Arrian., I, 23, 9.

(3) Les noms terminés en αρης viennent non de Ἄρης, mais de ἄρω. M. Pape laisse en doute l'étymologie. Je la crois certaine.

(4) Plus haut, p. 276.

(5) *Vit. Pythag. sub fin.*

(6) Il., X, 38.

(7) Herod., I, 152.

(8) Athen., XIV, p. 625-6. Cf. Meineke, *Fragm. choliamb. poetar.*, n° XLIV.

(9) Athen., VI, p. 289; Vossius, *Hist. gr.*, p. 494, Westerm.

(10) P. 129 C.

Nicias, tué par Philémon. Ce nom, composé de Ἥρα (venant de ἥρως, se serait écrit Ἡρωσκάμανδρος) et de Σκάμανδρος (comme Ἡρόπυθος), c'est-à-dire, de ceux d'une divinité et d'un fleuve, est entièrement analogue dans sa formation avec Πύθερμος, nom, comme on l'a vu, essentiellement *ionien*.

J'ai cité plus haut Σκαμανδρότιμος et Κηφισότιμος; c'est ce qui me suggère l'idée d'expliquer de même le nom Ἑρμότιμος, qui pourrait, à la vérité, venir aussi bien de Ἑρμῆς; mais, en faveur de l'autre étymologie, on peut remarquer que ce nom fut porté par un eunuque de Xerxès (1), qui pouvait être un Ionien, et par un philosophe de Clazomène (2).

La même observation s'applique au nom d'Ἑρμαγόρας qui peut, comme Μελησαγόρας et Λυκαγόρας, être composé avec le nom du fleuve *Hermus*, d'autant plus que ceux qui ont porté ce nom, sont des personnages de cette contrée; l'un magistrat de Cyzique (3); le deuxième, un rhéteur de Temnus, ville de Mysie, située sur le bord de l'Hermus (4); le troisième, un Smyrnéen (5); le quatrième, un Lydien (6).

On ne pourra jamais savoir au juste si de tels noms viennent de Ἑρμῆς plutôt que de Ἕρμος. Mais il est pourtant singulier que sur près de cent noms, composés avec Ερμο, que donnent les tables de Mionnet, il n'y en ait pas dix qui appartiennent à des magistrats étrangers à l'Asie Mineure; les autres appartiennent à la partie occidentale de cette contrée, surtout à l'Ionie, à la Lydie et à la Phrygie.

On doit expliquer encore, dans le même sens, un autre nom très-remarquable. Aristote, dans sa Poétique (7), cite, comme exemple d'une composition triple, le nom Ἑρμοκαϊκόξανθος; on l'a pris pour un adjectif ou une épithète tirée d'Eschyle ou

(1) Herod., VIII, 104.
(2) Aristot., *Metaph.*, I, 3.
(3) *Corp. inscr.*, n° 2157.
(4) Strab., t. XIII, 3.
(5) Mionnet, t. III, p. 193.
(6) Le même, t. IV, 158. M. Pape a bien vu qu'il faut lire Ἑρμαγόρου au lieu d'Ἑρμάγρου.
(7) *Poetic.*, c. 21, 1.

de quelque autre poëte. Mais ce doit être un nom propre formé comme Μελήσερμος et Ἑρμόλυκος, mais composé du nom de trois fleuves de la même contrée, l'*Hermus*, le *Caïcus* et le *Xanthus*; soit le *Xanthus* de Lycie, soit le *Scamandre* appelé aussi *Xanthus*. Dans ce dernier cas, on aura mieux aimé ce dernier nom comme plus court : Ἑρμοκαϊκόξανθος, au lieu de Ἑρμοκαϊκοσκάμανδρος.

Le troisième nom, Χρύσερμος(1), est celui d'un historien de Corinthe, qui pourrait être originaire de l'Ionie. La syllabe χρυς faisait probablement allusion à ce que l'*Hermus* roulait des paillettes d'or; ce qui serait d'autant plus naturel que le *Pactole*, si célèbre par cette propriété qui lui avait valu le nom de Χρυσοῤῥόας, était un des affluents de l'Hermus, dans le lit duquel il devait entraîner ces paillettes d'or qu'il roulait avec une si grande abondance. Outre le Pactole, les autres affluents de l'Hermus, qui descendaient du versant septentrional du Tmolus, d'où le Pactole tirait l'or qu'il charriait, devaient aussi en entraîner dans ce fleuve, et lui mériter, comme au Pactole, l'épithète d'Εὔχρυσος, que Sophocle donne à ce dernier (2).

Le nom de Χρύσερμος, il en faut convenir, est d'ailleurs le seul indice que l'Hermus roulât aussi des sables *aurifères*; mais on voit combien cette notion, et l'étymologie du nom, sont vraisemblables.

Il est un autre nom de cette forme qui échappe à l'analogie, c'est celui de Ἄνθερμος, dont plusieurs savants critiques ont admis le nom parmi ceux des anciens artistes (3). Ce nom me paraît fort difficile à expliquer, composé, soit de ἀντί, soit de ἄνθος, avec le nom d'un fleuve. Mais on n'a pas à s'en préoccuper, car il n'est qu'une invention des éditeurs de Pline (4), qui ont combiné des variantes assez éloignées les unes des autres. Tout annonce que le nom a été corrompu

(1) Vossius, *Hist. gr.*, p. 414.
(2) *Philoct.*, v. 394.
(3) Sillig., *Cat.*, p. 69. — Thiersch, *Epochen*, S. 191, 192.
(4) XXXVI, 5.

dans les manuscrits de cet auteur. Le Scholiaste d'Aristophane(1) nomme cet artiste Ἀρχέννους, qu'il faut écrire Ἀρχένους ou Ἀρχένεως pour en faire un nom grec. Quant à Ἄνθερμος, c'est un nom imaginaire qu'on peut, sans hésiter, rayer de l'*Onomasticon* grec.

Je termine ce paragraphe en rappelant que l'usage des noms locaux de fleuves se retrouve encore dans plusieurs exemples. Ainsi, l'on connaît Εὐρώτας, Spartiate (2); Ὕπανις, Olbiopolite (3); Ἄλφειος, personnage établi à Sparte (4); Σπέρχειος, dans une inscription de Tralles (5); Στρύμων, le père du philosophe Myson (6); Εὔηνος, personnage homérique, et Εὐήνιος, devin d'Apollonie (7); Ἠρίδανος, sur une monnaie de Chio (8); Ῥῆσος, dans une inscription d'Athènes (9); Λάδων et Νεσσός (10); enfin, Νῖλος ou Νεῖλος, nom fréquent dans les papyrus greco-égyptiens. *Nilus*, évêque et martyr, et *Nilus* l'ascète, étaient Égyptiens (11). Enfin, Νειλόξενος, né à Naucratis, qui florissait au temps de Solon et de Thalès (12), avait reçu ce nom, en Grèce, sans doute parce qu'il était né sur les bords du Nil, où sa famille avait pu s'établir cinquante ou soixante ans auparavant, sous Psammitichus.

Si de tels noms doivent avoir pris naissance dans un lieu déterminé, il en est un qui doit se trouver et se trouve, en effet, partout dans les pays où le polythéisme grec avait pénétré, c'est celui de Νυμφόδωρος ou Νυμφόδοτός, qui, se rapportant en général au culte des nymphes, se rencontre

(1) *Schol. ad Aves*, v. 574.
(2) *Corp. inscr.*, n° 1248, col. 2.
(3) *Id.*, n° 2077, 8.
(4) *Id.*, n° 1328, 2.
(5) *Id.*, n° 2933, 16.
(6) Diog. Laert., I, 9, 106.
(7) Herod., IX, 22.
(8) Mionnet, t. III, p. 267.
(9) *Corp. Inscr.*, n° 124.
(10) Sturz, *Opuscula*, p. 88.
(11) Fabr., *Bibl. gr.*, X, 2, 59.
(12) Plut., *Sept. Sap. conv.*, t. VI, p. 555, 1.

fréquemment en divers lieux, dès le temps d'Hérodote (1). On en peut dire autant des dérivés de Νύμφη, tels que Νύμφος, Νυμφαῖος, Νυμφίς, Νυμφέρως (2); ils n'appartiennent en particulier, ni à aucun temps, ni à aucun pays.

Enfin il est un nom, et c'est le seul de ce genre, qui est formé avec celui d'un *héros*, Αἰαντόδωρος, nom qui, dans l'Apologie de Socrate de Platon (3), est donné à un Athénien, frère d'Apollodore. Il n'a rien qui puisse surprendre, quand on sait qu'Ajax, fils de Télamon, né à Salamine, était, de la part des habitants de cette île, l'objet d'un culte spécial, et qu'on y célébrait sa fête sous le nom d'Αἰάντεια. Le personnage athénien, nommé Αἰαντόδωρος, était vraisemblablement né dans cette île qui dépendait de l'Attique. C'est donc un nom *local* qui devait se rencontrer à Athènes, et point ailleurs, au moins dans l'origine.

DEUXIÈME CLASSE.

NOMS (ἄθεα ὀνόματα) COMPOSÉS AVEC UN ADJECTIF, UN SUBSTANTIF, UN VERBE OU UNE PARTICULE.

Il me reste à examiner plusieurs noms en δωρος, qui sont du genre de ceux que les anciens appelaient ἄθεα ὀνόματα, parce qu'il n'y entre point de nom divin. Ils sont en petit nombre, et chacun d'eux est assez rare.

Ce sont d'abord :

Πολύδωρος, Ἀγαθόδωρος, Μεγιστόδωρος, Κλυτόδωρος, Εὔδωρος, Ἀντίδωρος, Ἀμφίδωρος, qui commencent par un adjectif, un adverbe ou une préposition. Dans ces noms, δωρος paraît se trouver, avec le premier terme, dans un autre rapport que celui que nous avons signalé jusqu'ici.

Ce qui les distingue surtout, c'est que plusieurs d'entre eux

(1) Herod., VII, 137.
(2) Plus haut, p. 261.
(3) C. 22.

sont tout à la fois *noms propres* et *adjectifs* de la langue; et il est probable qu'il en était de même de tous, quoiqu'on n'en trouve pas à présent d'exemple.

Ainsi, le nom propre Εὔδωρος est en même temps un adjectif poétique, qui signifie *auteur* ou *cause de biens*, *fécond* ou *bienfaisant*, comme l'εὔδωρος ἄρουρα d'Oppien (1); c'est un synonyme de ἐρίδωρος, μεγάδωρος ou μεγαλόδωρος. Ces épithètes reviennent au ζείδωρος d'Homère, épithète générale de la terre ou du sol (ζείδωρος ἄρουρα). La première syllabe vient réellement de ζῆν, comme l'ont dit les anciens (2). Quant à l'étymologie que Pline en donne, le faisant venir de ζέα ou ζεία, l'*épeautre*, dans le sens de *fertile en zéia*, elle est insoutenable, à ne prendre même que les passages d'Homère, par exemple, Κυκλώπεσσι φέρει ζείδωρος ἄρουρα οἶνον (3). Cette étymologie est d'ailleurs démentie par le ζείδωρος ἀγράς de Cyllénius (4), le υἱὲ Διὸς ζείδωρε de Nonnus (5), qui désigne Dionysos, et par le ζείδωρος Ἀφροδίτη d'Empédocle (6). Cette mauvaise étymologie, défendue par quelques savants modernes, sur l'autorité de Pline, doit être définitivement écartée et bannie des lexiques.

Dans ces diverses épithètes, la finale δωρος a le sens actif de δωρούμενος, *donnant*. Elle l'a également dans Πάνδωρος, Πολύδωρος, Μεγά, Μεγαλό, ou Μεγιστόδωρος, qui sont aussi en même temps des adjectifs et des noms propres. Κλυτόδωρος seul, nom propre mythique, n'est pas employé comme adjectif; mais il a pu l'être, puisqu'on a bien dit κλυτόδενδρος, *arboribus clarus*, épithète de la Piérie, dans une épigramme de Philippe (7). Le sens actif de δωρος, enfin, ressort de la composition même, dans les adjectifs suivants, qui ne se sont pas encore montrés comme noms propres :

(1) *Halieut.*, II, 39.
(2) Hesych., *h. v.*
(3) *Odyss.*, I, 357.
(4) *Anth. Palat.*, IX, 4.
(5) XXII, 276.
(6) *Ap.* Plut. *Amat.*, p. 756; *De Facie in orb. lun.* p. 927.
(7) *Anth. Pal.*, IV, 2.

Αἰολόδωρος, synonyme de ποικιλόδωρος, qui procure des biens divers;

Βιόδωρος et ζωόδωρος, synonymes de ζείδωρος et de φερέσβιος;

Βοτρυόδωρος, qui donne des raisins;

Γλυκύδωρος (qui fait de doux, d'agréables présents); épithète de la paix et de l'amour;

Πλουσιόδωρος, qui procure la richesse;

Enfin ὀνησίδωρος, employé aussi comme nom propre.

Le même sens actif se trouve dans les noms propres suivants : Ἀντίδωρος et Ἀμφίδωρος, composés avec une préposition. Quant à Αὐτόδωρος, nom d'un commentateur d'Homère, il doit se lire Ἀντίδωρος, selon la remarque de M. Keil (1). Stobée cite un fragment d'un poëte nommé Ἔκδωρος, nom assez étrange, qu'il faudrait lire Εὔδωρος, si un des manuscrits de Stobée (2) ne donnait pas Ἐκίδωρος; or, comme les deux lettres IC sont confondues sans cesse avec le K, la vraie leçon de ce nom anormal est Εἰσίδωρος, ainsi que l'a vu M. L. Dindorf (3).

J'ajoute encore les noms suivants :

Νικόδωρος (*qui donne la victoire*), dans un sens analogue à Νικηφόρος, nom plus fréquent;

Θυμόδωρος, qui donne du *cœur*, du *courage*;

Κλεύδωρος, pour Κλεόδωρος, qui donne la gloire (4);

Πιστόδωρος, qui donne de la confiance;

Καρπόδωρος, nom propre qui répond aux adjectifs καρποτόκος, καρποδότης ou καρποδότηρ. La finale δωρος est, dans la plupart de ces cas, synonyme de δοτης, δότηρ, au féminin, δοτειρα, dont le sens est constamment *actif*. C'est ce qui me paraît rendre inadmissible l'épithète Ζηνοδοτήρ, attribuée à Apollon dans un hymne (5). D'après l'usage et l'analogie, elle

(1) *Analecta epigraph.*, p. 156, 1.

(2) Stob., *Florileg.*, Tit. 90, n° 9, t. III, p. 186.

(3) *Ap.* H. Steph. *Thes.*, t. III, col. 403, B.

(4) Raoul Rochette, *Lettre à M. le duc de Luynes*, p. 36.

(5) *Anth. Pal.*, IX, n° 525, v. 7.

signifierait *qui donne Jupiter*, sens que les commentaires n'ont pas rendu plus raisonnable. Il faut lire, avec toute certitude, Ζηλοδοτήρ, qui souffle *l'ardeur*, *l'inspiration religieuse;* allusion à la fureur religieuse de la Pythie. Cette épithète de Ζηλοδοτήρ est déjà donnée dans un autre hymne à Dionysos, à qui elle ne convient pas moins (1), mais dans un sens différent, celui de la *fureur bachique*.

Les sept noms propres, Ἀντίδωρος, Ἀμφίδωρος, Νικόδωρος, Θυμόδωρος, Κλεόδωρος, Καρπόδωρος et Πιστόδωρός, ne se sont pas encore montrés comme *adjectifs;* mais il est clair que rien ne s'oppose à ce qu'ils aient été aussi employés en ce sens.

En général, on peut dire que tous les noms ainsi composés peuvent être à la fois des adjectifs t des noms propres. Si donc on ne les trouve employés que dans un seul des deux sens, tôt ou tard on pourra les trouver employés aux deux à la fois; car l'analogie le permet. Au contraire, les noms composés avec celui d'une divinité ou avec une épithète divine, ne sont *jamais* autre chose que des noms propres. Du moins, je ne vois, en ce moment, aucune exception à cette règle.

Pour compléter cette théorie, je dois citer quatre noms propres qui s'en écartent visiblement : un d'eux est un nom factice ou sobriquet, formé dans une intention ironique, comme le sont très-souvent ceux des courtisanes et des parasites. Ce nom est Γαστροδώρη, qui désigne une *courtisane* (τῇ πολυκρότῃ σὺν Γαστροδώρῃ). Le sens est facile à comprendre, (τὴν γαστέρα δωρουμένη, ou, dans un autre sens, τῇ γαστρὶ διδομένη). Le nom se trouve dans un passage d'Anacréon que rapporte Athénée (2) ; par conséquent il s'agit, comme dans l'autre passage tiré d'Héphestion, cité plus haut, de l'Anacréon véritable, et non pas de celui de Constantin Céphalas, à qui nous devons le recueil des célèbres chansons, plus ou moins jolies, qu'on

(1) *Anth. Pal.*, IX, 524, 7.

(2) *Fragm.* XC de Bergk. — Athen., X, 446, F. — Cf. Schneidewin, *Poet. eleg.*, p. 364.

prend pour celles d'Anacréon; mais dont l'auteur ou les auteurs ont vécu plusieurs siècles après le poëte de Téos.

Les trois autres sont composés avec un verbe : la finale δωρος y conserve le sens de *présent*, et devient le régime de ce verbe.

Ainsi Ἀνησιδώρα, épithète de *Cérès* ou *Déméter*, vient de ἀνίημι, et signifie qui *produit les biens* (διὰ [τὸ] τοὺς καρποὺς ἀνίεναι (1)); comme dit un ancien oracle : γᾶ καρποὺς ἀνίει (2).

Le même sens se trouve dans deux adjectifs qui ne sont pas des noms propres, du moins on n'en connaît pas d'exemples; à savoir, δεξίδωρος, signifiant *un homme qui reçoit des présents*, comme nous disons un *homme vendu;* et φιλόδωρος, dans Platon, *qui aime à faire* ou *à recevoir des présents* (3), auquel il faut joindre l'adverbe φιλοδώρως (4), dont le sens est analogue.

En terminant, je relèverai deux noms qui m'avaient semblé d'abord n'avoir aucun sens, mais que j'ai ramenés facilement l'un et l'autre à l'analogie.

Le premier est ΕΞΟΔΩΡΟΣ, sur une médaille de Myndus en Carie (5), que cite Mionnet, d'après Sestini. En recourant à la planche de Sestini, j'y ai lu ΗΞΟΔΩΡΟΣ, qu'on ramène sans peine à ΗΡΟΔΩΡΟΣ, le Ξ de cette forme pouvant facilement se confondre avec le Ρ.

Le second est ΠΗΝΟΔΩΡΟΣ, que Mionnet a lu et qui se lit réellement, comme je m'en suis assuré, sur une monnaie de Rhode (6). Ce nom, qui n'est susceptible d'aucun sens, doit être simplement ΜΗΝΟΔΩΡΟΣ, soit que le Μ initial ait été assez mal formé à la partie supérieure pour se confondre avec un Π, soit que le Π ait été employé pour un Μ, selon un usage qui pouvait tenir à la prononciation, et dont on trouve un frap-

(1) Hesych., *h. v.*; V. Wagner *ad* Alciphr., I, 3.
(2) *Ap.* Pausan., X, 12.
(3) *Symp.*, p. 197, D.
(4) *Thaetet.*, p. 146, D.
(5) *Suppl.*, t. VI, p. 513.
(6) Le même, t. VI, p. 590.

pant exemple dans une inscription de Cos (1), où se lit trois fois le nom du mois ΠΕΤΑΓΕΙΤΝΥΟΣ pour ΜΕΤΑΓΕΙΤΝΥΟΣ.

La même confusion de ces deux lettres se rencontre dans ΠΟΙΡΑΓΕΝΗΣ, sur une médaille d'Éphèse (2), et ΠΟΙΡΟΓΕΝΗΣ sur une autre de Smyrne (3), deux noms qui reviennent à ceux de ΜΟΙΡΑΓΕΝΗΣ, nom connu, ou de ΜΟΙΡΟΓΕΝΗΣ, forme analogue à celle de ΜΟΙΡΟΚΛΗΣ.

Ces exemples concourent à montrer, ainsi que je l'ai dit plus haut, qu'il est presque toujours facile de ramener à l'analogie les noms qui paraissent s'en éloigner.

Je crois avoir passé en revue la plupart des noms terminés en δωρος, et avoir indiqué exactement leur origine et leur signification. Il est possible, ou plutôt même très-probable, que j'en aurai oublié quelques-uns; mais je suis disposé à croire que ceux qu'on trouvera rentreront dans une des espèces que j'ai distinguées.

Du recueil que j'en ai dressé, il résulte déjà, avec certitude, comme conséquences générales, 1° que la grande majorité de ces noms sont θεοφόρα, c'est-à-dire composés avec un nom ou une épithète de divinité.

2° Que les autres, ou ἄθεα ὀνόματα, sont d'assez peu nombreuses exceptions.

(1) Ross, *Inscr. gr. ined.*, n° 311 A, l. 16; B, 22; C, 18.
(2) Mionnet, t. III, n° 86.
(3) Id., *Suppl.*, t. VI, p. 314.

TROISIÈME PARTIE.

QUELQUES OBSERVATIONS HISTORIQUES SUR LES NOMS DIVINS (θεοφόρα).

Je reviens donc aux premiers, comme aux plus importants, pour faire ressortir quelques traits qui peuvent servir à l'histoire de ces noms, et à leur usage en divers temps comme en divers pays.

§ 1. *Époque relative de quelques-uns de ces noms.*

Comme observation générale, on peut dire que les dérivés des noms de divinités paraissent être plus anciens que les composés en δωρος; car ceux-ci se montrent d'autant plus nombreux qu'on se rapproche davantage de l'ère chrétienne. Je n'en vois que trois dans Hérodote, à savoir Θεόδωρος, Μητρόδωρος, tyran de Proconnèse, et Ὀλυμπιόδωρος; quatre dans Thucydide, Διόδοτος, Ἀπολλόδωρος, Θεόδωρος et Πτοιόδωρος; quatre dans Xénophon, Ἀπολλόδωρος, Διόδωρος, Διονυσόδωρος, Πυθόδωρος; cinq, dans Platon, Ἀπολλόδωρος, Διονυσόδωρος, Θεόδωρος, Πυθόδωρος, Μητρόδωρος de Lampsaque (1), et deux seulement dans Aristophane, Στρυμόδωρος et Μανόδωρος (pour Μηνόδωρος), nom d'un esclave (2), probablement asiatique. Il n'y a pas un seul nom de cette forme parmi les poëtes et prosateurs athéniens cités avant Hérodote. Les listes des archontes avant l'an 350, ne donnent qu'un *Théodore*, qu'un *Pythodore*, et que deux *Apollodore;* celle des vainqueurs aux jeux publics de la Grèce ne contient qu'un *Hérodore*, à la quatre-vingt-seizième olympiade, et un *Dionysodore* à la centième. Il faut descendre jusqu'à Démosthène pour trouver un *Athénodore*, un *Diodore* et un *Héliodore*. Il

(1) *Ion.*, p. 530 C.
(2) *Corp. inscr.*, nos 165, 136.

n'y a, dans Eschine, qu'un *Apollodore* et un *Céphisodore*; dans Lysias, qu'un *Apollodore*, qu'un *Diodore*, et cet *Hipparmodore*, nom singulier, expliqué plus haut; dans Isée et Dinarque, pas un seul; dans Lycurgue, un *Apollodore;* dans Andocide, un *Céphisodore* et un *Héphestodore*.

Si, des auteurs, on passe aux inscriptions attiques, on voit que les plus anciens noms de cette forme sont ceux de *Céphisodore* (1) (80e, 85e et 88e olymp.), de *Pythodore* (88e, 101e olymp.). Sur un vase antérieur à l'archontat d'Euclide, est le nom de ΑΠΟΛΛΟΔΟΡΟΣ, cité déjà dans Platon et Xénophon, et celui d'*Olympiodore* (101 olymp.) qui est dans Hérodote. Des inscriptions de cette ancienne époque, il n'en est que deux où se trouve le nom d'*Athénodore* (2). C'est une chose assez singulière que la rareté, à Athènes, d'un nom qui devrait s'y montrer de très-bonne heure, et qui plus tard, en effet, s'y montra très-fréquemment. Tous ces faits indiquent que, si la forme en δωρος a été usitée dès une époque antérieure à la guerre du Peloponnèse, elle ne l'a été alors que rarement; tandis qu'ensuite l'usage s'en est répandu partout; aussi les noms d'*Apollodore*, d'*Asclépiodore*, d'*Héliodore*, de *Diodore*, de *Zénodore*, de *Dionysodore* et de *Pythodore*, etc., se produisent avec une extrême abondance dans toute l'étendue du monde grec.

Il en est pourtant quelques-uns qui sont toujours restés fort rares, quoique formés comme les autres, avec des noms de divinités principales. Cette rareté relative, due à des causes que je ne connais pas bien encore, mérite l'attention des critiques.

Par exemple, je ne trouve que trois *Héphestodore* (3); mais, en revanche, on a le dérivé *Héphestion*. Je soupçonne que la dureté du composé a de bonne heure fait donner la préférence au dérivé; et l'usage, une fois pris, on aura per-

(1) *Corp. inscr.*, n° 136.

(2) *Id.*, nos 169, 24; 170, 37

(3) Andocid., I, 15. — Boeckh, *Corp. inscr.*, n° 655. — Clarac, *Musée de sculpture, inscriptions*, pl. LIII, n° 695. Il n'y en a qu'un cité dans le Dict. de Pape.

sisté. Cette cause me paraît d'autant plus probable, qu'elle s'applique à d'autres cas tout à fait analogues.

Ainsi, quoique le culte de Neptune, Ποσειδῶν, fût un des plus répandus en Grèce, on ne pouvait citer aucun exemple du nom de Ποσειδόδωρος. Je crois en avoir découvert un sur une médaille de Téos (1), où Mionnet a lu, et où il y a réellement ΠΟΣ. . . ΔΩΡΟΣ; ce qui me paraît ne pouvoir être que ΠΟΣ[ΕΙΔΟ]ΔΩΡΟΣ. A quoi attribuer cette excessive rareté? Sans doute à ce que de bonne heure on se servit des dérivés Ποσειδίων, Ποσείδιος ou Ποσείδεος, et surtout Ποσειδώνιος, dont il y a d'innombrables exemples, à partir du temps d'Hérodote. Il est probable que la dureté du nom Ποσειδόδωρος, ou la longueur de Ποσειδωνόδωρος, ont aussi contribué à faire donner la préférence au dérivé. On expliquerait de même pourquoi les Δημήτριος sont si nombreux, surtout depuis Alexandre, tandis que de Δημητρόδωρος on ne connaît jusqu'ici nul exemple; à moins qu'il n'en existe un sur une médaille de Smyrne, où Mionnet a lu ΔΗΜΗΤΡΩΔ . ΡΟΣ (2), qui doit être, je pense, Δημητρόδωρος. Les *Héraclide* (Ἡρακλείδης) sont fort communs, ainsi que les *Héraclion* (Ἡρακλίων), et plus tard les *Héraclius* (Ἡράκλειος); mais d'Ἡρακλεόδωρος on ne connaît que deux exemples. Le plus ancien Héraclius est un ami de Lycon, contemporain d'Attale (3); puis vient un sculpteur de l'époque romaine. Les autres, en petit nombre, sont plus récents.

Pourquoi le nom de Παλλάδιος est-il si rare qu'on n'en trouve pas un seul exemple avant Constantin, et que les autres sont postérieurs? Le dérivé Παλλάδας se montre une seule fois plus récemment encore (4). Ne serait-ce point aussi que le nom d'Ἀθήνη était exclusivement employé, témoins : Ἀθήναιος, Ἀθηνίων, Ἀθηνόδωρος, etc. Ἀφροδιτόδωρος n'existe pas plus que les autres composés commençant par Ἀφροδίτη; même les dé-

(1) *Suppl.*, VI, p. 374.
(2) Le même, *Suppl.*, VI, p. 305.
(3) Diog. Laert., V, 70.
(4) Ce poëte de l'Anthologie vivait dans le cours du cinquième siècle de notre ère.

rivés Ἀφροδίσιος, Ἀφροδισίων et Ἀφροδισία, sont assez rares; ce qui pourrait tenir à l'usage plus répandu du composé Ἐπαφρόδιτος. Celui-ci est réuni avec le premier dans cette inscription : Ἀφροδίσιος Δημητρίου ὁ καὶ Ἐπαφρᾶς, ἀγαλματοποιός, ἐγκαυστής (1). Car le nom d'Ἐπαφρᾶς est l'abrégé et le synonyme d'Ἐπαφρόδιτος.

Les *Héliodore*, qui sont devenus si nombreux, paraissent fort tard. Le premier que je rencontre est un Athénien cité par Démosthène (2); le second est le trésorier (γαζοφύλαξ) de Séleucus, qui fut miraculeusement chassé du temple (3). Depuis, ils se montrent en grand nombre, surtout à partir de l'époque voisine de l'ère chrétienne, où le dieu Soleil, envahissant peu à peu le polythéisme grec, devint *Jupiter*, *Hercule*, *Osiris*, *Sérapis*, *Bacchus*, *Pan*, etc. Aussi, il est remarquable que tous les écrivains grecs, du nom d'*Héliodore*, que cite Fabricius (et il y en a bien près d'une quarantaine (4)), sont tous postérieurs au premier siècle de notre ère; la plupart même le sont au troisième.

C'est ce qui rend plus extraordinaire que le nom de la Lune (Σελήνη), paraisse à peine dans l'*Onomasticon* grec. Excepté une Σεληναίη (poét. pour Σελήνη), dans une épigramme de Callimaque (5), on ne trouve nulle part ni ce nom ni ses dérivés Σελήνιος, Σεληνίας, Σεληνίων, non plus que Σεληνόδωρος ou tout autre composé. Ne serait-ce pas encore que la Lune était représentée par les noms tirés de Μήνη, Φοίβη, Ἄρτεμις? Il y a peut-être d'autres raisons de cette singularité. Je les laisse deviner à d'autres, mettant dans ces recherches fort peu de

(1) Ces deux mots ont fait difficulté. M. G. Hermann avait proposé de lire ἀγαλματοποιοῖς ἐγκαυστής, et j'avais adopté cette ingénieuse correction. M. Raoul Rochette, en la blâmant (*Lettre à M. Schorn*, p. 211), réunit les deux mots en ce sens, *peintre de statues à l'encaustique*. Je penche maintenant à croire que ce sont deux qualités : *statuaire* et *encaustiqueur* (de statues); car la copule καί est souvent omise en cas pareil.

(2) *Contr. Lacrit.*, § 13.

(3) *Maccab.*, II, 3.

(4) Fabr., *Bibl. gr.*, VIII, p. 126 sq.

(5) *Anth. Pal.*, app. n° 45.

prix aux explications que je donne, mais attachant quelque importance aux observations que j'indique ; parce que ce sont des *faits*, la plupart inconnus, qui, une fois signalés à l'attention des philologues, peuvent les conduire à des vues intéressantes et utiles, que je m'estimerais heureux de leur suggérer.

De ce genre sont celles qu'il me reste à présenter sur deux points qui touchent à l'histoire du polythéisme grec.

§ 2. *Des noms en* δωρος, *formés avec ceux de divinités égyptiennes ou asiatiques.*

I. DIVINITÉS ÉGYPTIENNES.

Un nom dont on peut s'étonner de ne trouver aucun exemple à l'époque classique, est celui de *Panodore*, qui semblerait devoir se rencontrer pour le moins aussi fréquemment que celui de *Nymphodore*. Pourtant le seul exemple qu'on en connaisse, encore a-t-il été omis par M. Pape, est le nom du célèbre chronologiste du sixième siècle. C'était un moine égyptien. Ce qui me donne lieu de croire que le *Pan*, exprimé dans son nom, n'est pas le *demi-dieu grec*, mais bien le *Pan générateur*, l'*Ammon Khem*, que les Grecs d'Égypte avaient assimilé à leur *Pan*, et qui, à l'époque romaine, paraît avoir partagé la faveur dont jouissaient *Isis* et *Sérapis* en Égypte ; adoré surtout dans les stations du désert, entre le Nil et la mer Rouge. Ce qui me confirme dans cette pensée, c'est que les dérivés, *Panion*, *Panias*, etc., sont tout aussi inconnus hors de l'Égypte, que *Panodoros* ; tandis que je le trouve dans les papyrus et les inscriptions de ce pays :

Paniscos et *Paniscion* (Πανίσκος, Πανισκίων), dès le temps de Philométor ou de Soter II.

Panion (Πανίων), dans une inscription du colosse de Memnon.

Panas, dans un papyrus. Or, *Panas* (Πανᾶς) est la contraction alexandrine, ou l'abrégé de *Panodoros*, comme Ζηνᾶς l'est de

Ζηνόδωρος, Ἀρτεμᾶς de Ἀρτεμίδωρος, Μηνᾶς de Μηνόδωρος, etc.

Je ne vois que deux noms qui semblent faire exception, 1° celui de Πανίτης qui désigne un Messénien dans Hérodote (1); mais il est certain que ce nom se décompose en Παν—ίτης (de πᾶν et de ἴτης), et signifie *tout à fait habile*, comme Πανάριστος ou Παντάριστος, Πανύλαος, etc. Mionnet a lu ΠΑΝΙ. . sur une médaille d'Apamée (2); ce pourrait être Πανίων ou Πανίσκος, si les observations présentes ne montraient que le nom doit être Πανίτης. De même, sur une médaille de Dyrrhachium (3) ΝΙΣΚΟΥ peut être la fin de ΚΥΝΙΣΚΟΥ. 2° Le nom de Πάναιος qui désigne un Athénien (4) et le graveur ou le propriétaire d'une pierre gravée du Cabinet des Antiques (Παναίου). Mais un dérivé de Πάν, Πανός en αῖος serait tout aussi barbare que Ποσειδώναιος ou Ἀπολλώναιος. Je ne doute pas que Πάναιος ne soit le nom ethnique Παναῖος (peuple de la Macédoine, aux environs d'Amphipolis (5)), qui aura été employé comme nom propre (6), ainsi que Θήβαιος, Αἴτναιος, Δέλφος, Λίβυς, Λόκρος, et tant d'autres.

D'après cela, l'introduction du nom de Pan, parmi les noms propres grecs, serait donc particulière à l'Égypte. Les Grecs auraient remplacé le *Khem* des Égyptiens par la syllabe Πάν. Mais je ne m'explique pas, je l'avoue, pourquoi le *Pan* grec n'est pas entré lui-même, de bonne heure, dans la formation des noms propres, simples ou composés. On n'échapperait pas à la difficulté en disant que Pan était plutôt un *héros* qu'un *dieu*, avant que le syncrétisme en eût fait une des principales divinités du paganisme; car d'autres personnages

(1) Herod., VI, 52.
(2) Mionnet, t. IV, p. 230.
(3) Le même, t. II, p. 42.
(4) *Corp. inscr.*, n° 757.
(5) Thucyd., II, 101.
(6) Ceci fait tomber la conjecture que le nom Πάναιος est en rapport avec le sujet représentant un *satyre* assaillant une *nymphe* (Raoul Rochette, *Lettre à Schorn*, p. 147). Πάναιος n'a aucun rapport avec un satyre, comme la nymphe ne peut être *Vénus*. Aussi le nom ΑΦΡΟΔΙΤΗ, qui se lit au bas, doit être une addition postérieure, comme le présumait déjà Caylus (*Recueil*, t. VI, p. 137).

divins, moins considérables encore (les nymphes, par exemple), se montrent fort anciennement dans les noms propres.

Ammon Khem ne serait pas le seul membre du Panthéon égyptien qui ait été reçu dans l'*Onomasticon* grec. Outre la déesse *Triphis*, qui a formé l'unique *Triphiodore*, on peut citer *Isis* et *Sérapis*, *Ammon*, *Horus*, *Apis*, *Anubis* et *Harpocrate*. Les noms grecs qui en ont été formés présentent encore de singulières anomalies.

D'abord, il faut remarquer qu'aucun des noms dont je parle ne se montre antérieurement à Alexandre; d'où l'on peut conclure avec assurance que bien qu'avant la conquête de l'Égypte par ce prince, il se fût opéré déjà un certain compromis entre les deux polythéismes, ce n'est vraiment qu'à partir de cette époque qu'une fusion réelle commença de s'opérer, au moins de la part des Grecs; ils reçurent quelques divinités égyptiennes dans leur Panthéon; ils se mirent sous leur protection puissante; et c'est alors que nous voyons paraître les *Isidore*, les *Sarapion*, les *Ammonios*, en aussi grand nombre que les Apollonios, les Dionysios, et autres noms purement grecs. Ces noms divers donnent lieu à quelques observations curieuses.

Ainsi, les premiers *Isidore* se présentent dans les papyrus du temps de Ptolémée Philométor; hors de l'Égypte, on trouve ce nom pour la première fois, en Syrie, sous le règne de Séleucus IV (1), puis, sous Alexandre Bala, en même temps qu'Ammonius (2). Depuis, il se reproduit très-fréquemment. On trouve aussi Ἰσιγένης, Ἰσίδοτος; mais le dérivé Ἰσίων est très-rare; je n'en connais que trois exemples : un à Athènes et deux en Égypte. La forme Ἰσίδωρος l'avait donc emporté sur toutes les autres. Le contraire a lieu pour les noms tirés de Ἆπις et de Σάραπις, dieu qui, dans les dédicaces égyptio-grecques, accompagne presque toujours *Isis*, et jouissait du même crédit. Je n'ai jamais rencontré ni Ἀπίδωρος, ni Σαραπίδωρος; tandis que Ἀπίων est usité, et que les Σαραπίων sont

(1) Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn*, p. 1 (vignette).
(2) Diod. Sic., XXXIII, 5.

fort nombreux, au moins depuis Ptolémée Philométor. Car, bien que le culte d'*Osiris*, transformé en celui de *Sérapis* sous Ptolémée Soter, eût été porté à Athènes dès le règne de Philadelphe (1), on ne voit cette divinité paraître dans les noms que sous le 6e Lagide. Les formes Ἀπίων et Σαραπίων auront écarté les *Apidore* et les *Sarapidore;* comme les *Isidore* ont empêché les *Ision* de se produire. Je ne vois là, quant à présent, qu'une affaire de mode et d'usage.

Il suit de cette remarque sur l'époque des noms tirés d'Isis, qu'il ne faut point penser à cette origine pour celui d'*Isias*, éphore lacédémonien cité par Xénophon (2), vers la 94e olympiade; ni pour celui de l'orateur Isée (Ἰσαῖος); non plus que pour ceux d'Ἰσέας, tyran de Cérynée (3), ou pour les composés Ἴσανδρος, fils de Bellérophon; Ἴσαρχος et son fils Ἰσαρχίδης, cités par Thucydide (4); Ἰσαγόρας, archonte athénien de la 68e olympiade (5); Ἰσάνωρ, autre éphore de Sparte (6). La racine commune de tous ces noms est la même que celle des noms Ἰσοκράτης, Ἰσόνικος, Ἰσόδρομος, Ἰσόδημος, Ἰσόνομος, Ἰσόχρυσος, Ἰσότιμος, c'est-à-dire, l'adjectif ἴσος, et non pas la déesse Ἶσις. Il importe de ne point se méprendre sur cette étymologie; on s'exposerait à tomber dans une grave erreur historique.

Ce que je viens de dire d'*Apis* et de *Sérapis* s'applique à une autre divinité égyptienne, *Horus*. On chercherait en vain Ὡρόδωρος; on trouve seulement Ὧρος et le dérivé Ὡρίων, tous deux avec l'esprit rude ou doux, mais fort tard, du moins comme venant de Ὧρος, le fils d'Osiris. Car le nom Ὠρίων ou Ὠαρίων (avec esprit doux), qui appartient aux temps mythiques de la Grèce, puisqu'il désigne, dès le temps d'Homère, une constellation du ciel, dérivait non pas de la *divinité* égyptienne, mais du

(1) Paus. I, 18, 4. — Boeckh, *ad* C. I., n° 120, p. 162.
(2) *Hellen.* II, 3, 10.
(3) Polyb. II, 41, 14.
(4) I, 29.
(5) Herod. V, 66, 69.
(6) Xenoph. *Hel.* II, 3, 10.

verbe ὀαρίζειν. C'est ce qui montre que, dans une inscription en caractères *archaïques*, le nom Ὠρόθεος, comme a lu M. Bœckh (1), doit se lire Δωρόθεος, ainsi que je l'ai dit ailleurs (2). Il est douteux que le nom d'Origène (Ὠριγένης) soit composé avec Ὧρος (3); mais, cette origine admise, on pourrait remarquer qu'il se montre pour la première fois dans une épigramme d'Ammianus (4), qui vivait sous Trajan ou Adrien (5). A peu de temps de là, paraît le second personnage de ce nom, le célèbre Père de l'Eglise qui vivait au troisième siècle.

Un autre fait singulier, c'est que tandis qu'*Isis* et *Sérapis* jouent un si grand rôle dans l'*Onomasticon* grec, *Osiris* ne s'y montre jamais; je n'ai rencontré nulle part ni *Osiridore*, ni *Osirion*, ni *Osirisos*, ni aucun des composés ordinaires Ὀσιριγένης, Ὀσιρίδωρος, ou tout autre. D'où vient cela? Une observation que j'ai faite ailleurs peut donner l'explication. J'ai remarqué, en effet, qu'*Osiris*, comme une des divinités principales de Memphis, se montre pour la dernière fois dans l'inscription de Rosette, sous Épiphane, et que depuis, à partir de Philométor, on ne voit plus paraître que *Sérapis*. L'*Osirium* ou temple d'Osiris à Memphis, devient pour toujours le *Serapeum*. Or, comme c'est précisément à cette époque que se montrent les noms dérivés de Sérapis, on conçoit que les Grecs aient laissé là Osiris pour la divinité officielle de la cour alexandrine. Quant aux Égyptiens, ils conservèrent leur ancien mode, même quand ils parlaient grec, et ils se servirent des formes égyptiennes *Petosiris*, *Petisis*, qui correspondaient aux noms grecs *Osiridoros*, *Isidoros*; et c'est en effet celle qui se trouve si fréquemment dans les inscriptions et les papyrus de toute époque. Mais on ne trouve jamais *Pétésarapis*, parce que les Égyptiens n'adoptèrent pas cette transforma-

(1) *Corp. inscr.*, n° 1194.

(2) *Inscription d'une statue de bronze*, p. 29.

(3) En effet, Ὠριγένης venant d'Ὧρος devrait s'écrire Ὡρογένης avec esprit rude. Je croirais qu'il vient de ὤρ, contracté de ὄαρ (pour Ὀαριγένης).

(4) *Anth. Pal.*, XI, 15.

(5) Jacobs *ad Anthol.*, t. XIII, p. 840, 841.

tion grecque, au point de dénaturer leurs noms nationaux en faveur d'une divinité nouvelle, mélange d'éléments tirés des deux religions.

Quant au dieu Ammon, de Thèbes ou de l'Oasis, on ne connaît non plus aucun *Ammonodore* ou *Ammodore;* tandis que les noms égyptiens, exprimés en grec par Πετάμμων et Πετεμίνοφις, se rencontrent dans les papyrus. En revanche les *Ammonius* deviennent fort nombreux, au moins depuis Ptolémée Philopator; car auparavant, je n'en aperçois pas d'exemple. Le premier, à ma connaissance, est un habitant de *Barcé* en Cyrénaïque, officier de Philopator (1) ; le second est un contemporain d'Alexandre Bala en Syrie(2); tous les autres, vers cette époque, ne sont qu'en Égypte, en même temps que les *Isidore* et les *Sarapion.* En Grèce, *Ammonios* se montre plus tard : il est vrai qu'on le trouve sur deux tétradrachmes d'Athènes ; mais on sait que ces monnaies descendent au moins jusqu'au temps de Sylla et de Mithridate. Du reste, on rencontrerait ce nom en Grèce beaucoup plus anciennement, qu'il n'y aurait pas lieu de s'en étonner. Si le culte d'Isis et de Sérapis ne s'y est introduit que dans le cours du deuxième siècle avant J. C., celui d'*Ammon* y est arrivé beaucoup plus tôt, et longtemps avant le siècle d'Alexandre.

Il y avait à Thèbes un temple d'*Ammon*, qui existait déjà au temps de Pindare (3), puisque ce grand poëte y avait consacré une statue, œuvre de Calamis, et avait composé en l'honneur du dieu, un hymne, dont il reste un vers : Ἄμμων Ὀλύμπου δεσπότα (4); ce qui, avec un autre passage (5), est la plus ancienne citation que nous connaissions de ce dieu, dans les auteurs grecs. Une inscription athénienne de la 3[e] olympiade fait mention de sacrifices à Ammon, dont certainement le culte tenait un certain rang à Athènes.

(1) Polyb., V, 65 8.
(2) *Id.*, XXXIII, 5, 1.
(3) Paus., IX, 16, 1.
(4) *Fragm.*, 11, ed. Boeckh.
(5) *Pyth.* IV, 16, Boeckh.

M. Bœckh (1) pense que le crédit dont jouissait de si bonne heure cette divinité étrangère est dû principalement aux habitants de Cyrène, qui vénéraient extrêmement l'Ammon de Libye, et consultaient son oracle (2). Entre la fondation de Cyrène en 648 (3), et l'époque de Pindare (vers 500), il reste un intervalle d'au moins un siècle et demi, qui suffit, et au delà, pour rendre compte de l'émigration du culte de l'Oasis.

Si donc on pouvait être surpris de quelque chose, ce serait de ne pas voir paraître plus tôt en Grèce le nom d'*Ammonius* (4). Tout ce qu'il est légitime d'en conclure, c'est que le culte de cette divinité, bien qu'introduit de bonne heure en quelque point de la Grèce, n'y a d'abord pas eu assez d'influence pour lutter avec les dieux du pays, et passer dans les noms propres, où ceux-ci se montrent exclusivement. Mais plus tard, surtout après que le voyage d'Alexandre à l'Oasis eût mis à la mode cette divinité étrangère, les Grecs prirent fréquemment le nom de ce dieu, qui avait déclaré qu'Alexandre était son fils.

On a toujours reproché ce voyage au conquérant; on a prétendu que, pour satisfaire une fantaisie puérile, il avait perdu un temps précieux. A mon avis, c'était, au contraire, un acte de haute politique, qui, en ne lui portant aucun préjudice, devait servir ses projets ultérieurs et préparer l'avenir que son génie devinait. Il ne pouvait songer à partir pour la haute Asie, avant d'avoir reçu les secours que lui envoyait Antipater (5); or, ils n'étaient pas prêts, puisqu'ils n'arrivèrent qu'au moment où il revenait de son excursion dans le désert. D'un autre côté, l'Ammon de l'Oasis était un dieu égyptien, depuis longtemps révéré des Grecs. Se faire reconnaître pour fils de ce dieu, c'était, tout en restant Grec par sa mère, se montrer comme Égyptien, perdre aux yeux des vaincus sa qualité

(1) Bœckh, *Staatsh.* II, S. 258.

(2) Herod., II, 35.

(3) Thrigge, *Res. Cyren.*, p. 86, 87.

(4) L'introduction du culte de *Junon Ammonienne* et d'*Hermès Parammon* en Élide (Paus. V, 15, 11) ne peut être antérieure à cette époque.

(5) Arrian., *Anab*, III, 5.

d'étranger, et se substituer aux droits des dynasties nationales. Déjà, en mettant le pied en Égypte, Alexandre s'était empressé de sacrifier au bœuf Apis. C'était du même coup condamner la conduite de Cambyse, et, en adoptant visiblement la religion du pays, donner la garantie que lui et ses successeurs la protégeraient à l'avenir. Il y a dans ces deux actes un ensemble et une suite d'autant plus à remarquer, qu'ils ont été la règle constante de la politique des Ptolémées, pendant toute la durée de leur domination. Ils nous donnent le secret de cette durée elle-même, au milieu des fautes et des désordres qui devaient l'abréger.

Or ce voyage d'Alexandre nous explique suffisamment l'augmentation qu'on observe dans le nombre des *Ammonius*.

Il est cependant un nom très-ancien qui, au premier abord, semble composé avec celui de cette divinité; c'est *Philammon*, porté par un poëte et devin qu'on faisait remonter au temps des Argonautes; ce qui ferait supposer que le dieu Ammon avait pénétré bien anciennement dans la Grèce. Cependant, comme le premier écrivain qui nomme ce personnage, est Phérécyde, qui vivait plus d'un siècle après la fondation de Cyrène, et l'établissement des Grecs sous Psammitichus, rien n'empêcherait qu'il n'en fût de Philammon comme d'autres poëtes et devins, tels qu'Eumolpus, Mélampus, Orphée, Musée, Amphion, et tant d'autres prédécesseurs d'Homère, qui ne doivent leur existence qu'à la fantaisie des écrivains postérieurs. Mais la difficulté est dans le nom même. D'après l'analogie de la langue, *Philammon* ne peut avoir d'autre sens que *aimant Ammon;* car c'est une règle constante que, dans les noms composés, quand Φιλο est avant, le sens est actif. Or, voici en quoi consiste cette difficulté :

Parmi les pensées de Pascal, on remarque celle-ci, qui n'est pas la moins profonde de celles de ce grand homme : *Dans nulle autre religion que la nôtre, l'homme n'a jamais demandé à Dieu de l'aimer et de le suivre* (1). Sur quoi de Maistre dit : « Je me rappelle

(1) *Pensées*, 2[e] partie, art. IV, n° 1.

« que Voltaire, dans le *honteux* commentaire qu'il a ajouté aux « pensées de cet homme *fameux* (1), objecte que *Marc-Aurèle* « et *Épictète* parlent continuellement d'aimer Dieu. Pourquoi « ce *joli érudit* n'a-t-il pas daigné nous citer les passages?

« A la vérité, Sénèque, dans les Épîtres, dit que Dieu doit « être *honoré* et *aimé;* mais Sénèque a dû connaître saint Paul. « S'il existe d'autres traits de ce genre, on les trouvera dans « Platon; car saint Augustin lui en fait honneur (2). »

On lit, en effet, dans saint Augustin (3) : *Si ergo Plato Dei hujus imitatorem, cognitorem*, amatorem *dixit esse sapientem.* Le passage de Platon auquel ce saint Père fait allusion, de mémoire sans doute, me paraît être tiré du Théétète, où il est dit seulement que la connaissance de Dieu est sagesse et véritable vertu, ἡ μὲν γὰρ τούτου γνῶσις σοφία καὶ ἀρετὴ ἀληθινή (4). Il n'y est pas question d'*amour de Dieu.*

On va voir que la considération seule des noms propres sert à résoudre cette question curieuse dans le sens de Pascal et de de Maistre, au moins en ce qui concerne le polythéisme grec et égyptien.

Il est assurément fort possible, et même très-vraisemblable, que quelque philosophe païen se soit élevé, par ses méditations propres, jusqu'à l'idée de l'*amour de Dieu;* mais cette idée n'a jamais pénétré dans la religion populaire, et toute l'antiquité païenne ne fournira rien qui ressemble à ces simples paroles : *ceux qui m'aiment*, que Dieu prononce déjà dans l'Exode (5); ou bien : TU AIMERAS *le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces*, comme dit Moïse dans le Deutéronome (6). Voilà tout ce qu'a voulu dire Pascal, si l'on pèse bien ses paroles. C'est de l'idée *religieuse* qu'il s'occupe, et non de l'idée *philosophique.*

(1) De Maistre traite Pascal de *fameux;* il l'aurait qualifié de *célèbre*, si celui-ci, par malheur, n'avait pas fait les *Provinciales*, pour de Maistre, faute irrémissible!

(2) *Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. II, p. 186.

(3) *Civ. Dei*, VIII, 5 init.

(4) P. 176 C.

(5) *Exod.*, XX, 6.

(6) *Deuteron.*, VI, 5. Cf. XXX, 20.

Pascal et de Maistre auraient trouvé une confirmation remarquable de cette vue neuve et profonde, s'ils avaient fait l'observation suivante :

Rien n'est plus commun que l'adjectif θεόφιλος, qui a le sens passif de *aimé de Dieu;* le sens actif serait φιλόθεος. Or, la langue grecque ne connaît le mot φιλόθεος, ni comme nom propre, ni comme adjectif. L'idée d'aimer *Dieu* ou les *dieux*, est donc restée étrangère à la langue, par conséquent au peuple qui la parlait.

Comme nom propre, Φιλόθεος ne se montre que parmi des personnages chrétiens, et même d'assez bas temps (1). L'ancien usage du nom de Θεόφιλος s'est continué pendant longtemps, parce que, sous l'empire des idées chrétiennes, à l'époque de la décadence, le φίλος de la fin des noms composés fut souvent pris dans le sens actif; en sorte que θεόφιλος put être pris pour un synonyme de φιλόθεος, mais le sens actif de φίλος (final) ne se rencontre que dans de très-rares exceptions, à partir du siècle d'Alexandre. Cependant, cette décadence n'alla que bien plus tard jusqu'à rendre passif le φιλο du commencement des noms.

Comme adjectif, φιλόθεος ne se montre pas avant Lucien, qui connaissait les chrétiens, et avait pu s'instruire de leurs doctrines; encore ne l'emploie-t-il que dans le sens général d'un homme pieux et attaché à la religion, ὁ εὐσεβὴς καὶ φιλόθεος, opposé à ἄθεος καὶ ἀνόσιος (2). Il en est de même de Julien l'Apostat (3), qui, en disant ὁ εὐσεβὴς καὶ ὁ φιλόθεος, ne lui donne que cette signification, qui diffère de ce que les chrétiens ont entendu par l'*amour de Dieu.* Ce n'est que dans les auteurs chrétiens que les mots φιλόθεος, φιλοθέως, φιλοθεότης, φιλοθεΐα, φιλοθεέω, ou les privatifs ἀφιλοθεΐα, ἀφιλόθεος, ont la signification dont je parle.

Il me paraît qu'on peut appliquer la même observation au polythéisme égyptien; car l'expression égyptienne *Phtha-Mai*

(1) Fabr., *Bibl. gr.*, XI, 513 sq.
(2) *De Calumn.*, c. 14.
(3) *Cæsar.*, 21.

est rendue en grec dans l'inscription de Rosette, par ἠγαπημένος ὑπὸ τοῦ Φθᾶ, *aimé de Phthah*, et non par ἀγαπῶν τὸν Φθᾶ; et de même, dans la traduction qu'Hermapion a donnée de l'obélisque d'Héliopolis (1), on lit ὃν ὁ Ἥλιος φιλεῖ, et non pas ὃς τὸν Ἥλιον φιλεῖ. La locution *Amon-mai*, *Phré* ou *Phthah-mai*, qui se présente si fréquemment, Champollion l'a toujours traduite par *aimé d'Ammon*, *aimé de Phré;* traduction que nos remarques confirment pleinement (2).

On voit donc que *Philammon*, supposé formé avec *Ammon*, serait d'abord un nom tout à fait unique; car jamais φιλο n'est suivi d'un nom de dieu; il n'y a d'exception que pour le seul adjectif φιλόβακχος, dans une épigramme de Philodème (3); mais ce terme, tout poétique, signifie *qui aime le vin;* quant à φιλοδιόνυσος, on ne l'a jamais trouvé (4); en second lieu, ce nom serait, comme je l'ai dit, contraire à l'esprit même du polythéisme grec, ici rendu évident par la forme seule de certains noms. *Philammon* doit être une forme dorienne de *Philémon*, avec doublement de la consonne.

Tout s'accorde à montrer que les divinités égyptiennes sont entrées fort tard dans l'*Onomasticon* grec : et la forme des noms ne fait que confirmer ce que l'histoire établit d'ailleurs clairement.

Ici, une distinction à faire, d'où se tire une autre induction également conforme à l'histoire.

Les *Isidore*, les *Sarapions* et les *Ammonius* sont très-fréquents en Égypte; mais on les trouve aussi, à la vérité moins souvent, en Grèce comme en Asie Mineure.

Mais il n'en est pas de même des noms tirés d'*Apis*, d'*Anubis*, d'*Horus*, de *Triphis*, d'*Harpocrate*, tels que Ἀπίων, Ἀνουβᾶς ou Ἀνουβίων, Ὡρίων, Τριφιόδωρος et Ἁρποκρατίων; les person-

(1) Amm. Marcell., XVII, 4, 17.

(2) Cf. Prisse, dans la *Revue archéologique*, 2e année, p. 5.

(3) *Epigr.*, XXXI. — *Anth. Pal.*, VII, 222.

(4) On trouve le nom *Philosarapis* dans une inscription latine, mais d'un très-bas temps.

nages qu'ils désignent sont tous nés en Égypte : Apion et Horion ; Harpocration à Mendès ; Triphiodore à Athribis ; Anubas et Anubion ne se trouvent que dans les inscriptions d'Égypte. J'en dis autant des noms composés tantôt de deux divinités différentes, dont l'une est grecque et l'autre égyptienne, *Sarapammon*, *Héraclammon*, etc., tantôt de la même divinité sous ses deux noms grec et égyptien, comme *Horapollon ;* ils ne se trouvent qu'en Égypte.

Les noms grecs formés de αἴλουρος, tels qu'Αἰλουρᾶς et Αἰλουρίων, ne se rencontrent non plus qu'en ce pays. Les Grecs ont pris certains noms propres de ceux d'une cinquantaine d'animaux, tels que *petit chien* (Κυνίσκος) ou *jeune chien* (Σκύλαξ et Σκύμνος) ; *loup* (Λύκος) ou *petit* loup (Λυκίσκος) ; *lion* (Λέων), *petit lion* (Λεοντίσκος) ; *taureau* (Ταῦρος) *petit taureau* (Ταυρίσκος) (1) ; *veau* (Μόσχος) ; *vache* (Δαμάλις) ; *sanglier* (Κάπρος) ; *cheval* (Ἵππος) ; *cerf* (Ἔλαφος) ; *porc* (Χοῖρος), etc. Or, dans le nombre, on ne trouve jamais le *chat* (γαλῆ ni αἴλουρος), ce qui pourrait indiquer qu'en Grèce on faisait bien peu de cas de cet animal. Mais en Égypte, où il était sacré, il devait entrer dans la formation de certains noms propres, que les Grecs ont traduits par Αἴλουρος, Αἰλουρᾶς et Αἰλουρίων.

Il suit de cette distinction, qu'entre ces diverses divinités égyptiennes, les trois principales étaient sorties de l'Égypte, et avaient été accueillies dans le polythéisme grec, à savoir, *Isis*, *Sérapis* et *Ammon.* Quant aux autres, *Apis*, *Horus*, *Triphis*, *Anubis* (outre le chat, αἴλουρος), *Harpocrate* n'en sortirent pas, et ne furent adorées que dans le pays ; ou, si elles émigrèrent en d'autres contrées, elle y furent placées dans la dépendance du culte principal d'Isis, de Sérapis et d'Ammon. C'est ce que la considération seule des noms propres suffit à nous apprendre. Or, on a vu l'extension du culte d'Ammon

(1) Il est à remarquer que plusieurs de ces noms ne sont que des *diminutifs*. Κύων n'existe pas, non plus que Βοῦς ; tandis que Βοΐσκος est fréquent. Ces noms ont été probablement, dans l'origine, des ὑποκοριστικά ; mon *petit chien*, mon *petit loup*, mon *petit bœuf*. Nous disons : mon *petit chat*.

dans la Grèce; nous savons aussi que le culte d'*Isis* et de *Sérapis* y avait pénétré, dès le temps de Ptolémée Philadelphe, et à Rome, environ vers cette époque; puisque, dès l'an 534 de Rome (220 avant notre ère), le sénat ordonna de détruire les temples d'Isis et de Sérapis (1); expulsion qui se renouvela plusieurs fois dans la suite.

§ 2. *Noms tirés des divinités asiatiques.*

Dans ce nombre, je n'aperçois bien distinctement que ceux de *Métrodore* et de *Ménodore*, venant de la *Grande Mère* Cybèle et du dieu *Lunus* ou *Men*. J'ai dit plus haut que le culte de ces deux divinités avait pour berceau, ou pour centre, l'orient de l'Asie Mineure; Cabira du Pont pour *Men*, Pessinonte de Galatie pour Cybèle; et que de là ils s'étaient étendus jusqu'aux côtes occidentales de cette contrée à une époque assez ancienne, témoins les noms de *Manès* et d'*Atys*, parmi les rois de Lydie, le temple de Cybèle, à Sardes, brûlé par les Ioniens (2), et à Latmus de Carie (3). Mais la grande extension de ces cultes paraît être de peu antérieure à Alexandre, et avoir influé sur la décadence et la ruine du culte de l'ancienne divinité *Mandro*, dont le centre d'action paraît avoir été vers les sources du Méandre. Ces deux noms propres peuvent encore nous apprendre quelque chose à ce sujet.

Les deux premiers *Métrodores* connus sont, 1° un tyran de Proconnèse dans la Propontide, cité par Hérodote (4); 2° un Métrodore de Lampsaque, ancien commentateur d'Homère, disciple d'Anaxagoras, que Platon a cité (5).

Ainsi, les deux plus anciens *Métrodore* étaient nés en Mysie, sur les bords de la Propontide et de l'Hellespont; ce qui an-

(1) Valer. Max., I, 3, 3.
(2) Herod., V, 102.
(3) Polyæn., *Strateg.*, VIII, 53, 4.
(4) IV, 138.
(5) *Ion*, p. 530 D.

nonce que, dès une époque antérieure à Hérodote, le culte de la mère des dieux y avait été transporté, et s'y était établi; s'avançant de l'est à l'ouest, passant par la Paphlagonie et la Bithynie, où il avait laissé une trace importante, dans le lieu appelé par le Périple du Pont Euxin, Μητρῷον, situé à 80 stades d'Héraclée. Ceci annonce l'existence d'un temple de Cybèle, ayant donné le nom à la ville. C'est la même qui est appelée, sur deux médailles, ΜΗΤΡΟΣ, sous-entendu πόλις ou ἱερόν (1), comme les deux villes appelées Διὸς ἱερόν.

Ce culte descendit au sud, dans l'Ionie, la Lydie et la Phrygie; notamment en deux endroits, où plus tard se formèrent deux villes nommées Μητρόπολις.

La première était située en Phrygie, aux environs de Synnada, c'est-à-dire, dans la même contrée que *Mandropolis;* voisinage qui n'aura pas peu contribué à faire déchoir celle-ci. Strabon la compte parmi les petites villes de la contrée; elle n'a donc pu recevoir son nom de ce qu'elle était *métropole :* elle le devait à ce qu'elle était un des lieux où s'établit d'abord le culte de la *Mère;* et, en effet, Étienne de Byzance dit qu'elle tirait son nom de celui de cette divinité (2). L'autre *Métropolis* était située en Ionie, à 120 stades au nord d'Éphèse, à l'endroit appelé maintenant *Tourbali* (3). Toutes deux paraissent être peu anciennes. L'une est citée pour la première fois par Artémidore; ensuite par Strabon, Pline, Athénée, Ptolémée et Étienne de Byzance; l'autre ne l'est que par ces deux derniers auteurs. Strabon les représente l'une et l'autre comme étant peu considérables (4); mais leur importance paraît avoir augmenté depuis cette époque. Il est remarquable qu'en effet elles n'ont point de médailles autonomes, et que leurs monnaies impériales ne datent que d'Alexandre Sévère, c'est-à-dire, de l'époque où le culte de la *Grande Déesse* a pris la plus

(1) Ce qu'a très-bien vu Eckhel (*Num. anecd.*, p. 181).
(2) Ἀπὸ Μητρὸς ὀνομασθεῖσα, et non οἰκισθεῖσα que porte le texte.
(3) Hamilton, *Researches*, t. II, p. 179 et 542.
(4) XII, p. 576.

grande extension dans cette partie de l'Asie Mineure; résultat qui concorde avec l'histoire du nom de *Métrodore*.

Pour connaître l'extension plus ou moins grande d'un nom propre dans un pays, il ne faut pas se borner aux inscriptions; il faut surtout recourir aux médailles, sur lesquelles sont mentionnés des magistrats *locaux*, c'est-à-dire, des citoyens de la ville, qui, le plus souvent, y sont nés. Par là on s'assure que les noms de *Métrodore* et de *Ménodore* ont été rarement employés hors de l'Asie Mineure, surtout le dernier. L'un et l'autre deviennent plus nombreux, à mesure qu'on s'avance dans les temps connus. A Athènes, *Métrodore* paraît tard. Il se montre sur une seule inscription, sur un tétradrachme, et sur deux autres monnaies. Quant aux autres composés, Μητρογένης, φαντος, δοτος, etc., on n'en connaît pas d'exemples sur les médailles de cette ville.

Cependant le culte de la grande déesse paraît avoir passé à Athènes, immédiatement après les guerres Persiques. C'est du moins à partir de cette époque qu'on voit les Athéniens accueillir, comme dit Strabon (1), les cultes étrangers, ξενικὰ ἱερά, les religions de la Thrace et de la Phrygie, τὰ Θράκια καὶ τὰ Φρύγια, et qu'ils sont, à ce sujet, en butte aux sarcasmes des comiques (ὥστε καὶ ἐκωμῳδήθησαν). Cratinus et Aristophane ne les épargnèrent pas. Le crédit dont jouissait dès lors ce culte à Athènes, résulte du fait que le Μητρῷον ou temple de la *Mère* fut bâti sous Périclès par Phidias (2); il subsistait encore au temps de Pausanias, de même qu'un autre temple de chez les Anagyrasiens (3).

D'où l'on voit que, selon une remarque faite plus haut, certaines divinités étrangères, bien qu'accueillies par les Grecs et honorées d'un culte, n'entrèrent pas assez profondément dans les habitudes du peuple, pour prendre la place des *noms divins*, tirés des dieux nationaux.

(1) Strab., XII, p. 632.
(2) Paus., I, 3, 5.
(3) *Id.*, I, 31, 1.

Les noms commençant par *Metro* se trouvent sur deux médailles de Maronée (1), en Macédoine, sur deux de Patres, en Achaïe. A ces deux exceptions près, tous les autres ne se lisent que sur des médailles de villes de l'Asie Mineure, à savoir :

Μητρόδωρος et Μητρόδοτος sur celles d'Acmonia, Apamée Cibotos, Ancyre, Smyrne, Érythres, Colophon, Clazomène, Éphèse, Magnésie, Sardes, Milet; Myrrina, Daldis, Hypæpa et Chios; Μητρογένης à Aizanis; Μητρόβιος à Smyrne; Μητρᾶς pour Μητρόδωρος, à Érythres; Μητρόλαος à Magnésie; Μητρῶναξ à Érythres (2); c'est-à-dire, principalement dans les villes de la côte occidentale, en Éolie, Ionie, Carie, Lydie; dans le pays, par conséquent, où se trouvèrent les deux villes de *Métropolis*. Tous ces noms se rencontrent en plus grand nombre sur les médailles du temps de l'Empire; ce qui coïncide avec l'époque où ces deux villes ont acquis une importance prouvée par les médailles qu'elles frappèrent à cette époque.

Ainsi, le culte de la grande déesse, loin de s'affaiblir en Asie Mineure, paraît, au contraire, y avoir pris, à partir du premier siècle, une extension plus grande qu'auparavant.

La même remarque s'applique aux noms dont la première partie est le disyllabe Μηνο, exprimant le dieu *Lunus*. Il faut que le culte de ce dieu soit bien rarement sorti de l'Asie Mineure, car, à l'exception d'une médaille de Dyrrachium, en Illyrie (Μηνόδοτος), de Byzance (Μηνογένης), et de Marcianopolis, en Mœsie (Μηνόφιλος), les noms de Μηνόδοτος, Μηνόδωρος, Μηνογένης, Μηνοφάντης, Μηνοφάνης, et surtout Μηνόφιλος, le plus fréquent de tous dans les inscriptions et sur les médailles, se trouvent exclusivement sur les monnaies des villes asiatiques de l'époque impériale.

Tels sont Μηνόδωρος, à Halicarnasse, Smyrne, Tralles, Acmonia, Ancyre, Rhodes, Alabanda, Myndus;

Μηνογένης, à Pergame;

Μηνόδοτος, à Acmonia;

(1) Un autre Métrodore de Maronée est mentionné dans une inscription memnonienne. V. mon *Recueil des inscr. de l'Égypte*, t. II. p. 303.

(2) Plus haut, p. 286.

Μηνοφάντης, à Nicomédie, Cyme et Cos;

Μηνοφάνης, à Hadriani, Pergame et Hermocapelia;

Μηνόφιλος, à Smyrne, Sardes, Chios, Éphèse, Ilium et Cotyæum.

On peut en dire autant des inscriptions. Il y a deux Μηνόφιλος dans celles d'Athènes (1), outre l'Athénien de ce nom cité par Lysias (2), et le sculpteur Ménodote, qui florissait au premier siècle de notre ère (3); un cinquième existe dans une inscription de Sparte; il y en a un sixième, sculpteur né à Tyr, en Phénicie. Mais les inscriptions de l'Asie Mineure contiennent tous les autres, qui y sont fort multipliés. Les personnages de ce nom, que cite l'Histoire littéraire, sont du même pays; ainsi, les deux médecins empiriques du nom de *Ménodote*, étaient l'un de Nicomédie, l'autre de Tarse (4). Le *Ménodote* qui avait écrit sur les curiosités du temple de Junon Samienne (5), et sur les peintres (6), était de Samos. On ignore de quel pays était le statuaire Ménagène, cité par Pline (7); mais Ménophante, celui qui, à l'époque romaine, fit une copie de la Vénus de Troade, devait être un Asiatique, et probablement un Mysien. Boëthus, de Chalcédoine, avait donné à l'un de ses fils, sculpteurs nés à Nicomédie, le nom de Ménodote.

Une inscription d'Athènes fait mention de Ménodote de Tyr (8), fils d'Artémidore. C'est très-probablement le même qui est cité dans une inscription d'Halicarnasse, publiée par M. Raoul Rochette (9), où il est question d'un Artémidore de Tyr, fils de Ménodote; car, d'après l'usage des Grecs de prendre le nom de l'aïeul, il est à peu près sûr que nous avons là trois générations de sculpteurs : *Artémidore*, père de *Ménodote*,

(1 *Corp. inscr.*, nos 593, 608.
(2) *Orat.* VIII, 15.
(3) Sillig, *Catalog.*, p. 271.
(4) Laert., IX, 116.
(5) Ath., XIV, 655.
(6) Laert., II, 108.
(7) XXXIV, 8, 19.
(8) Pittakis, *Descr. des antiq. d'Athènes*, p. 67.
(9) *Lettre à M. Schorn*, p. 230.

père d'*Artémidore;* et c'est probablement ainsi qu'il faut compléter le nom ΗΝΟΔΟΤΟΣ, qui, sur la lame de plomb trouvée dans la statue archaïque d'Apollon, au Musée du Louvre, désigne l'un des deux statuaires, auteurs de cette statue. Le deuxième, dont le nom n'a conservé que les trois dernières lettres, ΦΩΝ, étant un Rhodien, pourrait bien s'être appelé Μηνοφῶν ou Μητροφῶν, synonymes de Μητροφάνης ou Μητρόφαντος.

De ces considérations, il résulte que le culte de Cybèle, quoique établi en Grèce quelque temps avant la guerre du Péloponnèse, n'a eu d'abord que très-peu d'influence sur la formation des noms propres, et que cette influence, dans les temps postérieurs, n'a pas pris beaucoup plus de force. Au contraire, en Asie Mineure, ce culte s'y est fort répandu, principalement après Alexandre, et surtout à l'époque romaine.

Quant à celui de ΜΗΝ ou *Lunus*, sans doute fort ancien dans le centre d'où il a rayonné sur toute l'Asie Mineure, il n'a pris de développement qu'assez tard, et très-probablement à l'époque romaine, où les *Ménodore* se montrent si fréquemment parmi les magistrats asiatiques. Ce culte s'est encore moins répandu au dehors, où il s'est lié dans l'Occident, comme culte lunaire, avec ceux de la grande déesse et du dieu soleil Mithra.

Il est remarquable pourtant que ce culte, si répandu en Asie Mineure, et qui triompha des premiers progrès du christianisme, puisque Julien l'Apostat le trouva encore florissant, n'a donné son nom à aucun point géographique; car une ville de Μηνόπολις est encore à trouver en Asie Mineure (comme en tout autre pays), tandis qu'on y connaît Μανδρόπολις, Ἡλιόπολις, Ἑρμόπολις, Πυθόπολις, Μητρόπολις, Διονυσόπολις, Κουρόπολις, villes dont les noms sont composés avec celui d'une divinité. D'où l'on peut conclure que le culte de *Men*, eu se

répandant partout en Asie Mineure, n'y avait pas formé ce centre principal autour duquel se groupe une ville qui reçoit son nom de celui de la divinité.

Atys, l'un des personnages divins liés intimement avec Cybèle, est entré fort rarement dans l'Onomasticon grec, si même il y est jamais entré. Je crois pourtant le reconnaître dans le nom ATTINAΣ, porté par un Athénien (1), un magistrat de Cyme (2), et par un autre (d'un lieu qu'on croit être *Hadriani ad Olympum*) cité dans une inscription copiée par MM. Hamilton (3) et Lebas (4).

Ce nom qui doit se lire Ἀττινᾶς, est, d'après l'usage, un abrégé de Ἀττινόδωρος, comme Ζηνᾶς de Ζηνόδωρος.

C'est encore le même nom que je trouve dans cette inscription d'une statue sénatoriale de la villa Ludovisi : ΖΗΝΩΝ ΑΤΤΙΝ ΑΦΡΟΔΙΣΙΕΥΣ ΕΠΟΙΕΙ. Winckelmann, qui l'a publiée le premier (5), a traduit ATTIN par *fils d'Attis ;* M. Sillig traduit *Attinis filius* (6), et Visconti, *filio di Attine* (7). M. Raoul Rochette, qui en a parlé plus récemment, se contente de traduire Zénon d'Aphrodisias (8) en passant la difficulté. Il me paraît évident que l'A final de ATTINA a été absorbé par l'A initial du mot suivant; ce qui a eu lieu bien des fois. Je lis donc Ζήνων Ἀττινᾶ ἀφροδισιεὺς ἐποίει, *Zénon, fils d'Attinas d'Aphrodisias, faisait.*

On sait, en effet, que l'orthographe du nom du dieu Atys varie entre Ἄττις (gén. εως ou ιδος), Ἄττης (gén. εω), et Ἄτυς (gén. υος). Le nom Ἀττινᾶς (Ἀττινόδωρος) dérivait de Ἄττις (gén. Ἄττινος).

(1) *Corp. inscr.*, n° 180.
(2) Mionnet, *Suppl.*, VI, 6.
(3) Hamilton, *Researches*, t. II, p. 399, n° 2.
(4) Ph. Le Bas, dans la *Revue de Philologie*, t. I, p. 203.
(5) *Hist. de l'Art*, t. II, p. 445. Jansen.
(6) *Catalog.*, p. 45^a.
(7) *Opere varie*, t. I, p. 95.
(8) *Lettre à M. le duc de Luynes*, p. 9.

Je trouve, au contraire, la forme Ἄτυς (nom du chef des Atyades et du fils de Crésus (1) dans la composition d'un nom d'athlète mentionné par Phlégon de Tralles (2); il était d'Adramyttium, en Mysie, et s'appelait Ἀτυάνας; mais il est clair qu'il faut lire Ἀτυάναξ, comme Μητρῶναξ, et autres noms analogues; la confusion du Σ et du Ξ se retrouve dans le nom de ΔΗΜΟΝΑΣ pour ΔΗΜΩΝΑΞ, sur une médaille de Téos (3), ΚΡΟΝΑΣ pour Κρῶναξ, etc.

Je termine par une observation analogue aux précédentes, relative à un autre culte asiatique qui est entré aussi, mais plus tard, dans le cercle élastique du polythéisme ancien; je veux parler du culte de Mithra. On sait que cette divinité est fort ancienne en Asie, bien qu'on ignore son vrai caractère et la nature de son culte. Celui qui prit ce nom au temps de Pompée, mélange incohérent de superstitions diverses, n'a que faiblement pénétré dans les habitudes religieuses des populations grecques, et s'est principalement répandu, à partir de l'époque d'Adrien, dans l'Occident, surtout dans la Gaule et la Germanie, se mêlant à celui de la grande déesse, d'Atys, de Men et aux superstitions tauroboliques. Quand les textes et les monuments ne suffiraient pas pour établir ce fait, il ressortirait évidemment de cette seule observation, que le nom de *Mithra* ne se rencontre jamais, ni avec la forme dérivée, ni en composition, parmi les noms *propres grecs.*

On connaît un philosophe, nommé *Mithras* ou *Mithres*, disciple et ami d'Épicure (4), qui vivait, en conséquence, vers 270 avant notre ère, ou plus de deux cents ans avant la formation du nouveau culte de Mithra. On s'étonnerait de voir un tel nom chez les Grecs, à cette époque, si Plutarque ne

(1) Herod., I, 7, 34, 94.
(2) *Ap.* Phot., p. 83, l. 40, ed. Bekker.
(3) Mionnet, III, 259.
(4) Laert., X, 28.

nous apprenait qu'il était Syrien (Μίθρῃ τινὶ σύρῳ) (1). Or, le culte persan de Mithra avait pu laisser de fortes traces en Syrie, même après le temps d'Alexandre, la domination persane y ayant subsisté si longtemps. Les autres noms de même racine, tels que *Mithradate* ou *Mithridate*, *Mithraustes*, *Mithrobarzanes*, *Mithropastes*, ne sont attribués qu'à des personnages orientaux; et si le nom de Μιθριδάτης est donné dans une inscription d'Apamée Cibotos (Tibère-Claude Mithridate) à un grand prêtre de l'Asie (2), et sur une médaille de Pergame, ce n'est pas comme nom *religieux;* ce n'est qu'une répétition d'un nom célèbre dans le pays à cette époque.

Quant à ceux de formation grecque, tels que seraient les composés *Mithroclès*, *Mithrodore*, *Mithrogène*, *Mithrophane*, *Mithrophile*, etc., ou les dérivés *Mithrios*, *Mithrôn* ou *Mithriôn*, on les chercherait en vain sur les monuments grecs connus (3). Cette absence serait inexplicable, si ce dieu étranger avait joué, parmi les Grecs, le même rôle que les divinités égyptiennes *Isis*, *Sérapis* et *Ammon*, ou les dieux asiatiques *Cybèle* et *Men* (sans compter *Atys*), qui tiennent tant de place dans l'*Onomasticon* grec.

Je m'arrête ici. Les observations contenues dans ce Mémoire indiquent déjà assez clairement, ce me semble, le parti qu'on peut tirer de l'étude des autres familles des noms propres grecs, pour perfectionner ou étendre les notions que nous possédons sur l'antiquité, surtout si on les rattache, comme j'ai tâché de le faire, avec l'histoire et la géographie; c'est-à-dire si l'on

(1) *Adv. Colot.*, 23, p. 1378, l. 10. En un autre endroit, il l'appelle Μίθρος (Μίθρῳ τῷ σύρῳ). *Epicur.*, 15, p. 1341, 2, l. 49.

(2) *Corp. inscr.*, n° 3960.

(3) C'est sans doute quelque personnage d'origine syrienne ou persane établi à Sardes, dont le nom se trouve sur une médaille de cette ville : ΜΙΘΡΗΣ ΜΙΡΗ (Μίθρης, Μοιρηγένης ou Μοιρηγένους pour Μοιρα ou Μοιρογένης). Mionnet, IV, p. 119.

cherche à quelle époque et dans quels lieux des noms de telle ou telle forme ont été employés de préférence.

Sans doute, il faut beaucoup de zèle pour supporter longtemps la fatigue d'un travail si minutieux, qu'on doit poursuivre, en quelque sorte, la loupe à la main, à travers une foule de détails qui échappent à la vue, et dans toute l'étendue des pays soumis d'abord à l'influence grecque, placés depuis sous la domination romaine. Mais on en sera récompensé, j'en suis convaincu, par des découvertes qui ne seront pas sans importance pour la connaissance intime de l'histoire et des antiquités.

Je me contente de signaler aux philologues et aux antiquaires la richesse de cette mine, presque inexplorée, et de leur indiquer la route à suivre pour l'explorer utilement. Je souhaite que cet essai leur donne l'envie d'y pénétrer plus avant, n'ayant pas moi même, pour le moment, le loisir de m'y enfoncer davantage.

Je les invite à ne pas craindre, plus que je ne l'ai fait, de s'écarter de l'opinion commune, et de proposer les conjectures qui leur sembleraient probables, dussent-elles ne pas se vérifier plus tard. Dans une matière presque neuve, quand on a l'analogie pour soi, il ne faut pas se laisser arrêter par la crainte de ne pas rencontrer juste. Si la conjecture ne se vérifie pas par la suite, ce sera un petit malheur, dont on devra même s'applaudir dans le cas où, d'un autre côté, on aura suggéré des vues et des recherches nouvelles. Ceux que vous aurez mis sur une voie heureuse et féconde auraient mauvaise grâce à ne pas vous en savoir gré, et à ne pas dire, avec vous, *felix culpa!*

LETRONNE.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, rue Jacob, 56.

5

A Monsieur Guizot

Hommage d'admiration profonde

J. L. Rossignol

FRAGMENTS

DES

CHOLIAMBOGRAPHES

GRECS ET LATINS,

AVEC UN TRAITÉ DU CHOLIAMBE.

5

FRAGMENTS

DES

CHOLIAMBOGRAPHES

GRECS ET LATINS,

AVEC UN TRAITÉ DU CHOLIAMBE.

COMMENCEMENT D'UN TRAVAIL

SUR LES FABLES DE BABRIUS,

PAR J. P. ROSSIGNOL.

Ne et opera, et oleum
philologiæ nostræ perierit.
Cic. *ad Attic.*, II, 17.

PARIS,

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

RUE JACOB, 56.

1849.

PRÉFACE.

Il y a cinq ans environ que la découverte des fables de Babrius vint surprendre le monde littéraire par une de ces bonnes fortunes si rares depuis la Renaissance. L'attente fut vivement excitée; le nom du fabuliste, déjà loué jusqu'à l'enthousiasme, sur la foi de quelques fragments, promettait beaucoup. Je m'associai à l'espérance générale, et aussitôt que le livre parut, je le lus avec une ardente curiosité. Je ne dirai pas que cette lecture détruisit mes illusions, mais elle les affaiblit. Et cependant ici rien ne gênait l'admiration; la jouissance était facile, grâce à la main expérimentée qui avait levé les difficultés d'un auteur publié pour la première fois. L'édition *princeps* de M. Boissonade s'annonçait en effet comme un de ces livres que la critique a eu le temps de perfectionner à loisir : texte pur et correct, commentaire savant et riche, version élégante et fidèle. Mais l'excellence même du travail de l'éditeur ne faisait que rendre plus sensibles pour moi les imperfections de l'auteur. J'y découvrais des inégalités choquantes : ici des interpolations dans le corps de la fable, là des apologues entiers d'une main différente, ailleurs des moralités ajoutées après coup.

Telle fut la première impression que me laissa Babrius. J'en étais resté là, quand une *Lettre critique* de M. Fréd. Dübner à M. Fréd. Jacobs vint me déterminer à recommencer la lecture du nouveau fabuliste. Cette lecture confirma

les résultats de la première. C'en était assez pour me porter à croire que j'étais dans le vrai, et je cherchai dès lors à faire partager mon sentiment. Les moyens de conviction que fournit la critique en pareil cas, se tirent de l'examen du vers, de la grécité et des traditions historiques ou mythologiques. J'entrepris donc de faire subir successivement ces épreuves à Babrius. Mais au début un embarras se présenta : comment juger le vers du fabuliste? Il n'existait point de traité sur la matière, et le métricien en renom, M. Hermann, n'en disait que quelques mots, qui n'étaient point exacts. Je sentis la nécessité de remonter aux sources, et d'étudier le vers sur les textes mêmes. Gaisford avait déjà publié, dans ses notes sur Héphestion, un assez grand nombre de vers choliambiques ; je complétai le recueil, et ne m'en tins pas là. Pour connaître le choliambe dans toutes ses vicissitudes, il fallait encore le suivre chez les Romains, c'est-à-dire recueillir et comparer tous les fragments de scazons latins qui nous ont été conservés, sans même en excepter ceux que les inscriptions nous présentent; c'est là ce que je fis. Muni de toutes ces observations, je pus enfin apprécier au juste le vers de Babrius, et tracer sûrement pour la première fois les règles de la poésie choliambique.

Voilà ce que comprenait la première partie de ma tâche, et celle-là je l'ai remplie entièrement ; mais à peine avais-je entamé la seconde, que des circonstances imprévues me forcèrent à suspendre ce travail; et depuis, des soins nouveaux m'en ont constamment distrait. Je compte bien reprendre un jour l'œuvre interrompue ; toutefois, comme l'avenir ne fut jamais plus incertain, et qu'il pourrait se faire que la peine et les veilles de ma philologie se trouvassent perdues, comme le dit Cicéron dans l'épigraphe, je ne suis point fâché de communiquer, en attendant, le peu qu'ont produit mes recherches, et de publier aussi mes propres fragments.

Ce que je viens de dire semblerait faire croire que cette partie de mon travail était encore inédite ; elle a cependant déjà paru, il y a quatre ans. Quelques-uns de mes lecteurs se souviendront peut-être d'avoir vu, dans la *Gazette de l'Instruction publique*, à la fin de l'année 1844, et au commencement de l'année 1845, une série d'articles ayant pour titre : ***Du choliambe chez les Grecs et chez les Romains*, *de Babrius et de ses fables*.** Je n'offre aujourd'hui que la réimpression de ces articles, avec les changements suivants : j'ai supprimé une note, et ajouté deux pages, destinées à confirmer cette assertion, que, chez les anciens, l'ïambe boiteux fut désigné par les noms grecs χωλίαμβος et σκάζων, mais avec la différence, que les Grecs se servirent généralement du premier, et les Romains du second. C'était là une question de synonymie, qui n'avait jamais attiré l'attention des philologues, et qui m'a semblé digne d'être traitée à fond (Voir p. 16-17 et p. 42-44).

Si je prends soin de fixer ces dates, et de constater ces changements, ce n'est pas tout à fait sans motifs. Entre les deux publications de mes articles, en effet, il a paru en Allemagne une édition de Babrius, à laquelle on a joint les fragments des choliambographes grecs, recueillis par M. A. Meineke (1). Or, je tiens à montrer que dans ce que nos deux collections ont de commun l'une avec l'autre, je ne dois rien au philologue de Berlin. Je serais plutôt fondé à croire qu'il me doit au moins l'idée d'un semblable recueil ; car j'adressai directement mes articles à M. F. G. Schneidewin, son associé pour l'édition de Babrius : mais comme M. Meineke ne m'a point nommé, je suppose que la même idée nous est venue à tous les deux. C'est sans doute par une

(1) *Babrii Fabulæ. Car. Lachmannus et amici emendarunt.* Berolini, 1845.

coïncidence de ce genre que toutes mes observations métriques sur le choliambe grec se trouvent exactement résumées dans la préface de M. Meineke ; j'en ai fait la remarque avec plaisir, parce que cette conformité m'a rassuré sur la justesse des résultats que j'avais obtenus. C'est encore à la même fortune que j'attribue l'identité de nos deux jugements sur l'épitaphe composée par Théocrite : « Qui postea, « dit M. Meineke, idem metri genus sequuti sunt poetæ, ab « hoc pede (spondeo, in quinta parte) prorsus abstinuerunt « præter Theocritum, qui in brevi paucorum versuum poe- « matio bis spondeum admisit, *hoc credo consilio, ut carmen « Hipponactis laudes complexum hujus etiam in versibus « condendis colorem imitaretur* (pag. 90). » Je n'ai pas dit autre chose (voy. p. 15), et il semble qu'il y ait lieu de s'applaudir d'un tel accord, quand on se rappelle les étranges conséquences que God. Hermann crut pouvoir tirer de cette particularité métrique.

Cependant, malgré leurs fortuites ressemblances, le recueil de M. Meineke et le mien présentent encore des différences essentielles. Ainsi M. Meineke s'est contenté d'ajouter à chaque poëme quelques notes critiques, tandis que je les ai tous traduits, et que j'en ai commenté plusieurs ; M. Meineke s'est borné à réunir les choliambes grecs, tandis que j'ai recueilli de plus les choliambes latins, persuadé qu'à ce prix seul on pouvait suivre le vers dans toutes ses vicissitudes, et le connaître sous toutes ses formes. En revanche, M. Meineke est plus riche que moi en fragments grecs. Cela vient d'abord de ce que parfois il m'a semblé inutile de citer tous les vers d'un auteur, quand ils se trouvaient déjà dans des recueils connus ; j'ai pensé que dans ce cas il suffisait de prouver, par les résultats de mes observations, que je les avais tous lus avec grand soin. Cela vient en second lieu de ce que M. Meineke s'est montré beaucoup plus

facile que je n'aurais pu l'être à grossir la liste des choliambographes, sur des titres équivoques, ou même tout à fait illusoires. Qui voudra croire, par exemple, qu'Anacréon soit un poëte de cette espèce, si on ne produit que la ligne suivante, et encore après le changement de κόψε et μέσην en ἔκοψε et μέσσην?

Διὰ δέρην ἔκοψε μέσσην, κὰδ δὲ λῶπος ἐσχίσθη.

Qui osera faire de Simonide d'Amorgos un choliambographe, sur ce vers dont le dernier mot reste encore à trouver?

Καὶ σαῦλα βαίνων, ἵππος ὡς κορωνίτης (1).

J'en appelle, pour la révision de cette liste, à M. Meineke plus attentif; car, dans son travail, tout annonce une hâte précipitée; l'auteur lui-même, à la fin de sa préface, en fait l'aveu et s'en excuse : « Raptim enim, dit-il, *et fere imparato mihi* multisque aliis negotiis distracto hæc commentanda erant. »

En parcourant son recueil, je n'ai véritablement regretté que d'avoir omis un seul fragment; c'est une épigramme de Diogène de Laërte; et je profite de la réimpression actuelle pour réparer mon oubli. Toutefois, désirant ne troubler l'ordre de la première publication que le moins qu'il

(1) Est-ce en effet κορωνίτης, la leçon vulgaire, ou κορωνίδης, proposé par M. Welcker, ou κορωνίης pour κορωνίας, comme on le voudrait encore, toutes formes, du reste, qui n'ont point d'autre autorité? Mon avis est qu'il faudrait lire κορωνιῶν; κορωνιῶ est le mot propre, en parlant du cheval qui se donne un air avantageux et relevé. Un poëte de l'*Anthologie*, Philippe, a dit :

Ἴδ' ὡς ὁ πῶλος χαλκοδαιδάλῳ τέχνᾳ
Κορωνιῶν ἕστηκε (IX, 777).

Le vers serait alors un ïambe ordinaire, comme tous ceux de Simonide, et il signifierait : « Affectant une démarche délicate, comme le coursier qui prend ses « plus belles allures. »

se pourrait, j'ai jugé convenable de rapporter ici ce petit poëme.

Dans la *Vie de Xénophon*, Diogène de Laërte consacre à son héros l'épigramme suivante :

Εἰ καὶ σέ, Ξενοφῶν, Κραναοῦ Κέκροπός τε πολῖται
 Φεύγειν κατέγνων, τοῦ φίλου χάριν Κύρου,
Ἀλλὰ Κόρινθος ἔδεκτο φιλόξενος, ᾗ σὺ φιληδῶν
 Οὕτως ἀρέσκῃ, κεῖθι καὶ μένειν ἔγνως.

« Bien que les habitants de la ville de Cranaüs et de Cé-
« crops t'aient condamné à t'exiler, Xénophon, à cause de
« l'amitié de Cyrus, l'hospitalière Corinthe t'a néanmoins
« accueilli ; et toi, charmé de cet asile, tu t'y plais à tel
« point, que tu as même décidé d'y rester (II, 58). »

Ces vers sont d'une facture irréprochable, et ils n'appellent l'attention du grammairien que sur un seul mot, κατέγνων, au lieu de κατέγνωσαν, forme rare, que devraient relever les lexiques et les grammaires.

Leur accouplement, quoique moins curieux que celui de l'exemple cité à la page 35, est cependant unique aussi dans son genre. Cette rareté s'explique : les Grecs aimaient sans doute à marier des rhythmes d'un mouvement contraire, et Horace lui-même nous fournit plus d'un exemple de ces sortes d'alliance, notamment dans les Épodes XIV, XV et XVI, où il a joint un dactylique avec un ïambique; mais ils devaient éviter l'association du premier de ces vers avec un choliambe, parce que le choliambe, après avoir marché en sens inverse du dactylique, reprend au dernier pied le même mouvement, et affaiblit l'effet de deux rhythmes contraires de tout ce qu'il ôte à leur opposition.

Si, de la forme extérieure, nous en venons à l'examen de la pensée, ce petit poëme prend un intérêt plus sérieux. Les épigrammes de Diogène de Laërte ne sont trop souvent que

de purs jeux d'esprit, et voilà sans doute pourquoi les historiens en font généralement peu d'état ; mais parmi elles cependant il en est quelques-unes qui méritent attention, et que l'on n'a pu négliger sans préjudice pour l'histoire. Telle est celle dont nous nous occupons en ce moment ; quelques remarques en feront sentir l'importance.

Nous y voyons d'abord que Diogène attribuait l'exil de Xénophon à l'attachement que ce dernier avait montré pour Cyrus ; or, on croit généralement que l'historien fut banni *pour cause de laconisme* (d'attachement aux Lacédémoniens), et on trouve la preuve de ce laconisme dans le voyage qu'il fit en Asie, pour aller joindre Agésilas. A la vérité, Diogène nous dit aussi un peu plus haut que Xénophon fut banni pour cause de laconisme, ἐπὶ Λακωνισμῷ φυγὴν κατεγνώσθη (II, 51) ; mais les deux assertions n'ont rien de contradictoire, et peuvent réellement s'appliquer à une même circonstance ; Pausanias nous fournit le moyen de les mettre d'accord : « Xénophon, dit-il, fut banni par les Athéniens comme « ayant pris part à l'expédition que fit contre le roi des « Perses, qui était bien disposé pour eux, Cyrus, l'ennemi « déclaré de leur république. Pendant que Cyrus, en effet, « résidait à Sardes, il fournit de l'argent à Lysandre, fils « d'Aristocrite, et aux Lacédémoniens, pour équiper des « vaisseaux. C'est là ce qui attira l'exil à Xénophon. — « Ἐδιώχθη δὲ ὁ Ξενοφῶν ὑπὸ Ἀθηναίων, ὡς ἐπὶ βασιλέα τῶν Περσῶν, « σφίσιν εὔνουν ὄντα, στρατείας μετασχὼν Κύρῳ πολεμιωτάτῳ τοῦ δή- « μου. Καθήμενος γὰρ ἐν Σάρδεσιν ὁ Κῦρος, Λυσάνδρῳ τῷ Ἀριστοκρί- « του καὶ Λακεδαιμονίοις χρήματα ἀνήλισκεν εἰς τὰς ναῦς· ἀντὶ τούτων « μὲν Ξενοφῶντι ἐγένετο φυγή (V, 6, p. 388). » De ces paroles, en effet, il suit évidemment qu'aux yeux des Athéniens quiconque avait servi Cyrus, avait par là même soutenu les Lacédémoniens.

Ce petit poëme confirme, en second lieu, ce que Diogène

nous apprend dans la biographie, à savoir que Xénophon, obligé de quitter sa retraite de Scillonte, trouva un refuge à Corinthe, où il établit sa demeure : « Εἰς Κόρινθον διασωθῆ- « ναι, καὶ αὐτόθι κατοικῆσαι (II, 53). »

Il fait entendre également que l'historien mourut dans cette ville, ce que dit aussi Diogène, en se fondant sur le témoignage de Démétrius de Magnésie : « Τέθνηκε δὲ ἐν Κο- « ρίνθῳ, ὥς φησι Δημήτριος ὁ Μάγνης (*Ibid.*, 56). »

Enfin, je crois pouvoir en tirer l'indication d'un fait curieux et inconnu d'ailleurs. Nous savons positivement que les Athéniens rappelèrent Xénophon ; mais l'illustre banni se rendit-il à l'invitation de ses concitoyens ? Le poëme insinue, si je ne me trompe, que l'invitation fut adressée à Xénophon, tandis qu'il était à Corinthe, et qu'elle fut repoussée. Je l'infère de l'opposition qui se trouve entre κατέγνων et ἔγνως, opposition que le poëte a cherchée évidemment, et dont il a même tiré la pointe de son épigramme. « Les Athéniens ont prononcé contre toi un arrêt d'exil, mais tu as à ton tour prononcé la résolution de rester où tu es ; et cela, non par ressentiment de l'injustice, mais parce que tu aimes le lieu de ton exil. » Le trait est doublement blessant ; mais admettez qu'il n'y ait point eu de refus, et l'antithèse devient inexplicable, et l'épigramme est désarmée.

Les anciens (je n'excepte pas même Diogène de Laërte dans ses vers) étaient de merveilleux artisans de paroles, et, pour ne laisser rien passer d'inaperçu, il faut, en les lisant, une attention toujours en éveil.

Paris, ce 1er mai 1849.

DU CHOLIAMBE

CHEZ LES GRECS ET CHEZ LES ROMAINS,

DE BABRIUS ET DE SES FABLES,

A PROPOS D'UNE LETTRE CRITIQUE DE M. FRÉD. DÜBNER
A M. FRÉD. JACOBS.

Babrius venait à peine d'être publié, qu'il provoquait une lettre critique. Le nom déjà connu de l'auteur de cette lettre, le nom depuis longtemps illustre de celui à qui elle s'adresse, la recommandent à l'attention des philologues, et c'est le premier motif qui nous engage à ne pas la laisser passer de France en Allemagne, sans en dire un mot. Une autre raison nous y a déterminé : nous n'avons pas été fâché de profiter de l'occasion qui nous était offerte, pour examiner une des formes les plus curieuses de la poésie ancienne, pour nous occuper un peu de Babrius, et donner notre opinion sur quelques passages de ses fables.

Grâce aux relations journalières qu'il entretient avec la maison de MM. Firmin-Didot, M. Dübner a pu jouir longtemps avant le public du beau présent que viennent de faire aux lettres grecques M. Villemain et M. Boissonade. Il nous apprend lui-même qu'à mesure que les feuilles du nouveau fabuliste s'imprimaient, il les lisait la plume à la main, et que, l'impression achevée, il a relu plusieurs fois l'ouvrage tout entier. Cette lecture, ou plutôt cette étude répétée de l'ensemble et des détails d'un livre grec, inédit jusque-là, faite par un esprit très cultivé, qu'excitait ensuite, que fécondait le travail toujours savant

de M. Boissonade, devait nécessairement amener bon nombre d'observations, que M. Dübner a recueillies pour son propre compte, et qui sont devenues la matière de sa lettre critique.

Les remarques de M. Dübner portent, en même temps, sur des questions générales relatives à Babrius, et sur l'explication ou la restitution de plusieurs vers de ce poëte. Les questions générales sont au nombre de trois; nous réservons les deux premières, pour en toucher un mot, quand nous viendrons à nous occuper des fables de Babrius en particulier. La troisième roule sur la métrique, et c'est celle que nous voulons examiner d'abord.

Selon M. Dübner, Babrius est un poëte fort soigneux du rhythme, et dont la versification trahit un disciple des Romains, Romain lui-même, qui a dû vivre après Catulle. En effet, Babrius s'interdit assez sévèrement le spondée au cinquième pied, puisque sur 1460 vers, que comprend la collection de ses fables, on n'en trouve que vingt-neuf exemples, qui, après corrections, se réduisent à *trois indubitables, tria tantum indubitata* (p. 20). Or, les Grecs se permettaient volontiers ce spondée, tandis que les Latins l'évitèrent toujours : « Latini *aliter* atque Græci, quinto « in pede iambum *constanter* servant (p. 19). » D'un autre côté, Babrius aime assez à commencer son vers par un anapeste; or, les Grecs fuyaient cet anapeste, tandis que les Latins en usèrent souvent, mais seulement après Catulle : « Anapæstum in centum « et viginti choliambis ne semel quidem adhibuit Catullus; ad- « hibent Petronius, Persius, Martialis (*Ibid.*). » Babrius, il est vrai, a introduit des anapestes au second et au quatrième pied, contrairement à l'usage constant des Latins; mais le nombre de ces anapestes est très-borné, puisque à la rigueur, il ne s'élève pas à vingt, et qu'après corrections, il descend à huit (p. 29).

Ces raisonnements, considérés en eux-mêmes, nous paraissent, sous beaucoup de rapports, dénués de rigueur. Et d'abord M. Dübner confond deux choses très-différentes, le vice métrique et la licence. Le vice gâte essentiellement le vers, la licence tourne le plus souvent à son profit; le vice est absolument défendu, la licence est une irrégularité permise. Si les Latins, dans tous leurs choliambes, proscrivirent le spondée au cinquième pied, c'est qu'ils le regardaient comme un vice; si Babrius, au contraire, a usé du spondée, ne fût-ce que trois fois, c'est qu'il le regardait

comme une licence. J'en dis autant des anapestes. Autrement, je le demande, qu'est-ce qui l'obligeait à violer la règle? Etait-ce quelqu'un de ces noms propres, qui forcent parfois les scrupules du poëte? Non; c'était tout simplement, dans deux cas, le participe féminin du verbe λευκανθίζω, et dans le troisième, le verbe εἰρηνεύω. Babrius aurait donc mieux aimé faire un vers faux que de s'abstenir de εἰρηνεύω, pris encore dans un sens actif, et accolé à στάσιν? Et que dire des anapestes? Serait-ce par hasard que ἐδίωχεν, ἐκέλευε, et autres vulgarités de ce genre (p. 25-29), imposaient le sacrifice d'un vers faux? Nous devons donc conclure, même en réduisant d'une part 29 exceptions à 3, d'une autre part 20 exceptions à 8, que Babrius considérait le spondée au cinquième pied, et l'anapeste au second et au quatrième pied, comme de simples licences, et de là il suivra qu'entre sa manière de voir à cet égard et celle des Romains, il existe une différence radicale. Poursuivons. Des vers qui, comme le choliambe, reçoivent jusqu'à cinq sortes de pieds, ne doivent pas être jugés sur deux seulement; or, M. Dübner ne s'est préoccupé que de l'anapeste et du spondée, et du spondée encore à une seule place. Autre omission: des vers ne s'estiment pas seulement d'après les ordres métriques, mais encore d'après l'enchaînement de ces ordres, c'est-à-dire d'après la césure; or, M. Dübner n'a tenu aucun compte des césures.

Maintenant si nous lui demandons les preuves sur lesquelles il a dû fonder ses arguments, il n'en produit pas une seule. Hâtons-nous de le dire; en tout ceci M. Dübner n'a péché que par excès de confiance. Persuadé que M. Hermann avait fait du choliambe une étude sérieuse, il a reçu les yeux fermés tous les résultats que lui a présentés l'illustre métricien, dans ses *Elementa doctrinæ metricæ*. C'est là son tort.[1] M. Hermann a pénétré sans doute assez profondément les principes généraux de la métrique; mais lorsqu'on veut suivre avec lui quelque genre de poésie dans ses détails, il devient un guide infidèle. Ne parlons que du choliambe; sur ce point, j'ose le dire, il s'est montré léger et superficiel. C'est lui qui a fait dire à M. Dübner que la

1. Je vois que M. Knoch s'en tenait aussi aux observations de M. Hermann sur le choliambe, lorsqu'il publia son livre intitulé : *Babrii fabulæ et fabularum fragmenta*, etc., Hal. 1835, ouvrage érudit, mais faible d'ailleurs.

poésie choliambique des Romains avait été plus châtiée que celle des Grecs, tandis que le contraire est avéré. C'est lui qui a fait dire à M. Dübner que les Grecs avaient souvent employé le spondée au cinquième pied, tandis qu'il est certain qu'après Hipponax, ils se l'interdirent sévèrement, et le regardèrent comme un vice. C'est M. Hermann qui est cause que M. Dübner a donné seulement son attention à deux pieds du choliambe; M. Hermann, qui par son silence, est cause que M. Dübner n'a point parlé du tout de la césure, et s'est ainsi privé d'un puissant moyen de comparaison. En un mot, c'est M. Hermann qui, en dispensant le jeune et savant critique d'examiner ce que l'antiquité nous a transmis de choliambes grecs, l'a empêché de reconnaître que le vers du nouveau fabuliste s'explique naturellement par la vue de ces restes et par le souvenir de l'ïambe tragique, de reconnaître enfin que Babrius s'est formé sur les Grecs, et a tout pris des Grecs, même l'application du choliambe à l'apologue.

On pense bien que pour contredire avec assurance la grave autorité de M. Hermann, il faut que je me sente soutenu par de bonnes raisons; aussi aurai-je soin de laisser parler les faits, et de m'abriter derrière eux.

En attendant que l'on donne l'histoire complète du choliambe, histoire qui ne manquera ni de vicissitudes, ni d'intérêt, et qui aura même son origine fabuleuse, nous allons jeter un rapide coup d'œil sur l'invention de ce vers, sur sa composition, et sur le sort qu'il éprouva aux diverses époques de la littérature grecque et de la littérature latine.

L'inventeur du choliambe, ou *ïambe boiteux* (ἴαμβος χωλός) c'est Hipponax. Quelques grammairiens cependant lui font partager cette gloire avec Ananius, son contemporain, rival importun, qui lui dispute encore aujourd'hui plus d'un fragment. Le métricien Tricha confirme ces détails, et nous apprend en même temps quelle fut l'occasion de la découverte du choliambe : « Ἔστι δέ τι καὶ τὸ χωλὸν καλούμενον ἰαμβικόν· ὃ τρίμετρόν « ἐστι καὶ αὐτό· ὅ τινες μὲν Ἀνανίου φασὶν εὕρημα, τινὲς δὲ Ἱππώνακτος. « Τῇ γὰρ ἄνωθεν ῥηθείσῃ ἐντυχών, φασὶ, γραΐ, ἥτις Ἰάμβη ἐκαλεῖτο, « ἔρια ἐν τῇ θαλάσσῃ πλυνούσῃ τῇ σκάφῃ, καὶ πλησιάσας, ἤκουσε παρ' « αὐτῆς·

« Ἄνθρωπ᾽, ἄπελθε, τὴν σκάφην ἀνατρέψεις·

« τὸν δὲ ἀκούσαντα τοῦτο, ἐκ τούτου τὸν χωλὸν ἐπιτηδεύσασθαι ἴαμβον « (p. 9). — Il y a aussi un vers ïambique, qu'on appelle *boiteux*, « trimètre également, et dont les uns attribuent l'invention à « Ananius, les autres à Hipponax. On rapporte, en effet, que le « poëte ayant rencontré cette vieille dont j'ai parlé plus haut, « nommée Iambé, qui lavait de la laine à la mer sur une barque, « et s'en étant approché, lui entendit dire :

« Homme, va-t'en, tu feras chavirer la barque ;

« et que ce fut après avoir ouï ce vers, qu'il se livra, le prenant « pour modèle, à la composition de l'ïambe boiteux. »

Le lecteur remarquera que la même vieille préside à l'invention de toutes les espèces d'ïambes. Le métricien Dracon lui attribue aussi la découverte de l'ïambe ordinaire, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'il se sert du même vers que Tricha pour le prouver, en substituant simplement le présent au futur du verbe ἀνατρέπω : « Τὸ ἰαμβικὸν μέτρον εὕρηται καταρχὰς ἐξ Ἰάμ-« βης, τινὸς γυναικός, στίχον ἐκφωνησάσης τόνδε·

« Ἄνθρωπ᾽, ἄπελθε, τὴν σκάφην ἀνατρέπεις (*De metr.*, p. 162). »

Telle est l'origine à la fois réelle et fabuleuse du choliambe. Héphestion nous donne la règle de la composition de ce vers : « Parmi les ïambiques acatalectes, dit-il, mérite encore d'être « distingué celui qu'on appelle *boiteux*, et dont l'inventeur est, « selon quelques-uns, Hipponax, selon d'autres, Ananius. Il dif-« fère de l'ïambique droit, en ce que celui-ci se termine par un « ïambe ou un pyrrhique, et le choliambe par un spondée ou un « trochée ; il en diffère encore en ce que l'ïambique droit peut « recevoir des disyllabes, tels que l'ïambe et le spondée, et des « trisyllabes, tels que le dactyle, le tribraque et l'anapeste ; tan-« dis que le choliambe ne reçoit point de trisyllabes, mais des « disyllabes, principalement l'ïambe, ce qui le rend élégant « comme celui-ci :

« Ἀκούσαθ᾽ Ἱππώνακτος· οὐ γὰρ ἀλλ᾽ ἥκω. »

« Quelquefois cependant il reçoit le spondée, au lieu de l'ïambe,
« ce qui le rend fort dur, comme celui-ci :

« Εἰς ἄκρον ἕλκων, ὥσπερ ἀλλᾶντα ψύχων. »

« — Ἔστιν ἐπίσημον ἐν τοῖς ἀκαταλήκτοις καὶ τὸ καλούμενον χωλόν· ὅπερ « τινὲς μὲν Ἱππώνακτος, ἄλλοι δὲ Ἀνανίου εὕρημα φασὶν εἶναι. Διαφέρει « δὲ τοῦ ὀρθοῦ, ᾗ ἐκεῖνο μὲν τὸν τελευταῖον ἴαμβον ἔχει, ἢ πυῤῥίχιον· « τοῦτο δὲ ἢ σπονδεῖον ἢ τροχαῖον· καὶ ὅτι ἐκεῖνο μὲν μετὰ τῶν δισυλλά- « βων, ἰάμβου καὶ σπονδείου, δέχεται καὶ τρισυλλάβους, τὸν δάκτυλον, « τὸν τρίβραχυν, καὶ τὸν ἀνάπαιστον· τὸ δὲ χωλὸν οὐ δέχεται τοὺς τρι- « συλλάβους πόδας, ἀλλὰ μάλιστα μὲν ἴαμβον, ὅτε καὶ εὐπρεπές ἐστιν, « ὡς τό·

« Ἀκούσαθ' Ἱππώνακτος · οὐ γὰρ ἀλλ' ἥκω[1].

« Ἔσθ' ὅτε καὶ σπονδεῖον, ὅτε καὶ τραχύτερον γίνεται, ὡς τό·

« Εἰς ἄκρον ἕλκων, ὥσπερ ἀλλᾶντα ψύχων
(P. 30, ed. Gaisf.). »

Tzetzès a repris durement Héphestion pour avoir donné cette règle : « Mais sache, dit-il, qu'Héphestion se trompe; « c'est ce que te montrera clairement, si tu veux, Hipponax. « — Ἀλλ' ἴσθι τοῦτον ψεύδεσθαι· δείξει γὰρ ταῦτά σοι σαφῶς, εἰ θέλεις, « ὁ Ἱππῶναξ (Cram. *Anecd.* III, 309). » Tzetzès aurait dû voir qu'Héphestion ne donne ici que la règle absolue ; ce qui le prouve, c'est la restriction qu'il ajoute au sujet du spondée. Toutefois, le métricien est sur ce point obscur et incomplet. En effet, quand il parle du spondée qui donne de la dureté au vers, il veut certainement désigner le spondée du cinquième pied ; mais faut-il entendre qu'en principe ce spondée fût admissible ? Héphestion, nous le verrons, a voulu constater un fait, et non pas établir un droit. Qu'Hipponax eût composé la plupart de ses vers selon la règle générale, c'est ce qu'on peut, je crois, avancer sans témérité ; nous avons encore de lui bon nombre de

1. Ce vers est attribué à Callimaque (*Callimachi Fragm.*, XCII), qui faisait peut-être parler ainsi Hipponax lui-même : « Ecoutez Hipponax ; car me voici. »

choliambes, irréprochables[1]. Mais il traita souvent sa découverte avec beaucoup d'arbitraire. Ainsi, au premier pied, il employa le dactyle ou le tribraque pour le spondée ou l'ïambe; au second pied, il remplaça l'ïambe non-seulement par le tribraque, mais encore par le spondée, véritable scandale! Au troisième pied, il mit un dactyle ou un tribraque pour un ïambe ou un spondée; au quatrième pied, il osa se servir non-seulement du tribraque, mais encore du dactyle, nouveau scandale! Enfin, achevant de défigurer son vers, il alla jusqu'à substituer un anapeste ou un dactyle à l'ïambe de rigueur du cinquième pied. Cependant la licence qu'il se donna le plus souvent et le plus volontiers, c'est le spondée à cette dernière place. Les anciens grammairiens en ont fait la remarque; Atilius Fortunatianus : « Sed cum facile rectus iambicus admittat quinto loco « spondeum, hic scazon pessimus erit, qui habuerit alium « quinto loco quam iambicum : quo tamen sine religione usus est « Hipponax (3, 3, p. 2674). » C'est la même licence que Terentianus Maurus, avait en vue, quand il a dit :

> Quare cavendum est ne, licentia sueta,
> Spondeon, aut qui procreantur ex illo,
> Dari putemus posse nunc loco quinto (2408).

Ajoutons que c'est le défaut le plus fréquemment attesté par ses fragments; il se reproduit jusqu'à deux fois dans les trois vers suivants :

> Εἴ τις καθείρξαι χρυσὸν ἐν δόμοις πολλὸν,
> Καὶ σῦκα βαιὰ, καὶ δύ' ἢ τ ρ ε ῖ ς ἀ ν θ ρ ώ π ο υ ς,
> Γνοίη χ' ὅσῳ τὰ σῦκα τοῦ χ ρ υ σ ο ῦ κρέσσω.
> (Stob. *Serm.* XCVII, 12.)

« Si quelqu'un a enfermé dans une maison de l'or en monceau et des « figues en petite quantité, avec deux ou trois hommes, il aura pu juger « combien les figues l'emportent sur l'or. »

Embarrassés de ce désordre, les grammairiens cherchèrent à le régulariser, en distinguant plusieurs espèces de choliambes.

1. On peut s'en assurer, en parcourant ses fragments, recueillis par M. Welcker (Gott., 1817).

Peine inutile ! le mérite de l'invention d'Hipponax résidait dans l'ïambe et le spondée ou trochée, qui terminaient son vers ; ce fut là aussi la seule de ses innovations qui fit fortune. Les poëtes surpris et charmés de cette forme inattendue, l'imitèrent à l'envi ; c'est ce que nous apprend Mar. Victorinus : « Hæc compositio, quamvis « vitiosa, tamen in iambico placuit ; nam choliambos multi vete- « rum scripserunt (III, 13, 20, p. 2575). » Quelle en était la raison ? Les principes de la métrique nous l'expliquent. Ces deux pieds composent un antispaste (∪ ∸ ∸ ∪) ; or, quel est l'effet de la mesure antispastique ? Selon M. Hermann, c'est d'apporter à un ordre qui faiblissait, un renfort qui lui aide à terminer sa course (*De metr. Gr. et Rom.*, p. 167). Je serais d'un avis différent. L'antispaste opposant une arsis à une arsis, a pour but de briser deux forces l'une contre l'autre ; l'effet est dans le choc, le plaisir, dans le contraste. Prouvons-le par l'exemple même du choliambe. De tous les rhythmes le plus vif est celui qui commence par l'anacrouse, ou le levé des musiciens, et se termine par l'arsis. Tel est l'ïambe, *Pes virilis, acer et raptim citus*, dit Térentianus (1383). Hipponax entreprit de modérer cette violence ; et il lui suffit de clore le vers par un spondée, dont l'arsis recevant l'arsis de l'ïambe précédent, l'amortissait, et allait s'éteindre avec elle sur la thésis suivante. D'après M. Hermann, au contraire, Hipponax aurait accru la rapidité de l'ïambe. J'ai pour mon sentiment la nature des choses, et Ovide, qui a dit (*Rem. Amor.*, 377) :

Liber in adversos hostes stringatur iambus,
Seu celer, *extremum* seu *trahat* ille *pedem*.

De l'idée qui présida à l'invention du choliambe, découlent toutes les règles de ce vers. On devait bannir l'anapeste, parce que l'anapeste étant le pied de la marche militaire, eût donné au choliambe trop d'élan ; on devait éviter le tribraque, parce que le tribraque résolvant l'arsis, eût imprimé trop de rapidité à l'ïambe boiteux ; on devait éviter le dactyle, parce que le dactyle affaiblissant l'arsis, au profit de l'anacrouse, eût contrarié la nature de l'ïambe. Enfin on devait proscrire sévèrement le spondée au cinquième pied, parce qu'en allongeant l'anacrouse de ce

pied, il eût amorti le choc des deux arsis, et détruit en partie l'effet de l'antispaste.

La règle tracée par Héphestion, est donc l'expression même de la loi du choliambe; n'est-ce pas dire en même temps qu'elle est une déduction rigoureuse de la pratique des poëtes? Aussi allons-nous voir, après Hipponax, tous les poëtes grecs l'observer scrupuleusement. C'est à peine si nous pourrons signaler çà et là quelques rares licences, et de celles qui compromettaient le moins le caractère du vers : un tribraque au troisième et au quatrième pied; un dactyle au premier et au troisième pied, pourvu encore qu'à ce dernier il fût divisé et non pas entier[1]. Mais avant de produire ces exemples, nous voulons dire un mot des césures du choliambe.

Le choliambe avait les deux césures de l'ïambe régulier; seulement il était tenu de les observer plus strictement que l'ïambe de la tragédie. Ainsi, il ne pouvait se permettre de laisser les ordres désunis, comme dans ce vers d'Hipponax :

Ὦ Ζεῦ πάτερ, θεῶν Ὀλυμπίων πάλμυ (*Fragm.* II).

Et de Sophocle :

Μενέλαε, μὴ γνώμας ὑποστήσας σοφάς (*Aj.*, 1091).

Nous ne rencontrerons qu'un seul cas. Il devait fuir la césure apparente, ou *quasi-césure*, que nous offre ce vers d'Euripide :

Κεντεῖτε, μὴ φείδεσθ'· ἐγὼ τέκον Πάριν (*Hec.*, 387).

Nous ne rencontrerons qu'un seul cas. Il pouvait faire la césure hephthémimère sur un monosyllabe; mais il fallait que le monosyllabe fût enclitique.

1. On peut figurer ainsi la règle qu'ils observèrent généralement, et les licences qu'ils se permirent quelquefois.

⏑–́	⏑–	⏑–́	⏑–	⏑–́–́⏑̄
––		––	⏑⏑⏑	
–⏑⏑		–⏑⏑		
		⏑⏑⏑		

Telles étaient les restrictions imposées au choliambe, en ce qui concerne les césures ; venons aux exemples.

Non longtemps après Hipponax et Ananius, nous trouvons un ïambographe, qui paraît avoir été fort distingué, c'est Hérodes, dont Fiorillo a recueilli les fragments à la suite de ceux d'Hérodes Atticus[1]. Ces restes sont malheureusement peu considérables ; mais tous les vers offrent une forme pure et élégante, et renferment une pensée douce et gracieuse ; j'en citerai pour preuve les deux pièces suivantes :

Μὴ δὴ, κόρη, τὺ τὴν χολὴν ἐπὶ ῥῖνας
Ἔχ' εὐθὺς, ἤν τι ῥῆμα μὴ σοφὸν πεύθῃ·
Γυναικός ἐστι χρηγύης φέρειν πάντα.

« Jeune fille, ne fais pas monter subitement la colère à tes narines,
« si tu entends quelque parole peu sage ; le propre d'une bonne femme,
« c'est de tout supporter (Stob. *Serm.* LXXIV, 14). »

Ἐπὴν τὸν ἑξηκοστὸν ἥλιον κάμψῃς,
Ὦ Γρύλλε, Γρύλλε, θνῆσκε, καὶ τέφρη γίγνου·
Ὡς τυφλὸς οὕπὲρ κεῖνο τοῦ βίου καμπτήρ·
Ἤδη γὰρ αὐγὴ τῆς ζόης ἀπήμβλυνται.

« Lorsque tu auras soixante fois suivi le cours annuel du soleil, Gryl-
« lus, mon cher Gryllus, meurs, et deviens poussière : au delà de ce
« terme de la vie, l'espace à parcourir est sombre ; car déjà l'éclat de nos
« jours s'est amorti (Id. *Serm.* CXVI, 21). »

Si l'inventeur du choliambe avait cru pouvoir prendre avec son vers d'étranges licences, Hérodes sembla vouloir l'emprisonner dans sa règle la plus étroite.

Nous arrivons au siècle d'Alexandre, et là se présente d'abord à nous Aeschrion de Samos, l'ami particulier d'Aristote, dont quelques vers, conservés par Tzetzès[2], attestent les ravages que la métaphore avait déjà faits dans la littérature grecque ; il disait quelque part :

Στενὸν καθ' Ἑλλήσποντον, ἐμπόρων χώρην,
Ναῦται θαλάσσης ἐστρέφοντο μύρμηκες.

1. *Herodis Attici quæ supersunt*, etc., p. 173—180.
2. Ruhnken., *ad Longin.*, III, 2.

« Sur l'étroit Hellespont, ce champ des commerçants, les matelots,
« fourmis de la mer, s'agitaient. »

Il appelait la nouvelle lune, un beau *sigma;* Iris, le bel arc du ciel :

Μήνη, τὸ καλὸν οὐρανοῦ νέον σίγμα.
Ἶρις δ' ἔλαμψε, καλὸν οὐρανοῦ τόξον.

Mais il avait montré plus de naturel et de goût dans un petit poëme, que nous possédons encore en entier; c'est une épigramme, où l'esprit le dispute à la méchanceté. Philænis passa, comme on sait, dans l'antiquité, pour une courtisane effrontée, et un auteur immoral, à qui on attribuait un livre fort obscène. Aeschrion entreprit de la laver de cette double infamie, en lui faisant une épitaphe, qui doit passer elle-même pour une action doublement mauvaise, si, comme il est à croire, le poëte ne réhabilitait la femme coupable que pour accuser un innocent :

Ἐγὼ Φιλαινὶς, ἡ 'πίβωτος ἀνθρώποις,
Ἐνταῦθα γήρᾳ τῷ μακρῷ κεκοίμημαι.
Μή μ', ὦ μάταιε ναῦτα, τὴν ἄκραν κάμπτων,
Χλεύην τε ποιεῦ, καὶ γέλωτα, καὶ λάσθην.
Οὐ γὰρ, μὰ τὸν Ζεῦν, οὐ μὰ τοὺς κάτω κούρους,
Οὐκ ἦν ἐς ἄνδρας μάχλος, οὐδὲ δημώδης·
Πολυκράτης δὲ, τὴν γονὴν Ἀθηναῖος,
Λόγων τι παιπάλημα, καὶ κακὴ γλῶσσα,
Ἔγραψεν ὅσσ' ἔγραψ'· ἐγὼ γὰρ οὐκ οἶδα.

« Ici, moi, Philænis, fameuse parmi les mortels, j'ai été endormie
« par la longue vieillesse. Garde-toi, insensé nautonier, quand tu doubleras
« le cap, de faire de moi un objet de moquerie, de dérision et d'insulte ;
« car, j'en atteste Jupiter, j'en atteste les deux jeunes déités des enfers,
« je ne fus ni femme luxurieuse, ni vile courtisane : c'est Polycrate,
« d'origine athénienne, espèce de bavard retors, langue perverse, qui
« a écrit ce qu'il a écrit ; quant à moi je n'en sais rien (Ap. Athen., VIII,
« p. 335. — Brunck. *Analect.*, t. I, p. 189). »

Du reste, si Aeschrion ne fut pas toujours fidèle aux lois du bon goût, il paraît du moins avoir scrupuleusement observé celles

du choliambe. La facture de ses vers est très-châtiée, et l'on ne peut reprocher qu'une quasi-césure au dernier :

Ἔγραψεν ὅσσ' ἔγραψ'· || ἐγὼ γὰρ οὐκ οἶδα.

Le choliambographe qui le suivit, c'est Phœnix de Colophon, qui vivait sous les premiers successeurs d'Alexandre, et dont il nous reste encore deux petits poëmes, tous deux conservés par Athénée (VIII, p. 359 et XII, p. 530), l'un en 20 vers, comprenant la chanson des *Coronistes*, l'autre en 24 vers renfermant l'épitaphe de Ninus. Je citerai le premier, d'abord, parce qu'il est fort curieux, ensuite, parce que j'en trouve la traduction toute faite dans des notes préparées depuis longtemps pour un travail, qui devait être intitulé : *Des mendiants et des quêteurs religieux chez les anciens.*

A une certaine époque de l'année, des hommes allaient de porte en porte, demandant l'aumône, au nom d'une corneille, et chantant la chanson suivante :

Ἐσθλοί, κορώνῃ χεῖρα πρόσδοτε κριθέων
Τῇ παιδὶ τοῦ 'πόλλωνος, ἢ λέκος πυρῶν,
[Ἢ ἄρτον, ἢ ἥμαιθον, ἢ ὅ τι τις χρῄζει·] [1]
Δότ', ὦ 'γαθοί, τὶ τῶν ἕκαστος ἐν χερσὶν
Ἔχει, κορώνῃ· χἄλα λήψεται χόνδρον.
Φιλεῖ γὰρ αὕτη πάγχυ ταῦτα δαίνυσθαι.
Ὁ νῦν ἅλας δούς, αὖθι κηρίον δώσει.

Ὦ παῖ, θύρην ἄγκλινε. Πλοῦτος ἤκουσε,
Καὶ τῇ κορώνῃ παρθένος φέρει σῦκα.
Θεοί, γένοιτο πάντ' ἄμεμπτος ἡ κούρη,
Κἀφνειὸν ἄνδρα κὠνομαστὸν ἐξεύροι·
Καὶ τῷ γέροντι πατρὶ κοῦρον εἰς χεῖρας,
Καὶ μητρὶ κούρην εἰς τὰ γοῦνα κατθείη,
Θαλός, τρέφειν γυναῖκα τοῖς κασιγνήτοις.

Ἐγὼ δ', ὅκου πόδες φέρουσιν ὀφθαλμούς,
Ἀμείβομαι Μούσαισι, πρὸς θύραις ᾄδων,

1. J'ai enfermé ce vers entre crochets, parce qu'évidemment il n'appa tient point au poëte.

Καὶ δόντι καὶ μὴ δόντι πλείονα [τῶν γ' ἑῶ.][1]

Ἀλλ', ὦ 'γαθοί, 'πορέξαθ' ὧν μυχὸς πλουτεῖ
Δόμου. Δὸς, ὦναξ, καὶ σὺ πολλά μοι, νύμφη.
Νόμος κορώνῃ χεῖρα δοῦν' ἐπαιτούσῃ.
Εἰδὼς τοιαῦτα δός τι, καὶ καταχρήσει.

« Braves gens, à la corneille, fille d'Apollon, donnez une poignée « d'orge, ou une écuelle de froment [ou un morceau de pain, ou la petite « pièce, ou ce qu'il vous plaira]. Ce que chacun de vous a sous la main, « bonnes gens, à la corneille donnez-le ; elle acceptera aussi quelques « grains de sel. Car elle fait ses délices de cela. Qui maintenant donne « du sel, une autre fois donnera le rayon de miel. »

« Esclave, ouvre-moi la porte. Plutus m'a exaucé, voici qu'à la cor- « neille une jeune fille apporte des figues. Dieux, sur la jeune fille ré- « pandez tous vos dons ! qu'elle trouve un époux et riche et illustre ! « qu'entre les bras de son vieux père elle mette un petit fils ; sur les ge- « noux de sa mère une petite fille, et que de ces rejetons s'élèvent à leur « tour des sœurs avec leurs frères ! »

« Pour moi, lorsque, errant où mes pieds promènent mes yeux, je vais « chantant aux portes, je rends avec ce don des Muses, à celui qui me « donne comme à celui qui ne me donne pas, au delà de ce que j'ai « reçu. »

« Allons, bonnes gens, faites-nous part des biens que recèle la mai- « son. Donne-moi, puissant maître de ces lieux, et toi, jeune fiancée, « sois généreuse. C'est un usage, tu le sais, que la main donne à la cor- « neille qui demande ; donne-moi quelque chose, je m'en contenterai. »

Phœnix traita le choliambe un peu plus librement que ses prédécesseurs, à l'exception d'Hipponax. Ce n'est pas toutefois dans la chanson des *Coronistes;* car on n'y trouve à redire qu'une césure au vers 14 :

Ἐγὼ δ', ὅκου πόδες φέρουσιν ὀφθαλμούς.

1. La fin de ce vers est endommagée et difficile à restituer ; mais le sens souffre peu de l'altération. — Je dois un mot au sujet de la division que j'ai établie dans ce poëme. La chanson de la corneille, ainsi que celle de l'hirondelle, était un véritable drame, accompagné de gestes, qui parfois interrompaient le chant.

Mais dans l'épitaphe de Ninus, le poëte a résous plusieurs fois l'arsis de l'ïambe, en mettant un tribraque au troisième pied des vers 1 et 21 ; au quatrième pied des vers 5, 10, 11 et 16. Il a ausssi placé un dactyle au premier pied des vers 2, 5 et 11 ; et au troisième pied des vers 3 et 13. Ce dernier mérite surtout d'être signalé, car il n'est point coupé par la césure :

Ἄκουσον, εἴτ' Ἀσσύριος, εἴτε καὶ Μῆδος.

Ce sont là toutes ses libertés, qui, comme on voit, n'ont rien de très-licencieux.

Phœnix nous ouvre l'entrée de l'école d'Alexandrie. Sous la plume de poëtes plus savants qu'inspirés, plus soigneux de la forme que du fond de la pensée, nous devons nous attendre à trouver le choliambe sévèrement discipliné. Aussi, parmi les vers de cette espèce, qui nous restent de Callimaque, n'en découvre-t-on pas un seul, où le poëte se soit permis la plus innocente liberté, si l'on excepte le dactyle régulièrement coupé, au troisième pied (*Fragm.*, LXXXVI et XCIV). Je citerai deux fragments; le premier, parce qu'il rappelle un peu, quant au sujet, ce ridicule proœme qu'on lit aujourd'hui à la tête du nouveau Babrius; le second, parce qu'il nous offre le commencement d'une jolie fable.

Ἦν κεῖνος οὑνιαυτὸς, ᾧ τό τε πτηνὸν,
Καὶ τοὺν θαλάσσῃ, καὶ τὸ τετράπουν οὕτως
Ἐφθέγγεθ', ὡς ὁ πηλὸς ὁ Προμηθῆος.

« On était alors en ce temps, où l'oiseau, l'habitant de la mer, et le « quadrupède parlaient de la même façon que l'argile de Prométhée « (*Fragm.* LXXXVII). »

Ἄκουε δὴ τὸν αἶνον · Ἔν κοτε Τμώλῳ
Δάφνην ἐλαίῃ νεῖκος οἱ πάλαι Λυδοὶ
Λέγουσι θέσθαι.........

« Ecoute donc la fable : Les anciens Lydiens content que jadis sur le « Tmolus le laurier chercha dispute à l'olivier (*Fragm.* XCIII). »

Cette fable, plusieurs fois mentionnée par les grammairiens, devait être très-connue, et méritait de l'être, s'il faut en juger

par la mise en scène, qui est fort habile, et le choix des acteurs, qui est fort ingénieux : le laurier, rameau de la guerre, cherchant querelle à l'olivier, symbole de la paix.

Mais tandis que je loue la sévérité alexandrine à l'égard du choliambe, on m'objecte la fameuse épitaphe d'Hipponax, composée par Théocrite, épitaphe dont les deux premiers vers ont n spondée au cinquième pied :

Ὁ μουσοποιὸς ἐνθάδ' Ἱππῶναξ κεῖται.
Εἰ μὲν πονηρὸς, μὴ ποτέρχευ τῷ τύμβῳ·
Εἰ δ' ἐσσὶ κρήγυός τε καὶ παρὰ χρηστῶν,
Θαρσέων καθίζευ· κἢν θέλῃς, ἀπόβριξον.

« Ici repose le poëte Hipponax. Si tu es méchant, n'approche pas de ce « tombeau ; si tu es bon, et issu de parents vertueux, tu peux sans « crainte t'y asseoir, y dormir même, s'il te plaît (*Epigr.*, XXI). »

Je serais tenté de croire en vérité que c'est ce malheureux quatrain qui a fait calomnier une période de plus de deux siècles, dans la littérature grecque. C'est en effet sur l'exception des premiers vers que je vois M. Hermann s'appuyer, pour juger la poésie choliambique des Grecs, lorsqu'il publie en 1796 son livre *De metr. poet. Gr. et Rom.*; et je le trouve encore fidèle à la même autorité vingt ans plus tard, lorsqu'il publie ses *Elementa doctr. metr*. Comment se fait-il cependant que ce soit précisément Théocrite, un des poëtes les plus châtiés de cette époque d'élégance laborieuse, qui ait rappelé dans le choliambe la dureté du vers hipponactéen ? N'oublions pas que, si, par le génie, Théocrite était de la famille des grands poëtes, il appartenait aussi à son siècle, par le goût des vieilleries du langage, des curiosités de l'érudition. Maintenant, tout s'explique : Théocrite, en louant Hipponax, voulut rappeler un des rhythmes qu'affectionnait le vieux poëte ; l'emploi du spondée n'est là qu'une faiblesse d'érudit, une affectation d'archaïsme métrique, et rien autre.

Nous avons parcouru les divers âges de la poésie choliambique chez les Grecs ; arrêtons-nous un moment pour reporter nos yeux sur le chemin que nous venons de faire. On a vu le choliambe à son point de départ, disposer de toutes ses ressources,

et abuser de la liberté jusqu'à se dénaturer. Mais bientôt les poëtes ont senti la nécessité de le préserver de ses écarts, et de le sauver, en le défendant contre lui-même. Pour cela, il a fallu le ramener sévèrement à ses lois naturelles, seules conditions de son existence, et dès lors proscrire l'anapeste et assigner irrévocablement le cinquième pied à l'ïambe. Pour toutes licences, on a toléré le dactyle au premier et au troisième pied, le tribraque au troisième et au quatrième. Ces données nous suffisent déjà pour établir quelques points. Ainsi, lorsque M. Hermann nous dit : « Nam præter *spondeum in imparibus locis*, nihil « nisi solutam arsin hic illic deprehendimus (*Elem. doctr. metr.*, « p. 144), » il avance une chose qui n'est pas exacte ; car il y eut toujours chez les Grecs ou plus ou moins de liberté que cela. Ainsi, lorsqu'on nous dit que, puisque Babrius a rarement usé du spondée au cinquième pied, et qu'il s'est permis assez souvent l'anapeste au premier, il a dû se modeler sur les Latins, on commet une erreur ; car il trouvait chez les Grecs assez de modèles pour autoriser une régularité et des licences plus grandes que les siennes.

Mais il est temps de voir ce que devint le choliambe sous la plume des poëtes romains. Nous remarquerons d'abord que les Latins désignèrent ce vers d'un nom grec, que les Grecs eux-mêmes n'avaient point accoutumé de lui donner ; ils l'appelèrent scazon (σκάζων, *qui cloche*) :

Si non molestum est, teque non piget, scazon (Mart. I, 97, 1).

Ausone, dans une lettre adressée à Paulus, et terminée par des distiques grecs (XIV, 31) :

Εἱλιπόδην σκάζοντα, καὶ οὐ σκάζοντα τρίμετρον.

D'où vient cette différence? c'est une question de synonymie dont les philologues ne se sont point préoccupés, et qu'il convient de traiter ici brièvement. Le grec fait sans effort les mots composés, et les recherche ; le latin y réussit peu, et les évite : voilà une première raison. Les deux peuples considéraient le vers hipponactéen comme un ïambe boiteux, mais en se plaçant à un point de vue particulier. Eustathe établit ainsi la synonymie de κυλλὸς et de χωλός : « Κυλλὸς μὲν ὁ τὰ καίρια βλαβεὶς ἐκ

« γενετῆς, χωλὸς δὲ κοινῶς, καὶ ὁ ὕστερον ἐκ πληγῆς, ἢ ἄλλως πως ἐξ « ἀρτιώσεως παθὼν κύλλωμα (*Ad Il.* B′, v. 217, p. 206). — Κυλλὸς « désigne celui qui est né estropié de quelque partie essentielle « du corps ; χωλὸς désigne en même temps celui qui devient estro- « pié des suites de blessures, et celui qui l'est par un vice quel- « conque de conformation. » Rapprochons maintenant le sens de σκάζω. Le mot est aussi ancien dans la langue que χωλὸς, et signifie proprement : *boiter en marchant, clocher*. Homère dit d'un guerrier frappé d'une flèche à la cuisse : Σκάζων ἐκ πολέμου (*Il.* Λ′, 810). Plus loin, le poëte nous peint Diomède et Ulysse, marchant tous deux en boitant, et appuyés sur leur lance, parce qu'ils ont encore de graves blessures (*Ibid.*, T′, 47) :

> Τὼ δὲ δύω σκάζοντε βάτην Ἄρεος θεράποντε,
> Ἔγχει ἐρειδομένω· ἔτι γὰρ ἔχον ἕλκεα λυγρά.

Σκάζων est donc simplement un boiteux, tandis que χωλὸς peut être à la fois un boiteux, un manchot, un borgne, etc. Celui-ci a par conséquent beaucoup plus d'étendue que celui-là. Mais, dans le sens qui leur est commun, ils présentent encore des différences. Χωλὸς implique toujours l'idée d'une altération du corps, d'un vice de conformation ; σκάζων ne rappelle à l'esprit que l'effet de cette altération ou de ce vice ; on est χωλὸς dans toutes les situations, on ne paraît σκάζων qu'en marchant. D'où il suit que, pour désigner le vers d'Hipponax, les Grecs s'étaient représenté l'ïambe mutilé, et les Romains l'ïambe boitant, ce qui explique le vers déjà cité d'Ovide : *Seu trahat ille pedem*, et l'épithète heureusement trouvée d'Ausone : εἱλιπόδην, *qui traîne le pied*.

La poésie choliambique des Romains se peut diviser en deux âges, le premier représenté par Catulle, le second par Martial. Ces deux âges ont une physionomie tellement prononcée, qu'il est impossible de ne pas reconnaître tout d'abord le poëte qui appartient à l'un ou à l'autre. Nous allons citer des exemples depuis les temps les plus florissants de la langue latine jusqu'à ceux de sa décrépitude ; et le lecteur distinguera sans peine la diversité de caractère que nous lui annonçons.

Catulle reçut directement le choliambe des poëtes d'Alexandrie, et il ne laissa pas dégénérer le vers entre ses mains. Nous

avons parlé de la sévérité de Callimaque, Catulle ne le cède en rien à son maître de ce côté. On dirait qu'il a sous les yeux la règle tracée plus haut par Héphestion, et qu'il n'ose s'en écarter d'une ligne. Mais le seul moyen de mettre dans tout son jour cette inflexible rigueur, qui ne s'épargne aucune entrave, c'est de faire la statistique métrique du choliambe catullien. Nous avons de Catulle sept petits poëmes, écrits en scazons, et comprenant 121 vers, dont voici les pieds et les césures :

Pieds :

Pour le premier, nous trouvons 94 spondées, 26 ïambes et 1 seul dactyle ; pour le second, 120 ïambes et 1 seul tribraque ; pour le troisième, 82 spondées, 38 ïambes et 1 seul dactyle ; pour le quatrième et le cinquième, des ïambes seulement.

Césures :

Sur les 121 vers, nous trouvons 113 césures penthémimères et 8 hephthémimères. Catulle, comme tous les poëtes, a fait la césure sur un monosyllabe; toutefois, ces vers sont peu fréquents, et ne s'élèvent pas au-dessus de 12. On en rencontre 8 ayant la penthémimère élidée sur un monosyllabe ; 6 ayant la penthémimère avant élision, comme celui-ci :

Simul poema || ta attigit : neque idem unquam (XXII, 15).

Je compte au nombre de ces vers, le suivant, qui est unique :

Possis. Suus quoi || que attributus est error (*Ibid.*, 20).

On le voit, toutes les césures sont irréprochables, tous les pieds réguliers, à l'exception d'un tribraque et de deux dactyles. C'est bien là ce docte mesureur de mots, ce peseur scrupuleux de syllabes, que désignait Martial :

Verona docti syllabas amat vatis (I, 62, 1).

Les contemporains de Catulle ne paraissent pas avoir observé moins scrupuleusement que lui la règle du scazon. Nous ne possédons de Cn. Mattius, l'ami de J. César, que de rares et courts fragments, qui nous ont été conservés par Aulu-Gelle et par Pri-

scien (6, p. 722); mais tous ces restes du célèbre mimiambographe présentent une facture élégante et sévère; les citations suivantes en fourniront la preuve :

Jam jam albicascit Phœbus, et recentatur
Commune lumen omnibus voluptasque. (Aul. Gell., XV, 25).

Nuper die quarto, ut recordor, et certe,
Aquarium urceum unicum domi fregit. (*Ibid.*, X, 24).

Dein coquenti vasa cuncta dejectat,
Nequamve scitamenta pipulo poscit. (*Ibid.*, XX, 9).

Quapropter edulcare convenit vitam,
Curasque acerbas sensibus gubernare. (*Ibid.*, XV, 25).

On sait qu'il existe quatorze petits poëmes, désignés sous le nom de *Catalectes*, et attribués à Virgile. Parmi ces pièces, deux sont écrites en vers scazons d'une forme irréprochable. La première (II) est une épigramme violente, mais qui, pour nous, a beaucoup perdu de son amertume, parce que les allusions nous échappent. La seconde (VII) renferme les adieux qu'adressa le poëte aux études et aux compagnons de son adolescence, quand il eut résolu de se dévouer au culte de la philosophie; elle est ainsi conçue :

Ite hinc, inanes, ite, rhetorum ampullæ[1],
Inflata rore non Achaico verba;
Et vos, Sile, Albuti, Arquitique, Varroque,
Scholasticorum natio madens pingui,
Ite hinc, inanis cymbalon juventutis.
Tuque, o mearum cura, Sexte, curarum,
Vale, Sabine; jam valete formosi.
Nos ad beatos vela mittimus portus,
Magni petentes docta dicta Syronis,
Vitamque ab omni vindicabimus cura.

1. Les anciennes éditions et la plupart des manuscrits présentent ainsi ce vers : *Ite hinc, inanes rhetorum manipli.* Il manquait une syllabe, que les critiques ont suppléée, en ajoutant *ite* à la fin. Wagner a fort bien vu que *manipli* serait déplacé, et préparerait mal ce qui suit. S'attachant de très-près à la lettre d'un manuscrit, qui donne : *Iste hinc inanes iteret horum manipulle,* il a lu : *Ite hinc, inanes, ite, rhetorum ampullæ,* restitution que nous adoptons.

Ite hinc, Camenæ, limine ite vos sævo[1],
Dulces Camenæ; nam fatebimur verum,
Dulces fuistis : et tamen meas chartas
Revisitote; sed pudenter et raro.

« Loin de moi, loin de moi, vaine enflure des rhéteurs, mots ampoulés, « que ne féconda point la rosée du ciel grec; et vous, Silus, Albutius, « Arquitius, Varron, peuple de grammairiens, épais génies, retirez- « vous, creuses cymbales de la frivole jeunesse. Et toi, de mes soins « objet le plus doux, Sextus Sabinus, adieu; adieu, charmants amis. Je « dirige ma voile vers des ports fortunés, je me rends aux savantes le- « çons du grand Syron, et vais affranchir ma vie de tout souci. Muses, « éloignez-vous de cet asile redoutable; chères Muses, car je dois l'a- « vouer, vous me fûtes chères, éloignez-vous : et pourtant venez encore « visiter mes écrits, mais avec retenue, mais avec discrétion. »

Le plus ancien poëme en vers scazons, que nous rencontrons après ceux qui viennent d'être mentionnés, c'est une mordante épigramme, composée du temps d'Auguste, et citée par Porphyrion, un des scholiastes d'Horace, à propos du passage (*Sat.*, II, 2, 49) :

Tutus erat rhombus, tutoque ciconia nido,
Donec vos auctor docuit prætorius.......

Nous devons la faire précéder de quelques mots d'explication. L'inventeur qu'Horace appelle ironiquement *prætorius*, c'est Sempronius Rufus. Depuis quelque temps, les gourmands illustres de Rome, notamment les deux frères Plancus, avaient remplacé sur leurs tables somptueuses la grue par la cigogne, mais la cigogne adulte[2]. Rufus alla plus loin; il fit servir de

1. Les manuscrits et les anciennes éditions offrent ainsi ce vers : *Ite Camœnæ vos limite sene* ou *seve* ou *scævæ*. On a fait de nombreuses conjectures; je me contenterai de signaler celle de Heyne. Le savant éditeur veut lire : *Ite hinc, Camenæ, voce mellita divæ;* mais ce vers serait faux aux yeux de l'auteur du *Catalecte*, qui devait certainement éviter le spondée au cinquième pied. Aucune des restitutions proposées ne m'ayant paru admissible, j'ai essayé la mienne. Je vois dans *limite, limine ite*, et dans *scævæ, scævo*. Quant au sens, je crois qu'il est question de l'école de Syron, dont le poëte vient de parler.

2. C'est ce que Pline nous apprend, mais en ajoutant que de son temps on avait banni des tables la cigogne, pour y rappeler la grue. « Cornelius

jeunes cigognes prises au nid. Ce raffinement d'un goût plus bizarre que délicat, et l'espèce d'impiété qu'il y avait à manger un oiseau consacré par la superstition populaire, portèrent malheur à Rufus, et le firent échouer, quand il se présenta pour briguer la préture. C'est cet échec que voulut couvrir de ridicule l'épigramme suivante, en rappelant malicieusement la cause qui l'avait amené :

Ciconiarum Rufus iste conditor,
Ipse est duobus elegantior Plancis ;
Suffragiorum puncta non tulit septem :
Ciconiarum populus ultus est mortem.

« Rufus, cet apprêteur de cigognes, est plus délicat même que les frères « Plancus ; il n'a pu réunir sept points de suffrages : le peuple a vengé « la mort des cigognes. »

Ce petit poëme, d'une concision si piquante et si vive, est en même temps d'une grande sévérité de forme, n'était un dactyle, qu'il eût fallu peut-être s'interdire, dans une épigramme en quatre vers.

Avant de quitter l'époque que nous avons appelée l'âge de Catulle, nous ne pouvons nous dispenser de signaler encore sept

« Nepos, qui Divi Augusti principatu obiit, cùm scriberet turdos paulo ante « cœptos saginari, addidit, *ciconias magis placere quam grues; cum hæc « nunc ales inter primas expetatur, illam vero nemo velit attigisse* (*Hist. « nat.,* X, 23). »

1. Buffon : « Chez les anciens, ce fut un crime de donner la mort à la ci- « gogne, ennemie des insectes nuisibles. En Thessalie, il y eut peine de mort « pour le meurtre d'un de ces oiseaux ; tant ils étaient précieux à ce pays, « qu'ils purgeaient des serpents. Dans le Levant, on conserve encore une « partie de ce respect pour la cigogne. On ne la mangeait pas chez les Romains : « un homme qui, par un luxe bizarre, s'en fit servir une, en fut puni par les « railleries du peuple. Au reste, la chair n'en est pas assez bonne pour être « recherchée, et cet oiseau, né notre ami, et presque notre domestique, n'est « pas fait pour être notre victime (*Hist. nat.*, art. *Cigogne*). »

Quand Buffon obtiendra, ainsi que tous nos auteurs classiques, les honneurs du commentaire, on relèvera quelques erreurs dans ce passage. L'annotateur établira par des témoignages irrécusables que les Romains, à une époque, mangèrent la cigogne, et que le peuple ne se borna pas à poursuivre de ses railleries un luxe sacrilége à ses yeux, mais qu'il le punit encore d'une leçon sévère.

pièces détachées, qui comprennent soixante-quinze vers scazons, et se trouvent à la fin de l'*Anthologie latine*, sous les numéros 32, 37, 52, 59, 64, 79 et 80. Elles font partie de ces poésies vulgairement désignées d'un nom, qui exprime sans équivoque la liberté, ou plutôt l'obscénité des sujets qu'elles traitent. Nous devions néanmoins en tenir compte dans l'étude du scazon; car il est juste de reconnaître que, si la pensée est impure, la forme est toujours chaste. Aucun de ces poëmes n'eût été certainement désavoué par Catulle, à la réserve d'un seul peut-être, celui qui porte le numéro 52. Dans celui-ci, en effet, se rencontrent quelques négligences que l'on ne remarque point dans les autres. Ainsi, au vers 14, le troisième pied est un dactyle, et la dernière syllabe de *fero*, une brève, contrairement à l'usage du bon temps :

Non brassicarum fero gulosior caules.

D'anciennes éditions donnent *brassicæ,* leçon qui produirait un mètre, et non un vers, pour me conformer à la distinction des anciens métriciens[1]. Au vers 18, le troisième pied est un tribraque :

Ad ocimumve, cucumeresve humi fusos.

Enfin, au vers 28, le poëte abrège l'adjectif neutre *hoc,* licence qu'on ne se permit que dans la décadence :

Et vos hoc ipsum, quod minamur, invitat.

Ces taches, quoique légères, nous font placer cette pièce au-dessous des autres.

Il est donc vrai de dire qu'un même esprit anime tout le premier âge de la poésie choliambique des Romains. Partout, en effet, même soin de la forme, même docilité pour la règle, même attention scrupuleuse à suivre les modèles. Mais ici la saine tradition s'interrompt brusquement, et un nouvel âge commence pour le scazon latin.

1. Saint Augustin, dans un ouvrage plein de détails instructifs et curieux, mais malheureusement trop peu connu, dans son *Traité de la musique* : « Atqui scias oportet, a veteribus doctis, in quibus magna est auctoritas, « *hunc definitum et vocatum esse versum, qui duobus quasi membris* « *constaret, certa mensura et ratione conjunctis* (III, 4). »

La plus forte injure que puisse recevoir le choliambe, c'est l'anapeste; or, dès ce moment, l'anapeste se montre dans le vers, sans préjudice des autres libertés. Ainsi, au chapitre V du *Satyricon* de Pétrone, se lisent huit scazons, parmi lesquels on en trouve un ayant le tribraque au quatrième pied :

Frugalitatis lege poliat exacta.

Et un autre l'anapeste au premier :

Sedeat redemptus histrioniæ addictus.

Perse a mis à la tête de ses *Satires* un prologue en quatorze vers scazons, parmi lesquels trois commencent par l'anapeste, comme celui-ci :

Memini, ut repente sic poeta prodirem.

Et deux présentent le tribraque au second pied, comme celui-ci :

Picasque docuit verba nostra conari.

Mais le poëte, qui prend sur lui toute la responsabilité des innovations de cet âge, c'est Martial. Martial, qui sentait si bien la savante composition de Catulle, ne jugea pas à propos de l'imiter. Cherchant ses modèles ailleurs que parmi les Alexandrins, et dépassant ces sortes de licences, que nous avons vu Phœnix se permettre, il rendit au choliambe une partie de son indépendance primitive. Il ne faudrait cependant pas se méprendre sur l'étendue de cette liberté. Martial accueillit volontiers l'anapeste, que nous avons vu si longtemps banni; mais il se garda de le prodiguer, et le mit à l'entrée du vers, sans lui laisser franchir un pas de plus. Il employa le tribraque et le dactyle au premier pied, mais discrètement et en leur préférant le spondée et l'ïambe; il usa du tribraque au second pied, mais sobrement et en le remplaçant par l'ïambe; il se servit du tribraque et du dactyle, au troisième pied, mais plus rarement du tribraque que du dactyle, et en remplaçant le plus souvent ce dernier par le spondée. Au quatrième pied, il employa le tribraque, mais avec une extrême réserve, et en lui substituant ordinairement l'ïambe. Etablissons ces faits par l'analyse prosodique de quelques-uns de ses poëmes; j'en choisis deux des plus longs et de mérite différent : l'un est la gracieuse et élégante descrip-

tion du port de Formies, en vingt-neuf scazons, les plus jolis peut-être qu'ait produits la langue latine ; l'autre est la description de la maison de campagne de Faustinus, en cinquante-un scazons, que l'on dirait improvisés, tant l'art s'y dissimule adroitement ! tant le naturel y va jusqu'à l'abandon ! Dans le premier poëme (X, 30), on trouve, pour le premier pied, vingt-un spondées, cinq ïambes et trois anapestes ; pour le second pied, des ïambes seulement ; pour le troisième pied, vingt-cinq spondées et quatre ïambes ; pour le quatrième pied, des ïambes seulement. Dans le second poëme (III, 58), on trouve, pour le premier pied, trente-six spondées, neuf anapestes, cinq ïambes et un dactyle ; pour le second pied, quarante-six ïambes et cinq tribraques ; pour le troisième pied, quarante-deux spondées, trois dactyles, cinq ïambes et un tribraque ; pour le quatrième pied, quarante-huit ïambes et trois tribraques. Quant au cinquième et au sixième pied, il est inutile de remarquer que c'est constamment un ïambe et un spondée.

Maintenant, si nous en venons à la césure, nous trouverons que Martial, après avoir montré moins de sévérité que Catulle dans le choix des ordres métriques, fut, en revanche, plus rigoureux que lui dans la liaison de ces ordres. Nous avons dit, en effet, que Catulle a usé de la césure hephthémimère jusqu'à huit fois, sur 121 vers : c'était beaucoup pour un Romain ; il suffira de l'exemple de Martial pour le montrer. Nous avons de ce poëte soixante-dix-sept pièces en vers scazons, formant un total de sept-cent quatre-vingt-dix vers ; devinerait-on combien on y rencontre de césures hephthémimères[1] ? onze ; le fait nous paraît assez curieux pour que nous indiquions ces onze exceptions. Elles se trouvent : III, 93, 20 ; 24 ; IV, 37, 4 ; 61, 14 ; V, 14, 8 ; 37, 13 ; 24 ; VI, 74, 4 ; VIII, 44, 3 ; XII, 13, 2 ; 32, 11. En outre, il y a une petite pièce (I, 78), composée de six vers, qui tous, à l'exception du dernier, ont cette césure. Mais c'est une

1. Quand je parle de la penthémimère, je n'exclus pas l'hephthémimère, qui peut en même temps figurer dans le vers ; mais quand je parle de l'hephthémimère, j'exclus nécessairement la penthémimère. J'ai prouvé ailleurs longuement que, lorsque ces deux césures se trouvent ensemble dans le vers, c'est la penthémimère seule qui est effective. (Voy. la *Gazette de l'Instruction publique*, 13 juillet 1843.)

plaisanterie de Martial qui, voulant faire rire aux dépens de Charinus, et désirant placer ce nom au troisième pied, a cherché, dans ce cas, plutôt qu'évité la césure hephthémimère :

Pulchre valet Charinus ||, et tamen pallet.
Parce bibit Charinus ||, et tamen pallet.

Malgré ces correctifs, il n'en faut pas moins accuser Martial d'avoir corrompu le scazon, et fait descendre les Romains bien au-dessous des Grecs.

De pareilles licences, une fois introduites dans le vers, s'y établirent; elles furent même consacrées par l'autorité des théoriciens. Térentianus Maurus, qui n'était pas un poëte au sens rigoureux du mot, mais qui fut un merveilleux ouvrier dans le mécanisme de la versification, nous a laissé la règle du scazon tracée en vers scazons; car on sait qu'il a pour habitude de donner l'exemple et le précepte. Or, dans cette règle, il n'approuve pas expressément les libertés prosodiques de Martial, mais il s'en sert lui-même, ce qui est un aveu suffisant. Ainsi, il emploie le dactyle et l'anapeste au premier pied, le tribraque au second et au quatrième. Seulement, il s'abstient du tribraque au premier pied, et respecte aussi constamment le troisième. Citons cette règle, qui s'étend depuis le vers 2398 jusqu'au vers 2418, en indiquant les licences par des caractères italiques :

Claudum trimetrum f*ecit ali*ter Hipponax,
Ad hunc modum, quo claudicant et hi versus;
Idcirco Græce nuncupatus est σκάζων.
Hic non iambum reddidit pedem sextum,
Pænultimam sed pro brevi trahit longam,
*Novita*te ductus, non ut inscius legis.
Sed quia jugatos scandimus pedes istos,
Pæo*na fie*ri perspicis pedem in fine;
Epitritus nam primus implet hanc partem,
Brevis locata cum sit ante tres longas.
Quare cavendum est ne, licentia sueta,
Spondeon, aut qui procreantur ex illo,
Dari putemus posse nunc loco quinto;

Ne deprehensæ quatuor simul longæ,
Parum sonoro fine destruant versum.
Nam dactylum paremve quid tibi dicam?
Cum tantum iambus hoc loco probe poni,
*Alius*que nullus rite possit admitti.
Hoc mimiambos Mattius dedit metro;
Nam vatem eundem est, Attico thymo tinctum,
Pari lepore consecutus, et metro.

Que si l'on nous disait que ces licences doivent avoir été commandées par la difficulté d'un vers technique et tout artificiel, nous répondrions que la souplesse et l'habileté de Térentianus bravent les difficultés, loin de les craindre; que chez lui la pratique ne contredit jamais la théorie, et que, s'il use d'une liberté, c'est pour l'accréditer, et non afin de se donner plus de latitude à lui-même.

Du reste, on suppose sans peine que cette variété de pieds, admise dans le scazon, dut offrir des ressources précieuses aux génies médiocres ou ennemis du travail. Aussi voyons-nous, vers le milieu du IVe siècle, Ausone se permettre les licences jusqu'à l'abus, dans un très-court poëme (*Epigr.* CXXVIII). Sur treize vers, en effet, que comprend l'épigramme, on n'en trouve pas moins de quatre commençant par l'anapeste, tel que ceux-ci :

Opicus magister, sic eum docet Phyllis.
Triquetro coactu delta (Δ) literam ducit.

On y trouve encore un tribraque au second pied; et çà et là l'oreille, façonnée à la poésie latine, est choquée d'une dureté toute burdigalienne, comme dans ce vers :

Cŭi ipse linguam, etc....

Je place au-dessous d'Ausone, dans l'ordre du mérite et du temps, l'épitaphe suivante, publiée par Fabretti (*Inscript. antiq.*, C. IX, p. 612), et depuis souvent reproduite, notamment par Bonada (*Carm. ex. antiq. lapid.*, t. II, p. 112) et par Burmann (*Anthol. vet. Lat.*, t. II, p. 130) :

Per hæc sepulcra, perque, quos colis, manes,
His parce tumulis ingredi pedem sæpe :
Sic nunquam doleas, atque triste suspires,
Quantum doloris titulus iste testatur.

Marquard Gude rapporte ces vers au temps de Caracalla, c'est-à-dire au commencement du III[e] siècle (*Antiq. inscript.*, p. 272); Bonada les trouve très-élégants (*elegantissimi iambi*), et Burmann n'est pas d'un autre avis (*iambicum optimi coloris epitaphium*). Pour moi, je l'avoue, j'ignore sur quelles raisons on a pu fonder et cette date et ces éloges, et en ne considérant que les incorrections métriques du poëme, je n'hésite pas à lui assigner une époque d'extrême décadence. Chaque vers, en effet est signalé par quelque licence : un tribraque, au second pied. un dactyle, au troisième; enfin le vers, *Sic nunquam doleas*. offre une énormité, c'est un dactyle, au second pied. Je ne parle point de la latinité; mais on pourrait demander ce que signifie : *Parce ingredi pedem. Parce,* joint à l'infinitif, défend; comment expliquer alors l'accusatif *pedem?* Les bons auteurs auraient exprimé par là, *marcher à la distance de la longueur du pied. Parce,* joint à l'infinitif, signifie encore, *empêche que telle chose ne soit faite;* et alors il faudrait entendre : *empêch que le pied ne foule*, etc. Dans tous les cas, la construction est fort embarrassée, et très-peu digne des éloges de Bonada et de Burmann.

Au point où le scazon a conduit le choliambe des successeurs d'Hipponax, on voit déjà que, pour les quatre premiers pieds, ce vers ne diffère plus en rien de l'ïambe de la tragédie grecque. La ressemblance devint-elle plus intime? Les assertions de M. Hermann ne permettent pas de le croire, et ceux qui ont juré sur la parole du maître, déclarent également que la dernière dipodie du scazon fut toujours respectée. M. Dübner, dans une phrase déjà citée, dit expressément : « Latini *aliter* atque Græci, « quinto in pede iambum *constanter* servant (p. 19). » Eh bien! ici encore on a parlé sans avoir tout lu. Cette licence du spondée fut prise, et par un poëte d'autorité, par Boëce.

Boëce passa dix huit ans de sa première jeunesse à Athènes, s'exerçant à l'art des vers, étudiant les sciences exactes, et allant

s'asseoir à toutes les écoles de la philosophie antique. Quand il eut ramassé des trésors de doctrine, il se hâta de les aller répandre dans sa patrie. L'histoire a dit quelle fut la récompense de ses services : il eut la tête tranchée, après avoir longtemps souffert les horreurs d'un cachot. Dans sa prison, l'illustre consul, ou plutôt le savant disciple de Platon et d'Aristote, évoqua la philosophie; et ce sont les entretiens qu'il eut avec sa fidèle consolatrice, qui produisirent la *Consolation de la philosophie*. Ce livre étonne par la variété des ressouvenirs classiques, quand on songe que l'auteur était réduit dans son cachot aux seules ressources de sa mémoire. Mais il surprend peut-être davantage par l'admirable dextérité avec laquelle Boëce manie la plupart des mètres de la langue latine. Sa *Consolation de la philosophie* n'offre pas moins de vingt-six espèces de vers; le scazon y figure deux fois (II, 1, et III, 11), avec le signe distinctif du spondée au cinquième pied. Et qu'on ne pense pas que, dans les deux pièces, dont la première comprend 9 vers, et la seconde 16, cette licence se montre timidement et à la dérobée; non, Boëce, qui se proposait évidemment Hipponax pour modèle, a établi systématiquement le spondée à la cinquième place; on en conviendra, quand nous aurons dit que sur les vingt-cinq vers, il s'en trouve douze de cette dernière sorte. Du reste, le poëte est loin d'avoir abusé des autres licences; dans les deux pièces, on ne rencontre que deux anapestes au premier pied, et trois tribraques au second. Ajoutons que la césure est sans reproche, et la diction élégante et noble; il sera facile d'en juger par la pièce suivante (II, 1); il s'agit des enseignements que la fortune donne tous les jours sous nos yeux :

Hæc cum superba verterit vices dextra,
Et æstuantis more fertur Euripi,
Dudum tremendos sæva proterit reges,
Humilemque victi sublevat fallax vultum :
Non illa miseros audit, haud curat fletus,
Ultroque gemitus, dura quos fecit, ridet.
Sic illa ludit, sic suas probat vires,
Suique magnum monstrat ostentum, si quis
Visatur una stratus ac felix hora.

« Quand, d'une main superbe, elle a tourné sa roue, et se laisse empor-« ter, agitée comme l'Euripe bouillonnant, elle foule les rois longtemps « redoutables, la terrible déesse, et relève le front humilié du vaincu, la « trompeuse. Sourde à la voix des malheureux, insensible à leurs pleurs, « elle aime à rire des gémissements que sa cruauté fait pousser. Ce sont là « ses jeux, c'est ainsi qu'elle montre ses forces, et ce qu'elle donne pour « son exploit le plus merveilleux, c'est le spectacle d'un même homme « heureux et abattu dans l'espace d'une heure. »

Ainsi, après une suite de vicissitudes vraiment curieuses, le choliambe fut ramené au point même d'où il était parti plus de mille ans auparavant[1].

Résumons nos observations, et mettons en lumière les conséquences qui en résultent.

Nous avons dit que Catulle avait rivalisé de pureté sévère avec ses modèles, et qu'il les avait imités scrupuleusement; Catulle cependant affecta de placer le spondée au premier et au troisième pied de son vers, et Martial, novateur en beaucoup d'autres points, continua la tradition sur celui-ci. Or, les Grecs ne montrèrent jamais de parti pris à cet égard. Nos calculs ont établi que Catulle et Martial avaient employé la penthémimère presque exclusivement. Or, les Grecs se servirent indistinctement des deux césures. Enfin, une particularité qui n'est pas à négliger, c'est que, dans le vers des Romains, jamais la césure hephthémimère ne s'opérait sur une élision, ni sur un monosyllabe, même enclitique[2], tandis que, dans le vers des Grecs, le dernier fait surtout se produisait souvent. D'où il suit que, lors même que les Romains imitèrent le plus fidèle-

1. Mettons sous les yeux, par un tableau figuré, toutes les innovations qu'introduisirent les Latins dans le choliambe.

∪–́	∪–	∪–́	∪–	∪–́	–́–
––	∪∪∪	––	∪∪∪	––	∪
–∪∪	–∪∪*	–∪∪			
∪∪–		∪∪∪			
∪∪∪					

2. Je n'ai trouvé que cet exemple dans Martial :

Ex insulis fundis*que* tricies soldum (IV, 37, 4).

ment, ils marquèrent cependant l'imitation de leur empreinte, et y laissèrent la trace de leur régularité tant soit peu monotone. Ces différences distinguent sensiblement le choliambe du scazon.

En prenant le vers des Latins à son origine, nous l'avons vu d'abord se tenir à peu près au niveau du choliambe des successeurs d'Hipponax. Mais, en descendant les âges, bientôt nous l'avons vu déchoir. Le tribraque et le dactyle l'ont envahi, l'anapeste s'est impatronisé au premier pied; le spondée, que l'on disait avec assurance n'avoir jamais hanté la cinquième place, s'y est établi de haute lutte, et enfin, de licence en licence, le scazon a reproduit la plupart des anomalies du choliambe d'Hipponax. D'où il suit : 1° qu'on a commis une double erreur, en affirmant d'une part que les Grecs s'étaient généralement permis le spondée au cinquième pied, d'une autre part, que les Romains se l'étaient interdit absolument; 2° que M. Hermann n'a pas été non plus exact, en disant : « Latini poetæ in hoc genere « carminis Græcos elegantia prope superarunt (*De metr. poet.* « *Gr. et Rom.*, p. 169); ni M. Dübner, en répétant après lui : « Severiorum hac in re Romanorum (p. 19).»

Pour avoir suivi le choliambe dans toutes ses vicissitudes, il ne nous reste plus qu'à montrer ce que devint ce genre de poésie chez les Grecs, sous la domination romaine. C'est là que nous rencontrerons le nouveau fabuliste, qui, grâce à toutes ces observations préliminaires, se laissera juger sans peine, au point de vue de la métrique.

Nous avons laissé le vers d'Hipponax entre les mains des poëtes d'Alexandrie, parce que nous ne trouvions point trace de ce vers jusqu'à la domination romaine; et nous avons dû établir une ligne de démarcation entre cette dernière époque et celles qui la précèdent, parce que ici la langue et la littérature grecques subissent un changement notable. Déjà les armes macédoniennes, en mêlant la Grèce avec l'Asie, avaient porté un coup funeste à l'art hellénique[1]; les Romains accrurent la confusion, et le pêle-mêle des peuples amena celui du langage. Les dialectes s'envahirent l'un l'autre, la distinction des genres fut méconnue,

1. « Quid sibi volunt, demande Sénèque, in mediis barbarorum regionibus, « Græcæ urbes? Quid inter Indos Persasque Macedonicus sermo? » (*Consol. ad Helv.*, 6).

et l'on ne put désormais se soustraire à la contagion environnante, qu'en remontant à des sources plus pures, et en retraçant par l'imitation les formes d'un autre âge..

De Callimaque au premier choliambographe que nous rencontrons, la distance est au moins de trois siècles. C'est au temps d'Adrien que paraît avoir vécu Apollonide, dont l'Anthologie nous a conservé le poëme suivant (*Anth. Pal.*, VII, 693) :

Γλῆνιν· παρηονῖτις ἀμφέχω χερμὰς,
Πικρῇ κατασπασθέντα κύματος δίνῃ,
Ὅτ' ἰχθυάζετ' ἐξ ἄκρης ἀποῤῥῶγος·
Χῶσαν δέ μ' ὅσσος λαὸς ἦν συνεργήτης·
Πόσειδον, οὓς σὺ σῶζε, καὶ γαληναίην
Αἰὲν διδοίης ὁρμιηβόλοις θῖνα.

« Caillou du rivage, je couvre Glénis, qui fut attiré par le fatal tour-
« billon de la vague, tandis qu'il pêchait du haut du précipice. La foule
« entière de ses compagnons réunis m'a entassé. Protège-les, toi,
« Neptune, et daigne toujours accorder un rivage paisible aux pêcheurs
« à la ligne. »

Cette inscription, qui trahit sa date par quelques mots, tels que παρηονῖτις, ἰχθυάζετο, etc., est du reste très-régulière dans sa forme métrique; j'ajoute qu'elle est aussi complète quant au sens. Reiske croyait qu'après le premier vers il en manquait un, pour exposer la cause de la mort du pêcheur, et que δίνῃ était pour εἰς δίνην : « Post primum versum unus periisse videtur, in « quo causa casus, nempe ventus aut vertigo, exposita fuerit; « nam δίνῃ idem est atque εἰς δίνην (*Anth. Gr.*, p. 249). » Je pense que c'est une double erreur. Κατασπᾶν ne se dit pas de ce qui pousse, comme le vent, mais de ce qui attire. Ensuite la cause que cherchait le savant est dans δίνῃ, complément du verbe passif, et non équivalent de εἰς δίνην. Apollonide a voulu exprimer poétiquement que le tourbillon avait donné le vertige à Glénis, et par là déterminé sa chute. C'est le propre du tourbillon d'attirer, et la profondeur seule produirait cet effet. Selon la remarque des voyageurs, qui ont franchi de hautes montagnes, il y a dans l'abîme quelque chose qui *aspire*, κατασπᾷ.

Vers le temps à peu près où Apollonide consacrait son élégant

hommage à la mémoire de ce pêcheur imaginaire, on grava des inscriptions d'un mérite poétique bien inférieur, mais qui intéressent à un assez haut degré l'étude que nous faisons en ce moment. Les inscriptions dont nous voulons parler, sont du nombre de celles qui ont été recueillies sur les débris du colosse de Memnon, et que M. Letronne a restituées, dans sa curieuse et savante monographie, intitulée : *la Statue vocale de Memnon* (Paris, impr. royale, 1833). Elles sont écrites en trimètres ïambiques réguliers, mais offrant des choliambes mêlés parmi eux. La première (p. 137), dont la date doit être rapportée à l'an 122 de J. C., selon M. Letronne, est d'un certain Charisius, stratége d'Hermontis. Malheureusement les vers ont été endommagés dans les derniers pieds; quelques-uns cependant se sont assez bien conservés, pour faire juger que Charisius avait mêlé des choliambes à des ïambes droits :

Φουνεισουλανὸς ἐνθαδὶ [Χαρ] είσιος.
Σοῦ, Μέμνον, ἡγήσαντος, ἡ [νίκ' ἂν] μήτηρ.

On peut douter de la restitution ἡνίκ' ἂν; mais la fin du vers est certaine, et annonce un choliambe.

Du reste, le second exemple (p. 203) va nous fournir une preuve moins équivoque. L'inscription est d'une femme, appelée Cécilia Trébulla; elle avait été déjà fort bien lue par M. Jacobs (*De Memn. Act. Acad. Monac.*, 1809, p. 42), et reproduite ensuite par M. Welcker (*Syll. Epigr. Gr.*, p. 253) :

Αὐδῆς τὸ πρόσθεν μοῦνον ἐξακούσαντας,
Νῦν ὡς συνήθεις καὶ φίλους ἠσπάζετο
Μέμνων, ὁ παῖς Ἠοῦς τε καὶ Τιθωνοῖο.
Αἴσθησιν ἄρα τῷ λίθῳ καὶ φθέγματα
Ἡ φύσις ἔδωκε, δημιουργὸς τῶν ὅλων.

« Une première fois, Memnon, le fils de l'Aurore et de Tithon, s'était « contenté de nous faire entendre distinctement sa voix ; tout à l'heure, « il nous saluait comme des connaissances et des amis. Ainsi la nature, « auteur de toutes choses, a donné à la pierre le sentiment et la « parole ! »

Le premier vers est, sans nul doute, un choliambe, ainsi que

l'a très-bien remarqué M. Letronne. On pourrait aussi regarder le troisième comme tel, si le cinquième pied n'était un spondée, et si, d'une autre part, le poëte n'avait eu le droit de faire la pénultième de Τιθωνοῖο, brève.

Ce mélange de trimètres réguliers et de choliambes constate un fait très-important, et dont on a nié l'existence, malgré l'affirmation positive d'un grammairien grec, appuyée d'un exemple. Selon Priscien, dans ses *Mètres comiques*, Héliodore disait qu'Hipponax avait employé pêle-mêle l'ïambe et le choliambe, et à l'appui de son assertion, il citait un exemple : « Hipponactem « etiam ostendit Heliodorus iambos et choliambos confuse « protulisse :

> Ἑρμῆ, φίλ' Ἑρμῆ, Μαιαδεῦ, Κυλλήνιε,
> Ἐπεύχομαί τοι· κάρτα γὰρ κακῶς ῥιγῶ.

« Nam ῥιγῶ spondeus est (p. 1328). »

Malgré ce double témoignage du grammairien grec et du grammairien latin, on a généralement nié la possibilité du fait. « Non ego, dit M. Hermann, hoc versu moveor, ut puros tri- « metros Hipponactem choliambis inseruisse credam (*Elem.* « *Doctr. metr.*, p. 144). » M. Welcker va plus loin encore : « Nec ego unquam, dit-il, credidi Hipponactem iambos et cho- « liambos confuse protulisse, quod Heliodorus ex nostro loco, « *eoque solo*, demonstraturus erat. Nihil enim aliud hæc verba « in illo contextu significant, quam Hipponactem *semel in sede* « *ultima choliambi* regulam neglexisse. Priscianus minus apte « reddidisse videtur locum Heliodori, quem tamen vel sic in « errore versari opinor, legendumque vel Κυλλήνειος, vel « Κυλλήνῖος (*Hippon. Fragm.*, p. 38). »

Le savant ne me paraît pas raisonner juste en ce moment. Rien ne l'assure, en effet, qu'Héliodore n'eût fondé son assertion que sur un seul exemple, quoique Priscien se borne à celui-là. Il ne songe pas ensuite que les deux vers cités pouvaient n'être que le commencement d'une pièce où la confusion signalée se montrait plusieurs fois. Ces simples raisons suffisent pour relever Priscien du jugement un peu hasardé qui a été porté sur lui. On fait en général trop bon marché de l'autorité de ces grammairiens ; et, dans le cas actuel, on oublie de plus qu'ils possé-

daient encore la majeure partie des œuvres d'Hipponax. Tzetzès les avait bien certainement sous les yeux ; on n'a, pour s'en convaincre, qu'à parcourir son commentaire sur l'*Alexandra* de Lycophron. Il reproche au poëte de *piller*, c'est son mot, Eschyle et surtout Hipponax : « Οὗτος δὲ ὁ Λυκόφρων ἀπ' Αἰσχύλου κλέπτων « λέξεις τινὰς, ἐξ Ἱππώνακτος δὲ πλέον. » Et quelques lignes plus bas, il va même, dans une apostrophe assez plaisante, jusqu'à le menacer du contrôle de l'original : « Οὐκ οἶσθα, ὦ Λυκό- « φρον, ὅτι, ὅτε σὺ τὴν Ἱππώνακτος κατεῖχες βίβλον, κατόπιν σου « ἑστηκὼς ἐγὼ, ἑώρων σε τὰς αὐτοῦ λέξεις ἀναλεγόμενον (*Ad. v.* 855). « —Tu ne sais donc pas, Lycophron, que tandis que tu avais en « main le livre d'Hipponax, je me tenais derrière toi, te voyant « recueillir ses expressions. »

Quant à la correction proposée, je la trouve inadmissible, parce qu'elle prête à Κυλλήνιος une forme ou une quantité qu'il n'a jamais eue. Κυλλήνιος est consacré par Homère, ainsi que sa mesure (*Odyss.*, Ω' 1) :

Ἑρμῆς δὲ ψυχὰς Κυλλήνιος ἐξεκαλεῖτο.

Le vers même d'Hipponax paraît un souvenir de celui de l'*Hymne à Mercure* (408) :

. . . . Οὐδέ τι σε χρὴ
Μακρὸν ἀέξεσθαι, Κυλλήνιε, Μαιάδος υἱέ.

En outre, la correction a l'inconvénient de donner un choliambe spondaïque à Hipponax, ce qui n'est pas loisible, bien que le poëte se fût permis assez fréquemment cette licence.

Mais si nous nous bornons à combattre une conjecture, que M. Welcker avait du reste parfaitement le droit de proposer, nous n'hésitons pas à condamner comme une double témérité l'insertion de cette conjecture dans un lexique, et cela sans la moindre remarque. Or, c'est ce qu'a fait M. L. Dindorf, dans la nouvelle édition du *Trésor de la langue grecque* (V. Μαιαδεύς).

On ne peut donc guère douter qu'Hipponax n'eût mêlé des trimètres réguliers à des choliambes, et que plus tard, dans la décadence probablement, on n'ait imité cet exemple. Les inscriptions de la *Statue vocale* en offrent déjà une preuve remarquable ; le fait sera bientôt confirmé par un nouvel exemple.

Sur la fin du IIe siècle, vivait un homme d'un savoir aussi étendu que varié; historien sans beaucoup de critique, mais érudit consciencieux, poëte sans esprit et sans imagination, mais versificateur habile : cet homme est Diogène de Laërte. Diogène, que Tzetzès appelle *épigrammatiste*, ἐπιγραμματογράφος (*Chil.*, III, 61), a inséré, dans ses *Vies des illustres philosophes*, plusieurs épigrammes de sa façon, et qui paraissent toutes tirées d'un même recueil. Ce livre, auquel Diogène renvoie souvent, dans ses *Vies*, comme à la source de ses petits poëmes (Cf., I, 39; VII, 31; VIII, 74), était intitulé, Πάμμετρος, nom qui désigne sans doute la *diversité des mètres* que l'auteur y avait employés. Et, à vrai dire, les différentes sortes de vers dont Diogène s'est servi dans la composition des épigrammes, qui nous restent encore de lui, justifient assez bien le titre de Πάμμετρος; car on y trouve des hexamètres, des élégiaques, des logaœdiques, des ïambes droits, des ïambes boiteux, etc.

Les exemples de cette dernière espèce, la seule dont nous ayons ici à nous occuper, y sont au nombre de deux. Le premier est une épigramme contre Alexinus, le plus digne disciple de l'intrépide argumentateur Eubulide. Elle est précédée de quelques détails historiques, qui se terminent par ces mots :
« Ἔπειτα μέντοι νηχόμενον ἐν τῷ Ἀλφειῷ, νυχθῆναι καλάμῳ, καὶ οὕτω « τελευτῆσαι. Καὶ ἔστιν εἰς αὐτὸν ἡμῶν οὕτως ἔχον·

Οὐκ ἄρα μῦθος ἦν ἐκεῖνος εἰκαῖος,
    Ὡς ἀτυχής τις ἐὼν,
Τὸν πόδα κολυμβῶν περιέπειρέ πως ἥλῳ·
    Καὶ γὰρ ὁ σεμνὸς ανὴρ,
Πρὶν Ἀλφεόν ποτ' ἐκπερᾷν, Ἀλεξῖνος
    Θνῆσκε νυγεὶς καλάμῳ.

« Mais plus tard, comme il nageait dans l'Alphée, il fut piqué « par un roseau, et en mourut. J'ai fait sur lui une épigramme « ainsi conçue :

« Ce n'était donc pas une vaine fable, que celle qui nous a conté qu'un « infortuné, en nageant, s'était par hasard percé le pied d'un clou; « puisque un jour un grave personnage, Alexinus, pendant qu'il tra- « versait l'Alphée, mourut piqué par un roseau (II, 109-110). »

Ne nous arrêtons pas à la pensée du poëme, qui est assez insignifiante, et après avoir remarqué que le choix des ordres métriques serait irréprochable, sans les deux dactyles du troisième vers, arrivons au fait vraiment curieux de cette épigramme, à l'accouplement du choliambe avec une épode dactylique.

Archiloque, qui donna l'exemple, et laissa le modèle de ces sortes d'agencements de vers d'inégale longueur, dont le plus petit fut appelé *épode*, avait associé, tantôt l'hexamètre à des dactyliques de quatre pieds, de trois, de trois et demi, et de deux et demi, ou à des ïambiques de six et de quatre pieds; tantôt des ïambiques trimètres à des dimètres, ou à des dactyliques, etc. Je veux donner de ce dernier arrangement un exemple, qui nous intéresse à plus d'un titre; c'est le début d'une fable, autrement célèbre dans l'antiquité que celle que j'ai déjà citée de Callimaque :

'Ερέω τιν' ὑμῖν αἶνον, ὦ Κηρυκίδη,
    'Αχνυμένη σκυτάλη·
Πίθηκος ᾔει, θηρίων ἀποκριθεὶς,
    Μοῦνος, ἀν' ἐσχατιήν.
Τῷ δ' ἆρ' ἀλώπηξ κερδαλῆ συνήντετο,
    Πυκνὸν ἔχουσα νόον[1].

« Je viens vous conter une fable, Cérycide, et le message n'est pas « divertissant. Séparé des autres animaux, seul, dans un lieu retiré, le « singe cheminait. Sur son chemin se trouva le renard, matois à l'esprit « plein de ruses. »

Horace, qui suivait Archiloque, nous offre aussi, dans ses *Epodes*, la plupart des mêmes combinaisons; seulement, on observera, qu'en faisant suivre l'hexamètre, ou le trimètre ïambique d'une penthémimère dactylique, Horace ne laisse pas la penthémimère seule, mais la réunit à un ïambique dimètre, placé soit au commencement, soit à la fin du vers, de manière à former un vers asynartète. Ainsi, dans l'*Epode* XIII :

Horrida tempestas cælum contraxit; et imbres
    Nivesque deducunt Jovem : || nunc mare, nunc silüæ.

1. *Archilochi reliquiæ*, fragm. LXVIII, ed. Ign. Liebel. Vindob. 1818.

Et dans l'*Epode* XI :

Petti, nihil me, sicut antea, juvat
Scribere versiculos, || amore percussum gravi.

Il ne lui est arrivé qu'une fois d'allier la penthémimère dactylique seule à un hexamètre (*Carm.* IV, 7) :

Diffugere nives ; redeunt jam gramina campis,
Arboribusque comæ.

Mais, ce qu'on ne savait ni par aucun exemple, ni par aucun témoignage, ce qu'on aurait même, peut-être, refusé de croire sur parole, c'est que les Grecs eussent donné une épode au choliambe, et une épode dactylique. Or, l'épigramme de Diogène établit incontestablement ce fait.

Le second exemple que nous avons annoncé de Diogène de Laërte, c'est une épigramme contre Ariston de Chio, surnommé *le Chauve*. « Τοῦτον λόγος, φαλακρὸν ὄντα, ἐγκαυθῆναι ὑπὸ ἡλίου, καὶ « ὧδε τελευτῆσαι. Προσεπαίξαμεν δὲ αὐτῷ τόνδε τὸν τρόπον, τῷ ἰάμβῳ « τῷ χωλῷ· »

Τί δή, γέρων ὢν καὶ φάλανθος, ὦ 'ρίστων,
Τὸ βρέγμα δῶκας ἡλίῳ κατοπτῆσαι ;
Τὺ γὰρ τὸ θερμὸν πλεῖον ἢ δέον ζητῶν,
Τὸν ψυχρὸν ὄντως εὗρες οὐ θέλων Ἅδην.

« On rapporte que, comme il était chauve, il prit un coup de « soleil, et en mourut. J'ai fait, à son sujet, le badinage suivant « en ïambes boiteux :

« Pourquoi, vieux et chauve, comme tu l'étais, Ariston, as-tu donné « ton crâne à rôtir au soleil? C'est en cherchant, en effet, la chaleur « plus qu'il ne convenait, que tu as, sans le vouloir, trouvé tout de bon « la froide mort (VII, 164). »

Cette pièce ne dément pas le jugement que nous avons porté du talent de Diogène. L'opposition entre la chaleur du soleil et le froid de la mort est une antithèse ridicule, et le soin de commencer chaque vers par la lettre T, une affectation puérile ; mais la forme métrique ne laisse rien à désirer.

A une époque qu'on ne saurait déterminer, un père désolé gravait, sur la tombe de son fils, un seul choliambe, mais qui vaut bien de plus longues épitaphes :

Γλήνῳ Νιγρῖνος παιδὶ, καὶ νέκυν στέργων.

« A Glénus mon fils, moi Nigrinus, qui le chéris encore après sa mort. » (Ap. Gruter. *Inscript. ant.*, p. 685, 10.)

A une époque également incertaine, un jeune prince Ibérien recevait cet hommage funèbre beaucoup plus verbeux :

Ὁ κλεινὸς ἶνις βασιλέως, Ἀμάζασπος,
Ὁ Μιθριδάτου βασιλέως κασίγνητος,
Ὧ γαῖα πατρὶς Κασπίας παρὰ κλῇθρας,
Ἴϐηρ Ἴϐηρος ἐνθαδὶ τετάρχυται,
Πόλιν παρ' ἱρὴν, ἣν ἔδειμε Νικάτωρ,
Ἐλαιόθηλον ἀμφὶ Μυγδόνος νᾶμα.
Θάνεν δ', ὀπαδὸς Αὐσόνων ἀγήτορι
Μολὼν ἄνακτι, Παρθικὴν ἐφ' ὑσμίνην,
Πρίνπερ παλάξαι χεῖρα δηΐῳ λύθρῳ,
Ἴφθιμον αιαι χεῖρα δουρὶ *χανοζωρ*
Καὶ φασγάνου κνώδοντι πεζὸς ἱπ[πεύς τε].
Ὁ δ' αὐτὸς ἶσος παρθένοισιν αἰδοίαις.

« Ici, l'illustre fils d'un roi, le frère du roi Mithridate, Amazaspe, né « sur cette terre, qui a la mer Caspienne pour barrière, Amazaspe Ibé- « rien, fils d'Ibérien, a été enseveli, près de la ville que bâtit Nicator, « sur les bords du fleuve Mygdonius, fertile en oliviers. Venu pour ac- « compagner le prince, général des Ausoniens, dans la guerre contre les « Parthes, il est mort, avant d'avoir teint sa main du sang ennemi : sa « main, hélas ! qui devait faire des prodiges avec la pointe de la lance « ou le tranchant du glaive, lorsqu'il aurait combattu comme fantassin « et comme cavalier. Quant au héros lui-même, il avait la beauté des « vierges pudiques. »

Cette inscription, publiée par Gruter (p. 288, 5), reproduite ensuite dans l'*Anthologie* de Grotius (t. III, p. 396, ed. Hier. de Bosch.), et, plus tard, dans le recueil de M. Welcker, intitulé : *Sylloge epigramm. Græc.* (p. 69), mériterait un commentaire historique et géographique. Elle n'a cependant obtenu, jusqu'à pré-

sent, que quelques lignes d'explication fort insuffisantes de Jér. de Bosch. (*Anthol. Grot.*, t. V, p. 182). Sans vouloir ici réparer cet oubli, nous nous croyons tenu d'éclaircir quelques points, ne fût-ce que pour justifier notre traduction.

L'isthme que pressent d'un côté la mer Caspienne et de l'autre le Pont-Euxin, que ferment, au nord, la chaîne du Caucase, et, au midi, l'Arménie, était habité par des peuples, dont l'histoire nous est aujourd'hui peu connue. On y en distinguait trois principaux : les Colchidiens, établis sur la côte orientale du Pont-Euxin; les Albaniens, sur la côte occidentale de la mer Caspienne, et, au centre, les Ibériens. Pompée, après la guerre contre Mithridate, les vainquit en courant. Mais, au sud de la mer Caspienne, habitait un autre peuple d'une conquête moins facile, et qui causa de cruelles inquiétudes aux Romains, c'étaient les Parthes. Plusieurs fois, ils mirent la main sur l'Arménie et la Mésopotamie, qu'ils regardaient comme leurs vassales naturelles, et chaque fois, Rome, alarmée de ces empiétements, envoya contre eux ses meilleurs généraux, et jusqu'à ses empereurs, vérifiant ainsi elle-même cet oracle de la Sibylle, si fatal à César : « Μήποτ' ἂν τοὺς Πάρθους ἄλλως πως, πλὴν ὑπὸ βασιλέως « ἁλῶναι (Dion. Cass. XLIV, p. 247; cf. Suet. J. *Cæs.* LXXIX). — « Que les Parthes ne seraient jamais vaincus que par un roi. » Trajan fut obligé d'aller leur faire la guerre à deux reprises. Dans ces deux expéditions, (ann. 114-115), il chassa les Parthes de l'Arménie, dont il fit une province romaine, s'empara de Nisibe, fondée par Séleucus Nicator, dans la Mésopotamie, et subjugua tous les peuples de l'isthme. Mais, la mort de cet empereur, arrivée bientôt après, rendit le fruit de ses victoires peu durable. Ce ne fut que cinquante ans plus tard qu'Avidius Cassius, gouverneur de la Syrie, rendit l'avantage aux Romains, et chercha à le consolider, en construisant des forteresses dans l'Osrhoène, et en laissant une garnison considérable dans Nisibe. Précautions inutiles! cette alternative de succès perdus et reconquis, de défaites réparées, continua jusqu'à la mort de Julien; et, à partir de ce moment, la prépondérance passa du côté de la Perse, qui avait accru sa puissance de celle des Parthes. Jovien souscrivit aux humiliantes conditions de paix que lui imposa Sapor (ann. 363), et Rome s'engagea, au nom de son

indigne empereur, à céder les cinq provinces d'au delà du Tigre, à démembrer Nisibe de l'empire, et à renoncer pour toujours à l'Arménie.

Maintenant, à quelle époque de cette histoire se rapporte l'inscription dont nous nous occupons? Il y est question d'un roi Mithridate; roi de quelle contrée? Nous lisons dans Tacite (*Annal.* VI, 32), qu'Artaban, roi des Parthes, s'étant emparé de l'Arménie, Tibère employa, pour la reconquérir, l'Ibérien Mithridate, et le réconcilia avec son frère Pharasmane, qui tenait d'une longue suite d'aïeux le trône même de l'Ibérie. Un peu plus loin (*Ibid.* XII, 44), nous apprenons les résultats de cette alliance : l'Arménie fut enlevée aux Parthes, et donnée par les Romains à Mithridate. Mais bientôt le jeune fils de Pharasmane, appelé Rhadamiste, s'étant montré impatient de recueillir la succession paternelle, son père se hâta de le distraire par d'autres espérances, et lui montra l'Arménie comme une proie facile. Tacite a raconté par quelle série de crimes fut consommée l'usurpation, et comment Mithridate, sa femme et ses enfants furent lâchement égorgés (*Ibid.* 44-47). Le Mithridate de l'inscription pourrait donc être un roi d'Arménie ou d'Ibérie, descendant de celui dont parle Tacite, puisque la même famille donna des souverains aux deux pays. Quant au nom d'Amazaspe, nous le voyons figurer dans les annales de l'Arménie, vers 666 et 759 de J. C., selon le chronographe Samuel. Du reste, il ne faut songer à rapporter cette inscription ni au règne de Tibère, ni à celui de Claude. On y parle en effet d'un empereur qui commandait les Romains en personne, et il suit de là que nous devons au moins descendre jusqu'au règne de Trajan. Mais d'autres signes semblent nous indiquer une date encore plus récente. Nisibe alors paraît déjà fortifiée. Or, nous avons vu que c'était Avidius Cassius qui en avait fait une place forte. D'un autre côté, nous ne pouvons dépasser le règne de Jovien, époque où Nisibe vit ses habitants, si dévoués aux Romains, déportés à Amida, en vertu du traité fait avec Sapor. Nous ne pouvons même, selon moi, aller au delà de l'époque où le royaume des Parthes se fondit dans celui des Perses. Je placerais donc l'inscription entre Marc-Aurèle et Alexandre Sévère ; et, s'il me fallait préciser davantage, sous Septime Sévère, en 201 ou 202.

Quoi qu'il en soit de la place chronologique, qui convient à ce poëme, nous n'hésitons pas à le regarder comme l'œuvre d'un Romain, et d'un Romain médiocrement lettré, médiocrement habile à manier la langue grecque, malgré le jugement, beaucoup trop favorable, qu'on en a porté. « Jos. Scaliger, dit « M. Welcker, totius carminis *elegantissimi* rationem non per- « spexit, historiamque se fatetur ignorare. »

En effet, on y désirerait d'abord plus d'exactitude géographique : l'Ibérie, que le poëte a placée le long de la mer Caspienne, avait les Albaniens entre elle et ces côtes ; le Mygdonius, qu'il appelle Μυγδὼν, se nomme, dans les auteurs, Μυγδόνιος. Et, à ce propos, remarquons que cette forme nouvelle n'a pas été signalée par les lexiques.

On y voit figurer aussi des mots, qui ne se rencontrent point ailleurs ; tels sont, le substantif féminin κλῄθρα, dans le sens de *barrière*, et l'adjectif ἐλαιόθηλος, tous deux également oubliés par les lexiques.

Les emprunts y sont fréquents, mais sans beaucoup de choix ni de goût. Ainsi, au vers 1, Ἶνις paraît un terme à l'usage des tragiques, tandis qu'au vers 8, ὑσμίνη paraît affecté à l'épopée. Au vers 4, ἐνθαδὶ τετάρχυται, est une locution homérique : Ἔνθα ἑ ταρχύσουσι (*Il.* Π', 674). Le vers 9, Πρίνπερ παλάξαι, κ. τ. λ., reproduit presque celui d'Homère (*Il.* Υ', 503) : Λύθρῳ δὲ παλάσσετο χεῖρας ἀάπτους. Enfin le dernier vers, Ὁ δ' αὐτὸς, κ. τ. λ., n'offre qu'une paraphrase de celui d'Hésiode (*Op. et D.* 71) : Παρθένῳ αἰδοίῃ ἴκελον. Mais dans le vieux poëte, il s'agit de Pandore, la plus belle et la plus attrayante des femmes. L'application n'est pas heureuse.

La forme métrique se montre assez correcte, sauf dans le vers 7, terminé par ἀγήτορι, qui en fait un trimètre ordinaire. Jos. Scaliger proposait ἀγήτωρι, Grotius ἀγητῆρι ; M. Welcker admet l'allongement de l'ο, par licence. La correction de Grotius mérite seule attention ; mais en évitant une irrégularité, elle tombe dans une autre tout aussi grave : les deux premières syllabes de ἀγήτωρ, le même que ἡγήτωρ, sont longues, et laisseraient encore un spondée au cinquième pied. Il est donc plus sage de ne rien changer, et de voir ici un nouvel exemple du mélange dont il a été question plus haut. Ces exemples sont

maintenant assez nombreux pour se soutenir mutuellement, et se faire respecter.

L'inscription, aisée à lire d'un bout à l'autre, arrête au vers 10, où l'on rencontre αιαι et κανοζωρ. Grotius voyait dans le premier αἶ, αἶ, et je suis de son avis; rien de plus fréquent que cette interjection sur des monuments de ce genre. Il faisait du second, νιχάσων; je crois bien qu'il s'y cache un participe d'un sens analogue, mais le mot du poëte reste encore à trouver.

Voilà tout ce que j'avais à dire du choliambe grec sous la domination romaine.

J'ai mis sous les yeux du lecteur le plus ample recueil que l'on eût fait des restes de cette poésie. Gaisford avait déjà publié, dans ses notes sur Héphestion (p. 251-258), un assez grand nombre de fragments, qu'on a depuis reproduits en partie; mais il s'était arrêté en deçà de l'époque alexandrine. Pour ce qui est du scazon, personne ne s'en était sérieusement occupé jusqu'ici, et n'avait songé surtout à rapprocher les monuments des divers âges.

Du reste, je n'attache pas à ce soin de colliger plus d'importance que l'on ne doit. Tout le mérite, s'il y a mérite, d'un semblable travail, réside dans la méthode qui analyse les faits, et en montre la loi. Ce qui le prouve, à mon avis, c'est qu'un savant d'un ordre aussi élevé que M. Hermann, après avoir lu tous les fragments recueillis par Gaisford, et peut-être d'autres encore : « Colligimus autem *ex tot exemplis horum versuum, quæ servata sunt*, etc. (*Elem. doctr. metr.*, p. 143), » en a tiré les inductions que nous avons signalées et réfutées.

En terminant chaque époque de cette histoire, nous nous sommes attaché à mettre en lumière les principaux résultats qu'elles nous fournissaient; nous devons maintenant, après avoir brièvement résumé la dernière, exposer quelques nouvelles conséquences, qui découlent de l'ensemble du travail.

Mais auparavant, qu'il nous soit permis d'insister sur un point déjà touché. Nous avons dit que des deux noms, choliambe et scazon, le premier avait été employé par les Grecs et le second par les Latins. Cette distinction nous paraît fondée, et nous tenons à la mettre hors de contestation.

Quand les Grecs voulurent désigner le vers dont nous nous

occupons, par son nom propre, ils l'appelèrent χωλίαμβος, ou, en décomposant le mot, χωλὸς ἴαμβος. Suidas, à l'article Hipponax : « Πρῶτος ἔγραψε παρῳδίαν, καὶ χωλίαμβον. » Clément d'Alexandrie, parlant de l'inventeur de chaque trimètre : « Ἴαμβον « μὲν ἐπενόησεν Ἀρχίλοχος ὁ Πάριος, χωλὸν δὲ ἴαμβον Ἱππῶναξ ὁ Ἐφέ« σιος. (*Strom.*, I, 16, p. 365, ed. Pott.). » Quand les Latins, au contraire, voulurent désigner ce même vers, ils l'appelèrent *scazon*. Nous avons cité un exemple de Martial; Pline le Jeune a dit en prose : « Cave, ne libellos, quos hendecasyllabi elicere non « possunt, *scazontes* extorqueant (VII, 11). » Cicéron s'était servi du terme vague, *Hipponacteus*, ici hors de question : « Senarios « vero et *Hipponacteos* effugere vix possumus (*Orat.* LVI). »

Mais, on opposera peut-être l'exemple d'un poëte grec et l'usage des grammairiens latins. Philippe, en effet, qui vivait sous Adrien, a dit, en parlant d'Hipponax (*Anthol. Pal.* VII, 405) :

Σκάζουσι μέτροις ὀρθὰ τοξεύσας ἔπη.

« Ayant décoché les traits d'une poésie sûre, en vers boiteux. » Et, parmi les grammairiens latins, Fortunatianus et Victorinus se sont exprimés de la sorte; le premier : « In iambico metro, « si penultimam longam feceris, *scazon* vocatur, quem et *cho-* « *liambon* et Hipponaction vocant (p. 2697). » Le second : « Ex « iambicis alia integra, alia clauda, quæ *scazonta*, seu *cho-* « *liamba* vocant, inducuntur (p. 1526). » A cela, nous répondrons que cette double autorité n'est ici d'aucun poids. En effet, ce sont de mauvais guides que les poëtes, quand on désire savoir le nom des objets; et la raison en est simple. Le poëte, obligé de consulter à la fois les intérêts du vers et de la poésie, remplace ordinairement le mot propre par un équivalent, qui, en bornant moins le choix, se prête mieux aux besoins du mètre, et, en offrant moins de compréhension, favorise mieux le vague poétique. Ainsi, n'agit pas le prosateur; en veut-on, sur le point même en question, la preuve convaincante? Démétrius de Phalère, dans le *Traité de l'élocution*, a exprimé la même idée que Philippe; il a dit aussi d'Hipponax : « Λοιδορῆσαι βουλόμενος τοὺς « ἐχθροὺς, ἔθραυσε τὸ μέτρον, καὶ ἐποίησε χωλὸν ἀντὶ εὐθέος (§ 301). « — Voulant injurier ses ennemis, il brisa le vers, et le fit boi-

« teux, de droit qu'il était. » Mais il s'est bien gardé d'employer σκάζον, au lieu de χωλόν.

Passons aux grammairiens ; que faut-il conclure de leurs paroles? Que pour eux, il y avait trois noms désignant le vers d'Hipponax au même titre. Et, en effet, ils venaient après deux littératures, d'une égale autorité à leurs yeux, ayant ainsi désigné le vers ; c'est-à-dire qu'ils se trouvaient précisément dans le même cas que nous. Il est vrai que, pour confirmer la dénomination de χωλίαμβος, j'ai invoqué l'autorité des grammairiens grecs, tandis que, pour admettre la confusion de χωλίαμβος et de σκάζων, je repousse l'autorité des grammairiens latins. Cela est tout simple : les grammairiens grecs n'ont jamais puisé leur doctrine que chez les Grecs, tandis que les grammairiens latins ont pris de toute main. C'est à la critique à faire aujourd'hui le triage.

Le nom propre du vers d'Hipponax fut donc, chez les Grecs, χωλίαμβος, et, chez les Latins, *scazon*. Telle est la distinction que je tenais à établir.

Les deux faits saillants de l'histoire du choliambe, sous la domination romaine, sont, d'une part, le mélange de l'ïambe droit et de l'ïambe boiteux, d'une autre part, l'accouplement du vers d'Hipponax avec une épode dactylique. Le premier fait, curieux en lui-même, a de plus l'avantage de nous préparer aux exemples semblables que nous rencontrerons. Le second, unique dans son genre, ne dut pas se répéter souvent ; mais je pense que de temps en temps on donna au choliambe une épode ïambique ; Martial me paraît le prouver, lui qui a dit une fois (I, 62) :

> Verona docti syllabas amat vatis ;
> Marone felix Mantua est.
> Censetur Apona Livio suo tellus,
> Stellaque, nec Flacco minus.

Par le grand nombre de vers hipponactéens que nous avons cités, le lecteur a pu juger à combien de sujets différents convenait ce genre de poésie. Tour à tour, en effet, nous l'avons vu s'appliquer à l'inscription funèbre, pour faire parler à la douleur un langage à la fois simple et noble ; à l'épigramme, afin d'en ren-

dre le trait plus sûr, s'il était moins léger; à la fable, pour donner à son enjouement un peu de gravité, sans lui ôter sa familiarité décente; à tous les sujets, en un mot, qui demandaient un sérieux tempéré, ou qui étaient inspirés par une passion réfléchie.

Le lecteur a pu remarquer également que le dialecte de tous les choliambes grecs est le dialecte ionien. Quelle en est la raison? on ne saurait en donner qu'une seule : c'est qu'Hipponax l'Ephésien, père de cette poésie, la revêtit aussi de son propre langage.

Enfin, une chose qui aura dû frapper tout le monde, c'est d'un côté, la pureté métrique du choliambe, et de l'autre, les libertés souvent criantes du scazon. Le goût hellénique s'est préservé jusqu'à la fin de tout excès, tandis que celui des Latins s'est compromis par d'étranges écarts. Que devait-il donc s'être passé entre ces deux extrêmes? car les Romains peuvent bien avoir empiré le mal, mais non pas en avoir donné l'exemple. Nous l'avons dit, cette époque est celle de la confusion des genres, symptôme le plus alarmant de la corruption du goût et de la mort des littératures. A mesure que le talent perd de sa force, il trouve le joug de la règle plus lourd, et le moment arrive, où il ne peut se mouvoir, sans faire appel aux ressources de plusieurs genres. Ainsi, quand les entraves de cet ïambe, qu'Archiloque avait appliqué à la fable, devinrent trop gênantes, on recourut aux libertés de l'ïambe tragique, et ces libertés ne suffisant plus, on demanda celles de l'ïambe comique, et on alla jusqu'à produire des monstres. Témoin Phèdre, qui fit des ïambes tels que celui-ci (IV, 4, 21) :

Seponit mœchæ vestem, mundum muliebrem.

Sorte d'hermaphrodite, dont l'intelligence du lecteur peut seule déterminer le genre. Placez, en effet, l'ictus de cette façon :

–́ – | –́ – | –́ – | –́ – | –́ ⏑ ⏑ | ⏓́ –,

et vous avez un hexamètre; placez-le au contraire de la façon suivante :

– –́ | – –́ | – –́ | – –́ | – ⏑́ ⏑ | ⏓ –́,

et vous avez un ïambique.

De même, pour s'affranchir de la gêne qu'imposait le choliambe, on recourut à l'ïambe tragique, et on lui demanda ses anapestes, ses tribraques, ses spondées. Toutefois, nous en étions presque réduits à le conjecturer, du moins en ce qui concerne les Grecs, lorsque le manuscrit de Sainte-Laure est venu nous offrir des traces manifestes et nombreuses de cette époque de transition. Nous voici donc par l'ordre de la matière et par celui des temps, conduits jusqu'à Babrius.

Je ne rappellerai point les circonstances de cette découverte; M. Boissonade l'a déjà fait avec une élégante précision : je remarquerai seulement que le nouveau fabuliste s'est trouvé dans un couvent, et que les moines jouent un grand rôle dans l'histoire de la fable. Ce manuscrit est, dit-on, du xe siècle, et paraît avoir été divisé en deux parties. La première, précédée d'une dédicace, offerte à un enfant du nom de Branchus (Ὦ Βράγχε τέκνον), renferme CVII apologues; la seconde est incomplète, et n'a conservé que les XVI premières fables. Elle est précédée aussi d'une dédicace, à l'adresse d'un enfant, mais qui cette fois ne s'appelle plus Branchus, et porte seulement le titre de *fils du roi Alexandre* (Ὦ παῖ βασιλέως Ἀλεξάνδρου).

Les fables sont distribuées par séries; chaque série est marquée d'une lettre particulière de l'alphabet, et ne contient que des apologues commençant par cette lettre. On le voit, il était difficile d'imaginer une disposition moins intelligente. En effet, toutes les lettres ne sont pas également riches en mots; de là, il est résulté une choquante disproportion entre les séries : la série A, par exemple, nous offre 17 fables, tandis que la série Z n'en contient que 3; la série Λ, grâce aux *lions* et aux *loups*, est allée jusqu'à 19, tandis que la série Ξ s'est arrêtée à 2.

Par suite de cet arrangement, des sujets analogues, ou dans lesquels figuraient les mêmes personnages, ont été placés à des distances considérables les uns des autres; et de simples quatrains se sont trouvés à côté de drames qui comprenaient au delà de cent vers. Ainsi la fable XCV a 102 vers, et la fable XCVI, 4, bien que le manuscrit lui en prête 6.

Ce n'est pas tout; cette disposition a produit encore les plus funestes résultats. Supposez, en effet, qu'un fabuliste de talent, ce sera Babrius, si vous voulez, ait eu parmi ses œuvres beau-

coup de fables commençant par la même lettre; très-certainement le collecteur, pour ne pas surcharger une série, aura fait des suppressions; supposez ensuite que ce même fabuliste n'ait pas eu assez d'apologues pour former ou défrayer une série; très-certainement le collecteur aura cherché ailleurs ce supplément. Supposez enfin qu'à une époque récente, un de ces faiseurs de recueils, comme il en a tant existé, possédât un certain nombre de fables choliambiques de diverses époques, et fournissant de quoi composer les vingt-quatre séries, cet homme aura impitoyablement aligné, sous le niveau brutal de la lettre alphabétique, le bon, le médiocre et le mauvais; puis divisant sa collection en deux parties, l'une de onze lettres, et l'autre de treize (le second livre du manuscrit commence, en effet, à la lettre M), sans doute parce que les dernières séries donnaient une moisson peu abondante, il aura mis à la tête de chacune de ces divisions une dédicace empruntée à une collection antérieure, ou fabriquée peut-être par lui-même, et aura signé l'ouvrage d'un nom célèbre dans l'apologue.

Ces suppositions, dira-t-on, sont plus ou moins vraisemblables; mais avez-vous quelques preuves des dommages que vous imputez à l'ordre alphabétique? On a déjà vu ou cru voir dans le manuscrit de Sainte-Laure des interpolations, ou des traces de ce qu'on appelle une autre *récension;* mais y aurait-il réellement des fables entières, et en assez grand nombre, appartenant à des poëtes différents et à différentes époques? Je réponds : oui, et vais essayer de le prouver.

Guidé par l'étude préliminaire de tous les monuments aujourd'hui subsistants de la poésie choliambique grecque et romaine, j'ai entrepris la lecture du nouveau manuscrit; je l'ai répétée plusieurs fois, pesant les mots, comptant les pieds, m'arrêtant aux césures, et notant tout. Au bout de ce travail, mes observations éparses rapprochées, j'ai trouvé que plusieurs fables étaient, quant à la métrique, parfaitement régulières; que d'autres, au contraire, donnaient dans tous les excès, et que quelques-unes servaient, pour ainsi dire, de lien aux deux extrêmes, se permettant d'assez fortes licences, mais sans aller jusqu'à l'abus. C'était déjà une indication positive, mais qui ne suffisait pas. J'ai vérifié alors si les autres fautes signalées par mes notes

coïncidaient avec des infractions graves aux lois de la métrique, et j'ai trouvé que partout les défauts s'attiraient, comme les qualités. Cette coïncidence achevait de me fixer.

Il est des principes de critique qui n'induisent jamais en erreur ; tel est celui-ci : on ne peut admettre que le même poëte se montre tantôt plein de respect, tantôt plein de mépris pour les préceptes du goût, de la langue et du genre de poésie qu'il traite. Sans doute le génie et même le talent ont leurs moments de sommeil ; mais gardons-nous de confondre ces inégalités avec la violation de règles, hors desquelles il n'est plus d'art.

Un autre principe, c'est que moins un poëte est habile, plus il se donne de libertés, plus il est indocile au joug de la règle.

Un troisième principe encore, c'est que les licences qu'on prend aux époques de décadence, auraient, en des temps meilleurs, passé pour des vices. Nous avons déjà montré par des raisons tirées de la nature même des pieds, quelle devait être la composition du choliambe ; ajoutons ici une seconde explication, qui rentre à la vérité dans la première, mais qui la rend plus sensible ; et, après avoir décrit le caractère de la musique, figurons en, pour ainsi dire, la note.

Le propre de l'ïambe est d'avoir ses ictus, ou accents métriques, séparés par l'intervalle d'un seul temps ; voilà pourquoi il devait à la rigueur n'admettre ni trisyllabes, ni spondées. Toutefois, comme ce dernier pied ne prend deux temps qu'en une syllabe, il sembla pouvoir faire illusion à l'oreille, et on le toléra. Mais le spondée entraîna le dactyle après lui, et l'infraction devint un peu plus grave ; car le dactyle sépare deux ictus de suite par l'intervalle de deux temps (∪⊥ | ⊥́∪∪ | ∪⊥). L'admission du dactyle nécessita celle du tribraque, qui, comme lui, résout l'arsis, et a de moins que lui l'allongement de l'anacrouse.

Ces licences altéraient déjà sensiblement le rhythme ; cependant le vers était encore destiné à une nouvelle épreuve. On s'est étonné des débats orageux qu'a soulevés la présence de l'anapeste dans l'ïambe tragique ; c'était ne pas sentir le désordre qu'occasionne ce pied. L'anapeste est le fléau de l'ïambe ; cela se démontre : seul de tous les pieds, en effet, il a son ictus après deux temps, formés par deux syllabes, ce qui force la voix d'abréger ces deux syllabes de moitié, et de gagner un temps

sur deux, sans illusion possible pour l'oreille. Il n'est donc pas étonnant que les tragiques l'aient exclu de l'intérieur de l'ïambe, excepté dans les noms propres, où la nécessité servait d'excuse; et qu'ils l'aient relégué à l'entrée du vers, où son anacrouse était le moins nuisible. C'est aussi ce qui explique pourquoi les comiques, qui laissèrent à ce pied plusieurs places dans leur ïambe, évitèrent soigneusement de le faire précéder d'un dactyle ou d'un tribraque, parce qu'il se serait trouvé trois temps entre les deux ictus (⏑̄⏑́⏑ | ⏑⏑–́).

Le choliambe, sorte de poésie privilégiée, qui ne s'appliquait qu'à des genres choisis, et qui avait déjà demandé un sacrifice coûteux à l'ïambe, dans la dernière dipodie, n'en devait être que plus rigoureux dans le reste du vers. Aussi, en mettant à part cette grande et encore énigmatique exception d'Hipponax, n'avons-nous trouvé de tribraques ni au premier, ni au second, ni au cinquième pied; un seul poëte, Aeschrion, en a fait usage deux fois au troisième pied, et quatre fois au quatrième. Le dactyle s'est montré plus souvent, mais avec beaucoup de réserve, au premier et au troisième pieds; quant à l'anapeste, il n'a paru en aucun lieu.

L'application de ces principes nous a donc permis d'établir des divisions, qui n'ont rien d'arbitraire, et de restituer à chaque époque ce qui lui appartient. Mais, avant d'exposer cette classification, nous avons besoin d'amener le lecteur à notre sentiment par des preuves nombreuses. Un moyen qui nous a semblé efficace pour cela, c'est de procéder graduellement, en allant de la partie au tout. Nous croyons en effet que, si nous parvenons d'abord à montrer que, dans les fables où se trouvent des vers manifestement interpolés, ce sont précisément ces vers, et non le reste de la fable, qui présentent tous les vices réunis, on nous accordera plus aisément ensuite que des apologues, offrant dans leur totalité cette même réunion de vices, doivent être jugés comme des interpolations, par rapport à d'autres apologues irréprochables de tout point.

Le premier argument que je veux faire valoir, portera, je l'espère, la conviction dans tous les esprits. Il s'agit de la fable XII; j'ai besoin de la citer tout entière.

Ἀηδὼν καὶ Χελιδών.

Ἀγροῦ Χελιδὼν μακρὰν ἐξεπωτήθη·
Εὗρεν δ' ἐρήμοις ἐγκαθημένην ὕλαις
Ἀηδόν' ὀξύφωνον· ἡ δ' ἀπεθρήνει
Τὸν Ἴτυν ἄωρον ἐκπεσόντα τῆς ὥρης.
[Ἐκ τοῦ μέλους δ' ἔγνωσαν αἱ δύ' ἀλλήλας,
Καὶ δὴ προσέπτησάν τε καὶ προσωμίλουν.]
Χ' ἡ μὲν Χελιδών φησι· « Φιλτάτη, ζώοις·
« Πρῶτον βλέπω σε σήμερον μετὰ Θρᾴκην.
[« Ἀεί τις ἡμᾶς πικρὸς ἔσχισεν δαίμων·
« Καὶ παρθένοι γὰρ χωρὶς ἦμεν ἀλλήλων.]
« Ἀλλ' ἔλθ' ἐς ἀγρὸν, καὶ πρὸς οἶκον ἀνθρώπων·
« Σύσκηνος ἡμῖν καὶ φίλη κατοικήσεις·
« Ὅπου γεωργοῖς, κοὐχὶ θηρίοις ᾄσεις.
[« Ὕπαιθρον ὕλην λεῖπε, καὶ παρ' ἀνθρώποις
« Ὁμώροφόν μοι δῶμα καὶ στέγην οἴκει.
« Τί σε δροσίζει νυκτὸς ἔννυχος στίβη,
« Καὶ καῦμα θάλπει, πάντα δ' ἀγρότιν τήκει ;
« Ἄγε δὴ σεαυτὴν, σοφὰ λαλοῦσα, μήνυσον. »]
Τὴν δ' αὖτ' Ἀηδὼν ὀξύφωνος ἠμείφθη·
« Ἔα με πέτραις ἐμμένειν ἀοικήτοις·
[« Καὶ μή μ' ὀρεινῆς ὀργάδος σὺ χωρίσῃς.
« Μετὰ τὰς Ἀθήνας ἄνδρα καὶ πόλιν φεύγω·]
« Οἶκος δέ μοι πᾶς κἀπίμιξις ἀνθρώπων
« Λύπην παλαιῶν συμφορῶν ἀναξαίνει. »

[Παραμυθία τίς ἐστι τῆς κακῆς μοίρης
Λόγος σοφὸς, καὶ μοῦσα, καὶ φυγὴ πλήθους·
Λύπη δ', ὅταν τις, [οἷσιν] εὐσθενῶν ὤφθη,
Τούτοις ταπεινὸς αὖθις ὢν συνοικήσῃ.]

Le Rossignol et l'Hirondelle.

Chélidon s'envola loin de son champ, et trouva retirée dans des forêts solitaires Aédon[1] à la voix éclatante. Celle-ci déplorait la mort

1. Il fallait un nom féminin, et je ne pouvais employer *Philomèle*, parce que, dans la tradition que suit ici le poëte, on le verra plus bas, ἀηδὼν représente *Procné*. De son côté, *Procné* m'a paru blesser un peu trop l'usage actuel, fondé sur une autre tradition, et je me suis décidé à retenir les noms grecs.

prématurée d'Itys, tombé en la fleur de ses ans. [Elles se reconnurent toutes deux à leur chant, et volèrent l'une auprès de l'autre, et s'entretinrent.] Et Chélidon dit : « Très-chère, salut; c'est la première « fois aujourd'hui que je te vois, depuis le temps de Thrace. [Toujours « quelque Génie funeste nous sépara; jeunes filles, nous étions aussi « éloignées l'une de l'autre.] Mais viens au champ, et vers la de- « meure des hommes; tu y vivras ma compagne et mon amie, et y feras « entendre ta voix aux cultivateurs, et non plus aux animaux sauvages. « [Laisse la forêt en plein air, et viens chez les hommes habiter même « toit, même abri que ta sœur. Pourquoi essuyer la rosée glaciale des « nuits, et la chaleur brûlante, et te laisser flétrir par toutes les intem- « péries de cette vie des bois? Çà donc! montre qui tu es, en disant de « sages paroles. »] Aédon à la voix éclatante lui répondit à son tour : « Laisse-moi sur ces rochers déserts; [et ne m'arrache pas à ces « montagnes incultes. Depuis le temps d'Athènes, je fuis l'homme et la « ville.] Tout séjour, tout commerce avec les humains aigrit la douleur « de mes anciennes infortunes. »

[C'est une consolation, dans une destinée malheureuse, qu'un discours sensé, que le chant, que la fuite de la multitude. Mais c'est un sujet d'affliction, quand on est tombé dans l'abaissement, que de se trouver avec les témoins de sa prospérité. »]

Par une heureuse fortune, cette fable s'est trouvée en même temps et dans le manuscrit de Sainte-Laure et dans un recueil déjà connu depuis des siècles; je veux parler des tétrastiques d'Ignatius Magister. Tout le monde sait que cet Ignace le Maître, ou le Diacre, était un moine de Constantinople, qui vivait au IXe siècle, et qui réduisit à quatre ïambes des apologues en vers de toute longueur, et appartenant à d'autres poëtes. Or, c'est à la suite de ces quatrains que, par une exception unique, l'apologue du *Rossignol et l'Hirondelle* s'est conservé intact. Cependant, les deux fables présentent de notables différences, principalement dans l'étendue; car la nouvelle a de plus que l'ancienne les quinze vers que nous avons isolés. D'où vient cette addition? Serait-ce une seconde façon de l'auteur, ou le produit de la fusion de deux apologues, ou l'ajoutage malheureux d'un interpolateur? Pour faire à ces questions une réponse décisive, nous avons besoin d'examiner les nouveaux vers sous le point

de vue de la pensée, de l'expression, du rhythme et de l'histoire mythologique : nous tâcherons d'être brefs.

V. 5. « Elles se reconnurent toutes deux à leur chant. » — Eh ! qu'importe, que ce soit à la voix ou à la forme du corps? Evidemment, ce vers n'est dû qu'à la fausse opinion qu'il fallait justifier ὀξύφωνον et ἀπεθρήνει.

V. 6. « Et volèrent l'une auprès de l'autre, et s'entretinrent. » — On conviendra que la précaution est au moins inutile; pour converser, il faut être à une distance raisonnable, cela va sans dire. Un poëte habile eût ménagé là une reconnaissance imprévue, et l'eût annoncée par un cri de tendresse. C'est aussi ce qu'a fait l'ancien fabuliste : « Très-chère, salut. » Puis, un vers lui suffit à rappeler le passé déplorable des deux sœurs ; mais une pareille sobriété n'était pas du goût du poëte de Sainte-Laure, qui ajoute :

V. 9 et 10. « Toujours quelque Génie funeste nous sépara ; « jeunes filles, nous étions aussi éloignées l'une de l'autre. » — Que signifie cependant le dernier vers? Παρθένοι, pris à la rigueur, ferait entendre que, dans la maison de leur père, les jeunes filles étaient séparées ; ce qui ne se peut supposer. Il s'agit sans doute de la séparation qui eut lieu après le mariage ; mais alors la plainte cesse de nous intéresser : nous savons que la Thrace n'est pas voisine d'Athènes, et nous pensons que des souvenirs plus douloureux devraient préoccuper les deux sœurs.

Dans la fable ancienne, Chélidon invite sa sœur à venir dans la demeure des hommes ; et son invitation est comprise en deux vers. Je dis en deux vers, malgré le troisième : Ὅπου γεωργοῖς, κοὐχὶ θηρίοις ᾄσεις, parce que je le regarde comme une interpolation déjà ancienne. Je me fonde sur ce qu'il est en désaccord avec ce qui précède, et qu'on ne le trouve point dans le manuscrit de Sainte-Laure. Quoiqu'il en soit, la Chélidon du mont Athos est bien autrement verbeuse ; elle ajoute cinq vers de plus. D'abord, elle répète en partie ce qui vient d'être dit ; puis, oubliant qu'elle parle à un oiseau, elle cherche à réveiller dans son interlocutrice le sentiment de la coquetterie et de la vanité : « Pourquoi essuyer la rosée glaciale des nuits, et la chaleur « brûlante, et te laisser flétrir par toutes les intempéries de

« cette vie des bois? Çà donc! montre qui tu es, en disant de « sages paroles. »

Dans la fable ancienne, la réponse d'Aédon est aussi discrète que touchante; mais, dans le manuscrit de Sainte-Laure, elle a deux vers de plus, dont l'un ne fait qu'amplifier misérablement le vers précédent, et l'autre renferme une méprise grossière, sur laquelle nous reviendrons.

Après la pensée, examinons l'expression.

V. 5. Ἐκ τοῦ μέλους δ' ἔγνωσαν αἱ δύ' ἀλλήλας. — Il y a longtemps que M. Hermann a remarqué que δὲ, après trois mots, est toujours l'indice d'une mauvaise poésie. (*Ad Orphica*, p. 820). Αἱ δύ' ἀλλήλας continue dignement ce début; notons que ἀλλήλων se représentera au vers 10.

V. 15. Ὁμώροφόν μοι δῶμα καὶ στέγην οἴκει. — Ὁμώροφον δῶμα et στέγη disent absolument la même chose; et rien de plus indigent que ce vers, si ce n'est peut-être le suivant, où l'on trouve l'accumulation stérile de νυκτὸς ἔννυχος στίβη.

V. 18. Σεαυτὴν.... μήνυσον, proprement : *dénonce-toi toi-même,* n'est ni de bonne grécité ni de bon goût.

L'apologue conservé par Ignace n'offre rien de pareil.

Passons à l'examen du rhythme. Dans les deux fables, le premier vers présente un spondée au quatrième pied, Μακρὰν ἐξεπωτήθη; mais il ne faut point hésiter à restituer μακρόν. Sauf ce léger accident, la fable ancienne ne déroge à la sévérité du choliambe que par un tribraque au premier pied du vers 4 : Τὸν Ἴτυν. Il n'en est pas ainsi de la nouvelle.

Et d'abord, à ce vers, nous rencontrons une énormité, qui eût effrayé la comédie elle-même, c'est un tribraque suivi d'un anapeste : Τὸν Ἴτυλον ἄωρον. Ajoutons que la substitution de Ἴτυλος à Ἴτυς est encore une méprise grossière, nous en dirons la raison.

Le vers 17 aurait un spondée au cinquième pied, d'après le manuscrit, qui donne : .....Πάντα δ' ἀγρώτην τήκει; mais c'est une orthographe engendrée par l'iotacisme, et il faut lire ἀγρότιν.

Le vers 18 nous offre un anapeste au premier pied et un dactyle au troisième : Ἄγε δὴ σεαυτὴν, σοφὰ λαλοῦσα, μήνυσον. Remarquons encore que l'anapeste est composé de deux mots, dont l'un n'est pas une préposition, ce qui empire la licence.

Le vers 21, terminé par χωρίσῃς, est un exemple de ces ïam-

bes droits fourvoyés parmi des ïambes boiteux. M. Boissonade a doublé le σ; mais il a fait trop d'honneur à un mauvais vers. Nous parlerons plus loin des réduplications de consonnes, à propos du dialecte de ces fables.

Le vers 22 commence aussi par un anapeste : Μετὰ τὰς Ἀθήνας.

Je n'ai pas encore parlé de la morale, qui, du reste, ne se trouve que dans le manuscrit de Sainte-Laure. Elle est double et de mains différentes. La première, fabriquée par les moines, trahit son origine tout d'abord. La seconde est due à quelqu'un qui se souvenait de ces vers de l'*Hécube* (956) :

Ὅτῳ γὰρ ὤφθην εὐτυχοῦσ' αἰδώς μ' ἔχει
Ἐν τῷδε πότμῳ τυγχάνουσ' ἵν' εἰμὶ νῦν.

Peut-être l'aurait-on faite avec ce passage du *Vigneron* d'Amphis, si on l'avait connu (Ap. Stob. CIV, 6) :

Ἐν οἷς ἂν ἀτυχήσῃ τις ἄνθρωπος τόποις,
Ἥκιστα τούτοις πλησιάζων ἥδεται.

Il y avait au vers 3 une lacune que M. Dübner a remplie par οἷσιν. La correction est certaine; rien de plus fréquent que cette correspondance des antécédents avec leurs relatifs; les exemples que nous venons de citer, le prouvent déjà.

On le voit, toutes ces erreurs sont solidaires, et suffiraient pour établir la vérité que nous voulons démontrer; mais nous n'avons pas encore allégué l'argument le plus convaincant.

Dans l'*Odyssée* (Τ', 518), Pénélope parle ainsi à Ulysse :

Ὡς δ' ὅτε Πανδαρέου κούρη, χλωρηῒς ἀηδὼν,
Καλὸν ἀείδῃσιν, ἔαρος νέον ἱσταμένοιο,
Δενδρέων ἐν πετάλοισι καθεζομένη πυκινοῖσιν,
Ἥτε θαμὰ τρωπῶσα χέει πολυηχέα φωνὴν,
Παῖδ' ὀλοφυρομένη Ἴτυλον φίλον, ὅν ποτε χαλκῷ
Κτεῖνε δι' ἀφραδίας, κοῦρον Ζήθοιο ἄνακτος.

« Telle, la fille de Pandarée, Aédon, amie de la verdure, lorsque, « retirée sous l'épais feuillage des arbres, elle chante harmonieusement « le retour du printemps, et répand les accents éclatants de sa flexible « voix, pleurant son fils Ityle, pleurant le rejeton du roi Zéthus, qu'elle-« même, dans sa frénésie, jadis perça d'un fer. »

Et Eustathe à ce sujet nous dit : « Τὸν δὲ περὶ τῆς ἀηδόνος μῦθον « ἀνομοίως τοῖς νεωτέροις μεταχειρίζεται ὁ ποιητής. Οὔτε γὰρ Πανδίονος « ὁμοίως αὐτοῖς μέμνηται, εἰ μὴ ἄρα διώνυμος ἐκεῖνος ἦν, Πανδάρεός τε « καὶ Πανδίων καλούμενος· οὔτε Πρόκνης, οὔτε Τηρέως· καὶ τὸν παρὰ « τοῖς νεωτέροις δὲ Ἴτυν, Ἴτυλον αὐτὸς λέγει. Ἃ δὲ κοινῶς οἱ μεθ' Ὅμη-« ρον περὶ ἀηδόνος γράφουσι, τοιαῦτα ἐστί. Πανδίονος Ἀττικοῦ τυράν-« νου γίνεται Πρόκνη καὶ Φιλομήλα. Τούτων ἡ Φιλομήλα γαμεῖται Τηρεῖ « τῷ Θρᾳκί. Μέλλοντα δέ ποτε Ἀθήναζε τὸν Τηρέα ἥκειν, ἱκέτευεν ἡ « γυνὴ τὴν ἀδελφὴν Πρόκνην ἐν τῷ ἐπανήκειν συνενέγκασθαι. Ὁ δὲ « ποιεῖ μὲν τοῦτο, περὶ δὲ τὴν ὁδὸν βιάζεται τὴν κόρην, καὶ φθείρας, « γλωσσοτομεῖ, ὡς ἂν μὴ ἔχοι τῇ ἀδελφῇ ἐκλαλῆσαι τὸ πάθος. Ἀλλ' ἡ « Πρόκνη ἐν ἱστῷ ἐξυφαίνει τὴν βίαν· καὶ ἡ Φιλομήλα τὴν τῆς ἀδελφῆς « γλῶτταν ἀντισταθμᾶται τοῦ παιδὸς, καὶ ἀνελοῦσα τὸν υἱὸν Ἴτυν, πα-« ραβάλλει τῷ ἀνδρὶ φαγεῖν. Ὁ δὲ γνωρίζει τὸν παῖδα, λειψάνοις μικροῖς « τεκμηράμενος, καὶ διώκει τὰς ἀδελφάς. Αἱ δὲ φεύγουσι, καὶ τοὺς κρείτ-« τονας αἰτησάμεναι, πτερύσσονται, εἰς χελιδόνα μὲν ἡ Φιλομήλα, Πρόκνη « δὲ εἰς ἀηδόνα. Τοῖς δὲ περὶ τὸν ποιητὴν ἑτεροῖα δοκεῖ (P. 1874). » (Ici je quitte le récit d'Eustathe, pour suivre celui d'un des anciens scholiastes de l'*Odyssée*. Les deux commentateurs s'accordent sur les faits; mais le dernier est plus court, et il s'appuie, en outre, de la grave autorité de Phérécyde.)—« Γαμεῖ Ζῆθος « μὲν Ἀηδόνα, τὴν τοῦ Πανδαρέου, τῶν δὲ γίνεται Ἴτυλος καὶ Νηΐς. « Ἴτυλον δὲ ἡ μήτηρ Ἀηδὼν ἀποκτείνει διὰ νυκτὸς, δοκοῦσα εἶναι τὸν « Ἀμφίονος παῖδα, ζηλοῦσα τὴν τοῦ προειρημένου γυναῖκα, ὅτι ταύτῃ « μὲν ἦσαν ἓξ παῖδες, αὐτῇ δὲ δύο. Ἐφορμᾷ δὲ ταύτῃ ὁ Ζεὺς ποινήν· ἡ « δὲ εὔχεται ὄρνις γενέσθαι, καὶ ποιεῖ αὐτὴν ὁ Ζεὺς ἀηδόνα. Θρηνεῖ δὲ « ἀεί ποτε τὸν Ἴτυλον, ὥς φησι Φερεκύδης (*Schol. ant. in Odyss.*, « p. 518).—Homère traite la fable du rossignol autrement que les « poëtes, qui vinrent après lui. Il ne parle pas, en effet, comme « eux, de Pandion, à moins que ce roi n'ait été désigné sous les « deux noms de Pandarée et de Pandion. Il ne fait pas non « plus mention de Procné ni de Térée; et l'enfant qu'ils appellent « Itys, il le nomme Ityle. Du reste, voici cette fable, telle que « la racontent généralement les poëtes postérieurs à Homère. De « Pandion, roi de l'Attique, naissent Procné et Philomèle. Phi-« lomèle épouse Térée le Thrace. Comme celui-ci s'apprêtait à « partir pour Athènes, sa femme le prie d'amener, à son retour, « sa sœur Procné. Térée se conforme à ce désir, et, en chemin,

« il fait violence à la jeune fille, et après l'avoir déshonorée, lui « coupe la langue, afin qu'elle ne pût pas révéler à sa sœur cet « attentat. Mais Procné brode sur une toile sa funeste aventure, « et Philomèle venge la mutilation de sa sœur au prix de son « enfant : ayant tué Itys, elle le sert à manger à son mari. Térée « reconnaît son fils à quelques débris du corps, et poursuit les « deux sœurs. Celles-ci s'enfuient, et ayant supplié les dieux, « elles sont changées en oiseaux : Philomèle devient hirondelle, « et Procné, rossignol. La tradition suivie par Homère est tout « autre. — Zéthus épouse Aédon, fille de Pandarée, et de ce « mariage naissent Ityle et Néïs. Aédon tue Ityle pendant la « nuit, le prenant pour le fils d'Amphion, dont elle jalousait la « femme, parce que celle-ci avait six enfants, tandis que elle, « Aédon, n'en avait que deux. Jupiter lui envoie son châtiment; « elle souhaite de devenir oiseau, et Jupiter la change en rossi- « gnol. Depuis, elle pleure constamment Ityle, comme dit Phé- « récyde. »

Ce récit d'Eustathe, si important pour la critique, a besoin d'être redressé en un point essentiel. Le commentateur nous dit que les poëtes postérieurs à Homère admettent que Philomèle épousa Térée; c'est une distraction. La fable, développée fidèlement en tout le reste par Eustathe, donnait Procné pour femme à Térée; les mythographes ne laissent aucun doute sur ce fait. Apollodore : « Πανδίων τὸν πόλεμον σὺν αὐτῷ κατορθώσας, ἔδωκε Τη- « ρεῖ πρὸς γάμον τὴν ἑαυτοῦ θυγατέρα Πρόκνην. Ὁ δὲ ἐκ ταύτης γεν- « νήσας παῖδα Ἴτυν, κ. τ. λ. (III, 14, 8). — Pandion, ayant heu- « reusement terminé la guerre par le secours de Térée, lui « donna sa fille Procné en mariage. Térée ayant eu d'elle un « fils nommé Itys, etc. » Cf. Tzetz., *Schol. ad Hes. Op. et D.*, 566.

Un fait encore sur lequel cette fable n'a point varié, c'est que Procné, mère d'Itys, fut changée en rossignol, et Philomèle en hirondelle; les exemples abondent.

Mais, plus tard, la tradition fut modifiée en plusieurs points, notamment en ce qui concerne la métamorphose des deux femmes : Procné, l'épouse de Térée, devint hirondelle, et Philomèle, rossignol. C'est la fable qu'a longuement développée Ovide (*Métam.*, VI, 424-676), et qu'ont adoptée la plupart des poëtes latins, ainsi que les modernes.

La légende de Philomèle et Procné, une des plus anciennes de l'histoire fabuleuse, subit donc trois changements successifs, qui en firent autant de traditions distinctes. La première, que nous appellerons tradition ionienne, se compose d'un petit nombre de faits, et présente des noms sous une forme qui ne reparaît plus ensuite; tels sont Pandarée et Ityle, que remplacent pour toujours Pandion et Itys. Je dis pour toujours, même en me souvenant de l'exemple de Catulle (LXV, 14) :

> Qualia sub densis ramorum concinit umbris
> Daulias, absumpti fata gemens Ityli.

Parce que j'ai la conviction qu'il faut lire *Ityos*, au lieu de *Ityli*. Catulle regardait sans doute les modèles grecs; mais il ne remontait pas ici jusqu'à Homère; ce qui le prouve sans réplique, c'est le mot *Daulias*.

La seconde tradition, qui se peut appeler attique, fut enrichie par les poëtes dramatiques de tous les détails qu'Eustathe nous a racontés.

La troisième, qui sera la tradition romaine, afin de mieux assortir, sans doute, la destinée des deux sœurs au nom qu'elles portaient, introduisit les changements dont nous avons parlé.

Rapprochons maintenant ces faits mythologiques de la fable qui nous occupe, et nous allons voir toutes les traditions confondues. D'abord, il est bien évident que la fable ancienne suit la tradition attique; il suffirait, pour le prouver, des vers 3 et 4, ou ἀηδόνα ne peut représenter que la mère d'Itys. Mais quelque bel esprit, ayant observé de nombreux rapports de ressemblance entre le début de cet apologue et le passage déjà cité d'Homère, crut devoir accorder la tradition avec les mots, et remplaça Ἴτυς par Ἴτυλος. L'imitation est, en effet, flagrante : ἐρήμοις ἐγκαθημένην ὕλαις rappelle πετάλοισι καθεζομένη πυκινοῖσιν; ὀξύφωνον est l'équivalent de χέει πολυηχέα φωνήν; ἀπεθρήνει τὸν Ἴτυν κ. τ. λ., développe Παῖδ' ὀλοφυρομένη Ἴτυλον. Mais ce n'était pas une raison pour amalgamer des traditions essentiellement différentes, et troubler ainsi toute l'économie de la fable.

Il nous reste à constater la présence de la tradition romaine. Lorsque, au vers 6, Philomèle, qui est ici désignée par Χελιδὼν,

dit à sa sœur : « C'est la première fois aujourd'hui que je te vois « depuis le temps de Thrace, » ce langage est simple et vrai ; car, après la métamorphose, les deux oiseaux se séparèrent, l'un, pour gagner les forêts, l'autre les habitations des hommes (Ovid. *Met.*, VI, 668). Mais, lorsqu'au vers 22, la mère d'Itys répond : « Depuis le temps d'Athènes, je fuis l'homme et la « ville, » on ne la comprend pas. Quoi donc! elle était déjà mariée depuis cinq ans, lors du voyage de Térée à Athènes (Id. *Ibid.*, 438) :

. . . . Jam tempora Titan
Quinque per autumnos repetiti duxerat anni.

Elle n'apprit qu'un an plus tard l'infortune de sa sœur (Id. *Ibid.*, 571) :

Signa deus bis sex acto lustraverat anno.

Et elle viendrait nous dire, après sept ans de mariage, qu'elle fuit l'homme et la ville! voici le mot de l'énigme. Dans la tradition romaine, Philomèle est celle des deux sœurs qui resta auprès de Pandion, et qui fut aussi changée en rossignol ; or, celle-ci n'a que trop raison de fuir l'homme et la ville, depuis le temps d'Athènes : l'interpolateur a tout simplement substitué la tradition romaine à la tradition attique.

Ainsi, tout se révolte à la fois contre l'addition du manuscrit de Sainte-Laure, le goût, la grammaire, la prosodie, l'histoire fabuleuse ; et l'on ne peut plus songer à une double récension, ni à la fusion de deux fables, à moins d'admettre que le poëte a su son métier dans un cas, et l'a complétement ignoré dans l'autre.

Ce que nous venons de dire suffirait déjà pour ruiner deux opinions fondamentales de la *Lettre critique* de M. Dübner. Par la première, M. Dübner pense que Babrius donnait à ses apologues plusieurs façons, jusqu'à ce qu'il eût rencontré celle qui plaisait à son goût difficile et délicat ; et il allègue les additions de la fable que nous venons d'examiner comme une preuve remarquable des tâtonnements du poëte, cherchant son idéal : « Hinc perspicias studiosissime Babrium non solum argumenti

« et inventionem et tractationem expolire, sed versiculos quo-« que in omnes modos vertere solitum fuisse usque dum place-« rent (p. 9). » Par la seconde, M. Dübner pense que le manuscrit de Sainte-Laure pourrait bien nous offrir le dernier mot de Babrius : « Codex S. Lauræ fortasse ipsam ultimam manum « poetæ continet (p. 29). » Mais ces idées ne sont probablement qu'une surprise faite au bon goût du critique, et je suis sûr qu'il y renoncera, ou plutôt qu'il y a déjà renoncé.

Avant de quitter le sujet, qui nous a si longtemps arrêté, je veux encore essayer de répondre à une question : pourquoi cette fable s'est-elle conservée seule, dans son intégrité, à la suite des quatrains d'Ignace? Serait-ce un pur effet du hasard? Je n'en crois rien. Les moines paraissent avoir eu pour le rossignol une tendresse toute particulière, parce qu'ils voyaient dans l'humeur solitaire de cet oiseau l'emblème de la vie monastique. Je ne leur prête point ce sentiment; ils l'ont eux-mêmes consigné par écrit. Dans une des rédactions en prose de notre fable, on lit : « Ἡ μὲν χελιδὼν τοῖς ἐν τῷ κόσμῳ ἀνθρώποις « παρεικάζεται· ἡ δὲ ἀηδὼν τοῖς φιλερήμοις κατὰ τὸν Θεὸν μονάχοις, « οἵτινες τὸν κόσμον ἔφυγον. (Nevel. *Fab.* CLII). — L'hirondelle « figure les hommes qui vivent dans le monde; le rossignol, les « moines selon l'esprit de Dieu, les moines amis de la solitude, « et qui ont fui le monde. » Il n'est donc pas étonnant qu'ils aient fait une exception en faveur de cette fable, célèbre, sans doute, parmi eux, et consacrée sous sa forme primitive.

TABLE ANALYTIQUE.

LES SCIENCES

HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

ENVISAGÉES DANS LEUR MOUVEMENT ACTUEL

CHEZ LES DIFFÉRENTS PEUPLES DE L'EUROPE.

ESQUISSE.

I.

Il n'est pas inutile de ramener de temps à autre nos regards sur l'ensemble du mouvement des sciences historiques en Europe, principalement au point de vue des études ethnologiques et de la géographie, afin d'embrasser parfois d'un même coup d'œil ce magnifique spectacle de l'activité humaine incessamment appliquée à étendre ou à perfectionner la connaissance que les nations savantes ont acquise de la surface du globe terrestre et des races d'hommes qui l'habitent. Et nous n'entendons pas seulement parler des grandes entreprises et des voyages d'exploration dans les mers les moins fré-

quentées ou dans les contrées peu connues; mais aussi des travaux d'érudition dont les découvertes des voyageurs sont fréquemment le point de départ, — de ces travaux qui ont pour objet de porter la lumière sur quelque coin obscur du globe terrestre, ou de restituer quelques pages effacées des annales du genre humain. Ce vaste sujet, pour être traité d'une manière complète et tout à fait digne de son importance, exigerait beaucoup plus que notre insuffisance ne lui peut donner : nous tâcherons seulement d'en saisir et d'en caractériser l'ensemble, d'en signaler la connexion et les rapports, et d'en faire apprécier au moins les traits les plus saillants.

II.

Quand on embrasse par la pensée le grand nombre de voyages, de reconnaissances et d'explorations qui chaque jour ont lieu simultanément dans toutes les contrées du monde, il est un peuple qui se montre au premier rang entre tous les autres par son esprit d'aventure et d'entreprise, par sa persévérance que rien ne lasse, par l'universalité de ses poursuites et de ses tentatives. Ce peuple voyageur par excellence, il n'est pas un lecteur qui ne l'ait déjà nommé : ce sont les Anglais. D'autres bornent leurs explorations à leur propre sol, ou ne dépassent pas certaines régions particulières qui se rattachent à des intérêts immédiats de politique ou de commerce: l'Anglais ne s'est pas même arrêté,

dans ses courses exploratrices, aux limites du monde habitable. Il n'est pas, d'un pôle à l'autre, une mer que ses marins ne sillonnent; il n'est pas une seule contrée dans les deux hémisphères que ses voyageurs ne visitent et n'étudient. En ceci d'ailleurs, l'Angleterre ne fait que continuer le rôle qui a appartenu de tout temps aux grandes nations maritimes. Elle fait ce que firent dans l'antiquité Tyr et Carthage; dans les siècles du moyen âge, les Arabes du khalifat et les républiques italiennes; dans les premiers temps de la période moderne, le Portugal, l'Espagne et la Hollande. Si nous ne nommons pas la France parmi ces peuples précurseurs de l'Angleterre dans la carrière des découvertes géographiques, c'est qu'elle y est restée son émule, même après avoir cessé d'y être son égale. D'émule ou de rivale dans cette carrière immense de l'exploration du monde, l'Angleterre en compte encore; d'égale, elle n'en reconnaît plus. Comme elle a saisi le sceptre du commerce universel, elle en est venue à regarder l'univers comme son domaine; et c'est en cela qu'elle efface les puissances commerçantes qui l'ont précédée. Toutes, même les plus grandes, s'étaient attribué dans le monde une certaine part de domination politique et d'exploitation commerciale, vers laquelle leur activité extérieure refluait tout entière : pour l'Espagne, c'était surtout le sud de l'Amérique; pour le Portugal, après la chute de son empire de l'Inde, c'était le Brésil; pour la Hollande, les îles asiatiques. L'Angleterre a comme

elles ses possessions propres dans les deux hémisphères; mais elle a de plus qu'elles le monopole d'un commerce sans limites. Chez elle l'expansion colonisatrice et commerciale a pris des proportions jusqu'alors inconnues, sous l'immense pression intérieure de ses forces productrices. L'Angleterre est arrivée à ce point que son soufle et sa vie sont concentrés dans ses machines. Elle ne vit plus qu'à la condition de toujours produire, de produire sans repos ni trêve; aussi ne lui est-ce pas trop, pour écouler cette production gigantesque, d'avoir le marché du monde entier. Un pareil peuple devait être un peuple explorateur. Visiter les contrées étrangères pour en étudier les besoins et les ressources y est devenu, on le comprend, un besoin national. Ajoutons, à l'honneur de l'Angleterre, que cette activité prodigieuse dont la nécessité des choses lui fait une loi, tourne, en définitive, au profit de la civilisation générale. En établissant avec tous les peuples du dehors des rapports de politique et de commerce, elle jette en même temps parmi eux quelques-unes de ses idées sociales, qui sont les idées de la communauté européenne, c'est-à-dire de la famille la plus avancée de l'humanité. C'est ainsi qu'autrefois les marchands de Tyr, « ces princes honorés de la terre, » selon l'expression du Prophète, portèrent au milieu des tribus barbares du monde occidental, parmi les peuples de l'Ibérie et de la Gaule, qui sont nos ancêtres, le premier bienfait de la civilisation. A cet égard, et aussi sous d'autres rapports, le rôle des

Phéniciens est celui qui dans le passé se rapproche le plus du rôle actuel de l'Angleterre. Mais ici encore il est un point important par lequel la Tyr moderne surpasse de beaucoup la reine antique de la Méditerranée, et même quelques-uns des peuples européens qui ont exercé avant elle une grande prépondérance commerciale : c'est son esprit vraiment libéral de large publicité. Il n'est pas une de ses découvertes, pas une de ses conquêtes scientifiques, qui n'entre aussitôt dans le domaine du monde civilisé. Chaque jour les presses de Londres enfantent quelque relation où les voyageurs et les navigateurs anglais déposent sans réticence les résultats de leurs lointaines explorations. Quelles que soient les destinées que l'avenir lui réserve, l'Angleterre aura largement payé sa dette à la science et à la civilisation.

Lorsqu'on parle de l'Angleterre et de son développement extérieur, c'est l'Inde qui tout d'abord s'offre à la pensée, — l'Inde, ce précieux diamant de sa couronne coloniale. Ce que l'Angleterre a publié sur l'Inde depuis un demi-siècle formerait seul une riche bibliothèque. C'est là que s'est déployé le plus complétement, sous toutes ses faces bonnes et mauvaises, le système qui préside à sa politique du dehors. Quoi qu'aient pu dire contre les propensions envahissantes de cette politique les creux déclamateurs de l'école de Raynal, il est certain que la masse des populations hindoues a gagné, et beaucoup, à l'extension de la puissance britannique sur les bords

du Gange. Mais ce qu'y a gagné la science est surtout incalculable. On peut dire avec vérité, si nombreux que fussent déjà les livres publiés sur cette grande contrée depuis le commencement du XVIe siècle, que la péninsule hindoue, et ses populations, et ses antiquités si importantes pour l'histoire générale, ne nous sont réellement connues que depuis la possession anglaise. La carte chorographique, au levé de laquelle les ingénieurs de la Compagnie des Indes auront employé bientôt un demi-siècle, et qui est depuis longtemps en cours de publication, cette carte est à elle seule un magnifique monument, qui n'aurait rien à envier aux plus beaux ouvrages de ce genre que possède l'Europe, si l'étude et le modelé du terrain y étaient au niveau de la richesse des détails de nomenclature, et surtout si une meilleure orthographe y eût mieux conservé la véritable forme des noms indigènes. La Société Asiatique de Calcutta, fondée en 1784 par les soins du célèbre William Jones, a cessé de publier ses Mémoires connus sous le titre de Recherches Asiatiques (*Asiatic Researches*), et dont il a paru vingt volumes; mais depuis 1832 cette publication est suppléée par celle d'un journal mensuel (*Journal of Asiatic Society of Bengal*). Le Journal Asiatique de Calcutta, quoiqu'il ait immensément perdu, il y a quelques années, par la mort du Dr James Prinsep, qui en dirigeait la rédaction, renferme encore assez fréquemment des mémoires et des documents d'un grand intérêt pour la géographie, l'histoire, les an-

tiquités et l'étude des langues de la péninsule. Outre la Société mère de Calcutta, il s'est formé dans les deux autres capitales des présidences de l'Inde, à Madras et à Bombay, d'autres sociétés spécialement consacrées soit à l'étude de la géographie hindoue, soit à des travaux littéraires ou linguistiques; et ces diverses sociétés publient de leur côté des journaux ou des transactions non moins riches que le recueil de Calcutta en matériaux précieux pour la connaissance de l'Inde. L'attention s'est surtout dirigée d'une manière toute spéciale, depuis quelques années, vers les études qui se rapportent aux populations primordiales de l'Hindoustan; et déjà ces études ont conduit à de très-heureux résultats. On soupçonnait depuis longtemps que la population de la péninsule n'était pas homogène, et déjà même cette distinction de races de différente origine y avait été constatée dans de certaines limites; mais dans ces derniers temps cette nature de recherches a pris un caractère beaucoup plus précis, les investigations ont été plus profondes et plus étendues, et on a pu ainsi établir d'une manière certaine et bien déterminée ce qui jusqu'alors avait été plutôt pressenti que démontré. M. *H. Hogdson* a publié sur ce sujet à Calcutta des travaux d'un très-haut intérêt (1); et d'autres observateurs,

(1) *On the Aborigines of India. Essay the first.* Calcutta, 1848, in-8. Les dernières années du *Journal of Asiatic Society of Bengal* renferment en outre de nombreux mémoires de M. Hogdson sur le même sujet.

qui ont envisagé la même question sous le double point de vue qu'elle comporte, le point de vue de la conformation physique et le point de vue linguistique, ont contribué à y jeter de vives lumières. Nous nous bornerons à mentionner ici à côté de M. Hogdson un morceau curieux, mais trop concis, de M. le major-général *Briggs* sur les tribus montagnardes de l'Inde centrale, travail lu dans une des dernières réunions de l'Association Britannique pour l'Avancement de la Science, et qui vient d'être publié (1). Pour faire comprendre de quel intérêt sont pour l'histoire les résultats de ces recherches, il nous suffit de rappeler les travaux analogues de MM. Augustin et Amédée Thierry sur la superposition des races dans la Gaule et dans la Grande-Bretagne, et les considérations vitales qu'ils en ont déduites. De même que chez nous les tribus Frankes se sont superposées à la race Gauloise, et en Angleterre les Normands de Guillaume à la race Saxonne, comme auparavant les Saxons à la race des Bretons indigènes; de même qu'en Russie les Varèghes-Russes, et en Hongrie les Finnois-Madjars, se sont superposés aux Slaves et les ont absorbés en partie, il y a eu également dans l'Inde, à une époque très-ancienne, 1800 ans au moins avant notre ère, invasion et conquête d'une race étrangère, refoulement ou absorption partielle d'une race antérieure. La

(1) *On the Aboriginal Tribes of India*. By Major-General *John Briggs*, F. R. S. — Dans l'*Edinburgh New Philosoph. Journal*, n° 102, octobre 1851, p. 331-344.

race conquérante, sortie, selon toute apparence, des contrées qui ont depuis formé la Perse orientale et la Boukhârie, ce sont les Hindous proprement dits, dont la langue maternelle était le sanskrit, frère d'origine du persan, du grec, de l'allemand, et de toutes les langues européennes moins le finnois et le basque ; la race conquise ou refoulée dans les parties les plus montagneuses et dans les immenses forêts de la péninsule hindoue, ce sont précisément ces tribus à demi sauvages de l'intérieur de l'Inde, du bassin de l'Indus et de la région himalaïenne, que les observateurs européens s'attachent maintenant à étudier dans leurs mœurs, dans leurs usages, dans leurs croyances, dans leurs traits physiques et dans leurs idiomes; ce sont aussi les populations plus régulièrement organisées qui occupent, sous les noms de Tamouls, de Cingalais, de Télinga et de Karnates, toute la partic méridionale de la presqu'île, c'est-à-dire le Dékhan avec l'île de Ceylan, et qui ont conservé intact le fond de leur idiome primitif, quoiqu'à la surface ils se soient partiellement empreints du cachet hindou. Or, l'étude très-approfondie que l'on a fait dans ces derniers temps, et qui se poursuit chaque jour encore, de ces populations non sanskrites de l'Inde, a constaté deux faits capitaux d'une immense portée pour l'étude historique des temps anciens. On a reconnu, premièrement, que tous ces peuples de l'Inde méridionale, quoique distingués par les noms différents de Tamouls, de

Télinga et de Karnates; que toutes les tribus barbares qui habitent les montagues de la région centrale, ainsi que les hautes vallées qui descendent de l'Himalaïa vers les plaines du Gange; que toutes les populations, en un mot, dont le sanskrit ou ses dérivés n'est pas la langue maternelle, n'ont toutes parlé originairement qu'un seul et même idiome, ou du moins que des idiomes congénères et rapprochés; et en second lieu, on a constaté d'une manière certaine, tant par l'analyse comparée des langues que par l'analogie des traits physiques, que la population aborigène de l'Inde antérieure à l'établissement des Hindous se rattachait à cette immense famille de peuples que l'on désigne sous le nom de race Mongole, et qui a pour siége principal les hautes régions de l'Asie centrale. Un explorateur éminent, le major Rawlinson, a même cru entrevoir un fait analogue dans le déchiffrement des inscriptions cunéiformes de l'ancienne Médie : c'est qu'une grande partie de la Perse actuelle aurait été originairement habitée par des populations tartares, — ce mot est synonyme de Mongol, — avant que les Irâniens, peuple frère des Hindous de langue sanskrite et père des Médo-Persans, fussent descendus de la région de l'Oxus vers l'Euphrate inférieur et le golfe Persique (1). Il y aurait là à examiner une question très-obscure sur laquelle il a été publié depuis quelques années d'intéressants matériaux; mais je ne puis que la signaler en passant.

(1) *Athenæum*, n° 1191, 24 août 1850, p. 908.

Dans le même temps que ces importantes études se poursuivaient dans l'Inde, l'Allemagne a vu paraître les premières parties d'un ouvrage non achevé encore, qui doit occuper une place élevée parmi les travaux actuels de l'érudition orientale. Ce sont les Antiquités de l'Inde du professeur *Christian Lassen*, de Bonn (1). M. Lassen ne s'est pas seulement placé depuis longtemps au premier rang des orientalistes européens : c'est de plus un de ces esprits solides pour lesquels la connaissance des langues n'est qu'un puissant instrument d'investigation historique. Son livre est digne de tout point de la réputation et du savoir de l'auteur. L'objet que s'y est proposé M. Lassen a été d'exposer d'une manière complète et méthodique ce que les sources hindoues renferment de notions positives sur l'histoire, la géographie et l'organisation sociale de l'Inde ancienne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque des invasions musulmanes, c'est-à-dire jusque vers le xe siècle de notre ère. C'était une tâche longue et difficile. On sait que les peuples sanskrits de l'Hindoustan n'ont pas d'histoire proprement dite, et que chez eux les souvenirs du temps passé se sont principalement conservés dans de vastes compositions épiques d'une époque reculée, qui sont pour eux, mais dans des proportions beaucoup plus amples, ce qu'étaient les poëmes d'Homère pour les anciens Grecs. Seulement les Hindous n'ont jamais

(1) *Indische Alterthumskunde*. Bonn, 1847, t. I; 1849, t. II, 1re partie, in-8.

eu ni leur Hérodote ni leur Thucydide. Dégager de ces poëmes immenses, qui ont des épisodes plus étendus que l'Iliade, ce qu'on y peut discerner d'éléments historiques; restituer à chaque personnage, à chaque indication, à chaque fait, son caractère vrai et sa forme primitive, autant du moins que le permettent nos moyens d'appréciation critique; distribuer les personnages et les événements dans un ordre qui se rapproche autant que possible des habitudes de notre esprit et de nos méthodes chronologiques : voilà ce qu'a entrepris M. Lassen, et ce que personne n'avait fait avant lui, au moins sur une aussi grande échelle. Une pareille restitution laissera sans doute encore bien des lacunes et bien des incertitudes dans les fastes primitifs de la race hindoue; ce n'en est pas moins un très-grand service rendu aux études historiques, que d'avoir montré nettement dans quelle limite les livres brahmaniques pourront combler l'immense lacune que l'absence d'une histoire positive de l'Inde ancienne laisse dans les annales de l'ancienne Asie. On pense bien que le savant auteur n'a négligé aucun des secours accessoires que lui offraient les documents classiques à partir de l'expédition d'Alexandre, non plus que les riches documents de la littérature bouddhique de Ceylan et du Népâl, et les innombrables inscriptions en vieux caractères sanskrits répandues dans tout le centre et le nord de l'Inde : nous dirons, et cela comprend tout, que son ouvrage est à la fois un répertoire et un

résumé complet de ce que la science a pu réunir jusqu'à présent de notions plus ou moins positives sur les vingt-cinq premiers siècles de l'histoire de la Péninsule. Ajoutons néanmoins que M. Lassen n'a fait ni voulu faire œuvre d'historien, mais seulement œuvre d'érudit. Son livre ne raconte pas; il expose et discute. Les historiens futurs trouveront là une base précieuse et une excellente élaboration, à laquelle il ne leur restera qu'à donner la forme, la couleur et la vie.

J'ai nommé les documents de la littérature bouddhique de l'Inde; ces documents ont cela de particulièrement précieux, que pour la première fois ils y marquent dans la série des temps une époque chronologiquement déterminée. Avant l'ère du Bouddha Çakya Mouni (au milieu du VI[e] siècle avant J.-C.), les traditions historiques de l'Inde ancienne, conservées dans les deux grands poëmes et dans les compilations pouraniques, n'ont aucun point fixe qui permette de les rattacher à une date tant soit peu certaine : le temps de la prédication et de la mort de Bouddha fournit au contraire une date aujourd'hui bien établie par rapport à l'ère chrétienne, et qui devient un point de départ d'une inappréciable valeur, tant pour remonter dans l'obscurité des généalogies héroïques, que pour descendre vers des temps plus rapprochés de nous. Cette ère bouddhique n'est pas d'un moins grand secours pour se rendre compte de l'état géographique de l'Inde dans les temps anciens, que

pour restituer les annales mutilées des dynasties. On comprend donc de quelle extrême importance est l'étude approfondie de cette grande époque dans les sources originales qui nous en sont parvenues. Commencée dans l'Inde il y a une quinzaine d'années sur les seuls livres bouddhiques de Ceylan, cette étude a été reprise chez nous avec de nouveaux secours par M. Eugène Burnouf, l'homme d'Europe le mieux préparé, sans contredit, à remplir dignement une pareille tâche. M. Burnouf a mis au jour, il y a quatre ans, la première partie de son *Introduction à l'histoire du Bouddhisme indien* (1), œuvre capitale où se retrouvent, avec la vaste érudition qui a porté si haut le nom de l'illustre académicien, les qualités d'esprit plus rares encore et plus précieuses qui dirigent et fécondent le savoir. Ce grand travail et celui de M. Lassen feront époque dans l'histoire des études indiennes.

Plusieurs publications considérables achevées depuis dix ans ou qui se poursuivent encore, ont grandement contribué d'ailleurs à étendre et à rectifier nos idées sur les antiquités historiques de l'Inde. Les compositions qui chez les Hindous se rapprochent le plus de nos vieilles chroniques, sinon par la forme, où dominent la tradition cosmogonique et la légende religieuse, au moins par leur objet qui est de consigner le souvenir des

(1) Paris, 1844, in-4. (tom. I).

choses anciennes, ce sont les *Pouranas* (1). Nous ne connaissions ces volumineux recueils, il y a peu d'années encore, que par de courtes analyses ou des extraits peu exacts; aujourd'hui l'Europe en possède deux des plus importants, le ***Bhâgavata Pourâna***, traduit en français par M. Eugène Burnouf (2), et le ***Vichnou Pourâna***, dont le traducteur anglais, M. H. Wilson, a fait en quelque sorte une encyclopédie d'antiquités hindoues, par les notes abondantes et les précieuses additions qu'il y a jointes (3) M. Gaspare Gorresio, un des élèves les plus distingués de M. Burnouf, a commencé il y a huit ans la publication complète du Râmâyana, texte et traduction (italienne); on a aujourd'hui de cette belle édition le texte complet en cinq volumes, et deux volumes de la traduction qui comprennent les trois premiers livres du poëme (lequel en a sept) (4). Ce n'est pas au point de vue

(1) Le titre même de ces ouvrages en indique le caractère. Pourâna signifie *antique*.

(2) *Le Bhâgavata Purana, ou Histoire poétique de Krïchna*. Paris, I. R. 1840-47, grand in-4 (de la *Collection Orientale*). Il n'a paru jusqu'à présent que les tomes 1 à 3. La préface que l'auteur a mise en tête du 3e volume est un admirable morceau d'analyse et de critique.

(3) *The Vishnu Purana, a System of Hindu Mythology and Tradition; translated from the original sanscrit, and illustrated by Notes derived chiefly from other Puranas*, by H. H. Wilson London, 1840, grand in-4.

(4) *Ramayana, Poema sanscrito di Valmici. Traduzione italiana, con Note dal testo della Scuola Gaudana*. Parigi, 1847 51 (tome 1 et 2 de la traduction).

de la beauté poétique que nous avons à apprécier ici cette riche composition, mais seulement pour les notions qu'elle fournit sur l'état social et politique, et sur la géographie de l'Hindoustan, à une époque qui remonte probablement à plus de 1200 ans avant notre ère. A cet égard on peut rapprocher le *Râmâyana* de l'Odyssée d'Homère, de même que la seconde Épopée hindoue, le *Mahâbhârata*, présente dans sa donnée générale quelque rapport avec l'Iliade.

Du Mahâbhârata, le monde savant attend toujours une traduction complète qui lui était annoncée il y a cinq ans et plus, et que les tristes circonstances de 1848 ont reculée peut-être pour longtemps. La partie la plus étendue que nous en possédions est le *Harivansa*, qui en forme un appendice plutôt qu'un épisode, et dont la traduction française, due à la plume habile de M. Langlois, remonte à dix-sept ans (1). Si j'ai rappelé cette publication, c'est que le Harivansa est d'une importance toute particulière pour l'étude historique et géographique de l'Inde ancienne, et que la place qu'il y occupe, au-dessous des deux grandes Épopées et à côté des Pourânas, est entièrement distincte.

On pourrait étendre encore cette nomenclature déjà si considérable des monuments de l'ancienne

(1) *Harivansa, ou Histoire de la famille de Hari, traduit sur l'original sanscrit.* Paris, 1834, 2 vol. grand in-4 (imprimé aux frais du Comité de Londrs pour le traductions orientales).

littérature brahmanique qui se publient aujourd'hui dans les diverses langues de l'Europe, avec un zèle et une activité qui chaque jour s'accroissent, loin de se ralentir : ceux que je viens de rappeler suffisent pour montrer quelle place prédominante ces publications originales, et les travaux qui s'y rattachent, occupent actuellement dans le grand ensemble de nos études asiatiques. L'Inde y tient aujourd'hui le rang qu'y ont eu tour à tour les études sémitiques et musulmanes. Il y a là une mine longtemps ignorée ou méconnue dont l'inestimable richesse se révèle de plus en plus à mesure qu'on y pénètre plus avant, et qui occupera certainement, avant qu'on ne l'épuise, les veillées savantes de plusieurs générations d'indianistes. On a nié longtemps l'Inde et son passé; aujourd'hui nous entrevoyons le moment où il sera possible d'en restituer au moins les pages essentielles.

Il en est une qu'on pouvait regretter dès à présent de ne trouver qu'à peine indiquée dans le grand ouvrage de M. Lassen : c'est celle qui se rapporte à ce qu'on peut nommer la période *védique*, antérieure à la période *héroïque* à laquelle appartiennent les deux grandes Épopées. Les Védas, au nombre de quatre, sont, on le sait, des livres purement liturgiques, c'est-à-dire des recueils d'hymnes, de prières et de formules, que tous ceux qui de nos jours ont fait une étude approfondie du sanskrit s'accordent à regarder comme les plus anciens monuments de la langue des Brahmes. Les for-

mes archaïques dont elle y est enveloppée en rendent au surplus l'approche fort difficile, même pour les meilleurs indianistes; et de plus c'était une opinion consacrée, sur la foi du seul savant qui jusqu'à présent eût fait de ces livres l'objet d'une etude spéciale (1), que les Védas ne renfermaient aucune donnée historique. Cette assertion a été pleinement réfutée dans ces derniers temps par plusieurs orientalistes qui ont repris à fond l'étude de Colebrooke sur la littérature védique, notamment par M. Max Müller en Angleterre (2), M. Rudolph Roth (3) et Albrecht Weber en Allemagne (4), et en France M. Felix Nève, qui s'est inspiré des lumineux aperçus présentés dans quelques-uns de ses cours par l'illustre professeur de notre chaire sanscrite au Collége de France (5). Tous ces savants ont bien fait

(1) Colebrooke, *on the Vedas*, dans le t. VIII des *Asiatic Researches*. 1805.

(2) Dans un mémoire lu à la réunion de 1847 de l'Association Britannique pour l'Avancement de la Science, et publié dans le 17ᵉ *Report* de l'Association, sous le titre de *Relation of the Bengali to the Arian and Aboriginal Languages of India*, London, 1848, in-8°, p. 327, sqq. M. Max Müller doit reprendre et développer ses vues sur les antiquités védiques, dans une introduction spéciale au Rig-Véda dont il publie maintenant le texte a Londres.

(3) *Zur Litteratur und Geschichte des Weda*. Stuttgart, 1846, in-8. Essai plein d'une rare sagacité. Il y a plusieurs autres morceaux de M. Roth sur l'époque et la littérature védiques dans le Journal de la Société Orientale d'Allemagne.

(4) *Indische Studien*. Berlin, 1849-51, t. 1 et 2, passim.

(5) *Études sur les hymnes du Rig-Véda*, par F. Nève. Paris,

voir que les Védas, notamment le premier et le plus précieux de ces livres vénérables (le Rig-Véda, qui est un recueil d'hymnes en vers dans leur forme la plus ancienne), fournissent au contraire de nombreuses indications fort antérieures aux grandes Épopées, et que l'on y suit en quelque sorte pas à pas les premiers progrès de la race brahmanique dans les plaines du nord-ouest de l'Inde, avant son établissement définitif sur les bords du Gange. Nous devons dire aussi que jusqu'à ces derniers temps les Védas n'étaient connus que d'une manière très-imparfaite même de ceux qui faisaient du sanskrit une étude particulière; bientôt ils seront complétement entrés dans la circulation scientifique. Non-seulement M. *Max Müller* que j'ai nommé tout à l'heure, fait imprimer en ce moment à Londres le texte du Rig-Véda, sous le patronage et aux frais de la Compagnie des Indes; mais une version complète vient d'en être publiée par le savant traducteur du *Hari-vansa* (1), en même temps qu'il s'en publie à Londres une version anglaise de M. *Wilson*, dont il n'a paru encore qu'un volume contenant seulement le 1er livre (2), et qu'en Allemagne les second et troisième Védas ont trouvé de zélés éditeurs, texte et traduction, dans MM. *A. Weber* et *Theodor Benfey*.

1842, in-8. — Du même, *Essai sur les Mythes des Ribhavas, premier vestige de l'apothéose dans le Véda*. Paris, 1847, in-8.

(1) *Rig-Véda, ou Livre des Hymnes, traduit du sanscrit*, par M. Langlois. Paris, 1849-51, 4 vol. in-8.

(2) *Rig Veda Sanhita, translated from the original sanskrit by* H. H. Wilson. London, 1850, in-8 (Vol. I).

L'Inde nous touche par tant de points, que tout ce qui tend à nous la faire mieux connaître, dans son passé comme dans le présent, est pour nous d'un intérêt tout particulier. Les invasions des Arabes musulmans à l'orient de l'Indus depuis le VIIe siècle de notre ère, mais principalement dans les IXe et Xe siècles, forment dans son histoire une époque très-considérable; c'est seulement à partir de ce temps que les écrivains arabes et persans fournissent sur quelques parties au moins de la péninsule des renseignements suivis et détaillés, qui suppléent heureusement à ce que les documents indigènes peuvent avoir d'insuffisant. M. *Reinaud*, de l'Institut, a fait de cette période musulmane, intermédiaire entre les temps anciens et l'arrivée des Européens dans l'Inde à la fin du XVe siècle, l'objet d'un travail important où il a réuni tout ce que les historiens musulmans des premiers siècles du khalifat renferment de notions sur l'histoire et la géographie de l'Hindoustan à cette époque (1). M. Reinaud avait préludé à ce grand mémoire par un intéressant volume qui contenait une partie de ses études préliminaires (2). On doit encore au même savant d'autres travaux fort remarquables sur l'Asie musulmane. L'introduction qui accompagne la première partie de sa traduction du géographe arabe Abou'lféda (1849) est surtout un

(1) *Mémoire géographique, historique et scientifique sur l'Inde.* Paris, 1849, in-4.

(2) *Fragments arabes et persans inédits relatifs à l'Inde.* Paris, 1845, in-8.

morceau capital pour l'histoire géographique de l'Asie depuis le temps des Romains jusqu'à la renaissance européenne. N'oublions pas de signaler encore les publications importantes que M. *Stanislas Julien*, de l'Académie des Inscriptions, prépare sur la relation d'un célèbre voyageur chinois dans l'Inde vers le milieu du VI[e] siècle de notre ère, relation dont il a donné récemment un intéressant spécimen (1) : c'est une veine à peine touchée jusqu'à présent (2), et d'où sortiront aussi de précieux documents pour la restitution de l'Inde bouddhique.

Ces travaux — je ne rappelle que les plus marquants — sont autant de conquêtes dont s'agrandit le domaine de nos connaissances positives, conquête du labeur savant sur l'incurie de peuples sans culture et sur l'action destructive du temps. Il en est de moins pacifiques, qui ne profitent pas moins à la science. Les deux dernières expéditions militaires de la Compagnie des Indes contre les États voisins de sa frontière de l'ouest, — la double campagne de 1839 et 1842 contre les Afghans, et la guerre de 1848 contre le radjah de Lahore, — ont beaucoup ajouté, et doivent ajouter davantage encore, à nos

(1) *Histoire de la vie d'Hiouen-thsang, et de ses voyages dans l'Inde entre les années* 629 *et* 645 *de notre ère. Traduite du chinois par M.* Stanislas Julien. *Fragment lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* — Dans les *Nouvelles Annales des Voyages*, t. II de 1851.

(2) La publication du *Foe-koue-ki*, préparée par Abel-Rémusat et achevée par M. Landresse, en avait, il y a quinze ans, donné une première idée.

connaissances sur des contrées jusqu'alors moins bien étudiées que ne l'ont été la plupart des autres pays de la Péninsule hindoue. Les Seïkhs, vaincus par les armes britanniques, appartiennent à une race (les Djâts) très-peu et très-mal connue jusqu'à présent, quoique fort intéressante pour l'histoire générale du centre et du sud de l'Asie (1); soumis maintenant, au moins en partie, à la domination anglaise, il ne peuvent manquer d'être l'objet d'investigations et d'études plus complètes. La délimitation de la frontière anglo-chinoise, par suite de ces nouvelles acquisitions territoriales de la Compagnie, qui la mettent sur ce point en contact immédiat avec le Tibet, lequel est soumis de fait, sinon de droit, au gouvernement de Pékin, a été l'occasion d'une expédition mi-partie politique et scientifique (1847-1848). La relation d'ensemble n'en a pas encore été publiée; mais cette mission a été néanmoins, dans un des journaux scientifiques de l'Inde (2), l'objet de communications partielles, d'un grand intérêt pour la géographie et l'histoire naturelle de la vallée du haut Indus et d'une partie de l'Himalaïa occidental.

(1) L'auteur de cette Esquisse a essayé de restituer aux Djâts quelques-uns de leurs titres anciens oubliés ou méconnus par l'histoire, dans un travail lu en 1849 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (*Les Huns Blancs ou Ephthalites des Historiens byzantins*. Paris, 1849, in-8.)

(2) *Journal of Asiatic Society of Bengal*, année 1848. Il y a plusieurs notes, lettres ou mémoires de MM. Cunningham, Thomson et Strachey, qui composaient la commission des limites.

III.

Ces événements doivent hâter inévitablement, dans un temps plus ou moins prochain, le progrès de nos connaissances encore si bornées sur la haute région que nous nommons le Tibet. Éloge ou blâme, il faut reconnaître ceci : c'est que les Anglais, lorsqu'ils ont posé le pied sur un nouveau sol, reviennent difficilement en arrière. Ils avanceront lentement, peut-être ; mais chacun de leurs pas y sera signalé par de bonnes et solides informations. Le voyageur anglais est là, précurseur infatigable, épiant chaque nouveau filon de l'exploration du globe qui est pour lui comme une mine immense, et toujours prêt à aller prendre possession au nom de la science des territoires que lui désignent les intérêts politiques et commerciaux de son pays. Ici les Anglais ont devant eux Lah'ssa, siége d'un gouvernement théocratique sans vigueur sur lequel pèse le joug mal déguisé des empereurs de la Chine, et qui peut-être ne verrait pas avec trop de déplaisir la présence d'étrangers puissants qui lui pourraient prêter leur appui contre une sujétion que le peuple tibétain déteste. Deux missionnaires français, MM. *Huc* et *Gabet*, nous ont tout récemment donné d'amples détails, aussi neufs que curieux, sur l'organisation politique, religieuse et sociale du Tibet (1). Le zèle apostolique avait seul

(1) *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine,*

poussé nos deux compatriotes dans ces contrées barbares, où ils ont parcouru de vastes étendues qu'aucun Européen avant eux n'avait visitées. Ce n'est pas seulement sur le Tibet, mais aussi sur la Mongolie et sur le pays des Mandchous, qui confine immédiatement au nord de la Chine, que les notes de M. Huc et de son compagnon renferment d'abondantes informations. Rompus aux usages des populations tartares, dont ils parlent les divers idiomes, ils avaient, pour une pareille expédition, des facilités que n'a pas le commun des voyageurs. Malheureusement leurs études antérieures ne les avaient pas suffisamment préparés aux observations scientifiques, pour lesquelles ils manquaient d'ailleurs des instruments nécessaires; de sorte qu'au point de vue si important de l'étude physique et géographique des régions qu'ils ont traversées, leur livre laisse encore beaucoup à faire aux futurs explorateurs. Au total, néanmoins, et malgré de regrettables lacunes peut-être inévitables dans la position des deux missionnaires, leur relation est sans contredit une des plus précieuses que l'Europe ait vues paraître depuis longtemps sur aucune partie de l'Asie.

IV.

Les courses de nos intrépides Missionnaires dans les steppes de l'Asie centrale nous rapprochent des

pendant les années 1844, 1845 *et* 1846, *par M.* Huc, *Missionnaire-Lazariste.* Paris, 1850, 2 vol. in-8°.

limites de la Sibérie. Nous touchons ici à un monde à part dans la géographie asiatique. Cette vaste région septentrionale, et les populations qui l'habitent, ont été depuis quelques années l'objet d'explorations et de travaux très-importants. Deux expéditions surtout, entreprises l'une et l'autre sous les auspices et aux frais de l'Académie impériale des Sciences de St.-Pétersbourg, le voyage de M. *Middendorff* en 1843 et 1844, et celui de M. *Castrèn* de 1845 à 1848, ont eu notamment un grand retentissement scientifique, justifié par la nature des recherches et la richesse des résultats. Quelques parties seulement des travaux de M. Middendorff ont vu le jour jusqu'à présent, et la publication des immenses matériaux rapportés par M. Castrèn est à peine entamée; mais les uns et les autres sont connus dans leur ensemble par une série considérable de rapports adressés à l'Académie Impériale, et qui ont été imprimés dans les comptes rendus mensuels des deux classes de l'Académie. Les longues courses des deux courageux explorateurs à travers ces tristes contrées, leurs inexprimables souffrances sous un ciel rigoureux, leurs études et leurs observations au milieu des tribus sans nombre répandues depuis les bords de la mer Glaciale jusqu'au pied de l'Altaï, les tableaux, souvent saisissants d'expression et de vérité, qu'ils ont tracés sous l'inspiration immédiate de la nature et de l'homme de Sibérie, tout présente dans leurs récits un intérêt mêlé de je ne sais quelle impression mélanco-

lique, que peu de voyages sous de plus riants climats offrent au même degré. Je ne parle pas des richesses scientifiques réunies durant ces six années d'explorations : elles dépassent tout ce qu'on pouvait attendre même d'hommes aussi complétement dévoués à la mission qui leur avait été confiée. M. Middendorff a étendu ses courses, au nord jusqu'au cap le plus avancé vers le pôle que la côte sibérienne projette sur les ternes solitudes de l'Océan Glacial, à l'est jusqu'au point où la frontière russe confine à la Mandchourie sur les bords de la mer d'Okhotsk ; M. Castrèn a concentré les siennes dans la moitié occidentale de la Sibérie, où il a successivement étudié les populations errantes qui occupent le bassin de deux grands fleuves, l'Ob et le Iéniseï. Les investigations de M. Middendorff ont eu surtout pour objet l'histoire naturelle dans ses branches multiples ; celles de M. Castrèn se sont principalement portées sur les matières ethnographiques, c'est-à-dire sur l'étude des populations (principalement des tribus de race samoïède), au triple point de vue de la langue, de la conformation physique et de la vie sociale. Les deux relations renfermeront d'ailleurs d'abondants matériaux pour la géographie proprement dite des contrées parcourues.

Sous ce dernier rapport, une troisième expédition exécutée d'après les instructions spéciales de la Société Géographique de Russie a donné des résultats peut-être encore plus importants, parce qu'ils reposent sur une longue série d'observations posi-

tives, physiques et astronomiques : c'est celle qui a eu pour objet, sous la conduite de M. *Hofmann*, d'étudier complétement la partie septentrionale des monts Ourals, sur la limite commune de la Sibérie et de la Russie d'Europe. Cette habile et longue exploration a occupé trois campagnes, en 1847, 1848 et 1849. La carte de toute la région comprise entre le 60e degré de latitude et la mer Glaciale en recevra des modifications profondes et changera tout à fait d'aspect. C'est une des acquisitions notables que la géographie positive ait faites dans ces dernières années (1).

La classification des tribus de la Sibérie occidentale, rapportées comme à deux souches principales à la race Samoïède et à celle que les Russes désignent sous le nom de Tartare (ce sont des Turks), trouvera désormais une base solide dans les études ethnographiques de M. Castrèn. Les peuplades qui restent en dehors de cette classification définitive, depuis la Léna jusqu'au détroit de Behring, ne sont ni turques ni samoïèdes; elles appartiennent à d'autres familles et se partagent en groupes moins étendus. Jusqu'à présent aussi elles ont été beaucoup moins étudiées. Mais ce qui donne aux premières un intérêt particulier, ce sont leurs rapports

(1) Ce que l'on connaît jusqu'à présent des résultats scientifiques de l'expédition de l'Oural se trouve dans deux rapports adressés par M. Hofmann à la Société Géographique de Pétersbourg. Ces rapports sont écrits en russe; ils ont été traduits dans les *Nouvelles Annales des Voyages*.

d'origine, révélés par la communauté fondamentale des idiomes, avec des classes de peuples qui ont joué dans l'histoire un rôle considérable. En dehors des investigations du voyageur, ces grandes questions d'ethnographie asiatique ont attiré, depuis un certain temps, l'attention sérieuse de plusieurs savants du Nord. On a repris à fond l'étude comparée des langues mères du centre et du nord de l'Asie, le finnois, le turk, le mongol et le mandchou, et cette étude approfondie a conduit à des conclusions tout à fait inattendues. Dans un ouvrage publié en 1820 sous le titre de *Recherches sur les langues tartares*, Abel-Rémusat, un des plus célèbres orientalistes de l'école française, avait cru pouvoir établir que ces quatre grands idiomes qui occupent toute la zone moyenne de l'Asie, depuis l'Oural et la Caspienne jusqu'à l'Océan oriental, le finnois, le turk, le mongol et le mandchou, formaient quatre familles de langues parfaitement distinctes, sans aucun rapport entre elles, ni dans les mots, ni dans le génie intime, ni dans les formes grammaticales. Ce n'est donc pas sans quelque étonnement qu'en fouillant de nouveau et en soumettant à une analyse approfondie ces langues peu étudiées, on a vu apparaître de l'une à l'autre des rapports et des analogies qui avaient échappé à Rémusat, et qu'on est arrivé à cette conclusion finale, largement appuyée de preuves irréfragables, que le mandchou, le mongol, le turk et le finnois, malgré les très-grandes différences qui les séparent en tant que lan-

gues parlées, comme l'allemand diffère de l'anglais et le slave du grec, n'en reposent pas moins au fond sur une base commune, et ne sont en définitive que quatre branches séparées d'un même tronc. Un philologue prussien, M. *Schott*, avait déjà depuis longtemps fait pressentir cette conclusion, qu'un autre savant allemand, M. *Rædiger*, a reprise et complétée dans un travail non publié encore, mais que l'on dit fort remarquable, et qui a été couronné en 1848 par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans le concours du prix Volney. Un travail particulier fort intéressant sur l'ensemble des langues finnoises a aussi été publié en 1847, à Helsingfors, en Finlande par M. *Kellgrèn*.

Ce n'est pas seulement au point de vue des études linguistiques, quelque importantes que ces études puissent être dans le cercle du savoir humain, que ces travaux ont de la portée, et que je les ai mentionnés : c'est surtout par leurs rapports avec de grandes questions historiques. Ainsi, pour n'en citer qu'une, on peut maintenant s'expliquer d'une manière toute naturelle les singulières affinités que l'on a signalées, et qui ont été l'objet de tant d'hypothèses arbitraires entre les anciens Madjars ou Hongrois et les Turks. Les questions d'origine ont en histoire une si grande importance, que l'on ne saurait refuser une attention sérieuse aux travaux qui peuvent jeter de nouvelles lumières dans les obscures profondeurs des anciens temps.

Parlerai-je du voyage qu'un jeune Hongrois,

Ne deprehensæ quatuor simul longæ,
Parum sonoro fine destruant versum.
Nam dactylum paremve quid tibi dicam?
Cum tantum iambus hoc loco probe poni,
*Alius*que nullus rite possit admitti.
Hoc mimiambos Mattius dedit metro;
Nam vatem eundem est, Attico thymo tinctum,
Pari lepore consecutus, et metro.

Que si l'on nous disait que ces licences doivent avoir é mandées par la difficulté d'un vers technique et tout arti nous répondrions que la souplesse et l'habileté de Térent bravent les difficultés, loin de les craindre; que chez lui la tique ne contredit jamais la théorie, et que, s'il use d'un berté, c'est pour l'accréditer, et non afin de se donner plus latitude à lui-même.

Du reste, on suppose sans peine que cette variété de pied admise dans le scazon, dut offrir des ressources précieuses au génies médiocres ou ennemis du travail. Aussi voyons-nous vers le milieu du IVe siècle, Ausone se permettre les licences jusqu'à l'abus, dans un très-court poëme (*Epigr.* CXXVIII). Sur treize vers, en effet, que comprend l'épigramme, on n'en trouve pas moins de quatre commençant par l'anapeste, tel que ceux-ci :

Opicus magister, sic eum docet Phyllis.
Triquetro coactu delta (Δ) literam ducit.

On y trouve encore un tribraque au second pied; et ça et là l'oreille, façonnée à la poésie latine, est choquée d'une dureté toute burdigalienne, comme dans ce vers :

Cŭi ipse linguam, etc....

Je place au-dessous d'Ausone, dans l'ordre du mérite et du temps, l'épitaphe suivante, publiée par Fabretti (*Inscript. antiq.*, C. IX, p. 612), et depuis souvent reproduite, notamment par Bonada (*Carm. ex. antiq. lapid.*, t. II, p. 112) et par Burmann (*Anthol. vet. Lat.*, t. II, p. 130) :

trées de l'Asie méridionale, nous nous retrouvons au milieu de recherches et de découvertes qui ont depuis dix ans en Europe un grand retentissement scientifique. Je veux parler de ces fouilles exécutées simultanément sur le site même et près des lieux où fut Ninive, par un de nos compatriotes, M. *Botta* (1), et par un voyageur anglais, M. *Layard*, et des merveilleux résultats que ces fouilles ont donnés. A cette exhumation du vieil empire d'Assyrie, dont les monuments, perdus, enfouis, oubliés depuis vingt-six siècles, sont tout à coup rendus à la lumière et viennent remplir les musées de Londres et de Paris, il faut joindre les investigations archéologiques poursuivies en différentes parties de la Perse et dans l'ancienne Médie par l'un des voyageurs les plus éminents de notre époque, le major *Rawlinson*, et celles d'un savant danois, M. *Westergaard*, qui s'est particulièrement appliqué, comme M. Rawlinson, à la recherche des inscriptions cunéiformes ; il y faut joindre aussi les études de plusieurs de nos orientalistes d'Europe : en France, M. *Eugène Burnouf*, M. *Botta*, M. *de Saulcy*, M *Löwenstern ;* en Allemagne, M. *Grotefend* et M. *Lassen ;* en Angleterre, M. *Hincks*, et surtout M. *Rawlinson* lui-même. Les efforts persévérants de tant d'hommes habiles pour pénétrer le mystère de ces vieilles inscriptions de la Médie, de la Perse et de l'Assyrie, dont il fallait tout à la fois

(1) M. Botta est d'origine italienne, mais naturalisé Français. C'est le fils de l'historien.

retrouver la langue et deviner les caractères, ont, en grande partie, réussi à déchirer le voile qui semblait devoir nous en dérober à tout jamais la connaissance. Déjà une partie de ces inscriptions se lit sans incertitude, et on est en bon chemin de déchiffrer le reste. Dès à présent il est aisé de prévoir quelles précieuses données ces documents fourniront à la géographie, à l'histoire et à la chronologie des antiques monarchies de l Asie antérieure, sur lesquelles Hérodote et ses successeurs, aussi bien que les écrivains hébreux, ne nous ont transmis que des informations incomplètes et souvent contradictoires; mais pour apprécier toute la valeur de ces découvertes, auxquelles chaque jour ajoute encore, il nous faut attendre que les investigations actuellement poursuivies soient arrivées à leur terme, et que les publications dont elles sont l'objet soient achevées.

C'est un intérêt d'une autre nature qui s'attache aux relations publiées depuis quelques années sur la Palestine. Les voyages dans cette partie de l'Orient ont de tout temps été nombreux; mais les explorations et les recherches scientifiques y ont reçu de nos jours un élan très-remarquable. A cet égard, quelques-unes de nos relations contemporaines laissent bien loin derrière elles les voyages des trois derniers siècles, quoique plusieurs noms parmi ces voyageurs anciens soient restés populaires. Le plus célèbre de tous, et à juste titre, est celui de Volney; il est bien peu d'hommes instruits,

même parmi ceux qui se sont le moins attachés à la littérature des voyages, qui n'aient lu celui-ci et n'en aient gardé une idée au moins générale de la Syrie et de ses populations. Ce n'est pas seulement à sa valeur scientifique, qui est réelle, que le livre de Volney doit son incontestable supériorité; sans aucun doute, il la doit plus encore à ses qualités littéraires, cette condition vitale des œuvres de l'esprit. Deux autres relations contemporaines, l'*Itinéraire* de M. de Chateaubriand et les *Souvenirs d'Orient* de M. de Lamartine, ont dû leur immense succès à la même cause, et d'une manière encore plus exclusive. Chateaubriand, Lamartine et Volney, voilà les trois sources où la grande majorité des lecteurs a puisé ce qu'elle sait des contrées du Liban et des campagnes d'Israël. Volney, nous le répétons, est à la fois excellent observateur, esprit élevé, bon écrivain et scrutateur savant. l'Itinéraire a de belles pages, et l'auteur des Souvenirs reproduit avec un rare bonheur, dans ses tableaux chaudement colorés, le ciel splendide et la riche nature de l'Orient : mais si l'on veut avoir des notions exactes sur l'aspect général et la nature du pays, sur le relief du sol, sur sa géographie, sur ses antiquités et ses populations, c'est actuellement à d'autres sources qu'il les faut demander. Comme il n'est que trop habituel, ce sont les plus précieuses qui sont les moins connues et les plus rarement consultées. Combien, parmi ceux qui liront ces lignes, connaissent les travaux *Seetzen?* et cependant

Seetzen est sous tous les rapports un des plus excellents voyageurs de notre époque. Mais ses relations, dont la science attend encore une publication complète, sont écrites en allemand et répandues dans des recueils peu accessibles (1). Ce n'en est pas moins lui qui a exploré le premier les contrées qui s'étendent au sud de Damas et à l'orient du Jourdain, antiques domaines de Baschân, d'Ammôn, de Moab et d'Edom, mentionnés si fréquemment dans la Bible, et qui étaient redevenus depuis des siècles des terres inconnues. C'est l'Allemand Seetzen qui, le premier aussi, a fait le tour complet et dressé la carte de la mer Morte, dont les anciens voyageurs n'avaient vu que l'extrémité septentrionale, là où elle reçoit le Jourdain. L'Angleterre est fière de son voyageur *Lewis Burckhardt*, émule heureux et digne successeur de Seetzen dans l'exploration de la Judée transjordanienne; elle pourrait s'enorgueillir à aussi juste titre des travaux de *Buckingham*, injustement dépréciés par des préventions étrangères à la science et par l'influence des coteries puissantes. Il va sans dire que ni les relations de Burckhardt, ni celle de Buckingham, n'ont été traduites dans notre langue. Les trois voyageurs que je viens de rappeler datent déjà d'une époque assez éloignée (de 1804 à 1816); mais il en est de beaucoup plus rapprochés de nous

(1) *Monatliche Correspondenz herausgegeben vom Freyh.* v. Zach (Correspondance mensuelle éditée par le Baron de Zach); *Fundgruben des Orients* (Mines de l'Orient), etc.

qui sont aussi très-remarquables. Deux savants missionnaires américains, MM. *Ely Smith* et *Edward Robinson*, ont repris à fond, il y a treize ans (en 1838), l'exploration de l'ancienne Judée, dans le but spécial d'étudier sur le terrain même la topographie des livres saints ; et l'on ne saurait voir sans étonnement la richesse prodigieuse des résultats que l'un des voyageurs, M. Robinson, a consignés dans une volumineuse relation (1). Depuis lors seulement on peut construire pour la géographie biblique des cartes dont le détail sera désormais appuyé sur une correspondance bien constatée entre les noms anciens et le local actuel.

C'est aussi depuis le même temps que ceux des voyageurs qui aiment à faire tourner leurs courses au profit de la science, se sont appliqués aux observations propres à faire connaître la hauteur des lieux au-dessus du niveau de la mer, et conséquemment à indiquer l'élévation des montagnes, la dépression des vallées, le niveau des plaines, en un mot tous les traits essentiels qui constituent le relief du sol et la physionomie du pays. C'est là, sans contredit, un des côtés les plus importants de la géographie positive, et qui touche à toutes les considérations, à tous les besoins, à tous les problèmes de l'histoire générale, de l'ethnographie, de l'é-

(1) Elle été imprimée simultanément en allemand (*Palästina und die südliche angrenzenden Länder*, Halle, 1841) et en anglais (*Biblical Researches in Palaestina*, London, 1841), et elle forme dans les deux éditions 3 forts volumes in-8 avec des cartes. Voyez les *Nouvelles Annales des Voyages*, t. Ier de 1851.

conomie publique et du commerce. Les grands travaux de communication reposent sur des études analogues. Une entreprise de cette nature préoccupa vivement le parlement britannique en 1834; il s'agissait alors de cette grande question, plus d'une fois reprise et toujours ajournée, de la communication directe entre l'Europe et l'Inde par le fond de la Méditerranée. Une expédition fut organisée sous la direction d'un habile officier, le capitaine (aujourd'hui colonel) *Chesney*, dans le but d'étudier le nord de la Syrie et de reconnaître le cours de l'Euphrate, le projet étant de relier par un chemin de fer le fort d'Alexandrette et le fleuve, sur lequel on aurait établi un service régulier de bateaux à vapeur. Les résultats scientifiques de cette expédition furent très-importants, et ce qu'on en connaissait par des communications partielles en faisait désirer impatiemment la publication. Des causes que j'ignore l'ont retardée longtemps; elle vient enfin d'être annoncée. Sur quatre volumes que la Relation doit comprendre, le colonel Chesney en a donné récemment deux au public (1). Je n'ai eu ces deux volumes que peu d'instants entre les mains, et je n'ai pu que les parcourir très-rapidement; je ne crois cependant pas inutile de consigner ici l'im-

(1) The Expedition for the Survey of the Rivers Euphrates and Tigris, carried on by order of the British Government, in the years 1835, 1836, and 1837. With Fourteen Maps and Charts. By Lieut. Col. *Chesney*, Commander of the Expedition. By authority. London, Longman, 1850, 2 vol. gr. in-8 avec Atlas. (Vol. I et II.)

pression que j'en ai reçue, et une ou deux remarques qu'ils m'ont inspirées. Et d'abord ce n'est pas sans quelque étonnement que je suis arrivé à la dernière tête de chapitre du deuxième volume, sans avoir encore trouvé le premier mot des travaux de l'expédition. Ces deux volumes tout entiers,—et ce ne sont pas de minces volumes,—sont consacrés à une *Introduction*, où l'auteur, M. Chesney, paraît avoir entrepris d'exposer et de discuter l'ancienne histoire de la moitié occidentale de l'Asie. Encore une fois, je ne suis pas à même d'exprimer une opinion sur ce long travail, et je suis tout disposé à y reconnaître une grande valeur scientifique; mais l'habile officier y aurait-il atteint ou dépassé la science historique et philologique des hommes qui ont consacré leur vie entière à cet ordre de travaux, il me semble que ce n'était pas là qu'il aurait dû placer un ouvrage de cette étendue. L'auteur lui-même aurait sûrement gagné à un autre mode de publication; car bien des gens se seraient volontiers procuré un livre dont, après tout, le sujet est d'un haut intérêt, qui reculeront devant les 140 francs environ que coûtent ces deux volumes. Cent quarante francs pour une dissertation d'histoire ancienne, je ne sais pas si en Angleterre la chose est naturelle; mais sur le continent, le chiffre paraîtra sans doute un peu fort, quelque habitué que l'on soit au prix élevé des livres anglais. Il y a dans cette observation, qu'on veuille bien le croire, autre chose qu'une simple question de ménage. Jusqu'à présent, les grandes

publications anglaises s'étaient distinguées par une sage réserve et un sentiment d'utilité pratique dont nous les verrions avec peine se départir. Que chez nous la spéculation éhontée d'un ou deux grands éditeurs, favorisés par les criants abus de la routine bureaucratique — abus auxquels le nouvel ordre de choses aura mis un terme, nous voulons le croire, — ait élevé à des taux fabuleux le prix des ouvrages publiés sous les *auspices* du gouvernement, et les ait ainsi mis hors de la portée de ceux-là même auxquels ils semblent le plus naturellement s'adresser, c'est là un état de choses que nous conseillons à l'Angleterre de ne pas nous envier, et où nous serions désolés de la voir entrer après nous. Trente ou quarante planches lithographiées, d'une exécution pour le moins médiocre, parfaitement inutiles à l'intelligence du texte et qui n'y ont même très-souvent qu'un rapport plus que douteux (1), forment un bagage de pacotille qui peut fournir à l'éditeur un prétexte pour tripler le prix du livre, mais qui n'ajoute pas un farthing à sa valeur réelle.

Un des chapitres les plus curieux de l'histoire géographique de la Syrie dans ces dix dernières années, est celui qui a eu pour objet l'étude de la mer Morte et du bassin du Jourdain. La longue et profonde vallée que le fleuve et la mer occupent, pareille à une énorme coupure pratiquée par la main des géants au milieu des terres élevées qui la

(1) Nous exceptons, bien entendu, les quatorze cartes géographiques qui composent un Atlas à part.

bordent et l'encaissent, forme un trait singulièrement remarquable dans la conformation du pays. Les anciens voyageurs l'avaient à peine aperçu. Seetzen, le premier, et après lui Burckhardt et Buckingham, portèrent leurs reconnaissances de ce côté. Grâce à eux, on eut une idée assez exacte de la nature de la vallée du Jourdain et de sa conformation, ainsi que de la figure et de l'étendue de la mer Morte. Mais c'est seulement dix-neuf ans plus tard, — en 1837, —que l'on reconnut, en quelque sorte par hasard, tant le fait était contraire à toutes les idées reçues, que la mer Morte et le Jourdain occupent le fond d'une énorme dépression du sol, de telle sorte que cette grande nappe d'eau bitumineuse, qu'un intervalle de vingt lieues seulement sépare de la côte phénicienne, se trouve à 1,300 pieds environ *au-dessous* du niveau de la Méditerranée. C'est un phénomène de géographie naturelle unique sur la surface du globe, et par lequel on se rend compte maintenant de certains faits singuliers de climatologie. Quelques physiciens avaient cru pouvoir le rattacher à la catastrophe qui engloutit, au temps d'Abraham, les villes maudites de Sodome et de Gomorrhe; mais des considérations tout à fait péremptoires, tirées de la conformation du pays environnant, ont anéanti cette hypothèse. Depuis que la *dépression* de la mer Morte a été constatée par les indications du baromètre, l'attention des explorateurs s'est d'ailleurs préoccupée d'une manière toute spéciale de l'étude complète de cette

mer. A quatre reprises successives on en a tenté l'exploration intérieure. Ces tentatives, qui appartenaient toutes à des voyageurs anglais (1), n'avaient surmonté qu'en partie les difficultés de toute sorte que la nature et les Arabes opposent à une telle entreprise; plus heureux ou plus persévérant, un officier de la marine américaine, le lieutenant *Lynch*, les a toutes vaincues. Une forte chaloupe a parcouru en 1848 la mer Morte dans tous les sens; les côtes en ont été relevées, et des lignes de sondes jetées dans diverses directions ont fait connaître la profondeur différente de ses diverses parties (2). Cette expédition américaine, à laquelle on doit la première bonne carte que nous ayons de la mer Morte, et qui, pour la première fois aussi, nous a fait connaître exactement le cours du Jourdain entre le lac de Tabariyèh et Jéricho, est assurément une des plus intéressantes de notre époque. Moins de trois ans après le lieutenant Lynch, un membre de l'Académie des Inscriptions, M. de Saulcy, a aussi visité tout le pourtour occidental de la mer Morte, avec une portion de la plage du sud et du sud-est, et a rapporté de ce voyage une moisson d'observations dont s'enrichiront bientôt la géographie, l'archéologie et l'histoire naturelle.

(1) La première, qui remonte à 1835, appartient à un Irlandais nommé Costigan, qui y trouva la mort; les trois autres sont celles de MM. Moore et Beek (1837), du lieutenant Symonds (1841), et enfin du lieutenant Molyneux (1847).

(2) Narrative of the U. S. Expedition to the River Jordan and Dead Sea, by *W. F. Lynch*. Lond. 1849, in-8. Maps.

VI.

Une autre région, qui confine à la Syrie, semble avoir été aussi l'objet d'une prédilection toute particulière dans ce vaste ensemble d'entreprises et d'explorations qui constitue l'histoire géographique de notre époque. Cette région est le haut bassin du Nil. L'Abyssinie et les autres contrées, telle que la Nubie, qu'arrosent les différentes rivières dont la réunion forme le fleuve d'Égypte, ont été visitées, à partir du XVIe siècle, par de nombreux voyageurs dont plusieurs conservent encore une grande célébrité : — il nous suffit de rappeler le nom de l'Écossais Bruce, d'aventureuse mémoire; mais dans aucun temps les voyages n'y avaient été aussi fréquents que de nos jours. Dans aucun temps surtout les investigations n'y avaient été aussi sérieusement approfondies, et n'avaient conduit à un aussi bel ensemble de notions positives, pour la géographie, les sciences naturelles, l'histoire physique du globe et l'ethnographie. Tous les mobiles qui poussent aux découvertes ont concouru à cette suite ininterrompue d'expéditions et d'études : les intérêts commerciaux, le zèle évangélique des missionnaires, l'amour des choses inconnues et la soif des explorations. Toutes les nations de l'Europe figurent dans cette glorieuse pléiade de voyageurs éminents. La France y est représentée par M. *Lefebvre*, par MM. *Ferret* et *Galinier*,

par M. *Rochet d'Héricourt*, par M. *d'Arnaud*, M. *Trémaux* et les deux frères d'*Abbadie;* la savante Allemagne, par M. *Werne*, par le missionnaire *Krapf* et son compagnon *Isenberg*, par M. *Pallme*, M. *Müller*, M. *Rüppell*, M. *Rüssegger* et le Rev. *Knoblecher;* l'Angleterre, par M. *Harris*, M. *Johnstone*, M. *Parkyns*, et surtout par M. *Charles Beke*. La Russie même a envoyé dans ces contrées intérieures un de ses ingénieurs, M. *Kovalevski*, que le gouvernement égyptien chargea, en 1848, d'aller reconnaître les cantons aurifères de la haute Nubie, et qui a publié à Saint-Pétersbourg une relation étendue de son expédition. Je n'entreprendrai pas de présenter même un simple aperçu des recherches pleines d'intérêt et des découvertes de toute nature qu'on doit à ces nombreux voyageurs; un pareil tableau réclame plus de temps et d'espace que nous ne pourrions lui en consacrer ici.

D'autres parties encore de l'Afrique demanderaient une mention spéciale. Ce vaste continent aux populations incultes comme ses déserts, pressé de toutes parts et attaqué sans relâche, sur tous les points de son immense pourtour, par les efforts incessants des Européens, nous livre chaque jour quelques-uns des secrets qu'il a si longtemps dérobés à nos investigations. De savants explorateurs ne se lassent pas de fouiller la vallée du Nil et d'en interroger les monuments, où sont tracés en caractères mystérieux les fastes des dynasties pharao-

niques. D'autres étudient les oasis voisins à l'ouest de la Basse-Égypte, et la région, riche en monuments, qui forma autrefois le royaume de Cyrène (1). Nos ingénieurs étendent leurs reconnaissances topographiques à l'orient de nos possessions africaines sur le pays où s'éleva Carthage, et qui est actuellement soumis au bey de Tunis (2). Dans notre propre colonie, les études scientifiques et les explorations marchent de front avec les travaux et les luttes de la colonisation; et déjà une immense quantité de matériaux précieux, qui chaque jour s'augmente encore, sont entrés dans une vaste publication à laquelle on a donné le titre d'*Exploration scientifique de l'Algérie* (3). Dans nos possessions du Sénégal, des tentatives d'explorations intérieures ont été poussées à deux reprises, en 1843 et en 1846, par un actif et intelligent voyageur, M. *Anne Raffenel*, qui a notablement ajouté aux notions antérieures sur la haute région du

(1) *H. Barth*, Wanderungen durch das Pünische, und Kyrenaïsche Küstenland. Berlin, 1849, in-8. — *B. Kolbe*, Forschungen auf dem Gebiete der libyschen Pentapolis. Stuttgart, 1849, in-8. — Vattier de Bourville, Communications archéologiques à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. 1848. — Bayle Saint John, *Adventures on the Libyan Desert*. London, 1849, post 8 — *Five Views of the Oasis of Siwah, with a Map*. By the same. Lond. 1850, in-f°.

(2) Carte de la Régence de Tripoli, par MM. *Prax* et *Renou*. Paris, 1850. 1 feuille.

(3) Il en a paru jusqu'à ce jour une quinzaine de volumes, format grand in 8.

fleuve (1). Les missionnaires, les résidents et les voyageurs anglais, ainsi que des officiers de notre propre croisière, ont donné fréquemment d'utiles documents sur d'autres points du littoral de cette région de l'Afrique, notamment sur Sierra Leone et sur quelques parties de la Guinée. Il y a surtout beaucoup de notions neuves dans une relation du pays de Dahomé publiée en 1847 par M. *John Duncan* (2). Les contrées peu connues de Loango et d'Angola ont été vues par un médecin allemand, qui a publié ses observations sur cette région rarement visitée (3); mais un recueil officiel qui paraît à Lisbonne peut ajouter d'utiles documents aux rares communications des voyageurs sur les colonies portugaises de l'Afrique australe (4).

VII.

Au nord de l'établissement britannique du Cap se sont élevées de nombreuses stations de missionnaires anglicans, sentinelles avancées de la civili-

(1) La relation du premier voyage de M. Raffenel a seule été publiée (*Voyage dans l'Afrique Occidentale*. Paris, 1846, 1 vol. in-8 et Atlas). On n'a du second, jusqu'à present, que quelques notices partielles.

(2) *Travels in Western Africa, in* 1845 *and* 1846. Lond. 1847, 2 vol. in-8. Cette intéressante relation vient d'être tout récemment réimprimée.

(3) *Die Portugiesischen Besitzungen im S.-W.-Afrika; von* G. Tams, D[r] Med. Hamburg, 1845, in-8°.

(4) *Annaes Maritimos e Coloniaes*. Ce recueil se publie depuis 1841.

sation chrétienne dans ces contrées barbares habitées par des tribus de même race que les Hottentots. Nulle part la misérable vie de ces peuplades errantes, leurs habitudes, leurs mœurs, leur caractère et leurs croyances, n'ont été dépeints d'une manière plus complète, et avec une simplicité plus attachante, que dans les *Souvenirs* du Rév. *Robert Moffat* (1), un de ces hommes dévoués à la propagation de l'Évangile. L'extension progressive des établissements des missionnaires dans l'intérieur, et les reconnaissances que de temps à autre quelques-uns d'entre eux poussent en avant dans ces contrées presque désertes, reculent peu à peu la limite de nos connaissances sur ces vastes régions intérieures du sud de l'Afrique, où des espaces sept à huit fois grands comme la France sont encore absolument en blanc. Une de ces excursions plus étendues que les autres a amené en 1849 la découverte d'un grand lac et de tout un système d'eaux dont il est le centre (2). Cette découverte a excité un grand intérêt en Angleterre, et le Rév. *Livingstone*, à qui elle est due, a reçu une des deux médailles annuelles de la Société de géographie de Londres. La découverte du lac Ngami — c'est le nom que lui

(1) *Vingt-trois ans de séjour dans le sud de l'Afrique*, par R. Moffat. Traduit de l'anglais. Paris, 1846, in 8°.

(2) La relation sommaire du voyage, accompagnée d'une esquisse, est dans le t. XX du *Journal of the Geographical Society of London*. Le lac est situé entre le 20° et le 21° degré de latitude australe, à égale distance à peu près (200 lieues environ) de la côte orientale et de la côte occidentale du continent

donnent les naturels — va peut-être marquer une époque capitale dans l'histoire géographique de l'Afrique australe.

D'autres découvertes très-importantes ont eu lieu récemment dans une autre partie de l'Afrique australe, et c'est encore à des missionnaires qu'elles sont dues. Au-dessus de Zanzibar en se portant vers le nord, non loin de la ville de Mombaz que les anciennes expéditions des Portugais sur ces plages orientales ont rendue célèbre, il s'est formé en 1843 une mission de l'Église anglicane. L'un des fondateurs de cette mission, le Rév. *Krapf*, était déjà connu par un long séjour en Abyssinie et par des travaux utiles à la science; c'est un de ces hommes, si fréquents dans les anciennes missions françaises, en qui le zèle évangélique n'a pas étouffé le goût des fortes études et l'ardeur des découvertes. Dans sa nouvelle position à Mombaz, le Dr Krapf voyait s'ouvrir un nouveau champ d'investigations presque sans limites. Ces parages orientaux du sud de l'Afrique, défendus par un climat redoutable pour les Européens et par la réputation de férocité des peuples qui l'habitent, étaient restés jusqu'à présent une des régions du monde les plus complétement inconnues. Jamais aucun voyageur n'en a tenté les approches. M. Krapf, aidé du Rév. *Rebmann*, l'un de ses compagnons, a déjà montré que cette double appréhension était pour le moins fort exagérée. Après deux ou trois années données aux premiers labeurs de l'établis-

sement, après s'être familiarisés avec les tribus voisines de Mombaz et avoir acquis l'usage de leurs idiomes, les deux missionnaires se hasardèrent à des excursions dans l'intérieur. Ces excursions se sont graduellement étendues, et de 1847 à 1849 elles sont devenues de véritables voyages. En même temps que les hommes de Dieu préparaient ainsi le champ où doit germer la Parole, des observations du plus haut intérêt étaient recueillies sur la géographie du pays et sur ses populations. A plusieurs journées de marche à l'ouest de la côte, on arrive à une région élevée que dominent des pics couronnés de neiges éternelles, ce qui leur suppose, dans cette région torride (3 ou 4 degrés au S. de l'équateur), une altitude au moins de 17 à 18,000 pieds. Plus à l'ouest encore, il est question de très-grands lacs d'où s'échappent des fleuves qui s'écoulent au nord (1). On se trouve ainsi ramené, après dix-sept cents ans d'intervalle, aux notions recueillies en Égypte après Alexandre sur les contrées centrales de l'Afrique, et consignées par Ptolémée dans sa Géographie. Un problème soulevé depuis vingt-cinq siècles, celui des sources du Nil, doit, selon toute probabilité, trouver sa solution dans cette haute région tropicale, et cette solution, tout annonce que c'est à notre époque qu'elle est réservée.

(1) Les journaux de MM. Krapf et Rebmann sont publiés dans un journal des Missions anglaises, le *Church Missionary Intelligencer*, 1849 et 1850. Les *Nouvelles Annales des Voyages* en donnent la traduction.

Nous la voyons, en effet, attaquée et poursuivie de plusieurs côtés à la fois. L'expédition ordonnée en 1849 par Mohammed-Ali a remonté le grand bras du fleuve, — le Bahr el-Abïad, ou Nil Blanc, dont le Nil Bleu ou Bahr el-Azrek, qui vient du lac Dembéa en Abyssinie, n'est qu'un affluent, — cette expédition de 1849, dis-je, a remonté le cours principal du Nil jusqu'au 4e degré de latitude N., c'est-à-dire plus de 150 lieues au delà de ce qu'on en connaissait auparavant. Des barrages de rochers qui ne sont recouverts qu'au temps des grandes eaux l'ont empêchée de pousser plus avant vers les montagnes où naît le fleuve (1), et la mort du vice-roi a seule fait ajourner une nouvelle expédition résolue depuis longtemps. En 1848, un naturaliste hanovrien, le Dr *Bialloblotzky*, avait entrepris de pénétrer, en partant de Zanzibar, jusqu'à cette haute région qui domine au sud l'Abyssinie. Il avait quitté Londres muni de bons instruments d'observation, et d'instructions soigneusement élaborées par le Dr Charles Beke; il était arrivé à Aden, avait gagné la côte orientale de l'Afrique, et semblait ne

(1) La seule relation complète que l'on ait jusqu'à présent de cette expédition de 1840 est celle d'un Allemand, M. Ferdinand Werné, qui en faisait partie (*Expedition zur Entdeckung der Quellen des Weissen Nil*, 1840-1841. Berlin, 1848, 1 vol. in-8° avec une carte). Une relation manuscrite de M. *d'Arnaud*, ingénieur français qui conduisait l'expédition, existe entre les mains de M. Jomard, de l'Institut, avec un grand nombre de dessins et de croquis géographiques; et il est fort à regretter que les circonstances n'aient pas jusqu'à present permis de la mettre au jour.

plus avoir devant lui d'obstacle sérieux, lorsque des motifs qui jusqu'à présent n'ont pas été bien expliqués l'ont décidé à abandonner sa mission et à revenir en Angleterre. Mais ce que n'a pu faire M. Bialloblotzky doit devenir de ce côté chaque jour plus facile, grâce aux communications aisées que MM. Krapf et Rebmann ont ouvertes entre la côte et l'intérieur ; et peut-être en ce moment quelque courageux explorateur a-t-il atteint déjà cette région inconnue qui recèle les sources du fleuve d'Égypte. Du moins nous paraît-il certain que c'est par là désormais que l'entreprise doit être résolument poursuivie, et qu'elle sera menée à terme. Un voyageur anglais, M. Francis Galton, était parti pour le Cap avec le projet de s'avancer jusqu'à la région des Alpes abyssines après avoir achevé l'exploration du grand lac découvert par M. Livingstone ; ne réussirait-il pas, comme nous le craignons, à exécuter ce vaste projet dans toute son étendue, il aurait fait assez pour sa gloire et pour la science s'il rapportait en Europe des notions positives sur une portion au moins de ces contrées presque absolument inconnues qui occupent tout l'intérieur de l'Afrique australe.

VIII.

Cette lutte acharnée du génie européen contre les difficultés et les périls qui défendent l'approche de certaines contrées du globe, avec ses succès divers, et ses péripéties trop souvent fatales, n'est-elle pas

pour nous un spectacle d'un réel et puissant intérêt, même en dehors de l'intérêt plus particulier qui s'attache à l'extension des connaissances géographiques? Sous ce rapport l'Afrique a été de tout temps une région privilégiée. D'immenses déserts de sables arides, qui s'étendent au sud de la Cyrénaïque et de l'Atlas depuis la vallée du Nil jusqu'à l'océan Occidental, l'ont toujours isolée du reste du monde. Les anciens soupçonnèrent à peine l'existence de la moitié méridionale du continent, au sud de l'équateur, et même dans le nord ils n'eurent que de très-vagues notions sur les pays que le Sahara sépare de la Barbarie. Les livres des auteurs musulmans, et surtout l'ouvrage du célèbre Léon, surnommé l'Africain, donnèrent plus tard à l'Europe une connaissance un peu plus exacte de la région que d'après les Arabes nous nommons le Soudan; mais encore cette connaissance était bien imparfaite, lorsqu'à la fin du dernier siècle une association qui se forma en Angleterre pour l'avancement des explorations africaines dirigea de ce côté les efforts de plusieurs voyageurs pleins d'intelligence et d'énergie. Les noms de Hornemann et de Mungo Park, qui appartiennent à cette époque, rappellent des découvertes importantes. L'état d'agitation où bientôt après l'Europe se trouva plongée obligea de suspendre le cours de ces expéditions; elles furent reprises après 1815, et poursuivies avec une nouvelle ardeur. On reconnut le cours tout entier du Niger, dont l'embouchure avait été pendant

longtemps un thème pour les hypothèses et les discussions des géographes ; on pénétra par le nord dans le cœur même du Soudan, et l'on y explora, du moins en partie, le pourtour d'une petite mer intérieure que les indigènes nomment Tchad, véritable Caspienne vers laquelle affluent des rivières considérables, et qui ne paraît pas avoir d'écoulement extérieur. Comparées à ce qu'elles étaient il y a un demi-siècle, nos cartes de la région nord de l'Afrique se sont prodigieusement enrichies, sans doute ; et pourtant que de lacunes encore ! Sans parler d'une multitude de vérifications de détail, de vides à remplir entre les lignes reconnues, et surtout de l'exploration du lac Tchad à compléter à l'est et au sud, il y a, entre ce lac et la haute région du Nil un espace de 3 à 400 lieues où nul Européen n'a jamais pénétré. Et il faut ajouter que de toutes les parties de l'Afrique encore inexplorées celle-ci est indubitablement la plus importante à étudier ; car c'est là, précisément, dans l'espace qui du lac Tchad s'étend au S.-E. vers les contrées nouvellement reconnues par MM. Krapf et Rebmann, que doit se trouver le nœud de toute la structure physique du continent africain. C'est là que les rivières qui forment le Nil ont leur source ; là que se projettent les cimes neigeuses que les Arabes ont nommées les montagnes de la Lune, Djébel al-Qâmar ; là enfin que prennent naissance les lignes de partage, quelles qu'en soient la nature et la forme, qui déterminent la pente opposée des grands systèmes

d'eaux de l'Afrique, vers la Méditerranée orientale, vers la mer des Indes, vers l'Atlantique ou vers la Caspienne du Soudan. De toutes les découvertes qui restent à faire pour compléter la connaissance du globe, celle-ci est sans comparaison la plus importante. Ce sera peut-être la plus difficile; mais aussi la grandeur des résultats doit rehausser encore la gloire de la réussite. Depuis dix ans plus d'un explorateur y a porté sa pensée; jusqu'à présent il n'a été donné à aucun de tenter sérieusement l'entreprise. Il y a deux ans, cependant (en décembre 1849), une expédition s'est organisée qui réunissait toutes les chances désirables. Cette expédition est entièrement scientifique; et sur les trois voyageurs dont elle se composait au début, deux au moins étaient déjà accoutumés au ciel d'Afrique par des courses antérieures. De ces trois voyageurs, l'un, M. *James Richardson*, était anglais: la mort vient de le frapper au moment où il touchait au lac Tchad; les deux autres, M. *Barth* et M. *Overweg*, sont des naturalistes allemands. Le projet des voyageurs était de pénétrer dans le Soudan par la côte Barbaresque, de se porter directement sur le Tchad pour en compléter l'exploration, puis, cette première tâche achevée, de gagner, s'il était possible, la région des sources du Nil, et de revenir en Europe par la Nubie et l'Égypte. Le plan était bien conçu, et rien n'avait été négligé pour en préparer la réussite, en même temps que pour rendre le voyage aussi riche que possible en observations positives sur la

géographie, l'histoire naturelle et l'ethnologie. La mort de M. Richardson menace en ce moment d'interrompre brusquement l'expédition. La science aurait à le déplorer profondément; mais il est permis d'espérer encore que le gouvernement anglais, qui en avait eu, à ce qu'il paraît, la principale initiative, ne laissera pas inachevée une entreprise qui a déjà donné de très-intéressants résultants, et qui touchait au moment d'en obtenir de bien plus importants.

IX.

Parmi les grandes explorations continentales, qui, sans promettre à la science des résultats d'une importance aussi générale, doivent cependant conduire à des solutions depuis longtemps désirées, il faut mettre au premier rang celles que les Anglais poursuivent, avec leur persévérance accoutumée, dans l'intérieur de la Nouvelle-Hollande ou plutôt de l'*Australie*, selon la dénomination à la fois plus euphonique et plus juste que les Anglais ont adoptée. Il y a là aussi des espaces absolument inconnus de plusieurs centaines de lieues, et, dans ces vastes *desiderata*, des questions intéressantes à résoudre. L'Angleterre a vu paraître à ce sujet depuis quelques années plusieurs relations remarquables. En ce moment même, un naturaliste allemand, le Dr *Leichhardt*, qui a déjà fait, il y a six ans, une heureuse et belle exploration dans la partie N.-E.

du continent australien, est engagé dans les parties intérieures qu'il avait le projet de traverser dans toute leur étendue d'une côte à l'autre, ce que n'a fait jusqu'à présent aucun voyageur. De ce côté encore, on peut donc s'attendre prochainement à d'instructives et curieuses révélations (1).

X.

Celles que des expéditions récentes ou actuelles nous ont données ou nous promettent sur d'autres parties du globe, pourraient être l'objet de nouvelles remarques. Nous pourrions rappeler la dernière expédition de l'infortuné *Dumont-d'Urville* dans les mers australes, expédition dont l'historique a maintenant vu le jour (2), mais dont les résultats scientifiques, et ils sont nombreux, sont encore en cours de publication; nous pourrions parler de l'expédition presque simultanée que le gouvernement américain a envoyée dans les mêmes régions sous le commandement du capitaine *Wilkes*, la première qui soit sortie des ports de l'Union dans un but purement scientifique (3); nous pourrions

(1) Le long silence du docteur Leichhardt a cependant inspiré à ses amis de vives inquiétudes, qu'une expédition envoyée dernièrement à sa recherche n'a pas dissipées.

(2) Voyage au Pôle Sud et dans l'Océanie, sur les corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée*, exécuté par ordre du Roi pendant les années 1837-1840, sous le commandement de M. *J. Dumont-d'Urville*. Paris, 1842-49, 10 vol. in 8°.

(3) Narrative of the United States' Exploring Expedition, du-

signaler bon nombre de résultats intéressants et de faits curieux fournis par d'autres expéditions de moindre importance et par une foule de voyages particuliers. Ceux que le gouvernement anglais a fait poursuivre de nos jours vers le pôle Nord, pour achever l'étude des mers Arctiques et compléter l'exploration des côtes boréales du nouveau continent, forment un curieux chapitre dans l'histoire si riche et si variée des explorations contemporaines; aujourd'hui l'intérêt s'en augmente encore de tout ce que le sort inconnu de sir James Franklin et de ses équipages, perdus depuis quatre ans au milieu des glaces de ces mers redoutables, excite en Angleterre de douloureuse anxiété.

L'intérieur même des deux continents américains, sans présenter le haut intérêt d'explorations géographiques et d'investigations ethnologiques qu'offrent plusieurs parties de l'Afrique et de l'Asie, où ces sortes de recherches se lient presque toujours à d'antiques souvenirs ou à de grands faits historiques, apportent néanmoins leur contingent de notions nouvelles dans ce grand ensemble dont nous esquissons un aperçu. Dans l'Amérique du Sud, l'honneur des travaux les plus importants appartient à des Français. Ceux de notre éminent naturaliste *Alcide d'Orbigny* ont pris dans la

ring the years 1838-1842. By *Ch. Wilkes*, Commander of the Expedition. Philadelphia, 1845, 5 vol. gr. in-8°. — Les publications scientifiques qui se rattachent à l'expédition ne sont pas encore entièrement terminées.

science le rang qui leur appartient, ainsi que les publications de M. *Auguste Saint-Hilaire* sur le Brésil (1) ; mais on connaît moins la très-importante relation de M. *Gay* sur le Chili, où viendront se résumer une quantité prodigieuse de riches matériaux, laborieusement recueillis pendant un séjour de douze années (de 1831 à 1842), sur les Alpes chiliennes et dans le pays des Araucans (2). Un beau voyage d'exploration a été fait, il y a sept ans, par M. le comte de *Castelnau* dans les contrées intérieures de l'Amérique méridionale, qu'il a coupée sur deux grandes lignes, de Rio de Janeiro à Lima, en touchant au bassin supérieur du Paraguay et en traversant les provinces centrales du Pérou, puis de Lima au Para, en descendant le fleuve des Amazones. Malheureusement une partie des notes et des dessins de l'expédition a été perdue, à ce qu'il paraît, dans cette seconde portion du voyage. Cette perte est grande, assurément, et

(1) Les voyages de M. Auguste Saint Hilaire datent maintenant de près de trente années ; mais les relations, divisées en parties distinctes, n'en ont été publiées qu'à des intervalles éloignés. Trois parties de sa relation ont paru jusqu'à présent ; la dernière, qui est de 1847, est intitulée *Voyage aux sources du Rio de San Francisco et dans la province de Goyaz*. Paris, Arthus Bertrand. 2 vol. in-8°. L'auteur prépare une quatrième et dernière partie, qui formera pareillement 2 volumes.

(2) L'ouvrage de M. Gay se publie en espagnol aux frais du gouvernement chilien (*Historia fisica y politica de Chile, segun Documentos adquiridos en esta Republica durante dose años de residencia en ella*. Paris, 1844 et suiv., in-8°, et Atlas) ; mais l'intention de l'auteur est d'en donner aussi une édition française.

nous ne saurions dire jusqu'à quel point la lacune sera comblée, quant aux observations de géographie positive notamment, par le reste des notes de M. Castelnau et par ses souvenirs; dans tous les cas, on peut être assuré de trouver encore dans sa relation, dont la publication s'achève (1), outre un vif intérêt de narration, un riche ensemble d'études sur l'aspect général et la nature des pays visités, sur les populations de l'Amérique intérieure, et sur les curieuses antiquités du haut Pérou.

Dans l'Amérique du Nord, une longue suite de fouilles exécutées par deux antiquaires, MM. *Squier* et *Davis*, sous les tertres artificiels qui avoisinent l'Ohio et le Mississipi, ont donné des résultats d'une richesse infinie. Les découvertes de M. Squier et de son compagnon de travaux restituent en quelque sorte la vie sociale tout entière des tribus indiennes antérieurement à l'arrivée des Européens (2). C'est là un chapitre de l'histoire du monde ancien qui a bien aussi son intérêt philosophique. Mais un intérêt d'une autre sorte s'attache actuellement aux possessions occidentales de l'Union américaine, que la chaîne neigeuse des *Rocky Mountains* sépare des immenses savanes du Missis-

(1) Expédition dans les parties centrales de l'Amérique du Sud, de Rio de Janeiro à Lima, et de Lima au Para ; exécutée par ordre du gouvernement français pendant les années 1837 à 1843, sous la direction de M. *Francis de Castelnau*. Paris, 1850-51, in-8° (Histoire du voyage, 5 volumes).

(2) Ancient Monuments of the Mississipi Valley, comprising the results of extensive original Surveys and Explorations. By

sipi. C'est entre ces montagnes et le grand Océan que sont situées les vastes contrées de l'Orégon et de la Californie, l'une que des contestations de limites entre l'Angleterre et l'Union ont fait figurer naguère sur la scène politique (1), l'autre dont le nom seul exerce aujourd'hui sur les imaginations ébranlées la fascination qui s'attacha, dans le seizième siècle, au nom du mystérieux el-Dorado. Ce n'est certes pas pendant cette fièvre ardente qui pousse vers la Californie des flots d'immigrants, que nous en pouvons attendre des observations d'une nature scientifique ; mais après l'exploitation, viendra la colonisation, et c'est alors que cette grande région, presque absolument inconnue il y a dix ans, deviendra pour l'explorateur un vaste champ d'études sérieuses. Les seules que nous en ayons jusqu'à présent, nous les devons aux reconnaissances exécutées, de 1842 à 1844, par un habile officier du corps des ingénieurs américains, le capitaine *Fremont*, sur les deux versants des montagnes Rocheuses, depuis le haut Mississipi jusqu'à l'O-

E. G. Squier and *E. H. Davis*. New-York, 1848, 1 vol. gr. in-4. Ce magnifique volume est orné d'un très-grand nombre de figures sur bois imprimées dans le texte.

(1) Ces négociations au sujet de la délimitation de l'Amérique anglaise du côté de l'Orégon ont été, il y a six ans, l'occasion d'une publication semi-officielle pleine de renseignements précieux sur cette contrée et sur la côte Nord-Ouest de l'Amérique. Cet ouvrage a pour titre : The History of Oregon and California, and the other Territories of the N. W. Coast of North America. By *Robert Greenhow*. New York and London, 1844. in-8.

réan (1), et, deux ans plus tard, à l'expédition américaine contre le nouveau Mexique, sous les ordres du général Kearny (2). Bien que ces rapides études, exécutées surtout au point de vue militaire, n'aient fait en quelque sorte que poser les premiers jalons d'une exploration complète, on leur doit déjà de très-utiles notions sur des pays que jusqu'alors les voyageurs européens avaient à peine entrevus. Une ligne continue de déterminations astronomiques, conduite depuis le haut

(1) Narrative of an Exploration of the Country lying between the Missouri River and the Rocky Mountains, in the Year 1842; by Capt. *J. C. Fremont*. 1843. — Narrative of the Exploring Expedition to Oregon and North California, in the Years 1843-44 By the same. 1845. — Geographical Memoir upon Upper California. By the same. 1848. — Ces rapports très-remarquables, riches de faits précis et d'observations positives, ont été imprimés d'abord dans les documents parlementaires du congrès américain. Les deux premiers morceaux ont été réunis plus tard en un volume publié à Londres, en 1846, sous le titre de *Narrative of the Exploring Expedition to the Rocky Mountains*, etc., in-8°, et le troisième reproduit dans un recueil in-8 relatif à la Californie, imprimé à New-York en 1849 chez Appleton (*Notes of Travel in California,... from the official Reports of Col. Fremont and Major Emory*).

(2) Notes of a Military Reconnoissance from Fort Leavenworth, in Missouri, to San Diego, in California. By Lieut. Col. *W. H. Emory*. Washington, Parlementary Documents, 1848, in-8. — Report of Lieut. *J. W. Abert*, of his Examination of New Mexico, in the Years 1846-47. *Ibid.* — Il faut joindre à ces documents la très-intéresante relation d'un médecin allemand qui accompagnait l'expédition américaine : Memoir of a Tour to Northern Mexico, connected with Colonel Doniphan's Expedition, in 1846 and 1847, by *A. Wislizenus*. Washington, 1848, in-8.

Mississipi jusqu'à la côte occidentale, a déjà fixé le cadre dans lequel viendront se coordonner les reconnaissances ultérieures; une chaîne également ininterrompue d'observations barométriques pour la détermination des *altitudes*, c'est-à-dire de la hauteur des points les plus remarquables au-dessus du niveau de l'Océan, permet de se former au moins une idée d'ensemble de la configuration du pays et des grandes ondulations qui en constituent le relief; enfin le contact où les Américains de l'expédition du nouveau Mexique se sont trouvés avec les tribus indigènes, nous a valu aussi de curieux renseignements sur des populations que les écrivains espagnols connaissent à peine de nom, et sur des vestiges d'antiquités qui jettent une lumière tout à fait inattendue sur de vieilles traditions mexicaines (1). Tels sont pour la science les premiers fruits de l'extension de la race saxonne sur des contrées que les Espagnols ont possédées pendant plusieurs siècles sans même songer à y pousser leurs explorations.

(1) Le vénérable président de la Société Ethnologique de New-York, M. *Albert Gallatin*, dont la science déplore la perte récente, a réuni et commenté dans un savant et curieux mémoire, le dernier qui soit sorti de sa plume, les faits nouveaux, intéressants pour l'ethnologie et les antiquités, que les relations américaines du Nouveau-Mexique et de la Californie venaient de faire connaître. Ce travail se trouve dans le 2e volume des *Transactions of the American Ethnological Society* (New-York, 1849, in-8), et il a été traduit dans le cahier de septembre dernier (1851) des *Nouvelles Annales des Voyages*.

XI.

C'est en effet une chose bien digne de remarque, que le rôle différent départi aux différentes races, ou que la même race a rempli aux diverses époques de l'histoire, dans les grands travaux de l'exploration du globe. Je ne fais qu'indiquer, ne pouvant l'aborder ici, ce côté considérable des annales de l'humanité, digne des méditations du penseur et de l'érudit. La question s'élève et s'agrandit dès que la pensée s'y arrête, et l'on s'aperçoit bientôt que le sujet touche par tous les points à l'histoire même de l'esprit humain et aux développements généraux de la civilisation. Dans les anciens temps, comme dans les temps modernes, tous les progrès accomplis dans la connaissance graduelle du monde habitable ont été l'œuvre d'une seule portion de la famille humaine, — de cette portion qui occupe la moitié occidentale de l'ancien continent, et que les ethnologues ont désignée sous la commune appellation de *races blanches* (1); de même que dans l'ordre intellectuel, dans l'ordre religieux et dans l'ordre moral, les plus grandes conquêtes de l'esprit humain lui appartiennent. Les nations de l'Asie orientale ont eu, elles aussi, leur civilisation propre; mais cette civilisation s'est développée sur elle-même sans expansion extérieure, sans

(1) C'est le groupe *Hindo-Européen* de ceux qui ont classé le genre humain par grandes familles de langues.

action sur les destinées du monde, sans profit d'aucune sorte pour la perfectibilité générale de l'espèce. Les civilisations occidentales, au contraire, ont eu dans tous les âges une action directe, active et puissante sur la marche et les destinées intellectuelles du monde entier. L'extension des connaissances géographiques, et l'avancement de toutes les sciences qui s'y rattachent, n'ont été qu'un des modes d'action ou un des résultats de cette propension civilisatrice des nations occidentales ; et c'est en cela surtout, je le répète, que cette branche trop négligée des études historiques mérite une attention qu'on ne lui accorde pas chez nous généralement. Au-dessous de ce premier fait d'une si vaste portée, il y en a un second non moins remarquable : c'est le partage, ou plutôt l'attribution successive que la Providence semble avoir faite du grand rôle extérieur réservé aux races occidentales, entre les peuples du Midi et ceux du Nord. Aux premiers, le monde ancien jusqu'à la fin du moyen âge ; aux seconds, la direction du monde actuel. Ninive et Babylone, Memphis, Tyr et Jérusalem, Carthage, la Grèce et Rome, puis Venise et Gênes, et l'Espagne, et le Portugal, forment à travers les quarante premiers siècles de l'histoire une chaîne ininterrompue, dans laquelle se transmettent, sans en sortir jamais, le flambeau civilisateur en même temps que le sceptre politique ; mais à partir du dix-septième siècle, tout change et se déplace. La puissance des nations

latines s'énerve, leur action extérieure s'affaiblit ; et bientôt le rôle qui leur avait appartenu durant tant de siècles passe tout entier, animé d'une séve nouvelle, aux nations de la famille germanique. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, et enfin la Russie, où le rameau slave s'est développé sous l'influence vigoureuse de l'élément teuton, voilà maintenant les régulateurs de la destinée du monde, et les représentants de l'intelligence humaine dans sa plus noble et sa plus complète expression. Ce n'est plus de la Méditerranée, ce foyer lumineux du monde ancien, c'est de la Baltique et des mers du Nord que rayonne aujourd'hui la pure et vive clarté dont Dieu illumine les races privilégiées.

Cette immense révolution intellectuelle et politique, le plus grand fait des temps modernes et peut-être des annales du monde entier, je ne l'ai rappelée que pour signaler par un exemple éclatant la connexion intime qui a toujours existé entre la marche des sciences géographiques et les phases principales de l'histoire. Si nous récapitulons les faits nombreux que j'ai concentrés dans ce travail, où j'ai voulu montrer quels travaux se poursuivent en ce moment sur tous les points du globe dans le but d'étendre ou de perfectionner parmi nous la connaissance de la terre et des peuples qui l'habitent, quelles nations voyons-nous figurer dans ce bilan de notre activité scientifique ? celles de la zone du Nord. Ce sont d'abord les Anglais, dont les voyages innom-

brables et les incessantes explorations embrassent à la fois les continents et les mers, sans excepter un seul coin du globe; puis tout à côté d'eux, et presque sur la même ligne, c'est notre propre pays, c'est la France, qui peut s'enorgueillir aussi de nombreux et beaux travaux sur toutes les contrées du monde. C'est ensuite l'Allemagne, et particulièrement la Prusse, qui, depuis un demi-siècle, ont fourni des noms illustres à la liste des grands explorateurs; ce sont les Américains de l'Union, dont les études se sont longtemps concentrées sur leur propre territoire, mais qui ont voulu récemment prendre place parmi les nations exploratrices par des expéditions lointaines; c'est enfin la Russie, qui a largement payé sa dette scientifique par de fructueux voyages de circumnavigation, et dont les explorations nous rapportent chaque jour des informations précieuses sur les pays soumis à sa propre domination dans le nord de l'Asie et le nord-ouest de l'Amérique, ainsi que sur les contrées de l'Asie intérieure les plus difficilement accessibles pour les voyageurs des autres nations. Vous cherchez vainement dans cette liste un représentant des nations du Midi, — des Italiens, des Espagnols, des Portugais, ces anciens rois de la terre : la vie n'est plus là. Et ce que nous disons des travaux d'exploration active, on peut le dire aussi des patients labeurs de l'érudition, dont les matériaux sont fournis presque toujours par les voyageurs. L'Italie, le Portugal et l'Espagne produisent sans doute encore çà et là

quelques œuvres savantes ; mais ces ouvrages sont rares, à peine connus au delà des Alpes ou des Pyrénées, et sans influence aucune sur le mouvement de la science en Europe (1). C'est de Paris, c'est de Londres, c'est de Berlin, de Vienne et de Pétersbourg, que ce mouvement, aujourd'hui si actif et si fécond, reçoit son impulsion puissante et sa direction. Là maintenant est le foyer, là sont les artères de la vie intellectuelle de l'Europe et du monde.

J'ai voulu resserrer sous un point de vue dont l'œil et l'esprit puissent aisément embrasser l'ensemble, l'aperçu tout entier de cette activité scientifique de l'Europe, appliquée à l'exploration du globe et à l'étude des peuples ; mais dans ce tableau dont l'étendue est vaste et les groupes nombreux, forcé d'en indiquer seulement les contours et de n'en toucher que les sommités, je n'ai pu descendre à ces traits de détail qui animent chaque objet, en lui donnant le relief et la couleur. Heureux si à travers cette sécheresse difficilement évitable, on a pu entrevoir encore l'intérêt élevé de ces études, qui sont un des plus beaux fleurons de la couronne scientifique de notre époque.

(1) Il faut faire une exception pour les travaux archéologiques, qui ont continué de fleurir en Italie. Cela devait être. L'Italie est, avec la Grèce, le pays des ruines et des vieux souvenirs classiques.

PARIS. — IMPRIMÉ PAR E. THUNOT ET Ce,
Rue Racine, 26, près de l'Odéon.

7

PHILOLOGIE NUMISMATIQUE

CONSIDÉRATIONS NOUVELLES

SUR LA

NUMISMATIQUE GAULOISE

PAR

A. BREULIER

AVOCAT A LA COUR D'APPEL DE PARIS, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE FRANCE

PARIS

A. LELEUX, LIBRAIRE

ÉDITEUR DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE

RUE DES POITEVINS, N° 11

1852

CONSIDÉRATIONS NOUVELLES

SUR LA

NUMISMATIQUE GAULOISE.

« Si nous nous sommes trompé, quelqu'un nous contredira, et la science y aura gagné; si nous avons eu raison, nous lui aurons fait faire quelques progrès. »

(*Description des méd. gaul.*, Duchalais, préface, VIII.)

L'étude des médailles gauloises n'est plus, sans doute, considérée aujourd'hui comme indigne de l'attention des savants; elle n'est plus dédaignée, mais elle est encore bien obscure, malgré toute l'érudition déployée dans les célèbres travaux de MM. de La Saussaye, de Lagoy, de Longpérier, Duchalais, A. Barthélemy, Lambert, et de plusieurs autres numismatistes distingués, les premiers à reconnaître, du reste, ce fâcheux état de nos connaissances actuelles.

Mon excuse sera dans cette obscurité même d'une science que j'aborde aujourd'hui comme par hasard, car elle est étrangère, en apparence du moins, à mes études ordinaires (1). Quand une troupe de voyageurs se reconnaît égarée, dans une contrée nouvelle, au carrefour hasardeux de sentiers inconnus, il est permis à chacun, même au plus inexpérimenté, de donner son avis sur le choix de la route; on *spécule* alors, suivant l'ingénieuse expression du spirituel Topffer, et le plus ignorant risque d'être le plus heureux dans ses indications.

Je suis donc entré dans une voie nouvelle que je propose de suivre. Je me hâte d'ajouter, d'ailleurs, que je ne l'ai pas fait sans quelque examen, et sans orientation préalables; on en jugera.

Je me suis exclusivement attaché aux monnaies gauloises por-

(1) C'est, en effet, en préparant la partie historique d'un *Cours d'introduction à l'étude du Droit français*, que j'ai été amené, non pas à m'occuper pour la première fois de numismatique, mais à consulter plus particulièrement quelques médailles gauloises, puis entraîné par les réflexions que l'examen attentif de ces monnaies m'a suggérées, à entreprendre le présent travail.

tant des inscriptions. Elles sont évidemment plus intéressantes que les anépigraphes, et leur explication certaine et complète serait féconde en résultats nouveaux pour l'histoire.

Mais, c'est précisément ici que commencent les difficultés, et que se dresse devant les pas de la science le sphinx impénétrable, que je viens interroger à mon tour.

A l'exception des pièces de la fabrication la plus récente, postérieure à la conquête romaine, presque toutes les monnaies à légendes, bien qu'écrites en caractères grecs ou latins, ne peuvent s'expliquer, ni par la langue des Romains ni par celle des Grecs. Ces médailles voudraient parler et ne le peuvent. Elles sont muettes pour nous, quand toutes les apparences semblent protester contre ce déplorable mutisme. Il y a là des mots, des pensées qui ne viennent à notre oreille et à notre esprit qu'en sons inarticulés et inintelligents, comme les premiers vagissements de l'enfance. Jusqu'à ce jour, les plus obstinés, les plus ingénieux commentateurs ont été impuissants. Tous les OEdipes de la science s'avouent vaincus.

Il convient de leur savoir gré de leurs travaux; mais il faut, en même temps, les reprendre sans découragement. La solution du problème est trop importante pour ne pas valoir de nouveaux efforts; on me pardonnera peut-être d'avoir osé penser qu'elle n'était pas impossible.

La question qui se pose est celle-ci :

Quelle est la langue à laquelle appartiennent les légendes inexpliquées des médailles gauloises, et quelle doit être la traduction de ces légendes ?

Suivant moi, pour répondre déjà à une partie de cette question, et dire tout de suite mon secret, la langue écrite sur celles des monnaies gauloises dont nous nous occupons est la langue des Celtes, vivante encore aujourd'hui, bien qu'altérée, dans les idiomes armoricain et gaëlique, de la Bretagne, du pays de Galles, de la haute Écosse et de l'Irlande.

Procédons à la démonstration de cette proposition; nous donnerons ensuite un certain nombre de traductions de monnaies, à titre d'exemples.

Les travaux modernes des historiens et des philologues les plus accrédités, Michelet, Amédée Thierry, Will. de Humboldt et autres, travaux que j'accepte, n'ayant pas la prétention et ne sentant pas le besoin de les refaire, ni de les critiquer, ces travaux ont démontré jusqu'à l'évidence que la Gaule était habitée, dès avant les temps

historiques, par les Galls, à l'exception d'une petite partie du midi, vers les Pyrénées et la mer Méditerranée ; que, plus tard, elle a reçu les invasions des Kymris et des Bolgs ou Belges ; et que toutes ces populations étaient d'origine celtique, venues de l'Orient, de l'Asie, et parlant une langue appartenant à la famille des langues indo-européennes, dont le sanscrit est le type le plus pur et le plus complet (1).

Quelle était précisément cette langue? Voici d'abord ce qu'en dit

(1) Je joins ici un tableau de plusieurs mots celtiques, dont les radicaux se retrouvent intacts dans le sanscrit, et dont le nombre pourrait être multiplié à l'infini. Ce tableau, d'un vif intérêt accessoire, m'a été obligeamment fourni par M. Platon Rivelli (de Corcyre), membre de la Société asiatique, jeune savant versé dans plusieurs langues de l'Orient et de l'Europe, et qui a bien voulu témoigner ainsi toute sa sympathie pour mes travaux.

Gaëlique.	*Traduction.*	*Sanscrit.*		*Prononciation.*	*Traduction.*
Acaidh	habitation.	आकाय	m.	âkâya	habitation.
Agna	sagesse, prudence.	आज्ञा	f.	âjnâ	ordre, précepte.
Adharadh	adoration.	आदर	m.	âdara	vénération.
Ard	hauteur, sommet.	ऊर्ध्व		oûrdhva	haut, élevé.
Caemh	amour.	कम्		kam	aimer.
Coisighim	je vais.	कसामि		kasâmi	je vais.
Caoi	lamentation.	कु		kou	gémir.
Caithim	je mange.	खादामि		khâdâmi	je mange.
Greadaim	je brûle.	गृध्यामिं		gridhyami	je désire, je souhaite ardemment.
Gorg	fier, cruel.	घोर		ghôra	terrible, atroce.
Talamh	monde, terre.	तल	n.	tala	terre, sol.
Daighim.	je brûle.	दहामि		dahâmi	je brûle.
Dollich	douleur, chagrin.	दुःख	n.	dou, kha	douleur.
Daiar	la terre.	धरा	f.	dharâ	terre.
Daim	maison, église.	धामन्	n.	dhâman	maison.
Seacaighim	je sèche.	शुच्यामि		çoutchyami	je sèche.
Sogh	prospérité, plaisir.	सुख	n.	soukha	bonheur.
Snamhaim	je nage.	स्नामि		snâmi	je me baigne.
Suain	sommeil.	स्वप्न	m.	svapna	sommeil.
Sian	voix.	स्वन	m.	svana	son.

Michelet (1) : « Les anciennes langues celtiques ne peuvent avoir différé du breton et du gallois actuels ; la preuve en est dans les noms de lieux et de personnes, dans beaucoup d'autres mots, dans l'impossibilité de supposer une troisième langue qui eût entièrement péri. »

Voici, maintenant, l'opinion d'Amédée Thierry (2) : « Dans les contrées de l'Europe, appelées par les anciens Gaule transalpine et Iles Britanniques, embrassant la France actuelle, la Suisse, les Pays-Bas, l'Angleterre et l'Irlande, il se parle de nos jours une multitude de langues, qui se rattachent généralement à deux grands systèmes : l'un, celui des langues du midi, tire sa source de la langue latine et comprend tous les dialectes romans et français ; l'autre, celui des langues du nord, dérive de l'ancien teuton ou germain, et règne dans une partie de la Suisse et des Pays-Bas, en Alsace, en Angleterre et dans la haute Écosse. Or, nous savons historiquement que la langue latine a été introduite en Gaule par les conquêtes des Romains ; nous savons aussi que les langues teutoniques parlées dans la Gaule et l'île de Bretagne sont dues pareillement à des conquêtes de peuples teutons ou germains : ces deux systèmes de langues importées du dehors sont donc étrangers à la population primitive, c'est-à-dire à la population qui occupait le pays antérieurement à ces conquêtes. Mais, au milieu de tant de dialectes néo-latins et néo-teutoniques, on trouve, dans quelques cantons de la France et de l'Angleterre, les restes de langues originales, isolées complétement des deux grands systèmes que nous venons de signaler comme étrangers. La France en renferme deux, le basque, parlé dans les Pyrénées occidentales et le breton ou armoricain, plus étendu naguère, resserré maintenant à l'extrémité de l'ancienne Armorique ; l'Angleterre deux également : le gallois, parlé dans la principauté de Galles, appelé *welsh* par les Anglo-Saxons, par les Gallois eux-mêmes *cymraeg* ou *kymrique* ; et le gaëlique, usité dans la haute Écosse et l'Irlande. Ces langues originales parmi toutes les autres, l'histoire ne nous apprend point qu'elles aient été importées dans le pays où on les parle postérieurement aux conquêtes romaine et germanique ; nous sommes donc fondés à les regarder comme appartenant à la population primitive. »

Le même historien, qui a soigneusement séparé les deux rameaux kymrique et gaëlique, en constatant la priorité de ce dernier et l'exi-

(1) Michelet, *Hist. de France*. 1er vol. p. 166.
(2) Am. Thierry, *Hist. des Gaulois*, introd. p. 95 et suiv.

stence, depuis simultanée, de l'un et de l'autre sur le sol de la Gaule, ajoute encore (1) : « .... Si nous passons de ces considérations historiques à l'examen philologique des nomenclatures, nous reconnaîtrons que les désignations de lieux, de peuplades, d'individus, aux temps les plus anciens de l'Armorike, et telles que les écrivains grecs et romains nous les ont transmises, appartiennent à l'idiome qui s'y parle encore aujourd'hui. »

Et enfin : « .... La plupart des mots cimmériens et cimbres que nous ont laissés les anciens appartiennent bien évidemment à la même langue des Kymris (deuxième rameau gaulois) (2)...................... La langue gallo-latine du moyen âge et nos patois romans et français contiennent un grand nombre de mots qui ne se retrouvent que dans le gaëlique, ou qu'on explique plus facilement et plus complétement par cette langue que par le gallois ou le breton. Ce qu'il importe, avant tout, de prouver dans notre thèse, c'est que le gaëlique a été parlé en Gaule; et non-seulement on le prouve, mais on fait voir en outre que la plupart des mots que les anciens nous ont donnés pour *gaulois* sont plus rapprochés des formes du gaëlique que de celles du kymrique (3). »

Nous avons en effet cette bonne fortune, pour appuyer la thèse ci-dessus, que les écrivains de l'antiquité, grecs et romains, nous ont conservé et signalé comme *gaulois*, soit avec leur forme primitive, soit légèrement déguisés sous l'addition de quelques voyelles romaines ou grecques, un assez grand nombre de mots, et tous ces mots on les retrouve, on les peut lire encore aujourd'hui dans l'armoricain ou dans le gaëlique. Nous allons en citer ici quelques-uns, en nombre suffisant seulement pour rendre incontestable la vérité de ce que nous avançons, sans fatiguer le lecteur par le luxe facile d'une érudition sans utilité.

BECCO ou BECCUM. Nous trouvons dans Suétone (4) : « *Cui Tolosæ nato cognomen in pueritia Becco* fuerat; id valet gallinacei rostrum. » En armor., *bek* et *beg ;* en cymr., *big* ou *pig ;* en gaël., *beic.*

COMBENNONES. « *Benna lingua gallica genus vehiculi appellatur : unde vocantur combennones,* in eadem benna sedentes (5). » *Ven (fen)* en gaëlique, voiture; *comh,* avec.

(1) Am. Thierry, *Hist. des Gaul.* p. 106.
(2) Am. Thierry, *Hist. des Gaul.* p. 116, int.
(3) *Id.* p. 123 et suiv.
(4) Suet. *in Vitellio*, c. XVIII.
(5) Fest.

LEUCA, lieue. « Mensuras viarum nos milliaria dicimus, Græci stadia, Galli leucas (1). » Λεύγη μέτρον τι Γαλάταις (2). En gaël., *leug* ; en armor., *lev*.

BETULLA, bouleau. « Gallica hæc arbor, » dit Pline (3). En gaël., *beithe*.

BRACE, fleur de farine, suivant Pline, qui donne ce mot pour gaulois ; en gaël., *bracho*, *braich* signifie l'orge germée, le malt ; en kymr., *brag*.

RATIS, bruyère ou fougère, mot gaulois (4) ; en gaël., *raith* ; en gallois, *rhedym*, en armor. *radou*, *raden*.

CALLIOMARCHUS, « equi ungula (5) : » en gaël. et en kymr., *march* signifie cheval ; et en gaël., *cala*, en kymr., *caled*, signifient dur.

VOLEMUM, « gallicâ linguâ bonum et magnum intelligunt (6) : » en gaël., *follamhan*, grâce, ornement.

SPARUS GALLICUS, l'épieu gaulois : en gaël., *sparr*, lance ; en kymr., *ysper* ; en armor., *sparr*.

GÆSUM indiquait l'arme nationale des Gaulois. Ce mot se retrouve encore dans plusieurs composés gaëliques, *gaisde*, armé, *gaisg*, bravoure.

GALBA est un mot que Suétone (7) nous donne comme gaulois, et qui fut le surnom de l'un des ancêtres de l'empereur Galba, à cause de son embonpoint extraordinaire. « Quod præpinguis fuerit visus, quem *Galbam* Galli vocant. » En gaël., *galbha*, signifie force, grosseur ; en kymr., *gallu* (en sanscrit, *galb*, être fort).

ἌΒΒΑΝΑΣ Κελτοὶ τοὺς κερκοπιθήκους.... (8) : en gaël. *appa* signifie singe ; *epa* en kymr., en arm. *abeki*, singer....

URI « gallica vox est quâ feri boves significantur (9) : » en gaël. *uras*, force, puissance.

VERNEMETIS « quod quasi fanum ingens gallica lingua docet (10) : » à propos de ce mot, voici ce que dit Amédée Thierry, qui me

(1) Isid. *Orig*. XV, 16.
(2) Hesych.
(3) Pline, l. XVI, c. XXX.
(4) Marcell. 25.
(5) Marcell. Burdig.
(6) Isid. XVII, 7.
(7) Suet. *Galb*. 3.
(8) Hesych.
(9) Isid.
(10) Fort. *Carm*. 9.

fournit la plupart de ces exemples : « ce mot s'explique encore parfaitement par le gaëlique :

1° « Ver (fear) que Fortunat traduit par *ingens*, signifie en gaëlique : supérieur, excellent, proéminent ; le kymr. *gwor* a le même sens ; le sanscrit *vara* correspond à ces deux mots. Le *V* initial étant étranger aux langues gaëlique et kymrique, on le rend dans la première par *f*, dans la seconde par *gw*, que l'on prononce *gou* ; l'armoricain remplace cette dernière combinaison par *gu* et *go*. » J'ajouterai moi-même que les principes de substitutions naturelles de lettres, qu'on peut lire dans la grammaire bretonne de Legonidec et dans la grammaire gaëlique d'Armstrong, justifient parfaitement ces observations de M. Thierry.

2° « Nemetis, temple, gaël., *neimheid*, consacré, saint : ce mot ne se retrouve plus aujourd'hui en kymrique, quoique plusieurs localités appartenant au second ramean gaulois, se soient appelées *nemetum*, *nemetacum*, *drynemetum*, etc. L'orthographe latine fournit aussi la forme *nimidæ*. « De sacris sylvarum quæ *nimidas* vocant. » (Conc. Lept. ap. adel. mithr., II, 65.)

EPOREDES. Les éporèdes étaient chez les Gaulois, d'après Pline, ceux à qui était confié le soin de dompter les chevaux ; leur gymnase s'appelait *eporedia*. « Eporedia sic dicta ab eporedicis, quod Galli eo nomine præstantes equorum domitores suâ linguâ appellant (1). »

Eporedes est un mot curieusement composé du grec ἵππος, cheval, et du celtique *rhedec* qui signifie courir, galoper ; de l'usage où étaient les éporèdes, comme nos écuyers modernes, de dompter les chevaux par la course.

PETORITUM ou Petorrotum, char à quatre roues en usage chez les Gaulois, selon Festus et Aulugelle (2), du celtique *petoar* quatre, et *rot* roue.

Semblables constatations peuvent être faites au moyen des vocabulaires de la latinité du moyen âge ; on peut citer les mots :

BRACA, moles, agger : en gaël., *bruach*.

LIA, lie de vin : en gaël., *lia*, flux, humidité ; armor., *lt* ; gall. *llt*.

MESGA, serum lactis, du petit-lait ; en gaël., *meadhg*, en vieux français, *mesgue* et *mègue*.

(1) Plin. l. III, p. 17.

(2) Pomp. Fest. *de Verbis signif.* p. 83 ; Aulug. l. XV. c. XXX.

Battus, batellus, bateau; gaël., *bat*; kymr., *bad.*

Casso. Ce vieux mot gaulois veut dire chêne. *Casse*, quercus (Dict. de Lacombe).

On pourrait citer encore une foule de noms de lieux et d'individus ; je me contenterai de mentionner les suivants :

César, dans ses Commentaires (1), dit : « In his Divitiaco et Lisco, qui summo magistratui præerat (quem *vergobretum* appellant Ædui, qui creatur annuus, et vitæ necisque in suos habet potestatem). » Eh bien, le nom de cette charge de judicature suprême se retrouve intact dans le gaëlique :

Ver ou *fear*, homme (vir); *go* pour ; *breith*, le jugement ; *vergobret*, homme du jugement.

Le baron Marchant adopte cette traduction de M. Thierry (2).

Dans le même livre, César parle du fleuve Arar, qu'Ammien Marcellin (3) appelle déja *Sauconna*, et que nous nommons la Saône. « Flumen est Arar, quod per fines Æduorum et Sequanorum in Rhodanum influit, *incredibili lenitate*, ita ut oculis, in utram partem fluat, judicari non possit (4). » Cette rivière si lente, qu'à peine on pouvait voir de quel côté elle coulait, s'appelle en gaël. *Sogh-an*, c'est-à-dire : eau tranquille.

Au contraire, le Rhône vient de *rhod-an*, eau rapide.

Le grand capitaine dit que le mot armorike signifiait maritime (5) : en armoricain, *ar-môrek*, près de la mer.

Je terminerai ces citations par celle-ci :

« ..... Infestat Galliam *circius*, cui ædificia quassanti, tamen incolæ gratias agunt, tanquam salubritatem cœli sui debeant ei ; divus certe Augustus templum illi, quum in Galliâ moraretur, et vovit et fecit (6). » Le *cers* et l'autan sont deux vents qui règnent alternativement en Languedoc. L'autan est le vent insalubre et lourd de l'Afrique. Le cers est le vent d'ouest, violent, mais sain. En gaël., *cuirrach;* en gall., *cyrch;* en armor., *kirk:* c'est-à-dire : impétuosité, ouragan ; qui frappe, qui détruit.

En voilà assez, je pense, pour démontrer qu'il ne s'agit pas ici de

(1) Cæsar. *de Bell. Gall.* l. I, c. XVI.

(2) Baron Marchant, 25e lettre. Note par M. de La Saussaye (c), p. 376 et 17. Nouvelle édition par MM. de Saulcy, de Longpérier, Victor Langlois et autres.

(3) Amm. Marcell. l. XV, c. II.

(4) Cæsar *de Bell. Gall.* l. I, c. XII.

(5) *Id.* l. VII, c. LXXV.

(6) Senec. *Quæst. natur.* l. III, c. XI.

rapprochements seulement ingénieux et fortuits, il serait facile de multiplier ces citations, je renvoie ceux qui seraient curieux de ce genre de recherches aux ouvrages des historiens que j'ai mis à contribution, ainsi qu'aux *Origines gauloises* de La Tour d'Auvergne, le premier grenadier de France, ou aux *Antiquités* du P. Pezron, etc.

Après ce que nous venons de voir il n'est plus permis de dire que la langue dont se servaient nos pères est encore inconnue, et il y a lieu de s'étonner que les travaux qui l'ont remise en lumière et dont se sont éclairées l'histoire et l'ethnographie, n'aient pas reçu plus tôt leur application à la numismatique.

Cette langue, dont l'existence est si bien constatée avant et pendant l'invasion romaine, a persisté longtemps après; une foule de faits et de documents l'établissent.

En 234, Alexandre Sévère se préparant à attaquer la Bretagne, une femme lui cria sur son passage, *en langue gauloise* : « Marche, mais n'espère pas la victoire et ne compte pas sur la fidélité de tes soldats. » « Mulier Druias eunti exclamavit *gallico sermone* : Vadas, nec victoriam speres, nec militi tuo credas (1). »

Quintilien (2) reprochait à Cornelius Gallus, de Provence, consul et préteur, de se servir du mot gaulois *casnar* pour « assectator puellæ. »

Dans l'un des livres, objet de mes études ordinaires, je trouve que Septime Sevère, en 230, « décréta pour l'avenir l'admission des fidéicommis non-seulement en latin et en grec, mais aussi *en langue gauloise* (3). »

On sait que des bandes gauloises fondèrent, vers 280 avant J. C., le royaume de Galatie, dans l'Asie Mineure. Longtemps après que la Galatie fut devenue province romaine, les Gaulois y avaient conservé l'usage de leur langue nationale, et saint Jérôme, qui en constate encore l'existence au V[e] siècle de notre ère, reconnaît en même temps que cet idiome des Galates était le même à peu près qu'il avait entendu parler à Trèves, ville capitale de la Belgique, en ajoutant qu'il ne faut pas attacher d'importance à quelques altérations amenées par le contact du grec. « Galatas excepto sermone græco, quo omnis Oriens loquitur, propriam linguam eamdem pene habere quam Treviros, nec referre si aliqua exinde corruperunt (4). »

(1) Æl. Lamprid. in Alex. Sever. *Hist. Aug.* édition Casaubon. Paris, 1603, in-4°, p. 203 B.
(2) *Instit. Orat.* l. VI, c. III, int.
(3) *Digest.* Fr. II, § I, *de leg. et fideic.* XXIII-III.
(4) Hieron. *Prol. Com.* II *in Epist. ad Galat.* c. III.

Cette langue si étendue, si persistante, les anciens Gaulois ne l'écrivaient pas ; fait curieux, produit, soit par l'ignorance et le manque de civilisation, soit plutôt, ainsi que la perspicacité de César le lui avait fait penser, par la politique sacerdotale des druides, qui enjoignaient de tout confier à la mémoire. Ce ne fut qu'après un long contact avec les colonies grecques et quelque temps avant l'invasion romaine que les Gaulois se servirent des caractères grecs, à défaut de signes alphabétiques nationaux. L'auteur des Commentaires s'exprime ainsi à cet égard : « Neque fas esse existimant (druides) ea litteris mandare, quum in reliquis fere rebus, publicis privatisque rationibus, græcis litteris utuntur. Id mihi duabus de causis instituisse videntur; quod neque in vulgus disciplinam efferri velint; neque eos, qui discunt, litteris confisos, minus memoriæ studere (1). »

Tacite parlant de plusieurs inscriptions gauloises trouvées sur les frontières de la Germanie et de la Rhétie fait observer qu'elles étaient écrites en caractères grecs (*de morib. Germ.*), et Origène constate que de son temps (III° siècle) il n'avait encore paru aucun écrit des druides (2).

Enfin deux faits en apparence contradictoires, mais dont la concordance devient évidente, après un examen réfléchi, faits cités tous deux dans les Commentaires de César, cette mine féconde pour l'étude de nos antiquités nationales, prouvent tout à la fois que les Gaulois se servaient en effet des caractères grecs, et que, cependant, ils n'entendaient pas la langue grecque. Ainsi :

1° Après la défaite des Helvètes, les soldats romains trouvèrent dans le camp abandonné par les ennemis des rôles écrits en lettres grecques; ces rôles, qu'on apporta à César, contenaient un dénombrement général de l'armée, y compris les femmes et les enfants. « In castris Helvetiorum tabulæ repertæ sunt litteris græcis confectæ et ad Cæsarem perlatæ.... » (3)

2° Désirant faire parvenir à Quintus Cicéron, enfermé dans son camp par les Gaulois, un message dont les ennemis ne pussent comprendre le sens s'ils venaient à l'intercepter, César imagine de faire pour le latin, ce que les Gaulois faisaient pour leur propre langue, et d'écrire sa lettre en caractères grecs « hanc græcis conscriptam litteris mittit » (4) précaution qui eût été parfaitement inutile, fait

(1) Cæsar. *Bell. Gall.* l. VI, c. XIV.
(2) Orig. *Cont. Cels.* l. I.
(3) Cæsar. *Bell. Gall.* l. I, c. XXIX.
(4) *Id.* l. V, c. XLVIII.

judicieusement observer La Tour d'Auvergne (1), si le grec avait été une langue familière aux Gaulois.

Qu'on me permette de produire encore un troisième fait, puisé à la même source, et qui vient corroborer ce qui précède. César qui savait très-bien le grec, fut obligé de se servir d'un interprète dans sa conférence avec Divitiac chef des Éduens (2).

Il ne faut pas trop s'étonner de voir un peuple parlant longtemps sa langue nationale sans l'écrire, et empruntant plus tard des caractères étrangers. Ce fait est loin d'être unique dans l'histoire. On comprend en effet qu'une langue puisse exister longtemps sans alphabet; les hommes éprouvant le besoin d'échanger spontanément entre eux leurs pensées par la parole, avant celui de les fixer par des signes durables et susceptibles d'être transportés. Cette dernière nécessité ne se fait sentir qu'alors que des rapports multipliés se sont établis avec des peuples voisins, parlant la même langue ou s'exprimant dans un idiome étranger. La création et le choix des caractères, faits purement secondaires, dépendent alors des circonstances variables de ces rapports internationaux.

A cet égard voici ce que M. de Brotonne dit des Slaves : « Il est vraisemblable que la langue des Slaves s'est formée, ainsi que le grec, le latin et l'allemand, du sanscrit (Reiss, *Gram. russe*, introd.); l'ancienne langue slavonne s'est altérée par la dispersion des peuples qui la parlaient, mais la conformité des radicaux lui assure cette origine; *Cette langue n'eut pas d'alphabet jusqu'au* IXe *siècle :* alors deux moines, deux frères, Constantin et Methodius, dont le premier portait le nom monastique de Cyrille, *inventèrent l'alphabet slavon formé sur l'alphabet grec*, auquel ils ajoutèrent plusieurs lettres. Cet alphabet n'est pas aujourd'hui généralement en usage; *les rapports différents que le voisinage établit entre les différentes parties de la nation* amenèrent des changements dans les usages. En *Pologne* on adopta les caractères *latins*, les caractères *allemands* dans la *Bohême.* »

De nos jours, les Kabyles, qui parlent une langue différente de celle des Arabes, n'écrivent pas, ou se servent depuis quelques années, alternativement, de caractères arabes ou français; soit que, comme le prétendent les Tolbas Kabyles, l'alphabet berbère soit perdu, soit que cet alphabet n'ait jamais existé. (Voir Daumas, *Grande Kabylie*. Cf. aussi de Saulcy et Boissonnet, *Revue archéol.*, 2e année, p. 489.)

(1) *Origin. Gaul.*
(2) Cæsar. *Bell. Gall.* I. I.

C'est à ce moment que le fond des langues elles-mêmes s'altère; qu'elles subissent des modifications plus ou moins importantes dans l'orthographe ou la terminaison des mots, cédant ainsi, à leur tour, à cette nécessité providentielle de rapprochement entre les divers peuples et, se mettant, pour ainsi dire, par ce moyen, comme par celui de l'alphabet, à la portée des voisins et des étrangers. A cette époque de transition entre une vieille civilisation ou une barbarie qui se retirent et une nouvelle civilisation qui s'avance pour les remplacer; à cet instant de flux et de reflux, à cette heure crépusculaire des nations, tout se mêle, s'échange, se trouble: arts, coutumes, langues, religions. Il s'établit une effrayante promiscuité dont l'élément vainqueur lui-même peut avoir en quelques points à souffrir. Ces effets, aidés par la politique bien connue des Romains, n'ont nulle part été plus manifestes que chez les Gaulois, aux jours qui ont vu s'accomplir la conquête, comme aux temps qui l'ont précédée ou suivie.

Ainsi nous sont expliqués le détrônement des principes immatériels, unithéistes du druidisme, par le triomphe éphémère du sensuel polythéisme romain; la présence confuse et simultanée sur les monnaies gauloises des dieux, des attributs, des caractères grecs ou latins et des types celtiques; désordre immense qui nous fait comprendre à son tour comment la science la plus attentive a pu souvent et si longtemps, se fourvoyer dans ce chaos plein de contradictions et d'obscurité.

De tout ce qui précède nous sommes évidemment autorisés à conclure:

1° Que les Gaulois avaient une langue particulière;

2° Que cette langue était la même, sauf quelques altérations inévitables, que la langue parlée encore aujourd'hui en plusieurs endroits de la Bretagne et de l'Angleterre, en Irlande et dans la haute Écosse; se rapprochant plus de l'idiome usité dans ces deux dernières contrées, c'est-à-dire du gaëlique, que des autres dialectes;

3° Que cette langue altérée par les rapports établis, d'abord avec les colonies grecques, plus tard avec les conquérants romains, a persisté néanmoins, longtemps encore après la conquête, chez tous les peuples celtiques;

4° Que les anciens Gaulois n'écrivaient point leur langue; que ces peuples n'ont commencé à se servir de l'écriture que quelque temps avant la conquête romaine;

5° Qu'ils ont emprunté alors des caractères étrangers, d'abord ceux des Grecs, ensuite ceux des Latins, employant quelquefois simultanément et mélangeant ces deux espèces de signes exotiques.

Et maintenant, est-ce que de tout cela ne sort pas sans effort, et d'une manière invincible, ce que nous pouvons appeler la conclusion des conclusions, qui doit servir de réponse à la question posée en commençant, à savoir :

Que lorsqu'il tombe entre nos mains une monnaie de fabrication gauloise, antérieure à l'entier établissement de la domination romaine, et que cette pièce porte une légende, soit en caractères grecs, soit en lettres latines, mais à laquelle il est impossible de trouver un sens au moyen du grec ou du latin, il faut chercher à traduire l'inscription par les idiomes celtiques.

L'affirmative ne saurait plus paraître douteuse. Amené moi-même à cette idée par l'examen des faits et par la logique, j'ai pris le parti que je viens d'indiquer. J'ai essayé d'expliquer par l'intermédiaire de l'armoricain et du gaëlique les légendes des monnaies gauloises jusqu'à ce jour inexplicables, et j'ai eu la satisfaction d'arriver presque constamment au succès.

Pour le prouver, il ne me reste plus qu'à citer ici, à titre d'exemples, un certain nombre des explications par moi trouvées. Ainsi sera complétée la réponse à la question qui fait l'objet du présent travail.

La plupart des *descriptions* de médailles que je vais donner sont prises dans l'ouvrage intitulé : *Description des médailles gauloises de la Bibliothèque royale* (1846) par M. Adolphe Duchalais. Je ne pouvais assurément mieux faire que de suivre un observateur si exact et si savant. Je ne dois pas oublier non plus de saisir cette occasion de le remercier ici de l'empressement obligeant avec lequel il a bien voulu mettre à ma disposition et m'indiquer celles des monnaies gauloises que j'ai désiré examiner par moi-même dans notre précieuse collection nationale.

EXEMPLES.

1° DVRNOCOV. Tête jeune, imberbe, diadémée, tournée à droite.

Revers. DVBNOREX. Personnage de face, la tête nue, le corps couvert d'un vêtement, avec ceinture et épée ; de la main gauche il tient par les cheveux une tête de profil, etc.

2° Même type, la légende n'existe plus.

R. Même type que le n° 1.

3° Même type, les cheveux tombent en tresse par derrière.

R. Personnage casqué, revêtu d'une cuirasse, marchant à gauche et soutenant dans ses mains une enseigne surmontée d'un sanglier.

4° Même type, légende effacée.

R. NBNOREX. Même type.

On voit que toutes ces monnaies qui portent d'un côté, ainsi que M. Duchalais l'a fait remarquer justement, le nom de Dubnorix, le fameux chef des Éduens dont parle César, montrent toutes, sans exception, au revers, un personnage dont la main est occupée par quelque action plus ou moins violente et agressive; tantôt il tient par les cheveux la tête d'un ennemi, tantôt il brandit l'enseigne surmontée du symbole national du sanglier. De Durnocov on a cherché à faire DURNACOS, on a voulu y voir le nom de Tournai et faire à ce lieu, en lui donnant pour chef un Dubnorix différent de celui dont parle César, l'attribution de notre pièce.

Au lieu d'aller chercher si loin une explication si difficile, j'ai mieux aimé lire la légende à ma manière, et j'ai trouvé :

Dourn, main; *oc'h*, contre; *hov* ou *hô*, eux,

Main contre eux; ce bras patriotique suscité pour menacer et frapper l'ennemi, et que toutes ces monnaies montrent à leur revers.

5° EPENOS. Tête jeune, imberbe, les cheveux touffus et tournée à gauche.

R. EHENOC . Cheval galopant à droite, *au-dessus* du cheval est un aigle les ailes éployées.

Suivant les attributions données jusqu'à ce jour, faut-il faire de cet EPENOS un Epenus, chef gaulois *inconnu?*

Pour moi je préfère traduire ainsi en celtique :

E'penn , au-dessus , être , nature supérieure; os, terminaison grecque, superfétation du mot gaulois, à supprimer.

Et je ferai remarquer cette aigle romaine mise au-dessus du cheval libre, l'un des principaux symboles nationaux des Gaulois; il y aurait là une flatterie à l'endroit des Romains vainqueurs, par un de leurs alliés gaulois, traître à la cause nationale; on sait que plusieurs tribus gauloises n'avaient obtenu des conquérants la permission de continuer à frapper monnaie, qu'à la condition de faire figurer sur leurs pièces le type de l'aigle romaine.

6° ONNIN. Buste jeune, imberbe, tourné à droite, les cheveux courts et ornés d'ailes; le corps est couvert d'un vêtement.

R. NINNO. Sanglier paraissant en arrêt, les poils hérissés, tourné à gauche.

En celtique : *nin-eo*, par contraction et avec l'*n* redoublé, *C'est nous !* allusion au type national du sanglier, dont il faut aussi remarquer l'attitude hostile.

Si on doit lire dans le ONNIN ou (en lisant au rebours) dans le NINNO du droit de la médaille le nom d'un chef, il y aurait là un anagramme, une sorte de jeu de mots qui ne répugnerait pas au caractère gaulois.

7° ATEVLA-VLATOS. Décrite par M. Lambert dans son *Essai sur la numismatique gauloise du nord-ouest de la France*, page 147 et planche IX.

Sur le droit un buste avec collier et ailes.

Sur le revers, le cheval, que l'on a pris quelquefois pour un bœuf, affecte une attitude extraordinaire « qui n'a point échappé, dit M. Lambert, à la sagacité de M. Lelewel, qui regarde ce quadrupède comme étant dans une situation d'affliction et de doléance. » (*Étud. numism.* t. I, p. 328.)

En celtique : A, du ; TEOUAL ou TEOUEL, triste, taciturne ;

Effigie du taciturne.

Au revers : UL ou EUL, seul, un, et ATÔ, toujours ;

Toujours seul !

8° LUXTHKIOS ou ...TIIKIOS (Lambert, page 148, planche X, 11).

D. Une tête d'homme.

R. Un cheval au pas.

M. Lambert dit : « Nous croyons cette médaille inédite, et le nom qu'elle indique doit augmenter selon nous la liste des chefs qui ne sont connus que par les monuments numismatiques ; elle appartient au musée de Rouen. »

C'est bien en effet un nom propre qu'il y faut voir, et comme tous les noms chez les peuples primitifs, celui-ci est figuré.

En celtique : *Luch'*, lumière, *tiek*, chef, *le chef éclairé*, et la terminaison grecque IOS ou OS qu'il faut négliger, ou qu'on pourrait traduire par le celtique OZ, figure ; *figure, portrait du chef éclairé.*

Mais il vaut mieux, selon moi, négliger ces terminaisons, ainsi que certaines additions de lettres euphoniques ajoutées aux mots gaulois, soit par les Grecs eux-mêmes, parmi lesquels les Gaulois auraient pu choisir des monétaires moins ignorants qu'eux, soit par les Gaulois dont le langage, surtout le langage écrit, avait déja subi les altérations dont j'ai parlé plus haut.

Pomponius Méla (l. III) dit que la prononciation des mots gaulois et même leur mécanisme était si difficile à saisir, qu'il était impossible aux Romains et aux Grecs de citer un seul de ces mots sans en altérer la forme et le sens.

A propos de cette monnaie et du nom figuré du chef qui s'y trouve représenté, qu'on me permette de citer un fait analogue qui appuie

parfaitement ma traduction. Strabon et Athénée, d'après Posidonius, rapportent d'un certain Luern (Posid. ap. Athen. lib. IV, c. XIII, Λουέρνιος) ou Luer (Strab. IV, p. 191, Λουέριος) roi des Arvernes au IIe siècle avant notre ère, que chaque fois que ce chef paraissait en public, il jetait sur la foule qui se pressait autour de son char une pluie de monnaie d'or et d'argent, « aurum et argentum in turbas Celtarum innumeras eum prosequentes spargere.»

Or, *lugern*, en celtique, veut dire splendeur, magnificence; ce chef s'appelait donc *le magnifique*.

9° Ansali au-dessous d'un cheval au galop portant un cavalier armé d'un bouclier.

En celtique : *an*, le; *sali*, bondissant. *Le bondissant*.

10° Toutobocio. Tête imberbe, tournée à gauche.

R. Atepilos.

Rangée, au cabinet des médailles, aux incertaines de la Lyonnaise. Attribuée par M. Lelewel au roi teuton Teutobocchus, que Marius fit prisonnier en l'an 102 avant Jésus-Christ.

En celtique : *teu, tev, teó*, gros: *tobach, toboc*, surprenant, ou *le géant*.

Et pour le revers : *at*, grain; *pila*, broyer. *Le destructeur des moissons*.

On trouve encore ce mot ATPILI au droit de monnaies dont le revers porte le nom d'Orgetorix, chef des Helvètes, auquel aurait ainsi été donné par les Gaulois le même surnom qu'au précédent.

11° Une tête qui peut être celle de Diane.

R. Un cavalier tenant une enseigne militaire, et cette inscription, LITAN, LITAV, et sur d'autres, ...ICOS.

Attribuée avec beaucoup de sagacité à Litavicus, chef éduen, par M. Duchalais.

En celtique : *lit*, prompte; *uigh*, volonté. *Le Résolu*.

12° Andob. Buste jeune, imberbe, couvert d'un casque; cou orné d'un collier; derrière, un foudre.

Classé aux chefs inconnus.

En gaëlique : *an*, le; *dob*, destructeur, l'impétueux. *L'Ouragan*.

13° Aphtoiamos ou Aptoiamos. Buste imberbe, casqué (Mars).

R. Namv, un bouc.

En gaëlique : *ar*, bataille; *to'll*, mérite; *mò*, superlatif, le plus grand. *L'homme le plus grand dans le combat, le plus valeureux*.

Et au revers : *namh*, hostile, batailleur.

Il est curieux de rapporter ici le rapprochement fait, à un autre

point de vue, il est vrai, par M. Duchalais, pages 82 et 83. Le mot grec ἀρειτολμος, qui diffère bien peu du mot inscrit sur la médaille, signifie, selon Robert Estienne, *audace de Mars.*

On sait qu'une commune origine est maintenant donnée au grec et au celtique, et qu'on a remarqué les frappants rapports des deux langues dans plusieurs cas, notamment dans le Γενήθω φάος, *fiat lux* (1).

14° Tête jeune, imberbe, laurée, ornée d'un collier perlé, etc.

R. CAMBOTRE. Cheval galopant à gauche; au-dessus un glaive, la pointe tournée à droite.

En celtique : *camb*, vallée ; *otré*, concession, accord. *Le Pacificateur de la vallée.*

15° SEGUSIA. V. S. Buste jeune, imberbe, casqué, tourné à droite; derrière on voit une lance dont cette figure est armée.

R. ARUS. Hercule nu, debout, s'appuyant sur sa jambe droite; sur son bras gauche est jetée la peau du lion de Némée; son bras droit est étendu au-dessus de sa massue, etc.

Attribuée aux Segusiani (in genere).

En celtique (pour le droit : *seich,* combat; *usa,* tranquille. *Ceux qui sont de sang-froid dans le combat; les intrépides.*

Et pour le revers : *ar*, bataille, et *us*, grand. *Le grand combattant, le fort.*

Avant de terminer ces citations, nous ajouterons la traduction de quelques noms de peuples énoncés dans la numismatique, ainsi :

Arecomici. En gaëlique, *ar*, terre, charrue, culture, et *comith,* action de se nourrir; les peuples qui vivent de la terre, *les cultivateurs.*

Sollini. En gaëlique : *soll*, amorcer pour pêcher ; *les pêcheurs.*

Helvetii. En celtique, *elva* (*ealbha*), troupeau, bétail; *les pasteurs.*

Andecavi. Du celtique *anden,* longue, et *komb,* vallée; *les habitants de la longue vallée.*

ANDECOM et ANDECOMBOS se lisent sur plusieurs monnaies gauloises attribuées aux *Andecavi*. Remarquons, en passant, que cette dénomination convient parfaitement au territoire des peuples en question, arrosé à la fois par la Loire, le Loir, la Mayenne et la Sarthe, qui s'y réunissent.

Ces exemples suffiront complétement, je l'espère, pour la démonstration de la vérité que je crois avoir découverte et que je me suis efforcé d'établir.

(1) Voy. Michelet, *Hist. de France*, t. Ier, p. 140.

Ce premier pas fait par la science numismatique, il serait à désirer que l'histoire pût en tirer parti pour aller plus avant elle-même. Une fois leur véritable sens restitué aux médailles gauloises, l'historien peut venir les interroger après le simple numismatiste, et leur demander des indications sur les faits de tel chef inconnu, sur la situation de telle contrée qu'elles nomment d'une façon si pittoresque. Si d'autres occupations plus impérieuses, sinon plus attrayantes, m'en laissent le loisir, je tâcherai un jour d'aller jusque-là, tout en donnant de nouvelles traductions; mais si le temps me manque, d'autres plus habiles et plus heureux pourront avancer davantage, à leur tour, dans la voie que je viens d'ouvrir.

Dès aujourd'hui j'ai rendu la parole aux monnaies gauloises, et fait entrevoir la possibilité de restituer, avec un tel secours, leurs situations réelles aux diverses contrées de notre antique patrie, leurs couleurs naïves et puissantes aux multiples et glorieuses individualités de notre histoire nationale. Je saurai me contenter, pour le moment, du résultat obtenu, récompense plus que suffisante de mes faibles travaux.

(Extrait de la *Revue Archéologique*, VIIIe année.)

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET, RUE DE VAUGIRARD, 9.

VOYAGE
NUMISMATIQUE
EN
ASIE-MINEURE

VOYAGE

EN

ASIE-MINEURE

AU POINT DE VUE

NUMISMATIQUE

PAR

W. H. WADDINGTON

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE NUMISMATIQUE

CHEZ M. ROLLIN, RUE VIVIENNE, 12

1853

Les grands pas qu'a faits la science numismatique depuis quelques années, les nombreuses découvertes qui ont eu lieu depuis le commencement de ce siècle, et surtout depuis vingt ans, rendent de jour en jour plus rares les additions au nombre des médailles déjà connues et décrites. Cependant, si dans le vaste domaine de la numismatique grecque il y a une région où il reste encore des lacunes à combler, des erreurs à rectifier, c'est certes l'Asie-Mineure, et surtout les provinces les plus éloignées du littoral. Un voyage de neuf mois dans toutes les parties de ce pays, ou du moins dans celles où les arts et la civilisation de la Grèce ont laissé le plus de traces, m'a fourni l'occasion de recueillir quelques faits intéressants pour la science, et de rassembler un assez grand nombre de médailles inédites. Mon intention est de présenter d'abord quelques observations générales, ensuite de publier, par ordre de provinces, les variétés et les types nouveaux qui se trouvent dans ma collection.

Je dirai tout d'abord que la passion des médailles, ou si

l'on veut l'amour de la numismatique, a transformé un voyage commencé dans un but archéologique, en une véritable chasse aux médailles. Souvent leur existence dans un endroit m'a décidé à y passer plusieurs jours, et je n'ai jamais quitté une ville sans avoir à peu près épuisé la source.

Ce n'est guère que dans un voyage, ou lorsqu'on demeure dans un pays, qu'il est possible de constater la provenance exacte d'une classe de médailles, et c'est là néanmoins un des éléments les plus précieux, tant pour l'attribution des monnaies incertaines que pour la connaissance de la géographie et la fixation du nom d'une ville par les médailles qu'on y trouve, à défaut d'inscriptions ou d'autres monuments. Mon attention s'est portée spécialement sur ce point, peut-être un peu négligé jusqu'à présent, et j'ai toujours constaté avec soin le gisement, si l'on peut s'exprimer ainsi, des médailles que j'ai recueillies. Comme règle générale, la découverte d'une monnaie d'or ou d'argent dans les ruines de quelque ville ancienne, ne prouve pas beaucoup pour le nom de cette ville, parce que les métaux précieux servent aux transactions lointaines, au commerce extérieur. Mais lorsqu'on trouve dans ces ruines un grand nombre de médailles de cuivre, et surtout de petit module, c'est une preuve presque certaine que c'est cette ville-là qui les a fait frapper. De plus, j'ai constamment remarqué, chose du reste assez naturelle, que sur les ruines d'une ville ancienne la presque totalité des monnaies locales qu'on m'apportait étaient plus ou moins usées par la circulation, tandis que celles des villes voisines ou éloignées étaient en fort bon état. Ainsi, à Myndus de Carie j'ai obtenu huit petits bronzes de cette ville, tous assez frustes, et une médaille à fleur de coin d'Anémurium de Cilicie, ville située à cent lieues de là ; je pourrais citer bien d'autres exemples analogues. On comprend aisément l'importance que cette

remarque, dont j'ai vérifié l'exactitude sur des sites connus, peut avoir, dans les cas où la numismatique fournit à la géographie à peu près les seuls éléments pour rendre à des ruines inconnues leur ancienne dénomination. Dans la suite de ce travail le lecteur aura plus d'une fois l'occasion d'en juger par lui-même.

Souvent l'on se demande pourquoi les médailles de telle ou telle grande ville sont rares, tandis que celles d'une ville de moindre importance sont assez abondantes. Cela tient en général à une cause fort simple. Pour que l'on retrouve les monnaies d'un peuple ancien, il faut que la terre où il a vécu soit fouillée, cultivée ; or il arrive fréquemment que les ruines d'une ville sont entièrement désertes, qu'il n'y a point de villages près de son emplacement, et que par conséquent son sol ne fournit presque rien. Dans d'autres cas au contraire les ruines sont habitées, la terre est cultivée partout où cela est possible; là on trouve journellement des débris antiques, et même quelquefois la mine commence à s'épuiser.

Mes lecteurs voudront peut-être savoir le prix des médailles dans le pays et l'importance qu'y attachent les habitants actuels. Depuis quelques années, le nombre toujours croissant de voyageurs européens, et les agents envoyés par les amateurs de Smyrne et de Constantinople, ont fini par apprendre aux paysans que ces vieux « sous des infidèles » ont de la valeur. Aussi, en général, demande-t-on assez cher pour les pièces d'or et d'argent, quelquefois plus qu'elles ne valent à Paris, surtout dans les villes, et lorsqu'elles sont entre les mains de Grecs ou d'Arméniens. Les médailles de cuivre sont presque partout à très bon compte.

PHRYGIE.

La Phrygie, grande et riche province, qui s'étend depuis

les rives du Méandre jusqu'à celles du Sangarius, et qui renferme dans ses limites presque tout le cours du premier de ces deux fleuves, était habitée par une population industrieuse, et semée de nombreuses villes, dont plusieurs très considérables. Berceau de tant de mythes et de légendes, c'est dans la Phrygie qu'il faut rechercher l'origine de plus d'une divinité grecque, et les commencements de bien des cultes répandus dans le monde ancien; c'est une source où l'on n'a pas encore assez puisé, une mine dont les filons sont encore riches.

Depuis la publication de l'ouvrage de Mionnet, la géographie numismatique s'est enrichie de plusieurs villes phrygiennes, telles qu'Appia, Clannuda et Gordium. Il reste encore bien des lacunes à combler, bien des villes dont on ne connaît encore aucune monnaie; Euphorbia et Orcistus par exemple; espérons que le temps nous viendra en aide. La géographie de cette province a aussi fait des progrès considérables, depuis les travaux remarquables du colonel Leake, savant qui possédait au plus haut degré l'intuition de cette science. Les voyages d'Arundell et de Hamilton, et plus récemment ceux de Fellows, ont éclairci plusieurs points obscurs et ont fourni quelques jalons de plus à leurs successeurs. La découverte d'Aezani, de Sébasté, la détermination du site d'Apaméa Cibôtus, sont d'une haute importance; mais la connaissance de la position des villes secondaires laisse encore beaucoup à désirer; ce ne sera que peu à peu, en recherchant les inscriptions, en faisant attention à la provenance des médailles et en étudiant leur fabrique que l'on pourra arriver à des notions plus certaines. La carte de Kieppert, publiée à Berlin en 1844, est de beaucoup la meilleure qui ait encore paru; c'est celle dont je me suis servi pendant mon voyage, et que je citerai quand il y aura lieu;

je puis rendre témoignage à son exactitude. Les découvertes de M. Ph. Le Bas jetteront un nouveau jour sur la géographie phrygienne; aussi attend-on avec impatience la publication des notes qui doivent suivre et expliquer son *Recueil d'Inscriptions*.

La numismatique de cette province a été trop négligée par les amateurs, quelquefois même par les savants, parce qu'elle ne fournit que des monnaies de cuivre, à quelques rares exceptions près. Cependant c'est sur les monnaies de ce métal qu'on trouve les types les plus curieux et les représentations les plus variées; toutes les divinités en honneur dans une ville, tous leurs attributs, sont reproduits sur ces monnaies populaires et largement répandues, tandis que les pièces d'or et d'argent ne donnent souvent qu'un seul type, qu'une divinité principale. C'est à ce titre que la numismatique de la Phrygie me paraît offrir un très haut intérêt, et que j'ai choisi cette province pour en faire le sujet de mon premier travail, de mes prémices numismatiques. Je crains seulement qu'un sujet si fécond et si difficile ne soit bien mal traité par un débutant. Livré à mes propres forces, j'aurais dû y renoncer; heureusement l'obligeant concours d'un savant distingué, M. de Longpérier, m'a soutenu et encouragé dans ma tâche.

ACMONIA.

1. IЄPOC.ΔHMOC. Tête diadèmée du peuple.

℟. AKMONЄΩN. Les Dioscures debout, se donnant la main et tenant chacun une haste. Æ. 9. (Pl. I, fig. n° 1.)

2. Légende effacée. Tête nue de Néron jeune, *paludamentum*.

℟. EΠI.ΛEYK.......... ΠITΩNOΣ.AKMONEΩN. Jupiter assis sur un siége à gauche, tenant une patère de la

main droite, et la haste de la gauche. A ses pieds une chouette; dans le champ un croissant. Æ. 4 1/2.

3. ΠΟΠΠΑΙΑ.CΕΒΑCΤΗ. Tête de Poppée, couronnée d'épis; sur sa poitrine une grappe de raisins.

℟. CΕΡΟΥΗΝ..... ΚΑΙ.ΙΟΥΛΙΑC.CΕΟΥΗΡΑC.ΑΚΜΟΝΕΩΝ. Diane marchant à droite, tenant de la main gauche étendue un arc; de la droite elle tire une flèche de son carquois. Devant, une lyre; derrière, le monogramme du mot ΕΠΙ. Æ. 3. (Planche I, 2.)

4. ΑΔΡΙΑΝΟC.ΚΑΙCΑΡ. Tête laurée d'Hadrien, *paludamentum.*

℟. ΑΚΜΟΝЄΩΝ. Diane debout, vêtue d'une tunique courte, tournant la tête à droite; de la main gauche elle tient un arc, de la droite elle tire une flèche de son carquois. Dans le champ, à gauche, un long flambeau. Æ. 4.

5. ΑΥΤ.Κ....ΑΥΡ.ΑΝΤΩΝЄΙΝΟC. Tête laurée de Caracalla, *paludamentum.*

℟. ΑΚΜΟΝΕΩΝ. Fleuve couché à gauche. Æ. 6 1/2.

6. ΑΥΤ.ΚΑΙ.Μ.ΑΥΡ.ΑΝΤΩΝЄΙΝΟC. Même tête.

℟. ΑΚΜΟΝΕΩΝ. Cybèle assise à gauche, tenant de la main droite une patère, la gauche appuyée sur le *tympanum*; à ses pieds un lion. Æ. 6 1/2.

7. ΑΥ.Κ.Μ.ΑΥ.ΑΝΤΩΝЄΙΝΟC. Tête laurée d'Elagabale, cuirasse et égide.

℟. ЄΠ.ΦΛ.ΠΡΙCΚΟΥ.ΥΟ.ΑCΙΑ.ΓΡ.ΑΚΜΟΝЄΩΝ. Esculape et Hygiée debout. Æ. 6.

8. Légende effacée. Tête laurée de Maximin, *paludamentum.*

℟. ΑΚΜΟΝЄΩΝ. Bacchus nu debout, tenant de la main droite une œnochoë, la gauche appuyée sur un thyrse. Æ. 6 1/2.

9....ΟΥΗΡ.ΜΑΖΙ..... Tête nue de Maxime, *paludamentum*.

℟. ΑΚΜΟΝΕΩΝ. Cérès debout, tenant dans la main droite des épis, la gauche appuyée sur un flambeau. Æ. 4.

10. ΑΥΤ.Κ.Μ.ΑΝ. ΓΟΡΔΙΑΝΟϹ. Tête laurée de Gordien, *paludamentum*.

℟. ΑΚΜΟΝΕΩΝ. Jupiter assis de face sur un trône, la tête tournée à droite, tenant de la main droite une patère, de la gauche la haste. Dessous, deux géants anguipèdes, tenant chacun d'une main une de leurs queues de serpent, de l'autre soutenant le trône. Æ. 8 1|2. (Pl. 1, 3.)

Parmi ces pièces le n° 1 est remarquable par son poids et son épaisseur; les villes voisines de Cadi et d'Æzani en firent frapper de semblables; elles sont de l'époque de Trébonien Galle et de Gallien, et semblent indiquer une légère renaissance dans l'art monétaire. Le n° 2 nous donne un nouveau nom de magistrat, probablement Λεύκων. Le n° 3 est la première pièce publiée de Poppée; la tête de cette impératrice est d'un travail fort élégant; il existe au Cabinet de France une pièce d'Agrippine entièrement semblable.

La légende du revers du n° 7 peut s'expliquer ainsi, ἐπί. Φλ. Πρισκου υἱοῦ Ἀσιάρχου γραμματέως. Après les lettres ΥΟ il y a un point, le seul dans toute la légende, ce qui indique une contraction insolite. La médaille est d'une conservation parfaite. Voici deux autres légendes qui serviront à éclaircir ce point; je les ai vérifiées sur les originaux au Cabinet de France. Sur une médaille de Sept. Sévère on lit ΕΠΙ. ΦΑ. ΠΡΕΙϹΚΟΥ. ΝΕ. ΓΡ. ΥΟΥ. ΑϹΙΑΡΧ. ΑΚΜΟΝΕΩΝ. (Mionnet, IV, n° 31), et sur une médaille d'Elagabale, ΕΠΙ.ΦΛΑ.ΠΡΕΙϹΚΟΥ.ΝΕ.ΓΡΑ.ΑΚΜΟΝΕΩΝ. (Mionnet, IV, n° 36). La première je propose de lire ἐπὶ Φλ

Πρέισκου νεωκόρου γραμματέως υἱοῦ Ἀσιάρχου ; et la seconde ἐπὶ Φλα. Πρεισκου νεωκόρου γραμματέως. La forme ὑός pour υἱός se trouve souvent dans les inscriptions. Le magistrat Flavius Priscus aurait donc porté en même temps les titres de νεώκορος et de γραμματεύς et serait le fils d'Asiarchus.

Enfin le type du n° 10 est nouveau ; Mionnet a décrit et gravé (suppl., VII, n° 211) une médaille de Bruzus, qui est au Cabinet de France, et dont le revers représente le même sujet. J'ai pu comparer les deux pièces ; sur celle de Bruzus les géants tiennent des rochers dans une main, et sont figurés dans l'attitude du combat ; sur la mienne ils sont au repos. L'artiste a donc voulu représenter sur la première la lutte des fils de la Terre contre le chef des dieux, sur la seconde sa victoire et leur soumission.

Les ruines d'Acmonia sont situées à Ahatkeui, village à l'est d'Ouchak ; la détermination de cet emplacement montre d'une manière remarquable combien la numismatique est utile à la géographie. (Voy. Boeckh, n° 3850 et la note.)

ÆZANI.

1. ΘЄΟΝ.CYΝΚΛΗΤΟΝ. Tête androgyne du sénat.

℟. ΑΙΖΑΝЄΙ.... Esculape debout. Æ. 4.

2. ΚΑΙΣΑΡ.ΑΙΖΑΝΙΤΩΝ. Tête nue d'Auguste.

℟. ΕΠΙ.ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ. Mercure debout tenant le caducée et la bourse, le tout dans une couronne. Æ. 3 1/2.

3. ΓΑΙΟC.ΚΑΙCΑΡ. Tête laurée de Caligula.

℟. ЄΠΙ.ΑΡΙCΤΑΡΧΟΥ.ΙЄΡΑΚΟC.ΑΙΖΑΝΙΤѠΝ. Jupiter Ætophore debout. Æ. 4 1/2.

4. ΑΥ.Κ.ΠΟΥ.ΛΙΚ.ΓΑΛΛΙΗΝΟC. Tête radiée de Gallien.

℞. ЄΠΙ. ΑΥΡ. ΖΗΝΩΝΟC. ΑΡΧ. ΑΙΖΑΝЄΙΤΩΝ. La fortune debout. Æ. 8.

Les magistrats des nos 3 et 4 sont nouveaux; du reste, les types ne présentent aucun intérêt. La médaille de Gallien est épaisse et lourde; sa fabrique ressemble beaucoup à celle du no 1 d'Acmonia.

La ville d'Æzani, découverte il y a environ trente ans par un voyageur anglais, lord Saint-Asaph, est située dans une large plaine, sur le Rhyndacus, assez près de sa source, à cinq heures de marche de Cadi, et à huit de Cotiæum. Ses ruines sont parmi les plus importantes et les plus intéressantes de l'Asie-Mineure. On y voit encore un fort beau temple d'ordre ionique, un théâtre, un stade et deux ponts sur le Rhyndacus. C'était la capitale d'un district appelé Æzanitis, dont il est fait mention dans les inscriptions. Le nom du village actuel est *Tchavdir Hissar*. Il est curieux que l'on ne connaisse pas encore de médailles de cette ville avec le type du fleuve et le nom du Rhyndacus.

AMORIUM.

1. ΓΑΙΟC. ΚΑΙCΑΡ. Tête nue de Caius César?

℞. ЄΠΙ. CΙΛΟΥΑΝΟΥ. ΙΟΥCΤΟΥ. ΟΥΙΨΑΝΙѠΝ. Aigle debout sur un pied de bœuf; derrière lui un caducée passé en sautoir. Dans le champ, le monogramme des lettres AMOP. Æ. 4 1/2. (Pl. I, 4.)

D'après cette curieuse pièce, il paraîtrait que les habitants d'Amorium avaient pris le surnom de Vipsaniens, en honneur de M. Vipsanius Agrippa, gendre et ami d'Auguste. On n'est pas surpris de trouver sur l'avers le portrait de son fils Caius César, adopté par Auguste. Malheureusement il est difficile de s'assurer si c'est celui de Caius ou bien celui de

l'empereur Caligula, à cause de la rareté des médailles du premier. D'après une médaille du musée britannique, on doit voir ici le portrait de Caius; mais en comparant avec une autre médaille, du Cabinet de France, la ressemblance est en faveur de Caligula. Nous connaissons des villes qui ont pris des surnoms, ou même ont complètement abandonné leurs noms primitifs, en honneur des Césars, de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin, etc.; c'est la première fois que nous trouvons pareil honneur rendu à Agrippa. L'histoire ne nous apprend pas si la ville d'Amorium reçut quelque bienfait particulier de ce général; nous savons seulement qu'il commanda une armée dans le Pont, l'an 16 avant J.-C., et qu'il séjourna ensuite quelque temps en Ionie. Son fils Caius fit la guerre sur l'Euphrate vers l'an 1 de J.-C., y fut blessé et vint mourir en l'an 4 à Limyra en Lycie.

Quant au type de l'aigle et du caducée, il est déjà connu sur les monnaies d'Amorium. (Mionnet, suppl., VII, n° 98.) J'ignore ce que signifie le pied de bœuf.

Amorium était une ville de la grande Phrygie; sa position n'est pas bien déterminée; dans la carte de Kieppert elle est marquée au village de *Hersan Kaleh*, E. S. E. de Cotiæum.

ANCYRA.

1. AY. KAI. TI. AI. AΔP. ANTΩNINOC. Tête laurée d'Antonin-le-Pieux.

℞. ЄΠI. Π. AP. AOYΠ. NЄ. ANKYPANΩN. Jupiter nu et debout, tenant une ancre de la main droite, et de la gauche une haste. Æ. 5 1/2.

Cette médaille est une variété de celles déjà publiées. L'ancre qui figure sur plusieurs monnaies d'Ancyre est celle que le roi Midas trouva, et qui du temps de Pausanias se

voyait encore dans le temple de Jupiter. (Paus. I, 4.) C'est à cause de ce passage du géographe que j'appelle la figure qui tient l'ancre Jupiter, et non Neptune, comme l'a fait Mionnet. L'ancre, *ἄγκυρα*, est un type parlant de la ville, comme le remarque M. Cavédoni, dans son *Spicilegio Numismatico*. Le nom du magistrat Lupus se lit sur une médaille du même empereur (Mionnet, IV, n° 162), avec le titre d'archonte; sur la mienne il porte celui de Néocore.

La position d'Ancyre à *Kisseh Keuï*, près du petit lac de *Simau* est certaine. Les sept médailles de cette ville, que je possède, proviennent de Ghédis et d'Ouchak.

APAMEA.

1. Tête tourellée de femme, portant un arc et un carquois.

℞. ΑΠΑΜΕ... ΑΡΙΣΤ. ΚΗΦΙΣ. Le satyre Marsyas debout, son vêtement flottant derrière lui; il joue de la double flûte. Æ. 3.

2. ΒΟΥΛΗ. Tête voilée du sénat.

℞. ΑΠΑΜЄΩΝ. Aigle debout sur une couronne, les ailes éployées. Æ. 4.

Le n° 1 nous donne un nom de magistrat nouveau.

La position de cette ville célèbre est restée longtemps incertaine; elle a été fixée par M. Arundell au village de *Dinler*; il faut dire cependant qu'on n'y a point trouvé d'inscriptions contenant le nom de la ville. D'après la description de Strabon, il est impossible de ne pas reconnaître que c'est bien là son emplacement. Voici le passage en question : « La ville d'Apamée est bâtie à l'embouchure de la rivière Marsyas, qui coule au milieu d'elle, et y a aussi sa source; son courant est rapide et ses eaux abondantes; dans les faubourgs de la ville elle se jette dans le Méandre, qui a déjà

reçu les eaux de l'Orgas, cours d'eau tranquille, dont le lit traverse la plaine. » Cette description est exacte de point en point. J'ai pu constater que les ruines commencent un peu au-delà de la source du Marsyas, et continuent jusqu'à sa jonction avec le Méandre; qu'il n'y a qu'une source jaillissant au pied d'un énorme rocher, mais tellement abondante qu'elle peut tourner la roue d'un moulin à quelques pas de sa sortie du rocher; que son cours est très rapide et entrecoupé de petites cascades; enfin qu'un ruisseau se jette dans le Méandre, près de la ville, après avoir traversé la plaine. Nous pouvons appliquer ici le principe que j'ai posé dans mes observations générales; à *Dinler* on m'apporta un grand nombre de médailles d'Apamée, mais sans exception, plus ou moins frustes, et seulement deux ou trois appartenant à d'autres villes; d'où je suis disposé à conclure, en l'absence d'autres preuves, que *Dinler* est le site d'Apamée. Du reste, les ruines de cette grande et riche ville ne présentent aucun intérêt; il n'y a que des débris épars sur une grande étendue de terrain.

Strabon ajoute que sur la montagne, au-dessus d'Apamée, il y a un lac qui produit les roseaux dont on se servait pour faire les embouchures des flûtes, et d'où coulent les sources du Méandre et du Marsyas. Effectivement, à deux ou trois heures de marche de *Dinler*, sur la route d'*Oluburlu*, il y a une grande source qui forme un marais assez étendu, et dont les eaux n'ont pas d'écoulement naturel. Ces eaux sont très probablement les mêmes qui reparaissent sous les rochers d'Apamée, pour former le ruisseau du Marsyas.

Un passage d'Hérodote (VII, 26) confirme les indications de Strabon; l'historien rapporte qu'une rivière, appelée Catarractes, aussi considérable que le Méandre, a sa source dans l'agora même de Celænæ, et se jette ensuite dans le

premier fleuve. On sait que Celænæ était l'ancien nom d'Apamée. Enfin Xénophon (Exp. Cyri, I, 2.) nous raconte que le roi de Perse avait un palais à Celænæ, aux sources du Marsyas, sous l'acropole. C'est donc à Celænæ qu'il faut attribuer les ruines qu'on voit sur la montagne au-dessus de *Dinler*, et à Apamée, celles qui s'étendent le long du Marsyas. Le colonel Leake, dans son ouvrage sur l'Asie-Mineure, discute tous les passages des auteurs anciens qui ont trait à Apamée (p. 156, sqq.). Ses conclusions ont été complètement justifiées par les observations des rares voyageurs qui ont depuis exploré cette portion de la Phrygie.

APPIA.

1. M. IOYΛIOC. ΦIΛIΠΠOC. AYΓ. Tête radiée de Philippe fils.

℞. EΠI. AYP. ANTEPΩTOC.ZΩTIK.APX.A. AΠΠIANΩN. Jupiter Ætophore debout. Æ. 7. (Pl. I, 5.)

Pline est le seul auteur qui fasse mention de cette ville (V. 29); elle était située dans la Phrygie Pacatiane, et faisait partie d'un *conventus*, dont Synnada était la capitale. Au VIIe siècle, Appia était le siége d'un évêché; l'un de ses évêques, Pierre, fut présent au concile de Constantinople, en 680. L'emplacement d'Appia est une des découvertes de M. Ph. Le Bas; le village actuel s'appelle *Abia*.

M. H. P. Borrell, le savant numismatiste de Smyrne, à qui j'emprunte ces détails, a fait connaître en 1843 les premières monnaies d'Appia; elles sont toutes les deux autonomes. L'une est maintenant au Cabinet de France, l'autre faisait partie de la collection de M. Fontana, à Trieste. Celle que je décris est la première médaille impériale de cette ville; le type n'offre rien que de très ordinaire;

il est curieux cependant que les lettres de la légende du revers soient de plus haute époque que celles qui sont gravées sur l'avers : on serait porté à croire que l'artiste s'est servi, pour le revers, d'un ancien coin. Les noms Ἀντέρως et Ζώτικος se trouvent dans les auteurs.

ATTUDA.

1. AY. K. NЄP. TPAIANOC. CЄ. ΓЄP. ΔAKIKOC Tête laurée de Trajan, *paludamentum*.

℞. ΔIA. MENIΠΠOY. YIOY. ΠOΛЄOC... TOYΔЄΩN. Cybèle debout entre deux lions, les mains pendantes sur leurs têtes. Æ. 9. (Pl. II, 1.)

On ne connaissait pas encore de monnaies d'Attuda frappées sous l'empereur Trajan; le type du revers, ainsi que le nom du magistrat Μένιππος, est déjà publié. Le titre de υἱὸς πόλεως se trouve sur une médaille autonome (Mionnet, Supp., VII, n° 196) attaché au nom du magistrat Claudianus; il ne peut signifier que « adopté par la ville. » Il est à supposer que c'était un honneur rendu à des citoyens distingués, ou peut-être aux enfants de ceux qui mouraient pauvres, après avoir bien mérité de la patrie. De même sur des médailles d'Aphrodisias de Carie (Mionnet, Supp., VI, nos 121. 132.), nous trouvons la légende AΠOΛΛΩNIOC. YIOC. AΦPOΔICIЄΩN. (Voy. Mém. Acad. Inscr., XV, p. 176.) Il est bon de remarquer l'emploi de la particule διὰ au lieu de ἐπὶ; cette dernière ne se trouve pas sur les monnaies d'Attuda.

Ce n'est que dans les Notices ecclésiastiques que cette ville est mentionnée. Sur la carte de Kieppert, elle est marquée à *Ipsili Hissar*, village à peu de distance au nord d'A-

phrodisias, d'après des inscriptions copiées par Chandler, et attribuées par erreur à Aphrodisias. Effectivement, c'est à Aphrodisias et à Dénisli que j'ai obtenu les médailles d'Attuda que je possède.

BRUZUS.

1. Légende effacée. Tête de Sévère Alexandre.

℟. ΒΡΟΥΖΗΝΩΝ. Victoire aptère debout sur un globe, tenant de la main droite une palme, de la gauche une couronne. Æ. 6.

La Victoire est presque toujours ailée, surtout sur les médailles. Il existe encore sur l'acropole d'Athènes un charmant petit temple, dédié à la Victoire sans ailes; leur absence signifie qu'elle n'abandonnait jamais les Athéniens, ou plutôt qu'elle ne devait jamais les abandonner. Cette ville ne paraît être mentionnée que dans Hiéroclès.

CADI.

1. Tête de Pallas, à droite.

℟. ΚΑΔΟΗΝΩΝ. Jupiter debout, appuyé sur sa haste, et tenant dans la main un *cadus*. Æ. 3 1/2,

2. Tête de Pallas, à droite.

℟. ΚΑΔΟΗ... Chouette. Æ. 3.

3. ΑΥ. ΚΑΙ. ΤΡ. ΑΔΡΙΑ....... Tête laurée d'Hadrien.

℟. ЄΠ. Μ. Ι. ΜΗΝΟΦΙΛΟΥ. ΚΑΔΟΗΝΩΝ. Jupiter debout tenant la haste d'une main, de l'autre un foudre. Æ. 6.

4. ΑΥ. Κ.Μ. Α. ΑΝΤΩΝЄΙΝΟC. Tête laurée de Marc-Aurèle.

℟. ΚΑΔΟΗΝΩΝ. Deux mains jointes. Æ. 5.

C'est à M. de Longpérier que je suis redevable de l'explication du type du n° 1. Le mot Κάδος signifie un petit baril; et le Jupiter tient un vase semblable à la mesure que les Romains nommaient *cadus*. Ces armes parlantes se retrouvent du reste assez souvent. Le nom du magistrat Ménophilus est nouveau; les noms propres dérivés de celui du dieu Μήν se rencontrent fréquemment en Asie-Mineure, tant sur les médailles que dans les inscriptions.

La ville de Cadi était située sur l'Hermus, près de sa source, sur les frontières de la Phrygie et de la Mysie; quelques auteurs la placent dans cette dernière province. Son emplacement est occupé maintenant par la petite ville turque de *Ghédis*, où l'on voit encore de nombreux débris d'antiquités.

CERETAPA.

1. Tête d'Hercule imberbe, couverte de la peau de lion.

℞. ΚЄΡЄΤΑΠЄΩΝ. Arc dans son étui, massue et dépouille de lion. Æ. 3. (Planche II, 2.)

Cette jolie petite pièce m'a été apportée avec beaucoup de monnaies de Blaundus, dans les ruines de cette dernière ville. La position de Cérétapa est encore incertaine; dans la carte de Kieppert elle est placée au village de *Tchardak*, près du lac Ascania, et sur la route qui mène de *Dénisli* à *Dinler;* on y voit effectivement quelques traces de constructions anciennes. Cérétapa est citée par Hiéroclès parmi les villes de la Phrygie Pacatiane.

CIBYRA.

1. Tête imberbe casquée à droite.

℞. KIBYPAT..... Partie antérieure de cheval au galop. Derrière, le monogramme des lettres ΠΑ. Devant, les lettres IK. — Æ. 6.

2. ΔΗΜΟϹ. Tête laurée du peuple.

℞. KAIC. KIBYPATΩN. Pluton assis, la main gauche sur la haste; à ses pieds, Cerbère. Æ. 5 1/2.

3. ΔΟΜΙΤΙΑΝΟϹ. ΚΑΙϹΑΡ. ΔΟΜΙΤΙΑ. ϹЄΒΑϹΤΗ. Têtes affrontées de Domitien et Domitia.

℞. ЄΠΙ. ΑΡΧΙЄΡЄΩϹ. ΚΛΑΥ. ΒΙΑΝΤΟϹ. Dans le champ, KIBY. Jupiter assis, tenant une patère de la main droite, la gauche sur la haste. Æ. 6. (Planche II, 3.)

4. M. ΟΠ. ΑΝΤΩΝΙΝΟϹ. Δ. K. Tête nue de Diaduménien.

℞. KIBYPATΩN. Grande corbeille à bord ondulé et perlé, occupant tout le champ. Æ. 4 1/2. (Pl. II, 4.).

5. AY. K. M. AY. ΑΝΤΩΝΕΙΝΟϹ. CE. Tête radiée d'Elagabale, *paludamentum*.

℞. KIBYPATΩN. Dans le champ, ΚΑΙΣΑΡΕΩΝ. Cérès dans un char traîné par deux lions, tenant de la main droite une corbeille sur sa tête, et ayant dans la gauche un flambeau. Dessous, la date ΓϘΡ (193). Æ. 9. (Planche II, 5.)

6. AYT. K. M. AYP. CEB. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟϹ. Tête laurée de Sévère Alexandre, *paludamentum*.

℞. KIBYPATΩN. K. ΕΦΕCΙΩΝ. Δ. ΝΕΩΚΟΡΩΝ. ΟΜΟΝΟΙΑ. La ville de Cibyra debout et tournée à droite, tenant de la main gauche une bipenne, de la droite une figure de Cérès avec la corbeille sur la tête. En face, la ville d'Ephèse, tenant de la main droite sa Diane, de la gauche des armes. Au milieu, un autel allumé et la date AC (201). Æ. 10. (Pl. III, 1.)

7. ΑΥΤ. ΚΑΙ ΤΡΑΙΑΝΟϹ ΔΕΚΙΟϹ. Tête radiée de Trajan Dèce.

℞. ΚΙΒΥΡΑΤΩΝ. La corbeille dans un temple distyle à colonnes torses. Æ. 6 1/2. (Planche III, 2.)

La position de la ville de Cibyra a été déterminée en 1842 par les voyageurs anglais Spratt et Forbes; le nom du village voisin est *Horzoum*. Plusieurs inscriptions contenant le nom de la ville ne laissent aucun doute à ce sujet. Les ruines sont très considérables et justifient complètement les passages des auteurs anciens, qui rendent témoignage à l'importance et à la puissance de Cibyra. Cette ville n'est pas, à proprement parler, phrygienne; la masse de ses habitants était d'origine pisidienne. Elle était la capitale d'une tétrapole indépendante dans le district de Cabalis; les trois autres membres de la confédération étaient Balbura, Bubon et OEnoanda. Vers la fin de la république, les Romains, sous Muréna, après avoir défait Moagète, le roi de cette petite province, la partagèrent en deux portions; Cibyra fut annexée à la Phrygie, les autres villes à la Lycie.

Le n° 1 est de fabrique ancienne, de l'époque des rois de Pergame.

La plus ancienne monnaie impériale de Cibyra publiée est d'Hadrien; la jolie pièce, n° 3, nous donne à la fois un empereur et un magistrat nouveaux. Le n° 6 ajoute un autre empereur à la série; c'est aussi la première pièce fédérale de Cibyra.

La question de l'ère à laquelle il faut rapporter les dates qu'on lit sur quelques-unes de ces médailles a été discutée par Eckhel (III, p. 144). Ce savant démontre qu'elle commence avec l'an de Rome 776, époque à laquelle Cibyra fut détruite par un tremblement de terre, et obtint en consé-

quence de l'empereur Tibère l'exemption du tribut pendant trois ans.

J'ai décrit et fait graver la médaille n° 5, qui se trouve déjà dans Mionnet, sauf quelques légères différences (IV, n° 394), à cause de la corbeille posée sur la tête de la déesse. Cet emblème se retrouve fréquemment sur les monnaies de Cibyra, tantôt comme type principal (n° 4), tantôt comme type accessoire (n°s 5, 6, 7); il peut s'expliquer de plusieurs manières. M. de Longpérier pense qu'il fait allusion au nom de la ville, qu'il faut y voir des armes parlantes. En effet, il y a un mot grec, Κίβισις, dont on trouve d'autres formes, Κίβυσις, Κύβισις, Κίββα, et qui est rendu, tantôt par *corbeille*, tantôt par *besace*, par les différents scholiastes. La grande autorité de ce savant donne beaucoup de poids à cette interprétation. M. Cavédoni y a vu la corbeille de Proserpine. Enfin, je hasarderai une troisième explication : ne serait-ce pas un Κάνεον, nom qu'on donnait à la corbeille dans laquelle on portait les objets sacrés dans les processions en honneur de Cérès? Le culte de cette déesse devait être en honneur dans une cité, située au milieu d'un territoire d'une fertilité remarquable.

CIDRAMUS.

1. Légende douteuse ΡΩΜ... Tête radiée.

℟. ΠΟΛΕΜΩΝ. CEΛΕΥΚΟΥ. ΚΙΔΡΑ. En cinq lignes, dans une couronne de laurier. Æ. 3 1/2.

La tête de l'avers ressemble beaucoup à celle qui est figurée sur une médaille de Stectorium, décrite plus loin. Les monnaies de Cidramus sont rares.

CLANNUDA.

1. Tête laurée de Jupiter dans un grenetis irrégulier.

℞. ΚΛΑΝΝΟΥΔΩΝ. Aigle sur un foudre. Dans le champ, un monogramme. Æ. 4. (Pl. III, 3.)

Il n'existait jusqu'à ce jour que trois monnaies de Clannuda ; l'une fut trouvée parmi les incertaines du Cabinet de France, et décrite dans la Revue de 1843 par M. de Longpérier. Presque en même temps, M. H. P. Borrell en publiait deux autres ; l'une est pareille à celle du Cabinet de France ; l'autre porte au revers un taureau cornupète. La première se trouve maintenant dans le cabinet d'un amateur français ; la seconde est au musée britannique. La mienne est la quatrième, et présente un type nouveau. Cette pièce n'est point usée, mais elle a malheureusement reçu un coup qui en a défiguré une portion. Cette circonstance empêche de vérifier définitivement l'orthographe du nom de la ville. Il se peut que devant l'aigle il y ait eu les lettres ΔΕ, de manière à compléter la légende ΚΛΑΝΝΟΥΔΔΕΩΝ, que M. de Longpérier a cru voir sur la médaille du Cabinet de France. J'avoue que je n'ai pu y apercevoir le second Δ. Du reste, les deux orthographes sont admissibles ; les médailles d'Attuda fournissent un exemple exactement analogue. M. Borrell a publié, dans le même article où il décrivait les médailles de Clannuda, une monnaie d'Attuda où le nom est écrit ΑΤΤΟΥΔΔΕΩΝ.

Cette rare médaille m'a été apportée à Ouchak.

COLOSSÆ.

1. ΚΟΛΟCCΗΝΩΝ. Tête de Jupiter Sérapis.

℞. ΚΟΛ. ΚΕΡΔΩC. ΑΡΧΩΝ. Jupiter Ætophore debout. Æ. 5 1/2.

2. ΚΟΛΟCCΗΝΟΙC. Tête nue et imberbe du peuple.

℞. ΦΙΛΟ.... ΟC. Ο. ΓΡΑΜΜΑΤΕΥC. ΚΟΛ. Cérès de-

bout, la main gauche sur la haste, et tenant de la droite un pavot et des épis. Æ. 6. (Pl. III, 4.)

La belle conservation du nº 1 permet de rectifier le nom du magistrat dans Mionnet, IV, nº 421 et Supp., VII, nº 262; la médaille du Cabinet de France qu'il a eue sous les yeux est fruste. Le nº 2 est intéressant en ce qu'il porte le nom du peuple au datif; le verbe ἀνέθηκε est sous-entendu. Le nom du magistrat peut être Φιλούμενος ou Φιλόδωρος.

Les médailles de Colosse sont assez rares, quoique ce fût une grande et riche ville; cela tient à ce que son emplacement est entièrement désert et inculte; le village voisin porte le nom de *Khonas*, corruption de l'ancien nom.

COTIÆUM.

1. Sur un morceau de cuivre sans empreinte, une tête laurée et barbue avec les lettres KOTI; le tout dans un petit cercle creux. Æ. 4 1/2. (Pl. III, 5.)

On voit souvent des contre-marques sur les monnaies de l'Asie-Mineure; celle-ci a été contre-marquée lorsque toute empreinte antérieure était effacée; elle m'a été apportée à Koutaya, l'ancien Cotiæum.

DIONYSOPOLIS.

1. ΙΟΥΛΙΑ. ΜΑΙϹΑ. ϹЄΒ. Tête de Mæsa.

℞. ΔΙΟΝΥϹΟΠΟΛЄΙΤΩΝ. Déesse voilée debout et de face, les bras soutenus par des broches. Æ. 6.

Dionysopolis, ville située dans la vallée du Méandre, ainsi que nous l'apprend une médaille décrite dans Mionnet, fut fondée par Attalus et Euménès, à l'endroit où ils avaient trouvé une image en bois du dieu Dionysus. (Steph. Byz., *in voce*.) La déesse figurée sur notre pièce est probablement

Diane. La tête de Mæsa est nouvelle dans la série de cette ville, dont les monnaies sont assez rares.

DOCIMÉUM.

1. ΦΑΥCΤЄΙΝΑ. CЄΒΑC. Tête de Faustine jeune.

℟. ΔΟΚΙΜΕΩΝ. Femme debout, vêtue d'une tunique talaire. Æ. 3.

Strabon (XII, 8) rapporte que Dociméum était située à environ soixante stades de Synnada, près des carrières qui fournissaient le marbre appelé synnadique par les Romains, et docimite ou dociméen par les habitants du pays. Ces carrières existent encore près d'*Afioum Kara Hissar*, site de l'ancienne Synnada. Dans Étienne de Byzance, nous trouvons que le marbre était aussi nommé Δοκιμηνον. A l'appui de cette forme de l'adjectif, je citerai deux inscriptions funéraires, que j'ai copiées à Hiérapolis, et qui commencent par ces mots : Ο ΒΩΜΟΣ ΚΑΙ Η ΕΠΙΚΕΙΜΕΝΗ ΣΟΡΟΣ ΔΟΚΙΜΗΝΗ. (Voy. Boekh, n° 3919.)

Le marbre dont ces sarcophages sont faits répond très bien à la qualité de celui que l'on trouve près d'*Afioum Kara Hissar;* les environs d'Hiérapolis n'en fournissent point.

L'emplacement de Dociméum porte maintenant le nom de *Eski Kara Hissar.*

EUCARPIA.

1. ЄΥΚΑΡΠЄΙΑ. Tête de femme tourellée.

℟. ЄΥΚΑΡΠЄΩΝ. La Fortune debout. Æ. 4 1/2. (Pl. III, 6.)

Cette pièce est une variété nouvelle, et d'une jolie fabrique.

La position d'Eucarpia n'a pas encore été déterminée.

EUMENIA.

1. IЄPA. CYNKΛHTOC. Tête nue du sénat.

℟. ЄYMЄNЄΩN AXAIΩN. Amazone à cheval, tenant la bipenne sur l'épaule droite. Æ. 6. (Pl. IV, 1.)

2. Tête casquée de Pallas.

℟. EYMENEΩN. ΔIONYC. Victoire marchant, tenant une couronne et une palme. Æ. 5 1/2.

3. CEBACTOC. Tête nue d'Auguste.

℟. OY.. ΛEPIOC. ΣMEPTOPIΞ.. YMENEΩ.. Taureau cornupète. Æ. 4.

Les Euméniens portaient le surnom d'Achéens, pour rappeler leur origine, comme les habitants de Synnada celui de Doriens et d'Ioniens; ceux de Peltæ et de Blaundus celui de Macédoniens. Les nos 2 et 3 nous donnent des noms de magistrats nouveaux; le n° 3 a été publié en 1843, par M. H. P. Borrell; mais il a lu ZMEPTOPIΣ, au lieu de ΣMEPTOPIΞ. Le nom d'un magistrat gaulois ou Galate est remarquable sur une monnaie phrygienne. M. de Longpérier a eu l'obligeance de me communiquer à ce sujet la note suivante

« *Σμερτόριξ* est bien certainement gaulois. Peut-être le magistrat qui portait ce nom était-il originaire de la Galatie, peut-être aussi était-il venu en Asie à la suite de quelque légion romaine. La terminaison *rix* suffirait pour faire reconnaître la patrie de ce personnage; nous pouvons encore corroborer cette opinion par la citation du nom de femme *Σμερτομάρα* (Anthol. Epigr. adespot., 723. Anthol. Palat. append., 103). Le premier radical est commun dans les deux noms; la terminaison *mara* se retrouve dans le nom de la déesse *Solimara* (Murat. Thes. nov., CXIV, 1), déesse gauloise

qui paraît être la patronne du peuple de Solimariaca. Quant au radical *smert,* il se retrouve dans toutes les langues indo-germaniques; Σμέρδνος, *Schmertz*, *Smart;* en grec et en anglais avec le sens de *force* et de *douleur,* en allemand avec cette dernière valeur seulement. Nous croyons donc que *Smertorix* signifie le *chef fort, puissant.* Remarquons en passant que le nom du dieu Mars, *Märtz* a la même origine. Conférez les doubles formes σμικρός et μικρός; σμίλαξ et μίλαξ; σμήριγξ et μήριγξ; σμήρινθος et μήρινθος; Μέρδις (Æschyle, Pers., 774) et Σμέρδις (Hérodote, passim). Mars est donc le dieu *fort* ou *terrible.* »

La position d'Euménia à *Ichekli* est certaine; une inscription qui y fut copiée par Pococke, ainsi qu'une autre, transcrite par Arundell, contient le nom de la ville,

HIERAPOLIS.

1. Tête laurée d'Apollon ayant le carquois sur l'épaule. Devant, une branche de laurier.

℞. ΙЄΡΑΠΟΛЄΙΤΩΝ. Hygiée assise, donnant à manger à un serpent, dans une patère, le bras gauche appuyé sur un disque. Derrière, Télesphore debout. Æ. 6 1|2. (Pl. IV, 2.)

2. ΚΑΙΣΑΡ. ΣΕΒΑΣΤΟΣ. Tête nue d'Auguste.

℞. ΔΙΦΙΛΟΣ. ΔΙΦΙΛΟΥ. ΑΡΧΩΝ. ΤΟ. Β. ΙΕΡΑΠΟΛΙΤΩΝ. Apollon debout, vêtu d'une tunique talaire, tenant la lyre d'une main, le *plectrum* de l'autre. Æ. 4 1|2.

3. ΙΟΥΛΙΑ. ΜΑΙCΑ.ΑΥΓ. Tête de Mæsa.

℞. ΙЄΡΟΠΟΛЄΙΤΩΝ. Pluton-Sérapis, assis et tourné à gauche, tenant d'une main la haste, l'autre étendue devant lui; à ses pieds Cerbère. Devant lui, Isis debout, avec la coiffure isiaque, tenant de la main droite le van, de la gauche le *sistrum.* Æ. 7. (Pl. IV, 3.)

4. AY. K. ΠΟΥ. ΛΙΚ. ΟΥΑΛЄΡΙΑΝΟC. Tête radiée de Valérien père; *paludamentum*.

℞. ΙЄΡΑΠΟΛЄΙΤΩΝ. ΚЄ. CΑΡΔΙΑΝΩΝ. ΝЄΩΚΟΡΩΝ. ΟΜΟΝΟΙΑ. Apollon debout, tourné à droite, tenant d'une main la lyre, de l'autre le *plectrum*. Devant lui une femme debout (Diane?) voilée et tutulée, vue de face. Æ. 8 1/2.

La tête de Julia Mæsa et le nom de Diphilus sont nouveaux sur les médailles de cette ville. Le culte de Pluton était fort répandu à Hiérapolis; Strabon (XIII, 4) nous parle d'un Plutonium; c'était une caverne d'où s'exhalait une vapeur méphytique, qui donnait la mort aux animaux qu'on y plongeait. Quoique la caverne ait disparu par suite des grands changements survenus dans le terrain, les bergers montrent encore un endroit d'où il sort un gaz dangereux pour leurs troupeaux; c'est tout simplement de l'acide carbonique qui s'échappe en abondance des sources chaudes, et chargées de matière calcaire, dont toute la ville est arrosée.

La position d'Hiérapolis à *Pambouk-Kalessi*, est connue depuis longtemps; le nom turc signifie *château de coton*, et fait allusion aux masses de carbonate de chaux, déposées par les sources, et d'une blancheur éblouissante. Les ruines sont très vastes, et très intéressantes, mais entièrement désertes; il y a plusieurs villages dans le voisinage.

LAODICEA

1. ΖЄΥC. ΑCЄΙC. Tête de Jupiter.

℞. ΛΑΟΔΙΚЄΩΝ. Chèvre debout. Æ. 4.

2. ΔΟΜΙΤΙΑΝΟC. ΚΑΙCΑΡ. CЄΒΑCΤΟC. ΓЄΡΜΑΝΙΚΟC. Tête laurée de Domitien.

℞. ΔΙΑ. ΔΙΟCΚΟΥΡΙΔΟΥ. ΛΑΟΔΙΚЄΩΝ. Monogramme des lettres ΑΡΧΟ. Jupiter Laodicenus debout. Æ. 6 1/2.

3. ΛΟΥΚΙΟϹ . ΑΙΛΙΟϹ . ΚΑΙϹΑΡ. Tête d'Ælius César.

℞. ΑϹЄΙϹ . ΛΑΟΔΙΚЄΩΝ. Jupiter debout, tourné à gauche, la main droite posée sur les cornes d'une chèvre debout à ses pieds. Æ. 6 1/2.

4. ΚΡΙϹΠЄΙΝΑ. ϹЄΒΑ..... Tête de Crispine.

℞. ΛΑΟΔΙΚЄΩΝ. ΚΑΙ. ΝЄΙΚΟΜΗΔЄΩΝ. ΟΜΟΝΟΙΑ. Les deux villes debout, appuyées sur des hastes, et se donnant la main. Æ. 8/2.

5. ΚΡΙϹΠЄΙΝΑ. ϹЄΒΑϹΤΗ. Tête de Crispine.

℞. ΛΑΟΔΙΚЄΩΝ. Junon debout, tenant une patère de la main droite, la gauche appuyée sur la haste. Æ. 4.

6. ΩΤΑ. ϹЄ.. ΗΡΑ. ϹЄ. Tête d'Otacilia.

℞. ΛΑΟΔΙΚЄΩΝ. ΝЄΩΚΟ. Némésis ailée debout; sur son bras gauche, une palme; à ses pieds, une roue. Æ. 6.

L'alliance de Laodicée avec Nicomédie n'est point nouvelle. Mionnet (II, n° 333) donne à tort à la ville de Nicomédie une médaille de Commode, avec la même légende que la mienne.

L'épithète Ἄσεις donnée à Jupiter sur les médailles n°ˢ 1 et 3, est fort intéressante; voici textuellement une note que M. de Longpérier a eu l'obligeance de me communiquer à ce sujet: « Il se pourrait que Jupiter fût pris ici pour le patron de l'Asie; dans cette acception, Ζεὺς Ἄσεις serait pour Ζεὺς Ἀσιατικός. Il faut se rappeler qu'Æschyle emploie Ἀσίς pour Ἀσία en plusieurs endroits. (Pers. 270, 763. Suppl. 347.) Cette interprétation semble corroborée par l'existence d'une Ἀθήνη Ἀσία, que cite Pausanias (III, 24, 7). Quand on se rappelle que Minerve, manifestation de Jupiter, n'est que la forme féminine de ce dieu (*Tanat*, féminin de *Tan*), on comprend toute l'importance de ce passage du voyageur grec: Ἀθηνᾶν Ἀσίαν τιμῶσιν οἱ Κόλχοι. Pour venir de Colchide en

Laconie, le culte de Minerve Asia avait dû traverser l'Asie-Mineure.

« Une autre explication se présente, mais elle a l'inconvénient d'introduire l'élément sémitique dans la question. Or, que savons-nous de la religion phrygienne? A l'époque de la prépondérance perse en Asie-Mineure, nous voyons, il est vrai, des légendes phéniciennes sur les monnaies. D'ailleurs les populations syriennes transportées en Asie-Mineure par les rois perses, ont pu laisser des traces de leur culte. Nous renvoyons donc au radical עזז et à ses dérivés; le *aziz*, arabe, est d'emploi vulgaire; le nom עזיזא, *aziza*, est biblique (Ezr. x. 27). Le Ζεύς Ἀσεὶς serait donc peut-être un *Jupiter potens, fortis, eximius.* »

J'avoue que la seconde explication me parait préférable à la première. Voici mes raisons: 1° dans le mot Ἀσίς, gén. Ἀσίδος, l'*iota* est bref de sa nature, tandis que nous avons ici un *iota* long, exprimé par la diphtongue ει; 2° l'épithète Ἀσία de Minerve dans la Laconie s'explique naturellement d'une autre façon; la ville de Las, où était son temple, était bâtie sur une montagne appelée Ἀσία. De même dans l'île de Crète nous trouvons un Ζεὺς Ἄσιος, du nom de la ville d'Ἄσος, où il était adoré; 3° quant au culte de Minerve Asia en Colchide, Pausanias a soin de nous dire qu'il n'en avait entendu parler qu'à Sparte, et que les Lacédémoniens rattachaient cette tradition au culte de leurs héros favoris, Castor et Pollux.

J'incline donc davantage à adopter la seconde explication de mon savant ami, que je trouve aussi heureuse que juste.

1° Dans le mot arabe ou syriaque *aziz*, la voyelle *i* est longue; 2° nous trouvons partout en Asie-Mineure des traces de populations syriennes; je citerai seulement le mot

ἀδαγοῦς, divinité androgyne. (Hesych. *in voce*), dont le nom est évidemment le *Dagon* de la Bible; 3° je ferai remarquer que la ville de Laodicée fut fondée par Antiochus II, roi de Syrie; dès-lors il n'est pas surprenant que parmi les habitants il y eût des Syriens, et par conséquent qu'une divinité grecque ait été honorée sous un nom syriaque. Enfin j'ajouterai que le nom d'*Aziz* fut porté par un prince Syrien d'Edesse. Je traduis donc, *Jupiter très-haut*, Ζεὺς ὕψιστος.

Les ruines de Laodicée à *Eski-Hissar*, à une demi-lieue de Dénisli, ont été visitées et décrites par plusieurs voyageurs.

MÉTROPOLIS.

1. AY..... CAP. ANTΩNЄINOC. Tête d'Antonin-le-Pieux.

℟. MHTPOΠOΛ.......... Le génie de la ville assis à gauche, tenant des épis de la main droite, la gauche appuyée sur une longue corne d'abondance. A ses pieds, une proue de vaisseau, d'où sort un serpent. Æ. 6. (Planche IV, 4.)

Ce type, qui se voit fréquemment sur les monnaies syriennes, est curieux sur une médaille de la Phrygie. Cette pièce m'a été apportée à Ouchak. La position de Métropolis est encore incertaine.

MIDÆUM.

1. AY. NЄP. TPAIANOC. KAI. CЄ.ΓЄP. ΔA. Tête laurée de Trajan.

℟. M.. AEΩN. TЄMBPIC. Fleuve couché et tourné à gauche. Æ. 6 1/2. (Planche IV, 5.)

Mionnet (IV, n° 845) décrit, d'après Pellerin, une médaille du même empereur, avec le revers MIΔΑΩN. ΕΛΑΤΗΣ, et

ajoute en note, dans son supplément, que cette pièce est d'une haute importance, vu qu'aucun auteur ancien n'a parlé du fleuve *Elatès*; ce qui est parfaitement exact.

La médaille en question qui se trouve au Cabinet de France, laisse beaucoup à désirer pour la conservation, et en la comparant avec la mienne, qui est à fleur de coin, j'ai acquis la conviction que la légende était la même, quoique d'un coin différent; les deux pièces se ressemblent du reste parfaitement pour le métal et la fabrique. Le fleuve *Elatès* est donc à rayer de la liste, et il faut y substituer le *Tembris*, fleuve déjà connu du reste, quoique écrit différemment. Dans Pline, (VI, 1) il est dit, que le *Tembrogius* est un affluent du *Sangarius*. Tite-Live (XXXVIII. 18), dans le récit de la campagne du consul Manlius contre les Gallo-Grecs, rapporte que le *Tymbris* se jette dans le *Sangarius*, vers les frontières de la Bithynie. Il est bon de remarquer que dans le meilleur texte de Tite-Live, le nom du fleuve est écrit *Tymbris* et non *Thymbris*. Voilà tout ce que nous savons sur cette rivière. Les géographes modernes sont d'accord pour reconnaître dans le *Pursak-Tchaï*, le *Tymbris* des anciens.

Cette rivière a sa source au centre de la Phrygie, coule du midi au nord en passant à une demi-lieue de Koutaya, fait ensuite un coude à l'est, et va se jeter dans le Sangarius; le point de jonction n'a pas encore été déterminé; son cours inférieur, ainsi que celui du Sangarius, est indiqué par des points sur la carte de Kieppert.

Reste maintenant à examiner les données que nous possédons pour déterminer la position de Midæum. Pline, Strabon et Ptolémée ne sont d'aucun secours; ces auteurs se bornent à citer Midæum parmi les villes de la grande Phrygie, ou de la Phrygie Epictète. Dans la table de Peutinger, nous trouvons les indications suivantes de la route de Dorylée à Pessinus.

Dorileo 28, *Mideo* 28, *Tricomia* 21, *Pessinunte*. En tout 77 M. P. de Dorylée à Pessinus.

Un renseignement très important nous est fourni par Ammien Marcellin (xxvi, 7, 14); cet historien raconte que l'empereur Valens revenant de la Galatie, et marchant vers Constantinople, rencontra Procope, qui venait de Nicée, près d'une ville nommée Mygdus, *qui locus Sangario adluitur flumine*. On ne peut guère douter que Mygdus et Midæum ne soient la même ville. Il résulte de la comparaison de ce passage avec la médaille en tête de cet article, que Midæum était situé au confluent du *Tembris* et du *Sangarius*. Reste à réconcilier ce fait avec l'itinéraire de Dorylée à Pessinus. La position de Dorylée à *Eski-Cher* peut être considérée comme certaine, après la savante discussion de Leake (Asia Minor, p. 25 sqq.); celle de Pessinus à *Bala-Hissar* n'est pas douteuse. Remarquons que la distance entre ces deux villes est de 77 milles romains d'après l'itinéraire; d'après la carte elle n'est que de 60 milles en ligne directe. Si nous plaçons Midæum à la jonction du *Sangarius* et du *Tembris*, le léger détour que fera l'itinéraire, complètera exactement les 77 milles. Enfin rien de plus naturel que ce détour; en passant par Midæum la route suivra d'abord la vallée du Tembris, ensuite celle du Sangarius, et puis traversant un autre de ses tributaires, le Bathys, elle débouche sur la haute vallée du Sangarius où se trouve Pessinus, et évite ainsi le pays montagneux entre le Bathys et le Tembris.

J'oubliais de citer à l'appui de l'orthographe *Tembris* le passage suivant d'Etienne de Byzance: Τέμβριον, πόλις Φρυγίας. Χάραξ καὶ Τύμβριον αὐτὴν φήσι. Les deux orthographes paraissent avoir été usitées.

Dans la carte de Kieppert, Midæum est marqué à *Harab Evren* sur le *Bathys*, où il existe des ruines; je n'ai pu dé-

couvrir si quelque inscription copiée dans ce village a confirmé cette position.

PELTÆ.

1. Γ. ΟΥΙ.. Ο. ΟΥΟΛΟΥCΙΑΝΟC. Tête laurée de Volusien ; *paludamentum.*

℞. ЄΠΙ. ΓΡΑΜ. ΑΥΡ. ΤΑΤΙΑΝΟΥ. COK. ΠЄΛΤΗΝΩΝ. ΜΑΚЄΔΟΝΩΝ. La Fortune debout. Æ. 9.

Les médailles de Peltæ sont fort rares ; celle-ci donne un empereur et un magistrat nouveaux ; elle est de fabrique très barbare. Peltæ est située sur le Méandre, entre Euménia et Apamée.

PHILOMELIUM.

1. ΑΥ. Κ. Μ. ΑΥ. CЄΥ. ΑΛЄΞΑΝΔΡΟC. Tête laurée de Sevère Alexandre.

℞. ΦΙΛΟΜΗΛЄΩΝ. ЄΠΙ. ΠΑΥΛΟΥ. ΑΔΡΙΑ. Cavalier au galop, la main droite armée d'un javelot. Æ. 9 1/2.

Cette médaille est une variété du n° 897 de Mionnet. Philomélium est marqué par Kieppert à *Ak-Cher*. E. S. E. de Synnada, et E. N. E. d'Apaméa Cibotus.

PRYMNESSUS.

Tête de Jupiter-Sérapis.

℞. ΠΡΥΜΝΗCCЄΩΝ. Esculape debout avec ses attributs. Æ. 4 1/2.

2. ΣΕΒΑΣΤΟΣ. Tête laurée d'Auguste.

℞. ΝΕΑΡΧΟΣ. ΑΡΤΑ. ΠΡΥΜΝΗΣΣΕΩΝ. Femme debout, tenant de la main droite une balance, et sur son bras gauche deux palmes. Dessous, le monogramme des lettres, MP. Æ. 4. (Planche v, 1.)

Le nom du magistrat, sur le n° 2, est Néarchus, fils d'Artas. Le nom propre Ἀρτᾶς, que l'on écrit à tort Ἄρτας, se trouve dans Thucydide (VII, 33), ainsi que dans une inscription. (Boeckh, n° 3960, b.). C'est une contraction d'Ἀρτεμᾶς qui est lui-même un abrégé d'Ἀρτεμίδωρος, comme Ζηνᾶς de Ζηνόδωρος. Voir l'important article de M. Letronne, sur les noms propres grecs. (Annal. de l'Inst. archéol., t. XVII, p. 326.)

SALA.

1. CAΛHNΩN. Buste casqué de Pallas.

℞. ЄΠI. MЄΛITΩNOC. CAΛ.APX. Type de Cybèle assise. Æ. 5.

2. Même type.

℞. ЄΠI. ANΔPONЄIKOY. Même type. Æ. 4.

3. ΔHMOC. CAΛHNΩN. Tête de Jupiter.

℞. ЄΠI. MЄΛITΩNOC. APX. Jupiter Ætophore debout. Æ. 4.

4. HPΩC.ANTINOOC. Tête nue d'Antinoüs.

℞. CAΛHNΩN. Bacchus à demi nu, debout, tenant dans sa main droite inclinée une grappe de raisins, et de la gauche, appuyée sur une colonne, un *diota*. Æ. 5. (Planche v, 2.)

5. CABЄINA......... Tête de Sabine.

℞. ..... NΩN. Cybèle assise. Æ. 4.

6. AY. KAI. ANTΩNЄINOC. Tête d'Antonin-le-Pieux.

℞. ЄΠI. Γ. OYAΛ. ANΔPONЄIKOY. CAΛH.... Jupiter Ætophore debout. Æ. 5 1/2.

7. ΛOYKIΛΛA. CЄBAC. Tête de Lucille.

℞. CAΛHNΩN. Mercure Aptère debout, tenant la bourse et le caducée. Æ. 3 1/2. (Planche v, 3.)

8. AYT. KAI. M. AY. ANTΩNЄINO.. Tête laurée d'Elagabale, *paludamentum*.

℞. ЄΠI. ЄYMЄN. ΔAMO.. APX. A. OMONOIA. CA-

ΛHNΩN........ Les deux villes debout, appuyées sur des hastes, et se donnant la main. Æ. 10.

Toutes ces médailles sont des variétés nouvelles, mais sans grand intérêt.

Le n° 4, avec la tête d'Antinoüs, et le n° 7, avec celle de Lucille, sont d'un beau travail. Le magistrat C. Valérius Andronicus se retrouve souvent sur les médailles de Sala; son nom est défiguré dans Mionnet, n° 935, et supp. VII, n° 568, 570, 571. Sabine et Lucille sont des têtes nouvelles dans la série de cette ville. Sur le n° 8, le nom de la ville alliée, qui devrait se trouver à l'exergue, est entièrement effacé. J'ai obtenu presque toutes mes médailles de Sala, à *Ouchak*, site de l'ancienne Trajanopolis, ou à Koutaya.

SEBASTE.

1. ΣΕΒΑΣΤΗΝΩΝ. Tête de Bacchus couronnée de lierre.

℞. TI. ΖΗΝΟΔΟΤΟΣ. Aigle debout sur un foudre, les ailes éployées. Æ. 2 1/2. (Planche v, 4.)

2. ΔΗΜΟC. Tête jeune laurée du peuple.

℞. CЄBACTHNΩN. La Fortune debout. Æ. 5.

3. Légende nulle ou effacée. Tête laurée d'Hercule?

℞. CЄBACTHNΩN. Aigle debout, les ailes éployées. Æ. 2 1/2.

4. ΣΕΒΑΣΤΟΣ. Tête nue d'Auguste.

℞. ΣΕΒΑΣΤΗΝΩΝ.. ΙΟΝΥΣΙΟΥ. Jupiter Ætophore assis. Æ. 4.

5. ΠΟ. CЄΠ. ΓЄΤΑC. KAI. Tête nue de Géta, *paludamentum*.

℞. CЄBACTHNΩN. Un dieu lunaire barbu debout, et coiffé du bonnet phrygien, un croissant sur les épaules, vêtu d'une tunique longue, la main droite sur la haste et tenant de la

gauche la pomme de pin, le pied gauche sur une tête de bélier. Æ. 6 1/2. (Planche v, 5.)

Le n° 5 est décrit dans Mionnet à Sébasté de Galatie (vi. n° 152, et suppl., VII, n° 86), ainsi que plusieurs autres pièces qui appartiennent probablement à Sébasté de Phrygie. Il est presque certain qu'il ne faut donner à la Galatie que les médailles portant la légende ΣΕΒΑΣΤΗΝΩΝ ΤΕΚΤΟΣΑΓΩΝ. L'objet sur lequel est posé le pied du dieu est appelé un rocher par Mionnet. Il existe au Musée des antiques du Louvre une petite statuette en bronze représentant une figure exactement semblable, qui a son pied sur une tête de bélier. Le métal de la médaille et de la statuette est absolument le même; cette dernière est incontestablement de fabrique phrygienne. La comparaison de ces deux monuments m'a convaincu que l'objet dessiné sur la médaille est une tête de bélier; je ne saurais du reste expliquer cet emblème.

La position de Sébasté a été déterminée en 1836, par M. Hamilton, au village de *Ségicler*, à 5 heures S. E d'Ouchak. Il y trouva des ruines et une inscription contenant le nom de la ville. Toutes les pièces que j'ai décrites proviennent de ces environs; je les ai achetées à *Ouchak*, à l'exception d'une, qui m'a été apportée à *Suleimanli*, site de l'ancien Blaundus.

STECTORIUM.

1. Tête radiée du soleil; devant, une torche.

℞. CTЄ.... HNΩN. Croissant; au-dessus, un astre; dessous, un *bucranium*. Æ. 3.

2. AY. K. M. AYP. AΛЄZANΔPOC. Tête laurée de Sévère Alexandre, *paludamentum*.

℞. CTЄKTO...HNΩN. Pallas debout, tenant de la main

droite une patère, la gauche appuyée sur un bouclier. Æ. 6 1/2.

Stectorium est mentionné dans Ptolémée et dans Hiéroclès; cette ville était située au nord-ouest d'Apamée ; sa position n'a pas encore été déterminée. Ses monnaies sont rares; j'ai acheté les deux pièces que je décris à un marchand ambulant, à *Aïdin Guzel Hissar*.

SYNNADA.

1. Tête de femme, tourelée à droite.

℞. ΣΥΝΝ. ΙΕΡΩ. Jupiter debout, tenant la haste d'une main, de l'autre un foudre. Æ. 5.

2. ΚΛΑΥΔΙΟΝ. ΣΥΝΝΑΔΙC. Tête laurée de Claude.

℞. ΑΡΤЄΜΩΝΟC. ΤΡΟΦЄΩC. Dans le champ le mot ЄΠΙ. Cérès debout tenant de la main droite une torche, de la gauche deux épis. Æ. 5.

Ces deux magistrats sont nouveaux. L'emplacement de Synnada est occupé par la ville turque d'*Afioum Kara Hissar*, célèbre par son commerce d'opium.

TIBERIOPOLIS.

1. Tête surfrappée.

℞. ΤΙΒЄΡΙΟΠΟΛΙΤ. Esculape debout avec ses attributs. Æ. 4.

Les médailles de cette ville sont rares; malheureusement l'avers de celle-ci a été tellement surfrappé, qu'il est impossible de distinguer quelle tête l'artiste a voulu représenter.

Tibériopolis est citée par Ptolémée et Hiéroclès parmi les villes de la grande Phrygie ; elle était située non loin d'Eumenia. La médaille que je décris m'a été apportée à *Ouchak*.

TRAJANOPOLIS.

1. AΔPIANO.. KAICAP. Tête laurée d'Hadrien.

℞. TPAIANO....... Pallas debout, la main droite sur la haste, la gauche sur un bouclier. Æ. 3.

Cette pièce est décrite par Mionnet à Trajanopolis de Thrace (suppl., II. n° 1767). Comme je l'ai trouvée à *Ouchak*, site de l'ancienne Trajanopolis de Phrygie, je n'hésite pas à la restituer à cette dernière ville.

Ici se termine la portion de mon travail qui regarde la Phrygie ; plus de soixante-dix médailles ajoutées à la numismatique d'une seule province, voilà certes un résultat, dont un voyageur peut se féliciter.

CARIE.

La numismatique de la Carie a cet avantage sur celle de la Phrygie, qu'elle fournit un assez grand nombre de pièces d'argent, tandis que la Phrygie n'a guère que du bronze à offrir au savant et à l'amateur. Mais aussi les types que nous trouvons sur les monnaies de la Carie sont en général moins variés , et dans beaucoup de ses villes l'art monétaire n'a jamais atteint une perfection même ordinaire. L'intérieur de cette province semble avoir été semé d'un grand nombre de petites villes ou de villages, dont nous retrouvons les noms, surtout dans Étienne de Byzance, mais qui n'ont point laissé de monuments numismatiques, ou du moins dont on n'en connaît pas encore. Dans plusieurs cas l'histoire nous apprend que ces bourgades ont formé plus tard, par leur réunion, des

villes considérables, telles que Stratonicée et Aphrodisias; mais généralement cette coutume de vivre κατὰ κώμας paraît avoir duré fort longtemps; cela tient à la conformation du pays, dont le sol est très montagneux. On voit en Carie souvent des vallées, rarement une plaine; aussi la nature y est-elle très belle : de magnifiques forêts, des rochers inaccessibles, une côte découpée de la manière la plus fantastique en baies, en promontoires, en petites îles, la mer souvent égarée au milieu des terres, tout donne à la Carie un aspect enchanteur, et présente au voyageur un tableau bien plus attrayant que la triste Phrygie. Ici aussi des noms plus célèbres arrêtent ses pas; ce n'est plus Hiérapolis ou Laodicée, dont le rôle dans l'histoire n'est pas proportionné à leur importance, mais c'est Cnide, Halicarnasse et Rhodes, noms à jamais mémorables dans les annales du monde, et que nous avons tous connus et répétés depuis notre enfance.

ABA.

Mionnet, dans son supplément, a attribué à cette ville les médailles portant la légende Μυσῶν Ἀββαίτων, et qui autrefois étaient classées à la Mysie. La seule ressemblance des noms paraît avoir occasionné ce changement. Il est maintenant hors de doute que c'est à la Mysie qu'il faut restituer ces médailles.

Une inscription copiée par Keppel à Ghédis, sur les frontières de la Mysie et de la Phrygie, commence par les mots ὁ δῆμος ὁ Μυσῶν Ἀββαείτων (Bœckh, n° 3849). Strabon (XII, cap. 8), en décrivant le cours du Rhyndacus et de ses affluents, parle de la ville Ἀγκύρα τῆς Ἀβασίτιδος. Ce passage qui avait embarrassé les géographes, devient maintenant parfaitement clair; tous ceux qui sont versés dans la

connaissance des manuscrits grecs savent combien est fréquente la confusion des lettres C et Є. Il demeure donc évident que l'Abasitide de Strabon doit être appelée l'Abbaïtide, et qu'Ancyre de Phrygie, Ancyre de l'Abasitide, Ancyre de Synaüs et Ancyra Ferrea, ne sont qu'une même ville. Quant à la provenance de ces médailles, M. H.-P. Borrell m'a assuré les avoir toujours reçues d'Ouchak et de Kutaya, ce qui prouve au moins qu'elles ne sont point d'origine carienne; c'est à Ouchak que j'ai acquis les deux exemplaires que je possède.

Il me reste à examiner si nous avons quelque donnée pour déterminer la position de la ville des Mysi-Abbaïtæ. Elle a dû être située dans le voisinage des villes phrygiennes de Synaüs et d'Ancyre, et de la ville phrygienne ou mysienne de Cadi, à l'ouest d'Æzani. Ces conditions ne peuvent être remplies que par quelques points de la vallée d'Emet. M. Ph. Le Bas, qui a le premier parcouru cette vallée en 1843, y a trouvé partout des vestiges d'antiquités, notamment à Emet, à Érigos et à Hassanlar; il conclut avec raison des sources qui jaillissent à Emet, que le principal établissement de la vallée a dû être situé en ce lieu. En 1850 j'ai de nouveau exploré cette vallée, et je suis arrivé aux mêmes conclusions que le savant archéologue; seulement j'éprouve quelque hésitation à donner le nom de Nacoléa à la principale ville de la vallée, et je serais plutôt disposé à y voir le chef-lieu des Mysi-Abbaïtæ.

Ce n'est point ici le lieu de discuter la position de Nacoléa; je ferai seulement remarquer que dans l'inscription du pont d'Hassanlar, le nom du peuple qui est malheureusement effacé, sauf quelques jambages de lettres, peut se lire ΑΝΚΥΡΑΝΩΝ aussi bien que ΝΑΚΩΛΕΩΝ. (Voy. *Revue de Philolog.*, I, p. 341), et que le titre de στεφανήφορος qu'y

porte le magistrat Ménélaüs, se retrouve sur les médailles d'Ancyre.

Du reste, je ne hasarde ces remarques qu'avec une extrême réserve; l'autorité de M. Ph. Le Bas en pareille matière est trop grande pour qu'on puisse légèrement contester son opinion.

ALABANDA.

1. Tête de Diane.

℞. ΑΛΑΒΑΝ. Aigle les ailes éployées, le tout dans une couronne de laurier. Æ. 4.

2. Branche de laurier.

℞. ΑΛΑΒΑΝΔ... Aigle les ailes éployées. Æ. 2 1/2.

3. ΣΕΒΑΣΤΟΙ. Têtes affrontées de Claude et de Néron jeune.

℞. ΑΛΑΒΑΝΔ. Têtes affrontées du sénat et d'Alabanda; cette dernière porte sur la poitrine une petite branche de laurier. Æ. 6.

4. ΑΥ. Κ. Μ. ΑΥΡ. ΑΝΤΩΝЄΙΝΟC. Tête laurée de Caracalla, *paludamentum*.

℞. ΑΛΑΒΑΝΔЄΩΝ. L'empereur debout en habit militaire, transperçant avec une lance un captif à ses pieds, et portant sur le bras gauche une dépouille de lion. Æ. 9.

5. Μ. ΑΥΡ. ΑΝΤΩΝЄΙΝΟC. Même tête. Une petite tête laurée en contremarque.

℞. ΑΛΑΒΑΝΔЄΩΝ. Pallas debout, tenant de la main droite une petite Victoire, la gauche appuyée sur la haste; à ses pieds un bouclier. Æ. 8.

6. ...... Ρ. ΑΝΤΩΝЄ.... Même tête.

℞. ...... Η. ΠΛΑΥΤΙΛΛΑ. ΑΛΑΒΑΝΔЄΩΝ. Tête de Plautille. Æ. 8 1/2.

Les types de ces 6 médailles ne présentent pas grand inté-

rêt. Les B dans les légendes des médailles impériales de cette ville ont souvent la forme d'un R.

La position d'Alabanda, depuis longtemps fixée à *Arab-Hissar*, d'après les textes anciens, par Leake et d'autres géographes, a été confirmée d'une manière définitive, par M. Ph. Le Bas, qui a découvert, à une heure et demie de marche d'*Arab-Hissar*, une borne milliaire, portant l'indication « d'Alabanda, 5 milles. » (Voyez *Rev. Indép.*) Le savant voyageur a en outre découvert les ruines de Labranda, que Fellows semble avoir vues en passant sur la route d'Alinda à Mylasa. A l'époque de mon voyage je ne connaissais pas les découvertes de M. Ph. Le Bas; mais mes observations faites, Strabon à la main, confirment de point en point celles de mon prédécesseur.

J'appelle l'attention des géographes sur ces deux points, 1° que la route pavée de Mylasa au temple de Labranda, se voit encore en maints endroits et que sa longueur mesurée de Mylasa aux ruines de Labranda, correspond très bien avec le chiffre de 68 stades, donné par Strabon;

2° Que l'expression ἐν τῷ ὄρει ne peut s'appliquer au temple corinthien d'*Jakli*, où plusieurs voyageurs ont cru reconnaître l'emplacement de Labranda. Le chemin de Mylasa à *Jakli*, est assez plat, et ce village n'est pas situé dans la montagne.

ALINDA.

1. Tête d'Apollon.

℟. ΑΛΙΝ.... Massue et peau de lion. Æ. 1/2.

2. Légende effacée. Tête d'Agrippine la mère.

℟. ΑΛΙΝΔΕΩΝ. En deux lignes dans une couronne de laurier. Æ. 4.

3. Légende effacée. Tête de Néron.

℟. ΑΛΙΝΔΕΩΝ. Massue et arc en sautoir. Æ. 4.

4. Légende effacée. Tête de Trajan (?).

℞. AΛINΔEΩN. Sistre isiaque. Æ. 3.

5. Légende effacée. Tête de Marc-Aurèle jeune.

℞. AΛINΔEΩN. Isis debout tenant d'une main le sistre, de l'autre le van. En face d'elle, Sérapis debout, appuyé sur la haste. Æ. 5 1/2.

6...... ANTΩNEIN. Tête d'Antonin-le-Pieux.

℞. AΛINΔEΩN. Hercule debout, tenant dans la main gauche la dépouille de lion. En face, Apollon, vêtu d'une tunique longue, tenant d'une main une branche de laurier, de l'autre la haste. Æ. 9 1/2.

7. AYT. K. Λ. CE. CЄYHPOC (*sic*)....... Tête laurée de Septime Sévère.

℞. .... OY. AΛINΔЄΩN. Hercule luttant avec le lion; derrière lui sa massue. Æ. 11.

8. IOY. ΔOMNA. CЄBACTH. Tête de Julia Domna.

℞. AΛINΔЄΩN. ЄΠI. APXON. MЄNIΠΠOY. Hercule debout, tenant de la main droite sa massue, et de la gauche la dépouille de lion. Æ. 8.

Les types de toutes ces médailles se rapportent soit au culte d'Hercule, soit à celui d'Isis.

Fellows, le premier, a fixé la position d'Alinda au village de *Démir-dérési*; il se fonde sur les médailles qu'il y a trouvées; sur vingt bronzes qu'on lui apporta, cinq étaient d'Alinda. Sur dix médailles que j'ai acquises au même endroit, sept sont d'Alinda, savoir toutes celles qui sont décrites plus haut excepté le n° 2; il y en a deux d'Alabanda, et la dixième est une drachme de Myndus. Toutes les pièces d'Alinda sont plus ou moins usées. A défaut d'autres preuves, et aucun texte ne s'y opposant, on peut conclure de là que l'attribution de Fellows est juste.

J'ajouterai que dans aucune des ruines environnantes je n'ai obtenu une seule médaille d'Alinda. Du reste, malgré mes recherches, je n'ai pu découvrir une ligne d'inscription à *Démir-dérési*. M. Ph. Le Bas, qui cependant a fait bien des découvertes là où d'autres avaient passé sans rien voir, n'a pas été plus heureux que moi.

Les ruines que Pococke et Chandler ont vues à *Karpouzli* ne sont autres que celles de *Démir-dérési*; *Karpouzli* est un nom général appliqué à une petite vallée, semée de plusieurs villages, et arrosée par un affluent du *Tchinar-tchaï*.

ANTIOCHIA AD MÆANDRUM.

1. Tête laurée d'Apollon à gauche.

℞. ANTIOXEΩN. ΦΙΛΤΟΓΕΝΗΣ. Pégase volant à gauche. AR. 8 1/2.

2. Tête laurée d'Apollon à gauche.

℞. ANTIOXEΩN. ΤΩΝ........ ΜΑΙΑΝΔΡΩΙ. Aigle debout sur les détours du Méandre. Æ. 4 1/2.

3. BHPOC. KAI. Tête nue de L. Vérus.

℞. ANTIOXЄΩN. Atys debout, vêtu d'une tunique courte, et coiffé du bonnet phrygien; il soutient des deux mains sur sa tête le masque de Cybèle. Æ. 3. (Planche vi, 1.)

4. M. IOY. ΦΙΛΙΠΠΟC. KAICAP. Tête nue de Philippe fils, *paludamentum*.

℞. ANTIOXЄΩN. Fleuve couché. Æ. 5.

5. ..... NOC. Tête radiée de Gallien, *paludamentum*.

℞. ANTIOXЄΩN. Vulcain assis sur un siége, vêtu d'une tunique courte attachée sur l'épaule gauche, tandis que l'épaule droite est nue; il est coiffé d'un bonnet rond et forge un casque posé sur une enclume. (Pl. vi, 2.)

Le n° 1 nous donne un nouveau nom de magistrat. Sur le

n° 2, dans le mot Μαιανδρῳ, l'*iota* est ajouté après l'*oméga,* particularité qui se voit rarement sur les médailles. On connaît des médailles d'Antiochia, qui portent le type du fleuve couché et la légende ΜΑΙΑΝΔΡΟΣ; mais celle-ci est la première qui ait tout au long la désignation géographique τῶν πρὸς τῷ Μαιάνδρῳ.

Le type du n 3 est, je crois, nouveau sur les médailles; mais il existe au Musée du Louvre un bronze antique qui représente exactement le même sujet. Atys, le berger aimé de Cybèle, était généralement adoré conjointement avec cette déesse, dont le culte était si répandu en Asie-Mineure.

La représentation de Vulcain forgeant, quoique rare, est déjà connue sur les monnaies de l'Asie-Mineure. Sur deux médaillons de Thyâtire (*Mion. Lyd.* n°ˢ 919, 922), le dieu est figuré travaillant sous la direction de Minerve; nous le retrouvons encore sur deux médailles de *Magnesia ad Mæandrum*. (Mion. *Ion.* n°ˢ 676, 679). Voir l'article de M. Lenormant sur ce type, dans la *Revue* de 1840.

Les ruines d'Antiochia sont situées près du village de *Jénidjeh*, à une petite distance du Méandre, sur la rive méridionale.

APHRODISIAS.

1. ΙЄΡΑ. ΒΟΥΛΗ. Tête voilée de femme.

℞. ΑΦΡΟΔΙCΙЄΩΝ. L'amour debout tenant de la main gauche son arc et une flèche, et de la droite brûlant avec un flambeau un papillon à ses pieds. Æ 4.

2. ΔΗΜΟC. Tête jeune diadémée.

℞. ΑΦΡΟΔΙCΙЄΩΝ. L'arbre de Myrrha; de chaque côté un homme coiffé du bonnet phrygien; l'un lève une hache pour frapper l'arbre, l'autre s'enfuit. Æ. 5 1/2.

3. AY.KAI.A.CЄ.CЄOYHPOC.ΠЄPT.AYΓ. Tête laurée de Septime Sévère.

℞. MЄNIΠΠOC.KAI.ZHNΩN.ANЄ.... AΦPOΔICIЄΩN. L'empereur à cheval lançant un javelot; sous le cheval deux captifs. Æ. 11.

4. IOYΛIA.ΔOMNA.AYΓOYCTA. Tête de Julia Domna.

℞. ЄΠI.AP[XO.]TΩN.ΠЄPI.MЄNЄCΘЄA.ICOBOYNON. A l'exergue : AΦPOΔЄICIЄΩN. Les trois grâces debout, les bras entrelacés. Celles de droite et de gauche tiennent une fleur à la main. Æ. 8 1/2. (Pl. vi, 3.)

Le type du n° 1 se trouve sur les pierres gravées. Cf. Winckelm., *Pierres gravées de Stosch*, II cl. n°s 885, 888, sqq.

Le n° 2 est une variété de la médaille publiée par M. de Witte dans la *Revue* de 1849, p. 128. Après les remarques de ce savant et celles de M. l'abbé Greppo, il ne reste rien à ajouter sur cette matière.

La légende du n° 4, qui se trouve sur d'autres médailles de la même impératrice (Mionnet, Supp., Carie, n° 137, 138), a déjà attiré l'attention de M. Cavédoni (Spicil. p. 185); ma médaille, mieux conservée que celles qui avaient été publiées, ne fait que confirmer l'explication de cet habile numismatiste : *ἐπὶ ἀρχόντων τῶν περὶ Μενεσθέα.* (Voy. Boeck, n°s 2760, 2769). Le magistrat Ménestheus est le *πρωτόλογος ἄρχων*, dont il est question dans les inscriptions d'Aphrodisias ; ce titre paraît être équivalent à celui de *ἄρχων ἐπώνυμος*. M. Cavédoni rapproche avec raison de ces médailles celles d'*Antiochia ad Mæandrum*, qui portent la légende *Ἀττάλου συναρχία, Παιωνίου συναρχία.*

Le mot *ἰσόβουνον*, qui ne se rencontre pas ailleurs, ne peut être qu'un surnom de Ménestheus. Les habitants d'Aphrodisias aimaient la multiplicité de noms et de surnoms ;

ces derniers étaient quelquefois assez bizarres; nous en trouvons de nombreux exemples dans les inscriptions. Ainsi, M. Αὐρήλιος Ἀντώνιος Νιχόμαχος Βλαστός; Ἄδραστος Πολυχρόνιος; Φλαβία Αντωνία Ἀβασκαντεῖνα, Αὐρηλία Μεσσουληία Σατορνεῖνα Χρυσάορις, etc. Le nom de Ménestheus se lit deux fois dans les inscriptions de cette ville. (Boeckh, 2757, 2827).

Les ruines d'Aphrodisias à Ghéra sont fort belles et fort intéressantes; on y admire encore le temple ionique dédié à Vénus, un beau stade, des colonnades, etc.; les remparts bâtis vers le quatrième siècle après J.-C. avec les édifices de l'ancienne ville, contiennent une foule d'inscriptions; pendant mon séjour à Ghéra, j'ai pu en ajouter quelques-unes au nombre déjà considérable de celles que Bœckh a réunies.

CNIDUS.

1. Tête de Vénus à droite dans un carré creux très profond.

℞. Partie antérieure de lion couché. AR. 1 1/2.

2. Tête de Vénus à droite dans un carré creux très profond; derrière la tête la lettre A.

℞. Partie antérieure de lion couché. AR. 3 1/2.

3. Tête d'Apollon de face.

℞. ..... ΑΓΕΦΩΝ. Partie antérieure de lion couché. AR. 5. (Pl. VI, 4).

4. A.M.A. ΑΝΤΩΝΙΝΟϹ. ΦΟΥΡΒΙΑ. (sic). ΠΛΑΥΤΙΛΛΑ. Têtes affrontées de Caracalla et Plautille.

℞. ΚΝΙΔΙΩΝ. Vénus nue et debout, tenant un vêtement au-dessus d'un vase placé à ses pieds. En face d'elle Apollon debout, vêtu d'une tunique talaire, le bras gauche appuyé sur sa lyre, qui est posée sur un support. Æ. 9.

Les deux premières médailles sont des variétés de celles déjà connues ; mais le n° 3 présente un type entièrement nouveau pour cette ville. La tête de Vénus est remplacée par la tête d'Apollon, qui se voit sur la monnaie des rois de Carie et des Rhodiens ; il n'est pas étonnant que les habitants de Cnide aient voulu imiter jusqu'à un certain point un type aussi répandu. Le nom du magistrat est dorique, comme sur le tétradrachme publié par Millingen.

Il existe au cabinet de France un médaillon publié par Mionnet (Carie, n° 240), où la déesse de Cnide est représentée dans la même attitude que sur mon n° 4. Il est plus que probable, comme l'a déjà fait remarquer M. Duchalais, que nous avons là l'image de Vénus, d'après la fameuse statue de Praxitèle ; de cette Vénus que les Cnidiens appelaient Euplœa, mais que les autres Grecs connaissaient sous le nom de Vénus de Cnide.

Les ruines de Cnide à Cavo-Crio sont très considérables ; elles ont été explorées il y a environ 25 ans par une expédition scientifique anglaise, qui y trouva des antiquités fort intéressantes. Au commencement de cette année, je les ai visitées à mon tour ; dans aucune autre ville de l'Asie-Mineure je n'ai vu autant de monuments d'architecture cyclopéenne ; mais à mon regret tous les marbres, et par conséquent toutes les inscriptions, avaient disparu. J'ai appris plus tard que Méhémet-Ali-Pacha avait chargé, il y a quelques années, plusieurs vaisseaux des marbres de Cnide, pour en construire un palais en Egypte. Les ruines sont désertes ; le village le plus proche est à deux heures de marche ; de là la rareté des médailles de cette ville, eu égard à l'importance qu'elle avait autrefois.

HALICARNASSUS.

1. Tête d'Apollon de face.

℞. ΑΛΙΚΑΡ. Aigle debout et tourné à droite; dans le champ la lettre A (?), le tout dans un carré creux. AR. 3.

2. ΑΛΙ. Partie antérieure d'une chèvre (?).

℞. Astre dans un carré creux. AR. 1.

3. Tête de Méduse de face, dans un grénetis.

℞. ΑΛΙΚΑΡΝ. ΔΡΑΚΩΝ. Tête de Pallas; au-dessus, un astre. AR. 4.

4. Tête de Pallas dans un grénetis.

℞. ΑΛΙ. Trident; le tout dans un grénetis. Æ. 1 1/2.

5. Tête radiée d'Apollon.

℞. ΑΛΙΚ. ΔΙΟCΚ. Lyre. Æ. 3 1/2.

6. Tête de Méduse de face.

℞. ΑΛΙΚΑΡΝΑ. ΑΡΙC. Tête de Pallas à droite. Æ. 5 1/2.

7. Autre avec : ΑΛΙΚΑΡ. ΑCΠΑ. Æ. 5 1/2.

8. ΑΛΙ. Partie antérieure d'un Pégase.

℞. Lyre entre deux branches de laurier. Æ. 1.

9. Tête laurée de Jupiter.

℞. ΑΛΙ. ΑCΠΑ. Coiffure isiaque. Æ. 3 1/2.

10. Tête nue de face, avec de longs cheveux. (Tête d'Hérodote ?) Pl. XII, 5.

℞. ΗΡΟΔΟΤΟ... Entre une massue et un arc dans son étui. Æ. 1 1/2.

11. ..... ΚΑΙ. ΝΕΡΒΑC. ΤΡΑΙΑΝ..... Tête laurée de Trajan.

℞. ΑΛΙΚΑΡΝΑCCΕΩΝ. La Victoire debout; dans le champ, ΑΒCΕ en deux lignes. Æ. 6 1/2.

12. ΑΥ.Τ.ΑΙ.ΚΑΙ. ΑΝΤΩΝΕΙΝΟC. Tête d'Antonin-le-Pieux.

℞. ΑΛΙΚΑΡΝΑCCЄΩΝ. Apollon debout. Æ. 3 1/2.

13. ΑΥ.Κ.ΒΗΡΟΝ. Tête nue de L. Vérus.

℞. ΑΛΙΚΑΡΝΑCЄΩΝ (sic). Lyre. Æ. 3 1/2.

14. ΑΥ.Κ.Μ.ΑΝΤ. ΓΟΡΔΙΑΝΟC. Tête laurée de Gordien.

℞. ΗΡΟΔΟΤΟC. ΑΛΙΚΑΡΝΑCCЄΩΝ. Tête nue et barbue d'Hérodote à droite, avec le manteau sur les épaules. Æ. 4 1/2. (Pl. VII, 1.)

La tête d'Apollon de face (n° 1) est nouvelle sur les médailles d'Halicarnasse ; ce type était très répandu à une certaine époque ; outre les monnaies de Carie et de Rhodes, on peut citer celles de Clazomène, de Phygela et celle de Cnide que je publie dans cet article. La petite pièce n° 2 étant frottée, il est difficile de distinguer l'animal qui y est figuré; l'astre du revers nous rappelle les médailles de Milet. (Voy. Duchalais, Mém. des Ant. de Franc., vol. XX). La pièce n° 3 est debasse époque, ainsi que l'indique la forme cursive de l'*oméga;* nous reviendrons sur ce sujet à propos des monnaies d'argent de Stratonicée. Le n° 9 est une imitation du type usité dans la ville voisine de Myndus. Enfin le n° 14 nous donne le portrait d'Hérodote; on voit que les habitants d'Halicarnasse étaient fiers de leur concitoyen. Visconti a déjà publié une médaille qui donne aussi son portrait; comme j'ai fait dessiner la mienne, on pourra juger de la ressemblance. Toutes ces pièces; à l'exception du n° 3, m'ont été apportées avec beaucoup d'autres à *Boudroun*, site de l'ancienne ville. Il ne reste aujourd'hui que de bien faibles débris de la riche Halicarnasse, la capitale des rois de Carie. Même le temple de Mars qui se voyait encore du temps de Choiseul-Gouffier, a complètement disparu, et le monument le plus curieux pour le voyageur est la forteresse bâtie par les chevaliers de Rhodes avec les ruines du fameux tombeau de Maussole.

HERACLEA.

1. ΔΗΜΟC. Tête jeune diadémée à gauche.

℞. ΗΡΑΚΛΕΩΤΩΝ. Au milieu, une amazone de face, vêtue d'une tunique courte, tenant de la main droite une patère et de la gauche une bipenne. A droite, Diane debout, vêtue de la *stola*, tenant une patère de la main droite, et son arc dans la gauche. A gauche, une déesse voilée, vêtue de la *stola*, appuyée sur une haste, et tenant une branche de laurier dans la main droite. Æ. 8. (Pl. VII, 2.)

2. Μ. ΟΠ. CΕΒΗ. ΜΑΚΡΕΙΝΟC. Tête laurée de Macrin, *paludamentum*.

℞. ΗΡΑΚΛΕΩΤΩΝ. Une déesse debout, vêtue de la *stola*, tenant dans la main gauche une balle, la main droite étendue, comme pour frapper la balle. Æ. 6 1/2. (Pl. VII, 3.)

La déesse voilée du n° 1 paraît être Cérès; mais c'est bien une branche de laurier, et non des épis qu'elle tient à la main; la belle conservation de la pièce ne permet pas d'en douter. Le n° 2 représente une déesse jouant à la balle, *σφαιρίζουσαν*.

Ces deux médailles m'ont été apportées à *Makouf*, site supposé de l'ancienne Trapezopolis, par deux personnes différentes; elles sont les seules monnaies d'Héraclée que j'aie recueillies dans mon voyage, et les seules monnaies grecques qu'on m'ait apportées à *Makouf*. Il s'agit ici d'Héraclée Salbacé, et non d'Héraclée au pied du mont Latmus, ville souvent donnée à la Carie, par les anciens géographes. Σαλβάκη paraît être le nom d'un district où les villes d'Apollonia et d'Héraclée étaient situées. (Voy. Bœckh, 2761, note.) Hiéroclès, dans l'énumération des villes de la pré-

fecture de Carie, cite celles-ci dans l'ordre suivant : Αφροδισιας, Ηρακλεια Σαλβακη, Ταβας, Απολλωνια, Σεβαστοπολις. Ces villes forment évidemment un groupe; les positions de Taba à *Davas*, et d'Aphrodisias à *Ghéra*, sont bien connues; Kieppert a marqué Sébastopolis un peu à l'est de *Davas*, au pied d'une chaîne de montagnes qui s'étend du nord au midi, et à laquelle il donne le nom de Salbacus. Je ne sais ce qui a déterminé ce géographe à placer Sébastopolis en cet endroit; toujours est-il que c'était une ville de l'intérieur de la Carie.

Si on doit s'en rapporter à l'ordre d'Hiéroclès, qui, soit dit en passant, est très souvent l'ordre géographique, ce serait à *Makouf*, point intermédiaire entre *Ghéra* et *Davas*, qu'il faudrait placer Héraclée. Le même auteur range Trapezopolis au nombre des villes de la préfecture de Phyrgie Pacatiane, entre Attuda et Colosse, villes situées toutes deux au nord de la chaîne du Cadmus, l'une à *Ipsili-Hissar*, l'autre à *Khonas*. Je ferai remarquer que les ἐπαρχίαι ou préfectures d'Hiéroclès, sont des circonscriptions administratives où les villes sont classées par groupes géographiques, et sans tenir aucun compte des anciennes divisions ni des anciennes races, qui devaient à cette époque s'être fondues en une seule nation grecque. De là la grande importance de la simple liste de villes que cet auteur nous a transmise; il est à regretter que son texte soit si corrompu. Pour quiconque a parcouru cette partie de l'Asie, a traversé la montagne qui sépare *Dénisli* de *Makouf*, et de là a été à *Ghéra*, il doit être évident que les villes situées de chaque côté de cette formidable barrière devaient appartenir, celles qui sont au midi, à la circonscription dont Aphrodisias était la capitale, et celles qui sont au nord à la préfecture dont Laodicée était le chef-lieu. De là il résulte

que *Makouf* n'est point l'emplacement de Trapezopolis ; je dirai plus loin, à propos des médailles de cette ville, où je crois devoir la placer.

Les notices ecclésiastiques font souvent mention d'Héraclée Salbacé ; cette ville avait donc de l'importance à l'époque byzantine ; effectivement, à Makouf d'assez nombreux fragments d'antiquités trahissent la décadence ; de plus, les villageois m'apportèrent une grande quantité de pièces romaines du Bas-Empire et byzantines, mais seulement ces deux médailles grecques. Enfin, dans une inscription trouvée à Makouf (Bœckh, 3953, c.), nous lisons que Glycon fut deux fois stéphanéphore, gymnasiarque, premier sénateur et prêtre d'Hercule. Dans cette ville, la prêtrise d'Hercule était donc confiée à des hommes d'un rang élevé, et Hercule y était une divinité principale, ce qui n'est pas surprenant si cette ville s'appelait Héraclée ; tandis que parmi les médailles publiées de Trapezopolis, aucune ne fait allusion au culte de ce dieu. Sur les médailles d'Aphrodisias, nous trouvons les noms de deux rivières, le *Timélès* et le *Corsymus* (Mion. Carie, n°s 125, 126), qui doivent être le *Kara-sou* et un de ses affluents. Ils prennent leur source sur les hauteurs boisées qui séparent *Ghéra* de *Makouf*. Dans la collection de M. le colonel Leake se trouve une médaille avec le revers du fleuve et la légende ΗΡΑΚΛЄΩΤΩΝ ΤΙΜЄΛΗС ; cette pièce que je ne connaissais pas en écrivant la première portion de cet article, et que je publie avec la permission de l'illustre géographe, me paraît trancher la question, et démontrer clairement que *Makouf* est l'emplacement de l'ancienne Héraclée Salbacé.

Quant à Apollonia Salbacé, dont je devrais peut-être parler ici, j'examinerai, dans un autre article, les questions qui se rattachent à sa géographie et à sa numismatique.

MYLASA.

. Cheval marchant à gauche.

℞. ΜΥΛΑϹЄΩΝ. Bipenne. Æ. 3.

2. ...... ΜΥΛΑΣΕΩΝ. Tête laurée d'Auguste.

℞. ΘΛΑΣΤΟΣ. ΑΝΕΘΗΚΕΝ. En quatre lignes dans un cercle. Æ. 5.

3. ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ. ΑΔΡΙΑΝΟΝ. CEB..... Tête laurée d'Hadrien.

℞. ΜΥΛΑϹΕΩΝ. Cerf debout. Æ. 4 1/2.

4. ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ. ΑΔΡΙΑΝΟΝ. CEB. Tête laurée d'Hadrien.

℞. ΜΥΛΑϹΕΩΝ. Bipenne et trident. Æ. 3 1/2.

Ces médailles ne présentent que des types déjà connus. La médaille n° 2 est citée dans Mionnet (Supplém., Carie, n° 363) d'après Sestini, avec deux autres qui portent la même légende (n°s 362, 364). Ces trois médailles se trouvent maintenant au Cabinet de France, et toutes portent la légende θλαστος, comme la mienne, aussi lisible que possible.

Le nom de cette ville n'a guère changé; la ville turque qui occupe son emplacement s'appelle Mélassa. On y voit encore des ruines assez considérables, et de nombreuses inscriptions.

MYNDUS.

1. Tête laurée de Jupiter à droite.

℞. ΜΥΝΔΙΩΝ. ΕΡΜΟΛΥΚ. Coiffure isiaque; dessous, un foudre. AR. 3 1/2.

2. Même type.

℞. ΜΥΝΔΙΩΝ. ΘΕΑΙΝΕΤΟ. Æ. 3 1/2.

3. Tête laurée de Jupiter à droite.

℞. ΜΥΝΔΙΩΝ.ΦΙΛΑΓΡΟΣ. Foudre ailé. Æ. 3 1/2.

Il va sans dire que la coiffure isiaque, sur le nº 1, est le type décrit par Mionnet comme une fleur de lotus. Les trois noms de magistrats sont nouveaux. Les ruines de Myndus à Gusmuchli Liman sont insignifiantes, et complètement désertes; dans un village voisin, j'ai recueilli huit petits bronzes de la ville, assez frustes, et une très belle médaille d'Anémurium.

NYSA.

1. ΙΟΥΛΙΑ.CЄΒΑCΤΗ. Buste de Julia Domna.

℞. ΝΥCΑЄΩΝ. Bacchus assis sur une corne d'abondance, et tenant une grappe de raisin à la main. Æ. 4.

Ce type, déjà connu sur les médailles de cette ville, est nouveau pour cette impératrice.

Les ruines de Nysa sont situées à *Sultan-Hissar*, à l'est de Tralles, et au pied de la chaîne du Messogis, qui longe la vallée du Méandre. (Voy. Leake, p. 248). Nysa, quoique située au nord du Méandre, est citée par les anciens géographes au nombre des villes de la Carie.

PLARASA.

1. Tête nue d'Auguste.

℞. ΠΛΑΡΑ..... Tête de Vénus. Æ. 2 1/2.

La ville d'Aphrodisias paraît avoir été formée de la réunion de trois bourgades ou communes : Plarasa, Aphrodisias et Tauropolis. Le fait est certain quant aux deux premières; dans une inscription d'Aphrodisias (Bœkh., nº 2737) contenant un décret de Jules César, il est fait mention de *la ville* et *du peuple* des Plarasiens et des Aphrodisiens.

On connaît depuis longtemps les médailles autonomes d'argent et de bronze portant le nom des deux peuples, ainsi

qu'une médaille de bronze portant le nom de Plarasa seulement. La pièce décrite en tête de cet article est remarquable, en ce qu'elle porte l'effigie d'un empereur; elle est bien conservée, mais la fin de la légende s'est trouvée en dehors du flaon, de sorte qu'il est impossible de savoir si la médaille a été frappée au nom des deux peuples ou de Plarasa seulement. Cette petite pièce m'a été apportée à *Ghéra.*

SEBASTOPOLIS.

1. IЄPA.CYNKΛHTOC. Tête jeune à gauche.

℟. CЄBACTOΠOΛЄITΩN. Diane égorgeant une biche. Æ. 6. (Pl. VII, 4.)

Cette médaille m'a été apportée à Moula, ville située dans l'intérieur de l'ancienne Carie; sa fabrique et sa provenance attestent également qu'elle appartient à la Sébastopolis de Carie, mentionnée par Hiéroclès, et citée dans les notices ecclésiastiques. Millingen, le premier (Sylloge, p. 73), a fait connaître une médaille impériale de cette ville, et exprimé l'opinion que la médaille de Mionnet (Suppl., Pont., n° 207) doit être retirée de Sébastopolis du Pont. Il remarque avec raison que la légende Ιερα συνκλητος ne se trouve jamais sur les monnaies du Pont, tandis qu'elle est extrêmement fréquente sur celles de la Carie; celle que je décris vient confirmer la restitution du savant numismatiste. La médaille de Millingen porte au revers la figure d'une déesse archaïque; plusieurs médailles impériales attribuées à Sébastopolis du Pont portent le même type. (Mionn., Pont., 136-30.) Elles doivent nécessairement appartenir à la même ville que la première, et doivent être désormais restituées à Sébastopolis de Carie.

En examinant au Cabinet de France les médailles classées

à Sébastopolis du Pont, j'en ai trouvé une de Vespasien, présentant au revers toujours la même déesse, et le nom de magistrat Παπίας Ἀπολλωνίου. Ces deux noms se rencontrent constamment dans les inscriptions cariennes, notamment dans celles d'Aphrodisias. Voilà encore une preuve à l'appui de la restitution proposée par Millingen.

Kieppert a placé Sébastopolis à *Kisildcheh*, à l'est de *Davas;* aucune inscription publiée ne vient à l'appui de cette position. N'ayant pas été à *Kisildcheh*, je ne puis guère hasarder une opinion ; cependant, je suis porté à croire que Sébastopolis était plus rapprochée de la ville turque de *Moula*

STRATONICEA.

1. Tête laurée de Diane, surmontée d'un croissant.

℞. ΔΗΜΟCΘЄΝΗC.CT. Victoire marchant, tenant une couronne dans la main droite, et une palme dans la gauche. Dans le champ, une palme; le tout dans un carré creux. AR. 3 1/2.

2. Même type. ℞. ΓΑΙΟC.CT. AR. 3 1/2.

3. Tête laurée de Jupiter,

℞. ΣΤ. Aigle debout; le tout dans un carré creux. Æ. 2 1/2.

4. Torche allumée, ou épée.

℞. ΣΤΡΑΤΟΝΙΚΕΩΝ, Torche allumée. Æ. 1.

5. CΤΡΑΤΟΝΙΚЄΩΝ. Bellérophon retenant Pégase.

℞. ЄΠΙ.ΛЄΟΝΤΟC.ΑΡΧΟΤ. Autel allumé entre deux torches ardentes. Æ. 4 1/2.

6. Légende défigurée. Têtes affrontées de Septime Sévère et de Julia Domna.

℞. ЄΠΙ.ΑΡΧ.ΙЄΡΟΚΛЄΟΥC.Β.CΤΡΑΤΟΝΙΚЄΩΝ. Vic-

toire marchant à gauche, tenant une couronne et une palme. Æ. 11.

7. AYTO.K.M.AYP.ANTΩNЄINOC. Tête laurée de Caracalla, *paludamentum*.

℞. ЄΠI.CTP.ΦIΛOΞЄNOY.APTЄMΩC.ON AΔPIANOΠOΛЄIT. A l'exergue, CTPATONЄIKЄΩN. Bacchus debout, tenant un *canthare ;* à ses pieds, une panthère ; devant lui, un satyre debout ; derrière, une bacchante. Æ. 13.

Les monnaies d'argent de Stratonicée paraissent, pour la plupart, avoir été frappées sous la domination romaine, quoique l'on ait conservé le carré creux au revers.

Sur le n° 2, nous trouvons un nom de magistrat romain ; et il existe au Cabinet de France une pièce d'argent frappée à Stratonicée avec l'effigie de l'empereur Antonin. (Mionnet, Carie, n° 440). Sur ces pièces, les *sigmas* sont ronds, ce qui, sur les médailles de l'Asie-Mineure, ne se voit guère qu'après Auguste ; du reste, ceci n'est pas une règle. Mais il est plus remarquable d'y trouver les *omégas* cursifs, qui ne commencent à paraître qu'au premier siècle de notre ère.

Les mêmes remarques s'appliquent à quelques pièces d'argent de Myndus, d'Halicarnasse et de Taba. Les Rhodiens et les Lyciens conservèrent aussi fort longtemps le carré creux sur leurs monnaies.

Les médaillons de Stratonicée, à l'effigie de Septime Sévère et de sa famille, sont assez abondants, mais de fabrique grossière et mal frappés. Aussi les légendes rapportées dans Mionnet sont-elles peu correctes. La médaille n° 6, qui est de très belle conservation pour un bronze de Stratonicée, permet enfin de donner la légende en entier, et de rectifier Mionnet. (Carie, n°s 445, 440, 452 ; Suppl., Carie, n° 403.)

Je soupçonne fort que le médaillon de Mionnet (suppl., Carie, n° 496), décrit d'après le musée Arigoni, est le même

que celui que j'ai décrit sous le n° 7. Le sujet est semblable, et la légende, telle qu'elle est dans Mionnet, n'a aucun sens. Les ruines de Stratonicée à Eski-Hissar sont assez importantes ; cette ville avait porté les noms de Ἑκατησία, Ἰδρίας, Χρυσάορις avant celui de Stratonicée ; elle prit ensuite, pendant quelque temps, le surnom d'Adrianopolis, qu'elle perdit plus tard ; car dans Hiéroclès nous retrouvons l'ancien nom.

TABA.

1. ΔΗΜΟϹ. ΤΑΒΗΝΩΝ. Tête laurée du peuple.

℟. ΤΑΒΗΝΩΝ. La Fortune debout. Æ. 6.

2. ΤΑΒΗΝΩΝ. Tête de femme diadémée et tutulée.

℟. ΔΙΑ. ΟΡ. ΙЄ. Les bonnets des Dioscures sur un autel. Æ. 3.

Ces deux médailles sont des variétés sans importance de celles déjà décrites. Le nom ancien de Taba s'est maintenu presque sans changement dans celui de la ville turque de *Davas*, située au midi d'Aphrodisias, et à l'ouest du mont Salbacus de Kieppert.

TRAPEZOPOLIS.

1. Tête diadémée de Jupiter-Sérapis.

℟. ΤΡΑΠЄΖΟΠΟΛЄΙΤΩΝ. Bœuf marchant à droite. Æ. 4.

2. ΔΗΜΟϹ. Tête jeune laurée.

℟. ΤΡΑΠЄΖΟΠΟΛΙΤΩΝ. Bacchus nu et debout, tenant le *cantharus* de la main droite, la gauche appuyée sur le thryrse. Æ. 5 1/2.

En parlant d'Héraclée Salbacé, j'ai développé mes motifs pour croire que *Makouf* n'est point l'emplacement de Trapezopolis, et me guidant sur l'ordre des villes dans Hiéroclès, je la placerai sur le versant septentrional du mont Cadmus

quelque part entre *Ipsili-Hissar* et *Khonas*, non loin de *Dénisli*. Dans plusieurs des villages, au pied de cette montagne, on rencontre des débris d'antiquités; mais il est difficile de savoir s'ils sont maintenant encore à leur ancienne place, ou bien s'ils ont été apportés des ruines de Laodicée.

ASTYRA RHODI.

1. Tête d'Apollon de face.

℟. ΑΣΤΥ. Arc dans son étui AR. 3. (Pl. VII, 5.)

J'avais d'abord pensé que cette médaille appartenait à l'île d'Astypalæa ; mais M. Duchalais a eu l'obligeance de me faire remarquer un petit bronze d'Astyra de Rhodes, au Cabinet de France, ayant le *diota* au revers, et à l'avers une tête d'Apollon absolument semblable à celle de ma pièce. Ce rapprochement me détermine à classer cette jolie petite monnaie à l'île de Rhodes.

LYDIE.

C'est dans cette province que fut frappée la première monnaie de l'Asie-Mineure, sinon du monde ancien. Il est à peu près certain que nous possédons quelques exemplaires des statères de Crésus, dont parle Hérodote ; ces curieux monuments de l'antiquité donnent un intérêt particulier à la numismatique de la province à laquelle ils appartiennent. La Lydie a été civilisée de bonne heure; elle se compose de deux portions bien distinctes : la première située à l'ouest, et confinant à la Mysie et à l'Ionie, district fertile et peuplé, contenant les villes importantes de Sardes, Thyatire et Magnésie; l'autre à l'est et touchant à la Phrygie, pays volcanique, sauvage et aride, mais semé néanmoins autrefois de petites villes, et célèbre par la quantité et la qualité de ses vins.

Passons à la description des quelques médailles inédites que m'a fournies cette province, où, du reste, j'ai peu séjourné.

ACRASUS.

ΙΟΥΛΙΑ. ΜΑΜΑΙΑ. CЄΒΑ. Tête de Mamée.

℞. ЄΠ. ΚΑΛΛΙCΤΟΥ. ΑΡ. ΑΚΡΑCΙΩΤΩΝ. Mercure nu et debout, tenant de la main droite la bourse, et de la gauche la haste et la pénula; à ses pieds, un bélier. Æ. 8 1/2.

Le magistrat Callistus est déjà connu sur une médaille de Sévère Alexandre.

La position d'Acrasus n'a pas encore été découverte par les voyageurs; nous avons néanmoins une précieuse indication qui nous permet de la fixer approximativement. Sur une médaille de Commode, conservée au Cabinet de France, nous trouvons le revers suivant.

ЄΠ. CΤΡΑ. ΒΑCCΟΥ. ΑΚΡΑCΙΩΤΩΝ. ΚΑΙΚΟC. Fleuve couché. Cette pièce a été décrite par Mionnet (*Lydie, Suppl.*, n° 7); mais il a lu à tort ΛΥΚΟC au lieu de ΚΑΙΚΟC.

Dans Hiéroclès, Acrasus est la douzième ville de la préfecture de Lydie, et vient immédiatement après Attalia et Hermocapelia, qui toutes deux appartenaient au *conventus* de Pergame (Plin., V, 30). Ceci s'accorde parfaitement avec la mention du Caïcus, et il faut placer Acrasus, soit à *Kirkagatch,* soit à *Bech-Ghelembeh.*

APOLLONIS.

ΑΥΤ. ΚΑΙC. Λ. CЄΠΤΙ. CЄΟΥΗΡΟC. ΠЄΡ. Tête laurée de Septime Sévère. Une petite tête laurée en contremarque.

℞. ЄΠ. CΤΡ. Κ. . . . ΟΥ. ΗΡΑΚΛЄΙΤΟΥ. A l'exergue, ΑΠΟΛΛΩΝΙΔЄΩΝ. Fleuve couché. Æ. 10.

Cette ville, dont le nom est Apollonis et non Apollonidea, était située en Lydie, près des frontières de la Mysie, juste à

moitié chemin de Pergame à Sardes, et non loin de Thyatire. (Strab., XIII, 4). Elle appartenait au conventus de Pergame. (*Plin.*, V, 30). C'est aussi probablement la même ville qu'Étienne de Byzance désigne sous le nom d'Apollonia, et qu'il place entre Thyatire et Éphèse. On trouve effectivement les ruines d'une ville ancienne près d'un village nommé *Mikhéli*, à moitié chemin entre Magnésie et Thyatire, et situé à égale distance de Pergame et de Sardes, sur la ligne de l'une à l'autre. Ce point, s'accordant si bien avec les indications des géographes, ne peut être qu'Apollonis.

Ma médaille nous fournit un empereur et un magistrat nouveau dans la série de cette ville. Malheureusement le nom de la rivière ne s'y trouve pas. Quelque découverte future viendra certainement combler cette lacune; car dans presque toutes les villes de l'Asie-Mineure qui ont frappé des médailles au type du fleuve, nous trouvons simultanément ce type avec et sans le nom du cours d'eau.

BAGIS.

1. ΙΟΥ ΔΟΜΝΑ CЄΒΑ. Tête de Julie.

℟. ЄΠΙ. ΑCΚΛΗΠΙΑΔΟΥ. ΑΡΧ. Α. Β. A l'exergue, ΒΑΓΗΝΩΝ. Esculape et Hygie debout avec leurs attributs. Æ. 5 1/2.

2. ΑΥ. ΚΑ. Μ. ΑΥΡ. ΑΝΤΩΝЄΙΝΟC. Tête laurée de Caracalla.

℟. ΚΑΙCΑΡЄΩΝ. A l'exergue, ΒΑΓΗΝΩΝ. L'empereur à cheval au galop, perçant de sa lance un ennemi sous son cheval; à côté, un autre guerrier un genou en terre, coiffé du bonnet phrygien et armé d'un arc. Devant, la Victoire debout, un pied sur un globe. En haut, dans le champ, une cuirasse. Æ. 12 1/2.

Le nom de cette ville n'est pas Bagae, mais Bagis, comme Baris et Apollonis; il se trouve écrit ainsi dans Hiéroclès, et dans la version Copte des actes du concile de Nicée.

La tête de Julia Domna est nouvelle pour cette ville, le nom du magistrat Asclépiadès est déjà connu sur une médaille de Géta.

BLAUNDUS.

1. Tête de Bacchus ceinte de lierre, avec le pallium.

℟. ΒΛΑΥΝΔЄΩΝ. En quatre lignes dans une couronne de laurier. Æ. 3.

2. ΔΗΜΟC. Tête imberbe laurée.

℟. CΤΡ. ΑΥ. ΠΑΠΙΑ. ЄΡ. A l'exergue, ΙΠΠΟΥΡΙΟC. Fleuve couché. Æ. 6.

3. CΑΒЄΙΝΑ. CЄΒΑCΤΗ. Tête de Sabine.

℟. ΒΛΑΥΝΔЄΩΝ. Cérès voilée, debout, tenant d'une main un pavot et des épis, de l'autre un long flambeau. Æ. 4.

4. ΑΥ. Κ. Α. CЄΠ. CЄΟΥΗΡΟC. Tête laurée de Sept. Sévère.

℟. ΒΛΑΥΝΔЄΩΝ. ΜΑΚЄΔΟ. La Fortune debout. Æ. 6 1/2.

5. ΙΟΥΛΙΑ. CЄΒΑCΤΗ. Tête de Julie.

℟. ΒΛΑΥΝΔЄΩΝ. Type du n° 3. Æ. 4.

6. ΑΥ. Κ. Μ. ΑΥΡ. ΑΝΤΩΝЄΙΝΟC. Tête laurée de Caracalla.

℟. ЄΠΙ. ΚΛ. ΜΑΡΚΟΥ. ΑΡ. Α. ΒΛΑΥΝΔЄΩΝ. Apollon radié debout, vêtu d'une tunique talaire et tenant la lyre et le plectrum Æ. 8.

7. Μ. ΙΟΥΛ. ΦΙΛΙΠΠΟC. ΚΑΙCΑΡ. Tête laurée de Philippe fils.

℞. ΒΛΑΥΝΔΕΩΝ. Μ. A l'exergue, ΙΠΠΟΥΡΙΟϹ. Fleuve couché. Æ. 6.

8. A. K. Γ. O. T. ΓΑΛΛΟϹ. C. Tête laurée de Trébonien Galle.

℞. ϹΤΡ. ΑΥΡ. ΠΑΠΙΑ. ЄΡΜΟ. ΒΛΑΥΝΔЄΩΝ. ΜΑ. Dans le champ, ΡΩΜΗ. Femme debout, à demi nue, le pied gauche sur un rocher, et la main droite appuyée sur la haste. Æ. 12.

La position de Blaundus a été fixée par M. Hamilton à *Suleimanli*, village au sud d'*Ouchak*, sur un affluent du Méandre, où l'on voit des ruines considérables. Ce voyageur, qui a beaucoup fait pour la géographie de l'Asie-Mineure, a relevé à *Gobek*, près de *Suleimanli*, une inscription qu'on lui assura avoir été apportée de ce dernier endroit, et qui contient un décret du peuple ΒΛΑΥΝΔЄΩΝ ΜΑΚЄΔΟΝΩΝ. En outre, parmi les médailles qu'on lui apporta à *Gobek*, la plupart étaient de Blaundus.

Pendant mon voyage, j'ai passé deux jours à *Suleimanli*, et sur un total de vingt et une médailles que j'y ai recueillies, quinze sont de Blaundus, , une de Cérétapa, et les autres de villes voisines, dont la position est bien déterminée. De l'ensemble de ces faits, on peut conclure, avec certitude, que *Suleimanli* est sur l'emplacement de Blaundus. Les auteurs anciens viennent confirmer le témoignage des monuments. Toutes les Notices ecclésiastiques citent Blaundus parmi les évêchés de la province de Lydie ; au concile de Chalcédoine, nous trouvons un évêque de Blaundus en Lydie. Il faut dire cependant que le nom est écrit de deux manières dans les mss., Βλαδος et Βαλανδος. Le témoignage de Strabon, sans être concluant, me semble cependant confirmer les autres. En parlant d'Ancyre de Phrygie, dont la position est connue,

il la désigne comme une petite ville de Phrygie, sur les frontières de Lydie, non loin de Blaundus (lib. XII, page 57, *ed. Tauchnitz*). Étienne de Byzance place Blaundus dans la Phrygie, ce qui s'applique parfaitement à *Suleimanli*, située sur la frontière des deux provinces, et à peu de distance de plusieurs villes phrygiennes bien connues (Voy. la carte de *Kieppert*). Pline ne parle pas de Blaundus. Nous trouvons donc les monuments et les témoignages des anciens d'accord pour placer notre ville en Lydie, sur les frontières de la Phrygie Pacatiane.

Cependant, une opinion toute contraire a été soutenue par M. Ph. Le Bas (Voy. *Rev. de Philol.*). C'est à *Balat*, ville située sur un affluent du Rhyndacus, et en pleine Mysie, qu'il place Blaundus. Outre la ressemblance du nom moderne, le Synecdemus d'Hiéroclès paraît lui donner raison, en mentionnant Βλαδος au nombre des villes de la préfecture de l'Hellespont. Kieppert, tout en plaçant Blaundus à Suleimanli, a voulu résoudre la difficulté en inscrivant sur sa carte une autre ville de Blaudus, dont il fixe la position à *Balat*. Malgré l'autorité de ce géographe, j'ai peine à croire à l'existence de deux villes homonymes de Blaundus ou Blaudus. Les mss. d'Hiéroclès, peu nombreux et remplis d'erreurs de copistes, n'ont guère assez d'autorité pour décider une question contre les monuments existants et le témoignage presqu'unanime des autres documents. Je ferai remarquer qu'il s'est évidemment glissé des erreurs dans la nomenclature des villes de l'Hellespont. Le titre annonce trente villes, et il y en a trente-trois ou trente-quatre. De même en Lydie, nous trouvons la ville de Μοστηνη citée deux fois. Je crois donc que le nom de Βλαδος parmi les villes de l'Hellespont, est le résultat d'une interpolation. J'en dirai autant de Σαγαρα, ci-

tée dans la même province, et qui me paraît être la même ville que Σαταλα ou Σαγαρα de Lydie.

Parmi les médailles que j'ai décrites, le n° 2 est remarquable en ce qu'il ne porte pas le nom de la ville; il existe du reste d'autres médailles, absolument pareilles, avec la légende ΔΗΜΟС ΒΑΑΥΝΔЄΩΝ. ΜΑ. Le nom du magistrat se retrouve plus complet sur le n° 8.

MÆONIA.

A. K. Α CЄΠ. CЄΟΥΗΡΟC. Tête laurée de Sept. Sévère.

℞. ΜΑΙΟΝΩΝ. Hercule, debout, tenant de la main droite sa massue, et de la gauche une corne d'abondance et la dépouille de lion. Æ. 4.

La découverte de l'emplacement de cette ville est due à M. Hamilton; une inscription qu'il a relevée à *Menné* ne laisse aucun doute à cet égard. Le village de *Menné* est situé au nord de Philadelphie, à peu près à égale distance de cette ville et de l'Hermus, dans le district volcanique qui avait reçu des anciens le nom de Κατακεκαυμένη. Cette position s'accorde parfaitement avec les indications de Strabon, qui rapporte que ce district portait aussi le nom de Mæonia. La vigne y est aussi abondante qu'autrefois, lorsque le vin de Mæonia était célèbre.

MASTAURA.

1. Tête nue et barbue d'Hercule.

℞. ΜΑCΤΑΥ. Corne d'abondance. Æ. 3.

2. ΝЄΡΩΝ. ΚΑΙΣΑΡ. Tête de Néron jeune.

℞. ΜΑΣΤΑΥΡЄΙΤΩΝ. Femme debout, tenant de la main droite une patère, et de la gauche une corne d'abondance. Æ. 4.

Mastaura était située sur le versant du mont Messogis, qui descend vers le Méandre; près des ruines, il y a un petit village qui porte encore le nom de ***Mastavro***.

Nous trouvons sur le n° 1[er] la tête nue et barbue d'Hercule, type dominant sur les monnaies autonomes de la Lydie. Il n'y a guère de ville de cette province qui n'ait reproduit cette tête sur ses monnaies, avec des revers variés, parmi lesquels le plus répandu est le lion, autre emblème de la Lydie (*Herodot.*, I, 84). C'est probablement au mythe d'Hercule et d'Omphale qu'il faut rattacher le culte de ce demi-dieu dans cette contrée.

SAITTÆ.

1. ΑΥΤ. Κ. Μ. ΑΥΡ. ΑΝΤΩΝЄΙΝΟC. Tête laurée et barbue de Caracalla.

℞. ЄΠΙ. ΑΤΤΑΛΙΑΝΟΥ. ΑΡΧ. Α. CΑΙΤΤΗΝΩΝ. Lunus debout, le croissant sur les épaules, tenant un globe et une haste; à ses pieds, deux fleuves couchés. Æ. 9 1/2.

2. ΙΟΥ. ΚΟΡ. ΠΑΥΛΑ. CЄΒΑCΤΗ. Tête de Corn. Paula.

℞. ЄΠΙ. ΑΥΡ. ΑΤΤΙΝΑ. ΑΡΧΙЄΡЄΩC. ΑΡΧ. Α. ΤΟ. Β. CΑΙΤΤΗΝΩΝ. La Fortune debout. Æ. 8.

On trouve sur plusieurs médailles le nom de cette ville, ΣΑΙΤΤΑΙ. C'est encore à M. Hamilton que nous devons la découverte des ruines de Saïttæ, à *Sidas Calé*, village situé entre l'Hyllus et l'Hermus, les deux rivières dont on trouve les noms sur les médailles. Si l'on se rappelle que dans Hiéroclès nous trouvons le mot écrit ΣΙΤΑΙ, on reconnaîtra facilement dans le nom moderne le nom ancien mis à l'accusatif, selon la coutume des Grecs modernes. Enfin, c'est dans le district appelé Κατακεκαυμένη, que se trouve le village de

Sidas Kalé, ce qui est d'accord avec l'indication du géographe Ptolémée.

SARDES.

M. ΩΤ. CЄΒΗΡΑ. CЄΒ. Tête d'Otacilia.

℟. ЄΠ. Π. ΚΟΡ. ΑΚΥΛΑ. ΑΡΧ. Α. CΑΡΔΙΑΝΩΝ. Β. ΝЄΩΚΟΡΩΝ. Simulacre de Proserpine entre un épi et un pavot. Æ. 9.

Le nom du magistrat Aquilas est nouveau.

TEMENOTHYRÆ.

1. IЄΡΑ. ΒΟΥΛΗ. Tête de femme voilée.

℟. ΛΟΝΓΑC. ΑΡΧ. Α. ΤΗΜЄΝΟΘΥΡЄΥCΙ. Diane chasseresse. Æ. 6 1/2.

2. ΦΑΥCΤΙΝΑ. CЄΒΑCΤΗ. Tête de Faustine jeune.

℟. CΚΟΠЄ. ΤΗΜЄΝΟΘΥΡЄΥCΙ. Pallas, debout, avec lance et bouclier. Æ. 4 1/2.

3. ΑΥΤ. Κ. Μ. ΑΥ. ΑΝΤΩΝЄΙΝΟC. Tête laurée d'Elagabale.

℟. CΥΜΜΑΧΟC. Α. ΤΗΜЄΝΟΘΥΡЄΥCΙ. Même type. Æ. 6.

4. ΑΥ. Κ. CΑΛΩΝΙΝΟC. ΟΥΑΛЄΡΙΑΝΟC. Tête laurée de Salonin.

℟. ΤΙΤΙΑΝΟC. ΑΡΧΙЄΡЄΥC. ΤΗΜЄΝΟΘΥΡЄΥCΙΝ. Jupiter Séraphis, debout, la main droite levée, et tenant de la gauche un sceptre légèrement incliné. Æ. 7.

Il résulte d'un passage fort curieux de Pausanias (I, 35, 6) que Temenothyræ était une petite ville de la Haute-Lydie, située près de l'Hyllus. Hiéroclès, parmi les villes de la Phrygie Pacatiane, cite, dans l'ordre suivant, Ancyra, Synaüs, Temenothyræ, Trajanopolis. C'est donc entre l'Hyllus

ou *Démirdji Tchaï* ou l'*Aïné Tchaï* qu'il faut chercher les ruines de Temenothyræ, quelque part dans le triangle formé par les trois villes de *Simao*, *Démirdji* ou *Ouchack*.

Il est remarquable que sur les médailles, le nom des habitants soit constamment au datif, car les quelques médailles publiées, où on le trouve au génitif, appartiennent à Trimenothyræ. Le nom du magistrat sur le n° 2 est Σκοπέλιος, ainsi qu'on le voit sur une pièce publiée par Borrell dans le *Numismatic Chronicle*.

MYSIE ET TROADE.

Il est toujours difficile de bien définir les anciennes limites des provinces de l'Asie-Mineure; elles ont d'abord souvent changé, selon les différents maîtres qu'elles ont eus; ensuite les géographes anciens se sont généralement exprimés à ce sujet d'une façon si vague, qu'ils n'ont fait qu'embrouiller la question au lieu de l'éclaircir. Pour les trois provinces limitrophes, la Troade, la Mysie et l'Æolie, il y a toujours eu, et il régnera probablement toujours une grande incertitude. Il faut, en général, dans ces questions, s'attacher au témoignage des auteurs d'une seule époque, et ne pas chercher à contrôler les assertions d'Hérodote ou de Thucydide, par celles d'un compilateur comme Etienne de Byzance.

A côté des trois grandes villes d'Abydos, d'Ilium et d'Alexandrie, la Troade contenait une foule de petites bourgades d'assez mince importance, dont on a retrouvé les mon-

naies dans ces derniers temps. Elles paraissent presque toutes appartenir à la même époque, celle d'Alexandre, qui, par suite de sa vénération pour Homère, traita la Troade avec une faveur particulière. Il est probable qu'il repeupla ou agrandit plusieurs de ces petites villes, et leur rendit ainsi une importance momentanée. On remarquera parmi les médailles qui font le sujet de cet article, la pièce d'argent de Rhœteum, ville nouvelle en numismatique.

ADRAMYTIUM.

1. Tête laurée et barbue.

℟. ΑΔΡΑ. Partie antérieure de cheval ailé; dessous, un épi. Æ. 3. (Pl. VIII, n° 1.)

Cette médaille est intéressante, parce qu'elle est une copie exacte des monnaies de bronze de Lampsaque : sans la légende, qui est parfaitement nette, on la prendrait certainement pour une médaille de cette dernière ville.

Adramytium était une ville importante et le chef-lieu, sous la domination romaine, d'un *conventus* qui embrassait une grande partie de la Mysie. Il me paraît que tous les cistophores portant le monogramme des lettres ΔΑΡ ou ΑΔΡ, et généralement attribués à Dardanus, doivent être restitués à Adramytium. Toutes les villes dont nous connaissons des cistophores étaient parmi les plus importantes de l'Asie, tandis que Dardanus était un fort petit endroit. Cette opinion, du reste, est celle de plusieurs numismatistes du siècle dernier.

CYZICUS.

1. Cybèle assise sur un lion, à gauche, la main droite étendue sur la tête du lion ; dessous, le thon.

℟. Carré creux divisé en quatre parties profondes. AV. 4 1/2. (Pl. VIII, n° 2.) — Poids : 16 grammes.

2. Tête jeune imberbe de face, couronnée de laurier ; dessous, le thon

℟. Même carré creux. AV. 4 1/2. (Pl. VIII, n° 3.) — Poids : 16 grammes.

3. **ΚΟΡΗ. CΩΤЄΙΡΑ.** Tête de Proserpine, couronnée d'épis.

℟. ΚΥΖΙΚΗΝΩΝ. Lyre. Æ. 5.

4. **ΚΥΖΙΚΟC.** Tête laurée de Cyzicus.

℟. CTPA. CΩCTPATOY. ΚΥΖΙΚΗΝΩΝ. ΝЄΟΚΟΡ. Deux grandes torches, autour desquelles deux serpents sont enroulés ; au milieu, un petit autel allumé. Æ. 6.

5. Même avers.

℟. CTPA. KPA. BACIΛЄΩC. ΚΥΖΙΚΗΝΩΝ. B. ΝЄΟΚΟΡ. Deux urnes avec des palmes ; au milieu, un diota avec deux palmes. En travers, le mot ΟΛΥΜΠΙΑ, les trois premières lettres sur l'urne de gauche, la quatrième sur le diota, et les trois dernières sur l'urne de droite. Æ. 6.

6. ΑΥ. ΚΑΙ.Μ. ΑΥΡΗ. Κ..... Tête laurée de Commode.

℟. ΚΥΖΙΚΗΝΩΝ. ΝЄΟΚΟΡΩΝ. Vénus nue et debout, arrangeant ses cheveux de la main droite, et tenant sur le bras gauche un objet allongé (une épée), qu'elle paraît considérer. A ses pieds, un casque sur une stèle et un bouclier. Æ. 6 1/2. (Pl. VIII, n° 4.)

Voici encore deux statères à ajouter à la suite nombreuse de ces beaux monuments du monnoyage antique. Le type de Cybèle convient très bien à Cyzique ; nous savons par les inscriptions que cette déesse y était honorée. Les médailles de bronze sont des variétés nouvelles sans importance. Le n° 5 donne le nom exact d'un magistrat, contemporain de Gallien, cité plusieurs fois dans Mionnet. Quant au n° 6, c'est Aphrodité Aréia qui y est représentée ; quoique la mé-

daille ne soit pas d'une belle conservation, le bouclier y est clairement indiqué. L'objet que la déesse tient sur le bras ne peut être un miroir. Sur les médailles de Larissa de Thessalie, et sur les vases peints, Vénus est représentée tenant un miroir à la main, et la représentation est très différente de celle de notre médaille.

Ces quatre bronzes font partie d'une suite d'environ 60 médailles de Cyzique, que j'ai recueillies pendant un séjour de quelques jours dans les ruines, encore considérables, de cette célèbre et opulente ville. Elles portent maintenant le nom de *Balkis*, et sont couvertes de plantations de mûriers et de vignes. Le nom si connu de Cyzique a entièrement disparu, tandis que dans celui d'*Artaki*, petit port de mer florissant, et situé à deux lieues de *Balkis*, nous retrouvons intact l'Ἀρτάκη, mentionnée par Hérodote (IV, 14), comme dépendance de Cyzique.

GARGARA.

Tête laurée de Jupiter à droite.

℞. ΓΑΡΓΑΡΕΩΝ. Taureau cornupète; au-dessus, un astre à huit rayons ; au-dessous, un monogramme. Une tête de bœuf en contremarque. Æ. 3 ½. (Pl. VIII, n° 5.)

Cette ville est placée par tous les géographes dans le golfe d'Adramytium, entre Assus et Antandrus ; elle existait encore au temps d'Hiéroclès. L'astre qui figure sur cette médaille comme type accessoire, se retrouve comme type principal sur la monnaie de plusieurs villes de la Troade ou des pays voisins, notamment sur celles de Gambrium, Miletus, Colona et Thymbra ; les médailles de ces deux dernières villes ont été publiées par M. H.-P. Borell. Ce symbole se rapporte au culte d'Apollon. Quant à la tête de Jupiter sur

notre médaille, il est certain que Jupiter Idæus était l'objet d'un culte spécial dans la Troade, ainsi que nous l'apprennent les médailles d'Ilium. La ville de Gargara est située au pied de la chaîne du mont Ida, dont une des sommités portait le nom de Gargarus.

GERME.

1. ΑΥ. ΚΑΙ. Μ. ΑΥΡΗ. ΑΝΤΩΝЄΙΝΟϹ. Tête imberbe laurée de Caracalla.

℞. ЄΠΙ. ϹΤΡ. ΓΛΥΚΩΝΟϹ. Β. ΓЄΡΜΗΝΩΝ. Hercule debout, la main droite sur la hanche, et le bras gauche appuyé sur sa massue, couverte de la peau du lion, et posée sur un cippe; en face, un aigle éployé sur un rocher; au bas, Télèphe, la main droite posée sur le cippe et la gauche sur sa biche, qui est couchée près de lui. Æ. 11. (Pl. VIII, n° 6.)

Le sujet de cette médaille est tiré de l'histoire de Télèphe, fils d'Hercule et d'Augé, et nourri par une biche, selon la tradition; il devint roi de Mysie, et fut plus tard l'objet d'un culte héroïque à Pergame. (Paus., V., 13. 2). On sait que Germé était située près de Pergame, entre cette ville et Thyatire. Mionnet (Mysie, suppl., n° 514) a décrit, d'après Sestini, un médaillon de Septime Sévère, dont le sujet est analogue; seulement qu'au lieu de Télèphe et sa biche, Sestini a vu Diomède et une de ses cavales. Ce médaillon a passé dans la collection du Cabinet de France, et j'ai pu m'assurer qu'il ne diffère du mien que par les légendes et l'état de sa conservation, qui est médiocre. Le nom du magistrat sur une médaille de Géta (Mysie, suppl., n° 517) doit être corrigé d'après mon médaillon; il faut y lire Glycon au lieu de Lycon.

HADRIANOTHERÆ.

On ne comprend pas trop pourquoi Eckhel a rangé cette

ville parmi celles de la Bithynie; car il cite lui-même plusieurs auteurs qui la placent en Mysie. Il aurait pu ajouter le témoignage concluant de la table de Peutinger, qui place Hadrianotheræ à peu de distance de Pergame, sur la route d'Apollonia ad Rhyndacum.

La même remarque s'applique à la ville d'Hadriani, dont les ruines ont été découvertes, il y a peu d'années, par M. Hamilton, et explorées ensuite par M. Ph. Le Bas. Je les ai visitées à mon tour en 1850. Elles sont situées près du village de *Beytchik*, dans un district qui porte encore le nom d'*Adranas*, sur la rive gauche du Rhyndacus, qui coule à une demi-lieue des ruines. Comme c'est précisément cette rivière qui servait de limite aux provinces d'Asie et de Bithynie (Plin., V., 32.), il était permis de se tromper.

LAMPSACUS.

1. Tête de Priape barbue, cornue et ceinte de lierre, dans un grenetis circulaire.

℟. ΛΑΜΨΑ ΚΗΝΩΝ. ΠΡΟΜΗΘΙΩΝΟΣ. ΤΟΥ. ΛΑΜΠΩΝΟΣ. Apollon Citharède debout à droite, vêtu d'une tunique talaire; devant lui, une petite figure d'Hécate debout, de face, le modius en tête et tenant de chaque main une torche allumée. Dans le champ, un grand monogramme. Tétradrachme. AR. 9. (Pl. VIII, n° 7). — Poids, 15,48 grammes.

Le seul tétradrachme de cette ville, connu jusqu'à ce jour, était celui du Musée britannique, décrit par Mionnet (Mysie. n° 303.) Cette belle médaille, que j'ai vue, et dont j'ai une empreinte sous les yeux, présente exactement la même tête que mon médaillon, et je crois y reconnaître tous les caractères d'une tête de Priape, quoique Sestini y ait vu celle d'un Bacchus indien. Lampsaque était célèbre dans l'antiquité

comme foyer du culte de Priape. Le style de cette médaille décèle une antiquité peu reculée; elle doit avoir été frappée vers la fin de la dynastie des rois de Pergame.

PERGAMUS.

1. Ciste, etc., dans une couronne de lierre.

℟. En haut C. PVLCHER PRO. COS. En bas MAXAΩN. Dans le champ, à gauche, le monogramme de Pergame, à droite un serpent autour d'un thyrse. Serpents, arc et carquois. AR. 7. Cistophore.

C. Clodius Pulcher, frère du tribun P. Clodius, gouverna la province d'Asie pendant les années de Rome 699 et 700, ainsi que nous l'apprend Cicéron. (Pro Scauro, c. 33-35.) On connaît déjà plusieurs cistophores frappés à Pergame sous son administration, avec des magistrats locaux différents. Je trouve les noms suivants : Μηνόδωρος (Cabinet de France); Βίων (Pembroke); Μηνόφαντος (Mus. Flor., tab. 108); Μαχάων (ma collection). Voilà donc quatre magistrats, probablement quatre *prytanes* sous un même proconsul, qui paraît n'être resté que deux ans en Asie. Ceci peut s'expliquer de deux manières. Les *prytanes*, à Pergame, avaient-ils tous le droit d'inscrire leurs noms sur les monnaies de leur patrie, ou bien ce privilége était-il réservé au premier *prytanys*, à celui que l'on peut appeler éponyme ? Dans le premier cas, la présence des quatre noms est naturelle; dans le second, il faut chercher une autre explication. Quoique Cicéron nous affirme que C. Pulcher administra l'Asie pendant les années 699 et 700, il ne nous dit pas qu'il ne resta pas plus longtemps; d'autres proconsuls gardèrent leurs provinces trois ans. Il suffit qu'il soit resté deux ans et quelques mois en Asie, pour que son administration se soit étendue sur

quatre années ou portions d'années différentes; et nous savons que l'année romaine et l'année asiatique ne commençaient pas en même temps. Les cistophores de Tralles prouvent que C. Pulcher eut pour successeur. C. Fannius; mais malheureusement la même incertitude règne à l'égard de la date exacte de l'administration de ce dernier. Dans tous les cas, nous en sommes réduits aux conjectures, et en attendant de nouveaux documents, j'aime mieux croire que Pulcher gouverna l'Asie sous quatre *prytanes* éponymes à Pergame, que de supposer qu'il y avait pendant la même année plusieurs magistrats éponymes dans cette ville.

PITANE.

1. Tête de femme, à droite, ceinte de lierre.
℞. ΠΙ. Dans un cercle. Æ. 1.
2. ΠΙΤΑΝΗ. Tête tourelée de femme, à droite.
℞. CΤΡΑ. ЄΥΑΝΔΡΟΥ. ΠΙΤΑΝΑΙΩΝ. Proue de vaisseau. Æ. 5.

Pitane appartenait à l'ancienne confédération des douze villes de l'Æolie, énumérées par Hérodote (I, 149). Elle était située au bord de la mer, non loin d'Elæa et des bouches du Caïcus, sur les frontières de la Mysie et de l'Æolie. Il n'est pas étonnant que les géographes l'aient rangée tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre de ces provinces; mais l'autorité d'Hérodote, si exact en pareille matière, doit l'emporter sur le témoignage des géographes postérieurs. Du reste cette ville, quoique peu importante, a subsisté longtemps; car nous la trouvons citée dans Hiéroclès et les Notices. Le type de la proue de vaisseau sur le n° 2 confirme le témoignage des auteurs sur la position maritime de Pitané.

POROSELENE.

1. ΑΥ.ΚΑ.Λ.C. CЄΟΥΗΡΟC. Tête laurée de Septime Sévère.

℞. ΠΟΡΟϹЄΛΗΝΙΤΩΝ. Esculape debout avec ses attributs. Æ. 4 ½.

Poroséléné était bâtie sur une petite île entre Chios et Lesbos, près de la côte de Mysie ou d'Æolie. Pline et Hiéroclès la mentionnent explicitement au nombre des îles semées le long de la côte de l'Asie-Mineure. Esculape est le type dominant sur les médailles de Poroséléné, comme sur celles de la plupart des villes situées aux environs de Pergame.

TRIMENOTHYRÆ.

1. Tête laurée d'Hercule, la peau de lion autour du cou.

℞. ΤΡΙΜЄΝΟΘΥΡЄΩΝ. Lunus debout, à gauche, le croissant sur les épaules, tenant de la main droite la pomme de pin, et de la gauche la haste. Æ. 3 1/2.

2. ЄΠΙ. Α. ΤΥΛΛΙΟΥ. Tête barbue de Jupiter, à droite.

℞. ΤΡΙΜЄΝΟΘΥΡЄΩΝ. Pallas debout, à gauche, la main gauche sur son bouclier, et la droite sur la haste. Æ. 4 1/2. (Pl. VIII, nº 8.)

Eckhel n'a pas voulu admettre cette ville dans son grand ouvrage; n'ayant jamais eu sous les yeux une médaille de Trimenothyræ, il crut assez naturellement que les auteurs qui en citaient s'étaient trompés, et n'avaient vu que des médailles de la ville presque homonyme de Temenothyræ. Mionnet a admis les deux villes dans son supplément et a placé celle qui nous occupe dans la Mysie, d'après Ptolémée, seul géographe qui parle de Trimenothyræ; mais il n'a pas tiré du passage de cet auteur tout le parti possible. Ptolémée rapporte que les Trimenothyrei étaient l'une des peuplades qui habitaient la Mysie, et que Trajanopolis leur appartenait. Sans chercher ici à décider si Trajanopolis est une ville mysienne, selon Ptolémée, ou phrygienne, si nous en

croyons les Notices, Hiéroclès et les géographes modernes, il est cependant clair que l'on ne peut placer Trimenothyræ en Mysie, et Trajanopolis en Phrygie. Les deux villes ne peuvent appartenir qu'à la même province. Il me paraît assez probable que Trimenothyræ, ou plutôt le chef-lieu des Trimenothyrei, prit sous Hadrien le nom de Trajanopolis. Je ne connais qu'une seule médaille impériale des Trimenothyrei, du Cabinet de France et encore inédite; elle est d'Hadrien, et porte au revers le nom du même magistrat L. Tyllius, avec le type d'Esculape et d'Hygie. Les premières médailles certaines de Trajanopolis sont aussi d'Hadrien. Si nous examinons les types, nous trouvons sur le très petit nombre de médailles connues des deux villes, une grande ressemblance : Jupiter, Pallas, Esculape et Lunus figurent dans les deux listes ; il y a en outre une grande ressemblance de fabrique et de métal. Enfin la ville voisine de Temenothyræ nous fournit un exemple analogue. Elle paraît avoir ajouté à son nom primitif celui de Flaviopolis. (Voy. Mionnet, Suppl., Lydie, n° 558.)

Du reste, je ne fais ces remarques qu'à titre de simple conjecture; nous sommes constamment réduits à procéder, en numismatique, par preuves négatives, et les rapprochements que j'ai établis sont tout aussi naturels, si nos deux villes étaient seulement voisines, au lieu d'être identiques. Il faut attendre les découvertes à venir.

La médaille n° 2, quoique du temps d'Hadrien, est d'une fabrique très belle; sa conservation est irréprochable. Le n° 1 est aussi d'un beau style. Je les ai acquises toutes les deux à Ouchak.

Mionnet a décrit une médaille de cette ville (Mysie, suppl., n° 1258), qui porte d'un côté la singulière légende IHATTA et une tête barbue et diadémée. En examinant ce bronze, de

mauvaise conservation, je me suis assuré que la légende est la même que sur mon n° 2; il faut y lire : ЄΠΙ. Α. ΤΥΑ [ΛΙΩΥ].

ILIUM.

1. Tête casquée de Pallas, à droite.

℟. ΑΘΗΝΑΣ. ΙΛΙΑΔΟΣ. ΠΥΛΑΔΟΥ. Minerve Iliade debout, tenant une haste sur l'épaule droite et une quenouille de la main gauche; dans le champ, une palme et un monogramme. Drachme. AR. 4.—Poids : 3,95 grammes.

2. ΑΥ. ΚΑ. ΑΔΡΙΑ..... Tête nue d'Hadrien.

℟. ΙΛΙЄΩΝ. Buste casqué à gauche, la haste sur l'épaule. Æ. 5.

3. ΑΥ. ΚΑΙ. Μ. ΑΥ. ΑΝΤΩΝΙΝΟC. Tête laurée d'Elagabale, *paludamentum*.

℟. ЄΚΤΩΡ. ΙΛΙЄΩΝ. Hector marchant, à droite, tenant de la main gauche un bouclier rond, et lançant de la droite une torche allumée. Devant, on voit deux galères, dans l'une desquelles il y a trois rameurs. Æ. 8. (Pl. VIII, n° 9.)

Le magistrat Pyladès est nouveau; on ne connaissait encore de cette ville que les rares tétradrachmes, dont le type est absolument semblable à celui de la drachme que je publie. Sur les médailles impériales d'Ilium, les exploits d'Hector sont souvent représentés; nous le voyons ici incendiant les vaisseaux des Grecs :

Danaûm Phrygios jaculantem puppibus ignes.

RHOETEUM.

1. Tête laurée d'Apollon, à gauche.

℟. ΡΟΙΤΕΙ. Trois croissants disposés en triquetra. AR. 3. (Pl. VIII, n° 10.) — Poids : 3,10 grammes.

Rhœteum est une de ces nombreuses petites villes dont la Troade était semée, et dont l'importance était loin de répondre à la célébrité de leurs noms. Le séjour d'Alexandre dans la Troade, après la bataille du Granique, et le zèle qu'il mit à relever les ruines d'Ilium, et à visiter les endroits rendus à jamais célèbres par les récits de l'Iliade, paraissent avoir profité à plusieurs de ces petites localités. Car c'est à peu près à cette époque qu'appartiennent les monnaies récemment découvertes de Birytus, de Gentinos, de Thèbe, et enfin celle qui fait le sujet de cet article. Le type du revers est, je crois, particulier à la Troade ; il rappelle le culte de Diane, symbolisé par les trois phases de la lune. Rhœteum est une ville entièrement nouvelle dans la géographie numismatique.

SCEPSIS.

1. Cheval ailé à droite.

℞. ΣΚ. Palmier ; le tout dans un carré. Æ. 1.

2. ΙΟΥΛΙΑ. ΜΑΜЄΑ. Tête de Mamée.

℞. CKH... ΩΝ. ΔΑΡΔΑ. Énée portant Anchise, et tenant Ascagne par la main. Æ. 6 1/2

La ville de Scepsis était située dans le pays montagneux qui s'étend au nord-est du mont Ida ; il en est fait mention depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'époque byzantine. Ses monnaies autonomes sont généralement d'un style archaïque ; il y en a en argent aussi bien qu'en bronze, ce qui paraît singulier pour une petite ville de l'intérieur de la Troade ; mais l'existence bien constatée de plusieurs mines d'argent, dans ce district montagneux, explique cette anomalie. La tête de Julia Maméa est nouvelle dans la série des médailles de Scepsis.

PAMPHYLIE ET PISIDIE.

La vaste chaîne du Taurus, qui occupe toute la portion méridionale de l'Asie-Mineure, prolonge en Lycie une de ses dernières ramifications jusqu'au bord même de la mer. Non loin de Phasélis elle remonte brusquement au nord, et après avoir décrit un vaste demi-cercle, elle vient rejoindre le rivage près de Coracésium, première ville de la Cilicie-Trachée. Au fond de cet amphithéâtre de montagnes, qui forme le golfe d'*Adalia,* s'étend sur une assez grande longueur, mais sans jamais atteindre une profondeur considérable, une plaine fertile, arrosée par plusieurs rivières, mais chaude et malsaine en été à cause de sa position complétement abritée. C'est à cette plaine que les anciens ont donné le nom de Pamphylie. Elle était presque exclusivement occupée par des colonies grecques, qui y avaient fondé des établissements florissants. Les peuplades pisidiennes habitaient les montagnes qui dominaient la Pamphylie, et fières de leur indépendance, de leur nombre et de leur puissance, elles surent presque toujours maintenir leur liberté, à travers les conquêtes successives qui envahirent l'Asie-Mineure, et elles furent les dernières dans la péninsule à se soumettre à la domination romaine. Aussi, dès le siècle d'Auguste, voyons-nous en Pisidie des colonies romaines, Antioche, Cremna, Olbasa, signes infaillibles de la nécessité où se trouvaient les maîtres du monde de se ménager des forteresses et des garnisons pour tenir en bride ces populations remuantes.

Les géographes modernes ont attribué à tort à la Pamphylie plusieurs villes qui appartiennent bien certainement à la Pisidie. Ce n'est que depuis peu d'années que les expédi-

tions scientifiques ont étendu leurs investigations dans l'intérieur de ces provinces, et déjà des découvertes importantes ont été consignées dans leurs précieuses relations. La position des principales villes, Termessus, Selgé, Cremma, Sagalassus, a été déterminée. Mais le champ des découvertes est encore vaste, et parmi les nombreuses villes de second ordre, dont les géographes nous ont transmis les noms, ou dont nous possédons des médailles, il y en a à peine une ou deux dont on ait marqué la place sur la carte, autrement que par conjecture. Maintenant que le centre et l'ouest de l'Asie-Mineure commencent à être mieux connus, c'est sur l'intérieur de la Pisidie et de la Cilicie-Trachée que devront se porter surtout les recherches des voyageurs.

ASPENDUS.

1. Deux lutteurs; dans le champ, E; le tout dans un grenetis rond.

℟. ΕΣΤϜΕΔΙΥ. Homme debout ajustant une fronde; dans le champ, triskèle et massue; le tout dans un grenetis rond. AR. 7.

2. Moitié de cheval bondissant. ℟. ΠΗ. Gouvernail. Æ 3.

3. Autres avec ΔΜ ou ΟΘ.

4. ΤΡΑΙΑΝΟϹ. ΚΑΙϹΑΡ. Tête laurée de Trajan.

℟. ΑϹΠЄΝΔΙΩΝ. Deux statues de Diane de Perge sur une base carrée. Æ. 5.

5. ΑΥ. ΚЄ. Γ. ΟΥΙΒ. ΤΡЄΒΩ. ΓΑΛΛΟΝ. ϹЄΒ. Tête laurée de Trébonien.

℟. ΑϹΠЄΝΔΙΩΝ. Esculape debout. Æ. 6.

6. ΑΥΤ. Κ. ΠΟ. ΛΙΚ. ΓΑΛΛΙΗΝΟϹ. Tête laurée de Gallien; devant, la lettre I.

℞. ACΠЄNΔΙΩΝ. Fleuve couché tenant une urne des jeux. Æ. 9.

7. KOPNHΛΙΑ. CΑΛΩΝΙΝΑ. Tête de Salonine; devant, la lettre I.

℞. ΑCΠЄΝΔΙΩΝ. Némésis debout tenant de la droite un fouet; à ses pieds, un griffon, le pied sur une roue. Æ. 8.

En classant à Aspendus la médaille qui porte la légende ΕΣΤϜΕΔΙΥ, j'ai suivi l'opinion émise par Pellerin et généralement adoptée de nos jours. Cette classification a soulevé de graves objections. En effet, elle s'éloigne des règles ordinaires suivies par les numismatistes, qui procèdent du connu à l'inconnu, et trouvant une série de médailles avec le nom de Selgé, attribuent naturellement à la même ville une autre série de médailles portant l'épigraphe douteuse ΕΣΤϜΕΔΙΥΣ, mais du reste entièrement semblables. L'on invoque surtout le témoignage positif de Pollux, justifié en partie par la présence du type des lutteurs sur quelques médailles impériales d'Aspendus, et la grande analogie entre les mots Ἀσπένδιος et ΕΣΤϜΕΔΙΥΣ. De plus, il serait étrange que Selgé possédât une série nombreuse de monnaies d'argent, tandis que sa voisine Aspendus, également importante et probablement beaucoup plus commerçante, en serait totalement privée. J'ajouterai quelques considérations à l'appui de cette opinion. Sur les médailles au type des lutteurs avec l'épigraphe ΣΕΛΓΕΩΝ, les lettres sont toujours d'une bonne époque, tandis que parmi les autres on en voit plusieurs dont les *sigmas* sont carrés ou ronds, signe certain d'une époque voisine de la domination romaine. Il est peu probable que les Selgiens se soient d'abords servi de l'épigraphe ΕΣΤϜΕΔΙΥΣ, et ensuite de l'épigraphe ΣΕΛΓΕΩΝ, pour revenir postérieu-

rement à la légende archaïque. Les Aspendiens, au contraire, paraissent avoir conservé jusqu'à la fin sur leur monnaie d'argent leur ancienne dénomination. Elle a certainement subsisté longtemps, car outre la variété de formes dans les lettres, l'on remarque trois orthographes différentes, ΕΣΤFΕΔΙΙΥΣ, ΕΣΤFΕΔΙΥΣ, ΕΣΤFΕΔΙΥ. Enfin, sur deux de ces médailles (Mionnet, Pisid., n°s 165, 166), le symbole accessoire est une partie antérieure de cheval; or, ce même symbole figure comme type principal sur la monnaie de cuivre d'Aspendus. (Mionnet, Suppl. Pamph., n° 7.)

On sait que dans les colonies grecques de la Pamphylie, le langage des habitants était mélangé de mots barbares, et même qu'à Sidé il avait fini par ressembler fort peu à la langue hellénique. Ces médailles semblent en fournir la preuve, et le mot ΕΣΤFΕΔΙΥΣ a, avec Ἀσπένδιος, à peu près le même rapport que ΠΡΕΙΙΑΣ avec ΠΕΡΓΑΙΑΣ. (Voy. l'art. Perga.)

Les médailles n°s 2 et 3 appartiennent certainement à Aspendus; Mionnet en a publié une entièrement semblable avec la légende ΑCΠЄΝΔΙΩΝ. Les lettres que l'on y voit, et qui avaient induit plusieurs numismatistes en erreur, ne sont que des lettres numérales. (Voy. l'art. Magydus.)

Les ruines d'Aspendus à *Balkésou* sur l'Eurymédon sont considérables, mais presque entièrement d'époque romaine. Le théâtre est, sans contredit, le plus important de l'Asie-Mineure, à cause de sa parfaite conservation. Le proscénium tout entier, les galeries les plus élevées, les niches pour les statues, tout reste intact, et demeure pour l'archéologue un objet d'étude des plus intéressants.

ATTALIA.

1. Tête de Neptune à droite; devant, un trident.

℞. ΑΤΤΑΛΕΩΝ. Pallas debout, à gauche, tenant un dauphin de la droite, et de la gauche une haste et un bouclier. Æ. 7.

2. ΑΥΤ ΚΑΙ Λ ΑΥΡΗΛΙΟΝ ΟΥΗΡΟΝ. Tête laurée de L. Vérus.

℞. ΑΤΤΑΛΕΩΝ. Pallas debout dans un temple tétrastyle, appuyée sur sa haste, et tenant de la gauche une victoriole; à ses pieds, d'un côté une chouette sur une base, et de l'autre un bouclier. Æ. 7.

Eckhel a cherché à établir, au moyen des types, une distinction entre les médailles des villes homonymes d'Attalia en Lydie et en Pamphylie, et il déclare que les deux villes se sont servies indistinctement des ethniques ΑΤΤΑΛΕΑΤΩΝ et ΑΤΤΑΛΕΩΝ. L'illustre numismatiste a été induit en erreur par une médaille avec la première de ces deux légendes que Pellerin assure avoir reçue de la Caramanie ; mais comme ce nom est appliqué à une grande portion de l'Asie-Mineure, la preuve n'est pas très concluante, surtout lorsqu'elle ne s'appuie que sur ce seul exemple, et Mionnet a fort bien reconnu que la légende ΑΤΤΑΛΕΑΤΩΝ appartient à la ville lydienne, et ΑΤΤΑΛΕΩΝ à la ville pamphylienne.

Le type de Pallas tenant un dauphin est remarquable.

ETENNA.

1. ΑΥ. Κ. Μ. ΙΘΥΛ. *(sic)* ΦΙΛΙΠΠΟϹ. ϹЄΒ. Tête laurée de Philippe père.

℞. ЄΤЄΝΝЄΩΝ. L'empereur à cheval, la main droite levée, tenant de la gauche une palme; le tout sur un arc de triomphe. Æ. 9.

2. ΚΟΡΝΗΛΙΑ. CΑΛΩΝΙΝΑ. CЄΒΑ. Tête de Salonine; devant les lettres IA.

℞. ЄΤЄΝΝЄΩΝ. Ariane marchant à gauche, son voile flottant derrière elle; derrière elle, Bacchus de face, nu et debout; à ses pieds, une panthère. Æ. 8. (Pl. IX, n° 1.)

Etenna appartient certainement à la Pisidie et non à la Pamphylie.

Polybe (lib. V, 73) rapporte que les Etenniens habitaient la portion de la Pisidie qui se trouve au-dessus de Sidé. Strabon (XII, 7) parle d'un peuple pisidien, les Catenniens, voisins des Selgiens et des Homonadéens. Ces deux indications se rapportent si bien que je suis convaincu que les deux auteurs ont voulu désigner le même peuple En voici une preuve qui me paraît décisive. Dans les notices ecclésiastiques, parmi les évêchés de la préfecture de Pamphylie, celui d'Etenna est cité entre ceux de Casa et d'Orymna. Précisément, dans le même ordre et entre ces deux villes, Hiéroclès cite la ville de Cotana, nom qui ressemble beaucoup au Catenna de Strabon. En écrivant Hétenna au lieu d'Etenna, nous trouverions peut-être la solution de cette difficulté. Car si la voyelle initiale était aspirée, il n'est pas surprenant que dans la prononciation une gutturale ait quelquefois remplacé l'aspiration.

ILOEA.

Mionnet a décrit à cette ville imaginaire la médaille suivante (Suppl., Lycie, n° 64):

Tête de Gordien. ℟. ΙΛωΕωΝ. Héros casqué et cuirassé, montant une antilope ou un bouc allant au galop, à droite, lançant un javelot de la main droite, et le bras gauche armé d'un bouclier; dessous, un serpent dressé. Æ. 9 1/2. (Cabinet de France.)

Étonné de ne trouver aucune mention de cette ville dans les géographes, j'ai examiné cette belle médaille, et j'ai reconnu qu'elle appartenait à Tlos, ville célèbre de la Lycie. La méprise de Mionnet est d'autant plus singulière, que la médaille est d'une belle conservation, et qu'il ne manque à la légende que la barre du T, qui s'est trouvée en dehors du flaon. La description du type est également erronée; ce que Mionnet a pris pour une corne de bouc, n'est que le bord extérieur du bouclier. Voici la description exacte de cette médaille, qui est maintenant rangée à sa véritable place dans la riche suite de médailles lyciennes que possède notre Cabinet national.

ΑΥΤ. ΚΑΙ. Μ. ΑΝΤ. ΓΟΡΔΙΑΝΟC. CЄΒ. Tête laurée de Gordien.

℟. ΤΛωЄωΝ. Cavalier casqué et cuirassé, au galop, lançant un javelot de la main droite, et le bras gauche armé d'un bouclier; dessous, un serpent dressé. Æ. 9 1/2.

Iloëa est donc à rayer du nombre des villes de l'Asie-Mineure.

ISINDA.

1. Tête de Diane à droite.

℟. ΙΣΙΝ. Casque; dans le champ, la lettre Α. Æ. 3.

2. ΑΥ.Κ. Γ. ΜЄ.ΚΥ. ΤΡΑ. ΔЄΚΙΟΝ. ЄΥ. Tête radiée de Trajan-Dèce.

℞. ICINΔЄΩN. Femme debout, tenant une patère de la main droite, et de la gauche un enfant et une corne d'abondance. Æ. 7.

3. AΥ.KЄ.Γ.OΥIΔ.OΥЄA.OΥOΛOΥCCΛNON *(sic)*. Tête laurée de Volusien.

℞. ICINΔЄΩN. La fortune debout. Dans le champ, les lettres APXKM (les deux dernières douteuses). Æ. 6.

4. A.K.Π.A.ΓAΛΛIHNON. Tête laurée de Gallien.

℞. ICINΔЄΩN. La fortune debout. Æ. 6.

Il y avait deux villes presque homonymes dans la partie méridionale de l'Asie-Mineure, Sinda et Isinda; il résulte de là, dans les indications géographiques, une grande confusion.

Strabon (xii, 7) nomme Sinda parmi les villes du nord-ouest de la Pisidie, sur les frontières de la Carie et de la Phrygie. Etienne de Byzance cite Sindia comme une ville de la Lycie. Dans l'expédition du consul Manlius (Tite-Live, xxxviii, 15; Polybe, xxii, 18), l'armée romaine, en partant de Cibyra, traverse d'abord le territoire de Sinda, se dirigeant probablement vers le nord-est, puisque son but était la Galatie; elle passe ensuite par plusieurs villes dont les positions sont inconnues, et dont les noms mêmes ne sont pas mentionnés dans d'autres auteurs. Puis, sur la demande des habitants d'Isionda, le consul se détourne vers Termessus, trop heureux d'avoir l'occasion de se montrer sur les frontières de la Pamphylie.

Voilà tout ce que nous savons sur Sinda; c'est peut-être aussi la même ville qui est désignée dans Hiéroclès sous le nom de Sindaunda, et dans les Notices sous celui de Sandida. C'est donc avec raison que Kieppert a assigné le nom de Sinda à quelques ruines situées au nord-est de Cibyra.

Quant à Isionda, le récit de Tite-Live et celui de Polybe

s'accordent à la placer dans le voisinage de Termessus, dont les ruines à *Gulik-Khan* ont été récemment découvertes, et tout porte à croire que l'Isionda de ces historiens n'est autre que l'Isinda d'Hiéroclès, des Notices et des médailles.

Étienne de Byzance (*in voce* Ἴσινδος), par une erreur manifeste, appelle Isindus une ville d'Ionie; du reste, le passage, où il en est question, porte des traces évidentes de corruption. Enfin Ptolémée cite Pisinda avec Termessus parmi les villes de la Cabalie, et Strabon place Isinda dans dans la Milyade (XIII, *in fine*).

Mais voici un document inédit qui jette un nouveau jour sur la question. C'est un décret du peuple d'Aperlæ en Lycie, que j'ai copié dans les ruines de cette ville, à *Kékova;* cette inscription, ainsi que plusieurs autres, que j'ai relevées pendant mon voyage, devant être publiée dans le grand recueil de M. Ph. Lebas, à qui j'ai été heureux de les confier, je me borne à la transcrire ici en caractères ordinaires, et en omettant les dernières lignes, qui sont sans importance pour la question géographique :

Ἐτείμησαν Ἀπερλείτων ὁ
δῆμος καὶ οἱ συνπολιτευόμενοι
αὐτῷ Σιμηνέων καὶ Ἀπολλωνείτων
καὶ Ἰσινδέων δῆμοι Ἱππόλοχον Ἀ-
-πελλέους Μυρέα καὶ Ἀπερλείτην
ἀπὸ Σιμήνων χρυσῷ στεφάνῳ, κ. τ. λ.

Dans le reste de l'inscription sont relatées les différentes fonctions remplies par Hippolochus, et notamment celle de prêtre de l'empereur Claude; ce qui en fixe la date vers la fin du premier siècle de notre ère. Ce monument est important sous plusieurs rapports, et j'aurai occasion d'en reparler à

propos des médailles de la Lycie. Quant à présent, il s'agit seulement d'Isinda. Des trois autres villes mentionnées dans l'inscription comme formant, avec Isindus, une espèce de confédération, il n'y a qu'Aperlæ dont nous connaissions les ruines à *Kékova*, village situé à peu près à la pointe la plus méridionale des côtes lyciennes, entre Antiphellus et Myra. L'auteur du Stadiasmus nous apprend que Simena était située près d'Aperlæ, entre cette ville et Andriacé. Quant à Apollonia, sa position exacte n'est pas connue, et notre inscription ne fait que confirmer ce que l'on savait déjà vaguement, que cette ville se trouvait dans cette portion de la Lycie. Dans tous les cas, il est évident que les quatre petites villes alliées ne pouvaient être bien éloignées les unes des autres; d'où il faut conclure qu'Isinda était située dans la partie la plus méridionale de la Cabalie, sur les frontières de la Lycie, quelque part dans les montagnes qui s'étendent entre Myra et la ville turque d'*Almali*. On pourrait croire, d'après notre inscription, qu'Isindus était une ville lycienne aussi bien que Simena et Aperlæ; mais les médailles que nous possédons de cette ville s'opposent tout-à-fait à cette hypothèse; elles n'ont aucun rapport avec les monnaies lyciennes.

Les types des quatre médailles décrites en tête de cet article ne sont pas d'un grand intérêt. Le n° 2 nous offre peut-être la représentation d'Iris tenant l'enfant Horus dans ses bras. Telle est du moins l'opinion de M. l'abbé Cavédoni. Ce savant a cru en outre voir dans ce type une allusion au nom de la ville; ce jeu de mots entre Isis et Isindus nous paraît un peu forcé, et peut-être M. Cavédoni a-t-il trop recherché dans les types ce genre de rapprochements. Il y a quelquefois, il est vrai, sur les médailles des allusions évidentes aux noms des villes; mais elles peuvent généralement s'expliquer

d'une façon beaucoup plus conforme à l'esprit de l'antiquité. Je renvoie le lecteur à un fort bon article sur ce sujet dans le *Numismatic Journal* pour 1836, par mon savant ami M. Burgon.

MAGYDUS.

1. AY. K. M. IOY. CЄOY. ΦIΛIΠΠOC. Tête laurée de Philippe; dessous, un globe.

℞. MAΓYΔЄΩN. Mercure nu et debout tenant la bourse et le caducée; dans le champ, les lettres AZ. Æ. 6.

2. AYT. KAI. ΠO AI. ΓAΛΛIHNO. CЄB. Tête laurée de Gallien.

℞. MAΓYΔЄΩN. La Fortune debout; dans le champ, un I, et dessous, les lettres MA. Æ. 8. (Musée britannique.)

Magydus était une petite ville maritime de la Pamphylie. située à peu de distance à l'est d'Attalia; les ruines que l'on voit à *Laara* marquent très probablement la place de cette ville. Les médailles de Magydus portent des dates qui paraissent suivre une progression régulière, sans toutefois indiquer des intervalles réguliers. Je rassemble ici les dates que j'ai pu trouver, et c'est dans ce but que j'ai publié en tête de cet article une médaille inédite du Musée britannique :

IЄ sur une médaille de Trajan (Mionnet, n° 65).
IΘ — Antonin (*id.*, n° 67).
K — L. Verus (*id.*, Suppl., n° 73).
AZ — Philippe (ma collection).
MA — Gallien (Musée britannique).

Mionnet cite aussi d'après Sestini une médaille d'Hadrien qui porte la date IA, *ut videtur;* l'on sait ce que ces mots signifient dans la bouche de Sestini, et j'ai eu moi-même maintes fois l'occasion de me convaincre de la part que ce numismatiste faisait à l'imagination dans la description

d'une médaille endommagée. Je ne tiens donc pas compte de cette date IA, qui, du reste, sort de la progression que suivent les autres.

Le règne de	Trajan	s'étend de l'an	98 à 117.
—	Antonin	—	138 à 161.
—	L. Verus	—	161 à 169.
—	Philippe	—	244 à 249.
—	Gallien	—	254 à 268.

Si l'on compare ce tableau avec les nombres que portent les médailles, l'on se convaincra facilement qu'ils ne peuvent s'appliquer à des intervalles de temps égaux et réguliers; ils se rapportent probablement à la célébration de jeux nationaux, qui avaient lieu à des époques variables. Les médailles de Termessus offrent des lettres numérales du même genre.

PERGA.

1. Tête laurée de Diane à droite, arc et carquois derrière le dos.

℟. ΑΡΤΕΜΙΔΟΣ. ΠΕΡΓΑΙΑΣ. Diane debout, tenant de la droite une couronne et de la gauche une haste; à ses pieds, un cerf; dans le champ, un chien couché. AR. 8. Poids : gr. 16,20. — Tétradrachme.

2. Même type; dans le champ du revers, la lettre A. AR. 2 1/2. Poids : gr. 1,93. — Hémidrachme.

3. Têtes accolées d'Apollon et de Diane. ℟. ΑΡΤΕΜΙΔΟΣ. ΠΕΡΓΑΙΑΣ. Diane *phosphoros* marchant à droite. Æ. 4.

4. Tête de Diane. ℟. ΑΡΤΕΜΙΔΟΣ.ΠΕΡΓΑΙΑΣ. Victoire ailée marchant à gauche. Æ. 4.

5. Sphinx assis à droite, le *modius* sur la tête.

℟. ΜΑΝΑΨΑΣ. ΠΡΕΙΙΑΣ. Diane debout tenant une couronne et une haste. Æ. 4.

6. Même type avec la légende ΑΡΤΕΜΙ. ΠΕΡΓΑ. Æ. 2.

7. TIBEPI.... ΑΙΣΑΡ.ΣΕΒΑΣΤΟΣ. Tête laurée de Tibère.

℟. Légende effacée. Diane marchant à droite, tenant un arc et une torche. Æ. 4.

8. Tête de Claude.

℟. Astre et croissant. Æ. 2.

9. TITOC. KAICAP. Tête laurée de Titus.

℟. ΑΡΤϵΜΙΔΟC. ΠϵΡΓΑΙΑC. Diane marchant à droite, tenant un arc et une torche; au-dessus, un croissant. Æ. 4.

10. TPAIANOC. KAICAP. Tête laurée de Trajan.

℟. ΑΡΤϵΜΙΔΟC. ΠϵΡΓΑΙΑC. Diane marchant à droite; elle tient un arc d'une main et de l'autre tire une flèche de son carquois. Æ. 4.

11. M. A.... KOMO... Tête laurée de Commode.

℟. ...ΓΑΙΩΝ. Croissant. Æ. 2.

12. CABϵI. TPANKΥΛΛϵΙΝΑ. CϵB. Tête de Tranquilline sur un croissant.

℟. ΠϵΡΓΑΙΩΝ. CΙΔΗΤΩΝ. A l'exergue, OMONOIA. Diane debout, tenant de la gauche son arc, et de la droite une flèche; à ses pieds, un cerf. En face, Pallas tenant sa lance de la main droite, la gauche appuyée sur son bouclier. Æ. 7.

13. A. K. M. IOΥ. CϵOΥ. ΦΙΛΙΠΠΟC. Cϵ. Tête laurée de Philippe fils.

℟. ΠϵΡΓΑΙΩΝ. Apollon nu et debout, la tête laurée, le bras gauche appuyé sur un autel, autour duquel est roulé un serpent, et tenant de la main droite une branche de laurier; à ses pieds, une lyre. Æ. 6.

14. ΑΥ. K. ΠΟΥ. ΛΙΚ. ΟΥΑΛϵΡΙΑΝΟΝ. Tête radiée de Valérien; devant, la lettre I.

℟. ΠϵΡΓΑΙΩΝ. ΔϵΛΦΙΩΝ. OMONOIA. Diane debout, le croissant sur la tête; en face, un terme d'Apollon. Au milieu en haut, la lettre A; en bas, le mot ΠΥΘΙΑ. Æ. 8.

Les types de toutes ces médailles se rapportent à Apollon et à Diane de Perge; le culte de cette déesse occupait, dans toute la Pamphylie, le même rang que celui de la Diane d'Ephèse, dans l'ouest et le centre de l'Asie-Mineure. Cela explique la concorde des habitants de Perge, métropole du culte de Diane, avec ceux de Delphes, où se trouvait le principal oracle d'Apollon.

La petite pièce n° 6 est fort importante, en ce qu'elle confirme d'une manière définitive l'attribution à Perge, déjà soupçonnée par Borrell, des médailles avec la légende ΜΑΝΑΨΑΣ ΠΡΕΙΙΑΣ. Ces pièces ne sont pas rares et proviennent constamment de la Pamphylie, notamment des ruines mêmes de Perge. Le sphinx se voit, comme type principal sur des médailles de bronze de Perge (Mionnet, Pamph., n° 75), et comme symbole accessoire sur un beau tétradrachme de cette ville, dans la collection du Musée britannique. C'était du reste une règle assez souvent suivie dans l'antiquité, que de graver comme type accessoire sur la monnaie d'argent, les types principaux de la monnaie de cuivre; les tétradrachmes d'Athènes en fournissent de nombreux exemples. La comparaison de plusieurs petits bronzes de Perge, tant de ma collection que du Cabinet de France, m'a convaincu que le second mot de la légende est ΠΡΕΙΙΑΣ et non ΠΡΕΝΑΣ. La forme *Preyias* se rapproche beaucoup du grec Περγαίας; les types qui accompagnent la légende pamphylienne et la légende grecque sont identiques; nous sommes donc fondés à conclure que les mots grecs Ἀρτέμιδος Περγαίας, sont la traduction des mots pamphyliens Μανάψας Πρειίας, et que la Diane de Perge portait dans le langage pamphylien le nom de Μάναψα. Le culte de cette déesse était un culte indigène, comme celui de Cybèle à Pessinunte, et celui d'Aphrodité à

Paphos. Cybèle avait aussi un nom indigène, celui d'Ἄγδιστις, et les trois divinités étaient adorées sous la forme de pierres, qui à Perge et à Paphos étaient coniques. (Voyez à ce sujet les remarques de M. Akerman dans le *Numismatic Journal* pour 1837). Ces trois déesses avaient-elles une origine commune, et n'est-ce que plus tard que la mythologie hellénique les distingua entre elles et les assimila à Artémis, à Cybèle et à Aphrodité? L'état des connaissances, relativement à la religion et au langage des peuples aborigènes de l'Asie-Mineure, ne nous permet guère d'aborder ces questions, bien moins de les résoudre. Il me sera cependant permis de faire un rapprochement que l'on trouvera peut-être forcé, mais qui n'en est pas moins curieux.

Le dieu *Men*, au dire de Strabon, était une divinité phrygienne, c'est-à-dire indigène dans l'Asie-Mineure; les médailles et les inscriptions en fournissent des preuves abondantes. Les noms de *Men* et de *Manapsa* me paraissent appartenir au même radical, et le second pourrait bien être la forme féminine du premier. L'analogie de *Tanat* ou Minerve, forme féminine de *Tan*, Jupiter, donne une certaine consistance à ma conjecture. Cependant je ferai remarquer que dans le mot Μανάψας, la forme du ψ est carrée et ne s'éloigne pas beaucoup de celle de certains caractères phéniciens; de sorte que nous ne pouvons être sûrs d'en connaître la véritable valeur. L'attribut habituel du dieu *Men* est une pomme de pin, de forme conique, comme la pierre sacrée de Perge (voy. Sagalassus); mais une médaille fort remarquable de Prostanna, publiée par Borrell, nous en montre d'autres aussi curieux et aussi peu expliqués jusqu'à présent. En voici la description : « Lunus debout de face dans un temple distyle, un croissant sur les épaules et un autre sur le front; de la main droite, il tient un objet douteux, de la gauche la pomme le

pin. A ses pieds, de chaque côté, un lion; dans le champ à droite, un sphinx en haut et un coq en bas. » Voilà donc un sphinx, attribut du dieu *Men*, aussi bien que de Diane de Perge. Je ne crois pas que ces différents rapports puissent nous autoriser à regarder la Diane de Perge et le dieu *Men* comme la manifestation féminine et masculine du même principe; néanmoins les rapprochements que j'ai établis sont nouveaux, et aucune lumière, si faible qu'elle soit, n'est à dédaigner dans les ténèbres épaisses qui recouvrent les origines asiatiques. Remarquons en passant que les divinités représentées sur les marbres de Ninive et de Xanthe, portent aussi des cônes à la main.

POGLA.

1. ΙΟΥ. ΔΟΜΝΑ. CЄ. Tête de Julia Domnata.

R̸. ΠΩΓΛЄΩΝ. La fortune debout. Æ. 6.

La position de Pogla n'a pas encore été déterminée d'une manière satisfaisante; il est certain cependant que ce n'est pas une ville de la Pamphylie. Ptolémée la place dans la Cabalie, entre Crétopolis et Mendémium, deux villes dont la position est également incertaine. Hiéroclès la cite entre Isinda et Mendémium, parmi les villes de la préfecture de Pamphylie, qui embrassait une grande portion de l'ancienne Pisidie. La médaille décrite ci-dessus n'offre d'autre intérêt que sa rareté.

SIDE.

1. Tête de Pallas; devant, un rameau d'olivier, le tout dans un carré creux.

R̸. Grenade dans un grenetis circulaire. Æ. 3. Poids: gr. 2,99.

2. ΙΟΥΛ. ΑΚΥΛΙΑ. CЄΟΥΗΡΑ. Tête d'Aquilia Severa.

℞. CIΔHTΩN. Pallas debout de face, tenant de la droite une patère et de la gauche une haste transversale; à ses pieds, une urne avec des palmes. Æ. 9.

3. CAB. TPANKYΛΛЄINA. C. Tête de Tranquilline.

℞. CIΔHTΩN. Pallas debout tenant de la main gauche une palme et déposant de la droite un *calculus* dans une urne. Æ. 5.

4. AYT. K. MAPK. IOYΛ. CЄOYHP. ΦIΛIΠΠON. CЄBA. Tête laurée de Philippe fils; devant, la lettre Є; derrière, A.

℞. CIΔHTΩN. Hercule terrassant le cerf de Cérynée. Æ. 9 1/2. (Pl. IX, n° 2.)

5. AYT. KAI. ΠO. ΛI. ΓΑΛΛΙΗΝΟC. CЄB. Tête laurée de Gallien.

℞. CIΔHTΩN. IЄPOC. MYCTIKOC. Urne des jeux sur une table. Æ. 9.

Les ruines de Sidé à *Eski-Adalia* ont été décrites par plusieurs voyageurs. Les types ordinaires des médailles de cette ville sont la Victoire et Pallas, qui y avait un temple célèbre. Le mythe d'Hercule et du cerf d'Arcadie aux cornes et aux pieds d'airain n'est pas souvent figuré sur les monuments antiques; le petit médaillon que j'ai décrit sous le n° 4 est d'un travail remarquable pour l'époque de Philippe. Enfin, dans la légende du n° 5 il faut sous-entendre le mot *ἀγών*; il est souvent question dans les inscriptions des mystères et des *μυσταί*.

SILLYUM.

1. AY. KAI. Λ. CЄΠTOY. *(sic)*. CЄOYHPOC. ΠЄ. Tête laurée de Septime-Sévère.

℞. CIΛΛYЄΩN. La Fortune debout. Æ. 10.

2. IOY. KOP. ΠΑΥΛ. C. Tête de Julia Paula.

℟. ΣΙΛΛΥΕΩΝ. Bacchus debout tenant le canthare et le thyrse; à ses pieds, une panthère. Æ. 6.

3. ΑΥ. Κ. ΜΑΡ. ΑΝ. ΓΟΡΔΙΑΝΟΝ. C. Tête laurée de Gordien.

℟. ΣΙΛΛΥΕΩΝ. Tête de Lunus, coiffée du bonnet phrygien, sur un croissant. Æ. 7.

4. ΑΥΤ. ΚΑΙ. ΠΟ. ΛΙ. ΓΑΛΛΙΗΝΟ. CEB. Tête laurée de Gallien; devant, la lettre I.

℟. ΣΙΛΛΥΕΩΝ. Femme tutulée assise, tenant des fruits ou des épis de la droite et une corne d'abondance de la gauche. Dans le champ, la lettre I. Æ. 8.

5. Même tête. ℟. ΣΙΛΛΥΕΩΝ. Tête de Lunus, coiffée du bonnet phrygien, sur un croissant; dessous, un aigle éployé. Æ. 8.

Tous les auteurs anciens s'accordent à placer Sillyum près de Perge, et les ruines considérables d'*Assarkoï* peuvent être considérées avec certitude comme étant celles de Sillyum. La ville était bâtie sur un de ces plateaux entourés de précipices qui s'élèvent à pic du milieu de la plaine de Pamphylie. Du haut des ruines de Perge, l'on distingue très bien le rocher de Sillyum, qui en est éloigné d'environ trois lieues. Les types des médailles de cette ville se rapportent pour la plupart au culte du dieu *Men*.

CREMNA.

1. Tête laurée de Jupiter.

℟. KPH. Foudre ailé; dans le champ, N. Æ. 4.

2. Tête jeune, barbue, coiffée d'un petit casque bas, de forme particulière; derrière, un fer de lance.

℟. KPH. Partie antérieure de lion couché. Æ. 3. (Pl. IX, n° 3.)

3. P. SEP. GETA. FOR. CAE. Tête nue de Géta.

℞. VLTRI. COL. CR. Némésis debout, la main droite portée à sa bouche; à ses pieds un griffon. Æ. 4 1/2.

4. L. SEP. GETA. CES. Tête nue de Géta.

℞. IC...O...COL. CRE..AC. Figure debout, vêtue d'une tunique courte, tenant de la droite une patère, et de la gauche une corne d'abondance. Æ. 4 1/2.

5. IMP. CS. L. DOM. AVRЄLIANO. Tête laurée d'Aurélien.

℞. FORTVNA. COL. CRЄ..Є. Femme tutulée debout, vêtue d'une tunique courte, la main gauche appuyée sur une haste, et tenant de la droite des épis. A ses pieds, à droite, un griffon assis, la patte sur une roue; à gauche, un objet douteux. Æ. 9.

6..... M. AVRELIANO. Tête laurée d'Aurélien.

℞..... RЄMNЄ. Diane d'Éphèse debout avec ses broches; à droite, un cerf. Æ. 9.

Toutes ces médailles, ainsi que trois autres exemplaires de la pièce n° 1 et un second du n° 5, ont été recueillies à *Ghirmé*, petit village situé au pied des ruines considérables de l'ancienne ville pisidienne de Cremna. Kieppert, le premier, a indiqué sur sa carte la véritable position de cette ville. Je ne crois pas qu'aucune inscription trouvée à *Ghirmé* ait encore confirmé définitivement cette attribution géographique. Quant à moi, mes recherches dans ce but ont été vaines; mais le témoignage des dix médailles que j'y ai trouvées peut suppléer au manque de monuments épigraphiques. Je dois ajouter que nulle part ailleurs, en Pisidie ni en Pamphylie, je n'ai recueilli de médailles de Cremna. Située, au centre du Taurus pisidien, sur une de ses plus hautes cimes, Cremna mérite par sa position, le nom que les Grecs lui ont donné. L'emplacement de la ville est un plateau allongé, au

sommet d'une montagne, bordé de trois côtés de précipices profonds. On y voit entassées pêle mêle, des ruines de temples, de colonnades, de portiques; et de nombreuses citernes, creusées dans le roc, attestent encore les efforts que les habitants avaient faits pour s'assurer une provision d'eau en cas de siége; car il n'y a qu'une seule source près des ruines, en dehors des murs, au pied de la ceinture de rochers à pic qui entoure la ville. Les édifices publics, construits avec la pierre grossière qui se trouve sur les lieux, ne paraissent pas avoir été remarquables sous le rapport architectonique. Les tombeaux sont en général de la construction la plus primitive ; la plupart, de même qu'à Alinda de Carie, ne sont que des trous carrés creusés dans le roc et recouverts de dalles pesantes. Le temps a souvent presque effacé de ces humbles sépultures toute trace de la main des hommes, et le voyageur passant au milieu de la nécropole de Cremna, les distingue à peine des blocs épars sur le flanc de cette âpre montagne. Du haut des murs, la vue s'étend sur toute la chaîne du Taurus, sur un océan de cimes neigeuses, qui surgissent au milieu de sombres forêts de sapins. Dans une vallée, à plusieurs milliers de pieds plus bas, le Cestrus se fraie un chemin à travers les montagnes, pour aller, non loin de Perge, se jeter dans le golfe d'Adalia. Enfin, dans le lointain, au midi, à trois journées de marche, l'on aperçoit la mer, dont la ligne azurée forme le dernier plan de ce panorama grandiose.

Mais revenons aux médailles: le lecteur me pardonnera de m'être écarté un instant de mon sujet pour lui donner une faible idée d'un site remarquable, qui parmi tant d'autres souvenirs de cette belle Asie, s'est gravé dans ma mémoire en traits ineffaçables.

On ne connaissait jusqu'à présent que des médailles co-

loniales de Cremna ; les pièces à la légende KPH sont attribuées, par Mionnet et Sestini, à Cratia de Bithynie ; cependant, dans son Supplément, Mionnet en donne une à Crétopolis de Pisidie, d'après Sestini. Borrell, dans le *Numismatic Chronicle*, a constaté comme résultat de son expérience, que ces médailles provenaient constamment des environs d'*Adalia*, et proposait l'attribution à Crétopolis, attribution excellente en elle-même. Enfin, la découverte de ces monnaies dans les ruines mêmes de Cremna vient lever tout doute à cet égard. Strabon nous raconte que Cremna fut prise par Amyntas, roi de Galatie, qui perdit la vie dans une expédition contre les Homonadéens, autre peuplade de la Pisidie ; à *Ghirmé*, je fis la remarque qu'avec les médailles de Cremna, on m'apporta plusieurs petits bronzes d'Amyntas.

Le n° 3 nous présente la figure de Némésis avec son nom en latin VLTRIX ; de même le n° 5 nous donne le nom de la déesse FORTVNA ; Borrell a publié une autre médaille de la même ville avec le nom et la représentation du dieu latin SILVANVS.

Quant au n° 4, dont le revers est mal frappé, le premier mot de la légende doit être GENIO. On remarquera aussi les deux médailles à l'effigie d'Aurélien ; nous ne trouvons son portrait que sur les monnaies de quelques villes pamphyliennes et pisidiennes.

LYRBÉ.

1. CAB. TPANKYΛΛЄINAN. AYΓOYCT. Tête de Tranquilline sur un croissant.

℞. ΛYPBЄITΩN. Mars debout, tenant de la main droite une haste, la gauche appuyée sur un bouclier. Æ. 6.

La position de Lyrbé est encore inconnue. D'après Ptolé-

mée, cette ville était située dans l'intérieur de la Cilicie-Trachée; ceci s'accorde très bien avec la liste, donnée par Hiéroclès, des villes de la préfecture de Pamphylie, qui comprend, outre la Pamphylie proprement dite, une grande partie du pays montagneux de l'intérieur, habité par des peuplades pisidiennes et ciliciennes, et qui s'étend le long de la côte jusqu'à Coracésium. Or cette dernière ville, dans Ptolémée, est une ville maritime de la Cilicie-Trachée, et Hiéroclès place Lyrbé entre Sidé et Coracésium. C'est donc dans l'intérieur, entre ces deux villes, dont les positions sont connues, qu'il faut chercher Lyrbé. Les médailles de cette ville sont fort rares.

OLBASA.

I. IMP. CAE. C. VOLVSSIANVM *(sic)* AVG. Tête laurée de Volusien.

℞. COL. OLBASENORVM. Bacchus debout à demi nu, tenant un thyrse et un canthare; à ses pieds, une panthère. Æ. 7.

Dans un mémoire inséré dans la *Revue* de 1849, notre savant collaborateur, M. Duchalais, a restitué à Olbasa de Pisidie une médaille attribuée à tort par Sestini à Océa de la Syrtique, ville dont on ne possède jusqu'à présent aucun monument numismatique certain. Voici une médaille dont la légende nette et complète établit cette attribution d'une manière définitive.

Il existait dans la portion méridionale de l'Asie-Mineure plusieurs villes dont les noms ont donné lieu, par leur ressemblance, à de fréquentes confusions, Olba, Olbasa et Olbia. De la comparaison des indications des différents géographes, il résulte avec certitude qu'Olbia était une ville maritime de la Pamphylie, située à peu de distance à l'ouest

d'Attalia; nous n'en connaissons pas de médailles. Etienne de Byzance *(in voce* Ὀλβία) a fait confusion entre Olbia de Pamphylie et Olba, ville des Solymes ou Pisidiens, qui n'est autre que notre Olbasa.

Olba, célèbre par son temple de Jupiter, dont les grands-prêtres étaient aussi dynastes ou souverains du territoire environnant, était une ville cilicienne et capitale d'un district appelé Cétide. Ceci résulte d'une médaille fort intéressante du Musée britannique, publiée par Borrell; elle porte au revers de la tête de Caracalla la légende suivante: ΑΔΡ.ΑΝΤ. ΟΛΒЄΩΝ. ΜΗ. ΚΗ., c'est-à-dire, Ἀδριάνων Ἀντωνιάνων Ὀλβέων μητροπόλεως Κητίδος. Cette légende reçoit son explication d'un passage de Ptolémée, et le corrige en même temps. Ce géographe (lib. V., cap. 8, sect. 6) mentionne une ville de la Cétide, qu'il appelle Olbasa. Le texte de Ptolémée nous apprend donc que les lettres ΜΗ.ΚΗ. signifient Μητρόπολις Κητίδος, et la médaille, qu'il faut corriger le texte et lire Ὄλβα au lieu de Ὄλβασα. Strabon (lib. xiv. 5) rapporte qu'Olba était située dans le pays montagneux au-dessus de Soli. D'un autre côté, Ptolémée (lib. V., cap. 6, sect. 17) cite au nombre des villes du midi de la Cappadoce, à l'est de Laranda, une seconde ville d'Olbasa. Comme les montagnes au-dessus de Soli se trouvent précisément à l'est de Laranda, et que d'ailleurs Ptolémée s'est trompé en donnant le nom d'Olbasa à la ville d'Olba, il nous est permis de croire que cette deuxième ville d'Olbasa de Cappadoce n'est autre qu'Olba de Cilicie. Ceci, du reste, n'est qu'une conjecture; mais il faut bien se rappeler que les connaissances des géographes anciens s'étendaient rarement loin des côtes et des colonies grecques, et que toutes ces provinces, la Lycaonie, l'Isaurie et la Cilicie-Trachée, furent toujours habitées par des peuplades plus ou moins barbares, et par conséquent

furent comparativement peu connues du monde ancien. Hiéroclès et les Notices confirment l'opinion que j'ai avancée. Dans la préfecture de Lycaonie, dont Iconium est la capitale, je trouve Laranda; mais il n'est fait aucune mention d'Olbasa; au contraire, dans la préfecture d'Isaurie, qui embrasse le littoral de la Cilicie, depuis Sélinus jusqu'à Soli, Hiéroclès cite Olba parmi les villes de l'intérieur.

Reste enfin la troisième Olbasa de Ptolémée, rangée dans la préfecture de Pamphylie au nombre des villes de la Pisidie proprement dite. Ici Hiéroclès est d'accord avec lui; et Olbasa est la dix-huitième ville de cette même préfecture. Voilà, à l'exception du passage obscur d'Etienne de Byzance (*in voce* Ὀλϐία), les deux seules mentions que j'ai pu trouver de cette ville. Les médailles seules nous apprennent qu'elle était une colonie romaine, et la représentation du dieu *Men* sur le bronze cité par M. Duchalais, aurait presque suffi pour la faire placer en Pisidie. Dans la carte de Kieppert, Olbasa est marquée à *Bélengli*, au nord-est de Cibyra; je ne sais si cette position, assez probable en elle-même, est le résultat de découvertes récentes, ou si c'est une conjecture du savant géographe.

PAPPA.

AΥ.ΚΑΙ.ΑΔΡ.ΑΝΤΩΝЄΙΝΟC. Tête laurée d'Antonin-le-Pieux.

℞. ΤΙΒЄΡΙЄΩΝ.ΠΑΠΠΗΝΩΝ. Le dieu *Men* debout, un croissant sur les épaules, la main droite appuyée sur une haste, et tenant de la gauche la pomme de pin; son pied droit est posé sur une tête de bœuf ou de bélier. Æ. 6. (Cabinet de France, deux exemplaires). Æ. 4 1/2. (Musée britannique).

En examinant récemment au Musée britannique les médailles de Tibériopolis de Phrygie, j'en remarquai une dont

la légende se terminait par les lettres ΑΠΠΗΝΩΝ, et dont la fabrique et le type annonçaient une origine pisidienne. Je n'hésitai pas à l'attribuer à Pappa. Plus tard j'ai retrouvé parmi les médailles de Tibérias de la Galilée, au Cabinet de France, deux autres exemplaires de la même pièce, dont les légendes se complétaient mutuellement, et j'ai vu avec plaisir que Mionnet (Galilée, n° 63, note) avait déjà remarqué la différence de légende, sans toutefois donner d'attribution à ces médailles.

Hiéroclès mentionne Pappa au nombre des villes de la préfecture de Pisidie. Les trois Notices Ecclésiastiques citent l'évêque de Pappa, ὁ Πάππων, parmi les évêques de cette province. Ptolémée (lib. V, cap. 4, sect. 12) nous apprend que Pappa et Misthium étaient des villes habitées par une peuplade, qu'il nomme Ὀρονδικοί, et qu'il place dans le nord de la Pisidie, sur les frontières de la Galatie et de l'Isaurie. Voilà toutes les informations que j'ai pu rassembler au sujet de cette ville, dont la position est inconnue.

SAGALASSUS.

1. ΑΥΤ. Κ. Μ. ΑΥΡ. ΑΝΤΩΝЄΙΝΟϹ. ΑΥΓ. Tête laurée de Marc-Aurèle jeune.

℟. ϹΑΓΑΛΑϹϹЄΩΝ. A l'exergue, ΚЄϹΤΡΟϹ. Fleuve couché. Æ. 6.

2. Même tête. ℟. ϹΑΓΑΛΑϹϹЄΩΝ. La fortune debout. Æ. 5.

3. Même tête. ℟. ϹΑΓΑΛΑϹϹЄΩΝ. Les Dioscures debout, chacun un astre sur la tête. Æ. 5.

4. Α. ΚΑΙ. Λ. Ϲ. ϹЄΟΥΗΡ. ΑΥΓ. Tête laurée de Septime Sévère.

℟. ϹΑΓΑΛΑϹϹЄΩΝ. Tête de Lunus sur un croissant. Æ. 2 ½.

5. Π. Λ. Γ. ΟΥΑΛЄΡΙΑΝΟΝ. Tête jeune laurée de Valérien.

℞. CΑΓΑΛΑCЄΩΝ. *(sic)*. Pomme de pin, surmontée d'un croissant et d'un astre; dans le champ, la lettre B. Æ. 6. (Pl. ix, n° 4).

Il y a peu de médailles plus intéressantes que celles qui portent des indications géographiques; mais il faut se garder de leur donner une interprétation trop étroite. Ainsi, le nom d'une rivière gravé sur la monnaie d'une ville, ne signifie pas toujours que cette ville est située sur la rivière même; il faut souvent en conclure seulement que la rivière traversait le territoire de la ville ou servait de limite à ce territoire. Ainsi Sagalassus est située sur une montagne élevée, à une assez grande distance du Cestrus. Le nom turc *Aghlasan*, que porte un village au pied de la montagne, est une corruption du nom ancien, que l'on trouve souvent écrit Agalassus. Les ruines sont considérables et intéressantes; le théâtre surtout, par sa belle conservation et sa position ravissante, mérite l'attention des voyageurs. A *Aghlasan*, l'on trouve aussi quelques débris; ce village, situé sur un petit affluent du Cestrus, paraît avoir été une dépendance de la ville haute, et explique l'expression obscure de Strabon en parlant de Sagalassus : Κατάϐασιν ἔχουσα σχεδόν τι καὶ τριάκοντα σταδίων ἀπὸ τοῦ ἐρύματος. Il y a effectivement une descente assez raide, d'environ une lieue et demie, des ruines au village.

Le culte du dieu Men était très répandu en Pisidie, ainsi que dans une grande portion de l'Asie-Mineure. Ce dieu, dont le culte est essentiellement indigène, était adoré sous beaucoup de noms dans différentes villes, et les emblèmes divers dont il est accompagné formeraient le sujet d'une étude intéressante. L'un des principaux est la pomme de pin; sur le n° 5 nous trouvons ce symbole occupant tout le champ de la médaille; ordinairement, le dieu la tient dans la main, et les petites dimensions de l'objet ont empêché souvent les

numismatistes d'en distinguer exactement la nature; aussi l'a-t-on décrit comme une pierre conique, un côn^, etc. Il y aurait peut-être un rapprochement à établir entre ce symbole du dieu Men et la pierre conique adorée dans le fameux temple de Diane à Perge. (Voy. l'art. *Perge.*)

SELEUCIA.

1. A. K. MAP. AN. ΓΟΡΔΙΑΝ... Tête laurée de Gordien.

℟. ΚΛΑΥΔΙΟϹΕΛΕΥΚΕΩΝ. Homme nu, debout, dans l'attitude de l'attaque, tenant une haste horizontale, et percé de deux javelots. Æ. 6. (Pl. IX, n° 5.)

L'attitude du guerrier représenté sur cette médaille, rappelle assez bien celle de Méléagre sur les médailles de Samos; c'est probablement quelque héros célèbre dans les légendes locales.

Kieppert place Séleucia à *Egherdir*, petite ville à l'extrémité méridionale d'un grand lac, qui s'étend entre Apollonia-Mordiæum et Antioche de Pisidie. Cette position, quoique probable, n'est point certaine; aussi, le savant géographe y a-t-il ajouté un signe dubitatif.

SELGE.

1. Tête jeune, imberbe, de face.

℟. Tête casquée de Pallas à droite; derrière, un fer de lance. AR. 1 1/2. Poids: gr. 0,81. (Pl. IX, n° 6.)

2. Même tête.

℟. Tête de Pallas; derrière, un osselet. AR. 1. Poids: gr. 0,89.

3. Même tête.

℟. Tête de lion à droite; derrière, un osselet. AR. 1. Poids : gr. 0,43. (Pl IX, n° 7.)

4. Tête barbue d'Hercule, de face, couronnée de chêne, la massue sur l'épaule.

R. ΣΕΛ. Partie antérieure de cerf se retournant; dans le champ, un fer de lance. Æ. 2. (Pl. IX, n° 8.)

5. Tête barbue d'Hercule, à droite, couronnée de chêne, la massue sur l'épaule.

R. ΣΕΛ. Foudre ailé, et arc orné à chaque extrémité d'une tête de cerf. Æ. 2.

6. Même tête.

R. ΔΙ. ΣΕΛ. Même type. Æ. 2. (Pl. IX, n° 9.)

7. Même tête.

R. CЄΛΓЄΩΝ. Même type. Æ. 2.

8. ΑΝΤΩΝΙΝΟC. ΚΑΙCΑΡ. Tête laurée d'Antoninus Pius.

R. CЄΛΓЄΩΝ. Massue et arc orné à chaque extrémité d'une tête de cerf. Æ. 2. (Pl. IX, n° 10.)

9. ΒΗΡΟC. ΚΑΙ. Tête nue de Marc-Aurèle jeune.

R. CЄΛΓЄΩΝ. Un foudre ailé et le même arc. Æ. 4. (Pl. IX, n° 11.)

Les petites médailles n° 1 et 2, sont généralement attribuées à Halicarnasse, à cause de leur ressemblance avec les monnaies bien connues de cette ville, qui portent d'un côté une tête de Méduse et de l'autre la tête de Pallas. Sur celles-ci, la tête de face est probablement celle d'Apollon, dont la tête de Méduse se distingue facilement à sa langue pendante.

De plus, ces pièces, qui sont assez communes, proviennent constamment de la Pisidie et de la Pamphylie. J'en ai recueilli dans plusieurs villes, le plus grand nombre à Selgé, mais je n'en ai point trouvé à l'ouest d'Adalia. Du reste, je ne donne pas cette classification comme certaine, je me borne à combattre l'attribution à Halicarnasse. Cependant, sur plusieurs sarcophages de Selgé, j'ai remarqué la tête d'Apollon ou du Soleil, de face, employée comme ornement

principal, et présentant une ressemblance frappante avec celle qui est gravée sur les médailles. Le n° 3, de même fabrique et de même provenance que les autres, n'a aucun rapport avec les médailles d'Halicarnasse.

La tête de cerf au revers de la tête d'Hercule, semble faire allusion à un des travaux du héros, la capture du cerf de Cérynée (Voy. l'art. *Sidé)*. L'arc d'Hercule, type fréquent des petits bronzes de Selgé, est constamment orné à chaque extrémité d'une tête de cerf.

La découverte importante des ruines de Selgé à *Surk*, est due à M. Daniell, voyageur anglais, qui paya de sa vie son dévouement à la science. Le résultat de ses savantes recherches en Lycie, en Pamphylie et en Pisidie est consigné dans la relation publiée par ses compagnons de voyage, MM. Spratt et Forbes, ouvrage de la plus haute importance pour la géographie de ces provinces. M. Daniell n'a pas trouvé d'inscriptions à *Surk;* mais l'abondante récolte de médailles de Selgé qu'il y fit, supplée à l'absence de monuments épigraphiques. Je puis joindre mon témoignage au sien; l'on m'apporta à *Surk* au moins quarante monnaies de Selgé, principalement des petits bronzes.

TERMESSUS.

1. Tête de Jupiter Ammon.

℞. TEP. Cheval en course; au-dessus, IΘ. Æ. 3.

2. Tête laurée de Jupiter.

℞. TEP. Cheval en course; au-dessus, la lettre H. Æ. 4.

3. Autre avec les lettres IΔ.

4. Même tête.

℞. TEP. Partie antérieure de cheval bridé et courant; derrière, foudre ailé; au-dessus, les lettres KΘ. Æ. 4.

5. Autre avec les lettres AB.

6. ΤΕΡΜΗCCΕΩΝ. Tête nue de Mercure à droite, la *penula* sur les épaules; derrière, un caducée.

℞. ΤΩΝ.ΜΕΙΖΟΝΩΝ. Apollon daphnéphore debout; à ses pieds, une lyre. Æ. 6.

7. ΤΕΡΜΗCCΕΩΝ. Tête radiée du Soleil.

℞. ΑΥΤΟΝΟΜΩΝ. Bacchus debout, tenant un thyrse et un canthare; à ses pieds, une panthère. Æ. 4.

La plupart des médailles de Termessus portent des lettres numérales; mais l'extrême rareté des monnaies impériales de cette ville, empêche de déterminer leur point de départ. Jusqu'à présent, l'on ne connaît que la date 19 sur une médaille d'Auguste, et la date 11 sur une de Domitien. Elles suffisent pour montrer que les dates ne sont pas annuelles; elles se rapportent probablement, comme celles de Magydus, à des jeux célébrés à des intervalles plus ou moins réguliers. C'est à M. Daniell que nous devons la découverte des ruines de Termessus, à *Gulik-Khan*, lieu situé dans la montagne, à une journée de marche à l'ouest d'*Adalia*.

LYCIE.

Il y a environ quinze ans, les découvertes de sir Charles Fellows, publiées dans la relation de son premier voyage, appelèrent tout à coup l'attention du monde savant sur une petite portion de l'Asie-Mineure qui jusqu'alors était restée à peu près inconnue, sauf sur quelques points de sa frontière maritime. On était étonné de voir surgir des ruines de la Lycie, dont on soupçonnait à peine l'existence, une foule de monuments de la plus haute importance, des inscriptions écrites dans une langue inconnue jusqu'alors, des tombeaux d'une architecture particulière, et une numismatique entièrement nouvelle. De nombreux voyageurs ont depuis suivi les traces

de Fellows, et chacun a ajouté à la récolte de ses prédécesseurs. Mais des différentes branches de la science archéologique, une seule a pu jusqu'à ce jour obtenir des résultats à peu près complets : la géographie ancienne de la Lycie a été refaite en entier, ou peu s'en faut, et cette province est maintenant, sans contredit, la mieux connue de l'Asie-Mineure. Quant à l'histoire de la Lycie, sa mythologie, sa numismatique et surtout sa langue, il reste encore beaucoup à faire, et c'est aux monuments qu'il faut le demander ; car les renseignements fournis par les auteurs anciens se montent à fort peu de chose, quoique les savants écrivains qui ont traité cette matière en aient déjà tiré un parti excellent. C'est dans le but d'augmenter le nombre des monuments numismatiques connus, et d'ajouter ainsi à la masse des matériaux sur laquelle la critique peut s'exercer, que je décris aujourd'hui un assez grand nombre de médailles inédites de la Lycie, à légendes grecques ; me réservant de parler plus tard et dans un travail spécial des plus anciennes médailles de la Lycie, de celles qui portent des légendes lyciennes. Le système monétaire de cette province offre en général peu de variété, parce que les villes qui en faisaient partie étaient unies par les liens d'une fédération représentative assez étroite, dont une des conditions était l'unité monétaire. Mais si l'on perd l'intérêt qu'offre toujours la variété des types, l'on gagne beaucoup pour l'histoire ; car ces petites monnaies uniformes, qui ne diffèrent que par les deux lettres initiales propres à chaque ville, sont maintenant, pour la majorité des villes fédérées, les seuls témoins de leur participation à la ligue lycienne, et nous permettent de reconstruire à peu près en entier cette célèbre confédération.

Ce travail a été fait récemment, d'une manière très satisfaisante, par M. Koner, dans la remarquable publication de

MM. Pinder et Friedlaender (*Beitraege zur Münzkunde. Berlin,* 1851); je me bornerai donc à relever quelques inexactitudes qui s'y sont introduites et à y ajouter quelques faits nouveaux.

Strabon rapporte, d'après Artémidore, que la ligue lycienne se composait de vingt-trois villes, dont il ne cite que les six principales, Xanthus, Patara, Pinara, Olympus, Myra et Tlos. Il existe dans différents cabinets des médailles certaines de Patara, Olympus, Myra, Tlos et Xanthus, au type de la lyre ou de l'arc et du carquois, et portant la légende ΛΥ ou ΛΥΚΙΩΝ et les initiales de chaque ville. De Pinara l'on n'en a pas encore retrouvé. Parmi les autres villes que M. Koner fait entrer dans la ligue, il n'y a aucun doute pour les suivantes, dont j'ai vu dans différentes collections des médailles incontestables; ce sont Antiphellus, Arycanda, Cragus, Cyaneæ, Limyra, Podalia, Masicytus et Rhodiapolis. M. Koner attribue à Apollonia une médaille inédite de la ligue avec les initiales ΑΠ; elle appartient à Aperlæ, ville assez importante située au centre des côtes de la Lycie, et où l'on voit encore des tombeaux et des inscriptions lyciennes. L'existence même de la médaille avec les initiales ΑΠΟ, et qui est certainement d'Apollonia, montre qu'il y avait deux villes de la ligue dont les noms commençaient par ΑΠ; car une troisième lettre n'est ajoutée que dans ce cas et dans celui d'Arycanda, qu'il s'agissait de distinguer d'Araxa. Quoique la médaille d'Apollonia ne soit rapportée que par Sestini, dont on ne peut accepter les descriptions qu'avec la plus grande réserve, je crois facilement à son existence; et soit dit en passant, est très facile de se tromper sur la lecture de ces petites pièces de bronze de la ligue lycienne; il est rare d'en rencontrer de bien conservées, et j'espère que le lecteur excusera mon scepticisme à l'endroit de celles que je

n'ai pas vues; la plupart des erreurs, en numismatique, viennent de ce que les auteurs ont voulu voir plus qu'il n'y avait en réalité sur une monnaie endommagée. La pièce d'Araxa décrite par Mionnet, et qui du musée Hédervar a passé au Cabinet de France, donnera lieu aux mêmes remarques; il n'y a de visible sur cette monnaie que la première lettre A. Cependant l'existence d'autres petits bronzes, avec les initiales ΑΡΥ, rend probable qu'il devait aussi en exister avec ΑΡ ou ΑΡΑ pour indiquer Araxa.

M. Koner rapporte ensuite la médaille de Corydalla, décrite par Mionnet d'après Sestini; ici, outre la singularité du type, qui serait unique dans la série des monnaies de la ligue, il est bon de se rappeler que Corydalla paraît ne s'être élevée qu'après la ruine d'Olympus, et qu'il est douteux que les deux villes aient pu appartenir en même temps à la confédération lycienne. Je crois donc que pour Corydalla il faut attendre de nouveaux monuments. Quant à Phellus, j'en décris plus bas une monnaie au type de la ligue, d'une conservation parfaite. Bubon ne fit partie de la ligue que dans les derniers temps; aussi, il en existe des monnaies au type lycien, sans le carré creux. Mais il est fort douteux que cette ville ait pu être comprise dans les vingt-trois d'Artémidore, car ce géographe paraît avoir publié son ouvrage dans la cent soixante-neuvième olympiade, vers l'an 650 de Rome; c'est ce qui résulte d'un passage de Marcien d'Héraclée; or ce ne fut que vingt ans plus tard que Muréna réunit Bubon à la Lycie. Je crois donc que l'on ne peut admettre cette ville au nombre des vingt-trois qui composaient la ligue, au temps d'Artémidore.

C'est avec raison que M. Koner compte Telmessus au nombre des villes alliées, quoique l'on n'en possède pas encore de monnaies; mais la médaille frappée par Telmessus

et Cragus, et publiée par M. Cavédoni, fait supposer que la première des deux villes appartenait à la ligue aussi bien que la seconde. De plus on a découvert dans les ruines de Telmessus des inscriptions et des tombeaux lyciens. Il ne reste plus à parler que de Trabala, ville à laquelle Mionnet classe la médaille de la ligue avec les initiales TP; j'aimerais mieux, en attendant de nouvelles découvertes, attribuer cette pièce à Trébenna dont on connaît des médailles impériales *(vid. infrà)* qu'à Trabala, dont on ne connaît aucune autre monnaie.

De ces remarques il résulte, qu'outre les six villes principales nommées par Strabon, les onze villes suivantes appartenaient certainement à la ligue lycienne, Antiphellus, Aperlæ, Arycanda, Cragus, Cyaneæ, Limyra, Masicytus, Phellus, Podalia, Rhodiapolis et Trébenna ou Trabala. Quant à Apollonia, Araxa et Telmessus, il serait bon d'attendre des documents plus authentiques que ceux que l'on possède jusqu'à présent. Pour Bubon et Corydalla, quoique ces deux villes aient fait partie de la ligue dans les derniers temps, il n'est pas probable qu'elles aient été comprises dans les vingt-trois d'Artémidore. Enfin il ne faut pas oublier, comme le font remarquer les savants éditeurs des *Beitraege*, que Phasélis, tout en ayant un gouvernement et un système monétaire à elles propres, a cependant frappé des médailles au type de la ligue lycienne, et peut en avoir fait partie dans les derniers temps.

L'on voit qu'il manque encore quelques villes pour compléter la liste. En attendant que la terre restitue à la science de nouvelles médailles enfermées dans son sein, il y a une règle assez sûre qui peut nous guider; c'est la présence, dans les ruines lyciennes, de ces tombeaux creusés dans le roc, propres à la localité, et des inscriptions en caractères lyciens;

les villes où il en existe doivent avoir fait partie de la ligue lycienne. Ainsi, il est assez probable que Cadyanda, Candyba et peut-être quelques autres encore, appartenaient à la confédération. Mais laissons à l'avenir le soin de nous éclairer sur ce point et procédons à la description de quelques médailles nouvelles, qui ne laisseront pas que de jeter quelque jour sur les intéressantes questions que soulèvent l'histoire et la géographie de la Lycie.

ACALISSUS.

ΑΥ.Κ.Μ.ΑΝΤ.ΓΟΡΔΙΑΝΟϹ.ϹЄΒ. Tête laurée de Gordien.

℞ ΑΚΑΛΙϹϹЄωΝ. Cavalier casqué au galop lançant un javelot.

Æ. 8. (Collection de M. le général Fox.)

La découverte d'Acalissus est due à M. Daniell; les ruines de la ville, à *Ghiourastan-lik*, sont peu étendues et montrent qu'elle n'a jamais eu d'importance. (Voy. Spratt et Forbes, vol. I, p. 167). Hiéroclès mentionne Acalissus au nombre des villes de la Lycie: Etienne de Byzance l'appelle Ἀκαλησσός. Dans les Notices il est fait mention des évêques de cette ville, ὁ Ἀκαλισσοῦ, ὁ Ἀκαλλισσοῦ, ὁ Ἀκαμισσοῦ ; la dernière forme est une erreur de copiste qui s'explique facilement. Dans les inscriptions l'on trouve les deux orthographes ΑΚΑΛΙΣΣΟΣ, ΑΚΑΛΛΙΣΣΟΣ. (Spratt et Forbes, vol. II, p. 280-81). Je ne trouve pas dans les auteurs d'autres mentions de cette ville , qui est nouvelle pour la numismatique. Cependant Ptolémée (lib. v, cap. 3, sect. 6), parmi les villes situées autour du mont Masicytus, cite Sagalassus entre Corydalla et Rhodiapolis. La leçon Sagalassus est une erreur évidente; c'est probablement Acalissus qu'il faut lire.

Le type du cavalier casqué revient souvent sur les monnaies impériales de la Lycie.

ARYCANDA.

1. Tête laurée d'Apollon à droite.

℞. ΛΥΚΙΩΝ.ΑΡΥ. Arc et carquois en sautoir, dans un carré creux. Æ. 1 1/2. (Pl. x, n° 1.)

2. Autre avec ΛΥΚΙ.ΑΡΥ. Æ. 1 1/2. (Pl. x, n° 2.)

3. Tête laurée d'Apollon de face.

℞. ΑΡΥ. Cerf debout,dans une couronne de laurier. Æ. 5. (Cabinet de France.)

4. CΑΒΕΙΝΙΑ.ΤΡΑΝΚVΛΛΕΙΝΑ. Tête de Tranquilline sur un croissant.

℞. ΑΡΥΚΑΝΔΕωΝ. Un aigle les ailes éployées, tenant dans ses serres une tête de sanglier. Æ. 9. (Collection de M. le chevalier Ivanoff, consul général de Russie à Smyrne.)

Arycanda était située sur la frontière de la Lycie et du district appelé Milyade; Pline en fait une ville des Milyens, tandis que d'autres géographes, d'accord avec le témoignage des médailles, la nomment parmi les villes de la Lycie. La découverte des ruines d'Arycanda à *Arouf* est due à Fellows, et les monuments qu'il y a trouvés prouvent que si, par sa position géographique, Arycanda appartenait à la Lycie, d'un autre côté ses habitants paraissent avoir été d'une autre race que les Lyciens proprement dits. En effet, l'on ne rencontre pas à Arycanda de ces tombeaux si remarquables, creusés dans le roc, qui distinguent constamment les villes habitées par les Lyciens.

Les médailles n°s 1 et 2 prouvent qu'Arycanda faisait partie de la confédération lycienne.

BUBON.

Tête de Diane à droite.

℞. ΒΟΥ. Cerf debout. Æ. 2. (Collection de M. le chevalier Ivanoff.)

On ne connaissait jusqu'à présent qu'une seule médaille de Bubon, publiée par Borrell, et portant le type de l'arc et du carquois, si commun en Lycie. Le cerf est un autre emblème presque aussi répandu dans la numismatique lycienne. Ces deux médailles, qui se rattachent au système lycien, doivent avoir été frappées après la fin de la guerre contre Mithridate, époque à laquelle Muréna incorpora à la Lycie les deux villes de Bubon et de Balbura, qui jusqu'alors avaient fait partie de la tétrapole Cibyratique.

Les ruines de Bubon, découvertes par MM. Spratt et Forbes, sont situées près du village d'*Ebadjik*, à peu de distance au midi de Cibyra, dans la haute vallée de l'Indus. C'était une ville de peu d'importance.

CHOMA.

Tête barbue et laurée.

℞. ΧΩ. Massue dans une couronne de laurier. Æ. 3. (Collection de M. le chevalier Ivanoff.)

Voici une autre ville nouvelle pour la numismatique lyciennne. Choma est placée par Ptolémée dans la Milyade, ainsi que Podalia; dans Hiéroclès et les Notices, les deux villes sont citées ensemble au nombre des villes lyciennes, et Pline (v, 28) rapporte que la rivière *Adésa* coulait près des murs de Choma. Le type de la massue montre que cette ville n'appartenait pas à la Lycie proprement dite, quoique faisant partie de la province de ce nom. L'emplacement de Choma n'a pas encore été déterminé.

CRAGUS.

1. Tête laurée d'Apollon, à droite.

℞. ΛΥΚΙ. ΚΡ. Arc et carquois en sautoir, dans un

carré creux. Æ. 3. (Collection de M. le chevalier Ivanoff.)

2. AY. Tête nue d'Auguste.

℞. KP. TA. Lyre dans une couronne de laurier. Æ. 11. (Même collection.)

La ville de Cragus n'est mentionnée que par Strabon (xiv, 3, 5), quoique les auteurs anciens parlent souvent de la montagne du même nom, du Cragus aux sept caps. Les ruines de la ville ont échappé aux investigations des savants voyageurs qui depuis quelques années ont parcouru la Lycie à plusieurs reprises. Cependant, les médailles attestent l'existence d'une ville de Cragus, et même elle a dû être importante, si l'on en juge par le nombre de ses médailles, comparé à celui de quelques autres grandes villes lyciennes. Toutes ces circonstances favorisent la conjecture du colonel Leake; ce savant suppose que Cragus était le nom primitif de la ville importante qui, plus tard, porta le nom de Sidyma, et dont les ruines ont été retrouvées sur le mont Cragus. Ptolémée, Étienne, Hiéroclès et les Notices citent Sidyma, sans parler de Cragus, et l'on ne connaît jusqu'à présent aucune médaille de cette ville; rien ne s'oppose donc à la conjecture de M. Leake, que de nouvelles découvertes peuvent seules confirmer ou détruire.

Le médaillon n° 2 porte les initiales des deux villes Cragus et Tlos; l'on connaissait déjà cette alliance de Cragus, ainsi que d'autres, avec Xanthus et avec Telmessus. La plupart des médailles lyciennes, qui portent l'indication d'une alliance entre deux villes, paraissent appartenir au siècle d'Auguste, époque à laquelle l'ancienne confédération lycienne commençait à tomber en décadence, par suite de discordes intestines, qui lui firent finalement enlever son autonomie par l'empereur Claude, et dont ces alliances partielles de ville à ville furent peut-être le germe. L'inscription d'A-

perlæ, que j'ai rapportée dans un article précédent, fournit un exemple d'une petite confédération formée par quatre villes sans importance.

LIMYRA.

1. Tête laurée d'Apollon, à droite.

℞. ΛΥΛΚΙ Ι. Arc et carquois en sautoir, dans un carré creux. Æ. 1 1/2. (Collection de M. le chevalier Ivanoff.)

2. CABЄINIA. TPANKYΛΛЄI..... Tête de Tranquilline, sur un croissant.

℞. ΛΙΜΥΡЄѠN. Jupiter Nicéphore, assis à gauche. Æ. 9. (Pl. x, nº 3.)

Ces deux médailles n'ont d'autre intérêt que leur rareté. Cependant le type de Jupiter est, je crois, nouveau dans la série lycienne, le culte de ce dieu étant peu répandu dans la province.

PATARA.

1, Tête du Soleil, de face, en partie cachée par un petit aigle de profil.

℞. ΠΑ. ΞΑ. Balaustium. AR. 3. (Musée britannique.)

2. Tête laurée d'Apollon, à droite.

℞. ΛΥΚΙΩΝ. ΠΑ. Arc et carquois en sautoir, dans un carré creux. Æ. 1 1/2.

Voici une nouvelle variété des médailles au type rhodien, frappées par les villes lyciennes. M. de Longpérier, à qui l'on doit la restitution de ces monnaies à leur véritable patrie, en a déjà publié une sur laquelle il lit les monogrammes de Patara et d'Arendæ, ville qui n'est connue que par un passage de Ptolémée, où le meilleur manuscrit donne la leçon Trebendæ, et dont l'existence ne peut être admise qu'avec hésitation, en attendant de nouvelles découvertes.

Cependant la médaille du musée britannique, que je publie, donne raison à notre savant collaborateur, en tant qu'elle établit clairement, pour cette classe de monnaies, l'existence d'alliances entre deux villes, ainsi que cela se voit fréquemment à une époque postérieure.

PHASELIS.

1. Proue de vaisseau.

℟. ΝΑΥΣΙΚΡ.ΦΑΣΗ. Proue de vaisseau. AR. 5.

2. Autre avec ΘΕΟΚΛ.ΦΑΣΗ. AR. 5.

3. Tête laurée d'Apollon à gauche.

℟. ΦΑ.ΑΡΚΕΣΙΛΑΟΣ. Pallas Nicéphore debout à gauche. AR. 9. Tétradrachme. Poids : grammes 16,35. (Pl. x, n° 1.)

4. Proue de vaisseau ; au-dessus, une Victoire volant, et tenant une couronne.

℟. Φ.Β. Pallas debout à droite, lançant la foudre de la main droite, et le bras couvert de l'égide. Æ. 3.

5. ΑΥ.Κ.ΜΑΡ.ΑΝΤ.ΓΟΡΔΙΑΝΟϹ.ϹЄΒ. Tête laurée de Gordien.

℟. ΦΑϹΗΛЄΙΤωΝ. Galère et rameurs. Æ. 9. (Musée britannique.)

6. Même tête.

℟. ΦΑϹΗΛΙΤωΝ. Une déesse archaïque debout, de face, avec un long voile descendant jusqu'à ses pieds. De chaque côté de sa tête vole un petit génie ailé, qui d'une main touche le voile. A ses pieds, un autel allumé, auprès duquel est une petite figure debout. Æ. 9. (Musée britannique.)

Les trois premières pièces ont été trouvées dans les ruines de Phasélis, à *Tékirova ;* les deux premières n'offrent que des noms de magistrats inédits, mais le n° 3 est le premier tétradrachme connu de Phasélis et offre une combinaison nou-

velle de types : d'un côté la tête d'Apollon, dieu principal de la Lycie; de l'autre, Pallas, la déesse tutélaire de Phasélis.

PHELLUS.

Tête laurée d'Apollon à droite.

℞. ΛΥΚΙΩΝ.ΦΕ. Arc et carquois en sautoir, dans un carré creux. Æ. 1 1/2. (Pl. x, n° 5.)

La seule médaille de Phellus, connue jusqu'à présent, est celle publiée par Sestini (*Mionnet, Lycie*, n° 74), avec la légende Α.ΦΕΛΛΕΙΤΩΝ, qui ferait supposer que c'était une médaille d'Antiphellus mal conservée. La petite monnaie, décrite en tête de cet article, est d'une conservation parfaite, et prouve que Phellus appartenait à la confédération lycienne. Les ruines de cette ville ont été découvertes par MM. Spratt et Forbes, et sont situées sur la plaine élevée qui s'étend derrière Antiphellus, vers l'intérieur de la Lycie.

RHODIAPOLIS.

CΑΒ....ΝΙΑΝ.ΤΡΑΝΚΥΛΛΕΙΝΑΝ.CΕ. Tête de Tranquilline sur un croissant.

℞. ΡΟΔΙΑΠΟΛΕΙΤΩΝ. Némésis debout, portant la main droite à sa bouche et tenant un sceptre de la gauche; à ses pieds, un griffon, la patte droite sur une roue. Æ. 9. (Pl. x. n° 6.)

Cette belle médaille prouve que le vrai nom de la ville est Rhodiapolis au lieu de Rhodia. On le trouve écrit de la même manière dans les inscriptions et avec la variante Rhodiopolis. Les ruines de la ville, à *Eski-Hissar*, ont été découvertes par MM. Spratt et Forbes, qui y trouvèrent, outre les inscriptions grecques, des inscriptions et des tombeaux lyciens. Rhodia-

polis formait, avec les petites villes voisines de Gagæ et de Corydalla, une petite confédération.

TREBENNA.

1. AY.KAI.MAP.ANT.ΓΟΡΔΙΑΝΟC. Tête laurée de Gordien.

℞. ΤΡЄΒЄΝΝΑΤΩΝ. Jupiter ætophore assis à droite. Æ. 10. (Collection de la banque d'Angleterre.)

2. Même tête.

℞. ΤΡЄΒЄΝΝΑΤΩΝ. Bacchus debout, tenant un thyrse et un canthare. Æ. 9 1/2. (Musée britannique.)

La première de ces médailles a été publiée par Borrell (*Num., Chron.*, 1846); la seconde est inédite. Ptolémée (lib. v, cap. 3, sect. 6) place Τρεβένδαι parmi les villes lyciennes situées autour du mont Masicytus. Les anciennes éditions de Ptolémée donnaient la leçon Ἀρένδαι; les derniers éditeurs ont adopté celle du *Codex palatinus*, Τρεβένδαι, leçon qui est confirmée par les médailles. Borrell cite les Notices ecclésiastiques comme mentionnant Trébendæ au nombre des villes lyciennes; je n'ai pu trouver dans les Notices publiées, cette citation, qui serait d'une grande importance pour confirmer le passage unique de Ptolémée.

XANTHUS.

Tête laurée d'Apollon de face.

℞. AY.ΞA.L yre dans une couronne de laurier. Une étoile à six rayons en contremarque. Æ. 4 1/2. (Collection de M. le chevalier Ivanoff.)

Cette médaille est peut-être la seule pièce certaine de Xanthus, avec l'indication de la ligue lycienne; car celles qui sont décrites dans Mionnet sont malheureusement loin

d'être d'une attribution certaine. La première (*Lycie*, n° 78), décrite d'après Sestini, mais que je n'ai pas vue, soulève quelques doutes, à cause des initiales ZA au lieu de ΞA; dans toutes les inscriptions et sur les médailles où Xanthus figure en alliance avec d'autres villes lyciennes, le nom de la ville est constamment écrit avec un Ξ. Quant à la seconde médaille (*Ibid.*, n° 79), qui se trouve au Cabinet de France, c'est une pièce de fabrique barbare, d'une lecture douteuse et qui certainement n'appartient pas à la Lycie. Enfin, sur la troisième (*Suppl.*, *Lycie*, n° 94), également conservée au Cabinet de France, la légende est tellement effacée qu'il est impossible d'en proposer une lecture certaine. Il est singulier que l'on ait retrouvé aussi peu de monuments numismatiques de deux villes lyciennes aussi célèbres que Xanthus et Pinara.

LES VILLES D'APOLLONIA

EN ASIE-MINEURE

Apollonia ou Apollonias est peut-être le nom de ville qui revient le plus souvent dans la géographie ancienne, et il ne faut pas s'étonner de la prédilection qu'il inspirait aux Grecs; car Apollon était le dieu des colonies, le dieu qui présidait à leur départ de la métropole et à leur établissement dans des parages lointains, et sous le nom d'ἀρχηγέτης il était l'objet d'un culte fort étendu. Il y avait plusieurs Apollonia en Asie-Mineure; on possède des médailles de la plupart de ces villes. Le but de cet article est d'abord de soumettre à un examen critique les indications souvent contradictoires des géographes, et d'en extraire, s'il est possible, des données précises

sur le nombre et la position des différentes Apollonia ; ensuite, d'attribuer à chacune d'elles les médailles qui lui appartiennent. Je ferai entrer également dans cet examen deux villes, dont les noms ont la même origine, Apollonis et Apollonoshieron.

Étienne de Byzance fait mention de vingt-cinq villes du nom d'Apollonia ; voici la liste de celles qui font partie de mon sujet : 1° Apollonia, ville de la Mysie ; 2° de la Mysie sur le fleuve Rhyndacus ; 3° dans les environs de Thyatire et d'Ephèse ; 4° de la Lydie ; 5° de la Pisidie, appelée d'abord Mordiæum ; 6° de la Phrygie, appelée autrefois Margium ; 7° une île sur la côte de la Lycie. Ce géographe ne parle pas d'Apollonis ni d'Apollonoshieron.

Ptolémée fournit les indications suivantes : 1° Apollonia, près du Rhyndacus, ville de l'intérieur de la Grande-Mysie ; 2° Apollonia, près de l'Albanus, ville de la Carie ; 3° Apollonia, ville de la Pisidie.

Strabon mentionne : 1° Apollonia du Rhyndacus, sur le lac Apolloniatis (lib. XII, cap. 8) ; 2° Apollonias, dans les environs d'Apamea-Cibotus (lib. XII, cap. 6 fin et cap. 8) ; 3° Apollonia, située à l'est de Pergame, dans les montagnes (lib. XIII, 4) ; 4° Apollonis, à trois cents stades de Pergame, et à la même distance de Sardes (lib. XIII, 4).

Dans Pline je trouve les renseignements suivants : 1° Les Apolloniatæ, appartenant au *conventus* d'Alabanda (lib. V, 29, sect. 29) ; 2° les Apollonoshieritæ, du *conventus* de Sardes (sect. 30) ; 3° les Apolloniatæ à Rhyndaco, du *conventus* d'Adramyttium (sect. 32) ; 4° Apollonia dans la Teuthranie (sect. 33) ; 5° les Apollonidienses, du *conventus* de Pergame (sect. 33).

Le témoignage d'Hiéroclès et celui des trois Notices Ecclésiastiques sont importants, surtout parce qu'ils s'accordent

parfaitement ensemble. Dans Hiéroclès, la treizième ville de la préfecture de Lydie est Apollonoshieron; les trois Notices mentionnent également l'évêque de cette ville. La dix-huitième ville de la même préfecture est Apollonis. Dans les Notices, à la même place, on trouve l'évêque Ἀπολλωνιάδος, ou Ἀπολλωνιάδης, ce qui est probablement une erreur de copiste pour Απολλωνίδος. La onzième ville de la préfecture de Bithynie est Apollonia, et les trois Notices mentionnent l'évêque Απολλωνιάδος. Dans la nomenclature des villes de la Carie, la vingtième est Apollonias, et les trois Notices citent l'évêque Απολλωνιαδος. Ni Hiéroclès, ni les Notices ne parlent d'Apollonia de Pisidie.

De toutes ces indications, il résulte qu'il existait en Asie-Mineure : 1° une ville d'Apollonia ou Apollonias, située sur le lac de ce nom, près du fleuve Rhyndacus; 2° une ville d'Apollonoshieron en Lydie, dont la position exacte n'est pas connue, mais qui devait être dans les environs de Philadelphie; 3° une ville d'Apollonis également en Lydie, non loin de Thyatire (Voy. Lydie, art. Apollonis.); 4° une ville d'Apollonia en Carie, surnommée Salbacé, comme nous le verrons plus tard; 5° une ville d'Apollonia en Pisidie, près d'Apamea-Cibotus.

Ces cinq villes nous ont toutes laissé soit des médailles, soit des inscriptions, qui ne laissent subsister aucun doute sur leur identité avec les villes indiquées par les différents géographes.

Passons maintenant à celles dont l'existence repose sur des preuves moins satisfaisantes. On a vu qu'indépendamment d'Apollonia du Rhyndacus, Étienne de Byzance en mentionne une seconde en Mysie. Ce témoignage seul n'aurait peut-être pas une grande importance; mais Strabon (lib. XIII, 4) indique avec précision la position de cette nou-

velle ville d'Apollonia, sur une montagne à l'est de Pergame; et Pline (lib. v, 29, sect. 33) confirme l'assertion de Strabon, en citant au nombre des villes de la Teuthranie, une Apollonia, qui, dans la liste, précède immédiatement Pergame. Il ne peut y avoir confusion avec Apollonis; car les deux géographes font mention séparément de cette dernière ville. Il y avait donc à l'est de Pergame, dans le district appelé Teuthranie, et qui faisait partie de la Mysie, une ville d'Apollonia. Ses ruines n'ont pas encore été découvertes, et je ne crois pas que l'on en possède de médailles certaines.

La troisième ville dans la liste d'Étienne de Byzance, celle qu'il place dans les environs de Thyatire et d'Éphèse, c'est-à-dire entre ces deux villes, ne peut être qu'Apollonis. (Voy. Lydie, art. Apollonis). L'on a vu que dans les Notices, Apollonis est aussi désignée sous le nom d'Apollonias.

Quant à la quatrième Apollonia de la même liste, il est moins facile d'arriver à une solution. Cependant cette mention n'est confirmée par aucun autre auteur, et je suis convaincu qu'elle est le résultat d'une erreur; mais l'erreur peut s'expliquer de plusieurs manières. C'est peut-être Apollonis qui est ici désignée une seconde fois, d'après un passage d'un autre auteur, qu'Étienne de Byzance aura consulté; c'est peut-être Apollonoshieron que le géographe aura voulu indiquer; enfin le mot Λυδίας est peut-être tout simplement une erreur de copiste pour Λυκίας. La dernière explication est peut-être la plus probable, cette erreur étant assez fréquente dans les textes des géographes anciens.

La sixième Apollonia en Phrygie donne lieu à des doutes semblables. Je pense que c'est la même ville qu'Apollonia-Mordiæum de Pisidie. En effet, cette ville, dont les ruines entre Apamea-Cibotus et Antioche de Pisidie sont parfaitement connues, se trouve placée précisément sur la frontière

de l'ancienne Phrygie et de la Pisidie ; qu'on ajoute à cela la ressemblance entre les mots Mordiæum et Margium, et on en conclura peut-être avec moi que ces deux villes n'en sont qu'une, et qu'Étienne de Byzance a copié ses deux citations dans des auteurs différents, sans s'inquiéter de savoir si c'était réellement de deux villes distinctes qu'il était question.

L'on a vu, par l'examen auquel je me suis livré, que les témoignages des véritables géographes de l'antiquité, Strabon, Pline et Ptolémée se confirment et se complètent mutuellement, et qu'ils sont confirmés à leur tour par les listes, pour ainsi dire officielles, que nous ont laissées Hiéroclès et les auteurs des Notices Ecclésiastiques. Étienne de Byzance est le seul auteur dont je conteste l'autorité absolue ; mais ce n'est qu'après une étude approfondie et réitérée de son ouvrage que je suis arrivé à cette opinion sur sa valeur, et si on tient compte de la manière dont son livre a été composé, l'on n'en sera pas surpris. Étienne a voulu faire un dictionnaire géographique, et il y a classé par ordre alphabétique tous les noms de villes, de rivières, de montagnes, etc., qu'il a rencontrés dans les auteurs anciens. On comprend toute l'importance qu'aurait pour la science moderne un ouvrage de ce genre, exécuté par un homme qui avait encore à sa disposition tant de sources à jamais taries pour nous, tant de livres perdus sans retour dans le naufrage de la littérature grecque. Malheureusement, le Dictionnaire d'Étienne de Byzance ne nous est parvenu que sous une forme très abrégée, souvent complétement mutilée, et à peine intelligible. Pour s'en assurer, il suffit de comparer les fragments de l'ouvrage original, comprenant les derniers mots de la lettre Δ, les seuls qu'on possède, avec les maigres indications de l'Épitomé. D'ailleurs, comme tant d'ouvrages de l'antiquité,

il a été composé sans discernement et sans critique. L'auteur, qui écrivait probablement au VI[e] siècle de notre ère, puise ses citations dans toute la littérature grecque depuis Homère, et jusque dans les œuvres des grammairiens ses contemporains. Tous ont pour lui une égale autorité; il ne tient pas compte des changements si fréquents dans les noms et les limites des provinces, pendant cette période de quinze siècles; et quand il a cité un passage, il croit avoir fait tout ce qu'il y avait à faire. Voilà le côté faible de ce dictionnaire géographique; voilà pourquoi, dans une question essentiellement critique, comme celle qui nous occupe, j'ai été amené à douter de l'autorité d'Étienne de Byzance, quand même l'on posséderait son ouvrage dans toute son intégrité. Cependant, il faut être juste et, après tout, le défaut que je reproche à l'auteur byzantin est d'en dire trop, plutôt que trop peu, défaut très pardonnable, qui met, il est vrai, la critique en éveil, mais qui n'ôte rien à l'incontestable utilité d'une compilation, sans laquelle les noms de tant de villes de l'antiquité auraient été entièrement perdus.

Il me reste à parler de la septième et dernière Apollonia, désignée comme une île sur la côte de la Lycie. Faut-il supposer que tel était le nom d'un des nombreux îlots répandus le long de la côte lycienne, ou faut-il conclure de ce passage que la ville d'Apollonia de Lycie était située dans une des îles lyciennes, Dolichisté, par exemple? Aucun autre auteur ne fait allusion à cette ville, mais l'inscription que j'ai publiée (Voy. *Pamphylie*, art. *Isinda)* la mentionne comme formant avec Aperlæ, Simena et Isinda une petite confédération, ou une simple association pour un objet passager. Une autre inscription (*Bœckh*, n° 4289) parle d'un citoyen d'Aperlæ, originaire d'Apollonia Ἀπερλείτης ἀπὸ Ἀπολλωνίας. Les ruines de cette ville n'ont pas encore été découvertes; M. Da-

niell, malgré ses recherches persévérantes dans ce but, n'est arrivé à aucun résultat positif. Les ruines d'Aperlæ à *Kékova* sont situées précisément en face de l'île de Dolichisté, nom que lui a valu sa forme allongée; je n'ai pu visiter cette île, mais je me souviens qu'en naviguant le long de son rivage, je crus à plusieurs reprises y apercevoir des ruines. Seraient-ce là les restes d'Apollonia, et Étienne de Byzance aurait-il raison de l'appeler une île de la Lycie ? Je laisse cette question à résoudre au premier voyageur qui ira visiter ces parages.

Avant de passer à l'examen et à la classification des médailles à la légende ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ, il me reste à relever et à expliquer une erreur commise par Vaillant, qui a trompé Eckhel et tous les numismatistes qui l'ont suivi. Vaillant attribue à Apollonia d'Ionie, ville entièrement inconnue, une médaille de Sévère Alexandre, dont il décrit ainsi le revers : ЄΠ.СΤΡ. ΑΥΡ. ΤЄΡΤΥΛΛΟΥ. ΑΠΟΛΛΩΝΙЄΩΝ.ЄΝ. ΙΩΝΙΑ. Hygia et Æsculapius. Cette médaille a passé au Cabinet de France. Voici comment Mionnet la décrit (*Ionie*, n° 7) : ЄΠΙ. СΤΡ. ΑΥΡ.ΤЄΡΤΥΛΛΟΥ. Κ. ΑΝΤΩΝΙΑΝΟΥ. ΑΠΟΛΛΩΝΙЄΩΝ Esculape et Hygie, debout, avec leurs attributs. Voici enfin la véritable description de cette médaille, que j'ai eu plusieurs fois entre les mains :

ЄΠΙ. СΤΡ. ΑΥΡ. ΤЄΡΤΥΛΛΟΥ ΓΛΥΚΩΝΙΑΝΟΥ. A l'exergue, ΑΠΟΛΛΩΝΙΔЄΩΝ. Esculape et Hygie debout avec leurs attributs. Æ. 9.

La même médaille, mais d'un module plus grand, a été décrite par Mionnet, d'après Cousinéry, à sa véritable place (*Mionnet*, *Lydie*, n° 48). Enfin, un beau médaillon du Cabinet de France, frappé sous le même magistrat, vient confirmer de la manière la plus certaine son attribution à Apollonis. (*Mionn.*, *Suppl.*, *Lydie*, n° 38.)

Je trouve encore dans Mionnet (*Ionie*, n° 6) une médaille à la légende ΑΠΟΑΑΩΝΙЄΩΝ, attribuée par Arigoni à Apollonia en Ionie; cette pièce appartient à Apollonis et a été décrite par Mionnet à sa vraie place (*Lydie*, n° 35, et *suppl.*, n° 27). Ainsi la ville d'Apollonia en Ionie ne doit son existence qu'à une fausse leçon de la légende d'une médaille d'Apollonis. Eckhel cite, il est vrai, le passage d'Étienne de Byzance, qui mentionne une Apollonia entre Thyatire et Ephèse; mais nous avons vu que cette mention ne peut s'appliquer qu'à Apollonis, et dans tous les cas se rapporte plutôt à une ville lydienne qu'à une ville ionienne; on n'a qu'à jeter les yeux sur la carte pour s'en assurer.

Mais il est temps de mettre fin à cette longue et aride discussion géographique et d'arriver à une conclusion. Je me résume donc. Outre les villes d'Apollonis et d'Apollonoshieron, dont il ne sera plus question dans cet article, il existait certainement en Asie-Mineure cinq villes, appelées Apollonia ou Apollonias, la première en Mysie près du Rhyndacus, la seconde en Teuthranie près de Pergame, la troisième en Carie, surnommée Salbacé, la quatrième en Pisidie, connue autrefois sous le nom de Mordiæum, et la cinquième en Lycie, non loin d'Aperlæ. Il est possible qu'il y en ait eu deux autres, l'une en Lydie, l'autre en Phrygie; mais leur existence ne repose que sur le témoignage des abréviateurs d'Étienne de Byzance, et il me sera permis de ne pas y croire tant qu'elle n'aura pas été confirmée par d'autres documents.

APOLLONIA-SALBACÉ.

Une inscription trouvée à Aphrodisias (*Bœckh*, n° 2761) en honneur du peuple Ἀπολλωνιάτων τῶν ἀπὸ Σαλβάκης, a

fourni à l'illustre auteur du *Corpus Inscriptionum Græcarum* l'occasion d'établir dans une note savante la véritable orthographe du mot Salbacé, qui a été défiguré d'une singulière façon dans les manuscrits de Ptolémée et des auteurs byzantins. Apollonia, ainsi que sa voisine Héraclée, était située dans un district appelé Salbacé, et probablement près d'une montagne, qui portait le nom de Salbacus. Dans mon article sur la Carie, j'ai déjà discuté la position d'Héracléa-Salbacé, et j'ai conclu que les ruines de *Makouf* en indiquaient l'emplacement. Apollonia devait être dans le voisinage, et me rapprochant encore du mont Salbacus de Kiepert, je placerai Apollonia à *Kisildché*, là où ce géographe a marqué Sébastopolis. J'avais été amené à faire cette conjecture par l'étude de l'ordre dans lequel Hiéroclès place les villes de la préfecture de Carie. Voici une confirmation de mon opinion, fournie par les médailles. Dans la nouvelle publication numismatique de MM. Pinder et Friedlaender (Beitraege, Berlin, 1851, p. 73), je trouve parmi quelques médailles inédites de l'Asie-Mineure trois pièces d'Apollonia, dont une trouvée à *Davas*, l'ancienne Tabæ, et deux à *Méded*, village situé entre *Davas* et *Kisildché*. Les médailles d'Apollonia de Carie sont rares, et leur découverte dans cet endroit prouve que la ville ne devait pas être bien éloignée.

Je passe à la description des médailles qui appartiennent à Apollonia-Salbacé, m'attachant surtout à celles que j'ai pu voir moi-même, c'est-à-dire à celles du Cabinet de France, du Musée britannique et de ma collection.

1. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑ.ΣΑΛΒΑΚΗ. Tête de femme à droite.

℞. ΚΑΛΛΙΠΠΟΥ.ΣΤΡΑ.Γ. Esculape et Hygie debout avec leurs attributs. Æ. 6. *(Cabinet de France, et ma collection. Mionnet, Suppl., Carie, n° 169.)*

2. ΚΑΛΛΙΠΠΟΥ. Tête radiée du Soleil.

℞. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ. Télesphore debout. Æ. 3. (*Cabinet de France.*)

3. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ. Tête de femme voilée à droite.

℞. ΔΙΑ..... ΑΛΛΙΠΠΟΥ. Deux figures incertaines debout. Æ. 6. (*Mus. brit.*)

4. CΑΛΒΑΚΟC. Tête barbue.

℞. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ. Isis debout avec ses attributs. Æ. 4. (*Mion.*, *Carie*, *n°* 167.)

L'attribution du n° 1 est incontestable, et le nom du stratège Callippus, qui figure sur cette pièce, prouve que les deux suivantes appartiennent à la même ville. Je n'ai point vu la médaille n° 4, qui doit être conservée au musée de Munich ; mais le changement de la légende CΑΔΙΑΚΟC, rapportée par Mionnet, en CΑΛΒΑΚΟC, correction proposée par Cavédoni, me paraît à peu près certain, et la tête barbue décrite par Mionnet, comme celle de Sérapis, doit être celle du mont Salbacus, personnifié comme celle du Tmolus sur les monnaies de Sardes.

5. ΙЄΡΑ.ΒΟΥΛΗ. Tête de femme coiffée comme Domitia.

℞. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ. Esculape et Hygie debout, avec leurs attributs. Æ. 5. (*Mus. brit.*)

Les nos 1 et 2 nous ont déjà présenté des types relatifs au culte d'Esculape, et permettent de ranger ici cette médaille, qui sans cela aurait pu être revendiquée pour Apollonia de la Mysie, près de Pergame.

6. ΑΠΛΟΑΩΝΙΑ. (*sic*). Tête casquée de Pallas.

℞. ΠΑΠΙΑC..... ΠΟΥ. Jupiter Nicéphore assis? Æ. 4 1/2. (*Mus. brit.*)

Papias est un nom très répandu en Carie, et se retrouve fréquemment dans les inscriptions d'Aphrodisias.

7. Tête laurée d'Apollon à gauche ; devant, une branche de laurier.

℟. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ. Caducée ailé. Æ. 1. (*Mus. brit.; Mion., Suppl., Carie,* n° 167.)

8. Tête casquée de Pallas.

℟. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ. Apollon debout avec ses attributs. Æ. 3. (*Mion., Suppl., Carie,* n° 168.)

9. Tête de femme à droite.

℟. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ. Apollon debout avec ses attributs. Æ. 3. (*Cabinet de France. Mionn., Carie,* n° 166.)

Ces quatre médailles ne sont pas d'une attribution aussi certaine que les précédentes; mais la fabrique carienne de celles que j'ai pu étudier est très reconnaissable, et dans tous les cas aucune autre Apollonia ne peut les revendiquer à meilleur titre qu'Apollonia-Salbacé; le type d'Apollon revient souvent sur les médailles impériales de cette ville.

10. ΔΗΜΟϹ. Tête jeune, à droite.

℟. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ. Bacchus debout, tenant une grappe de raisins et un thyrse. Æ. 5. (*Cabinet de France. — Mus. Brit. — Mion., Lydie,* n° 29.)

11. Tête laurée d'Apollon à droite.

℟. ΜЄΝΑΝΔΡΟϹ. ΑΠΟΛΛωΝΙΑΤωΝ. Aigle, les ailes éployées, tenant une branche de laurier dans ses serres. Æ. 5. (*Cabinet de France.)*

Il a été trouvé un exemplaire de chacune de ces pièces à *Méded* près *Davas;* ce qui prouve leur origine carienne. (Voy. *Beitraege,* 1851, p. 72, 73.)

12. ΔΗΜΟϹ. Tête du Peuple, à gauche.

℟. ϹΤΡΑ.. ЄΝ..... ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ. Apollon Citharède debout. Æ. 6. (*Mus. Brit.)*

13. ΙЄΡΑ.ϹΥΝΚΛΗΤΟϹ. Tête jeune diadèmée.

℟. ΧΑΡΜΙΔΗϹ.ΝЄΙΚΟϹΤΡΑΤ.ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ.ϹΤΡΑΤΗΓΟΝ. La Fortune debout. Æ. 6. (*Cabinet de France. — Mionn., Lydie,* n° 28.)

Le titre de stratège, que portent ces magistrats, prouve que c'est à Apollonia-Salbacé qu'il faut ranger ces deux médailles ; de plus, le nom du magistrat du n° 12 est problablement Ménandre, comme sur le n° 11.

Passons maintenant aux médailles impériales.

14. ΣΕΒΑΣΤΟΣ. Tête nue d'Auguste.

℞. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ. ΚΑΛΛΙΠΠΟΣ. ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥ. Apollon Citharède debout. Æ. 4. (*Mus. Brit.* — *Mion.*, *Suppl.*, *Carie*, n° 171.)

15. ΣΕΒΑΣΤΗ. Tête de Livie à droite.

℞. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ.ΚΑΛΛΙΠΠΟΣ.ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥ. Bacchus debout, tenant un thyrse et un canthare. Æ. 4. (*Mus. Brit.*)

16. CE..... Tête de Caligula?

℞. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ... ΟΛΛΩΝ... ΚΩ... Apollon Citharède debout. Æ. 4. (*Cabinet de France.* — *Mion.*, *Suppl.*, *Carie*, n° 172, *et Suppl.*, *Lydie*, n° 23.)

Le nom de Callippus sur les n°s 14 et 15 fixe l'attribution à Apollonia-Salbacé; ce magistrat était probablement un ancêtre du Callippus que l'on a déjà rencontré sur les médailles n°s 1, 2 et 3, et que l'on retrouvera sur une médaille de Trajan. Le type d'Apollon Citharède sur le n° 16 détermine son classement à la même ville que les n°s 12 et 14.

17. ΑΥΤ.ΝЄΡ.ΤΡΑΙΑΝΟC.ΚΑΙCΑΡ.CЄΒΑ.ΓЄΡΜ. Tête laurée de Trajan.

℞. ΚΑΛΛΙΠ. ΑΠΟΛΛΩΝ. Apollon Citharède debout. Æ. 7. (*Mion.*, *Suppl.*, *Carie*, n° 176.)

Ce Callippus est le même qui figure sur les médailles n°s 1, 2 et 3.

18. ΑΔΡΙΑΝΟC.ΚΑΙCΑΡ. Tête laurée d'Hadrien.

℞. ЄΠΙ.Α.ΤЄΙΜΟΘЄΟΥ.CΤΡ.ΑΠΟΛΛΩΝ. Cérès de-

bout, tenant des épis et un flambeau. Æ. 6. *(Cabinet de France.)*

Cette médaille a été mal décrite par Pellerin et Mionnet. (*Suppl.*, *Carie*, n° 177.)

19. ΑΥΤ.ΚΑΙ.Μ.ΑΥΡΗΛ.ΑΝΤΩΝΕΙΝΟϹ. Tête laurée de Marc Aurèle.

℞. CΤΡΑ.ΚΛΑΥΔΙ.ΡΟΥ.. A l'exergue, ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ. Temple tétrastyle dans lequel sont Apollon et deux femmes debout. Æ. 11. *(Musée Hunter. — Mionn., Suppl., Carie,* n° 181.)

20.. ΑΥ.ΚΑΙ.Λ.CΕΠ.CΕΟΥΗΡΟϹ.Π. Tête laurée de Septime Sévère.

℞. CΤΡΑ.ΝΙΚΟϹΤΡΑΤΟΥ. A l'exergue, ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ. Même type. Æ. 10. *(Cabinet de France. — Mion., ibid.,* n° 186.)

21. Tête de Géta. ℞. ЄΠΙ.ΝΙΚΟϹΤΡΑΤΟΥ.ΑΠΟΛΛΩΝ... La fortune debout. Æ. 6. *(Beitraege,* 1851, p. 73).

La médaille n° 21 a été trouvée à *Davas*, ce qui prouve son origine carienne, ainsi que celle des n°s 20 et 13 qui portent le même nom de magistrat, et par conséquent celui du n° 19, qui offre le même type que le n° 20.

22. ΑΥ.ΚΑΙ.ΠΟ.ΛΙ.ΓΑΛΛΙΗΝΟϹ. Tête radiée de Galliénus.

℞. CΤΡΑ.ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ.ΠΗΛΕΙ. A l'exergue, ΑΠΟΛΛω.. ΑΤωΝ. L'empereur à cheval au galop, transperçant un animal sous son cheval. Æ. 11. *(Ma collection* et *Mus. Brit.* — Pl. XI, n° 2.)

23. ΚΟΡ.CΑΛωΝΙΝΑ. Tête de Salonine; dans le champ, un B.

℞. CΤΡΑ.ΜΕΝΑΝΔΡΟ. A l'exergue, ΑΠΟΛΛωΝΙΑ; dans le champ, ΤωΝ. Jupiter Nicéphore assis. Æ. 9. *(Mus. Brit.)*

Le médaillon n° 22 m'a été apporté dans les environs de *Davas;* et l'on a vu plus haut que la pièce n° 11, avec le même nom de magistrat, avait été également trouvée près de *Davas*. La médaille n° 23 appartient à la même ville et a été frappée sous le même magistrat; elle offre en outre une particularité, qui se remarque sur les monnaies de Tabæ, c'est la présence de la lettre solitaire B dans le champ de la médaille; l'on sait qu'Apollonia-Salbacé était située dans la proximité de Tabæ.

Nous nous sommes attaché surtout aux médailles qui portent des noms de magistrats; il en existe d'autres à la simple légende ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ, qui appartiennent également à Apollonia de Carie, et dont les types sont semblables à ceux que nous avons décrits. Quelques-unes pourraient être attribuées à Apollonia près Pergame, parce que leurs types conviennent également à toute ville de l'Asie-Mineure. Mais comme il serait impossible d'établir une règle pour leur classification, il vaut mieux les laisser toutes à Apollonia de Carie, qui a certainement été une ville beaucoup plus importante.

APOLLONIA-MORDIÆUM.

On a vu dans la première partie de cet article que Strabon, Ptolémée et Étienne de Byzance s'accordent à placer en Pisidie une ville d'Apollonia. La découverte de son emplacement à *Oloubourlou* est due à M. Arundell; cette petite ville est située entre Apamea-Cibotus et Antioche de Pisidie, sur les frontières de cette province et de la Phrygie, et à cinq ou six heures de marche d'Apamea. Ceci s'accorde parfaitement avec l'itinéraire de la table de Peutinger, qui donne les distances suivantes :

Apamea XXIII. M.P. Apollonia XLV. Antiochia Pisidiæ.

M. Arundell releva à *Oloubourlou* plusieurs décrets du peuple Ἀπολλωνιάτων Λυκίων Θρακῶν Κολώνων, désignation qui nous apprend qu'Apollonia de Pisidie était une colonie de Lyciens, originaires de Thrace. Il paraît d'abord singulier de voir dans une peuplade lycienne une colonie de la Thrace; mais, selon Pline (*lib.* v, 27), les habitants de la Milyade étaient d'origine thrace, *Milyæ Thracum soboles*. Les colonistes d'Apollonia étaient donc des Milyens, et ils ont voulu rappeler sur leurs médailles leur patrie première, tout comme les habitants de Synnada s'intitulent Doriens et Ioniens. Ce même passage de Pline éclaircit un point obscur dans l'histoire de la campagne d'Alexandre en Lycie.

Arrien (*lib.* I, 26) raconte qu'en quittant Phasélis, le conquérant macédonien partagea son armée en deux divisions, dont l'une, sous ses ordres, longea la côte au pied du mont Climax, tandis que l'autre prit la route des montagnes pour déboucher en Pamphylie. Cette seconde division avait pour guides des Thraces. Les commentateurs d'Arrien ont été embarrassés d'expliquer la présence de Thraces en Lycie. Mais les montagnes par où devaient passer les troupes d'Alexandre confinent à la Milyade, et dès-lors rien de plus naturel que des guides milyens. De plus, leur origine européenne devait les rendre favorables aux Macédoniens, et explique pourquoi ces peuplades, d'ailleurs si jalouses de leur indépendance, ne cherchèrent pas à arrêter la marche de l'armée, comme l'avaient fait en plusieurs occasions leurs voisins les Lyciens.

Outre les deux inscriptions d'Apollonia, rapportées dans le *Corpus* (nos 3969, 3970), je trouve dans un décret du peuple d'Antioche de Pisidie (*Ibid.*, n° 2811, *b.* p. 1113) un certain Ménandre qualifié de βουλευτὴς Ἀπολλωνιάτων Λυκίων Θρακῶν.

Il existe entre Apaméa-Cibotus et Apollonia, à peu près à égale distance des deux villes, un grand marais sur un plateau élevé, dont les eaux alimentent la source du Méandre. Ce plateau formait probablement la séparation entre les territoires des deux villes, car à peu de distance les eaux commencent à couler vers l'orient au lieu de l'occident, et tombent dans une petite rivière qui, après avoir passé près d'Apollonia, va se jeter dans le lac d'*Egherdir*. La source du Méandre était donc peu éloignée d'Apollonia, et marquait peut-être la limite de son territoire. Cette circonstance m'autorise à placer ici la médaille suivante, attribuée jusqu'à présent à Apollonia de Carie, ville dont la position sur le Méandre n'était que le résultat d'une conjecture.

1. Tête laurée de Jupiter à droite.

℞. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ. Amazone à cheval, sur les détours du Méandre,

Æ. 4. (*Cabinet de France. Mionnet, Carie*, n° 164.)

La fabrique de ce bronze ressemble à celle des médailles autonomes d'Apaméa-Cibotus.

2. Tête d'Antonin-le-Pieux.

℞. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ.ΛΥΚΙΩΝ. Jupiter assis tenant une patère et une haste. Æ. 9. (*Vaillant., Num. Gr.*, p. 41. — *Mionn., Suppl., Lycie*, n° 17.)

3. ΑΥ.ΚΑΙ.Μ.ΑΥΡ.ΑΝΤΩΝЄΙΝΟC. Tête laurée de Marc Aurèle.

℞. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ.ΛΥΚΙΩΝ. Jupiter assis, tenant de la main droite une patère et de la gauche une haste; en bas, derrière le trône, un petit aigle. Æ. 9. (*Ma collection.*) Pl. xi, n° 1.

4. ΑΥΡΗΛ.ΚΑΙ. Tête nue de Marc Aurèle.

℞. ΑΠΟΛΛωΝΙ. ΛΥΚ. Lunus debout, tenant dans la

main droite une grappe de raisin, et dans la gauche un bâton noueux. Æ. 5.

(*Sestini*, *Lettere*, tom. II, tab. III, pl. 53; *Mionnet*, *Lycie*, n° 9.)

5. ΠΟ.CЄΠ. ΓЄΤΑC.Κ. Tête nue de Géta.

℞. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ.ΛΥ. La Fortune debout. Æ. 7. (*Cabinet de France, Mionnet*, *Lycie*, n° 10.)

La médaille n° 3 m'a été apportée aux ruines d'Apaméa-Cibotus. Sa fabrique ressemble d'une manière frappante à celle des bronzes contemporains de cette ville. Je n'ai donc aucune hésitation à l'attribuer à Apollonia de Pisidie. Toutes ces médailles ont été classées jusqu'à présent, assez naturellement du reste, à Apollonia en Lycie. Mais il n'est pas nécessaire de conclure de l'épithète ΛΥΚΙΩΝ, que la ville d'Apollonia qui a frappé ces médailles est une ville lycienne. Sur les monnaies de Synnada l'on trouve la légende CΥΝΝΑΔЄΩΝ ΙΩΝΩΝ; cependant, personne n'a pensé à placer une ville de Synnada en Ionie. Cette épithète n'est que l'indication de l'origine des Apolloniates, et l'abrégé de la désignation complète Κολώνων Θρᾳκῶν Λυκίων. D'ailleurs, les médailles impériales de la Lycie ont un cachet particulier qui les distingue de toutes autres, et elles appartiennent presque sans exception au règne de Gordien. Je remarquerai en passant que la description du n° 4, d'après Sestini, n'est pas satisfaisante, et le type singulier qui y est représenté, demande à être confirmé par un auteur plus scrupuleux que le savant numismatiste italien. L'attribution de ces quatre médailles à Apollonia de Pisidie emporte celle des quatre suivantes :

6. ΑΛЄΖΑ. ΚΤΙC. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑ. Tête d'Alexandre-le-Grand, couverte d'une peau de lion, à droite.

℞. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤ...... ΛΥΚΙΩΝ.ΟΜΟΝΟΙΑ. Deux femmes debout, se donnant la main droite et tenant chacune une haste. Æ. 8 1/2. (*Cabinet de France.* — *Mionnet*, *Carie*, n° 169.)

7. ΑΛЄΞΑΝΔΡΟC.ΚΤΙC.ΑΠΟΛΛΩΝΙΑ. Même tête.

℞. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ. ΠЄΡΓΑΙΩΝ. ΟΜΟΝΟΙΑ. Deux femmes tutulées, debout, en face l'une de l'autre, soutenant ensemble le simulacre de Diane de Perga; au milieu, un autel. Æ. 9. (*Mionnet*, *Suppl.*, *Carie*, n° 170, d'après Sestini.)

8. Même avers. ℞. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ. ΛΥ... à l'exergue, ΟΜΟΝΟΙΑ. Deux femmes debout, se donnant la main droite, et tenant dans la gauche, l'une le simulacre d'Apollon, l'autre celui de la Fortune; au milieu, un autel allumé. Æ. 9. (*Cabinet de France, médaille fruste. Mionnet, Carie*, n° 170.)

Cette médaille est inexactement décrite dans Mionnet.

9. Même avers. ℞. ΙΠΠΟΦΟΡΑC. Fleuve couché (*Cabinet de France. Mionnet, Carie*, n° 171.)

La restitution de ces quatre médailles à Apollonia de Pisidie, a déjà été proposée par Visconti (*Icon. Gr.*, 2e partie, cap. 2, p. 45) et par Borrell (*Num. Chron.*, 1840). L'on sait en effet qu'Alexandre passa l'hiver de l'année 324 A. C. en Pisidie, tandis que rien ne fait supposer qu'il ait eu des rapports avec les Apolloniates de Carie. Il est possible que pendant son séjour en Pisidie, il ait embelli Apollonia, ce qui aura pu le faire nommer le fondateur de la ville. Du reste, ceci n'est qu'une conjecture; mais ce qui est certain, c'est que ces quatre médailles ne sont nullement de fabrique carienne, tandis qu'elles ressemblent beaucoup, tant pour le métal que pour l'exécution, à la médaille de Marc Aurèle, frappée dans la même ville, et qui fait partie de ma collec-

tion. Sestini les a attribuées à Apollonia en Lycie, mais les mêmes objections s'appliquent à cette attribution ; la fabrique lycienne a un cachet particulier, qui la distingue de toute autre, et elle est généralement assez grossière; ces médailles ne sont certainement pas d'origine lycienne.

10. ΑΥΤ.Κ.Λ.CЄΠΤ.CЄΟΥΗΡΟC.ΠЄ. Tête laurée de Septime Sévère.

℞. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ. ΑΥ. A l'exergue, ΘΡΑ. ΚΟΛ. Hygie et Esculape debout, avec leurs attributs; entre deux, Télesphore debout. Æ. 8. *(Collection de M. le général Fox.)*

11. ΑΥΤ.Κ.Π.Λ.ΓΑΛΛΙΗΝ. Tête laurée de Gallien.

℞. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ, à l'exergue ΑΥ.ΘΡ.ΚΟ. L'empereur debout, appuyé sur une haste, dans un temple octostyle. Æ. 12 1/2. (*Cabinet de France et Mus. brit., Mionnet, Lycie*, n° 11.)

12. Même tête. ℞. ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ. A l'exergue, ΘΡΑ. ΚΟΛ. Fleuve couché. Æ. 10. *(Mus. Brit. et ma collection.)*

L'attribution de ces trois médailles ne souffre aucune difficulté. Les lettres ΑΥ.ΘΡ.ΚΟ., qui avaient beaucoup embarrassé les numismatistes du siècle dernier, sont expliquées par les inscriptions d'Apollonia. C'est à Borrell que l'on doit la restitution de ces médailles à leur véritable patrie.

APOLLONIA LYCIÆ.

Je crois avoir démontré que les médailles à la légende Ἀπολλωνιάτων Λυκίων appartiennent à Apollonia Mordiæum. L'existence d'une Apollonia en Lycie ne reposait que sur ces médailles et sur le passage obscur d'Etienne de Byzance, Ἀπολλωνία, νῆσος πρὸς τῇ Λυκίᾳ; mais l'inscription que j'ai publiée plus haut (Voy. *Pamphylie*, art. *Isinda)* l'établit

d'une manière positive. La seule médaille qu'on peut attribuer à cette ville avec certitude, est la suivante :

Buste d'Apollon, de face, la tête radiée, la main droite posée transversalement et élevée.

℟. ΑΠΟ. ΛΥΚΙΩΝ. Carquois et arc. Æ. 1 1/2.

(*Sestini, Mus. Hederv., Mionnet, Suppl., Lycie*, n° 13.)

La représentation au droit de cette petite médaille est singulière, et m'inspire, je l'avoue, quelque défiance, ainsi que l'absence du carré creux au revers. Cependant la tête d'Apollon de face se trouve aussi sur les monnaies de Patava. Ces petits bronzes de la confédération lycienne sont assez communs, mais très difficiles à rencontrer dans un état de conservation, qui ne laisse aucun doute sur la lecture des deux lettres qui désignent la ville particulière à laquelle ils appartiennent. J'en ai vu qui portent très clairement ΛΥΚΙΩΝ. ΑΠ.; mais ils peuvent être classés à Aperlæ, aussi bien qu'à Apollonia. Dans ma copie de l'inscription d'Aperlæ, l'éthnique d'Apollonia est écrit ΑΠΟΛΛΩΝЄΙΤΩΝ; je n'oserais affirmer l'exactitude de cette transcription, faite à la hâte, par une pluie battante; si l'éthnique est ΑΠΟΛΛΩΝЄΙΤΗϹ, il sera facile de distinguer les médailles de cette ville.

APOLLONIA AD RHYNDACUM.

La classification des médailles de cette ville n'offre aucune difficulté. Il en existe une série assez nombreuse, qui embrasse la plupart des empereurs romains, et toutes portent sans exception la désignation géographique ΠΡΟϹ.ΡΥΝΔΑΚΟΝ, ΡΥΝΔΑΚΩ, ΡΥΝΔΑΚΟϹ, ou quelquefois ΡΥΝ tout court. Dans les inscriptions on trouve une forme différente : ΑΠΟ ΡΥΝΔΑΚΟΥ; c'est celle dont Pline s'est servi : *Apol-*

loniatæ a Rhyndaco amne. Les médailles de cette ville ne portent jamais de nom de magistrat.

Terminons cet article par quelques règles simples, qui résultent des observations précédentes, et qui serviront à classer les médailles de l'Asie-Mineure à la légende ΑΠΟΛ-ΛΩΝΙΑΤΩΝ.

1° Toutes les médailles d'Apollonia ad Rhyndacum, portent l'indication de sa position géographique; de plus, l'on n'y voit pas de noms de magistrats.

2° Toutes les médailles portant des noms de magistrats appartiennent à Apollonia-Salbacé de Carie.

3° Toutes les médailles portant la désignation Λυκίων Θρᾳκῶν Κολώνων, plus ou moins abrégée, appartiennent à Apollonia Mordiæum de Pisidie. Il en est de même de celles où l'on voit les détours du Méandre.

4° Les médailles qui ne portent que la simple légende ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ, appartiennent, pour la plupart, à Apollonia-Salbacé; et quant à présent, l'on doit les classer toutes à cette ville; car, s'il en existe quelques-unes qui pourraient être attribuées à Apollonia près de Pergame, aussi bien qu'à Apollonia-Salbacé, l'on ne peut néanmoins établir une règle certaine pour les distinguer.

5° Quant à Apollonia de Lycie, si l'on découvre des médailles de cette ville, les autonomes devront être aux types de la confédération lycienne, et les impériales, appartenant probablement au règne de Gordien, se reconnaîtront facilement à la fabrique particulière de la province.

NAGIDUS CILICIÆ

1. Edifice en maçonnerie régulière, avec trois créneaux, surmontés chacun de trois petites pointes; dans chaque intervalle, entre les créneaux, il y a une pointe semblable.

℞. Partie antérieure d'un bœuf agenouillé à droite, dans un carré creux peu profond. Ar. 4. (Flaon très globuleux.) Poids : gr. 11,065. (Pl. x, nº 7.)

2. N. Tête barbue à droite dans un grenetis.

℞. Tête de femme à droite dans un grenetis. Ar. 1 1/2. Poids : gr. 0,655. (Pl. x, nº 8.)

Ces deux médailles m'ont été apportées en Cilicie; la seconde appartient à Nagidus; quant à la première, elle est d'une attribution moins sûre. A ne regarder que le revers, on croirait tenir une médaille de Samos; le bœuf est traité de

la même manière que sur les monnaies bien connues de cette île, et il a la même posture. Mais le type du droit accuse une origine cilicienne ; l'édifice qui y est représenté a de l'analogie avec celui qui y est figuré sur les belles médailles d'Abdsohar (*Voy. de Luynes*, *Satrapies*, pl. IV, 2, 3, 4), où l'on s'accorde à reconnaître les murailles d'une ville. On pourrait également voir sur notre médaille un petit temple du feu ou pyrée, tel que celui qui est représenté sur la médaille attribuée à un satrape de la Bactriane. (*Satrapies*, pl. VI.)

Pomponius Mela (I, 13) rapporte que Célendéris et Nagidus étaient des colonies samiennes ; c'est ce passage et la présence du type samien sur ma médaille qui m'ont déterminé à la classer à Nagidus. Célendéris pourrait aussi la revendiquer ; mais comme l'on connaît déjà des médailles d'un type différent, et tout aussi anciennes, qui appartiennent, sans aucun doute, à Célendéris, j'ai préféré l'attribution à Nagidus, ville dont on n'a pas encore publié de monnaies anépigraphes.

PHYGELA IONIÆ.

Tête de Diane de face ; grenetis circulaire.

℟. ΦΥΓΕΛΕΩΝ. ΟΙΝΟΠΙΔΗΣ. Taureau cornupète à droite ; derrière lui, un palmier. AR. 7. gr. 13,96. Tétradrachme. (Pl. XI, n° 3.)

La ville de Phygela était située sur la côte d'Ionie, en face de Samos, entre Ephèse et Milet. Elle fut fondée par des exilés, ainsi que nous l'apprennent Pline (v. 29, 31) et Pomponius Mela (cap. 17) ; mais ces auteurs ont omis d'indiquer la patrie première de ces exilés. Dans Etienne de Byzance, Strabon, l'Etymologicum Magnum et Xénophon (*Hell.* 1, 2), le nom est écrit Πύγελα, orthographe vicieuse qui a donné

lieu à une étymologie fort singulière adoptée par Strabon, et qui consiste à faire dériver Πύγελα de Πυγαλγής, en attribuant la fondation de la ville aux rameurs des vaisseaux d'Agamemnon, qui souffraient des suites d'une longue traversée. Dans les inscriptions l'on trouve la véritable orthographe Φυγελεύς. Jusqu'à présent l'on ne connaissait que des petits bronzes de Phygela, portant les initiales ΦΥ ou ΦΥΓ. Notre tétradrachme est donc une addition importante à la numismatique de l'Ionie; il a beaucoup perdu de son poids par le frai.

BEUDOS VETUS PHRYGIÆ.

1 . . . . . ΑΔΡΙΑΝΟC. Tête laurée d'Hadrien.

℞. ΒЄΥΔΗΝΩΝ. ΠΑΛΑΙΩΝ. Apollon nu et debout, tenant une lyre de la main gauche et une branche de laurier de la droite. Æ. 5. (Musée britannique.)

Cette intéressante médaille a déjà été publiée, mais d'une manière incomplète, par Borrell (*Num. chron.*, 1843). Tite-Live (xxxviii. 15) rapporte que le consul Manlius, dans sa campagne contre les Gallo-Grecs, vint camper à Synnada, et que son armée était si encombrée de butin, que le jour suivant il ne put avancer que jusqu'à Beudos Vetus, une distance de cinq milles. Il lui fallut encore trois jours de marche pour arriver à la frontière de Galatie. Beudos Vetus est donc, sans aucun doute, une ville phrygienne. Ptolémée (lib. v, cap. 5, sect. 4) place Παλαιὸν Βεῦδος au nombre des villes de la Phrygie pisidienne. C'est probablement aussi la même ville qu'Etienne de Byzance désigne sous le nom de Βούδεια, Πόλις Φρυγίας.

La position de Synnada à *Afioum Karahissar*, sinon certaine, est du moins très probable. Beudos doit donc être dans les environs de cette ville, au nord-est.

FULVIA PHRYGIÆ.

Tête de Fulvie, ailée comme les têtes de la Victoire.

℞. ΦΟΥΛΟΥΙΑΝΩΝ . ΖΜΕΡΤΟΡΙΓΟ . ΦΙΛΩΝΙΔΟΥ. Pallas marchant à gauche, tenant sa haste de la main droite et son bouclier sur le bras gauche. Æ. 5. (pl. XI, n° 5.)

Aucun auteur ancien n'a fait mention de la ville de Fulvia; mais au moyen de quelques rapprochements l'on peut déterminer approximativement sa position. La fabrique de notre médaille indique qu'elle ne peut appartenir qu'à une ville phrygienne ou galate. Le nom de Zmertorix est gaulois, et dans les inscriptions d'Ancyre l'on trouve plusieurs noms qui ont la même désinence. Le nom de Philonidès se lit deux fois dans les inscriptions de la même ville. (Boeckh, n°s 4014, 4039.)

Une tête de la Victoire se voit sur les médailles autonomes de Philomélium, ville frontière de Phrygie et de Galatie, ainsi que sur les médailles de Déïotarus, roi de Galatie. Il est donc à supposer que Fulvia était située quelque part dans la Phrygie orientale, et que quelque ville de cette portion de l'Asie aura pris momentanément le surnom de Fulvia en honneur de la femme de Marc-Antoine.

L'auteur du catalogue de la collection Borrell (n° 457) fait remarquer que le nom de Zmertorix se trouve sur une médaille d'Euménia, frappée sous Auguste (*voy*. Phrygie, p. 23, n° 3), et comme ce nom ne s'est pas encore rencontré ailleurs, il pense que Fulvia est un surnom d'Euménia, adopté en honneur du triumvir. A cette considération, l'on pourrait ajouter que les types de notre médaille conviennent parfaitement à Euménia, dont les bronzes portent souvent d'un côté la tête de Pallas, et de l'autre la figure de la Victoire. Il est impossible ici d'arriver à une conclusion

certaine; cependant les probabilités me paraissent être en faveur de l'attribution à Euménia. Les villes de la Galatie et de la Phrygie orientale furent les premières en Asie à ajouter des surnoms romains à leurs noms primitifs. Ancyre, Pessinus et Tavium prirent, dès le règne d'Auguste, le surnom de Sébasté; Amorium prit celui de Vipsania; et l'on trouve dans la même portion de la Phrygie une ville de Sébasté, et dans la Galatie une autre appelée Fabia. (*Steph. Byz. in voce.*)

Mais notre médaille est importante à un autre titre; c'est qu'elle donne le portrait de Fulvia, la première femme de Marc-Antoine, femme qui par ses talents et ses intrigues exerça une grande influence sur ses contemporains. Elle est représentée sous les traits de la Victoire, et avec une coiffure pareille à celle d'Octavie, la seconde épouse du triumvir. Marc-Antoine passa une partie des années de Rome 712-13 en Asie, occupé à régler l'administration des différentes provinces, troublée par les guerres civiles. C'est à cette époque que notre médaille a dû être frappée; car Fulvia mourut en 714. Ce portrait vient compléter la série iconographique des femmes de Marc-Antoine, dont M. Duchalais a récemment entretenu les lecteurs de la Revue.

SYME INSULA CARIÆ.

Tête de Bacchus barbue et couronnée de lierre, à gauche.

℟. ΣΥ. Diota entre deux ceps de vigne; le tout dans un carré creux.

Ar. 3. Poids : gr. 4,07. Drachme. (pl. XI, n° 4.)

Cette jolie médaille a été trouvée à *Boudroun,* l'ancienne Halicarnasse, avec des monnaies de Cos, de Milet et de Samos. L'on sait que l'île de Symé est située entre Rhodes et Cnide, et par conséquent à peu de distance de Cos et d'Hali-

carnasse. La capitale de l'île portait le même nom qu'elle; elle est mentionnée par plusieurs auteurs de l'antiquité, notamment par Hérodote (I, 174), Pline (V. 31) et Etienne de Byzance (*in voce*).

La belle fabrique asiatique de cette médaille ne permet pas de l'attribuer à Syros, seule localité à laquelle conviennent les initiales ΣΥ. La fabrique des îles cyclades, de Naxos et de Céos, par exemple, dont les médailles portent aussi un *diota*, s'éloigne beaucoup de celle des villes de la Carie et des îles adjacentes.

MINOA AMORGI.

ΙΟΥΛΙΑ ΜΑΜЄΑ. CЄΒΑ. Tête de Mamée.

℞. ЄΠΙ.Τ.ΦΛΑ. ЄΡΓΙΝΟΥ. ΜΙΝΟΗΤΩΝ. ΑΡΧ. Apollon debout vêtu d'une tunique talaire très large, et tenant une lyre. Æ. 8 1/2. (Musée britannique.)

Parmi les villes appelées Minoa, que cite Etienne de Byzance, il y en a deux où notre médaille a pu être frappée, l'une située dans l'île d'Amorgos, l'autre dans l'île de Siphnos. La seconde n'est connue que par ce passage; mais les ruines de la première existent encore dans l'île d'Amorgos et portent le nom de *Catapola*. On y a trouvé bon nombre d'inscriptions, et entre autres un décret du peuple de Minoa (*Bœckh*, *n°* 2264, *p.*). Il y avait trois villes dans l'île d'Amorgos, Arcésiné, Ægialé et Minoa; elles sont mentionnées toutes trois par Etienne, mais on ne connaît d'inscriptions que des deux dernières, et de médailles que de la seconde. (*Mion.*, *sup.*, *Iles*, *n°* 3 *à* 6). Les médailles impériales des îles ne portent en général point de noms de magistrat; cependant dans l'île de Cos, voisine d'Amorgos, l'on trouve des magistrats inscrits sur les médailles de la famille de Sept.

Sévère. Le type d'Apollon Citharède, représenté sur notre médaille, convient très bien à Minoa, près de laquelle l'on voit encore les ruines d'un temple d'Apollon. Dans sa note sur l'inscription déjà citée, Bœckh soulève une difficulté sur l'orthographe du nom Minoa, qui est écrit Μινώα dans tous les passages d'Etienne où il se rencontre; tandis que dans l'inscription l'on trouve la forme Μεινοητῶν. Le savant éditeur du *Corpus* a cru devoir changer l'ο en ω; ce changement lui aurait paru moins nécessaire s'il avait connu notre médaille.

J'ai trouvé la pièce que je publie, classée comme « incertaine de Phrygie » au Musée britannique, probablement à cause de sa fabrique, qui effectivement a beaucoup de rapport avec celles des monnaies de cette province, sans pourtant avoir un caractère assez marqué pour empêcher l'attribution que je propose. Du reste on ne trouve dans les auteurs aucune mention d'une Minoa en Phrygie ou dans les provinces voisines. Les seules villes qui ont quelque rapport de nom sont Μινύα, placée par Etienne sur les frontières de Phrygie et de Lydie, et une ville citée dans les Notices ecclésiastiques parmi les évêchés de la Lycie; dans ces listes le dernier évêque lycien est celui Μηλωιτῶν, Μιλοΐτῶν, ou Μηλοϊτῶν.

ARISTARCHUS REX COLCHIDIS.

Tête radiée d'Aristarque à droite. ℟. [ΑΡ]ΙΣΤΑΡΧΟΥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ.ΚΟΛΧΙΔΙΟΣ (*sic*); à l'exergue, les traces de deux lettres. Femme assise, coiffée d'une tiare conique et la main droite appuyée sur un objet douteux, peut-être une massue. AR. 4. Drachme. (*Catalogue de la collection Borrell*, *n°* 126.)

Cette médaille intéressante, dont j'avais pris note à Smyr-

ne, il y a deux ans, a été vendue récemment avec la collection Borrell, dont elle faisait partie. Sa conservation laisse malheureusement beaucoup à désirer. L'auteur du catalogue fait remarquer que l'état de la pièce ne permet pas de lire le titre que prenait Aristarque. Il est vrai que la légende est endommagée; cependant il en reste des vestiges suffisants pour que l'on puisse lire sans hésitation le mot Βασιλέως. Appien (*Bell. Mithrid.*, 114) est le seul auteur qui fasse mention de ce roi; cet historien rapporte qu'après la défaite et la mort de Mithridate, Pompée l'établit comme *dynaste* des Colchiens. C'est à ce seul fait que se borne notre connaissance d'Aristarque; et ce nouveau monument numismatique vient confirmer d'une manière intéressante le passage d'Appien.

J'ai réuni dans cet article, qui sera le dernier de la série, un certain nombre de médailles qui, pour différentes raisons, n'avaient pu trouver place dans les articles précédents, et dont je n'ai pas voulu différer la publication à cause de l'intérêt qu'elles présentent. Il me reste maintenant à signaler à l'indulgence des lecteurs de la *Revue* quelques erreurs qui se sont glissées dans mon travail, erreurs qu'une étude plus approfondie des monuments et des textes m'ont amené à reconnaître.

P. 13. J'ai rapporté, d'après M. Borrell, que Pline est le seul auteur qui mentionne Appia. Ceci n'est pas exact. Il est question de cette ville une fois dans *Polybe* et plusieurs fois dans les *Lettres de Cicéron.*

P. 15. — Au lieu de *Sévère Alexandre* lisez *Gordien.*

C'est probablement Bruzus qui est désignée par Ptolémée (v. 2, 25) sous le nom de Δροῦζον.

La médaille n° 2 de Cadı a été mal lue; elle appartient à Synnada et se trouve décrite dans Mionnet. La légende doit se lire ...ΝΑΔЄΩ..

P. 17. — La médaille n° 3 a été décrite à tort par Mionnet, d'après Gusseme, à Cius de Bithynie.

P. 23. — L'initiale du nom Ζμερτόριξ doit toujours être un Z.

P. 25. — Sur le n° 2 de Laodicée le monogramme est composé des lettres ΚΡΟ au lieu de ΑΡΧΟ.

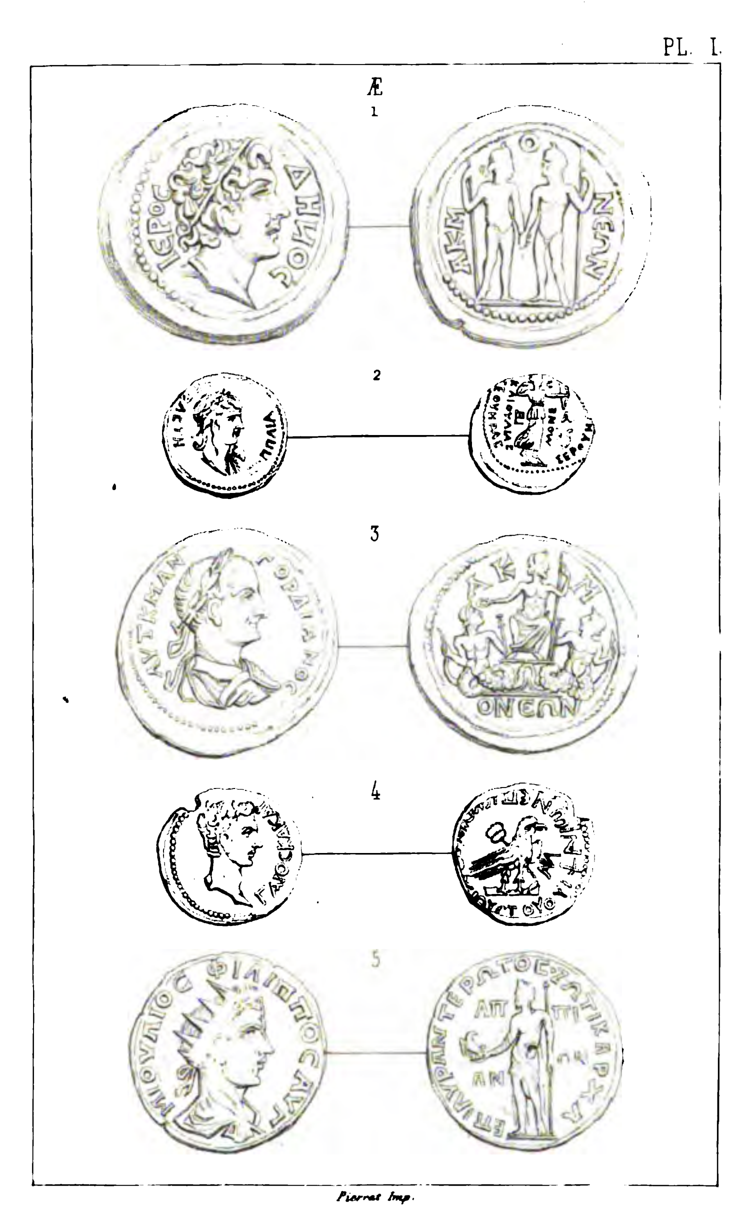
P. 34. — Après le mot ΤΕΚΤΟΣΑΓΩΝ, ajoutez « ou ΤΡΟΚΜΩΝ. »

P. 58. — L'attribution des médailles portant la légende ΑΣΤΥ, à Astyra de Rhodes, a été proposée par Borrell ; mais elle ne me paraît pas reposer sur des données suffisantes. Je me réserve d'examiner plus tard si cet endroit *a pu* avoir une numismatique différente de celle du reste de l'île.

P. 80. — Le type des trois croissants, disposés en triquetra, n'est pas particulier à la Troade. Il se retrouve sur des petites pièces d'argent d'Athènes et de Mégare.

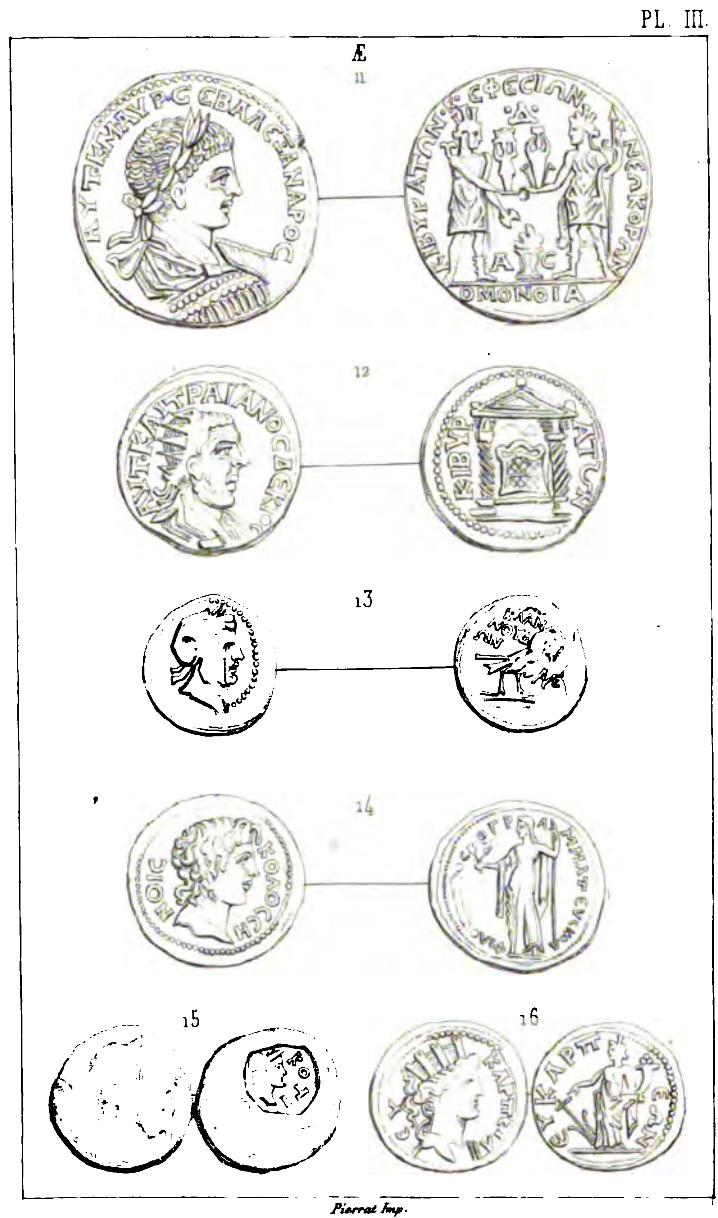
Voilà les principales erreurs matérielles dont je me suis aperçu dans le cours de mon travail. Je terminerai en appelant toute l'attention des numismatistes sur les séries impériales grecques dont on s'occupe peu depuis quelques années. Cette classe de médailles, quoique peu importante sous le rapport de l'art, a un grand intérêt archéologique. C'est sous les empereurs romains, et surtout sous les Antonins et leurs premiers successeurs, que le monde grec a joui du plus de tranquillité. Les esprits se tournaient vers les recherches historiques et mythologiques, et trouvaient dans les souvenirs du passé un dédommagement de la décadence politique et littéraire où la race grecque était peu à peu tombée. Aussi

les médailles de cette époque abondent-elles en représentations mythologiques, en indications géographiques, en souvenirs historiques. Sous ce rapport elles méritent toute l'attention des numismatistes et donnent la clé de bien des énigmes que les textes seuls ne suffisent pas à dévoiler.



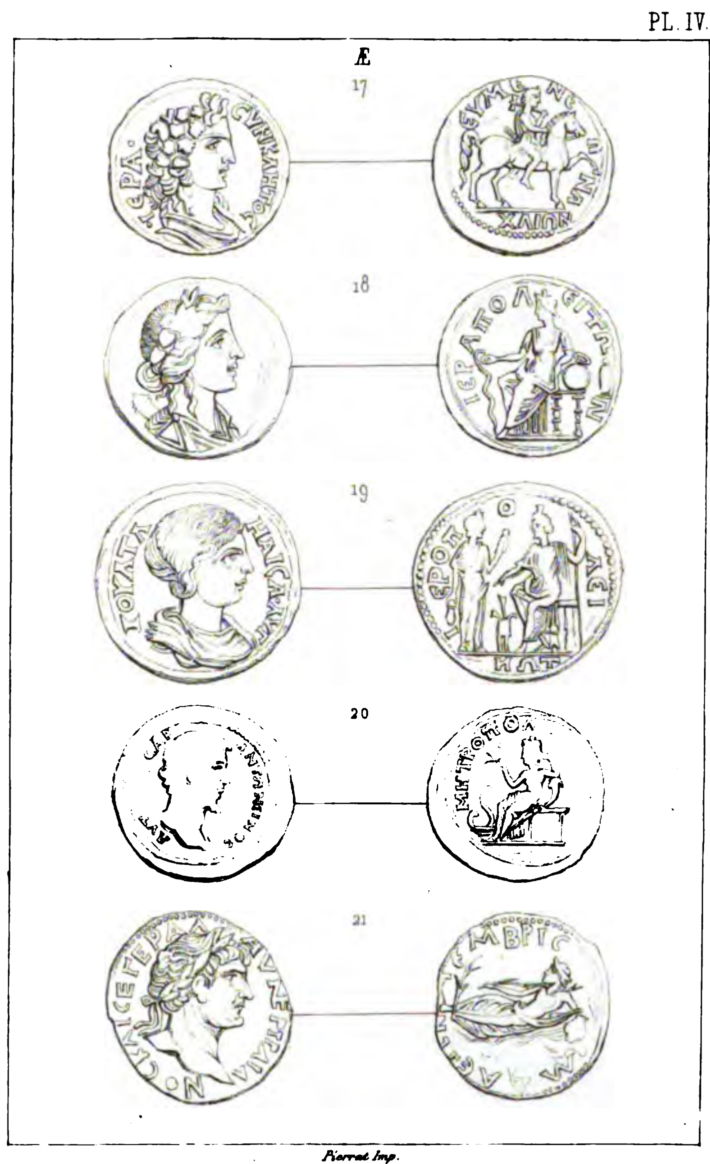
Pierrat Imp.

MÉDAILLES DE LA PHRYGIE



Pierrat Imp.

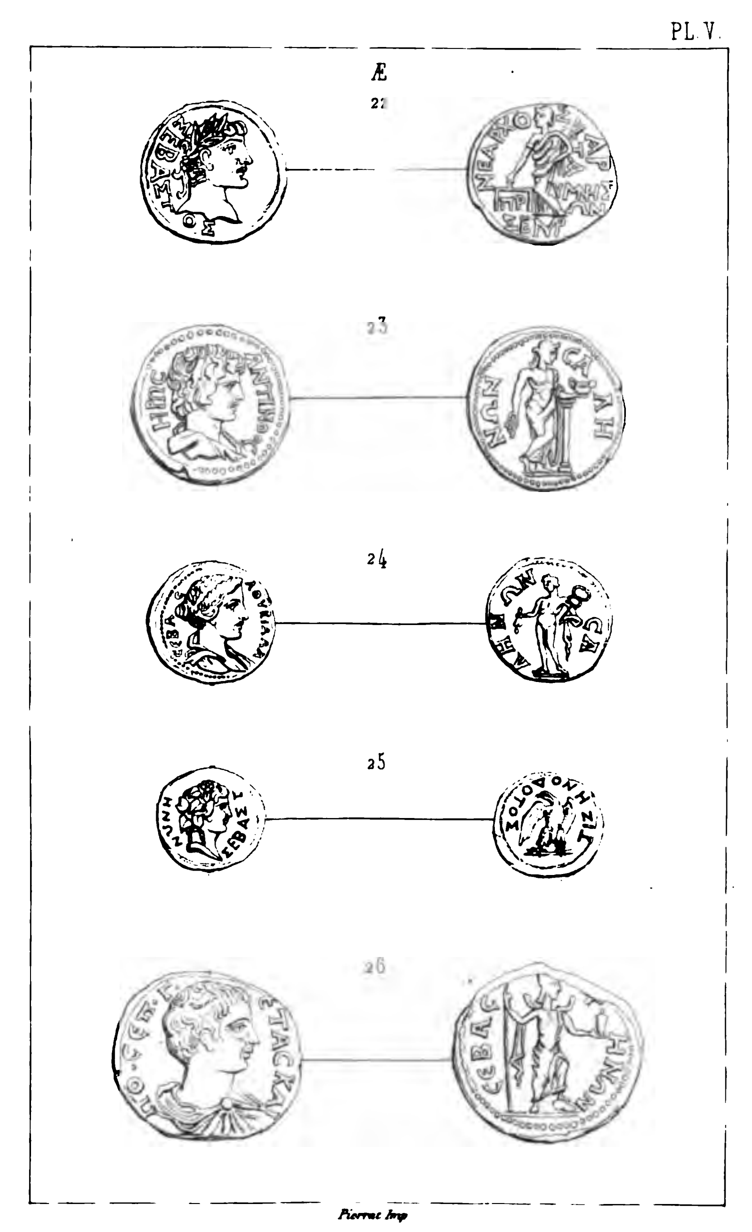
MÉDAILLES DE LA PHRYGIE



Pierrat Imp.

MÉDAILLES DE LA PHRYGIE

PL. V.



Pierrat Imp.

MÉDAILLES DE LA PHRYGIE





Pierrat Imp.

MÉDAILLES DE LA CARIE



Pierrat Imp.

MÉDAILLES DE LA CARIE



Dardel sc. Pierrat Imp.

MYSIE ET TROADE

1

Æ

2

Æ

4 Æ

3

3

5

6 Æ

Æ 7

Æ

8

Æ

9

Æ

10

Æ

11

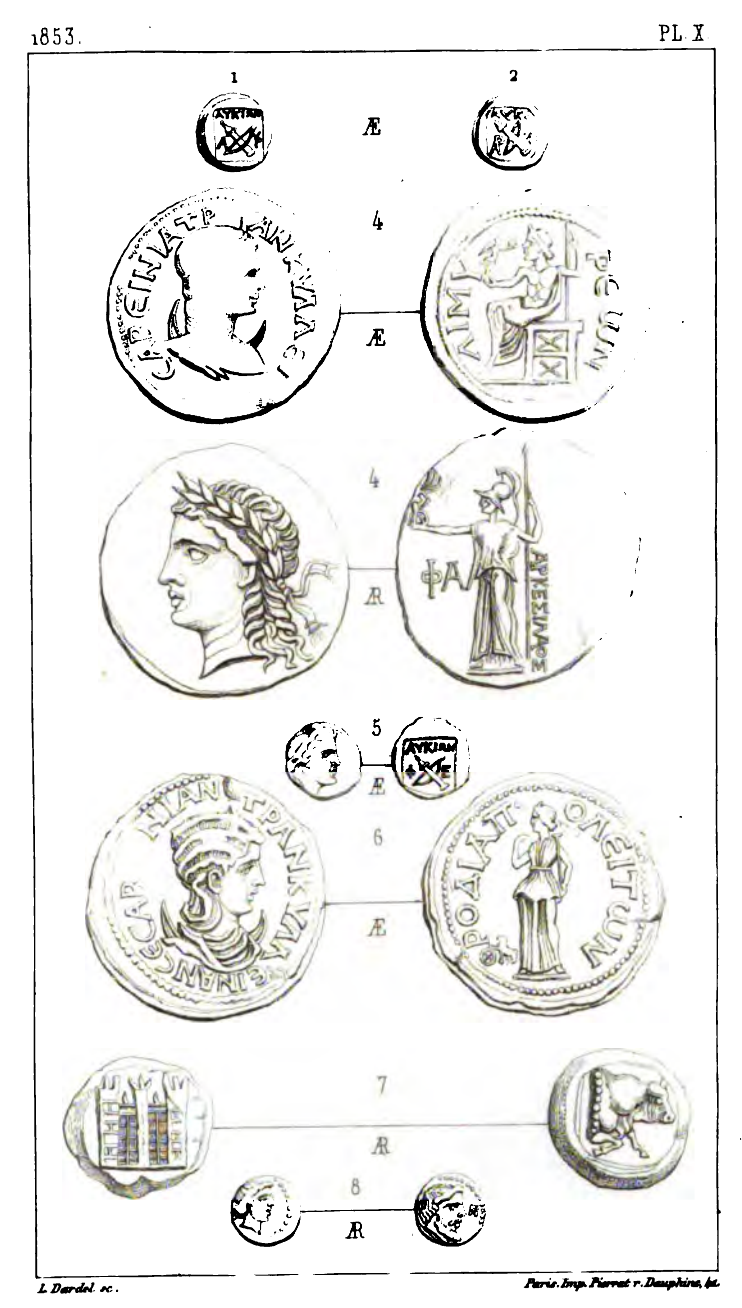
Æ

L. Dardel del. et sc.

Paris Imp. Pierron r. Dauphine, 45.

MÉDAILLES DE LA PAMPHYLIE

ET DE LA PISIDIE



L. Dardel sc. Paris. Imp. Pierrat r. Dauphine, ...

LYCIE ET CILICIE


1
Æ
ΑΥΚ ΑΙΜ ΑΥΡ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟC
2
Æ
ΑΥΚ ΑΙ ΠΟΛΙ ΓΑΛΛΙΗΝΟC
ΑΠΟΛΛΩ
ΑΤΩΝ
3
AR
4
AR
5
Æ
I. Bardel sc.
Paris. Pierret Imp. r. Dauphine

INSCRIPTIONES ATTICAE

NUPER REPERTAE DUODECIM

EDIDIT

ERNESTUS CURTIUS.

BEROLINI

IMPENSIS GVILELMI BESSER.

MDCCCXLIII.

INSCRIPTIONES ATTICAE

NUPER REPERTAE DUODECIM

EDIDIT

ERNESTUS CURTIUS.

BEROLINI

IMPENSIS GVILELMI BESSER.

MDCCCXLIII.

AVGVSTO MEINEKIO

VI. IDVS. DECEMBRES.



Postquam Graeciam reliqui, non aliter extra Graeciam vivendum esse intellexi, quam ut in patriam redux Athenis habitare pergerem. Itaque non solum ad topographiam Graecam artesque Graecas studia mea praecipue converti, ut et docendo et scribendo in Graeciam quotidie redire, etiamsi nollem, deberem; sed monumenta quoque antiquitatis quotquot post discessum meum fodiendo eruta sunt, diligenter omnia colligere atque quasi praesens cognoscere studui. Sic factum est, ut quum in multa Atheniensia incidissem, quae non bene a philologis ignorari mihi viderentur, non ingratum viris doctis me facturum esse arbitrarer, si monumenta quaedam lapidea e latibulis ephemeridis Atticae deprompta in hanc communem litterarum lucem ederem. Qua in re non id egi, ut nihil ederem nisi quod ab omni parte intellexisse mihi viderer, immo eiusmodi titulos prae ceteris edendos curavi, qui quum novam disputandi materiam philologis offerrent, eo et difficiliores essent ad intelligendum et digniores, quos viri docti legerent atque in suos quisque usus converterent. Illud enim praeclarum habet haec ars epigraphica, quod utriusque

antiquitatis studiis nostris, in quibus saepe non possumus quin quae sexcenties tractata sunt, denuo fere inviti retractemus, illa ex inexhausto archivo lapideo veterum manu scripto novos fontes aperire, nova subsidia addere, novam denique atque inopinatam lucem adferre non desinit. — Ubi et quando tituli reperti sint, in singulis notavi editoris Attici fidem sequutus, licet non ubique certam atque accuratam (vid. lemma ad titulum VIII et Schöll. Arch. Mitth. p. 19); quo magis gaudendum est in ipsis apographis Atticis faciendis fidem atque industriam cerni accuratam atque laudabilem; unde factum est, ut ubicunque neque aliorum neque meis schedis adiuvabar, haud cunctanter solam illam auctoritatem Atticam sequerer, tabulasque lithographicas quam accuratissime in ligno repetendas curarem. In repraesentandis autem titulis id spectavi, ut quae esset uniuscuiusque lapidis ratio atque natura, legentibus quasi ipsi lapides inspicerent ante oculos poneretur.

Quod autem Tibi, MEINEKI, natalis memoriam celebranti has schedulas obtuli, id non feci ut nominis Tui splendore earum tenuitatem exornarem neque ullam aliam propter caussam nisi ut meum ergo Te amorem aliquo modo testificarer Tibique dicerem, quantum et suavissima Tua vicinitate gauderem et humanitate Tua erigerer, qua et me et studia mea amplecteris. Deum autem veneror, ut iuvenilem quo polles animi vigorem quam diutissime Tibi servet incolumem. Vale!

Tit. I.

('Εφημερὶς ἀρχαιολογικὴ 'Αρ. 369.)

Marmor Pentelicum cum aëtomate, olim in horto qui c. VIII stadia Athenis distat prope viam Acharnanam. Hortum qui possidet Constantinus Βλαγούτζη in puteo ait lapidem repertum esse. Eundem vidi anno 1840 quum monumenta antiquitatis, quae Pittacis domi suae adservat, perlustrarem; sed non licuit nisi videre; unde notitia quaedam lapidis eaque parum accurata ex litteris meis ad Guilelmum Abeken datis in diurna archaeologica Romana (Bullettino dell' Instituto di Corr. Arch. 1840 pag. 68) transiit.

[Textum vide in pag. seq.]

Adnotatio critica. Titulus quamquam non στοιχηδὸν scriptus est eo tamen ordine habet litteras dispositas, ut quadraginta fere singuli versus habeant elementa. In tabula lithographica quam Athenienses addiderunt, post Βατῆθεν et post ἐπειδὴ lin. 1, post ἄρχων lin. 2. bina puncta video expressa, quae interpunctio si in lapide est quomodo explicanda sit, non patet.

Versus superiores quatuor tantum non integri sunt; inferiorum fere omnium plus dimidio a sinistra deest, qui certa ratione non poterunt omnes restitui; similes enim unde auxilium petamus tituli desunt.

vs. 5. Pitt. καὶ τῆς ἀρτονομίας postquam superiore versu ineunte θυσίας scripsit; sed illa spatium non capit.

vs. 7. ἀνὰ ἕκαστον θύτην Pitt. quae non placent, quum neque Graece illa dicta sint neque tantam summam singulis ad emendum vinum datam esse ullo modo probabile sit. Mallem ἀνὰ ἡμέραν ἑκάστην unam litteram in lapide mutans.

ΑΜΥΝΟΜΑΧΟΣΦΙΛΟΚΡΑΤΟΥΒΑΤΗΘΕΝ:ΕΙΓΕΝΕΓΕΙΔΗ:ΓΟΛΥ
ΕΥΚΤΟΣΑΡΧΩΝ:ΚΑΤΑΣΤΑΘΕΙΣΥΓΟΜΕΣΟΓΕΙΩΝΤΟΝΕΝΙ
ΑΥΤΟΝΤΟΝΕΓΙΟΛΒΙΟΥΑΡΧΟΝΤΟΣΕΓΕΜΕΛΗΘΗΤΗΣΤΕ
Ι ΣΚΑΙΤΗΣΓΟΜΓΗΣΤΩΙΗΡΑΚΛΕΙΕΓΕΜΕΛΗΘΗΔΕ
ΙΑΣΚΑΙΤΗΣΚΡΕΟΝΟΜΙΑΣΚΑΙΤΗΣΕΠΙΚΟΣ
ΡΑΓΕΞΗΣΕΜΕΡ ΣΕΝΔΕΚΑΙΕΙΣΤΟΝΟΙΝΟΝ
ΥΤΗΝΔΡΑΧΜΑΣΟΚΤΩΕΓΟΗΣΕΝΔΕΚΑΙ
ΙΝ ΤΟΥΚΑΙΕΜΕΡΙΣΕΝΤΟΑΓΟΡΑΣΤΙ
Λ ΗΘΗΔΕΚΑΙΤΩΝΛΟΙΓΩΝΑΓΑΝ
ΑΙΤΑΨΗΙΦΙΣΜΑΤΑΤΑΜΕΣΟΓΕΙΩΝ
ΗΙΤΥΧΗΙΔΕΔΟΧΘΑΙΜΕΣΟΓΕΙ
ΤΟΝΛΥΣΙΣΤΡΑΤΟΥΒΑΤΗΘΕΝ
ΕΩΙΣΤΕΦΑΝΩΣΑΙΚΑΤΑΤΟΝ
ΙΚΑΙΟΣΥΝΗΣΤΗΣΕΙΣΙ
ΝΓ

vs. 8. τὴν διανομὴν τοῦ θύτου Pitt. vs. seq. τὸ περισσεῦσαν idem.
vs. 10 et 11. vario modo tentari possunt e. c. ἀνέστησε δὲ καὶ τὰ ψηφίσματα τὰ Μεσογείων ἐν τῷ ἀρχείῳ vel in templo aliquo e. c. ἐν τῷ Ἡρακλείῳ. In lapide ψηφίσματα.
vs. 14. εὐνοίας non certum est. Finis tituli hic fere fuisse potest: — δικαιοσύνης τῆς εἰς τοὺς Μεσογείους (vel εἰς τὸ κοινὸν τὸ Μ.), ἀναγράψαι δὲ τὸν γραμματέα τῶν Μεσογείων (τοῦ κοινοῦ τ. Μ.) τόδε τὸ ψήφισμα ἐν στήλῃ λιθίνῃ καὶ στῆσαι ἐν τῷ ἀρχείῳ.

COMMENTARIUS.

Decretum est honorarium; decernunt Mesogaei suadente Amynomacho qui est Βατῆθεν; honoratur Polyeuctus Lysistrati f. propterea quod *Olbio* Athenis archonte archon ipse a Mesogaeis constitutus sacris in Herculis honorem communiter factis cum laude praefuit. Olbii magistratum, quum eius nomen in fastis Atticis desit, post Olympiadem CXXII, 1. cadere probabile est. Iam primum e titulo nostro discendum est, fuisse pagos

'Αμυνόμαχος Φιλοκράτου Βατῆθεν εἶπεν· ἐπειδὴ Πολύ-
ευκτος ἄρχων κατασταθεὶς ὑπὸ Μεσογείων τὸν ἐνι-
αυτὸν τὸν ἐπὶ 'Ολβίου ἄρχοντος ἐπεμελήθη τῆς τε-
λετῆ]ς καὶ τῆς πομπῆς τῷ 'Ηρακλεῖ, ἐπεμελήθη δὲ
καὶ τῆς θυσ]ί[α]ς καὶ τῆς χρεονομίας καὶ τῆς ἐπικοσ-
μήσεως τῆς τ]ραπέζης, ἐμέρ[ι]σεν δὲ καὶ εἰς τὸν οἶνον
. . . . υτην δραχμὰς ὀκτώ, ἐπο[ί]ησεν δὲ καὶ
. . . . του καὶ ἐμέρισεν τὸ ἀγοραστι-
κὸν . . . . ἐπεμε]λήθη δὲ καὶ τῶν λοιπῶν ἁπάν-
των . . . . δὲ κ]αὶ τὰ ψ[η]φίσματα τὰ Μεσογείων
. . . . ἀγαθ]ῇ τύχῃ δεδόχθαι Μεσογεί-
οις ἐπαινέσαι Πολύευκτον] τὸν Λυσιστράτου Βατῆθεν
. . . . στεφάνῳ χρυ]σῷ στεφανῶσαι κατὰ τὸν
νόμον τῆς εὐνοίας ἕνεκα καὶ τῆς] δικαιοσύνης τῆς εἰς
τὸ κοινὸν τὸ Μεσογείων, ἀναγράψαι δὲ τὸ]ν γ[ραμματέα —

quosdam Atticos vicinitate locorum sacrorumque societate coniunctos, qui communi Mesogaeorum nomine comprehenderentur.

Μεσόγαια nomen est in topographia antiqua frequentissimum; μεσόγειος γῆ — ἡ ἀλίμενος γῆ, ἄνευ λιμένος (vid. Hesych. s. v.); quo sensu quaecunque a littore remotior est regio Mesogaea vocatur, Romanorum mediterranea et si Festo fidem habemus meditullium; aliter Cicero Topic. VIII. Exempla sunt quum apud alios tum apud Herodotum plurima, quorum unum quum ad Atticam pertineat et a quibusdam male intellectum sit hic affero (lib. VI, 113): κατὰ τοῦτο μὲν δὴ ἐνίκων οἱ βάρβαροι καὶ ῥήξαντες ἐδίωκον εἰς τὴν μεσόγαιαν, qui est superior campus Marathonius. Deinde ut fieri solet ex appellativo proprium factum est neque quidquam notius est quam totius Atticae quandam partem olim appellatam esse Mesogaeam. Verum haec Mesogaea Attica quae cum Cranaide, Atthide, Diacride a Cranao rege instituta esse dicitur quaenam fuerit, non aeque patet totusque ille locus de prisca Atticae divisione, quem tetigerunt multi, absolvit nemo, tenebris adhuc involutus iacet. Ac Schömannus quidem, qui de hac re omnium doctissime inquisivit in libro de comitiis Atheniensium p. 342 sq., »Mesogaeam, inquit,

eandem esse atque Pediaeam non opus est monere«; Pediaeam autem intelligit illam, »quae ad Boeotiae confinia montesque Parnethem, Brilessum, (Pentelicum) et Hymettum porrigitur«. Leakius contra (de pagis Att. ed. Westerm. p. 7) illam dicit Mesogaeam, quae a planitie Athenarum Hymetto monte separata, sept. versus ad Brilessum sive montem Pentelensem, orientem meridiemque versus ad Paraliae colles pertineat. Huius sententiam confirmare videtur qui nunc est nominis paullulum immutati (Μεσόγια) apud Atticos usus; alteri vero opponere licet, omnino non verisimile esse, ubi totius Atticae quatuor referantur partes, illic partem quandam campi Atheniensis a mari remotiorem (Actaeam enim a Mesogaea excludendam esse nemo non concedet) suum nomen habere neque eidem favet locus Strabonis pag. 399, qui enumeratis Paraliae oppidis a Piraeo usque ad Oropum ita pergit: τοὺς δ'ἐν τῇ μεσογαίᾳ δήμους τῆς Ἀττικῆς μακρὸν εἰπεῖν διὰ τὸ πλῆθος, toti illi tractui maritimo mesogaeam opponens. Sed utramlibet rationem probaveris, semper in difficultatibus haerebis; Leakius enim et qui eum sequuntur (e. c. Christophorus Wordsworth Athens and Attica ed. alt. p. 229) Pediaeam Mesogaeae opponunt; id quod nullus veterum locus est qui probet; multi quamquam tacite qui improbent; sin eandem dicis Mesogaeam ac Pediaeam qualem vulgo describunt, fertilissimam illam Atticae regionem quam nunc Μεσόγιαν vocant cum vicis hodiernis Κερατία (cf. Bullet. dell' Inst. di Corr. Arch. 1841 p. 88) et Μαρκόπουλος (ibid. p. 90), antiquis Παιανία (cf. Ross. sur le démos de Péanie Ann. dell' Inst. 1837 p. 5) aliisque multis non habebis quo referas.

Iam ut ego dicam quod sentio, quamquam accuratam huius Mesogaeae descriptionem nemo dare poterit — quanam linea enim regionem mediterraneam portubusque carentem a littore portuoso separabis? — hoc mihi certum videtur, totius Atticae triplicem semper fuisse divisionem ex ipsa soli natura oriundam atque cum hominum vita moribusque coniunctissimam, Paraliam, Diacriam, Mesogaeam; quam Mesogaeam Hymetto monte neque ab Athenarum campo, ut Leakius cum recentioribus Graecis fecit, neque a Paralia et Diacria, ut Schömannus, seiunxerim,

sed ad utramque montis partem sitam fuisse totumque interiorem tractum et quasi medullam Atticae, quousque neque mari adluitur neque maioribus montium iugis i. e. Parnethe et Brilesso obsita est, usque ad Aegalei colles comprehendisse arbitror. His tribus Atticae partibus quarta si additur, est Megaris, quam quicunque naturalem locorum divisionem sequitur, ab Attica seiungere non potest, eandemque olim Atticae accensam fuisse veteres scriptores saepius tradiderunt. Pertinuisse autem Nisi regnum dicebatur usque ad Pythium, quod Pythium praeeunte Ludolfo Stephani (Reise durch das nördl. Griechenland p. 81) non puto aliud fuisse quam celeberrimum Apollinis templum in monte Poecilo, ubi sacra via colles inter campum Atheniensem atque Thriasium interiectos superat *). Quod si recte exposui, praeter ipsam Megaridem etiam adiacentem planitiem cuius caput est Eleusis, ad quartam illam antiquissimae Atticae partem Philochoro teste pertinuisse intelligitur.

Sed huius loci non est fabulas illas de divisione Atticae ab aliis aliter narratas pertractare, quas turbatas magis quam explicitas nobis tradiderunt rerum Atticarum scriptores; satis habui indicasse qualem ego Mesogaeam intelligam si inter tres quatuorve Atticae partes enumeratur. Iam quaeritur eademne fuerit illa Mesogaea et haec cuius titulus noster mentionem facit. Quod enim aliquis dixerit nomina illa tum diu obsolevisse neque aliam illorum memoriam fuisse nisi apud poëtas atque antiquarios, is nescire videtur aetate Macedonica Paraliam regionem cum suis

---

*) Sic intelligas velim quae apud Strabonem sunt p. 392: Φιλόχορος μὲν οὖν ἀπὸ τοῦ ἰσθμοῦ μέχρι τοῦ Πυθίου διήκειν αὐτοῦ φησι τὴν ἀρχήν, Ἄνδρων δὲ μέχρι Ἐλευσῖνος καὶ τοῦ Θριασίου πεδίου. Alter igitur extra, alter intra regni Nisaei fines totum campum Eleusinium cum Thria fuisse putabat. ***Illud vero quod vulgo prope Oenoen Hippothoontidis in confiniis Megaridis, Atticae, Boeotiae fuisse scribunt Pythium ut videtur nullum fuit.*** Neque enim omnino verisimile est Philochorum in ***Tetrapoli*** ap. schol. Soph. Oed. Col. 1102 (1047) non de Oenoe Aeantidis pago loqui; scholiastes autem Sophocleus non pagos sed templa confundit, ad Pythium illud Oenaeum referens, quae poëta de templo Apollinis Pythii in Poecilo monte sito (Paus. 1, 37, 7) intellexit, ut bene monuit Stephan. l. l. Haec disputavi contra Reisig. Enarr. Oed. Colon. p. 134; Od. Müller. Dor. 1 p. 239. cf. 2, p. 537, quorum auctoritatem omnes sequuti sunt.

praetoribus in titulis memorari (C. I. Gr. 178, 179). At hic alia res est. Hic ubi Mesogaeorum quidam conventus propter sacra communiter obeunda significantur, equidem non video, quomodo de eadem illa Mesogaea cogitari possit, quae dimidiam fere Atticam complectatur. Itaque nihil mihi probabilius est quam fuisse in Attica quandam τριχωμίαν vel τετραχωμίαν, quae arctiore quadam sacrorum societate coniuncta nomen illud, quod longe latius patere poterat, quasi proprium sibi vindicaret. Similiter duae ut constat, fuerunt in Attica tetrapoles, altera Marathonia illa, Phalerica altera, utriusque sicut huius Mesogaeae centrum templum Herculis. Τριχώμους novimus Eupyridas, Cecropidas (mel. Cropidas), Peleces, ubi Vulcani sacra ut communiter culta fuisse suspicer, facit nomen Εὐπυρίδαι cum interpretatione Etym. M. Εὐπ. δῆμος Ἀθηναίων ὅτι ἐν Ἀθήναις πρῶτον τὸ πῦρ εὑρῆσθαί φασι κατὰ τὸν δῆμον τοῦτον τῆς ἐκλάμψεως αὐτοῦ γενομένης. Fuerunt denique etiam Epacriorum communia sacra qui tanto magis ad comparationem adhiberi possunt, quum ἐπακρία proprie a διακρία et ὑπεραχρία non differre videatur ac post dissolutam duodecim oppidorum rationem, quorum unum eodem nomine ferebatur, trium quatuorve *) vicorum nomen remanserit, qui communia sacra etiam post bellum Peloponnesiacum colere pergebant; cuius rei memoriam servavit titulus C. I. 82 ubi conferas commentarium Böckhii.

Pagorum unde haec nostra Mesogaea composita erat, unus fuit Βατή; hinc enim et qui legem rogavit et in quem honores conferuntur nati dicuntur. Lapis ipse quum haud dubie in archivo Mesogaeorum repositus sit, situm eorum cum probabilitate indiciat et quod statui ipsam Athenarum planitiem a mari remotiorem Mesogaeae partem fuisse mirifice confirmat. Quamquam enim inter maiorem quandam et minorem Mesogaeam docui distinguendum esse, tamen alteram ab altera prorsus seiungere nolui; immo alteram alterius partem et quasi centrum fuisse arbitror sicut Epacriam illam Epacriae regionis. Editor Athe-

*) ad Semachidas et Plotheiam tertiam Pallenen accedere voluit C. O. Müller. Hyperb. Röm. Stud. ed. Ed. Gerhard p. 282.

niensis Βατῆς pagi nomen hodieque loco illi, ubi titulum repperissent, inhaerere pagique rudera non pauca illic superesse addit. Bate fuit Aegëidis tribus cuius pagi multi suburbani sunt.

Accedimus ad singula. Ἀμυνόμαχος Φιλοκράτου legis rogator iam aliunde notus est; certe eadem nomina eodem praemisso pago habes in C. I. Gr. 183 col. II vs. 9, cuius pagi nomen Ilgenius fil. illic iam agnoverat. v. Add. p. 907; nec non eundem Amynomachum cum Timocrate Potamio Epicurus philosophus rerum suarum heredem in testamento videtur scripsisse. Diog. Laërt. X, 16. Cic. Fin. II. 31. Unde aetatem tituli paullo accuratius definire licebit. Polyeucti nomen fuit apud Phegaeenses frequens cf. C. I. Gr. pag. 315. Tituli nostri nomina partim eadem redeunt in fragm. ap. Ross. *Kritios, Nesiotes, Kresilas* etc. *Epist. ad Thiersch. Athen.* 1839. n. 5. in tabella annexa.

vs. 2. ἄρχων κατασταθείς — hic noli de alio magistratu cogitare nisi qui ad sacra rite administranda pertineat. ἄρχειν similiter in titulo meo Naxio, nunc C. I. 2416.[b]

vs. 6. ἡ ἐπικόσμησις τῆς τραπέζης quae inter sacra munera refertur, nova est; neque vero dubito epula sacrificalia significari eorumque adornandorum curam Polyeucto feriarum archonti impositam esse. Deinde ἐμέρισεν δὲ καὶ εἰς τὸν οἶνον —— δραχμὰς ὀκτώ, ubi quid supplendum sit non patet. μερίζω est simpliciter dare, impendere. In rem conferas οἰνομετρεῖν illud quod Naxiorum, Andriorum, aliorum in festis Bacchicis aliisque sollemne erat. Cf. Philoch. ap. Athen. XI. p. 464. παρὰ τὸν ἀγῶνα πάντα (sc. τῶν Διονυσιακῶν) οἶνος αὐτοῖς ᾠνοχοεῖτο καὶ τραγήματα παρεφέρετο.

vs. 8. τὸ ἀγοραστικὸν intellige pecuniam e vectigali, quod pendebant qui mercatus causa ad Heraclea convenerant, in sacrum fiscum redeuntem, quae in paganos aut tota aut ex parte distribuebatur. Quare conieci: τὸ ἀγοραστικὸν τὸ περιττὸν i. e. pecuniam detractis sumptibus necessariis relicuam; quod supplementum cum spatio optime convenit, sed propter grammaticam mallem τοῦ ἀγοραστικοῦ. Alibi solebat ἀτέλεια i. e. immunitas mercatus cum festis coniungi sicut Naxi in Serapeis.

Tit. II.

('Eφ. 'Aρχ. 379.)

Adiungimus titulum et ipsum ad cognoscenda demorum Atticorum instituta utilissimum. Repertus est in vico suburbano Γυψέλι (i. e. Κυψέλη propter rem apiariam cui illic student) ad radices collium illorum sito, quorum extremus, summus, Atheniensibus proximus est Lycabettus; quos colles communi Anchesmi nomine quidam appellari voluerunt v. Forchhammeri epist. Atheniensem ad Müller. datam p. 12. Stephani Reise p. 99.

Titulus marmoreus post Euclidem scriptus. Vetustioris scripturae est littera Π qualem infra vides atque E in dativis atque in coniunctivis retentum; idem in fut. verbi ἀνατίθημι vs. 11; in substantivo usum video fluctuare collatis vs. 11 et 16. Quae fragmenti nostri supplementa Pittacis excogitavit omnia huc per-

ΕΡΩΝΚΑ
ΤΗΣΟΙΚΟΔΟΜ
ΙΡΟΥΜΕΝΩΝΤΩΝΔΗΜΟ
ΚΑΙΤΩΝΚΟΙΝΩΝΤΟΙΣΔΗ
ΕΜΕΛΗΤΑΙΚΑΙΕΠΙΜΕΛΕΙΤΑΙΥΠΕΡ
ΑΝΑΥΤΟΝΟΙΔΗΜΟΤΑΙΑΙΡΩΝΤΑΙΑΕΙ
ΑΙΔΙΑΤΕΛΕΙΛΕΓΩΝΚΑΙΠΡΑΤΤΩΝΤΑΒ
ΕΛΤΙΣΤΑΥΠΕΡΤΕΤΩΝΙΕΡΩΝΚΑΙΤΩΝΟ
ΣΙΩΝΑΔΩΡΟΔΟΚΗΤΩΣΚΑΙΤΑΛΟΙΠΑΙΕ
ΡΑΕΠΑΓΓΕΛΛΕΤΑΙΕΞΟΙΚΟΔΟΜΗΣΕΙΝ
ΚΑΙΑΝΑΘΗΜΑΤΑΑΝΑΘΕΣΕΙΝΕΝΤΟΙΣΙ
ΕΡΟΙΣΠΡΟΑΝΑΛΙΣΚΩΝΤΟΙΣΔΗΜΟΤΑΙ
ΣΠΑΡΕΑΥΤΟΥΕΠΙΤΕΙΕΠΑΡΧΕΙΗΝΕΠΑ
ΡΧΟΝΤΑΙΟΙΔΗΜΟΤΑΙΑΠΟΤΗΣΑΡΧΗΣΕ
ΚΑΣΤΟΣΗΣΑΝΑΛΑΧΕΙΕΙΣΤΗΝΟΙΚΟΔΟΜ
ΙΑΝΤΩΝΙΕΡΩΝΚΑΙΤΩΝΑΝΑΘΗΜΑΤΩΝ
ΝΑΝΑΝΑΤΙΘΩΣΙΝΚΑΙΤΗΝΙΔΡ
ΝΙΕΡΩΝΥΠΕΡΥΓΙΕΙΑΣΑΥΤΙ
ΣΩΤΗΡ

scribere taedet; probavi autem quod vs. 5 et vs. 15 in fine ὧν, vs. 17 ἵδρυσιν τῶν scribi iussit.

Propter lapidis fracturam tantum medius titulus nobis servatus est. Honoratur nescio quis qui rerum sacrarum ut videtur curator factus de pago suo bene meruit; de pago suo dico, neque enim hoc decretum sicut illud quod priore loco posuimus ad complures pagos communibus sacris iunctos pertinere arbitror, quae est sententia editoris Attici versum 4 καὶ τῶν κοινῶν τοῖς δήμοις supplentis. Videtur autem ille in quem honores conferuntur, maxime de exstruendis vel potius instaurandis templis atque sacellis meruisse, quae commune aliquod damnum accepisse putaverim.

Tituli quae supersunt omnia ab ἐπειδὴ pendere puta, quod cum superioribus lineis periit; huc refer verba huius fragmenti primaria: ἐπιμεμέληται unde quatuor superiorum versuum genitivi pendent, ἐπιμελεῖται quocum cohaerent καὶ διατελεῖ etc., ἐπαγγέλλεται ἐξοικοδομήσειν; quibus

— τῶν ἱ]ερῶν κα[ὶ] — — τῆς οἰκοδομ[ίας . . . . ιρουμένων τῶν δημο[σίων? . . . . καὶ τῶν κοινῶν τοῖς δη[μόταις ἐπιμ]εμέληται καὶ ἐπιμελεῖται ὑπὲρ [ὧν] ἂν αὐτὸν οἱ δημόται αἱρῶνται ἀεὶ [κ]αὶ διατελεῖ λέγων καὶ πράττων τὰ βέλτιστα ὑπέρ τε τῶν ἱερῶν καὶ τῶν ὁσίων ἀδωροδοκήτως, καὶ τὰ λοιπὰ ἱερὰ ἐπαγγέλλεται ἐξοικοδομήσειν καὶ ἀναθήματα ἀναθήσειν ἐν τοῖς ἱεροῖς, προαναλίσκων τοῖς δημόταις παρ' ἑαυτοῦ ἐπὶ τῇ ἐπαρχῇ, ἣν ἐπάρχονται οἱ δημόται ἀπὸ τῆς ἀρχῆς ἕκαστος ἧς ἂν λάχῃ, εἰς τὴν οἰκοδομίαν τῶν ἱερῶν καὶ τῶν ἀναθημάτων [ὧ]ν ἂν ἀνατιθῶσιν καὶ τὴν ἵδρ[υσιν τῶ]ν ἱερῶν ὑπὲρ ὑγιείας αὐτ . . . . σωτηρ[ίας — —

verbis omnia quae commodo pagi sui ille vir fecit, facit, facturus est describuntur. Haec vero quae se facturum esse pollicetur iam in aliorum qui ipsi successerint magistratus cadent; faciet enim illa ἐπὶ τῇ ἐπαρχῇ, ἣν ἐπάρχονται οἱ δημόται ἀπὸ τῆς ἀρχῆς ἕκαστος ἧς ἂν λάχῃ etc. Etenim si quis magistratum deposuerat, in deorum honorem pro rebus feliciter gestis aliquid aut exstruere aut donare solebat. Id ut iam ante tempus facere possent qui post se magistratu functuri essent, pecuniam ille, qua opus erat, ipse eis de suo suppeditabat et quasi mutuo dabat προαναλίσκων τοῖς δημόταις παρ' ἑαυτοῦ — — εἰς τὴν οἰκοδομίαν τῶν ἱερῶν καὶ τῶν ἀναθημάτων ὧν ἂν ἀνατιθῶσιν. Locus multa habet prorsus nove dicta. 'Επαρχὴ quod nomen lexica aut omittunt aut dubitanter afferunt, est quasi magistratus secundus; sic in ipso titulo explicatur: ἣν ἐπάρχονται ἀπὸ τῆς ἀρχῆς (ut ἀπὸ δείπνου apud Homerum); similiter ἐπίδειπνον, ἐπιγαμία mensae, nuptiae secundae. Erat igitur hoc institutum, ut si quis magistratu abiisset, per sequentem annum vel per complures annos aliquo modo rei communi praeesse pergeret.

Versus duos postremos fortasse ita constituere licebit: ὑπὲρ ὑγιείας αὐτῶν καὶ τῆς τοῦ δήμου σωτηρίας.

Tit. III.

('Εφ. 'Αρχ. 560.)

In muro meridionali permagni illius aedificii quadrati, quod vulgo gymnasium Hadriani vocant, in media urbe siti.

ΤΟΝΘΕCΜΩΝΤΑΜΙΗΝΕΡΚΟΥΛΙΟΝΑΓΝΟΝΥΠΑΡΧΟΝ
ΠΛΟΥΤΑΡΧΟCΜΥΘΩΝΤΑΜΙΗCΕCΤΗCΕCΟΦΙCΤΗC

Τὸν θεσμῶν ταμίην 'Ερκούλιον ἁγνὸν ὕπαρχον
Πλούταρχος μύθων ταμίης ἔστησε σοφιστής.

Titulus tertio vel quarto post Christum saeculo non est antiquior, quem hoc loco omnino non posuissem, nisi cum inscriptione Corporis Inscr. Megarica (n. 1081) cohaerere mihi videretur. Hic enim epigramma habemus eiusdem aetatis, eiusdem nisi fallor Herculii statuae subscriptum:

Ἑρκόλιον τὸν ἔπαρχον ἀνέστησαν Μεγαρῆες
παντοίων ἐθνῶν καὶ πόλεων φύλακα,
τείχεα δείματο καὶ πόρον ἔμπεδον ὤπασε Νυμφῶν,
ἄστεα καὶ βουλάς, πάντ' ἐφορῶν σοφίῃ

ex emendatione Böckhii et Osanni. Fortasse etiam hic in lapide τὸν ὕπαρχον; sed etiamsi illud rectum est in schedis Fourmontianis, nihil obstat quominus eidem Herculio sive Hercolio Megaris cives, Athenis amicum statuas posuisse censeamus. Quod apud nos θεσμῶν ταμίας vocatur, sicut Megaricum illud ἐθνῶν καὶ πόλεων φύλαξ magis ornamenti causa additum est, quam ut de certo quodam magistratu videatur cogitandum esse. Cui θεσμῶν ταμίᾳ lepide se opponit alter ut μύθων ταμίαν (in quam locutionem conferas Δημόκριτον περίφρονα ποιμένα μύθων quae sunt Timonis Phliasii ap. Diog. Laert. IX, 40 a Meinekio nuper praeclare emendata Exercitatt. in Athen. p. 6); sophistes enim est et eloquentiae professor. Fuit autem et ipse sua aetate celeberrimus, dummodo ad eundem Plutarchum duo epigrammata Megarica (C. Inscr. 1080 A et B) referenda esse putaveris. Sed hoc incertius. Nota denique Ionismum omnibus quatuor titulis communem.

Tit. IV.

('Εφ. 'Αρχ. 401.)

Marmor Pentelicum a. 1840 a Parthenone meridiem versus repertum.



Titulus accurate ad seriem scriptus est; tantum inde a versu 13 per aliquot lineas propter mendam lapidis litterarum ordo turbatus est. Vetustioris scripturae indicia sunt ΤΥΓΧΑΝΕΙ pro τυγχάνῃ vs. 17. ἂμ μηδέν vs. 6. τὸγ γραμματέα vs. 19. Errata quadratarii χυναὶ vs. 5. τὴμ ἀναγραφήν vs. 22.

— εια.ή δοθεῖσα . . . . ε τῷ [π]άππῳ καὶ . . . . ωρειαι ὑπάρχ . . . . α]ὐτῷ καὶ τοῖς ἐκγ[όνοις ἀε]ί εἶσι κοιναί, ἐπιμελεῖσθαι δὲ Ἀρύββου, ὅπως ἂμ μηδὲν ἀδικῆται, τὴν βουλὴν τὴν [ἀ]ε[ὶ] βουλεύουσαν καὶ τοὺς [σ]τρατηγοὺς τοὺς ἀεὶ στρατηγοῦντας καὶ ἐάν τις ἄλλως που Ἀθηναίων παρατυγχάνῃ· εἶναι δὲ αὐτῷ πρόςοδον καὶ πρὸς βουλὴν καὶ πρὸς δῆμον ὅταν δέηται καὶ τοὺς πρυτάνεις οἳ ἂν πρυτανεύωσιν ἐπιμελεῖσθαι ὅπως ἂν προςόδου τυγχάνῃ· ἀναγράψαι δὲ τόδε τὸ ψήφισμα τὸγ γραμματέα τῆς βουλῆς ἐν στήλῃ λιθίνῃ καὶ καταθεῖναι ἐν ἀκροπόλει· εἰς δὲ τὴ[ν ἀναγραφὴν τῆς στήλης δότω ὁ ταμίας τοῦ δήμου ΔΔΔ δραχμὰς ἐκ τῶν κατὰ ψηφίσματα μεριζομένων τῷ δήμῳ· καλέσαι δὲ Ἀρύββαν ἐπὶ δεῖπνον εἰς τὸ πρυτανεῖον ἐς αὔριον· καλέσαι δὲ καὶ τοὺς μετ’ Ἀρ[ύ]ββου ἥκοντας ἐπὶ ξένια εἰς τὸ πρυτανεῖον ἐς αὔριον· [χ]ρη[ματί]σαι δὲ καὶ περὶ τῶν ἄλλων ὧν Ἀρύββας λέγει· τὰ μὲν ἄλλα, καθάπερ τῇ βουλῇ [ἔδοξ]ε [ε]ἰς Ἀρύββα[ν — — —

Arybbas est quem vulgo Arymbam dicunt rex Epiri. Eandem quam titulus noster tuetur nominis formam in Pausaniam suum post Bekkerum receperunt Schub. et Walz. Ἀρύβας ap. Plut. Pyrrh. 1 Ἀρύμβας Dem. Ol. I, 13 ed. Bekk. Hinc eundem affert Harpocr. s. v. Regum Epiroticorum series e Plutarcho et Pausania nota est. Vide Droysen. Succ. Alex. tab. IV. Arybbas Tharypae nepos, Alcetae filius, obiit Ol. CIX, 3. Decretum igitur nostrum quo societas atque amicitia Atheniensium ab avo (et patre?) in Arybbam transfertur aut paullo ante aut in ipsa Philippi Macedonis tempora cadet. Titulus docet Arybbam ipsum cum quodam comitatu Athenas venisse atque cum senatu egisse; senatum ad populum retulisse, cuius psephisma huic lapidi incisum habemus.

Vs. 1—5 dubito num certa ratione restitui possint. Initio conieceris: ἡ βοήθεια ἡ δοθεῖσα παρ' ἡμῶν ποτε τῷ πάππῳ. in vs. 3. 4. nomen τιμωρεῖαι inesse videtur, quamquam forma inaudita est: αἱ αὐταὶ τιμωρεῖαι ὑπάρχουσιν αὐτῷ καὶ τοῖς ἐκγόνοις ἀεί εἰσι κοιναί. Sed haec omnia dubitatione plena. Quae sequuntur fere omnia facile intelliguntur. Praeter publicum Athenarum patrocinium senatus populique libere adeundi privilegium in Arybbam confertur. Deinde de incidendo decreto dicitur, cuius rei sumptus ut fit quaestori populi demandantur; eadem iisdem verbis saepissime redeunt. Vid. C. I. 92, 108. Oec. Athen. I. p. 183. Franz. Elem. Ep. p. 317. Mirum est etiam summam eandem toties redire in lapidibus quoque longe minoribus, quum ingenti illi lapidi, qui est de murorum Atticorum refectione, inscribendo quinquaginta drachmae suffecerint. Müller. de munim. Athen. p. 35. l. 33. Denique Arybbas ipse cum cohorte sua ad epulum in prytaneum invitatur. Locutio tritissima; rarius est quod in titulo Attico ('Εφ. 'Αρχ. 407) ubi de honorandis legatis agitur, videtur scriptum esse: πεμφ[θῆναι αὐτοὺς] ἐπὶ δεῖπνον εἰς τὸ πρυτ[ανεῖον, δοῦναι δὲ αὐ]τοῖς καὶ ἐφόδια τὸν ταμ[ίαν ἐκ τῶν εἰς] τὰ κατὰ ψηφίσματα ἀνα[λισκομένων τῷ δήμῳ]. De ἐφοδίῳ legatorum dixit Böckhius Oec. Civ. Ath. I, 255. In fine fragmenti sententiae singulorum »τῶν ἐν τῷ δήμῳ ξυγγραφομένων« addi coeperunt, ubi notandum est, omissis quae vulgo interponantur: ὁ δεῖνα εἶπεν, statim ad formulam illam transiri: τὰ μὲν ἄλλα καθάπερ τῇ βουλῇ. Vide de hac formula Franz. Elem. Epigr. Graecae p. 321.

Tit. V.

('Εφ. 'Αρχ. 415.)

Fragmentum marmoris Pentelici, altum III pedes Angl., repertum 1840 mense Septembr. circa septentr. partem Parthenonis. Edidit nuper Adolphus Schöll. (Archaeol. Mittheilungen aus Griechenland etc. Fasc. 1. pag. 87); propter titulum qui antecessit idem fragmentum hoc loco repetere non dubitavi.



Vs. 2 sq. fortasse ita legendi: — — [τ]ῶν π[αίδω]ν τινὰ τῶν 'Αρύββου, ἐπὶ [δὲ τ]ὰς αὐτὰς τιμω[ρ]ίας αἵ[περ κ]αὶ ὑ[π]ὲ[ρ τ]ῶν ἄλλων εἰσ[ὶν] 'Αθηναί[ων]· deinde a versu sexto medio ita mecum leges: ἐπιμελεῖσθ[αι δ]ὲ καὶ [τ]οὺ[ς] στρατηγοὺ[ς οἳ ἂ]ν στρατηγ[ῶ]σι, ὅπως ἂ[ν αὐτὸ]ς καὶ οἱ π[α]ῖδες αὐτοῦ κτή]σωνται τὴν ἀρχὴν τὴ[ν πατρῴ]αν.

Pittacis hoc fragmentum cum antecedente eiusdem lapidis fuisse sero se intellexisse ait. Latitudo quidem scripturae eadem est (vicenas singulas binasve litteras habent versus); sed si apographis Atticis fides habenda est, ipse enim titulum non vidi, in hoc lapide scripturae genus aliquanto negligentius est. Quare quum etiam argumenti ratio ea sit, ut alter ab altero titulus seiungendus esse videatur, hoc decretum post illud scriptum esse putaverim, atque interea eundem Arybbam cum filiis (quorum in altero fragmento mentio nulla) Athenas revenisse reipublicae tutelae se suaque commendaturum. Videntur autem regum Molossorum res tum minus secundae fuisse; namque si finem fragmenti recte supplevi, Arybbam tum cum sua gente e regno pulsum fuisse efficitur: possis quidem pro κτήσωνται scribere σώσωνται, quamquam una littera brevius; sed sic quoque reges in magnis periculis illo tempore fuisse videntur. Fortasse iam vivo Arybba Epirotarum contra reges suos seditiones moveri coeperant, quibus postea (Ol. CXVI, 1) factum est, ut Aeacidas Arybbae filius post expulsum fratrem regno et ipse privaretur.

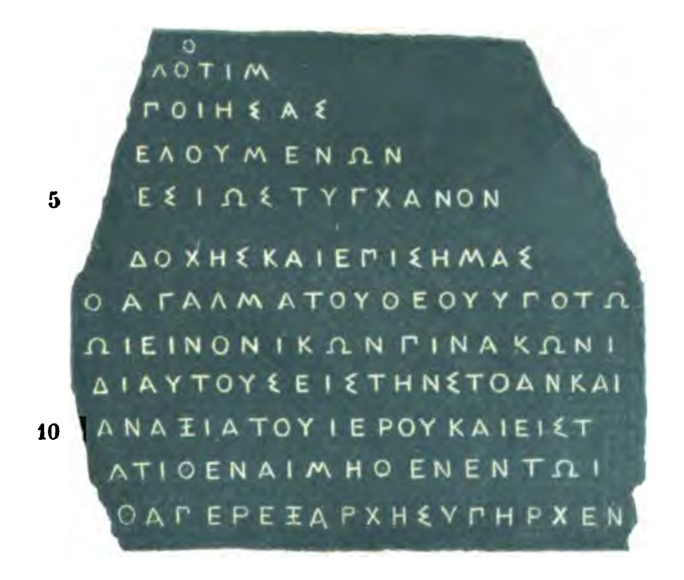
Vs. 4 legimus quod in titulo superiore restitui nomen τιμωρίαι eodem ut illic numero, sed solito more scriptum; τιμωρίας Ἀθηναίων ὑπέρ τινων intelligo foedus quoddam, quo Athenienses alicui fidem suam atque tutelam despondeant. Cetera supplementa partim eadem invenit Schöllius meus.

In coronis quae sub titulo marmoris insculptae sunt ipsius Arybbae victorias currules adnotatas esse arbitror. Primum Ὀλύμπια τελέῳ i. e. ἅρματι τελείῳ cum corona oleagina; maioribus foliis excellit quae ad dextram apposita est corona Apollinea (Π[ύθ]ια τελέῳ); tertia probabiliter Nemea querna, apii enim Isthmiaci folia duo, quae supersunt, non esse videntur. Anaglyphum cuius infra fragmentum cernitur, valde detritum est; agnoscis autem quadrigam cum curru, cui Victoria alata insistit. Quae lapidis ornamenta omnia si ad eundem Arybbam recte retulimus, in eodem lapide et victoriarum, quas rex reportaverit et foederis quod cum Atheniensibus fecerit, monumenta videmus coniuncta.

Tit. VI.

('Εφ. 'Αρχ. 372.)

Fragmentum marmoris Pentelici in arce repertum a. 1840. Infra versum 12. lapis vacuus est.



Versus 1—5 restitui non possunt neque cum sequentibus num cohaereant certum est.

vs. 6. — δοχῆς καὶ ἐπίσημα σ
- 7. τ]ὸ ἄγαλμα τοῦ θεοῦ ὑπὸ τω
- 8. ῳ εἰ[κ]ονικῶν πινάκων
- 9. δι αὐτοὺς εἰς τὴν στοὰν καὶ
- 10. ἀνάξια τοῦ ἱεροῦ καὶ εἰς τ
- 11. κατ]ατιθέναι μηθὲν ἐν τῷ [ναῷ?
- 12. κα]θάπερ ἐξ ἀρχῆς ὑπῆρχεν.

Hic titulus, quantum ex fragmento miserrime lacero colligitur, ad templum dei nescio cuius in arce Athenarum pertinuit,

in quo templo priscum iustumque rerum ordinem aliqui videntur perturbasse atque in ipsa cella posuisse quae hoc loco parum digna esse videbantur. Itaque curatores fortasse templi hoc decreto omnia in integrum restituere iubentur; a versu decimo enim sic fere legendum puto: καὶ εἰς τὸν λοιπὸν χρόνον κατατιθέναι vel ἀνατιθέναι μηθὲν ἐν τῷ ναῷ (vel ἱερῷ), ἀλλ' εἶναι πάντα καθάπερ (ἐνθάπερ) ἐξ ἀρχῆς ὑπῆρχεν. Illa vero quae ἀνάξια τοῦ ἱεροῦ dicuntur, nihil aliud fuisse videntur, quam qui versu octavo unius litterae menda deformati leguntur εἰκονικοὶ πίνακες, tabellae suspicor eius generis quales Tibullus in templo Isidis memorat (lib. I, 3, 28). Cf. Paus. V, 16, 2. ἀναθεῖναί σφισιν ἔστι γεγραμμένας εἰκόνας et de toto hoc genere *Letronn. Appendice aux lettres d'un Antiquaire* etc. pag. 107. Quae tabulae cum aliis rebus (plura enim ut ἀνάξια τοῦ ἱεροῦ significari videntur) in eiusdem templi exteriore aut in alia quadam *portica* collocandae sunt (vs. 9. fortasse: ΣΤΗΣΑ]Ι αὐτοὺς εἰς τὴν στοάν). Plura ex hoc fragmento elicere non ausim, quum quae elicere studui verear ut omnibus probare possim.

Aetatis indicium paullo accuratius, quam quod ex litteratura Ionica petitur, adest nullum. Scripturam οὐθὲν exhibent tituli Piraeenses navales a Böckhio editi I et II, quorum alter Olympiade 101 non potest recentior esse. Quare etiam μηθὲν (vs. 11) eadem aetate vel apud Atticos non inusitatum fuisse probabile est.

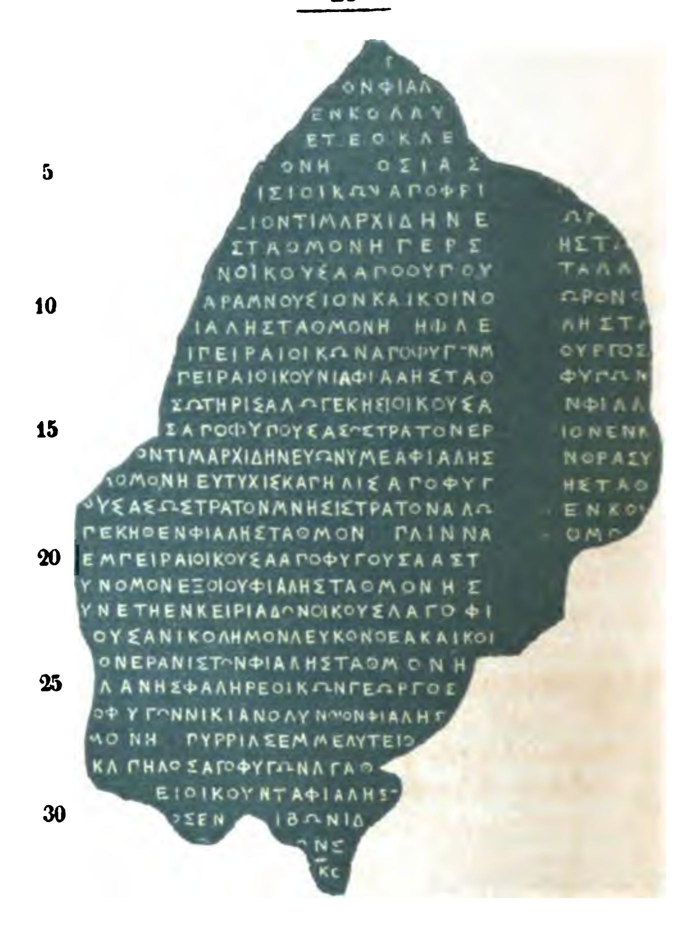
Tit. VII.

('Eφ. 'Αρχ. 124.)

Tituli fragmentum litteris admodum parvis marmori inscriptum, prope Erechtheum repertum. Idem iam a. 1837 Rossius misit Böckhio, qui pro sua erga me humanitate apographum Rossianum inspiciendum et cum Pittaciano comparandum mihi concessit.

[Textum vide infra.]

Catalogus est donariorum, sed novum hoc catalogorum sacrorum genus. Quotquot enim hominum ἀναθήματα enumerantur, φιάλην σταθμὸν Η singuli obtulerunt idque fecerunt ἀποφυγόντες vel ἀποφυγοῦσαι τὸν δεῖνα; quorum neminem civem Atheniensem fuisse hinc apparet quod singulorum non pagus sed domicilium notatur. Nihil igitur verisimilius est quam servorum servarumque recensionem esse, qui libertatem nacti deo deaeve libertatis suae vindici dona votiva obtulerunt. Eodem ducit nominum ratio. Quod autem ἀποφυγόντες donaria illa vovere dicuntur, servos non manumissos esse e dominorum potestate sed aufugisse atque fugitivos in ἀσύλῳ aliquo templo impunitatem atque libertatem ea lege nactos esse suspicamur, ut donarium certi pretii divino numini offerrent. Ad quem deum haec omnia pertineant non patet; nihil promptius quidem quam de Theseo cogitare, quod erat φύξιον οἰκέταις (Plut. Th. XXXV), sed obstare videtur quod lapis in arce repertus est. Homines illi omnes in pagis aut ipsius urbis aut suburbanis habitant; apud nonnullos vitae genus adscriptum est (κάπηλος, καπηλίς, γεωργός); servi denique olim iidem fuerunt aut singulorum, aut binorum (vs. 15. 18.), aut collegiorum (κοινὸν ἐρανιστῶν vs. 24), aut singulorum et collegiorum (vs. 10). Litteratura est quali Alexandri temporibus utebantur Athenienses; huc enim pertinent praeter litterarum parvitatem O — Θ — Ω elementa ceteris breviora; neque alienum est ab hac aetate quod



bis terve EI pro η. Ceterum lapidem festinanter atque negligenter inscriptum esse probant vitia quae in eo multa sunt, ubi propter pronuntiandi rationem observandum est in aoristo verbi ἀποφεύγω bis pro Υ scriptum esse I. Varietas Rossiana haec notanda est: vs. 5. ΣΩΣΙΑΣ. vs. 6. ΕΙΟΙΚΩΝ. vs. 11. ΗΡΛΕ. v. 22. ΝΙΚΟΔΗΜΟΣ. vs. 25. ΜΑΝΗΣ.

ὁ δεῖνα ἀποφυ]γ[ὼν τὸν δεῖνα —]ον φιάλ[η σταθμὸν Η.

ὁ δεῖνα ἐν Κολλυ[τῷ οἰκῶν, ἀποφυγὼν] Ἐτεοκλέ[α — φιάλη σταθμ]ὸν Η.

[Σω]σίας [κάπηλος Ἀλωπεκῇ?]σι οἰκῶν, ἀποφ[υγὼν] — — ιον, Τιμαρχίδην Ε]ὐωνυμέα φιάλη] σταθμὸν Η.

Περσ[ηὶς? — —ν οἰκοῦσα, ἀπο[φ]υ[γ]οῦ[σα τὸν δεῖνα] Ῥαμνούσιον καὶ κοινὸ[ν ἐρανιστῶν φ]ιάλη σταθμὸν Η.

Ἡρα[κλ? — ἐμ] Πειρᾷ οἰκῶν, ἀποφυγὼν Μ—— [ἐμ] Πειρᾷ οἰκοῦν[τ]α φιάλη σταθ]μὸν Η.

Σωτηρὶς Ἀλω[π]εκῆσι οἰκοῦσα [καπηλί]ς, ἀποφυ[γ]οῦσα Σώστρατον Ἑρ[μει]ον, Τιμαρχίδην Εὐωνυμέα φιάλη [στ]αθμὸν Η.

Εὐτυχὶς καπηλίς, ἀποφυγοῦσα Σώστρατον, Μνησίστρατον Ἀλωπεκῆθεν φιάλη σταθμὸν Η.

Πλίννα ἐμ Πειρᾷ οἰκοῦσα, ἀποφυγοῦσα Ἀστύνομον ἐξ Οἴου φιάλη σταθμὸν Η.

Συνέτη ἐν Κειριαδῶν οἰκοῦσ[α], ἀποφ[υ]γοῦσα Νικό[δ]ημον Λευκονοέα καὶ κοινὸν ἐρανιστῶν φιάλη σταθμὸν Η.

Μ]άνης Φαληρὲ οἰκῶν γεωργός, [ἀπ]οφυγὼν Νικίαν Ὀλόν[illegible]ιον φιάλη σ[ταθ]μὸν Η.

Πυῤῥίας ἐμ Μελ[ί]τῃ ο[ἰκῶν] κάπηλος, ἀποφυγὼν Ἀγαθ—[ἐμ Μελίτ]ῃ οἰκοῦντα φιάλη σ[ταθμὸν Η.

— ος ἐν [Σκαμ]βωνιδ[ῶν οἰκῶν ἀποφυγὼν τὸν δεῖνα φιάλη σταθμὸν Η.

Alterius columnae quae legi possunt nomina adscribere operae pretium non est.

In singulis nihil memorabilius est quam nominum quorundam formae prorsus inauditae ac fere triviales; ἐμ Πειρᾷ ter pro ἐμ Πειραιεῖ, Φαληρὲ pro Φαληροῖ. Vs. 6. secundum sched. Ross. praestabit supplere [ἐμ Μελίτ]ῃ οἰκῶν quam Ἀλωπεκῆσι; deinde probabiliter ἀποφυγὼν Σώστρατον Ἕρμειον. Postremo nota hominum nomina Ἀστύνομος, Πλίννα.

Tit. VIII.

('Εφ. 'Αρχ. 386.)

Lapis Hymettius „εὑρέθη τῇ 21 Νοεμβρ. 1839 εἰς τὸ δυτικὸν τοῦ 'Ερεχθείου" Sic editor Atheniensis. Sed idem eundem **edidit** in libro suo de Athen. antiq. p. 333, qui liber prodiit a. 1835. **Böckhio** misit Rossius.

Lapis a sinistra integer est, a dextra fere dimidius periit. Teste editore versus 4, 5, 6 rescripti sunt elementis quae antea fuerunt diligenter erasis. Varietas lectionis haec notanda est: vs. 2. fin. ANI Ross. vs. 7. extr. BO e sched. Ross. recepi; Pittacis in utroque apographo habet BE. vs. 10. ΓΑΘΙΑΝ Ross.

Fragmentum est psephismatis archonte Achaeo, quem aliunde non novimus, in Menandri ut videtur Pergameni hono-

ΕΠΙΑΧΑΙΟΥΑΡΧΟΝΤΟΣΕΠΙΤΗ
ΤΑΝΕΙΑΣΗΙΗΡΑΚΛΕΩΝΑΝΟ
ΕΝΑΝΘΕΣΤΗΡΙΩΝΟΣΔΕΥΤΕΡΑ
ΦΗ ΒΟΛΙΩΝΟΣΤΕΤΡΑΔΙΜΕΤΕΙΚΑΔΑ
ΛΣΕΚΚΛΗΣΙΑΕΜΠΕΙΡΑΙΕΙΤΩΙΠΡΟ
ΠΤΕΛΕΑΣΙΟΣΚΑΙ ΣΥΜΠΡΟΕΔΡΟΙ
ΔΙΟΧΑΡΗΣΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥΒΟ
ΜΕΝΑΝΔΡΟΣΠΕΡΓΑΜΗΝΟΣΤ
ΠΑΡΑΤΩΙΒΑΣΙΛΕΙΕΥΜΕΝΕΙΔ
ΑΘΙΑΝΕΥΝΟΥΣΥΠΑΡΧΕΙ
ΝΟΥΜΕΝΟΙΣΤΩΝΠΟΛ
ΤΕΙΑΝΗΚΑΤ
ΛΟΤΙΜΟΝΠΑ
ΤΟΧ

rem scripti, qui Eumenis regis temporibus vixit; rogator legis Diochares Artemidori filius, quem Pittacis olim Β[ησαιέα] fecerat, deinde Βε[ρενικίδην]; neutrum ferri potest. Quo libentius lectionem Rossianam accepi ΒΟυτάδης supplens. vs. 4. possis etiam τετράδι μετ' εἰκάδας scribere, sicut in C. I. 103, v. 2 scriptum est. Sed illud melius. vs. 7 quomodo explendus sit non certum est; fortasse δεδόχθαι τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ, ἐπειδὴ — collatis decretis Atticis C. I. 112, 113. In fine vs. 9. atque initio sequentis videtur καλοκἀγαθίαν scribendum esse. In ceteris vix quidquam certa coniectura assequeris. Difficillimum vero est duplicem mensis notationem explicare; fortasse versum tertium cum iis, qui infra erasi sunt, delere fugit scalptorem parum accuratum, quem si defenderit alius, gratum mihi faciet.

Ἐπὶ Ἀχαιοῦ ἄρχοντος ἐπὶ τῆ[ς — — — — — — πρυ
τανείας, ᾗ Ἡρακλέων Ἀν[θ? — — — — — ἐγραμμάτευ
εν, Ἀνθεστηριῶνος δευτέρ[ᾳ — — — — — — — Ἐλα
φηβολιῶνος τετράδι μετ' εἰκάδα — — — — [τῆς πρυτανεί
ας· ἐκκλησία ἐμ Πειραιεῖ· τῶ[ν] προ[έδρων ἐπεψήφισεν ὁ δεῖνα
Πτελεάσιος καὶ συμπρόεδροι· [ἔδοξε τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ·
Διοχάρης Ἀρτεμιδώρου Βο[υτάδης? εἶπεν — — — ἐπειδὴ
Μένανδρος Περγαμηνὸς
παρὰ τῷ βασιλεῖ Εὐμενεῖ
— αθίαν εὔνους ὑπάρχει
—— νουμένοις τῶν πολ —
— — — τείαν ἡ κατ —
— — φι]λότιμον πα[ρασχὼν?

Tit. IX.

('Εφ. 'Αρχ. 166.)

Lapis Pentelicus prope Ilissum repertus; quando apparuerit non addit editor Atheniensis; eundem alibi editum esse non memini. Sed iam difficillimum est titulos qui post absolutam thesauri Böckhiani partem primam in variis libris atque ephemeridibus Germanicis, Anglicis, Gallicis, Italicis denique sparsi sunt, quum reliquae Graeciae tum Atticos omnes novisse; quare veniam et petimus et damus, si cui acciderit, ut inscriptiones alibi editas nescius repeteret.



'Ενιάλου θυγατρὸς Σπουδίδου
κέραμος στήλη

Titulus integer est; versus sunt duo a dextra ad sinistram currentes; cuius generis tantum tres tituli adhuc innotuerant; vid. Franz. Elem. p. 39. Superior versus spatio coactus ad βουστροφηδὸν scribendi rationem accedit. O sicut in titulis Theraeis Prokeschianis charactere minore exaratum est, quem usum in titulis Atticis ad Macedonicam aetatem referre solebamus. Vid. Anecd. Delph. p. 9. Diphthongum ΟΥ in quibusdam vocibus mediis mature admiserunt veteres (vid. C. I. Gr. 9. vs. 6), propter quam non est quod dubitemus de antiquitate tituli huius, quem propter totam lapidis rationem inter vetustissimos titulos referre non dubitaverim.

Nomina et filiae et patris hinc primum innotescunt, alterum Σπουδίδης quocum conferas nomen Σποῦδις a Keilio nuper in titulo C. I. 448 vs. 9. defensum (Anall. epigr. p. 218); alterum puto Ἐνίαλον, quod nomen difficilius est expeditu. Propter terminationem quibuscum conferas habes nomina Ἀγχίαλος, Ἀμφίαλος, Περίαλος (nisi Περίαλλος mavis cum Keilio l. l. p. 231). Nomina muliebria neutrali positione maximam partem deminutiva sunt sicut Ἐλάφιον, Κωνώπιον, Κρουμάτιον, Φιλημάτιον ap. Lobeck. Pathol. Serm. Gr. p. 70; quibus addantur Παρθένιον Ἀριστείδου Λάκαινα [Φ]ανοκλέους Εἰτεαίου γυνὴ (in cippo rotundo ante Dipylon) atque Ῥόδιον Ῥοδίππου Ἠπειρῶτις (Athenis). Rariora atque memorabiliora sunt nomina feminina eiusdem positionis quae non sunt deminutiva, ut Ὤκιμον, Γυμνάσιον ap. Lobeck. l. l. Adde Σόνετον sive Ξόνετον Ἡρακλεῶτις Ἐφ. Ἀρχ. 532 ac Πρόσοδον Μνησιθέου in lapide Hymettio qui prope Theseum iacet; neque enim probaverim si quis dissecto nomine πρὸς ὁδὸν legi iubeat. Nomen masculinum Πρόσοδος et ipsum apud Papium addas e C. I. 2944, 3025[b]. Ad rariora mulierum nomina adnotanda delatus ex schedis meis et diurnis Atticis haec adiungo. Nomen Ῥοδώ, inter Graecos qui nunc sunt usitatissimum, cum illo quod supra posui Ῥόδιον addas ad Keil. Anal. p. 164. e titulo sepulcrali Attico: Εὔτυχος Καίσαρος ἱππιατρὸς — Ῥοδὼ Μενεκράτιδος Μιλησία — ἑαυτῷ καὶ τοῖς τέκνοις. Anaglyphum cui haec inscripta sunt vid. Ἐφ. Ἀρχ. n. 602. Δαμασιστράτη Πολυκλείδου tit. Piraeensis quem edidi Romae (Bullet. 1840 p. 58); cf. Φειδοστράτη Ἀγλαύρου ἱέρεια Ἐφ. Ἀρχ. 175. et Φειδεστράτη Τελεσίου ἐκ Κεραμέων 266. Ἀτθὶς Δημητρίου Μιλη[σ]ία ΑΣΤΟΥΟΥ (Ἀστείου?) Ἐρχιέως γυνὴ E. A. 648; cf. Ἀττικὴ Θεοφάνου ib. 345. Βιότη Κτησίου Ὀῆθεν γυνή; vid. C. I. 223 ubi Βίοττος Ὀῆθεν. E. A. 296. Ποῦσις (litt. Π Ο in lapide fere evanuerunt) [Π]υθαγγέλο[υ] Κορινθία. E. A. 646. Θυσία Μιλησία 297. Ἡγησίθεμις Ἡρακλείδεω Σινωπέως in lap. Piraeensi. E. A. 526. Θαλέα 633. Αὔδη χρηστὴ 636. ed. Pitt. melius Λύδη coll. C. I. 614. In lapide Theraeo (A. E. 437) quod a dextra ad sinistram scriptum est nomen [Ἀ]νάγκης dubito

num deae sit an mulieris nomen. Haec de nominibus femininis ἐν παρέργῳ.

Versus secundus ex eorum genere est, qui basi statuae vel pilae inscripti indicent basin atque opus impositum aut diversae materiae esse aut eiusdem. Cf. Böckh. C. I. Tom. 1, p. 250. Duplex enim cipporum (στηλῶν) in Attica genus etiamnunc reperitur; quorum vetustior ratio ea est, ut columna quadrata lapidi latiori atque crassiori innitatur eodemque suffulciatur; qui lapis (τὸ σφέλας) superne incisus est, ut impositae columellae pedem excipiat. Eiusmodi lapides circa tumulos Atticae antiquissimos Hymetto monti ab occidente subiectos plurimi iacent perditis columellis, quarum multae, sicut haec quae nostro lapidi immissa erat, possunt fictiles fuisse. In iisdem columellis mortui effigies aut sculpta aut picta aut utroque artificio coniuncto repraesentata spectari solebat. Eiusdem generis est basis illa cum inscriptione Ἔνδοιος ἐποίησεν edd. Ross. (Kunstblatt 1835. n. 31) et Schöll. (Archaeolog. Mittheil. p. 30); Aristionis autem et Lyseae cippi, anaglypho ille et pictura, hic pictura sola insignes (cf. Schöll. l. l. p. 28 sq.) cum basi ex uno lapide exsculpti sive μονόλιθοι sunt, sicut statua illa Naxia, cuius senarium subscriptum in Corpore Inscriptionum (n. 10) invenies. Quodsi recte hunc titulum intellexi, στήλη subiecti, κέραμος praedicati locum habet, quasi scriptum esset: ἡ στήλη ἐστὶ κεράμειος. Quae explicatio si cui nimis dura videtur, hanc fortasse rationem praeferendam putabit, ut κέραμος στήλη per asyndeton interpretetur: Eniali Sp. filiae urna (et) cippus (hic sunt).

Tit. X.

('Εφ. 'Αρχ. 377.)

Fragmentum marmoris Pentelici repertum a. 1840 in arce prope Parthenonem.

ότιμος . . . . τε κατασταθεὶ[ς ἐπὶ τὴν τ
οῦ Εὐρίπου φυλακὴν ὑπὸ Πολεμ[άρχου καὶ αἰτ
ήσαντος ἐκείνου [ἀπ]έδωκε Χα[λκίδα καὶ τὸ
ν Ε]ὔριπον καὶ [αἴτιος] ἐγένετο [τὴν πατρίδα
ἐ]αυτῶν ἐλευθέραν γενέσθαι κ[ατὰ τὴν προα
ί]ρεσιν τῶν βασιλέων Ἀντιγόνο[υ καὶ Δημητ
ρ]ίου καὶ νῦν ἐπιστρατευσάντ[ων ἐπὶ τὸν ἐχθ
ρ]ὸν τὸν Ἀθηναίων Κάσσανδρ[ον
τ]ῆς πόλεως

Latitudo scripturae e versu septimo constitui potest, cuius supplendi ratio non dubia est. Hinc ceterorum versuum supplementa facere studui, quae non omnia pro certis venditari intelligenti vix est quod moneam; signis vero interrogativis et hic et alibi nolui contextum perturbare. — Olymp. CXIX exeunte Demetrius statim post pacem cum Rhodiis compositam Chalcidem appulit, qua urbe, quamquam et situ et muris firmissima erat atque Macedones primariam quandam illic sedem habebant,

dum Cassander Athenienses obsidione claudebat, sine mora videtur potitus esse. Quae res ni fallor titulo nostro explicatur, quem eodem aut sequente anno in illius honorem scriptum esse arbitror, qui urbem illam et Euripum tradendo momentum haud mediocre fecerat, ut et Athenae e summis periculis continuo eximerentur et tota Graecia usque ad Thermopylas incredibili celeritate liberaretur. Idem num fuerit Boeotorum, qui illic in praesidio erant, praefectus definire non ausim. Vid. de his rebus Droysen. Hist. Succ. Al. p. 502. Chalcis inde ab Alexandri in Asiam expeditione, utroque littore moenibus iuncto, Euripum et Canethum quasi partes urbis complectebatur. Strabo p. 447. Leak. Graec. Septentr. II, 259.

Tit. XI.

('Εφ. 'Αρχ. 414.)

Lapis Pentel. III ped. longus a. 1840 ad occid. Parthenonis partem repertus.

ΗΕΚΔΟΜΙΑΣ ΛΕVΚ

['Α]κ[ρ]ογίδης, 'Ε[β]δομίας Λευκ[ο]λοφίδ[ου] ἀν[ε]θέτην.

Titulus dedicatorius in basi operis alicuius inscriptus, et antiquitate et nominum ratione insignis. Primum nomen emendare nolui, quia non habebam, quod melius esset. In alterum conferas nomen 'Εβδομίσκος apud Ross. Fasc. II, 87. Patris nomen puto in lapide scriptum esse ΛΕΥΚΟΛΟΦΙΔΟ. In verbo offendit augmenti omissio et litterae N forma hac aetate prorsus singularis, quam ab Atheniensibus bene repraesentatam esse non mihi persuadeo.

Tit. XII.

('Εφ. 'Αρχ. 244.)

Lapis Pentel. a. 1839 exeunte circa Erechtheum repertus.

ΑΙ
ΥΤΟΝ
ΗΟΓΟΣΑ
Σ ΟΙΑΝΗΕΚΑΣΤΟΤΕΑ
ΑΣΤΟΥΣΑΘΕΝΑΙΟΙΗΟΙΑΝΕ
ΑΙΓΡΟΘΟΥΜΟΣΟΝΤΑΣΓΟΙΕΝΗΟΤΙΑΝ
ΕΜΟΤΟΑΘΕΝΑΙΟΝΗΟΤΙΙΑΝΔΟΚΕΙΑΛΑΘ
ΑΙΤΕΟΣΕΛΙΛΝΕΤΟΤΕΙ ΒΙΕΝΤΟΙΔΕΜΟ
ΓΑΝΟΡΘΟΣΑΙΤΟΛΛΡΑΜΜΑΤΕΑΤΕΣΒΟLΕΣΗ
ΝΗΟΤΙΣΥΝΔΙΕΓΟLΕΜΕΣΑΝΤΟΝΓΟLΕΜΟΝ Μ
ΟΦΑΝΤΟΙΕΓΑΙΝΕΣΑΙΗΑΤΕΝΥΝLΕΛΟΣΙΝ Κ
ΓΡΟΘΥΜΟΙΕΙΣΓΟΙΕΝΗΟΤΙΔΥΝΑΝΤΑΙ Α
ΓΕΡΤΟΓΡΟΤΕΡΟΝΚΑLΕΣΑΙΔΕΚΑΙΕΓΙΥ
ΟΥLΕΙΤΕΙΔΕΓΑΡΘΕΝΟΙΕΧΣΑΙΡΕ
ΜΟΣ ΣΕΤΑΙ

Ex schedis meis hanc adscribo lectionis varietatem vs. 3. ΙΗΟΠΟΣΑ. vs. 5. ΑΘΗΝΑΙΟΝ. vs. 12. ΕΙΣΙΠΟΙΕΝ. vs. 15. ΜΟΣΠ.. ΣΕΤΑΙ. Diphthongus ΟΥ vel in terminatione comparet vs. 5., quamquam sequente versu προθύμος ὄντας, neque ulla in re scribendi usum diutius fluctuasse certum est, vid. Böckh. Att. Seewesen p. 20. Quae legere potui sunt haec.

ὁπόσα
οἳ ἂν ἑκάστοτε
— αστους 'Αθηναίω[ν] οἳ ἂν
— πρ[ο]θύμους ὄντας ποιεῖν ὅ,τι ἂν [δύνωνται?
— δ]ήμου τοῦ 'Αθηναίων ὅ,τι ἂν δοκῇ ἀγαθ[ὸν —
αἴτ[ι]ος ἐγίγνετο τῇ . . . . ἐν τῷ δήμ[ῳ —
ἐ]πανορθῶσαι τὸγ γραμματέα τῆς βουλῆς —
ὅτι συνδιεπολέμησαν τὸν πόλεμον —
οφαντοι ἐπαινέσαι ἅτε νῦν λέγουσιν —
πρόθυμοί εἰσ[ι] ποιεῖν ὅ,τι δύνανται —
καθά]περ τὸ πρότερον, καλέσαι δὲ καὶ ἐπὶ —
β]ουλῇ, τῇ δὲ Παρθένῳ ἐξαιρε[θῆναι —

Decretum fuit Atheniensium post finitum bellum, in quo bello qui Athenienses adiuverunt socii nescio qui honorari, Minervae autem Virgini spolia quae debentur voveri publice iubentur. Iam quum propter scripturae rationem, quae est prisca Attica, sed Ionica litteratura iamiam increbescente, titulus ab Euclide archonte non multum removendus esse videatur, probabile est, ad bella Atheniensium cum Peloponnesiis gesta finiti belli mentionem pertinere. In singulis pauca restitui possunt neque singulas litteras, unde nihil effici poterat, minusculis omnes adscripsi. Vs. 8. medio TEI . . BIEN quomodo distinguenda sint nescio; illud B quod Pitt. habet non certum est. Finem versus variorum sententiae in concione prolatae afferuntur; etenim vs. 12 et 13 ita fere iungendi erunt: ὁ δεῖνα εἶπεν· τὰ μὲν ἄλλα καθάπερ τὸ πρότερον, καλέσαι δὲ καὶ τοὺς δεῖνας i. e. legatos sociorum ἐπὶ ξένια vel ἐπὶ δεῖπνον εἰς τὸ πρυτανεῖον vel tale quid, τῇ δὲ Παρθένῳ ἐξαιρεθῆναι τὴν δεκάτην τῶν λαφύρων.

APPENDICIS LOCO

adiungo titulos quosdam non Atticos, sed et ipsos nuper repertos, qui ad manumissionem Graecam pertinentes, postquam de hoc instituto in Prolegomenis Anecdotorum meorum Delphicorum monumenta lapidea quotquot noveram edidi, sero mihi innotuerunt. Dixi illic (p. 13) de catalogis manumissorum Thessalicis, Larissensibus, Aeginiensibus, Cyretiensibus, Olossonensibus, Lamiensibus, in quibus catalogis omnibus certam quandam summam a manumissis in aerarium datam esse magistratus publice testantur. Accedunt tituli Hypataei quatuor, unde idem illud institutum Thessalicum accuratius illustretur; scriptura est saeculi post Chr. quarti vel quinti; ed. Pittacis Ἐφημ. Ἀρχ. 192—195; priores tres in tribus eiusdem lapidis lateribus inscripti sunt.

n. 192. Τὸ κο[ι]νὸν τῶν Αἰνιάνω[ν] — ον Λικίνιον Λευκίου — Λεύκολλον ταμίαν εὐεργ[έτην —

Haec ad statuam basi olim impositam pertinent; infra duarum triumve linearum spatium; inferius grandioribus elementis haec:

Π]αρὰ Νεικολάου τοῦ Νει[κ]ολάου τοῦ καὶ Λουκίου το[ῦ] ἐπιμελητοῦ τῶν ἀπελε[υ]θερικῶν χρημάτων ἀναγραφὴ τῶν δεδωκότων εἰς τὴν πόλιν τὰ γεινόμενα αὐτοῖς εἰς τὴν στήλην στρατηγοῦντος Ἑλλανοκράτους.

Formulam istam διδόναι τὰ γεινόμενα τῇ πόλει vel εἰς τὴν πόλιν (pro dativo sicut apud Neograecos) habes etiam in titt. Cyretiensibus cf. Anecd. Delph. p. 14.

n. 193. in altero latere sequitur haec ἀναγραφή: Εὐτυχίς, Εὔτυχος, Εὐφροσύνη, Εὐτυ[χία?, Κ]λεοπάτρα, Ἀγάθων, Ἀντίγονος, Εὐθυώδας (Εὐθυμίδας?), Σύμαχος (sic), Εὐφράνωρ, Ἀγάθων, Μενέλαος, [πά]ντες ἀπὸ Νεικοστράτου· Ξενική,

Πρεῖμος [ἀπὸ] Ἐπιγ[όνης· Δάμων ἀπὸ Ἀνδρομένου· Δορυφόρος ἀπὸ Γεμι[νοῦ] καὶ Ἐπάγαθ[ος, Ε]ὔτυχος ἀπὸ Νεικο[λά]ου τοῦ καὶ Λ[ου]κίου· Ξενική, Καλ[α]τύχη? ἀπὸ Σωσάνδρου καὶ Πολυνείκης [ἀπὸ] Κοκκηΐου Λύκου — Ὀνησῶ ἀπὸ Γεμ[ι]νοῦ· Φιλητὸς ἀπὸ —· Ξενική, Σίττος ἀπὸ Ξένωνος καὶ Πυῤῥίου τοῦ Ἀντία καὶ Ἑρμοῦ· Γεωργὸς ἀπὸ — Ἀριστοφύλου· Λύκος ἀπὸ Ῥουφ —· Ξενικὴ, Σωτήριχος ἀπὸ Μνασ[ίου?· Ζώσιμος ὑποδηματάριος ἀπὸ Δαμα —

n. 194. Πόλεως τοῖς Γυμνασιάρχοις Ἀντάνδρῳ Ὀλυμπίχου δηνάρια χείλ[ια] πεντακόσια, Κασσίῳ Ἐπαφρᾶ δηνάρια χείλια πεντακόσια εἰς τὴν ἐπισκευὴν τοῦ γυμνασίου· Ἀγαθόποδι Ἀγαθόποδος κ[α]ὶ Λευκίῳ Τειμοκράτους τοῖς ταμίαις δηνάρια ὀκτακόσια τεσσαράκοντα ἑπτὰ ἥμισυ.

Deinde minoribus litteris: Ζωΐλος Παραμόνου ὁ γεγονὼς ἐπιμελη[τὴς] τῶν ἀπελευθερικῶν χρημάτων προςαναφέρω καὶ Ἀλέξανδρον Ἀσκληπιάδου [ἀ]πελεύθερον (Ξενικὴ) δεδωκότα μοι τὰ τῆ[ς] στηλογραφίας XKB (denarios XXII sicut Cyretiis et Oloossone)

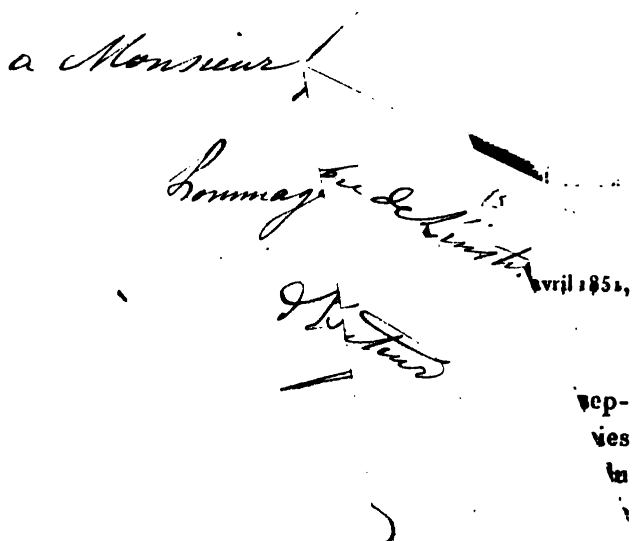
Nomen Ξενικὴ uncis inclusi, quia illo loco quid sibi velit non intelligo.

n. 195. — ΥΤΟΥΠΛΙ . . ΟΝΟΥ τοῦ ἐπιμελητοῦ τῶν [ἀπελε]υθερικῶν χρημάτων ἀναγραφὴ τῶν δεδω[κότων] τῇ πόλει τὸ τῆς στηλογραφίας ἀργύρι[ον] ΙΕΓΓΡΑΙ Κηΐου Πρόκλου, Σεκοῦνδα ἀπὸ Σω —· Ξενική, Ἐπαφρῶ ἀπὸ Ἀπ[ά]τ[η]ς καὶ Στρατολάου καὶ Σωσιπάτρου· Ξενική, Οἰκονομία, Ἐπίτευξις, Ἀβάσκαντος, Τυχική, Τυχική (sic) ἀπὸ Κλεΐτου τοῦ Πολυξένου ἀπελευθέρου· Ξενική, Μελιτίνη [ἀπ]ὸ —ρου· ΔΡΑΚΟΝΤΩ καὶ Αὐξίβιος ὁ νεώτερος ἀπὸ Αὐθάδους? τοῦ Φιλίσκου τοῦ Ἀριστονείκου· Ζωι — Ζωσίμου, Ζώσιμος ἀπὸ Συμφερούσης· Τ—[ἀ]πὸ Ξένωνος· Πάρδαλις ἀπὸ Στρατονεί[κου] —Εἰσαγόρου· τὸ B Εὑρετὸς ἀπὸ Φιλέρω[τος] τοῦ καὶ Δεοντίσκου τοῦ Φιλέρωτος· Ξεν[ική]?, Λύκος ἀπὸ Ἐλευθερίου· Εὔτυχος ἀπὸ Εὐκά[ρ]που· Ζωπύρα ἀπὸ Ἐπαγάθου· Λύκος καὶ Ἀνθέ[ας]? ἀπὸ Ἀσκληπιάδου· Θεογένης, Ἀντίπατρος, Σωσυβία (sic), Μάντα, Μάξιμος, Παράμονος, Νέμεσις, Εὐφρόσυνος, Λέων, Εὐθυμία — —

Hi catalogi Hypataei, quorum quatuor ceteris integriores proposuimus, praeterquam quod nominum propriorum labentibus Graecitatis temporibus usitatorum novas copias praebent, Lamiensium illud διδόναι ἐν τὰν στάλαν (Anecd. Delph. p. 16) explicant; eadem enim pecunia τὸ τῆς στηλογραφίας ἀργύριον dicitur; cuius proprie haec fuisse videtur ratio, ut manumissi manumissionem in lapide inscribendi ac publice proponendi sumptus suppeditare deberent; sed haec nihil nisi forma sive species quaedam tributi fuit, unde efficiebantur τὰ ἀπελευθερικὰ χρήματα, quae suas habebant rationes suumque magistratum τὸν τῶν ἀπελευθερικῶν χρημάτων ἐπιμελητήν.

INDEX.

BEROLINI, TYPIS J. F. STARCKII.



vril 1851,

ep-
ies
a

NOTICE SUR LE K

(NUBIE SUPÉRIEURE),

PAR

M. D'ESCAYRAC DE LAUTURE.

Achaeus
'Αγοραστ
Aenian
Amyn
ros
ἀπὸ
J
Aı

EXTRAIT DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.
(Avril 1851.)

NOTICE SUR LE KORDOFAN
(NUBIE SUPÉRIEURE).

Lue à l'assemblée générale de la Société de géographie du 11 avril 1851,
par M. d'Escayrac de Lauture.

Le 17ᵉ parallèle, qui marque, pour la partie septentrionale de l'Afrique, la limite extrême des pluies estivales, forme la frontière naturelle du Désert et du Soudan. Au nord de cette ligne, et jusqu'à une faible distance de la Méditerranée, l'œil fatigué du voyageur n'aperçoit que d'immenses plaines de sable des *ghoud* (r'oud) sans cesse agités par le vent, de vastes plateaux où la roche se montre à découvert, semée de débris schisteux aux couleurs sombres (*serir*). Toute végétation semble avoir fui cette terre désolée, pour se réfugier dans quelques vallées profondes, sur les bords d'un grand fleuve comme le Nil ou le Niger, ou autour de ces sources saumâtres qui donnent naissance aux oasis.

Mais à peine, se dirigeant vers le sud, a-t-on passé le 17ᵉ degré, que l'aspect de la nature n'est déjà plus le même. Quelques arbustes rabougris et épineux interrompent d'abord la monotonie du tableau; le sol se montre bientôt couvert d'herbes épaisses, l'horizon disparaît caché de tous côtés par une forêt d'acacias et de gommiers que coupent çà et là de vastes clairières : cette forêt, c'est le Soudan. C'est au milieu de son inextricable réseau d'épines qu'errent la girafe et l'autruche, que l'Arabe vient paître ses troupeaux, l'esclave chercher la gomme que son maître livre au commerce. C'est enfin dans ces clairières, humides encore

après les pluies, que le cultivateur sème le grain dont il fait sa nourriture habituelle. Le dattier se retrouve encore autour de quelques villages du Soudan, cultivé jusque sous le 13ᵉ degré; il y donne deux récoltes annuelles. C'est à *Bara* que se trouve sa limite, dans le Kordofan, et c'est à ce point que commence le *baobab* (*Adansonia digitata*), appelé par les indigènes *Tubaldieh*. Géant de la végétation africaine, il est l'arbre par excellence du Soudan, comme le dattier celui de l'oasis.

On donne aujourd'hui le nom de Kordofan à cette province dépendante du gouvernement général de *Khartoum*, et qui a *Lobéid* (1) pour capitale; mais ce nom est d'un usage récent (2), et, selon le fakir *Ismâyl*, l'homme le plus éclairé et le plus influent du pays, il ne remonterait qu'à l'époque de la conquête fourienne, et serait une allusion aux cris aigus poussés par les Sennarais pour épouvanter leurs ennemis [*Kor-el-Fan* (3) (*Far*)].

Quoi qu'il en soit, cette contrée était autrefois connue sous le nom de *Dar-Nouba* دار نوبا (pays des Nouba), dénomination qui comprenait aussi les gens de *Taggeleh*, تجلة, gouvernés aujourd'hui par le sultan *Nassr*.

La nation noire des Noubas constitue, en effet, la race des aborigènes du Kordofan.

Autour d'elle sont venues se grouper, à une époque postérieure à la révélation musulmane, quelques tribus

(1) On écrit dans les divans لابيد, et non *Obéid*.

(2) Près de Lobéid se trouve le Djebel-Kordofan, qui serait peut-être le théâtre de cet événement.

(3) Prononciation vicieuse fréquente dans le Soudan.

arabes que les traditions locales représentent comme arrivées dans le pays sous la conduite d'*Abou-Zett;* enfin, un nombre considérable d'esclaves noirs provenant de toutes les contrées situées entre le Nil Blanc et les frontières méridionales du *Wâday* : les enfants nés de parents captifs, les affranchis et leurs descendants, forment le troisième élément de la population kordofanaise. J'ajoute, en passant, que beaucoup d'étrangers sont venus s'établir dans le pays, où ils occupent des villages entiers.

On sait en effet que le Kordofan, après avoir fait longtemps partie du royaume de *Sennar*, avait été conquis par les princes *fouriens*, et était gouverné, au nom du sulthan Mohammed-ibn-Fadel, par le magdoum *Msallem*, un de ses eunuques, lorsque l'armée égyptienne, ayant pénétré dans le pays par les défilés du *Djebel-Haraza*, remporta auprès de *Bara*, sur les Nouba et les Fouriens réunis, une victoire dont le résultat fut la prise de possession de tout le pays au nom de Mohammed-Ali.

Cette triple domination du Sennar, du Dar-Four et de l'Égypte a amené l'établissement dans les villages nouba de beaucoup de Fouriens, de Sennarais et de *Danagla*, dont la plupart s'adonnent au commerce.

J'ajouterai que le gouvernement maintient aujourd'hui à Lobéid, à Bara, à *Koursi*, à *Abou-Haras*, quelques employés turcs, égyptiens, ou coptes, dont le nombre est d'autant plus faible que la conscription, ayant été établie dans tout le Soudan, il ne s'y trouve plus que des troupes noires, composées en général d'esclaves, que les Nouba offrent à l'État pour se racheter de la servitude militaire.

Je ne m'occuperai dans ce travail que des Noubas, des Arabes et des esclaves : chacune de ces races conservé assez bien son type primitif. Les alliances mixtes sont rares, surtout en ce qui concerne les Arabes, remplis de mépris pour le Nouba, qu'ils traitent de paysan (*fellah*), et qui préfèrent, avec raison, les filles bronzées du Désert aux esclaves de peu de valeur que leur fournit la ghazwah (*razzia*) ou que leur amènent les caravanes.

Ces peuples professent la religion musulmane et suivent, pour les pratiques extérieures, le rite de l'imam *Malek*. Toutefois l'instruction religieuse est encore peu répandue dans le pays ; la plupart des Arabes et des Noubas ne connaissent pas la prière, et le Kordofan ne possède que deux mosquées. J'ajouterai cependant que chaque village est pourvu d'un fakir, qui enseigne la lecture et l'écriture aux enfants, et remplit les fonctions d'arbitre ou de cadi dans toutes les contestations d'une importance secondaire.

Nouba. — La physionomie des Nouba ne manque pas d'intelligence et exprime une grande douceur ; leurs traits, assez réguliers, présentent beaucoup de rapports avec ceux des Fouriens et des Sennarais. A la vérité, le front commence à se rétrécir et l'occiput à s'allonger ; mais les lèvres et le nez diffèrent peu de ceux des Nubiens, les cheveux sont frisés sans être crépus, la barbe enfin n'est pas plus clair-semée que chez les Arabes, et on peut considérer les Nouba comme l'anneau intermédiaire qui rattache la famille nubienne aux peuplades abruties du Soudan équatorial.

Chacune des fractions de ce peuple, chacun de ses

villages, possède un dialecte qui lui est propre; mais cette diversité de langage, occasionnée par l'état de guerre perpétuel qui accompagne la barbarie, aura bientôt fait place à l'usage de la langue arabe, exclusivement employée par les autorités nouvelles.

On sait que les Nubiens habitent d'ordinaire des cabanes en paille d'une forme carrée, dont la toiture plate et mince suffit à les garantir des ardeurs du soleil, mais n'offrirait pas un abri très-sûr contre les pluies torrentielles du Soudan; aussi ces habitations, appelées en arabe *rekouba*, et qui se retrouvent dans tous les villages du Kordofan, ne servent aux Noubas que pendant la saison sèche : ils passent le temps des pluies sous des huttes de forme circulaire, auxquelles ils donnent le nom de *tukkoli*. La muraille de ces tukkolis, construite avec du sable humecté ou avec les matériaux que fournit l'excavation des puits, s'élève de trois ou quatre pieds seulement au-dessus du sol, et supporte un toit conique fort allongé, recouvert d'un chaume gras qui facilite l'écoulement des eaux.

Le costume des Noubas se compose, comme celui des Nubiens, de deux pièces de cotonnade écrue (*damour*), fabriquée le plus souvent à Dongolah, et dont l'une est serrée autour des reins, tandis que l'autre est drapée sur les épaules. Ils ont d'ordinaire la tête nue, et peu d'entre eux possèdent des sandales. Ils portent suspendues au coude droit quelques amulettes renfermées dans de petits cylindres de cuir, tandis qu'au coude gauche est attaché leur couteau. Les filles ont pour tout costume la ceinture à languettes de cuir appelée *rahad*.

La nourriture de ce peuple est des plus frugales :

le lait, le fromage, la bouillie appelée *melâa*, le pain amer et indigeste fait avec le *dokhn*, tels sont ses aliments habituels. Les riches seuls mangent chaque jour de la viande, et leur manière de l'apprêter ne peut donner qu'une triste idée de leurs festins. Le mets qu'ils estiment le plus est en effet la *marara*, qui se fait en arrosant de fiel et de piment rouge (*chetteta*) le cœur, le foie, les intestins crus et encore chauds d'une brebis ou d'une chamelle.

Lorsqu'après avoir réduit le dokhn en farine, en le broyant entre deux pierres, on a soin de l'humecter et de le sécher au soleil plusieurs fois de suite, il perd sa coloration jaune et son amertume; on l'emploie alors à faire la *sida*, sorte de pâte blanche peu consistante que l'on sert au milieu d'un bouillon de viande et de *bamieh* (gombo). La sida fourienne est assez agréable, et doit à sa blancheur d'être appelée *sida-djir*, جير (chaux, plâtre).

On prépare la *merissa* en faisant bouillir pendant une nuit, et laissant fermenter ensuite, des grains de dokhn, qu'on avait abandonnés à un commencement de germination sur les feuilles de l'ocheur (*Asclepias gigantea*). On en connaît plusieurs sortes : les principales sont le bulbul (*omm-el-bulbul*) (1), qui contient beaucoup d'alcool; le gœurres et le baganieh, qui n'ont subi qu'un commencement de fermentation, et dont les fakirs et les musulmans scrupuleux font usage. Toutes ces boissons sont soporifiques, anti-aphrodisiaques, et très-nourrissantes.

(1) Littéralement *la mère du rossignol*, c'est-à-dire, *qui dispose à chanter*.

On sait que la *bousa* du Caire se fait avec de l'orge, et celle de Nubie avec du *dourah*.

Les Noubas s'adonnent principalement à la recherche de la gomme et à la culture du dokhn. Réduits, comme les Arabes, au plus affreux dénûment par la rapacité de leurs nouveaux maîtres, mal nourris, exposés fréquemment au plus terrible de tous les fléaux, la soif; n'ayant pour se couvrir qu'une étoffe mince qui ne les protége ni de la fraîcheur des nuits d'hiver ni de l'ardeur d'un soleil brûlant, ils sont exposés à toutes les maladies qu'engendrent la misère et l'épuisement; leur constitution altérée ne réagit plus contre l'influence morbide, et ils y succombent rapidement sans lutte, sans crise.

Arabes. — Les Arabes du Soudan se distinguent eux-mêmes par la qualification d'*Arab-Abou-Zett.*

D'après la tradition universellement admise dans les pays que j'ai parcourus, à une époque postérieure à l'islamisme, et tandis peut-être qu'Amr-Ibn-As s'emparait d'Alexandrie, une ou plusieurs tribus quittèrent l'Yémen sous la conduite d'Abou-Zett (le héros de cette histoire merveilleuse, qui fait, avec celle d'Antar, les délices des Orientaux); ayant traversé la mer Rouge en un point inconnu, probablement au Bab-el-Mandeb, et suivi une route dont la trace semble être perdue, ils arrivèrent sur les bords du fleuve Blanc; les eaux de ce fleuve étaient basses, ils le passèrent à un gué qui porte encore le nom de *gué d'Abou-Zett* (Maadiat-Abou-Zett). C'est de là qu'ils se répandirent dans tout le Soudan. Les Arabes du Bornou, du Waday,

du Dar-Four, les Oulad-Rachid, et les Salamat (1), par exemple, n'ont pas d'autre origine.

Enfin, ceux d'entre les compagnons d'Abou-Zett qui s'établirent dans le Kordofan, ont formé les tribus suivantes :

Les Kubabich (singulier Kubbachi) (2), littéralement les *pasteurs de moutons*. C'est la tribu la plus importante du Kordofan ; elle comprend plus de vingt *ferkah* (3), dont la plus considérable, *el Nourab*, a pour cheikh actuel *Fadharalla-Ouad* (*Oulad*) *Salem*, qui commande à toute la tribu.

Les Kubabich occupent tout le pays situé entre Dongolah et Lobéid ; ils conduisent les caravanes et louent leurs chameaux aux Gellabs, pour le transport de l'ivoire, du tamarin, et surtout de la gomme.

Ils paissent des chameaux, des moutons ordinaires et des *medjigri*, ou moutons à poil du *Fezzan*, et deux espèces de chèvres.

Les Hassanié. Ils sont très-pauvres ; on fait circuler sur leur compte, dans le Kordofan, une fable ridicule d'après laquelle leurs femmes auraient un jour sur quatre à donner à leurs amants ou aux voyageurs : c'est ce qu'on appelle le *roub'*, ربع (quart).

(1) Je dois citer ici deux grandes tribus établies dans le Waday, et dont on m'a parlé à Lobéid : ce sont les *Rezegat* et les *Beni-Elba*.

(2) NB, كبّاشى, vient donc de كباش, pluriel de كبش (mouton). La forme de son pluriel, كبابيش, est d'un fréquent usage dans le Soudan, où l'on dit généralement خداديم, au lieu de خدّامين, pluriel de خدّام.

(3) Ce sont les Nourab-a-Tor-el-Khadra, les Ghalayan, les Ataouia,

Les Béni-Djerar (1), tribu puissante dont la plus grande partie habite le Dar-Four. Ils sont guerriers et pillards; on a sans cesse à redouter leurs incursions sur les terres des Kubabich, avec lesquels ils sont en guerre.

Les Hababin (2), alliés des Béni-Djerar, et non moins redoutables qu'eux.

Les Djewama.

Les Medjanin, les Oular-Bahar, les Bidja, sur la frontière du Dar-Four.

Les Baggara (de بقر, bœuf), littéralement *les bouviers*. Ils sont très-nombreux, ont peu de chameaux, et emploient des bœufs pour tous leurs transports; ils s'en servent également comme de montures, et les conduisent au moyen d'un anneau en fer passé dans le nez et auquel s'attache la bride. Ils n'occupaient autrefois que les rives du fleuve Blanc; mais la présence d'un taon appelé *yati*, dont les piqûres étaient mortelles pour leurs bestiaux, les ont obligés à des migrations périodiques ou à de nouveaux établissements.

Tous ces Arabes sont de la couleur des gens de

les Kebeychab, les Barara, les Gheiat, les Amer, les Oulad-Oqba, les Oulad-Matto, les Suradjab, les Chenabla, les Fazala, les Raouâli, les Sawalma, les Ghazaia, les Hedousa, les Refaia, les Debaïna, les Oulad-Abrouf et les Aourab, dont quelques-uns sont cultivateurs.

(1) Ferkahs. Les Ijelli, cheikh *Nibawi*, qui commande à toute la tribu, Ouad-Khalifah, Hussein, Hamed, Kourina, Oulad-Gaïout, Habib, Omara, Moussa-el-Djenana, Ahmed-Oulad-Mansour, Moussa-Ibn-Ijelli.

(2) Cheikh-el-Kebir, Toumsâ-el-Dumbadda. Le plus célèbre aguid ou chef de bande, Djouaroat-el-Dumbadda, appartient à cette tribu.

Dongolah et de Berber. A peine cuivrés au moment de leur naissance, leur exposition presque continuelle au soleil donne graduellement à leur peau toutes les teintes comprises entre l'acajou et l'ébène. Leurs traits sont fins et leur démarche noble. Les cheikhs, qui font un grand usage de la mérissa, ont presque tous un embonpoint qui les distinguerait au besoin du vulgaire. La barbe de ces hommes est rude et clair-semée; leurs cheveux, qu'ils laissent croître, sont réunis en tresses, dont le nombre et la disposition varient d'une tribu à l'autre. C'est ainsi que les Beni-Djerar en portent quatre, tandis que les Kubabich en ont de cinq à sept, et que les Baggara en ont un grand nombre de fort minces. Cet usage est du reste commun à la plupart des peuples barbares; les Malgaches, et particulièrement les Sakalaves (1), tressent leurs cheveux par petites mèches, de la même façon que les Baggara. Les Bychara, du Taka et de Souakin, qui ne les tressent pas, en forment trois touffes énormes, dont l'une domine la tête, tandis que les deux autres bordent le visage. On sait enfin que les Arabes de la péninsule et ceux de Syrie ont rarement la tête rasée et portent une longue et épaisse chevelure roulée sous le turban ou la *koufieh*.

Ce que j'ai dit du vêtement et de l'alimentation des Nouba s'applique également bien aux pasteurs arabes du Kordofan, qui ont adopté à cet égard tous les usages du pays.

Leurs tentes brunes, tissées avec la laine de leurs

(1) *Saka Lava* en malgache, littéralement *cheveux longs* ou *eau longue*.

chameaux, affectent une forme allongée. On y pénètre en soulevant une portière composée de lanières de cuir et placée à une des extrémités. Ces tentes ont souvent dans leur voisinage une *rekouba* de paille ou de cuir, qui répond au *gourbi* de nos Algériens, et une enceinte épineuse qui sert de parc pour le menu bétail. Le nom de *douar* conviendrait mal à ces campements, qui n'ont jamais une forme circulaire, et se composent presque toujours de rues parallèles.

Ces Arabes ont peu d'industrie, et ne fabriquent que des objets communs destinés à leur usage personnel. Leur principale occupation est, après le soin des troupeaux, la chasse de l'autruche mâle, de la girafe, des antilopes; ils s'emparent de tous ces animaux en les forçant à la course, ce que l'on comprendra sans peine en se rappelant que le cheval, s'il n'est pas le plus vite des quadrupèdes, est du moins celui qui peut fournir le plus longtemps une grande vitesse. Quant à la chasse de l'éléphant, elle ne se fait que sous une latitude un peu plus basse et sur les rives du fleuve Blanc.

On sait les guerres interminables dont la question de sang versé est l'occasion ou le prétexte parmi les Arabes. Les querelles de cette nature deviennent aujourd'hui plus rares dans le Kordofan, grâce à l'énergie avec laquelle le gouvernement égyptien se hâte toujours de les comprimer; mais il arrive souvent encore que des bandes (*goum*, قوم) se forment au sein de diverses tribus pour aller porter au loin la dévastation et le pillage, réduire en esclavage quelques peuplades noires ou arrêter une caravane chargée des marchandises du Rif.

L'arme des guerriers du Soudan est la lance

(*harbeh*, حربه), qu'on appelle *muzrag*, مزراق, dans le Sahara. Ils y ajoutent une épée droite, large et longue, à poignée en croix, et dont le pommeau est souvent orné d'une boule de métal (*abou-thoum*) (1). Leur arme défensive est un bouclier ovale, de 4 pieds environ de longueur, fait en peau d'antilope. Quelques chefs ont des cottes de mailles, qui leur viennent, je crois, de Syrie.

Le son d'une sorte de tambour (*nogara*) annonce en temps de paix une communication du cheikh ou un déplacement. En temps de guerre, il fait connaître l'approche de l'ennemi et appelle la tribu aux armes.

Tels sont les Arabes du Soudan, enfants d'Abou-Zett. Leurs mœurs sont aujourd'hui ce qu'elles étaient sous les tentes des patriarches. La profession de foi d'Abraham est toute leur théologie, et l'islamisme lui-même n'a jamais eu sur eux assez d'empire pour obliger leurs femmes à se voiler, faire tomber sous le rasoir cette chevelure graisseuse dont ils sont fiers, et régulariser parmi eux, en restreignant le divorce, le mariage, qui est encore là, comme avant le prophète, un rapprochement facultatif (*nikiat-el-muthaka*).

L'Arabe d'Algérie, drapé dans son burnous, armé d'un fusil à pierre, n'est plus l'Arabe des anciens jours; il en est de même de celui de Syrie, de celui de l'Hedjaz, qui vend au pèlerin la sécurité sur les routes et l'eau aux stations du désert.

Ce n'est plus qu'au milieu des enfants d'Abou-Zett qu'on peut comprendre la Genèse, lire avec fruit le

(1) ثوم, ail; abou-thoum, *à tête d'ail* (littéralement *le père de l'ail*).

Coran, les romans nationaux, ou l'histoire des Arabes d'autrefois.

Dans cette forme primitive de toutes les sociétés, l'individu joue un grand rôle; fier de son indépendance, retranché dans sa force, il ne regarde l'autorité que comme un résultat de l'obéissance, et n'admet jamais que l'obéissance puisse avoir sa source dans l'autorité. Entraîné par une imagination vive et enthousiaste, s'abandonnant sans frein à la violence de ses passions, il se montre intrépide au combat; ardent au pillage, plein de mépris pour la mort, impassible à toutes les souffrances; ni la soif, ni la fatigue, ni les blessures profondes de la lance, ne peuvent lui arracher une plainte; et tandis que dans les divans d'Égypte ou de Nubie on voit les Fellahs condamnés à la bastonnade se traîner en pleurant aux genoux des autorités turques, on a vu plus d'une fois l'Arabe du Soudan, le Nouba même et l'esclave, subir l'effroyable supplice du pal sans accorder à des bourreaux altérés de vengeance le triomphe d'un cri ou d'un gémissement, l'aumône même d'une larme.

Esclaves. — La traite amène chaque année sur les marchés du Kordofan un millier d'enfants ou de femmes dont la plus grande partie est dirigée sur le Caire. Ces infortunés proviennent de ghazwahs, غزوة (*razzias*) faites par des chefs noirs sur des peuplades idolâtres, ou par des Arabes sur les gens de Taggeleh et même du Dar-Four.

On sait que la loi religieuse ne permet pas de réduire les musulmans en esclavage; mais il est avec le ciel des accommodements. La plupart des musulmans noirs ne connaissent de leur religion que la profession

de foi; beaucoup ne sont pas encore circoncis; on peut donc, avec un peu de bonne volonté, les considérer comme idolâtres, et regarder leur conversion comme postérieure à la perte de leur liberté. Or c'est précisément là ce que font les pourvoyeurs de la traite, et il n'y a pas longtemps encore que le gouvernement de Mohammed-Ali permettait aux Baggara de faire sur le Dar-Four le nombre d'esclaves nécessaire à l'acquittement de leurs impôts.

Les esclaves de cette catégorie différant peu des Nouba, je n'ai pas à m'en occuper; je me bornerai à donner quelques renseignements sur les noirs amenés de contrées réellement idolâtres. Chez ces derniers, le crâne est rétréci et allongé, la chevelure laineuse, la barbe rare, les pommettes marquées, le nez comprimé, les narines larges, l'oreille volumineuse, les lèvres épaisses et pendantes; leurs bras sont allongés, leurs membres inférieurs grêles, leurs pieds longs et aplatis.

J'ajouterai que, comme cela a lieu pour toutes les peuplades sauvages, une marque, un tatouage particulier, est le signe de ralliement auquel se reconnaît chaque peuplade, chaque village. C'est ainsi que l'absence de deux incisives à la mâchoire inférieure fait reconnaître le Gingaoui du Djebel-Aouech, tandis que le Fertit, plus ingénieux, montre toutes ses dents limées en pointe, et qui imitent la mâchoire du requin. Le Denka, enfin, porte un signe gravé sur son front à l'aide d'un fer rougi au feu. Ce genre de tatouage est le plus commun en Afrique : il suffit de citer les tribus cafres des Inhambanes et des Macouas, si connues dans notre colonie de Bourbon.

Ces peuplades ne connaissent aucun vêtement; mais la graisse et le beurre, dont ils ont soin de se frotter tout le corps, le garantissent suffisamment de la piqûre des insectes et des variations trop brusques de la température. Je remarque, en passant, que la plupart des maladies qui frappent les nouveaux esclaves n'ont pas d'autre cause que la suppression complète de cette onction hygiénique, qu'on pourrait appeler avec justesse le vêtement de la nudité.

Le Taggeleh, ainsi que toute la région située au sud du Kordofan, à partir du 11° parallèle, présente l'aspect d'un vaste plateau du milieu duquel surgissent çà et là des collines d'une médiocre élévation, à pentes abruptes, couvertes quelquefois d'arbustes épineux, mais dénuées le plus souvent de toute végétation. Chacune de ces collines constitue une commune, un district, quelquefois un royaume séparé. L'importance d'un État se mesure au nombre de ses montagnes. On dit, par exemple, en parlant du Taggeleh, et pour en donner une haute idée, qu'il n'en compte pas moins de quatre-vingt-dix-neuf.

En effet, ces malheureuses peuplades, sans cesse divisées par la guerre, sans cesse menacées du pillage par les Arabes ou les Égyptiens, ont profité des remparts que leur offrait la nature, et groupé leurs misérables chaumières sur des sommets élevés, des rocs inaccessibles d'où la vue pouvait interroger au loin le Désert, et dont l'escarpement présentait un obstacle sérieux aux entreprises de leurs ennemis. Un souterrain creusé dans le roc reçoit leurs provisions, et leur sert au besoin de dernier refuge. Ingénieux dans le

crime, les soldats de Mohammed-Ali avaient trouvé le moyen de les en faire sortir en jetant à l'entrée de ces cavernes quelques poignées de piment rouge sur lesquelles ils tiraient un coup de fusil. Les malheureux noirs, suffoqués par cette poussière brûlante, venaient se jeter d'eux-mêmes entre les mains de leurs persécuteurs.

Quelquefois une source qui s'échappe des flancs de la montagne, des citernes factices ou des baobabs contenant une abondante provision d'eau, permettent aux villages de supporter un blocus, de résister à un siége; mais le plus souvent les puits se trouvent dans la vallée, et c'est là que les Arabes, les Baggara surtout, viennent fréquemment se mettre en embuscade et enlever les enfants qui, au lever du soleil, arrivent en grand nombre pour puiser l'eau nécessaire à leurs familles.

Les plaines, souvent très-étendues, qui séparent toutes ces montagnes, reçoivent après les pluies la semence du dokhn. Dès l'approche de la récolte, les cultivateurs abandonnent leurs *tukkolis*, et viennent s'établir au milieu de leurs champs; ils ne couchent plus alors que sur des arbres élevés, d'où ils peuvent protéger au besoin leur propriété, sans avoir à craindre pour eux-mêmes les attaques des animaux féroces.

Je n'ai pas à m'occuper ici de l'esclavage en lui-même. Je ne suivrai donc ce peuple infortuné, ni pendant les fatigues inouïes du voyage à travers ce désert jonché de ses cadavres, ni dans les bazars du Caire, ni dans les demeures de ses maîtres. Je dirai cependant que si l'esclavage des musulmans est une adoption

pleine de bienveillance, la manière dont la traite se procure des noirs n'en est pas moins infâme, qu'elle démoralise les populations par le spectacle honteux de la chasse aux hommes, du vol des enfants, des haras d'esclaves, ou, ce qui est plus odieux encore, de l'industrie de ces moines coptes qui approvisionnent d'eunuques ces harems acceptés par les princes de la maison d'Othman comme un héritage des empereurs grecs.

La philosophie moderne a proscrit la traite des noirs, et cherche à en purifier l'Océan. L'Égypte ne restera pas en arrière de l'Europe. Ce n'est pas à l'ombre, mais au mépris de la loi musulmane, à chaque instant violée, que ce trafic se poursuit dans le Soudan. En vain les hypocrites répètent que les liens de la captivité sont préférables à ceux de l'idolâtrie, la voix de l'humanité étouffera les cris de l'avarice et du fanatisme.

Les ghazziahs gigantesques ordonnées autrefois par Mohammed-Ali n'ont plus lieu maintenant. Ce prince a même, dans les dernières années de son administration, frappé la marchandise humaine de droits élevés qui en ont réduit de beaucoup la demande.

L'extension que prend enfin dans le Kordofan la recherche de la gomme absorbe de plus en plus les capitaux qui alimentaient la traite. Le Soudan ne vend au rif des esclaves que parce qu'il ignore ses véritables richesses. C'est à nous qu'il appartient de les lui faire connaître et d'en féconder tous les germes. Le développement du commerce africain fera disparaître à jamais la traite, comme il effacera cette barbarie native qui